ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTE DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire univerſel, *ſervant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE

NOUVELE ÉDITION ENRICHIE DE REMARQUES

DÉDIÉE À LA SÉRÉNISSIME

RÉPUBLIQUE DE VENISE

ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE,

DIPLOMATIQUE & CHRONOLOGIE.

TOME SECOND.



À PADOUE

M. DCC. XC.

Avec Approbation et Privilége.

CHLAMYDE, χλαμύς. C'étoit un manteau que les militaires portoient sur leur cuirasse ou sur leur tunique. Ils l'atachoient sur l'épaule, & quelquefois sur l'estomac avec un bouton. Suidas dit que Numa-Pompilius en fut l'inventeur. Mais il seroit plus exact de dire qu'il en introduisit l'usage chez les Romains; car on voit par les monumens que les Grecs en portoient de semblables par-dessus leur armure. Les Romains l'appelerent *paludamentum*, pour l'ordre équestre, pour les généraux, pour les empereurs; & *sagum* pour les soldats. Hésychius le dit expressément du *sagum*: Χλαμὺς. . . . . . τὸ ἐν αὐταῖς λεγόμενον σάγος. Quant au *paludamentum*, les Grecs qui ont écrit l'histoire romaine, le désignent ordinairement par le mot χλαμὺς.

„ An raport de Strabon, dit Winckelmann, la *chlamyda* étoit plutôt ovale que ronde: c'étoit en général un vêtement des gens de guerre (*Strab. l.* 2, *p.* 119). Elle couvroit l'épaule gauche; pour n'en être pas embarassé en marchant, on la portoit courte, & on l'atachoit sur l'épaule gauche. Plus d'une statue nous prouve que ce manteau étoit de forme ovale ou ronde; mais celle qui nous le montre le plus clairement, est une figure plus grande que nature, placée dans le jardin du Pape au mont Quirinal. Ce manteau a été donné communément aux figures héroïques; il est même singuliérement affecté à Castor & à Pollux, qui le portent déployé sur les épaules, & ataché avec un nœud sur la poitrine: costume qu'Élien, dans Suidas, dit être un trait caractéristique des Dioscures, ainsi que je l'ai expliqué dans mes monumens d'antiquité. C'est dans cette vue que Platon dit à Aristippe: „ Il n'apartient qu'à toi de „ porter la *chlamyde* & les haillons „, pour désigner son indifférence dans l'élévation & dans l'abaissement. Chez les Athéniens, la *chlamyde* étoit aussi un vêtement des jeunes gens (*Lucian. Amor. p.* 904); c'est-à-dire, de ceux qui, depuis l'âge de dix-huit jusqu'à celui de vingt ans, étoient préposés à la garde de la ville, & qui se formoient par ce service à l'art de la guerre (*Artemidor. Ornirocrit. l.* 1, *c.* 56). Le manteau que ces jeunes gens portoient étoit anciénement noir, & il resta tel jusqu'au siecle d'Hadrien, où le célebre Hérode Atticus leur donna une *chlamyde* blanche (*Philost. vit. Sophist. l.* 2, *p.* 550). J'observerai aussi que dans les peintures du Térence du Vatican, la *chlamyda* est donnée généralement à presque tous les jeunes gens de condition libre. Les manteaux des guerriers avoient coutume d'être fourés & frangés en dedans, Κροσωτοί, pour tenir chaud (*Plutarch. Lucul. p.* 932, *l.* 34) „.

Cette fourure & ces longs poils étoient l'attribut caractéristique de la *chlaina*, & servoient à la faire distinguer de la *chlamyde*, qui étoit d'une étofe légere & souvent de pourpre. La *chlamyda* d'ailleurs étoit ouverte, & la *penula* fermée de tout côté comme un sac. La *lacerna* embrassoit étroitement tout le corps, ce qui la distinguoit totalement de la *chlamyde*.

On en attribuoit l'invention aux Macédoniens, qui la communiquerent aux Thessaliens & aux Arcadiens, c'est-à-dire, aux habitans des pays montueux. Les autres Grecs & les Romains adopterent cet habillement; mais ils le porterent plus court que les Macédoniens, à qui la *chlamyde* servoit à les garantir du froid. La longueur de la *chlamyda* macédoniene en faisoit sans doute le caractere distinctif. C'est ainsi que la portoient les Babyloniens & les autres barbares.

Les deux rois captifs du Capitole portent des *chlamydes* d'un travail fort recherché. Les Thessaliens, habitant le pays froid de la Grece, en portoient aussi de très longues, ce qui les fit apeler par Strabon Βαθυστολοῦντες. On en voit une semblable au Thessalien Protésilas, qui le distingue des autres persoanges d'un bas-relief, publié & expliqué par Winckelmann, n°. 123 des *Monumenti inediti*.

Un bas-relief de la Villa-Albani, publié par Winckelmann sous le n°. 174 de ses *Monumenti inediti*, qui représente Alexandre & Diogene, nous a fait distinguer le caractere propre de la *chlamyde* Macédoniene, sa longueur. Celle d'Alexandre descend plus bas que la cheville du pied, tandis que celle de Diogene, & des statues héroïques, touche à peine le gras de la jambe.

La *chlamyde* étoit l'habit des chasseurs, & le

plus souvent ils ne portoient que celui-là. Ils la rejetoient sur le bras gauche, comme on le voit à l'Apollon du Belvédere ; ils l'entortilloient aussi autour de ce bras, pour en faire une espece de bouclier, *chlamyde clypeant brachium*, dit Nonius. Sur plusieurs bas-reliefs antiques, & principalement sur ceux qui représentent la fameuse chasse du sanglier de Calydon, on voit des héros nus, avec le bras gauche entortillé dans une draperie, qui est certainement leur *chlamyde*.

On a donné quelquefois au manteau des femmes le nom de *chlamyde*. Virgile appele de ce nom le manteau de Didon (*Æn. IV*, 137) :

Sidoniam picto chlamydem circumdata limbo.

Tacite s'est exprimé de même en parlant d'Agrippine, mere de Néron (*An. XII*, 56, 4): *Neque procul Agryppina aurata chlamyde*. Le manteau qui étoit l'unique habillement des petits enfans d'une naissance distinguée, porta aussi un nom relatif à la *chlamyde* : on l'appeloit *chlamydula*. (*Voyez* ce mot.)

Quoique les manteaux des femmes & des enfans fussent assimilés à la *chlamyde*, ce mot fut toujours employé par les Grecs pour désigner l'habillement des gens de guerre. Il est dit dans Philostrate (*lib.* 5, *c.* 45) d'un homme qui avoit eu de l'inclination pour la guerre, *qu'il aima la* CHLAMYDE *& la vie militaire*. Plaute nomme ordinairement la *chlamyde*, lorsqu'il fait l'énumération des parties de l'habillement d'un soldat (*Pseudol. II*, 4, 45):

Etiam opus est chlamyde, & machæra & petaso.

On sait que ce poëte a traduit ou imité les comiques grecs ; c'est pourquoi aussi il désigne souvent les gens de guerre par le mot *chlamydatus* (*Rud. II*, 2, 9):

. . . . *qui tres*
Duceret chlamydatos cum macharis.

& (*ibid. IV*, 2, 8) :

. . . . *Quis hic homo chlamydatus est?*

Les écrivains latins se sont servi plus rarement du mot *chlamyde*, pour désigner les personnes ou les choses qui dépendoient de l'art militaire, parce qu'ils employoient ordinairement les mots *sagum* & *paludamentum*, qui étoient ses synonymes dans leur langue, comme l'atteste Nonius (*XIV*, *II*): *Paludamentum est vestis quæ nunc chlamys dicitur*. Cependant Cicéron (*pro Rab. Post. c.* 10) reprochoit à Sylla de paroître avec la *chlamyde* & la chaussure militaire dans les villes où les autres généraux n'avoient jamais paru que revêtus de la toge. C'étoit avec la toge que les premiers Romains étoient représentés dans les peintures, sur le marbre & le bronze, parce que la toge étoit l'habillement des triomphateurs. C'est pourquoi Valere-Maxime (*III*, 6, 2) a repris Scipion l'Asiatique, de ce qu'il avoit fait placer dans le Capitole sa statue revêtue de la *chlamyde* & chaussée avec la *crepida*: *L. Scipionis statuam chlamydatam & crepidatam in Capitolio cernimus, quo habitu videlicet, quia aliquando usus erat, effigiem suam formatam poni voluit.*

Les *chlamydes* étoient ordinairement faites de laine, comme les autres habillemens ; celles des tribuns & des centurions étoient distinguées de la *chlamyde* du soldat, en ce qu'elles étoient plus légeres & moins *velues*. Les Grecs les portoient blanches (*Pollux VII*, 13). Plutarque dit cependant dans la vie de Philopémen, que les soldats de ce général avoient des *chlamydes* à fleurs & diversement colorées. Chez les Romains on les portoit de la couleur naturelle de la laine ; mais celles des généraux & des empereurs étoient teintes en pourpre. Caligula traversant en triomphateur le pont qu'il avoit fait construire de Baies à Pouzzole, porta la premiere *chlamyde* de soie que l'on eût vue à Rome. Elle étoit rouge (*Dio. LIX*, *p.* 653), ornée d'or & de pierres précieuses des Indes. Commode allant au théâtre, imitoit cet empereur insensé, & étaloit aux ieux des Romains indignés une *chlamyde* tissue d'or & de soie, telles que les portoient les rois barbares.

CHLAMYDULA, petite *chlamyde*. C'étoit l'unique vêtement des enfans d'une naissance distinguée en Grece & à Rome. Ils étoient ordinairement nus, & couverts seulement d'une petite *chlamyde* flotante. Les grands habilloient de la même maniere de petits enfans qui leur servoient de jouet & d'amusement (*Herodian.* 1, 17, 5).

ΧΛΑΝΙΔΙΟΝ, ΧΛΑΝΙΣ, } *chlaina* légere & courte.

Dion raporte (*XLVI*, *p.* 266) que Calenus reprochoit à Cicéron de porter un vêtement aussi voluptueux. Démosthenes avoit essuyé le même reproche (*Gell.* I, 5) Cette conformité de goût entre les deux plus célebres orateurs, est très-remarquable.

CHLOIE. CHLOIES. } Le sixieme jour du mois Thargelion (*Hesychius* & *Eustath. Iliad.* I. & *Pausan. in Atticis.*) on célébroit à Athènes des jeux, des fêtes appelées *chloies*, χλόια, & l'on immoloit un bélier dans le temple de Cérès *Chloie*, qui étoit placé dans l'Acropole ou dans ses environs. Pausanias n'explique pas ce surnom de Cérès qu'il croit cependant renfermer quelque secret connu des prêtres seuls ; cependant Potter le dérive avec vraisemblance de χλόη, *gramen*, surnom très-analogue aux fruits de la terre, auxquels présidoit Cérès. Ce surnom est analogue à celui d'Εὔχλοος, que lui donne Sophocle (*Œdip. Colon.* 1671), & que le scholiaste de ce poëte dit être celui sous lequel on adoroit Cérès dans son temple bâti auprès de l'Acropole.

CHLORIS, fille d'Amphion & de Niobé, échapa à la vengeance de Latone. Son premier nom étoit Mélibée: elle eut le surnom de *Chloris*, parce que ne s'étant jamais remise de la frayeur que lui avoit causé la mort subite de ses freres & sœurs, elle demeura toute sa vie extraordinairement pâle. Elle épousa Nélée, qui la rendit mere de douze fils. Hercule en tua dix à la prise de Pylos; le onzieme fut changé en aigle, & le dernier fut le célebre Nestor. *Voyez* Nélée, Nestor, Niobé.

Son nom vient de *χλωρὸς*, *verdâtre*.

Chloris, jeune nymphe, épousa Zéphyre, qui lui donna l'intendance sur toutes les fleurs. *Voyez* Flore. Les Romains substituerent cette divinité à *Chloris*, & la reconurent pour la déesse des fleurs (*Fast. v*, 195):

Chloris eram, quæ Flora vocor. Corrupta latino
Nominis est nostri litera Græca sono.

Chloris étoit fille du fleuve Arcturus, & fut enlevée par Borée, dont elle eut un fils nommé Harpax. *Voyez* Arcturus, Borée.

CHOCHÆUS; surnom d'Apollon, qui lui fut donné à cause du culte particulier que lui rendoient les habitans de *Choche*, *χώχη*, autrement appelée Séleucie. Jules Capitolin (*in Vero*, c. 8.) & Ammien (*l.* 23.) disent que la peste qui ravagea l'univers du temps de Lucius-Vérus, commença dans la Babylonie, & sortit d'un cofre d'or brisé par un soldat romain dans le temple d'Apollon *Chochæus*.

CHODACES ou Chodaces. Vitruve (*x*, 6) désigne par ce mot des gonds qui roulent dans des crapaudines.

CHŒNICE. } *Voyez* Chénice.
CHŒNIX. }

CHŒNISQUE. *Voyez* Chénisque.

CHOES ou Chous; second jour de la fête des Anthestéries, dans laquelle chacun bouvoit dans un vase particulier. *Voyez* Anthestéries.

CHŒUR. Cet article est placé dans le Dictionaire de grammaire & de littérature.

ΧΟΑΛΣ; fête de Bacchus, selon Hésychius.

CHOM. *Voyez* Chon.

CHOMER; mesure de capacité employée dans l'Asie & dans l'Égypte. *Voyez* Cor.

CHOM.
CHON.
SOM.
SOMUS.
DSOM. } Le grand étymologiste dit qu'Hercule portoit dans la langue égyptiene le nom de *chon*; & Hésychius assure que plusieurs persones reconoissoient l'Hercule égyptien dans le dieu Pataique appelé *Gignon* ou *Gigon*. Jablonski croit que ces trois mots grecs sont une corruption du mot cophtique *dsiom*, qui veut dire *force*, *courage* ou *puissance*. Pythagore, qui avoit puisé ses connoissances chez les prêtres de l'Égypte, appeloit Hercule (*Jambl. vit. Pythag. c.* 28. *edit. Kust.*) la puissance de la nature, *τὴν δύναμιν τῆς φύσεως*. Cette explication du nom d'Hercule égyptien est confirmée par Macrobe, qui étoit très-versé dans les antiquités de l'Égypte (*Saturn. lib.* 1, *c.* 20.): *Sacratissima & augustissima Ægyptii Herculem religione venerantur, ultraque memoriam, quæ apud illos retro longissima est, ut carentem initio colunt. Ipse creditur & gigantes interemisse, cum cælo propugnaret, quasi* VIRTUS DEORUM.

CHONIDAS; gouverneur du jeune Thésée, mérita, par ses talens & son application à former ce jeune prince, que les Athéniens l'honorassent comme un demi-dieu. Ils lui immoloient tous les ans un bélier, le jour qui précédoit la fête de Thésée; honorant, avec raison, dit Plutarque, la mémoire de celui qui avoit formé leur héros.

CHORAGIUM. Ce mot avoit chez les Romains trois acceptions, relatives au théâtre & aux chœurs.

Vitruve appele *choragium* un lieu placé près du théâtre, où l'on renfermoit les habits, les décorations, les instrumens de musique, & où l'on disposoit quelquefois des chœurs de musiciens (*lib. v*, 9).

Dans ce passage de Pline (36, 15.): *Sed & reliquus apparatus Attalica veste, tabulis pictis, cæteroque choragio fuit*, on voit que *choragium* exprime la pompe des habits & des décorations fournis par le *choragus*.

Apulée a employé plusieurs fois le mot *choragium*, pour désigner les funérailles d'une jeune fille (*iv*, *p.* 138.): *Jam feralium nuptiarum miserrima virgini choragium struitur*; & Fulgence lui donne expressément ce sens (*Expos. Prisc. Serm.* §. 36.) *Choragium virginale funus vocatur*. Cette acception est venue sans doute du chœur de filles, qui suivoient, en pleurant, le corps de leur jeune compagne.

CHORAGUS. *Voyez* Choreur.

CHORAULE, Χοραύλης, *choraula*; celui qui jouoit de la flûte avec les chœurs. Diomede le Grammairien (*III*, *p.* 489. *Edit. Putsch.*) dit que dans l'origine de la comédie, les *choraulea* jouoient dans la comédie; mais que par la suite ils jouerent seuls, comme faisoient les pythaules & les pantomimes. Ce fut alors que le *choraule* fut acompagné d'un chœur auquel il présidoit, & qui étoit composé de sept chanteurs, selon Hygin (*Fab.* 273.): *Pythaules, qui pythia cantaverat, septem habuit palliatos, qui voce cantaverunt, unde postea appellatus est choraules*.

CHOREGE.
CHORAGUS. } Si l'on en croit Athénée,
ΧΟΡΗΓΟΣ.

(*lib. xiv*) les *choreges* n'étoient pas ceux qui faisoient la dépense des spectacles & de la musique, mais ceux qui conduisoient les chœurs, qui dirigeoient la musique, & qui veilloient à l'observation des anciens principes de la musique; en un mot, leurs fonctions auroient été les mêmes que celles du musicien qui bat la mesure dans nos or-

cheſtres, & qui les conduit. On trouve cependant le nom de *chorege* donné le plus ſouvent à celui qui préſidoit à la dépenſe des ſpectacles, ſoit qu'il la fit de ſon propre bien, ſoit qu'il eût reçu des magiſtrats les ſommes néceſſaires. Plaute a employé deux fois le mot *choragus* dans ce ſens. 1°. (*in Perſa*. 1, 3, 78.):

TO. Ornatum adduce lepide in peregrinum modum.
SA. Πόθεν ornamenta? TO. abs chorago ſumito; Dare debet: præbenda Ædiles locaverant.

2°. (*Trinummus*, IV, 2, 16.):

Ipſe ornamenta a chorago hac ſumpſit ſuo periculo.

Dans ce ſens les fonctions du *chorege* répondoient à celles d'un directeur d'opéra.

On trouve dans une inſcription, raportée par Muratori, ces mots: CHORAGUS PYRRHICHÆ. Ils déſignent un *chorege* de la premiere eſpece, c'eſt-à-dire, celui qui conduiſoit les danſeurs de la pyrrhique.

CHORÉGRAPHIE, *art d'écrire*, ou *de noter la danſe*. On n'en trouve aucune trace dans les écrivains anciens. Thoinet Arbeau eſt le premier qui en ait traité, dans un ouvrage imprimé à Langres, en 1588, intitulé *Orchéſographie*.

CHOREION; air de danſe des anciens, cité par Meurſius.

CHORION; nom de la muſique greque, qui ſe chantoit en l'honneur de la mere des dieux, & qui, diſoit-on, fut inventé par Olympe Phrygien.

CHORIQUE; eſpece de flûte dont on acompagnoit les dithyrambes.

CHOROBATIE. *Voyez* le Dictionaire des mathématiques.

CHOROCITHARISTÆ; ſymphoniſtes qui jouoient de la lyre pluſieurs enſemble (*Suet. Domit.* 4, 10.) *Certabant etiam præter citharædos chorocithariſtæ*.

CHORODIDASCALE; maître du chœur, qui bat la meſure, qui conduit la danſe & le chant; les Latins l'appeloient *præcentor*. Ses fonctions ſont exprimées dans le poême ſéculaire d'Horace.

Virginum primæ, puerique claris
Patribus orti,
Lesbium ſervate pedem, meique
Pollicis ictum.

CHOU, *braſſica*. Les Égyptiens commençoient leurs repas par les *choux*; & ils furent imités en cela par les Grecs & les Romains, qui attribuoient à cette plante la propriété de prévenir l'ivreſſe. De là vint ſans doute que l'on regarda les *choux* comme les ennemis de la vigne. Pline nous apprend que Chryſippe, Dieuchès, Pythagore & Caton avoient compoſé des traités ſur le *chou*.

CHOUETE. Philoſtrate (*vit. Appolon.* eI, 9) dit que les Égyptiens repréſentoient Minerve ſous la forme d'une *chouete*; auſſi cet oiſeau étoit-il révéré à Saïs, où Minerve étoit honorée d'un culte particulier, ſous le nom de *Neith*. Il n'eſt pas étonant d'après cela que les Athéniens, dévoués au culte de Minerve, aient eu du reſpect pour la *chouete*. C'eſt pourquoi les augures, que l'on tiroit de l'apparition de cet oiſeau ſacré à Athènes, étoient toujours favorables. Thémiſtocle tenant conſeil ſur le pont de ſon vaiſſeau, & trouvant tous les chefs, ſes collegues, d'un avis oppoſé au ſien, vit une *chouete* voler à la droite du navire & ſe poſer ſur le mât. Il en prit occaſion d'exhorter les chefs à ſuivre ſon avis & à livrer le combat; ils le firent & remporterent la victoire. (*Plutarch. in Themiſtocle*.)

Dans d'autres contrées l'apparition de la *chouete* étoit regardée comme un mauvais augure (*Ælian. Hiſt. Anim.* XV. c. 59.). Le roi Pyrrhus ayant vu une *chouete* ſe poſer ſur la lance qu'il tenoit, prédit, à ce que l'on diſoit, la mort honteuſe qui l'atendoit à Argos.

Hyéron prêtant ferment dans la milice de Syracuſe, un aigle ſe poſa ſur ſon bouclier, & une *chouete* ſur ſa lance. On conjectura qu'il ſeroit un jour célebre pour ſa bravoure, pour ſa prudence, & qu'il monteroit ſur le trône (*Juſtin. lib.* III.). La *chouete* étoit donc d'un bon augure en Sicile. Elle l'étoit déja du temps de la guerre de Troye, ſelon Euſtathe (*in Iliad.* x. v. 274.), pour ceux qui tendoient des embûches aux autres; car Homere dit que Minerve envoya une *chouete*, qui voloit à la droite de Diomede & d'Ulyſſe, lorſqu'ils entrerent de nuit dans le camp des Troyens, pour reconoître leurs forces.

CHOUETE ſur les médailles (une), eſt le ſymbole d'Athènes & de ſes colonies. On la voit auſſi ſur les médailles de Laodicée de Syrie, des Azetini, de Calacta, d'Hierapytna, de Lacédémone, de Peira (*Hunter*), de Peparethus, de Tarente, de Tauromenium, de Tiati, de Valentia en Italie, de Velia, de Melos, de Miletopolis, de Nea, de Tégea en Crete.

On avoit conſacré à Minerve la *chouete*, parce qu'elle voit dans les ténebres, & que l'on en avoit fait, à cauſe de cette propriété, le ſymbole de la ſageſſe & de la prudence. C'eſt pourquoi on la voit placée ſur les monumens aux pieds de Minerve, quelquefois ſur ſa lance, & le plus ſouvent ſur ſon caſque.

La *chouete* poſée ſur un autel déſignoit, ſelon le P. Jobert, que Néron, à qui apartient cette médaille, avoit célébré les jeux de Minerve appelés *Quinquatria*. Mais il paroît ſingulier que l'on ait voulu conſerver ſur une médaille la mémoire d'une célébration de fêtes, qui revenoient

à Rome

à Rome deux fois chaque année. Le baron de la Baſtie aimoit mieux y reconoître un ſacrifice particulier offert par Néron à Minerve, pour s'aquiter d'un vœu dont l'hiſtoire ne nous a pas conſervé le ſouvenir. Nous croyons donner de ce type une explication plus naturelle, en y reconnoiſſant un ſymbole de la ſageſſe, que la baſſe flaterie acordoit à cet empereur. C'eſt ainſi que ſur une médaille de Conſtantin, le même type eſt acompagné de la légende : SAPIENTIA PRINCIPIS PROVIDENTISSIMI ; & que l'on voit ſur une médaille de Trajan, publiée par Seguin, une *chouete* placée ſur la colonne de ce prince.

Quant aux *chouettes* des médailles d'Athènes, elles y ſont le ſymbole de ſa protectrice Minerve ; & les vaſes ſur leſquels elles y ſont poſées, déſignent, à ce que l'on prétend, l'invention des vaſes de terre dont les Athéniens ſe glorifioient.

On n'a formé encore que des conjectures peu ſatisfaiſantes ſur la *chouete* à deux corps, réunis à une ſeule tête, qui ſe trouve ſur quelques médailles greques.

CHOUS ; meſure greque de capacité. Elle valoit en meſure de France 2 pintes & [illegible], ſelon M. Paućton.

Elle valoit en meſures greques :

6 xeſtés,
Ou 12 cotyles,
Ou 48 oxybaphon,
On 72 cyathes.

CHOUS. *Voyez* COUS.

CHRESES,
CHRESIS, } une des parties de l'ancienne
ΧΡΗΣΗΣ,
Mélopée. Elle apprend au compoſiteur à mettre un tel arangement dans la ſuite des ſons, qu'il en réſulte une bonne modulation & une mélodie agréable. Cette partie s'applique à différentes ſucceſſions de ſons, appelées par les anciens *agoge*, *euthia*, *anacamptoſis*, *&c.*

CHRISIPPE étoit fils naturel de Pélops & de la nymphe Danaïs ; ou, ſelon d'autres, ſa mere ſe nommoit Axioché ou Aſtyoché. Il étoit d'une grande beauté, & fut enlevé par Laïus ; mais on pourſuivit Laïus avec tant de promptitude qu'on lui arracha ſa proie, & on l'amena priſonier à Pélops, qui lui pardona. Hippodamie, femme de Pélops, fâchée de ce que ſon mari préféroit Chriſippe à ſes enfans légitimes, exhorta Atrée & Thyeſte, deux de ſes fils, à le faire mourir : ils refuſerent de ſe prêter à ce crime. Alors elle l'exécuta elle-même avec l'épée de Laïus, qu'elle prit pendant qu'il dormoit. Cette circonſtance fit ſoupçoner Laïus ; mais Hippodamie le diſculpa avant de mourir. Les uns ont dit que Pélops ſe contenta de banir ſa femme ; d'autres qu'elle évita la mort en ſe ſauvant à Midée. D'autres aſſurent qu'Atrée & Thyeſte commirent réellement ce meurtre, qu'ils jeterent le cadâvre dans un puits, & qu'ils ſe ſauverent à Triphylie. On ſoupçona auſſi Alchatoüs de ce meurtre. *Voyez* ALCHATOÜS.

CHRISTOPHE ; fils aîné de Romain Lécapene.

CHRISTOPHORUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont :

RRR. en or, où il eſt avec ſon pere.

On eſt incertain ſi l'on en a en argent, en bronze. Ducange en raporte une ſur laquelle on lit les noms de Romain, de Chriſtophe & de Conſtantin X, mais ſans dire de quel métal elle eſt.

CHRISTOPHE (S.). *Voyez* CHIEN.

CHRODOR ; dieu des anciens Germains, qu'on croit être Saturne. On le repréſentoit ſous la forme d'un vieillard avec la tête nue, apuiant les pieds ſur un grand poiſſon. Il étoit couvert d'une robe qui ne laiſſoit voir que les pieds, & ceint d'une écharpe, tenant de la main gauche une roue, & de la droite un panier plein de fleurs & de fruits.

CHROMA,
CHROMATIQUE, } genre de muſique qui procede par pluſieurs ſémi-tons de ſuite. Ce mot vient du grec *χρῶμα*, qui ſignifie *couleur*, ſoit parce que les Grecs marquoient ce genre par des caracteres rouges ou diverſement colorés, ſoit parce que le genre *chromatique* eſt moyen entre les deux autres, comme les couleurs entre le blanc & le noir ; ou, ſelon d'autres, parce que le genre *chromatique* varie & embélit le genre *diatonique* par ſes ſémi-tons, qui ſont dans la muſique le même effet que la variété des couleurs dans la peinture.

Boëce attribue à Timothée de Milet l'invention du genre *chromatique* ; mais Athénée la donne à Épigonus.

Ariſtoxene diviſe ce genre en trois eſpeces, qu'il appele *molle*, *hemiolion* & *tonicum*, qui procede par de petits intervalles ; & *intenſum*, dont les intervalles ſont plus grands. Nous expliquerons au mot GENRE le *chromatique* des Grecs ; quant aux modifications que ce même genre recevoit dans ſes eſpeces, c'eſt un détail qu'il faut chercher dans les auteurs mêmes.

CHROMIUS, fils de Priam & d'Hercule, fut tué par Diomede ſous les murs de Troye.

CHRONIES ; fêtes célébrées à Athènes en l'honeur de Saturne. C'étoient les mêmes que les Saturnales des Romains.

CHRONOLOGIE. La *chronologie* en général eſt proprement *l'hiſtoire des temps*. Ce mot eſt dérivé de deux mots grecs, *χρόνος*, *temps*, & *λόγος*, *diſcours*. *In tempore*, dit Newton, *quoad ordinem ſucceſſionis*, *in ſpatio quoad ordinem ſitus locantur univerſa*. Ce magnifique tableau, qui prouve que les géometres ſavent quelquefois peindre, revient en quelque maniere à l'idée de Leibnitz, qui définit le temps, *l'ordre des êtres ſucceſſifs*, & l'eſpace *l'ordre de co-exiſtans*. Il n'eſt queſtion ici que

de la science des temps passés, de l'art de mesurer ces temps, de fixer les époques, & c'est cette science qu'on appele *chronologie*.

Plus les temps sont reculés, plus aussi la mesure en est incertaine; aussi est-ce principalement à la *chronologie* des premiers temps que les plus savans hommes se sont appliqués. Fontenelle (*Éloge de M. Bianchini*,) compare ces premiers temps à un vaste palais ruiné, dont les débris sont entassés pêle-mêle, & dont la plupart même des matériaux ont disparu. Plus il manque de ces matériaux, plus il est impossible d'imaginer & de former avec les matériaux qui restent différens plans, qui n'auroient rien de commun entr'eux. Tel est l'état où nous trouvons l'histoire anciene. Il y a plus: non seulement les matériaux manquent en grand nombre, par la quantité d'auteurs qui ont péri, les auteurs même qui nous restent sont souvent contradictoires les uns aux autres.

Il faut alors ou les concilier tant bien que mal, ou se résoudre à faire un choix qu'on peut toujours soupçoner d'être un peu arbitraire. Toutes les recherches chronologiques que nous avons eues jusqu'ici, ne sont que des combinaisons plus ou moins heureuses de ces matériaux informes. Et qui peut nous répondre que le nombre de ces combinaisons soit épuisé? Aussi voyons nous presque tous les jours paroître de nouveaux systèmes de *chronologie*. Il y a, dit le dictionaire de Moréri, soixante-dix opinions différentes sur la *chronologie*, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ. Nous nous contenterons de nommer ici les auteurs les plus célebres. Ce sont Jules Africain, Denis le Petit, Eusebe, S. Cyrille, Bede, Scaliger, le P. Petau, Usférius, Marsham, Vossius, Pagi, Pezron, Desvignoles, Fréret & Newton: *quæ nomina*! & de quelle difficulté la *chronologie* anciene n'est-elle pas, puisqu'après les travaux de tant de grands hommes, elle reste encore si obscure qu'on a plutôt vu que résolu les difficultés! C'est une espece de perspective immense à perte de vue, dont le fond est parsemé de nuages épais, à travers lesquels on aperçoit de distance en distance un peu de lumiere.

S'il ne s'agissoit, dit un auteur moderne, que de quelques événemens particuliers, on ne seroit pas surpris de voir ces grands hommes différer si fort les uns des autres; mais il est question des points les plus essentiels de l'histoire profane, tels que le nombre des années qui se sont écoulées depuis la création, l'origine de l'empire des Chinois, les dynasties d'Égypte, l'époque du regne de Sésostris, le commencement & la fin de l'empire d'Assyrie, la *chronologie* des rois de Babylone, des rois Medes, des successeurs d'Alexandre, sans parler des temps fabuleux & héroïques, où les difficultés sont encore plus nombreuses. *Mém. de Litt. & d'Hist. par l'abbé d'Artigni*.

L'auteur que nous venons de citer, conclud de là fort judicieusement qu'il seroit inutile de se fatiguer à concilier les différens systêmes, ou à en imaginer de nouveaux. Il suffit, dit-il, d'en choisir un & de le suivre. Ce sentiment nous paroît être aussi celui des savans les plus illustres que nous avons consultés sur cette matiere. Prenez, par exemple, le systême d'Usférius, assez suivi aujourd'hui, ou celui du P. Petau, dans son *rationarium temporum*. La seule attention qu'on doit avoir, en écrivant l'histoire anciene, c'est de marquer le guide que l'on suit sur la *chronologie*, afin de ne causer à ses lecteurs aucun embaras; car, selon certains auteurs, il y a depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ 3740 ans, & 6934 selon d'autres, ce qui fait une différence de 3194. Cette différence doit se répandre sur tout l'intervalle, principalement sur les parties de cet intervalle les plus proches de la création du monde.

Je crois donc qu'il est inutile d'exposer ici fort au long les sentimens des chronologistes, & les preuves les plus ou moins fortes sur lesquelles ils les ont apuiées. Nous renvoyons sur ce point à leurs ouvrages. Voici seulement les principales opinions sur la durée du monde depuis la création jusqu'à Jésus-Christ.

Selon la vulgate.

Usférius, ...	4004 ans.
Scaliger, ...	3950
Petau, ...	3984
Riccioli, ...	4184

Selon les septante.

Eusebe, ...	5200 ans.
Les tables alphonsines, ...	6934
Riccioli, ...	5634

L'année de la naissance de Jésus-Christ est aussi fort disputée; il y a sept à huit ans de différence sur ce point entre les auteurs. Mais depuis ce temps la *chronologie* commence à devenir beaucoup plus certaine par la quantité de monumens, & les différences qui peuvent se rencontrer entre les auteurs, sont beaucoup moins considérables.

Des Annales Babyloniennes, Égyptienes ou Chaldéenes, réduites à notre chronologie. C'est à Gibert que nous aurons l'obligation de ce que nous allons exposer sur cette matiere si importante & si difficile. *Voyez une Lettre qu'il a publiée en 1743, Amst.* Les anciens désignoient par le nom d'*année*, la révolution d'une planete quelconque autour du ciel. *Voyez* Macrobe, Eudoxe, Varron, Diodore de Sicile, Pline, Plutarque, S. Augustin, &c. Ainsi l'année eut deux, trois, quatre, six, douze mois; & selon Palephate & Suidas, d'autres fois un seul jour. Mais quelle sorte de révolution entendoient les Chaldéens, quand ils s'ar-

rogeoient quatre cents soixante & treize mille ans d'observations? Quelles? celles d'un jour solaire étoient leur année astronomique ; d'où il s'ensuit, selon cette supposition, que les 473 mille années des Chaldéens se réduisent à 473 mille de nos jours, ou à 1297 & environ neuf mois de nos années solaires. Or, c'est-là précisément le nombre d'années qu'Eusebe compte depuis les premieres découvertes d'Atlas en astronomie, jusqu'au passage d'Alexandre en Asie, & il place ces découvertes à l'an 384 d'Abraham; mais le passage d'Alexandre est de l'an 1582; l'intervalle de l'un à l'autre est donc précisément de 1298 ans, comme nous l'avons trouvé.

Cette rencontre devient d'autant plus frapante, qu'Atlas passe pour l'inventeur même de l'astrologie, & par conséquent ses observations comme la date des plus anciennes. L'histoire fournit même des conjectures assez fortes de l'identité des observations d'Atlas, avec les premieres observations des Chaldéens. Mais voyons la suite de cette supposition de Gibert.

Berose ajoutoit 17000 ans aux observations des Chaldéens. L'histoire de cet auteur, dédiée à Antiochus Soter, fut vrai-semblablement conduite jusqu'aux dernieres années de Seleucus Nicanor, prédécesseur de cet Antiochus. Ce fut à peu près dans ce temps que Babylone perdit son nom, & que ses habitans passerent dans la ville nouvelle construite par Seleucus, c'est-à-dire, la 293ᵉ année avant Jésus-Christ, ou plutôt la 289ᵉ ; car Eusebe nous apprend que Seleucus peuploit alors la ville qu'il avoit bâtie. Or, les 17000 ans de Berose, évalués à la maniere de Gibert, donnent 46 ans six à sept mois, ou l'intervalle précis du passage d'Alexandre en Asie, jusqu'à la premiere année de la CXXIIIᵉ olympiade, c'est-à-dire, jusqu'au moment où Berose avoit conduit son histoire.

Les 720000 années qu'Épigene donnoit aux observations conservées à Babylone, ne sont pas plus de difficulté ; réduites à des années juliennes, elles sont 1971 ans & environ trois mois ; ce qui approche fort des 1903 ans que Callisthene acordoit au même genre d'observations. La différence de 68 ans vient de ce que Callisthene finit son calcul à la prise de Babylone par Alexandre, comme il le devoit, & qu'Épigene conduisit le sien jusque sous Ptolémée Philadelphe, ou jusqu'à son temps.

Autre preuve de la vérité des calculs & de la supposition de Gibert. Alexandre Polyhistor dit, d'après Berose, que l'on conservoit à Babylone depuis plus de 150000 ans, des mémoires historiques de tout ce qui s'étoit passé pendant un si long intervalle. Il n'est personne qui, sur ce passage, n'accuse Berose d'imposture, en se rapelant que Nabonassar, qui ne vivoit que 410 à 411 ans avant Alexandre, détruisit tous les monumens historiques des temps qui l'avoient précédé. Cependant en réduisant ces 150000 ans à autant de jours, on trouve 410 ans 8 mois & 3 jours ; & ses 150000 de Berose ne sont plus qu'une affectation puérile de sa part. Les 410 ans 8 mois & 3 jours qu'on trouve par la supposition de Gibert, se sont précisément écoulés depuis le 26 février de l'an 747 avant Jésus-Christ, où commence l'ere de Nabonassar, jusqu'au premier novembre de l'an 337, c'est-à-dire, jusqu'à l'année & au mois d'où les Babyloniens datoient le regne d'Alexandre, après le regne de son pere. Cette réduction ramene donc toujours à des époques vraies ; les 30000 ans que les Égyptiens donnoient au regne du Soleil, le même que Joseph, se réduisent aux 80 ans que l'Écriture acorde au ministere de ce patriarche ; les 1300 ans & plus que quelques-uns comptent depuis Menès jusqu'à Neithocris, ne sont que des années de six mois, qui se réduisent à 668 années julienes, que le canon des rois thébains d'Ératosthene met entre les deux mêmes regnes ; les 2936 ans que Dicéarque compte depuis Sésostris jusqu'à la premiere olympiade, ne sont que des années de trois mois, qui se réduisent aux 734 ans que les marbres de Paros comptent entre Danaüs, frere de Sésostris, & les olympiades, &c. *Voyez la Lettre de M. Gibert.*

Parmi tous les auteurs qui ont écrit sur la *chronologie*, il en est un dont nous parlerons un peu plus au long ; non que son systême soit le meilleur & le plus suivi, mais à cause du nom de l'auteur, de la singularité des preuves sur lesquelles ce systême est apuié, & enfin de la nature de ces preuves, qui étant astronomique & mathématique, offre un appareil de vérités imposantes.

Selon Newton, le monde est moins vieux de 500 ans que ne le croient les chronologistes. Les preuves de ce grand homme sont de deux especes.

Les premieres roulent sur l'évaluation des générations. Les Égyptiens en comptoient 341 depuis Menès jusqu'à Sethon, & évaluoient trois générations à cent ans. Les anciens Grecs évaluoient une génération à 40 ans. Or, en cela, selon Newton, les uns & les autres se tromperent. Il est bien vrai que trois générations ordinaires valent environ 120 ans ; mais les générations sont plus longues que les regnes, parce qu'il est évident qu'en général les hommes vivent plus long-temps que les rois ne regnent. Selon Newton, chaque regne est d'environ 20 ans, l'un portant l'autre ; ce qui se prouve par la durée du regne des rois d'Angleterre, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Georges I ; des vingt-quatre premiers rois de France, des vingt-quatre suivans, des quinze suivans, & enfin des soixante-trois réunis. Donc les anciens ont fait un calcul trop fort, en évaluant les générations à 40 ans.

La seconde espece de preuves, plus singuliere encore, est tirée de l'astronomie. On sait que les points équinoxiaux ont un mouvement rétrograde & à très-peu près uniforme d'un degré en soixante-douze ans.

Selon Clément Alexandrin, Chiron, qui étoit du voyage des Argonautes, fixa l'équinoxe du printemps au quinzieme degré du bélier, & par conséquent le solstice d'été au quinzieme degré du cancer. Un an avant la guerre du Péloponnese, Méton fixa le solstice d'été au huitieme degré du cancer. Puisqu'un degré répond à soixante-douze ans, il y a donc sept fois soixante & douze ans de l'expédition des Argonautes au commencement de la guerre du Péloponnese, c'est-à-dire, cinq cents quatre ans, & non pas sept cents, comme disoient les Grecs.

En combinant ces deux différentes preuves, Newton conclud que l'expédition des Argonautes doit être placée 909 ans avant Jésus-Christ, & non pas 1400 ans, comme on le croyoit, ce qui rend le monde moins vieux de 500 ans.

Ce système, il faut l'avouer, n'a pas fait grande fortune. Il a été ataqué avec force par Fréret & par le P. Souciet; il a cependant en Angleterre & en France même des défenseurs.

Fréret, en combinant & parcourant l'histoire des temps connus, croit que Newton s'est trompé en évaluant chaque génération des rois à vingt ans; il trouve, au contraire, par différens calculs, qu'elles doivent être évaluées à trente ans au moins, ou plutôt entre trente & quarante ans. Il le prouve par les vingt-quatre générations depuis Hugues-Capet jusqu'à Louis XV par Robert de Bourbon, qui donnent en 770 ans 32 ans de durée pour chaque génération; par les douze générations de Hugues-Capet jusqu'à Charles le Bel; par les vingt de Hugues-Capet jusqu'à Henri III; par les vingt-sept de Hugues-Capet à Louis XII; par les dix-huit de Hugues-Capet à Charles VIII. Il est assez singulier que les calculs de Fréret & ceux de Newton soient justes l'un & l'autre, & donnent des résultats si différens. La différence vient de ce que Newton compte par regnes, & Fréret compte par générations. Par exemple, de Hugues-Capet à Louis XV, il n'y a que vingt quatre générations, mais il y a trente-deux regnes; ce qui ne donne qu'environ vingt ans pour chaque regne, & plus de trente pour chaque génération. Ainsi ne seroit-il pas permis de penser que si le calcul de Newton est trop foible en *moins*, celui de Fréret est trop fort en *plus*? En général, non seulement les regnes doivent être plus courts que les générations des particuliers, mais les générations des rois doivent être plus courtes que celles des particuliers, parce que les fils de rois sont mariés de meilleure heure.

A l'égard des preuves astronomiques, Fréret observe que la position des étoiles & des points équinoxiaux n'est nullement exacte dans les écrits des anciens; que les auteurs du même temps varient beaucoup sur ce point. Il est très-vrai-semblable, selon ce savant chronologiste, que Méton, en plaçant le solstice d'été au huitieme degré du cancer, s'étoit conformé non à la vérité, mais à l'usage reçu de son temps; à peu près comme c'est l'usage vulgaire parmi nous de placer l'équinoxe au premier degré du bélier, quoiqu'elle n'y soit plus depuis long temps. Fréret fortifie cette conjecture par un grand nombre de preuves qui paroissent très-fortes. En voici les principales. Achilles Tatius dit que plusieurs astronomes plaçoient le solstice d'été au premier degré du cancer, les autres au huitieme, les autres au douzieme, les autres au quinzieme. Euctemon avoit observé le solstice avec Méton, & cet Euctemon avoit placé l'équinoxe d'autone au premier degré de la balance; preuve, dit Fréret, que Méton, en fixant le solstice d'été au huitieme degré du cancer, se conformoit à l'usage de parler de son temps, & non à la vérité. Suivant les loix de la précession des équinoxes, l'équinoxe a dû être au huitieme degré d'*aries*, 964 ans avant l'ere chrétiene, & c'est à peu près en ce temps-là que le calendrier suivi par Méton a dû être publié. Hypparque place les points équinoxiaux à quinze degrés d'Eudoxe; il s'ensuivroit qu'il y a entre Hypparqpe & Eudoxe un intervalle de 1080 ans, ce qui est insoutenable: à ces preuves Fréret en ajoute plusieurs autres. On peut voir ce détail instructif & curieux dans un petit ouvrage qui a pour titre: *Abrégé de la chronologie de* Newton, *fait par lui-même, & traduit sur le manuscrit anglois, à Paris*, 1725. A la suite de cet abrégé, on a placé les observations de Fréret. Il sera bon de lire après ces observations, la réponse courte que Newton y a faite (*Paris* 1726), & dans laquelle il y a quelques articles qui méritent attention.

La *chronologie* ne se borne pas aux temps reculés, & à la fixation des anciennes époques, elle s'étend aussi à d'autres usages, & particuliérement aux usages ecclésiastiques. C'est par elle que nous fixons les fêtes mobiles, entr'autres celles de pâque, & que par le moyen des *épactes*, des *périodes*, des *cycles*, &c. nous construisons le *calendrier* (*Voyez* ces mots). *Voyez aussi l'article* Année. Ainsi il y a proprement deux especes de *chronologies*, l'une pour ainsi dire purement historique, & fondée sur les faits que l'antiquité nous a transmis; l'autre mathématique & astronomique, qui emploie les observations & les calculs, tant pour débrouiller les époques, que pour les usages de la religion.

Un des ouvrages les plus utiles qui aient paru dans ces derniers temps sur la *chronologie*, est l'*art de vérifier les dates*, commencé par dom Maur d'Antine, & continué par deux savans religieux bénédictins de la même congrégation, dom Charles Clément & dom Ursin Durand. Cet ouvrage présente une table chronologique qui va suivre; elle renferme toutes les différentes marques propres à caractériser chaque année depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. Ces marques sont les indictions, les épactes, le cycle paschal, le cycle solaire, les éclipses, &c. Cette table est suivie d'un excellent calendrier perpétuel *solaire* & *lunaire*. *Voyez l'article* Calendrier.

M. de Fontenelle, dans l'éloge de Bianchini, dit que ce savant avoit imaginé une division de temps assez commode: quarante *siecles* depuis la création jusqu'à Auguste; seize *siecles* depuis Auguste jusqu'à Charles V, chacun de ces seize *siecles* partagé en cinq vingtaines d'années, de sorte que dans les huit premiers comme dans les huit derniers, il y a quarante vingtaines d'années, comme quarante siecles dans la premiere division, régularité de nombres favorables à la mémoire; au milieu des seize siecles depuis Auguste jusqu'à Charles V, se trouve justement Charlemagne, époque des plus illustres. (*Article de d'Alembert dans l'Encyclopédie.*)

Nous avons cru dans un ouvrage de cette nature, devoir nous interdire les discussions trop volumineuses, & les systêmes réservés pour les dissertations. On n'y voit paroître que des marbres encore subsistans, ou des suites chronologiques relevées sur des marbres antiques, qui ont été détruits ou enfouis de nouveau. Cette réserve réduit à trois suites les monumens grecs, 1°. les marbres d'ARUNDEL (*Voyez* ce mot), ou de Paros; 2°. la suite des ARCHONTES (*Voyez* ce mot) d'Athênes; 3°. les olympiades (*Voyez* ce mot & la table CHRONOLOGIQUE). Les monumens des Romains sont moins nombreux & plus étendus; ce sont les marbres du Capitole, c'est-à-dire, les fastes CONSULAIRES (*Voyez* ce mot), continués depuis Jésus-Christ par la suite des consuls seuls.

Quoique ces articles soient dispersés dans les différentes parties de ce Dictionaire d'Antiquités, on peut faire usage de tous à la fois depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, à l'aide de la table CHRONOLOGIQUE qui va suivre. La table de *rapel* ci-jointe donne les époques simultanées des monumens chronologiques antérieurs à Jésus-Christ, & en facilite le raprochement.

La fondation de Rome date, selon les marbres du Capitole, de la premiere année de la VIIe olympiade; & selon Varron, de la quatrieme année de la VIe. Voilà les fastes romains liés aux annales greques.

L'archontat de Créon, premier archonte d'Athênes, est fixé à la premiere année de la XXIVe olympiade, selon le calcul d'Eusebe, par Prideaux, qui nous a fourni la suite de ces magistrats annuels; de sorte que la premiere année de la XXIVe olympiade étant annexée à l'année 898 des marbres d'Arundel, on en doit conclure que la suite des olympiades commence l'an 806 de leur ere, c'est-à-dire, entre leurs trente-unieme & trente-deuxieme époques.

„ Finissons ces discussions par une réflexion que nous devons à l'intérêt de la vérité & à l'honeur des fameux *chronologistes*; c'est que la plupart de ceux qui leur reprochent les variétés de leurs résultats, ne paroissent pas avoir senti l'impossibilité de la précision qu'ils en exigent. S'ils avoient considéré mûrement la multitude prodigieuse de faits à combiner; la variété de génie des peuples chez lesquels ces faits se sont passés; le peu d'exactitude des dates, inévitable dans les temps où les événemens ne se transmettoient que par tradition; la manie de l'ancieneté, dont presque toutes les nations ont été infectées; les mensonges des historiens, leurs erreurs involontaires, la ressemblance des noms qui a souvent diminué le nombre des persones; leur différence qui les a multipliés plus souvent encore; les fables présentées comme des vérités; les vérités métamorphosées en fables; la diversité des langues; celle des mesures du temps, & une infinité d'autres circonstances qui concourent toutes à former des ténebres; s'ils avoient, dis-je, considéré mûrement ces choses, ils seroient surpris, non de ce qu'il s'est trouvé des différences entre les systêmes *chronologiques* qu'on a inventés, mais de ce qu'on en ait jamais pu inventer aucun „.

TABLE CHRONOLOGIQUE

QUI CONTIENT:

Les olympiades, les années de Jésus-Christ, les indictions, l'ere d'Alexandrie, l'ere ecclésiastique d'Antioche, l'ere de Constantinople, l'ere des Séleucides ou des Grecs, l'ere Césariene d'Antioche, l'ere d'Espagne, l'ere de Dioclétien ou des Martyrs, l'ere de l'Hégire, le cycle paschal, le cycle de dix-neuf ans ou nombre d'or, le cycle lunaire, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle solaire, les concurrens, les lettres dominicales, le terme paschal & les pâques de l'ancien calendrier, les lettres dominicales, le terme paschal & les pâques du nouveau calendrier, avec les épactes depuis la naissance du Sauveur jusqu'en 1900.

Nota. On a marqué au bas des pages de cette table les différences qui se sont rencontrées entre les Orientaux & les Occidentaux, jusque vers la fin du VIIIe siecle, pour la fixation de la pâque. Ceux qui voudront savoir les raisons de ces différences, les trouveront dans la deuxieme partie, ch. I, §. II, de l'histoire des fêtes mobiles de l'Eglise, par Baillet. Le plan que nous nous sommes proposé, ne nous a pas permis de les y faire entrer, parce qu'elles sont peu importantes pour ce qui en fait le principal objet.

UTILITÉ DE CETTE TABLE CHRONOLOGIQUE, ET DES CALENDRIERS SOLAIRE ET LUNAIRE.

„ Ces deux guides serviront à corriger plusieurs dates visiblement fausses, sans crainte de se tromper. En voici des preuves très-claires. La charte de fondation de l'abbaye de Savigni, que D. Martene & D. Durand ont fait imprimer au premier tome de leurs anecdotes, col. 333, est ainsi datée. *Hæc donatio confirmata est . . . anno ab incarnatione domini MCXII, indictione V, epacta XXI.* Il faut certainement lire *epacta* XX, comme nous le voyons par notre table chronologique à l'an 1112. La preuve en est évidente, les anciens computistes n'avoient point d'épacte XXI; elle n'a été mise en usage qu'en 1587 pour la premiere fois „.

„ Les mêmes computistes ne comptoient que sept concurrens, & ils s'en servoient, comme nous le disons (*Voyez* l'Article des CONCURRENS), pour marquer les sept jours de la semaine: ainsi quand nous trouvons des chartes, comme on en voit quelques-unes, qui sont datées de *concurrente VIII* ou *concurrente VIIII*, ce sont des fautes manifestes, que l'on corrigera toujours par notre table, où les concurrens de chaque année sont marqués. Il en est de même des réguliers annuels, qui ne sont aussi que sept en tout. S'il s'en trouve un plus grand nombre dans plusieurs chartes mal copiées, ce sont des méprises visibles, qu'il sera aisé de corriger par notre table, où ces réguliers sont encore marqués. Il en est encore de même des lunes, quand les jours en sont mal marqués par une faute des copistes. Nous lisons dans le 2e tome de la nouvele histoire de Languedoc, col. 303, une charte, qui est ainsi datée: *Facta est autem carta V idus augusti, mediante die veneris, luna VII in scorpione; sole vero in leone: anno vero ab incarnatione domini MLXXIX, epacta XV, concurrente I, & indictione II.* Au lieu de *luna* VII, il faut lire *luna* VIII, & il n'est pas difficile de le prouver par notre table chronologique, en y joignant notre calendrier lunaire. Nous y voyons par le chifre 16 du nombre d'or, ou cycle de 19 ans, propre à cette année, qu'en 1079 la nouvele lune, qui commençoit au mois d'août, tomboir le 2. Le V *idus augusti* marque le neuf du même mois. Commencez à compter un les deux du mois, comptez jusqu'à neuf inclusivement, & vous trouverez qu'il faut lire dans la charte que nous examinons, *luna* VIII, au lieu de *luna* VII. Nous pouvons assurer la même chose de toutes les dates renfermées dans notre table chronologique. S'il s'en trouve de fausses dans des chartes, il n'y en a aucune qu'on ne puisse corriger avec cette table. Donnons-en encore un exemple. Dans l'histoire de Languedoc, que nous venons de citer, nous trouvons, tome 2, col. 340, *Habitum est hoc placitum Magalone anno dominicæ incarnationis MXCV*, (MXCVI, en commençant l'année avant pâque), *indictione III, concur. II, epacta XXIIII*. (Il faut lire *epacta XXIII*, comme dans notre table chronologique à l'an 1096; les anciens computistes ne connoissoient point d'*epacta XXIIII*.) *V feria, IIII idus aprilis, luna XIII*. (Il faut lire *luna* XII, comme il est encore aisé de le prouver par le nombre d'or.) *Era* MXXXIIII (lisez *era* MCXXXIIII).

La table chronologique, raprochée du calendrier lunaire, nous fournit le moyen de corriger toutes ces fausses dates, avec une pleine assurance de ne nous être point mépris „.

„ Mais si toutes ces fausses dates, qui ne viennent que des copistes qui les ont mal lues dans les originaux, peuvent se corriger avec le secours de cette table & des calendriers qui en dépendent, ne s'ensuit-il pas qu'en les consultant dans le besoin, les copistes éviteront infailliblement ces sortes de méprises? Nul d'entr'eux n'ignore, & généralement tous ceux qui lisent les chartes & les actes originaux, savent qu'il n'y a rien de plus

épineux ou de plus difficile à lire que les dates, ou les chifres qui marquent ces dates dans les anciens monumens. On n'y voit pas bien s'il faut lire I, II, III, IV, &c. On y confond le V avec le II, parce que les deux jambages du V ne font point assez unis par le bas, ou que ceux du nombre II le font trop. On y confond de même le IV & le VI avec le III; & le III avec l'un & l'autre. On y confond encore le VII avec le IIII, & ainsi de plusieurs autres chifres. Il y en a quelquefois de si mal formés, ou qui le sont d'une maniere si équivoque, qu'il faut deviner en les lisant, & souvent le copiste devine mal. Presque dans tous ces cas notre table & nos calendriers peuvent servir infiniment: l'usage en fournira la preuve „.

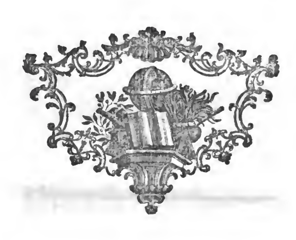
„ Ils serviront encore, comme nous l'avons dit, à déterminer l'année, le mois & le jour de certaines chartes, dont les dates paroissent si vagues, qu'il semble n'être pas possible de les fixer. Donnons-en des exemples. Nous lisons parmi les preuves de la nouvele histoire de Languedoc, t. II, col. 319, une charte qui est ainsi datée: *Facta sunt autem hæc V kal. januarii, die sabbati, luna XXVII, regnante Philippo, Francorum Rege.* C'est Philippe I. Ce prince a régné depuis 1060 jusqu'en 1108. Comment connoître en quelle année d'un regne si long notre charte a été donnée? La chose est facile avec notre table chronologique & nos calendriers. Nous en allons donner la preuve, après avoir examiné nos dates avec attention. Entre ces dates, nous trouvons le 28 décembre marqué par V *kal. januarii*, & nous trouvons encore que ce 28 décembre étoit le 27 de la lune, *luna XXVII.* Pour que le 28 décembre concoure avec le 27 de la lune, il faut nécessairement que le premier de la lune tombe le 2 du même mois. Ceci est si clair, que ce seroit faire injure au lecteur de vouloir le prouver. Prenons maintenant les nombres d'or de toutes les années du regne de Philippe I, & voyons sur notre calendrier lunaire si nous trouvons plusieurs de ces années où le premier de la lune tombe le second de décembre. En parcourant depuis 1070 jusqu'en 1108, nous trouvons trois de ces années, qui sont 1065, 1084 & 1103, où le premier de la lune tombe en effet le second de décembre. Notre charte a été donnée certainement en une de ces trois années. Mais laquelle est-ce des trois? Retournons à nos dates. Le *die sabbati* nous apprend que c'étoit l'année où le 28 décembre étoit un samedi. Pour que le 28 décembre tombe en samedi, il faut que la lettre dominicale soit F. Nous le voyons dans notre calendrier solaire perpétuel, à celui de la lettre F. Reprenons notre table chronologique, & jetons les ieux sur nos trois années 1065, 1084 & 1103, & nous remarquerons qu'il n'y a que l'année 1084 dont la lettre dominicale soit F; & de tout ceci nous concluerons, avec la certitude la plus parfaite, que cette charte, dont les dates nous paroissoient d'abord si vagues, a été donnée en 1084. Tels peuvent être l'usage & l'aventage de notre table & de nos calendriers en bien des occasions „.

„ Ajoutons encore quelques preuves. Parmi celles qui servent à la nouvele histoire de Bretagne, nous trouvons une charte, t. 1, col. 300, qui est ainsi datée: *Factum est hoc .... IV kal. augusti, die sabbati, luna vigesima, regnante Carlo rege, Salomone in Britannia.* Par le regne de Charles le Chauve en France, & par celui de Salomon en Bretagne, nous voyons que cette charte a été certainement donnée vers 860 ou 870; mais nous voulons en savoir l'année précise, & nous pouvons la savoir par notre table chronologique, aidée de notre calendrier lunaire. La charte en question a été donnée *IV kal. augusti*, c'est-à-dire, le 29 juillet. Ce 29 juillet étoit le 20 de la lune, *luna vigesima*. Pour que le 20 de la lune tombe le 29 juillet, il faut que la nouvele lune tombe le 10 du même mois. Or, nous voyons dans les nombres d'or marqués dans notre table chronologique, & raportés à notre calendrier lunaire, que depuis l'an 846 jusqu'en 883, il n'y a que la seule année 864 dont la nouvele lune de juillet tombe le 10 de ce mois; ainsi la charte que nous examinons, a été certainement donnée en 864. Pour le démontrer, nous n'avons point ici besoin du samedi, qui est encore ici une date de notre charte; mais si cette date, *die sabbati*, nous étoit nécessaire, nous pourions l'ajouter aux deux autres, parce qu'en 864 le 29 juillet étoit un samedi, comme on peut le voir par la lettre dominicale A, & par notre calendrier solaire perpétuel, sur lequel il n'y a qu'à jeter les ieux pour se convaincre de ce que nous disons „.

„ Raportons un troisieme exemple, encore tiré des mêmes preuves de la nouvele histoire de Bretagne, col. 302. *Facta est ista traditio die sabbati, secundo nonas martii, luna XII, anno sexto principatus ejusdem Salomonis in Britannia.* Nous avons choisi exprès cet exemple, où l'année de la principauté de Salomon est marquée, parce que les mêmes dates dont nous nous servons pour fixer l'année d'une charte, peuvent aussi servir pour fixer le commencement du regne d'un Prince. Ainsi si nous doutions du commencement du regne de Salomon en Bretagne, nous prouverions par les dates de la charte que nous examinons, que ce prince a commencé de régner en 857, parce que toutes ces dates nous marquent l'an 863, qui est la sixieme d'un regne qui commence en 857. Nous ne prouvons point ici que toutes ces dates marquent l'année 863, parce que nous croyons le lecteur en état de s'en convaincre sans nous, par un calcul semblable aux deux que nous avons faits, pour fixer l'année, le mois & le jour des deux chartes que nous avons examinées plus haut „.

„ Nous pourions raporter un plus grand nombre d'exemples de chartes embarassantes, dont on peut fixer le temps par le moyen de notre table chronologique. Nous pourions aussi faire voir combien

il eſt utile pour l'hiſtoire de fixer le temps de ces chartes, qui ſont preſque toujours données par des perſones qu'il eſt avantageux de connoître, & quelquefois ſignées par un grand nombre de témoins d'un rang diſtingué, ſur leſquels il y a ſouvent des conteſtations relatives aux temps de leur vie & de leur mort, qu'on ne peut décider qu'en fixant celui des chartes qu'ils ont ſignées, ou comme approbateurs, ou comme témoins; mais nous ne touchons cet article qu'en paſſant. Avec des lecteurs inſtruits, un mot ſuffit, & il eſt temps de finir. Nous croyons avoir ſuffiſament éclairci les dates renfermées dans notre table chronologique, comme on peut le voir en les cherchant chacune à leur article, & avoir prouvé aſſez au long l'uſage qu'on peut en faire pour vérifier toutes ces dates, quand elles ſe trouvent dans nos chartes, ou dans nos chroniques; pour les corriger quand elles ſont viſiblement fauſſes; pour empêcher qu'on n'y faſſe de nouveles fautes en les copiant, & enfin pour faire voir l'uſage qu'on peut faire de la connoiſſance de ces dates, pour fixer le temps de pluſieurs chartes qu'il eſt bon de déterminer ».



TABLE

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
195	1	4	5503	5493	5509	313	49	39	2	2	18	1	15	10	5	B	25	M	M	27	11
II	2	5	5504	5494	5510	314	50	40	3	3	19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	22
III	3	6	5505	5495	5511	315	51	41	4	4	1	2	23	12	7	G	2	A	A	8	3
IV	4	7	5506	5496	5512	316	52	42	5	5	2	5	12	13	2	FE	22	M	M	23	14
196	5	8	5507	5497	5513	317	53	43	6	6	3	3	31	14	3	D	10	A	A	12	25
II	6	9	5508	5498	5514	318	54	44	7	7	4	6	20	15	4	C	30	M	A	4	6
III	7	10	5509	5499	5515	319	55	45	8	8	5	4	39	16	5	B	18	A	A	24	17
IV	8	11	5510	5500	5516	320	56	46	9	9	6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28
197	9	12	5511	5501	5517	321	57	47	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
II	10	13	5512	5502	5518	322	58	48	11	11	8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
III	11	14	5513	5503	5519	323	59	49	12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1
IV	12	15	5514	5504	5520	324	60	50	13	13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M	27	12
198	13	1	5515	5505	5521	325	61	51	14	14	11	5	33	22	6	A	12	A	A	16	23
II	14	2	5516	5506	5522	326	62	52	15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A	8	4
III	15	3	5517	5507	5523	327	63	53	16	16	13	4	11	24	1	F	21	M	M	24	15
IV	16	4	5518	5508	5524	328	64	54	17	17	14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
199	17	5	5519	5509	5525	329	65	55	18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7
II	18	6	5520	5510	5526	330	66	56	19	19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18
III	19	7	5521	5511	5527	331	67	57	20	1	17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29
IV	20	8	5522	5512	5528	332	68	58	21	2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	31	11
200	21	9	5523	5513	5529	333	69	59	22	3	19	6	34	2	2	E	13	A	A	20	22
II	22	10	5524	5514	5530	334	70	60	23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3
III	23	11	5525	5515	5531	335	71	61	24	5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	28	14
IV	24	12	5526	5516	5532	336	72	62	25	6	3	3	31	5	6	BA	10	A	A	16	25
201	25	13	5527	5517	5533	337	73	63	26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	6
II	26	14	5528	5518	5534	338	74	64	27	8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17
III	27	15	5529	5519	5535	339	75	65	28	9	6	7	28	8	2	E	7	A	A	13	28
IV	28	1	5530	5520	5536	340	76	66	29	10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	9
202	29	2	5531	5521	5537	341	77	67	30	11	8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	20
II	30	3	5532	5522	5538	342	78	68	31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1
III	31	4	5533	5523	5539	343	79	69	32	13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12
IV	32	5	5534	5524	5540	344	80	70	33	14	11	5	33	13	2	FE	12	A	A	13	23
203	33	6	5535	5525	5541	345	81	71	34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
II	34	7	5536	5526	5542	346	82	72	35	16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	28	15
III	35	8	5537	5527	5543	347	83	73	36	17	14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26
IV	36	9	5538	5528	5544	348	84	74	37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7
204	37	10	5539	5529	5545	349	85	75	38	19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18
II	38	11	5540	5530	5546	350	86	76	39	1	17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29
III	39	12	5541	5531	5547	351	87	77	40	2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
IV	40	13	5542	5532	5548	352	88	78	41	3	19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22
205	41	14	5543	5533	5549	353	89	79	42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3
II	42	15	5544	5534	5550	354	90	80	43	5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25	14
III	43	1	5545	5535	5551	355	91	81	44	6	3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
IV	44	2	5546	5536	5552	356	92	82	45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A	5	6
206	45	3	5547	5537	5553	357	93	83	46	8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	25	17
II	46	4	5548	5538	5554	358	94	84	47	9	6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
III	47	5	5549	5539	5555	359	95	85	48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
IV	48	6	5550	5540	5556	360	96	86	49	11	8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20
207	49	7	5551	5541	5557	361	97	87	50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1
II	50	8	5552	5542	5558	362	98	88	51	13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Régulière.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
III	51	9	5553	5543	5559	363	99	89	52	14	11	5	31	4	4	C	12	A	A	13	23
IV	52	10	5554	5544	5560	364	100	90	53	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	4
208	53	11	5555	5545	5561	365	101	91	54	16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	15
II	54	12	5556	5546	5562	366	102	92	55	17	14	2	30	7	1	F	8	A	A	14	26
III	55	13	5557	5547	5563	367	103	93	56	18	15	5	19	8	2	E	29	M	M	30	7
IV	56	14	5558	5548	5564	368	104	94	57	19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
209	57	15	5559	5549	5565	369	105	95	58	1	17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
II	58	1	5560	5550	5566	370	106	96	59	2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
III	59	2	5561	5551	5567	371	107	97	60	3	19	6	34	12	7	G	13	A	A	15	22
IV	60	3	5562	5552	5568	372	108	98	61	4	1	2	23	13	2	FE	2	A	A	6	3
210	61	4	5563	5553	5569	373	109	99	62	5	2	5	12	14	3	D	22	M	M	28	14
II	62	5	5564	5554	5570	374	110	100	63	6	3	3	31	15	4	C	10	A	A	11	25
III	63	6	5565	5555	5571	375	111	101	64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3	6
IV	64	7	5566	5556	5572	376	112	102	65	8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
211	65	8	5567	5557	5573	377	113	103	66	9	6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
II	66	9	5568	5558	5574	378	114	104	67	10	7	1	17	19	2	E	27	M	M	30	9
III	67	10	5569	5559	5575	379	115	105	68	11	8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
IV	68	11	5570	5560	5576	380	116	106	69	12	9	4	25	21	5	CB	4	A	A	10	1
212	69	12	5571	5561	5577	381	117	107	70	13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	12
II	70	13	5572	5562	5578	382	118	108	71	14	11	5	33	23	7	G	12	A	A	15	23
III	71	14	5573	5563	5579	383	119	109	72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4
IV	72	15	5574	5564	5580	384	120	110	73	16	13	4	31	25	3	ED	21	M	M	22	15
213	73	1	5575	5565	5581	385	121	111	74	17	14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
II	74	2	5576	5566	5582	386	122	112	75	18	15	5	19	27	5	B	29	M	A	3	7
III	75	3	5577	5567	5583	387	123	113	76	19	16	3	38	28	6	A	17	A	A	23	18
IV	76	4	5578	5568	5584	388	124	114	77	1	17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
214	77	5	5579	5569	5585	389	125	115	78	2	18	1	15	2	2	E	25	M	M	30	11
II	78	6	5580	5570	5586	390	126	116	79	3	19	6	34	3	3	D	13	A	A	19	22
III	79	7	5581	5571	5587	391	127	117	80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A	4	3
IV	80	8	5582	5572	5588	392	128	118	81	5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
215	81	9	5583	5573	5589	393	129	119	82	6	3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
II	82	10	5584	5574	5590	394	130	120	83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
III	83	11	5585	5575	5591	395	131	121	84	8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
IV	84	12	5586	5576	5592	396	132	122	85	9	6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
216	85	13	5587	5577	5593	397	133	123	86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A	3	9
II	86	14	5588	5578	5594	398	134	124	87	11	8	1	36	11	6	A	15	A	A	16	20
III	87	15	5589	5579	5595	399	135	125	88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A	8	1
IV	88	1	5590	5580	5596	400	136	126	89	13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M	30	12
217	89	2	5591	5581	5597	401	137	127	90	14	11	5	35	14	3	D	12	A	A	19	23
II	90	3	5592	5582	5598	402	138	128	91	15	12	1	23	15	4	C	1	A	A	4	4
III	91	4	5593	5583	5599	403	139	129	92	16	13	4	12	16	5	B	21	M	M	27	15
IV	92	5	5594	5584	5600	404	140	130	93	17	14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
218	93	6	5595	5585	5601	405	141	131	94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
II	94	7	5596	5586	5602	406	142	132	95	19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
III	95	8	5597	5587	5603	407	143	133	96	1	17	3	26	20	3	D	5	A	A	12	29
IV	96	9	5598	5588	5604	408	144	134	97	2	18	1	15	21	5	CB	25	M	M	27	11
219	97	10	5599	5589	5605	409	145	135	98	3	19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
II	98	11	5600	5590	5606	410	146	136	99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A	8	3
III	99	12	5601	5591	5607	411	147	137	100	5	2	5	22	24	1	F	22	M	M	24	14
IV	100	13	5602	5592	5608	412	148	138	101	6	3	3	31	25	3	ED	10	A	A	12	25

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
120	101	14	5603	5593	5609	413	149	139	102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6
II	102	15	5604	5594	5610	414	150	240	103	8	5	4	59	17	5	B	18	A	A	24	17
III	103	1	5605	5595	5611	415	151	141	104	9	6	7	28	28	6	A	7	A	A	9	28
IV	104	2	5606	5596	5612	416	152	142	105	10	7	3	17	1	1	GF	27	M	M	31	9
221	105	3	5607	5597	5613	417	153	143	106	11	8	1	56	2	2	E	15	A	A	20	20
II	106	4	5608	5598	5614	418	154	144	107	12	9	4	15	3	3	D	4	A	A	5	1
III	107	5	5609	5599	5615	419	155	145	108	13	10	7	14	4	4	C	24	M	M	28	12
IV	108	6	5630	5600	5616	420	156	146	109	14	11	5	33	5	6	BA	12	A	A	16	23
222	109	7	5611	5601	5617	421	157	147	110	15	12	1	22	6	7	G	1	A	A	2	4
II	110	8	5612	5602	5618	422	158	148	111	16	13	4	11	7	1	F	21	M	M	24	13
III	111	9	5613	5603	5619	423	159	349	112	17	14	2	30	8	2	E	9	A	A	13	26
IV	112	10	5614	5604	5620	424	160	350	113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A	4	7
223	113	11	5615	5605	5621	425	161	351	114	19	16	3	58	10	5	B	17	A	A	24	18
II	114	12	5616	5606	5622	426	162	352	115	1	17	5	26	11	6	A	5	A	A	9	29
III	115	13	5617	5607	5623	427	163	353	116	2	18	1	15	12	7	G	25	M	A	1	11
IV	116	14	5618	5608	5624	428	164	154	117	3	19	6	14	13	2	FE	13	A	A	20	22
224	117	15	5939	5609	5625	429	165	355	118	4	1	2	25	14	3	D	2	A	A	5	3
II	118	1	5620	5610	5626	430	166	156	119	5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14
III	119	2	5621	5611	5627	431	167	157	120	6	3	3	31	16	5	B	10	A	A	17	25
IV	120	3	5622	5612	5628	432	168	158	121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	2	6
225	121	4	5623	5613	5629	433	169	159	122	8	5	4	39	18	1	F	19	A	A	21	17
II	122	5	5624	5614	5630	434	170	160	123	9	6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
III	123	6	5625	5615	5631	435	171	161	124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
IV	124	7	5626	5616	5632	436	172	162	125	11	8	1	36	21	5	CB	15	A	A	17	20
226	125	8	5627	5617	5633	437	173	163	126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	9	1
II	126	9	5628	5618	5634	438	174	164	127	13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
III	127	10	5629	5619	5635	439	175	165	128	14	11	5	33	24	2	F	12	A	A	14	23
IV	128	11	5630	5620	5636	440	176	166	129	15	12	1	22	25	3	ED	1	A	A	5	4
227	129	12	5631	5621	5637	441	177	167	130	16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
II	130	13	5632	5622	5638	442	178	168	131	17	14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
III	131	14	5633	5623	5639	443	179	169	132	18	15	3	19	28	6	A	29	M	A	2	7
IV	132	15	5634	5624	5640	444	180	170	133	19	16	3	18	1	1	GF	17	A	A	21	18
228	133	1	5635	5625	5641	445	181	171	134	1	17	3	26	2	2	F	5	A	A	6	29
II	134	2	5636	5626	5642	446	182	172	135	2	18	1	16	3	3	D	25	M	M	29	12
III	135	3	5637	5627	5643	447	183	173	136	3	19	6	50	4	4	C	23	A	A	12	22
IV	136	4	5638	5628	5644	448	184	174	137	4	1	2	25	5	6	BA	2	A	A	9	3
229	137	5	5639	5629	5645	449	185	175	138	5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
II	138	6	5640	5630	5646	450	186	176	139	6	3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
III	139	7	5641	5631	5647	451	187	177	140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
IV	140	8	5642	5632	5648	452	188	178	141	8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	23	17
230	141	9	5643	5633	5649	453	189	179	142	9	6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
II	142	10	5644	5634	5650	454	190	180	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
III	143	11	5645	5635	5651	455	191	181	144	11	8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
IV	144	12	5646	5636	5652	456	192	182	145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
231	145	13	5647	5637	5653	457	193	183	146	13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
II	146	14	5648	5638	5654	458	194	184	147	14	11	5	33	15	4	C	12	A	A	[illegible]	23
III	147	15	5649	5639	5655	459	195	185	148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
IV	148	1	5650	5640	5656	460	196	186	149	16	13	4	1	17	7	AG	21	M	M	25	15
232	149	2	5651	5641	5657	461	197	187	150	17	14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
II	150	3	5652	5642	5658	462	198	188	151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	M	30	7

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Termes Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
III	151	4	5653	5643	5659	463	199	189	152	19	16	3	36	20	3	D	17	A	A	19	16
IV	152	5	5654	5644	5660	464	200	190	153	1	17	5	26	21	5	C B	5	A	A	10	29
233	153	6	5655	5645	5661	465	201	191	254	2	29	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11
II	154	7	5656	5646	5662	466	202	192	155	3	19	6	34	23	7	G	13	A	A	25	22
III	155	6	5657	5647	5663	467	203	193	256	4	1	2	23	24	1	F	2	A	A	7	3
IV	156	9	5658	5645	5664	461	204	194	157	5	2	1	12	25	3	E D	22	M	M	29	14
254	157	10	5659	5649	5665	469	205	195	158	6	3	3	31	26	4	C	10	A	A	11	25
II	156	11	5660	5650	5666	470	206	196	159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A	3	6
III	159	12	5661	5651	5667	471	207	197	160	6	5	4	39	23	6	A	19	A	A	23	27
IV	160	13	5662	5652	5668	472	206	199	161	9	6	7	23	1	1	G F	7	A	A	14	26
235	161	14	5663	5655	5669	473	209	199	162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9
II	162	15	5664	5654	5670	474	210	200	163	11	6	1	36	3	3	D	15	A	A	19	20
III	163	1	5665	5655	5671	473	211	201	164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
IV	164	2	5666	5656	5672	476	212	202	165	13	10	7	14	5	6	B A	24	M	M	26	12
236	165	3	5667	5657	5673	477	213	203	166	14	11	5	33	6	7	G	12	A	A	15	23
II	166	4	5668	5659	5674	479	214	204	167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	A	7	4
III	167	5	5669	5659	5675	479	215	205	166	16	13	4	11	6	2	E	21	M	M	23	15
IV	166	6	5570	5660	5676	490	216	206	169	17	14	2	30	9	4	DC	9	A	A	11	26
237	169	7	5671	5661	5677	461	217	207	170	19	15	5	19	10	5	B	29	M	A	3	7
II	170	9	5672	5662	5678	452	219	206	171	19	16	3	33	11	6	A	17	A	A	23	19
III	171	9	5673	5663	5679	493	219	209	172	1	17	5	26	12	7	G	5	A	A	8	29
IV	172	10	5674	5664	5660	484	220	210	173	2	16	3	15	13	2	F E	25	M	M	30	11
258	173	11	5675	9665	5661	495	221	213	174	3	19	6	34	14	3	D	13	A	A	19	22
II	174	12	5676	5666	5662	496	222	212	275	4	1	2	25	15	4	C	2	A	A	4	3
III	175	13	5677	5667	5661	427	223	213	176	5	2	5	12	16	5	B	22	M	M	27	14
IV	176	14	5676	5668	5664	466	224	214	177	6	3	1	31	17	7	A G	10	A	A	25	25
239	177	15	5679	5669	5695	469	225	215	279	7	4	6	20	18	1	F	30	M	M	31	6
II	179	1	5690	5670	5666	490	226	216	179	9	5	4	39	19	2	E	19	A	A	20	17
III	179	2	5691	5671	5697	491	227	117	190	9	6	7	23	20	3	D	7	A	A	12	29
IV	160	3	5692	5672	5699	492	225	216	131	10	7	3	17	21	1	C B	27	M	A	9	9
240	191	4	5663	5673	5669	493	229	219	192	11	9	1	36	22	6	A	15	A	A	16	20
II	192	5	5664	5674	5690	494	230	220	165	12	9	4	25	23	7	G	4	A	A	8	1
III	193	6	5625	5675	5691	495	231	221	134	13	10	7	14	24	1	F	24	M	M	31	12
IV	194	7	5666	5676	5692	496	212	122	165	14	11	5	32	25	3	E D	12	A	A	29	23
241	195	9	5667	5677	5693	497	213	123	126	15	12	1	22	26	4	C	1	A	A	4	4
II	116	9	5699	5671	5694	498	234	224	197	16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	15
III	187	10	5689	5679	5691	499	233	225	166	17	14	2	30	28	6	A	9	A	A	16	26
IV	186	11	5690	5660	5696	500	236	226	129	16	11	9	29	1	2	G F	29	M	M	11	7
242	189	12	5691	5661	5697	502	237	227	190	19	16	9	32	2	2	E	17	A	A	20	19
II	190	13	5692	5622	5696	502	238	126	191	1	17	5	26	3	3	D	5	A	A	12	29
III	191	14	5693	5693	5699	503	239	229	192	2	16	3	25	4	4	C	25	M	M	26	11
IV	192	15	5694	5694	5700	504	240	230	193	3	19	6	34	5	6	B A	13	A	A	16	22
243	193	1	5695	5625	5701	503	241	231	194	4	1	2	25	6	7	G	2	A	A	6	3
II	194	2	5696	5696	5702	506	241	232	195	5	2	5	12	7	1	F	26	M	M	24	14
III	195	3	5697	5667	5703	507	243	233	196	6	5	3	31	9	2	E	10	A	A	13	25
IV	196	4	5696	5666	5704	506	244	234	197	7	4	6	20	9	4	D C	30	M	A	4	6
244	197	5	5699	5699	5705	509	245	235	196	8	5	4	39	10	5	B	16	A	A	24	17
II	199	6	5700	5690	5706	510	246	236	199	9	6	7	26	11	6	A	7	A	A	9	28
III	299	7	5701	5691	5707	511	247	237	200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	1	9
IV	200	9	5702	5691	5706	512	249	239	201	11	9	1	36	13	2	F E	15	A	A	20	20

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
245	201	9	5703	5693	5709	513	249	239	202	12	9	4	21	14	1	D	4	A	A	5	1
II	202	10	5704	5694	5710	514	250	240	203	13	10	7	34	15	4	C	24	M	M	28	12
III	203	11	5705	5695	5711	515	251	241	204	14	11	5	33	16	5	B	12	A	A	27	23
IV	204	12	5706	5696	5712	516	252	242	205	15	12	1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
246	205	13	5707	5697	5713	517	253	243	206	16	13	4	11	18	1	F	21	M	M	24	15
II	206	14	5708	5698	5714	518	254	244	207	17	14	2	30	19	2	E	9	A	A	13	26
III	207	15	5709	5699	5715	519	255	245	208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	7
IV	208	1	5710	5700	5716	520	256	246	209	19	16	3	35	21	5	CB	17	A	A	24	18
247	209	2	5711	5701	5717	521	257	247	210	1	17	5	26	22	6	A	5	A	A	9	29
II	210	3	5712	5702	5718	522	258	248	211	2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11
III	211	4	5713	5703	5719	523	259	249	212	3	19	6	34	24	1	F	23	A	A	14	22
IV	212	5	5714	5704	5720	524	260	250	213	4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A	5	3
248	213	6	5715	5705	5721	525	261	251	214	5	2	5	12	26	4	C	22	M	M	28	14
II	214	7	5716	5706	5722	526	262	252	215	6	3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
III	215	8	5717	5707	5723	527	263	253	216	7	4	6	20	28	6	A	30	M	A	2	6
IV	216	9	5718	5708	5724	528	264	254	217	8	5	4	35	1	1	GF	18	A	A	21	17
249	217	10	5719	5709	5725	529	265	255	218	9	6	7	28	2	2	E	7	A	A	15	28
II	218	11	5720	5710	5726	530	266	256	219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
III	219	12	5721	5711	5727	531	267	257	220	11	8	1	36	4	4	C	15	A	A	18	20
IV	220	13	5722	5712	5728	532	268	258	221	12	9	4	25	5	6	BA	4	A	A	9	1
250	221	14	5723	5713	5729	533	269	259	222	13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12
II	222	15	5724	5714	5730	534	270	260	223	14	11	5	31	7	1	F	12	A	A	14	23
III	223	1	5725	5715	5731	535	271	261	224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
IV	224	2	5726	5716	5732	536	272	262	225	16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M	28	15
251	225	3	5727	5717	5733	537	273	263	226	17	14	2	30	10	5	B	9	A	A	20	26
II	226	4	5728	5718	5734	538	274	264	227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
III	227	5	5729	5719	5735	539	275	265	228	19	16	5	38	12	7	G	17	A	A	22	18
IV	228	6	5730	5720	5736	540	276	266	229	1	17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29
252	229	7	5731	5721	5737	541	277	267	230	2	18	2	15	14	3	D	25	M	M	29	11
II	230	8	5732	5722	5738	542	278	268	231	3	19	6	34	15	4	C	13	A	A	18	22
III	231	9	5733	5723	5739	543	279	269	232	4	1	2	23	16	5	B	2	A	A	3	3
IV	232	10	5734	5724	5740	544	280	270	233	5	2	5	12	17	7	AG	22	M	M	25	14
253	233	11	5735	5725	5741	545	281	271	234	6	3	3	31	18	1	F	10	A	A	14	25
II	234	12	5736	5726	5742	546	282	272	235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6	6
III	235	13	5737	5727	5743	547	283	273	236	8	5	4	39	20	3	D	18	A	A	29	17
IV	236	14	5738	5728	5744	548	284	274	237	9	6	7	28	21	4	GF	7	A	A	20	28
254	237	15	5739	5729	5745	549	285	275	238	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A	2	9
II	238	1	5740	5730	5746	550	286	276	239	11	8	1	36	23	7	G	15	A	A	22	20
III	239	2	5741	5731	5747	551	287	277	240	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A	7	1
IV	240	3	5742	5732	5748	552	288	278	241	13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M	29	12
255	241	4	5743	5733	5749	553	289	279	242	14	11	5	33	26	4	C	12	A	A	18	23
II	242	5	5744	5734	5750	554	290	280	243	15	12	1	22	27	5	B	2	A	A	3	4
III	243	6	5745	5735	5751	555	291	281	244	16	13	4	11	28	6	A	21	M	M	26	15
IV	244	7	5746	5736	5752	556	292	282	245	17	14	2	30	1	1	GF	9	A	A	14	26
256	245	8	5747	5737	5753	557	293	283	246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	A	30	7
II	246	9	5748	5738	5754	558	294	284	247	19	16	8	18	3	3	D	17	A	A	29	12
III	247	10	5749	5739	5755	559	295	285	248	1	17	5	26	4	4	C	3	A	A	18	29
IV	248	11	5750	5740	5756	560	296	286	249	2	18	2	15	5	6	BA	25	M	M	26	11
257	249	12	5751	5741	5757	561	297	287	250	3	19	6	34	6	7	G	13	A	A	15	22
II	250	13	5752	5742	5758	562	298	288	251	4	1	2	23	7	1	F	2	A	A	7	3

L'an de J. C. 222, ceux qui ne se conformerent pas au calcul des Égyptiens, firent Pâque le 21 Avril.
L'an de J. C. 243, Pâque fut célébrée le 2 Avril par ceux qui ne suivoient pas le calcul Alexandrin.

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere Eccl. d'Antioche.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
III	251	14	5753	5743	5759	563	299	289		252	5	2	5	12	8	2	E	22	M	M	23	14
IV	252	15	5754	5744	5760	564	300	290		253	6	3	3	31	9	4	DC	10	A	A	11	25
258	253	1	5755	5745	5761	565	301	291		254	7	4	6	20	10	5	B	30	M	A	3	6
II	254	2	5756	5746	5762	566	302	292		255	8	5	4	39	11	6	A	16	A	A	23	17
III	255	3	5757	5747	5763	567	303	293		256	9	6	7	21	12	7	G	7	A	A	8	28
IV	256	4	5758	5748	5764	568	304	294		257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	30	9
259	257	5	5759	5749	5765	569	305	295		258	11	8	1	36	14	3	D	15	A	A	19	20
II	258	6	5760	5750	5766	570	306	296		259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1
III	259	7	5761	5751	5767	571	307	297		260	13	10	7	14	16	5	B	24	M	M	27	12
IV	260	8	5762	5752	5768	572	308	298		261	14	11	5	33	17	7	AG	12	A	A	15	23
260	261	9	5763	5753	5769	573	309	299		262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A	7	4
II	262	10	5764	5754	5770	574	310	300		263	16	13	4	11	19	2	E	21	M	M	23	15
III	263	11	5765	5755	5771	575	311	301		264	17	14	2	30	20	3	D	9	A	A	12	26
IV	264	12	5766	5756	5772	576	312	302		265	18	15	5	19	21	5	CB	29	M	A	5	7
261	265	13	5767	5757	5773	577	313	303		266	19	16	3	31	22	6	A	17	A	A	23	18
II	266	14	5768	5758	5774	578	314	304		267	1	17	5	26	23	7	G	3	A	A	8	29
III	267	15	5769	5759	5775	579	315	305		268	2	18	1	15	24	1	F	25	M	M	31	11
IV	268	1	5770	5760	5776	580	316	306		269	3	19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22
262	269	2	5771	5761	5777	581	317	307		270	4	1	2	23	26	4	C	6	A	A	4	3
II	270	3	5772	5762	5778	582	318	308		271	5	2	5	12	27	5	B	22	M	M	27	14
III	271	4	5773	5763	5779	583	319	309		272	6	3	3	31	28	6	A	10	A	A	16	25
IV	272	5	5774	5764	5780	584	320	310		273	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	M	31	6
263	273	6	5775	5765	5781	585	321	311		274	8	5	4	39	2	2	E	16	A	A	20	17
II	274	7	5776	5766	5782	586	322	312		275	9	6	7	28	3	3	D	7	A	A	12	28
III	275	8	5777	5767	5783	587	323	313		276	10	7	3	17	4	4	C	27	M	M	28	9
IV	276	9	5778	5768	5784	588	324	314		277	11	8	1	36	5	6	BA	15	A	A	10	20
264	277	10	5779	5769	5785	589	325	315		278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1
II	278	11	5780	5770	5786	590	326	316		279	13	10	7	14	7	1	F	24	M	M	31	12
III	279	12	5781	5771	5787	591	327	317		280	14	11	5	33	8	2	E	12	A	A	13	23
IV	280	13	5782	5772	5788	592	328	318		281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A	4	4
265	281	14	5783	5773	5789	593	329	319		282	16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15
II	282	15	5784	5774	5790	594	330	320		283	17	14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
III	283	1	5785	5775	5791	595	331	321		284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A	1	7
IV	284	2	5786	5776	5792	596	332	322		285	19	16	3	31	13	2	FE	17	A	A	20	18
266	285	3	†	5777	5793	597	333	323	1	286	1	17	5	26	14	3	D	3	A	A	12	29
II	286	4		5778	5794	598	334	324	2	287	2	18	2	15	15	4	C	25	M	M	28	11
III	287	5		5779	5795	599	335	325	3 *	288	3	19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	22
IV	288	6		5780	5796	600	336	326	4	289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A	9	3
267	289	7		5781	5797	601	337	327	5	290	5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
II	290	8		5782	5798	602	338	328	6	291	6	3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
III	291	9		5783	5799	603	339	329	7 *	292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A	5	6
IV	292	10		5784	5800	604	340	330	8	293	8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	24	17
268	293	11		5785	5801	605	341	331	9	294	9	6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	28
II	294	12		5786	5802	606	342	332	10	295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1	9
III	295	13		5787	5803	607	343	333	11 *	296	11	8	1	36	24	1	F	15	A	A	21	20
IV	296	14		5788	5804	608	344	334	12	297	12	9	4	25	25	3	ED	4	A	A	5	1
269	297	15		5789	5805	609	345	335	13	298	13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
II	298	1		5790	5806	610	346	336	14	299	14	11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	23
III	299	2		5791	5807	611	347	337	15 *	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
IV	300	3		5792	5808	612	348	338	16	301	16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M	20	14

L'an de J. C. 256, ceux qui ne suivirent pas le calcul Égyptien, firent Pâque le 30 Mars.
L'an de J. C. 258, on fit Pâque le 18 Avril dans les lieux où l'on s'écartoit de ce même calcul.
† *Ici l'Ere d'Alexandrie se confond avec celle d'Antioche, par le retranchement de dix années, fait sur la premiere, qui donnera desormais son nom à la seconde.*
*L'étoile, ou astérique *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année Égyptiene.*

Olympiades.	Ans de J.C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
270	301	4	5793	5809	613	349	339	17	302	17	14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
II	302	5	5794	5810	614	350	340	18	303	18	15	3	19	3	3	D	29	M	A	9	7
III	303	6	5795	5811	615	351	341	19*	304	19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	11	18
IV	304	7	5796	5812	616	352	342	20	305	1	17	3	26	5	6	BA	5	A	A	9	29
271	305	8	5797	5813	617	353	343	21	306	2	18	1	15	6	7	G	25	M	A	1	11
II	306	9	5798	5814	618	354	344	22	307	3	19	6	34	7	1	F	13	A	A	14	22
III	307	10	5799	5815	619	355	345	23*	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
IV	308	11	5800	5816	620	356	346	24	309	5	2	5	12	9	4	DC	22	M	M	23	14
272	309	12	5801	5817	621	357	347	25	310	6	3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
II	310	13	5802	5818	622	358	348	26	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
III	311	14	5803	5819	623	359	349	27*	312	8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17
IV	312	15	5804	5820	624	360	350	28	313	9	6	7	28	13	2	FE	7	A	A	13	28
273	313	1	5805	5821	625	361	351	29	314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29	9
II	314	2	5806	5822	626	362	352	30	315	11	8	1	36	15	4	C	15	A	A	18	20
III	315	3	5807	5823	627	363	353	31*	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
IV	316	4	5808	5824	628	364	354	32	317	13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M	26	12
274	317	5	5809	5825	629	365	355	33	318	14	11	3	33	18	1	F	12	A	A	14	23
II	318	6	5810	5826	630	366	356	34	319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6	4
III	319	7	5811	5827	631	367	357	35*	320	16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	28	15
IV	320	8	5812	5828	632	368	358	36	321	17	14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10	26
275	321	9	5813	5829	633	369	359	37	322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2	7
II	322	10	5814	5830	634	370	360	38	323	19	16	3	38	23	7	G	17	A	A	25	18
III	323	11	5815	5831	635	371	361	39*	324	1	17	5	26	24	1	F	5	A	A	7	29
IV	324	12	5816	5832	636	372	362	40	325	2	18	1	15	25	3	ED	25	M	M	29	11
276	325	13	5817	5833	637	373	363	41	326	3	19	6	34	26	4	C	13	A	A	16	22
II	326	14	5818	5834	638	374	364	42	327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
III	327	15	5819	5835	639	375	365	43*	328	5	2	3	12	28	6	A	22	M	M	26	14
IV	328	1	5820	5836	640	376	366	44	329	6	3	3	31	1	1	GF	10	A	A	14	25
277	329	2	5821	5837	641	377	367	45	330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6	6
II	330	3	5822	5838	642	378	368	46	331	8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	29	17
III	331	4	5823	5839	643	379	369	47*	332	9	6	7	28	4	4	C	7	A	A	11	28
IV	332	5	5824	5840	644	380	370	48	333	10	7	3	17	5	6	BA	27	M	A	2	9
278	333	6	5825	5841	645	381	371	49	334	11	8	1	36	6	7	G	15	A	A	22	20
II	334	7	5826	5842	646	382	372	50	335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	2
III	335	8	5827	5843	647	383	373	51*	336	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	8	2	E	[illegible]	M	M	30	12
IV	336	9	5828	5844	648	384	374	52	337	14	11	5	33	9	4	DC	12	A	A	18	23
279	337	10	5829	5845	649	385	375	53	338	15	12	1	22	10	5	B	2	A	A	3	4
II	338	11	5830	5846	650	386	376	54	339	16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26	15
III	339	12	5831	5847	651	387	377	55*	340	17	14	2	30	12	7	G	9	A	A	15	26
IV	340	13	5832	5848	652	388	378	56	341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M	30	7
280	341	14	5833	5849	653	389	379	57	342	19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19	18
II	342	15	5834	5850	654	390	380	58	343	1	17	5	26	15	4	C	3	A	A	11	29
III	343	1	5835	5851	655	391	381	59*	344	2	18	1	15	16	5	B	25	M	M	27	11
IV	344	2	5836	5852	656	392	382	60	345	3	19	6	34	17	7	AG	13	A	A	15	22
281	345	3	5837	5853	657	393	383	61	346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7	3
II	346	4	5838	5854	658	394	384	62	347	5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	23	14
III	347	5	5839	5855	659	395	385	63*	348	6	3	3	31	20	3	D	10	A	A	22	25
IV	348	6	5840	5856	660	396	386	64	349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A	3	6
282	349	7	5841	5857	661	397	387	65	350	8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	23	17
II	350	8	5842	5858	662	398	388	66	351	9	6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28

L'an de J. C. 306, Pâque fut célébrée le 14 Avril en Égypte & dans l'Orient, & le 21 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 316, ceux qui suivoient le calcul Égyptien, firent Pâque le 3 Avril; les autres le 10 du même mois.

L'an de J. C. 346, Pâque fut célébrée le 23 Mars en Égypte & en Orient, & le 30 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 349, en quelques endroits de l'Occident on fit Pâque le 26 Mars.

*L'étoile ou astérique *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année Égyptienne.*

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
III	351	9	5843	5859	663	399	389	67 *	352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M	31	9
IV	352	10	5844	5860	664	400	390	68	353	11	8	1	36	25	3	ED	15	A	A	19	20
283	353	11	5845	5861	665	401	391	69	354	12	9	4	25	26	4	C	4	A	A	11	1
II	354	12	5846	5862	666	402	392	70 *	355	13	10	7	14	27	5	B	24	M	M	27	12
III	355	13	5847	5863	667	403	393	71	356	14	11	5	33	28	6	A	12	A	A	16	23
IV	356	14	5848	5864	668	404	394	72	357	15	12	1	22	1	1	GF	8	A	A	7	4
284	357	15	5849	5865	669	405	395	73	358	16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	23	15
II	358	1	5850	5866	670	406	396	74 *	359	17	14	2	30	3	3	D	9	A	A	11	26
III	359	2	5851	5867	671	407	397	75	360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
IV	360	3	5852	5868	672	408	398	76	361	19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A	23	18
285	361	4	5853	5869	673	409	399	77	362	1	17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
II	362	5	5854	5870	674	410	400	78	363	2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
III	363	6	5855	5871	675	411	401	79 *	364	3	19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
IV	364	7	5856	5872	676	412	402	80	365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	3
286	365	8	5857	5873	677	413	403	81	366	5	2	5	12	10	5	B	22	M	M	27	14
II	366	9	5858	5874	678	414	404	82 *	367	6	3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	25
III	367	10	5859	5875	679	415	405	83	368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
IV	368	11	5860	5876	680	416	406	84	369	8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17
287	369	12	5861	5877	681	417	407	85	370	9	6	7	28	14	3	D	7	A	A	12	28
II	370	13	5862	5878	682	418	408	86	371	10	7	3	17	15	4	C	27	M	M	28	9
III	371	14	5863	5879	683	419	409	87 *	372	11	8	1	36	16	5	B	15	A	A	17	20
IV	372	15	5864	5880	684	420	410	88	373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
288	373	1	5865	5881	685	421	411	89	374	13	10	7	14	18	1	F	24	M	M	31	12
II	374	2	5866	5882	686	422	412	90	375	14	11	5	33	19	2	E	12	A	A	13	23
III	375	3	5867	5883	687	423	413	91 *	376	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A	3	4
IV	376	4	5868	5884	688	424	414	92	377	16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27	15
289	377	5	5869	5885	689	425	415	93	378	17	14	2	30	22	6	A	9	A	A	16	26
II	378	6	5870	5886	690	426	416	94 *	379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1	7
III	379	7	5871	5887	691	427	417	95	380	19	16	3	38	24	1	F	17	A	A	21	18
IV	380	8	5872	5888	692	428	418	96	381	1	17	5	26	25	3	ED	5	A	A	12	29
290	381	9	5873	5889	693	429	419	97	382	2	18	1	15	26	4	C	25	M	M	28	11
II	382	10	5874	5890	694	430	420	98	383	3	19	6	34	27	5	B	13	A	A	17	22
III	383	11	5875	5891	695	431	421	99 *	384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9	3
IV	384	12	5876	5892	696	432	422	100	385	5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
291	385	13	5877	5893	697	433	423	101	386	6	3	1	31	2	2	E	10	A	A	13	25
II	386	14	5878	5894	698	434	424	102	387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A	5	6
III	387	15	5879	5895	699	435	425	103 *	388	8	5	4	39	4	4	C	18	A	A	25	17
IV	388	1	5880	5896	700	436	426	104	389	9	6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	28
292	389	2	5881	5897	701	437	427	105	390	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
II	390	3	5882	5898	702	438	428	106	391	11	8	1	36	7	1	F	15	A	A	21	20
III	391	4	5883	5899	703	439	429	107 *	392	12	9	4	25	8	2	E	4	A	A	6	1
IV	392	5	5884	5900	704	440	430	108	393	13	10	7	14	9	4	DC	24	M	M	28	12
293	393	6	5885	5901	705	441	431	109	394	14	11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	23
II	394	7	5886	5902	706	442	432	110	395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
III	395	8	5887	5903	707	443	433	111 *	396	16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
IV	396	9	5888	5904	708	444	434	112	397	17	14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
294	397	10	5889	5905	709	445	435	113	398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
II	398	11	5890	5906	710	446	436	114	399	19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	18	18
III	399	12	5891	5907	711	447	437	115 *	400	1	17	5	26	16	5	B	5	A	A	20	29
IV	400	13	5892	5908	712	448	438	116	401	2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11

L'an de J. C. 360, quelques Occidentaux firent Pâque le 26 Mars.
L'an de J. C. 368, en quelques Provinces d'Occident on célébra Pâque le 21 Mars.
L'an de J. C. 387, en divers endroits, le 28 Avril fut le jour de Pâque ; & chez quelques Latins, on célébra cette solemnité le jour même de l'Équinoxe, contre la disposition du Concile de Nicée.
L'an de J. C. 397, Pâque se célébra chez les Orientaux le 5 Av. mais chez plusieurs Occident. le 29 Mars.
*L'étoile, ou astérique *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année Égyptiene.*

Ans de J.C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
401	14	5893	5909	713	449	439	517	402	3	19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
402	15	5894	5910	714	450	440	118	405	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
403	1	5895	5911	715	451	441	119 *	404	5	2	5	12	10	3	D	22	M	M	29	14
404	2	5896	5912	716	452	442	120	405	6	3	3	31	21	5	CB	10	A	A	27	25
405	3	5897	5913	717	453	443	121	406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
406	4	5898	5914	718	454	444	122	407	9	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
407	5	5899	5915	719	455	445	123 *	408	9	6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
408	6	5900	5916	720	456	446	124	409	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	30	9
409	7	5901	5917	721	457	447	125	410	11	8	1	36	26	4	C	15	A	A	18	20
450	9	5902	5918	722	458	448	126	411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
411	9	5903	5919	723	459	449	127 *	412	13	10	7	14	28	6	A	24	M	M	26	12
412	10	5904	5920	724	460	450	128	413	14	11	5	35	1	1	GF	12	A	A	14	23
413	11	5905	5921	725	461	451	129	414	15	12	1	22	2	2	E	1	A	A	6	4
414	12	5906	5922	726	462	452	130	415	16	13	4	15	3	3	D	25	M	M	22	15
415	13	5907	5923	727	463	453	131 *	416	17	14	2	30	4	4	C	9	A	A	18	26
416	14	5908	924	728	464	454	132	417	19	15	5	15	5	6	BA	29	M	A	2	7
417	15	5909	5925	729	465	455	133	418	19	16	3	31	6	7	G	17	A	A	22	18
419	1	5910	5926	730	466	456	134	419	1	17	3	26	7	1	F	3	A	A	7	29
459	2	5911	5927	731	467	457	135 *	420	2	18	3	15	8	2	E	25	M	M	30	11
420	3	5912	5928	732	468	458	136	421	3	19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	22
421	4	5913	5929	733	469	459	537	422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	3	3
422	5	5914	5930	734	470	460	138	423	5	2	5	52	11	6	A	22	M	M	26	14
423	6	5915	5931	735	471	461	139 *	424	6	3	3	31	12	7	G	10	A	A	15	25
424	7	5916	5932	736	472	462	140	425	7	4	6	20	13	2	FE	30	M	A	6	6
425	9	5917	5933	737	473	463	141	426	8	5	4	39	14	3	D	19	A	A	19	17
426	9	5918	5934	738	474	464	542	427	9	6	7	28	15	4	C	7	A	A	11	28
427	10	5919	5935	739	475	465	143 *	428	10	7	3	17	16	5	B	27	M	A	3	9
428	11	5920	5936	740	476	466	144	429	11	8	1	56	17	7	AC	15	A	A	22	20
429	12	5921	5937	741	477	467	143	430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A	7	1
430	13	5922	5938	742	478	468	146	431	13	10	7	14	19	2	E	24	M	M	30	12
431	14	5923	5939	743	479	469	147 *	431	14	11	5	33	20	3	D	12	A	A	19	23
432	15	5914	5940	744	480	470	149	433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	3	4
433	1	5925	5941	745	481	471	149	434	16	13	4	11	22	6	A	21	M	M	26	15
434	2	5926	5942	746	482	472	150	435	17	14	2	30	23	7	G	9	A	A	15	26
435	3	5927	5943	747	483	473	151 *	436	18	15	5	19	24	1	F	29	M	M	31	7
436	4	5928	5944	748	484	474	150	437	19	16	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	ED	17	A	A	19	18
437	5	5929	5945	749	485	475	153	438	1	17	5	26	26	4	C	5	A	A	11	29
438	6	5930	5946	750	486	476	154	439	2	18	1	15	27	5	B	25	M	M	27	11
439	7	5931	947	751	487	477	155 *	440	3	19	6	34	29	6	A	12	A	A	16	22
440	9	5932	5948	752	488	478	156	441	4	5	2	23	1	1	GF	2	A	A	7	3
441	9	5933	5949	753	489	479	157	442	5	2	3	12	2	2	E	22	M	M	23	14
442	10	5934	5950	754	490	480	158	443	6	3	3	31	3	3	D	10	A	A	12	25
443	11	5535	5951	755	491	481	559 *	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A	4	6
444	12	5936	5952	756	492	482	560	445	8	5	4	39	5	6	BA	19	A	A	23	17
445	13	5937	5953	757	493	483	161	446	9	6	7	28	6	7	G	7	A	A	8	28
446	14	5938	5954	758	494	484	162	447	10	7	3	17	7	1	F	27	M	M	31	9
447	15	5939	5955	759	495	485	163 *	448	11	9	1	36	8	2	E	15	A	A	20	20
448	1	5940	5956	760	496	486	164	449	12	9	4	25	9	4	DC	4	A	A	11	1
449	2	5941	5957	761	497	487	165	450	13	10	7	14	10	5	B	24	M	M	27	12
450	3	5942	5958	762	498	488	166	451	14	11	5	33	11	6	A	12	A	A	16	23

L'an de J. C. 401, Pâque se fit en Occident le 23 Avril; mais le 14 du même mois en Égypte & en Orient.
L'an de J. C. 406, Pâque se célébra le 22 Avril dans le plus grand nombre des Églises; mais chez quelques Latins le 25 Mars.
L'an de J. C. 414, les Occidentaux, par ordre du Pape Innocent, célébrerent Pâque le en Mars; mais S. Cyrille fit différer cette fete en Égypte, jusqu'au 29 du même mois.
L'an de J. C. 417, Pâque se fit le 25 Mars parmi quelques Occidentaux.
L'an de J. C. 423, les Égyptiens célébrerent Pâque le 3 Avril, les autres, le 10 du même mois.
L'an de J. C. 424 l'église d'Afrique célébra Pâque le 3 Mars, & les autres Églises le 6 Avril.
L'an de J. C. 425, on fit Pâque le 22 Mars chez quelques Occidentaux.
L'an de J. C. 441, les Occidentaux firent Pâque le 23 Mars, & les Orientaux, ainsi que les Alexandrins, le 30 du même mois.
L'an de J. C. 444, quelques Latins firent Pâque le 26 Mars.
*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Égyptiens.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal. ◆	M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
451	4	5943	5959	763	499	489	167 *	452	15	12	1	22	12	7	G	1	A	A	8	4
452	5	5944	5960	764	500	490	168	453	16	13	4	11	13	2	FE	21	M	M	23	15
453	6	5945	5961	765	501	491	169	454	17	14	2	30	14	3	D	9	A	A	12	26
454	7	5946	5962	766	502	492	170	455	18	15	5	19	15	4	C	29	M	A	4	7
455	8	5947	5963	767	503	493	171 *	456	19	16	3	38	16	5	B	17	A	A	24	18
456	9	5948	5964	768	504	494	172	457	1	17	5	20	17	7	AG	5	A	A	8	29
457	10	5949	5965	769	505	495	173	458	2	18	1	15	18	1	F	25	M	M	31	11
458	11	5950	5966	770	506	496	174	459	3	19	6	34	19	2	E	13	A	A	20	22
459	12	5951	5967	771	507	497	175 *	460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	5	3
460	13	5952	5968	772	508	498	176	461	5	2	5	12	21	5	CB	22	M	M	27	14
461	14	5953	5969	773	509	499	177	462	6	3	3	31	22	6	A	10	A	A	16	25
462	15	5954	5970	774	510	500	178	463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	1	6
463	1	5955	5971	775	511	501	179 *	464	8	5	4	39	24	1	F	18	A	A	21	17
464	2	5956	5972	776	512	502	180	465	9	6	7	28	25	3	ED	7	A	A	12	28
465	3	5957	5973	777	513	503	181	466	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9
466	4	5958	5974	778	514	504	182	467	11	8	1	36	27	5	B	15	A	A	17	20
467	5	5959	5975	779	515	505	183 *	468	12	9	4	25	28	6	A	4	A	A	9	1
468	6	5960	5976	780	516	506	184	469	13	10	7	14	1	1	GF	24	M	M	31	12
469	7	5961	5977	781	517	507	185	470	14	11	5	33	2	2	E	12	A	A	13	23
470	8	5962	5978	782	518	508	186	471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4
471	9	5963	5979	783	519	509	187 *	472	16	13	4	11	4	4	C	21	M	M	28	15
472	10	5964	5980	784	520	510	188	473	17	14	2	30	5	6	BA	9	A	A	16	26
473	11	5965	5981	785	521	511	189	474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A	1	7
474	12	5966	5982	786	522	512	190	475	19	16	3	38	7	1	F	17	A	A	21	18
475	13	5967	5983	787	523	513	191 *	476	1	17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
476	14	5968	5984	788	524	514	192	477	2	18	1	15	9	4	DC	25	M	M	28	11
477	15	5969	5985	789	525	515	193	478	3	19	6	34	10	5	B	13	A	A	17	22
478	1	5970	5986	790	526	516	194	479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	3
479	2	5971	5987	791	527	517	195 *	480	5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
480	3	5972	5988	792	528	518	196	481	6	3	3	31	13	2	FE	10	A	A	15	25
481	4	5973	5989	793	529	519	197	482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5	6
482	5	5974	5990	794	530	520	198	483	8	5	4	39	15	4	C	18	A	A	25	17
483	6	5975	5991	795	531	521	199 *	484	9	6	7	28	16	5	B	7	A	A	10	28
484	7	5976	5992	796	532	522	200	485	10	7	3	17	17	7	AG	27	M	A	1	9
485	8	5977	5993	797	533	523	201	486	11	8	1	36	18	1	F	15	A	A	21	20
486	9	5978	5994	798	534	524	202	487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A	6	1
487	10	5979	5995	799	535	525	203 *	488	13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	29	12
488	11	5980	5996	800	536	526	204	489	14	11	5	33	21	5	CB	12	A	A	17	23
489	12	5981	5997	801	537	527	205	490	15	12	1	22	22	6	A	1	A	A	2	4
490	13	5982	5998	802	538	528	206	491	16	13	4	11	23	7	G	21	M	M	25	15
491	14	5983	5999	803	539	529	207 *	492	17	14	2	30	24	1	F	9	A	A	14	26
492	15	5984	6000	804	540	530	208	493	18	15	5	19	25	3	ED	29	M	A	3	7
493	1	5985	6001	805	541	531	209	494	19	16	3	38	26	4	C	17	A	A	18	18
494	2	5986	6002	806	542	532	210	495	1	17	5	26	27	5	B	5	A	A	10	29
495	3	5987	6003	807	543	533	211 *	496	2	18	1	15	28	6	A	25	M	M	26	11
496	4	5988	6004	808	544	534	212	497	3	19	6	34	1	1	GF	13	A	A	14	22
497	5	5989	6005	809	545	535	213	498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
498	6	5990	6006	810	546	536	214	499	5	2	5	12	3	3	D	22	M	M	29	14
499	7	5991	6007	811	547	537	215 *	500	6	3	3	31	4	4	C	10	A	A	11	25
500	8	5992	6008	812	548	538	216	501	7	4	6	20	5	6	BA	30	A	A	2	6

L'an de J. C. 455, on célébra Pâque le 24 Avril chez les Orientaux, les Égyptiens & la plupart des Occidentaux ; mais quelques-uns des derniers firent cette fête le 17 du même mois. Le Pape S. Léon, qui avoit été d'abord de leur avis, se rangea ensuite à celui des premiers.

L'an de J. C. 475, en plusieurs lieux d'Occident on fit Pâque le 13 Avril.

L'an de J. C. 481, les Latins firent Pâque le 18 Avril, quelques-uns même le 22 Mars, tandis que les Orientaux & les Égyptiens célébrerent cette fête, comme il convenoit, le 25 Avril.

L'an de J. C. 495, on célébra Pâque le 2 Avril chez les Latins, & le 26 Mars en Orient & en Égypte.

L'an de J. C. 496, les Orientaux & les Alexandrins firent Pâque le 18 Avril, & les Latins le 21.

L'an de J. C. 482, plusieurs Occidentaux firent Pâque le 18 Avril.

L'étoile ou astérisque, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Égyptiens.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
501	9	5993	6009	813	549	539	217	502	8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
502	10	5994	6010	814	550	540	218	503	9	6	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
503	11	5995	6011	815	551	541	219 *	504	10	7	3	17	8	2	E	27	M	M	30	9
504	12	5996	6012	816	552	542	220	505	11	8	1	36	9	4	DC	15	A	A	18	20
505	13	5997	6013	817	553	543	221	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
506	14	5998	6014	818	554	544	222	507	13	10	7	14	11	6	A	24	M	M	26	12
507	15	5999	6015	819	555	545	223 *	508	14	11	5	33	12	7	G	12	A	A	15	23
508	1	6000	6016	820	556	546	224	509	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6	4
509	2	6001	6017	821	557	547	225	510	16	13	3	11	14	3	D	21	M	M	22	15
510	3	6002	6018	822	558	548	226	511	17	14	2	30	15	4	C	9	A	A	11	26
511	4	6003	6019	823	559	549	227 *	512	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	3	7
512	5	6004	6020	824	560	550	228	513	19	16	3	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
513	6	6005	6021	825	561	551	229	514	1	17	5	26	18	1	F	5	A	M	7	29
514	7	6006	6022	826	562	552	230	515	2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	30	11
515	8	6007	6023	827	563	553	231 *	516	3	19	6	34	20	3	D	13	A	A	19	22
516	9	6008	6024	828	564	554	232	517	4	1	2	23	21	5	CB	2	A	A	3	3
517	10	6009	6025	829	565	555	233	518	5	2	5	12	22	6	A	22	M	M	26	14
518	11	6010	6026	830	566	556	234	519	6	3	3	31	23	7	G	10	A	A	15	25
519	12	6011	6027	831	567	557	235 *	520	7	4	6	20	24	1	F	30	M	M	31	6
520	13	6012	6028	832	568	558	236	521	8	5	4	39	25	3	ED	18	A	A	19	17
521	14	6013	6029	833	569	559	237	522	9	6	7	28	26	4	C	7	A	A	11	28
522	15	6014	6030	834	570	560	238	523	10	7	3	17	27	5	B	27	M	A	3	9
523	1	6015	6031	835	571	561	239 *	524	11	8	1	36	28	6	A	15	A	A	16	20
524	2	6016	6032	836	572	562	240	525	12	9	4	25	1	1	GF	4	A	A	7	1
525	3	6017	6033	837	573	563	241	526	13	10	7	14	2	2	E	24	M	M	30	12
526	4	6018	6034	838	574	564	242	527	14	11	5	33	3	3	D	12	A	A	19	23
527	5	6019	6035	839	575	565	243 *	528	15	12	1	22	4	4	C	1	A	A	4	4
528	6	6020	6036	840	576	566	244	529	16	13	3	11	5	6	BA	21	M	M	26	15
529	7	6021	6037	841	577	567	245	530	17	14	2	30	6	7	G	9	A	A	15	26
530	8	6022	6038	842	578	568	246	531	18	15	5	19	7	1	F	29	M	M	31	7
531	9	6023	6039	843	579	569	247 *	532	19	16	3	38	8	2	E	17	A	A	20	18
532	10	6024	6040	844	580	570	248	1	1	17	5	26	9	4	DC	5	A	A	11	29
533	11	6025	6041	845	581	571	249	2	2	18	1	15	10	5	B	25	M	M	27	11
534	12	6026	6042	846	582	572	250	3	3	19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	22
535	13	6027	6043	847	583	573	251 *	4	4	1	2	23	12	7	G	2	A	A	8	3
536	14	6028	6044	848	584	574	252	5	5	2	5	12	13	2	FE	22	M	M	23	14
537	15	6029	6045	849	585	575	253	6	6	3	3	31	14	3	D	10	A	A	12	25
538	1	6030	6046	850	586	576	254	7	7	4	6	20	15	4	C	30	M	A	4	6
539	2	6031	6047	851	587	577	255 *	8	8	5	4	39	16	5	B	18	A	A	24	17
540	3	6032	6048	852	588	578	256	9	9	6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28
541	4	6033	6049	853	589	579	257	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
542	5	6034	6050	854	590	580	258	11	11	8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
543	6	6035	6051	855	591	581	259 *	12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1
544	7	6036	6052	856	592	582	260	13	13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M	27	12
545	8	6037	6053	857	593	583	261	14	14	11	5	33	22	6	A	12	A	A	16	23
546	9	6038	6054	858	594	584	262	15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A	8	4
547	10	6039	6055	859	595	585	263 *	16	16	13	3	11	24	1	F	21	M	M	24	15
548	11	6040	6056	860	596	586	264	17	17	14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
549	12	6041	6057	861	597	587	265	18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7
550	13	6042	6058	862	598	588	266	19	19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18

L'an de J. C. 501, les Occidentaux firent Pâque le 25 Mars, & les Orientaux le 22 Avril.
L'an de J. C. 516, Pâque fut célébrée le 3 Avril par les Alexandrins & les Orientaux, & le 20 par les Occidentaux.
L'an de J. C. 520, quelques Latins firent Pâque le 28 Mars.
L'an de J. C. 536, Pâque se célébra dans quelques Églises d'Occident le 30 Mars.
L'an de J. C. 545, on célébra Pâque à C. P., par édit de Justinien, le 23 Avril. Voyez la raison de cet édit dans Cédrénus, sur l'an 19 de Justinien.
L'an de J. C. 550, les Occidentaux firent Pâque le 17 Avril, & les Orientaux le 24 du même mois.
*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes des Égyptiens.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
551	14	6043	5059	863	599	589	267 *	20	1	17	5	26	26	6	A	5	A	A	9	29
552	15	6044	5060	864	600	590	266	21	2	18	1	15	8	1	G F	25	M	M	31	11
553	1	6045	5061	865	601	591	269	12	3	19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
554	2	6046	5062	666	602	592	270	23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3
555	3	5047	5063	367	603	593	271 *	24	5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	26	14
556	4	6048	5064	868	604	594	272	25	6	3	3	31	5	6	B A	10	A	A	16	21
557	5	6049	5065	669	605	595	273	26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	6
556	6	6050	5066	670	606	596	274	27	6	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17
559	7	6051	5067	871	607	597	275 *	28	9	6	7	26	8	2	E	7	A	A	13	26
560	6	5051	5061	872	608	591	276	29	10	7	3	17	9	4	D C	27	M	M	28	9
561	9	5051	6069	673	609	599	277	30	11	8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	20
562	10	6054	6070	674	610	600	276	31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	2
563	11	6055	6071	875	611	601	279 *	32	13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12
564	12	6056	6072	676	612	601	280	33	14	11	5	33	13	2	F E	12	A	A	13	23
565	13	6057	6073	877	615	603	281	34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
566	14	6056	6074	678	614	604	262	35	16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	26	15
567	15	5059	6075	879	615	605	283 *	36	17	14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26
566	1	6060	6076	680	616	606	264	37	18	15	5	19	17	7	A G	29	M	A	1	7
569	2	6061	6077	661	617	607	265	38	19	16	3	38	16	1	F	17	A	A	21	18
570	3	6062	6078	882	613	605	266	39	1	17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29
571	4	6063	6079	821	619	609	267 *	40	2	16	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
572	5	6064	6060	684	620	610	288	41	3	16	6	34	23	5	C B	13	A	A	27	22
573	6	6065	6061	885	621	611	289	42	4	1	8	23	28	6	A	8	A	A	9	3
574	7	6066	6032	686	622	612	290	43	5	2	3	12	23	7	G	22	M	M	25	14
575	6	6067	6033	887	623	613	231 *	44	6	3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
576	9	6068	6064	886	624	614	292	45	7	4	6	20	25	3	E D	50	M	A	5	6
577	10	6069	6085	669	625	615	293	46	8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	15	17
578	11	6070	6086	690	626	616	294	47	9	6	7	26	27	5	B	7	A	A	10	26
579	12	6071	6067	891	617	617	295 *	48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
560	13	6072	6068	892	626	611	296	49	11	6	1	36	1	1	G F	15	A	A	21	20
561	14	6073	6089	693	629	619	297	50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	2
362	15	6074	6090	694	630	680	296	51	13	10	7	14	8	3	D	24	M	M	29	12
583	1	5075	6091	695	631	621	899 *	58	14	11	3	33	4	4	C	18	A	A	18	23
584	2	5076	6092	896	632	612	300	53	15	12	1	22	5	6	B A	1	A	A	2	4
185	3	6077	6093	897	633	623	301	54	16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	25
564	4	6078	6094	898	634	624	302	55	17	24	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26
567	5	6079	6095	699	635	625	303 *	56	18	23	5	19	8	2	E	29	M	M	30	7
586	6	6060	6096	900	636	626	304	57	19	16	3	36	9	4	D C	17	A	A	18	18
569	7	6021	6097	901	637	617	305	58	1	17	5	26	10	5	B	3	A	A	10	29
590	6	6012	6098	902	636	628	305	59	8	16	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
561	9	5083	6099	903	639	629	307 *	60	3	19	6	34	12	7	G	13	A	A	15	22
592	10	5084	7000	604	640	630	306	61	4	1	2	33	13	2	F E	8	A	A	6	6
593	11	5085	7001	905	641	631	309	62	5	2	5	32	14	3	D	22	M	M	29	14
594	12	6016	7002	906	641	631	310	63	6	3	3	31	15	4	C	12	A	A	11	25
595	13	6087	7003	907	641	631	311 *	64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	[illegible]	6
596	14	6036	7004	908	644	654	312	65	8	5	4	39	17	7	A G	16	A	A	22	17
397	15	6069	7005	909	645	635	313	66	9	6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
598	1	6090	7006	910	646	636	314	67	10	7	3	17	19	2	E	27	M	M	30	9
599	2	6091	7007	911	647	637	315 *	68	11	8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
600	3	6092	7008	911	648	638	316	69	12	6	4	25	21	3	C B	4	A	A	10	1

L'an de J. C. 570, les Alexandrins & les Orientaux célébrerent Pâque le 6 Avril, & les Latins le 13 du même mois.

L'an de J. C. 577, le 25 Avril fut le jour de Pâque pour les Orientaux & les Égyptiens; mais les Occidentaux célébrerent cette fête le 18 du même mois, & quelques-uns le 21 Mars.

L'an de J. C. 590, les Orientaux firent Paques le 26 Mars, & les Occidentaux le 2 Avril.

L'an de J. C. 594, Pâque fut célébrée le 11 Avril en Orient, & le 18 en Occident.

*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Égyptiens.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
601	4	6093	5105	913	649	639	317		70	13	10	7	14	22	6	A	14	M	M 26	12
602	5	6094	5110	914	650	640	318		71	14	11	5	33	23	7	G	12	A	A 25	23
603	6	6095	5111	915	651	641	319*		72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A 7	4
604	7	6006	6112	916	652	642	320		73	16	13	4	11	25	2	ED	11	M	M 22	15
605	8	6097	6113	917	653	643	321		74	17	14	2	30	26	4	C	9	A	A 11	16
606	9	5096	6114	918	654	644	322		75	18	15	3	19	27	5	B	29	M	A 3	7
607	10	5099	6115	919	655	645	323*		76	19	16	3	38	28	6	A	17	A	A 23	18
608	11	3100	6116	920	656	646	324		77	1	17	3	26	1	1	GF	5	A	A 7	29
609	12	6101	5117	921	657	647	325		78	2	18	1	15	2	2	E	15	M	M 30	11
610	13	6102	1111	922	658	648	326		79	3	19	6	34	3	3	D	13	A	A 19	22
611	14	6103	6119	925	659	649	327*		80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A 4	3
612	15	6104	6120	924	660	650	328		81	5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M 26	14
613	1	6105	6121	925	661	651	329		61	6	3	3	31	6	7	G	10	A	A 15	25
614	2	6106	6122	926	662	652	330		83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M 31	6
615	3	6107	6123	927	663	653	331*		84	8	5	4	39	8	2	E	18	A	A 20	17
616	4	5108	6124	928	664	654	332		85	9	6	7	28	9	4	DC	7	A	A 11	28
617	5	6109	6125	929	665	655	333		86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A 3	9
618	6	6110	6126	930	666	656	334		87	11	8	1	36	11	6	A	15	A	A 16	20
619	7	6114	6127	931	667	657	335*		88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A 8	1
620	8	6112	6121	932	661	656	336		89	13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M 30	12
621	9	6113	6129	933	669	659	337		90	14	11	5	33	16	3	D	12	A	A 19	23
622	10	6114	6130	934	670	660	338	1 16 Juil. F 6	91	13	12	1	22	15	4	C	1	A	A 4	4
623	11	6115	6131	935	671	661	339*	2* 5 Juil. F 3	92	16	13	4	11	16	5	B	21	M	M 27	15
624	12	6116	6132	936	672	662	340	3 24 Juin. F 1	95	17	14	2	30	17	7	AG	9	A	A 15	26
625	13	6117	6133	937	673	663	341	4 13 Juin. F 5	94	18	15	3	19	18	1	F	29	M	M 31	7
626	14	6118	6134	938	674	664	342	5* 2 Juin. F 2	95	19	16	3	38	19	2	E	17	A	A 20	18
627	15	6119	6135	939	675	665	343*	6 23 Mai. F 7	96	1	17	5	26	20	3	D	5	A	A 12	19
628	1	6120	6136	940	676	666	344	7* 11 Mai. F 4	97	2	16	1	15	21	5	CB	25	M	M 27	51
629	2	6121	6137	941	677	667	345	8 1 Mai. F 2	93	3	19	6	34	22	6	A	33	A	A 16	22
630	3	6122	6133	942	678	668	345	9 20 Avr. F 6	99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A 8	3
631	4	6123	6139	943	679	669	347*	10* 9 Avr. F 3	100	5	2	5	12	14	1	F	22	M	M 24	14
632	3	6124	6140	944	680	670	348	11 29 Mars F 1	102	6	3	3	31	23	3	ED	10	A	A 32	25
633	6	6125	6141	945	681	671	349	12 18 Mars F 5	102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A 4	6
634	7	6126	6142	946	682	672	350	13* 7 Mars F 2	103	8	5	4	39	27	3	B	18	A	A 24	17
635	8	6127	6143	947	681	673	351*	14 25 Fév. F 7	104	9	6	7	28	28	6	A	7	A	A 9	28
636	9	6122	6144	948	684	674	352	15 14 Fév. F 4	105	10	7	3	17	3	1	GF	17	M	M 31	9
637	10	6129	6145	949	685	675	353	36* 2 Fév. F 1	106	11	8	1	36	2	2	E	13	A	A 20	20
638	11	6130	6146	950	616	676	354	17 23 Janv. F 6	107	12	9	4	25	3	3	D	4	A	A 3	1
639	12	6131	6147	951	687	677	355*	18* 12 Janv. F 3	108	13	10	7	14	4	4	C	24	M	M 28	12
640	13	6132	6148	952	688	678	356	(19 2 Janv. F 1 20 21 Déc. F 5)	109	14	51	5	33	5	6	BA	12	A	A 16	23
641	14	6133	6149	953	689	679	357	21* 10 Déc. F 2	110	15	12	1	22	6	7	G	1	A	A 8	4
642	15	6134	6150	954	690	680	358	22 30 Nov. F 7	111	16	13	4	11	7	1	F	21	M	M 24	15
643	1	6135	6151	955	691	681	359*	23 19 Nov. F 4	112	17	14	2	30	8	2	E	9	A	A 13	26
644	2	6136	6152	956	692	682	330	24* 7 Nov. F 1	113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A 4	7
645	3	6137	6153	957	693	683	361	25 23 Oct. F 6	114	19	16	3	38	10	3	B	17	A	A 24	18
646	4	6138	6154	958	694	684	362	26* 17 Oct. F 3	115	2	17	3	26	11	6	A	5	A	M 9	19
647	5	6139	6155	959	695	685	363*	27 7 Oct. F 1	116	2	18	1	13	12	7	G	25	M	A 1	11
648	6	6140	6156	960	696	686	364	28* 25 Sept. F 5	117	3	19	6	34	13	2	FE	13	A	A 20	22
649	7	6141	6157	961	697	687	365	29* 14 Sept. F 2	118	4	1	2	23	14	3	D	2	A	A 3	3
650	8	6142	6158	962	698	688	366	30 4 Sept. F 7	119	5	2	5	12	15	4	C	22	M	M 23	14

L'an de J. C. 645, dans l'Orient & en Egypte, on célébra Pâque le 24 Avril, & le 17 du même mois en beaucoup de lieux d'Occident.

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hegire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la bare — au dessous de l'année ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
651	9	6143	6159	963	699	689	367*	31 24 Août F 4	120	6	3	3	11	16	3	B	10	A	A	17	25
652	10	6144	6160	964	700	690	368	32* 12 Août F 1	121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
653	11	6145	6161	965	701	691	369	33 2 Août F 6	122	8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	21	17
654	12	6146	6162	966	702	692	370	34 22 Juill. F 3	123	9	6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
655	13	6147	6163	967	703	693	371*	35*11 Juill. F 7	124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
656	14	6148	6164	968	704	694	372	36 30 Juin. F 5	125	11	8	1	36	21	5	CB	15	A	A	17	20
657	15	6149	6165	969	705	695	373	37*19 Juin. F 2	126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	9	1
658	1	6150	6166	970	706	696	374	38 9 Juin. F 7	127	13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
659	2	6151	6167	971	707	697	375*	39 29 Mai, F 4	128	14	11	5	33	24	1	F	12	A	A	14	23
660	3	6152	6168	972	708	698	376	40*17 Mai, F 1	129	15	12	3	22	25	3	ED	1	A	A	5	4
661	4	6153	6169	973	709	699	377	41 7 Mai, F 6	130	16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
662	5	6154	6170	974	710	700	378	42 26 Avril. F 3	131	17	14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
663	6	6155	6171	975	711	701	379*	43*15 Avril F 7	132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7
664	7	6156	6172	976	712	702	380	44 4 Avril F 5	133	19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
665	8	6157	6173	977	713	703	381	45*25 Mars, F 2	134	1	17	3	26	2	2	E	5	A	A	6	29
666	9	6158	6174	978	714	704	382	46*13 Mars, F 6	135	2	18	1	15	3	3	D	25	M	M	28	11
667	10	6159	6175	979	715	705	383*	47 3 Mars, F 4	136	3	19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
668	11	6160	6176	980	716	706	384	48*20 Févr. F 1	137	4	1	2	23	5	5	BA	2	A	A	9	3
669	12	6161	6177	981	717	707	385	49 9 Févr. F 6	138	5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
670	13	6162	6178	982	718	708	386	50 29 Janv. F 3	139	6	3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
671	14	6163	6179	983	719	709	387*	51*18 Janv. F 7	140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
672	15	6164	6180	984	720	710	388	(52 8 Janv. F 5) (53 27 Déc. F 2)	141	8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17
673	1	6165	6181	985	721	711	389	54* 16 Déc. F 6	142	9	6	7	28	10	5	B	7	A	A	20	28
674	2	6166	6182	986	722	712	390	55 6 Déc. F 4	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
675	3	6167	6183	987	723	713	391*	56*25 Nov. F 1	144	11	8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
676	4	6168	6184	988	724	714	392	57 14 Nov. F 6	145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	2
677	5	6169	6185	989	725	715	393	58 3 Nov. F 3	146	13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
678	6	6170	6186	990	726	716	394	59*23 Octo. F 7	147	14	11	5	33	15	4	C	12	A	A	18	23
679	7	6171	6187	991	727	717	395*	60 13 Octo. F 5	148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
680	8	6172	6188	992	728	718	396	61 1 Octo. F 2	149	16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	25	15
681	9	6173	6189	993	729	719	397	62*20 Sept. F 6	150	17	14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
682	10	6174	6190	994	730	720	398	63 10 Sept. F 4	151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	M	30	7
683	11	6175	6191	995	731	721	399*	64 30 Août, F 1	152	19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	29	18
684	12	6176	6192	996	732	722	400	65*18 Août, F 5	153	1	17	5	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
685	13	6177	6193	997	733	723	401	66 8 Août, F 3	154	2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	12
686	14	6178	6194	998	734	724	402	67*28 Juill. F 7	155	3	19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
687	15	6179	6195	999	735	725	403*	68 18 Juill. F 5	156	4	1	2	23	24	1	F	2	A	A	7	3
688	1	6180	6196	1000	736	726	404	69 6 Juill. F 2	157	5	2	5	12	25	3	ED	22	M	M	29	14
689	2	6181	6197	1001	737	727	405	70*25 Juin. F 6	158	6	3	1	31	26	4	C	10	A	A	21	25
690	3	6182	6198	1002	738	728	406	71 15 Juin, F 4	159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A	8	6
691	4	6183	6199	1003	739	729	407*	72 4 Juin, F 1	160	8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	23	17
692	5	6184	6200	1004	740	730	408	73*23 Mai, F 5	161	9	6	7	28	1	1	GF	7	A	A	14	28
693	6	6185	6201	1005	741	731	409	74 13 Mai, F 3	162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9
694	7	6186	6202	1006	742	732	410	75 2 Mai, F 7	163	11	8	1	36	3	3	D	15	A	A	19	20
695	8	6187	6203	1007	743	733	411*	76*21 Avril, F 4	164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
696	9	6188	6204	1008	744	734	412	77 10 Avril, F 2	165	13	10	7	14	5	6	BA	24	M	M	26	12
697	10	6189	6205	1009	745	735	413	78*30 Mars, F 6	166	14	11	3	33	6	7	G	12	A	A	13	23
698	11	6190	6206	1010	746	736	414	79 20 Mars, F 4	167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	A	7	4
699	12	6191	6207	1011	747	737	415*	80 9 Mars, F 1	168	16	13	4	11	8	2	E	21	M	M	25	13
700	13	6192	6208	1012	748	738	416	81*26 Févr. F 5	169	17	14	2	30	9	4	DC	9	A	A	11	26

L'an de J. C. 665, les Egyptians & les Oriantaux célébrerent Pâqua le 6 Avril, & les Occidentaux le 13 da ce mois, conformémant au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 672, les Alaxandrins & les Orientaux firent Pâque le 25 Avril, & les Occidentaux le 18 de ce mois, & qualques-uns même le 21 Mars.

L'an de J. C. 685, Pâques se fit la 26 Mars chea las Eg[illegible]iens & les Orientaux, & le 2 Avril chaz les Occidant.

L'an de J. C. 689, Alexandria & l'Oriant célébrerent Pâque le 21 Avril, & l'église latine le 18 de ce mois.

*L'étoile ou asterisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque [illegible] années intercalaires des Egyptiens; celle de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. designe la fer[illegible]; & la ⌐ au dessous de l'année ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Termes Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.		Epactes.
701	14	6193	6209	1013	749	739	417	82 15 Fév. F 3	170	18	15	5	35	10	5	B	29	M	A	[illegible]	7
702	15	6194	6210	1014	750	740	418	63 4 Fév. F 7	171	19	16	3	68	11	6	A	17	A	A	25	18
703	1	6195	6211	1015	751	741	419*	84*24 Jan. F 4	172	1	17	5	26	12	7	G	5	A	A	5	29
704	2	6196	6212	1016	752	742	420	85 14 Jan. F 2	173	2	18	1	15	13	2	F E	25	M	M	30	11
705	3	6197	6213	1017	753	743	421	(87* 2 Jan. F 6 / 67 23 Déc. F 4)	174	3	19	6	34	14	3	D	13	A	A	15	22
706	4	6198	6214	1018	754	744	422	36 12 Déc. F 1	175	4	1	2	23	15	4	C	2	A	A	4	3
707	5	6199	6215	1019	755	745	423*	89* 1 Déc. F 5	37	5	2	5	12	16	5	B	22	M	M	27	14
708	6	6200	6216	1020	756	746	424	90 20 Nov. F 3	177	6	3	1	31	17	7	A G	10	A	A	15	15
709	7	6201	6217	1021	757	747	425	91 9 Nov. F 7	178	7	4	6	20	16	1	F	30	M	M	31	6
710	8	6202	6218	1022	758	748	426	92*29 Oct. F 4	179	8	5	4	39	19	2	E	18	A	A	20	17
711	9	6203	6219	1023	759	749	427*	93 19 Oct. F 2	180	9	6	7	28	20	3	D	7	A	A	12	26
712	10	6204	6220	1024	760	750	428*	94 7 Oct. F 6	181	10	7	3	17	21	5	C B	27	M	A	3	9
713	11	6205	6221	1025	761	751	429	95*26 Sept. F 3	182	11	8	1	36	22	6	A	15	A	A	18	20
714	12	6206	6222	1026	762	752	430	96 16 Sept. F 1	183	12	9	4	25	23	7	G	4	A	A	5	1
715	13	6207	6223	1027	763	753	431*	97* 5 Sept. F 5	184	13	10	7	14	24	1	F	24	M	M	31	12
716	14	6208	6224	1028	764	754	432	96 25 Août. F 3	185	14	11	5	33	25	3	E D	12	A	A	19	23
717	15	6209	6225	1029	765	755	433	99 14 Août. F 7	186	15	12	1	22	26	4	C	1	A	A	4	4
718	1	6210	6226	1030	766	756	434	100* 3 Août. F 4	187	16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	15
719	2	6211	6227	1031	767	757	435*	101 24 Juill. F 2	188	17	14	2	30	28	6	A	9	A	A	17	26
720	3	6211	6226	1032	768	758	436	102 12 Juill. F 6	189	16	15	5	19	1	1	G F	29	M	M	31	7
721	4	6213	6229	1033	769	759	437	103* 1 Juill. F 3	190	19	16	3	31	2	2	E	17	A	A	10	18
722	5	6214	6230	1034	770	760	438	104 21 Juin F 1	191	1	17	5	26	3	3	D	5	A	A	12	29
723	6	6215	6231	1035	771	761	439*	205 30 Juin F 5	192	2	18	1	15	4	4	C	25	M	M	28	11
724	7	6216	6232	1036	772	762	440	106*29 Mai F 2	193	3	19	6	34	5	5	B A	11	A	A	16	22
725	8	6217	6233	1037	773	763	441	107 19 Mai F 7	194	4	1	2	23	6	7	G	2	A	A	9	3
726	9	6218	6234	1038	774	764	442	108* 6 Mai F 3	195	5	2	5	12	7	1	F	22	M	M	24	14
727	10	6219	6235	1039	775	765	443*	109 28 Avr. F 2	196	6	3	3	31	8	2	E	10	A	A	13	25
728	11	6220	6236	1040	776	766	444	110 16 Avr. F 6	197	7	4	6	20	9	4	D C	30	M	A	4	6
729	12	6221	6237	1041	777	767	445	111* 5 Avr. F 3	198	8	5	4	39	10	1	B	18	A	A	24	17
730	13	6222	6238	1042	778	768	446	112 26 Mars F 1	199	9	6	7	28	11	6	A	7	A	A	9	28
731	14	6223	6239	1043	779	769	447*	113 15 Mars F 5	200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	1	9
732	15	6224	6240	1044	780	770	448	114* 3 Mars F 2	201	11	8	1	36	13	2	F E	15	A	A	20	20
733	1	6225	6241	1045	781	771	449	115 21 Févr. F 7	202	12	9	4	25	14	3	D	4	A	A	5	1
734	2	6226	6242	1046	782	772	450	[illegible] Févr. F 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	C	24	M	M	[illegible]	12
735	3	6227	6243	1047	783	773	451*	117 31 Jan. F 2	204	14	11	5	33	16	5	B	12	A	A	17	23
736	4	6228	6244	1048	784	774	452	118 20 Jan. F 6	205	15	12	1	22	17	7	A G	1	A	A	8	4
737	5	6229	6245	1049	785	775	453	(119* 8 Jan. F 3 / 120 29 Déc. F 1)	206	16	13	4	11	18	1	F	21	A	M	24	15
738	6	6230	6246	1050	786	776	454	121 18 Déc. F 5	207	17	14	2	30	19	2	E	9	A	A	15	16
739	7	6231	6247	1051	787	777	455*	122* 7 Déc. F 2	208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	7
740	8	6232	6248	1052	788	778	456	123 25 Nov. F 7	209	19	16	8	38	21	5	C B	17	A	A	24	18
741	9	6233	6249	1053	789	779	457	124 15 Nov. F 4	210	1	17	5	26	22	6	A	5	A	A	9	29
742	10	6234	6250	1054	790	780	458	125* 4 Nov. F 1	211	2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11
743	11	6235	6251	1055	791	781	459*	126 24 Oct. F 6	212	3	19	6	34	24	1	F	13	A	A	14	22
744	12	6236	6252	1056	792	782	460	127*13 Oct. F 3	213	4	1	2	23	25	3	E D	2	A	A	5	3
745	13	6237	6253	1057	793	783	461	128 3 Oct. F 1	214	5	2	3	32	26	4	C	22	M	M	28	14
746	14	6238	6254	1058	794	784	462	129 22 Sept. F 5	215	6	3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
747	15	6239	6255	1059	795	785	463*	130*11 Sept. F 2	216	7	4	6	20	28	6	A	10	M	A	2	6
748	1	6240	6256	1060	796	786	464	131 31 Août F 7	217	8	5	4	39	1	1	G F	18	A	A	21	17
749	2	6241	6257	1061	797	787	465	132 20 Août F 4	218	9	6	7	28	2	2	E	7	A	M	— 6	28
750	3	6242	6258	1062	798	788	466	133* 9 Août F 1	219	10	7	8	17	3	3	D	27	M	A	20	9

L'an de J. C. 729, toutes les Eglises Britanniques se réunirent à l'Eglise Romaine pour la célébration du jour de Pâque.

L'an de J. C. 740, en Orient, en Égypte, & en quelques lieux de l'Occident, Pâque fut célébrée le 24 Avril; mais le 17 du même mois dans quelques Églises.

L'an de J. C. 743, Pâque se fit chez les Alexandrins & les Orientaux le 14 Avril; mais les Latins qui suivoient le cycle de Victorius, retardèrent cette fête jusqu'au 21 du même mois.

L'an de J. C. 748, Pâque fut célébrée chez les Latins le 28 Mars, & ailleurs le 21 Avril.

*L'étoile ou astérisque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la barre — au dessous de l'année ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 10 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars A. Avril.	Epactes.
751	4	6243	6255	1063	799	789	467*	134 30 Juill. F 6	220	11	8	1	2	4	4	C	13	A	A 13	20
752	5	6244	6260	1064	800	790	468	135 18 Juill. F 3	221	12	9	4	25	5	6	B A	4	A	A 9	1
753	6	6245	6261	1065	801	791	469	136* 7 Juill. F 7	222	13	10	7	14	6	7	G	24	M	M 25	12
754	7	6246	6262	1066	802	792	470	137 27 Juin, F 5	223	14	11	5	33	7	1	F	12	A	A 14	23
755	8	6247	6263	1067	803	793	471*	138* 16 Juin, F 2	224	15	12	2	22	8	2	E	1	A	A 6	4
756	9	6248	6264	1068	804	794	472	139 5 Juin F 7	225	16	13	4	11	9	4	D C	21	M	M 2	15
757	10	6249	6265	1069	805	795	473	140 25 Mai, F 4	226	17	14	2	30	10	5	B	9	A	A 10	26
758	11	6250	6266	1070	806	796	474	141* 14 Mai, F 1	227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A 2	7
759	12	6251	6267	1071	807	797	475*	142 4 Mai, F 6	228	19	16	3	38	12	7	G	17	A	A 92	18
760	13	6252	6268	1072	808	798	476	143 22 Avr. F 3	229	1	17	5	26	13	2	F E	5	A	A 6	29
761	14	6253	6269	1073	809	799	477	144* 11 Avr. F 7	230	2	18	1	15	14	3	D	25	M	M 25	11
762	15	6254	6270	1074	810	800	479	145 2 Avr. F 5	231	3	19	6	34	15	4	C	13	A	A 11	22
763	1	6255	6271	1075	811	801	479*	146* 21 Mars F 2	232	4	1	2	23	16	5	B	2	A	A 3	3
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	147 10 Mars F 7	233	5	2	5	12	17	7	A G	22	M	M 25	14
765	3	6257	6273	1077	813	803	481	148 27 Févr. F 4	234	6	3	2	31	18	1	F	10	A	A 14	25
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149* 16 Févr. F 3	235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A 6	6
767	5	6259	6275	1079	815	805	483*	150 6 Févr. F 6	236	8	5	4	39	20	3	D	18	A	A 15	17
768	6	6260	6276	1080	816	806	484	151 26 Janv. F 3	237	9	6	7	28	21	5	C B	7	A	A 10	28
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	152* 14 Janv. F 7	238	10	7	3	17	22	5	A	27	M	A 2	9
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	(153 4 Janv. F 5 / 154 24 Déc. F 2)	239	11	8	1	36	3	7	G	15	A	A 22	20
771	9	6263	6279	1083	819	809	487*	155* 13 Déc. F 5	240	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A 7	1
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	156 2 Déc. F 4	241	13	10	7	14	25	3	E D	24	M	M 19	19
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	157* 21 Nov. F 1	242	14	18	5	13	26	4	C	12	A	A 18	23
774	12	6266	6282	1086	822	812	490	159 11 Nov. F 6	243	15	12	1	22	27	5	B	1	A	A 3	4
775	13	6267	6283	1087	823	813	491*	159 31 Oct. F 1	244	16	13	4	11	28	6	G A	21	M	M 20	15
776	14	6268	6284	1088	824	814	492	160* 19 Oct. F 7	245	17	14	2	30	1	1	G F	9	A	A 24	26
777	15	6269	6285	1089	825	815	493	161 9 Oct. F 5	246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	M 30	7
778	1	6270	6286	1090	826	816	494	162 28 Sept. F 2	247	19	16	3	8	3	3	D	17	A	A 19	19
779	2	6271	6287	1091	827	817	495*	163* 17 Sept. F 6	248	1	17	5	26	4	4	C	5	A	A 11	29
780	3	6272	6288	1092	828	818	496	164 6 Sept. F 4	249	2	18	1	15	5	5	B A	25	M	M 26	12
781	4	6273	6289	1093	829	819	497	165 26 Août F 1	250	3	19	6	14	6	7	G	13	A	A 15	22
782	5	6274	6290	1094	830	820	498	166* 15 Août F 5	251	4	1	2	23	7	1	F	2	A	A 7	3
783	6	6275	6291	1095	831	821	499*	167 5 Août F 3	252	5	2	5	12	8	2	E	22	M	M 23	14
784	7	6276	6292	1096	832	822	500	168* 24 Juill. F 7	253	6	3	3	31	9	3	D C	10	A	A 11	25
785	8	6277	6293	1097	833	823	501	169 14 Juill. F 5	254	7	4	6	20	10	5	B	10	M	A 3	6
786	9	6278	6294	1098	834	824	502	170 4 Juill. F 2	255	8	5	4	39	11	6	A	19	A	A 23	17
787	10	6279	6295	1099	835	825	503*	171* 23 Juin F 6	256	9	6	7	28	12	7	G	7	A	A 8	28
788	11	6280	6296	1100	836	826	504	172 12 Juin F 4	257	10	7	3	17	13	2	F E	27	M	M 30	9
789	12	6281	6297	1101	837	827	505	173 31 Mai, F 1	258	11	8	1	36	14	3	D	15	A	A 19	20
790	13	6282	6298	1102	838	828	506	174* 20 Mai, F 5	259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A 11	1
791	14	6283	6299	1103	839	829	507*	175 10 Mai, F 3	260	13	10	7	14	16	5	B	24	M	M 27	12
792	15	6284	6300	1104	840	830	508	176* 28 Avr. F 7	261	14	11	5	33	17	7	A G	12	A	A 15	23
793	1	6285	6301	1105	841	831	509	177 18 Avr. F 5	262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A 7	4
794	2	6286	6302	1106	842	832	510	178 7 Avr. F 2	263	16	13	4	11	19	2	E	28	M	M 23	15
795	3	6287	6303	1107	843	833	511*	179* 27 Mars F 6	264	17	14	2	30	20	3	D	9	A	A 12	26
796	4	6288	6304	1108	844	834	512	180 16 Mars F 4	265	18	15	5	19	21	5	C B	29	M	A 3	7
797	5	6289	6305	1109	845	835	513	181 5 Mars F 1	266	19	16	3	33	22	6	A	17	A	A 23	29
798	6	6290	6306	1110	846	836	514	182* 22 Févr. F 5	267	9	17	5	26	23	7	G	5	A	A 5	29
799	7	6291	6307	1111	847	837	515*	183 12 Févr. F 3	268	2	18	1	15	24	1	F	25	M	M 31	11
800	8	6292	6308	1112	848	838	516	184 1 Févr. F 7	269	3	19	6	34	25	3	E D	13	A	A 19	22

L'an de J. C. 760, Pâque fut célébrée le 6 Avril par les Egyptiens & des Orientaux, & le 23 du même mois par les Latins atachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 763, Pâque tomba le 3 Avril pour les Alexandrins, & le 10 pour les Latins, qui suivoient le cycle de Victorius.

L'an de J. C. 780, les Orientaux avec les Alexandrins firent Pâque le 26 Mars, & les Occidentaux qui suivoient le cycle de Victorius le 2 Avril.

L'an de J. C. 783, Pâque tomba le 23 Mars pour les Alexandrins & les Orientaux, & le 30 pour les Occidentaux atachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 784, Pâque ariva le 11 d'Avril dans le calcul des Alexandrins, & le 18 dans celui de Victorius.

*L'étoile ou astérisque *, de la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F. désigne la férie ; & la bàre — au dessous de l'année ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 300 ans.*

TABLE

Ans de J.C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
801	9	6293	6309	1113	849	839	517	185* 20 Jan. F 4	270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	3
802	10	6294	6310	1114	850	840	518	(186 10 Jan. F 2 / 187* 30 Déc. F 6)	271	5	2	5	32	27	5	B	22	M	M	27	14
803	11	6295	6311	1115	851	841	519*	188 20 Déc. F 4	272	6	3	3	32	28	6	A	10	A	A	26	25
804	12	6296	6312	1116	852	842	520	189 8 Déc. F 1	273	7	4	6	20	1	1	G F	30	M	M	31	6
805	13	6297	6313	1117	853	843	521	190* 27 Nov. F 5	274	8	5	4	39	2	2	E	19	A	A	20	17
806	14	6298	6314	1118	854	844	522	191 27 Nov. F 3	275	9	6	7	28	3	3	D	7	A	A	12	28
807	15	6299	6315	1119	855	845	523*	192 6 Nov. F 7	276	10	7	3	27	4	4	C	27	M	M	28	9
808	1	6300	6316	1120	856	846	524	193* 25 Oct. F 4	277	11	8	3	36	5	6	B A	15	A	A	16	20
809	2	6301	6317	1121	857	847	525	194 25 Oct. F 2	278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1
810	3	6302	6318	1122	858	848	526	195 4 Oct. F 6	279	13	10	7	14	7	1	F	24	M	M	31	12
811	4	6303	6319	1123	859	849	527*	196* 23 Sept. F 3	280	14	11	3	33	8	2	E	12	A	A	13	23
812	5	6304	6320	1124	860	850	528	197 12 Sept. F 3	281	15	12	1	22	9	4	D C	1	A	A	4	4
813	6	6305	6321	1125	861	851	529	198* 2 Sept. F 5	282	16	13	4	11	10	5	B	22	M	M	27	15
814	7	6306	6322	1126	862	852	530	199 22 Août F 3	283	17	14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
815	8	6307	6323	1127	863	853	531*	200 11 Août F 7	284	18	15	3	19	12	7	G	29	M	A	1	7
816	9	6308	6324	1128	864	854	532	201* 30 Juill. F 4	285	19	16	3	38	13	2	F E	17	A	A	20	18
817	10	6309	6325	1129	865	855	533	202 20 Juill. F 3	286	1	17	5	26	14	3	D	5	A	A	12	29
818	11	6310	6326	1130	866	856	534	203 9 Juill. F 6	287	2	18	1	35	15	4	C	25	M	M	28	10
819	12	6311	6327	1131	867	857	535*	204* 28 Juin, F 3	288	3	19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	21
820	13	6312	6328	1132	868	858	536	205 17 Juin, F 1	289	4	1	2	23	17	7	A G	2	A	A	8	3
821	14	6313	6329	1133	869	859	537	206* 6 Juin, F 5	290	5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
822	15	6314	6330	1134	870	860	538	207 27 Mai, F 3	291	6	3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
823	1	6315	6331	1135	871	861	539*	208 16 Mai, F 7	292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A	5	6
824	2	6316	6332	1136	872	862	540	209* 4 Mai, F 4	293	8	5	4	39	21	5	C D	18	A	A	24	17
825	3	6317	6333	1137	873	863	541	210 24 Avr. F 2	294	9	6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	28
826	4	6318	6334	1138	874	864	542	211 13 Avr. F 6	295	10	7	3	27	23	7	G	27	M	A	1	9
827	5	6319	6335	1139	875	865	543*	212* 2 Avr. F 3	296	11	8	1	36	24	1	F	15	A	A	21	20
828	6	6320	6336	1140	876	866	544	213 22 Mars F 1	297	12	9	4	25	25	3	E D	4	A	A	5	1
829	7	6321	6337	1141	877	867	545	214 11 Mars F 5	298	13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
830	8	6322	6338	1142	878	868	546	215* 28 Févr. F 2	299	14	11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	23
831	9	6323	6339	1143	879	869	547*	216 18 Févr. F 7	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
832	10	6324	6340	1144	880	870	548	217* 7 Févr. F 4	301	16	13	4	11	1	1	G	21	M	M	24	15
833	11	6325	6341	1145	881	871	549	218 27 Jan. F 2	302	17	14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
834	12	6326	6342	1146	882	872	550	219 16 Jan. F 6	303	18	15	3	19	3	3	D	29	M	A	5	7
835	13	6327	6343	1147	883	873	551*	(220* 5 Jan. F 3 / 221 26 Déc. F 1)	304	19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18	18
836	14	6328	6344	1148	884	874	552	222 14 Déc. F 5	305	1	17	5	26	5	6	B A	5	A	A	9	29
837	15	6329	6345	1149	885	875	553	223* 3 Déc. F 2	306	2	18	2	15	6	7	G	25	M	A	1	11
838	1	6330	6346	1150	886	876	554	224 23 Nov. F 7	307	3	19	6	34	7	1	F	13	A	A	14	22
839	2	6331	6347	1151	887	877	555*	225 12 Nov. F 4	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
840	3	6332	6348	1152	888	878	556	226* 31 Oct. F 2	309	5	2	5	12	9	4	D C	22	M	M	28	14
841	4	6333	6349	1153	889	879	557	227 21 Oct. F 6	310	6	3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
842	5	6334	6350	1154	890	880	558	228* 10 Oct. F 3	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
843	6	6335	6351	1155	891	881	559*	229 30 Sept. F 1	312	8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17
844	7	6336	6352	1156	892	882	560	230 18 Sept. F 5	313	9	6	7	28	13	2	F E	7	A	A	13	28
845	8	6337	6353	1157	893	883	561	231* 7 Sept. F 2	314	10	7	3	37	14	3	D	27	M	M	29	9
846	9	6338	6354	1158	894	884	562	232 28 Août F 7	315	11	8	2	36	15	4	C	15	A	A	18	20
847	10	6339	6355	1159	895	885	563*	233 17 Août F 4	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
848	11	6340	6356	1160	896	886	564	234* 3 Août F 1	317	13	10	7	14	17	7	A G	24	M	M	25	12
849	12	6341	6357	1161	897	887	565	235 26 Juill. F 6	318	14	11	5	33	18	1	F	12	A	A	14	23
850	13	6342	6358	1162	898	888	566	236* 15 Juill. F 3	319	15	12	2	22	19	2	E	2	A	A	6	4

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hegire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; & la bârre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
851	14	6341	6359	1123	899	889	567*	237 5 Juill. F 2	320	[illegible]	13	4	[illegible]	20	5	D	21	M	M	22	15
852	13	6144	6360	1164	900	890	568	238 21 Juin, F 5	321	17	14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10	26
853	1	6345	6361	1165	901	891	569	239*12 Juin, F 2	322	18	11	5	19	22	5	A	29	M	A	2	7
854	2	6346	6362	1166	902	892	570	240 2 Juin, F 7	323	19	16	3	31	23	7	G	17	A	A	22	18
855	3	6347	6363	1167	903	893	571*	241 22 Mai, F 4	324	1	17	5	12	24	3	F	5	A	A	7	29
856	4	6348	6364	1168	904	894	572	242*10 Mai, F 1	325	2	18	1	35	25	3	ED	25	M	M	29	11
857	5	6349	6365	1169	905	895	573	243 30 Avr. F 6	326	3	19	6	34	26	4	C	13	A	A	18	22
858	6	6350	6366	1170	906	896	574	244 19 Avr. F 3	327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
859	7	6351	6367	1171	907	897	575*	245* 8 Avr. F. 7	328	5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	23	14
860	8	6352	6368	1172	908	898	576	246 28 Mars F 5	329	6	3	3	31	1	1	GF	10	A	A	14	25
861	9	6353	6369	1173	909	899	577	247*17 Mars F 2	330	7	4	2	20	2	2	E	30	M	A	6	2
862	10	6354	6370	1174	910	900	578	248 7 Mars F 7	331	8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	19	17
863	11	6355	6371	1175	911	901	579*	249 24 Fév. F 4	332	9	6	7	28	4	4	C	7	A	A	11	28
864	12	6356	6372	1176	912	902	580	250*13 Fév. F 3	333	10	7	3	17	5	6	BA	27	M	A	2	9
865	13	6357	6373	1177	913	903	581	251 2 Fév. F 6	334	11	8	8	32	6	7	G	15	A	A	22	20
866	14	6358	6374	1178	914	904	582	252 22 Jan. F 3	335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	1
867	15	6359	6375	1179	915	905	583*	253*11 Jan. F 7	336	13	10	7	34	8	2	E	24	M	M	30	12
868	1	6360	6376	1180	916	906	584	(254 1 Jan. F 5 / 255 20 Déc. F 2)	337	14	11	5	33	9	4	DC	12	A	A	18	23
869	2	6361	6377	1181	917	907	585	256*10 Déc. F 7	338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A	9	4
870	3	6362	6378	1182	918	908	586	257 29 Nov. F 4	339	16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26	15
871	4	6363	6379	1183	919	909	587*	258*18 Nov. F 1	340	17	14	2	30	12	7	G	9	A	A	15	26
872	5	6364	6380	1184	920	910	588	259 7 Nov. F 6	341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M	30	7
873	6	6365	6381	1185	921	911	589	260 27 Oct. F 3	342	19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19	18
874	7	6366	6382	1186	922	912	590	261*16 Oct. F 7	343	1	17	5	22	15	4	C	5	A	A	21	29
875	8	6367	6383	1187	923	913	591*	262 6 Oct. F 5	344	2	18	1	13	16	5	B	25	M	M	27	11
876	9	6368	6384	1188	924	914	592	263 24 Sept. F 2	345	3	19	6	14	17	7	AC	13	A	A	25	22
877	10	6369	6385	1189	925	915	593	264*13 Sept. F 6	346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7	3
878	11	6370	6386	1190	926	916	594	265 3 Sept. F 4	347	5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	23	14
879	12	6371	6387	1191	927	917	595*	266*23 Août F 1	348	6	3	3	31	20	3	D	10	A	A	12	25
880	13	6372	6388	1192	928	918	596	267 12 Août F 6	349	7	4	6	20	21	1	CB	30	M	A	3	6
881	14	6373	6389	1193	929	919	597	268 1 Août F 3	350	8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	23	17
882	15	6374	6390	1194	930	920	598	269*21 Juill. F 7	351	9	6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28
883	1	6375	6391	1195	931	921	599*	270 11 Juill. F 5	352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M	31	9
884	2	6376	6392	1196	932	922	600	271 29 Juin F 2	353	11	9	1	32	25	3	ED	13	A	A	19	20
885	3	6377	6393	1197	933	923	601	272*18 Juin F 6	354	12	9	4	21	26	4	C	4	A	A	11	1
886	4	6378	6394	1198	934	924	602	273 8 Juin, F 4	355	13	10	7	14	27	5	B	24	M	M	27	12
887	5	6379	6395	1199	935	925	603*	274 28 Mai, F 1	356	14	11	5	33	28	6	A	12	A	A	16	21
888	6	6380	6396	1200	936	926	604	275*16 Mai, F 5	357	15	12	3	22	1	1	GF	8	A	A	7	4
889	7	6381	6397	1201	937	927	605	276 6 Mai, F 3	358	16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	23	15
890	8	6382	6398	1202	938	928	606	277*25 Avr. F 7	359	17	14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
891	9	6383	6399	1203	939	929	607*	278 15 Avr. F 5	360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
892	10	6384	6400	1204	940	930	608	279 3 Avr. F 2	361	19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A	23	18
893	11	6385	6401	1205	941	931	609	280*23 Mars F 6	362	1	17	5	26	6	7	G	3	A	A	8	29
894	12	6386	6402	1206	942	932	610	281 13 Mars F 4	363	2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
895	13	6387	6403	1207	943	933	611*	282 2 Mars F 1	364	3	19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
896	14	6388	6404	1208	944	934	612	283*19 Fév. F 5	365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	3
897	15	6389	6405	1209	945	935	613	284 8 Fév. F 3	366	5	2	3	12	10	5	B	22	M	M	27	14
898	1	6390	6406	1210	946	936	614	285 28 Janv. F 7	367	6	3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	25
899	2	6391	6407	1211	947	937	615*	286*17 Janv. F 4	368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	[illegible]	6
900	3	6392	6408	1212	948	938	616	(287 7 Janv. F 2 / 288*26 Déc. F 6)	369	8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; & la barre — au dessous de l'année, forme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de Constantinop.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
901	4	6393	6409	1213	949	939	617	289 16 Déc. F 4	370	9	6	7	28	14	3	D	7 A	A 11	28
902	5	6394	6410	1214	950	940	618	290 5 Déc. F 1	371	10	7	3	17	15	4	C	27 M	M 23	9
903	6	6395	6411	1215	951	941	619*	291*24 Nov. F 3	372	11	8	1	36	16	5	B	15 A	A 17	20
904	7	6396	6412	1216	952	942	620	292 13 Nov. F 5	373	12	9	4	25	17	7	A G	4 A	A 8	1
905	8	6397	6413	1217	953	943	621	293 2 Nov. F 7	374	13	10	7	14	18	1	F	24 M	M 31	12
906	9	6398	6414	1218	954	944	622	294*22 Oct. F 4	375	14	11	5	33	19	2	E	12 A	A 13	23
907	10	6399	6415	1219	955	945	623*	295 12 Oct. F 2	376	15	12	1	22	20	3	D	1 A	A 5	4
908	11	6400	6416	1220	956	946	624	296*30 Sept. F 6	377	16	13	4	31	21	5	CB	21 M	M 27	15
909	12	6401	6417	1221	957	947	625	297 20 Sept. F 4	378	17	14	2	30	22	6	A	9 A	A 16	26
910	13	6402	6418	1222	958	948	626	298 9 Sept. F 1	379	18	15	5	19	23	7	G	29 M	A 1	7
911	14	6403	6419	1223	959	949	627*	299*29 Août F 5	380	19	16	3	38	24	1	F	17 A	A 21	18
912	15	6404	6420	1224	960	950	628	300 18 Août F 3	381	1	17	5	26	25	3	E D	5 A	A 12	29
913	1	6405	6421	1225	961	951	629	301 7 Août F 7	382	2	18	1	15	26	4	C	25 M	M 28	11
914	2	6406	6422	1226	962	952	630	302*27 Juill. F 4	383	3	19	6	34	27	5	B	13 A	A 17	22
915	3	6407	6423	1227	963	953	631*	303 17 Juill. F 2	384	4	1	2	23	28	6	A	2 A	A 9	3
916	4	6408	6424	1228	964	954	632	304 3 Juill. F 6	385	5	2	5	12	1	1	G F	22 M	M 24	14
917	5	6409	6425	1229	965	955	633	305*24 Juin F 3	386	6	3	1	31	2	2	E	10 A	A 13	25
918	6	6410	6426	1230	966	956	634	306 14 Juin F 1	387	7	4	6	20	3	3	D	30 M	A 5	6
919	7	6411	6427	1231	967	957	635*	307* 3 Juin F 5	388	8	5	4	39	4	4	C	18 A	A 25	17
920	8	6412	6428	1232	968	958	636	308 23 Mai, F 3	389	9	6	7	28	5	6	BA	7 A	A 9	28
921	9	6413	6429	1233	969	959	637	309 12 Mai, F 7	390	10	7	3	17	6	7	G	27 M	A 1	9
922	10	6414	6430	1234	970	960	638	310* 1 Mai, F 4	391	11	8	1	36	7	1	F	15 A	A 21	20
923	11	6415	6431	1235	971	961	639*	311 21 Avril F 2	392	12	9	4	25	8	2	E	4 A	A 6	1
924	12	6416	6432	1236	972	962	640	312 9 Avril F 6	393	13	10	7	14	9	4	DC	24 M	M 28	12
925	13	6417	6433	1237	973	963	641	313*29 Mars F 3	394	14	11	5	33	10	5	B	12 A	A 17	23
926	14	6418	6434	1238	974	964	642	314 19 Mars F 1	395	15	12	1	22	11	6	A	1 A	A 2	4
927	15	6419	6435	1239	975	965	643*	315 8 Mars F 5	396	16	13	4	11	12	7	G	21 M	M 25	15
928	1	6420	6436	1240	976	966	644	316*25 Févr. F 2	397	17	14	2	30	13	2	FE	9 A	A 13	26
929	2	6421	6437	1241	977	967	645	317 14 Févr. F 7	398	18	15	5	19	14	3	D	29 M	A 5	7
930	3	6422	6438	1242	978	968	646	318* 3 Févr. F 4	399	19	16	3	38	15	4	C	17 A	A 18	18
931	4	6423	6439	1243	979	969	647*	319 24 Janv. F 2	400	1	17	5	26	16	5	B	5 A	A 10	29
932	5	6424	6440	1244	980	970	648	320 13 Janv. F 6	401	2	18	1	15	17	7	AG	25 M	M 3	11
933	6	6425	6441	1245	981	971	649	(321* 2 Janv. F 3) (322 22 Déc. F 1)	402	3	19	6	34	18	1	F	13 A	A 14	22
934	7	6426	6442	1246	982	972	650*	323 [illegible] Déc. F [illegible]	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	E	[illegible] A	A 6	3
935	8	6427	6443	1247	983	973	651*	324*30 Nov. F 2	404	5	2	5	12	20	3	D	22 M	M 29	14
936	9	6428	6444	1248	984	974	652	325 19 Nov. F 7	405	6	3	3	32	21	5	CB	10 A	A 17	25
937	10	6429	6445	1249	985	975	653	326* 8 Nov. F 4	406	7	4	6	20	22	6	A	30 M	A 2	6
938	11	6430	6446	1250	986	976	654	327 29 Oct. F 2	407	8	5	4	39	23	7	G	18 A	A 22	17
939	12	6431	6447	1251	987	977	655*	328 18 Oct. F 6	408	9	6	7	28	24	1	F	7 A	A 14	28
940	13	6432	6448	1252	988	978	656	329* 6 Oct. F 3	409	10	7	3	17	25	3	ED	27 M	M 29	9
941	14	6433	6449	1253	989	979	657	330 26 Sept. F 1	410	11	8	1	36	26	4	C	15 A	A 18	20
942	15	6434	6450	1254	990	980	658	331 15 Sept. F 5	411	12	9	4	25	27	5	B	4 A	A 10	1
943	1	6435	6451	1255	991	981	659*	332* 4 Sept. F 2	412	13	10	7	14	28	6	A	24 M	M 26	12
944	2	6436	6452	1256	992	982	660	333 24 Août F 7	413	14	11	5	33	1	1	GF	12 A	A 14	23
945	3	6437	6453	1257	993	983	661	334 13 Août F 4	414	15	12	1	22	2	3	E	1 A	A 6	4
946	4	6438	6454	1258	994	984	662	335* 2 Août F 1	415	16	13	4	12	3	3	D	21 M	M [illegible]	15
947	5	6439	6455	1259	995	985	663*	336 23 Juill. F 6	416	17	14	2	30	4	4	C	9 A	A 11	26
948	6	6440	6456	1260	996	986	664	337*12 Juill. F 3	417	18	15	3	19	5	6	BA	29 M	A 2	7
949	7	6441	6457	1261	997	987	665	338 1 Juill. F 1	418	19	16	3	38	6	7	G	17 A	A 22	18
950	8	6442	6458	1262	998	988	666	339 20 Juin F 5	419	1	17	5	26	7	1	F	5 A	A 7	29

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; la bâre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de Constantinop.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
951	9	6443	6459	1263	999	989	657*	340* 9 Juin F 2	420	2	12	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
952	10	6444	6460	1264	1000	990	668	341 29 Mai F 7	421	3	19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	22
953	11	6445	2481	1265	1001	991	669	348 18 Mai F 4	422	4	1	2	25	10	5	B	3	A	A	3	5
954	12	6442	6462	1266	1002	992	670	345* 7 Mai F 1	425	5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
955	15	6447	6463	1267	1003	993	671*	324 27 Avr. F 7	424	6	5	5	31	12	7	G	10	A	A	15	25
956	14	6448	6464	1268	1004	994	672	345 15 Avr. F 3	425	7	4	6	20	15	2	FE	30	M	A	6	6
957	15	6449	6465	1269	1005	995	673	346* 4 Avr. F 7	425	8	5	4	39	14	5	D	18	A	A	19	17
958	2	5450	6466	1270	1006	996	674	347 25 Mars F 5	427	9	6	7	28	15	4	C	7	A	A	11	28
959	2	6451	6467	1271	1007	997	675*	348* 14 Mars F 3	428	10	7	3	17	16	5	B	27	M	A	3	9
960	3	6452	6468	1272	1008	998	672	349 3 Mars F 7	429	11	8	1	36	17	7	AG	15	A	A	22	20
961	4	6453	6469	1273	1009	999	677	350 20 Févr. F 4	430	12	9	4	25	18	8	F	4	A	A	7	1
962	5	6454	6470	1274	1010	1000	678	351* 9 Févr. F 1	431	13	10	7	14	19	8	E	24	M	M	30	12
963	6	6455	6471	1275	1011	1001	679*	352 4 Janv. F 6	432	14	11	5	13	20	3	D	12	A	A	19	25
964	7	6456	6472	1276	1012	1002	680	353 19 Janv. F 3	433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	3	4
965	8	6457	6473	1277	1015	1003	681	(354 7 Janv. F 7 355* 26 Déc. F 5)	434	16	15	4	11	22	6	A	21	M	M	26	15
922	9	5418	6474	1278	1014	1004	682	356* 17 Déc. F 2	435	17	14	2	30	28	7	G	9	A	A	15	26
967	10	6459	6475	1279	1015	1005	683*	357 7 Déc. F 7	436	18	15	5	19	24	1	F	29	M	M	31	7
968	11	6460	6476	1280	1016	1006	614	358 25 Nov. F 4	437	19	16	5	38	25	3	ED	17	A	A	19	18
969	12	5421	6477	1281	1017	1007	615	359* 14 Nov. F 1	438	1	17	5	26	26	4	C	5	A	A	11	29
970	13	6462	6478	1282	1018	1008	626	360 4 Nov. F 6	439	2	18	1	15	27	5	B	25	M	M	27	11
971	14	6463	6479	1283	1019	1009	627*	361 24 Oct. F 3	440	3	19	6	34	28	6	A	18	A	A	16	22
972	15	6464	6480	1284	1020	1010	652	362* 12 Oct. F 7	451	4	1	2	28	1	1	GF	2	A	A	7	3
973	1	5425	6481	1285	1021	1011	689	363 2 Oct. F 5	442	5	2	5	12	2	2	E	22	M	M	28	14
974	2	5468	6482	1286	1022	1012	690	364 11 Sept. F 2	443	2	5	3	31	3	3	D	10	A	A	12	25
975	3	5467	6483	1287	1023	1013	691*	365* 10 Sept. F 6	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A	4	6
978	4	6461	6484	1288	1024	1014	692	366 30 Août F 4	445	8	5	4	39	5	5	BA	12	A	A	28	17
977	5	6469	6485	1889	1025	1015	693	367* 19 Août F 1	446	9	6	7	23	6	7	G	7	A	A	8	28
978	6	5470	6486	1290	1026	1016	694	368 9 Août F 6	447	10	7	3	17	7	1	F	27	M	M	31	9
979	7	5471	5487	1291	1087	1017	695*	369 29 Juill. F 3	448	11	8	1	36	8	2	E	15	A	A	20	20
980	8	5472	6428	1292	1028	1018	696	370* 17 Juill. F 7	448	12	9	4	25	9	4	DC	4	A	A	51	1
981	9	5473	6429	1293	1029	1019	697	371 7 Juill. F 5	450	13	10	7	14	10	5	B	24	M	M	27	12
981	10	6474	5490	1294	1030	1020	698	372 26 Juin F 2	451	14	11	5	33	11	6	A	12	A	A	16	25
985	11	5475	6491	1295	1031	1021	699*	373* 15 Juin F 6	452	15	12	1	28	12	7	G	1	A	A	8	4
924	12	5476	5492	1296	1032	1022	700	374 4 Juin F 4	453	16	13	4	11	13	2	FE	21	M	M	23	15
985	13	6477	6475	1297	1033	1023	701	375 24 Mai F 1	454	17	14	2	30	14	3	D	9	A	A	22	26
986	14	6478	6494	1292	1034	1024	702	376* 13 Mai F 5	455	18	15	5	19	15	4	C	29	M	A	4	7
987	15	8479	6495	1299	1035	1085	703*	377 3 Mai F 3	456	19	16	8	12	16	5	B	17	A	A	24	18
988	1	6480	5496	1300	1082	1022	704	378* 21 Avr. F 7	457	1	17	5	26	17	7	AG	5	A	A	8	29
989	2	5481	5497	1301	1037	1027	705	379 11 Avr. F 5	458	2	18	31	15	18	2	F	25	M	M	31	11
990	3	6482	6498	1302	1038	1027	705	380 31 Mars F 2	459	5	19	6	34	19	2	E	13	A	A	20	22
991	4	5483	6499	1305	1035	1029	707*	381* 20 Mars F 6	460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	5	5
991	5	5484	6500	1304	1040	1030	708	382 9 Mars F 4	461	5	2	5	18	21	5	CB	22	M	M	27	14
993	6	6485	6501	1305	1041	1031	709	383 26 Févr. F 1	462	6	5	8	31	22	6	A	10	A	A	16	25
994	7	5486	6502	2506	1042	1032	780	384* 15 Févr. F 5	453	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	2	6
995	8	6457	6505	1307	1041	1033	711*	385 5 Févr. F 3	454	8	5	4	39	24	1	F	18	A	A	21	17
996	9	6488	6504	1308	1044	1034	712	386* 25 Janv. F 7	465	9	6	7	28	25	3	ED	7	A	A	12	28
997	10	6489	6505	1309	1045	1035	715	387 14 Janv. F 5	456	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9
998	11	6490	6506	1310	1046	1036	714	(388 3 Janv. F 2 389* 23 Déc. F 6)	467	11	8	1	36	27	5	B	15	A	A	27	20
999	12	6491	6507	2311	1047	1037	715*	390 13 Déc. F 4	458	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	9	1
1000	15	5492	6508	1312	1048	1052	716	391 1 Déc. F 1	469	15	10	7	14	1	1	GF	14	M	M	31	12

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la bare — au dessous de l'année, ferme le reste des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
1001	14	6493	6509	1313	1049	1039	717	392*20 Nov. F 5	470	14	11	5	31	2	2	E	12	A	A	[illegible]	29
1002	15	6494	6510	1314	1050	1040	718	393 20 Nov. F 3	471	15	12	1	22	3	3	D	3	A	A	5	4
1003	1	6495	6511	1315	1051	1041	719*	394 30 Oct. F 7	472	16	13	4	21	4	4	C	22	M	M	28	15
1004	2	6496	6512	1316	1052	1042	720	395*18 Oct. F 4	473	17	14	2	30	5	5	B A	9	A	A	16	26
1005	3	6497	6513	1317	1053	1043	721	396 8 Oct. F 2	474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A	1	7
1006	4	6498	6514	1318	1054	1044	722	397*27 Sept. F 6	475	19	16	3	38	7	1	F	17	A	A	21	18
1007	5	6499	6515	1319	1055	1045	723*	398 17 Sept. F 4	476	1	17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
1008	6	6500	6516	1320	1056	1046	724	399 3 Sept. F 1	477	2	18	1	15	9	4	D C	25	M	M	28	11
1009	7	6501	6517	1321	1057	1047	725	400*23 Août F 5	478	3	19	6	34	10	5	B	13	A	A	17	22
1010	8	6502	6518	1322	1058	1048	726	401 15 Août F 3	479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	3
1011	9	6503	6519	1323	1059	1049	727*	402 4 Août F 7	480	5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
1012	10	6504	6520	1324	1060	1050	728	403*23 Juil. F 4	481	6	3	3	31	13	2	F E	10	A	A	23	25
1013	11	6505	6521	1325	1061	1051	729	404 13 Juil. F 2	482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5	6
1014	12	6506	6522	1326	1062	1052	730	405 2 Juil. F 6	483	8	5	4	35	15	4	C	18	A	A	25	17
1015	13	6507	6523	1327	1063	1053	731*	406*21 Juin. F 3	484	9	6	7	23	16	5	B	7	A	A	10	28
1016	14	6508	6524	1328	1064	1054	732	407 10 Juin. F 1	485	10	7	3	12	17	7	A G	27	M	A	1	9
1017	15	6509	6525	1329	1065	1055	733	408*30 Mai. F 5	486	11	8	1	31	18	1	F	15	A	A	21	20
1018	1	6510	6526	1330	1066	1056	734	409 20 Mai. F 3	487	12	9	4	21	19	2	E	4	A	A	6	1
1019	2	6511	6527	1331	1067	1057	735*	410 9 Mai. F 7	488	13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	29	12
1020	3	6512	6528	1332	1068	1058	736	411*27 Avr. F 4	489	14	11	5	31	21	5	C B	12	A	A	17	23
1021	4	6513	6529	1333	1069	1059	737	412 17 Avr. F 2	490	15	12	1	22	22	6	A	1	A	A	2	4
1022	5	6514	6530	1334	1070	1060	738	413 6 Avr. F 6	491	16	13	4	11	23	7	G	21	M	M	25	15
1023	6	6515	6531	1335	1071	1061	739*	414*26 Mars F 3	492	17	14	2	30	24	1	F	9	A	A	14	26
1024	7	6516	6532	1336	1072	1062	740	415 15 Mars F 1	493	18	15	3	19	25	3	E D	29	M	A	5	7
1025	8	6517	6533	1337	1073	1063	741	416* 4 Mars F 5	494	19	16	3	31	26	4	C	17	A	A	18	18
1026	9	6518	6534	1338	1074	1064	742	417 21 Fév. F 3	495	1	17	3	26	27	5	B	5	A	A	10	29
1027	10	6519	6535	1339	1075	1065	743*	418 11 Fév. F 7	496	2	18	1	15	28	5	A	25	M	M	26	11
1028	11	6520	6536	1340	1076	1066	744	419*31 Janv. F 4	497	3	19	6	34	1	1	G F	13	A	A	14	22
1029	12	6521	6537	1341	1077	1067	745	420 20 Janv. F 2	498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
1030	13	6522	6538	1342	1078	1068	746	(421 9 Janv. F 6 / 422*29 Déc. F 3)	499	5	2	3	32	3	1	D	22	M	M	29	14
1031	14	6523	6539	1343	1079	1069	747*	423 19 Déc. F 1	500	6	3	3	31	4	4	C	10	A	A	11	25
1032	15	6524	6540	1344	1080	1070	748	424 7 Déc. F 5	501	7	4	6	20	5	5	B A	10	M	A	2	6
1033	1	6525	6541	1345	1081	1071	749	425*26 Nov. F 2	502	8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
1034	2	6526	6542	1346	1082	1072	750*	426 16 Nov. F 7	503	9	6	7	28	7	2	F	7	A	A	24	28
1035	3	6527	6543	1347	1083	1073	751*	427* 5 Nov. F 4	504	10	7	3	17	8	3	E	27	M	M	10	9
1036	4	6528	6544	1348	1084	1074	752	428 25 Octo. F 2	505	11	8	1	36	9	4	D C	15	A	A	18	20
1037	5	6529	6545	1349	1085	1075	753	429 14 Octo. F 6	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	20	1
1038	6	6530	6546	1350	1086	1076	754	430* 3 Octo. F 3	507	13	10	7	14	11	6	A	24	M	M	26	12
1039	7	6531	6547	1351	1087	1077	755*	431 23 Sept. F 1	508	14	11	3	33	12	7	G	12	A	A	25	23
1040	8	6532	6548	1352	1088	1078	756	432 11 Sept. F 5	509	15	12	1	22	13	1	F E	3	A	A	6	4
1041	9	6533	6549	1353	1089	1079	757	433*31 Août F 2	510	16	13	4	11	14	3	D	22	M	M	22	15
1042	10	6534	6550	1354	1090	1080	758	434 21 Août F 7	511	17	14	2	30	15	4	C	9	A	A	31	26
1043	11	6535	6552	1355	1091	1081	759*	435 20 Août F 4	512	18	15	3	19	16	5	B	29	M	A	3	7
1044	12	6536	6552	1356	1092	1082	760	436*29 Juil. F 1	513	19	16	3	38	17	7	A G	17	A	A	22	18
1045	13	6537	6553	1357	1093	1083	761	437 19 Juil. F 6	514	1	17	5	26	12	1	F	3	A	A	7	29
1046	14	6538	6554	1358	1094	1084	762	438* 2 Juil. F 3	515	2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	30	11
1047	15	6539	6555	1359	1095	1085	763*	439 28 Juin. F 2	516	3	19	6	34	20	3	D	13	A	A	39	22
1048	1	6540	6556	1360	1096	1086	764	440 36 Juin. F 5	517	4	1	2	23	21	5	C B	2	A	A	3	3
1049	2	6541	6557	1361	1097	1087	765	441* 3 Juin. F 2	518	5	2	5	22	22	6	A	12	M	M	26	14
1050	3	6542	6558	1362	1098	1088	766	442 26 Mai. F 7	519	6	3	3	31	23	7	G	10	A	A	15	25

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la barre — au dessous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
1051	4	6543	6559	1363	1099	1089	767*	443 15 Mai, F 4	520	7	4	6	20	24	1	F	30	M	M	31	6
1052	5	6544	6560	1364	1100	1090	768	444* 3 Mai, F 1	521	8	5	4	39	25	3	ED	18	A	A	19	17
1053	6	6545	6561	1365	1101	1091	769	445 23 Avr. F 6	522	9	6	7	68	26	4	C	7	A	A	11	28
1054	7	6546	6562	1366	1102	1092	770	446*16 Avr. F 3	523	10	7	3	17	27	5	B	27	M	A	3	9
1055	8	6547	6563	1367	1103	1093	771*	447 6 Avr. F 1	524	11	8	2	36	28	6	A	15	A	A	16	10
1056	9	6548	6564	1368	1104	1094	772	448 21 Mars F 5	525	12	9	4	65	1	1	GF	4	A	A	7	1
1057	10	6549	6565	1369	1105	1095	773	449*10 Mars F 6	526	13	10	7	24	2	2	E	24	M	M	30	12
1058	11	6550	6566	1370	1106	1096	774	450 28 Fév. F 7	527	14	11	5	33	3	3	D	16	A	A	19	23
1059	12	6551	6567	1371	1107	1097	775*	451 17 Fév. F 4	528	15	12	1	22	4	4	C	1	A	A	4	4
1060	13	6552	6568	1372	1108	1098	776	452* 6 Fév. F 1	529	16	13	4	11	5	6	BA	21	M	M	26	15
1061	14	6553	6569	1373	1109	1099	777	453 26 Jan. F 6	530	17	14	2	30	6	7	G	9	A	A	15	26
1062	15	6554	6570	1374	1110	1100	778	454 15 Janv. F 3	531	18	15	5	19	7	1	F	29	M	M	31	7
1063	1	6555	6571	1375	1111	1101	779*	(455* 4 Jan. F 7 / 456 25 Déc. F 5)	532	19	16	3	38	8	2	E	17	A	A	20	18
1064	2	6556	6572	1376	1112	1102	780	457*13 Déc. F 6	1	1	17	5	26	9	4	DC	5	A	A	11	29
1065	3	6557	6573	1377	1113	1103	781	458 3 Déc. F 7	2	2	18	1	15	10	1	B	25	M	M	27	11
1066	4	6558	6574	1378	1114	1104	782	459 22 Nov. F 4	3	3	19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	22
1067	5	6559	6575	1379	1115	1105	783*	460*11 Nov. F 1	4	4	1	6	23	12	7	G	2	A	A	8	3
1068	6	6560	6576	1380	1116	1106	784	461 31 Oct. F 6	5	5	2	5	32	13	6	FE	22	M	M	23	14
1069	7	6561	6577	1381	1117	1107	785	462 20 Oct. F 3	6	6	3	3	31	14	3	D	10	A	A	62	13
1070	8	6562	6578	1382	1118	1108	786	463* 9 Oct. F 7	7	7	4	6	60	15	4	C	30	M	A	4	6
1071	9	6563	6579	1383	1119	1109	787*	464 29 Sept. F 3	8	8	1	4	35	16	5	B	18	A	A	24	17
1072	10	6564	6580	1384	1120	1110	788	465 17 Sept. F 2	9	9	6	7	68	17	7	AG	7	A	A	8	28
1073	11	6565	6581	1385	1121	1111	789	466* 6 Sept. F 6	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
1074	12	6566	6582	1386	1122	1112	790	467 27 Août F 4	11	11	8	1	36	19	6	E	15	A	M	60	20
1075	13	6567	6583	1387	1123	1113	791*	468*16 Août F 1	12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	2
1076	14	6568	6584	1388	1124	1114	792	469 5 Août F 6	13	13	10	7	14	21	5	CB	14	M	M	67	16
1077	15	6569	6585	1389	1125	1115	793	470 65 Juill. F 3	14	14	11	5	3	22	6	A	16	A	A	16	23
1078	1	6570	6586	1390	1126	1116	794	471*14 Juill. F 7	15	15	16	1	62	23	7	G	1	A	A	8	4
1079	2	6571	6587	1391	1127	1117	795*	476 4 Juill. F 5	16	16	13	4	31	24	1	F	21	M	M	64	15
1080	3	6572	6588	1392	1128	1118	796	473 22 Juin F 6	17	17	14	2	30	31	3	ED	9	A	A	12	16
1081	4	6573	6589	1393	1129	1119	797	474*11 Juin F 6	18	18	15	5	19	16	4	C	29	M	A	4	7
1082	5	6574	6590	1394	1130	1120	798	475 1 Juin, F 4	19	19	16	3	38	17	5	B	17	A	A	24	18
1083	6	6575	6591	1395	1131	1121	799*	476*61 Mai, F 1	20	1	17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29
1084	7	6576	6592	1396	1132	1122	800	477 10 Mai, F 6	21	2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	31	11
1085	8	6577	6593	1397	1133	1123	801	478 69 Avr. F 3	22	3	19	6	34	6	2	E	21	A	A	70	28
1086	9	6578	6594	1398	1134	1124	802	479*18 Avr. F 7	23	4	1	6	23	3	3	D	2	A	A	5	3
1087	10	6579	6595	1399	1135	1125	803*	480 8 Avr. F 1	24	5	2	5	22	4	4	C	22	M	M	23	14
1088	11	6580	6596	1400	1136	1126	804	481 27 Mars F 2	25	6	3	3	31	5	6	BA	10	A	A	16	15
1089	12	6581	6597	1401	1137	1127	805	482*16 Mars F 6	66	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	6
1090	13	6582	6598	1401	1138	1128	806	483 6 Mars F 4	27	8	5	4	33	7	1	F	18	A	A	21	17
1091	14	6583	6599	1401	1139	1129	847*	484 21 Févr. F 1	28	9	6	7	62	8	2	E	7	A	A	13	18
1092	15	6584	6600	1404	1140	1130	806	485*12 Févr. F 5	29	10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	9
1093	1	6585	6601	1405	1141	1131	809	486 1 Févr. F 3	30	11	8	1	36	10	3	B	15	A	A	17	20
1094	2	6586	6606	1406	1142	1132	810	487*21 Janv. F 7	31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	3
1095	3	6587	6603	1407	1143	1133	811*	(488 11 Janv. F 5 / 489 31 Déc. F 2)	32	13	10	7	14	16	7	G	24	M	M	65	12
1096	4	6588	6604	1408	1144	1134	816	490*19 Déc. F 6	33	14	12	5	33	13	2	FE	12	A	A	13	23
1097	5	6589	6605	1409	1145	1135	813	491 9 Déc. F 4	34	15	16	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
1098	6	6590	6606	1410	1146	1136	814	492 28 Nov. F 1	35	16	13	4	31	15	4	C	28	M	M	28	15
1099	7	6591	6607	1411	1147	1137	815*	493*17 Nov. F 5	36	17	14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26
1100	8	6592	6609	1412	1148	1138	816	494 6 Nov. F 3	37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la ferie; & la bare — au dessous de l'année, forme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.		Epactes.
1101	9	6593	6609	1413	1149	1139	817	495 26 Oct. F 7	38	19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18
1102	10	6594	6610	1414	1150	1140	818	496* 15 Oct. F 4	39	1	17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29
1103	11	6595	6611	1415	1151	1141	819*	497 5 Oct. F 2	40	2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
1104	12	6596	6612	1416	1152	1142	820	498* 23 Sept. F 6	41	3	19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22
1105	13	6597	6613	1417	1153	1143	821	499 13 Sept. F 4	42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3
1106	14	6598	6614	1418	1154	1144	822	500 2 Sept. F 1	43	5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25	14
1107	15	6599	6615	1419	1155	1145	823*	501* 22 Août. F 5	44	6	3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
1108	1	6600	6616	1420	1156	1146	824	502 11 Août. F 3	45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A	5	6
1109	2	6601	6617	1421	1157	1147	825	503 31 Juill. F 7	46	8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	25	17
1110	3	6602	6618	1422	1158	1148	826	504* 20 Juill. F 4	47	9	6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
1111	4	6603	6619	1423	1159	1149	827*	505 10 Juill. F 2	48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
1112	5	6604	6620	1424	1160	1150	828	506* 28 Juin. F 6	49	11	8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20
1113	6	6605	6621	1425	1161	1151	829	507 18 Juin F 4	50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1
1114	7	6606	6622	1426	1162	1152	830	508 7 Juin F 1	51	13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12
1115	8	6607	6623	1427	1163	1153	831*	509* 27 Mai F 5	52	14	11	5	33	4	4	C	12	A	A	18	23
1116	9	6608	6624	1428	1164	1154	832	510 16 Mai F 3	53	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	4
1117	10	6609	6625	1429	1165	1155	833	511 5 Mai F 7	54	16	13	4	21	6	7	G	11	M	M	25	15
1118	11	6610	6626	1430	1166	1156	834	512* 24 Avr. F 4	55	17	14	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26
1119	12	6611	6627	1431	1167	1157	835*	513 14 Avr. F 2	56	18	15	5	18	8	2	E	29	M	M	30	7
1120	13	6612	6628	1432	1168	1158	836	514 2 Avr. F 6	57	19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
1121	14	6613	6629	1433	1169	1159	837	515* 22 Mars F 3	58	1	17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
1122	15	6614	6630	1434	1170	1160	838	516 12 Mars F 1	59	2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
1123	1	6615	6631	1435	1171	1161	839*	517* 1 Mars F 5	60	3	19	6	34	12	7	G	13	A	A	15	22
1124	2	6616	6632	1436	1172	1162	840	518 19 Févr. F 3	61	4	1	2	23	13	2	FE	2	A	A	6	3
1125	3	6617	6633	1437	1173	1163	841	519 7 Févr. F 7	62	5	2	5	12	14	3	D	22	M	A	29	14
1126	4	6618	6634	1438	1174	1164	842	520* 27 Jan. F 4	63	6	3	3	31	15	4	C	10	A	A	11	25
1127	5	6619	6635	1439	1175	1165	843*	521 17 Jan. F 2	64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3	6
1128	6	6620	6636	1440	1176	1166	844	(522 6 Jan. F 6 ; 523* 25 Déc. F 3)	65	8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
1129	7	6621	6637	1441	1177	1167	845	524 15 Déc. F 1	66	9	6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
1130	8	6622	6638	1442	1178	1168	846	525 4 Déc. F 5	67	10	7	3	27	19	2	E	27	M	M	30	9
1131	9	6623	6639	1443	1179	1169	847*	526* 23 Nov. F 2	68	11	8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
1132	10	6624	6640	1444	1180	1170	848	527 12 Nov. F 7	69	12	9	4	25	21	5	CB	4	A	A	10	1
1133	11	6625	6641	1445	1181	1171	849	528* 1 Nov. F 4	70	13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	12
1134	12	6626	6642	1446	1182	1172	850	529 21 Oct. F 2	71	14	11	2	33	23	7	G	12	A	A	15	23
1135	13	6627	6643	1447	1183	1173	851*	530 11 Oct. F 6	72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4
1136	14	6628	6644	1448	1184	1174	852	531* 29 Sept. F 3	73	16	13	4	11	25	3	ED	21	M	M	22	15
1137	15	6629	6645	1449	1185	1175	853	532 18 Sept. F 1	74	17	14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
1138	1	6630	6646	1450	1186	1176	854	533 8 Sept. F 5	75	18	15	5	19	27	5	B	29	M	A	3	7
1139	2	6631	6647	1451	1187	1177	855*	534* 28 Août F 2	76	19	16	3	31	28	6	A	17	A	A	23	18
1140	3	6632	6648	1452	1188	1178	856	535 17 Août F 7	77	1	17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
1141	4	6633	6649	1453	1189	1179	857	536* 6 Août F 4	78	2	18	1	15	2	2	E	25	M	M	30	11
1142	5	6634	6650	1454	1190	1180	858	537 27 Juill. F 2	79	3	19	6	34	3	3	D	13	A	A	19	22
1143	6	6635	6651	1455	1191	1181	859*	538 16 Juill. F 6	80	4	1	2	21	4	4	C	2	A	A	4	3
1144	7	6636	6652	1456	1192	1182	860	539* 4 Juill. F 3	81	5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
1145	8	6637	6653	1457	1193	1183	861	540 24 Juin F 1	82	6	3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
1146	9	6638	6654	1458	1194	1184	862	541 13 Juin F 5	83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
1147	10	6639	6655	1459	1195	1185	863*	542* 2 Juin F 2	84	8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
1148	11	6640	6656	1460	1196	1186	864	543 22 Mai F 7	85	9	6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
1149	12	6641	6657	1461	1197	1187	865	544 11 Mai F 4	86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A	3	9
1150	13	6642	6658	1462	1198	1188	866	545* 30 Avril F 1	87	11	8	1	36	11	6	A	15	A	A	16	20

*L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; la bâre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.		Epactes.
1151	14	5643	6650	1463	1199	1189	867*	546 20 Avr. F 6	88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A	2	1
1152	15	5644	6660	1464	1200	1190	868	547* 8 Avr. F 5	89	13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M	30	12
1153	1	5645	6661	1465	1201	1191	869	548 29 Mars F 1	90	14	11	5	35	14	3	D	12	A	A	19	23
1154	2	5646	6662	1466	1202	1192	870	549 16 Mars F 5	91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	A	4	4
1155	3	5647	6663	1467	1203	1193	871*	550* 7 Mars F 2	92	16	13	4	11	16	5	B	21	M	M	27	15
1156	4	5648	6664	1468	1204	1194	872	551 25 Févr. F 7	93	17	14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
1157	5	5649	6665	1469	1205	1195	873	552 25 Févr. F 4	94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
1158	6	5650	6666	1470	1206	1196	874	553* 2 Févr. F 1	95	19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
1159	7	5651	6667	1471	1207	1197	875*	554 23 Janv. F 6	96	1	17	5	26	20	3	D	5	A	A	12	29
1160	8	5652	6656	1472	1208	1198	876	555 12 Janv. F 3 556 31 Déc. F 7	97	2	18	1	15	21	1	CB	15	M	M	27	11
1161	9	5653	6669	1473	1209	1199	877	557 21 Déc. F 5	98	3	19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
1162	10	5654	6670	1474	1210	1200	878	558* 30 Déc. F 2	99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A	8	3
1163	11	5655	6671	1475	1211	1201	879*	559 30 Nov. F 7	100	5	2	5	12	24	1	F	22	M	M	24	14
1164	12	5656	6672	1476	1212	1202	880	560 16 Nov. F 4	101	6	3	3	31	25	3	ED	10	A	A	12	25
1165	13	5657	6673	1477	1213	1203	881	561* 7 Nov. F 1	102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6
1166	14	5658	6674	1478	1214	1204	882	562 26 Oct. F 6	103	8	5	4	39	27	5	B	18	A	A	24	17
1167	15	5659	6675	1479	1215	1205	883*	563 17 Oct. F 5	104	9	6	7	28	28	6	A	7	A	A	5	26
1168	1	5660	6676	1480	1216	1206	884	564* 5 Oct. F 7	105	10	7	3	17	1	1	GF	27	M	M	31	9
1169	2	5661	6677	1481	1217	1207	885	565 25 Sept. F 5	106	11	8	3	36	2	3	E	15	A	A	20	20
1170	3	5662	6678	1482	1218	1208	886	566* 14 Sept. F 2	107	12	9	4	25	3	3	D	4	A	A	5	1
1171	4	5663	6679	1483	1219	1209	887*	567 4 Sept. F 7	108	13	10	7	14	4	4	C	14	M	M	22	12
1172	5	5664	6680	1484	1220	1210	888	568 25 Août F 4	109	14	11	5	33	5	6	BA	12	A	A	16	23
1173	6	5665	6681	1485	1221	1211	889	569* 12 Août F 1	110	15	12	3	22	6	7	G	1	A	A	8	4
1174	7	5666	6682	1486	1222	1212	890	570 2 Août F 6	111	16	13	4	11	7	1	F	21	M	M	24	15
1175	8	5667	6683	1487	1223	1213	891*	571 22 Juill. F 3	112	17	14	2	30	8	2	E	9	A	A	13	26
1176	9	5668	6684	1488	1224	1214	892	572* 10 Juill. F 7	113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A	4	7
1177	10	5669	6685	1489	1225	1215	893	573 30 Juin F 5	114	19	16	5	38	10	5	B	17	A	A	24	18
1178	11	5670	6686	1490	1226	1216	894	574 19 Juin F 2	115	1	17	5	26	11	6	A	5	A	A	9	29
1179	12	5671	6687	1491	1227	1217	895*	575* 8 Juin F 6	116	2	18	3	15	12	7	G	25	M	A	1	11
1180	13	5672	6688	1492	1228	1218	896	576 25 Mai, F 4	117	3	19	6	34	13	2	FE	13	A	A	20	22
1181	14	5673	6689	1493	1229	1219	897	577* 17 Mai, F 6	118	4	1	2	23	14	3	D	2	A	A	5	3
1182	15	5674	6690	1494	1230	1220	898	578 7 Mai, F 6	119	5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14
1183	1	5675	6691	1495	1231	1221	899*	579 26 Avr. F 3	120	6	3	5	31	16	5	B	10	A	A	17	25
1184	2	5676	6692	1496	1232	1222	900	580* 14 Avr. F 7	121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
1185	3	5677	6693	1497	1233	1223	901	581 4 Avr. F 5	122	8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	21	17
1186	4	5678	6694	1498	1234	1224	902	582 24 Mars F 2	123	9	6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
1187	5	5679	6695	1499	1235	1225	903*	583* 13 Mars F 6	124	10	7	5	17	20	3	D	27	M	M	25	9
1188	6	5680	6696	1500	1236	1226	904	584 2 Mars F 4	125	11	8	3	36	21	5	CB	15	A	A	17	20
1189	7	5681	6697	1501	1237	1227	905	585 19 Févr. F 1	126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	5	1
1190	8	5682	6698	1502	1238	1228	906	586* 8 Févr. F 5	127	13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	21	12
1191	9	5683	6699	1503	1239	1229	907*	587 29 Janv. F 3	128	14	11	5	33	24	1	F	12	A	A	14	23
1192	10	5684	6700	1504	1240	1230	908	588* 18 Janv. F 7	129	15	12	2	22	25	3	ED	1	A	A	5	4
1193	11	5685	6701	1505	1241	1231	909	589 7 Janv. F 5 590 27 Déc. F 2	130	16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
1194	12	5686	6702	1506	1242	1232	910	591* 16 Déc. F 6	131	17	14	2	30	27	5	B	9	A	A	17	26
1195	13	5687	6703	1507	1243	1233	911*	592 6 Déc. F 4	132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7
1196	14	5688	6704	1508	1244	1234	912	593 24 Nov. F 1	133	19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
1197	15	5689	6705	1509	1245	1235	913	594* 13 Nov. F 5	134	1	17	5	26	2	2	E	5	A	A	6	29
1198	1	5690	6706	1510	1246	1236	914	595 3 Nov. F 3	135	2	18	3	15	3	3	D	25	M	M	29	11
1199	2	5691	6707	1511	1247	1237	915*	596* 23 Oct. F 7	136	3	19	6	34	4	4	C	13	A	A	11	22
1200	3	5692	6708	1512	1248	1238	916	597 12 Oct. F 5	137	4	1	2	23	3	6	BA	22	A	A	9	3

*L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; & la bare — au dessous de l'annee, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

TABLE

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Termes Paschal.	M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Épactes.
1201	4	6709	1513	1249	1239	917	598 1 Oct. F 2	138	5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
1202	5	6710	1514	1250	1240	918	599* 20 Sept. F 6	139	6	3	3	31	7	1	F	10	A	A	24	25
1203	6	6711	1515	1251	1241	919 *	600 30 Sept. F 4	140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	M	6	6
1204	7	6712	1516	1252	1242	920	601 29 Août F 1	141	8	5	4	39	9	4	D C	18	A	A	25	17
1205	8	6713	1517	1253	1243	921	602* 18 Août F 5	142	9	6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
1206	9	6714	1518	1254	1244	922	603 8 Août F 5	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
1207	10	6715	1519	1255	1245	923 *	604 28 Juill. F 7	144	11	8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
1208	11	6716	1520	1256	1246	924	605* 16 Juill. F 4	145	12	9	4	25	13	2	F E	4	A	A	6	1
1209	12	6717	1521	1257	1247	925	606 6 Juill. F 2	146	13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
1210	13	6718	1522	1258	1248	926	607* 25 Juin, F 6	147	14	11	5	33	15	4	C	12	A	A	18	23
1211	14	6719	1523	1259	1249	927 *	608 15 Juill. F 4	148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
1212	15	6720	1524	1260	1250	928	609 3 Juin, F 1	149	16	13	4	11	17	7	A G	21	M	M	25	15
1213	1	6721	1525	1261	1251	929	610* 23 Mai, F 5	150	17	14	2	30	18	1	E	9	A	A	14	26
1214	2	6722	1526	1262	1252	930	611 13 Mai, F 3	151	18	15	5	19	19	2	F	29	M	M	30	7
1215	3	6723	1527	1263	1253	931 *	612 2 Mai, F 7	152	19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	19	18
1216	4	6724	1528	1264	1254	932	613* 20 Avr. F 4	153	1	17	5	26	21	5	C B	5	A	A	30	29
1217	5	6725	1529	1265	1255	933	614 10 Avr. F 2	154	2	18	3	15	22	6	A	25	M	M	26	13
1218	6	6726	1530	1266	1256	934	615 30 Mars F 6	155	3	19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
1219	7	6727	1531	1267	1257	935 *	616* 19 Mars F 3	156	4	1	2	23	24	1	F	2	A	A	7	3
1220	8	6728	1532	1268	1258	936	617 8 Mars F 1	157	5	2	5	12	25	3	E D	12	M	M	29	14
1221	9	6729	1533	1269	1259	937	618* 25 Févr. F 5	158	6	3	3	31	26	4	C	10	A	A	11	25
1222	10	6730	1534	1270	1260	938	619 15 Févr. F 3	159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A	3	6
1223	11	6731	1535	1271	1261	939 *	620 4 Févr. F 7	160	8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	25	17
1224	12	6732	1536	1272	1262	940	621* 24 Jan. F 4	161	9	6	7	28	1	1	G F	7	A	A	14	28
1225	13	6733	1537	1273	1263	941	622 13 Jan. F 2	162	10	7	5	17	2	2	E	27	M	M	30	9
1226	14	6734	1538	1274	1264	942	(623 2 Jan. F 6) (624* 22 Déc. F 5)	163	11	8	3	36	3	3	D	15	A	A	19	20
1227	15	6735	1539	1275	1265	943 *	625 12 Déc. F 3	164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
1228	1	6736	1540	1276	1266	944	626* 30 Nov. F 5	165	13	10	7	14	5	6	B A	24	M	M	26	12
1229	2	6737	1541	1277	1267	945	627 20 Nov. F 3	166	14	11	5	33	6	7	G	12	A	A	15	23
1230	3	6738	1542	1278	1268	946	628 9 Nov. F 7	167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	A	7	4
1231	4	6739	1543	1279	1269	947 *	629* 29 Oct. F 4	168	16	13	4	11	8	2	E	13	M	M	25	15
1232	5	6740	1544	1280	1270	948	630 18 Oct. F 2	169	17	14	2	30	9	4	D C	9	A	A	13	26
1233	6	6741	1545	1281	1271	949	631 7 Oct. F 6	170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A	8	7
1234	7	6742	1546	1282	1272	950	632* 26 Sept. F 3	171	19	16	3	38	11	6	A	17	A	A	23	18
1235	8	6743	1547	1283	1273	951 *	633 16 Sept. F 1	172	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7	G	9	A	A	8	29
1236	9	6744	1548	1284	1274	952	634 4 Sept. F 5	173	2	18	1	15	13	2	F E	25	M	M	30	11
1237	10	6745	1549	1285	1275	953	635* 24 Août F 2	174	3	19	6	34	14	3	D	13	A	A	19	22
1238	11	6746	1550	1286	1276	954	636 14 Août F 7	175	4	1	2	23	15	4	C	2	A	A	4	3
1239	12	6747	1551	1287	1277	955 *	637* 3 Août F 4	176	5	2	5	12	16	5	B	22	M	M	27	14
1240	13	6748	1552	1288	1278	956	638 23 Juill. F 2	177	6	3	3	31	17	7	A G	10	A	A	15	25
1241	14	6749	1553	1289	1279	957	639 12 Juill. F 6	178	7	4	6	20	18	1	F	30	M	M	31	6
1242	15	6750	1554	1290	1280	958	640* 1 Juill. F 3	179	8	5	4	39	19	2	E	18	A	A	20	27
1243	1	6751	1555	1291	1281	959 *	641 22 Juin, F 1	180	9	6	7	28	20	3	D	7	A	A	12	28
1244	2	6752	1556	1292	1282	960	642 9 Juin, F 5	181	10	7	5	17	21	5	C B	27	M	A	3	9
1245	3	6753	1557	1293	1283	961	643* 29 Mai, F 2	182	11	8	1	36	22	6	A	15	A	A	16	20
1246	4	6754	1558	1294	1284	962	644 19 Mai, F 7	183	12	9	4	25	23	7	G	4	A	A	8	1
1247	5	6755	1559	1295	1285	963 *	645 8 Mai, F 4	184	13	10	7	14	24	1	F	24	M	M	31	12
1248	6	6756	1560	1296	1286	964	646* 26 Avr. F 1	185	14	11	5	33	25	3	E D	12	A	A	19	23
1249	7	6757	1561	1297	1287	965	647 16 Avr. F 6	186	15	12	3	22	26	4	C	1	A	A	4	4
1250	8	6758	1562	1298	1288	966	648* 5 Avr. F 3	187	16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	15

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; & la bare — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J.C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal. M. Mars, A. Avr.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1251	9	6759	1563	1199	1289	967 *	649 26 Mars F 1	188	17	14	2	30	28	6	A	9 A	A 10	20
1252	10	6760	1564	1200	1290	968	650 14 Mars F 5	189	18	15	5	19	1	1	GF	29 M	M 31	7
1253	11	6761	1565	1201	1291	969	651* 3 Mars F 2	190	19	16	3	38	2	2	E	17 A	A 20	18
1254	12	6762	1566	1202	1292	970	652 21 Fév. F 7	191	1	17	5	26	3	3	D	5 A	A 12	29
1255	13	6763	1567	1203	1293	971 *	653 10 Fév. F 4	192	2	18	1	15	4	4	C	25 M	M 28	11
1256	14	6764	1568	1204	1294	972	654* 30 Jan. F 1	193	3	19	6	34	5	6	BA	13 A	A 16	22
1257	15	6765	1569	1205	1295	973	655 19 Jan. F 6	194	4	1	2	23	6	7	G	2 A	A 8	3
1258	1	6766	1570	1206	1296	974	(656* 8 Jan. F 3 / 657 29 Déc. F 1)	195	5	2	5	12	7	1	F	22 M	M 24	14
1259	2	6767	1571	1207	1297	975 *	658 18 Déc. F 5	196	6	3	3	31	8	2	E	10 A	A 13	25
1260	3	6768	1572	1208	1298	976	659* 6 Déc. F 2	197	7	4	6	20	9	4	DC	30 M	A 4	6
1261	4	6769	1573	1209	1299	977	660 26 Nov. F 7	198	8	5	4	39	10	5	B	18 A	A 24	17
1262	5	6770	1574	1210	1300	978	661 15 Nov. F 4	199	9	6	7	28	11	6	A	7 A	A 9	28
1263	6	6771	1575	1211	1301	979 *	662* 4 Nov. F 1	200	10	7	3	17	12	7	G	27 M	A 8	9
1264	7	6772	1576	1212	1302	980	663 24 Oct. F 6	201	11	8	1	36	13	2	FE	15 A	A 20	20
1265	8	6773	1577	1213	1303	981	664 13 Oct. F 3	202	12	9	4	25	14	3	D	4 A	A 5	1
1266	9	6774	1578	1214	1304	982	665* 2 Oct. F 7	203	13	10	7	14	15	4	C	24 M	M 28	12
1267	10	6775	1579	1215	1305	983 *	666 22 Sept. F 5	204	14	11	5	33	16	5	B	12 A	A 17	23
1268	11	6776	1580	1216	1306	984	667* 10 Sept. F 2	205	15	12	1	22	17	7	AG	1 A	A 8	4
1269	12	6777	1581	1217	1307	985	668 30 Août F 7	206	16	13	4	11	18	1	F	21 M	M 24	15
1270	13	6778	1582	1218	1308	986	669 20 Août F 4	207	17	14	2	30	19	2	E	9 A	A 13	26
1271	14	6779	1583	1219	1309	987 *	670* 9 Août F 1	208	18	15	5	19	20	3	D	29 M	A 5	7
1272	15	6780	1584	1220	1310	988	671 29 Juill. F 6	209	19	16	3	38	21	5	CB	17 A	A 24	18
1273	1	6781	1585	1221	1311	989	672 18 Juill. F 3	210	1	17	5	26	22	6	A	5 A	A 9	29
1274	2	6782	1586	1222	1312	990	673* 7 Juill. F 7	211	2	18	1	15	23	7	G	25 M	A 1	11
1275	3	6783	1587	1223	1313	991 *	674 27 Juin F 5	212	3	19	6	34	24	1	F	13 A	A 14	22
1276	4	6784	1588	1224	1314	992	675 15 Juin F 2	213	4	1	2	23	25	3	ED	2 A	A 5	3
1277	5	6785	1589	1225	1315	993	676* 4 Juin F 6	214	5	2	3	12	26	4	C	22 M	M 28	14
1278	6	6786	1590	1226	1316	994	677 25 Mai, F 4	215	6	3	3	31	27	5	B	10 A	A 17	25
1279	7	6787	1591	1227	1317	995 *	678* 14 Mai, F 1	216	7	4	6	20	28	6	A	30 M	A 2	6
1280	8	6788	1592	1228	1318	996	679 3 Mai, F 6	217	8	5	4	39	1	1	GF	18 A	A 21	17
1281	9	6789	1593	1229	1319	997	680 22 Avr. F 3	218	9	6	7	28	2	2	E	7 A	A 13	28
1282	10	6790	1594	1230	1320	998	681* 11 Avr. F 7	219	10	7	1	17	3	3	D	27 M	M 29	9
1283	11	6791	1595	1231	1321	999 *	682 1 Avr. F 5	220	11	8	1	36	4	4	C	15 A	A 18	20
1284	12	6792	1596	1232	1322	1000	683 20 Mars F 2	221	12	9	4	25	5	6	BA	4 A	A 9	1
1285	13	6793	1597	1233	1323	1001	684* 9 Mars F 6	222	13	10	7	14	6	7	G	24 M	M 25	12
1286	14	6794	1598	1234	1324	1002	685 27 Fév. F 4	223	14	11	5	33	7	1	F	12 A	A 14	23
1287	15	6795	1599	1235	1325	1003 *	686* 16 Fév. F 1	224	15	12	1	22	8	2	E	1 A	A 6	4
1288	1	6796	1600	1236	1326	1004	687 6 Fév. F 6	225	16	13	4	11	9	4	DC	21 M	M 28	15
1289	2	6797	1601	1237	1327	1005	688 25 Janv. F 3	226	17	14	2	30	10	5	B	9 A	A 10	26
1290	3	6798	1602	1238	1328	1006	689* 14 Janv. F 7	227	18	15	5	19	11	6	A	29 M	A 2	7
1291	4	6799	1603	1239	1329	1007 *	(690 4 Jan. F 5 / 691 24 Déc. F 1)	228	19	16	3	38	12	7	G	17 A	A 22	18
1292	5	6800	1604	1240	1330	1008	692* 13 Déc. F 6	229	1	17	5	26	13	2	FE	5 A	A 6	29
1293	6	6801	1605	1241	1331	1009	693 2 Déc. F 4	230	2	18	1	15	14	3	D	25 M	M 29	11
1294	7	6802	1606	1242	1332	1010	694 21 Nov. F 1	231	3	19	6	34	15	4	C	13 A	A 18	22
1295	8	6803	1607	1243	1333	1011 *	695* 10 Nov. F 5	232	4	1	2	23	16	5	B	2 A	A 3	3
1296	9	6804	1608	1244	1334	1012	696 30 Oct. F 3	233	5	2	5	12	17	7	AG	22 M	M 25	14
1297	10	6805	1609	1245	1335	1013	697* 19 Oct. F 7	234	6	3	3	31	18	1	F	10 A	A 14	25
1298	11	6806	1610	1246	1336	1014	698 9 Oct. F 5	235	7	4	6	20	19	2	E	30 M	A 6	6
1299	12	6807	1611	1247	1337	1015 *	699 28 Sept. F 2	236	8	5	4	39	20	3	D	18 A	A 19	17
1300	13	6808	1612	1248	1338	1016	700* 16 Sept. F 6	237	9	6	7	28	21	5	CB	7 A	A 10	28

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; & la barre — au dessous de l'année, forme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1301	14	6809	1613	1349	1339	1017	701 6 Sept. F 4	238	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A 2	9
1302	15	6810	1614	1350	1340	1018	702 26 Août F 1	239	11	8	1	36	23	7	G	15	A	A 22	20
1303	1	6811	1615	1351	1341	1019 *	703* 15 Août F 5	240	12	9	4	23	24	1	F	4	A	A 7	1
1304	2	6812	1616	1352	1342	1020	704 4 Août F 3	241	13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M 29	12
1305	3	6813	1617	1353	1343	1021	705 24 Juill. F 7	242	14	11	5	31	26	4	C	12	A	A 18	23
1306	4	6814	1618	1354	1344	1022	706* 13 Juill. F 4	243	15	12	1	22	27	5	B	1	A	A 3	4
1307	5	6815	1619	1355	1345	1023 *	707 3 Juill. F 2	244	16	13	4	12	28	6	A	21	M	M 26	15
1308	6	6816	1620	1356	1346	1024	708* 21 Juin F 6	245	17	14	2	30	1	1	GF	9	A	A 14	26
1309	7	6817	1621	1357	1347	1025	709 11 Juin F 4	246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	M 30	7
1310	8	6818	1622	1358	1348	1026	710 31 Mai F 1	247	19	16	3	38	3	3	D	17	A	A 19	18
1311	9	6819	1623	1359	1349	1027 *	711* 20 Mai F 5	248	1	17	5	26	4	4	C	5	A	A 11	29
1312	10	6820	1624	1360	1350	1028	712 9 Mai F 3	249	2	18	3	15	5	6	BA	25	M	M 26	11
1313	11	6821	1625	1361	1351	1029	713 28 Avril F 7	250	3	19	6	34	6	7	G	13	A	A 15	22
1314	12	6822	1626	1362	1352	1030	714* 17 Avril F 4	251	4	1	2	21	7	1	F	2	A	A 7	3
1315	13	6823	1627	1363	1353	1031 *	715 7 Avril F 2	252	5	2	5	12	8	2	E	22	M	M 23	14
1316	14	6824	1628	1364	1354	1032	716* 26 Mars F 6	253	6	3	3	31	9	4	DC	10	A	A 11	25
1317	15	6825	1629	1365	1355	1033	717 16 Mars F 4	254	7	4	6	20	10	5	B	30	M	A 3	6
1318	1	6826	1730	1366	1356	1034	718 5 Mars F 1	255	8	5	4	19	11	6	A	18	A	A 23	17
1319	2	6827	1631	1367	1357	1035 *	719* 22 Févr. F 5	256	9	6	7	28	12	7	G	7	A	A 8	28
1320	3	6828	1632	1368	1358	1036	720 12 Févr. F 3	257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M 30	9
1321	4	6829	1633	1369	1359	1037	721 31 Janv. F 7	258	11	8	1	30	14	3	D	15	A	A 19	20
1322	5	6830	1634	1370	1360	1038	722* 20 Janv. F 4	259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A 11	1
1323	6	6831	1635	1371	1361	1039 *	(723 9 Janv. F 2 724 30 Déc. F 6)	260	13	10	7	34	16	5	B	24	M	M 27	12
1324	7	6832	1636	1372	1362	1040	725* 18 Déc. F 3	261	14	11	5	13	17	7	AG	12	A	A 15	23
1325	8	6833	1637	1373	1363	1041	726 8 Déc. F 1	262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A 7	4
1326	9	6834	1638	1374	1364	1042	727* 27 Nov. F 5	263	16	13	4	11	19	2	E	21	M	M 23	15
1327	10	6835	1639	1375	1365	1043 *	728 17 Nov. F 3	264	17	14	2	30	20	3	D	9	A	A 12	26
1328	11	6836	1640	1376	1366	1044	729 5 Nov. F 7	265	18	15	3	19	21	5	CB	29	M	A 3	7
1329	12	6837	1641	1377	1367	1045	730* 25 Oct. F 4	266	19	16	3	38	22	6	A	17	A	A 23	18
1330	13	6838	1642	1378	1368	1046	731 15 Oct. F 2	267	1	17	3	27	23	7	G	5	A	A 8	29
1331	14	6839	1643	1379	1369	1047 *	732 4 Oct. F 6	268	2	18	1	15	24	1	F	25	M	M 31	11
1332	15	6840	1644	1380	1370	1048	733* 22 Sept. F 3	269	3	19	6	34	25	3	ED	13	A	A 19	22
1333	1	6841	1645	1381	1371	1049	734 12 Sept. F 1	270	4	1	2	21	26	4	C	2	A	A 4	3
1334	2	6842	1646	1382	1372	1050	735 1 Sept. F 5	271	5	2	3	12	27	5	B	22	M	M 27	14
1335	3	6843	1647	1383	1373	1051 *	736* 21 Août F 2	272	6	3	3	31	28	6	A	10	A	A 16	25
1336	4	6844	1648	1384	1374	1052	737 10 Août F 7	273	7	4	6	30	1	1	GF	30	M	M 31	6
1337	5	6845	1649	1385	1375	1053	738* 30 Juill. F 4	274	8	5	4	19	2	2	E	18	A	A 20	17
1338	6	6846	1650	1386	1376	1054	739 20 Juill. F 2	275	9	6	7	18	3	3	D	7	A	A 12	28
1339	7	6847	1651	1387	1377	1055 *	740 9 Juill. F 6	276	10	7	3	17	4	4	C	27	M	M 28	9
1340	8	6848	1652	1388	1378	1056	741* 27 Juin F 3	277	11	8	1	3	5	6	BA	15	A	A 16	20
1341	9	6849	1653	1389	1379	1057	742 17 Juin F 1	278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A 8	1
1342	10	6850	1654	1390	1380	1058	743 6 Juin F 5	279	13	10	7	14	7	1	F	24	M	M 31	12
1343	11	6851	1655	1391	1381	1059 *	744 15 Mai F 2	280	14	11	5	33	8	2	E	12	A	A 13	23
1344	12	6852	1656	1392	1382	1060	745 15 Mai F 7	281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A 4	4
1345	13	6853	1657	1393	1383	1061	746* 4 Mai F 4	282	16	13	4	11	10	5	B	21	M	M 27	15
1346	14	6854	1658	1394	1384	1062	747 24 Avril F 2	283	17	14	2	30	11	6	A	9	A	A 16	26
1347	15	6855	1659	1395	1385	1063 *	748 13 Avril F 6	284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A 1	7
1348	1	6856	1660	1396	1386	1064	749* 1 Avril F 3	285	19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A 20	18
1349	2	6857	1661	1397	1387	1065	750 22 Mars F 1	286	1	17	3	33	14	3	D	5	A	A 12	29
1350	3	6858	1662	1398	1388	1066	751 11 Mars F 5	287	2	18	1	15	15	4	C	25	M	M 28	11

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la barre — au dessous de l'année, ferme le reste des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
1351	4	6859	1663	1399	1389	1067 *	752* 22 Févr. F 2	288	3	19	6	14	16	5	B	13	A	A	17	22
1352	5	6860	1664	1400	1390	1068	753 11 Févr. F 7	289	4	1	2	23	17	7	A G	2	A	A	8	3
1353	6	6861	1665	1401	1391	1069	754 6 Févr. F 4	290	5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
1354	7	6862	1666	1402	1392	1070	755* 26 Janv. F 1	291	6	3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
1355	8	6863	1667	1403	1393	1071 *	756 16 Janv. F 6	292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A	5	6
1356	9	6864	1668	1404	1394	1072	(757* 3 Janv. F 3 / 758 23 Déc. F 1)	293	8	5	4	39	21	5	C B	18	A	A	24	17
1357	10	6865	1669	1405	1395	1073	759 14 Déc. F 5	294	9	6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	28
1358	11	6866	1670	1406	1396	1074	760* 3 Déc. F 2	295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1	9
1359	12	6867	1671	1407	1397	1075 *	761 23 Nov. F 7	296	11	8	1	36	24	1	F	15	A	A	21	20
1360	13	6868	1672	1408	1398	1076	762 11 Nov. F 4	297	12	9	4	25	25	3	E D	4	A	A	5	1
1361	14	6869	1673	1409	1399	1077	763* 31 Oct. F 1	298	13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
1362	15	6870	1674	1410	1400	1078	764 21 Oct. F 6	299	14	11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	23
1363	1	6871	1675	1411	1401	1079 *	765 10 Oct. F 3	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
1364	2	6872	1676	1412	1402	1080	766* 28 Sept. F 7	301	16	13	4	11	1	1	G F	21	M	M	24	15
1365	3	6873	1677	1413	1403	1081	767 18 Sept. F 5	302	17	14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
1366	4	6874	1678	1414	1404	1082	768* 7 Sept. F 2	303	18	15	5	19	3	3	D	29	M	A	5	7
1367	5	6875	1679	1415	1405	1083 *	769 28 Août F 7	304	19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18	18
1368	6	6876	1680	1416	1406	1084	770 16 Août F 4	305	1	17	5	26	5	6	B A	5	A	A	9	29
1369	7	6877	1681	1417	1407	1085	771* 5 Août F 1	306	2	18	1	15	6	7	G	25	M	A	1	11
1370	8	6878	1682	1418	1408	1086	772 26 Juill. F 6	307	3	19	6	34	7	1	F	13	A	A	14	22
1371	9	6879	1683	1419	1409	1087 *	773 15 Juill. F 3	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
1372	10	6880	1684	1420	1410	1088	774* 3 Juill. F 7	309	5	2	5	12	9	4	D C	22	M	M	28	14
1373	11	6881	1685	1421	1411	1089	775 23 Juin F 5	310	6	3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
1374	12	6882	1686	1422	1412	1090	776* 12 Juin F 2	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
1375	13	6883	1687	1423	1413	1091 *	777 2 Juin F 7	312	8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17
1376	14	6884	1688	1424	1414	1092	778 21 Mai F 4	313	9	6	7	28	13	2	F E	7	A	A	13	28
1377	15	6885	1689	1425	1415	1093	779* 10 Mai F 1	314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29	9
1378	1	6886	1690	1426	1416	1094	780 30 Avr. F 6	315	11	8	1	36	15	4	C	15	A	A	18	20
1379	2	6887	1691	1427	1417	1095 *	781 19 Avr. F 3	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
1380	3	6888	1692	1428	1418	1096	782* 7 Avr. F 7	317	13	10	7	14	17	7	A G	24	M	M	25	12
1381	4	6889	1693	1429	1419	1097	783 28 Mars F 5	318	14	11	5	33	18	1	F	12	A	A	14	23
1382	5	6890	1694	1430	1420	1098	784 17 Mars F 2	319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6	4
1383	6	6891	1695	1431	1421	1099 *	785* 6 Mars F 6	320	16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	22	15
1384	7	6892	1696	1432	1422	1100	786 24 Févr. F 4	321	17	14	2	30	21	5	C B	9	A	A	10	26
1385	8	6893	1697	1433	1423	1101	787* 12 Févr. F 1	322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2	7
1386	9	6894	1698	1434	1424	1102	788 2 Févr. F 6	323	19	16	3	38	23	7	G	17	A	A	22	18
1387	10	6895	1699	1435	1425	1103 *	789 22 Janv. F 3	324	1	17	5	26	24	1	F	5	A	A	7	29
1388	11	6896	1700	1436	1426	1104	(790* 11 Janv. F 7 / 791 31 Déc. F 5)	325	2	18	1	15	25	3	E D	25	M	M	29	11
1389	12	6897	1701	1437	1427	1105	792 20 Déc. F 2	326	3	19	6	34	26	4	C	13	A	A	18	22
1390	13	6898	1702	1438	1428	1106	793* 9 Déc. F 6	327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
1391	14	6899	1703	1439	1429	1107 *	794 29 Nov. F 4	328	5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	26	14
1392	15	6900	1704	1440	1430	1108	795 17 Nov. F 1	329	6	3	3	31	1	1	G F	10	A	A	14	25
1393	1	6901	1705	1441	1431	1109	796* 6 Nov. F 5	330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6	6
1394	2	6902	1706	1442	1432	1110	797 27 Oct. F 3	331	8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	19	17
1395	3	6903	1707	1443	1433	1111 *	798* 16 Oct. F 7	332	9	6	7	28	4	4	C	7	A	A	11	28
1396	4	6904	1708	1444	1434	1112	799 5 Oct. F 5	333	10	7	3	17	5	6	B A	27	M	A	2	9
1397	5	6905	1709	1445	1435	1113	800 24 Sept. F 2	334	11	8	1	36	6	7	G	15	A	A	22	20
1398	6	6906	1710	1446	1436	1114	801* 13 Sept. F 6	335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	1
1399	7	6907	1711	1447	1437	1115 *	802 3 Sept. F 4	336	13	10	7	14	8	2	E	24	M	M	30	12
1400	8	6908	1712	1448	1438	1116	803 22 Août F 1	337	14	11	5	33	9	4	D C	12	A	A	18	23

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la bâre — au dessous de l'année, forme le reste des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere Césarien. d'Ant.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrents.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1401	9	6909	1713	1449	1439	1117	804*11 Août F 5	338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A 3	4
1402	10	6910	1714	1450	1440	1118	805 1 Août F 3	339	16	13	4	11	11	6	A	21	M	M 26	15
1403	11	6911	1715	1451	1441	1119*	806*21 Juill. F 7	340	17	14	2	30	12	7	G	9	A	A 15	26
1404	12	6912	1716	1452	1442	1120	807 10 Juill. F 5	341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M 30	7
1405	13	6913	1717	1453	1443	1121	808 29 Juin F 2	342	19	16	3	38	14	3	D	17	A	A 19	18
1406	14	6914	1718	1454	1444	1122	809*18 Juin F 6	343	1	17	5	26	15	4	C	5	A	A 11	29
1407	15	6915	1719	1455	1445	1123*	810 8 Juin F 4	344	2	18	1	15	16	5	B	25	M	M 27	11
1408	1	6916	1720	1456	1446	1124	811 27 Mai, F 1	345	3	19	6	34	17	7	AG	13	A	A 15	22
1409	2	6917	1721	1457	1447	1125	812*16 Mai, F 5	346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A 7	3
1410	3	6918	1722	1458	1448	1126	813 6 Mai, F 3	347	5	2	5	12	19	2	E	22	M	M 23	14
1411	4	6919	1723	1459	1449	1127*	814 25 Avr. F 7	348	6	3	3	31	20	3	D	10	A	A 12	25
1412	5	6920	1724	1460	1450	1128	815*13 Avr. F 4	349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A 3	6
1413	6	6921	1725	1461	1451	1129	816 3 Avr. F 2	350	8	5	4	39	22	6	A	18	A	A 23	17
1414	7	6922	1726	1462	1452	1130	817*23 Mars F 6	351	9	6	7	28	23	7	G	7	A	A 8	28
1415	8	6923	1727	1463	1453	1131*	818 13 Mars F 4	352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M 31	9
1416	9	6924	1728	1464	1454	1132	819 1 Mars F 1	353	11	8	1	36	25	3	ED	15	A	A 19	20
1417	10	6925	1729	1465	1455	1133	820*19 Fév. F 5	354	12	9	4	25	26	4	C	4	A	A 11	1
1418	11	6926	1730	1466	1456	1134	821 8 Fév. F 3	355	13	10	7	14	27	5	B	24	M	M 27	12
1419	12	6927	1731	1467	1457	1135*	822 28 Jan. F 7	356	14	11	5	33	28	6	A	12	A	A 16	23
1420	13	6928	1732	1468	1458	1136	823*17 Jan. F 4	357	15	12	1	22	1	1	GF	1	A	A 7	4
1421	14	6929	1733	1469	1459	1137	(824 6 Jan. F 2 825 26 Déc. F 6)	358	16	13	4	11	2	2	E	21	M	M 23	15
1422	15	6930	1734	1470	1460	1138	826*15 Déc. F 3	359	17	14	2	30	3	3	D	9	A	A 12	26
1423	1	6931	1735	1471	1461	1139*	827 5 Déc. F 1	360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A 4	7
1424	2	6932	1736	1472	1462	1140	828*23 Nov. F 5	361	19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A 23	18
1425	3	6933	1737	1473	1463	1141	829 13 Nov. F 3	362	1	17	5	26	6	7	G	5	A	A 8	29
1426	4	6934	1738	1474	1464	1142	830 2 Nov. F 7	363	2	18	1	15	7	1	F	25	M	M 31	11
1427	5	6935	1739	1475	1465	1143*	831*22 Octo. F 4	364	3	19	6	34	8	2	E	13	A	A 20	22
1428	6	6936	1740	1476	1466	1144	832 11 Octo. F 2	365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A 4	3
1429	7	6937	1741	1477	1467	1145	833 30 Sept. F 6	366	5	2	5	12	10	5	B	22	M	M 27	14
1430	8	6938	1742	1478	1468	1146	834*19 Sept. F 3	367	6	3	3	31	11	6	A	10	A	A 16	25
1431	9	6939	1743	1479	1469	1147*	835 9 Sept. F 1	368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A 1	6
1432	10	6940	1744	1480	1470	1148	836*29 Août F 5	369	8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A 20	17
1433	11	6941	1745	1481	1471	1149	837 18 Août F 3	370	9	6	7	28	14	3	D	7	A	A 12	28
1434	12	6942	1746	1482	1472	1150	838 7 Août F 7	371	10	7	3	17	15	4	C	27	M	M 28	9
1435	13	6943	1747	1483	1473	1151*	839*27 Juill. F 4	372	11	8	1	36	16	5	B	15	A	A 17	20
1436	14	6944	1748	1484	1474	1152	840 16 Juill. F 2	373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A 8	1
1437	15	6945	1749	1485	1475	1153	841 5 Juill. F 6	374	13	10	7	14	18	1	F	24	M	M 31	12
1438	1	6946	1750	1486	1476	1154	842*24 Juin F 3	375	14	11	5	33	19	2	E	12	A	A 13	23
1439	2	6947	1751	1487	1477	1155*	843 14 Juin F 1	376	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A 5	4
1440	3	6948	1752	1488	1478	1156	844 2 Juin F 5	377	16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M 27	15
1441	4	6949	1753	1489	1479	1157	845*22 Mai F 2	378	17	14	2	30	22	6	A	9	A	A 16	26
1442	5	6950	1754	1490	1480	1158	846 12 Mai F 7	379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A 1	7
1443	6	6951	1755	1491	1481	1159*	847* 1 Mai F 4	380	19	16	3	38	24	1	F	17	A	A 21	18
1444	7	6952	1756	1492	1482	1160	848 20 Avr. F 2	381	1	17	5	26	25	3	ED	5	A	A 12	29
1445	8	6953	1757	1493	1483	1161	849 9 Avr. F 6	382	2	18	1	15	26	4	C	25	M	M 28	11
1446	9	6954	1758	1494	1484	1162	850*29 Mars F 3	383	3	19	6	34	27	5	B	13	A	A 17	22
1447	10	6955	1759	1495	1485	1163*	851 19 Mars F 1	384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A 9	3
1448	11	6956	1760	1496	1486	1164	852 7 Mars F 5	385	5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M 24	14
1449	12	6957	1761	1497	1487	1165	853*24 Févr. F 2	386	6	3	3	31	2	2	E	10	A	A 13	25
1450	13	6958	1762	1498	1488	1166	854 14 Févr. F 7	387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A 5	6

L'étoile ou astérisque, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la barre — au dessous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques, M. Mars, A. Avril.		Epactes.
1451	14	6959	1763	1489	1167*	855 3 Fév. F 4	388	8	5	4	39	4	4	C	18	A	A	25	17
1452	15	6960	1764	1490	1168	856* 23 Jan. F 1	389	9	6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	28
1453	1	6961	1765	1491	1169	857 12 Jan. F 6	390	10	7	8	17	6	7	G	27	M	A	1	9
1454	2	6962	1766	1492	1170	(858* 1 Jan. F 3 / 859 22 Déc. F 1)	391	11	8	8	36	7	1	F	15	A	A	21	20
1455	3	6963	1767	1493	1171*	860 11 Déc. F 5	392	12	9	4	25	8	2	E	4	A	A	6	1
1456	4	6964	1768	1494	1172	861* 29 Nov. F 2	393	13	10	7	34	9	4	DC	24	M	M	28	12
1457	5	6965	1769	1495	1173	862 19 Nov. F 7	394	14	11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	23
1458	6	6966	1770	1496	1174	863 8 Nov. F 4	395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
1459	7	6967	1771	1497	1175*	864* 28 Oct. F 1	396	16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
1460	8	6968	1772	1498	1176	865 17 Oct. F 6	397	17	14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
1461	9	6969	1773	1499	1177	866* 6 Oct. F 3	398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
1462	10	6970	1774	1500	1178	867 26 Sept. F 1	399	19	16	1	38	15	4	C	17	A	A	18	18
1463	11	6971	1775	1501	1179*	868 15 Sept. F 5	400	1	17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
1464	12	6972	1776	1502	1180	869* 3 Sept. F 2	401	2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
1465	13	6973	1777	1503	1181	870 24 Août F 7	402	3	19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
1466	14	6974	1778	1504	1182	871 13 Août F 4	403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
1467	15	6975	1779	1505	1183*	872* 2 Août F 1	404	5	2	3	12	20	3	D	22	M	M	29	14
1468	1	6976	1780	1506	1184	873 22 Juill. F 6	405	6	3	8	31	21	5	CB	10	A	A	17	25
1469	2	6977	1781	1507	1185	874 11 Juill. F 3	406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
1470	3	6978	1782	1508	1186	875* 30 Juin F 7	407	8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
1471	4	6979	1783	1509	1187*	876 20 Juin F 5	408	9	6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
1472	5	6980	1784	1510	1188	877* 8 Juin F 2	409	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	29	9
1473	6	6981	1785	1511	1189	878 29 Mai F 7	410	11	8	1	32	26	4	C	15	A	A	18	20
1474	7	6982	1786	1512	1190	879 18 Mai F 4	411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
1475	8	6983	1787	1513	1191*	880* 7 Mai F 1	412	13	10	7	24	28	6	A	24	M	M	26	12
1476	9	6984	1788	1514	1192	881 26 Avril F 6	413	14	11	5	35	1	1	GF	12	A	A	14	23
1477	10	6985	1789	1515	1193	882 15 Avril F 3	414	15	12	8	22	2	2	E	1	A	A	6	4
1478	11	6986	1790	1516	1194	883* 4 Avril F 7	415	16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	22	15
1479	12	6987	1791	1517	1195*	884 25 Mars F 5	416	17	14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26
1480	13	6988	1792	1518	1196	885 13 Mars F 2	417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M	A	2	7
1481	14	6989	1793	1519	1197	886* 3 Mars F 6	418	19	16	3	38	6	7	G	17	A	A	22	18
1482	15	6990	1794	1520	1198	887 20 Févr. F 4	419	1	17	5	26	7	1	F	5	A	A	7	29
1483	1	6991	1795	1521	1199*	888* 9 Févr. F 1	420	2	18	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
1484	2	6992	1796	1522	1200	889 30 Janv. F 6	421	3	19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	22
1485	3	6993	1797	1523	1201	890 18 Janv. F 3	422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	3	3
1486	4	6994	1798	1524	1202	(891* 7 Janv. F 7 / 892 28 Déc. F 5)	423	5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
1487	5	6995	1799	1525	1203*	893 17 Déc. F 2	424	6	3	3	31	12	7	G	10	A	A	15	25
1488	6	6996	1800	1526	1204	894* 6 Déc. F 6	425	7	4	2	20	13	1	FE	30	M	A	6	6
1489	7	6997	1801	1527	1205	895 25 Nov. F 4	426	8	5	4	39	14	3	D	18	A	A	19	17
1490	8	6998	1802	1528	1206	896* 14 Nov. F 1	427	9	6	7	28	15	4	C	7	A	A	11	28
1491	9	6999	1803	1529	1207*	897 4 Nov. F 6	428	10	7	3	17	16	5	B	27	M	A	3	9
1492	10	7000	1804	1530	1208	898 23 Oct. F 3	429	11	8	1	32	17	7	AG	15	A	A	22	20
1493	11	7001	1805	1531	1209	899* 13 Oct. F 7	430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A	7	1
1494	12	7002	1806	1532	1210	900 2 Oct. F 5	431	13	10	7	14	19	2	E	24	M	M	30	12
1495	13	7003	1807	1533	1211*	901 21 Sept. F 2	432	14	11	5	33	20	3	D	12	A	A	19	23
1496	14	7004	1808	1534	1212	902* 9 Sept. F 6	433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	3	4
1497	15	7005	1809	1535	1213	903 30 Août F 4	434	16	13	4	11	22	6	A	21	M	M	26	15
1498	1	7006	1810	1536	1214	904 19 Août F 1	435	17	14	2	30	23	7	G	9	A	A	15	26
1499	2	7007	1811	1537	1215*	905* 8 Août F 5	436	18	15	5	19	24	1	F	29	M	M	31	7
1500	3	7008	1812	1538	1216	906 28 Juill. F 3	437	19	16	3	38	25	3	ED	17	A	A	19	18

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F. désigne la férie; & la bare — au dessous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de Constantinop.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes Mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paschal.	M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1501	4	7009	1813	1217	907* 17 Juill. F 7	418	1	17	5	26	26	4	C	5	A	A 11	29
1502	5	7010	1814	1218	908 7 Juill. F 5	419	2	18	3	35	27	5	B	25	M	M 27	11
1503	6	7011	1815	1219 *	909 26 Juin. F 2	440	3	19	6	34	28	6	A	13	A	A 26	22
1504	7	7012	1816	1220	910* 14 Juin F 6	441	4	1	2	21	1	1	G F	2	A	A 7	1
1505	8	7013	1817	1221	911 4 Juin F 4	442	5	2	5	12	2	2	E	22	M	M 23	14
1506	9	7014	1818	1222	912 24 Mai F 1	443	6	5	1	31	3	1	D	10	A	A 12	25
1507	10	7015	1819	1221 *	913* 13 Mai F 5	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A 4	6
1508	11	7016	1820	1224	914 2 Mai F 1	445	8	5	4	39	5	6	B A	18	A	A 21	17
1509	12	7017	1821	1225	915 21 Avr. F 7	446	9	6	7	28	6	7	G	7	A	A 8	28
1510	13	7018	1822	1226	916* 10 Avr. F 4	447	10	7	1	17	7	1	F	27	M	M 31	9
1511	14	7019	1823	1227 *	917 31 Mars F 2	448	11	8	1	16	8	2	E	15	A	A 10	20
1512	15	7020	1824	1228	918* 19 Mars F 6	449	12	9	4	25	9	4	D C	4	A	A 11	1
1513	1	7021	1825	1229	919 9 Mars F 4	450	13	10	7	14	10	5	B	24	M	M 27	12
1514	2	7022	1826	1230	920 26 Févr. F 1	451	14	11	5	33	11	6	A	12	A	A 16	23
1515	3	7023	1827	1231 *	921* 15 Févr. F 5	452	15	12	3	22	12	7	G	1	A	A 8	4
1516	4	7024	1828	1232	922 5 Févr. F 3	453	16	13	4	31	13	2	F E	21	M	M 23	15
1517	5	7025	1829	1233	923 24 Jan. F 7	454	17	14	2	20	14	3	D	9	A	A 12	26
1518	6	7026	1830	1234	924* 13 Jan. F 4	455	18	15	5	39	15	4	C	29	M	A 4	7
1519	7	7027	1831	1235 *	(925 3 Jan. F 2 / 926* 23 Déc. F 6)	456	19	16	3	28	16	5	B	17	A	A 24	18
1520	8	7028	1832	1236	927 12 Déc. F 4	457	1	17	5	16	17	7	A G	5	A	A 8	29
1521	9	7029	1833	1237	928 1 Déc. F 1	458	2	18	1	15	18	1	F	25	M	M 31	11
1522	10	7030	1834	1238	929* 20 Nov. F 5	459	3	19	6	34	19	2	E	13	A	A 20	22
1523	11	7031	1835	1239 *	930 10 Nov. F 3	460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A 5	3
1524	12	7032	1836	1240	931 29 Oct. F 7	461	5	2	1	12	21	5	C B	22	M	M 27	14
1525	13	7033	1837	1241	932* 18 Oct. F 4	462	6	3	1	31	22	6	A	10	A	A 16	25
1526	14	7034	1838	1242	933 8 Oct. F 2	463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A 1	6
1527	15	7035	1839	1243 *	934 27 Sept. F 6	464	8	5	4	39	24	1	F	18	A	A 21	17
1528	1	7036	1840	1244	935* 15 Sept. F 1	465	9	6	7	28	25	3	E D	7	A	A 12	28
1529	2	7037	1841	1245	936 5 Sept. F 1	466	10	7	1	17	26	4	C	27	M	M 28	9
1530	3	7038	1842	1246	937* 25 Août F 5	467	11	8	1	36	27	5	B	15	A	A 17	20
1531	4	7039	1843	1247 *	938 15 Août F 3	468	12	9	4	25	28	6	A	4	A	A 9	1
1532	5	7040	1844	1248	939 3 Août F 7	469	13	10	7	14	1	1	G F	24	M	M 31	12
1533	6	7041	1845	1249	940* 23 Juill. F 4	470	14	11	5	33	2	2	E	12	A	A 13	23
1534	7	7042	1846	1250	941 13 Juill. F 2	471	15	12	3	22	3	3	D	1	A	A 5	4
1535	8	7043	1847	1252 *	942 2 Juill. F 6	472	16	13	4	21	4	4	C	21	M	M 28	15
1536	9	7044	1848	1252	943* 20 Juin F 3	473	17	14	2	30	5	6	B A	9	A	A 16	26
1537	10	7045	1849	1253	944 10 Juin F 1	474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A 1	7
1538	11	7046	1850	1254	945 30 Mai F 5	475	19	16	3	38	7	1	F	17	A	A 21	18
1539	12	7047	1851	1255 *	946* 19 Mai F 2	476	1	17	5	27	8	2	E	5	A	A 6	29
1540	13	7048	1852	1256	947 8 Mai F 7	477	2	18	1	15	9	4	D C	25	M	M 28	11
1541	14	7049	1853	1257	948* 27 Avril F 4	478	3	19	6	34	10	5	B	13	A	A 17	22
1542	15	7050	1854	1258	949 17 Avril F 2	479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A 9	3
1543	1	7051	1855	1259 *	950 6 Avril F 6	480	5	2	5	12	12	7	G	22	M	M 25	14
1544	2	7052	1856	1260	951* 25 Mars F 3	481	6	3	3	31	13	2	F E	10	A	A 13	25
1545	3	7053	1857	1261	952 15 Mars F 1	482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A 5	6
1546	4	7054	1858	1262	953 4 Mars F 5	483	8	5	4	39	15	4	C	18	A	A 25	17
1547	5	7055	1859	1263 *	954* 22 Fév. F 2	484	9	6	7	28	16	5	B	7	A	A 10	28
1548	6	7056	1860	1264	955 11 Fév. F 7	485	10	7	1	17	17	7	A G	27	M	A 1	9
1549	7	7057	1861	1265	956* 30 Janv. F 4	486	11	8	1	36	18	1	F	15	A	A 21	20
1550	8	7058	1862	1266	957 20 Janv. F 2	487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A 6	1

*L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; & la barre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J.C.	Indictions.	Ere de Conſ.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere des Mart.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paſchal.	Cyc. de 19 ans.	Cycle Lun.	Réguliers.	Clefs des F. M.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dom.	Terme Paſc.	M. M. A. Av.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.		Epactes.
1551	9	7059	1863	1267 •	(958 8 Janv. F 6 / 959* 29 Déc. F 3)	488	13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	28	12
1552	10	7060	1864	1268	960 18 Déc. F 1	489	14	11	5	35	21	5	CB	12	A	A	17	23
1553	11	7061	1865	1269	961 7 Déc. F 5	490	15	12	1	22	22	6	A	1	A	A	2	4
1554	12	7062	1866	1270	962* 26 Nov. F 2	491	16	13	4	11	23	7	G	21	M	M	25	15
1555	13	7063	1867	1271 •	963 16 Nov. F 7	492	17	14	2	30	24	1	F	9	A	A	14	26
1556	14	7064	1868	1272	964 4 Nov. F 4	493	18	15	5	19	25	3	ED	29	M	A	5	7
1557	15	7065	1869	1273	965* 24 Oct. F 1	494	19	16	3	38	26	4	C	17	A	A	18	18
1558	1	7066	1870	1274	966 14 Oct. F 6	495	1	17	5	26	27	5	B	5	A	A	10	29
1559	2	7067	1871	1275 •	967* 3 Oct. F 3	496	2	18	1	15	28	6	A	25	M	A	26	11
1560	3	7068	1872	1276	968 22 Sept. F 1	497	3	19	6	34	1	1	GF	13	A	A	14	22
1561	4	7069	1873	1277	969 11 Sept. F 5	498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
1562	5	7070	1874	1278	970* 31 Août F 2	499	5	2	5	12	3	3	D	22	M	M	29	14
1563	6	7071	1875	1279 •	971 21 Août F 7	500	6	3	3	31	4	4	C	10	A	A	11	25
1564	7	7072	1876	1280	972 9 Août F 4	501	7	4	6	20	5	6	BA	30	M	A	2	6
1565	8	7073	1877	1281	973* 29 Juill. F 1	502	8	5	4	9	6	7	G	18	A	A	22	17
1566	9	7074	1878	1282	974 18 Juill. F 6	503	9	6	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
1567	10	7075	1879	1283 •	975 8 Juill. F 1	504	10	7	3	17	8	2	E	27	M	M	30	9
1568	11	7076	1880	1284	976* 26 Juin F 7	505	11	8	1	36	9	4	DC	15	A	A	18	20
1569	12	7077	1881	1285	977 16 Juin F 5	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
1570	13	7078	1882	1286	978* 5 Juin F 2	507	13	10	7	14	11	6	A	24	M	M	26	12
1571	14	7079	1883	1287 •	979 26 Mai, F 7	508	14	11	5	33	12	7	G	12	A	A	15	23
1572	15	7080	1884	1288	980 14 Mai, F 4	509	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6	4
1573	1	7081	1885	1289	981* 3 Mai, F 1	510	16	13	4	11	14	3	D	21	M	M	22	15
1574	2	7082	1886	1290	982 23 Avr. F 6	511	17	14	2	30	15	4	C	9	A	A	11	26
1575	3	7083	1887	1291 •	983 12 Avr. F 3	512	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	3	7
1576	4	7084	1888	1292	984* 31 Mars F 7	513	19	16	1	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
1577	5	7085	1889	1293	985 21 Mars F 5	514	1	17	5	26	18	1	F	5	A	A	7	29
1578	6	7086	1890	1294	986* 10 Mars F [illegible]	515	2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	[illegible]	11
1579	7	7087	1891	1295 •	987 28 Févr. F 7	516	3	19	6	34	20	3	D	13	A	A	19	22
1580	8	7088	1892	1296	988 17 Févr. F 4	517	4	1	2	23	21	5	CB	2	A	A	3	3
1581	9	7089	1893	1297	989* 5 Févr. F 2	518	5	2	5	12	22	6	A	22	M	M	26	14
1582	10	7090	1894	1298	990 26 Janv. F 6	519	6	3	3	31	23	7	G†C	10	A	A	15	25

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de CP.	Ere des Séleuc. ou des Grecs.	Ere des Mar.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paſchal.	Concurrens.	Lettres Dom. de l'an. Calen.	Cyc. de 19 ans.	Terme Paſchal de l'anc. Calen. M Ma. A Avr.		Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.		Cycle ſolaire.	Lett. Dom. du nouv. Calen.	Terme Paſchal du nou. Calen. M Ma. A Avr.		Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.		Epactes.
1583	11	7091	1895	1299 •	991 15-25 Janvier, F 1	520	1	F	7	30	M	M	31	24	B	8	A	A	10	7
1584	12	7092	1896	1300	992* 4-14 Janvier, F 7	521	3	ED	8	18	A	A	19	25	AG	26	M	A	1	18
1585	13	7093	1897	1301	(993 24 D. 1584, 3 J. F 5 / 994 13-23 Décemb. F 2)	522	4	C	9	7	A	A	11	26	F	14	A	A	21	29
1586	14	7094	1898	1302	995* 2-12 Décemb. F 6	523	5	B	10	27	M	A	3	27	E	3	A	A	6	10
1587	15	7095	1899	1303 •	996 22 Nov. 2 Déc. F 4	524	6	A	11	15	A	A	16	28	D	23	M	M	29	21
1588	1	7096	1900	1304	997* 10-20 Novem. F 1	525	1	GF	12	4	A	A	7	1	CB	11	A	A	17	2
1589	2	7097	1901	1305	998 31 Oct. 10 No. F 6	526	2	E	13	24	M	M	30	2	A	31	M	A	2	13
1590	3	7098	1902	1306	999 20-30 Octob. F 3	527	3	D	14	12	A	A	19	3	G	18	A	A	22	24
1591	4	7099	1903	1307 •	1000* 9-19 Octob. F 7	528	4	C	15	1	A	A	4	4	F	8	A	A	14	5
1592	5	7100	1904	1308	1001 28 Sept. 8 Oct. F 5	529	6	BA	16	21	M	M	26	5	ED	28	M	M	29	16
1593	6	7101	1905	1309	1002 17-27 Septem. F 2	530	7	G	17	9	A	A	15	6	C	16	A	A	18	27
1594	7	7102	1906	1310	1003* 6-16 Septem. F 6	531	1	F	18	29	M	M	31	7	B	5	A	A	10	8
1595	8	7103	1907	1311 •	1004 27 Août, 6 Sep. F 4	532	2	E	19	17	A	A	20	8	A	25	M	M	26	19
1596	9	7104	1908	1312	1005 15-25 Août, F 1	1	4	DC	1	5	A	A	11	9	GF	12	A	A	14	1
1597	10	7105	1909	1313	1006* 4-14 Août, F 5	2	5	B	2	25	M	M	27	10	E	2	A	A	6	12
1598	11	7106	1910	1314	1007 25 Juil. 4 Août F 3	3	6	A	3	13	A	A	16	11	D	22	M	M	22	23
1599	12	7107	1911	1315 •	1008* 14-24 Juillet, F 7	4	7	G	4	2	A	A	8	12	C	9	A	A	11	4
1600	13	7108	1912	1316	1009 3-13 Juillet, F 5	5	2	FE	5	22	M	M	23	13	BA	28	M	A	2	15

† Les Lettres Dominicales de l'an de J. C. 1582, sont la premiere pour l'ancien Calendrier, la seconde pour le nouveau.

TABLE

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C P.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE	Cycle Paschal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Paschal de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Paschal du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Epactes.
1601	14	7109	1913	1317	1010 22 Juin, 2 Juil. F 2	6	3	D	6	10 A	A 12	14	G	17 A	A 22	26
1602	15	7110	1914	1318	1011* 11-21 Juin F 6	7	4	C	7	30 M	A 4	15	F	6 A	A 7	7
1603	1	7111	1915	1319 *	1012 1-11 Juin F 4	8	5	B	8	18 A	A 24	16	E	26 M	M 30	18
1604	2	7112	1916	1320	1013 20-30 Mai F 1	9	7	A G	9	7 A	A 8	17	D C	14 A	A 18	29
1605	3	7113	1917	1321	1014* 9-19 Mai F 5	10	1	F	10	27 M	M 31	18	B	1 A	A 10	10
1606	4	7114	1918	1322	1015 29 Avr. 9 Mai F 5	11	2	E	11	15 A	A 20	19	A	25 M	M 26	21
1607	5	7115	1919	1323 *	1016* 18-28 Avril F 7	12	3	D	12	4 A	A 5	20	G	11 A	A 15	2
1608	6	7116	1920	1324	1017 7-17 Avril F 5	13	5	C B	13	24 M	M 27	21	F E	31 M	A 6	13
1609	7	7117	1921	1325	1018 27 Mars, 6 Av. F 2	14	6	A	14	12 A	A 16	22	D	18 A	A 19	24
1610	8	7118	1922	1326	1019* 16-26 Mars F 6	15	7	G	15	1 A	A 8	23	C	8 A	A 11	5
1611	9	7119	1923	1327 *	1020 6-16 Mars F 4	16	1	F	16	21 M	M 24	24	B	28 M	A 3	16
1612	10	7120	1924	1328	1021 23 Fév. 4 Ma. F 1	17	3	E D	17	9 A	A 12	25	A G	16 A	A 22	27
1613	11	7121	1925	1329	1022* 11-21 Févr. F 5	18	4	C	18	29 M	A 4	26	F	5 A	A 7	8
1614	12	7122	1926	1330	1023 1-11 Févr. F 3	19	5	B	19	17 A	A 24	27	E	25 M	M 30	19
1615	13	7123	1927	1331 *	1024 21-31 Janv. F 7	20	6	A	1	5 A	A 9	28	D	12 A	A 19	1
1616	14	7124	1928	1332	1025* 10-20 Janv. F 4	21	1	G F	2	25 M	A 31	1	C B	1 A	A 3	12
1617	15	7125	1929	1333	(1026 30 D. 1616, 9 J. F 2 / 1027* 19-29 Déc. F 6)	22	2	E	3	13 A	A 20	2	A	21 M	M 26	23
1618	1	7126	1930	1334	1028 9-19 Déc. F 4	23	3	D	4	2 A	A 5	3	G	9 A	A 15	4
1619	2	7127	1931	1335 *	1029 28 Nov. 8 Dé. F 3	24	4	C	5	22 M	M 28	4	F	29 M	M 31	15
1620	3	7128	1932	1336	1030* 16-26 Nov. F 1	25	6	B A	6	10 A	A 12	5	E D	17 A	A 19	26
1621	4	7129	1933	1337	1031 6-16 Nov. F 5	26	7	G	7	30 M	A 1	6	C	6 A	A 11	7
1622	5	7130	1934	1338	1032 26 Oct. 5 Nov. F 7	27	1	F	8	18 A	A 21	7	B	26 M	M 27	18
1623	6	7131	1935	1339 *	1033* 15-25 Oct. F 4	28	2	E	9	7 A	A 13	8	A	14 A	A 16	29
1624	7	7132	1936	1340	1034 4-14 Oct. F 2	29	4	D C	10	27 M	M 28	9	G F	1 A	A 7	10
1625	8	7133	1937	1341	1035 23 Sept. 3 Oct. F 6	30	5	B	11	15 A	A 17	10	E	23 M	M 30	21
1626	9	7134	1938	1342	1036* 12-22 Sept. F 3	31	6	A	12	4 A	A 9	11	D	12 A	A 12	2
1627	10	7135	1939	1343 *	1037 2-12 Sept. F 1	32	7	G	13	24 M	M 25	12	C	31 M	A 4	13
1628	11	7136	1940	1344	1038* 21-31 Août F 5	33	2	F E	14	12 A	A 13	13	B A	18 A	A 23	24
1629	12	7137	1941	1345	1039 11-21 Août F 3	34	3	D	15	1 A	A 5	14	G	8 A	A 15	5
1630	13	7138	1942	1346	1040 31 Juil. 10 Ao. F 7	35	4	C	16	21 M	M 28	15	F	28 M	M 31	16
1631	14	7139	1943	1347 *	1041* 20-30 Juill. F 4	36	5	B	17	9 A	A 10	16	E	16 A	A 20	27
1632	15	7140	1944	1348	1042 9-19 Juill. F 2	37	7	A G	18	29 M	A 1	17	D C	5 A	A 11	8
1633	1	7141	1945	1349	1043 28 Juin, 8 Juil. F 6	38	1	F	19	17 A	A 21	18	B	25 M	M 27	19
1634	2	7142	1946	1350	1044* 17-27 Juin F 3	39	2	E	1	5 A	A 6	19	A	12 A	A 16	[illegible]
1635	3	7143	1947	1351 *	1045 7-17 Juin F 1	40	3	D	2	25 M	M 29	20	G	1 A	A 8	11
1636	4	7144	1948	1352	1046* 26 Mai, 5 Juin F 5	41	1	C B	3	13 A	A 17	21	F E	21 M	M 23	22
1637	5	7145	1949	1353	1047 16-26 Mai F 3	42	6	A	4	2 A	A 9	22	D	9 A	A 12	3
1638	6	7146	1950	1354	1048 5-15 Mai F 7	43	7	G	5	22 M	M 25	23	C	29 M	A 4	14
1639	7	7147	1951	1355 *	1049 24 Avr. 4 Mai F 4	44	1	F	6	10 A	A 14	24	B	17 A	A 24	25
1640	8	7148	1952	1356	1050 13-23 Avr. F 2	45	3	E D	7	30 M	A 5	25	A G	6 A	A 8	6
1641	9	7149	1953	1357	1051 2-12 Avr. F 6	46	4	C	8	18 A	A 25	26	F	26 M	M 31	17
1642	10	7150	1954	1358	1052* 22 Mars 1 Av. F 3	47	5	B	9	7 A	A 10	27	E	14 A	A 20	28
1643	11	7151	1955	1359 *	1053 12-22 Mars F 1	48	6	A	10	27 M	A 2	28	D	3 A	A 5	9
1644	12	7152	1956	1360	1054 29 Fé. 10 Mars F 5	49	1	G F	11	15 A	A 21	1	C B	23 M	M 27	20
1645	13	7153	1957	1361	1055* 17-27 Fév. F 2	50	2	E	12	4 A	A 6	2	A	11 A	A 16	1
1646	14	7154	1958	1362	1056 7-17 Fév. F 7	51	3	D	13	24 M	M 29	3	G	31 M	A 1	12
1647	15	7155	1959	1363 *	1057* 27 Janv. 6 Fév. F 4	52	4	C	14	12 A	A 14	4	F	18 A	A 21	23
1648	1	7156	1960	1364	1058 17-27 Janv. F 2	53	6	B A	15	1 A	A 5	5	E D	8 A	A 12	4
1649	2	7157	1961	1365	1059 5-15 Janv. F 6	54	7	G	16	21 M	M 25	6	C	28 M	A 4	15
1650	3	7158	1962	1366	(1060* 25 D. 1649, 4 J. F 3 / 1061 15-25 Déc. F 1)	55	1	F	17	9 A	A 17	7	B	16 A	A 17	26

*L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chifres séparés par une petite bâre — dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie; & la bâre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C.P.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire		Cycle Paschal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Paschal de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Paschal du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Epactes.
1651	4	7159	1963	1367 *	1062 4-14 Déc.	F 5	56	2	E	18	29 M	M 30	8	A	7 A	A 9	9
1652	5	7160	1964	1368	1063* 22 No. 2 Déc.	F 3	57	4	D C	19	17 A	A 19	9	G F	23 M	M 31	19
1653	6	7161	1965	1369	1064 12-22 Nov.	F 7	58	5	B	1	5 A	A 10	10	E	12 A	A 13	1
1654	7	7162	1966	1370	1065 1-11 Nov.	F 4	59	6	A	2	25 M	M 30	11	D	1 A	A 5	12
1655	8	7163	1967	1371 *	1066* 21-31 Oct.	F 1	60	7	G	3	13 A	A 15	12	C	21 M	M 28	23
1656	9	7164	1968	1372	1067 10-20 Octob.	F 6	61	2	F E	4	2 A	A 6	13	B A	9 A	A 16	4
1657	10	7165	1969	1373	1068* 29 Sept. 9 Oct.	F 3	62	3	D	5	22 M	M 29	14	G	29 M	A 1	15
1658	11	7166	1970	1374	1069 19-29 Septem.	F 1	63	4	C	6	10 A	A 11	15	F	17 A	A 21	16
1659	12	7167	1971	1375 *	1070 8-18 Septem.	F 5	64	5	B	7	30 M	A 3	16	E	6 A	A 13	7
1660	13	7168	1972	1376	1071* 27 Août 6 Sep.	F 1	65	7	A G	8	18 A	A 22	17	D C	26 M	M 28	18
1661	14	7169	1973	1377	1072 17-27 Août,	F 7	66	1	F	9	7 A	A 14	18	B	14 A	A 17	29
1662	15	7170	1974	1378	1073 6-16 Août,	F 4	67	2	E	10	27 M	M 30	19	A	3 A	A 9	10
1663	1	7171	1975	1379 *	1074* 26 Juil. 5 Août	F 1	68	3	D	11	15 A	A 19	20	G	23 M	M 25	21
1664	2	7172	1976	1380	1075 15-25 Juill.	F 6	69	5	C B	12	4 A	A 10	21	F E	11 A	A 13	2
1665	3	7173	1977	1381	1076* 4-14 Juill.	F 3	70	6	A	13	24 M	M 26	22	D	31 M	A 5	13
1666	4	7174	1978	1382	1077 24 Juin, 4 Juil.	F 1	71	7	G	14	12 A	A 15	23	C	18 A	A 25	24
1667	5	7175	1979	1383 *	1078 13-23 Juin	F 5	72	1	F	15	1 A	A 7	24	B	8 A	A 10	5
1668	6	7176	1980	1384	1079* 1-11 Juin,	F 2	73	3	E D	16	21 M	M 22	25	A G	28 M	A 1	16
1669	7	7177	1981	1385	1080 22 Mai, 1 Juin	F 7	74	4	C	17	9 A	A 11	26	F	16 A	A 21	27
1670	8	7178	1982	1386	1081 11-21 Mai,	F 4	75	5	B	18	29 M	A 3	27	E	5 A	A 6	8
1671	9	7179	1983	1387 *	1082* 30 Av. 10 Mai	F 1	76	6	A	19	7 A	A 23	28	D	25 M	M 25	19
1672	10	7180	1984	1388	1083 19-29 Avril,	F 6	77	1	G F	1	5 A	A 7	1	C B	13 A	A 17	1
1673	11	7181	1985	1389	1084 8-18 Avril,	F 3	78	2	E	2	25 M	M 30	2	A	1 A	A 2	12
1674	12	7182	1986	1390	1085* 28 Mars, 7 Av.	F 7	79	3	D	3	13 A	A 19	3	G	21 M	M 25	23
1675	13	7183	1987	1391 *	1086 18-28 Mars	F 5	80	4	C	4	2 A	A 4	4	F	9 A	A 14	4
1676	14	7184	1988	1392	1087* 6-16 Mars	F 2	81	6	B A	5	22 M	M 26	5	E D	29 M	A 5	15
1677	15	7185	1989	1393	1088 24 Fé. 6 Mars	F 7	82	7	G	6	10 A	A 15	6	C	17 A	A 21	26
1678	1	7186	1990	1394	1089 13-23 Févr.	F 4	83	1	F	7	30 M	M 31	7	B	6 A	A 10	7
1679	2	7187	1991	1395 *	1090* 2-12 Févr.	F 1	84	2	E	8	18 A	A 20	8	A	26 M	A 2	18
1680	3	7188	1992	1396	1091 23 Janv. 2 Fé.	F 6	85	4	D C	9	7 A	A 11	9	G F	14 A	A 21	29
1681	4	7189	1993	1397	1092 11-21 Janv. (1093* 31 D. 1781, 10 J	F 3 F 7)	86	5	B	10	27 M	A 3	10	E	3 A	A 6	10
1682	5	7190	1994	1398	1094 21-31 Décem.	F 5	87	6	A	11	15 A	A 16	11	D	23 M	M 29	21
1683	6	7191	1995	1399 *	1095 10-20 Décem.	F 2	88	7	G	12	4 A	A 8	12	C	11 A	A 18	2
1684	7	7192	1996	1400	1096* 28 Nov 8 Déc.	F 6	89	2	F E	13	24 M	M 30	13	B A	31 M	A 2	13
1685	8	7193	1997	1401	1097 18-28 Nov.	F 4	90	3	D	14	12 A	A 19	14	G	19 A	A 22	24
1686	9	7194	1998	1402	1098* 7-17 Nov.	F 1	91	4	C	15	1 A	A 4	15	F	8 A	A 14	5
1687	10	7195	1999	1403 *	1099 28 Oct. 7 Nov.	F 6	92	5	B	16	21 M	M 27	16	E	28 M	M 30	16
1688	11	7196	2000	1404	1100 16-26 Octob.	F 5	93	7	A G	17	9 A	A 15	17	D C	16 A	A 18	27
1689	12	7197	2001	1405	1101* 5-15 Octob.	F 7	94	1	F	18	29 M	M 31	18	B	5 A	A 10	8
1690	13	7198	2002	1406	1102 25 Sept. 5 Oct.	F 5	95	2	E	19	17 A	A 20	19	A	25 M	M 26	19
1691	14	7199	2003	1407 *	1103 14-24 Sept.	F 3	96	3	D	1	5 A	A 12	20	G	12 A	A 15	1
1692	15	7200	2004	1408	1104* 2-12 Sept.	F 6	97	5	C B	2	25 M	M 27	21	F E	1 A	A 6	12
1693	1	7201	2005	1409	1105 23 Août, 2 Sep.	F 4	98	6	A	3	13 A	A 16	22	D	21 M	M 22	23
1694	2	7202	2006	1410	1106* 12-22 Août	F 1	99	7	G	4	2 A	A 8	23	C	9 A	A 11	4
1695	3	7203	2007	1411 *	1107 2-12 Août	F 6	100	1	F	5	22 M	M 24	24	B	29 M	A 3	15
1696	4	7204	2008	1412	1108 21-31 Juill.	F 3	101	3	E D	6	10 A	A 15	25	A G	17 A	A 22	26
1697	5	7205	2009	1413	1109* 10-20 Juill.	F 7	102	4	C	7	30 M	A 4	26	F	6 A	A 7	7
1698	6	7206	2010	1414	1110 30 Juin, 10 Ju.	F 5	103	5	B	8	18 A	A 24	27	E	26 M	M 30	18
1699	7	7207	2011	1415 *	1111 19-29 Juin	F 2	104	6	A	9	7 A	A 9	28	D	14 A	A 19	29
1700	8	7208	2012	1416	1112* 7-18 Juin	F 6	105	1	G F	10	27 M	M 31	1	C	4 A	A 11	9

*L'étoile, ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chifres séparés par une petite bâre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie; & la bâre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C. P.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendr.	Cycle de 19 ans.	Terme Paschal de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Paschal du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Epactes.
1701	9	7209	2013	1417	1113 28 Mai, 8 Juin F 4	106	2	E	11	15 A	A 20	2	B	24 M	M 27	20
1702	10	7210	2014	1418	1114 27-28 Mai, F 1	107	3	D	12	4 A	A 5	3	A	12 A	A 16	1
1703	11	7211	2015	1419 *	1115* 6-17 Mai, F 3	108	4	C	13	24 M	M 25	4	G	1 A	A 8	12
1704	12	7212	2016	1420	1116 25 Avr. 6 Mai F 5	109	6	BA	14	12 A	A 16	5	FE	21 M	M 23	23
1705	13	7213	2017	1421	1117* 14-25 Avr. F 7	110	7	G	15	1 A	A 5	6	D	9 A	A 12	4
1706	14	7214	2018	1422	1118 4-15 Avr. F 5	111	1	F	16	21 M	M 24	7	C	29 M	A 4	15
1707	15	7215	2019	1423 *	1119 24 Mars, 4 Av. F 2	112	2	E	17	9 A	A 13	8	B	17 A	A 24	26
1708	1	7216	2020	1424	1120* 12-23 Mars, F 6	113	4	DC	18	29 M	A 4	9	AG	6 A	A 8	7
1709	2	7217	2021	1425	1121 2-13 Mars, F 4	114	5	B	19	17 A	A 24	10	F	26 M	M 31	18
1710	3	7218	2022	1426	1122 19 Févr. 2 Mars F 1	115	6	A	1	5 A	A 9	11	E	13 A	A 20	*
1711	4	7219	2023	1427 *	1123* 8-19 Févr. F 5	116	7	G	2	25 M	A 1	12	D	2 A	A 5	11
1712	5	7220	2024	1428	1124 29 Jan. 9 Fév. F 3	117	2	FE	3	13 A	A 20	13	CB	22 M	M 27	22
1713	6	7221	2025	1429	1125 17-28 Janv. F 7	118	1	D	4	2 A	A 5	14	A	10 A	A 16	3
1714	7	7222	2026	1430	1126* 6-17 Janv. F 4	119	4	C	5	22 M	M 25	15	G	30 M	A 1	14
1715	8	7223	2027	1431 *	(1127 27 D. 1714, 7 J. F 2 (1128* 16-27 Décemb. F 6)	120	5	B	6	10 A	A 17	16	F	18 A	A 21	25
1716	9	7224	2028	1432	1129 5-16 Déc. F 4	121	7	AG	7	10 M	A 1	17	ED	7 A	A 12	6
1717	10	7225	2029	1433	1150 24 No. 5 Déc. F 1	122	1	F	8	18 A	A 21	18	C	27 M	M 28	17
1718	11	7226	2030	1434	1131* 13-24 Nov. F 5	123	2	E	9	7 A	A 11	19	B	15 A	A 17	28
1719	12	7227	2031	1435 *	1132 3-14 Nov. F 3	124	3	D	10	27 M	M 29	20	A	4 A	A 9	9
1720	13	7228	2032	1436	1133 22 Oct. 2 No. F 7	125	5	CB	11	15 A	A 17	21	GF	24 M	M 31	20
1721	14	7229	2033	1437	1134* 11-22 Octob. F 4	126	6	A	12	4 A	A 9	22	E	12 A	A 13	1
1722	15	7230	2034	1438	1135 2-12 Octob. F 2	127	7	G	13	24 M	M 25	23	D	1 A	A 5	12
1723	1	7231	2035	1439 *	1136* 20 Sept. 1 Oct. F 6	128	1	F	14	12 A	A 14	24	C	21 M	M 28	23
1724	2	7232	2036	1440	1137 9-20 Sept. F 4	129	3	ED	15	1 A	A 5	25	BA	9 A	A 16	4
1725	3	7233	2037	1441	1138 29 Août, 9 Sep. F 1	130	4	C	16	21 M	M 28	26	G	29 M	A 1	15
1726	4	7234	2038	1442	1139* 18-29 Août, F 5	131	5	B	17	9 A	A 20	27	F	17 A	A 21	16
1727	5	7235	2039	1443 *	1140 8-19 Août, F 3	132	6	A	18	29 M	A 2	28	E	4 A	A 13	7
1728	6	7236	2040	1444	1141 27 Juill. 7 Ao. F 7	133	1	GF	19	17 A	A 21	1	DC	26 M	M 28	18
1729	7	7237	2041	1445	1142* 16-27 Juill. F 4	134	2	E	1	5 A	A 6	2	B	13 A	A 17	*
1730	8	7238	2042	1446	1143 6-17 Juill. F 2	135	3	D	2	25 M	M 29	3	A	2 A	A 9	11
1731	9	7239	2043	1447 *	1144 25 Juin, 6 Juil. F 6	136	4	C	3	13 A	A 18	4	G	22 M	M 25	22
1732	10	7240	2044	1448	1145* 13-24 Juin, F 3	137	6	BC	4	2 A	A 9	5	FE	10 A	A 13	3
1733	11	7241	2045	1449	1146 3-14 Juin, F 1	138	7	G	5	22 M	M 25	6	D	30 M	A 5	14
1734	12	7242	2046	1450	1147* 23 Mai, 3 Juin F 5	139	1	F	6	10 A	A 14	7	C	18 A	A 25	23
1735	13	7243	2047	1451 *	1148 13-24 Mai, F 3	140	2	E	7	30 M	A 6	8	B	7 A	A 10	6
1736	14	7244	2048	1452	1149 1-12 Mai, F 7	141	4	DC	8	18 A	A 25	9	AG	27 M	A 1	17
1737	15	7245	2049	1453	1150* 20 Avr. 1 Mai F 4	142	5	B	9	7 A	A 10	10	F	15 A	A 21	28
1738	1	7246	2050	1454	1151 20-21 Avr. F 2	143	6	A	10	27 M	A 2	11	E	4 A	A 6	9
1739	2	7247	2051	1455 *	1152 30 Ma. 10 Avr. F 6	144	7	G	11	15 A	A 22	12	D	24 M	M 29	20
1740	3	7248	2052	1456	1153* 18-29 Mars, F 3	145	2	FE	12	4 A	A 6	13	CB	12 A	A 17	1
1741	4	7249	2053	1457	1154 8-19 Mars. F 1	146	3	D	13	14 M	M 22	14	A	1 A	A 2	12
1742	5	7250	2054	1458	1155 25 Fé. 8 Mars F 5	147	4	C	14	2 A	A 11	15	G	21 M	M 25	23
1743	6	7251	2055	1459 *	1156* 14-25 Févr. F 2	148	5	B	15	1 A	A 3	16	F	9 A	A 14	4
1744	7	7252	2056	1460	1157 4-15 Févr. F 7	149	7	AG	16	21 M	M 25	17	ED	29 M	A 5	15
1745	8	7253	2057	1461	1158* 23 Janv. 3 Fé. F 4	150	3	F	17	9 A	A 14	18	C	17 A	A 18	26
1746	9	7254	2058	1462	1159 13-24 Janv. F 2	151	2	E	18	29 M	M 31	19	B	6 A	A 10	7
1747	10	7255	2059	1463 *	1160 2-13 Janv. F 6	152	3	D	19	17 A	A 19	20	A	26 M	A 2	18
1748	11	7256	2060	1464	(1161* 22 D. 1747, 2 J. F 3 (1162 11-22 Déc. F 1)	153	5	CB	1	5 A	A 10	21	GF	13 A	A 14	*
1749	12	7257	2061	1465	1163 30 Nov. 11 D. F 5	154	6	A	2	25 M	M 26	22	E	2 A	A 6	11
1750	13	7258	2062	1466	1164* 19-30 Nov. F 2	155	7	G	3	13 A	A 15	23	D	22 M	M 29	22

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; les deux chifres séparés par une petite bâre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau ; F. désigne la férie ; & la bâre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C. P.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendr.	Cycle de 19 ans.	Terme Paschal de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques de l'an Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Paschal du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Epactes.
1751	14	7259	2063	1467 *	1165 9-20 Nov. F 7	156	1	F	4	2 A	A 7	14	C	10 A	A 11	3
1752	15	7260	2064	1468	1166* 28 Oct. 8 No. F 4	157	3	ED	5	22 M	M 29	25	BA	30 M	A 2	14
1753	1	7261	2065	1469	1167 18-29 Oct. F 2	158	4	C	6	10 A	A 11	26	G	13 A	A 22	25
1754	2	7262	2066	1470	1168 7-18 Oct. F 6	159	5	B	7	30 M	A 3	27	F	7 A	A 14	6
1755	3	7263	2067	1471 *	1169* 26 Se. 17 Oct. F 3	160	6	A	8	18 A	A 23	28	E	27 M	M 30	17
1756	4	7264	2068	1472	1170 15-26 Sept. F 1	161	1	GF	9	7 A	A 14	1	DC	15 A	A 18	28
1757	5	7265	2069	1473	1171 4-15 Sept. F 3	162	2	E	10	27 M	M 30	2	B	4 A	A 10	9
1758	6	7266	2070	1474	1172* 24 Août 4 Sep. F 2	163	3	D	11	15 A	A 19	3	A	24 M	M 26	20
1759	7	7267	2071	1475 *	1173 14-25 Août, F 7	164	4	C	12	4 A	A 11	4	G	12 A	A 15	1
1760	8	7268	2072	1476	1174 2-13 Août. F 4	165	6	BA	13	24 M	M 26	5	FE	1 A	A 6	12
1761	9	7269	2073	1477	1175* 22 Juil. 2 Ao. F 1	166	7	G	14	12 A	A 15	6	D	21 M	M 22	23
1762	10	7270	2074	1478	1176 12-23 Juil. F 6	167	1	F	15	1 A	A 7	7	C	9 A	A 11	4
1763	11	7271	2075	1479 *	1177* 1-12 Juil. F 3	168	2	E	16	21 M	M 23	8	B	29 M	M 3	15
1764	12	7272	2076	1480	1178 20 Ju. 1 Juil. F 1	169	4	DC	17	9 A	A 11	9	AG	17 A	A 22	26
1765	13	7273	2077	1481	1179 9-20 Juin, F 5	170	5	B	18	29 M	A 3	10	F	6 A	A 7	7
1766	14	7274	2078	1482	1180* 29 Mai, 9 Ju. F 2	171	6	A	19	17 A	A 23	11	E	26 M	M 30	18
1767	15	7275	2079	1483 *	1181 19-30 Mai. F 7	172	7	G	1	5 A	A 6	12	D	13 A	A 19	*
1768	1	7276	2080	1484	1182 7-18 Mai. F 4	173	2	FE	2	25 M	M 30	13	CB	2 A	A 3	11
1769	2	7277	2081	1485	1183* 26 Av. 7 Mai. F 1	174	3	D	3	13 A	A 19	14	A	22 M	M 26	22
1770	3	7278	2082	1486	1184 16-27 Avr. F 6	175	4	C	4	2 A	A 4	15	G	10 A	A 15	3
1771	4	7279	2083	1487 *	1185 5-16 Avr. F 3	176	5	B	5	22 M	M 27	16	F	30 M	M 31	14
1772	5	7280	2084	1488	1186* 24 Mars, 4 Av. F 7	177	7	AG	6	10 A	A 15	17	ED	18 A	A 19	25
1773	6	7281	2085	1489	1187 14-25 Mars, F 3	178	1	F	7	30 M	M 31	18	C	7 A	A 11	6
1774	7	7282	2086	1490	1188* 3-14 Mars, F 2	179	2	E	8	18 A	A 20	19	B	27 M	A 3	17
1775	8	7283	2087	1491 *	1189 21 Fév. 4 Mars F 7	180	3	D	9	7 A	A 12	20	A	15 A	A 16	28
1776	9	7284	2088	1492	1190 10-21 Mars, F 4	181	5	CB	10	27 M	A 3	21	GF	4 A	A 7	9
1777	10	7285	2089	1493	1191* 29 Jan. 9 Fév. F 1	182	6	A	11	15 A	A 16	22	E	24 M	M 30	20
1778	11	7286	2090	1494	1192 19-30 Janv. F 6	183	7	G	12	4 A	A 8	23	D	12 A	A 19	1
1779	12	7287	2091	1495 *	1193 8-19 Janv. F 3	184	1	F	13	24 M	M 31	24	C	1 A	A 4	12
1780	13	7288	2092	1496	(1194* 18 D. 1779, 8 J. F 7 1195 17-28 Déc. F 5)	185	3	ED	14	12 A	A 19	25	BA	21 M	M 26	23
1781	14	7289	2093	1497	1196* 6-17 Déc. F 2	186	4	C	15	1 A	A 4	26	G	9 A	A 15	4
1782	15	7290	2094	1498	1197 26 Nov. 7 Déc. F 7	187	5	B	16	21 M	M 24	27	F	29 M	M 31	15
1783	1	7291	2095	1499 *	1198 15-26 Nov. F 4	188	6	A	17	9 A	A 16	28	E	17 A	A 20	26
1784	2	7292	2096	1500	1199* 3-14 Nov. F 1	189	1	GF	18	29 M	M 31	1	DC	6 A	A 11	7
1785	3	7293	2097	1501	1200 24 Oct. 4 No. F 6	190	2	E	19	17 A	A 20	2	B	26 M	M 27	18
1786	4	7294	2098	1502	1201 13-24 Octo. F 3	191	3	D	1	5 A	A 12	3	A	15 A	A 16	*
1787	5	7295	2099	1503 *	1202* 2-13 Octo. F 7	192	4	C	2	25 M	M 28	4	G	2 A	A 8	11
1788	6	7296	2100	1504	1203 21 Sep. 2 Oct. F 5	193	6	BA	3	13 A	A 16	5	FE	22 M	M 23	22
1789	7	7297	2101	1505	1204 10-21 Sept. F 2	194	7	G	4	2 A	A 8	6	D	10 A	A 12	3
1790	8	7298	2102	1506	1205* 30 Ao. 10 Sep. F 6	195	1	F	5	22 M	M 24	7	C	30 M	A 4	14
1791	9	7299	2103	1507 *	1206 20-31 Août, F 4	196	2	E	6	10 A	A 13	8	B	12 A	A 24	25
1792	10	7300	2104	1508	1207* 8-19 Août, F 1	197	4	DC	7	30 M	A 4	9	AG	7 A	A 8	6
1793	11	7301	2105	1509	1208 29 Juil. 9 Août F 6	198	5	B	8	18 A	A 24	10	F	27 M	M 31	17
1794	12	7302	2106	1510	1209 18-29 Juil. F 3	199	6	A	9	7 A	A 9	11	E	15 A	A 20	28
1795	13	7303	2107	1511 *	1210* 7-18 Juil. F 7	200	7	G	10	27 M	A 1	12	D	4 A	A 5	9
1796	14	7304	2108	1512	1211 26 Juin, 7 Juil. F 5	201	2	FE	11	15 A	A 20	13	CB	24 M	M 27	20
1797	15	7305	2109	1513	1212 15-26 Juin. F 2	202	3	D	12	4 A	A 5	14	A	12 A	A 16	1
1798	1	7306	2110	1514	1213* 4-15 Juin. F 6	203	4	C	13	24 M	M 28	15	G	1 A	A 8	12
1799	2	7307	2111	1515 *	1214 25 Mai, 5 Juin. F 4	204	5	B	14	12 A	A 17	16	F	21 M	M 24	23
1800	3	7308	2112	1516	1215 13-25 Mai, F 1	205	7	AG	15	1 A	A 8	17	E	9 A	A 13	4

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chifres séparés par une petite bâre – dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le second au nouveau; F. désigne la ferie; & la bâre — au dessous de l'année, ferme le cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J.-C.	Indictions.	Ere de C P.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.		Cycle Paschal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'Ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Paschal de l'an. Calen. A Avr. M Ma	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Paschal du nou. Calen. M Ma A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Ave.	Epactes.
1801	4	7309	2113	1517	1216* 2-14 Mai,	F 5	206	1	F	16	8 M	M 24	18	D	29 M	A 5	13
1802	5	7310	2114	1518	1217 22 Avr. 4 Mai	F 5	207	2	E	17	9 A	A 13	19	C	17 A	M 22	26
1803	6	7311	2115	1519*	1218* 11-23 Avr.	F 7	208	3	D	18	29 M	A 5	20	B	6 A	A 10	7
1804	7	7312	2116	1520	1219 31 Mars 12 Avr.	F 5	209	5	C B	19	17 A	A 24	21	A G	26 M	A 1	18
1805	8	7313	2117	1521	1220 20 Mars, 1 Av.	F 2	210	6	A	1	5 A	A 9	22	F	13 A	A 14	*
1806	9	7314	2118	1522	1221* 9-21 Mars,	F 6	211	7	G	2	25 M	A 1	23	E	2 A	A 6	11
1807	10	7315	2119	1523*	1222 27 Fe. 11 Mars	F 4	212	1	F	3	13 A	A 14	24	D	22 M	M 29	22
1808	11	7316	2120	1524	1223 16-28 Févr.	F 1	213	3	E D	4	2 A	A 5	25	C B	10 A	A 17	3
1809	12	7317	2121	1525	1224* 4-16 Févr.	F 5	214	4	C	5	22 M	M 29	26	A	30 M	A 2	14
1810	13	7318	2122	1526	1225 25 Jan. 8 Fév.	F 3	215	5	B	6	10 A	A 17	27	G	18 A	A 22	25
1811	14	7319	2123	1527*	1226* 14-26 Janv.	F 7	216	6	A	7	30 M	A 2	28	F	7 A	A 14	6
1812	15	7320	2124	1528	1227 4-16 Jan.	F 5	217	1	G F	8	18 A	A 21	1	E D	27 M	M 29	17
1813	1	7321	2125	1529	(1228 25 D. 1812, 4 J. 1229* 12-24 Décem.)	F 2 F 6	218	2	E	9	7 A	A 11	2	C	15 A	A 18	28
1814	2	7322	2126	1530	1230 2-14 Déc.	F 4	219	3	D	10	27 M	M 29	3	B	4 A	A 10	9
1815	3	7323	2127	1531*	1231 21 No. 3 Déc.	F 1	220	4	C	11	15 A	A 11	4	A	24 M	M 26	20
1816	4	7324	2128	1532	1232* 9-21 Nov.	F 1	221	6	B A	12	4 A	A 9	5	G F	12 A	A 14	1
1817	5	7325	2129	1533	1233 30 Oct. 11 No.	F 3	222	7	G	13	24 M	M 25	6	E	1 A	A 6	12
1818	6	7326	2130	1534	1234 19-31 Octob.	F 7	223	1	F	14	12 A	A 14	7	D	21 M	M 22	23
1819	7	7327	2131	1535*	1235* 8-20 Octob.	F 4	224	2	E	15	1 A	A 2	8	C	9 A	A 11	4
1820	8	7328	2132	1536	1236 27 Sept. 9 Oct.	F 2	225	4	D C	16	21 M	M 21	9	B A	29 M	A 2	15
1821	9	7329	2133	1537	1237* 16-28 Sept.	F 6	226	5	B	17	9 A	A 10	10	G	17 A	A 22	26
1822	10	7330	2134	1538	1238 6-18 Septemb.	F 4	227	6	A	18	29 M	A 2	11	F	6 A	A 7	7
1823	11	7331	2135	1539*	1239 26 Août, 7 Sep.	F 1	228	7	G	19	17 A	A 22	12	E	26 M	M 30	18
1824	12	7332	2136	1540	1240* 14-26 Août,	F 5	229	2	F E	1	5 A	A 6	13	D C	13 A	A 18	*
1825	13	7333	2137	1541	1241 4-16 Août,	F 6	230	3	D	2	25 M	M 29	14	B	2 A	A 3	11
1826	14	7334	2138	1542	1242 24 Juill. 5 Ao.	F 7	231	4	C	3	13 A	A 12	15	A	22 M	M 26	22
1827	15	7335	2139	1543*	1243* 13-25 Juill.	F 4	232	5	B	4	2 A	A 3	16	G	10 A	A 15	3
1828	1	7336	2140	1544	1244 2-14 Juill.	F 2	233	7	A G	5	22 M	M 25	17	F E	30 M	A 6	14
1829	2	7337	2141	1545	1245 21 Juin, 3 Juil.	F 6	234	1	F	6	10 A	A 14	18	D	18 A	A 19	25
1830	3	7338	2142	1546	1246* 10-22 Juin,	F 3	235	2	E	7	30 M	A 6	19	C	7 A	A 11	6
1831	4	7339	2143	1547*	1247 31 Mai, 12 Ju.	F 1	236	3	D	8	18 A	A 19	20	B	27 M	A 3	17
1832	5	7340	2144	1548	1248* 19-31 Mai,	F 5	237	5	C B	9	7 A	A 10	21	A G	15 A	A 22	28
1833	6	7341	2145	1549	1249 9-21 Mai,	F 3	238	6	A	10	27 M	A 3	22	F	4 A	A 7	9
1834	7	7342	2146	1550	1250 28 Avr. 10 Mai,	F 7	239	7	G	11	15 A	A 22	23	E	24 M	M 30	20
1835	8	7343	2147	1551*	1251* 17-29 Avr.	F 4	240	1	F	12	4 A	A 7	24	D	12 A	A 19	1
1836	9	7344	2148	1552	1252 6-18 Avril,	F 2	241	3	E D	13	24 M	M 29	25	C B	1 A	A 3	12
1837	10	7345	2149	1553	1253 26 Mar. 7 Av.	F 6	242	4	C	14	12 A	A 11	26	A	21 M	M 26	23
1838	11	7346	2150	1554	1254* 15-27 Mars,	F 3	243	5	B	15	1 A	A 3	27	G	9 A	A 15	4
1839	12	7347	2151	1555*	1255 5-17 Mars,	F 1	244	6	A	16	21 M	M 26	28	F	29 M	M 31	15
1840	13	7348	2152	1556	1256* 22 Fé. 5 Mars	F 5	245	1	G F	17	9 A	A 14	1	E D	17 A	A 19	26
1841	14	7349	2153	1557	1257 11-23 Fév.	F 3	246	2	E	18	29 M	M 30	2	C	6 A	A 11	7
1842	15	7350	2154	1558	1258 31 Jan. 12 Fév.	F 7	247	3	D	19	17 A	A 19	3	B	26 M	M 27	18
1843	1	7351	2155	1559*	1259* 20 Janv. 1 Fé.	F 4	248	4	C	1	5 A	A 11	4	A	13 A	A 16	*
1844	2	7352	2156	1560	1260 10-22 Janv.	F 2	249	6	B A	2	25 M	M 26	5	G F	2 A	A 7	11
1845	3	7353	2157	1561	(1261 29 D. 1844, 10 J. 1262* 18-30 Déc.)	F 6 F 3	250	7	G	3	13 A	A 15	6	E	22 M	M 23	22
1846	4	7354	2158	1562	1263 8-20 Décem.	F 1	251	1	F	4	2 A	A 7	7	D	10 A	A 12	3
1847	5	7355	2159	1563*	1264 27 Nov. 9 Dé.	F 5	252	2	E	5	22 M	M 23	8	C	30 M	A 4	14
1848	6	7356	2160	1564	1265* 15-27 Nov.	F 2	253	4	D C	6	10 A	A 11	9	B A	18 A	A 23	25
1849	7	7357	2161	1565	1266 5-17 Novem.	F 7	254	5	B	7	30 M	A 3	10	G	7 A	A 8	6
1850	8	7358	2162	1566	1267* 25 Oct. 6 No.	F 4	255	6	A	8	18 A	A 21	11	F	27 M	M 31	17

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chifres séparés par une petite bâre dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau ; F. désigne la férie ; & la bâre — au dessous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ere de C. P.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paschal.	Concurrens.	Lettres Dominicales de l'Ancien Calend.	Cycle de 19 ans.	Terme Paschal de l'an. Calen. A Avr. M Ma	Les Pâques de l'an. Calen. M Ma. A Avr	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales du nouveau Calend.	Terme Paschal du nou. Calen. M Ma. A Avr.	Les Pâques du nou. Calen. M Ma. A Avr	Epactes.
1851	9	7359	2163	1567*	1268 13-27 Octob. F 2	256	7	G	9	7 A	A 8	12	E	15 A	A 20	28
1852	10	7360	2164	1568	1269 3-15 Octob. F 6	257	2	FE	10	27 M	M 30	13	DC	4 A	A 11	9
1853	11	7361	2165	1569	1270* 22 Sept. 4 Oct. F 3	258	3	D	11	15 A	A 19	14	B	24 M	M 27	20
1854	12	7362	2166	1570	1271 12-24 Septem. F 1	259	4	C	12	4 A	A 11	15	A	12 A	A 16	1
1855	13	7363	2167	1571*	1272 1-13 Septem. F 5	260	5	B	13	24 M	M 27	16	G	1 A	A 8	12
1856	14	7364	2168	1572	1273* 20 Août 1 Sep. F 2	261	7	AG	14	12 A	A 15	17	FE	21 M	M 23	23
1857	15	7365	2169	1573	1274 10-22 Août, F 7	262	1	F	15	1 A	A 7	18	D	9 A	A 12	4
1858	1	7366	2170	1574	1275 30 Juil. 11 Ao. F 4	263	2	E	16	21 M	M 23	19	C	29 M	A 4	15
1859	2	7367	2171	1575*	1276* 19-31 Juill. F 1	264	3	D	17	9 A	A 12	20	B	17 A	A 24	26
1860	3	7368	2172	1576	1277 8-20 Juill. F 6	265	5	CB	18	29 M	A 3	21	AG	6 A	A 8	7
1861	4	7369	2173	1577	1278* 27 Juin, 9 Juil. F 3	266	6	A	19	17 A	A 23	22	F	26 M	M 31	18
1862	5	7370	2174	1578	1279 17-29 Juin F 1	267	7	G	1	5 A	A 8	23	E	13 A	A 20	*
1863	6	7371	2175	1579*	1280 6-18 Juin, F 5	268	1	F	2	25 M	M 31	24	D	2 A	A 5	11
1864	7	7372	2176	1580	1281* 25 Mai, 6 Juin F 2	269	3	ED	3	13 A	A 19	25	CB	22 M	M 27	22
1865	8	7373	2177	1581	1282 15-27 Mai, F 7	270	4	C	4	2 A	A 4	26	A	10 A	A 16	3
1866	9	7374	2178	1582	1283 4-16 Mai, F 4	271	5	B	5	22 M	M 27	27	G	30 M	A 1	14
1867	10	7375	2179	1583*	1284* 23 Av. 5 Mai F 1	272	6	A	6	10 A	A 16	28	F	18 A	A 21	25
1868	11	7376	2180	1584	1285 12-24 Avril, F 6	273	1	GF	7	30 M	M 31	1	ED	7 A	A 12	6
1869	12	7377	2181	1585	1286* 1-13 Avril, F 3	274	2	E	8	18 A	A 20	2	C	27 M	M 28	17
1870	13	7378	2182	1586	1287 22 Mars, 3 Av. F 1	275	3	D	9	7 A	A 12	3	B	15 A	A 17	28
1871	14	7379	2183	1587*	1288 11-23 Mars F 5	276	4	C	10	27 M	M 28	4	A	4 A	A 9	9
1872	15	7380	2184	1588	1289* 28 Fé. 11 Mars F 2	277	6	BA	11	15 A	A 16	5	GF	24 M	M 31	20
1873	1	7381	2185	1589	1290 17 Fév. 1 Mars F 7	278	7	G	12	4 A	A 8	6	E	12 A	A 13	1
1874	2	7382	2186	1590	1291 6-18 Févr. F 4	279	1	F	13	24 M	M 31	7	D	1 A	A 5	12
1875	3	7383	2187	1591*	1292* 26 Janv. 7 Fé. F 1	280	2	E	14	12 A	A 13	8	C	21 M	M 28	23
1876	4	7384	2188	1592	1293 16-28 Janv. F 6	281	4	DC	15	1 A	A 4	9	BA	9 A	A 16	4
1877	5	7385	2189	1593	1294 4-16 Janv. F 3	282	5	B	16	21 M	M 27	10	G	29 M	A 1	15
1878	6	7386	2190	1594	(1295* 24 D. 1877, 5 J. F 7 1296 14-26 Décem. F 5)	283	6	A	17	9 A	A 16	11	F	17 A	A 21	26
1879	7	7387	2191	1595*	1297* 3-15 Décem. F 2	284	7	G	18	29 M	A 1	12	E	6 A	A 13	7
1880	8	7388	2192	1596	1298 22 Nov. 4 Dé. F 7	285	2	FE	19	17 A	A 20	13	DC	26 M	M 28	18
1881	9	7389	2193	1597	1299 11-23 Nov. F 4	286	3	D	1	5 A	A 12	14	B	13 A	A 17	*
1882	10	7390	2194	1598	1300* 31 Oct. 12 No. F 1	287	4	C	2	25 M	M 28	15	A	2 A	A 9	11
1883	11	7391	2195	1599*	1301 21 Oct. 2 No. F 6	288	5	B	3	13 A	A 17	16	G	22 M	M 25	22
1884	12	7392	2196	1600	1302 9-21 Octob. F 3	289	7	AG	4	2 A	A 8	17	FE	10 A	A 13	3
1885	13	7393	2197	1601	1303* 28 Sep. 10 Oct. F 7	290	1	F	5	22 M	M 24	18	D	30 M	A 5	14
1886	14	7394	2198	1602	1304 18-30 Sept. F 5	291	2	E	6	10 A	A 13	19	C	18 A	A 25	25
1887	15	7395	2199	1603*	1305 7-19 Sept. F 2	292	3	D	7	30 M	A 5	20	B	7 A	A 10	6
1888	1	7396	2200	1604	1306* 26 Août, 7 Sep. F 6	293	5	CB	8	18 A	A 24	21	AG	27 M	A 1	17
1889	2	7397	2201	1605	1307 16-28 Août, F 4	294	6	A	9	7 A	A 9	22	F	15 A	A 21	28
1890	3	7398	2202	1606	1308* 5-17 Août, F 1	295	7	G	10	27 M	A 1	23	E	4 A	A 6	9
1891	4	7399	2203	1607*	1309 26 Juill. 7 Ao. F 6	296	1	F	11	15 A	A 21	24	D	24 M	M 29	20
1892	5	7400	2204	1608	1310 14-26 Juill. F 3	297	3	ED	12	4 A	A 5	25	CB	12 A	A 17	1
1893	6	7401	2205	1609	1311* 3-15 Juill. F 7	298	4	C	13	24 M	M 28	26	A	1 A	A 2	12
1894	7	7402	2206	1610	1312 23 Juin, 5 Juil. F 5	299	5	B	14	12 A	A 17	27	G	21 M	M 25	23
1895	8	7403	2207	1611*	1313 12-24 Juin, F 2	300	6	A	15	1 A	A 2	28	F	9 A	A 14	4
1896	9	7404	2208	1612	1314* 31 Mai, 12 Ju. F 6	301	1	GF	16	21 M	M 24	1	ED	29 M	A 5	15
1897	10	7405	2209	1613	1315 21 Mai, 2 Juin F 4	302	2	E	17	9 A	A 13	2	C	17 A	A 18	26
1898	11	7406	2210	1614	1316* 10-22 Mai, F 1	303	3	D	18	29 M	A 5	3	B	6 A	A 10	7
1899	12	7407	2211	1615*	1317 30 Av. 12 Mai F 6	304	4	C	19	17 A	A 18	4	A	26 M	A 2	18
1900	13	7408	2212	1616	1318 19 Av. 1 Mai F 3	305	6	BA	1	5 A	A 9	5	G	14 A	A 15	29

*L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Égyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chifres separés par une petite bâre dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau ; F. désigne la férie ; & la bâre — au dessous de l'année, ferme le Cycle des années Arabiques, qui est de 30 ans.*

Chronologie des Juifs. *Voyez* le dictionaire de Théologie.

CHRONOS; nom que les Phéniciens & les Égyptiens donnoient à leur Saturne, qu'ils disoient être fils d'Uranus & de Gé, ou du Ciel & de la Terre. Il étoit le second des huit grands dieux qu'ils reconoissoient. *Voyez* Saturne, Uranus. Χρόνος veut dire *temps*, γῆ *terre*, & οὐρανὸς *ciel*.

CHRYSANTINS (Jeux). Ces jeux se célébroient avec la plus grande magnificence dans Sardes, ville importante, qui prétendoit avoir la primauté non seulement sur les villes de la Lydie, mais encore sur celles de la province Proconsulaire de l'Asie. Les jeux *chrysantins* prenoient leur nom, suivant quelques savans, des fleurs d'or dont étoit tissue la courone qu'on y donnoit au vainqueur. Elle n'étoit formée, suivant d'autres, que des fleurs de la plante appelée *chrysantemum*.

Les Sardiens faisoient quelquefois célébrer ces jeux en l'honeur des Empereurs, comme le démontre une médaille du cabinet de Pellerin, laquelle se trouve maintenant dans celui du roi. Elle représente un athlete, tenant à la main un grand vase, prix de la victoire qu'il avoit remportée. La légende CEBHPEIA XPYCANTINA, indique les jeux *chrysantins sévériens*, en l'honeur de Septime-Sévere. Pour augmenter la célébrité de ces jeux, les Sardiens les donnoient souvent sur le modele d'un des quatre jeux sacrés de la Grece. C'est ainsi que pour honorer Pertinax, la ville de Sardes fit célébrer les jeux *chrysantins*, qu'elle nomma *helviens*, du nom de l'empereur, & qu'elle surnoma *capitolins*, parce qu'ils étoient formés sur le modele de ceux qui portoient à Rome le même nom. La collection des pierres gravées du palais Royal, en renferme un monument précieux.

CHRYSAOR, naquit, suivant Hésiode, du sang qui sortit de la tête coupée de Méduse, ainsi que le cheval Pégase. Au moment de sa naissance, il tenoit une épée d'or à la main, d'où il prit le nom de *Chrysaor*. Il épousa ensuite la belle Callyrhoë, fille de l'Océan, de laquelle il eut Géryon à trois têtes, & Échidna. *Voyez* Échidna, Méduse, Phorcis.

CHRYSAONEUS. Jupiter prit ce nom d'un temple célebre, situé près de Stratonicée en Carie.

CHRYSARGIRE; tribut qui se levoit sur les femmes de mauvaise vie, & autres persones de même sorte. *Chrysargirum aurum lustrale, negotiatorium pœnosum*. Évagrius en parle au *ch. 39, du II, livre de son histoire*. Zozime dit que Constantin en fut l'auteur. Il y en a cependant des vestiges dans la vie de Caligula, par Suétone; & dans celle d'Alexandre-Sévere, par Lampridius. Évagrius dit que Constantin le trouva établi, & qu'il pensa à l'abolir. Il se payoit tous les quatre ans. Quelques écrivains assurent que les marchands & le bas peuple le payoient aussi. Il paroît même certain qu'il se levoit sur toutes les persones & sur les animaux, même sur les chiens qu'on nourissoit. L'empereur Anastase l'abolit. Du moins il ôta une imposition que l'on appeloit le *chrysargire*, laquelle se levoit tous les quatre ans, non seulement sur la tête des persones de quelque condition qu'elles fussent, soit pauvres, soit esclaves, qui payoient un denier d'argent; mais même sur tous les animaux, & jusque sur les chiens, pour chacun desquels on payoit six *follis* (*Cedrenus*).

CHRYSASPIDES. Nom qu'on donnoit dans la milice romaine à des soldats, dont les boucliers étoient enrichis d'or. Des soldats macédoniens avoient porté aussi le nom de *chrysoaspides* ou *chrysaspides*, par la même raison.

CHRYSE; fille d'Hélenus, fut aimée du dieu Mars, qui la rendit mere de Phlégias, pere de Coronis. *Voyez* Phlégias.

CHRYSÉIS, étoit fille de Chrysès, grand-prêtre d'Apollon, de la ville de Lyrnesse, alliée de Troye. Son nom propre étoit Astyone; *Chryséis* n'étoit qu'un nom patronimique. Lorsque les Grecs sacagerent Lyrnesse, ils emmenerent au camp *Chryséis* avec les autres esclaves, & elle échut en partage à Agamemnon.

Le grand-prêtre vint redemander sa fille, en offrant de payer une rançon, & menaçant de la colere d'Apollon si on ne la lui rendoit. En effet, le refus d'Agamemnon fut suivi de la peste qui se mit dans le camp. Calchas, consulté sur les moyens de la faire cesser, répondit qu'Apollon n'arrêteroit le fléau que lorsque son ministre seroit satisfait: tous les chefs de l'armée conjurerent alors Agamemnon de renvoyer son esclave. Il y consentit avec peine, & chargea Ulysse de la ramener à son pere. Chrysès voyant revenir sa fille, invoqua Apollon pour faire cesser la peste, & lui offrit une hécatombe. Agamemnon ne crut pas qu'il fût de sa dignité d'être sans concubine, tandis qu'Achille avoit Briséis. Il fit donc enlever Briséis; d'où vint la colere d'Achille. *Chryséis* étoit grosse quand elle retourna chez son pere: & quand elle ne put plus cacher son état, elle dit que l'auteur de sa foiblesse n'étoit pas un homme, mais Apollon lui-même. *Voyez* Achille, Agamemnon, Briséis, Chrysès.

On voit au Capitole un bas-relief sculpté sur le tombeau d'Alex. Sévere, qui représente la dispute d'Achille & d'Agamemnon au sujet de *Chryséis*.

CHRYSES. prêtre d'Apollon, pere de Chryséis. *Voyez* Chryséis.

Chrysès; fils d'Agamemnon & de Chryséis. Il crut long-temps qu'il étoit fils d'Apollon; mais Agamemnon lui apprit sa véritable origine au moment où s'offrit une occasion de rendre service à Oreste son frere. Celui-ci s'étant sauvé avec Iphigénie de la Chersonese Taurique, emportant la statue de Diane, il aborda à l'île de Sminthe. *Chrysès* y étoit prêtre d'Apollon; & il vouloit renvoyer ces deux illustres fugitifs à Thoas, roi

de la Taurique. Mais Agamemnon (qui vivoit encore selon une tradition particuliere, différente de l'opinion ordinaire) apprit à *Chrysès* qu'il étoit leur frere. *Chrysès* se joignit alors à Oreste, retourna avec lui dans la Taurique, & y massacra Thoas. Ils se retirerent ensuite à Mycênes.

CHRYSIS, prêtresse de Junon à Argos, causa, par sa négligence, l'incendie du temple de cette déesse. Elle avoit mis une lampe alumée trop près des ornemens sacrés; le feu y prit pendant la nuit; elle ne s'éveilla pas assez tôt pour prévenir les suites de cet accident, & le feu consuma tout le temple. Quelques-uns ont dit qu'elle périt dans l'incendie; mais Thucydide, qui étoit contemporain, assure qu'elle se sauva la nuit même à Phliunte. Pausanias raconte cependant qu'elle se réfugia à Thégée, auprès de l'autel de Minerve *Alea*, & que les Argiens, par respect pour cet asyle, ne demanderent pas qu'on la leur livrât. Elle avoit exercé la prêtrise pendant 56 ans, & avoit conservé sa virginité. Les Argiens après avoir rebâti le temple, nommerent une autre prêtresse. Au reste, cette dignité étoit si considérée parmi eux, qu'elle servoit d'époque à leur chronologie: ainsi l'on a remarqué que la guerre du Péloponese commença l'an 48 de la prêtrise de *Chrysis*. On avoit à Argos tant de respect pour les filles qui avoient occupé ce sacerdoce, que les Argiens, mal-gré toute leur indignation, laisserent la statue de cette infortunée prêtresse dans la place qu'elle occupoit avant l'incendie (*Pausan. Corinthiac. & Laconic.*).

CHRYSOASPIDES. *Voyez* CHRYSASPIDES.

CHRYSOBÉRYL des anciens, c'est-à-dire, béril ayant une teinte jaunâtre. C'étoit probablement un péridot.

CHRYSOBULLIUM; bulle d'or, sceau d'or. *Voyez* SCEAUX.

CHRYSOCLAVUS, ΧΡΥΣΟΚΛΑΒΟΝ, } mots employés dans les écrivains du bas empire, pour désigner des ornemens d'or, appliqués sur les habits, sous la forme de têtes de clous.

CHRYSOCOLLE. Il est difficile de concilier toutes les propriétés que les anciens ont acordé à leur *chrysocolle*; on peut cependant en reconoître plusieurs dans le vitriol de cuivre ou couperose verte.

CHRYSOGRAPHES; écrivains en lettres d'or. Ce métier paroît avoir été fort honorable. Siméon Logothete dit de l'Empereur Artémius, qu'avant que de parvenir à l'empire il avoit été *chrysographe*. L'écriture en lettres d'or, pour les titres des livres & pour les grandes lettres, paroît d'un temps fort reculé. Les manuscrits les plus anciens ont de ces sortes de dorures. Il est fait mention dans l'histoire des Empereurs de Constantinople, des *chrysographes* ou écrivains en lettres d'or. L'usage des lettres d'or étoit très-commun vers le quatrieme & le cinquieme siecles. On en voit de beaux restes à la bible de la bibliotheque de l'Empereur, au Virgile du Vatican, aux manuscrits de Dioscoride, de l'Empereur & à une infinité de livres d'Église. *Voyez l'antiq. expliq.*

CHRYSOLAMPIS. Pline & Solin désignent par ce nom une pierre précieuse, qui étoit pâle le jour, mais qui jetoit du feu dans les ténebres. On croiroit, d'après cette description, que les anciens avoient connu la propriété phosphorique du diamant; pierre précieuse qu'ils conservoient brute, & dont le hazard seul auroit pu dans cet état leur révéler les propriétés.

CHRYSOLITHE, CHRYSOPRASE, } pierres précieuses jaûnes, ou d'un jaûne mêlé de vert. Ces noms désignoient des topazes foiblement colorées, ou mieux encore des péridots.

CHRYSOR; dieu des Phéniciens, que l'on croit être le Vulcain des Grecs. Il avoit excellé dans l'éloquence, dans la poésie lyrique & dans la divination; il étoit l'inventeur de la pêche à la ligne & à l'hameçon, & il avoit perfectioné la navigation. Ces grands talens lui firent décerner les honeurs divins après sa mort. On voit par ce détail que *Chrysor* étoit l'être imaginaire que l'on croyoit doué de toutes les perfections (*Sanchoniaton*).

CHRYSOS; monoie de l'Égypte & de l'Asie. *Voyez* DARIQUE.

CHRYSOS; poids & monoie des Grecs. *Voyez* STATERE d'or.

CHRYSOTELEA, ΧΡΥΣΟΤΕΛΕΙΑ, } contribution de 8u *aureus* qu'Anastase Dichore exigeoit des districts qui devoient fournir un soldat pour ses armées. Cette contribution équivalente fut appelée *chrysoteleia* (*Socrat, Hist. iv, 34*).

CHRYSOTHÉMIS; fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, sœur d'Oreste & d'Électre. Sophocle la représente comme une persone qui savoit prudemment cacher aux ieux de sa mere la douleur qu'elle ressentoit de l'assassinat de son pere, & qui pour cela en étoit bien traitée, tandis qu'Électre, sa sœur, ne pouvant retenir ses gémissemens ni ses reproches, en étoit continuélement outragée. *Voyez* ÉLECTRE.

CHTHNOIE; surnom de Cérè, qui veut dire *terrestre*, χθόνιν. Ce surnom désignoit la vertu productive qu'on lui attribuoit.

CHTHONIES; fêtes que les Hermioniens célébroient en l'honeur de Cérès, à laquelle on immoloit plusieurs vaches. On dit que, dans ce sacrifice, du même coup dont la premiere vache étoit renversée, toutes les autres tomboient du même côté. Quand les quatre génisses, dit Pausanias dans ses *corinthiaques*, sont auprès du temple, on l'ouvre, on en fait entrer une, & l'on ferme aussi-tôt la porte; en même temps quatre matrones qui sont en dedans, assoment la victime & l'égorgent; elles rouvrent ensuite la porte pour laisser entrer la seconde victime, & de même pour la troisieme & pour la quatrieme, qui sont

sont ainsi égorgées les unes après les autres par ces matrones. Si un les on croit, les trois dernieres victimes tombent toujours du même côté que la premiere, & cela se raconte comme un prodige. Pausanias n'a garde de dire que *du même coup dont la premiere vache étoit renversée, toutes les autres tomboient du même côté.*

CHTHONII dii, ΧΘΟΝΙΟΙ θεοὶ, } dieux terrestres, ou infernaux. On désignoit par ce surnom Jupiter des enfers, ou Pluton, Mercure conducteur des âmes, Bacchus & les mânes. Θεοῖς χθονίοις; ces deux mots tienent dans les épitaphes greques la place des *diis manibus*, qui commencent ordinairement les épitaphes latines.

CHUS. *CHOCUS*. ΧΟΥΣ. } *Voyez* Chous.

CHYNDONAX; c'est le nom d'un de ces pontifes appelés chez les Gaulois *grand druide*, ou *chef des druides*. Son tombeau fut découvert auprès de Dijon en 1598. On y trouva une pierre ronde & creuse, qui contenoit un vase de verre orné de plusieurs peintures. Autour de cette pierre on lisoit en grec l'inscription suivante: „ Dans „ le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le „ corps de *Chyndonax*, chef des prêtres. Impie „ éloigne-toi, les (dieux) libérateurs veillent au- „ près de ma cendre „.

Le bocage de Mithra, dont parle cette épitaphe, étoit consacré à Apollon, que les Gaulois appeloient *Mithra*, lorsqu'ils le considéroient comme le Soleil. (*Supplément à l'Encyclopédie*.)

CHYPRE, *Cyprus*. L'une des plus grandes îles de la mer Méditerranée. Elle est sur les côtes de l'Anatolie, dont elle n'est éloignée que de seize lieues. On la nomma autrefois Macarie, *Macaria*, c'est-à-dire, heureuse, fortunée. On prétend que ce fut à cause de sa fertilité, & de l'abondance des métaux qu'elle produisoit. Elle fut aussi appelée *Acamantis*, *Cerastis*, *Amanthusa*, *Aspelia*, *Cryptos*, *Colinia & Spechia*. Il y avoit sur-tout des mines de cuivre, métal qui, dit-on, a pris son nom *cuprum* de cette île. Les principales villes étoient Salamis & Paphos, dont l'une avoit un temple de Jupiter & l'autre de Vénus. Toute l'île étoit consacrée à cette déesse, que Stésichore & Horace appelent Cyprigénie, c'est-à-dire, née en *Chypre*. L'an 696 de la fondation de Rome, Caton fut envoyé par les Romains en *Chypre*, & il la réduisit en province de la république. César la donna à Cléopâtre. Après sa mort elle retourna aux Romains. Enfin dans la division de l'empire elle fut attribuée aux Empereurs Grecs.

Chypre. ΚΥΠΡΙΩΝ.

Les habitans de cette île ont fait fraper, sous l'autorité de leurs proconsuls, des médailles impériales greques en l'honneur d'Auguste, de Tibere, de Claude, de Galba, de Vespasien, de Titus, de Trajan, de Septime Sévere, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Macrin.

CHYTRES, ΧΥΤΡΟΙ, } la fête des *Chytres* étoit le troisieme jour des anthestéries, où l'on faisoit cuire dans des marmites, en l'honneur de Bacchus & de Mercure, toutes sortes de légumes, qu'on leur offroit pour les morts. On dit que cette fête fut instituée par Deucalion auprès le fameux déluge qui porte son nom. Ceux qui survécurent à ce fléau, offrirent à Mercure terrestre toutes sortes de graines & de semences, pour le rendre propice aux mânes des mortels qui avoient été submergés. Il n'étoit permis à persone de toucher à cette offrande, & aucune prêtresse même n'y goûtoit (*Schol. Aristoph. in Acharn.* & *Ran.*). *Chytres* étoit dérivé de χύτρα, marmite.

ΧΥΤΡΙΝΔΑ. Pollux (*Onomost. lib.* 9) décrit ce jeu d'enfant, qui est le même que notre colin-maillard. L'enfant que l'on appeloit χύτρα, marmite ou pot, s'asseyoit à terre, & les autres enfans couroient autour de lui en lui faisant des niches, jusqu'à ce qu'il pût en saisir un & le mettre à sa place.

CIBORIUM, ΚΙΒΩΡΙΟΝ, } nom que les Égyptiens donnoient au calice qui renfermoit les fleurs de la féve d'Égypte. Ils en faisoient des vases à boire pour les enfans (*Athen. III*, 72, A); de là vint aux vases à boire ordinaire le nom générique *ciborium*. Horace s'en est servi (*Od. II*, 7, 21):

Oblivioso lævia massico
Ciboria exple.

CIBYRA, en Phrygie. ΚΙΒΥΡΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en argent.
RRRR. en bronze.
O. en or.

Elles ont quelquefois pour type le dieu Lunus.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur d'Ælius, de Vérus, de M. Aurele; de Septime Sévere, de Caracalla, de Diaduménien, de Maximin, de Gordien Pie, de Trajan, de Dece, de Géta, de Diaduménien, de Maxime, de Tranquilline.

CICCABOS; poids de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* Kikkabos.

CICER. „ Le pois chiche, *cicer* des Romains, est naturélement salé; c'est pourquoi il brûle la terre. Ses gousses ou siliques sont rondes, sa tige rameuse, sa racine surculeose & profonde. On doit le laisser tremper dans de l'eau durant deux jours avant que de le semer. Le *cicer* & l'*ervum* sont long-temps en fleurs, mais moins que la féve. Il y a plusieurs sortes de pois chiches; les différences se font remarquer dans la grôsseur, la figure, la couleur & le goût. Il y a le *cicer arietinum*, le pois bélier, qui est blanc & noir &

ressemble à une tête de bélier ; il y a le *cicer punicum*, le pois de Carthage. On seme ces especes dans le courant du mois de février ou de mars, par un temps humide, & dans la terre la plus fertile. Il y a encore le *cicer columbinum*, pois colombin, pois de pigeon, ou pois de Vénus ; il est blanc, rond, léger & moins gros que le pois bélier. La *cicercula* est un *cicer* d'une espece plus petite ; elle ressemble au *pisum* ou pois commun, & son grain est d'une rondeur inégale de même. Elle se semoit en janvier ou février (février & mars), dans une bonne terre & par un temps humide. Dans la Bétique, on nourit les bœufs avec la *cicera* : on la concasse sous une meule, puis on la fait tremper dans de l'eau pour l'adoucir & la rendre molle ; ainsi préparée, on la mêle avec de la paille broyée, & on la donne aux troupeaux. La ration pour deux bœufs est de seize livres (onze livres poids de marc). Les hommes en mangent aussi. Elle a le même goût que la *cicercula* ; on ne l'en distingue que par sa couleur, qui est plus brune & tirant presque sur le noir. Les meilleurs pois chiches sont ceux qui ressemblent à l'*ervum*. Les noirs & les roux sont plus fermes que les blancs. Il y a un *cicer* sauvage, semblable par ses feuilles au *cicer* cultivé. Il est d'une odeur forte (*Métrologie de M. Paucton, extrait de Caton, &c.*) „.

Le pois chiche bouilli ou frit étoit la nourriture la plus ordinaire du peuple de la Grece & de Rome. Aristophane en parle souvent dans ses comédies ; & il en est fait mention dans les écrivains latins.

Martial dit des différentes especes de pois bouillis ou frits, que c'étoit un mets peu agréable (1, 42, v. 79).

Et fervens cicer, & tepens lupinus,
Parva est cœnula, quis potest negare?

On en vendoit à Rome aux spectateurs dans les théâtres & les amphithéâtres (*ibidem*):

. . . . *Quod otiosa*
Vendit qui madidum cicer corona.

Les candidats qui vouloient gagner les suffrages du peuple, lui faisoient distribuer gratuitement des pois frits dans les spectacles (*Horat. Sat.* II, 3, 182):

In cicere, atque faba, bona tu perdasque lupinis,
Latus ut in circo spatiere, atque aneus ut stes.

Perse peint cette distribution avec l'énergie qui le caractérise (*Sat.* 5, 177):

. . . . . . *Cicer ingere large*
Rixanti populo, nostra ut Floralia possint
Aprici meminisse senes.

CICERO; surnom de la famille *TULLIA*.

CICEREIA; famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltz.

CICÉRO. On a donné sans aucun fondement le nom de cet orateur célebre à une statue du Capitole, & on l'a gravé sur sa base. Pour motiver cette supposition, on lui a incrusté à la joue un pois, *cicer*, qui fait allusion au nom de *Cicéron*.

Le palais Mattei renferme une véritable tête de *Cicéron*, avec son nom gravé au bas du buste. Winckelmann (*Hist. de l'Art. lib.* 6, *chap.* 5) croit que c'est un ouvrage du dernier siecle de la république. Il est vrai que la forme des lettres ne paroît pas assez élégante pour cette époque ; mais ce savant antiquaire fait distinguer, avec raison, deux sortes d'inscriptions, les unes gravées sur les monumens par des ouvriers, chargés uniquement de la gravure des lettres, & les autres par les statuaires eux-mêmes, qui n'ayant pas l'habitude de graver des lettres, ne pouvoient leur donner une forme aussi élégante. C'est-là sans doute le cas du *Cicéron* du palais Mattei, dont le nez, les levres & le menton sont des restaurations modernes.

On voit à Herculanum un buste que l'on croit être celui du même orateur. Il y a une médaille fausse, qui le représente avec le pois sur la joue. Plutarque a écrit le premier (*Cicer.*) que le célebre orateur de Rome fut appelé *Cicéro*, à cause d'un poireau ressemblant à un pois qui étoit placé sur le bout de son nez. Mais il est facile de montrer le ridicule de cette assertion trop accréditée, en observant que Varron, écrivain latin antérieur à Plutarque, avoit dit que les *Tullius* avoient été surnommés *Cicero*, à cause des pois qu'ils cultivoient avec beaucoup de soin, *a ciceribus serendis*.

CICURINUS; surnom donné à la famille *Veturia*, à cause de la douceur des mœurs de ses membres (*Varr. de Ling. Lat.* VI, 5).

CIDARIA. Pausanias dit au sujet d'une image de Cérès, surnommée *Cidaria* : „ le jour des grands mysteres, le prêtre prend cette image & la met sur son visage. S'armant ensuite de petites baguettes, il en donne quelques coups aux naturels du pays, en suivant un certain ordre (*Arcadic*) „. Il ne s'agit ici que d'un masque de la déesse, qui étoit coëfé de la *cidaris*, & qui, suivant la forme ordinaire des masques antiques, envelopoit toute la tête jusqu'au cou. Le Prêtre frapoit ainsi les Phénéates, pour rapeler l'arivée de Cérès dans leur contrée, & la punition qu'elle infligea à quelques habitans de qui elle avoit été mal reçue. Quant à ceux qui acueillirent cette mere fugitive, elle leur fit connoître toutes les especes de légumes, les féves exceptées. Telle étoit la tradition des Arcadiens.

CIDARIS. Pellerin (*Lettre* II *sur diverses médailles*).

„ La *cidaris*, telle que nous la voyons figurée

fur des médailles de rois, étoit de forme conique, & terminée en pointe. La différence qui se trouve entre les unes & les autres, consiste seulement dans les accessoires. Il y en avoit auxquelles étoient atachés des fanons, qui pendoient sur les épaules, & des cordons qui se lioient sous le menton. On en voit de cette sorte sur les médailles d'*Arsace* & de *Tiridate*, premiers rois des Parthes, que j'ai raportées, l'une R. Pl. XV, l'autre *Suppl.* III Pl. I, & sur la médaille de Mithridate Évergete, que Béger & Spanheim ont publiée; mais elles étoient portées aussi sans fanons, comme il paroît par des médailles d'autres rois, & particuliérement par une des deux du roi Samus, que le P. Frœlich a raportées, par celles de *Xerxès*, roi d'*Arsamosate*, que M. l'abbé Barthélemi a publiée, & par la présente médaille du roi Arsamus „.

„ Sur toutes ces médailles, la *cidaris* étoit entourée du diadême, qui étoit la marque la plus distinctive de la souveraineté, & de plus elle est droite, parce qu'il n'étoit permis en Perse qu'aux rois seuls de porter la *cidaris* droite, ainsi que la tiare. Quoique ces deux sortes de coëfures différassent trop l'une de l'autre par leur forme, & même par leur usage, pour n'avoir pas dû être distinguées chacune par son propre nom, les écrivains grecs les ont souvent confondues, en donnant celui de *tiare* à la *cidaris*, soit parce que le nom de *tiare* leur étoit plus connu, soit parce que c'étoit la coëfure la plus splendide de toutes celles qui étoient portées par les rois. Quelques-uns cependant en ont fait la distinction; Plutarque entr'autres racontant comment *Artaxerxès* avoit nommé *Darius*, son fils aîné, pour son successeur, dit que ce fut en lui acordant le privilége de porter la *cidaris* droite. Ce fut aussi la *cidaris* que *Demaratus*, Lacédémonien, demanda au grand *Xerxès* de pouvoir porter droite dans une entrée publique à *Sardes*, & non pas la *tiare*, comme on a traduit en françois, d'après la traduction latine de Séneque, qui avoit pris pareillement l'une pour l'autre. Non seulement elles différoient par leur forme, la *tiare* étant aussi large par le haut que par le bas, tandis que la *cidaris* étoit terminée en pointe; mais elles différoient encore en ce que la tiare étoit toujours chargée d'ornemens, & souvent de divers symboles, au lieu que la *cidaris* est représentée unie & sans ornemens. J'en infere que la *cidaris* étoit pour les rois d'un usage ordinaire, & que celui de la tiare étoit réservé à des jours de fête & de cérémonie, comme je le remarquerai plus particuliérement à l'article de la TIARE. „

„ S'il n'apartenoit qu'aux rois seuls en Perse de porter la *cidaris* droite, il étoit libre aux princes de la famille royale, & aux grands officiers de la porter inclinée. Je remarque qu'il y a des médailles d'autres rois, sur lesquelles elle n'est pas représentée droite. Celle que porte Tiridate sur sa médaille, citée plus haut, paroît avoir la pointe recourbée par-devant, à peu près comme le bonnet phrygien; & celle qu'on voit sur la tête d'Arsamus, dans la présente médaille, penche en arriere. Celle que porte le même roi, représenté à cheval sur le revers, présente au bout de la pointe un bouton, qui se voit aussi aux *cidaris* d'Epiphane & de Callinicus, fils d'Antiochus IV, roi de Commagene, qui sont représentés pareillement à cheval sur une médaille „.

„ Il n'est guere possible de rendre raison de ces variétés, qui se trouvent dans les accessoires de la *cidaris*; mais ils ne changent rien à sa forme spécifique. On peut juger cependant que Arsace & Tiridate, son frere, qui s'étoient révoltés sous Antiochus II, roi de Syrie, n'auront fait d'abord qu'ajouter le diadême à la coëfure qu'ils portoient auparavant, & qu'Arsamus, en formant la dynastie d'*Arsamosate*, en aura usé de même en mettant le diadême autour de la *cidaris*, qui étoit d'un usage commun en Arménie. Si dans le commencement de son regne il ne l'a pas portée droite, c'étoit apparemment parce qu'il étoit tributaire des rois de Syrie, ou parce qu'il ne se trouvoit pas alors assez puissant pour se comparer aux rois Parthes, qui, à l'imitation des rois de Perse, prétendoient peut-être avoir seuls le privilége de la porter droite. À l'égard du bouton atаché aux *cidaris* ci-devant mentionées, si ce n'étoit pas seulement une espece d'ornement, il pouvoit avoir son usage & son utilité pour ceux qui alloient à cheval. „ *Voyez* MITRE & TIARE.

Quinte-Curce dit (*III*, *3*, *19*) que la *cidaris* des rois de Perse étoit entourée d'un bandeau royal ou diadême bleu & blanc: *Cidarim Persæ regium capitis vocabant insigne: hoc cærulea fascia albo distincta circumibat*.

CIDRA, en Phrygie. ΚΙΔΡΑΗΝΩΝ.

M. l'abbé le Blond a publié une médaille de cette ville, frapée en l'honneur de M. Aurele.

CIDRE. *Voyez* SICERA.

CIDYESSUS, en Phrygie. ΚΙΔΥΗCCΕΙC.

On a des médailles impériales greques de cette ville, frapées en l'honneur des deux Philippes ensemble, & de Domitien seul.

CIEL. *Voyez* URANUS.

CIERUS, en Bithynie. ΚΙΕΡΕ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze . . . (*Pellerin*.)

O. en or.

O. en argent.

CIGALE. Cet insecte étoit consacré à Apollon, comme au dieu de la voix & du chant; sans doute parce qu'il chante continuélement & non à cause de la beauté de son chant.

Les Athéniens d'une naissance relevée, lioient leurs chevelures avec des poinçons, dont la tête étoit formée par une *cigale* d'or.

CIGOGNE. Cet oiseau qui se nourit de reptiles, d'insectes & de vers, est utile aux habitans des pays marécageux. C'est à ce titre que les Thessaliens avoient pour la *cigogne* une espece de vé-

nération. Clément d'Alexandrie (*in Protrept.*) l'a prise pour un culte. Les Romains emprunterent des Grecs le respect pour la *cigogne*, avec l'opinion qu'elle nourissoit son pere & sa mere, lorsqu'ils étoient devenus vieux. Ils en firent l'emblême de la piété filiale, & ils la placerent sur les médailles à côté de la piété.

Mal-gré ce respect, on vit Sempronius Rufus, ancien préteur, faire servir les petits de la *cigogne* sur sa table, & mettre à la mode ces mets nouveau. Horace fait mention de cette nouveauté. (*Sat. II*, 2, 49):

Tutus erat Rhombus, tutoque ciconia nido,
Donec vos auctor docuit prætorius.

Rufus ayant été refusé depuis, lorsqu'ils demanda le consulat, un poëte malin vengea la *cigogne* par l'épigramme suivante:

Ciconiarum Rufus iste conditor,
Plancis duobus est his elegantior:
Suffragiorum puncta septem non tulit,
Ciconiarum populus mortem ultus est.

L'amour filial qui distinguoit les *cigognes*, en avoit fait un oiseau de bon augure. Attila (*Procop. Vandal.* 1) se disposant à lever le siege d'Aquilée, aperçut au point du jour une *cigogne*, qui nichoit sur une tour, enlever son nid & s'enfuir à tire d'aile. Il conçut une bonne espérance à cette vue; & le soir même la tour s'écroulant lui ouvrit la ville d'Aquilée.

CIGOGNE, *ciconia*. Les Romains appeloient de ce nom une maniere de se moquer de quelqu'un en présentant derriere lui tous les doigts d'une main, réunis en forme de bec de *cigogne* (*Pers. Sat.* 1, 58):

O Jane, a tergo quem nulla ciconia pinsit.

CIGOGNE, *ciconia*; étoit encore le nom d'une longue perche, à l'aide de laquelle les jardiniers puisoient de l'eau, & qui imitoit, en s'élevant & s'abaissant alternativement, le mouvement du bec des *cigognes*.

CIGOGNE. *Voyez* ANTIGONE, fille de Laomédon.

CIGUË. *Elle n'est point aussi venimeuse qu'en Grece*. Presque tout le monde convient que cette plante, prise intérieurement étoit un poison, & persone n'ignore que c'étoit celui des Athéniens; mais quelles que fussent les qualités morteles de la *ciguë* dont il se servoient, il est certain que celle qui croît dans nos contrées n'a point ce même degré de malignité. On a vu dans nos pays des persones qui ont mangé une certaine quantité de sa racine & de ses tiges sans en mourir. Ray raporte dans son *histoire des plantes*, d'après les observations de Bowle, que la poudre des racines de *ciguë*, donnée à la dose de vingt grains dans la fievre quarte, avant le paroxisme, est au-dessus de tous les diaphorétiques. M. Reneaume, médecin de Blois (*Observat.* 3 & 4), dit en avoir fait prendre, avec beaucoup de succès, une demi-drachme en poudre dans du vin, & jusqu'à deux en infusion pour les skirrhes du foie & du pancréas; mais ce médecin n'a jamais guéri des skirres, & si son observation étoit vraie, elle prouveroit seulement que la racine de *ciguë* n'est pas toujours nuisible.

Nous croyons cependant avec les plus sages médecins, que le plus prudent est de s'abstenir dans nos climats de l'usage interne de cette plante. Elle y est assez venimeuse pour se garder de la donner intérieurement; car elle cause des stupeurs, & d'autres accidens fâcheux. Son meilleur antidote est le vinaigre en guise de vomitif, avec de l'oximel tiede, en quantité suffisante pour procurer & faciliter le vomissement.

Elle ne passoit point pour venimeuse à Rome. Ce qui est néanmoins singulier, & dont il faut convenir, c'est que la *ciguë* ne passoit point à Rome pour un poison, tandis qu'à Athènes on n'en pouvoit douter; à Rome, au contraire, on la regardoit comme un remede propre à modérer & à tempérer la bile. Perse (*Satyre V*, vers 145) dit là-dessus.

. . . . *Bilis*
Intumuit, quam non extinxerit urna cicutæ.

Horace en parle aussi comme d'un remede, dans sa *seconde Epître*, *l. II*, *vers* 53.

. . . . *Sed quod non desit habentem*
Quæ poterunt unquam satis expurgare cicutæ?
Ni melius dormire putem quam scribere versus.

„ Présentement que j'ai plus de bien qu'il ne m'en „ faut, ma folie ne seroit-elle pas à l'épreuve de „ toute la *ciguë*, si je n'étois persuadé qu'il vaut „ mieux dormir que de faire des vers? „

Pline (*liv. XIV*, *ch. XXII*) vante les propriétés de la *ciguë* pour prévenir l'ivresse, & prétend qu'on peut en tirer plusieurs remedes. Lescale raporte quelque part, que voyageant en Lombardie, on lui servit de la salade où il y avoit de la *ciguë*, ce qui l'étona fort; mais qu'il revint de sa surprise quand il sut que les gens du pays en mangeoient, & qu'ils n'en étoient point incommodés. Les chevres en broutent la racine, & les oiseaux en mangent la graine sans inconvénient; mais les effets des plantes sur les animaux ne concluent rien pour l'homme; & toutes les autorités qu'on vient de citer ne sauroient contre-balancer le poids de celles qu'on leur oppose. Il reste toujours certain, d'après le grand nombre d'exemples funestes raportés dans *les transactions philosophiques*, dans *les Mémoires de l'Académie des Sciences*, dans Wepfer & ailleurs, que toutes les especes de *ciguës* sont venimeuses.

Observation sur la coupe de ciguë que but Socrate. Lorsque le boureau d'Athênes vint présenter à Socrate la coupe de suc de *ciguë*, il l'avertit de ne point parler, pour que le poison qu'il lui donnoit opérât plus promptement. On ne voit pas comment les effets du poison pouvoient être accélérés par le silence de la persone qui le prenoit; mais que ce fût un fait ou un préjugé, le boureau n'agissoit ainsi que par avarice, & dans la crainte d'être obligé, suivant la coutume, de fournir à ses dépens une nouvele dose de ce breuvage; car Plutarque remarque dans la vie de Phocion, *tom. VI, de Dacier, p.* 409, que tous ses amis ayant bu de la *ciguë*, & que n'en restant plus pour ce grand homme, l'exécuteur dit qu'il n'en broyeroit pas davantage si on ne lui donnoit douze drachmes (en 1786, environ douze livres de notre monoie), qui étoit le prix que chaque dose coûtoit. Alors Phocion voulant éviter tout retard, fit remettre cette somme à l'exécuteur, en disant: „ dans Athênes il „ faut donc tout acheter, jusqu'à la mort „? *Article de M. le Chevalier* DE JAUCOURT.

Il n'est pas possible de découvrir quelle étoit la *ciguë* des anciens, parce que cette plante n'est pas la seule venimeuse qui se trouve dans la famille des ombelliferes. Il y a quelques especes d'œnanthe, une espece de berle, nommée *sium erucæ folio* (*C. B.*), qu'on a reconues pour des poisons dangereux. Cette derniere plante a fait le sujet d'un ouvrage entier, & Wepfer a cru qu'elle étoit la *ciguë* aquatique.

CILBIANI superiores, dans la Lydie. ΚΙΛΒΙΑΝΩΝ ΤΩΝ ΑΝΩ.

Ces Ioniens ont fait fraper, sous l'autorité de leurs archontes, des médailles impériales greques en l'honeur de Trajan, de Commode, de Domna, de Domitien, de Caracalla.

CILBIANI inferiores, dans l'Ionie. ΚΙΛΒΙΑΝΩΝ ΤΩΝ ΚΑΤΩ.

Ces Ioniens ont fait fraper, sous l'autorité de leurs *scribes*, des médailles impériales greques en l'honeur d'Auguste.

CILICE; vêtement fait de poils de chevre ou de bouc, dont l'usage est venu des anciens Ciliciens, qui portoient de ces sortes d'habillemens, particuliérement les soldats & les matelots.

Nec minus interea barbas, incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, setasque comantes,
Usum in castrorum, & miseris velamina nautis.
Géorg. l. III, 311.

Peut-être le vrai sens de ces vers est-il qu'anciénement les soldats & les matelots se servoient de ces tissus de poils de chevre pour en faire des tentes & des voiles; & c'est ce que semble insinuer Asconius Pedianus, dans une remarque sur la troisieme verrine, où il dit: *Cilicia tenta in castrorum usum atque nautarum*.

CILICIE (Terre de). C'est, suivant Théophraste, une espece de terre qui se trouvoit en Cilicie. Cet auteur dit qu'en la faisant bouillir dans de l'eau, elle devenoit visqueuse & tenace: on s'en servoit pour en froter les seps de vigne, & les garantir des vers & des autres insectes. Hill pense avec raison que cette terre étoit bitumineuse, d'une consistance solide; que la chaleur de l'eau bouillante la rendoit assez molle pour pouvoir s'étendre, & que par sa qualité tenace & visqueuse elle arrêtoit les insectes, ou les chassoit par son odeur forte.

CILIX, fils d'Agénor, selon Hérodote, & frere de Cadmus, ayant été envoyé, ainsi que ses freres, à la recherche d'Europe, sa sœur, & ne l'ayant pas trouvée, n'osa retourner à la cour de son pere. Il s'établit dans la Cilicie, à laquelle il donna son nom.

CILLA. *Voyez* ÉSAQUE.

CILLIUS color, étoit la couleur du poil des ânes, parce que les Doriens appeloient ces animaux κιλοί.

CILO, surnom de la famille *FLAMINIA*.

Festus lui donne pour motif un front pointu & étroit: *Cilo dicitur, cui frons est eminentior, ac dextra sinistraque velut recisa videtur*.

CIMETIERE. *Voyez* ENTERRER.

CIMIER. *Voyez* CASQUE.

CIMINA. On appeloit à Rome de ce nom une source d'eau, qui y étoit amenée du mont *Ciminus*. Panvini l'a confondue avec l'eau sabatine; mais il s'est trompé. On a découvert en entier l'aqueduc de l'eau sabatine, qui passe loin du mont *Ciminus*.

CIMMERIS; surnom de la mere des dieux, qui étoit en vénération chez les Cimmériens (*Hesychius*).

CIMOLIS, île. ΚΙΜΩΛΙ.

Les médailles autonomes de cette île sont:
RRRR. en bronze. (*Pellerin*.)
O. en or.
O. en argent.
Leur type est un trident.

On tiroit de cette île une terre argileuse, célebre dans la médecine des anciens. Ovide l'a confondue avec la craie (*Métam. l.* 7, *v.* 464):

Hinc humilem Myconem, cretosaque rura Cimoli.

CINA. *Voyez* CINNA.

CINCINNATUS (*Quintius*). „ Une statue, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv.* 6, *ch.* 6), appelée vulgairement Quintius *Cincinnatus*, placée autrefois dans la Villa-Montalto, ensuite dans celle de Négroni, & maintenant à Versailles, passe communément pour être une des figures héroïques qu'Auguste fit ériger dans son forum. C'est une figure d'homme sans aucune draperie; elle atache une de ses sandales sur le pied droit, tandis que l'autre sandale est à côté du pied gauche qui est nu. Derriere la statue, & à ses pieds,

eſt un grand ſoc de charue, qui paroît avoir été la principale cauſe de ſa dénomination; car on ſait que ceux qui porterent à Quintius *Cincinnatus* les marques de la dictature, le trouverent occupé à labourer ſon champ. Mais ce ſoc ne ſe trouve pas indiqué ſur les ſtatues publiées par Roſſi; & Maffei, qui explique cette antique d'après la gravure, & qui n'y a pas trouvé le ſoc, ne laiſſe pas de lui conſerver ſon nom. Au lieu de nous parler de cet inſtrument de labour, il nous raconte l'hiſtoire du célebre dictateur, ſans apporter aucune preuve qui juſtifie la dénomination de ſa ſtatue „.

„ Le même Maffei, en raportant ailleurs une pierre gravée, y trouve, avec tout auſſi peu de fondement, le portrait de *Cincinnatus*; cette pierre d'ailleurs me paroît de fabrique moderne. (*Gem. Ant. t.* 4, *n°.* 8.) Quant à notre ſtatue, on peut prouver au contraire que, malgré le ſoc de charue, le nom de *Cincinnatus* ne peut nullement lui convenir, parce qu'étant ſans draperie, elle ne ſauroit repréſenter un perſonage conſulaire. Car on doit regarder comme une maxime fondamentale, que les Romains, différens des Grecs en cela, repréſenterent toujours drapées les figures de leurs grands hommes, à l'exception de la ſtatue de Pompée. Par conſéquent la figure en queſtion eſt héroïque. Elle repréſente, ſi je ne me trompe, Jaſon, au moment où Pélias, ſon oncle paternel, le fit inviter avec d'autres perſonnes à un ſacrifice ſolemnel qu'il faiſoit à Neptune. Jaſon, que Pélias ne connoiſſoit pas, fut appelé à cette ſolemnité pendant qu'il labouroit ſon champ (*Appollod. Bibl. l.* 1, *p.* 26, 6. *Schol. Pind. Pyth.* 4, *v.* 133.), ce qui eſt indiqué par le ſoc placé à côté de la ſtatue. Ayant traverſé le fleuve Anaurus, il ſe hâta ſi fort qu'il oublia de ſe chauſſer le pied gauche, & qu'il ne mit de chauſſure qu'à ſon pied droit. Pélias voyant paroître devant lui Jaſon dans cet ajuſtement, comprit le ſens d'un oracle obſcur, qui l'avertiſſoit de ſe garantir de celui qui viendroit le voir chauſſé d'un ſeul ſoulier. C'eſt-là, je crois, la véritable explication de cette ſtatue. L'antiquité fait auſſi mention d'une figure d'Anacréon, repréſenté avec un ſeul ſoulier, parce qu'il avoit perdu l'autre étant ivre (*Anthol. l.* 4, *c.* 37, *p.* 367. *l.* 21, 31, *p.* 368, *l.* 6.) „.

On ne peut s'empêcher de reconoître *Cincinnatus* ſur une agate-onyx (*claſ. iv*, *n°.* 165.) du baron de Stoſch (*a*), à cauſe de l'épi de blé qui eſt placé à côté de lui, pour déſigner le labourage auquel il étoit occupé à l'arivée des députés du ſénat. Sur cette pierre, *Cincinnatus* atache à ſes jambes les *botines* ouvertes (*Voyez* ce mot), & ſon caſque eſt placé devant lui auprès d'une colonne avec ſon bouclier.

CINCTICULUM; tunique courte & légere des adoleſcens. Plaute en parle (*Bacch. iii*, 3, 28):

Cincticulo præcinctus in ſella apud magiſtrum aſſideres
Cum librum legeres.

CINCTUM; eſpece de tunique qui ne s'élevoit pas juſqu'aux épaules (*Porphyr. ad Horat. Art. Pet. n.* 50.): *Cinctum eſt genus tunicæ infra pectus aptatæ*. C'étoit une eſpece de *campeſtre*. *Voyez* ce mot.

CINCTURA; tunique ſerrée avec la ceinture. Quintilien a employé le mot *cinctura* dans cette acception, lorſqu'il a dit (*xi*, 3) de la toge agencée avec goût, qu'elle tomboit par-devant juſqu'à la moitié des jambes, & par-derriere un peu plus haut que la *cinctura*, c'eſt-à-dire, que le bord de la tunique ſerrée par une ceinture: *Pars ejus prior mediis cruribus optime terminatur, poſterior eadem portione altius quam cinctura.*

CINCTUS, déſigne un ſoldat dont le ceinturon, *cingulum militare*, étoit l'attribut diſtinctif.

CINCTUS GABINUS. *Voyez* GABINUS.

CINCTUTI. Horace déſigne par ſurnom les *Cethegus*, ces anciens Romains ſi auſteres & de mœurs ſi ſimples (*Art. Poet. n.* 50):

Fingere cinctutis non exaudita Cethegis
Continget.

On a donné diverſes explications du mot *cinctuti*, qui ſont très-recherchées & peu vrai-ſemblables. Il faut l'entendre par oppoſition à *diſcinctus nepos*, c'eſt-à-dire, qu'il déſigne des hommes toujours ceints, ayant toujours leurs habits retrouſſés, ou plus exactement, des hommes laborieux & ſans ceſſe occupés.

CINDALOPÆCTÆ. } Pollux & Heſychius
ΚΙΝΔΑΛΟΠΑΙΚΤΑΙ. }
appelent de ce nom de jeunes gens qui s'exerçoient à lancer des pieux (Κίνδαλοι) dans un terrain mou, & à renverſer ceux de leurs adverſaires qui y étoient plantés debout.

CINDIADE; ſurnom de Diane. La ſtatue de Diane *Cindiade*, dit Polybe, avoit cela de particulier, que quoiqu'elle fût en l'air, il ne pleuvoit ni ne neigeoit jamais ſur elle.

CINÉRAIRE. Les antiquaires ont adopté ce mot pour diſtinguer les vaſes ou urnes qui renfermoient des cendres, d'avec les vaſes deſtinées à tous les autres uſages. *Voyez* URNE cinéraire.

CINERARIUM. *Voyez* URNE cinéraire.

CINERARIUS. } Ces deux mots déſignoient
CINIFLO. }
chez les Romains des ſerviteurs ou eſclaves des deux ſexes, chargés de préparer les poudres de diverſes couleurs, & ſur-tout les poudres rouſſes ou blondes que les femmes répandoient ſur leurs cheveux. Leur emploi étoit appelé *incinarium* (*Soſipater l. I.*): *Hinc muliere myſterium incinarium dicitur. Nam Cato in Originibus, mulieres, in-*

(*a*) Les pierres gravées du baron de Stoſch apartiennent aujourd'hui au roi de Pruſſe.

quit, *nostra capillum cinere inungitabant*, *ut rutilus esset crinis*.

Par la suite ces mots désignerent des perruquiers & des barbiers, car on lit dans Catulle (*LXI*, 138):

Nunc tuum cinerarius
Tondet os.

CINGULA. *Voyez* SANGLE.

CINGULUM militare. *Voyez* CEINTURON.

CINGULUM novæ nuptæ. *Voyez* CEINTURE.

CINIFLO. *Voyez* CINERARIUS.

CINNA; surnom de la famille *CORNELIA*.

CINNABRE. Les anciens connoissoient aussi-bien que nous les deux especes de *cinnabre*, le *naturel* & l'*artificiel*: par *cinnabre naturel*, ils entendoient le mercure combiné avec le soufre; ils lui donnoient le nom de *minium*. Pline dit qu'on s'en servoit dans la peinture; aux grandes fêtes on en frotoit le visage de la statue de Jupiter, & les triomphateurs s'en frotoient tout le corps, apparemment pour se donner un aspect sanglant & terrible. Par *cinnabre artificiel*, ils entendoient une substance très-différente de celle à qui nous donnons actuélement ce nom; c'étoit, suivant Théophraste, un sable d'un rouge très-vif & très-brillant, qu'on trouvoit dans l'Asie mineure, dans le voisinage d'Éphese. On en séparoit par des lavages faits avec soin, la partie la plus déliée.

Les anciens médecins ont encore donné le nom de *cinnabre* à un suc purement végétal, connu parmi nous sous le nom de *sang-dragon*; ils l'appeloient κιννάβαρι Ἰνδικὸν, *cinnabre des Indes*. Cependant il paroît par un passage de Dioscoride, qu'ils connoissoient parfaitement la différence qu'il y a entre cette matiere & le vrai *cinnabre*.

CINNAMOMUM. On croit aujourd'hui que cet aromate, dont les anciens ont parlé si diversement, étoit la canelle, qu'ils tiroient de Ceïlan & de la côte de Malabar.

CINTAR; monoie anciene de l'Égypte & de l'Asie, qui valoit selon M. Paucton, 5000 liv. en monoie actuele de France.

Il valoit en monoie des mêmes pays:

40 mines de Moyse,
Ou 97 grands césephs,
Ou 100 onces d'or,
Ou 200 dariques,
Ou 600 tétrastateres,
Ou 1200 distateres,
Ou 1600 héxadrachmes,
Ou 2400 tétradrachmes.

CINTAR; ancien poids de l'Asie & de l'Égypte. Il valoit, selon M. Paucton, en poids de France 45 livres & $\frac{96}{100}$.

Il valoit en poids des mêmes pays:

40 mines de Moyse,
Ou 96 mines thalmudiques,
Ou 100 rotules,
Ou 600 tétrastateres,
Ou 1200 onces d'or,
Ou 1600 héxadrachmes,
Ou 2400 tétradrachmes,
Ou 9600 drachmes.

CINTHIEN. *Voyez* CYNTHIEN.

CINXIA; surnom de Junon. Il lui fut donné à Rome, parce qu'elle étoit censée délier la ceinture des nouveles mariées. On en fit aussi une déesse particuliere, qui présidoit aux noces.

CINYRAS, fils de Pygmalion & de sa statue, étoit roi de Cypre. Il est connu par l'inceste involontaire qu'il commit avec Myrrha, sa fille, duquel naquit le fameux Adonis. *Voyez* ADONIS, BYBLOS, MYRRHA. On disoit qu'il étoit mort de chagrin du crime dans lequel sa fille l'avoit fait tomber. D'autres ont raconté qu'il périt par les mains d'Apollon, pour avoir osé disputer le prix de la musique à ce dieu.

Les Grecs avoient envoyé Palamede à *Cinyras*, pour en obtenir des auxiliaires; mais cet ambassadeur, loin de s'aquiter de sa commission, persuada à *Cinyras* de ne pas se joindre aux Grecs. Il revint chargé de présens, & les garda tous pour lui, à l'exception d'une cuirasse, qu'il donna à Agamemnon de la part de *Cinyras*. Il fit espérer cependant que le roi de Cypre enverroit une flote de cent vaisseaux; mais ceux qu'il envoya étoient tous, excepté un seul, des vaisseaux de terre cuite, & montés d'hommes de verre. À la vue de cette dérision insultante, Agamemnon chargea *Cinyras* de malédictions; les Grecs s'emparerent ensuite de l'île de Cypre, & l'en chasserent.

L'histoire mythologique est pleine de variétés touchant le pere, les femmes, les fils & les filles de *Cinyras*; mais cet article est trop peu intéressant pour qu'on s'arrête ici à le discuter. Seulement il paroît certain que la mere de Myrrha s'appeloit Cenchréis. On lui donne jusqu'à cinquante filles, qui s'étant attiré la colere de Junon, furent métamorphosées en Alcyons, ou, selon Ovide, en pierres, qui servoient de degrés, pour monter au temple de la déesse. *Cinyras*, avant sa querele avec Apollon, avoit mérité, par sa beauté, toute la tendresse de ce Dieu. Il l'avoit comblé de tant de richesses, qu'elles passoient en proverbe comme celles de Crésus; & il lui donna de plus l'art de deviner. Vénus fut aussi sensible à la beauté de *Cinyras*, & lui prodigua ses faveurs. En reconoissance, il lui consacra la ville de Paphos, qu'il avoit fait bâtir, & lui éleva le fameux temple où Vénus se plaisoit tant. Il voulut lui-même être le prêtre de sa déesse; & dans la suite le sacerdoce de Paphos fut toujours ataché à la famille royale. *Voyez* PAPHOS, TAMIRAS, VÉNUS. On parloit d'un autre temple que *Cinyras* avoit fait élever à la même déesse sur le mont Liban. Ce fut lui qui fonda les villes de Paphos, de Cinyrée & de Smyrne. On lui attribuoit l'invention des tuiles, des tenailles, du marteau, du levier & de l'enclume. D'après cela, il est évident que l'on a confondu en un seul plusieurs princes du nom de *Cinyras*.

CIPHOS. *Voyez* MACHAON.

CIPIA, } famille romaine dont on a des
CIPPIA, } médailles :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

CIPOLIN, } nom donné par les Italiens à
CIPOLLINI, } une sorte de marbre, dont la couleur dominante, qui tire sur le vert des ciboules, *cipolline*, est placée en grandes veines, plus ou moins fortes. Il n'est pas bon pour faire des statues, à cause de ce *bariolage* ; mais on en fait des colonnes, des tables, des cippes, &c. On le tire de Carrare & de quelques autres endroits. Les anciens, au moins les Romains du temps de Gallien & des tyrans, en ont fait usage. On en a déterré dans une vigne de la maison Sforza-Césarini, située au bas du mont Aventin, à la place de l'ancien port du Tibre, deux grands blocs bruts, portant chacun une inscription, dont la forme des lettres annonce cette époque. L'une de ces inscriptions marque le consular, & indique, à ce qu'il semble, celui qui a fait venir ces pierres, avec leur nombre. Au bout du premier bloc il y avoit :

RULIANO COS

EX RAT

IALINTI V

LXXXIII

Au bout du second bloc on lisoit :

SUBCURAMTNICIS

PRCRESCPNILLIEN

Ce consul Rulianus n'est pas connu. Il se trouve, à la vérité, plusieurs consuls de ce nom, tirés de la famille des Fabius, qui portoient le surnom de Rullianus ; mais ils remontent au temps de la république. Ces inscriptions, qu'on a sciées de leurs blocs, se trouvent aujourd'hui dans la Villa-Albani, & l'on a fait des blocs deux colonnes qui ont passé en Angleterre en 1767.

CIPPE ; portion de colonne ronde ou carrée, sans chapiteau, posée sur une base. Les anciens employoient les *cippes* à divers usages : tantôt on y gravoit les distances, & c'étoient des colonnes militaires ; tantôt on y gravoit le nom des chemins, & ils faisoient alors les mêmes fonctions que les hermès indicateurs des routes ; tantôt les *cippes* étoient des bornes, ou servoient à conserver la mémoire de quelque événement remarquable ; tantôt enfin, & le plus souvent, on gravoit les épitaphes sur les *cippes* qui indiquoient les terrains consacrés à la sépulture de certaines familles. Nous ne parlerons dans cet article que de la derniere espece de *cippe*.

Les *cippes* des sépultures étoient placés ordinairement sur les bords des chemins fréquentés. On les plantoit à l'extrémité d'un espace carré, ou carré-long, destiné à la sépulture de la famille qui en avoit fait l'acquisition, ou qui le consacroit pour cet usage ; de maniere que ni les héritiers, ni aucune autre persone n'avoient le droit de s'en emparer & d'en changer la destination. Cette défense étoit ordinairement gravée sur le *cippe*, avec l'étendue du terrain, *area*, consacré à la sépulture. Horace en a inséré la formule dans ses satyres (1, 8, 12) :

Mille pedes in fronte, trecentos cippus in agrum
Hic dabat : hæredem hoc monumentum ne sequeretur.

„ Le *cippe* apprenoit que l'*area* occupoit mille pieds de longueur sur le bord du chemin, & trois cents de largeur, pris sur le champ ; il défendoit aussi aux héritiers de s'emparer de ce terrain „.

Les sigles qui auroient exprimé l'étendue de cette *area*, étoient les suivantes, *M. P. I. F. CCC. I. A.* Celles qui s'adressoient aux héritiers varioient davantage : on lisoit sur les *cippes* tantôt *H. M. AD. H. N. T. hoc monumentum ad heredes non transit* ; tantôt *H. M. H. N. S. hoc monumentum heredes non sequitur* ; tantôt *H. M. O. D. A. huic monumento omnis dolus abesto*, *&c. &c.*

Les *cippes* des sépultures ont souvent été pris pour des autels, à cause de leur forme & de leurs ornemens, sur-tout quand l'inscription ne renfermoit pas une épitaphe proprement dite. Cette méprise n'en est pas une, à proprement parler ; car les *cippes* étoient consacrés aux divinités infernales, & aux mânes en particulier, comme l'apprenent ces sigles si communes sur les tombeaux, Θ. K. *θεοῖς καταχθονίοις*, aux dieux infernaux, *D. M. diis manibus*, aux dieux mânes. D'ailleurs la partie supérieure des *cippes* est souvent creusée en forme de cratere ou de coupe, comme les autels, & percée, comme eux, du haut en bas, pour faire couler dans les urnes, fixées sous le *cippe* à l'embouchure du trou, les libations que l'on faisoit dans le cratere. Fabretti (*Thes. Inscrip. pag.* 108) a cité un grand nombre de *cippes* ainsi perforés, & un entr'autres qui renfermoit encore dans l'ouverture inférieure du conduit, destiné à procurer l'écoulement des libations, le col d'une urne de verre, qui y étoit introduit sur une longueur de plus de quatre pouces.

Le mot *cippe*, *cippus*, seul, désignoit souvent le tombeau ; & c'est dans ce sens que l'a pris Hottinger, dans son traité des tombeaux des Hébreux, *de cippis Hebræorum*.

CIPPE étoit aussi un instrument de bois, qui servoit à tourmenter & à enchaîner les coupables & les esclaves. C'étoient des especes d'entraves ou de *ceps*, qu'on leur mettoit aux jambes. Il en est fait souvent mention dans les actes des Martyrs.

: Cippe du *pomarium*, étoit une borne qui fixoit l'enceinte d'une ville. On en a trouvé à Rome près du Tybre, hors de la porte Flaminiene, avec cette inscription :

IMP. CÆSAR. DIVI. F
AUGUSTUS
PONTIFEX. MAXIMUS
TRIBUNIC. POTEST. XVII
EX. S. C. TERMINAVIT
R. R. PROXIM. CIP. PED. CLXI.

Lorsqu'on traçoit avec la charue l'enceinte d'une nouvele ville, on fixoit d'espace en espace des *cippes*, sur lesquels on offroit d'abord des sacrifices, & on bâtissoit ensuite des tours.

CIPPUS, César appele de ce nom (*de Bello Gallic. vii*, 75) des pieux très-aigus, qui servoient à défendre des retranchemens. Tertullien appele *cippus* un morceau de bois qui servoit à maintenir les plis de la toge lorsqu'on ne la portoit pas (*de Pall. c.* 5) : *Etiam eum reponitur, nulli cippo in crastinum demandatur*.

CIPSELUS. *Voyez* CYPSELUS.

CIRADINO (*Marti*). Gruter (57, 13) raporte une inscription trouvée en Espagne, dans laquelle on donne ce surnom à Mars. Si *Ciradinus* est mis ici pour *Gradivus*, l'abus est étrange.

CIRCÉ, sœur de Pasiphaé & d'Œtès, étoit fille du Soleil, selon Homere, & de la Nymphe Persa, qui avoit l'Océan pour pere. Quelques-uns ont dit qu'elle étoit fille d'Hécate. C'est une des plus fameuses enchanteresses ou magicienes dont la mythologie ait parlé. Elle faisoit sa demeure dans l'isle d'Æa, sur les côtes d'Italie. C'est-là, dit Virgile, que la fille du Soleil fait retentir de ses chants une forêt inaccessible. Là on entend, aux approches de la nuit, rugir des lions enchaînés, & heurler dans leurs prisons des loups énormes, des ours & des sangliers furieux. Ces bêtes féroces furent autrefois des hommes, que la cruele transforma ainsi par la force de ses enchantemens. *Circé* changea, dit Homere, les compagnons d'Ulysse en pourceaux ; mais Ulysse eut le talent de se préserver de ses charmes, en lui faisant prendre de l'amour pour lui : il en eut même un fils. *Voyez* TELÉGONE.

Pour se venger des mépris de Glaucus, *Circé* changea la belle Scylla en un monstre éfroyable. *Voyez* GLAUCUS, SCYLLA. Elle avoit, dit-on, le pouvoir de faire descendre les étoiles du ciel. *Circé* épousa le roi des Sarmates, qu'elle empoisona bientôt après. Le Soleil, son pere, pour la retirer d'entre les mains du peuple irrité, la prit alors sur son char, & la transporta en Italie. Rien n'égaloit la beauté de sa voix & celle de son visage, que la dépravation de ses mœurs. Cependant mal-gré ses enchantemens, ses crimes & ses mœurs corrompues, elle ne laissa pas de recevoir les honeurs divins. On l'adoroit encore, du temps de Cicéron, dans l'île d'Æa, où elle avoit régné, après avoir été chassée de la Sarmatie.

„ Parlerai-je de *Circé*, dit M. Raband de Saint-Étienne, cette autre magiciene ? Si l'on veut bien se rapeler la géographie des pays septentrionaux de l'Europe, on verra que la généalogie de cette princesse, n'est que la géographie de la province de Circassie. On l'appeloit *les champs de Circé*, *Circai campi*. Apollonius (*l. II*) dit que le Phase descend des montagnes d'Amaranthe, au pied desquelles sont les champs de *Circé* ; & Dionysius Afer nous apprend qu'à l'extrémité du Pont-Euxin habitent les Tyndarides, & ensuite les Colques, qui touchent au Caucase, & qui y vinrent autrefois d'Égypte ; que le Caucase, le long du détroit d'Hircanie, forme une chaîne de montagnes élevées, d'où descend le Phase, qui, coulant dans les campagnes de *Circé* vers le midi, se précipite dans l'Euxin. Il y avoit une ville appelée *Circæum*, située sur le Phase ; & la capitale de ce pays s'appele encore aujourd'hui *Terkè* (on doit observer que le nom de *Circé* se prononçoit en grec *Kirkè*). Cette contrée étoit autrefois très-peuplée ; & il paroît, par ce qu'en raporte Cellarius (*t.* 1, *p.* 220, 221), que la civilisation y avoit fait de grands progrès. Selon cette géographie, la Circassie, voisine de la Perse, de la Médie & de la ville d'Æa, devoit être parente de Persée, ou de Perséis, ou du roi Perséus, & de Médée, & d'Æétas. Or, l'histoire le dit ainsi : comme province orientale pour les Grecs, *Circé* étoit fille du Soleil ; comme voisine de la Perse, elle étoit sœur de Perséis ou de Persée. Sous les deux raports de voisine de la Perse & de contrée orientale, elle étoit petite-fille de Perséus, pere d'Hécate, & fille d'Astérope, qui devoit le jour à Hypérion ou le Soleil. Comme voisine de l'île d'Æa, elle étoit sœur d'Æétas, & alors elle étoit née du Soleil & de Persé ; ou bien elle n'étoit pas la sœur d'Æétas, mais sa fille, & alors elle étoit sœur de Médée ; & Hécate, fille de Perséus, étoit leur mere à toutes deux. Et voilà que Perséus, roi de la Taurique, c'est-à-dire, le mont Taurus, & la Circassie, & la Médie, & la Perse, & le pays d'Æa, sont de très-proches parens, alternativement fils, peres, freres & sœurs les uns des autres „. C'est ainsi que la géographie a servi à cet élégant écrivain pour débrouiller plusieurs fables mythologiques.

Lactance (*l.* 1, *c.* 21) dit que *Circé* fut aussi appelée MARICA (*Voyez* ce mot), & que les habitans de Minturne l'adoroient sous ce nom. Mais d'autres assurent que c'étoit Vénus qu'ils honoroient sous la dénomination de *Marica*.

Muratori (353, 3. *Thes. Inscr.*) raporte l'inscription suivante, trouvée en Espagne, & gravée en l'honeur de *Circe* :

AUCTORITATE. IMP. CAES.
M. AURELII. ANTONINI. PII. FELIC.
AUG. PARTHIC. MAX. BRIT. MAX.
PONT. MAX. ET DECRETO COLL
XV. SAC. FAC. SERVIUS. CALPURNIUS
DOMITIUS. DEXTER. PROMAGIST. ARAM
CIRCAE. SANCTISSIMAE. RESTITUIT
DEDICAT. XVII. K. JUL. IMP. ANTONINO
AUG. IIII. BALBINO. II. COS

CIRCENSES ludi. *Voyez* Cirque (Jeux du).

CIRCENSES equi. *Voyez* Cheval.

CIRCITOR désignoit, dans la milice, l'officier préposé aux rondes, & dans l'ordre civil, un artisan qui erroit dans les villes & les campagnes pour offrir ses services.

CIRCONCISION. Nous voyons dans Hérodote (*lib.* 2), Diodore de Sicile (*lib.* 2 *&* 4), & Strabon (*lib.* 16 *&* 17), que les Égyptiens & les Éthiopiens pratiquoient cette cérémonie, sans que l'on pût savoir lequel de ces deux peuples l'avoit enseignée à l'autre. Ils disent aussi que les Phéniciens & les Syriens imiterent en cela les Égyptiens leurs voisins. Hérodote ajoute encore à ces peuples *circoncis* les Colches, & il conclut de cette conformité de pratique, qu'ils étoient une colonie sortie de l'Égypte. Des Colches, la *circoncision* se répandit parmi les peuples qui habitoient les bords du Thermodoon & du Parthénius.

La *circoncision* étoit une des épreuves auxquelles les prêtres égyptiens soumettoient ceux qui vouloient être initiés à leurs mysteres & à leurs connoissances physiques ou mathématiques. C'est de la *circoncision* que l'on entend le passage de Porphyre (*Vita Pythagor. p.* 183), où cet écrivain dit : *que les prêtres de Thebes prescrivirent à Pythagore des épreuves très-pénibles & très-éloignées des principes religieux établis dans la Grece.*

CIRCULATOR. *Voyez* Charlatan.

CIRCUMFORANEI. *Voyez* Charlatan.

CIRCUMLATIO; action de secouer quelque chose en tournoyant. Lorsque les Grecs & les Romains purifioient quelque objet profane par le moyen des flambeaux, ou par l'aspersion de l'eau lustrale, ils observoient religieusement de la jeter en tournant sur eux-mêmes. Ils faisoient de plus faire un tour sur lui-même à l'objet qu'ils vouloient purifier, comme ils le pratiquoient en adorant les simulacres des divinités. De là vient que presque tous les mots grecs relatifs aux sacrifices & aux lustrations, sont précédés de la préposition περὶ, autour. Servius (*in Æneid. VI*, 229) nous fournit cette explication : *Circumtulit*, *purgavit*. *Antiquum verbum est*. *Plautus*: *Pro larvato te circumferam*, *id est purgato*. *Nam lustratio a circumlatione dicta est vel tædæ*, *vel sulphuris*. *Voyez* Adoration.

CIRCUMPEDES; esclaves ou serviteurs qui étoient toujours placés auprès de leur maître, ou à ses pieds, pour exécuter plus promptement ses volontés. Cicéron dit (*Verr.* 1, 36): *Servos artifices pupilli cum haberes domi*, *circumpedes autem homines formosos & litteratos*.

CIRCUMPOTATIO; repas funebre. Les Grecs & les Romains avoient coutume de faire après les funérailles, un repas en l'honneur des morts. Ils y assistoient couronés de roses, & la gaieté qui y régnoit, faisoit bientôt perdre de vue l'ami ou le parent dont on venoit de pleurer la perte. Solon à Athênes, & les décemvirs à Rome, s'efforcerent d'abolir cet usage absurde : mais ils ne purent y réussir. La loi des XII tables uat servilia unctura, omnisque circumpotatio tollatur, demeura presque toujours sans effet.

Winckelmann a reconu l'embléme d'une *circumpotatio*, sur une améthyste de Stosch (*II. clas. n.°* 798.) On y voit deux génies, dont l'un porte un flambeau renversé, embléme de la mort, l'autre tient d'une main un arc & une fleche, & présente de l'autre un bocal au premier génie. Ce bocal désigne, selon Winckelmann, le repas funebre, appelé chez les Grecs *περίδειπνον*, *νεκρόδειπνον*, *τάφος*, & par les Latins *circumpotatio*.

CIRCUMVERTERE in orbem. *Voyez* Adoration.

CIRE. Les anciens ont employé la *cire* à un grand nombre d'usages différens. Ils s'en servoient quelquefois, comme nous, pour s'éclairer. *Voyez* Bougie. Les peintres l'employoient pour l'en caustique. (*Voyez* ce mot). Les sculpteurs faisoient leurs modeles en *cire*, & c'est à la derniere main, qu'ils leur donnoient avec les ongles, que fait allusion Juvénal (*Sat.* 8):

Exigite, ut mores teneros ceu pollice ducat,
Ut si quis cera vultum facit.

Ils faisoient aussi des bustes en *cire*, qui retraçoient à chaque famille les traits de ses ancêtres illustres, que l'on plaçoit dans les *atrium*, & que l'on portoit aux funérailles. Ces portraits en *cire* étoient désignés souvent par le mot *cera*. Ovide dit (*Fast.* 1, 591):

Perlege dispositas generosa per atria ceras.

Et Juvénal (*Sat. VIII*, 19):

Tota licet veteres exornent undique cera
Atria.

Les magicienes faisoient aussi, pour leurs enchantemens, des figures de *cire*, qui représentoient ceux qu'elles dévouoient aux malheurs & à la mort. Ovide dit (*Heroi. VI*, 91):

Devovet absentes, simulacraque cerea fingit.

La *cire* servoit aux anciens à lier les tuyaux de leurs Syringes (*Voyez* ce mot), ou flûtes rusti-

ques. Martial fait parler un des ces instrumens grôssiers (*XIV*, 63) :

Quid me compactum ceris, & arundine rides?
Quæ primum exstructa est fistula, talis erat.

On cuuvroit les œuvres vives des navires avec un enduit de *cire*, afin d'empêcher l'humidité d'en pénétrer les bordages; & l'on en poignoit à l'encaustique les œuvres-mortes. De là vient qu'Ovide donne aux navires l'épithete *cerata* (*Heroid. V*, 42) :

Cœrula ceratas accipit unda rates.

L'usage plus ordinaire de la *cire* étuit pour écrire, à cause de la facilité qu'elle offroit pour les ratures. Nous parlerons plus bas des tabletes de *cire*. Lorsqu'on y écrivoit des lettres uu des testamens, on les réplioit, les lioit avec un fil, & on remettoit de la *cire* sur ce fil pour recevuir l'empreinte d'un cachet. Quelqu'un dans Plaute (*Bacch. IV*, 4, 64) voulant écrire une lettre, demande un style, de la *cire*, des tabletes & du fil:

Stylum, ceram, & tabellas, & linum.

On avoit coutume de mouiller avec de la salive la pierre qui servoit à cacheter, de peur que la *cire* ne s'y atachât. De là vient que Juvénal appele *gemma uda*, un anneau qui servoit de cacher; ce que son scholiaste exprime par cette phrase : *saliva tactam propter signaculi impressionem*. Ovide dit de lui-même à ce sujet quelque chose de très-spirituel; il se peint cachetant les lettres qu'il envuyoit du lieu de sun exil à Rome, & mouillant son anneau, non pas avec de la salive, comme il faisuit autrefois, mais avec ses larmes (*Trist. V*, 4, 5) :

Flens quoque me scripsit: nec qua signabar, ad os est
Ante, sed ad madidas gemma relata genas.

Dans les testamens, on distinguoit la premiere page uu tablete à gauche, de la seconde qui étuit à la droite, par les mots *prima cera* & *cera ima*, ou *extrema*. Sur la premiere étoient écrits les nums des héritiers principaux, & eeux des légataires sur la seconde. Cette explication fait entendre les vers suivans d'Horace (*Sat. II*, 5, 53) :

.... Quid prima secundo
Cera velit versu, solus, multisne cohæres,
Veloci percurre oculo.

On mêloit du *minium* (le cinnabre naturel) avec de la *cire* pour la colorer, & elle servoit dans cet état à faire des desseins distingués de ceux du fond, ou à faire des remarques sur une tablete écrite. Achille Tatius dit de *la sphere d'Aratus*, *qu'il y avoit de la cire colorée avec du minium*. Cicéron écrit à Atticus (*XVI*, 11) : *Nostrum opus tibi approbari lætor, ex quo ἄνθη ipsa posuisti, quæ mihi florentiora sunt visa tuo judicio; cerulas enim tuas miniatulas illas extimescebam.*

„ L'usage des tabletes de bois dans les actes publics, disent les auteurs de la nuuvele diplomatique, est si bien attesté par les loix & les auteurs, qu'il seroit inutile de se mettre en frais pour apuier un fait dont la vérité est au dessus de tout doute. La plupart de ces tables étant enduite de *cire*, il ne falloit qu'un style pour y tracer des caracteres. À Paris, la bibliotheque du Roi, l'abbaye de Saint Germain des Prés, celle de Saint-Victor, & le couvent des Carmes Déchaussés, possedent des tabletes ainsi écrites; mais elles ne sont pas d'un âge fort reculé. Il se trouve aussi, dans le trésor royal des chartes, des tables de bois enduites de *cire*, du commencement du XIV[e] siecle ou environ. Arondies par le haut, réunissant la forme & la réalité d'un registre, elles renferment le détail des charges ou dettes de l'état, le paiement des officiers, les dépenses de la cour, les aumônes du roi, &c. Les pages de ces sortes de tabletes sont quelquefois au nombre de vingt. Des bandes de parchemin, collées par le dos des feuillets, en font des livres assez proprement reliés. On ne voit écrit sur celles du trésor des chartes, que le recto des feuillets, dunt la moitié supérieure demeure sans écriture. Celles de Saint-Germain forment un carré oblong. Elles sont écrites à l'ordinaire des deux côtés, excepté la premiere & la derniere page, qui servent de cuuverture „.

„ Les tabletes des RR. PP. Carmes portent les mêmes caracteres; mais elles sont plus dans la forme des livres ordinaires, ainsi que celles de Saint Victor. Ces dernieres renferment les dépenses faites par Philippe le Bel, pendant une partie de ses voyages en 1301. Celles de la bibliotheque du roi roulent sur le même sujet, & sont à peu près du genre & du caractere des précédentes, ainsi que celles de Saint Germain des Prés. Tout ce qu'on peut tirer de plus curieux de ces monumens, ce sont les voyages de quelques-uns de nos rois, les villes où ils ont séjourné, & par où ils ont passé; leurs aumônes, les noms & les dignités de plusieurs de leurs officiers & de divers seigneurs, le prix de denrées & la valeur de l'argent, estimée sur celle des choses les plus nécessaires à la vie. On trouve des tabletes semblables dans les autres royaumes. Outre celles d'Italie, Samuel Schmid décrit celles de Helmstad en Saxe. Tobie Eckard en parle aussi dans sa description sur les archives, imprimée à Quidlembourg, en 1717 „.

„ La *cire* de toutes les tabletes que nous avons vues, est ou noire, ou d'un vert-deveuu si obscur, qu'il est souvent difficile de le distinguer du noir. Elle étoit apprêtée de façon, qu'elle avoit appa-

remment plus de fermeté que n'en a la *cire* ordinaire. Du moins seroit-il aujourd'hui difficile d'en éfacer l'écriture, sans l'approcher du feu. Il y entroit de la poix & autres matieres semblables. Il falloit bien même que cette écriture pût résister aux plus fâcheux accidens. Au raport d'Eadmer, S. Anselme, alors prieur du Bec, ayant trouvé une preuve invincible de la nécessité de l'existence de Dieu, preuve fondée sur la notion qu'ont tous les hommes, sans en excepter les athées, de l'être très-parfait, il écrivit cet argument sur des tabletes de *cire*, qu'il remit à un religieux pour être gardées précieusement. Celui-ci les cacha dans la partie la plus secrete de son lit; mais le lendemain il les trouva sur le pavé, & la *cire* répandue çà & là par petits morceaux. Ramassés & chacun remis à sa place, ils représenterent l'écriture dans sa totalité. Ce qui ne seroit pas arivé sans miracle, si elle avoit eu moins de consistance, & si la *cire* avoit été plus molle. Baudri, abbé de Bourgeuil, dans la description en vers qu'il a faite de ses tabletes, dit que la *cire* en étoit verte, qu'elles n'en étoient enduites que d'un côté, & que les 32 pages dont elles étoient composées, les deux extérieures déduites, ne donnoient que quatorze pages sur lesquelles on pût écrire. Les auteurs du moyen âge appelent ces tabletes *tabulæ*. Chez les anciens, elles portoient ce nom & celui de *ceræ* presque indifféremment. Elles n'étoient pas toujours de *cire*. La craie, le plâtre dont on les enduisoit, les mettoient également en état de recevoir toutes sortes d'écritures „.

„ L'usage des tabletes de *cire* s'est maintenu dans les journaux, & dans les livres de recettes & de dépenses, jusqu'à ce que le papier de chifre ait prévalu. Les manufactures établies en divers endroits rendirent cette matiere si commune, & la réduisirent à un si bas prix, que les tabletes de bois enduites en *cire* ne pouvoient pas coûter moins. D'ailleurs les livres de papier étoient incomparablement plus commodes & plus agréables à la vue. Il n'étoit pas, à la vérité, nécessaire de renouveler fort souvent les tabletes: on en avoit un certain nombre; & quand rien n'obligeoit d'en conserver l'écriture, on l'éfaçoit pour en substituer d'autres. Il est peu de ces anciennes tabletes, où l'on ne découvre quelques vestiges d'une écriture encore plus anciene, échapée à l'attention de ceux qui avoient pris à tâche de l'anéantir. Nous en avons remarqué & sur les tabletes du trésor des chartes, & sur celles de Saint Germain des Prés, que nous avons déchifrés dans toute leur étendue. Mais il ne faut pas confondre ces traits avec certains mots oubliés, & qu'on écrit après-coup en interligne „.

„ C'est par la raison que de nouveles écritures se succédoient les unes aux autres sur ces tabletes, qu'on n'en trouve guere de plus anciene que les premieres années du XIVe siecle. Comme bientôt après on leur substitua des regiltres de parchemin ou de papier, on ne prit plus la peine de rajeunir les premieres. On les laissa d'abord dans les archives comme des meubles inutiles. Elles devinrent avec le temps des *antiquailles*, qu'on crut devoir respecter. On les garde aujourd'hui comme des curiosités, qui tirent leur principal mérite de leur rareté „.

Cire punique. Cette préparation, qui étoit la base de la peinture encaustique des anciens, avoit la propriété de se dissoudre dans l'eau comme les savons, & elle servit à la médecine, selon Pline. M. le chevalier de Lorgna (*Journal de Phys. nov.* 1785) a retrouvé cette préparation. Il prend, en suivant à la lettre le procédé de Pline, de la *cire* blanchie par l'eau de la mer, comme on le pratique encore dans les provinces maritimes à l'exemple des anciens. Il la jete dans une lessive de natron, qui est le nitre de Pline, à la quantité d'une partie de natron contre vingt de *cire*. Cette préparation a très-bien réussi pour l'encaustique, & n'offre aucun danger à craindre pour la médecine.

La *cire* du commerce n'est jamais assez pure; il faut la blanchir par les procédés indiqués dans Pline, & se servir de natron d'Égypte.

La préparation de la *cire*, par M. Bachelier, se fait avec l'alkali du tartre. Mais ce savon a l'inconvénient d'être déliquescent & d'altérer certaines couleurs, & notament les bleus ou azurs. *Voyez* Encaustique.

Cire (Droit de). *Voyez* Cerarium.

CIRNEA; vase à mettre le vin (*Plaut. Amph.* 1, 1, 273):

Cadus erat vini: inde implevi cirneam.

CIROGRAPHE.
CYROGRAPHUM.
CHARTES-PARTIES. } „ Si les chartes parties ne furent jamais totalement abolies, disent les auteurs de la nouvele Diplomatique, du moins la mode sembla-t-elle s'en passer en certains siecles, pour faire place aux chartes-*parties*. Celles-ci étoient divisées en ligne droite par des caracteres, des images, des lettres majuscules. La défiance avoit fait changer les chartes écrites d'une même teneur, en chartes divisées par des lettres capitales; un surcroît de précaution fit couper en zigzag, ou en forme de scie, ces mêmes lettres, & conséquemment les pieces sur lesquelles elles étoient écrites. C'est ce qu'on appele *indentivæ, chartæ indentatæ, identata literæ, scripta indentata* „.

„ Quand on faisoit un acte double entre deux „ parties intéressées, dit le P. Lobineau (*Hist. de Paris*, *tom.* 3, *p.* LXVII) dans son Glossaire, „ on écrivoit sur la même piece de vélin, „ en commençant vers le milieu, & continuant „ jusqu'au bout de chaque côté, & entre les deux „ copies on écrivoit en grosses lettres le mot *chyrographum*, que l'on coupoit ensuite ou en li-

„ ligne droite, ou en ligne dentelée ; & chacune „ des parties emportoit son *duplicata*, à la représentation duquel, dans la suite, on ne pouvoit „ manquer de reconoître la vérité de l'acte par „ la rencontre des lettres coupées. „ Cet usage a en quelque sorte été renouvelé de nos jours dans les billets de banque du fameux systême, & même dans les billets de loterie „.

„ Le mot *chyrographum* n'étoit pas simplement le nom de ces chartes, il y tenoit encore lieu de symbole, à la faveur duquel on devoit reconoître leur vérité. Nous avons trop de choses à dire de ces symboles, inscriptions, lettres ou peintures partagées par la moitié, pour nous refuser la liberté de créer un terme d'art qui nous délivre des circonlocutions perpétuelles qu'il ne feroit pas possible d'éviter autrement. Nous n'en voyons point de plus propre que le mot même *cirographe*, qui se produit sans cesse sur les chartes-*parties*, & sur les plus anciennes endentures. Nous nous en servirons donc pour ces écritures ou lettres capitales, coupées la moitié, & qui se trouvent à l'un ou à plusieurs des quatre côtés des chartes. Nous ne nous bornerons pas à en user ainsi, lorsqu'elles porteront en tête ou ailleurs le mot *cyrographum* ; mais nous étendrons quelquefois cette dénomination aux autres inscriptions qu'on y substitue de temps en temps. Seulement nous opposerons nos *cirographes* à ces autres inscriptions, & nous qualifierons les premieres *cirographes* proprement dits. On poura continuer d'appeler *cirographes* les chartes-*parties*. Nous nommerons *cirographes*, & non pas *chirographes*, leurs inscriptions marginales ; parce qu'elles montrent communément ce mot écrit sans *h* dans sa premiere syllabe „.

„ Les inscriptions coupées par moitié des plus anciennes chartes-*parties* qu'on connoisse, ne manquent guere de renfermer *cyrographum* ; mais il paroît souvent acompagné du nom des contractans, de celui de leurs dignités, ou de leurs Églises. À ce terme, il n'est pas rare de joindre quelque épithete, comme *memoriale*, *commune*, &c. Quelquefois il est suivi de plusieurs mots qui spécifient la charte, par exemple, *cyrographum testimonii istius scripturæ*, &c. On donne ordinairement tant d'étendue aux lettres qui composent le *cirographe*, ou bien on laisse entr'elles tant d'intervalle, qu'on n'a pas besoin d'y ajouter d'autres expressions „.

„ Chez les Anglo-Saxons, les chartes étoient divisées par les lettres (*Hickes*, *Dissert. Epist. p.* 76, 77) de l'alphabet, par des mots que les plus habiles ne sauroient deviner, par le signe de la croix, & plus communément par *cyrographum*, auquel on ajoutoit quelquefois les noms & du donateur & du donataire „.

Depuis la domination des Normands en Angleterre, les *cyrographes* continuerent de paroître aux marges supérieures, inférieures & latérales de leur chartes-*parties*, ou de leurs endentures, depuis que la mode en fut venue. C'étoit quelquefois une inscription édifiante, comme *in nomine domini : Jhesus Maria. Jesus* : quelquefois *Jesus merci : ave Maria*, dont la derniere lettre n'étoit pas toujours marquée. Souvent on se servoit d'autres paroles, lettres ou sentences, au gré des contractans. Souvent les lettres de l'alphabet, ou plutôt un nombre d'entr'elles plus ou moins grand, étoient rangées tout de suite en guise de *cirographe*. Pour l'ordinaire *cyrographum* avoit la préférence sur les autres inscriptions. On le répétoit même en tout ou en partie, autant de fois que le nombre des contractans exigeoit qu'on tirât d'exemplaires d'un acte de la même teneur. En France, on employoit à peu près les mêmes *cirographes*. L'invocation de la sainte Trinité : *In nomine Patris, & Filii, & Spiritus Sancti, amen*, s'y trouvoit souvent partagée entre ceux qui avoient un égal intérêt à la piece „.

Pour rendre cet article complet, lisez celui d'Endentures.

CIRQUE. Nous ne parlerons ici des *cirques* que relativement aux antiquités ; & ce que nous dirons de leur construction, ne se trouvera dans ce dictionaire que pour faciliter l'intelligence des anciens auteurs. Dans cette vue, nous commencerons par l'article particulier du *cirque* de Caracalla, dont les ruines ont été étudiées avec soin & discernement.

La description du *cirque* de Caracalla fut communiquée autrefois par M. le chevalier de Lumisden au P. Jacquier, & imprimée dans le Journal étranger avec des inexactitudes (tome VIII) ; nous l'allons donner d'après l'original anglois de l'auteur.

Presque vis-à-vis de l'Église de Saint Laurent, près de la voie Appiene, à environ deux milles de Rome, il y a un *cirque* que l'on croit être celui de Caracalla, quoique quelques auteurs, & en particulier le savant Fabretti (*de Aquis p. 166*), l'attribuent à Gallien.

De quinze *cirques* que l'on comptoit à Rome & dans ses environs, plusieurs sont entiérement détruits ; d'autres subsistent encore en partie ; mais on n'y distingue plus que l'emplacement. Celui de Caracalla est le plus entier ; il en reste même assez pour nous donner une idée distincte des *cirques*. On y voit les bornes, *metæ*, & on peut suivre la *spina*, au milieu de laquelle étoit élevé l'obélisque, qui est placé aujourd'hui sur la fontaine élégante du Bernin, à la place Navone. Ce *cirque* étoit entouré de trois rangs de siéges, construits le long de ses deux côtés, sous lesquels il y avoit des portiques pour se retirer en cas de pluie. Le siége de l'empereur, ou le *podium*, étoit du côté gauche du *cirque* (le plus étroit), vis-à-vis la premiere *meta*. Panvini, dans son savant traité de *Ludis circensibus*, a donné un plan & une élévation de ce *cirque*, & une vue de ses ruines. Il auroit été à souhaiter que son plan eût été plus exact ; car il a placé, contre la vérité, la *spina* au milieu du *cirque*, à distances égales

des siéges & des deux côtés. Cependant elle se raprochoit d'environ 38 pieds anglois du côté gauche. Cette inégalité n'étoit point l'effet du hazard; on l'avoit pratiquée à dessein, afin que les chars & les chevaux parcourant d'abord le côté droit du *cirque*, eussent au commencement de la course un espace plus large pour pouvoir plus aisément se devancer l'un l'autre. Mais quand ils avoient passé la derniere *meta* pour revenir aux *carceres* d'où ils étoient partis, plusieurs des chars se trouvoient si retardés, qu'un moindre espace suffisoit à leur passage.

L'extrémité du *cirque* du côté de l'est, se termine en demi-cercle. La *meta* de l'occident est placée à une distance considérable des *carceres*, afin que les chars pussent tous commencer la course avec un avantage égal. C'est aussi pour cette raison que le côté droit du *cirque* est plus long que le côté gauche; & que les *carceres* ne sont pas en ligne droite, comme dans le plan de Pauvini. Ils forment une portion du cercle, dont le centre est le point du milieu entre la premiere *meta* & le côté droit du *cirque*; ce qu'on peut aisément vérifier en examinant les ruines de ce *cirque* dans Piranese. Par ce moyen tous les chars, dans quelque rang qu'ils fussent placés, avoient un espace égal à parcourir; ce qui explique l'expression d'Ovide, *æquus carcer*:

Maxime jam vacuo prætor spectacula circo
Quadrijugis æquo carcere misit equos.
Amor. lib. 3, Eleg. 2.

La *spina* étoit considérablement élevée au dessus du plan de l'arêne, afin que les chariots ne pussent point heurter les autels, ou les statues qui en faisoient l'ornement.

Les *metæ* avoient un peu plus de largeur que la *spina*. L'adresse des cochers consistoit à passer le plus près possible des *metæ* sans brisee leurs chars. Par cette manœuvre ils abrégeoient leurs courses:

. . . . . . *Metaque fervidis*
Evitata rotis. . . . . . .

Le long des deux côtés du *cirque*, entre les siéges & l'arêne, il y avoit un fossé plein d'eau appelé *euripe*, pour empêcher les chariots d'approcher trop près des spectateurs.

Il y avoit un espace d'environ douze pieds entre les *metæ* & la *spina*, qui servoit de passage pour monter les degrés de la *spina*, & pour entrer dans les cellules pratiquées sous les *metæ*, où on croit que les autels de *Consus* étoient cachés. Dans l'arêne ou grand espace, situé entre la premiere *meta* & les *carceres*, on donnoit souvent des combats de gladiateurs & de bêtes féroces; quelquefois même on y introduisoit de l'eau pour représenter des *naumachies*.

La description de ce *cirque* particulier, fait connoître la maniere de corriger le désavantage des différentes places des *carceres*. En les supposant droites (comme on l'avoit fait jusqu'à ce jour), tout l'avantage étoit pour les chars qui occupoient la gauche, parce qu'ils avoient une course moins longue à fournir que les chars de la droite. On a cru détruire un désavantage aussi marqué, en faisant tirer les places des *carceres* au sort; mais ce moyen ne faisoit qu'en varier les victimes. Depuis que l'on a vu les *carceres* circulaires du *cirque* de Caracalla, le désavantage des positions s'est évanoui, & l'équilibre s'est parfaitement rétabli. Nous allons donc passer à la description générale des *cirques*, devenue plus simple & plus intelligible par la découverte de celui de Caracalla.

Un *cirque* étoit un grand bâtiment, toujours plus long que large, où l'on donnoit différens spectacles. Un des bouts, le plus étroit, étoit terminé en ligne droite, l'autre étoit arondi en demi cercle; les deux côtés qui partoient des extrémités de la face droite, & qui alloient rencontrer les deux extrémités de la face circulaire, étoient les plus longs; ils servoient de base à des siéges ou gradins placés en amphithéâtre pour les spectateurs. La face droite, & la plus étroite, étoit composée de douze portiques, pour les chevaux & pour les chars; on les appeloit *carceres*: là il y avoit une ligne blanche d'où les chevaux commençoient leurs courses. Aux quatre angles du *cirque*, sur le pourtour des faces, il y avoit ordinairement quatre corps de bâtimens carrés, dont le haut étoit chargé de trophées; quelquefois il y en avoit trois autres dans le milieu de ce pourtour, qu'on appeloit *meniana*. Le milieu de l'espace renfermé entre les quatre façades dont nous venons de parler, étoit occupé par un massif d'une maçonerie très-forte, de douze pieds d'épaisseur sur six de haut; on l'appeloit *spina circi*. Il y avoit sur la *spina* des autels, des obélisques, des pyramides, des statues & des tours coniques: quelquefois les tours coniques étoient élevées aux deux extrémités, sue des massifs de pierre carrés, & séparés par un petit intervalle de la *spina*, en sorte qu'elles partageoient chacun des espaces compris entre les extrémités de la *spina* & les façades intérieures du *cirque*, en deux parties, dont la plus grande de beaucoup étoit entre la façade & les tours. Au has des gradins en amphithéâtre, placés sur les façades du *cirque*, on avoit creusé un large fossé rempli d'eau, & destiné à empêcher les bêtes de s'élancee sue les spectateurs; ce fossé s'appeloit *euripe*. Les jeux, les combats, les courses, &c. se faisoient dans l'espace compris de tous côtés entre l'euripe & la *spina circi*; cet espace s'appeloit *area* & *arêne*. A l'extérieur le *cirque* étoit environé de colonnades, de galeries, d'édifices, de boutiques de toutes sortes de marchands, & de lieux publics.

Les bâtimens qu'on appeloit *cirques* à Rome, s'appeloient en Grece *hippodromes* & *stades*. *Voyez*

HIPPODROME & STADES. On attribuoit à Rome l'institution des jeux publics à Romulus, qui les appela *consualia*, nom pris de *Consus*, dieu des conseils, que quelques-uns confondent avec Neptune équestre. Les jeux qui se célébroient dans les *cirques*, se faisoient avant Tarquin en pleine campagne, ensuite dans de grands enclos de bois, puis dans ces superbes bâtimens dont nous allons parler.

On célébroit dans les *cirques* des courses de chars, *aurigatio* (*Voyez* CHAR & COURSES); des combats de gladiateurs à pieds, *pugna pedestris* (*Voyez* GLADIATEURS); la lute, *luta* (*Voyez* LUTE); les combats contre les bêtes, *venatio* (*Voyez* BESTIAIRES); les exercices du manege par les jeunes gens, *ludus Trojæ*, jeux de Troye; les combats navals, *naumachia* (*Voyez* NAUMACHIES.).

On comptoit à Rome jusqu'à quinze *cirques*; mais ils n'étoient pas tous de la même grandeur & de la même magnificence.

Le *cirque* d'Hadrien, dans la quatorzieme région, près de l'endroit où est aujourd'hui le château Saint-Ange. Il fut ainsi appelé, selon quelques auteurs, de l'empereur Hadrien, qui le fit construire. Il n'étoit pas magnifique; les uns prétendent que ce fut un simple enclos de bois d'autres qu'il étoit de pierre noire. On croit encore en remarquer des vestiges; mais il faut avouer qu'aucun ancien auteur ne parle d'un *cirque* bâti par Hadrien.

Le *cirque* d'Alexandre. Il étoit dans la neuvieme région, où est aujourd'hui la place Navone, selon P. Victor. On en voit la figure sur quelques médailles d'Alexandre Sévere. Il s'appeloit aussi le *cirque agonal*, parce qu'on y avoit célébré les jeux de Janus Agonius. On prétend que c'est par corruption d'Agonius, qu'on a fait le nom *Navone*. On dit qu'on découvrit les restes de ce *cirque*, en creusant les fondemens de l'Église de Sainte Agnès.

Le *Cirque* d'Antonin Caracalla, ou peut-être de Gallien. Il étoit dans la premiere région, à l'endroit où est aujourd'hui la porte de Saint Sébastien, anciénement appelée la porte *Capene*. On croit en avoir des restes dans l'Église Saint Sébastien & le *capo di Bove*. Le Pape Innocent X fit ériger son obélisque sur la magnifique fontaine de la place Navone. *Voyez le commencement de cet article.*

Le *cirque* Apollinaire. *Voyez cirque* Flaminius.

Le *cirque* d'Aurélien. Il étoit dans la cinquieme région; mais il faut plutôt l'appeler *cirque* d'*Hélagabale*, parce qu'Aurélien ne fit que le réparer. *Voyez plus bas le cirque d'Hélagabale.*

Le *cirque* Castrensis. Il étoit devant la porte *Labicana* ou de Preneste, aujourd'hui *la porta Maggiore*, non loin de l'amphithéâtre *Castrensis*, derriere Sainte-Croix-en-Jérusalem. On prétend qu'il n'étoit qu'à l'usage des soldats, & que c'est aussi le même *cirque* que celui d'Hélagabale.

Le *cirque* de Domitia. Il étoit dans la quatorzieme région; & on a lieu de conjecturer que c'étoit le même que le *cirque* d'Hadrien.

Le *cirque* d'Hélagabale étoit dans la quinzieme région. Son obélisque est regreté des savans; il étoit chargé d'hiéroglyphes: on en voit les morceaux dans la cour du cardinal François Barberini. Il restoit encore, il n'y a pas long-temps, des vestiges de ce *cirque*. Aurélien répara ce *cirque*, ce qui le lui a fait attribuer par plusieurs écrivains.

Le *cirque* Flaminius. Il étoit en la neuvieme région, dans des prés appelés alors *prata Flaminia*. Il fut bâti l'an 530, par Cneius Flaminius, censeur, le même qui fut défait par Annibal près du lac Trasimene. Curius Octavius l'orna d'une double galerie de colonnes corinthiennes. Il étoit hors de la ville. C'étoit-là que commençoit la marche des triomphes, & les triomphateurs y distribuoient aux soldats les récompenses militaires. On y célébroit les jeux Apollinaires, & l'on y tenoit marché. Quand il étoit inondé du Tibre, la célébration des jeux se transféroit au mont Quirinal. On croit qu'il fut ruiné dans la guerre des Goths & de l'empereur Justinien; & l'on prétend qu'en 1500 on en voyoit encore des vestiges, à l'endroit où est aujourd'hui l'Église de *S. Nicolao alle Calcare*.

Le *cirque* de *Flore*. Il étoit dans la sixieme région, dans un enfoncement, entre le Quirinal & le Pincius. C'étoit-là qu'on célébroit les jeux *Floraux*. On prétend que c'étoit un théâtre & un *cirque*, & qu'il occupoit l'endroit appelé aujourd'hui *la Piazza Grimana*.

Le *circus intimus*. Il étoit dans la vallée *Murcia*; mais comme le grand *cirque* s'y trouvoit aussi, on les confond.

Le *cirque* de Jules-César. On prétend qu'il s'étendoit depuis le mausolée d'Auguste jusqu'à la montagne voisine; mais il y a des doutes même sur son existence.

Le grand *cirque* étoit dans la troisieme région qui portoit son nom. On l'appeloit le *grand*, parce qu'on y célébroit les grands jeux, les jeux consacrés *diis magnis*, ou parce qu'il étoit le plus grand des *cirques*. Il fut commencé par Tarquin l'ancien, dans la vallée *Murcia*, entre les monts Palatin & Aventin. Les sénateurs & les chevaliers s'y faisoient porter des banquetes de bois appelées *fori*, qu'on remportoit à la fin des jeux. Il fut dans la suite orné, embelli & renouvelé sous plusieurs empereurs, mais sur-tout sous Jules-César. Sa longueur, selon Pline, étoit de trois stades & demi, 2081 pieds, si les stades sont olympiques, & sa largeur, y compris les édifices, de quatre arpens, ou de 920 pieds. Il pouvoit contenir, selon Denis d'Halycarnasse, 150000 hommes, selon Pline 260000, ou même 380000 selon P. Victor. À son extrémité circulaire il y avoit trois tours carrées, & deux à l'autre extrémité. Dans les derniers temps ces tours

apartenoient à des sénateurs, & passoient à leurs enfans. Le bas de ce *cirque* en dehors étoit un rang de boutiques, ménagées dans les arcades les plus basses; son euripe avoit dix pieds de largeur, sur autant de profondeur. La premiere rangée des siéges étoit de pierre, les autres de bois. L'empereur Claude fit construire en marbre les *carceres*, ou endroits d'où partoient les chevaux & les chars; il fit aussi dorer les bornes, & il désigna une place sur la *spina* pour les sénateurs. Les *carceres* étoient à la petite façade du côté du Tibre, au nombre de douze. La premiere chose que l'on trouvoit en s'approchant de la *spina* par ce côté, étoit le petit temple appelé *ædes Murciæ*, ou autel dédié à Vénus. Vers ce temple étoit celui du dieu *Consus*; il touchoit presque les trois pyramides rangées en ligne droite qu'on appeloit *metæ*, les bornes. Il y avoit trois autres *metæ* à l'autre bout, ce qui ne faisoit que six, quoique le roi Théodoric en ait compté sept. La *spina* étoit contenue entre ces trois bornes d'un côté, & les trois autres bornes de l'autre. On voyoit, sur la *spina* l'autel des *Lares*, *ara potentum*, l'autel des dieux puissans, deux colonnes avec un fronton formant comme l'entrée d'un temple, un autre morceau semblable dédié à Tuteline avec un autel, une colonne portant la statue de la Victoire, quatre colonnes, dont l'architrave, la frise, la corniche étoient ornées & surmontées de dauphins, dédiés à Neptune, la statue de Cybele, assise sur un lion; au pied du grand obélisque, vers le centre du *cirque*, un temple du Soleil, un trépied à la porte de ce temple, une statue de la Fortune sur une colonne, un bâtiment à colonnes, couroné de pierres rondes, oblongues, & dorées, qu'on appeloit les *œufs des courses*, *ova curriculorum*, & qu'on élevoit selon le nombre des courses achevées, des temples, des colonnes, des statues, &c. une statue de la Victoire sur une colonne, l'autel des grands dieux, un obélisque plus petit que le précédent, consacré à la Lune; enfin les trois autres bornes, *metæ*. Auguste fit substituer l'obélisque à un grand mât, qui étoit dressé au milieu du *cirque*, & qui lui donnoit l'air d'un vaisseau. L'empereur Constance y en éleva un second plus haut que le premier: celui-ci est maintenant à *la porta del Popolo*; l'autre est devant l'Église de Saint Jean de Latran. Le long des façades du *cirque* en dedans, il y avoit comme aux amphithéâtres le *podium* ou place des sénateurs; au dessus les siéges des chevaliers romains; plus haut une grande galerie régnant tout autour du *cirque*; au dessus de cette galerie de nouveaux gradins, continués les uns, par ordre, au dessus des autres jusqu'au haut de la façade, où les derniers gradins étoient adossés contre l'extrémité du petit ordre d'architecture qui servoit de couronement. Dans les jours de jeux on jonchoit l'arêne de sable blanc. Caligula & d'autres empereurs y firent répandre, par magnificence, du cinnabre, du succin, & du vitriol bleu ou chrysocolle. On y avoit pratiqué un grand nombre de portes. Il fut brûlé sous Néron: & il s'écroula sous Antonin le pieux; mais on le releva toujours, jusqu'à ce qu'il fut rasé entiérement sans qu'on sache à quelle occasion. Il n'en reste plus que des vestiges, à l'endroit appelé *valle di Cerchi*.

Le *cirque* de Néron. Il étoit dans la quatorzieme région de la ville, entre le Janicule & le Vatican, où est aujourd'hui l'Église de Saint Pierre de Rome, devant laquelle Sixte-Quint fit élever son obélisque.

Le *cirque* de Sallufte. Il étoit dans la sixieme région, près de la porte Colline, vers le Quirinal & le mont Pincius. Il en reste des vestiges, quoique la plus grande partie soit comprise dans les jardins Ludovisiens, où l'on en voit l'obélisque.

Le *cirque* Vatican. C'est le même que celui de Néron. Quoiqu'il y eut six *carceres* à chacun des côtés du *cirque*, les courses ne pouvoient commencer que de l'un des côtés. Des six *carceres*, il n'y en avoit que quatre dont on ouvrît les portes pour les quatre factions, jusqu'à ce que Domitien ajoutant deux noveles factions, afin qu'il en pût sortir six à la fois, & qu'il ne restât point de portes fermées. Ceux qui concouroient pour la course, avoient toujours à gauche la *spina* en partant.

Les factions étoient distinguées par la couleur de leur habit. Il n'y avoit dans le commencement que la blanche & la rouge; on y ajouta la verte & la bleue, ensuite la dorée & la pourprée, qui ne durerent pas long-temps. Les *factionaires* étoient ou des esclaves, ou des afranchis, ou des étrangers; cependant quelques enfans de famille, des sénateurs & même des empereurs, ne rougirent pas dans la suite de faire la fonction vile d'*aurige*, ou de cocher. Ces factions divisoient le peuple, dont une partie favorisoit la premiere couleur, & une autre partie s'intéressoit à la seconde, ce qui causa souvent des émeutes.

Cirque (Jeux du), *circenses ludi*. Les jeux du *cirque*, *circenses ludi*, que quelques auteurs appelent *jeux circenses*, étoient des combats que les Romains célébroient dans le *cirque*, d'où ils avoient pris leur nom, & non de Circé, comme l'ont cru Tertullien & le traducteur d'une oraison de Cicéron contre Verrès, qui rend *circenses ludi* par jeux de Circé. Ils se faisoient en l'honeur de Consus, dieu des conseils. On les appeloit aussi *jeux romains*, en latin *ludi romani*, parce qu'ils étoient aussi anciens que Rome, ou parce qu'ils avoient été institués ou plutôt rétablis par Romulus; & *grands jeux*, en latin *ludi magni*, parce qu'ils se célébroient avec plus de dépense & de magnificence qu'aucuns autres, & parce qu'ils se faisoient en l'honeur du grand dieu Neptune, qui étoit aussi le dieu Consus. Ceux qui disent qu'ils furent institués à l'honeur du Soleil, confondent la pompe du *cirque* avec les jeux ou les courses du *cirque*. Les jeux du *cirque* furent institués par Évandre à l'honeur de Neptune, & rétablis par Romulus;

Romulus; parce que ce fut par le conseil de ce dieu qu'il fit l'enlévement des Sabines (*Val. Max. II*, 4, 4). La pompe du *cirque* n'étoit qu'une partie ou le prélude des jeux du *cirque*. C'étoit une simple cavalcade à l'honeur du Soleil; au lieu que dans les jeux du *cirque* c'étoient des courses de chevaux.

Jusqu'à Tarquin le vieux, on célébra les jeux de *cirque* dans l'île du Tibre, & ils ne s'appeloient que les jeux romains ou *consuales*; depuis que ce prince eut bâti le *cirque*, ils en prirent le nom, parce qu'ils s'y firent toujours. Il y avoit sept sortes d'exercices. Le premier réunissoit la lute, les combats avec l'épée, les bâtons, les piques; le second étoit la course; le troisieme la danse; le quatrieme le palet, ou le disque, les fleches, les dards, toutes autres sortes d'armes semblables; tous ceux-ci se faisoient à pied; le cinquieme étoit la course à cheval; le sixieme la course des chars, soit à deux, soit à quatre chevaux: dans cet exercice on divisoit les combatans d'abord en deux quadrilles & puis en quatre, & elles portoient les noms des couleurs dont elles étoient vêtues. Il n'y avoit d'abord que la blanche & la rouge; on y ajouta ensuite la verte & la bleue. Ce fut Oenomaüs, roi de Pise, qui inventa la distinction des couleurs pour les divers quadrilles des combatans aux jeux du *cirque*; le vert étoit pour ceux qui représentoient la terre, le bleu pour ceux qui représentoient la mer. Domitien ajouta encore deux nouveles couleurs à ces quatre, le jaûne & le violet; mais elles n'ont pas duré. Dion (*lib. LXVII*) dit le jaûne & le blanc; mais le blanc étoit plus ancien. Il étoit encore une des couleurs du *cirque* au cinquieme siecle, comme on le peut voir dans Cassiodore (*liv. III*, *ép.* 51).

L'empereur Hadrien fixa les jeux du *cirque*, dont le jour varioit suivant les caprices des empereurs, ou suivant les rits religieux, au XI[e] des calendes de mai (*Harduini*, *Hist. Aug. ex Nummis. fol. p.* 700).

CIRRATÆ, *CIRRES*, *BICIRRES*, } *vestes*. Capitolin (*Pertin. c.* 8) appele les habits des soldats *cirratas*. *Vestis*, dit-il, *per cirratas militares*. Les anciennes Gloses rendent le mot *cirra* par celui de long poil: *μαλλος*, *cirra*, *villus*; *μαλλωτὸς*, *villosus*; & ailleurs *bicirres*, *δίμαλλοι*, *δίκροσσοι*. *Vestes cirrata* étoient donc des manteaux velus, ou à longs poils, d'un côté, & *bicirres*, des manteaux velus des deux côtés. Ces derniers s'appeloient *ἀμφίμαλλοι* & *amphimalla* (*Voyez* AMPHIMALLUM). Telles furent les lacernes, selon l'ancien interprete de Perse (*Sat.* 1, 29): *Lacerna pallium fimbriatum*, *quo olim soli milites utebantur*.

CIRRHA, étoit le port le plus voisin de Delphes, ce qui a fait confondre son oracle avec celui de la Pythie, si toutefois ce n'est pas à tort que quelques écrivains en ont distingué deux.

CIRRUS, *CIRRATI*, } ces deux mots ont un double sens; tantôt ils expriment des cheveux frisés (*Voyez* CHEVEUX), & tantôt ils désignent les longs poils des étoses velues. (*Voyez* plus haut CIRRATÆ.)

CISELER. CISELEUR. CISELURE. } Quintilien indique une différence entre la sculpture & la *ciselure*, qui est assez précise, & qu'il trouve dans les matériaux employés de son temps par les deux arts. L'or, l'argent, le bronze & le fer sont la matiere que travaille le *ciseleur*; & le sculpteur emploie le bois, l'ivoire, le marbre, le verre & les pierres précieuses. (*Instit. Orat. II*, 21) *Et cælatura*, *quæ auro*, *argento*, *ære*, *ferro*, *opera efficit*. *Nam sculptura etiam lignum*, *ebur*, *marmor*, *vitrum*, *gemmas*, *præter eas*, *quæ supra dixi*, *complectior*. Cette différence n'existe plus la même aujourd'hui relativement aux pierres précieuses & au verre, qui se travaillent au touret; mais on peut l'admetre pour les autres matériaux.

Les Romains donnerent à la *ciselure* & aux vases *ciselés* des noms formés du grec, *toreutice* & *toreuma*, qu'il faut chercher à leurs articles respectifs. Ils se servoient cependant des mots *cælata*, *cælator*, *cælatura* & *cælum*. Ils distinguoient quelquefois l'orfevre, *argentarius*, du *ciseleur*, *cælator*, comme on le voit dans l'épitaphe suivante:

ANTIGONOS. GERMANIC. CÆSAR
ARGENTARIUS
VIXIT. AN. XLII.
AMIANUS. GERMANIC. CÆSAR
CÆLATOR
FECIT.

CISIUM. *CISIARIUS*. } Le *cisium* étoit une voiture à deux roues, selon Nonius Marcellus (*II*, §. 139): *biroti genus*. Il avoit un siége fait en forme de cofre, appelé *capsus*; Festus nous l'apprend: *Ploximum ait appellari Catullus capsum in cisio*, *capsave*, *cum ait*: *gingivas vero ploximi habet veteris*. On ateloit des mules au *cisium* (*Virg. Catal. in Sabinum*):

Sabinus ille, *quem videtis hospites*,
Ait fuisse mulio celeberrimus:
Neque ullius volantis impetum cisi...

Elles étoient quelquefois au nombre de trois, selon Ausone (*Epist. VIII*), *trijuge cisium*.

Le *cisium* étoit une voiture très-légere, car Cicéron dit (*pro Sext. Rosc. c.* 7) qu'on avoit fait près de huit postes de France dans dix heures de nuit avec des *cisium*: *Decem horis nocturnis sex & quinquaginta millia passuum cisiis pervolavit*. Il paroît que les femmes ne faisoient pas usage des *cisium*; car c'est toujours des hommes dont

parle Ausone toutes les fois qu'il fait mention de cette voiture. On appeloit *cisiarius* le cocher du *cisium*, & Ulpien en parle (*in Leg.* 13. *ff. Locat.*)

CISPIUS mons. C'étoit, selon Festus, un des deux sommets des Esquilies, qui avoit pris son nom d'un particulier appelé *Cispius*. Il étoit séparé de l'autre sommet, nommé Oppius, par le vallon Subura.

CISSÉIS; roi de Thrace, pere d'Hécube, femme de Priam.

CISSON; jeune homme de la suite de Bacchus, qui fut métamorphosé en lierre, après avoir perdu la vie dans la fureur d'une des fêtes de ce dieu. Le nom grec Κισσὸς, du lierre, a fait naître *Cisson*.

Mercure est surnommé *Cissonius* dans l'inscription suivante (*Muratori*, *Thes. Inscr.* 144, 3); peut-être à cause de l'éloquence dont il étoit le dieu. Les orateurs se couronoient-ils de lierre comme les poëtes?

DEO MERCURIO CISSO

NIO DUBITATIA CASTULA

NATIONE. SYRIA TEMPLUM

ET. PORTICUS. VETUSTATE

COLLAPSUM DENUO DE SUO

RESTITUIT

CISSOTOMIES; fêtes instituées chez les Phliatiens en l'honneur d'Hébé, déesse de la jeunesse. Les jeunes gens y étoient couronés de lierre, plante toujours verte, véritable symbole de la déesse Hébé. Κισσότομος, signifie *coupe-lierre*.

CISSYBIUM, ΚΙΣΣΥΒΙΟΝ, } vase orné de feuilles de lierre (κισσὸς), ou fait de bois de lierre. Les passages des auteurs grecs & latins qui en font mention, peuvent recevoir indifferemment ces deux explications.

CISTE mystique; corbeille que l'on portoit en grande pompe dans les orgies, dans les mysteres de Cybele, de Cérès, & dans plusieurs autres cérémonies religieuses. La *ciste* des mysteres d'Éleusis renfermoit (*Ath. l. XI*) du sésame, des especes de biscuits appelés *pyramides*, des gâteaux ronds, des grains de sel, des pavots & des pastilles; c'étoit de ces mets dont entendoient parler les initiés, lorsqu'ils disoient qu'ils *avoient pris dans la ciste*. On y ajoutoit encore des grenades, auxquelles les initiés ne pouvoient toucher, du lierre, des férules, de la moële d'arbres, enfin la figure d'un dragon consacré à Bacchus (*Clemen. Protrep. p.* 19).

Il y a plusieurs dissertations sur ces corbeilles mystiques; & on a toujours assuré qu'elles étoient tissues de jonc, comme dans l'origine des mysteres. Mais on voit à Rome deux *cistes* mystiques de bronze. L'une étoit au cabinet des Jésuites, & Winckelmann l'a décrite (*Art. V*, 1); & l'autre apartient à M. l'abbé Visconti, éditeur du muséum de Pio-Clémentin. Toutes deux ont été trouvées aux environs de Palestrine, & ce sont des vases cylindriques avec des couvercles. Sur le couvercle de la premiere, on voit Bacchus debout apuié sur deux Faunes. La draperie de Bacchus est parsemée d'étoiles pour désigner le Bacchus-Nocturne.

Nocturni trieteria Bacchi.

Sur une petite lampe qui sert de base à ces figures, est gravé le nom de celui qui a fait fabriquer cette *ciste*, avec celui de l'artiste.

Bacchus paroît aussi sur le couvercle de l'autre *ciste*, mais apuié sur un seul Faune, qui porte une longue queue, comme les dessinoient les Étrusques. Autour de la *ciste* est gravée une bacchanale.

Dans les monumens qui représentent des bacchanales & sur les médailles, on voit souvent la *ciste* entr'ouverte avec un serpent qui en sort. Quelquefois la statue de Bacchus est placée sur la *ciste*; quelquefois aussi la *ciste* est aux pieds de Bacchus.

CISTOPHORA.
CISTOPHORE.
CISTOPHORUS.
CISTIPHORE. } On trouve dans le recueil d'inscriptions de Muratori le mot CISTOPHORUS (179, 1), & (178. 3), celui de CISTOPHORA DEÆ NILOTIDIS ISIDIS PURÆ. C'étoient ordinairement chez les Grecs de jeunes filles d'une condition relevée, qui portoient dans les pompes publiques les corbeilles sacrées. On les appeloit aussi *canéphores*. *Voyez* ce mot.

Les Romains faisoient peu de cas, au temps de Martial, des *cistophores* ou *cistiphores*, si l'on en juge par une épigramme de ce poëte (*lib.* 5, 17, *v.* 3):

Dum te posse negas, nisi lato Gellia, clavo,
Nubere, nupsisti, Gellia, cistifero.

CISTOPHORES; médailles greques ainsi appelées de la ciste mystique qui en est le type. On peut assurer trois choses sur les *cistophores*; 1°. ils ont tous été frapés dans l'Asie mineure, à Apamée & à Laodicée en Phrygie, à Pergame en Mysie, à Sardes & à Tralle en Lydie, & à Éphese dans l'Ionie. Ceux que Goltz, & d'après lui le P. Panel, dans sa dissertation sur les *cistophores*, ont attribués à l'île de Crete, sont supposés ou mal lus. 2°. Tous sont d'argent; & 3° du même poids, c'est-à-dire, des tétradrachmes. Quoique les historiens aient parlé plusieurs fois des *cistophores* par centaines de mille, ils sont cependant très-rares aujourd'hui, & c'est un prodige d'en avoir des six villes dans le même cabinet.

Les *cistophores* ont été frapés seulement dans les six villes nommées ci-dessus, parce que les *conventus juridici* des peuples de la province d'A-

se y étoient établis par les proconsuls romains, qui y tenoient leur *forum*. Selon les apparences, tous les peuples & districts dépendans de ces jurisdictions, fournissoient leur contingent en argent pour la fabrication des *cistophores* qui s'y frapoient, & qui servoient à payer le tribut que les Romains exigeoient d'eux en cette espece de monoie.

CISTRE. *Voyez* SISTRE.

CITATIONS, des droits civil & canonique. Comme les *citations* de droit sont ordinairement écrites en abrégé, nous les allons exposer ici pour en donner l'intelligence.

Citations du droit civil.

Ap. Justin. ou *institut.* signifie aux institutes.
D. ou *ff.* aux digestes.
Code ou *c.* au code.
Cod. Theod. au code Théodosien.
Cod. repet. prælect. repetitæ prælectiones.
Authent. ou *auth.* dans l'authentique.
Leg. ou *l.* dans la loi.
§. ou *parag.* au paragraphe.
Novel. dans la novelle.
Novel. Leon. novelle de l'empereur Léon.
Argum. leg. par argument de la loi.
Glos. dans la glose.
H. t. en ce titre.
Eod. t. au même titre.
In p. ou *in princ.* au commencement.
In f. à la fin.

Citations du droit canon.

C. ou *can.* au canon.
Cap. au chapitre.
Caus. dans une cause de la seconde partie du décret de Gratien.
De cons. dans la troisieme partie du décret qui traite de la consécration.
De pœn. au traité de la pénitence qui est dans la seconde partie du décret.
Dist. dans une distinction du décret de Gratien.
Ex. ou *extra.* c'est dans les décrétales de Grégoire IX.
Ap. Greg. IX. dans les mêmes décrétales.
Extrav. comm. dans les extravagantes communes.
Extrav. Joan. dans les extravagantes ou constitutions de Jean XXII.
In sexta ou *in 6.* dans la collection de Boniface VIII, appelée le *sexte*.
Ap. Bon. ou *appendix Bonifacii*, dans le *sexte*.
Q. qu. ou *quæst.* question.
V. ou *vers.* au verset.

CITÉ. CIVITAS. } Le mot de *cité*, *civitas*, désignoit anciénement un état, un peuple avec toutes ses dépendances, une république particuliere. Ce mot ne convient plus guere aujourd'hui qu'à quelques villes d'Allemagne ou des cantons suisses.

Quoique les Gaulois ne formassent qu'une même nation, ils étoient cependant divisés en plusieurs peuples, formant presqu'autant d'états séparés, que César appele *cités*, *civitates*. Chaque *cité* avoit ses assemblées propres, & elle envoyoit de plus des députés à des assemblées générales, où l'on discutoit les intérêts de plusieurs cantons. Mais la *cité* ou métropole, ou capitale dans laquelle se tenoit l'assemblée, s'appeloit par excellence *civitas*. Les Latins disoient *civitas Æduorum*, *civitas Lingonum*, *civitas Senonum*; & c'est sous ces noms qu'Autun, Langres & Sens sont désignés dans l'itinéraire d'Antonin.

Dans la suite on n'appela *cité* que les villes épiscopales; cette distinction ne subsiste plus guere qu'en Angleterre, où le nom de *cité* n'a été connu que depuis la conquête; avant cette époque toutes les villes s'appeloient *bourgs*. Dans la bulle d'érection, de division & d'assignation des évêchés de Poitiers, de Maillezais & de Luçon, le Pape dit qu'il érige en *cités* les villes de Maillezais & de Luçon: *Maliasensem & de Lucionio villas in civitates erigimus, & civitatum vocabulo decoramus.* Si le siége épiscopal d'une ville étoit hors les murs, l'endroit où il étoit s'appeloit la *cité*, & la ville retenoit le nom de *ville*. On appele encore aujourd'hui à Arras du nom de *cité*, cette partie de la ville où est la cathédrale, & l'autre partie qui est séparée de la premiere par des murailles, s'appele la *ville*. Il en est de même de Conserans, de Limoges, &c.

CITÉ (Droit de) chez les Romains. Cet article apartient au dictionaire de jurisprudence; nous avons cru cependant devoir mettre ici un abrégé, qui sera utile aux antiquaires dont la jurisprudence n'est pas l'étude principale. Il est pris de l'Encyclopédie.

Chez les Romains, le droit de *cité*, c'est-à-dire, la qualité de citoyen romain, fut considéré comme un titre d'honeur, & devint un objet d'émulation pour les peuples voisins qui tâchoient de l'obtenir.

Ceux qui étoient réellement habitans de Rome, jouirent d'abord seuls du titre & des priviléges de citoyens romains. Romulus communiqua bientôt le droit de *cité* au peuple qu'il avoit vaincu, & qu'il amena à Rome. Ses successeurs firent la même chose, jusqu'à ce que la ville étant assez peuplée, on permit aux peuples vaincus de rester chacun dans leur ville; & cependant pour les atacher plus fortement aux Romains, on leur acorda le droit de *cité* ou de bourgeoisie romaine, en sorte qu'il y eut alors deux sortes de citoyens romains, les uns qui étoient habitans de Rome, & que l'on appeloit *cives ingenui*; les autres qui demeuroient dans d'autres villes, & que l'on appeloit *municipes*. Les consuls & ensuite les empereurs communiquerent les droits de *cité* à différen-

tes villes & à différens peuples soumis à leur domination.

La loi 7 du code DE INCOLIS, porte que le domicile de quelqu'un dans un endroit, ne lui attribue que la qualité d'habitant; mais que celle de citoyen s'acquiert par la naissance, par l'afranchissement, par l'adoption, & par l'élévation à quelque place honorable.

Les droits de *cité* consistoient chez les Romains, 1°. à jouir de la liberté; un esclave ne pouvoit être citoyen romain, & le citoyen romain qui tomboit dans l'esclavage, perdoit les droits de *cité*. 2°. Les citoyens romains n'étoient point soumis à la puissance des magistrats en matiere criminele, ils arrêtoient leurs poursuites en disant *civis Romanus sum;* ce qui tiroit son origine de la loi des douze tables, qui avoit ordoné qu'on ne pouvoit décider de la vie & de l'état d'un citoyen romain, que dans les comices par centuries. 3°. Ils avoient le droit de suffrage dans les afaires de la république. 4°. Ils étoient les seuls qui eussent sur leurs enfans la puissance telle que les loix romaines la donnoient. 5°. Ils étoient aussi les seuls qui pussent exercer le sacerdoce & la magistrature; & ils avoient plusieurs autres privilèges.

Le droit de *cité* se perdoit, 1°. en se faisant recevoir citoyen d'une autre ville; 2°. en commettant quelque action indigne d'un citoyen romain, pour laquelle on encouroit la grande dégradation appelée *maxima capitis diminutio*, qui ôtoit tout-à-la-fois le droit de *cité* & la liberté; 3°. la moyene dégradation, appelée *media capitis diminutio*, ôtoit aussi le droit de *cité;* telle étoit la peine de ceux que l'on éfaçoit du tableau des citoyens romains, pour s'être fait inscrire sur le tableau d'une autre ville. Ceux qui étoient exilés ou relégués dans une île, soufroient aussi cette moyene dégradation, & conséquemment perdoient les droits de *cité*.

Pour connoître le droit de *cité* chez les Athéniens, *voyez* CITOYEN.

CITERIA; caricature que l'on portoit à Rome dans certaines cérémonies publiques. Elle renfermoit un homme qui ne cessoit pendant la marche de débiter des bouffoneries, qui sembloient sortir de la bouche du mannequin. On peut conclure de l'épigramme suivante de Martial (*XIV*, 182) qu'il étoit fait de terre cuite:

Ebrius hæc fecit terris puto monstra Prometheus:
Saturnalitio lusit & ille luto.

CITERNE. Dans les ruines des édifices antiques, on a souvent méconnu la véritable destination de ces salles basses, dont le plafond est soutenu par un grand nombre de piliers ou colonnes, & qui ne sont éclairées par aucune ouverture. Les dépôts des eaux appliqués à différentes hauteurs contre les parois, n'ont pas toujours été aperçus, ou ils ont été pris pour les restes des *encombremens*. C'étoient de véritables *citernes*, telles que la salle basse des Thermes de Julien, que l'on voit dans la rue de la Harpe à Paris. La description que Winckelmann a donnée d'un de ces vastes édifices souterrains, servira à déterminer leur véritable destination.

„ L'énorme réservoir, nommé *piscina mirabilis*, lequel étoit destiné pour le service de la flote romaine près de *Misenum*, se remplissoit d'eau de pluie, que les soldats y venoient chercher pour la transporter sur les vaisseaux, comme on peut le conjecturer par l'inspection de quelques tuyaux qui se trouvent en-haut, & par lesquels on faisoit probablement passer l'eau. Ce réservoir souterrain est porté par des piliers à égales distances les uns des autres, & qui forment cinq galeries voûtées, dont chacune a treize palmes romains de largeur (sept pieds sept pouces) „.

CITHÆRON, en Béotie. ΚΙΘ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin*.
O. en or.
O. en argent.
Trois croissans forment leur type.

CITHARA., ΚΙΘΑΡΑ., ΚΙΘΑΡΙΣ., CITHARE. } Ces différens noms désignent la petite lyre, qui a été appelée aussi *chelys*. Elle différoit de la grande lyre ou *barbytos* (*Voyez* ce mot), parce qu'on en pinçoit les cordes avec les doigts, sans employer le *plectrum*, & parce qu'elle n'avoit point de *magas*, vide formé vers le bas de l'instrument pour en augmenter le son. On reconoît la *cithare* ou petite lyre dans celle que tient Terpsichore, trouvée à Herculanum, avec cette inscription ΤΕΡΨΙΧΟΡΗ ΛΥΡΑΝ (*Pittur. t.* 2, *tav.* 5), & dans l'instrument que tient un Mercure de la Villa-Négroni.

CITHARISTA; joueur de lyre qui ne s'acompagnoit pas de la voix.

CITHARISTERIENE; nom d'une espece de flûte des Grecs, dont parle Athénée. Dalechamp dit, dans son commentaire sur cet auteur, qu'elle a reçu ce nom parce qu'elle s'acordoit bien avec la cithare. Dans ce cas, elle devoit avoir un son très-doux, mais foible, pour ne pas étoufer celui de l'instrument qu'elle acompagnoit.

CITHARISTIQUE; genre de musique & de poésie, consacré à l'acompagnement de la cithare. Ce genre, dont Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope, fut l'inventeur, prit depuis le nom de *lyrique*.

CITHARŒDUS ou CITHARÆDUS; joueur de lyre qui s'acompagnoit de la voix, qui disputoit des couronnes aux jeux pythiens & delphiens.

L'habillement des joueurs de lyre & de flûte étoit si recherché, les auteurs en font si souvent mention, que nous avons cru devoir en déterminer avec soin les détails dans cet article. Nous l'avons étudié sur les monumens, entr'autres sur trois bas-reliefs publiés par Winckelmann, dans

ses *Monumenti inediti*, n°. 189, de la Villa-Pamphili, n°. 80, sculpture étrusque, & n°. 587 de la Villa-Albani. Le joueur de lyre du premier bas-relief porte un masque sans barbe, une courone de laurier & des cheveux longs tombant en tresses sur le cou & sur les épaules. Il est vêtu d'une tunique qui tombe jusqu'à terre, & qui couvre les bras jusqu'au poignet. Une ceinture très-large placée sur les hanches, serre foiblement cette tunique, comme on le voit à ses plis qui sont tous perpendiculaires, & qui ne sont ni brisés, ni interrompus. Un manteau très-ample & flotant, pend des épaules du joueur de flûte. Sa chaussure est formée d'une semelle simple, liée sur le pied avec des bandeletes croisées. De la main droite il tient un plectrum aussi long que le bras, pris depuis le coude jusqu'au poignet, terminé d'un côté par une pointe mousse recourbée, & de l'autre par une feuille de lierre, ou une espece de fer de fleche. Cette derniere extrémité du *plectrum* est placée sur les cordes d'une grande lyre, que le joueur tient de la main gauche. Enfin ce joueur porte un bracelet au dessus du coude.

Le personage du troisieme bas-relief, qui représente la musique, selon Winckelmann, est assis. Il offre à peu de chose près le même costume. Ses cheveux sont moins longs, & une bandelete les assujétit tous autour de la tête. Sa chaussure est un soulier plein, *calceus cavus*, & son manteau est si ample, qu'il couvre le siége sur lequel il est reeté en partie. Il faut observer ici la double tunique dont nous allons parler.

Sur la sculpture étrusque, ou du moins composée dans le style étrusque, paroissent trois divinités qui regardent une statue d'Apollon, placée sur un cippe carré vers lequel elles portent leurs pas. Celle qui est la plus voisine du cippe, & qui doit fixer seule notre attention, pince une grande lyre avec les deux mains, comme nous pinçons aujourd'hui la harpe. Elle porte un diadême élevé sur le front, & de longs cheveux tressés. Elle est vêtue d'une tunique à plis droits, descendant jusqu'à terre, & par-dessus cette premiere d'une seconde tunique, terminée aux genoux, & liée par une longue ceinture. Un manteau très-ample & flotant, descend de son épaule gauche.

A l'aide de ces trois descriptions, nous allons expliquer facilement les passages des anciens qui sont relatifs aux joueurs de lyre, de flûte, & aux musiciens publics en général. Leur manteau étoit orné de bordures en or (*Juven. Sat. x*, 212):

Et quibus aurata mos est fulgere lacerna....

Souvent il étoit de pourpre ou de couleurs diverses (*Cicer. Heren. iv*, 47): *Uti citharædus prodierit optime vestitus, palla inaurata indutus, cum chlamyde purpurea coloribus variis intexta, cum corona aurea, magnis fulgentibus gemmis illuminata.*

Leurs tuniques descendoient jusqu'aux talons, comme celles des femmes, ce qui les a fait apeler quelquefois *stolæ* (*Varr. de Re Rustic. III*, 13): *Quintus Orphea vocari jussit, qui cum eo venisset cum stola, & cythara, & cantare esset jussus*. Ces tuniques, appelées ὀρθοστάδιον, ou tuniques droites, parce que tombant jusqu'à terre, elles avoient l'air de se tenir droites sans soutien, ont été désignées quelquefois par l'addition des mots sans ceinture, ἀζωνόμενος, dit Pollux (*vii*, 13). Apulée cependant, décrivant l'habillement d'un joueur de lyre, parle de sa ceinture greque (*Florid. p.* 795). On peut acorder ces deux écrivains, en disant que Pollux veut parler de la ceinture ordinaire, *zona*, qui serroit les tuniques, & que ne portoient pas les joueurs de lyre. Apulée, au contraire, entend par *ceinture greque*, cette large ceinture que l'on remarque seulement aux personages de théâtre, & qui ne serrant pas le corps, ne changeoit point la direction perpendiculaire des plis de la tunique droite. Quant aux longues manches de cette tunique, elles sont clairement désignées dans le même texte d'Apulée.

Le manteau des joueurs de lyre & de flûte étoit remarquable par son ampleur & par sa longueur. Il trainoit derriere eux, comme le dit Horace (*Ars Poet. n.* 215):

. . . . *Traxitque vagus per pulpita vestem.*

On peut observer aisément cette ampleur aux manteaux des personages sculptés sur les trois bas-reliefs que nous avons cités plus haut, & sur le troisieme en particulier.

Pour ce qui est du soulier plein que porte le personage du troisieme bas-relief, Libanius (*in vita Demosth.*), nous apprend que les joueurs de flûte paroissoient sur la scène avec des chaussures de femmes, & que Battalus d'Éphese en donna le premier exemple.

La coëfure des joueurs de lyre n'étoit pas moins recherchée que leur habillement. Ils portoient, contre l'usage ordinaire, les cheveux longs & frisés. Virgile désigne Jopas par ce caractere distinctif (*Æneid.* I, 744):

. . . . *Cithara crinitus Jopas*
Personat aurata.

Martial donne aux musiciens la même épithete (*xii*, 49, 5):

Crinita Line pædagoge turba.

Cette longue chévelure étoit converte d'une courone de laurier, que les riches musiciens portoient d'or. C'est avec ce laurier d'or que Lucien (*Adv. indoctum*) nous peint le joueur de lyre *Evangelus*, arivant à Delphes pour disputer les prix de musique.

Ce n'étoit pas assez d'avoir passé la plus grande

partie de la vie à se perfectioner dans le jeu des instrumens, d'avoir vécu, pour conserver la beauté de la voix, dans une continence forcée par l'insertion d'un anneau de métal dans le prépuce (*Voyez* INFIBULATION); un joueur de lyre sollicitoit, avant le combat musical, les suffrages de ses juges rigoureux, & témoignoit par l'altération des traits de son visage, la défiance de ses talens, & l'appréhension de déplaire au nombreux auditoire qui alloit être témoin de ses succès ou de sa honte. Suétone peint avec énergie le farouche Néron dans ces craintes mortelles (*Ner. c.* 23, *n.* 6): „ Il parloit, dit-il, avant que de commencer le combat il parloit à ses juges avec le respect le plus profond, les priant d'observer qu'il avoit pris toutes les précautions qui étoient en son pouvoir, mais que l'événement dépendoit du caprice de la fortune; que des hommes aussi sages & aussi instruits qu'ils l'étoient, ne devoient tenir aucun compte du pur hazard. Ceux-ci l'exhortoient à prendre du courage, & il les quitoit alors avec une contenance plus assurée, &c. &c. „.

CITHAROIDE; air de cithare, ou chanson composée pour être chantée avec l'accompagnement de cithare.

CITHÉRON, roi de Platée en Béotie, passoit pour l'homme le plus sage de son temps. Il trouva le moyen de réconcilier Jupiter & Junon. Cette Déesse, offensée des galanteries de son mari, voulut rompre entiérement avec lui par un divorce public. *Cithéron*, consulté sur les moyens de faire revenir la déesse, conseilla à Jupiter de feindre un nouveau mariage: le conseil fut suivi, & réussit parfaitement.

La fable fit de ce roi un mont placé entre la Béotie & l'Attique, consacré à Bacchus & aux Muses. C'est sur ce mont que les poëtes ont mis la fable d'Actéon, les Orgyes de Bacchus, Amphion jouant de la lyre, le Sphinx d'Œdipe, &c.

CITHÉRON (Médaille de la ville de). *Voyez* CITHÆRON.

CITHERONIA. Junon fut ainsi nommée depuis sa réconciliation avec Jupiter, opérée par le conseil de *Cithéron*.

CITHERONIUS; surnom donné à Jupiter, par la même raison que l'on donna à Junon celui de *Citheronia*.

CITOYEN. On peut distinguer deux sortes de *citoyens*, les *originaires* & les naturalisés. Les *originaires* sont ceux qui sont nés *citoyens*. Les naturalisés, ce sont ceux à qui la société a acordé la participation à ses droits & à ses franchises, quoiqu'ils ne soient pas nés dans son sein.

Les Athéniens ont été très-réservés à acorder la qualité de *citoyen* de leur ville à des étrangers; ils ont mis en cela beaucoup plus de dignité que les Romains. Le titre de *citoyen* ne s'est jamais avili parmi eux; mais ils n'ont point retiré de la haute opinion qu'on en avoit conçue, l'avantage le plus grand, peut-être, celui de s'accroître de tous ceux qui l'ambitionoient. Il n'y avoit guere à Athènes de *citoyens* que ceux qui étoient nés de parens *citoyens*. Quand un jeune homme étoit parvenu à l'âge de vingt ans, on l'enregistroit sur le registre des *citoyens*, & l'état le comptoit au nombre de ses membres. On lui faisoit prononcer dans cette cérémonie d'adoption, le serment suivant à la face du ciel. *Arma non dehonestabo; nec adstantem, quisquis ille fuerit, socium relinquam; pugnabo quoque pro focis & aris, solus & cum multis; patriam nec turbabo, nec prodam; navigabo contra quamcumque destinatus fuero regionem; solemnitates perpetuas observabo; receptis consuetudinibus parebo, & quascumque adhuc populus* prudenter *statuerit amplectar; & si quis leges susceptas sustulerit, nisi comprobaverit, non permittam; tuebor, denique, solus & cum reliquis omnibus, atque patria sacra colam. Dii cognitores, Agrauli, Enyalius, Mars, Jupiter, &c. &c.* Plut. *in peric.* Voilà un *prudenter*, qui abandonant à chaque particulier le jugement des loix nouvelles, étoit capable de causer bien des troubles. Du reste, ce serment est très-beau & très-sage.

On devenoit cependant *citoyen* d'Athènes par l'adoption d'un *citoyen*, & par le consentement du peuple; mais cette faveur n'étoit pas commune. Si l'on n'étoit pas censé *citoyen* avant vingt ans, on étoit censé ne l'être plus lorsque le grand âge empêchoit de vaquer aux fonctions publiques. Il en étoit de même des exilés & des banis, à moins que ce ne fût par l'ostracisme. Ceux qui avoient subi ce jugement n'étoient qu'éloignés.

Pour constituer un véritable *citoyen* romain, il falloit trois choses; avoir son domicile dans Rome, être membre d'une des trente-cinq tribus, & pouvoir parvenir aux dignités de la république. Ceux qui n'avoient que par concession, & non par naissance, quelques-uns des droits du *citoyen*, n'étoient, à proprement parler, que des honoraires. *Voyez* CITÉ. Lorsqu'on dit qu'il se trouva plus de quatre millions de *citoyens* romains dans le dénombrement qu'Auguste en fit faire, il y a apparence qu'on y comprend & ceux qui résidoient actuélement dans Rome, & ceux qui, répandus dans l'empire, n'étoient que des honoraires.

Il y avoit une grande différence entre un *citoyen* & un domicilié. Selon la loi *de incolis*, la seule naissance faisoit des *citoyens*, & donnoit tous les privilèges de la bourgeoisie. Ces privilèges ne s'acquéroient point par le temps du séjour. Il n'y avoit sous les consuls que la faveur de l'état, & sous les empereurs que leur volonté qui pût suppléer en ce cas au défaut d'origine. (*Encyclopédie.*)

CITREA arbor des Romains. *Voyez* CYPRÈS.

CITRON. Appius, dans son traité de la préparation des mets, ne fait aucun usage des *citrons*, que les Romains n'aimoient pas, dit-il, à cause de leur goût acide, & dont ils ne se servoient que pour éloigner les teignes de leurs vêtemens. Les *citrons* ne furent connus à Rome que vers le temps où Lucullus y apporta les cerises du

Pont ; & l'on ne voit point de *citrons* sur les anciens tableaux représentant des fruits, dont il se trouve un grand nombre dans le cabinet de Portici.

Lister, célebre médecin de la reine Anne, & éditeur du livre de Cœlius Apicius : *De obsoniis & condimentis sive de arte coquinaria* (*lib. x*, *Lond.* 1705, *in-8°*), fait sur cela plusieurs remarques curieuses (dans le livre 1, c. 21). Il dit que les *citrons* n'ont été connus que fort tard par les Romains, & qu'ils n'étoient point ce qu'on appele proprement *edulia*. Pline (*l. xxiii*) assure que les Romains n'en faisoient encore usage de son temps que comme un contre-poison. *Citra contra venenum in vino bibuntur, vel ipsa, vel semen*. Mais Athénée (*Deipnos. l. iii, c. 7*) nous apprend que les Romains, ses contemporains, faisoient un grand usage des *citrons*, qu'ils regardoient comme une chose fort rare, & qu'ils mettoient dans leurs vêtemens.

CITRONIER des Romains (Prétendu). *Voyez* Cyprès.

CIVAUX (Dans le village de) près de Poitiers, on trouve un espace de plus de trois mille toises carrées plein de tombes de pierres, presque toutes à fleur de terre, au nombre de six à sept mille. Il y en a de toutes les grandeurs. Elles n'ont ni sépulture, ni inscriptions. En 1737, on en ouvrit quelques-unes, dans lesquelles on trouva des squéletes, quelques pieces de monoies, même des médailles antiques. La tradition du pays les donne pour un monument d'une victoire remportée par *Clovis* sur *Alaric* & les Visigots. Le P. *Routh*, dans sa dissertation sur cet objet, fait voir que les tombeaux de *Civaux* ne sont point une reste d'antiquité gauloise ou romaine ; que ce n'est point un monument de la victoire de *Clovis* sur *Alaric*, mais qu'ils sont les monumens d'un ancien cimetiere de chrétiens.

CIVIQUE (Courone). On donnoit ce nom à une courone de chêne, que méritoit à Rome celui qui avoit sauvé la vie à un citoyen dans une bataille ou dans un assaut. Cette courone étoit formée d'une branche de chêne garnie de feuilles & de glands. Plutarque (91, *Quæstion. Roman.*) raporte plusieurs raisons, qui ont pu, à son avis, faire choisir le chêne pour cet objet. La plus vraisemblable est prise dans la facilité de trouver ce végétal en tous lieux. Peut-être s'y est-il mêlé un principe religieux, en ce que le chêne étoit spécialement consacré à Jupiter & à Junon.

L'usage du temps de la république fut que le citoyen à qui l'on avoit sauvé la vie, plaçât lui-même la courone *civique* sur la tête de son libérateur. Aulu-Gelle (*v, 6*), Pollux (*vi, 37*), attestent cet usage. Cicéron en fait une mention expresse (*pro Planc. c. 30*) : *At id etiam gregarii milites faciunt inviti, ut coronam dent civicam, & se ab aliquo servatos esse fateantur*. Polybe ajoute même que le tribun forçoit à faire cet acte de reconoissance celui qui avoit été sauvé, lorsqu'il ne s'y portoit pas de lui-même, & que celui-ci étoit obligé pendant toute sa vie d'honorer son libérateur comme un second pere, & de lui rendre tous les devoirs d'un fils.

Les empereurs s'attribuerent entr'autres droits, celui de distribuer les courones *civiques*. Tacite en est garant (*Annal. xv, 12, 5*) : *Si singulis manipularibus*, fait-il dire à Corbulon, *præcipua servati civis corona imperatoria manu tribueretur, quod illi & quantum decus, ubi par eorum numerus adipisceretur, qui attulissent salutem, & qui accepissent ?*

Cicéron fut décoré de la courone *civique*, après la découverte de la conjuration de Catilina. La flaterie la plaça sur la tête d'Auguste, & plusieurs de ses médailles portent pour type cette courone avec la glorieuse légende : ob cives servatos s. c. Cet empereur en tiroit tant de gloire, qu'il la fit placer sur la porte de son palais, comme nous l'apprenons de Suétone & de ces vers d'Ovide (*l. 3, Trist. Eleg. 1, v. 35*) :

En domus hæc, dixi, Jovis est ; quod ut esse putarem,
Augurium menti querna corona dabat.

Tibere, plus dissimulé, refusa la courone *civique*, que l'on vouloit placer dans son *atrium*.

Les soldats regardoient cette courone comme la plus noble des récompenses militaires.

CIVITA-TURCHINO, est une montagne de forme oblongue, à trois milles au nord de Corneto en Italie. Le sommet s'étend comme une seule plaine continuée. Quantité de médailles, de statues & d'inscriptions qu'on y a trouvées en différens temps, ont fait conjecturer que c'étoit dans cet endroit qu'avoit été autrefois la ville puissante & célebre qui avoit donné son nom aux Tarquins. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une plaine labourée. Vers le sud est élevée une autre montagne, au niveau de *Civita-Turchino*, qui l'unit à Corneto ; le sommet en est également plat, & forme une étendue de trois à quatre milles de longueur. Il est couvert de plusieurs centaines de petites élévations, faites de main d'hommes ; les habitans les appelent en leur langue *monti-rotti*. On en a ouvert environ une douzaine à différentes reprises, & on a trouvé dans chacune des apartemens souterrains, taillés dans le roc vif. Ces apartemens varioient pour la forme & les dimensions ; tantôt c'étoit une grande chambre d'entrée, au bout de laquelle on trouvoit un très-petit cabinet ; tantôt la premiere piece n'étoit qu'une espece de vestibule, d'où l'on entroit dans une seconde beaucoup plus grande. Quelquefois le souterrain ne consistoit que dans une seule piece, soutenue par une colonne, autour de laquelle on tournoit par une ouverture de vingt à trente pieds. Quant à l'entrée de ces souterrains, c'étoit toujours une porte de cinq pieds de hauteur, sur deux pieds & demi de largeur. Quelques-uns ne

reçoivent de jour que par l'entrée, d'autres en reçoivent encore de la voûte, par une petite ouverture conique ou pyramidale ; plusieurs ont une espece d'amphithéâtre, ou petit parapet qui regne tout-autour de la muraille, & qui est une partie du rocher ainsi taillé. Quant aux antiquités qu'on y trouve, ce sont pour la plupart des vases de différentes formes ; on en a trouvé quelques-uns dans des cercueils avec des ossemens de morts. Du reste, les apartemens souterrains sont plus ou moins ornés de peintures & d'inscriptions. Il y en a trois sur-tout, dont la partie supérieure des murs est chargée tout-autour d'un double rang d'inscriptions étrusques, avec des peintures au dessous, & plus bas une sorte d'ornement qui tient lieu d'architrave. On n'y a point encore découvert de bas-reliefs. Les peintures sont à fresque, & la maniere est à peu près celle qu'on remarque communément sur les vases étrusques, quoique certains morceaux semblent de beaucoup supérieurs à tout ce qu'on a vu jusqu'ici de la peinture étrusque. Le dessein en général est léger, mais bien conçu, & propre à montrer que l'artiste étoit capable de donner des ouvrages plus finis. Il jugeoit sans doute que plus de délicatesse seroit en pure perte dans un lieu souterrain si peu éclairé. On sait que chez les Romains, dans l'âge de leur gloire, les artistes employés à ces sortes d'ouvrages funéraires, destinés à rester ensévelis dans l'obscurité d'un tombeau, se contentoient d'exprimer fortement leur pensée dans une ébauche légere, sans se donner la peine d'y mettre la derniere main. M. Jankins, Anglois, est le premier voyageur de sa nation qui ait visité ces belles antiquités étrusques.

CIVITAS. *Voyez* Cité & Citoyen.

CIUS, en Bithynie, depuis Prusias. ΚΙΑΝΩΝ.

Hunter possédoit une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-dessus, & un navire, que M. Combe attribue à *Cius*. M. Neumann en a publié une seconde de même métal, sur laquelle on voit le dieu Lunus.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de Domitien joint à Domitia, de M. Aurele, de Vérus, de Crispine, de Domna, d'Alex. Sévere, de Maximin, de Tranquilline, de Trajan-Dece, de Trébonien, de Sévere, de Gordien, de Gallien.

CLABA ; massue & branche d'arbre. Varron (*de Re Rustic.* 1, 40, & *Nonius*, *iv*, 473) dit des branches que l'on retranchoit en taillant les arbres : *Nam etiam nunc rustica voce intertaliare dicitur dividere, vel excidere ramum ex utraque parte æquabiliter præcisum, quas alii clabulas, alii taleas appellant*.

CLABULARE; chariot entouré de rideles faites de branches d'arbres, *clabulis*, pour retenir les objets dont on le chargeoit.

CLABULARIS cursus. *Voyez* Course.

CLADÉE ; un des fleuves de la Grece, à qui on rendit des honeurs & un culte, selon Pausanias. Sa statue & son autel étoient placés dans le temple de Jupiter à Élis.

CLADEUTÉRIES ; fêtes qu'on célébroit dans le temps où l'on tailloit les vignes. Hésychius en fait mention. Κλαδευτήριον & βίαβις, désignent une serpete ; c'est pourquoi on donnoit aussi à ces fêtes le nom de ΒΙΣΒΑΙΑ.

CLAIE. Les anciens faisoient périr quelquefois les coupables en les plongeant dans des eaux croupissantes, & les accâblant du poids d'une *claie* chargée de pierres. On croit que ce supplice étoit employé fréquemment à Carthage. C'est pourquoi Plaute y fait une allusion directe dans son *penulus* (*v*, 2, 65) :

Sub cratim uti jubeas sese supponi, atque eo
Lapides imponi multos, ut sese necet.

Les Romains les imiterent (*Tit. Liv.* 1, 51, & *iv*, 50). Les lâches & les infâmes périssoient aussi sous la *claie* chez les Germains (*Tacit. Germ. c.* 12, *n.* 2) : *Ignavos & imbelles, & corpore infames cœno, ac palude, injecta insuper crate, mergunt*.

CLARA (Didia), fille de Didier-Julien.

Didia Clara Augusta.

Ses médailles sont :
RRR. en or.
RRR. en argent.
RR. en G. B.
O. en M. B.

CLARIEN, CLARIUS, } surnom d'Apollon, qui avoit un bois sacré, un temple & un oracle à Claros, en Ionie, près de Colophon. *Voyez* Claros.

CLARIGATIO. CLARIGATION. } *Voyez* Androlepsie.

CLARISSIMAT. CLARISSIME. *CLARISSIMUS*. } *Clarissimus* fut un titre d'honeur très-fréquent sous le bas-empire. Le *clarissimat* avoit été inconnu aux Romains du temps de la république. On commença à nommer un sénateur V. C. *vir clarissimus*, sous Tibere ; car le jurisconsulte C. Cassius Longinus (*Leg.* 2, §. *Pen. de Origine Jurisp.*) appele à cette époque, pour la premiere fois, *claras personas*, les filles & les femmes des sénateurs. Ælius Marcianus, qui écrivoit sur la jurisprudence sous le regne d'Antonin-Pie, appele les sénateurs *clarissimos viros*. Le même empereur donne le titre de *clarissimus* (*Leg.* 3, *C. de his qui not. infam.*) aux proconsuls. Les consuls jouirent, à plus forte raison, du *clarissimat*. On l'étendit ensuite aux gouverneurs, aux correcteurs & aux présidens des provinces, excepté celui de Dalmatie, qui étoit appelé *perfectissimus*, aux comtes du second ordre & aux consulaires. On le voit souvent exprimé dans les inscriptions par ces deux sigles V. C.

CLAROS ;

CLAROS ; ville d'Ionie, consacrée à Apollon, que l'on y honoroit d'un culte particulier. Le temple & l'oracle qu'il avoit dans cette ville, lui firent donner le surnom *clarien* ou *clarius*. Quelques écrivains les dérivent cependant de l'île de *Claros*, dans la mer Égée, où Apollon avoit aussi un temple célebre.

Manto, disoit-on, fille du devin Tirésias, avoit bâti la ville de *Claros*, après la prise de Thebes, sa patrie, par les Épigones. Elle ne cessa d'y pleurer la destruction de Thebes, & ses larmes firent naître la fontaine de *Claros*, ainsi appelée du mot grec κλαίειν, pleurer. On a dit aussi que cette ville prit son nom du mot *sort*, κλῆρος, & en dorique κλᾶρος, parce qu'elle échut à Apollon par le sort. Tacite nous a fait connoître la maniere dont le dieu rendoit ses oracles à *Claros* (*Annal. lib. II, c.* 54). Ce n'étoit point une femme, comme à Delphes, c'étoit un prêtre, souvent ignorant, & ne sachant pas même lire, que l'on choisissoit pour cette fonction dans certaines familles de la ville de Milet. On lui apprenoit les noms & le nombre des consultans; après les avoir entendus, il se retiroit dans une caverne, bouvoit de l'eau de la fontaine formée par Manto, & il rendoit ensuite les oracles en vers. Tacite ajoute que la fin prochaine de Germanicus lui fut annoncée assez obscurément, disoit-on, par cet oracle. Si l'on en croit Pline, l'usage des eaux de cette fontaine abrégeoit les jours du Prêtre d'Apollon (*lib. II, c.* 103).

CLAROS, dans l'Ionie. ΚΛΑΡΗΝΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Faustine jeune.

CLASSES ou centuries du peuple romain. *Voyez* MONOIE des Romains sous Servius.

CLASSIARIUS ; soldat de marine, matelot & pilote. On trouve un exemple de cette derniere acception, qui est assez rare, dans l'histoire de la guerre d'Alexandrie (*Hist. c.* 12): *Non jam virtute propugnatorum, sed scientia classiariorum se victos vident.*

CLASSICUM. Ce mot doit être rendu, selon les occasions, par ceux de *charge* & de *bouteselle*. Dion (*lib.* 47) a décrit la maniere dont on sonoit le *classicum* dans un camp. Un seul trompete (car les Romains en avoient dans l'infanterie comme dans la cavalerie) placé auprès de la tente du général ou de l'empereur, donnoit par son ordre le premier signal. Un certain nombre de trompetes placés en rond autour des aigles, répondoient à ce signal; & sur le champ tous les trompetes de toutes les cohortes répondoient à l'envi le *classicum*.

C'étoit une des prérogatives atachées à la dignité impériale ou à celle du général, d'avoir auprès de sa persone le trompete destiné à donner le premier signal du *classicum*: *Hoc insigne videtur imperii*, dit Végece (I, 22), *quia canitur imperatore præsente*.

On donnoit aussi le nom de *classicum* à l'air que jouoient les trompetes, pendant que l'on punissoit de mort un soldat (*ibid.*): *Classicum canitur, cum in militem capitaliter animadvertitur.* Le même mot désignoit encore l'usage où l'on étoit à Rome, de trompeter dans les carrefours un citoyen accusé d'un crime capital.

CLASSICUS. Ce mot désignoit sur les navires un rameur, à Rome généralement un citoyen *classé* par Servius, & en particulier un citoyen de la premiere *classe*. On le trouve aussi employé dans Varron (*de Ling. Latin. IV*, 16) pour désigner le trompete chargé d'assembler les *classes* pour les comices.

CLASSICUS ; surnom de la famille *LOLLIA*.

CLASSIS. *Voyez* FLOTE.

CLASSIS désigne quelquefois une armée de terre. Festus le dit expressément : *Classis procincta, exercitus instructus*.

CLATRA ; divinité des Romains, qui avoit la garde des grilles & des bâreaux, *clatrorum*. Victor place dans la sixieme région de Rome, un temple dédié à Apollon & à *Clatra*. Muratori a publié (25, *n.* 1. *Thes. Inscr.*) une table de bronze, sur laquelle on lit APOLLONI & CLATRÆ, au dessus d'un Apollon & d'une figure de femme. Apollon est reconoissable à sa tête royonante, à sa lyre & au foudre. La femme est coëfée avec le *lotus* ; elle tient d'une main un sistre avec un serpent, & de l'autre le nilometre. On voit à ses pieds une prouve de vaisseau. D'après ces attributs, *Clatra* seroit un surnom d'Isis. On ignore ce qui a pu le lui faire donner.

CLAVARIUM; don en argent que faisoient distribuer les généraux à leurs soldats, pour acheter les clous dont leur chaussure étoit garnie (*Tacit. Hist. III*, 50, 7): *Ipsos in regione bello attrita, inopia, & seditiosæ militum voces terrebant, clavarium (donativi nomen est) flagitantium*.

CLAVATA vestimenta, dit Festus, *sunt vestimenta clavis intertexta*. C'étoient le LATICLAVE & l'ANGUSTICLAVE. *Voyez* ces deux articles.

CLAUDE I, oncle de Caligula.

TIBERIUS CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS GERMANICUS.

Ses médailles sont :

C. en or. Il y en a des revers R.

RRR. restituées par Trajan.

C. en argent.

RR. en médailles greques d'argent.

RR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs d'argent.

R. en médaillons de potin d'Égypte, avec le nom de Messaline, & sa figure debout au revers.

C. en G. B. de coin romain.

On y trouve des revers rares.

C. en M. & P. B.

O. en G. B. de colonies.

R. en M. B. & RR. avec les têtes de ses enfans.

R. en P. B.

RRR. en G. B. grec.
C. en M. B.
RR. avec les têtes de Drusus & d'Antonia.
Et R. avec sa tête & celle d'Agrippine.
R. en P. B.

On trouve des médaillons grecs de bronze de ce prince. Vaillant n'en avoit pas connu. Pellerin en a publié un.

Les têtes d'Auguste, que *Claude* fit peindre à la place des têtes d'Alexandre, sur deux tableaux qui représentoient ce conquerant, nous prouvent combien peu de goût cet empereur avoit pour les arts (*Plin. l.* 35, *c.* 36). Mais curieux de porter le nom de protecteur des lettres, il fit agrandir le muséum, ou le logement des savans d'Alexandrie (*Athen. Deipn. l.* 7); & son ambition se borna à passer pour un habile grammairien. Nouveau Cadmus, il voulut mériter la gloire d'avoir inventé des lettres : c'est lui qui mit en usage le ꟻ, ou F renversée.

Le beau buste de *Claude*, trouvé *alle Fratocchia* (*Montfauc. Ant. expl. t.* 5, *pl.* 129), passa en Espagne avec le cardinal Girolamo Colonna. Lorsque le parti autrichien, dans la guerre de la succession d'Espagne, se fut emparé de Madrid, milord Galloway chercha ce buste, & apprit qu'il étoit à l'Escurial, où il le trouva servant de contre-poids à l'horloge de l'Église. Il le fit enlever de là & transporter en Angleterre.

Un ouvrage très-important du temps de cet empereur, seroit le fameux morceau nommé vulgairement le groupe d'Arie & de Pétus, dans la Villa-Ludovisi, si la représentation pouvoit s'accorder avec cette dénomination. Mais cette explication est fausse. *Voyez* Arie.

On voit à la Villa-Albani une statue d'empereur, vêtue d'un vaste paludamentum, & à laquelle on a adapté une tête de *Claude*.

Le vestibule de l'hôtel-de-ville de Lyon, renferme deux tables de bronze, sur lesquelles est gravée la harangue que prononça *Claude* dans le sénat, en faveur des Lyonois, ses compatriotes.

CLAUDE II, ou le Gothique.

Marcus Aurelius Claudius Augustus.

Ses médailles sont :
RRRR. en or.
RRR. en argent fin.
RR. en médaillons de bronze.
R. en P. B.
RR. à peu près du modele de G. B. de la colonie d'Antioche de Pisidie.
RR. en médailles greques de G. B.
RR. en G. B. d'Égypte, de la forme des médaillons.
C. en M. & P. B. de la même fabrique.
C. en P. B. latin. Il y a dans ces modules des revers rares, tels que celui qui a pour légende regi artis.

On ne connoît point, depuis ce regne jusqu'à celui de Dioclétien, de médailles d'argent fin.

CLAUDIA ou *CLODIA*; famille romaine, dont on a des médailles.
RR. en or.
C. en argent.
R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *AISERNINUS*, *CENTHO*, *DRUSUS*, *GLUCIA*, *MARCELLUS*, *NERO*, *PULCHER*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

CLAUDIA; vestale dont la réputation étoit devenue équivoque. Elle trouva une occasion de faire preuve de sa vertu, qu'un air trop libre, joint au grand soin de se parer, avoit rendu suspecte. Le peuple romain ayant fait apporter de Phrygie à Rome la statue de Cybele, on dit que le vaisseau s'arrêta tout court à l'embouchure du Tibre, sans qu'on pût le faire avancer. On consulta l'oracle des Sybilles, qui dit qu'une vierge devoit le faire entrer dans le port. *Claudia* se présenta, adressa tout haut sa priere à la déesse ; & ayant ataché sa ceinture au vaisseau, elle le fit avancer sans résistance, ce qui la fit admirer de tout le monde.

La justification miraculeuse de cette vestale, est représentée sur un médaillon de Faustine-mere, qui est au Vatican, & qui avoit apartenu au cardinal Albani (*Numism. Card. Alex. Albani. tab.* 27, *n.* 3).

On la voit aussi sur un autel du muséum capitolin, où *Claudia*, la tête couverte avec sa *palla*, tire un navire sur lequel Cybele est assise. Syntyche fit élever ce monument, en action de grâces de la santé qu'elle croyoit avoir recouvrée par la vertu de Cybele Salvia, pour *Salutifera*, & de son navire, qu'elle appele aussi Salvia dans le même sens.

matri deum et navi salviæ
salviæ voto suscepto
claudia syntyche
d. d.

Claudia; fille de l'empereur Claude.

On trouve le nom de *Claudia* sur une médaille greque, raportée dans le trésor britannique de Haim, tome 2, pag. 185.

Claudia, fille de Néron.

Diva Claudia Neronis Filia.

Les médailles où l'on voit son nom sont ;
RRR. en P. B. On y lit autour d'un temple : DIVA CLAUDIA NER*onis filia* ; au revers : DIVA POPPÆA, à l'entour d'un autre temple. Et sur une autre médaille : POPPÆA AUG., avec deux temples, comme sur la médaille précédente.

Claudia (*Aqua*). *Voyez* Claudienne.

CLAUDIAS, en Cappadoce. ΚΛΑΥΔΙΕΩΝ.

Hunter possédoit une médaille autonome de bronze, avec cette légende, & une femme à tête tourrelée, assise, que M. Combe attribue à *Claudias*.

CLAUDICONIUM, dans la Lycaonie. ΚΛΑΥΔΕΙΚΟΝΙΕΩΝ.

Cette ville a fait fraper une médaille impériale greque en l'honeur de Néron (*Pellerin*, *II*, 141.)

CLAUDIENE (l'eau), *aqua claudia*. Caligula voyant que les sept aqueducs de Rome ne suffisoient pas pour les besoins & le luxe de cette grande ville, fit venir l'eau qui porta le nom de *Claude*, son successeur, sous le regne duquel les aqueducs de l'eau *claudiene* furent achevés, l'an 800 de la fondation de Rome. Cette eau étoit très-bonne, & presqu'autant que l'eau *Marcia*. Elle arivoit à Rome sur le mont Cœlius, d'où Néron la fit conduire dans son palais par le moyen d'un aqueduc, dont on voit quelques restes sur le mont Cœlius. Deux sources fournissoient l'eau *claudiene*; l'une commençoit, selon Pline, à 40 milles de Rome, sur le chemin de *Sublacum*, & se réunissoit à 8 milles de Rome à une seconde, pour ariver ensemble par la porte Majeure. De là l'eau *claudiene* tournoit vers la basilique de Latran, & se distribuoit ensuite au peuple vers le temple de *Claude*, que l'on croit être aujourd'hui Saint-Étienne-le-Rond.

Le gourmand Vitellius préféroit l'eau *claudiene*, à toutes les autres dont Rome s'abreuvoit.

CLAUDIOPOLIS, dans la Lycaonie. ΚΛΑΥΔΙΟ.

Vaillant attribue à cette ville, exclusivement à *Claudiopolis* d'Isaurie, des médailles impériales greques, frapées en l'honeur de Faustine, jeune, de Gordien-Pie, de Tranquilline, de Claude Gothique.

Claudiopolis, dans l'Isaurie. ΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin, de Caracalla.

CLAVE. *Voyez* Clavus.

CLAVIGER; surnom d'Hercule, à cause qu'il portoit la massue.

Claviger, porte-clefs. *Voyez* Clef.

CLAUSIUS; dieu qu'on invoquoit en fermant une porte. *Voyez* Patulcius.

CLAVUS. Il n'est aucun objet sur lequel les antiquaires aient eu des opinions aussi opposées que sur le *clavus*, dont la largeur plus ou moins grande, établissoit la distinction entre le *laticlave* & l'*angusticlave*. Une seule de ces opinions paroît aujourd'hui avoir été embrassée par le plus grand nombre des antiquaires; nous l'exposerons plus bas.

Sigonius (*de Judic. II*, 19), Zamoski (*de Senat. Roman.* 1, 18), & Egnatius (*in Lamprid.*), ont dit que le *clavus* étoit sous la forme de fleurs. Mais on sait que les hommes libres, si l'on excepte les débauchés, ne porterent jamais à Rome des habits ornés de fleurs. On n'en vit jamais qu'aux femmes & aux esclaves.

Accurse (*ad Leg. §. ff. de Aur. & Arg. Leg.*) & Lazius (*Comment. Reip. Rom. II*, 3, *& VIII*, 4) ont pris les *clavus* pour des fibules, des bulles, ou de petits globes d'or & de pourpre, que l'on cousoit vers la poitrine. Ce sentiment est plus extraordinaire que le premier. Dans le grand nombre de statues, représentant des consulaires & des hommes vêtus de la toge, qui subsistent encore, on n'en voit aucune qui porte aucune fibule, aucun globule saillant. Il est d'ailleurs certain que les Romains garnirent de *clavus* de pourpre des nappes & des servietes, ce qui les auroit rendu d'un usage fort incommode, si les *clavus* avoient eu quelque relief.

A ces deux opinions, qui sont insoutenables, a succédé celle qui regarde les *clavus* comme des morceaux de pourpre, cousus au devant de la tunique des sénateurs & des chevaliers. Elle est seule d'acord avec les passages des auteurs latins, qui, en parlant des *clavus*, font toujours mention de *tunique*, *de pourpre* & de *couture*. Acron dit (*in Horat. Sat.* 1, 5, 35): *Latum clavum purpuram dicit, quæ in pectore extenditur senatorum: græci τον πλατυσημον vocant*. Varron (*de Ling. Lat. VIII*, §. 57) parle expressément de pieces cousues à la tunique: *Siquis tunicam in usu ita consuit, ut altera plagula sit angustis clavis, altera latis: utraque pars in suo genere caret analogia*. Ulpien désigne aussi les *clavus* comme des pieces cousues aux habits (*l. vestimentum*): *Instita, picturæ, clavique qui vestibus insuuntur*. La pourpre du *clavus* est imprimée dans le commentaire d'Acron, cité plus haut, & dans le vers d'Horace que ce commentaire explique.

Induitur humeris cum lato purpura clavo.

Les morceaux de pourpre cousus à la tunique des sénateurs & des chevaliers, étoient-ils ronds, ou longs comme des bandes? Octavien Ferrari (*de Re Vest.*) assure qu'ils étoient ronds & il se fonde sur la signification propre du mot *clavus*, qui désigne, selon lui, un clou à tête ronde, tels qu'étoient ceux des portes du panthéon. Mais on peut lui faire deux objections très-fortes, auxquelles il seroit impossible de répondre d'après ses principes. Dabord *clavus* n'est pas toujours pris dans l'acception particuliere adoptée par Ferrari. Vitruve parle de clous, auxquels il donne l'épithete *muscarii*; ou ces clous avoient leurs têtes façonées en figures de mouches, ou l'expression de Vitruve désigne, comme le pensent plusieurs philologues, des chevilles de bois, c'est-à-dire, des morceaux de bois d'une épaisseur à très-peu-près égale, & sans tête. Dans ces deux cas, on voit que Ferrari a donné trop de latitude à l'expression ordinaire de clou. Il est certain d'ailleurs que l'on

ne voit point ordinairement de ces ornemens ronds aux tuniques des figures représentées dans les peintures antiques.

On peut assurer que les *clavus* étoient des bandes de pourpre, cousues à la tunique par-devant, & qui descendoient de la poitrine aux genoux. Cette position perpendiculaire empêche de les confondre avec les *limbus*, ou bandes qui portoient le nom de *méandres*, quand elles formoient des entre-lacs. Nous apporterons d'abord une preuve de fait : dans le grand nombre de figures peintes dans les plafonds & les voûtes des catacombes, qui sont dessinées dans le *Roma sotteranea* de Bosio, la plupart sont vêtues de tuniques ornées de deux bandes perpendiculaires, d'une couleur différente de celle du fond.

A cette preuve de fait, nous allons joindre des textes clairs & précis. Acron, cité plus haut, dit que le *clavus* s'étend sur le sein des sénateurs: *In pectore extenditur senatorum*. *Ut purpuræ*, dit Quintilien, en parlant du laticlave, *recte descendant*. Horace est plus expressif encore (*Sat.* 1, 6, 28):

. . . . *Latum demisit pectore clavum*.

D'après des passages aussi clairs, il est démontré que les *clavus* étoient des bandes de pourpre, cousues perpendiculairement sur le devant de la tunique des sénateurs & des chevaliers, & dont la plus grande ou la moindre largeur distinguoit ces deux ordres.

Le mot *clavus* s'applique par la suite aux bandes de pourpre dont on orna les nappes, les serviettes & les couvertures des lits. Martial dit d'une nappe ainsi ornée (*IV*, 46, 17):

Et lato variata mappa clavo.

Voyez Angusticlave & Laticlave.

CLAXENDIX. Priscien (*V*, p. 655) dit que ce mot désignoit une espece de coquille, dont on couvroit les sceaux, *sigilla*, pour les conserver.

CLAZOMENE, en Ionie. ΚΛΑΖΟΜΕΝΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont:

RRRR. en or. . . . . . *Pellerin*.

RRR. en argent.

C. en bronze.

Ses types ordinaires sont un cygne, un bélier couché ou debout, un sanglier ailé à mi-corps.

Cette ville a fait fraper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales greques en l'honeur d'Auguste, de Livie, de Claude, de Titus, d'Hadrien, de Domna, de Géta, de Valérien, de Gallien.

CLEDOMANTIE, CLEDOMANCE, } sorte de divination qui se pratiquoit avec des clefs. Κλεὶς veut dire *clef* en grec, & μαντεία, *divination*. On ne trouve que le nom de cette divination, & l'on ignore comment elle se pratiquoit.

CLÉDONISME; espece de divination qui étoit en usage parmi les anciens.

On n'est pas d'acord sur l'objet & la maniere de cette sorte de divination, parce que le mot grec κλήδων, duquel est formé *clédonisme*, se prend en plusieurs sens: 1°. pour un bruit, *rumor*; 2°. pour un oiseau, *avis*; & 3°. pour un dérivé du verbe κλέω, & par contraction κλῶ, qui signifie *évoquer*. De là les auteurs donnent plusieurs significations au mot *clédonisme*. Les uns prétendent que c'étoit une espece d'augure ou de présage, tiré des paroles qu'on avoit entendues. Au raport de Cicéron, les Pythagoriciens observoient, avec une attention scrupuleuse, non seulement les paroles des dieux, mais encore celles des hommes, & étoient persuadés que la prononciation de certaines paroles causoit des malheurs; par exemple, si l'on prononçoit le mot *incendie* dans un repas; c'est pourquoi ils disoient un *domicile*, au lieu d'une prison, & les *Euménides*, au lieu des *Furies*. Le *clédonisme*, pris en ce sens, revient à une autre espece de divination nommée *onomancie*. *Voyez* Onomancie.

D'autres soutienent que par *clédonisme*, il faut entendre un augure tiré du chant ou du cri des oiseaux; & que c'est en ce sens qu'Horace a dit:

Impios parræ recinentis omen. . . . . .

Et Virgile:

. . . . *Cava prædixit ab ilice cornix*.

Ce qui ne differe point de la divination appelée *ornithomancie*. *Voyez* Ornithomancie.

Enfin quelques-uns disent que le *clédonisme*, pris dans le troisieme sens, étoit la même chose que l'évocation des morts. C'est le sentiment de Glycas: „ *Nam* κλῆδον, dir-il, *vocari geniorum* „ *per excantationes certas attractionem, & e sublimi deductionem. Deducta vero a* κλῶ, *quod* „ *idem fit cum* κλέω, *evoco*. „ *Voyez* Évocation & Nécromancie.

CLEF. Eustathe (*ad Odyss. IX*) attribue l'invention des *clefs* aux Lacédémoniens; jusqu'à eux, on n'avois fermé les portes, selon lui, qu'avec des nœuds. Pline, qui vivoit plusieurs siecles avant ce commentateur, indique un certain Théodore de Samos pour l'inventeur des *clefs* (*VII*, 56).

Le bois semble avoir été la premiere matiere qui servit à faire des *clefs*. C'étoit sans doute un simple crochet, que l'on introduisoit dans la porte par un trou, & à l'aide duquel on soulevoit ou reculoit une espece de pêne ou de verrou. Les habitans de certains cantons du Limousin, ferment encore aujourd'hui de cette maniere leurs étables & écuries. S. Augustin parle de *clefs* de bois

(de Doctrin. Christ. IV, 11): *Quid prodest clavis aurea, si aperire quod volumus non potest? Aut quid obest lignea, si hoc potest?* Dans ce passage, il fait aussi mention de *clefs* d'or. Mais les plus communes étoient de bronze; l'on en voit un grand nombre de cette matiere dans le cabinet de Sainte Genevieve, & dans toutes les collections d'antiques.

La forme des *clefs* antiques varie à l'infini; mais celles qui sont les plus remarquables, ont leurs tiges terminées d'un côté par le paneton, & de l'autre par un anneau. Quelques antiquaires ont cru y reconoître les *clefs* dont les maris faisoient présent à leurs nouveles épouses, au moment où elles entroient dans leur maison, pour leur annoncer qu'elles alloient être chargées de la garde & du soin du ménage. Festus a reconu une autre allégorie dans cette tradition des *clefs* faite par les époux; il l'a prise pour un souhait relatif à la facilité de l'acouchement: *Ad significandam partus facilitatem*. Lorsqu'un Romain faisoit divorce avec son épouse, il lui reprenoit ces *clefs* (*Cicer. Philipp. II*, 28): *Mimam suas res sibi habere jussit ex XII tabulis: clavis ademit, exegit*. De même l'épouse rendoit les *clefs* au mari, quand elle vouloit s'en séparer (*Ambrof. Epist.* 65): *Mulier offensa claves remisit, domum revertit*. La coutume de jeter les *clefs* & une bourse sur la tombe du mari, à l'hérédité duquel la femme renonçoit, qui étoit établie en France dans le moyen âge, prenoit son origine dans cet usage des Romains.

Quoique les Romaines fussent chargées des *clefs* de leur maison, elles n'avoient pas cependant celles de la cave. Fabius Pictor racontoit dans ses annales, dit Pline (*XIV*, 13), que dans les premiers temps de Rome, une femme ayant forcé une armoire pour y prendre les *clefs* du cellier, fut condamnée par sa famille à mourir de faim.

Dans les siecles du luxe, les Romains chargeoient du soin de leur *clefs* un esclave, qui les suivoit en portant ce gage de confiance. Martial raille agréablement Euclion, qui, mal-gré ses richesses, poussoit l'avarice & la défiance au point de n'oser confier ses *clefs*, selon l'usage, à un serviteur, & de les porter toujours lui-même (*V*, 35):

Equiti superbo, nobili, locupleti,
Cecidit repente magna de sinu clavis.
Numquam, Fabulle, nequior fuit clavis.

La *clef* laconique étoit, selon quelques philologues, une *clef* d'une forme particuliere, & selon d'autres, une espece de fausse *clef*. Les Romains désignoient les fausses *clefs* par l'épithete *adultera*. Ovide parle de l'usage qu'en faisoient les amans des femmes mariées (*Art. Amand. III*, 643).

Nomine cum doceat, quid agamus, adultera clavis.

Quelques philologues se servent du mot *caria*, pour désigner une *fausse clef*; & ils s'apuient de l'autorité de Festus Avienus, qui s'en sert dans l'explication des vers d'Aratus, où le poëte astronome, voulant peindre la foible lumiere de Cassiopée, dit *qu'elle ne paroît pas plus dans le ciel, qu'une clef cariene dans une sérure*:

Lux hebes est matri, vix qualem caria quondam
Noverit intrantem per claustra sonantia clavem.

Les divinités égyptienes & greques portent souvent des *clefs*. Nous allons expliquer ces symboles.

De tous les attributs que portent les dieux de l'Égypte, il n'en est point d'aussi difficile à interpréter que le prétendu *tau*, appelé *crux ansata* par les antiquaires; il n'en est aucun dont les auteurs, qui ont fait des systêmes sur les antiquités, aient donné des explications plus extraordinaires. Cet attribut, formé d'une croix surmontée d'un cercle, se trouve ordinairement sur les obélisques dans la main d'Osiris, & souvent dans celles des statues d'Isis. Écoutons sur cet objet Kircher. „ Les habitans du Nil apprirent les propriétés miraculeuses du tau, des Hébreux, qui les tenoient „ des patriarches, (*Kircheri Obeliscus Pamphilius*, „ *pag.* 368),„. Ce savant en cherche l'explication dans la cabale des Juifs; & il fait représenter les quatre élémens par le bras, le sommet & le pied de la croix. Ruffin & Suidas avoient déja trouvé dans cet attribut le symbole évident de la vie future, désignée autrefois, selon eux, aux Patriarches & aux Hébreux fideles, par cette croix surmontée d'un cercle. Kircher n'a eu garde d'omettre cette explication, qui rentroit dans l'ordre des vérités religieuses, gravées, selon lui, sur tous les obélisques. On la retrouve dans Jablonski même, qui s'est d'ailleurs souvent éloigné des opinions de Kircher.

Cleyton (*Journal from grand Caire Written by the Prefetto of Egypt.*) dit que la croix égyptiene représentoit un instrument de jardinage, destiné à planter des végétaux, un *plantoir* en un mot. C'étoit une boussole, si l'on en croit Hewart (*Théolog. Païene, part. I, pag* 11), cité par M. Paw (*Rech. Phil. sur les Égypt. & les Chinois*), qui raporte ensuite son opinion particuliere. „ Aujourd'hui, dit-il, il n'y a pas de savant qui ne „ sache que cette célebre croix à anse, qui reparoît tant de fois dans les hiéroglyphes, est une „ représentation fort voilée de la partie génitale „ de l'homme: c'est enfin le *phallus*; de sorte „ qu'on ne peut presque réfléchir sérieusement à „ la prodigieuse bévue d'Hewart; car il y a, com-

„ me l'on voit, une distance assez grande du *phallus* à la boussole. Je m'étone même qu'il ne se soit pas aperçu que ce signe, soit simple, soit composé, est tourné en tous sens sur les obélisques, & vers tous les points cardinaux du monde. Lorsqu'on le voit suspendu au cou des figures, alors son extrémité regarde la terre, précisément comme les Indiens portent aujourd'hui sur la poitrine le *lingam*, qu'on sait être une représentation du même objet, mais beaucoup moins voilée „.

Après une assertion aussi positive de M. Paw, il sembleroit que la croix égyptiene ne demanderoit plus aucune explication, & que l'on ne pouvoit s'empêcher d'y reconoître le *phallus*. Nous avons cependant encore des doutes; nous ne trouvons même aucune ressemblance entre la croix égyptiene & le *phallus*, & moins encore entre cet attribut & le *lingam* des Indiens, ainsi que tout le monde peut s'en convaincre par la simple inspection de ces monumens. Nous allons proposer une explication plus simple & plus naturele de cet attribut. Heureusement que le comte de Caylus l'a entrevue, en disant que c'étoit peut-être une *clef!* Si nous n'avions cette égide pour nous couvrir, nous serions exposés aux traits aigus que M. Paw s'est plu souvent à lancer, sans motifs, ou d'après les prétextes les plus frivoles, sur les gens de lettres les plus respectables.

On voit au muséum du Capitole, deux Isis de marbre, beaucoup plus grandes que nature, & travaillées dans le style imité des anciens Égyptiens. Elles tienent l'une & l'autre une *clef* antique, telles que nous en offrent tous les muséum connus. Ces *clefs* sont composées d'un anneau, par lequel on les tenoit, & c'est ainsi que les figures des obélisques portent la croix égyptiene; d'un croisillon, dont les deux branches plus ou moins prononcées soutienent l'anneau; d'une tige & d'un paneton. Cette derniere partie de la *clef* paroît à une des deux Isis; mais à l'autre elle est éfacée par la tige, qui est placée sur une même ligne entr'elle & l'œil du spectateur. Cette position de la *clef* antique à la seconde Isis, lui donne une ressemblance parfaite avec la croix surmontée d'un cercle, ou le prétendu tau des figures d'Osiris & d'Isis. M. Anquetil a retrouvé d'ailleurs entre les mains des Indiens une croix sans paneton, surmontée d'un cercle, qui leur servoit habituélement de *clef*.

Winckelmann, qui dans son admirable *Histoire de l'Art chez les Anciens* (*l.* 2, *c.* 2), a si bien dévelopé les caracteres des divers styles, est le premier qui ait fait distinguer celui des anciennes figures égyptienes, d'avec le style imité des temps postérieurs, & sur-tout du regne d'Hadrien. Il reconoît ces deux Isis de marbre pour un ouvrage grec, fait à Rome dans le haut empire. Nous pouvons donc conclure avec certitude que sous les empereurs, & les artistes grecs, & les Romains qui les faisoient travailler, & les prêtres égyptiens qui initioient les Romains aux mysteres des divinités du Nil, croyoient que la croix égyptiene n'étoit qu'une simple *clef*, puisqu'ils l'ont remplacée par celle-ci dans les mains des deux Isis du Capitole.

Au reste, cette opinion n'étoit pas particuliere aux Grecs, qui exerçoient à Rome les arts du dessein. Elle avoit été celle des habitans de la Grece, dans les beaux jours d'Athênes & de Lacédémone. Ils plaçoient des *clefs* dans les mains d'un grand nombre de leurs divinités, que cet attribut faisoit appeler *porte-clefs*, κλῃδοῦχοι; tels étoient Minerve, Hécate, le Soleil & l'Amour. Ces attributs, apportés anciénement dans la Grece avec les divinités qui remplacerent Isis, Osiris, & les autres dieux égyptiens, s'y conserverent longtemps; mais leur véritable signification n'y fut jamais connue, ou elle se perdit, parce qu'il n'y avoit point encore d'écrivains. On tirera cette conclusion, en examinant la futilité des raisons que les poëtes des siecles postérieurs substituerent aux traditions égyptienes. Proclus (*v.* 3, *Apud Fabric. Bibl. Gr. vol.* 8, *p.* 508), dans son hymne au Soleil, lui donne pour attribut une *clef*, parce qu'il ouvre les portes du jour. Callimaque (*Spanhem. Obs. in Callim. pag.* 581) en donne une pareille à Minerve, parce qu'elle savoit, selon Eschyle (*Eumenid. v.* 830), trouver les *clefs* de l'endroit où Jupiter déposoit son foudre. La *clef* dans les mains d'Hécate à triple visage, désignoit celle du Tartare. C'étoit sans doute la même raison qui fit nommer Éaque *porte-clef*, κλῃδοῦχος, sur une inscription raportée par Muratori (*Thes. Inscr. p.* 1321). Dans l'Hippolithe d'Euripide (*v.* 538), l'Amour est le *porte-clef* de l'apartement de Vénus, sa mere:

Τὸν τᾶς Ἀφροδίτας
Φιλτάτων θαλάμων
Κλῃδοῦχον. . . .

Cette allégorie ingénieuse n'a pas besoin d'être expliquée; mais elle nous fait comprendre l'intention de l'auteur de l'hymne à l'Amour, attribué à Orphée, qui l'appele aussi *porte-clef*. L'artiste qui a gravé une belle sardoine de la collection de Stosch (IIe, *classe*, *n^o.* 730), a amplifié, si l'on peut parler ainsi, cette même allégorie, en faisant porter à un Amour un trousseau de *clefs*, au lieu d'une seule que lui avoient donné les anciens poëtes grecs.

C'est ainsi que les siecles postérieurs ont doublé le foudre de Jupiter, le gouvernail de la Fortune, le visage de Janus, d'Acca-Laurentia, qu'ils ont triplé même le corps d'Hécate, de Géryon, la tête de Cerbere, &c. &c. On a cru sans doute donner une plus grande idée de la puissance des dieux, en multipliant & les attributs qui les indiquoient, & les figures qui les représentoient. Cette cause, puisée dans la nature de l'esprit humain, expliqueroit peut-être naturélement le goût

tuné des Asiatiques, considérés depuis l'Ionie jusqu'aux pays qui, habités autrefois par les *Siux*, le sont aujourd'hui par les Chinois & les Japonois, pour les statues chargées de plusieurs têtes, de plusieurs bras ou de plusieurs corps. Mais cette explication simple poura déplaire à ces écrivains toujours empressés à repousser les choses qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit, tandis qu'ils admettent les absurdités les plus révoltantes, & qu'ils tourmentent de la maniere la plus cruele & la plus arbitraire les anciens auteurs, pour les rendre complices des égaremens de leur imagination.

Si nous voulions raporter tous les attributs que tienent les figures égyptienes, à l'agriculture, nous pourions ici nous étayer du témoignage de Cleyton, qui a reconu dans la croix égyptiene un *plantoir*, un instrument du jardinage; mais nous laisserons cette explication détournée, pour embrasser celle du comte de Caylus, & nous croyons avec lui que c'étoit une simple *clef*. Ainsi le pensoient les artistes des siecles postérieurs, qui ont sculpté les deux Isis du Capitole; ainsi l'avoient pensé les Grecs des anciens temps, qui donnerent la *clef* d'Isis à Minerve & à Hecate, divinités par lesquelles ils remplaçoient l'Isis égyptiene; & la *clef* d'Osiris au Soleil, qui le représentoit.

Qu'est-ce que les anciens habitans de l'Égypte avoient voulu désigner en mettant une *clef* dans les mains d'Osiris & d'Isis? Nous le trouverons en étudiant les doctrines des Égyptiens. Plutarque dit que ce peuple plaçoit les régions du midi sous la direction immédiate d'Osiris, & les contrées du nord sous celle de Typhon, dont la mer étoit l'écume fatale. De là vient qu'ils regarderent le Nil comme un écoulement d'Osiris. C'étoit donc ce dieu qui amenoit de l'Éthiopie en Égypte les eaux du fleuve salutaire; c'étoit lui qui ouvroit les canaux destinés à les répandre, & les réservoirs où l'on en conservoit une partie. Une *clef* n'étoit-elle pas le symbole naturel de cette opération, à laquelle les Égyptiens raportoient tous les phénomenes de la nature & tous leurs dogmes religieux?

Osiris d'ailleurs étoit la force productive de la nature, ce qui étoit indiqué par son attitude obscene, que les Grecs & les Latins rapelerent dans les statues du dieu des jardins. Une *clef* devenoit encore son symbole sous ce nouveau raport. Quelques Grecs, & plusieurs antiquaires modernes à leur exemple, ont paru se raprocher de notre explication, en donnant à cet attribut le nom du *phallus*, avec lequel il n'a cependant aucune ressemblance sensible.

Quant à Isis, que les Égyptiens croyoient être la Lune, elle pouvoit, à ce titre, porter aussi une *clef*, car c'étoit à la Lune qu'ils attribuoient les accroissemens du Nil, parce qu'ils la faisoient souveraine des vents, & sur-tout des vents du midi, toujours favorables à ces accroissemens.

N'étoient ce pas assez de raisons pour lui donner le même attribut qu'à Osiris, considéré comme le pere du Nil?

CLEF sur les médailles des îles *Cleides* (On voit une).

CLEF DES FÊTES MOBILES.

„ Les anciens appeloient ces *clefs*, *claves terminorum*. Nous les appelons les *clefs des fêtes mobiles*, parce qu'on s'en servoit autrefois pour connoître quels jours du mois tomboient les fêtes mobiles, le dimanche de la septuagésime, le premier dimanche de carême, le jour de Pâque, le dimanche des Rogations, & enfin le jour de la Pentecôte. On trouve ces *clefs* marquées parmi les dates de quelques chartes. Voici la maniere dont les anciens en faisoient usage „.

„ Suivant leur langage, le *terme* de la septuagésime étoit le 7 janvier; celui du premier dimanche de carême, le 28 du même mois; celui de Pâque, le 11 mars; celui des Rogations, le 15 avril; celui de la Pentecôte, le 29 du même mois. C'est de ces jours fixes qu'il falloit partir, ou commencer à compter, pour trouver les jours de ces fêtes mobiles par le moyen de ces *clefs*. Un exemple rendra ceci plus intelligible. L'année 533 de Jésus-Christ, comme on le voit dans la table chronologique, avoit 15 pour *clef* des fêtes mobiles. Je veux savoir, par l'usage de ce nombre, quel jour tomboit, en cette année 533 de Jésus-Christ, le dimanche de la septuagésime. Je commence par compter un le 7 janvier, deux le 8, & ainsi de suite jusqu'à 15 inclusivement, ce qui me conduit jusqu'au 21 de ce mois aussi inclusivement. Le dimanche après ce 21 est celui de la septuagésime; & je vois par la lettre dominicale, qui est B, que ce dimanche est le 23 janvier, parce que la lettre dominicale B répond à ce quantieme. Cette opération faite, j'en fais une seconde, en commençant par compter un le 28 janvier, & je suis conduit par mon nombre 15 jusqu'au 11 février inclusivement. Le dimanche qui suit ce jour, est le premier dimanche de carême; & toujours par ma lettre dominicale B, je trouve que ce dimanche tomboit la 533[e] année de Jésus-Christ, le 13 février. Je fais une troisieme opération semblable aux deux premieres, en commençant par compter un au 11 mars, & je trouve que le jour de Pâque tomboit le 27 du même mois. J'en fais une quatrieme pour compter un le 15 avril, & je trouve que le dimanche des rogations, qui est le cinquieme après Pâque, étoit le 1 mai. Enfin je fais une derniere opération en commençant par compter un le 19 avril, & je trouve que le jour de la Pentecôte tomboit le 15 mai de la 533[e] année du Sauveur. Tel est l'usage que les anciens faisoient des *clefs* des fêtes mobiles. Pour m'assurer de la certitude de ce calcul, je jete les ieux sur le calendrier B de notre calendrier solaire perpétuel, où Pâque tombe le 27 mars, & où toutes les fêtes mobiles de l'année sont marquées; & je trouve que j'ai fort bien rencontré, en me servant des *clefs* dont nos

anciens faisoient usage pour indiquer les jours où ces fêtes tomboient, d'où je conclus que leur méthode étoit bonne. Mais je suis dispensé de m'en servir, ayant aujourd'hui un calendrier perpétuel, qui m'indique toutes les fêtes mobiles & immobiles sans la moindre opération (*l'Art de vérifier les dates*) ».

CLEIDES, îles. Sans inscription.

Leurs médailles autonomes sont:

RRRR. en bronze. . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Le symbole de ces îles est une clef, & leur type est un aigle volant.

„ Cette médaille doit, par son type qui représente une clef antique, apartenir aux îles *Cleides*, du mot Κλεὶς, qui signifie une clef. Elle a d'ailleurs au revers un oiseau volant, qui étoit le type commun des monoies de plusieurs autres îles & villes maritimes, comme de *Seriphus*, *Siphnus*, *Malea*, &c. Les *Cleides* étoient situées près de l'île de Cypre, vis-à-vis un promontoire qui portoit le même nom. Les anciens ne sont pas d'acord sur leur nombre. Il n'y en avoit que deux, selon Strabon. Pline en compte quatre. C'est de *Larnaca* en Cypre que celle médaille est venue (*Comte de Caylus*, 5, *pl.* 57, *n°.* 6) „.

CLEIDOMANTIE. *Voyez* CLÉDOMANTIE.

CLÉMENCE; vertu mise au rang des divinités. Il fut résolu, dit Plutarque, de bâtir un temple à la *Clémence* de César; & en effet, on en voit un sur une de ses médailles. Les symboles de la *Clémence* sont un rameau, la patere & la haste pure. Claudien dit que cette divinité ne doit avoir ni temple, ni statue, parce qu'elle ne doit habiter que dans les cœurs. Il fait de la *Clémence* une belle description dans son poëme sur le premier consulat de Stélicon (*II*, *6*):

Principio magni custos Clementia mundi,
Quæ jovis incoluit zonam, quæ temperat æthram
Frigoris & Flammæ mediam, quæ maxima natu
Cœlicolum, (nam prima chaos Clementia solvit
Congeriem miserata rudem, vultuque sereno
Discussi tenebris in lucem sæcula fudit)
Hæc dea pro templis, & thure calentibus aris
Te fruitur.

Il dit ailleurs (*de Consul. Manl. n. 167*):

Nonne vides, ut nostra soror Clementia tristes
Obtundat gladios.

La base de la statue de la *Clémence* étoit dans Athènes un lieu d'asyle.

CLEMMATERES; vases à boire, petits, creux, sans pied & sans oreilles. Athénée (*lib. XI*) en fait mention, & dit qu'ils servoient aux Galles consacrés à Cybele. Κλήματα désignent en grec des sarmens; & l'on peut conjecturer, d'après l'étymologie, que les *clemmeteres* en étoient ornés.

CLEO. *Voyez* THÉTIS.

CLEOBIS. *Voyez* BITON. Ces deux freres, célebres par leur piété filiale, avoient à Argos (*Pausan. l.* I, *p.* 155) deux statues de marbre. On les voit sur une pâte antique du baron de Stosch (*IV classe*, *n°.* 17), traînant sur un char au temple de Junon leur mere décrépite. Béger a publié un dessein de ce même sujet (*Spicileg. Ant. p.* 147).

CLÉOBULE. *Voyez* CLÉOPATRE.

CLÉODÉE, fils d'Hyllus, petit-fils d'Hercule, fut un des héros à qui la Grece érigea des monumens héroïques (*Herodot. l.* 7).

CLÉODICE; femme d'Himere. *Voyez* HIMERE.

CLÉODORE; Nymphe qui fut aimée de Neptune, dont elle eut Parnasse (*Paussan. lib.* 10). *Voyez* CLÉOPOMPE, PARNASSE.

CLÉODOXA; une des sept filles de Niobé, qui périrent par la colere de Latone, selon Appollodore.

CLÉOMEDE d'Astypalée, étoit si vigoureux & si fort, qu'étant entré un jour dans une école, dont le plancher étoit soutenu par un fort pilier, d'un coup de poing il renversa le pilier, & écrasa une troupe d'enfans qui étoient dans cette école. Se voyant ensuite poursuivi par les parens, il se jeta dans un cofre, qu'on ne put jamais ouvrir sans le metre en pieces; mais on n'y trouva plus *Cléomede*. On eut recours à l'oracle pour le consulter sur cet événement, & la Pythie répondit que *Cléomede* étoit le dernier des demi-dieux. En conséquence de cette réponse, les Grecs érigerent à *Cléomede* des monumens héroïques. Plutarque raporte cette fable à l'occasion de l'enlévement de Romulus dans le ciel, & met ces deux fables sur le même niveau (*Pausan. in Eliac.*).

CLEONÆ, dans l'Argolide. ΚΛΕΩ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

CLEONÆ, dans l'Achaie. ΚΛΕΩΝΑΙΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Commode, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Plautille.

CLÉOPATRE; femme d'Antiochus VIII, roi de Syrie.

Les médailles sur lesquelles elle est jointe à Antiochus VIII, sont:

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

CLÉOPATRE; femme d'Alexandre Bala, roi de Syrie.

Ses médailles sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

CLÉOPATRE avec Juba, fils, son époux, roi de Numidie.

Ses

Ses médailles sont :
RR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

Cléopatre seule.

Ses médailles sont :
RRR. en argent.
RRR. en bronze.
O. en or.

Cléopatre II, mere de Ptolémée VIII & de Ptolémée IX, roi d'Egypte. ΒΑΣΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ.
Ses médailles sont :
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Cléopatre, derniere reine d'Égypte.
Cleopatra regina regum Filiorum Regum.
Ses médailles sont :
RRR. en or, supposé qu'on en trouve indubitables.
RR. en argent.
RRR. en médaillons d'argent, au revers d'Antoine.
Il y a un coin faux qui est différent des Cistophores.
RR. en M. B. latin, ou d'Égypte.
RR. en P. B. latin, ou d'Égypte.

Deux statues de femme couchées, l'une au Belvédere & l'autre à la Ville Médicis, portent le nom de *Cléopatre*, parce qu'on a pris leurs bracelets pour des serpens. Elles représentent vrai-semblablement des nymphes endormies, ou le repos de Vénus, ainsi qu'un savant l'a observé il y a longtemps (*Steph. Pigh. in Schotti Itin. Ital. p. 326*). On dit cependant que *Cléopatre* fut trouvée morte dans une atitude pareille (*Galen. ad Pison. de Theriaca*, *c.* 8, *p.* 941, *Edit. Charter. t.* 13). Du reste, la tête de la premiere figure n'a rien de remarquable ; elle est même un peu de travers. La tête de la seconde, que quelques-uns vantent comme une merveille de l'art, & qu'ils comparent aux plus belles têtes de l'antiquité (*Richardson*, *Traité de la Peint. t.* 2, *p.* 206), est indubitablement moderne, & de la main d'un artiste qui n'a jamais eu d'idée nette, ni du beau de la nature, ni de celui de l'art. Au palais Odescalchi on voyoit autrefois une figure absolument ressemblante à celles là, & comme elles au dessus de la grandeur naturele ; elle a passé en Espagne avec les autres statues du même cabinet (*Hist. de l'Art. liv.* 6, *ch.* 6).

Cléopatre ou Cléobule, fille de Borée & d'Orithye, femme de Phinée.

Cléopatre ; femme de Méléagre. *Voyez* Alcyone, Méléagre.

CLEOPOMPE ; pere de Parnasse. *Voyez* Parnasse.

CLÉOSTRATE ; jeune homme de Thespie en Béotie, qui la délivra, par sa mort, d'un monstre, auquel il falloit donner tous les ans un jeune homme à dévorer. *Voyez* Thespie.

CLEPSIAMBE. Hésychius & les autres Lexicographes grecs disent que ce mot désignoit dans le poëte Alcman des chansons particulieres, ou de petits poëmes que l'on chantoit en certaines occasions particulieres.

CLEPSIANGOS. Aristoxene mettoit, selon Athénée, le *clepsiangos* au nombre des instrumens étrangers aux Grecs, tels que le phœnix, le pectis, la magade, la sambuque, le trigone, le scindapse & l'ennéacorde.

CLEPSYDRE. Ayant trouvé les cadrans solaires, les anciens ne possédoient pas encore le moyen de mesurer toujours le temps ; car ils ne pouvoient s'en servir que dans le jour & par un temps serein. Pour y suppléer dans la nuit & dans l'absence du soleil, on inventa la *clepsydre*, espece de sâblier ; dans lequel l'eau produisoit le même effet que le sâble a produit depuis. Les Égyptiens paroissent en avoir été les inventeurs. Horus-Apollo (*Hierogl. cap.* 15) dit que les prêtres de cette nation employoient, pendant la nuit, des *hydroscopes*, ou horloges à eau, pour faire leurs observations astronomiques. Il ajoute qu'elles se vidoient exactement en un jour équinoxial ; ce qui paroît moins extraordinaire que la forme bizâre donnée à ces machines par les prêtres égyptiens, c'étoit celle d'un singe qui urine.

Les Grecs reçurent probablement des Égyptiens la connoissance des *clepsydres*, avec celle des autres arts. Les Athéniens s'en servoient dans l'aréopage, pour mesurer le temps que devoient employer les avocats de l'accusé & de l'accusateur ; Un officier, nommé Ἐφύδωρ, avoit l'inspection des *clepsydres*, & annonçoit la fin du temps acordé. Les avocats avoient soin de n'en pas perdre un seul instant ; & nous voyons dans Démosthene & les autres orateurs grecs que l'on suspendoit l'écoulement de la *clepsydre*, pendant qu'ils lisoient ou faisoient lire les loix, qu'ils citoient, ou quand il survenoit quelque afaire étrangere à leurs causes. L'on voit aussi dans ces orateurs, qu'il étoit permis à celui dont le plaidoyer n'avoit pas rempli tout le temps acordé par l'usage, d'en céder le reste à un autre orateur, c'est-à dire, de lui céder une partie de son eau : τῷ ὕδατι, disoit le premier, τῷ ἐμῷ λαλεῖτω.

Si l'on en croit Pline (*l.* 7, *c.* 60) Scipion Nasica inventa les *clepsydres* à Rome : *Tunc Scipio Nasica, collega Lunatis primus aqua divisit horas æque noctium ac dierum*. Mais la suite de ce passage fait voir qu'il s'agit d'une *clepsydre* publique : *Idque horologium sub tecto dicavit, anno urbis* 595 : *tamdiu populi romani indiscreta lux fuit*. Les orateurs ne parlerent bientôt plus à Rome, comme à Athênes, que pendant un espace de temps mesuré par la *clepsydre*. Cet usage, qui étoit appelé *dictio ad clepsydram*, causa la corruption de l'éloquence, selon Quintilien (*XII*, 6), & selon l'auteur du livre *de l'Orateur* (*c.* 38, *n.* 1).

On employa dans les armées romaines la *clepsydre*, pour mesurer les veilles de la nuit. Le primipile observoit cette machine, & annonçoit les différentes veilles. César fait mention des *mesures d'eau* dans ses commentaires (*de Bell. Gall. v*, 13, §. 4): *Nos nihil de eo percunctationibus reperiebamus, nisi certis ex aqua mensuris breviores esse noctes, quam in continenti videbamus*. Végece parle expressément des *clepsydres* militaires (*III*, 8): *Ideo in quatuor partes ad clepsydram sunt divisæ vigiliæ, ut non amplius quam tribus horis nocturnis necesse sit vigilare*.

L'Égypte, qui avoit vu paroître les premieres *clepsydres*, les vit aussi perfectioner par Ctésibius d'Alexandrie, qui vivoit dans le second siecle avant Jésus-Christ, sous le regne de Ptolémée Physcon. Ce machiniste célebre fit mouvoir, par la chute de l'eau des *clepsydres*, des roues dentées, qui communiquoient leur mouvement à une colonne. L'eau soulevoit aussi ou abaissoit une petite statue, qui, à l'aide d'une baguete, indiquoit les mois & les heures, gravés sur la colonne tournante. Vitruve a décrit plusieurs autres especes d'horloges à eau très-compliqués en apparence.

On dérive le nom de *clepsydre* des mots grecs κλέπτειν τὸ ὕδωρ, dérober l'eau.

Sur un des deux bas-reliefs du palais Mattei, qui représentent les noces de Thétis & de Pélée, selon Winckelmann (*Monumenti antichi inediti*), Morphée tient une *clepsydre*.

Clepsydre. On lit dans Athénée (*libro IV*, *Deipnosoph.*) qu'il y avoit un instrument de musique à tuyaux, appelé *clepsydre*, inventé par Ctésibius, barbier de profession, mais savant dans l'art de construire des instrumens hydrauliques, & qui avoit laissé un traité sur cet art. Voici la description qu'Athénée donne du *clepsydre*.

„ Cet instrument, assez semblable par sa figure à un autel rond, doit être mis au nombre des instrumens à tuyaux; les ouvertures des tuyaux, étoient tournées vers l'eau, de maniere qu'en l'agitant, le vent produit par cette eau, faisoit rendre un son doux aux tuyaux. Il y avoit des especes de balanciers, qui passoient au delà de l'instrument „. Il paroît par cette description que c'étoit un véritable orgue hydraulique. Aussi Athénée conclut-il sa description par ces mots: „ Voilà, „ Oulpian! tout ce que je puis dire de l'orgue „ hydraulique „.

CLÉROMANTIE; sorte de divination qui se faisoit par le jet des dés ou des osselets. Hercule avoit un oracle à Bura dans l'Achaie, dont les réponses se rendoient en jetant quatre dés. Le Prêtre répondoit suivant les nombres que l'on avoit amenés.

Ce nom est composé de κλῆρος, *sort*, & de μαντεία, *divination*.

CLEROPECTÆ; femmes qui se montroient à Rome dans les jeux publics avec les bateleurs. Elles sautoient par-dessus des épées, & vomissoient des flammes (*Buleng. de Théatr. I*, 34).

CLÉROTES, ΚΛΗΡΩΤΟΙ, } étoient quarante-quatre Athéniens, selon Pollux, ou cinquante, selon Suidas, choisis par le sort dans chaque tribu, pour juger du fait des monoies, dans les causes où il s'agissoit de sommes plus fortes que dix drachmes.

CLIBANAIRE, s. m. Nom d'une ancienne milice & cavalerie persane, cuirassiers persans. *Cataphractarius*, *clibanarius*. L'empereur Sévere-Alexandre, dans un discours qu'il fit au sénat, après son triomphe sur les Perses, raporté par Lampridius (dans sa vie, c. 56), dit, entre autres choses: nous avons tué dix mille cuirassiers, qu'ils appelent *clibanaires*. Les anciens Persans appeloient *four*, ce que nous appelons *cuirasse*, c'est-à-dire, une arme défensive de fer, qui couvre le corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture, un corselet de fer. Il différoit de celui des Romains, en ce que celui-ci étoit de plusieurs pieces, qui avoient la forme d'écailles, au lieu que celui des Persans étoit tout d'une piece comme les notres. Comme elle étoit recourbée en voûte, & faite en forme de *four*, les Persans l'appeloient du mot qui, dans leur langue signifioit *four*, & les Romains *clibanus*, qui signifie la même chose; les soldats qui étoient armés de cette espece de cuirasse, se nommoient *clibanarii*, *clibanaires*. Ainsi la milice étoit persane, & le nom étoit latin, comme l'a remarqué Saumaise. Car nous ne savons quel étoit le nom persan.

Saumaise convient cependant que les cuirasses à écailles étoient aussi appelés *clibanus*. Les glôses basiliques, & l'anonyme qui a écrit en latin *de re Bellica*, expliquant ce que c'est que *thoracomachi*, ou, selon Saumaise, *thoraconoacti*, donnent du *clibanus* la même idée que nous.

CLIBANUS. Les Romains appeloient quelquefois de ce nom des vases d'argent, dans lesquels on distribuoit le pain aux convives. Pétrone s'en sert de cette acception (*c.* 35): *Circumferebat Ægyptius puer clibano argenteo panem*. Ce nom leur fut donné sans doute parce qu'ils étoient ronds & convexes comme les fours de campagne, ou tourtieres appelées *clibani*, dans lesquelles les Romains faisoient cuire le pain.

CLIDOMANTIE. *Voyez* Clédomancie.

CLIENS. *CLIENTA*. *CLIENTELA*. } On appeloit *client* chez les Romains, un citoyen qui se mettoit sous la protection de quelqu'autre citoyen de marque, lequel par cette relation s'appeloit son patron, *patronus*. *Voyez* Patron.

Le patron assistoit le *client* dans ses besoins, & le *client* donnoit son suffrage au patron quand il briguoit quelque magistrature, ou pour lui-même, ou pour ses amis. Les *cliens* devoient respecter leur patron, & le patron de son côté devoit à ses *cliens* sa protection & son secours. Ce droit de patronage fut institué par Romulus,

dans le dessein de réunir les riches & les pauvres, de façon que les uns fussent exempts du mépris; & les autres de l'envie. Mais la condition des *cliens* devint peu à peu une espece d'esclavage adouci.

Cette coutume s'étendit ensuite plus loin; non seulement les familles, mais les villes & les provinces entieres, même hors de l'Italie, la suivirent; la Sicile, par exemple, se mit sous la protection des Marcellus, Lacédémone sous celle des Claude (*Suet. Tib. c. 6, n. 2*), Bologne sous celle des Antoine (*id. Aug. c. 19*), &c.

Lazius & Budée raportent l'origine des fiefs aux patrons & *cliens* de l'anciene Rome; mais il y a une grande différence entre la relation du vassal à son seigneur, & celle du *client* à son patron. Car les *cliens*, outre le respect qu'ils devoient rendre, & les suffrages qu'ils devoient donner aux patrons, étoient obligés de les aider dans toutes leurs afaires, & même de payer leur rançon s'ils étoient faits prisoniers à la guerre, en cas qu'ils n'eussent pas assez de bien pour la payer.

Sans la liberté qui distinguoit les *cliens* des esclaves, la condition des uns & des autres auroit été aussi malheureuse, tant ils avoient de devoirs à remplir auprès de leurs patrons.

Dès le point du jour, les *cliens* se rendoient à la porte de leurs patrons, pour leur souhaiter une heureuse journée (*Mart. II, 18, 3*):

Mane salutatum venio, tu diceris isse
Ante salutatum, jam sumus ergo pares

La premiere & la seconde heure étoient employées à ces saluts (*Mart. IV, 8, 1*):

Prima salutantes atque altera continet hora.

On s'empressoit tellement pour s'aquiter le premier de ce devoir, que l'on se donnoit à peine le temps de peigner ses cheveux (*Mart. III, 36, 3*):

Horridus ut primo semper te mane salutem
Per mediumque trahat me tua sella lutum.

Les frimats, la neige & la pluie ne pouvoient en dispenser les malheureux *cliens* (*Juven. Sat. V, 19*):

. . . . . . *Habet Trebius propter quod rumpere somnum*
Debeat, & ligulas dimittere, sollicitus ne
Tota salutatrix jam turba peregerit orbem
Sideribus dubiis, aut illo tempore, quo se
Frigida circumagunt pigri sarraca Bootæ.

Ces vers de Juvenal nous apprenent que les *cliens* avoient souvent plus d'un patron, & qu'ils leur rendoient à tous les mêmes devoirs avec le même zele. Séneque les appele des *salutateurs* (*de Brev. Vit. c. 14*): *Cum per diversas domos meritoriam salutationem circumtulerint.* Ces hommages étoient en effet payés par le don journalier de la *sportula*, que le patron faisoit distribuer à ses *cliens* (*Voyez* SPORTULA). Nous voyons dans la distribution de cette *sportula*, faite par Juvénal (*Sat. I, 120*), que ces *cliens* étoient très-nombreux, qu'ils venoient en troupe chercher cette distribution journaliere, & qu'ils y amenoient leurs femmes, lors même qu'elles étoient malades.

Lorsque le patron sortoit de chez lui pour se rendre au bâreau, aux comices, ou au palais de l'empereur, cette foule de *cliens*, revêtue de toges blanches, entouroit son cheval, sa litiere, ou le précédoit pour lui faire ouvrir le passage (*Juvénal, Sat. X, 44*):

. . . . . . *Tunc præcedentia longi*
Agminis officia, & niveos ad fræna Quirites:
Defossa in loculis, quos sportula fecit amicos.

Cette couleur de la toge d'un *client*, le fait appeler *blanc* par Martial (*1, 56, 13*):

Non amet hanc vitam, quisquis me non amat, opto:
Vivat & urbanis albus in officiis.

Quand le crédit ou l'éloquence du patron avoit fait gâgner un procès à ses *cliens*, ceux-ci lui donnoient un témoignage public de leur reconoissance en atachant des courones à la porte de sa maison. Cornelius Gallus nous l'apprend de lui-même (*1, 13*):

Sæpe perorata percepi lite coronam,
Et data sunt linguæ præmia digna meæ.

Les *cliens* faisoient quelquefois des présens à leur patron, & les provinces s'empressoient de lui offrir ce que leurs contrées ou leurs manufactures produisoient de rare & de précieux. Horace y fait allusion dans les vers où il dit qu'il n'a point de *clientes* occupées à travailler pour lui la pourpre de Lacédémone (*Od. II, 18, 7*):

. . . . . *Nec Laconicas mihi*
Trahunt honestæ purpuras clientæ.

Au reste, les patrons recevoient aussi leurs *cliens* étrangers dans Rome, & leur donnoient un asyle dans leur palais. Nous en voyons un exemple dans l'eunuque de Térence (*V, 8, 7*):

. . . . *Tum autem Phædriæ*
Meo fratri gaudeo amorem omnem esse in tranquillo: Una est domus.
Thais patri se commendavit in clientelam, & fidem
Nobis dedit se.

ΚΑΙΜΑΚΙΔΕΣ, *gradins*. Athénée (*lib.6*) appele de ce nom des femmes atachées au service des reines, qui se prosternoient devant leurs chars ou leurs chevaux, en présentant leur dos comme un marchepied, afin de leur aider à y monter. On sait que les anciens ne se servoient pas d'étrier.

CLIMENES; fils d'Œnée, roi de Calidon. *Voyez* Œnée.

CLINICUS. } Les médecins visitans étoient
CLINIQUE. } appelés de ce nom, par opposition aux médecins que l'on consultoit dans leurs maisons. Ce mot étoit dérivé de κλίνη, *lit*. On lit dans une anciene inscription: P. DECIMUS L. HEROS MERULA, MEDICUS CLINICUS, CHIRURGUS OCULARIUS.

CLINOPALE. Domitien, perdu de débauches, créa ce mot honteux, qu'il dériva de κλίνη, *lit*, & de πάλη, *lute*, pour désigner l'habitude des choses obscenes, comme une espece d'exercice. (*Suet. Domit.*): *Assiduitatem concubitus, velut exercitationis genus, Clinopalem vocabat Domitianus*.

CLIO, la premiere des Muses, fille de Jupiter & de Mnémosine, ayant osé faire des remontrances à Vénus, sur son intrigue avec Adonis, en fut punie par cette Déesse. Vénus lui inspira les foiblesses de l'amour, & elle devint mere. *Voyez* Muses.

Sur les médailles de la famille Pomponia, *Clio* est exprimée par une tête couronée de laurier, & par un rouleau d'où pendent des courroies. Peut-être cependant faut-il reconoître ici Calliope; car ce rouleau est commun à l'une & à l'autre dans les peintures d'Herculanum.

Dans le Muséum Pio-Clémentin, *Clio* est distinguée par le rouleau qu'elle déploie comme Muse de l'histoire; ainsi que dans les peintures d'Herculanum, où Calliope en porte un semblable. Mais cette derniere tient ordinairement des tabletes.

Clio tient seule un rouleau sur le sarcophage du capitole, où sont représentées les neuf Muses. Elle paroît avec cet attribut sur le marbre de l'apothéose d'Homere.

Son habillement est simple, & elle porte des bottines dans le Muséum Pio-Clémentin. Ausone la caractérise par le vers suivant:

Clio gesta canens transactis tempora reddit.

Cette Muse présidoit à l'histoire qui renferme l'éloge des héros; c'est pourquoi on dérive son nom ἀπὸ τῦ κλέιω de la louange, ou de κλέος la renomée. Les premieres histoires de tous les peuples sont ordinairement des poésies que l'on chante. Celles des Grecs furent de cette espece, & on s'acompagnoit de la lyre en les chantant. C'est ainsi qu'Achille (*Iliad. IX, v. 189*) s'amusoit à chanter les louanges des héros, κλέα ἀνδρῶν, sur une lyre qu'il avoit enlevée avec d'autres dépouilles. De là vient que *Clio* présidoit à la poésie historique.

Clio étoit une des Nymphes compagnes de Cyrene, mere d'Aristée.

ΚΛΙΣΙΟΝ. Les Grecs donnoient ce nom à une porte qui étoit pratiquée sur les théatres anciens, & par laquelle entroient les chars qui portoient les héros & les héroïnes des tragédies.

Jacques Byres, voyageur anglois, a donné la description des ruines d'un ancien théâtre taillé dans le roc à Taormino en Sicile. Il y a observé sur l'espace qui séparoit la scène de l'orchestre, une porte dont les jambages avoient été usés par les essieux des chars.

CLITA; une des Grâces, suivant les Lacédémoniens. *Voyez* Phaenna.

CLIVUS; colline, pente douce. Il y en avoit plusieurs à Rome. *Clivus capitolinus* étoit la montée du capitole du côté du *forum*. *Clivus cucumeris* étoit dans la rue Salarie. Auprès de la porte de S. Sébastien, non loin de la porte Capene & du temple de Mars qui l'avoisinoit, étoit placé le *clivus Martis*. L'inscription suivante, trouvée, dans les environs, nous apprend que cette colline fut abaissée:

CLIVUM. MARTIS. PER. PUBLICA........
IN. PLANITIEM. REDEGERUNT.
S. P. Q. R.

On montoit sur l'aventin par le *clivus publicius*, qui commençoit au *forum boarium*. Festus nous apprend que les deux freres Publicius étant Édiles, employerent des amendes à faire aplanir cette colline, pour la commodité des voitures; & que delà elle fut appelée *clivus publicius*. Ovide parle de cette colline (*Fast. v. 293*):

Parte locant clivi, qui tunc erat ardua rupes,
Utile nunc iter est, Publiciumque vocant.

Le *clivus publius* n'étoit pas éloigné du fagutal, comme le dit Solin (*c. 1*): *Tarquinius Superbus clivum pullium ad lucum fagutalem*. Le *clivus scauri* apartenoit au mont Cœlius. S. Grégoire en parle dans ses lettres (*lib. VII, 13*).

La partie de la rue Suburra, qui montoit aux esquilies, s'appeloit *clivus suburranus*. On descendoit du mont Palatin au grand cirque, selon Donati, & vers le *forum*, selon Nardini, par le *clivus victoriæ*. On appeloit enfin une partie des esquilies, voisine du Fagutal, *clivus virbius*, ou *orbius*, à cause de ses sinuosités, *orbes*.

CLOACARIUM; impôt destiné à l'entretien des *cloaques* de Rome. Les Censeurs du temps de la république avoient soin de réparer ces ouvrages admirables d'architecture, & l'on prenoit les sommes nécessaires dans le trésor public; mais sous les Empereurs il y eut des Inspecteurs de cloaques, *curatores*, & un impôt fut établi pour cette dépense.

CLOACINA; Déesse des Cloaques. Titus-Tatius, Roi des Sabins, ayant trouvé par hazard une statue dans une *cloaque*, l'érigea en Divinité, & la consacra sous le nom de *Cloacina*. *Cloacinam*, dit Minutius Felix, *Tatius & invenit & coluit*.

CLOACINA est aussi un surnom donné à Vénus, à cause d'un temple qu'elle avoit près de Rome, dans un lieu marécageux, où autrefois les Romains & les Sabins, après s'être fait la guerre pour le rapt des Sabines, s'étoient réunis en un seul peuple. Il n'y a que Pline qui en fasse mention (*xv*, 29). Au reste, il appele cette Vénus *Cloacina*, épithete qu'il dérive de *cluere*, purifier, à cause de la cérémonie que pratiquerent les Sabins & les Romains lors de leur réconciliation, pour se purifier du sang qu'ils avoient répandu.

CLOAQUE. Denis d'Halicarnasse nous apprend que le Roi Tarquin le vieux, est le premier qui construisit des canaux sous la ville de Rome, pour en conduire les immondices dans le Tibre. Les canaux de cette espece augmenterent insensiblement, se multiplierent à mesure que la ville s'agrandit, & furent enfin portés à leur perfection sous les Empereurs.

Comme les Romains, dans les premiers temps de la république, travailloient à ces canaux, ils trouverent dans un d'eux la statue d'une femme; ils en furent frapés; ils en firent une Déesse qui présidoit aux *cloaques*, & qu'ils nommerent *Cloacine*. S. Augustin en parle au *liv. iv de la Cité de Dieu*, *ch. xxiii*.

Il n'en falloit pas tant pour engager des peuples de ce caractere à la multiplication de ces sortes d'ouvrages: leur religion s'y vit interessée; car ils méloient une espece de sentiment religieux à leur atachement pour la ville de Rome; cette ville, fondée sous les meilleurs auspices; cette ville, dont le capitole devoit être éternel comme elle, & la ville éternele comme son fondateur. Le désir de l'embélir fit sur leur esprit une impression qu'on ne sauroit imaginer.

L'exemple, l'émulation, l'envie de s'illustrer, de s'attirer les suffrages & la considération de ses compatriotes, & plus que tout cela, l'amour du bien commun, que nous regardons aujourd'hui comme un être de raison, produisirent ces édifices superbes & nécessaires qu'on admirera toujours; ces chemins publics qui ont résisté à l'injure de tous les temps; ces aqueducs qui s'étendoient quelquefois à cent milles d'Italie, qui étoient percés à travers les montagnes, qui fournissoient à Rome cinq cent mille muids d'eau dans vingt-quatre heures; ces *cloaques* immenses, bâties sous toute l'étendue de la ville, en forme de voûte, sous lesquelles on alloit en bateau, où dans quelques endroits des charetes chargées de foin pouvoient passer, & qui étoient arosées d'une eau continuele qui empêchoit les ordures d'y pouvoir séjourner, (il y en avoit une entr'autres qui se rendoit dans le Tibre de tous les côtés & de toutes les parties de la ville); c'étoit, dit Pline, le plus grand ouvrage que des mortels eussent jamais exécuté.

Cassiodore, qui étoit Préfet du Prétoire sous Théodoric, Roi des Goths, & bon connoisseur en architecture, avoue (*dans le recueil de ses lettres*, *epist. xxx*, *lib. v*) qu'on ne pouvoit considérer les *cloaques* de Rome sans en être émerveillé.

Pline, (*lib. xxxiii*, *ch. xv*) dans la description qu'il donne des ouvrages que l'on voyoit de son temps dans cette capitale du monde, remarque encore que l'on y admiroit par-dessus tous les aqueducs souterrains de ce genre, ceux que construisit Agrippa à ses dépens pendant son édilité, & dans lesquels il fit écouler toutes les eaux & les ordures de cette ville immense. Il s'agit ici d'Agrippa, favori & gendre d'Auguste, qui décora Rome, non seulement des *cloaques* dont parle Pline, mais de nouveaux chemins publics, & d'autres ouvrages aussi magnifiques qu'utiles, en particulier de ce fameux temple qu'il nomma *Panthéon*, construit en l'honeur de tous les Dieux, & qui subsiste encore à quelques égards sans ses anciennes statues & ses autres ornemens, sous le nom de *Notre-Dame de la Rotonde* (*Art. de M. le Chevalier de Jaucourt*).

Les Censeurs furent chargés de l'entretien & du nétoiment des *cloaques* de la république. Mais les Empereurs créerent pour cet objet des officiers particuliers, appelés CURATORES CLOACARUM, comme on l'apprend de l'inscription suivante:

EX AUCTORITATE
IMP. CÆSARIS DIVI
NERVÆ FIL. NERVÆ
TRAJANI. AUG. GERM.
PONTIFICIS MAXIMI
TRIBUNICIÆ POTEST. V
CONSUL. IIII P. P.
TI. JULIUS FEROX CURATOR
ALVEI ET RIPARUM TIBERIS
ET CLOACARUM URBIS TER
MINAVIT RIPAM R R PROXIMO
CIPPO DCCCLXXXVI. S.
(*Marlian. top. urb. Rom. v*, 15....)

On employoit au nétoiment des *cloaques* les criminels. Pline le dit expressément (*epist. x*, 41): *Solent ejusmodi ad balneum*, *ad purgationes cloacarum*, *item munitiones viarum dari*.

CLOCA; surnom d'un nome propre aux joueurs de flûte, (*Pollux lib. iv*, *c.* 10).

CLOCHES. }
CLOCHETES. } Le Scholiaste de Théocrite dit (*idyl. II*, *v.* 36) que les anciens faisoient retentir de petites *cloches* dans les sacrifices d'expiation, dans les mysteres des Cabires, des Corybantes & de Bacchus, qui n'étoient, selon la remarque de S. Clément d'Alexandrie, que des expiations, parce qu'ils croyoient que le son de l'ai-

rain *chassoit les fouillures*, ἀπελατικὸν τῶν μιασμάτων.

On se servoit de *clochetes* principalement dans la célébration des Bacchanales & des mysteres de Bacchus. Sur un bas-relief du Capitole, représentant un triomphe de ce Dieu, on voit un Bacchant, à la tunique duquel sont atachées devant & derriere plusieurs *clochetes*, afin d'exciter un grand bruit en dansant. A la Villa-Sacchetti près de Rome on voit une Bacchante avec des *clochetes*; & il y en a une semblable dans les jardins Farnese, au delà du Tibre.

Ceux qui avoient été initiés aux mysteres de Bacchus, avoient soin de l'annoncer sur leurs tombeaux, en y faisant graver des symboles ou des attributs de Bacchus. C'est pourquoi l'on voit si souvent sur les sarcophages, des Bacchanales, les triomphes du Dieu du vin; & quelquefois ses symboles seuls, tels que le thyrse, ou la corbeille mystique, ou même les *clochetes*. On trouve ces dernieres sculptées sur le sarcophage d'un enfant qui avoit été initié aux mysteres de Bacchus, comme on l'apprend de son épitaphe, expliquée par le savant Fabretti.

Eschyle dit que Tydée portoit des *clochetes* atachées à l'anse de son bouclier, & Euripide en a orné aussi le bouclier de Rhœsus, Roi de Thrace, & le poitrail de ses chevaux. (*Æschyl. sept. cont. Theb. v.* 391.)

L'âne sur lequel Silene est monté, porte ordinairement une *clochete* pendue au cou. C'est ainsi qu'il est représenté sur un monument sépulchral de la vigne Albani, où on lit: ΖΩΗC ΑΝΑΜΝΗCIC, *le souvenir de la vie*. Phedre peint un mulet fier de sa *clochete* (*II*, 8, 4).

. . . . . *Celsa cervice eminens*
Clarumque collo jactans tintinnabulum.

Cet usage d'atacher des *clochetes* au cou des bestiaux les a fait appeler par Sidoine (*epist.* 22) *greges tintinnibulatos*. Les Grecs & les Romains en atachoient aussi aux harnois des chevaux, Aristophane (*Ranæ IV*, 1, 59), & Phavorinus en font mention.

Les *clochetes* d'un Priape de Portici sont de bronze, damasquinées en argent. Apparemment que leur son devoit produire un effet à peu près semblable à celui des *clochetes* qu'on atachoit aux boucliers des anciens; ici, elles étoient faites pour inspirer de la terreur aux ennemis; & là, elles avoient pour objet d'éloigner les mauvais génies.

Cette opinion superstitieuse fit placer aussi des *clochetes* sous les chars des triomphateurs avec des fouets, selon Zonare (*II*, *p.* 32).

Chez les Grecs, les marchands de poissons appeloient dans les marchés les acheteurs avec une *cloche* ou *clochete* (*Plutar. sympos. IV*, 4). Strabon raconte des habitans d'Iasus (*XIV*, *p.* 463), qu'un habile joueur de lyre ayant fait retentir la place publique de cette ville des sons de son instrument, fut écouté par les Iasiens, jusqu'à ce qu'une *cloche* annonçât l'ouverture du marché aux poissons. A ce bruit tous les auditeurs abandonerent le musicien.

C'étoit avec une *cloche* que l'on annonçoit à Rome l'ouverture des bains (*Martial. XIV*, 163).

Redde pilam, sonat æs thermarum: ludere pergis?
Virgine vis sola lotus abire domum?

Ursinus dit qu'il avoit une *clochete* de bronze, trouvée en 1548 dans les ruines des Thermes de Dioclétien, sur laquelle étoient gravés ces mots: FIRMI BALNEATORIS.

Le Soldat, chargé de faire les rondes de nuit dans les forteresses & les camps des Grecs, portoit une *clochete*, ce qui le fit appeler dans leur langue *Codonophore* (*Aristoph. Aves p.* 580, & *Scholiastes*, & *Suidas*). Hésychius dit que cet Officier annonçoit son passage par le bruit de la *clochete*, afin de connoître par la réponse ou le silence des sentinelles, si elles étoient endormies. Thucydide parle aussi de cet usage (*IV*, *p.* 341 *D.*).

C'étoit une *cloche* qui réveilloit à Rome les esclaves, & qui les appeloit au travail (*Lucian. de mercede conductis*). On y portoit aussi des *clochetes* dans les pompes funebres, pour avertir de leur passage le Flamine de Jupiter, de crainte que ce Pontife ne contractât une impureté légale, en atendant les flûtes des funérailles. La même raison peut-être faisoit atacher des *clochetes* au cou des criminels que l'on conduisoit au supplice (*Plaut. Pseud.* 1, 3, 98).

Il faut observer que dans tout cet article nous avons employé indifféremment les mots *cloches* & *clochetes*, non seulement pour désigner de véritables *cloches & clochetes*, mais encore des bassins de métal, *lanx*, qui en faisoient quelquefois l'office.

CLOCHES de crystal pour les plantes. Les Romains s'en servoient dans leurs vergers pour faire mûrir & pour conserver les fruits. Nous l'apprenons de la 68e épigramme du 8e livre de Martial:

. . . *Qui Corcyrei vidit Pomaria regis*,
Rus, *Entelle*, *tuæ præferatille domus*.
Invida purpureos urat ne bruma racemos,
Et gelidum Bacchi munera frigus edat;
Condita perspicua vivit vindemia gemma,
Et tegitur felix, *nec tamen uva latet*.
Fœmineum lucet sic per bombycina corpus:
Calculus in nitida sic numeratur aqua.
Quid non ingenio voluit Natura licere?
Autumnum sterilis ferre jubetur hyems.

„ Celui qui a vu les vergers du Roi de Corcyre (Alcinoüs) leur préfere ta maison champêtre, cher Entellus. Tu sais préserver des rigueurs de l'hiver les grapes pourprées de la treille, & em-

pêcher la froide gelée de dévorer les dons de Bacchus. Le raisin vit enfermé sous un crystal transparent, qui le couvre sans le cacher. Ainsi une gaze légere laisse voir les formes d'un beau corps; ainsi l'œil peut compter les cailloux au fond d'un ruisseau limpide. Que peut refuser encore à l'industrie humaine la Nature avare? Le stérile hiver est forcé de donner les fruits de l'automne ,,.

CLODIA. *Voyez* CLAUDIA.

CLODIANUS; surnom de la famille CORNELIA.

CLODIUS. Il faudroit, dit Winckelmann, (*hist. de l'Art. liv. 6, ch. 5*) parler ici d'une belle statue plus grande que le naturel, & conservée à la Villa Pamfili, s'il étoit vrai qu'elle représentât l'ennemi de Cicéron, le fameux *Clodius*, ainsi qu'on l'a avancé dans quelques écrits. C'est une figure de femme drapée, dont le sein a peu d'élévation, caractere qui, joint aux cheveux courts & frisés, peu en usage chez les persones du sexe, a été la raison de cette dénomination. On a prétendu que cette figure représentoit *Clodius*, lorsqu'il s'introduisit sous l'habit de femme chez Pompeïa, épouse de César, avec laquelle il avoit une intrigue, & qu'il voulut s'ouvrir l'accès auprès de sa maitresse, à la faveur des mysteres de la Bonne Déesse, que cette dame célébroit dans sa maison. Il faut convenir que la dénomination de cette statue, quelque peu fondée qu'elle soit, est assez savante. Mais les cheveux de cette figure qui représente Électre, sont entiérement traités comme ceux du groupe d'Électre & d'Oreste dans la Villa Ludovisi, appelés mal-à-propos Papirius avec sa mere.

Comme je crois rétablir la véritable dénomination de cette statue, dont le socle antique est défectueux, je m'imagine que la figure d'Électre, avec celle d'Oreste qui est perdue, formoient ensemble un groupe, de façon que le bras gauche d'Électre reposoit sur l'épaule d'Oreste.

CLODONES. Plutarque dit qu'on donnoit ce nom aux Bacchantes de la Macédoine; mais il ne nous apprend pas pourquoi.

CLŒLIÆ fossæ; retranchement creusé à quatre milles de Rome.

CLONIUS; un des cinq chefs qui conduisoient les Béotiens de Thebes au siége de Troye, sur cinquante vaisseaux.

CLOTHO; la plus jeune des trois Parques: son nom fait allusion à son office; car elle est censée filer (κλώθειν) le temps de la vie, ou, selon d'autres, c'est elle qui tranche le fil de nos jours. *Voyez* PARQUES.

CLOU. ,, Les portes de bronze à Herculanum, dit Winckelmann, étoient ornées de grôs *clous* de bronze; on les a placés sur les trois côtés du piédestal sur lequel porte le cheval de bronze du cabinet de Portici. La tête des *clous* des portes du Panthéon, a cinq pouces de diametre. Il y en a deux dans la collection des antiques du Roi. On appeloit cette espece de *clous*, *clavi capitati*, à cause du travail fini de leurs têtes (*Var. de re rust. lib. II, c. 9*); & Bentley (*Not. ad Hor. l. III, carm. 24, v. 6*) veut qu'on ait donné aussi à ces têtes le nom de *vertices*. Philander (*Annot. ad Vitruv. l. VII, c. 3, p. 275*) croit que ce sont ces *clous* que Vitruve appele *clavi muscarii*, sentiment que d'autres ont aussi soutenu. Pline (*lib. XII, c. 57*) donne le nom de *muscarium*, (chasse-mouches) aux larges bouquets du haut de la tige de quelques fleurs & plantes qui contienent la graine. Dioscoride (*lib. III, c. 55*) se sert pour cela du mot de σκιάδιον, parasol; & comme quelques chasses-mouches ont peut-être eu cette forme, on soupçone que c'est-là ce qui a donné lieu à cette dénomination. La tête d'un *clou* de bronze du cabinet du collége Romain, a véritablement la figure d'un parasol en forme de champignon; ce qui sans doute doit avoir eu quelque signification particuliere; car le long de la queue carrée de ce *clou* sont gravés plusieurs caracteres, & sur l'un des côtés on lit: ΙΑΩΣΑΒΑΩΘ. J'ai vu cependant la tête d'un grôs *clou* de bronze, sur laquelle étoit travaillée une mouche en relief; elle avoit été achetée par le P. Paciaudi, pour le Comte de Caylus ,,.

On voit dans le cabinet de Ste Genevieve trois *clous* de bronze, longs de cinq pouces, & dont la tête n'a que cinq lignes de largeur. Il y a sur la tige des lignes tracées obliquement. Ces *clous* simples & dénués d'ornemens, ont quelquefois été confondus avec des aiguilles de tête. *Voyez* BULLÆ.

CLOU. Tite-Live raporte que les anciens Romains, encore grôssiers & sauvages n'avoient pour annales & pour fastes que des *clous* qu'ils atachoient au mur du temple de Minerve, qui faisoit partie de celui de Jupiter Capitolin. Il dit aussi que les Étrusques, peuples voisins de Rome, en fichoient à pareille intention dans les murs du temple de Nortia, leur Déesse. Tels furent les premiers monumens dont on se servit pour conserver la mémoire des événemens, au moins celle des années; ce qui prouve qu'on connoissoit encore bien peu l'écriture à Rome, & qui rend douteux ce que les historiens ont raconté de cette ville avant sa prise par les Gaulois. D'autres prétendent que c'étoit une simple cérémonie de religion, & se fondent aussi sur Tite-Live, qui dit que le Dictateur, ou un autre premier Magistrat, atachoit ce *clou* mystérieux aux ides de Septembre, *idibus Septembr. clavum pungat*; mais ils n'expliquent ni le sens ni l'origine de cette cérémonie, & la regardent seulement comme un secours pour l'anciene chronologie, surabondament ajouté aux annales écrites.

On avoit aussi coutume à Rome, dans les calamités publiques, d'atacher un *clou* dans le temple de Jupiter. Dans une peste qui désola Rome, le *clou* sacré fut placé par le Dictateur pour la faire cesser. En cas de troubles intestins & de

féceffion de la populace, on avoit recours à ce *clou*. Dans une circonftance finguliere où les Dames Romaines donnoient à leurs maris des philtres qui les empoifonoient, on penfa que le *clou* qui dans les temps de troubles avoit affermi les hommes dans le bon fens, pouroit bien produire le même effet fur l'efprit des femmes. On ignore les cérémonies qu'on employoit dans cet acte de religion, Tite-Live s'étant contenté de marquer qu'il n'apartenoit qu'au Dictateur, ou à fon défaut au plus confidérable des Magiftrats de placer le *clou*. Manlius Capitolinus fut le premier Dictateur créé pour cette fonction. (*Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. tom. VI.*)

CLOVIA; famille Romaine, dont on a des médailles que l'on place avec celle de la famille CLOULIA. *Voyez ce mot.*

CLOULIA; famille Romaine, dont on a des médailles:

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

CLUACINA. *Voyez* CLOACINA.

CLUDO; poignard de théâtre à l'ufage des Romains, & qui ne différoit en rien du nôtre; la lame rentroit dans la manche quand on s'en frapoit, & un reffort fpiral l'en faifoit fortir quand on s'étoit frapé. C'eft ainfi que le décrit Achille Tatius (*Buleng. de Theat.* 1, 55).

CLUNACLUM; c'étoit un couteau des victimaires.

CLUNIA, en Efpagne. CLOUNIOQ.

Les médailles autonomes de cette ville font:

RRR. en bronze . . . *Florez* . . . *Hunter*.

O. en or.

O. en argent.

Devenue *Municipe*, cette ville a fait fraper des médailles latines en l'honeur de Tibere, avec cette légende: *CLUNIA*.

CLUPEUM. *Voyez* BOUCLIER votif.

CLUSIUM (monument de). *Voyez le diction. d'Architecture*.

CLUVIA. *Voyez* CLOVIA.

CLYMENE; fille de l'Océan, fut aimée du Soleil, dont elle eut Phaëton & les Héliades. *Voyez* HÉLIADES, PHAËTON.

CLYMENE, autre fille de l'Océan, & compagne de la Nymphe Cyrene, mere d'Ariftée.

CLYMENUS; pere d'Harpalice. *Voyez* HARPALICE.

CLYPEUS. *Voyez* BOUCLIER.

CLYTE; femme du Roi Cyficus, n'ayant pu furvivre au Roi fon époux qu'elle aimoit éperdument, fe pendit de défefpoir. *Voyez* CYSICUS.

CLYTEMNESTRE étoit fille de Léda, femme de Tyndare, & fœur de Caftor, de Pollux & d'Hélene. Elle époufa en premieres noces Tantale, fils de Thyefte, dont elle eut un fils. Selon Euripide, dans *Iphigénie*, Agamemnon, Roi d'Argos, tua le pere & le fils, & enleva *Clytemneftre* contre fon gré. Caftor & Pollux, pour venger cet afront, lui déclarerent la guerre; mais Tyndare, leur pere, qui avoit confeillé l'enlévement, réconcilia fon nouveau gendre avec fes fils. Ce mariage fut très-funefte à Agamemnon & à fa famille. À peine ce Prince fut-il parti pour la guerre de Troye, que la Reine fe laiffa féduire par Égyfte (*Voyez* ÉGYSTE) & fe fervit enfuite de lui pour faire périr fon mari, lorfqu'il revint à Argos. Cachant le parricide qu'elle méditoit fous de feintes careffes, un jour qu'Agamemnon fortoit du bain, elle lui fit donner une tunique ferrée par le haut, qui lui ôtoit entiérement la faculté de faire ufage de fes bras. *Clytemneftre* & Égyfte fe jeterent alors fur lui, & le maffacrerent. Orefte vengea long-temps après cette mort fur fa mere, qu'il tua, avec Égyfte fon adultere. *Clytemneftre*, dans l'Électre de Sophocle, prend pour prétexte de l'affaffinat de fon mari la mort d'Iphigénie, à laquelle Agamemnon avoit confenti. *Voyez* AGAMEMNON, CASSANDRE, ÉGYSTE, ÉLECTRE, ORESTE.

CLYTIDES. La famille des *Clytides* dans la Grece étoit fpécialement deftinée aux fonctions des Arufpices, avec celle des Jamides.

CLYTIE, une des Nymphes de l'Océan, après avoir été aimée d'Apollon, eut le chagrin de s'en voir abandonée pour Leucothoé: piquée de cette préférence, elle trouva moyen de faire périr fa rivale. Mais Apollon n'eut plus pour elle que du mépris; ce qui la jeta dans un tel défefpoir, qu'elle fe laiffa mourir de faim. Couchée nuit & jour fur la terre, les cheveux épars, tournant fans ceffe les ieux vers le foleil, elle l'acompagnoit de fes regards pendant toute fa courfe, jufqu'à ce qu'enfin elle fut changée en cette fleur, qui fe tourne toujours vers le foleil, & qu'on appele *héliotrope*, *tournefol*, ou fimplement *foleil*.

CLYTIUS; un des géans qui firent la guerre aux Dieux; Vulcain le terraffa avec une maffue de fer rouge, & le mit ainfi hors de combat.

CLYTIUS; fils d'Alcméon & de la fille de Phégée, fe fépara de fes oncles maternels, ne doutant pas qu'ils n'euffent tué fon pere, & fe retira en Élide, où il laiffa de la poftérité. Le Devin Éperafte defcendoit de lui. *Voyez* ALCMÉON.

CLYTIUS; frere de Calétor, qu'Ajax tua au fiége de Troye, & pere de Procléa, femme de Cygnus.

CN. Lorfque l'on trouve cette figle jointe à des nombres dans un ancien calendrier, on la prend pour une abréviation du mot *congiarium*. Lorfqu'elle fe trouve feule, ou jointe à un nom propre, elle eft l'abrégé de *Cnæus*.

CNACALÉSIE. Diane fut ainfi appelée d'un temple que lui avoient élevé les Caphyens dans l'Arcadie, fur le mont Cnacalus. Les fêtes que l'on y célébroit en fon honeur portoient le même nom (*Paufan. in Arcad.*).

CNÆUS, ou *CNEUS*. Ce mot dans fon origine défigna chez les Romains ceux qui étoient nés

nés avec quelque difformité; il devint ensuite un prénom de la famille *Domitia*. On le prononçoit *γναιυς*; de-là vient qu'il est souvent écrit de cette maniere sur les marbres, où on lit aussi quelquefois simplement *ναιυς* sans ε ni γ.

CNAGIA. Diane étoit adorée dans la Laconie sous ce nom, qui lui vint de *Cnagius*. Ce Lacédémonien étant esclave dans la Crete, s'empara d'une statue célebre de Diane, & se sauva dans sa patrie avec la statue & la prêtresse.

ΚΝΗΜΙΔΕΣ, botes. Homere emploie toujours ce mot au pluriel; & cependant nous voyons sur plusieurs monumens que les Grecs n'en portoient qu'une seule. *Voyez* Bote & Botine.

CNEPH.
CNUPHIS. } Étoient des noms synonymes à celui d'*Agathodémon*. (*Voyez* ce mot.) Ils désignoient dans la théologie Égyptiene l'Être Suprême qui régit tout l'univers. On l'appeloit *Cneph* lorsqu'il envoyoit des biens, & *Tithrambo* quand il envoyoit des maux. Eusebe (*Præp. Evangel.* 1, *c.* 10, *p.* 41) atteste l'identité d'*Agathodémon* & de *Cneph*, & il désigne au même endroit la figure hiéroglyphique sous laquelle on représentoit *Agathodémon*. Cet emblême étoit d'abord le Θ des Grecs, ou, selon Eusebe, un serpent étendu dans un cercle qu'il touchoit des deux côtés; secondement, une croix dans un cercle ⊕. Le dernier symbole est le plus commun; & l'on voit souvent dans les monumens Égyptiens des sphynx qui apuient une de leurs pates sur cette espece de roue. Horapollon donne l'explication de ces deux emblêmes, dans le premier desquels le cercle représentoit l'univers, & la ligne droite le serpent, tandis que dans le second c'étoit par la croix que l'univers étoit représenté, ainsi que le serpent par le cercle. Il dit (*lib.* 1, *cap.* 64) que les Égyptiens désignoient par le symbole d'un serpent entier, l'esprit ou le génie qui parcourt ou entoure tout l'univers, c'est-à-dire, *Agathodémon* ou *Cneph*.

Plutarque a souvent erré en parlant des antiquités Égyptienes. Il dit (*de Iside & Osiride*, *p.* 359) que tous les Égyptiens dépensoient de fortes sommes pour les funérailles des animaux qu'ils adoroient, & que l'on ne devoit faire d'exception à cette proposition qu'en faveur des habitans de la Thébaïde, *parce qu'ils n'adoroient pas un Dieu mortel, mais un Dieu appelé* Cneph, *qui n'étoit point né, & qui ne pouvoit mourir.* Hérodote, l'écrivain Grec le mieux instruit des antiquités Égyptienes, assure au contraire (*lib.* 2, 74) qu'il y avoit auprès de Thebes des serpens sacrés sans venin, petits, chargés de deux cornes sur le sommet de la tête (*cerastes Linnæi*), que les habitans du pays ensévelissoient avec respect dans le temple de Jupiter. Ce serpent est l'*Agathodémon*, qui paroît si souvent sur les médailles d'Égypte, & sur les Abraxas, où il porte ordinairement le nom de *Cnuphis*.

Jablonski a trouvé dans la langue des Coptes, l'ancienne langue Égyptiene, que le mot *cnuphis* veut dire *bon*, & que le mot *cneph* est devenu par des additions ordinaires à cette langue, celui de *cnuphis*. On voit dans Jamblique (*de Myster. sect.* VIII, *c.* 3) que le nom d'un Dieu Égyptien étoit *Εικτων*, *ickton* ou *ichton*. En réunissant *ichton* & *cneph*, génie bon, on aura *ichnuphis*, synonyme d'*agathodémon*, ou de l'âme du monde.

Cneph, ou l'âme du monde, étoit la même divinité que *Phthas* ou Vulcain; mais les Platoniciens modernes firent de ces deux noms deux divinités distinctes; ils en firent même trois en y joignant *Neith* ou Minerve, simple emblême de la sagesse du principe créateur. Ils créerent pour ces trois divinités nouveles un nom commun, celui de *Camephis*, qui veut dire en langue coptique, conservateur de l'Égypte.

L'utilité que les Égyptiens tiroient des eaux du Nil, le firent appeler par excellence le *bon génie*, ou *Agathodémon* (*Ptolem. lib.* IV, *c.* 5), ou *Cneph*. De-là vient que la tête du serpent sacré est quelquefois remplacée sur les médailles d'Égypte par celle de Sérapis, c'est-à-dire, de la divinité particuliere du Nil. C'est aussi à cause de cette dénomination que l'on donna aux Prêtres qui gardoient les bœufs sacrés, symboles particuliers du Nil *fertilisateur* de l'Égypte, des noms composés de celui de *Cnuphis*; tels furent *Onuphis*, *Ichonuphis*, &c.

Cnuphis avoit un temple célebre dans l'Île d'Éléphantine, située sur les confins de l'Égypte & de l'Éthiopie.

Eusebe, (*Præpar. Evang. lib.* 3, *c.* 11, *p.* 115) dit que les Égyptiens représentoient *Cneph* sous la figure d'un homme de couleur bleuâtre, & presque noir, tenant une ceinture ou un sceptre. Sa tête étoit ornée de grandes plumes.

CNIDE
CNIDUS } en Carie... ΚΝΙ & ΚΝΙΔΙΩΝ.

Le symbole de cette ville est un lion à mi-corps.

Ses médailles autonomes sont:

R. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Nerva, d'Antonin, de M. Aurele, de Faustine Jeune, de Sévere, de Caracalla, de Plautille.

Cnide, appelée aussi *Gnide*, étoit célebre par le culte qu'elle rendoit à Vénus, & par la statue de cette Déesse, qui étoit l'ouvrage de Praxitele.

Les joncs de *Cnide* étoient employés pour écrire sur les feuilles du papyrus, & on les transportoit dans tout l'empire Romain.

CNISME; danse & air de danse des Grecs, qu'on exécutoit sur la flûte.

CNOSSUS, en Crete. ΚΝΩΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont:

Le labyrinthe.

Un carquois.

Un aigle éployé.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Auguste.

CNUPHIS. *Voyez* Cneph.

COA vestis. Voyez Cos.

COACTILIA. } *Voyez* Feûtre.
COACTILIARIUS. }

COACTIO. Ce mot désignoit dans les cirques les demandes extraordinaires du peuple. Tantôt il exigeoit (*cogebat*) de nouveles courses par-delà le nombre fixé par l'usage, tantôt il vouloit que tel cocher courût avec les chevaux de tel autre, & quelquefois il demandoit que tel cocher fournît une course sans fouet, & sans exciter ses chevaux du geste ou de la voix. Il est fait mention de ces *coactiones* dans les épitaphes des cochers. *Voyez* Cocher & *Miliarii.*

COALEMUS; Dieu de l'imprudence. *Κοάλεμος* veut dire, *imprudent*, *sot.*

COBALES. C'étoient des génies malins & trompeurs, de la suite de Bacchus. Il en est parlé dans Aristophane. Son Scholiaste (*in Pluto v.* 279) dit que les *Cobales* étoient des génies malins & trompeurs, de la suite de Bacchus. Ce mot est grec, & signifioit chez les Grecs à peu près ce que signifie chez nous un escamoteur, un filou, un bohémien. Κόβαλος, dit le même Scholiaste, sur le *v.* 1047 *de la Comédie des Grenouilles*, est la même chose que *πανοῦργος*, c'est-à-dire, *un rusé*; & sur le *v.* 270 *de la Comédie intitulée les Cavaliers*, il dit qu'il signifie trompeur, filou. Hésychius l'interprete encore, un jaseur, un causeur, un hâbleur; d'autres, selon lui, l'expliquent par *μάταιος*, un diseur de fadaises ou de bagatelles; & d'autres enfin un débauché, un rieur, un railleur, un bouson. On les appeloit aussi, selon le Scholiaste cité, *Κορυνηφόρος corynephore*, c'est-à-dire, qui porte une massue, un garde. Les *cobales* étoient donc des gens de la suite de Bacchus, & comme ses gardes; mais ils étoient en même temps des bousons, qui, par leurs bons mots, leur babil, leurs tours de passe-passe, leurs ruses, escamotoient tout ce qu'ils pouvoient, & filoutoient les gens.

COBALT. On verra à l'article Azur l'essai qu'a fait M. Darcet, de l'Académie des Sciences, sur la *couverte* bleue d'une petite Isis de terre cuite Égyptiene, par lequel il a prouvé qu'on y avoit employé un véritable *cobalt*. Voici un passage de M. de Paw sur le même objet (*Recher. Philos. sur les Égypt. & les Chinois*, *t.* 1, *p.* 327).

„ Il y a un point qui concerne l'état de la chimie chez les Égyptiens, & qu'on peut dire être couvert de beaucoup de ténebres. Pline assure qu'un Souverain de l'Égypte avoit trouvé le moyen de contre-faire la pierre précieuse, nommée *cyanus*, & qui n'a aucun raport avec le saphir des modernes; ce que M. Hill a très-bien prouvé. (*Voyez son Traité des Pierres de Théophraste.* Le cyanus des anciens étoit un *lapis lazuli.*) Or, comme les anciens distinguoient leur cyanus en mâle & femele, Agricola a cru que le procédé dont il est ici question, consistoit à réhausser la couleur & à changer les femeles en mâles par leur propre teinture. (*Tinctura ex cyano fœmina fit mas. Primus autem gemmam illam tinxit Rex Ægypti: crystalli etiam & vitra sic tinguntur ut speciem cyani exprimant; sed tactus maxime linguæ facile deprehendit fraudem. De nat. Fossilium, p.* 623, *col.* 1. Ce passage feroit croire qu'Agricola ne connoissoit point le cyanus des anciens.) Mais je n'examinerai pas tout cela, étant convaincu, comme je le suis, que Pline s'est trompé, & a confondu une opération avec une autre. On trouve beaucoup plus de lumiere dans Théophraste, qui dit que le Roi d'Égypte dont il s'agit, avoit découvert la méthode de faire du bleu ou du faux azur; de sorte qu'il n'est point proprement question d'une pierre précieuse, mais d'une substance colorante, pour teindre les faïences, les émaux & les verres. Quand on voit les ouvriers Égyptiens employer des sels alkalis & une espece de gros sable, alors on ne doute point qu'ils n'aient tiré, comme on fait aujourd'hui, de la substance métallique du *cobalt*, une terre, qui, étant mêlée de soude & de silex, se vitrifie aisément, & produit ce qu'on nomme maintenant le *bleu d'émail*. La difficulté est de savoir dans quel temps peut avoir vécu ce Roi, dont le nom n'existe nulle part dans les monumens; mais c'est une folie manifeste de vouloir que ce soit le pere de Ptolémée, fils de Lagus „.

Le comte de Caylus avoit consulté, en 1760, sur les poteries étrusques & campanienes, Roux, chimiste célebre de Paris. Voici la réponse qu'il en avoit reçue, & qui est entiérement conforme au résultat trouvé par M. Darcet (*Caylus*, *Rec. v*, *p.* 233):

„ Les différens morceaux de poterie que vous „ m'avez envoyés, Monsieur, démontrent évi- „ demment que les habitans de Velleïa avoient „ toutes les différentes especes de poteries dont „ nous nous servons aujourd'hui; qu'ils avoient „ trouvé l'art de les enduire de verre, de plomb, „ &c. Ils avoient, comme nous, une faïence „ qui m'a paru parfaitement semblable à celle de „ nos manufactures. Il y a même quelques mor- „ ceaux qui égalent la plus belle faïence de la „ Chine. Le bleu de ces faïences m'avoit fait „ conjecturer qu'ils y employoient le safre ou la „ chaux de *cobalt*; cette conjecture s'est tour- „ née en certitude, depuis que j'ai vu la matiere „ bleue en grape, que vous m'avez communi- „ quée.

„ Cette matiere est composée d'une substance fi- „ xe, vitreuse, mêlée avec du sable, qu'on y „ distingue à la loupe; le lavage, en enlevant „ une portion de ce sable, enfonce la couleur:

„ les acides ; qui d'ailleurs ne mordent pas sur „ elle, lors même qu'on les fait bouillir, produi- „ sent le même effet.

„ Ce qui pourroit faire douter que ce fût du „ vrai safre, c'est la couleur qui est bleue, au „ lieu que celle qu'on emploie aujourd'hui dans „ nos manufactures est d'un gris cendré; mais ce- „ la même me confirme dans mon opinion. Le „ safre que nous employons aujourd'hui n'est que „ la chaux de *cobalt*, qui reste après qu'on a sé- „ paré l'arsenic, & à laquelle on mêle du sable „ & de l'eau, ce qui lui fait prendre corps. Il „ y a bien de l'apparence que les premiers mé- „ tallurgistes, qui traiterent la mine qui fournit „ cette substance, n'avoient en vue que d'en re- „ tirer l'arsenic. Quelque hazard leur aura appris „ que le résidu vitrifié avec quelque fondant, don- „ noit un verre bleu; ce qui les aura engagés à „ le faire entrer dans les émaux; & pour cet ef- „ fet, ils auront commencé par le faire vitrifier; „ mais s'étant convaincus dans la suite qu'il étoit „ égal d'y employer la chaux de *cobalt*, ou le „ verre qu'elle produit, on se fera épargné les „ frais d'une vitrification inutile. Ainsi, la „ couleur bleue du safre de Velleïa, démon- „ tre la naissance de l'art qui traite de cette ma- „ tiere.

„ On peut encore m'objecter que les Auteurs „ anciens n'en ont point parlé. J'avoue que je ne „ connois aucun Auteur qui en ait fait mention „ avant Agricola, qui dit dans son traité *de natu-* „ *ra fossilium* (*page* 348, *édit. de Bâle*, 1558) „ *plumbi cinerei recrementum* (c'est le nom qu'il „ donne à la chaux de *cobalt*, dont il ne connois- „ soit pas la nature) *cum rebus metallicis*, *quæ* „ *liquatæ vitri speciem gerunt*, *permistum*, *vasa* „ *vitrea & fictilia cæruleo colore tingit* ... „.

COCALUS, Roi de Sicile, reçut chez lui Dédale, que Minos persécutoit; charmé de posséder un homme si célebre, & qui s'étoit signalé par plusieurs beaux ouvrages, il n'eut garde de s'en défaire lorsque Minos vint le lui redemander à main armée; il défendit son hôte, & fit même périr le Roi de Crete (*Ovid. Mét. lib.* 8).

COCCEIA, famille Romaine, dont on a des médailles:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *Nerva*.

Goltz en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

COCCINA.
COCCINEUS. } Les anciens teignoient en
COCCUS.

rouge (*coccineus color*) leurs laines, avec une substance colorante (*coccus*) que l'on recueilloit sur des végétaux; comme ils les teignoient en pourpre, ou rouge violet, avec un coquillage appelé *murex*. Les étofes colorées avec le *coccus* (*coccina* & *coccinea*) étoient d'un grand prix, & on les assimiloit à la pourpre (*Juvénal sat. III*, 283):

.... Cavet hunc, quem coccina læna
Vitari jubet, & comitum longissimus ordo.

(*Martial II*, 39)

Coccina famosæ donas & janthina mœchæ.

Quelle étoit cette substance que l'on recueilloit sur les végétaux, & que l'on appeloit *coccus*? Étoit-ce la cochenille d'Amérique, ou le kermès fourni par une espece de chêne-vert, ou enfin la cochenille de Pologne?

1°. On peut assurer que la substance colorante que les anciens appeloient *coccus*, n'étoit pas fournie par l'insecte qui s'atache au figuier des Indes, *cactus opuntia* & *cactus coccinellifer* de Linnée; puisque l'Amérique, où se trouve cet arbrisseau, ne leur étoit pas connue.

2°. Il y auroit de la témérité à dire que les anciens n'ont jamais employé pour teindre en rouge l'insecte qui s'atache aux racines du *scleranthus perennis* de Linnée, du fraisier & de quelques autres plantes; car il se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, & en particulier dans la Pologne, où l'on en faisoit encore dans le dernier siecle un grand commerce pour les teintures des pays du Nord & de l'Asie.

3°. Le Κόκκος βαφικὸ des Grecs & de Dioscoride, le *coccus* de Pline & des Latins, & le *vermiculus* de Lucilius, étoient l'insecte appelé aujourd'hui kermès, qui s'atache à une espece d'ieuse ou de chêne-vert, qui est commune en Languedoc & en Espagne. C'est de là que les Romains tireroient leurs *coccus*, ainsi que de la Galatie, de l'Arménie, de la Cilicie & de l'Afrique.

COCETUM Nestoris. Tertullien (*contra Valentin. c.* 12) parle de cette boisson de Nestor, appelée κυκεὼν par Homere (*Iliad.* Δ. 640). Elle étoit composée, selon Festus, de miel & de jus de pavots. *Voyez* CYCÉON.

COCHENILLE. *Voyez* COCCUS.

COCHER. Ceux qui conduisoient les chars dans les cirques & les hippodromes, étoient appelés à Rome *Aurigæ* & *Agitatores*. Ces *cochers* étoient ordinairement des esclaves, des afranchis ou des étrangers. Un citoyen libre se feroit déshonoré s'il eût fait dans les jeux les fonctions de *cocher*. De là vint qu'il fut défendu par les loix Romaines (*Cod. XI*, *tit.* 40, *leg.* 4) d'élever aux *cochers* vainqueurs, des monumens dans les places & les portiques publics. Elles ne le permirent que dans les avenues du cirque ou sur le *proscenium* du théâtre. Il paroît cependant que cette flétrissure n'étoit qu'une *note d'ignominie* très-légere, ou qu'elle ne fût pas toujours imprimée aux *cochers*; car Ulpien (*l.* 4, *ff. de procurat. & defens.*) est d'avis que ces hommes ne soient pas regardés comme infâmes: *generaliter ita omnes*

spinantur, & utile videtur, ut neque agitatores . . . ignominiosi habeantur.

Sur le déclin de la république & sous les Empereurs, on vit de jeunes Romains d'une naissance distinguée conduire des chars dans les jeux publics (*Ascon. in Orat. Cicer. p.* 148 & 152). Caligula donna des jeux, dans lesquels il n'y eut d'autres *cochers* que des Sénateurs (*Suét. in Cal. c.* 18, *n.* 6); & il en fit les fonctions lui-même sur le pont qu'il construisit à Bayes.

La Divinité que les *cochers* invoquoient avec le plus d'ardeur, étoit Neptune équestre, *ἵππιος* chez les Grecs. Ils rendoient aussi un culte particulier à Épona, dont ils plaçoient la statue dans les écuries. (*Juvénal VIII*, 152):

. . . . Jurat
Eponam, & facies olida ad præsepia pictas.

Ils couronoient de roses cette statue (*Apul. Met. III, p.* 96): *Respicio pilæ mediæ, quæ stabuli trabes sustinebat, in ipso fere meditullio, Eponæ Deæ simulacrum præsidens ædiculæ, quod accurate corollis roseis recentibus fuerat ornatum*. Mercure recevoir aussi les hommages des *cochers*, parce qu'il présidoit aux *Carceres*, auprès desquelles sa statue étoit placée.

C'étoit aussi près des *Carceres* que l'on construisoit des chambres dans lesquelles les *cochers* s'habilloient pour les courses. Velius Longus parle de cet usage (*de orthographia*): *Inversis armis gladiatores pugnasse non est dicendum, sed versis, hoc est transmutatis: sed nec inversis pannis agitasse aurigas, sed versis*. On vit quelquefois le même *cocher* courir alternativement sous les livrées de deux factions différentes; il falloit bien alors qu'il pût changer d'habillement loin des ieux du peuple.

Après s'être revêtus de leur habillement distinctif, les *cochers* se plaçoient debout sur leurs chars, & ils nouoient les rênes des chevaux derriere leurs reins, afin d'être soutenus dans la rapidité des courses. Nous voyons dans Stace un *cocher* tombant de son char, dénouer les rênes qui l'entouroient, de peur d'être traîné par les chevaux (*n.* 504):

. . . . Ruit ilicet exsul
Aonius, nexusque diu per terga volutus
Exuit, abripitur longe moderamine liber
Currus.

Lutatius, commentateur de Stace, dit, sur cet endroit: *Se habenarum nexu, quo involutus per terga fuerat, liberavit, ne cum loris implicitus traheretur.*

Dès que le signal étoit donné, les *cochers* faisoient partir leurs chars avec la rapidité de l'éclair. Arivés auprès des *meta*, ils s'éforçoient de raser le mur de la *spina*, d'enlever à leurs concurrens la place la plus voisine de cette *spina*, afin de tourner le plus court possible. Le mot *eripere* seul désignoit l'action du *cocher* qui enlevoit cette premiere place à quelqu'un de ses concurrens.

Arivé au but, le *cocher* vainqueur descendoit de son char, s'élançoit sur la *spina* pour y recevoir les prix de la main des Brabeutes ou des Présidens des jeux. Le héraut publioit alors son nom & sa victoire. Les prix varioient suivant les jeux; c'étoient des palmes, des manteaux, des couronnes, des statues, &c. Quant aux couronnes d'or, on ne les donnoit aux *cochers* qu'à certaines époques, après le jour des jeux, comme nous l'apprenons d'une lettre de Pline (*X*, 119): *Athletæ ea, quæ pro iselasticis certaminibus constituisti, deberi sibi putant ex eo die, quo sunt coronati*. Les *cochers* faisoient graver sur leurs tombeaux le nombre des victoires & des prix qu'ils avoient remportés, avec le détail des atelages qu'ils avoient conduits, & des factions auxquelles ils avoient apartenus. En voici un exemple (*Ferret. Mus. Lapid. III. Mémor.* 43):

M. AURELIUS. POLINICES. NAT. VERNA. QUI.
VIXIT.
ANNOS. XXIX. MENSES. IX. DIEBUS. V. QUI
VICIT.
PALMAS. DCCXXXVII. SIC. IN. RUSSEO. DCCXXV.
IN. PRASINO. IV. VENETO. XII. IN. ALBO.
XVII.
DECEMIUGX. VIII. SEIUGE. III.

Les Grecs érigeoient souvent des monumens à la gloire des *cochers* vainqueurs dans les courses de chars. On peut se former une idée de ces monumens par quelques morceaux en mosaïques qui portent les noms des personages, & que l'on voit à Rome dans la maison Massimi. On peut en acquérir une notion encore plus nette par l'inspection d'un de ces *cochers* vainqueurs, monté sur un quadrige, & exécuté presque de grandeur naturele dans un bas-relief, faisant partie d'une grande urne funéraire de forme ovale, qui se trouve à la Villa Albani. Winckelmann l'a publié dans ses monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ined. no.* 203). La villa Négroni renferme aussi une statue qui représente un vainqueur du cirque. On a de la peine à reconnître cette figure aujourd'hui, parce qu'en la restaurant, on en a fait un jardinier, à cause d'un poignard recourbé en forme de serpete, qui est ataché à sa ceinture, & que le vainqueur du bas-relief de la Villa Albani, porte de la même maniere. D'après cette fausse idée, on lui a fait tenir aussi une houe de jardinier. Du reste, ces *cochers* du cirque, à qui l'on dressoit des statues, étoient la plupart du temps des gens du bas peuple. On les reconoissoit en voyant leurs corps entourés d'une ceinture depuis la poitrine jusqu'au bas-ventre, & leurs têtes chargées d'un casque plat, sans cimier, garni de plumes des deux côtés.

Sidoine parle en général de ces attributs distinctifs des *cochers* (*Carm.* 23, *n.* 31):

Vestra insignia continent ministri
Ora, & lora manus, jubasque tortas
Cogunt flexilibus latere nodis.

On reconoît dans ces vers les cheveux du *cocher* de la Villa Albani relevés en un seul rouleau. Suétone (*Calig. c.* 19, *n.* 5) désigne par les mots *quadrigarius habitus*, ces mêmes attributs. Les plis que formoit autour du corps des *cochers* leur tunique courte & entrelacée de bandeletes, l'ont fait appeler par le code Théodosien (cité plus haut) *rugosi sinus*. Stace a parlé aussi de leurs casques ornés d'ailes (*Theb.* VI, 330).

Ipse habitu niveus: nivei dant colla jugales.
Concolor est albis, & cassis, & infula cristis.

Le Poëte désigne sans doute par *infula* une bandelete qui lioit leurs cheveux & les tenoit relevés.

Athénée (*v. p.* 201 *F.*) appele *πίτυσον* le casque des *cochers*; ce qui désigne son peu d'élévation, & ce qui s'acorde avec le monument.

Dans les temps héroïques, les *cochers* s'asseyoient ou se tenoient debout aux côtés des guerriers qui combatoient sur les chars. Sous le bas-Empire, ils s'assirent sur le devant des chars, lorsqu'ils eurent quatre roues. On voit un exemple de ce dernier usage sur un marbre, publié par Onuphre dans les *Antiquités de Vérone*.

COCHLEA; porte des souterains (*cavea*) où l'on renfermoit les animaux destinés aux amphithéâtres. Varron dit (*de Re Rustica* III, 5): *Ostium humile est, angustum, & potissimum ejus generis, quod cochleam appellant, ut soles esse in cavea in qua tauri pugnare solent.*

COCHLEAR; mesure des solides & des liquides chez les Romains. *Voyez* LIGULE.

COCHON. „ Tous les pasteurs, dit M. de Paw (*Recher. sur les Égyptiens, tom.* 1, 147) n'étoient pas en Égypte un objet d'horreur. C'est proprement à ceux qui gardoient les troupeaux de *cochons*, qu'on avoit interdit l'entrée des temples: ils étoient distingués du reste de la nation par leur longue chévelure, & ne pouvoient s'allier qu'entr'eux; de sorte qu'ils ont constament formé une tribu isolée, couverte de beaucoup d'opprobre. Comme les Égyptiens entretenoient des troupeaux de *cochons* pour le service de l'agriculture, ils avoient institué deux grandes fêtes, pendant lesquelles on n'offroit pas d'autres animaux en victimes que ceux-là; sans quoi ils se feroient trop multipliés, & au delà du besoin qu'on en avoit. Aussi permettoit-on alors au peuple d'en manger la chair, pourvu qu'il n'y touchât point après la pleine lune, jour auquel ce sacrifice devoit s'exécuter hors de l'enceinte des temples, & non par la main des ministres „.

„ Il faut pardoner à Hérodote & encore à Eudoxe cité par Élien, d'avoir dit que les Égyptiens se servoient de *cochons* pour labourer & pour herser les terres; car leur erreur n'est point si étonante qu'elle paroît l'être, dès que l'on supose que ces animaux voraces étoient introduits dans les campagnes immédiatement après l'inondation, pour y consommer les racines des plantes aquatiques, le frai de grenouilles, & tout ce que les Ibis ne pouvoient emporter en aussi peu de temps qu'il s'en écouloit entre la retraite du Nil & l'instant du premier labour, donné avec la charrue, instrument dont on n'a jamais pu se passer „.

„ J'ignore si cette pratique a produit des effets aussi avantageux pour la culture, qu'on se l'étoit persuadé dans ces siecles reculés dont il est ici question; car dans la suite on l'abandona entiérement. Et alors cette tribu si détestée, parce qu'elle gardoit des animaux réputés immondes, disparut au point qu'il n'en est jamais plus fait mention; mais on peut soupçoner, que profitant des troubles survenus par la révolte générale contre les Persans, elle s'associa à d'autres pâtres, & forma cette célebre république de voleurs Égyptiens, qui se retrancherent dans un marais du Delta, à peu de distance de la bouche Héracléotique du Nil, comme nous le voyons dans Héliodore (*Æthiopiques, liv.* 1, *p.* 9). Quelques passages des Idylles de Théocrite ont fait croire mal-à-propos que Ptolémée Philadelphe parvint à dissiper & à détruire enfin totalement la confédération de ces brigands. (*Idyl.* XV & XVII). Mais la vérité est qu'elle se soutint pendant plus de quatre cents ans après la mort de Philadelphe; & on avoit dans la vie de l'Empereur Marc-Aurele, que ce fut sous son regne que les Romains afoiblirent cet état en y semant la discorde, contre laquelle aucune république n'a jamais résisté, & bien moins une république de voleurs „.

Athénée (*liv.* IX, *p.* 375) raporte, d'après Agathocle le Babylonien, que le *cochon* étoit un animal sacré chez les Crétois, parce qu'ils croyoient que Jupiter avoit été alaité par une truie. Ils avoient pour cet animal une extrême vénération. Les Praïsiens, seuls entre les peuples de Crete immoloient des *cochons*; mais ce sacrifice avoit été ordoné par les loix qui leur prescrivoient cette victime.

On peut attribuer avec assez de vrai-semblance la répugnance qu'avoient les Crétois pour les sacrifices des *cochons*, aux liaisons de commerce & de religion qui se formerent de bonne heure entre eux & les Égyptiens. Quant aux autres Grecs, si l'on croit Varron (*de Re Rustica, lib.* II, *c.* 4), le *cochon* fut la premiere des victimes qu'ils offrirent aux Dieux. Ovide (*Méta. lib.* XV) a chanté cette tradition:

. . . . *Et prima putatur*
Hostia sus meruisse necem, quia semina pando
Eruerat rostro, spemque interceperat anni.

On voit sur un autel d'Hercule au capitole, & sur quelques médailles d'Éleusis, dans l'Attique, un *cochon* avec la massue d'Hercule placée au dessus de cet animal. On immoloit un *cochon* dans les petits mysteres d'Éleusis; c'est pourquoi on regarde ce type comme une allusion à l'initiation d'Hercule aux petits mysteres. Ils furent établis par Eumolpus, pour dédomager Hercule, qui, n'étant pas citoyen de l'Attique, ne pouvoit être admis aux grands mysteres d'Éleusis.

On immoloit aussi le *cochon* à l'*Hercules Rusticus*, qui étoit la même divinité que Sylvain.

Les Argiens (*Ath. lib. III*) immoloient aussi des *cochons* à Vénus dans les hystéries, fêtes qui avoient un nom dérivé de celui des victimes: ὗς, désigne en grec un *cochon*.

De tous les sacrifices où l'on immoloit des *cochons*, ceux de Cérès étoient les plus célebres; & c'est à cette Déesse qu'ils furent immolés pour la premiere fois, selon Ovide (*Fast. I, 349*):

Prima Ceres avidæ gavisa est sanguine porcæ,
Ulta suas meritâ cæde nocentis opes.
Nam sata vere novo teneris lactentia succis
Eruta setigeræ comperit ore suis.

Le dégât que fait cet animal dans les moissons n'étoit pas, disoient les Pontifes, la seule raison qui le faisoit sacrifier à Cérès, ils en apportoient une seconde plus mystérieuse, c'étoit la situation de ses ieux qui l'oblige de regarder toujours la terre.

On immoloit une truie avec des cérémonies particulieres, lorsqu'on faisoit des alliances & lorsqu'on se marioit. *Voyez-en le détail au mot* Truie.

Cérès, Hercule & Sylvain n'étoient pas les seules divinités que l'on honoroit par des sacrifices de *cochons*, ils étoient encore immolés aux autels des Lares. Cette offrande étoit faite ordinairement par ceux qui vouloient guérir de quelque folie ou manie, & par ceux qui en avoient été guéris. Horace (*Sat. II, 3, 164*) dit de celui qui n'est point fol:

. . . . . . *Immolet æquis*
Hic porcum laribus. . . . . .

Et Plaute, dans les Ménechmes (*II, 2, 15*):

ME. Adolescens, quibus hic pretiis porci veneunt
Sacres sinceri? CY. Nummo. ME. Eum a me accipe.
Jube te piari de mea pecunia.
Nam ego quidem insanum esse te certo scio.

Les mots *sacres sinceri* dans ces vers de Plaute, désignent un *cochon* gras & sans défaut, le même qui est appelé *mysticus* dans Tibulle (*I, II, 26*):

Hostiaque e plena mystica porcus hara.

Il étoit appelé aussi *porcus sacer* après le 14e jour de sa naissance, parce qu'on ne pouvoit l'offrir aux Dieux qu'à cette époque.

Cochon de Troye. Il est fait mention dans Macrobe (*III, 12*) d'un mets appelé de ce nom. C'étoit un *cochon* rôti & rempli de pieces de gibier entieres, comme le cheval de Troye étoit plein de gens armés.

COCLES; surnom de la famille *Horatia*. Il désignoit un borgne, comme on le voit dans ces vers de Plaute (*Curc. III, 23*):

De Coclitum prosapia te esse arbitror:
Nam ii sunt monoculi.

Si l'on en croit Denis d'Halycarnasse (*v. p. 295*) le peuple Romain éleva une statue de bronze à *Horatius Cocles*.

COCYTE; un des quatre fleuves des enfers. C'étoit un fleuve d'Épire, ou plutôt de la Thesprotie qui en étoit une partie: il tomboit avec le Pyriphlégeton, dans le marais Achérusia. L'étymologie de son nom & son voisinage de l'Achéron, l'ont fait mettre par les poëtes Grecs au nombre des fleuves des enfers. En effet, *cocyte* veut dire *pleurs, gémissemens*, de κωκύω, *gémir*. Il a donné son nom aux fêtes *cocytienes* qu'on célébroit en l'honeur de Proserpine.

Le *cocyte* des poëtes Latins étoit le ruisseau de ce nom qui couloit en Italie, près du lac d'Averne, & se déchargeoit dans le lac Lucrin, lequel fut enfin presque comblé par une montagne de cendres qu'on vit s'élever du fond de ce lac dans un tremblement de terre arivé le 29 Septembre 1538.

Ce n'est donc pas seulement de l'Épire que les poëtes ont tiré l'idée des fleuves de l'enfer; le lac d'Averne d'Italie, & les fontaines d'eaux chaudes qui étoient aux environs, y ont égalemeut donné lieu. Tous ces endroits étoient si couverts de bois depuis Bayes & Pouzzol, que les eaux y croupissant, passoient pour être des plus mal-saines; & les vapeurs qui sortoient des mines de soufre & de bitume, qui y sont en grand nombre, ne pouvoient pas s'exhaler aisément.

Agrippa, favori d'Auguste, rempli d'amour du bien public, fit couper ces bois, & nétoyer si bien les lieux voisins, que depuis les eaux devinrent claires & nettes, au raport de Strabon. Mais c'est pour cela même que les poëtes ornerent leurs écrits des anciennes idées qu'on avoit du *cocyte*. Horace (*ode XIV, liv. II, v. 18*) & Virgile (*Enéid. liv. VI, v. 323*) en donnerent l'exemple.

Le premier, dans cette ode à Posthume, où la morale est si bien cachée, où la versification est si

belle, rapele poétiquement à son ami la nécessité de mourir.

Visendus ater flumine languido
Cocytus errans.

COCYTHUS; médecin, disciple de Chiron, qui guérit la blessure d'Adonis; ce qui fit dire que le *Cocyte* des enfers avoit rendu le jeune Prince à la lumiere du jour. Équivoque des noms, fondement d'un grand nombre de fables!

CODETANUS. *Voyez* Champ.

CODEX. Ce mot avoit chez les Romains plusieurs significations. La plus commune étoit celle de désigner un cahier de feuilles de parchemin ou de papyrus, différent du rouleau, *volumen*, en ce que les feuilles étoient collées ou liées ensemble par un seul côté, comme nos reliures modernes. On en voit de semblables sur plusieurs monumens antiques, & en particulier sur le bas-relief du n°. 184 des *monumenti inediti* de Winckelmann, & sur la pierre gravée N°. 170 du même recueil.

Les barques ou navires faits de planches assemblées, furent appelés par analogie *naves codicariæ* ou *caudicariæ*. Quelques philologues ne reconoissent ici que de simples radeaux. Leurs patrons ou pilotes étoient appelés *codicarii*.

Codex désignoit aussi un madrier ou tronc de bois auquel on enchaînoit les esclaves pour les punir. Properce en fait mention (*IV*, 7, 40):

Codicis immundi vincula sensit anus.

Juvénal en parle aussi, lorsqu'il décrit la vengeance que les dames Romaines tiroient des esclaves qui avoient favorisé les amours de leurs maris (*II*, 57):

Horrida quale facit residens in codice pellex.

CODICARIÆ. } *Voyez* Codex.
CODICARII.

CODICILLI; c'étoient de petits *codex*, & la forme carrée leur étoit particuliérement affectée. Les *codicilli* étoient des tabletes ou des lettres. Sur le bas-relief d'un tombeau qui est au palais Accoramboni de Rome, & qui représente Oreste & Pylade près d'être sacrifiés par Iphigénie, on voit au bas du piédestal de la statue de Diane Taurique, une tablete carrée garnie d'une petite bordure, pour désigner les *codicilli* ou la lettre par laquelle Oreste se fit reconoitre à sa sœur. La nourice de Phedre présente à Hippolyte les *codicilli* carrés, ou la lettre dans laquelle Phedre déclaroit son amour à ce héros infortuné, sur un bas-relief de la Villa-Albani, publié sous le n°. 102 des *monumenti inediti* de Winckelmann, où se trouve aussi le bas-relief précédent sous le n°. 149.

CODON. } On désignoit proprement chez
CODONES.
les Latins par ce mot, emprunté des Grecs, une clochete. Comme les clochetes dont on garnissoit les harnois des chevaux & les habits des Bacchantes étoient évasées, ils désignerent par le même nom le pavillon ou l'extrémité inférieure de leurs instrumens à vent. Les *codones*, ou pavillons faits de cornes de bœufs ou d'ivoire, représentoient souvent des gueules d'animaux féroces, comme on le voit sur les bas-reliefs antiques.

CODONOPHORE, } *porteur de clochetes*:
ΚΩΔΩΝΟΦΟΡΟΣ,
tels étoient les officiers qui faisoient les rondes dans les camps ou dans les villes de guerre; tels étoient ceux qui précédoient à Rome les convois. *Voyez* Clochetes.

CŒLIA; famille Romaine, dont on a des médailles:

O. en or.
O. en argent.
RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est Caldus.

CŒLIMONTANI. }
CŒLIMONTIUM. } Le mont *Cœlius*, sur
CŒLIOLUS. } lequel est aujourd'hui
CŒLIUS. }
bâtie la basilique de S. Jean de Latran, fut réuni à la ville de Rome, par Romulus, si l'on en croit Denis d'Halycarnasse (*II*). Tite-Live dit que cette réunion fut faite par Tullus Hostilius (*I*, 30); Strabon (*V*, *p*. 162) par Ancus Martius; Tacite (*Annal*. *IV*, 65, 2) enfin par Tarquin l'ancien. Ce dernier écrivain raconte que le mont *Cœlius* portoit le nom de *Querquetulanus*, à cause des chênes dont il étoit couvert; mais qu'il prit depuis celui de Cœles Vibenna, chef d'une horde étrusque, auxiliaire de Tarquin, établi sur son sommet.

Tibere (*Suet*. *Tib*. *c*. 48, *n*. 3) voulut changer le nom du mont *Cœlius*, & lui faire porter celui d'Auguste, son pere adoptif; mais ce fut sans succès. Le nom de *Lateranus*, d'où est formé celui de *Latran*, dura plus long-temps; & il vint de la maison des *Lateranus*, famille consulaire, qui en faisoit le principal ornement.

Le mont *Cœlius* fit appeler *Cœlimontium*, la seconde région dans laquelle il étoit placé, & *Cœlimontani*, les *Virginius* qui l'habitoient.

Quant au *Cœliolus*, ou petit *Cœlius*, il paroît que c'étoit le prolongement du *Cœlius*, sur lequel est bâtie l'Église de S. Grégoire.

CŒLISPEX. *Voyez* Apollon Cœlispex.

CŒLU *ou* COILLU, dans la Numidie.

Æl. municip. coel. *Ælium Municipium Cœlli* ou *Coillitanum*. Mauvaise légende de Vaillant: elle apartient à *cœlum* ou *culla* dans la Chersonese de Thrace.

Æl. Municip. coil. *Ælium Municipium Coillitanum*. Ce municipe a fait fraper des médailles latines en l'honeur d'Antonin, de Vérus, de Commode, de Caracalla, de Macrin, d'Élagabale, d'Alex-Sévere, de Maxime, de Gordien-Pie, de Philippe pere, de Philippe fils, d'Hostilien.

CŒLUM, *ou* CULLA, dans la Chersonese de Thrace.

Æl. MUNICIP. CŒL. *Ælium Municipium Cœlum.*

Cette ville, devenue colonie Romaine, a fait fraper avec la légende ci-dessus les médailles que Vaillant a mal-à-propos attribuées à *Coelu*; & d'autres médailles en l'honeur de Sept. Sévere, de Volusien.

CŒLUS, ou le Ciel, étoit fils de la Terre, suivant Hésiode; & par son mariage avec sa mere, il produisit Saturne, Rhea, l'Océan, les Titans, & beaucoup d'autres divinités. *Cœlus*, qui craignoit de si terribles enfans, les tenoit enfermés, & ne leur permettoit pas de voir le jour; mais Saturne l'ayant surpris endormi, le fit Eunuque; & des parties coupées naquirent les Géans, les Furies, les Nymphes, & la belle Vénus. C'est le même être mythologique que *Uranus*. *Voyez* ce mot.

COEMPTIO. *Voyez* MARIAGE.

CŒNA. Le repas appelé *cœna* par les Romains, fut quelquefois le second de la journée, & il répondoit alors à notre souper. Mais ils donnerent le plus souvent ce nom au repas unique qu'ils faisoient en été, vers les quatre heures du soir, & vers les cinq en hiver. Nous ne parlons ici que des repas principaux, & non du déjeûner & du goûter.

Les quatre heures du soir, ou la neuvieme heure d'été, paroissoit fixée invariablement pour la *cœna*, comme l'atteste Martial (*IV*, 8, 6):

Imperat exstructos frangere nona toros.

C'est pourquoi Juvénal reproche à un de ses contemporains de se mettre à table une heure avant les autres pour prolonger le temps consacré au repas:

Exsul ab octava Marius bibit, & fruitur Dis Iratis . . . .

La *cœna* étoit ordinairement précédée du bain, souvent on la prolongeoit fort avant dans la nuit. Néron, au raport de Suétone (*c.* 27, *n°.* 2) commençoit ce repas à midi, & ne le finissoit qu'à minuit: *Suas epulas a medio die ad mediam noctem protraxit*. De là vient que dans le plus grand nombre des monumens antiques, représentant des repas, on voit toujours des lampes.

On trouvera les détails communs à la *cœna* & aux autres repas dans l'article REPAS.

Cœna adjicialis, &, selon quelques philologues, *aditialis*, étoit un repas que les pontifes donnoient pour leur inauguration.

Cœna adventitia & *adventoria*; étoit le repas que l'on donnoit à l'arivée de quelqu'un.

Cœna æstiva, repas léger, tel qu'on le fait en été dans les pays chauds. Dans les Ménechmes de Plaute (*II.* 1, 30) un acteur dit plaisament:

Æstive admodum viaticati sumus.

Cœna auguralis est la même chose que *cœna adjicialis*.

Cœna Capitolina; repas que l'on donnoit au Capitole en l'honeur de Jupiter, aux ides du mois de Novembre. On (*Tit. Liv. XXIV*) plaçoit la statue du Dieu couchée sur un lit auprès de la table, & celles de Junon & de Minerve assises à ses côtés sur des siéges. Ces divinités étoient servies splendidement, & vers le milieu de la nuit les mets recherchés qu'on leur présentoit étoient mangés par les sept Epulons.

Cœna centenaria. Les loix somptuaires défendirent aux Romains de dépenser plus de cent *as* dans un seul repas; de là vint le nom de *cœna centenaria*, donné aux repas qui étoient conformes aux loix.

Cœna Cerealis; repas somptueux, tel que l'on en donnoit pendant la célébration des Céréales. Plaute dit (*Ménec.* 1, 1, 25):

Cereales cœnas dat, ita mensas exstruit
Tantas struices concinnat patinarias.
Standum est in lecto, si quid de summo petas.

Cœna cynica; repas de cynique. Cette secte de philosophes affectoit de se nourir de légumes & de mets communs. Pétrone dit (*c.* 14):

Ipsi qui cynica traducunt tempora cœna.

Cœna dapalis; repas somptueux. Nonius (*II*, §. 200): *Dapalis cœna est amplis dapibus plena*.

Cœna dialis; repas digne du souverain des Dieux. *Voyez Cœna Capitolina*.

Cœna dubia; repas si recherché, que les convives ne savent quel mets ils doivent manger de préférence. C'est l'explication que donne Térence:

Ubi tu dubites quid sumas potissimum.

Cœna funebris. Il y avoit deux especes de repas funebre, une qui consistoit dans les mets offerts aux Dieux Mânes sur le bûcher, & l'autre qui étoit un festin où assistoient les parens & les amis du mort après les funérailles. Cette derniere espece s'appeloit proprement *silicernium*. *Voyez* ce mot.

Cœna Imperatoria; repas que les Empereurs donnoient aux Magistrats & aux Sénateurs pour célébrer le jour où ils prenoient le nom d'Auguste.

Cœna libera; repas dans lequel un maître faisoit asseoir à ses côtés l'esclave auquel il donnoit la liberté. On donnoit aussi le même nom au repas que prenoient en public les gladiateurs & les criminels condamnés à mort, quelques jours avant les jeux ou avant leur supplice. La liberté qu'on leur

leur acordoit d'y demander quelques mets à leur choix, fit appeler ce repas *cœna libera*.

Cœna musica; repas frugal & modéré.

Cœna natalitia; repas que l'on donnoit pour célébrer l'anniversaire de sa naissance.

Cœna nuptialis; repas de noces.

Cœna Pontificalis ou *Pontificum*; repas somptueux que l'on donnoit à Rome en public aux Pontifes le jour de leur inauguration. Il y en avoit deux fixés à des époques précises, l'un au IXᵉ des calendes d'Août, & l'autre au XIIIᵉ des calendes de Novembre.

Cœna popularis; repas que l'on donnoit au peuple Romain le jour des triomphes, le jour où l'on payoit la dîme à Hercule, &c. On le donnoit dans les portiques dont les temples étoient environés.

Cœna pura; repas dans lequel on ne servoit point de viandes, mais de simples légumes.

Cœna recta; repas somptueux. Martial l'oppose à la médiocre portion de nouriture, appelée *sportula*, que les grands distribuoient à leurs cliens (*VII*, 4, 8, 10):

Promissa est nobis sportula, recta data est.

Cœna Saliaris; repas des Saliens, ou digne des Saliens par sa somptuosité. Les Prêtres de Mars étoient fameux par leur gourmandise.

Cœna triumphalis; repas que donnoit au peuple un Général Romain le jour qu'il triomphoit Pline dit que César fit servir six mille lamproies dans un de ces festins. Lucullus (*Plutarc.*) traita dans une semblable occasion tous les Romains qui habitoient la ville & les faux-bourgs.

Cœna viatica; repas que l'on donnoit à un parent ou à un ami le jour de son départ. Plaute (*Bacch.* I, I, 61):

Ego sorori meæ cœnam hodie volo dare viaticam.

CŒNACULARIA. } *CŒNACULARIUS.* } Le maître d'un hôtel garni étoit appelé *Cœnacularius*; & sa profession étoit exprimée par ces mots: *Cœnaculariam facere*.

CŒNACULUM; dernier étage des bâtimens Romains. Tant que Rome fut pauvre & modeste, ses bâtimens furent composés d'un rez-de-chaussée & d'un seul étage; mais sur la fin de la république & sous les Empereurs, ils eurent plusieurs étages. Le dernier, ou le plus élevé, fut appelé *cœnaculum*, de la *cœna*, repas du soir que l'on y prenoit ordinairement (*Varr. de Ling. Latin. IV*, 33): *Ubi cœnabant, cœnaculum vocitabant. Posteaquam in superiore parte cœnitare cœperunt, superioris domus universa cœnacula dicta.*

On montoit à ces derniers étages par des escaliers particuliers, ce qui les fit appeler quelquefois *scalæ*, comme on voit dans ce vers de Martial (I, 118, 7):

Et scalis habito tribus, sed altis.

Dans la Grece, les femmes habitoient cet endroit des maisons comme le plus retiré.

À Rome, c'étoit le logement des étrangers & des pauvres citoyens. Juvénal dit, en parlant des pauvres, que l'épée des cohortes, envoyées par les tyrans, ne menaçoit que les palais, & jamais les *cœnacula* (X, 17):

. . . . . Egregias lateranorum obsidet ædes
Tota cohors: rarus venit in cœnacula miles.

Les derniers étages des cirques, ceux qui s'élevoient au dessus des gradins, étoient aussi appelés *cœnacula*. Ils étoient divisés en boutiques & en loges pratiquées au dessus pour voir les jeux. Les Censeurs louoient au profit du fisc ces boutiques & ces loges (*Bulenger. de Circo. c.* 35).

CŒNATICA; contribution que les soldats Romains exigeoient des habitans des provinces, sous le prétexte de fournir à leur repas. Cet abus introduit dans le Bas-Empire, fut réprimé par les Empereurs Valentinien & Valens.

CŒNATIO; salle à manger des Romains. Ils en avoient pour les différentes saisons, & ils les ornoient des décorations changeantes, afin de varier les fites avec les services. Séneque parle de ce luxe (*Epist.* 90): *Qui versatilia cœnationum laquearia ita coagmentat, ut subinde alia facies atque alia succedat, & toties tecta, quoties fercula mutentur.*

CŒNATORIA vestis; habit que les Romains prenoient en se mettant à table. Il y en avoit de différens pour les deux sexes, comme on l'apprend du passage suivant (*Pompon. leg.* 33 *ff. de aur. & argent. legat.*): *Q. Mutius ait, scire se quemdam senatorem muliebribus cœnatoriis uti solitum.*

CŒNOSTOME; mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* LICHAS.

CŒUR sur les médailles (un) est le symbole de la ville de Cardia.

CŒUS; un des Titans, étoit frere de Saturne & de l'Océan, selon Diodore. Il épousa Phœbé, dont naquit Latone. Les poëtes donnent une autre génération à Latone. *Voyez* LATONE.

COGNITOR. *Voyez* AVOCAT.

COGNOMEN. *Voyez* NOM.

COHORTALES; serviteur du Préfet du Prétoire.

COHORTE; c'étoit chez les Romains un corps d'infanterie, de la dixieme partie d'une légion. Il contenoit trois manipules, chaque manipule deux centuries, d'où l'on voit que chaque légion étoit de soixante centuries, de trente manipules & de dix *cohortes*.

Il y avoit dans la *cohorte* les quatre sortes de fantassins des armées Romaines; les *velites*, les *hastati*, les *principes* & les *triarii*: quand elle étoit complete, les *velites* y étoient au nombre de cent vingt; les *hastati* au même nombre; les

principes pareillement, & les *triarii* au nombre de soixante; ce qui fait quatre cents vingt soldats. Au reste, ce nombre augmentoit ou diminuoit, selon que la légion étoit plus ou moins forte.

La premiere *cohorte* étoit la plus considérée; elle étoit composée des principaux centurions & des meilleurs soldats. Dans un ordre de bataille, elle avoit la droite de la premiere ligne, comme les grenadiers de nos régimens; les autres suivoient dans l'ordre naturel, en sorte que la troisieme étoit au centre de la premiere ligne de la légion; la cinquieme à la gauche; la seconde entre la premiere & la troisieme; la quatrieme entre la troisieme & la cinquieme; les cinq autres *cohortes* formoient la seconde ligne dans leur ordre naturel. On croit que Marius fut le premier qui divisa la légion en *cohortes*. *Voyez* LÉGION. La premiere *cohorte* devint aussi dans la suite la plus nombreuse; elle fut quelquefois de 1105 hommes, tandis que les autres n'étoient que de 555.

Cohortes auxiliaires; c'étoient celles qu'envoyoient les alliés: elles portoient le nom de leur nation ou de leur chef; elles étoient aussi distinguées par premiere, deuxieme, troisieme, quatrieme, &c.

Cohorte dite *equitata*; elle étoit composée d'infanterie & de cavalerie; elle étoit de mille hommes, sept cents soixante fantassins, deux cents quarante cavaliers. On l'appeloit aussi *cohorte milliaire*, à cause de ce nombre. Les inscriptions font souvent mention de *cohortes equitatæ*. On lit dans Gruter: L. FL. T. F. Q. VIR SECULARI. PRÆFECTO COHORTIS PRIMÆ EQUITATÆ; & sur une autre inscription du même recueil: P. LICINIO. P. F. GAL. MAXIMO PRÆFECTO. COHORTIS II. GALLORUM EQUITATÆ.

Cohorte dite *peditata*; elle n'étoit composée que de fantassins.

Cohorte prétoriene; troupe de soldats choisis qui servoit de garde au Préteur ou au général. Elle étoit composée, selon quelques-uns, de fantassins & de cavaliers; car on lit dans Suétone (*Cal. c.* 45, *n.* 2): *Quo facto, proripuit se cum amicis, & parte equitum prætorianorum*. Elle fut instituée (*liv. II*, 20), par Publius Posthumius, Dictateur. P. Scipion sépara dans la suite de son armée les meilleures troupes pour la former; il augmenta sa paye, & l'exempta de tous les travaux militaires. Auguste forma sous le nom de *cohorte prétoriene*, un corps de neuf *cohortes*. Septime Sévere augmenta encore ce corps. Il étoit uniquement destiné à la garde des Empereurs & de leur maison, & commandé par le Préfet du Prétoire, qui avoit sous lui des Tribuns & des Centurions. Il étoit presque tout infanterie: d'abord on n'y admit que des Romains; on y introduisit avec le temps des étrangers, des Germains, des Bataves, des Thraces, &c. Il avoit la paye double, & se tenoit dans un champ retranché proche de Rome; il avoit des enseignes militaires & des boucliers particuliers. Il excita dans la suite beaucoup de troubles. Constantin détruisit son camp & le cassa. Les Prétoriens s'étoient rendus redoutables à plusieurs de ses prédécesseurs; ils élisoient ou déposoient les Empereurs de leur propre autorité; ils forçoient quelquefois le Sénat à reconoître celui qu'ils avoient choisi. Dans ces révolutions, ceux qui prétendoient à l'empire, étoient obligés de s'atacher cette milice redoutable qui disposoit du diadême.

Cohorte dite *togata*; c'étoit celle qui faisoit la garde des rues à Rome; c'étoit la milice de la police; elle marchoit avec la toge, n'ayant d'arme que la lance & l'épée. Elle étoit peut-être soumise à l'inspection du Préfet du Prétoire; car Martial l'appele *togati Martis custos* (VI, 76, 1):

Ille sacri lateris custos, Martisque togati:
Credita cui summi castra fuere ducis.

À moins que cette expression de Martial ne désigne l'usage des Prétoriens, de porter dans Rome la toge, & non le *sagum* militaire, usage que M. Aurele étendit à toute l'Italie. Capitolin (*c.* 27).

Cohortes dites *vigilum*; elles furent instituées par Auguste; elles servoient dans les incendies. Il y en avoit sept, une pour deux régions de la ville; chacune avoit à sa tête un Tribun, & toutes étoient commandées par un officier appelé le Préfet des *vigilum*; elles étoient distribuées en quatorze corps de gardes. Il y a des auteurs qui font monter le nombre de ces *cohortes* jusqu'à trente & un; mais il y a lieu de croire qu'ils se trompent, & qu'ils prenent pour des *cohortes* ce qui n'en étoit que des divisions. Ces *cohortes* n'étoient point censées troupes; elles étoient presqu'entiérement composées d'afranchis, qu'on appeloit par dérision *sparteoli*. *Voyez* ce mot.

Cohortes dites *urbanæ*; on appeloit ainsi six mille hommes partagés en quatre *cohortes*, chacune de quinze cents. Auguste les institua pour la défense de la ville; elles avoient des casernes. On les nommoit encore *milites urbanitiani*, troupes de ville. Elles étoient commandées par le Préteur, appelé *tutelaris*, ce qui leur fit donner aussi quelquefois le nom de *cohortes prétorienes*.

COIN; morceau de métal qui sert à marquer les monoies lorsqu'on les frape.

Les antiquaires ont demandé souvent si les médailles avoient été moulées ou frapées; & ils paroissent encore partagés sur ce point. Un troisieme parti a cherché à les rapprocher, en supposant que les médailles étoient d'abord moulées grossiérement, & qu'elles étoient ensuite frapées au marteau. Je ne saurois embrasser aucune de ces trois opinions exclusivement. Les médailles auroient-elles en effet ce degré de perfection qu'on y admire, si elles avoient été simplement moulées?

Si d'ailleurs l'usage étoit de se servir du mar-

teau seul, quel bras auroit pu fraper les beaux médaillons d'or de Lysimaque, d'Arsinoé, &c., les tétradrachmes, les cistophores, les médailles de grand bronze, & sur-tout les médaillons de ce métal ? Ce n'est point encore assez. Qui auroit pu fraper ces énormes pieces entre lesquelles on en voyoit du poids de deux livres qu'Élagabale donnoit en présent, & dont Alexandre Sévere interdit l'usage ? Pour tout dire en un mot, croyons qu'il a toujours été au dessus des forces humaines de fraper au marteau des médailles fourées, qui sont de fer, recouvert de feuilles d'argent.

L'examen d'un *coin* Romain, qui est conservé dans la collection des antiques de Ste Génevieve, m'a donné la solution de ce problême si longtemps désiré. Ce *coin* est de bronze, & il porte en creux la tête d'Auguste couronée de laurier, avec la légende : CAESAR AUGUSTUS PATER PATRIAE. Sa forme est celle d'une paraboloïde; & il a été moulé dans cette forme, sans qu'on puisse y reconoître aucune trace d'aplatissement. Ce cône a quinze lignes de hauteur perpendiculaire, onze lignes de diametre à la base qui porte une tête, une légende presqu'éfacée, & un cordonet. On ne peut douter de l'authenticité de ce *coin*. Il est de même matiere & de même forme que les deux *coins* trouvés en 1739 par les ouvriers qui travailloient à la fontaine de Nîmes. L'un de ces derniers fut placé par ordre de l'Intendant, sous le balancier de la monoie, qui, du premier coup, le brisa en mille morceaux. On reconoît à cette *rupture* l'aigreur & la dureté que l'étain done au cuivre dans l'alliage appelé bronze. M. Tillet, de l'Académie des Sciences, a dévelopé, dans un mémoire couroné par l'Académie de Bourdeaux, la propriété dont jouit l'étain, un des métaux les plus ductiles, de durcir par son alliage tous les métaux. Aussi cet amateur éclairé des arts & de l'antiquité, que Winckelmann appele immortel, le Comte de Caylus, a-t-il reconu la présence de l'étain dans l'analyse qu'il a faite d'un morceau des *coins* de Nîmes.

L'inspection du *coin* que je décris, m'a appris trois choses fondamentales dans l'art numismatique. 1°. Que les anciens faisoient leurs *coins* de bronze, & qu'ils les mouloient. Le cabinet de Ste Génevieve possede, à la vérité, deux *coins* de fer publiés avec celui de bronze par le P. du Molinet, qui ne donna les premiers pour antiques qu'en annonçant des doutes. Nous les avons examinés, & ne pouvons les regarder comme antiques. Ils ont trop de ressemblance avec les *coins* des Padouans, pour être d'une date antérieure. D'ailleurs, la rouille dont les funestes effets ont rendu les collections d'antiques si pauvres en instrumens de fer, n'auroit sûrement pas respecté les *coins* des anciens, s'ils avoient été de cet métal. Ajoutons à ces considérations la difficulté de réserver sur des *coins* de fer des reliefs, pour produire des cavités, telles qu'on en voit sur les médaillons d'Égypte & sur les plus anciennes médailles greques. Difficulté qui s'évanouit à la vue des *coins* moulés.

2°. Il paroît que les anciens ne frapoient au marteau que les médailles d'or & d'argent, les quinaires & les médailles d'un module encore plus petit; & ils ne frapoient pas immédiatement sur les *coins*. Celui dont nous parlons n'a pas seize lignes de hauteur. Comment auroit-il débordé la main du monoyeur, quand celui-ci eût été même un pygmée ? Le marteau auroit d'ailleurs écrasé ce *coin* de bronze. Il n'a cependant pas la plus légere trace de percussion, quoiqu'il ait servi assez long-temps pour dégrader la tête & user les lettres. Comment les Romains se servoient-ils donc de leurs *coins* ? Je répondrai plus bas à cette question.

3°. Il est très-vrai-semblable qu'ils employoient une machine plus forte que le marteau pour fraper les médailles d'un module supérieur aux quinaires, les médaillons & les masses énormes de métal qu'Élagabale destinoit pour faire des largesses. On pense bien que nous ne voulons pas parler du balancier, dont l'inventeur françois à jamais célebre, vivoit sous Louis XIII. Nous croyons qu'ils se servoient d'un *mouton*, semblable à celui qui est employé par les boutoniers & par les ouvriers en acier. Cette machine étoit en usage en France dans les hôtels des monoies, sous Henri II, sous ses trois fils, sous Henri IV & sous Louis XIII. C'est à la grande force & à la précision du mouton que l'on doit des belles monoies des regnes de Henri IV & de Louis XIII jusqu'en 1640. La virole servoit alors, avant l'ingénieuse machine de Castaing, à former des lettres sur la tranche des pieds forts. Cette piece, qui envelope & assujétir le flaon & les coins, étoit inconnue aux anciens, comme M. l'Abbé Barthélemy l'a démontré d'après les bords de leurs médailles toujours défectueux. On voit des pieds forts qui ont jusqu'à six lignes d'épaisseur & seize de diametre; ils nous attestent la force du mouton, & nous font concevoir la maniere dont les anciens s'y sont pris pour fraper les beaux médaillons grecs & les pieces de largesse.

L'impossibilité physique où ils étoient de les fraper au marteau, suffiroit seule pour leur faire attribuer l'usage du mouton. Nous allons cependant montrer de plus qu'ils connoissoient cette puissante machine. Ils l'employoient pour enfoncer les pilotis. Vitruve, parlant d'un terrain sur lequel on veut établir des fondations, dit que s'il n'est pas solide, on l'affermira en y chassant des pilotis à l'aide du mouton, *solidanda fistucationibus*. Il parle encore de cette maniere de fonder dans un autre endroit. César en fait aussi mention dans les Commentaires; il est certain que les anciens distinguoient deux especes de moutons; car ils connoissoient aussi la hie des paveurs. Ces machines, qu'ils voyoient tous les jours dans les mains de leurs esclaves, leur offroient un moyen simple & expéditif pour fraper les fortes monoies qui

auroient résisté aux coups de marteau. Toutes les circonstances font donc conjecturer qu'ils le faisirent, & qu'il a produit ces chef-d'œuvres de l'art, qui font l'ornement des cabinets. Peut-être employoient-ils aussi à cet usage une presse à vis, telle qu'on la voit dans les pressoirs de vendange, sur la médaille de Trajan Dece, frapée à Bostra, en Arabie, sur une médaille de Sévere Alexandre, & sur une troisieme que Vaillant a cru être de Tyr, & frapée pour Gallien. Cette presse auroit été une ébauche du balancier.

De pareilles machines, dira-t-on, devoient pulvériser des *coins* de bronze! Il est facile de répondre à cette objection, en remettant sous les ieux le *coin* Romain que nous avons décrit plus haut. Il ne porte aucune empreinte de coup, & n'a aucune trace de percussion, quoiqu'il soit très-usé par le travail. Les Romains ont donc su l'employer long-temps sans le fatiguer, & cela par un moyen fort simple. Ils se servoient probablement d'une masse de fer ou de cuivre durci par un fort alliage d'étain, ou enfin de quelque substance plus dure que le bronze ordinaire. Cette masse étoit creusée pour recevoir & serrer le *coin* comme la machine appelée *mandrin* par les tourneurs. Elle le recouvroit de tous les côtés, excepté celui de l'empreinte, & offroit au mouton une forte résistance. Ce n'est point ici une supposition gratoite. De légeres traces de pression, imprimées sur les côtés du *coin*, près de sa base, nous ont fait naître cette idée si simple & si naturele que le Comte de Caylus avoit eue avant nous. On n'auroit pas pu faire usage du *mandrin* en frapant avec le marteau, parce que le coup de cet instrument, beaucoup moins énergique que le mouton, auroit trop perdu de sa force si elle avoit été transmise au *coin* à travers un corps intermédiaire.

A présent que nous avons dévelopé, autant qu'il étoit en notre pouvoir, le méchanisme du monoyage des anciens, nous pouvons répondre à ceux qui objectent sans cesse, comme une absurdité, la multitude des *coins* nécessaires pour la variété infinie des médailles-monoies. Les *coins* étant de bronze & moulés, demandoient peu de temps pour être en état de servir. Un jour seul suffisoit presque à l'ouvrier qui les fournissoit. Il fabriquoit en argile le moule du *coin*, & pouvoit se servir, pour imprimer en relief la légende, de lettres mobiles; ce qui est annoncé par les renversemens, les transpositions, & par le désordre qui regne si souvent dans les légendes & les inscriptions des médailles. Il versoit ensuite dans ce moule durci au feu le métal fondu, & retouchoit le *coin* au burin lorsqu'il étoit refroidi. Ce procédé, quoique très-simple, n'avoit été pressenti par aucun antiquaire, que je sache, avant le Comte de Caylus. Seul il l'a soupçoné; mais en l'appliquant uniquement à la fabrication des *coins* eux-mêmes, parce que sans doute les idées simples se présentent toujours les dernieres à l'esprit.

Lorsque les Grecs commencerent à fraper des médailles, ils se servirent d'abord de deux *coins* pour chacune; l'un de ces *coins* portoit un type en creux, & l'autre portoit le même type en relief. Il ne faut pas confondre ce méchanisme avec celui des bractéates. Il paroît que pour fraper ces monumens informes du moyen âge, on n'employoit qu'un seul *coin* chargé du type en relief, & que l'on appliquoit la feuille de métal taillée en rond, c'est-à-dire, la bractéate, sur un corps peu dur, tel que le plomb. Ce support cédoit à la percussion, & la bractéate portoit par ce moyen, & à l'aide d'un seul *coin*, le même type en creux & en relief.

Les artistes Grecs apporterent de bonne heure quelque changement à leur premiere méthode, parce qu'elle laissoit couler souvent la médaille entre les *coins*, de maniere que les deux empreintes ne se répondoient presque jamais. Pour remédier à cet inconvénient, que la *virole*, invention moderne, fait disparoître, ils réserverent sur un des *coins*, & quelquefois sur les deux, des parties plus élevées que le reste du champ, afin qu'elles fixassent le flaon. Ces parties réservées de relief, tantôt carrées, tantôt partagées en quatre carrés, tantôt chargées de têtes ou de rinceaux, & de traits bizâres, ont été prises par les anciens antiquaires pour la représentation des quatre quartiers de certaines villes, des jardins d'Alcinoüs, &c. Mais leur véritable objet a été déterminé de nos jours par M. l'Abbé Barthélemy, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

Coin. On trouve quelquefois en Angleterre, en remuant la terre, des instrumens de cuivre qui ont la forme d'un *coin*. Ils sont de différentes grandeurs, depuis trois jusqu'à quatre pouces de longueur, & larges d'un pouce & demi. Ils sont afilés par un bout comme une hache, s'élargissant un peu à ce bout-là; & par l'autre bout, & tout le reste de leur corps, ils sont carrés. Ils sont creux & ouverts par le grôs bout opposé à celui qui est tranchant; à l'un des côtés de ce grôs bout est une petite anse. Les côtés ont l'épaisseur d'une ligne environ, quelquefois plus & quelquefois moins. Ce n'est pas seulement en Angleterre qu'on en trouve, il y en a aussi en France, en Bretagne particuliérement & en Normandie. On en voit deux dans le cabinet de Ste Génevieve. Ils ont environ quatre pouces de long, un pouce de large sur chaque face à l'endroit aigu, un pouce & sept lignes dans leur plus grande largeur.

Les antiquaires sont partagés sur l'origine & l'usage de ces *coins*. Quelques-uns les ont pris pour des pointes de fleche ou des haches d'armes des anciens Bretons; mais ils sont trop grôs pour des pointes de fleches, & paroissent bien petits pour des haches d'armes. D'autres ont cru que c'étoient des têtes de catapultes des Romains. Speed, historien Anglois, a cru que c'étoient des armes des anciens Bretons. M. Hearne, habile antiquaire

Anglois, n'eſt pas de ce ſentiment, parce que ces *coins* n'ont aucun raport avec aucunes des armes des anciens Bretons que nous connoiſſons. De plus, puiſqu'on en trouve en France, il ne paroît pas que ce ſoient des armes des Bretons ; car de prétendre que les Bretons étant originairement Gaulois, que leurs armes & celles des Celtes étoient ſemblables, & que les *coins* que l'on trouve en France ſont des monumens des anciens Gaulois ; cela ne paroît pas vrai-ſemblable, parce qu'aucune des armes Gauloiſes, que nous connoiſſons beaucoup mieux que celles des Bretons, n'ont de raport à ces *coins*. M. Hearne a cru d'abord que c'étoient des inſtrumens ſervant aux ſacrifices chez les Romains; mais ils ne reſſemblent point à toutes les figures que nous en avons. Ainſi, il conclut que c'étoient des ciſeaux dont les Romains ſe ſervoient à tailler & à polir les pierres dont ils faiſoient les murailles qui entouroient leurs camps. Le trou qu'on y voit ſervoit à les emmancher, & la petite anſe à les pendre à la ceinture des ſoldats & ouvriers; & en effet, les ſoldats ſont ainſi repréſentés ſur la colonne trajane. D'ailleurs, rien n'eſt plus commun parmi les anciens que les inſtrumens de cuivre ; tous les auteurs en parlent ; & Cambden prouve que non ſeulement les outils, mais auſſi les armes des Grecs, des Cimbres & des Bretons étoient de ce métal, auquel les anciens ſavoient donner une trempe vigoureuſe que le Comte de Caylus a retrouvée. Un curieux antiquaire qui, depuis quelques années, a trouvé de ces *coins* dans l'île de Man, auſſi-bien qu'un grand nombre d'autres, avec des inſcriptions rhuniques, conclut de là que ce ſont des monumens Celtiques, parce que les Romains, dit-il, n'ont jamais mis le pied dans cette île ; mais M. Hearne n'eſt pas de ſon avis, parce que Plutarque aſſure qu'un nommé Démétrius paſſa à l'île de Man ſous l'Empereur Hadrien.

Un curieux de France a conjecturé que ces *coins*, emmanchés d'une maniere convenable, pouvoient ſervir aux ſoldats pour eſcalader les murs, ou pour monter par-dehors ſur des machines de guerre, en les faiſant entrer à force dans les joints des pierres, des poutres ou des ais ; & que la petite boucle ſervoit à les pendre à la ceinture des ſoldats. Mais ces inſtrumens ſont peu propres à entrer dans les joints des pierres, ils ſont trop gros. Un autre croit au contraire que ce ſont les dents des roues avec leſquelles on bandoit les baliſtes. Il s'apuie de l'autorité de Vitruve, qui, dans le *ch. 16 de ſon x^e^ liv.*, dit en effet qu'il y avoit des baliſtes que l'on bandoit avec des roues à dents; d'où cet antiquaire prétend que les *coins* en queſtion, creux en dedans, étoient employés à emboîter des morceaux de bois qui étoient atachés comme des dents à tenons & à mortoiſes, aux jantes des roues, qui ſervoient à bander les baliſtes; ces roues, dit-il, étoient enſuite arrêtées par des crémailleres, & atachées aux deux côtés de la baliſte. L'anſe ou l'anneau qui eſt à côté des *coins*, ſervoit ſelon lui, à les emboîter ou déboîter plus aiſément, en y paſſant une petite bâre de fer pour les fraper. Les grandeurs différentes, ajoute-t-il, ſont voir qu'ils ſervoient à des roues de différentes grandeurs. *A diſcourſe concerning ſome antiquities lately found in yorkshire. Thomas Hearne, Oxfort* in-8°, 1710.

M. de Genſane a propoſé dans ſon traité *de la fonte des mines*, une autre opinion ; il croit que ces *coins* ſervoient à fixer le travail des mineurs, & qu'on les enfonçoit à ce deſſein dans le toit ou dans les parois des filons.

Je ſuis très-éloigné d'adopter aucune de ces opinions. Je penſe que les Soldats Romains portoient un certain nombre de ces *coins* de bronze pendus à leur ceinture par l'anſe ou l'anneau que l'on voit à tous ; qu'ils y enfonçoient les piquets de bois deſtinés à retenir les cordes des tentes, & que ces *coins* de métal n'étoient ajoutés aux piquets de bois que pour faciliter leur entrée dans les terrains durs & pierreux.

COIN ; bataillon pointu, *cuneus*. *Voyez* le Dictionaire de l'*Art Militaire*.

COLABRISME ; danſe que les Grecs avoient appriſe des Thraces. Pollux ne nous en dit pas davantage ſur le *colabriſme*.

COLACRETES. Les *Colacretes*, Κωλακρέται, κωλαγρέται (c'eſt ainſi que les Scholiaſtes & les Lexiques les nomment au mot κωλακρέται) étoient des Quêteurs ou tréſoriers des deniers publics, κωλακρέται, dit Héſychius, ἀργυρικοὶ ταμίαι. L'ancien Scholiaſte d'Ariſtophane dit (*In veſp. v, 693*) : On appele *Colacrete*, celui qui garde les deniers de la ville, qui eſt tréſorier des épices des juges, & des dépenſes qui ſe font pour le culte des Dieux ; il répete à peu près la même choſe ſur le vers 1540 de la comédie des *Oiſeaux*, & ajoute que les *Colacretes* fourniſſoient ſur les fonds de la marine, au voyage & aux autres dépenſes des Théores, qu'on envoyoit à Delphes. Timée, dans ſon Lexique, intitulé : περὶ τῶν παρὰ Πλάτωνι λέξεων, ſur le mot, κωλαγρέται, qui eſt le même que κωλακρέται, s'explique comme le Scholiaſte, en diſant que les *Colacretes* ſont les Tréſoriers des épices des juges, & des dépenſes pour le culte des Dieux.

Les colonies Greques porterent en Aſie le nom & la charge des *Colacretes*, qui ſont appelés *Colécrates* ſur un marbre de Cyzique. Peut-être cette leçon, qu'on lit diſtinctement ſur le monument, eſt-elle préférable à celle du Scholiaſte & des Lexiques : l'inſcription nous apprend que les *Colécrates* de Cyzique étoient au nombre de dix, & même de treize, en y comprenant les trois derniers qui étoient du corps des *Philetæres*. (*Recueil de Caylus*, 2, *pag.* 232)

COLAX & COLAXES ; fils de Jupiter & d'Ora. Valerius Flaccus en parle dans ſes Argonautiques (*l. 6. v. 48*) :

. . . . *Ductorque Colaxes* ;
Sanguis & ipse Deum . . . .

Κόλαξ signifie *flateur*.
COLÉCRATES. *Voyez* Colacretes.
COLERE. *Voyez* Tithrambon & Ire.
COLIADE ; nom que Pausanias donne à Vénus, & sous lequel elle avoit un temple. Il signifioit Vénus la *danseuse*, & venoit de κωλιάω, *je danse*. Le Scholiaste d'Aristophane (*nubes*) lui donne une autre étymologie. Un jeune homme de l'Attique ayant été fait prisonier par des Pirates Tyrrhéniens, puis délivré d'esclavage par la fille de leur Chef, qui en étoit devenue amoureuse, éleva sur un promontoire de son pays un temple à Vénus *Coliade*. Il dériva ce surnom du mot κῶλα, *pieds & mains*, en mémoire de ses liens.
COLICOPIS ; fille d'Othréus, Roi de Phrygie, & femme de Thoas, Roi de Lemnos. *Voyez* Thoas.
COLIPHIUM ; sorte de pain sans levain, grôssier, pesant, pétri avec le fromage mou, & qui servoit de nouriture ordinaire aux athletes. Il en est parlé dans les Satyres de Juvénal. Il falloit avoir un bon estomac pour digérer aisément une pareille nouriture ; de là vint le proverbe d'une *santé athlétique*.
COLISÉE ; amphithéâtre ovale qui fut bâti à Rome par Vespasien. *Amphitheatrum Vespasiani*. Le *colisée* fut élevé dans le lieu où étoit l'étang, *lacus*, de la maison dorée de Néron. On y voyoit autrefois des statues qui représentoient toutes les provinces de l'empire, au milieu desquelles étoit celle de Rome, tenant une pomme d'or, comme témoigne Ugution. On a aussi appelé *calisée* par extension un autre amphithéâtre de l'Empereur Sévere. On y donnoit des jeux & des combats d'hommes & de bêtes farouches. Le temps & les guerres ont ruiné ces *colisées*. Le nom de *colisée* vient du latin *colisæum*, formé de *colossæum*, à cause du colosse de Néron, qui étoit à Rome près du *colisée*, ou, selon Nardini, de l'Italien *colisèo*.
COLLACTANEUS.
COLLACTEUS.
COLLACTIUS.
} Les marbres antiques sont des témoignages encore subsistans des marques d'atachement & de souvenir que les Romains donnoient aux cendres de leurs *freres & sœurs de lait*, qui sont désignés par ces trois diférens noms.
On lit entr'autres dans le *Thesaurus inscript.* de Muratori, les restes d'une épitaphe que voici. . . . . SUÆ. COLLACTANEÆ. FECIT. L. VAL CERTUS. L. VALERIO. LUCINO. FILIO. PIENTISSIMO. FECERUNT (1226, *n.* 1).
COLLATINA, ou Collina ; Déesse qui présidoit aux Monts & aux Vallées, dit *S. Augustin*.
COLLATINE. La porte de Rome, appelée autrefois de ce nom, parce qu'elle étoit sur le chemin de *Collatia*, s'appele aujourd'hui *porte Pinciane*, du palais des Pincius, qui en étoient voisins.
COLLEGA *equitis*. Muratori (850, 6. *Thes. Inscr.*) raporte l'inscription suivante :

D. M.
C. SECUNDI
NO JULIANO
EQUITI LEG
XXII. PR. P. F. AN
N. XXXV. STIP. XV.
C. SERANIUS VE
CTIUS SECUNDUS
HERES ET CONLEGA
F. C.

Ce mot *conlega* désigne-t-il ici un cavalier du même escadron, ou une espece de frere-d'armes ?
COLLÉGE. Les Romains appeloient *collége* tout assemblage de plusieurs persones occupées aux mêmes fonctions, & liées, c'est-à-dire, unies ensemble pour y travailler de concert. Ils employoient ce mot non seulement pour les persones occupées aux fonctions de la religion, du gouvernement, ou aux arts libéraux ; mais encore pour celles qui exerçoient les arts méchaniques. Ainsi ce nom signifioit ce que nous nommons un corps, une compagnie, un corps de métier, un métier. Il y avoit dans l'empire Romain non seulement le *collége* des Augures, le *collége* des Capitolins, c'est-à-dire, ceux qui avoient l'intendance des jeux Capitolins ; mais aussi le *collége* des artisans, *collegium artificum* ; le *collége* des charpentiers, *collegium fabrorum*, ou *fabrorum tignariorum* ; le *collége* des potiers, *collegium figulorum* ; le *collége* des séruriers, *collegium fabrorum ferrariorum* ; le *collége* des ingénieurs ou des gens qui travailloient aux machines de guerre, c'est-à-dire, des charpentiers de l'armée, *tignariorum* ; des dendrophores, *dendrophororum* ; des centonaires, *centonariorum* ; des faiseurs de casaques militaires, *sagariorum* ; des faiseurs de tentes, *tabernaculariorum* ; des entrepreneurs des fourages, *fœnariorum* ; des boulangers, *collegium pistorum* ; des joueurs d'instrumens, *tibicinum*, &c. Plutarque dit que ce (*invit. Num.*) fut Numa qui divisa le peuple Romain en diférens corps, appelés *colléges*, afin que les particuliers occupés des intérêts de leur *collége*, intérêt qui les séparoit des membres des autres *colléges*, ne formassent point avec ceux-ci des liaisons contraires au repos public. Les *colléges*, proprement dits étoient distingués des autres sociétés ou sodalités, qui n'étoient pas établies par l'autorité publique sous la forme de *collége*, en ce que ceux qui composoient un *collége* pouvoient traiter des afaires communes de leur *collége*, qu'ils faisoient un corps dans l'état, en ce qu'ils avoient une bourse commune, un agent pour faire leurs

affaires, comme aujourd'hui les Syndics de nos communautés; qu'ils envoyoient des députés aux Magistrats quand ils avoient à traiter avec eux; qu'ils pouvoient faire des réglemens, des statuts pour leur *collége*, pourvu qu'ils ne fussent point contraires aux loix de l'état; qu'ils avoient un chef ou président appelé Préfet; qu'ils se subdivisoient en décuries, présidées par des Décurions; qu'ils se mettoient sous la protection d'un Grand, d'un Prince ou d'une Princesse même, dont le *collége* se disoit le *client*, &c. &c.

Florus attribue la formation des *colléges*, non à Numa, comme Plutarque, mais à Servius Tullius (1, 6, 3): *Ab hoc rege populus Romanus relatus in censum, digestus in classes, decuriis atque collegiis distributus, summaque Regis solertia ita ordinata est respublica, ut omnia patrimonii, dignitatis, ætatis, artium, officiorumque discrimina in tabulas referrentur*.

Les provinces Romaines imitèrent leur capitale, & les marbres nous ont conservé le souvenir d'un grand nombre de *colléges* établis dans les différentes villes de l'empire.

Les *colléges* étoient composés de citoyens, & donnoient à Rome leurs suffrages dans les comices. Cicéron se félicitoit d'avoir été rapelé de l'éxil par ceux de tous les *colléges* (*pro domo*, *c.* 2, 8): *Nullum est in hac urbe collegium, quod non amplissime non modo de salute mea, sed etiam de dignitate decreverit*.

COLLIER. Pour mettre de l'ordre dans cet article, nous distinguerons trois especes de *colliers*, comme les Romains semblent les avoir distingués eux-mêmes par les mots *monile*, *torques* & *collare*.

Isidore établit formélement une distinction entre *monile* & *torques*. *Torques*, dit-il, *& bullæ à viris geruntur, a fœminis monilia & catellæ*, c'est-à-dire, les hommes portent les *torques* & les *bullæ*, le *monile* & les chaînes d'ornement apartienent aux femmes. Quoique cette distinction paroisse assez bien fondée, elle a été combatue par quelques philologues; mais les autorités qu'ils ont alléguées contre Isidore, prouvent seulement que les écrivains Romains ne se sont pas toujours astreints à la précision; ce qui est arivé d'ailleurs à tous ceux qui ont eu occasion de parler des objets soumis aux caprices de la mode. Lorsqu'Ovide dit, en parlant d'Atys (*Mét. v*, 50):

Indutus chlamydem Tyriam, quam limbus obibat
Aureus, ornabant aurata monilia collum.

il lui attribue un *monile*, quoiqu'il ne soit pas une femme, parce qu'il le représente habillé comme un *barbare* ou phrygien. D'ailleurs Festus dit expressément que le *monile* étoit une parure de femme: *Monile est ornatus mulieris*. . . .

Monile désigne aussi dans les auteurs latins le *collier* des chevaux. Virgile dit de ceux du Roi Latinus:

Aurea pectoribus demissa monilia pendent.

Le *monile* ou *collier* de femme étoit en usage chez les Égyptiens. Le plus grand nombre de leurs statues, même celles des hommes & des divinités en sont ornées. On peut conjecturer d'après ces monumens, que les Égyptiens aimoient à se parer de *colliers* faits avec des fruits, des siliques de plantes légumineuses, des plumes, & en particulier de plumes de la poule de Numidie. Il faut en dire autant des peuples barbares & des étrusques, les perles & les pierres précieuses étoient employées dans leurs *colliers*.

Quant aux femmes Greques & Romaines, il paroît qu'elles n'en portoient point en public, quoique elles aimassent à s'en parer dans les festins & les danses qui se faisoient dans l'intérieur des maisons. Dans le vaste recueil de Winckelmann, intitulé *Monumenti inediti*, on ne voit de *colliers* bien prononcés qu'à des femmes assises sur des lits de tables, & célébrant une orgie. Cette distinction dans l'usage des *colliers* peut se concilier avec les textes nombreux dans lesquels il en est fait mention, & qui semblent être démentis par les monumens.

On trouve plusieurs desseins de *colliers* dans le recueil du Comte de Caylus. M. Guattani a publié dans ses *monumenti antichi* (*année* 1784) le dessein d'un *collier* d'or trouvé à Rome dans un sépulcre, hors de la porte S. Laurent. Il est composé de camées, de péridots & d'hyacinthes.

Strabon (*iiI*, *p.* 113) dit que les Espagnols portoient des *colliers* de fer.

Servius, dans son commentaire sur l'Énéide (1, 658) donne au *collier* des femmes le nom de *segmentum*, & il établit une différence entre ce mot & celui de *monile*. *Monile* est le nom générique, & *segmentum* désigne une bandelete ou bande de pourpre, d'étofe brochée en or, en argent, &c. telle qu'on en consoit sur les habits pour servir de bordure: *Monile*, *ornamentum gutturis*, *quod & segmentum dicunt: ut Juvenalis segmenta*, *longos & habitus*. *Licet segmentales vestes dicamus*, *ut ipse vi*, 89.

Torques & *torquis* désignoient ces *colliers* qui étoient la récompense & le signe de la valeur; ces *colliers*, que les généraux Romains distribuoient solemnélement aux braves soldats, & qui faisoient appeler ceux-ci *milites torquati*. Les *colliers* militaires étoient ordinairement d'or, & l'on en a trouvé plusieurs fois dans des sépultures Romaines. On les annonçoit aussi dans leurs épitaphes. On lit dans Gruter (*page* 1096, *n.* 4):

L. LEPIDO. L. F. AN
PROCULO.
MIL. LEG. V. MACEDON.
DONIS. DONATO. AB. IMP.
VESPASIANO. AUG.
BELLO. JUDAICO. TORQUIB.

Et dans Smetius (*page* 52):

C. ARRIO. C. F. COR. CLEMENTI.
MIL. IX. COH. AR.
EQUITI. COH. EJUSDEM. DONIS.
DONAT. AB IMP. HAD.
TORQUIBUS. ARMILLIS. PHALE.
RIS. OB. BELL. DACICUM.

Ces deux inscriptions nous apprenent aussi que le même soldat recevoit quelquefois deux ou plusieurs *colliers* pour récompense, & que les fantassins, & les cavaliers en étoient décorés également. Hirtius le dit expressément (*de bell. Hispan. c.* 26) : *Cæsar ob virtutem turmæ Cassianæ præfecto donavit torques aureos duos*.

Le poids & la grandeur du *collier* d'honeur, du *torques*, peuvent être déterminés par les textes & les monumens. Quant au poids, une lettre de Valérien au Procurateur de la Syrie (*Poll. D. Claud. c.* 13) nous apprend qu'ils étoient quelquefois d'une livre d'or (livre romaine de douze onces) : *huic salarium dabis, torquem libralem unum*... La statue du Gladiateur *Bato*, de la Villa Pamfili, & le bas-relief de l'Archigalle du Capitole, nous font voir que ces *colliers* étoient très-larges, & qu'ils descendoient sur la poitrine, comme les hausse-cols de nos officiers. On ne doit pas être étoné, d'après cela, de voir dans Ammien-Marcellin (*xxix*, 5) un Tribun poser son *collier* en guise de diadême sur la tête de Firmus, & (*xx*, 4) un enseigne, *draconarius*, faire pour Didius Julianus, le même usage du *collier*, qui étoit une des marques de son grade.

Les *colliers* d'honeur ne furent pas toujours d'or; & nous trouvons dans Pline (*xxx*, 2) une distinction relative à ce métal : *Auxiliares quippe & externos torquibus aureis donavere, at cives nonnisi argenteis* . . . . . Les auxiliaires & les étrangers reçurent des *colliers* d'or, & ceux des citoyens ne furent que d'argent.

Les Gaulois se paroient dans leurs armées de *colliers* d'or ; & l'on sait que Manlius Torquatus fut ainsi appelé à cause d'un semblable ornement qu'il enleva à un Gaulois, après l'avoir tué dans un combat singulier. Florus parle d'un *collier* d'or du poids de cent livres, donné en présent par la nation des Gaulois: *Cum ei Galli torquem aureum centum pondo dedissent*.

Hérodien (*III*, 14) dit que les *Bretons* portoient des *colliers* de fer, & des ceintures ou cuirasses faites de ce métal. Ils avoient aussi des *colliers* d'ivoire selon Strabon (*IV*, *p.* 138); mais ce luxe paroît invraisemblable chez un peuple aussi pauvre. Un passage de Solin (*c.* 22) explique cette invraisemblance ; il y dit que les Bretons employoient pour leur parure, & en particulier pour les gardes d'épée, des dents de cétacés, qu'ils savoient rendre aussi blanches que l'ivoire.

Nous avons vu plus haut le Gladiateur *Bato* orné d'un *collier* double ou à deux rangs ; ce qui est conforme à l'usage où étoient les présidens des jeux de prodiguer aux Gladiateurs & aux athletes cette récompense, destinée dans son origine aux militaires seuls.

Collare étoit un instrument de supplice, comme le carcan des peuples modernes. On le donnoit principalement aux esclaves qui s'étoient sauvés de leurs âteliers, & qui avoient été repris. Lucillius (*apud. non.* I, §. 162) le compte parmi les instrumens du supplice que l'on faisoit soufrir aux esclaves fugitifs :

Cum manicis, catulo, collarique ut fugitivum Deportem.

Pignorius (*de servis*) raporte l'inscription suivante, qui étoit gravée sur un de ces *colliers* : TENE ME, QUIA FUGI ET REVOCA ME DOMINO MEO BONIFACIO LINARIO.

On voit au Muséum de Florence une lame de bronze qui pendoit au *collier* d'un esclave. En voici la figure & l'inscription. Il y a trois trous aux endroits marqués ici par des cercles.

O

TENE	ME	QUIA
FUGIO	ET	RE
VOCA	ME	IN
VIA	LATA	AD
O	FLAVIUM	O
D		M

COLLIER d'Ériphile. *Voyez* ÉRIPHILE.

COLLIER d'Hélene. *Voyez* HÉLENE.

COLLINA, Déesse. *Voyez* COLLATINA.

COLLINE ; porte de Rome, appelée aussi *Salaria*, à cause du sel que les Sabins apportoient par la voie qu'elle commençoit. Elle porta aussi le nom d'*Agonense*, parce que les sacrifices des Agonales étoient offerts sur le mont Quirinal, voisin de cette porte. Le champ où l'on enterroit vives les Vestales coupables, étoit situé dans ses environs.

COLLINE des jardins, } petite montagne de
COLLIS hortorum, } la ville de Rome, où étoient les jardins de Salluste. Elle fut renfermée dans l'enceinte de la ville par l'Empereur Aurélien. Le sépulcre de Néron la rendit célebre. Il y avoit une loi qui ordonoit à tous ceux qui aspiroient aux charges de la république de monter sur cette *colline*, afin qu'ils fussent vus par le peuple assemblé dans le champ de Mars, pour l'élection des Magistrats.

Collis Dianæ; le mont Aventin, ainsi appelé d'un temple de Diane. Martial parle deux fois de cette *Colline* (*VII*, 72, 1, & *XII*, 18, 1).

Collis

Collis latiaris. Nardini croit la reconoître dans l'endroit de Rome où est bâti le couvent de S. Dominique.

Collis mutialis. On croit la reconoître dans la Villa-Aldobrandini; c'étoit-là qu'étoit bâti le temple de Fidius.

Collis salutaris. Cette colline est aujourd'hui occupée par le palais du Quirinal ou de Monte-Cavallo.

Collis testaceus. *Voyez* TESTACIO.

COLLYBUS; la somme que les changeurs exigent pour leur salaire, quand ils échangent certaines especes contre d'autres. Cicéron explique ce mot en disant à Verrès (*II*, 78): «*Ex omni pecunia, quam aratoribus solvere debuisti, certis nominibus deductiones fieri solebant, primum pro spectatione & collybo . . . . . Nam collybus esse quis potest, cum utantur omnes uno genere nummorum?* Le mot κόλλυβος a la même signification en grec.

COLLYRÆ,
COLLYRIDES, } Ces mots dérivés de
ΚΟΛΛΥΡΙΔΕΣ,
κολλύρα, petit pain rond, gâteau, &c. désignent la coëfure de quelques femmes de l'antiquité, & celle de Faustine-Jeune en particulier. Les cheveux étoient liés derriere la tête, tressés & nattés en rond. Une aiguille ou poinçon les assujétissoit dans cette forme.

COLOBUS,
COLOBIUM, } tunique sans manches, ainsi
ΚΟΛΟΒΙΟΝ,
appelée par opposition avec la tunique à longues manches, χειρίδωτον, vêtement des barbares. Il ne faut pas prendre à la rigueur cette définition; car le *colobium* avoit des prolongemens en forme de manches larges, qui descendoient presque jusqu'au coude; mais les manches étroites du χειρίδωτον descendoient jusqu'au poignet. Les Romains ne portoient dans les villes que le *colobium* & la *pénule* ou la toge. Dans les champs ils portoient le *sagum* & la *chlamyde*. Nous apprenons cette distinction de la 1re loi du code: *Sed chlamydis terrore deposito quieta colobarum ac penularum indicant vestimenta*.

On voit à plusieurs figures des tableaux d'Herculanum, des robes & des tuniques avec des manches courtes, qui ne descendent que jusqu'au milieu du bras proprement dit; ce sont des *colobium*. Ces prolongemens sont quelquefois fendus & assemblés avec des boutons.

Le *clavus* des Chevaliers & des Sénateurs étoit cousu sur la tunique ordinaire, ou *colobium*; de là vint que les Grecs désignerent le *clavus* par le mot κολόβιον. Acron nous l'apprend (*ad Horat. sat.* 1, 5, 36): *Latum clavum, purpuram, quæ in pectore extenditur Senatorum, Græci τὸν κολόβιον vocant.*

COLOCASE,
COLOCASIE, } plante étrangere, espece d'arum ou pié-de-veau. De toutes les sciences, celles qui ont le plus besoin de se prêter un secours mutuel, sont l'histoire anciene & la botanique; car il est nécessaire, pour l'intelligence de quantité d'usages, ou mystérieux ou économiques, que les Égyptiens faisoient des plantes de leur pays, de discerner celles qui se trouvent représentées sur les monumens.

Les antiquaires qui se sont flatés d'y réussir en consultant Théophraste, Dioscoride & Pline, n'en ont pas pu juger sûrement, parce qu'aucun de ces Naturalistes n'avoit vu ces plantes dans leur lieu natal. D'ailleurs, les descriptions qu'ils nous en ont laissées étant très-courtes, très-imparfaites & sans figures, on n'a pu en faire une juste application aux parties détachées des plantes que les fabricateurs de ces monumens ont voulu représenter.

C'est donc au sol de l'Égypte même & au lit du Nil, qu'il faut avoir recours pour en tirer les pieces de comparaison qui leur ont servi de types. C'est sur la vue des plantes, ou raportées seches de ce pays-là, ou transplantées dans celui-ci, ou très-exactement décrites par ceux de nos meilleurs botanistes qui les ont désignées d'après le naturel, comme l'a fait Prosper Alpin, que l'on peut appliquer avec précision à celles qui ont servi d'attributs aux Dieux, & de symbole aux Rois & aux villes d'Égypte, des noms qui leur conviennent suivant les genres auxquels elles ont du raport.

C'est la marche qu'ont suivie d'habiles gens pour découvrir la *colocasie* des anciens, & pour être en état de la ranger sous le genre de plante auquel elle doit apartenir.

Comme sa principale qualité se trouvoit dans sa racine, dont on faisoit du pain, & que de cette racine, de laquelle les Arabes font encore commerce, il naît une fleur & des feuilles du genre d'*arum*, on ne doute plus que ce n'en soit une espece; & tous les botanistes modernes, depuis Fabius Columna & l'ouvrage de Prosper Alpin sur les plantes d'Égypte, sont constament de cet avis. Le nom vulgaire de *culcas* ou *colcas*, qu'elle semble avoir retenu de l'ancien *colocasia*, doit encore contribuer à confirmer cette opinion.

Ses feuilles sont aussi larges que celles d'un chou. Sa tige est haute de trois à quatre pieds, & grôsse comme le pouce. Ses feuilles sont grandes, rondes, nerveuses en dessous, atachées à des queues longues & grôsses, remplies d'un suc aqueux & visqueux. Les fleurs sont grandes, amples comme celles de l'arum, de couleur purpurine, monopétales, de figure irréguliere, en forme d'oreille d'âne. Il s'éleve de chaque calice un pistil qui devient ensuite un fruit presque rond, renfermant quelques graines. La racine est charnue, bonne à manger. Cette plante naît dans l'île de Candie, en Égypte, & près d'Alexandrie. Les habitans de Damiette la cultivent particuliérement. On voit dans les environs de cette ville de vastes champs couverts de ses larges feuilles. Sa racine est conique, & plus grôsse que celle du

lotus. Elle est d'un goût moins fade que la pomme de terre.

Les antiquaires reconoîtront donc aujourd'hui la fleur de cette plante sur la tête de quelques Harpocrates & de quelques figures panthées, par sa forme d'oreille d'âne ou de cornet, dans lequel est placé le fruit; il y a toute apparence qu'elle étoit un symbole de fécondité. *Voyez les Mém. de l'Acad. des Inf. t. 11.*

Les curieux de nos pays cultivent la *colocasie* avec beaucoup de peine. Ils la plantent dans des pots pleins de la meilleure terre qu'il est possible d'avoir, & la tienent toujours dans des serres sans l'exposer à l'air qui endomageroit promptement ses feuilles; rarement on la voit produire des fleurs; sa racine cuite a le goût approchant de celui de la noisete. On ne sait où Bontius a pris qu'elle est d'une qualité vénéneuse, & qu'avant d'être mangeable, il faut la macérer quelques jours dans l'eau.

Il est certain qu'en Égypte, en Syrie, en Candie & autres régions orientales, on en mange sans aucune macération, comme les navets en Allemagne. Elle a, étant crue, un peu d'amertume & d'âcreté visqueuse; mais tout cela s'adoucit entiérement par la cuisson.

Du reste, cette plante n'a point de vertus médicinales.

Le chou karaïbe des Américains répond presque sur tous les raports à la *colocasie* d'Égypte; car c'est aussi une espece d'arum d'Amérique, dont les racines sont grôsses, de couleur de chair par-dehors, jaûnes en dedans, d'une odeur douce; ses feuilles ressemblent à la grande serpentine. On fait du potage avec ses feuilles & ses racines.

Les Égyptiens (*Diod. sicul.* 1, *pag.* 52) avant l'usage des graminées, se nourirent d'herbes, de feuilles & de racines de plantes aquatiques. La reconoissance pour les divinités auxquelles ils attribuoient la découverte de l'agriculture, les porta à conserver le souvenir de leur nouriture agreste, en plaçant sur la tête ou dans les mains de ces mêmes divinités les plantes sauvages d'où ils la tiroient. C'est pourquoi on voit la *colocasia* former souvent une partie de la coëfure d'Osiris, d'Isis; on la voit même sur la tête d'un épervier dans la table Isiaque & sur les obélisques.

Non seulement les Égyptiens se nourissoient des racines de la *colocasie*, mais ils faisoient encore un grand usage de ses larges feuilles. Elles leur servoient à fabriquer des envelopes, des cornets, & même des vases à boire. Strabon le dit expressément. Du temps de Pline on avoit semé dans l'Italie la *colocasia*; & ce naturaliste parle aussi de l'usage où étoient les Égyptiens de boire l'eau du Nil dans ses larges feuilles qu'ils rouloient & replioient en forme de coupes (*xxi, c.* 15): *Adeoque Nili sui dotibus gaudent, ut implexis colocasiæ foliis in variam speciem vasorum, potare gratissimum habeant. Seritur jam hæc in Italia.*

Le palais délicat des gourmets de Rome ne put s'accommoder de la substance filandreuse des racines & des tiges de la *colocasia*, selon ces vers de Martial (*xiii*, 57):

Niliacum ridebis olus, lanasque sequaces,
Improba cum morsu fila, manuque trahes.

COLOCASIA. Pallas étoit adorée à Sycione sous ce nom, dérivé de Κόλας & de Κάω. Le premier mot exprime un petit manteau de feûtre que portent plusieurs Déesses; le second une chose tronquée, & il est relatif à la petitesse de ce manteau. Pallas a dans presque tous les monumens un petit manteau rond. Ce manteau est le plus souvent chargé de la tête de Méduse, & c'est alors la redoutable égide.

COLŒNA; surnom de Diane, ainsi appelée d'un temple qu'elle avoit dans l'Asie mineure, près du marais *Colæ*, jadis le marais Gygée, à 40 stades de la ville de Sardes en Lydie (*Strabo*, *l.* 13).

COLŒNIS; surnom de Diane, sous lequel elle étoit adorée par les habitans de Myrrinunte, dans l'Attique. Ce nom lui venoit, selon Pausanias, de Colœnus, ancien Roi d'Athênes.

COLOMBE; oiseau favori de Vénus; c'est pour cela qu'on l'appeloit l'oiseau de Cythere. Vénus le portoit à la main, dit Apulée; & plusieurs monumens anciens lui donnent cet attribut: elle l'ateloit à son char; elle-même se transformoit en *colombe*, selon Élien. *Voyez* Péristere.

Des *colombes*, dit Homere, prirent soin de pourvoir à la nouriture de Jupiter; aussi avoit-il des *colombes* pour le servir à table. Les habitans d'Ascalon & d'Hiérapolis avoient un souverain respect pour les *colombes*; ils n'osoient ni en tuer ni en manger, de peur de dévorer leurs Dieux mêmes: ils nourissoient avec soin toutes celles qui naissoient dans leurs villes. Les *colombes* furent aussi consacrées chez les Syriens & les Assyriens, parce qu'ils croyoient que l'âme de leur fameuse Reine Sémiramis, s'étoit, en mourant, cachée sous la figure d'une *colombe*. *Voyez* Sémiramis.

Cette vénération des Syriens pour les *colombes* a été chantée par Tibulle (1, 7, 17):

Quid referam ut volitet crebras intacta per urbes
Alba Palæstino culta columba Syro?

Martial a célébré aussi dans ses vers la défense de manger des *colombes*, qui étoit particuliere aux Prêtres de Vénus (13, 661):

Ne violes teneras præduro dente columbas,
Tradita si Cnidiæ sunt tibi sacra deæ.

Silius dit que deux *colombes* se reposerent jadis sur Thebes; que de là l'une s'envola à Dodone, où elle donna à un chêne la vertu de rendre des Oracles; & que l'autre, qui étoit une *colombe* blanche, passa la mer, & s'envola en Lybie, où,

après s'être posée sur la tête d'un bélier, entre ses deux cornes, elle rendit des oracles aux peuples de la Marmorique. La *colombe* de Dodone rendoit aussi elle-même des oracles; elle étoit dorée, dit Philostrate, posée sur un chêne, & environée de gens qui arivoient de toute la Grece, les uns pour sacrifier, les autres pour consulter l'Oracle. Il y avoit cependant des Prêtres & des Prêtresses qui s'enrichissoient de leurs offrandes. Sophocle dit que des *colombes* de la forêt de Dodone avoient donné à Hercule un Oracle qui déterminoit la fin de sa vie. *Voyez* DODONE.

COLOMBES *messageres*. *Voyez* PIGEONS *messagers*.

COLOMBES qui volent sur les médailles frapées dans les îles (On voit ordinairement des).

De ce que Philostrate a dit dans ses tableaux, que la *colombe* de Dodone étoit dorée, il ne faut pas en conclure que son plumage fût de couleur d'or. *Dorée* est une épithete qui signifie *belle* ou *agréable*. Virgile a dit *Vénus dorée*, & Pindare *les voluptés dorées*. On sait d'ailleurs par Hérodote & par les Mythologues, que ces prétendues *colombes* étoient de vieilles femmes.

COLONARII. *Voyez* LATINI *colonarii*.

COLONATE; surnom de Bacchus, ainsi nommé du temple qui lui étoit consacré sur une éminence appelée *colonna*, auprès de Lacédémone.

COLONE, dans la Messenie. ΚΟΛΩΝΑΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR.... en bronze.... *Pellerin*.

O... en argent.

O... en or.

COLONIES. Les plus anciennes *colonies* dont l'histoire fasse mention, sont celles qui sortirent d'Égypte pour peupler la Phénicie, & de proche en proche l'Archipel & le continent de la Grece. On ignore entiérement les principes politiques sur lesquels furent fondées ces *colonies* Égyptienes. Mais on sait qu'en fondant le royaume d'Argos & celui d'Athènes, elles porterent dans la Grece leurs loix, leurs coutumes, le goût des arts & leur religion. C'est aux Phéniciens, fondateurs de Thebes, que les Grecs furent redevables de l'écriture, du commerce & de la navigation.

Les Grecs imiterent les Égyptiens & les Phéniciens; ils fonderent comme eux un grand nombre de *colonies*. M. de Bougainville composa, en 1745, un Mémoire sur les *colonies* Greques, qui mérita le prix proposé par l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. Nous en donnerons ici un extrait, qui mettra le Lecteur à même de comparer sur ce point la politique des Grecs & celle des Romains.

Le retour des Héraclides est l'époque & la cause de la transmigration des Grecs dans les pays étrangers. Thucydide l'avance en termes formels, & un examen attentif découvre aisément la vérité de cette opinion.

Les principales contrées dans lesquelles ils s'établirent, sont les îles de la mer Égée, toute la côte maritime de l'Asie, d'Italie & la Sicile.

Les Éoliens, chassés par les Doriens de la partie du Péloponese qu'ils avoient usurpée du temps de Pélops, ouvrirent la route aux autres Grecs. Oreste avoit été l'auteur (*Strab. l. XIII, p.* 582) de cette colonie; mais ce Prince étant mort dans l'Arcadie, laissa l'exécution de son projet à ses descendans (*Strab. l. XIV, p.* 653), qui, après avoir long-temps erré, se répandirent dans toute la côte de l'Asie, depuis Cyzique jusqu'au Caïque, & fonderent douze villes, dont Smyrne étoit la plus considérable.

Environ quatre générations après, la plupart des Doriens que Codrus avoit établis à Mégare, passerent dans l'Asie, où ils bâtirent les villes de Cnide & d'Halicarnasse, sans compter celles qu'ils construisirent dans les îles de Rhodes & de Cos. Ces villes Dorienes, au nombre de six, (*Strab. l. VIII, p.* 383) formerent une société réduite depuis à cinq par l'exclusion d'Halicarnasse.

Enfin, vers le même temps, les Ioniens, forcés d'abandoner leurs demeures dans le Péloponese, formerent une multitude nombreuse, à laquelle se joignirent les descendans de Nestor, & un grand nombre d'autres peuples. Réunis sous la conduite d'Androclus, fils de Codrus, ils traverserent la mer, & s'établirent dans les plus belles parties de l'Asie mineure, où ils fonderent douze villes, qui, par leur étroite union, composerent le corps Ionique.

Les principales vues des peuples du Péloponese se tournerent du côté de l'Italie & de la Sicile. Crotone & Tarente sont des *colonies* Lacédémoniennes. Archias de Corinthe fonda Syracuse, qui, ayant elle-même peuplé la Sicile de plusieurs villes issues de son sein, rendit Doriene une partie considérable de cette île.

Les Grecs pénétrerent encore dans plusieurs autres contrées. Les Phocéens d'Asie fonderent dans les Gaules Marseille, qui devint la métropole de quelques villes, entr'autres d'Antibes & de Nice. L'Espagne eut aussi des villes Greques (*Strab. l. III, p.* 140); & Cyrene, l'une des plus puissantes de l'Afrique, cette république, long-temps rivale de Carthage, tiroit son origine d'une *colonie* de Lacédémoniens; sans parler de Naucratis, située à une des embouchures du Nil, de Byzance, de Périnthe, de Sinope, d'Héraclée, & de tant d'autres répandues dans la Thrace, dans le Pont, & jusqu'aux extrémités de l'Asie.

Un grand nombre de motifs différens avoient donné naissance à tant de *colonies* fondées par les nations Greques, soit dans l'intérieur même, soit hors du sein de la Grece. Ces migrations étoient ou forcées, comme quelques-unes de celles dont nous venons de parler, ou volontaires.

Dans les premiers temps où les établissemens étoient encore peu solides, & la forme de chaque gouvernement mal assurée, la crainte d'une invasion prochaine, le désir d'éviter des voisins dangereux, déterminoient les Grecs à changer facilement de demeure: l'amour de l'indépendance

leur faisoit quelquefois abandoner leur patrie, comme firent les Messéniens, pour chercher sous la conduite d'Aristomenes une terre étrangere, mais libre: quelquefois la curiosité seule les éloignoit de leur pays natal. La beauté du climat, la fertilité du terroir attiroient alors, ou fixoient leurs pas irrésolus dans des lieux qui leur offroient une retraite sûre ou un séjour agréable. Tantôt un Prince, mécontent de voir régner à sa place ou son frere ou l'usurpateur du trône de ses peres, & quelquefois même la liberté de s'établir sur les ruines du pouvoir suprême, alloit se faire un royaume, & devenoit le chef d'une colonie nombreuse, composée de gens que la légéreté, l'espérance, des raisons souvent plus pressantes atachoient à sa fortune. Tantôt une maladie contagieuse, une famine rendoient une ville déserte, & transportoient ailleurs ses habitans. Combien de *colonies* n'ont pas été fondées par l'ordre des Oracles? Combien d'autres ont dû leur établissement à des vœux solemnels faits dans diverses circonstances? Enfin un des motifs les plus communs étoit la trop grande multitude des citoyens, dont une partie se voyoit dans la nécessité de s'exiler elle-même.

Lorsque l'enfance de la Grece fut passée, & que ces petits royaumes dont elle étoit remplie se furent changés en autant de républiques indépendantes, l'égalité qui régnoit entre ces différens états dura peu; quelques-uns s'éleverent bientôt au dessus des autres, & tinrent le premier rang dans la Grece. Telles furent Athênes, Lacédémone, Thebes & Corinthe. L'ambition les rendit rivales, & les deux premieres sur-tout ayant le plus brillé dans la défense contre les Perses, partagerent entr'elles l'autorité principale, & forcerent presque toutes les villes à entrer dans leur alliance. Ainsi, il se forma dans le sein de la Grece deux ligues, dont l'une avoit les Athéniens à sa tête, l'autre reconoissoit les habitans de Lacédémone pour chefs. De là ces guerres sanglantes entre les deux républiques, auxquelles tout ce qui portoit le nom Grec avoit part, & sur-tout celle dont Thucydide nous a laissé l'histoire. Cette jalousie réciproque donna aux Grecs de nouveaux motifs pour faire à l'envi des établissemens. Falloit-il contenir un peuple soumis, s'assurer la conquête d'une Province? On y bâtissoit une ville, on envoyoit une *colonie* dans sa capitale, dont on chassoit les habitans. Une île avoit un port commode, pouvoit assurer la navigation, servir d'entrepôt au commerce, faciliter la communication d'un pays à l'autre; une ville étoit le centre ou la clef d'une région, offroit une bariere & une retraite, une place d'armes; on y faisoit passer un nombre des citoyens suffisant pour la peupler ou la conserver. C'étoit autant d'avantages dont aucun n'échapoit à la politique des Grecs.

De l'exposé de tous ces motifs, il résulte nécessairement que toutes les *colonies* Greques n'étoient pas d'une même espece; aussi ces établissemens avoient-ils entr'eux des différences essentieles qui naissoient de la nature même des lieux pour lesquels ils étoient destinés, & des raisons qui les occasionoient; différences que les Grecs avoient soin de marquer expressément par celle des noms qu'ils leur donnoient; car ils n'étoient pas tous indifféremment désignés par le même. Notre langue n'a qu'un seul terme pour exprimer toutes sortes de migrations hors du lieu de la naissance; elle leur donne à toutes indistinctement le nom de *colonie*. Ce n'est pas la même chose chez les Grecs, & le nom d'ἀποικία (apoïkia) qui paroît d'abord général, & peut-être unique, cesse de l'être quand on examine la matiere de plus près. On ne s'en servoit que pour désigner les *colonies* envoyées dans des pays barbares ou déserts, dans la seule vue de les peupler. Il convient, par exemple, à presque toutes celles dont nous avons parlé jusqu'à présent. Mais lorsque, pour punir une ville rebelle, ou pour s'assurer de la fidélité d'un pays, de la possession d'une province, la république victorieuse ou souveraine, sans en exclure les anciens habitans, y faisoit passer une partie de ses citoyens, qui, mêlés aux originaires les obligeoient de partager leurs biens avec eux, alors ceux qui formoient cette *colonie* portoient, au lieu du nom d'ἄποικοι (apoïkoi), celui de κληροῦχοι (clérouchoï), nom fort propre, & qui présente en même temps l'idée de la maniere dont ils étoient choisis, de la distribution qu'on devoit leur faire dans leur nouvele habitation, & de la forme même dont on y procédoit. C'est la définition qu'en donnent Démosthene, dans une de ses harangues contre Philippe, citée par Harpocration, & Isocrate, dans son panégirique. Le mot grec κλῆρος (*cleros*) traduit littéralement, signifie *sort*, & le Scholiaste de Thucydide, l'explique par celui de μερὶς (*meris*, *portion*); explication fort juste, parce qu'en effet on donnoit le nom de κλῆρος (*cleros*) à ces portions de terre qu'on assignoit par sort aux nouveaux habitans d'une ville conquise.

Il faut observer soigneusement que ceux qui étoient envoyés dans ces villes conquises ne perdoient pas leur qualité de citoyen. Les Athéniens, quoique transportés hors de leur patrie, étoient toujours censés atachés à une Tribu & à un bourg de l'Attique. C'est ainsi qu'Épicure, quoique fils d'un habitant de Samos, étoit appelé Athénien par Diogene Laërce (*Diog. Laert. in Epic.*), & qu'il faisoit partie, selon les auteurs, du bourg de Gargette & de la tribu Égéide (*Ælian. Variat. IV, 13*).

Voici le détail des cérémonies usitées dans l'établissement des *colonies*. Elles étoient uniformes par toute la Grece. Nous ne parlons ici que des *colonies* envoyées au nom de la république, car pour ces troupes errantes, que l'atachement à un chef rébelle ou mécontent, l'amour de la nouvauté, ou d'autres motifs semblables éloignoient de leur pa-

trie, on sent bien que leur sortie n'étoit rien moins que publique, & qu'elle avoit plutôt l'air d'une fuite que d'un voyage. Les anciens nous ont conservé quelques-uns de ces usages.

1°. On dressoit un rôle de tous ceux qui devoient former une *colonie*, & la levée s'en faisoit à peu près comme celle d'une armée; on leur donnoit un chef, & la patrie de ce chef étoit toujours la métropole de la ville qu'ils alloient fonder. C'est ainsi que tous les peuples de l'Ionie, quoique sortis de différentes parties de la Grece, reconoissoient les Athéniens pour leurs fondateurs, (HÉRODOT. & THUCYD. *passim.*) parce que le chef de cette *colonie* avoit été un des descendans de Codrus. De là vint qu'ils se refuserent d'admettre les Phocéens d'Asie dans leur assemblée générale, à moins qu'ils ne se choisissent des chefs dans cette famille.

Quelquefois les habitans de plusieurs villes différentes, mais situées dans la même région, se réunissoient ensemble dans une habitation commune, sans être conduits par aucun chef tiré d'une ville particuliere. Alors la métropole de cette *colonie* étoit la contrée entiere dont ils étoient sortis. Tel est le cas où se trouvoit Lacédémone, fondée par les Doriens (*Diod. l. 11, p. 60*) proprement dits, c'est-à-dire, par les peuples de cette petite province (*Strab. l. IX, p. 427*) à qui on donnoit le nom de Tétrapole, à cause des quatre villes qu'elle renfermoit, & dont trois subsistoient encore au temps de la guerre du Péloponese.

2°. On faisoit précéder le départ de ceux qui composoient la *colonie* par des sacrifices solemnels, pour obtenir la protection des Dieux (*Dionys. Halicar. l. 1, p. 13*): on consultoit les augures & les présages.

3°. L'état leur fournissoit des armes, des vivres & toutes les provisions nécessaires. (*Liban. in argum. orat. Demosthen. de Chersoneso.*)

4°. On leur donnoit au nom de la république des diplômes ou patentes, revêtues de toutes les formalités qui rendent un acte authentique (*Hyperyd. apud Harpocrationem*), & l'original de ce décret étoit gardé dans les archives, suivant la remarque de M. de Valois.

5°. On nommoit des commissaires pour régler le partage des terres (*Plato, de leg. l. 11*) entre les nouveaux habitans, pour donner au gouvernement une forme convenable, & pour établir les loix du pays.

6°. Des Ministres dépositaires du culte de la patrie marchoient à la tête avec les images des Dieux tutélaires, & le feu sacré qu'on tiroit du sanctuaire de la métropole. Cette cérémonie étoit si essentiele, qu'une colonie formée des habitans de plusieurs villes, reconoissoit pour sa métropole celle qui fournissoit le feu sacré, & que le nom du Prytanée s'emploie indifféremment par les auteurs pour celui de la ville dont un peuple est originaire. C'est ainsi qu'Hérodote (*Hérod. l. 1, c. 146*) parlant de la *colonie* Ioniene, dit qu'elle étoit composée de Phocéens, d'Abantes, de Pyliens, d'Arcadiens, & de gens sortis du Prytanée d'Athènes. Tel est le nom que l'on donnoit au lieu dans une partie duquel brûloit cette flamme si précieuse: sanctuaire infiniment respecté, que des ténebres majestueuses déroboient aux ieux profanes, & dont l'intérieur renfermoit, selon toute apparence, outre le feu sacré, les Dieux Pénates de l'état, & ces objets inconnus auxquels la superstitieuse antiquité attachoit la conservation des villes & des empires.

7°. Enfin, dans un certain cas, toutes les cérémonies ci-dessus décrites étoient précédées par une autre assez singuliere, qui avoit lieu lorsque les habitans étoient trop nombreux pour le territoire qu'ils occupoient; alors, soit que cet excès vint de la trop grande multiplication, qu'on regardoit comme un effet de la faveur des Dieux (*Dionys. Halicarnas. l. 1, p. 13*), soit qu'il fut causé par une famine, marque certaine de leur colere, on consacroit à une divinité particuliere autant de persones qu'il en naissoit dans une année, & on les faisoit partir pour faire la conquête d'une nouvele patrie, sous les auspices de ce Dieu, dont on croyoit la protection assurée. Ce dernier usage avoit lieu chez plusieurs nations, tant greques que barbares, suivant la remarque de Denis d'Halicarnasse.

Il est important, pour l'étude des Historiens Grecs, de connoître les droits que les métropoles conservoient sur leurs *colonies*, & le degré de protection que les métropoles s'obligeoient à donner à leurs *colonies*.

1°. Les *colonies* étoient obligées d'envoyer tous les ans à leurs métropoles des députés chargés d'offrir en leurs noms des sacrifices aux Dieux de la patrie, & de leur présenter les prémices de leurs fruits. Les villes greques d'Asie envoyoient les prémices de leurs moissons à Athènes (*Isocr. panegyr.* & *Aristid. in eleus.*), comme à la ville de qui elles tenoient à la fois & leur origine & les grains. 2°. Si le feu sacré venoit à s'éteindre mal-gré les soins assidus de ceux qui veilloient à sa conservation, les *colonies* ne pouvoient le ralumer que dans le Prytanée de leurs fondateurs. (*Etymolog.*) 3°. Les *colonies* étoient obligées de tirer leurs prêtres du sein de la métropole (*Scholiast. Thucydid. ad l. 1, c. 25*). Il ne faut pas entendre ceci d'une maniere trop générale. Les ministres particuliers de cette foule de divinités subalternes qui peuploient les villes, n'étoient pas sans doute compris dans la loi. Il ne s'agissoit que des pontifes du Dieu tutélaire, de celui dont le culte tenoit le premier rang. 4°. Dans la distribution des victimes, on commençoit par les citoyens de la métropole, s'il s'en trouvoit quelqu'un présent. Les Corinthiens se plaignent dans Thucydide (*l. 1, c. 25*) de ce que les Corcyréens ne leur ont jamais rendu ce devoir. 5°. Les premieres places dans les solemnités publiques, dans les

jeux, dans les assemblées, apartenoient aussi aux citoyens de la métropole. 6°. C'étoit l'usage des colonies d'orner les temples de leur anciene patrie, de présens considérables, de dépouilles d'ennemis, de trophées, de statues & d'autres embélissemens. Les auteurs Grecs en fournissent plusieurs exemples, & Pausanias en particulier (5, c. 18). 7°. La plupart des villes greques payoient tous les ans à celle d'Athènes quelques mesures d'huile, comme un aveu de l'obligation qu'elles lui avoient de l'olivier. 8°. Les citoyens des métropoles avoient le droit de faire des alliances dans les colonies, & d'y contracter des mariages, de maniere que leurs enfans étoient citoyens en naissant. 9°. Ils avoient aussi le droit d'acheter des terres ou d'autres biens dans le territoire des colonies. 10°. Ils y jouissoient dans toute son étendue du droit d'hospitalité, qui étoit réciproque entre la métropole & les colonies. 11°. Les métropoles avoient le droit de donner des Législateurs à leurs colonies, soit pour y établir la forme de leur gouvernement, soit pour l'y faire revivre, lorsque des discordes intestines ou des guerres étrangeres l'avoient renversée (*Plutar. in Dione*). 12°. Elles avoient aussi, selon toute apparence, le droit de faire passer dans leurs colonies de nouveaux habitans, que les anciens étoient obligés d'admetre à la participation de leurs biens (*Liban. in arg. orat. de Cherson.* & *Herodot. VI, c. 33, 4*). 13°. Les colonies étoient obligées, toutes les fois qu'elles vouloient faire quelque établissement, de demander un chef à leurs métropoles : usage très-ancien chez les Grecs, suivant la remarque de Thucydide (I, c. 32). 14°. Spanheim met encore au nombre des devoirs d'une colonie, celui de tirer ses généraux du sein de sa métropole (*Diod. XX, p.* 828). 15°. Enfin, le plus important de tous les droits des villes Greques sur celles qui leur devoient la naissance, c'est, sans contre-dit, celui qu'elles avoient d'exiger d'elles dans toutes sortes d'occasions des secours proportionés à leurs forces. Au moindre signal les colonies étoient obligées de joindre leurs troupes à celles des métropoles ; d'ouvrir leurs ports, leur territoire aux flotes, aux armées de ces dernieres ; d'en recevoir même les habitans lorsqu'ils avoient besoin d'un asyle ; & dans ce cas, non seulement de partager leurs terres avec eux (*Thucyd. l. III, c. 34*), mais de leur céder encore la principale autorité. Il suffit de parcourir l'antiquité Greque pour en trouver des exemples nombreux.

Le nombre des priviléges généraux attribués aux métropoles, relativement à leurs colonies, s'étoit accru de quelques priviléges particuliers, dont il seroit trop long de faire mention.

On doit conclure de tout ce qui précede, qu'il y avoit entre les métropoles & les villes qu'elles avoient fondées, une alliance naturelle qui subsistoit réellement sans avoir besoin d'être marquée par aucun trait positif. Cette union étoit si forte, qu'elle passoit par-dessus tous les traités faits avec des étrangers. Dès qu'une métropole étoit en guerre avec quelque peuple allié de sa colonie, cette alliance disparoissoit aussi-tôt. La fidélité inviolable que les filles devoient à leurs meres, les obligeoit d'y renoncer, quelque avantageuse qu'elle leur fût, & mal-gré le danger qu'il y avoit souvent à la rompre.

C'étoit un principe universélement reçu chez les Grecs ; & Thémistocle voulant détacher les Ioniens du parti de Xercès, à qui ils avoient fourni cent vaisseaux, ne manqua pas de leur mettre devant les ieux un tel motif, comme supérieur à toutes les raisons qui avoient pu les déterminer à suivre ce Prince (*Hérodot. l. VIII, c. 22*).

Si la qualité de métropole donnoit tant de priviléges honorifiques, tant de droits utiles, elle imposoit aussi des devoirs réels, indispensables, auxquels l'honeur des métropoles étoit engagé ; devoirs d'une espece précisément la même que ceux dont la nature charge les peres envers les enfans. Le droit qu'elles avoient pour la plupart de donner des Magistrats, des Généraux, des Législateurs à leurs colonies, en montrant leur supériorité, marquoit en même temps le soin qu'elles en prenoient. Elles étoient obligées de leur servir en quelque sorte de tutrices, de les soutenir, de les protéger, de partager leurs disgraces, de leur donner toutes sortes de secours dans la guerre, de veiller en toute occasion à leurs intérêts ; & ce n'est qu'à ce prix que les colonies leur devoient & leurs hommages & leur obéissance. Les engagemens avoient des deux côtés la même force, & la négligence des unes à les remplir, mettoient les autres en droit de les rompre (*Thucyd. l. I, c. 34*). „ Que les Corinthiens apprenent, disent „ ceux de Corcyre, qu'une colonie n'est obligée „ de respecter & d'honorer sa métropole qu'autant „ qu'elle en reçoit des bienfaits „ : principe général dont la vérité est évidente, quoique l'application particuliere que les Corcyréens s'en faisoient, ne fût pas juste.

Il paroît, par un fait très-remarquable, & peut-être même l'unique de ce genre dont nous ayons connoissance, qu'une colonie abandonée par sa métropole pouvoit alors en secouer le joug, & s'adresser à son aïeule, c'est-à-dire, à la ville qui avoit fondé celle à qui elle devoit la naissance ; auquel cas celle-ci acquéroit sur le champ les droits de métropole immédiate, qui avoient jusqu'à ce moment apartenu à l'autre. Ce trait se lit dans Thucydide, qui le raporte comme la source apparente de la guerre du Péloponese.

Tant que les villes meres justifioient par leur conduite le titre qu'elles portoient, & se maintenoient dans la possession de leurs prérogatives, en s'aquitant de leurs obligations, les villes aïeules (nous employons ce terme pour éviter la longueur) n'avoient sur les colonies aucun pouvoir, ou du moins n'exerçoient sur elles qu'un pouvoir indirect. Ce qui n'empêchoit pas que les colonies n'eussent pour elles toutes sortes d'égards & de dé-

férences, & même ne fussent, selon les apparences, obligées de les secourir dans les occasions, soit de concert avec leurs métropoles immédiates, soit seules, lorsque celles-ci refusoient ou étoient hors d'état de le faire. Nous n'en citerons qu'un seul exemple entre plusieurs. Dans la bataille de Mycale (*Hérod. l. ix, c. 91 & 94*), Hérodote met à la tête des Grecs un célebre Devin nommé Déiphone, que les Corinthiens avoient fait venir d'Apollonie, dont les Corcyréens, leurs descendans, étoient fondateurs. On s'étone peut-être de voir ce Devin mis au nombre des secours réels; mais la surprise cessera, si l'on réfléchit sur l'idée que la superstition Greque se formoit des Devins & sur-tout de ceux qui passoient, comme Déiphone, pour héréditaires, sur l'effet que leur présence produisoit dans les armées, sur le rang qu'ils y tenoient, & la part considérable qu'on leur donnoit aux plus éclatans succès.

Nous ne nous étendrons pas autant sur les *colonies* Romaines, parce que cette matiere a été traitée à fond par Sigonius, Spanheim, Manuce & par plusieurs autres savans écrivains.

Romulus fonda les premieres *colonies* Romaines (*Dionys. II, p. 88*), en peuplant ses conquêtes de citoyens Romains. Cette institution politique eut deux objets, celui d'affermir la domination Romaine dans les villes conquises, & celui de débarasser Rome d'une population surabondante. Telles furent les premieres *colonies* envoyées par les successeurs de Romulus, & par les Consuls ou les Dictateurs du temps de la république; on les appele proprement *colonies Romaines*, pour les distinguer des *colonies militaires*, formées de soldats vétérans que l'on vouloit récompenser. Les Duumvirs représentoient dans les *colonies* les Consuls de Rome; car ces émigrans cherchoient à rapeler en tout leur anciene patrie. De là vint que les plus célebres *colonies* eurent, ainsi que Rome, un capitole, un cirque, un amphithéâtre, un *palatium*, un hôtel des monoies, &c.

Quant aux droits dont jouissoient les habitans des *colonies*, on les trouvera aux articles *droit du pays* LATIN, MUNICIPES, *droit* ITALIQUE, & AUTONOMES, c'est-à-dire, villes libres. Nous dirons seulement ici que les villes déclarées *libres* par les Romains, n'obtenoient pas par cette déclaration le droit de cité Romaine pour leurs habitans. Rhodes, & plusieurs autres villes de l'Asie furent dans ce cas.

Les municipes des citoyens Romains étoient des villes dont les habitans avoient obtenu les priviléges atachés au droit de cité Romaine ou de bourgeoisie; dans ce cas, si on leur assignoit une tribu dans laquelle ils pussent donner leur suffrage, ils étoient citoyens Romains aussi parfaitement que s'ils fussent nés à Rome, quoiqu'ils se gouvernassent par leurs propres loix, & non par les loix Romaines. Le droit de donner son suffrage dans une tribu Romaine, & par une suite nécessaire de posséder les charges de Rome, constituoit proprement le *droit italique*. C'étoit le plus beau privilége que les Romains pussent acorder à une *colonie* ou à un municipe, puisqu'il exemptoit d'ailleurs de toute contribution.

Les villes latines, ou celles à qui l'on avoit acordé le droit *du pays latin*, étoient, à proprement parler, exemptes des tributs, & elles ne payoient pas les sommes qu'on imposoit sur les villes des provinces qui étoient destinées à la solde des troupes, ce qui faisoit appeler ces dernieres *stipendiariæ*. Mais on exigeoit d'elles une certaine somme répartie avec proportion, suivant un tarif arrêté, *ex formula*, & un certain nombre de gens de guerre soudoyés à leurs dépens. Leurs habitans pouvoient acquérir facilement, mais chacun en particulier, le droit de cité Romaine. Ils en jouissoient même de fait lorsqu'ils avoient exercé dans leur pays une des magistratures annueles, c'est-à-dire, lorsqu'ils y avoient été Duumvirs, Édiles, Questeurs, &c., ou lorsqu'ils s'établissoient à Rome sans laisser de postérité dans leur pays natal.

COLONIES (médailles des). Les médailles qui ont été fabriquées dans les *colonies* Romaines, sont, sans contre-dit, les monumens les plus curieux qui nous restent des débris de l'empire Romain: elles ont été encore, de toutes les médailles antiques, les moins sujetes à être contre-faites, à cause de la rudesse de leur fabrique, qu'il seroit en quelque façon impossible d'imiter. On en trouve très-peu de belles, & on est heureux quand sur celles qu'on acquiert les figures sont un peu conservées, & les légendes lisibles. C'est l'espece de médailles la plus savante que nous ayons, mais la plus désagréable par la laideur des pieces, & par conséquent la moins aisée à contre-faire, parce qu'un habile ouvrier ne sera jamais capable d'imiter ce qu'il y a de plus beau. On peut donc regarder presque toutes les médailles des *colonies* comme antiques. Si on en trouve de Greques, telles que celles de la *colonie* d'Antioche, de Samosate, ou d'autres de cette espece qui paroissent moulées, on ne doit pas les rejeter, car elles n'en sont pas moins antiques.

Les médailles des *colonies* pouroient faire chez quelques curieux qui aimeroit la géographie anciene, une suite différente de celle des villes, fort nombreuse, fort agréable & fort aisée, avec le secours que nous avons maintenant pour la former & pour la bien entendre. On entend ici par *colonies*, non seulement ces villes où les Romains envoyoient des citoyens pour décharger la ville de Rome d'un trop grand nombre d'habitans, ou pour récompenser les vieux soldats, en leur donnant des terres & des établissemens; mais aussi ces villes que les Romains bâtissoient de nouveau; celles où ils n'envoyoient pas, à la vérité, de nouveaux habitans, mais dont les citoyens obtenoient le droit de citoyens Romains ou le droit du pays latin. Ces villes portoient le nom de *colonia* ou celui de *municipium*, soit qu'elles fussent dans la Grece,

soit qu'elles fussent situées ailleurs; car les Grecs regardoient ce mot Κολώνια comme un mot consacré qu'ils avoient adopté par respect.

Le nombre de ces médailles de *colonies* deviendroit encore bien plus grand, si l'on y joignoit toutes les villes qui ont frapé des médailles en leur nom propre, sans considérer si elles sont impériales ou non, si elles sont greques ou latines: mais pour perfectioner un cabinet en ce genre, il faudroit y placer comme tête, ce qui est revers dans les impériales, en sorte que la figure de l'Empereur n'y seroit considérée que par accident.

On ne voit point, disoit le Pere Jobert, que les *colonies* aient jamais frapé de médaillons. Il est même très-rare de trouver des médailles de *colonies* en grand bronze jusqu'au regne de Sept. Sévere; mais on en trouve une infinité en moyen & en petit bronze, qui font la beauté de ces suites.

Vaillant a cependant fait graver un médaillon d'Auguste, frapé à Sarragosse, un de Livie, frapé à Patras, & un de Tibere, frapé à *Turiaso*, aujourd'hui Tarraçona en Espagne: ce sont les deux premiers & le quatrieme du recueil de l'Abbé de Camps. Ce même antiquaire en décrit ailleurs (*Vaill. Num. præst. t. 1, p.* 190) un autre d'Auguste, frapé à Cordoue, comme on l'apprend de la légende COLONIA PATRICIA.

Toutes les médailles des *colonies* sont rares en comparaison des médailles ordinaires, quoique les unes soient plus rares que les autres, tant parmi les greques que parmi les latines. Leur beauté dépend ou du type, quand il est historique ou extraordinaire, ou du pays, quand ce sont certaines villes peu connues, d'où l'on apprend quelque trait de l'anciene géographie; enfin quand les charges & les dignités de ceux qui les ont fait batre sont singulieres.

Quand il n'y a qu'un bœuf sur le revers, ou deux bœufs avec le prêtre qui conduit la charue, ou les seules enseignes militaires, la médaille passe pour commune. Cela nous apprend néanmoins quels ont été les premiers habitans de la *colonie*, dit le Pere Jobert; car s'il n'y a que la charue, c'est signe que ce n'est que du peuple qui y a été envoyé; s'il n'y a que des enseignes, cela marque qu'elle a été peuplée par de vieux soldats. Si l'on trouve tout ensemble, les bœufs & les enseignes, cela veut dire que c'est du peuple & des soldats. On distingue même si ç'a été infanterie ou cavalerie, par la diversité des étendards; & souvent l'on connoît jusqu'à la légion dont ils étoient, par le nom qui s'y trouve écrit. On en verra les exemples à l'ouverture du livre des *colonies* de Vaillant.

Cette ingénieuse observation est due au fameux Raphaël Fabretti (*Fabrett. col. Trajan. cap. 1, p.* 11), de qui Vaillant l'avoit empruntée (*Vaill. Num. col. t. 1, p.* 2). Mais j'avoue, dit le Baron de la Bastie, que je ne la trouve pas assez bien fondée pour l'adopter; car, 1°. quant à l'homme qu'on voit représenté sur le revers de plusieurs médailles de *colonies*, vêtu de la toge, dont un pan lui couvre la tête, & conduisant une charue atelée d'un bœuf & d'une vache, tout le monde convient que c'est un Prêtre qui remplit une cérémonie religieuse, usitée dans la fondation de toutes les villes que les Romains faisoient bâtir, soit que ces villes dussent être peuplées par des soldats vétérans, soit qu'on y dût envoyer du simple peuple. 2°. Il n'est pas moins certain que ceux qu'on envoyoit à une nouvele *colonie*, soit qu'ils fussent soldats, soit qu'ils ne le fussent pas, marchoient également en ordre militaire (*V. Lips. ad Tacit. ann. l. 11*, 76), divisés par centuries, conduits par des Tribuns, & précédés par des enseignes qu'on portoit à leur tête. De là il s'ensuit que la charue ne convenoit pas moins à une *colonie* militaire qu'à celle qui n'étoit composée que de simples citoyens, & que les enseignes militaires, à moins qu'on y ajoutât le nom des légions d'où étoient tirés les soldats destinés à fonder une *colonie*, pouvoient également désigner celles qui n'étoient peuplées que par de simples citoyens Romains. Velleius Paterculus, après avoir fait l'énumération de toutes les *colonies* que les Romains avoient établies en Italie avant que d'en fonder dans les provinces, ajoute (*Vell. Paterc. l. 1, c.* 15) que depuis ce temps-là il n'y eut plus que des *colonies militaires*. Corinthe étoit donc *colonie* militaire, suivant cet auteur, qui écrivoit peu d'années avant la mort de Tibere: cependant on trouve sur une médaille de Corinthe, frapée sous Auguste (*Vaill. Num. col. t. 1, p.* 31), le type du Prêtre qui conduit la charue, & on n'y voit point d'enseignes militaires. On peut dire la même chose de Mérida en Espagne; son nom seul, *colonia augusta emerita*, désigne assez qu'elle avoit été formée de soldats *émérites* ou vétérans; ce ne sont pourtant pas des enseignes qui sont représentées sur les médailles que cette *colonie* fit fraper sous Auguste (*ibid. p.* 34). Je conviens cependant que lorsque les enseignes représentées sur les médailles des *colonies*, portent le nom de quelque légion, on est en droit d'assurer que ces *colonies* ont été formées par les soldats de ces légions; mais quand on ne lit sur ces enseignes le nom d'aucune légion, soit qu'elles acompagnent une charue, soit qu'elles ne l'acompagnent pas, ce seroit sans fondement qu'on en conclueroit que la *colonie* désignée n'a pas été formée de simples citoyens; & pareillement si la médaille n'a pour type qu'une charue sans enseignes militaires, on auroit tort de nier pour cela qu'elle fût composée de soldats.

Les *colonies* portent ordinairement le nom de celui qui les a fondées, & de celui qui les a ou fortifiées ou rétablies. Toutes celles qui s'appelent *Juliæ* ont été fondées par Jules César, *colonia Julia Berytus*. Celles qui se nomment *Augustæ* ont été fondées par Auguste, *municipium Augusta Bilbilis*.

bilis. Quand elles prenent les deux noms ensemble, c'est que Jules les a fondées, & qu'Auguste les a ou renforcées ou réparées par de nouveles recrues, *colonia Julia Augusta Dertosa*. Quand le nom d'*Augusta* est devant celui de *Julia*, c'est signe que la *colonie* étant en mauvais état, Auguste la répara ; cela ne doit néanmoins s'entendre que lorsque les deux noms se suivent immédiatement; car quand il y a quelque mot entre deux, ce n'est plus la même chose. Voilà une des finesses de l'art, que nous apprenons de Vaillant, lorsqu'il explique *colonia Julia concordia Augusta Apamæa*. Nous apprenons encore de lui que les *colonies* qui ont été envoyées du temps des Consuls, avant que la souveraine puissance fût tombée entre les mains des Empereurs, se nomment *Romaines*, témoin Sinope, dans le Pont, en Asie, qui frapa une médaille au jeune Gordien, avec ces lettres C. R. I. F. S. *Colonia Romana Julia Felix Sinope*, *an.* 508. L'époque marque le temps où Lucullus, après avoir dépouillé Mithridate, donna la liberté à la ville, & en fit une *colonie*, que Jules-César augmenta depuis considérablement.

Il faut dire cependant que cette opinion de Vaillant, sur les *colonies* établies du temps des Consuls, n'a aucun fondement; car Aix & Narbone, *colonies* établies dès le 7e siecle de Rome, n'ont jamais pris le titre de *colonia Romana*, comme on peut le voir dans les inscriptions trouvées dans ces deux villes (*Gruter* 413, 4; & 469, 1, 3; & 229, 1; & 424, 52, &c.); on peut dire la même chose d'un grand nombre d'autres *colonies*. Vaillant s'étoit aussi persuadé trop légérement que Lucullus avoit fait de la ville de Sinope une *colonie* Romaine; il n'en avoit fait qu'une ville *libre*.

Quoiqu'il y ait eu des *colonies* en Italie, pas une n'a mis la tête du Prince sur ses médailles. J'ai oui parler, dit le pere Jobert, de la médaille de Bénévent avec la tête de l'Empereur; mais je ne l'ai jamais vue. D'ailleurs il semble que c'étoit un honeur réservé aux villes qui avoient droit de batre monoie, & que jamais les Empereurs n'ont voulu acorder à aucune ville de l'Italie. Ce droit de batre monoie s'acordoit par une permission, ou du Sénat seul, ou du Sénat & du peuple tout ensemble, ou de l'Empereur. Quand on l'avoit obtenu de l'Empereur, on mettoit sur la monoie *Permissu Cæsaris*. C'est ainsi que Séville & Cordoue marquent la grâce qu'Auguste leur avoit faite, *colonia Romulea permissu divi Augusti*, *colonia patricia permissu Augusti*. Plusieurs autres ont fait la même chose. Quand on ne tenoit ce droit que du Sénat, on gravoit sur les médailles, même sur les greques, S. C., & quand on reconoissoit aussi le tenir du peuple Romain, on y mettoit Δ. E. Vaillant étoit de cet avis, & il croyoit encore que S. R., qui se trouvent sur quelques médailles d'Antioche, Pisidie, marquent la même chose que S. C. En effet, *Sen. Rescripto* signifieroit, selon lui, la même chose que *Senatus Consulto*; ou simplement *S. Romanus*. Mais *Rescriptum* étoit un mot consacré, pour désigner les réponses des Empereurs à ceux qui leur adressoient ou des requêtes ou des consultations. On n'a jamais dit en latin *Rescriptum Senatus*, mais *Senatus Consultum*, ou *Decretum Senatus*, & *Rescriptum Principis*. Ainsi, quand on trouve sur les médailles d'Antioche de Pisidie, ou sur celles d'Iconium, dans la Lycaonie S. R., il faut expliquer ces deux signes par *Senatus Romanus*, en sous-entendant *concessit*, *permisit*, *indulsit*, & non pas *Senatus Rescripto*, expression inusitée & contraire à la maniere de parler de ces temps-là.

Il est commun de trouver sur les médailles greques la confédération des villes qui entroient en alliance les unes avec les autres, marquée par le mot ΟΜΟΝΟΙΑ; comme de Sardes & d'Éphese, de Smyrne & de Pergame, de Perge & de Side en Pamphylie; & cela ne se rencontre point pour les villes des autres nations, au moins n'en voyons-nous point de médailles. Le P. Hardouin cependant prétend en avoir trouvé un exemple dans *Italica & Bilbilis*.

Depuis Caligula l'on ne trouve plus aucune médaille frapée dans les *colonies* d'Espagne, dont nous avons grande quantité sous Auguste & sous Tibere. On dit que cet Empereur leur en ôta le privilége, en punition de ce qu'elles en avoient batu en l'honeur d'Agrippa, son aïeul, dont il trouvoit fort mauvais que l'on se souvînt qu'il étoit petit-fils, croyant que cela lui étoit injurieux; c'est ce que Suétone raporte.

Depuis Gallien, on ne trouve presque plus de médailles d'Empereurs frapées ni dans les villes greques ni dans les *colonies*. C'étoit l'opinion du pere Jobert. Elle est erronée; car on trouve encore un grand nombre de médailles frapées dans les villes Greques sous Claude le Gothique, comme on peut s'en convaincre dans les *Impériales* de Vaillant & de Banduri. L'Abbé de Rothelin en avoit une de Tacite, frapée à Perge, dans la Pamphylie; Banduri en raporte une de la même ville, frapée en l'honeur d'Aurélien. Golzius en avoit dessiné une de Séleucie, frapée pour Carin, &c. Il y a donc apparence que l'usage des médailles Greques ou de *colonies* ne cessa entiérement que sous Dioclétien & Maximien.

Ce ne sont point seulement les villes particulieres qui ont frapé en leur nom des médailles pour les Empereurs; les provinces faisoient la même chose. Ainsi voyons nous que la Syrie en a frapé en l'honeur de Trajan. La Dace, pour Philippe, à qui elle reconoissoit devoir sa liberté, *Provincia Dacia anno I. A. II*. Le type représente une femme debout, tenant à la main un étendard, sur lequel sont écrites ces deux lettres D. F. *Dacia Felix*.

Les types des médailles de *colonies* sont relatifs à leur fondation, à leur religion ou à leur histoire. Marseille, atachée autrefois, comme les Phocéens d'Asie, ses fondateurs, au culte de Diane d'Éphese, qui avoit présidé (*Strab. l. IV*, 179)

en quelque forte à fon établiffement, nous offre fur un grand nombre de fes médailles la figure de cette Déeffe, fuivant la coutume qu'avoient les *colonies* de repréfenter fur leurs monoies les mêmes Divinités (*Spanh. diff. à x*) que leurs métropoles, comme une preuve des hommages qu'elles leur rendoient. C'eft ainfi que fur les médailles de Rhodes & d'Agrigente (*Sicil. Parut.*) on voit la figure de Jupiter Atabyrien, qu'on trouve fur une médaille d'Héraclée d'Acarnanie, (*Cimelium Mediceum*) colonie Lacédémoniene, la Minerve de Sparte, d'une part, & de l'autre Hercule; que la Minerve Athéniene paroît fur celle de Lébede, *colonie* d'Athènes; avec l'oifeau favori de cette Déeffe, au revers. (*Hard. num. urb. illuftr. p.* 193. *Spanh. diff. citat.*)

On peut donc, en confultant les médailles, s'affurer fi une ville eft iffue d'une autre, & cela d'autant plus facilement, qu'outre la figure des objets d'un culte commun qu'on y rencontre, celles des *colonies* font toujours chargées des fymboles de leurs métropoles, qui font leur type, (*id. ibidem c.* 2) ou en compofent une partie. Ainfi, le Pégafe, fymbole de Corinthe, fe trouve fur les médailles de Corcyre fous Sévere, Julia Domna, Caracalla & Géta, fur celles d'Ambracie, d'Henna; quelques médailles Romaines en portent auffi l'empreinte, pour défigner l'origine corinthiene de Tarquin l'ancien, fuivant l'obfervation très-conjecturale de Béger. Ainfi, les médailles d'Apollonie & de Durazzo portent une génifle & fon petit, type propre de Corcyre: celles de Géla, de Tauromenium, d'Agyrine, d'Entelle, de Nole, de Naples, de Sueffe, de Myrine, nous offrent le minotaure de Crete: les rofes de Rhodes fe montrent fur les médailles de deux villes inconnues; le lievre de Rhege, fur celles de Meffine. C'eft ainfi que le fylphium, herbe particuliere au territoire de Cyrene, eft placé fur fes médailles entre deux étoiles, fymboles de Caftor & de Pollux, Dieux tutélaires de Lacédémone; que l'on voit enfin fur celles d'Antioche de Pifidie, de Patras, de Philippes, de Damas, de Troade, de Carthage, & de tant d'autres *colonies* Romaines, la louve & les deux gémeaux fondateurs de Rome.

L'abeille, difoit le pere Jobert, *eft le fymbole général des* COLONIES, *à caufe qu'elle change de ruche quand fon ouvrage eft achevé.*

On ne connoît cependant aucune médaille de *colonies* Romaines, fur laquelle on voie des abeilles; & même toutes les médailles latines, où l'on trouve des abeilles repréfentées, ont été frapées à Rome pendant le temps de la république, & elles entrent dans la fuite des Confulaires. *Voyez la differtation intitulée: Jo. Petri Bellorii Notæ in Numifmata tum Ephefia, tum aliarum Urbium, apibus infignita. Rom.* 1658, *in*-4°.

Les *colonies* Romaines n'avoient point de Préteurs; elles n'avoient que des Duumvirs. Capoue étoit feule gouvernée par un Préteur; c'eft pourquoi Cicéron la taxe d'arrogance.

Devenues *colonies* fous l'empire Romain, les villes Greques & autres ne firent plus fraper de monoies qu'avec la tête des Empereurs. Les exceptions font fort rares, & l'on n'en connoît que de Béryte, de Corynthe & de Patras.

Devenues *colonies* Romaines, les villes Greques ceffoient de fraper des médailles impériales greques. Néapolis de Paleftine, & Antioche de la même Province, offrent feules des exceptions.

Les *colonies* ne pouvoient fabriquer que des médailles de bronze; & *Cabe*, Cavaillon en Provence, eft la feule dont on en ait d'argent. On n'en connoît point d'or. Nîmes fait une exception à cette regle.

Les noms des *colonies* font toujours exprimés par la derniere des lettres initiales que l'on voit fur leurs médailles.

COLONNES. Les Affyriens (*Chronic. Alexandr. p.* 89) ont été les premiers qui aient élevé des *colonnes* en l'honeur des Dieux, & qui les aient adorées. Les Grecs les imiterent dans les premiers temps; & Paufanias vit encore debout dans la Laconie fept *colonnes* qui avoient été élevées, *fuivant l'ancien ufage*, en l'honeur des fept planetes (*Lacon. xx, p.* 262). Clément d'Alexandrie *Protrept. p.* 29, & *Strom.* 1, *p.* 348) & Eufebe (*de Præparat. Evang. lib.* 1) atteftent l'antiquité de cet ufage.

Les Grecs élevoient fouvent dans les places publiques des *colonnes* fur lefquelles on gravoit les loix & les décrets du peuple ou du fénat. Il en eft fait fouvent mention dans les hiftoriens de cette nation.

Souvent on plaçoit des *colonnes* pour fixer les limites de deux états, & l'on gravoit fur ces monumens les traités de paix ou d'alliance.

Des *colonnes* ou des pierres gravées appelées *cippes*, marquoient les fépultures des Grecs; & un de leurs plus fages Législateurs défigna ces petites *colonnes* ou ces *cippes* pour le feul ornement qu'il permit de placer fur les fépultures.

Les diftances des lieux fur les chemins étoient marquées chez les Romains depuis C. Gracchus par des *colonnes* milliaires. *Voyez* MILLIAIRES.

On voit des *colonnes* torfes aux angles d'un farcophage, deffiné par Boiffard, & publié par Gruter (612, 9). Les caracteres de l'épitaphe annoncent le fiecle des Antonins. Cette bizarrerie fut inconnue aux Grecs, & les Romains ne l'adopterent que peu de temps avant le déclin de l'architecture. Les antiquaires profiteront de cette obfervation, lorfqu'ils voudront prononcer fur des monumens Romains où fe trouveront des *colonnes* torfes.

Les plus anciennes *colonnes* doriques n'ont point de bafe; c'eft pourquoi Vitruve n'a point parlé de bafe, lorfqu'il a décrit l'ordre dorique (*lib. IV*).

Les ruines du théâtre de Marcellus offrent par-

tout des *colonnes* doriques sans base. On ne voit point de base à celles de Pestum, qui, d'ailleurs, sont de forme conique. Ces légeres connoissances de l'anciene architecture sont indispensables pour les antiquaires.

Colonnes, ou *Steles* d'Hermès. Un Arabe nommé Abenephi, & beaucoup d'autres écrivains qui n'étoient point Arabes, ayant confondu les obélisques avec les prétendues *colonnes hermétiques*, il convient de faire cesser la confusion, & de fixer les idées & les termes (*Abenephi apud Kirch. in obelisco Pamphileo, p.* 45). Car enfin, ces choses n'avoient aucun raport entr'elles, dit M. de Paw, (*Rech. sur les Égypt.* 91). Manéthon, pour composer l'histoire de l'Égypte, avoit consulté les Steles d'Hermès, dressés dans les Syringes ou les allées souterraines (*Syncel. in Chron. p.* 40); mais on ne trouve nulle part qu'il ait consulté les inscriptions gravées sur les obélisques. Il ne faut d'ailleurs pas prendre en un sens rigoureux ce mot de Steles ou de *colonnes* hermétiques: c'étoient tout au plus des cippes, & plus souvent encore des tables de pierre; ce que les Alchimistes Arabes ont bien fait connoître en nommant la plaque d'émeraude, sur laquelle ils croyoient qu'Hermès avoit gravé ses préceptes, la *tabla Smaragdine*.

Les écrivains de l'antiquité, & Manéthon luimême nous apprenent que les Steles hermetiques étoient renfermés dans la partie la plus secrete des temples, dans l'Adytum, & même au fond des caveaux où les Prêtres se retiroient pour étudier. (*Apotelesmat. lib.* v, *vers.* 2 & 3, *édit. Gronovii.*)

Par-là on voit qu'ils différoient infiniment des obélisques, qui étoient exposés aux ieux de tout le monde à l'entrée des principaux édifices publics; sur des monumens ainsi exposés, & significatifs par leur figure, les inscriptions n'étoient point essentieles, tandis que les inscriptions seules constituoient les Steles hermétiques.

Colonnes d'Hercule. On dit qu'Hercule ayant pénétré dans ses expéditions jusqu'à Gades ou Gadera, aujourd'hui Cadis en Espagne, crut être à l'extrémité de la terre, & sépara deux montagnes qui se touchoient, pour faire communiquer la Méditerranée avec l'Océan. Hercule pensant que ces deux montagnes, connues sous le nom de Calpé & Abyla, étoient les bornes du monde, y fit élever deux *colonnes* pour apprendre à la postérité qu'il avoit poussé jusque-là ses conquêtes. Les habitans de Cades firent bâtir dans la suite à ce héros un temple magnifique à quelques distances de leur ville, dans lequel on voyoit des *colonnes* d'or & de bronze chargées d'ancienes inscriptions & d'hiéroglyphes, qui représentoient les douze travaux d'Hercule. Strabon dit qu'on nommoit ces *colonnes*, *portæ Gadaritanæ*, les portes de Gadira, & qu'on les posa dans un temple.

Colonne Antonine prétendue. Elle fut élevée en l'honeur de M. Aurele. Elle est creuse: on a pratiqué en dedans un escalier de 206 marches. Ce beau monument est chargé des actions militaires de cet empereur. On y voit la légion fulminante; un orage épouvantable conserve l'armée Romaine prête à périr de soif, & met en fuite l'ennemi. Elle est placée à la droite *della strada del Corso*. On y entre par une porte pratiquée à son piédestal: une plate-forme carrée portant une grille de fer lui sert de chapiteau. Elle a 175 pieds de hauteur, mesure anciene, ou 160, mesure romaine d'aujourd'hui: cinquante-six fenêtres l'éclairoient. Le temps & le feu l'avoient beaucoup endomagée. On la répara sous Sixte V. Le Pontife y fit placer au haut la statue de S. Paul fondue en bronze & dorée. C'est par erreur que l'on attribuoit autrefois cette *colonne* à Antonin le Pieux.

Colonne Antonine véritable. C'est par erreur que l'on attribuoit la *colonne* précédente à Antonin le Pieux; celle de cet Empereur a été trouvée dans la suite sous des maisons d'où Clément XI la fit tirer. Elle est de marbre tacheté de rouge, & semblable à celui qui vient de Sienne en Égypte: elle a cinquante cinq pieds de hauteur. On lit sur un de ses côtés: *Divo Antonio Augusto Pio Antoninus Augustus & Verus Augustus filii*. On voit sur la base l'apothéose d'Antonin, & une pompe funebre conduite par des gens à pied, à cheval & en chars; Marc-Aurele & Vérus firent sculpter ces bas-reliefs après la mort de leur pere.

Colonne bellique, *columna bellica*, placée devant le temple de Bellone à Rome, derriere le cirque Flaminien, où est maintenant le couvent dit *Torre de' Specchi*. Quand on déclaroit la guerre à des peuples, le Consul lançoit de dessus ou contre cette *colonne* un dard vers la contrée qu'ils habitoient.

Huic solet hasta manu belli prænuntia mitti,
In regem & gentes cum placet arma capi.
(*Ovid.*)

Colonne de César, *columna Cæsaris*: elle étoit de marbre de Numidie; elle avoit vingt pieds de hauteur: on l'avoit élevée dans le forum romain à l'honeur de Jules César. On y lisoit cette inscription: *Parenti patriæ*. Le peuple l'avoit en telle vénération, qu'il y faisoit des sacrifices, qu'il y terminoit ses différents, & qu'il y juroit par César. Dolabella la fit abatre, & Cicéron l'en a loué. Il y en a qui prétendent que ce ne fut dans les commencemens qu'un autel, que le peuple & le faux Marius avoient fait construire; qu'Antoine éleva la *colonne* sur cet autel, & que l'inscription étoit *parenti optime merito*.

Colonnes de Constantin, d'Arcadius ou de Théodose. À Constantinople il s'étoit conservé jusqu'au commencement de ce siecle deux *colonnes* ornées de bas reliefs, dans le goût de ceux de la *colon*

ne Trajane à Rome : elles avoient été érigées, l'une à l'honneur de Constantin, & l'autre à l'honneur d'Arcadius ou de Théodose (*Bandur. Imp. Orient*, *t.* 2, *p.* 508). Les bas-reliefs de celle-ci ont été gravés d'après les dessins de Gentile Bellino, peintre Vénitien, qui étoit à Constantinople au temps de Mahomet II ; mais il paroît que l'artiste a infiniment embelli l'ouvrage dans son dessein. Il est certain que le peu que nous connoissons de la premiere en donne un très-mauvaise idée, & la met bien au dessous de la derniere. A l'égard de la *colonne* d'Arcadius, on n'en voit plus aujourd'hui que la base de granit dans le quartier nommé *Concajui*. La *colonne* même fut démolie par les Turcs au commencement de ce siecle, parce qu'elle avoit été ébranlée plus d'une fois dans les fréquens tremblemens de terre, & qu'on craignoit que sa chute ne causât un grand domage à la ville. La *colonne* de Constantin, nommée la *colonne brûlée*, est placée dans le quartier appelé *Visirkham*, & elle est composée de sept grands cylindres de porphyre, sans compter la base. Dans son origine, cette *colonne* étoit surmontée de la statue de Constantin. Après avoir été endomagée plusieurs fois par le feu, elle fut réparée par l'Empereur Alexis Comnene, comme l'indique une inscription greque.

Colonne lactaire, *columna lactaria* : elle étoit dans la onzieme région de Rome ; toutes les meres y portoient leurs enfans par superstition ; quelques-unes les y laissoient exposés par indigence ou par inhumanité : on appele maintenant le lieu de cette *Colonne*, *la Piazza Montanara*.

Colonnes légales, étoient chez les Lacédémoniens des *colonnes* élevées dans les places publiques, où étoient gravées sur des tables d'airain les loix fondamentales de l'état.

Colonne mœniene, *columna mœnia* ; elle étoit dans la huitieme région : elle fut élevée, selon quelques-uns, à l'honneur du Consul Mœnius, après une victoire remportée sur les Antiates ; selon d'autres, par un certain Mœnius, qui s'étoit réservé ce droit en vendant sa maison aux censeurs Caton & Flaccus, afin de voir de là les combats des gladiateurs, qui se donnoient dans le *forum*. Comme la forme en étoit particuliere, on donna dans la suite aux édifices semblables le nom de *mœniana*, dont on a fait le nom Italien *mignani*. Il est fait mention dans les auteurs Latins de deux *colonnes* mœnienes ; c'est au pied d'une de ces deux *colonnes* que les Triumvirs, surnomés *Capitales*, jugeoient les voleurs & autres bandits.

Colonnes rostrées, *columnæ rostratæ* ; c'étoit-là qu'on atachoit les éperons des vaisseaux pris sur l'ennemi. La premiere fut élevée à l'occasion de la victoire navale de C. Duilius sur les Carthaginois. Elle étoit dans le forum Romain ; on la trouva en 1560 près de l'arc de Sévere. Le Cardinal Alexandre Farnese la fit porter au capitole ; elle est de marbre blanc. Auguste en avoit fait construire au même lieu quatre autres semblables, avec les éperons des navires qui furent pris sur Cléopatre.

Colonne Trajane. Le plus grand ouvrage du temps de Trajan est la *colonne* qui porte son nom. Ce monument étoit placé au milieu du *forum*, que ce Prince avoit fait bâtir par Apollodore d'Athènes ; pour en conserver la mémoire, on avoit frapé une médaille d'or qui est de la plus grande rareté, dont le revers nous offre un édifice de cette place. A l'égard de cette fameuse *colonne*, il est certain que ceux qui auront occasion d'en examiner les figures d'après les plâtres qu'on en a tirés, seront frapés de la variété étonante de tant de milliers de têtes. On voyoit encore au seizieme siecle la tête de la statue colossale de cet Empereur, debout sur cette *colonne* (*Ciacon. Colum. Traj. p.* 4). On ignore aujourd'hui ce qu'elle est devenue. Quant aux édifices de son *forum*, qui entouroient la *colonne* Trajane, & qui étoient plafonés ou voûtés de bronze (*Pausan. l.* 5), on peut s'en former une idée par une *colonne* du plus beau granit noir, tirant sur le blanc, qui y fut découverte en 1765, & qui porte huit palmes & demie de diametre. Cette *colonne* fut trouvée lorsqu'on creusa les fondemens d'une chaussée pour aller au palais Impérial ; on y découvrit en même temps une portion du couronement, ou la corniche de l'architrave qui portoit cette *colonne*. La corniche, qui est de marbre blanc, a au delà de six palmes de haut (environ 42 pouces françois). Or, comme la corniche n'est que le tiers, & encore moins, de l'entablement, il faut que cette derniere partie ait eu au delà de dix-huit palmes de hauteur (environ 10 pieds françois). Le Cardinal Albani a fait placer cet ornement d'architecture dans sa Villa, avec une inscription qui indique l'endroit où il a été trouvé. En fouillant ce terrain on découvrit encore dans le même endroit cinq autres *colonnes* de pareille grandeur, qui sont restées au fond de la tranchée, parce que persone n'a voulu faire les frais de les en tirer. Ainsi, les fondemens de la chaussée du palais Impérial reposent sur ces *colonnes*.

Ce monument fut élevé en l'honneur de Trajan, mort l'an 117 de Jésus-Christ, à l'âge de 64 ans, dans une ville de Cilicie, alors nommée *Selinunte*, depuis la ville de Trajan, *Trajanopolis*, que les Turcs appelent à présent *Islénos*.

Un des plus superbes restes de la magnificence Romaine est la *colonne Trajane*, qui a plus immortalisé l'Empereur Trajan que les plumes de plusieurs historiens n'auroient pu faire.

Elle avoit 128 pieds de haut, & l'on y monte par un escalier de 185 degrés, éclairé de 45 fenêtres ; on y voit tout autour en bas-reliefs tous les exploits de Trajan, dont les cendres furent placées au haut de cette *colonne*, dans une urne d'or.

Les figures de cette *colonne* ont peu de relief, & deux pieds romains de hauteur vers le bas de la *colonne*. Mais celles du haut paroissent de la

même hauteur, parce que, suivant les regles de la perspective, on leur a donné plus de longueur à mesure qu'elles approchoient du sommet.

Colonne Théodosiene. *Voyez* Colonnes de Constantin, &c.

Colonne de Pompée. *Voyez* Pompée.

Colonne de Cussy. On admire en Bourgogne un des plus beaux monumens de l'antiquité, c'est la *colonne de Cussy*, dont le P. Montfaucon attribue faussement la découverte à Moreau de Mautour. Le docte Saumaise, qui y fit un voyage en 1629, connut le prix de ce bel ouvrage. Après en avoir examiné le dessein, la structure & les figures, il jugea que cette *colonne* avoit été élevée en mémoire de la victoire que César remporta sur les Helvétiens, aujourd'hui les Suisses, à quatre ou cinq lieues de Bibracte. M. de la Mare la fit dessiner par le célebre Jean Dubois. Samson l'a marquée dans la carte du diocèse d'Autun, qu'il donna en 1659. D. Martin en a inséré le plan dans sa *Religion des Gaulois*; & Rollin en a fait mention dans l'*Histoire Anciene*. M. Pasumot, ancien professeur de physique à Auxerre, connu par de laborieuses recherches sur les voies Romaines, a long-temps étudié cette *colonne*, qu'il a dessinée, & qu'il doit publier un jour avec une dissertation.

Cussy-la-colonne, ainsi nommé pour le distinguer de plusieurs autres villages de même nom dans la province, est une paroisse du bailliage de Beaune, à trois lieues ouest-nord-ouest de Beaune, cinq d'Autun, & à un quart du village d'Ivry.

A deux portées de fusil de *Cussy*, en tirant droit au nord, dans un fond assez ouvert, au pied des chaumes d'Auvenet, connus par le gibier & les plantes curieuses qu'on y trouve, & par la voie romaine qui les traverse, on voit une *colonne* de pierre faite de plusieurs assises: elle a deux pieds trois pouces & demi de diametre par le bas, & elle est élevée sur un double piédestal.

Il ne reste de ce monument que les deux piédestaux, & environ les deux tiers de la hauteur de la *colonne*; le reste a été enlevé, savoir, le chapiteau & l'entablement.

Tout ce monument est construit d'une fort belle pierre rousseâtre, qui prend le poli comme le marbre; chaque assise est d'une seule pierre: elles sont toutes posées à sec, c'est-à-dire, sans mortier ni ciment. Le P. Lempereur dit que ces assises étoient retenues par des crampons de bronze qui ont été enlevés par un Seigneur de *Cussy*.

M. Thomassin avoit toujours regardé cette *colonne* comme étant d'ordre corinthien, à cause de son renflement, qui se trouve toujours au tiers de la hauteur par-en-bas; & ce tiers est ici d'un peu plus de deux diametres & demi du bas de la *colonne*. Sa conjecture se vérifia par la découverte qu'il fit en Septembre 1724, de la partie supérieure du chapiteau de cette *colonne*, qui se trouve dans la grange d'Auvenet, métairie à une lieue de la *colonne*, où un Seigneur de *Cussy* la fit transporter pour servir de mardelle au puits de cette métairie.

Ce chapiteau déplacé n'est pas moins symbolique que le piédestal de la *colonne*; au lieu des roses du tailloir, on y voit sur chacune des quatre faces une tête de divinité païene, auxquelles on a donné une grosseur considérable pour les mieux faire distinguer du bas de la *colonne*, en sorte qu'elles occupent une bonne partie des faces du chapiteau, ce qui a empêché d'y mettre des volutes, des ygetes, des colicoles, &c.: ce sont seulement de grandes feuilles d'acanthe qui garnissent le reste de chaque face du chapiteau, dont les revers du sommet qui se recourbent sous les angles du tailloir, font l'effet des volutes. On voit dans Vignole des exemples de pareils symboles sur des chapiteaux corinthiens anciens, où, au lieu de roses du tailloir, ce sont des têtes de divinités, quoiqu'elles ne soient pas d'une proportion si grosse que celles du chapiteau en question. L'une de ces têtes est environée de rayons, & n'a point de barbe, ce qui l'a fait aisément reconoître pour celle d'Apollon; l'autre tête ayant une barbe fort touffue & un air majestueux, sembleroit être celle de Jupiter; la troisieme tête, quoiqu'assez éfacée, est aussi d'un homme barbu: elle est fruste, & porte quelque chose qui peut donner l'idée d'une dépouille de lion, & annoncer Hercule; pour la derniere tête, il n'en reste que la place, & l'on n'y peut rien distinguer; les trois autres sont belles & de bon goût.

Les figures du piédestal de la *colonne* sont dans des especes de niches peu enfoncées, terminées alternativement, les unes en pointe, les autres en cintres surbaissés (ce qui n'est point distingué dans le plan du P. Montfaucon). Ces figures étant prises dans l'épaisseur de la pierre, ont peu de relief.

La premiere, qui regarde le midi, représente Minerve; son casque & sa chouete la font aisément connoître.

La seconde à droite est Junon, habillée en matrone, tenant de la droite une patere, qu'elle semble présenter à son paon, & de la gauche une *hasta pura*, qui est une pique sans fer, marque de la divinité.

La troisieme est un jeune homme presque nu, qui a le pied gauche posé sur une pierre ou sur un cippe, & la main droite élevée; il est difficile d'expliquer cette figure, parce que les symboles en sont presqu'entiérement éfacés. Cependant M. Thomassin croit avoir aperçu un foudre à sa main droite; en ce cas, ce seroit un Jupiter sans barbe, ainsi qu'il est represénté sur quelques médailles, avec la légende *Jovi crescenti*.

La quatrieme figure est un homme, tenant sous son bras gauche un poulet, auquel il donne à manger dans un patere qu'il tient de la main droite, ce qui acheve de le faire connoître pour un augure.

La cinquieme figure représente un jeune Bacchus, apuié sur un bâton, qui pouvoit être un thyrse; il est orné de la dépouille d'un tigre, & il a un jeune chien à ses pieds.

La sixieme semble annoncer une divinité marine; c'est une femme presque nue, apuiée de la main droite sur un timon ou gouvernail de navire, & soutenant de la gauche une urne renversée, qui répand de l'eau jusqu'en bas.

La septieme est un Hercule, apuié de la droite sur sa massue, & tenant de la gauche la dépouille du lion; ce n'est point un Hercule gaulois, dont il n'a pas les symboles.

La huitieme & derniere figure est un captif qui a l'air abatu & les mains liées: il n'est couvert que d'une simple tunique, ceinte par le milieu du corps, & qui ne le couvre que depuis les épaules jusqu'aux genoux, laissant les bras & les jambes découverts. Cet habit ne désigne ni un Romain ni un Gaulois; car les Gaulois portoient des habillemens longs avec de grandes manches: seroit-ce l'habit d'un Helvétien? En ce cas la conjecture du grand Saumaise seroit pleinement vérifiée: M. Thomassin le soupçone aussi, & il ajoute que la beauté de ces figures ne permet pas de douter qu'elles ne soient du haut empire, du temps d'Auguste ou de Tibere au plutard.

COLOPHON, en Ionie. ΚΟΛΟΦΩΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Son type ordinaire est un cheval à mi-corps, ou des attributs d'Apollon Clarien.

Cette ville a fait fraper, sous l'autorité de ses Préteurs, des médailles Impériales greques en l'honeur des Empereurs & Impératrices depuis Domitien jusqu'à Gallien. — Elle avoit un Oracle d'Apollon célebre.

COLORATOR *Liviæ*. Muratori (897, 3, *Thes. Inscr.*) raporte l'inscription suivante, faite à l'honeur d'un peintre de Livie:

ANTEROS
LIVIAE
COLORATOR.

COLOSSÆ, en Phrygie. ΚΟΛΟCCΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

COLOSSES; statues d'une hauteur extraordinaire. La grandeur énorme de ces masses annonce le goût pour le gigantesque, dont les Égyptiens furent toujours animés. Le Roi Sésostris fit, dit-on, placer à Memphis, dans le temple de Vulcain, les statues de sa femme, de lui-même & de ses enfans, dont les unes avoient trente coudées de haut, & les autres vingt. Les Grecs imiterent les Égyptiens, & l'on a conservé la mémoire du *colosse* d'Apollon, haut de trente coudées, apporté à Rome & placé dans le capitole par M. Lucullus, qui l'avoit enlevé aux Apolloniates du Pont (*Plin.* 347). Nous ferons un article particulier du *colosse* de Rhodes, à cause des variations qui se trouvent à son sujet dans les anciens écrivains.

Apollon ou le Soleil, & Jupiter, furent entre les Divinités celles que l'on se plut à représenter sous des formes *colossales*. Rome seule renfermoit deux *colosses* d'Apollon, ou du Soleil proprement dit, & deux de Jupiter. Néron en fit élever un haut de cent ou cent dix pieds dans la voie sacrée. Ce *colosse* avoit été destiné pour lui; mais on le dédia au Soleil, dont on y plaça la tête au lieu de celle de Néron. L'un des *colosses* d'Apollon étoit de bronze; il avoit cinquante pieds de hauteur, & étoit placé dans le temple d'Auguste.

Domitien s'étoit fait élever, dans le milieu de la place publique, une statue équestre de cent pieds de haut, que le Sénat fit abatre après la mort de ce tyran. Le *colosse* d'Hercule, que Fabius Maximus Verrucosus enleva de Tarente, & qu'il fit placer dans le capitole, étoit une statue de bronze que Lysippe avoit faite. Celui de Jupiter fut exécuté par ordre de l'Empereur Claude, & placé proche du théâtre de Pompée; & pour cette raison il fut appelé *Jupiter Pompeïen*. Spurius Carvilius, après la défaite des Samnites, fit fondre toutes les armes de bronze qu'il avoit prises sur eux, & en fit faire une statue de Jupiter, aux pieds de laquelle il étoit représenté. Ce *colosse* fut mis aussi dans le capitole.

Les Gaulois reçurent des Romains ce goût pour les statues gigantesques; & Pline dit qu'un sculpteur appelé Zénodore, fabriqua à Clermont en Auvergne un *colosse* de Mercure de quatre cents pieds de hauteur.

Colosse de Rhodes. Après avoir fait l'admiration des Grecs & des Romains, l'étonement des Sarasins & des Barbares, après avoir été chantée par les poëtes, & consacrée à l'immortalité par les historiens, cette prodigieuse statue a été rejetée au nombre des fables & des chimeres par Muratori (*Annal. ital. t. IV, p.* 111). Il ne tient pas à cet illustre Italien que les peuples les plus célebres de l'antiquité n'aient pris un pygmée pour un géant.

(Π) Voilà un fait chimérique enfanté par cet auteur pour décrier à son gré l'Historien d'Italie. Muratori n'a pas même songé ni à nier, ni à rendre un pygmée le *colosse* de Rhodes. Il n'a parlé que des neuf cents chameaux qu'on narre avoir chargés des débris du *colosse* abatu en 654 de notre ere; & il dit qu'il est de la prudence de suspendre son jugement sur les menus détails des choses merveilleuses. C'est ainsi qu'il s'exprime: *Fu eziandio* (l'anno 654 di G. C.) *presa l'Isola di Rodi da* Muavia *Generale de'Saraceni. Dicesi, che il suo mirabil Colosso, che era durato in piedi per mille e trecento sessanta anni, fu allora abbattuto; e che di quel bronzo un Giudeo di Edessa, che lo comperò, ne caricò novecento camelli. L'an-*

dare adagio a credere certe maravigliose cose narrate dagli Scrittori antichi, se lontane dai lor tempi, pare che sia un obbligo di chi desidera di non essere ingannato. L'auteur même de cet article sentant le ridicole des neuf cents chameaux, est forcé de le réduire à cent, comme on peut voir à la fin de cet article. Il valoit donc mieux épargner les reproches au célebre Muratori.)

J'avoue que les contradictions apparentes des historiens qui ont décrit le *colosse*, la variété des proportions qu'ils nous ont transmises, & de la durée qu'ils lui ont assignée, ont pu jeter quelques nuages sur la réalité de son existence. Mais s'il eût comparé avec soin les résultats de ces proportions, évalué & combiné les différentes mesures, pesé le mérite & l'autorité des écrivains qui nous en ont conservé le souvenir, ce savant auroit eu sans doute plus de circonspection; il auroit aperçu au travers de ces brouillards une lumiere fixe, qui, suivie constament, l'eût conduit à la vérité. Je vais parcourir ce prétendu labyrinthe, & donner sur l'histoire & les dimensions du *colosse* des détails qui porteront son existence à l'évidence la plus frapante.

Démétrius, fils d'Antigone, assiégea la ville de Rhodes, à cause du refus qu'elle avoit fait de renoncer à l'alliance de Ptolémée. Une cause si honorable mérita aux Rhodiens des secours de la part de tous leurs alliés, & en particulier de Ptolémée, que leur reconoissance a immortalisé sous le nom de *Sauveur* ou *Soter*. L'assiégeant fut forcé de renoncer à son entreprise; & bien loin de conserver sa haine pour ces généreux insulaires, il conçut pour eux la plus haute estime: il voulut à son départ leur en laisser un témoignage authentique; ce qu'il fit en leur abandonant ses machines de guerre, vendues depuis trois cents talens. La reconoissance des Rhodiens éclata avec la plus grande magnificence, à l'égard de Ptolémée, leur allié, & d'Apollon, leur Dieu tutélaire. Ils résolurent d'élever à l'honeur du Soleil un *colosse* d'une grandeur extraordinaire.

Charès de Lyndes fut consulté sur ce projet. Les Rhodiens lui demanderent quelle somme il exigeroit pour faire une statue de telle hauteur (*Sextus Empiricus advers. Mathematicos, lib. VII*). Sur sa réponse ils en voulurent une qui eût le double de grandeur. Cet architecte n'exigea qu'une somme deux fois plus considérable. Mais à peine eut-il commencé son travail, qu'il vit l'or des Rhodiens dépensé en entier. Le chagrin & le désespoir s'emparerent de cet artiste; il se pendit. Lachès, son compatriote, acheva dans l'espace de trois olympiades, & plaça sur sa base le *colosse* si vanté (*Plin. lib. XXXIV, cap. 7*). Pline, dont les détails sont d'ailleurs assez exacts, ne fait aucune mention de Lachès, & donne toute la gloire au premier.

A peine cinquante-six ans s'étoient écoulés depuis cette époque, que le *colosse* fut renversé par un violent tremblement de terre: il se brisa aux genoux, & demeura étendu jusqu'à ce que les Sarasins s'emparerent de l'île de Rhodes. Ces barbares, que la hardiesse du travail ne remplit pas d'admiration, mais qui ne considérerent avec étonement que sa masse énorme, le mirent en pieces; ils le vendirent à un marchand Juif d'Édesse. Que de morceaux d'une antiquité respectable & d'un travail merveilleux ont été fondus par cette nation avide du gain le plus sordide! Elle étoit en possession dès le septieme siecle, d'un commerce qui n'a d'objet que les effets dégradés ou hors de mode, & de but que la destruction.

Dix-huit écrivains Grecs ou Latins, qui ont parlé du *colosse*, & dont je rendrai compte plus en détail, s'acordent en général sur ces faits. Mais cette harmonie est de peu de durée; & le chaos semble prendre sa place, lorsqu'on cherche par leurs témoignages à fixer les époques & les dimensions précises de la statue. Trois des premieres vont nous arrêter: l'époque de son érection, celle de sa chute, & enfin celle de son anéantissement. La seconde fixera les deux autres (*Poly. lib. V; Oros. lib. IV, cap. 13; Paul, hist. Miscel. lib. III; Mari. lib. I*). Polybe, Orose, l'Abbé d'Usperg, le Diacre Paul, Marianus Scotus, & Godefroi de Viterbe, disent unanimement que le *colosse* fut renversé dans le tremblement de terre qui ébranla l'Archipel & une partie de l'Asie. Eusebe le place à la premiere année de la CXXXIX^{e} olympiade, 224 ans avant J. C., selon l'Abbé Lenglet. (S. Jérôme, qui a suivi le texte d'Eusebe, l'a changé pour l'époque, & assigne mal-à-propos la CLXVIII^{e} olympiade). Voilà une époque précise; si on en retranche cinquante-six ans, on trouvera avec Pline la premiere année de la CXXV^{e} olympiade, 280 ans avant J. C. A suivre les visions & les erreurs de Cédrenus, on placeroit l'année de sa construction dans la XVIIe olympiade; ce qui est hors de toute vrai-semblance. Celle de sa destruction est certaine. Quoique tous les peuples de la Grece & le Roi d'Égypte eussent offert aux Rhodiens des secours considérables, pour réparer les dommages occasionés par le tremblement de terre, & sur-tout pour relever le *colosse*, ceux-ci les employerent à d'autres usages, & supposerent un Oracle qui défendoit le rétablissement de la statue du Soleil. C'est Strabon (*Strab. liv. XIV*) qui nous apprend cette particularité.

Pline dit qu'elle étoit couchée par terre dans le temps qu'il écrivoit, & qu'on apercevoit dans les fractures de vastes cavités & de gros quartiers de pierre renfermés pour l'assurer sur sa base. Elle resta dans cet état jusqu'à l'année 655 de J. C. temps auquel les Sarasins la briserent. Nous fixons cet instant à la douzieme année du regne de Constant II (*Constant. de Administ. cap. 20*) après le Diacre Paul, Constantin Porphyrogenete, la Chronique de Théophane & Zonare (*Zonar. Ann. lib. II*). Tous s'acordent parfaitement sur le temps de sa destruction, ils ne varient que sur sa durée. On la trouve de 935 ans, en voyant la statue fondue l'an 280 avant J. C., & brisée l'an 655

du même. Paul & Constantin lui donnent 1360 ans, & Cédrenus ajoute encore cinq ans à cette fable.

Les dimensions de cette énorme statue nous arrêteront moins de temps que son histoire, quelque contradiction qu'on trouve dans les historiens à leur sujet. Strabon, Pline, Isidore de Séville (*Isid. Orig. lib. XIV, cap. 6*) qui florissoient pendant que le *colosse* existoit encore, ont pu le voir ou apprendre de leurs contemporains les détails qu'ils nous en ont transmis. Ils lui donnent soixante & dix coudées de hauteur: le premier raporte même deux vers d'un Simonide, autre que le chantre des demi-Dieux, Castor & Pollux, gravés sur la base du *colosse*, & portant expressément soixante & dix coudées. Il est vrai que Constantin, Théophane & Cédrenus font mention de quatre-vingts coudées. Mais on observera qu'ils sont bien postérieurs à la destruction du *colosse*; que la différence entre ὀκτάκις & ἑπτάκις est assez petite pour pouvoir être rejetée sur une faute de copiste répétée par les deux autres historiens calqués dans cet endroit exactement sur le premier; & que le dernier en particulier n'est célebre que par ses erreurs de fait & de chronologie. Il est cependant raproché par le nombre de cent vingt-sept pieds de la véritable hauteur, qu'il abandone en lui donnant quatre-vingts coudées. En effet, soixante-dix coudées moyenes, chacune d'un pied & dix pouces de roi, donnent un peu plus de cent vingt-huit pieds, hauteur la plus vrai-semblable du *colosse*.

Ne nous arrêtons cependant pas absolument à cette premiere détermination, & cherchons de nouveles mesures dans le passage de Pline. Ce savant naturaliste dit, 1°. que peu de persones pouvoient embrasser son pouce; 2°. que la longueur de ses doigts surpassoit la hauteur des statues ordinaires: voilà deux proportions fixes & précises. Pour trouver la premiere, on observera d'abord que M. le Comte de Buffon place la grande taille au dessus de cinq pieds six pouces, & que le *peu de persones* doit s'entendre par conséquent d'hommes ayant une taille plus élevée: je me suis ataché à neuf pouces. Persone n'ignore que la distance d'une main à l'autre dans un homme dont les bras sont étendus, est égale à sa hauteur. Aussi donnant au pouce du *colosse* cinq pieds & neuf pouces de circonférence, on aura, par les proportions connues des sculpteurs, (le pouce d'un homme de cinq pieds neuf pouces de hauteur, a trois pouces de circonférence) cent trente-un pieds de hauteur: écart très-peu sensible.

La seconde dimension donnée par Pline, acheve la conviction. L'index d'un homme de cinq pieds neuf pouces, a communément trois pouces de longueur: il est donc la vingt-troisieme partie de sa hauteur. Donnons aux statues ordinaires la hauteur de l'homme qui nous sert de terme de comparaison, & la proportion de l'index du *colosse* donnera cent trente-deux pieds. Nous avons donc obtenu quatre nombres par des voies différentes, 127, 128, 131 & 132, qui offrent pour résultat moyen cent vingt-neuf pieds. Ainsi on peut hardiment fixer la hauteur approchée de cette prodigiense statue à cent vingt-huit pieds. Il est fâcheux pour Muratori qu'on rencontre une harmonie si parfaite entre les historiens qui nous en ont transmis le souvenir. Sans doute que dix-huit écrivains de différens pays n'ont pu avoir entr'eux de connivence réelle depuis le siecle qui a précédé la naissance du Sauveur jusqu'au quinzieme qui l'a suivi. Aussi terminerois-je ici cet article, s'il ne restoit encore quelques obscurités à dissiper, & quelques détails à conserver sur cette merveille.

Voilà le *colosse* existant. Comment a-t-on pu remuer une masse aussi considérable? Les vaisseaux passoient-ils entre ses jambes à pleines voiles? Combien de chameaux ont été employés à en transporter les débris? Pour répondre à la premiere question, recourons encore aux proportions d'un homme de cinq pieds neuf pouces de hauteur, nous trouverons qu'il contient à peu près onze pieds cubes de matiere. Le solidité du *colosse* est par conséquent de deux cents trente pieds cubes, lesquels supposés de cuivre ordinaire, pesant 648 livres le pied cube, forment un poids total de 148,900 livres, ou près de 1500 quintaux. Les Annales des Arts nous ont conservé le poids de masses plus considérables, qu'ils ont déplacé & élevé sur une base. L'obélisque de Saint Jean de Latran à Rome porte 112 pieds de hauteur, sans la base sur laquelle il est dressé. Les deux côtés du carré qu'il forme à sa naissance sont de huit & de neuf pieds & demi. Supposant cette masse d'un marbre ordinaire, du poids de 252 livres le pied cube, son poids total sera de 755,008 livres. Où est l'impossibilité de dresser une statue cinq fois moins lourde? Il paroît d'ailleurs que les Rhodiens avoient un goût particulier pour les statues *colossales*. On en comptoit dans leur île, selon Pline, plus de cent, dont une seule autoit fait l'ornement de toute autre ville. Le même auteur, le dirai-je? parle d'un *colosse* de quatre cents pieds, élevé de son temps à Clermont en Auvergne, par un certain Zénodore.

Il est probable que ces prodiges de l'art n'étoient pas fondus d'un seul jet: le long espace qu'auroit eu à parcourir le métal en fusion, lui auroit donné le temps de se refroidir, & auroit fait manquer la fonte. Sans doute qu'ils ne l'auront été qu'en *tones*, c'est-à-dire, par parties. On peut conjecturer encore avec plus de fondement, que le *colosse* de Rhodes étoit un ouvrage de platinerie ou de cuivre batu au marteau; ce que Pline nous donne à entendre en disant, qu'on apercevoit d'énormes cavités dans ses debris. La statue du Connétable de Montmorency à Chantilli, la chaire de Saint Pierre à Rome, qui a quatre-vingts pieds de hauteur, & le *colosse* d'Arona, dans l'état de Milan, représentant Saint Charles Boromée,

Borromée, haut de cinquante à soixante pieds, nous offrent des exemples de ce genre de travail, & diminuent notre étonement. Si le Souverain d'un petit pays, & une petite ville ont pu approcher de si près de la magnificence des Rhodiens, qui doutera que ces derniers, aidés par les plus opulentes cités de la Grece, aient fabriqué ce célebre monument ?

On peut regarder comme très-douteux ce que nous trouvons dans du Choul, sur les ornemens du *colosse* & sur sa position. Vigenere, écrivain du seizieme siecle, paroît être le premier qui l'ait placé à l'entrée du port, & les jambes écartées. Cependant on défend son opinion, & nous en donnons ici la preuve.

Comment les vaisseaux passoient ils entre les jambes du *colosse ?* Elles avoient à peu près soixante pieds de longueur, en y joignant les cuisses, & étoient placées sur deux rochers qui, fermant l'entrée du port, ne laissoient de passage que pour une galere. Perdons de vue nos vaisseaux de ligne, qui portent jusqu'à cent quatre-vingts pieds de mâture. Représentons-nous ceux des anciens, qui tous alloient à rames, & ne portoient dès-lors que des voiles fort petites, côtoyant toujours le continent, & tirant très-peu d'eau. Or, quelque petite que soit la hauteur des rochers qui servoient de base au *colosse*, nos galeres passeront entre ses jambes avec toutes leurs flammes, banderoles & voiles déployées. Rien ne doit donc étoner dans cet ouvrage admirable que la hardiesse du sculpteur, & celle de l'historien qui l'a révoqué en doute, contre le témoignage de toute l'antiquité.

Le nombre des chameaux qui transporterent les débris de la statue du Soleil, forme encore une difficulté qu'il faut aplanir. Je ferai remarquer auparavant quelle route oblique ont pris Rollin & Joseph Scaliger pour estimer son poids. Au lieu de le conclure de sa solidité par les calculs ordinaires, ils l'ont conclu du nombre & de la force des chameaux. Aussi leur erreur est si considérable, qu'à chercher la hauteur du *colosse* par le poids qu'ils lui assignent, on la trouveroit de six cents pieds au moins ; calcul extravagant. Le diacre Paul, Zonare & Cédrenus font mention de neuf cents chameaux. Le respect outré & l'admiration excessive pour l'antiquité, dont étoient pénétrés les deux auteurs modernes que j'ai cités, leur a fait adopter aveuglément ce nombre exagéré. Constantin Porphyrogénete en compte trente mille, & Théophanes en ajoute encore quatre-vingts. C'est d'eux qu'il faut dire avec Juvénal : *Quicquid Græcia mendax audet in historia*. Le P. Riccioli, dans sa chronologie réformée, a réduit ce nombre à 318, sentant le ridicule des neuf cents. Pour moi je les réduis encore à cent, fondé sur la vrai-semblance, sur le témoignage de la Martiniere, de l'Abbé de Vertot, & sur une tradition constante. Les grands chameaux, selon Chardin & M. le Comte de Buffon, portent jusqu'à treize quintaux, qui, multipliés par cent, donnent une charge de treize cents quintaux. Si l'on considere que le pied grec est de quelques lignes plus court que le nôtre ; que j'ai supposé, contre le témoignage de Pline, le *colosse* massif ; que d'ailleurs il étoit d'airain, mélangé de cuivre & d'étain plus léger d'un septieme que le premier ; & qu'enfin le déchet & les vols avoient diminué sa masse, on raprochera aisément les quatorze cents quintaux trouvés par mon calcul, des treize cents que nous fournit la charge de cent chameaux.

COLOSSINUS. } *COLOSSENUS.* } *Color*. Pline donne ce nom à la couleur pourpre, & il la tire de celle des fleurs du cyclame (*xxi, 9*) : *In vepribus nascitur cyclaminum. Flos ejus colossinus in coronas admittitur.*

COLUM vinarium. L'instrument que les anciens employoient à passer le vin s'appeloit Ἠθμὸς, *colum vinarium*. On en conserve deux dans le cabinet d'Herculanum ; ils sont d'un métal blanc, & travaillés avec élégance. Chacun est formé de deux plats ronds & profonds ; (le diametre est d'un demi-palme, 4 pouces françois) garnis d'un manche aplati, les deux plats sont faits de façon que l'un entre parfaitement dans l'autre ; & les manches se joignent si bien qu'étant réunis, le tout ne paroît faire qu'un seul vaisseau. La partie supérieure est percée d'une maniere particuliere ; & c'étoit toujours sur ce premier plat qu'on versoit le vin, qui couloit dans le plat inférieur, d'où on le tiroit pour en remplir ensuite les coupes.

A dix lieues de l'ancienne Capoue, près d'un endroit appelé Trebbia, M. Hamilton fit ouvrir plusieurs tombeaux pour en examiner l'architecture, & pour découvrir des vases étrusques ou campaniens. Entr'autres vases & utensiles qu'il y trouva placés autour du squélete, étoit un *colum vinarium* de bronze, espece de jate profonde, percée de plusieurs trous en forme de tamis, & garnie d'un manche. Cette jate s'adaptoit à une soucoupe sans trous, & servoit à passer le vin. Car les vins des anciens que l'on conservoit dans les grands *dolia* de terre cuite, préférablement aux toneaux de bois, étoient plus épais que les nôtres, & avoient besoin d'être passés dans un *colum*.

Colum nivarium, passoire destinée à épurer la neige que les Romains mettoient dans leur boisson pour la rafraîchir. Les riches avoient pour cet objet des *colum* d'argent ; mais les pauvres & les citoyens moins riches se servoient d'un sac de lin ou d'un tamis. Nous trouvons cette distinction dans une épigramme de Martial (14) :

Setinos moneo nostra nive frange trientes :
Pauperiore mero tingere lina potes.

Il seroit assez difficile de décider si les *colum* trouvés à Herculanum ont servi à passer le vin ou la neige.

COLUMBAIRE.
COLUMBARIUM. } C'étoit un mausolée ou un tombeau destiné à renfermer les cendres de quelque famille illustre. Le nom de *columbarium* fut donné à ces mausolées, à cause de la ressemblance qu'ils avoient dans leur intérieur avec un colombier, *columbarium*. Les urnes, *ollæ*, qui contenoient les cendres, étoient placées les unes au dessus des autres, dans des niches pratiquées dans le mur, comme les nids des pigeons. Il y avoit ordinairement une inscription au dessus de chaque urne, qui apprenoit le nom de la persone dont elle renfermoit les cendres.

En 1726, on trouva près de Rome le *columbarium* de la maison de Livie, c'est-à-dire, des officiers de sa maison, & de leurs femmes & enfans.

Plusieurs antiquaires d'Italie ont donné la figure de ce *columbaire* avec les inscriptions que l'on y lisoit. Le Pere Montfaucon a publié le dessein d'un semblable *columbaire*; & l'on en voit un pareil dans les peintures de Sante Bartoli.

Spon (*Miscellan. Antiquit.*) a publié les inscriptions qu'on lisoit dans le *columbaire* de la famille *Abuccia*. En voici la principale:

L. ABUCCIUS HARMES IN HOC
ORDINE AB IMO AD SUMMUM
COLUMBARIA IX. OLLÆ XVIII
SIBI POSTERISQUE SUIS.

Les niches renfermoient quelquefois deux urnes; c'étoient les cendres du mari & de la femme.

COLUMELLA, petite colonne. On donnoit ce nom aux cippes que l'on élevoit sur les sépultures. Cicéron dit (*de leg. II*, 26) que le Législateur Pittacus fixa à un cippe, ou *columella* de trois coudées de hauteur les ornemens des sépultures: *Pittacus super terræ tumulum noluit quid statui, nisi columellam tribus cubitis ne altiorem.*

COLUMNARII; gens perdus de dettes, & qui avoient été souvent cités par le Préteur au pied de la colonne Méniane (*Cicer. famil. VIII*, 9). *Nolo te putare Favonium a columnariis præteritum esse.*

COLUMNARIUM; impôt que la loi Julia somptuaire avoit établi sur le nombre de colonnes qui se trouvoient dans chaque édifice de Rome.

COLYBRASSOS, en Cilicie, ΚΟΛΥΒΡΑΣΣΕΩΝ.

On a des médailles impériales greques de cette ville, frapées en l'honneur de Trébonien Gallus, de Salonin. . . . *Pellerin.*

COLYSÉE. *Voyez* Colisée.

COMÆUS; surnom d'Apollon, sous lequel il étoit adoré à Séleucie, d'où sa statue fut portée à Rome, & placée dans le temple d'Apollon Palatin. On dit que les soldats qui prirent Séleucie s'étant mis à chercher dans le temple d'Apollon *Comæus* des trésors qu'ils y supposoient cachés, il sortit par l'ouverture qu'ils avoient faite, une vapeur empoisonée qui répandit la peste depuis cette ville jusque sur les bords du Rhin; c'est-à-dire, que ce pillage & cette peste (si elle est vraie) ariverent en même temps, & que ce peuple superstitieux, regarda l'un de ces événemens comme la cause de l'autre. *Apollon Comæus* veut dire *Apollon à belle chévelure;* l'idée poétique de donner à Apollon une belle chévelure blonde, vient, selon toute apparence, de la maniere éparse dont on voit ses rayons lorsqu'ils tombent obliquement sur une forêt épaisse, & qu'ils passent entre les feuilles des arbres comme de longs filets lumineux & blonds. Les Naucratiens célébroient sa fête en habit blanc, selon Athénée.

COMAGENE. *Voyez* Commagena.

COMANA, dans le Pont Galatique. ΚΟΜΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Leur type ordinaire est l'égide.

Devenue colonie Romaine, *Comana* a fait fraper des médailles latines en l'honneur de Caracalla, avec cette légende:

COL. IUL. AUG. F. COMANORUM. — *Colonia Julia Augusta felix Comanorum.*

COMANE. *Voyez* Bellone.

COMARCIOS; air, ou nome de flûte des Grecs.

COMASIE. *Voyez* Gélasie.

COMBAT; se dit des jeux solemnels des Grecs & des Romains à l'honneur des Dieux, tels qu'étoient les jeux Olympiques, les Pythiens, les Néméens, les Isthmiens, les *combats* du Cirque, les Actiaques & les autres dont nous parlerons à leur place. Les *combats* qui s'y *faisoient* étoient la course, la lute, les coups de poings, le palet, &c. Les *combatans*, qui se nommoient *athletes*, s'y préparoient dès la jeunesse par des exercices continuels, & un régime très-exact. Ils ne mangeoient que de certaines viandes, & à certaines heures; ils ne buvoient point de vin, & n'avoient point de commerce avec les femmes; leur travail & leur repos étoient réglés.

Les anciens se plaisoient à voir des *combats* d'animaux domestiques. Tous les ans, à certain jour marqué, on faisoit *combatre* dans le Théâtre d'Athênes des coqs en l'honneur de ceux dont Thémistocle, allant combatre les Perses, prit le chant pour un augure favorable (*Ælian. II*, 28).

Le Comte de Caylus (*Rec. III*, *page* 282) a publié un dessein relatif aux *combats* d'animaux. Cette gravure représente deux Romains, qui paroissent âgés, & qui font *combatre* bien sérieusement leurs chevres. Sans admetre aucun sujet de superstition dans cette gravure, il est à présumer que les paris intéressoient ces deux Romains au succès de ce combat.

On voit deux boucs qui *combatent* sur les médailles de Thessalonique.

COMBE, fille d'Ophias, fut changée, dit Ovide, en oiseau, pour la préserver de la fureur de ses enfans (*Mét.* 7, *v.* 382):

Adjacet his Pleuron, in qua trepidantibus alis,
Ophias effugit natorum vulnera Combe.

Il y eut une autre *Combe*, fille d'Asopus, qui fut surnommée *Chalcis*, pour avoir inventé les armures de cuivre.

COMBLE ou FRONTON. Le *comble* s'appeloit en grec *αἰτὸς* ou *ἀέτωμα*. On ne le voyoit qu'aux bâtimens ou aux temples dont le toit formoit avec la couverture un triangle équilatéral; car les maisons n'étoient pas toutes en terrasse & sans *comble*, comme le prétend Saumaise. On peut s'en convaincre par la vue de peintures anciennes. Si l'on regarda le *comble* du palais de César comme un pronostic de son apothéôse future; il ne faut pas entendre par-là le *comble* seul, mais la sculpture en bosse, ou plutôt les figures entieres qui ornoient cet édifice, suivant la maniere de décorer les frontons des temples. Pompée fit placer des proues de vaisseau sur le *comble* de sa maison, d'où elle fut appelée, selon Casaubon, *rostrata domus*.

La hauteur des temples se comptoit depuis le pavé jusqu'à la pointe du *comble*; c'est pourquoi la hauteur totale du temple de Jupiter à Girgenti étoit de cent vingt pieds grecs.

On a déduit de fort loin l'étymologie du mot grec qui signifie *comble*, & l'on a cherché à y trouver la ressemblance d'un aigle éployé. Winckelmann pense qu'on a peut-être mis dans les commencemens un aigle sur le *comble* des temples, parce que les plus anciens étoient consacrés à Jupiter, & que de là est venu le nom grec.

COMÉDIE. *Voyez le Dictionaire de Littérature.*

COMÉDIEN. Autant les Acteurs étoient en honeur à Athènes, où on les chargeoit quelquefois de négociations & d'ambassades, autant étoient-ils méprisés à Rome. Non seulement ils n'avoient pas rang parmi les citoyens; mais encore, lorsqu'un citoyen montoit sur le théâtre avec eux, il étoit chassé de sa tribu & privé du droit de suffrage par les Censeurs. C'est ce que nous apprend Scipion dans Cicéron, cité par S. Augustin (*Cité de Dieu, liv.* II, *ch.* 13): *Cum artem ludicram scenamque totam probro ducerent, genus id hominum, non modo honore reliquorum civium, sed etiam tribu moveri notatione censoria voluerunt.* L'exemple de Roscius, dont Cicéron faisoit taut de cas, ne prouve pas le contraire. L'orateur estimoit à la vérité les talens du *Comédien*; mais il prisoit encore davantage ses vertus, qui le distinguoient tellement de ses camarades, qu'elles sembloient devoir l'exclure du théâtre.

On peut dire la même chose du *Comédien* dont on lit l'épitaphe suivante à Rome, au delà du pont Milvius:

LAUDATUS. POPULO. SOLITUS. MANDATA.
REFERRE.
ADLECTUS. SCENÆ. PARASITUS. APOLLINIS.
IDEM.
MULTARUM. IN MIMIS. SALTANTIBUS. UTILIS.
ACTOR.

Les Empereurs & les Consuls récompensoient les *Comédiens* qui excelloient dans leur art, en leur distribuant des courones, des colliers, des anneaux & des palmes, soit pendant le spectacle, soit dans les jeux Capitolins ou dans ceux d'Apollon. Les aplaudissemens du peuple acompagnoient ordinairement ces récompenses. Ferreti a publié une inscription qui parle de ce couronement:

L. SURREDI. L. F. CLU
FELICIS
PROCURATORIS. AB
SCAEN. THEAT. IMP
CAESAR. DOMITIAN
PRINCIPI
CORONATO. CONTRA
OMNES. SCAENICOS.

Et Sidoine Apollinaire (*Carm.* XXIII, 424):

Hic mox præcipit æquus imperator
Palmis serica, torquibus coronas
Conjungi, & meritum remunerari.

Les figures d'hommes qui représentent des personages *comiques* ou tragiques, sont les seules qui portent des manches longues & étroites, ainsi que nous le voyons à deux petites statues de *comiques* à la villa Matteï, & à une autre semblable à la villa Albani, de même qu'à une figure tragique sur un tableau d'Herculanum (*Pitt. Erc. t.* 4, *tav.* 41). Cependant cet ajustement est encore plus sensible, & se voit à un plus grand nombre de figures sur un bas-relief de la villa Pamfili, que Winckelmann a fait connoître dans ses monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ined. n°.* 189). Les valets de *Comédie* portoient dessus l'habillement à longues manches étroites, une casaque courte avec des demi-manches (*Pitt. Erc. t.* 4, *tav.* 33).

Pour connoître les costumes des Tragiques Grecs & Romains, il faut consulter les bas-reliefs des *monumenti* de Winckelmann, qui en représentent plusieurs. Les peintures du Térence du Vatican feront connoître de même les costumes des comiques.

Les théâtres des anciens ayant une étendue triple & quadruple des nôtres, on donnoit aux *Comédiens* des habillemens qui faisoient distinguer de fort loin les rôles dont ils étoient chargés. Par exemple, les masques des femmes, qui, dans les tragédies apportoient la nouvele de quelque malheur, étoient acompagnés de chévelures longues,

éparses & flotantes sur les épaules. Le principal persönage de femme dans les mêmes tragédies, portoit ordinairement ses cheveux noués sur le front, ou le *corymbion* des jeunes filles. De même encore les parasites & ceux qui vendoient des femmes débauchées portoient un bâton droit, appelé *ἄρσακος*; les divinités champêtres, les bergers, les paysans portoient le bâton courbé, ou *pedum*; les Hérauts, les Envoyés, les Ambassadeurs portoient un caducée; les Héros dans la tragédie tenoient une massue; les Rois s'apuioient sur un sceptre long & droit &c. &c. *Voyez* ACTEURS, ACTRICES, TRAGIQUES.

COMES.
COMITES. } *Comte* & *Comtes*. Ce nom désigna dans son origine des persones distinguées qui étoient à la Cour ou à la suite de l'Empereur; elles furent ainsi nommées *à Comitando, vel commeando*. De là vint qu'on appela *Comtes Palatins* ceux qui étoient toujours dans le palais au côté du Prince. On les nommoit aussi *Comites à latere*. Au temps de la république on appeloit *Comites* chez les Romains tous ceux qui acompagnoient les Proconsuls & les Propréteurs dans les provinces pour y servir la république, comme les Tribuns, ceux qu'on nommoit *Præfecti*, les Écrivains, &c. Cela paroît par l'Oraison de Cicéron, *pro C. Rabirio Postumo*, *n.* 13. Sous les Empereurs les *Comtes* étoient tous les Officiers de la Maison de l'Empereur. Il semble même qu'on peut faire commencer les *Comtes* dès le temps d'Auguste, qui prit plusieurs Sénateurs pour être ses *Comtes*, ainsi que Dion le raporte (*l.* LIII), c'est-à-dire, pour l'acompagner dans ses voyages, & pour l'assister dans les afaires qui se jugeoient alors avec la même autorité que si elles eussent été jugées en plein Sénat. Gallien semble avoir aboli ce Conseil, en défendant aux Sénateurs de se trouver dans les armées; & ses successeurs ne le rétablirent pas. Mais s'ils n'avoient pas avec eux un corps de Sénateurs, ils y suppléoient par un Conseil composé de gens de mérite. Décébale, Roi des Daces, du temps de Trajan, voulant peut-être imiter les Empereurs, avoit aussi ses *Comtes*, qui étoient des persones considérables, mais non les premiers de son royaume. C'est Dion qui nous l'apprend (*l.* LXVIII).

Ces Conseillers des Empereurs étoient donc véritablement *Comtes*, c'est-à-dire, compagnons du Prince, & ils en prenoient quelquefois le titre, mais en y ajoutant le nom du Prince qu'ils acompagnoient. Ainsi c'étoit plutôt une marque de leur emploi qu'un titre de dignité. Constantin en fit une dignité, & c'est sous lui qu'on commença à le donner absolument au *Comte* Denis & à divers autres; & cet usage étant une fois établi, on le donna assez indifféremment, & à ceux qui suivoient la Cour, ou qui acompagnoient l'Empereur, & généralement à presque toutes sortes d'Officiers, comme on le peut voir par la longue liste qu'en a faite du Cange.

On donnoit aussi le titre de *Comte* pour honorer ceux qui avoient bien servi le public; par exemple, dans le code, cette qualité est donnée aux Avocats & aux Professeurs en Jurisprudence qui avoient servi vingt ans. Ainsi, quoique le titre ou le nom de *Comte* fût en usage avant Constantin, ce n'étoit point encore le nom d'une dignité particuliere & déterminée. C'est cet Empereur qui en fit une dignité, & qui divisa les *Comtes* en trois ordres, ainsi que nous l'apprend Eusebe, dans la vie de ce Prince. Les premiers portoient le titre d'illustres, *illustres*; les seconds celui de clarissimes, *clarissimi*, & ensuite *spectabiles*; les troisiemes se nommoient très-parfaits, *perfectissimi*. Le Sénat étoit composé de deux premiers ordres; ceux du dernier n'y entroient point; mais ils jouissoient de plusieurs des priviléges des Sénateurs. Il y avoit plusieurs especes de *Comtes*, dont les uns servoient sur terre & les autres sur mer. Le premier de tous s'appela dans le bas-Empire *Protocomte*, *Protocomes*.

À peine le nom de *Comte* fut-il devenu un titre d'honeur chez les Romains, qu'il fut ambitioné par un infinité de particuliers, qu'il devint très-commun, & par conséquent peu honorable. Il y eut des *Comtes* pour le service de terre, pour le service de mer, pour les afaires civiles, pour celles de la religion, pour la jurisprudence, &c. Nous allons exposer en peu de mots les titres & les fonctions des principaux Officiers qui ont porté dans l'antiquité le nom de *Comte*, selon l'acception antérieure à celle qu'il a aujourd'hui dans l'Europe.

On nomma *COMES Egypti* un Ministre chargé de la caisse des impôts sur la soie, les perles, les aromates, & autres marchandises précieuses: son pouvoir étoit grand; il ne rendoit compte qu'à l'Empereur; le gouvernement d'Égypte étoit ataché à sa dignité; on le désignoit aussi quelquefois par *Comes rationalis summarum*. *COMES ærarii*, ou *Comes largitionum*, une espece d'intendant des finances des Empereurs, le garde de leurs revenus, & le distributeur de leurs largesses. *COMES Africæ*, ou *dux limitaneus*, un gouverneur en Afrique des forteresses & places frontieres; il commandoit à seize sous-gouverneurs. *COMES alanus*, le chef d'une compagnie de soldats Alains; il étoit subordoné au *magister militum*. *COMES annonæ*, un officier chargé par l'Empereur de l'aprovisionement & de la subsistance générale de Constantinople. *COMES archiatrorum sacri palatii*, un chef des *Achiatres* du sacré palais, ou le premier Médecin de l'Empereur; il fut du premier, du second ou du troisieme ordre, selon le plus ou le moins de crédit qu'il obtint auprès du Prince. *COMES argentoratensis*, un commandant de la garnison de Strasbourg. *COMES auri*, un garde de la vaisselle d'or & d'argent de l'Empereur, ou un officier chargé de mettre en ordre l'argent des cofres de l'Empereur, on l'appeloit encore directeur *scrinii aureæ massæ*, ou inspecteur général des mi-

nes ; *Comes Britanniæ*, celui qui commandoit sur les côtes de cette province pour les Romains; il s'appeloit aussi *Comes maritimi tractus*, *Comes littoris*, *Comes littoris Saxonici per Britanniam*. *Comes buccinatorum*, un chef des trompetes, un inspecteur & juge de cette troupe. *Comes castrensis*, un chef des bas-officiers de la bouche du Prince, ou un pourvoyeur général du camp, ou dans des temps plus reculés, le gouverneur d'un camp ou d'un château fortifié. *Comes cataphractarius*, un chef de cuirassiers. *Comes civitatis*, le premier magistrat d'une ville. *Comes clibanarius*, le même que *cataphractarius*. *Comes commerciorum*, un inspecteur général du commerce ; il avoit sous lui les intendans du commerce de l'Orient, de l'Égypte, de la Mésie, de la Scythie, du Pont & de l'Illyrie ; ils veilloient tous aux importations, exportations, &c. & ils étoient soutenus dans leurs fonctions par une milice particuliere. *Comes sacri consistorii*, un officier de confiance de l'Empereur ; il assistoit à la réception des Ambassadeurs; il avoit place au conseil, lors même qu'on y délibéroit des afaires les plus secretes; ce *Comte* fut du premier ordre. *Comes contariarum*, un chef des piquiers. *Comes dispositionum*, un ministre de la guerre ; il avoit sa caisse particuliere, d'où il étoit appelé *princeps sui scrinii*, *in capite constitutus*, *prior in scrinio*. *Comes domesticorum*, un chef des gardes de l'Empereur ; sa fonction en paix & en guerre étoit de veiller à la persone de l'Empereur sans pouvoir s'en éloigner: il abusa quelquefois de sa place. Il y avoit des gardes domestiques à pied & à cheval ; on appeloit ceux-ci *protectores*, & on les comprenoit tous sous le nom de *prætoriani*. *Comes domorum*, un inspecteur des bâtimens du Prince ; il portoit en Cappadoce le nom de *Comes domus divinæ*. *Comes equorum regiorum*, un grand écuyer de l'Empereur. *Comes excubitorum*, un chef des gardes de nuit. *Comes exercitus*, *Comes rei militaris*, un général d'armée. *Comes fœderatorum*, un chef des soldats étrangers & des soudoyés. *Comes formarum*, un inspecteur des aqueducs ; on l'appeloit aussi *ædilis* ou *curator formarum*. *Forma* signifioit un canal de brique, de charpente ou de pierre dure. Cet inspecteur étoit subordoné au *præfectus urbis*. *Comes gildoniaci*, un inspecteur des domaines que Gildo possédoit en Afrique, & qu'il perdit avec la vie l'an 401 de J. C. Il étoit subordoné au *Comes rerum privatarum*. *Comes horreorum*, un inspecteur des greniers. *Comes Italiæ*, le gouverneur des frontieres de l'Italie. *Comes Italicianus* ou *Gallicanus*, le trésorier de la chambre des domaines des Gaules & de l'Italie ; on l'appela quelquefois *Comes largitionum*, quand son district fut borné à un diocèse. *Comes largitionum comitatensium*, un trésorier de l'Empereur & un distributeur de ses bienfaits privés ; il suivoit le Prince en voyage ; ses commis s'appeloient *largitionales comitatenses*, *de largitionibus*, *de privatis*, *de sacris*, *de comitatensibus*, &c. noms synonymes entr'eux, comme *largitio*, *ærarium*, *fiscus*, &c. *Comes largitionum privatarum*, un contrôleur des revenus persónels & propres de l'Empereur, & dont il ne devoit aucun compte à l'État ; ses subalternes s'appeloient *rationales rei privatæ* ; leur chef portoit le nom de *præfectus* ou *procurator rei privatæ*; il veilloit aux *bona caduca*, *vaga mancipia*, &c. *Comes largitionum sacrarum*, un contrôleur des finances destinées aux charges de l'État, comme les honoraires des magistrats, la paye des militaires, &c. ; on l'appeloit quelquefois *Comes sacrarum*, *Comes largitionum*, *Comes sacrarum remunerationum*. Il régloit les afaires du fisc, il en faisoit exécuter les débiteurs ; il fournissoit à l'entretien des édifices publics : son district étoit très-étendu ; il jugeoit à mort ; il connoissoit des trésors trouvés, des impôts, des péages, du change, des réparations, des confiscations, &c. *Comes legum*, un professeur en droit. *Comes limitis* ou *limitaneus*, un gouverneur des forteresses limitrophes. *Comes marcarum*, le même que *limitaneus*. *Comes maritimus*, un gouverneur de côtes ; ses subalternes s'appeloient *vice-comites maritimæ*. *Comes matronæ*, un écuyer chargé d'acompagner une femme ou une fille de qualité ; c'étoit pour elles une imprudence que de n'en avoir point. *Comes metallorum per Illyricum*, un inspecteur des mines de ce pays ; il étoit soumis au *Comes largitionum sacrarum*. *Comes notariorum*, un chef des gens de robe, depuis un chancelier. *Comes numeri cohortis*, un chef d'une troupe de six compagnies de soldats, qu'on appeloit *numerus*. *Comes obsequii*, un maréchal-des-logis de l'Empereur. *Comes officiorum*, le chef de tous les officiers servans au palais de l'Empereur. *Comes Orientis*, un vice-gérent du *Præfectus prætorii Orientis*; ils s'appeloit aussi *præses Orientis*. *Comes pagi*, un bailli d'un village. *Comes portuum*, un inspecteur des ports, en particulier des ports de Rome & de Ravenne. *Comes palatinus* ou *Comes a latere*, un juge de toutes les afaires qui concernoient l'Empereur, ses officiers, son palais, & maison : c'est de là que descendent les Princes Palatins d'aujourd'hui, & les *Comtes* Palatins. *Comes patrimonii sacri*, contrôleur des revenus propres de l'Empire ; il étoit subordoné au *Comes privatarum domus divinæ*. *Comes præsens*, un chef des gardes de service. *Comes provinciæ* ou *rector provinciæ*, un gouverneur de province ; il étoit *Comte* du premier ordre ; il commandoit les troupes en guerre ; il jugeoit à mort pendant la paix. Les Landgraves de l'Allemagne font remonter leur origine jusqu'à cet officier. *Comes rei militaris*, ou *exercitus*, ou *militum*, un général chargé de la conservation d'une province menacée de guerre. *Comes rei privatæ*, ou *rerum privatarum*, ou *largitionum* ; voyez plus haut. *Comes renumerationum sacrarum* ; voyez plus haut. *Comes riparum & alvei*, ou plus anciénement *curator alvei*, un inspecteur du Tibre ; il étoit subordoné au préfet

de la ville. *Comes sagittarius*, un chef d'archers: ces archers faisoient partie de la garde à cheval de l'Empereur. *Comes schola*, un chef de classe: les officiers du palais étoient distribués en classes; il y avoit celles des *scutariorum*, des *vexillariorum*, des *silentiariorum*, des *exceptorum*, des *chartulariorum*, &c. Ceux qui composoient ces classes se nommoient *scholares*, & leurs chefs, *Comites scholarum*. Ils étoient subordonés au *magister officiorum*. *Comes vacans*, un officier vétéran. *Comes vestiarii*, un garde du linge de l'Empereur; il s'appeloit aussi *linea vestis magister*: il étoit sous le *Comes largitionum privatarum*.

Les François, en s'établissant dans les Gaules, n'abolirent pas entiérement la forme du gouvernement des Romains. Comme les gouverneurs des villes & des provinces s'appeloient *Comtes* & Ducs, ils ne voulurent point y apporter de changement. Ces gouverneurs commandoient à la guerre, & pendant la paix ils rendoient la justice. Ainsi, par les *Comtes* du temps de Charlemagne, il faut entendre le plus souvent les juges ordinaires, & tout ensemble les gouverneurs de villes. Ils étoient au dessous des Ducs & des *Comtes* qui étoient gouverneurs de provinces. Ces derniers avoient donc sous eux des *Comtes* constitués dans les villes particulieres, & ne cédoient point aux Ducs, qui n'étoient, comme les *Comtes*, que simples gouverneurs de provinces. Ces derniers *Comtes* rendirent leur dignité héréditaire sous les derniers Rois de la deuxieme race, qui étoient trop foibles pour se faire obéir. Ils usurperent même la souveraineté, lorsque Hugues Capet parvint à la courone; son autorité n'étant ni assez reconue, ni assez affermie pour s'opposer à ces usurpateurs. C'est de là qu'est venu le privilége des *Comtes*, de porter une courone sur leurs armes. Ils la prirent alors comme jouissant de tous les droits des souverains. Mais peu à peu les Rois ont remis ces *Comtés* sous leur obéissance, & les ont réunis à la courone.

COMESSATIO; collation ou repas léger que faisoient les Romains peu de temps avant que de se coucher. Suétone dit de Titus (*c.* 7, *n.* 1) qu'il prolongeoit jusqu'à minuit ce repas avec ses amis: *Quod ad mediam noctem comessationes cum profusissimo quoque familiarium extenderet*.

COMETES. *Voyez* ÉGIALÉE.

COMETHE; fille de Ptérélas. *Voyez* AMPHITRION.

COMETHO; Prêtresse de Diane. *Voyez* MÉLALIPPUS.

COMÉTO, COMETHE, } fille de Ptérélas, Roi des Téléboëns, trahit son pere par une fureur de l'amour. La destinée de Ptérélas dépendoit d'un cheveu, dont sa fille seule avoit connoissance. Amphitrion étant venu assiéger Thaphos, capitale des Téléboëns, ne pouvoit la prendre, lorsque *Cométo*, devenue amoureuse du général ennemi, crut lui plaire en trahissant son pere; elle coupa donc ce cheveu fatal. Ptérélas fut tué; & *Cométo*, pour récompense de sa perfidie, fut mise à mort par ordre de celui pour l'amour duquel elle l'avoit faite.

COMEUS (Apollon). *Voyez* COMÆUS.

COMICE; endroit de Rome dans la VIIIe région, au pied du mont Palatin, vers le capitole, proche le *forum* romain, où se tenoient ordinairement les *Comices* par curies. Il n'étoit, selon toute apparence, fermé que d'un mur percé de deux portes, par une desquelles une curie sortoit, tandis que la curie suivante entroit par l'autre, selon l'ordre gardé dans les *ovilia* ou *septa*, au champ de Mars. Il ne fut couvert qu'en 545. On y fit aussi des portiques, & on y éleva des statues; c'étoit-là qu'étoit le *puteal libonis*, l'autel où les magistrats prêtoient serment; le figuier sauvage sous lequel la louve avoit alaité Rémus & Romulus; la grande pierre noire que Romulus choisit de son vivant pour sa tombe, &c. On y jugeoit certaines causes. On y punissoit les malfaiteurs; on y fouetoit à mort ceux qui avoient corrompu des vestales.

COMICES. C'est ainsi qu'on appeloit les assemblées du peuple Romain, qui avoient pour objets les afaires de l'État, *comitia*. Elles étoient convoquées & dirigées, ou par un des deux Consuls, ou dans la vacance des Consuls par l'Interrex, par un Préteur, un Dictateur, un Tribun du peuple, un Pontife, un Décemvir ou un Édile.

Les *Comices* se tenoient pour l'élection d'un magistrat, pour quelque innovation dans les loix, pour une résolution de guerre, l'élection d'un gouverneur, la déposition d'un général, ou pour le jugement d'un citoyen. On s'assembloit dans le champ de Mars ou dans le forum, à l'endroit appelé *comitium*, ou dans le capitole. Les citoyens habitans de Rome, ou des autres parties de l'empire Romain, y étoient indistinctement admis. On n'assembloit point de *Comices* les jours de fêtes, les jours de foires, ni les jours malheureux. De sorte qu'il n'y avoit dans l'année que 184 jours de *Comices*, marqués par un C dans le calendrier de Jules-César, & appelés *comitiaux*. Ils étoient remis quand il tonoit ou quand il faisoit mauvais temps, *Jove tonante*, *fulgurante*, *comitia populi habere nefas*; lorsque les augures ne pouvoient commencer ou continuer leurs observations. La liberté des assemblées Romaines fut très gênée sous Jules-César, moins sous Auguste, plus ou moins dans la suite, selon le caractere des Empereurs.

La distinction des *Comices* suivit la distribution du peuple Romain. Le peuple Romain étoit divisé en centuries, en curies & en tribus: il y eut donc, sur-tout dans les commencemens, les *Comices* appelées *comitia tributa*, les *curiata* & les *centuriata*. Ils prirent aussi des noms différens, suivant les magistratures auxquelles ils devoient pourvoir; & il y eut les *Comices consularia*, *pratoria*, *adilitia*, *censoria*, *pontificia*, *proconsularia*,

proprætoria & *tribunitia*, sans compter d'autres *Comices*, dont l'objet étant particulier, le nom l'étoit aussi, tels que les *calata*.

Comices dits *ædilitia*, assemblées où l'on élisoit les Édiles Curules & Plébéiens; elles étoient quelquefois convoquées par les Tribuns du peuple, quelquefois par les Édiles; le peuple y étoit distribué par tribus.

Comices dits *calata*; le peuple y étoit distribué par curies ou par centuries. C'étoit un Licteur qui appeloit les curies; c'étoit un *Cornicen* qui appeloit les centuries; elles etoient demandées par le collége des Prêtres, & convoquées par les Consuls; on élisoit dans les centuries un *rex sacrificulus*, & dans les curies un *flamine*; on n'appeloit que dix sept tribus: ce n'étoient donc pas proprement des assemblées qu'on pût nommer *comitia*, mais *consilia*; on y faisoit les actes appelés *adrogations* ou *adoptions* de ceux qui étoient leurs maîtres, *sui juris*; on y passoit les testamens appelés de ce nom, *testamenta calata*; on y traitoit de la cérémonie appelée *testatio sacrorum*, ou de l'acomplissement des legs destinés aux choses sacrées, selon quelques-uns, ou de la consécration des édifices selon d'autres.

Comices dits *censoria*, assemblées où l'on élisoit les Censeurs: le peuple y étoit distribué par centuries, un des Consuls y présidoit, le Censeur élu entroit en charge immédiatement après l'élection, à moins qu'il n'y eût quelque cause de nullité.

Comices dit *centuriata*, assemblées où le peuple étoit distribué en 193 centuries: on y décidoit les afaires à la pluralité des voix des centuries; on en fait remonter l'institution jusque sous le Roi Servius Tullius; on y élisoit, au temps de la république, les Consuls, les Préteurs, les Censeurs, quelquefois les Proconsuls, le *rex sacrorum*; on y déliberoit des loix, des traités de paix, des déclarations de guerres, du jugement d'un citoyen *in crimine perduellionis*. Les Consuls y présidoient, en leur absence c'étoient les Dictateurs, les Tribuns militaires qui avoient puissance consulaire, les Décemvirs appelés *legibus scribendis*, l'*interrex*; on les annonçoit au peuple par des crieurs ou par des affiches ou publications faites dans trois marchés consécutifs; on ne les renoit point dans la ville, parce qu'une partie du peuple s'y trouvoit en armes: c'étoit au champ de Mars. Quand les Questeurs ou Tribuns du peuple présidoient, il ne s'agissoit que du jugement d'un citoyen; cependant il falloit que le *Comice* fut autorisé par le consentement d'un Consul. Lorsque l'objet de l'assemblée étoit ou la publication d'une loi, ou le jugement d'un citoyen, elle n'avoit point de jour fixe; s'il s'agissoit de l'élection d'un magistrat, elle se faisoit nécessairement avant que le temps de la fonction de cette magistrature fût expiré. Il n'y eut cependant de jour fixe qu'en 600; ce fut le premier Janvier.

Il falloit toujours l'agrément du Sénat; & il dépendoit de lui d'infirmer ou de confirmer la délibération du *Comice*. Ces actes de l'autorité patricienne déplaisoient au peuple; & Quintus Publius Philo parvint à les réprimer, en faisant proposer au peuple les sujets de délibération & les opinions du Sénat, par le Sénat même; ce qu'on appeloit *autores fieri*. Le peuple devint ainsi juge des délibérations du Sénat, au lieu que le Sénat avoit été jusqu'alors juge des siennes. Quand le Sénat vouloit des *Comices*, on les publioit comme nous avons dit; le jour venu, on consultoit les Augures, on sacrifioit; & s'il ne survenoit aucun obstacle, le Président conduisoit le peuple au champ de Mars. Là, il proposoit le sujet de la délibération, l'avis du Sénat, & disoit au peuple: *Rogo vos, quirites, velitis, jubeatis, &c.* Aussi-tôt chaque citoyen se rangeoit dans sa classe & dans sa centurie; on commençoit à prendre les voix par la premiere classe, & dans cette classe par les dix-huit centuries de chevaliers; on passoit ensuite aux quatre-vingts autres centuries. Quand le consentement étoit unanime, l'afaire étoit presque terminée. Si les sentimens étoient partagés, on prenoit les voix de la seconde classe; en cas de partage des voix, on prenoit celles de la troisieme; & ainsi de suite jusqu'à la quatre-vingt-dix-septieme. En cas d'égalité de voix dans les cinq premieres classes, ou dans les 192 centuries qui les composoient, la sixieme classe décidoit. On n'alloit rarement jusqu'à la quatrieme ou cinquieme classe. Sous la république, on mettoit tous les noms des centuries dans un vase, & l'on en tiroit au sort le rang de voter. La premiere centurie tirée s'appeloit *centuria prærogativa*. Les autres centuries adhéroient ordinairement à son avis, & cette centurie à l'avis de celui qui votoit le premier. Les Candidats ne négligeoient donc pas de s'assurer de cette premiere voix. Les centuries qui donnoient leurs voix après la premiere, selon que le sort en avoit ordoné, s'appeloient *jure vocatæ*. Il importoit encore beaucoup de s'assurer de la voix du premier de chaque *jure vocata*.

Ces *Comices* par curies représenterent dans la suite les *Comices* par tribus; au lieu qu'anciénement on n'entroit point en charge sans avoir été élu par les *Comices*, appelés *tributaria & centuriata*. Alors le peuple votoit à haute voix; comme cela n'étoit pas sans inconvénient, il fut arrêté en 611, sur les représentations du Tribun Gabinius, que les voix se prendroient autrement. On employa des tabletes. S'il s'agissoit de loix, on mettoit sur la tablete les lettres V. R. *uti rogas*, ou la lettre A. *antiquo*, j'abroge. Pour l'élection d'un Magistrat, on mettoit sur la tablete la premiere lettre de son nom. Ces tabletes étant distribuées au peuple par les Diribiteurs, la centurie dite *prærogativa*, appelée par un crieur, approchoit & entroit dans une enceinte; on en recevoit les tabletes sur le pont à mesure qu'elle passoit, & on les jetoit dans des urnes gardées par les *custodes*, pour empêcher la fraude. Quand les table-

tes étoient toutes reçues, les *custodes* ou gardiens les tiroient des urnes, & séparoient celles qui étoient pour & contre, ce qui s'appeloit *dirimere suffragia*; ils marquoient les suffrages différens par le moyen des points: ainsi des autres centuries. Lorsqu'il y avoit égalité de voix, & que par conséquent la différence étoit nulle, on n'annonçoit point cette centurie, & on la passoit sans mot dire, excepté dans les afaires capitales, ou quand il s'agissoit d'emploi; alors on faisoit tirer au sort les Candidats. Pour le consulat, il falloit avoir non seulement l'avantage des suffrages sur ses compétiteurs, mais réunir plus de la moitié des suffrages de chaque centurie. Alors que l'élection étoit valable, celui qui tenoit les *Comices*, disoit: *Quod mihi, magistratuique meo, populo, plebique Romanæ bene atque feliciter eveniat, L. Murænam consulem renuntio*. Cela fait, les *Comices* se séparoient; on acompagnoit l'élu jusque chez lui, avec des acclamations, & l'on rendoit les mêmes honeurs à celui qui sortoit de charge.

Comices consulaires; le peuple y étoit distribué par centuries; on y élisoit les Consuls. Les premiers se tinrent en 245 par Sp. Lucretius, *interrex* pour lors, & on y nomma Consuls M. Jun. Brutus & Tarquinius Collatinus. On créa souvent un *interrex* pour présider à ces *Comices*, quand l'élection des Consuls ne se pouvoit faire au temps marqué. L'*interrex* sous lequel l'élection des Consuls se commençoit, n'en voyoit pas ordinairement la conclusion, son regne n'étant que de cinq jours; on en créoit donc un second. Ce fut dans la suite à un Consul à tenir les *Comices consulaires*. Au défaut d'Exconsul, on créoit un Dictateur. Ils se tenoient à la fin du mois de Juillet ou au commencement d'Août. Lorsque les séances étoient interrompues, l'élection duroit jusqu'au mois d'Octobre. Cependant les Candidats ou prétendans au Consulat s'appeloient *Consuls désignés*, *Consules designati*; la fonction des Dictateurs ne finissoit qu'au premier Janvier; & avant qu'on eût fixé le premier Janvier, qu'aux premiers jours de Mars. Alors les Consuls désignés entroient en exercice. *Voyez les Comices Centuriata*.

Comices dits *curiata*; assemblées où le peuple étoit distribué dans ses trente curies, & où l'on terminoit les afaires selon le plus grand nombre de voix des curies. On en fait remonter l'origine jusque sous Romulus. On dit même qu'à la mort d'un Roi, on en élisoit un autre par curies: c'étoit alors un *interrex* qui tenoit les *Comices*; dans la suite ce furent les Consuls, les Préteurs, les Dictateurs, les *Interrex*, les grands Pontifes, auxquels cependant les historiens n'attribuent pas ce droit unanimement. On délibéra dans ces *Comices* des loix & des afaires capitales des citoyens; on y procéda à l'élection des premiers Magistrats, jusqu'à ce que Servius Tullius institüat les *Comices* dits *centuriata*, & y transferât les afaires les plus importantes. Les Augures y étoient appelés, parce qu'il ne se tenoit jamais de *Comices* qu'après les avoir consultés. On y décidoit de ce qui concernoit le commandement des armées, les forces des armées, des légions qu'on acorderoit aux Consuls, du gouvernement des provinces, & autres afaires relatives à la police & à la guerre. C'étoit encore dans ces assemblées que se faisoient les adoptions, les testamens, l'élection des *flamines*, &c. Elles n'étoient composées que des habitans de Rome, parce qu'il n'y avoit qu'eux qui fussent divisés en curies: le *forum* Romain en étoit le lieu. On y étoit convoqué par des crieurs. Celui qui y présidoit proposoit l'afaire, & il ajoutoit: *Si ita vobis videtur, Quirites, discedite in curias & suffragium inite*: chacun se rangeoit dans sa curie; on tiroit au sort le rang des curies; elles donnoient leurs suffrages, qu'on ne prenoit que jusqu'à ce qu'il y eut seize curies d'un même avis. Les délibérations étoient précédées par des Augures, & elles n'avoient lieu que dans le cas où rien ne s'y opposoit de leur part. Lorsqu'on eut institué les *Comices* appelés *distributia*, les droits des *Comices* dits *curiata*, se réduisirent à si peu de chose, que les trente Licteurs des curies s'assemblerent seuls, & déciderent des afaires pour lesquelles on avoit auparavant convoqué les curies. Au reste, ils ne se tinrent jamais qu'aux jours comitiaux, sans égard pour la saison.

Comices dits *pontificia*; le peuple y étoit assemblé au nombre seulement de 17 Tribus choisies par le sort. On y élisoit le grand Pontife. Ce fut un Pontife qui les convoqua & qui les tint jusqu'à ce que ce droit eût été transféré aux Consuls par la loi Domitia.

Comices dits *prætoria*; le peuple y étoit assemblé par centuries; on y élisoit les Préteurs; & ils étoient tenus par un Consul. Comme il y avoit quelquefois jusqu'à dix Préteurs à nommer, & que le nombre des Candidats étoit grand, les séances duroient si long-temps qu'on divisoit l'élection, & qu'on différoit celle de quelques Préteurs. Ces *Comices* se tenoient, un, deux, trois jours, & rarement plutard, après les *comices consulaires*.

Comices dits *Proconsularia & Proprætoria*; le peuple y étoit assemblé par tribus; on y élisoit les Proconsuls & les Propréteurs, lorsqu'il y avoit plusieurs gouvernemens de provinces à remplir, plusieurs guerres à conduire, ou même lorsqu'il y avoit une seule guerre ou un seul gouvernement demandé par les deux Consuls ou Préteurs en même temps. Quant à la maniere de les tenir, *Voyez les comices dits centuriata*.

Comices dits *quæstoria*; le peuple y fut d'abord assemblé par curies, & on y élut les Questeurs jusqu'à ce que ce droit fût transféré aux *comices* par tribus. Ils étoient tenus par un Consul; on y procédoit par curies dans le *forum* Romain, & par tribus dans le champ de Mars.

Comices dits *sacerdotum*; le peuple y étoit assemblé par tribus; on y élisoit les Prêtres, & le Consul y présidoit.

Comices dits *tribunitia*; ils se tenoient par tribus;

bus; on y élisoit les Tribuns militaires. Ils commencerent en 393; les uns étoient au choix du peuple, les autres au choix du général, & on les distinguoit des premiers par le nom de *Tribuni rufuli*. Il ne faut pas confondre ces *Comices* avec ceux où l'on élisoit les Tribuns militaires, *Consulari potestate*, car ceux-ci étoient assemblés par centuries, ni avec ceux où l'on créoit les Tribuns du peuple. Quoique le peuple y fût convoqué par tribus, ils n'étoient cependant point tenus par un Consul, mais par un Tribun.

Comices dits *tributa*; assemblées où le peuple étoit divisé en ses trente-cinq tribus. Ils commencerent en 263, dans l'afaire de Marcius Coriolan, & la loi *publicia* les autorisa en 282. Dans les *comices* par centuries, tout dépendoit, comme on a vu, de la premiere classe; dans ceux-ci, au contraire, c'étoit le peuple entier qui décidoit. Les *capite-censi* ou *proletarii*, ou ceux de la sixieme classe, votoient comme ceux de la premiere. On y élisoit tous les Magistrats compris sous la dénomination de *magistratus urbani minores ordinarii*; savoir, les Édiles curules & Plébéïens, les Tribuns du peuple, les Questeurs, les Triumvirs dits *capitales*, les Triumvirs nocturnes, les Triumvirs dits *monetales*; les Magistrats dits *urbani minores extraordinarii*, comme les Préfets des vivres, les Duumvirs dits *navales*, les Questeurs du parricide, les Inspecteurs des rues & chemins, les Quinquevirs *muris turribusque reficiendis*, les Triumvirs ou Quinquevirs dits *mensarii*; les Magistrats dits *provinciales ordinarii*, comme les Proconsuls, Propréteurs & Proquesteurs; les Magistrats dits *provinciales extraordinarii*, comme les Triumvirs, les Quinquevirs ou Septemvirs, *coloniæ deducendæ aut agris dividundis*, quelques-uns des Tribuns militaires, qu'on appeloit par cette raison *Tribuni comitiati*, & les Prêtres des colléges. On y faisoit aussi les loix appelées Plébiscites; on y jugeoit les citoyens, mais non pour cause capitale; ils pouvoient y être condamnés à l'amende ou à l'exil. On y décernoit le triomphe; on y traitoit des priviléges des citoyens, des alliances, de l'exemption de la loi, &c. Ils étoient tenus par les Dictateurs, les Consuls, les Tribuns militaires, *Consulari potestate*, les Préteurs & les Tribuns du peuple, avec cette différence que ces derniers n'y pouvoient que décider les afaires, & qu'il apartenoit aux premiers d'y pourvoir aux dignités. Ces assemblées se tenoient sans le consentement du Sénat, & les Augures ne pouvoient ni les empêcher ni les retarder. On élisoit les Magistrats dans le champ de Mars; on y expédioit les autres afaires, ou au capitole ou dans le *forum* Romain. Ils se tenoient les jours *comitiaux*; on n'assembloit que dix-sept tribus pour l'élection d'un Prêtre; alors celui qui en avoit neuf pour lui étoit nommé. Ces *Comices* par tribus ne méritoient, à proprement parler, le nom de *consilia plebis*; aucun Patricien n'y assistoit, n'étant point formés du peuple entier, mais seulement du commun du peuple, *plebs*.

COMINIA; famille Romaine, dont on a des médailles:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

COMIOS, dans les Gaules.

Ses médailles autonomes sont:

RRR. en argent. . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

COMITATENSES, } *COMITATUS*, } termes du droit Romain, qui désignoient le cortége du Prince & ceux qui le composoient.

COMMAGENE. Les Rois de *Commagene*, dont on a des médailles, sont:

Samus, *Théosebès & le Juste*.

Antiochus IV, *Roi*, *grand Roi*.

Jotape . . . .

Épiphaoé & Callinicus. . . .

Il y en a aussi des médailles incertaines.

Le symbole ordinaire de cette contrée est la *Commagene*, herbe qui y croissoit, dont Pline a célébré les vertus, & que Dalechamp a pris pour le nard de Syrie.

Commagene, en Syrie. ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est le capricorne.

Commagana. Cette plante, dont Pline a célébré les vertus, placée sur les médailles, est le symbole ordinaire de la *Commagene*, & le type ordinaire de Samosate.

COMMANIPULARIS, } *COMMANIPULUS*, } *COMMANIPULO*, } soldat d'une même compagnie, ou manipule. Nous trouvons le premier mot dans Tacite (*hist.* IV, 46, 7): *Prensare commanipularium pectora*. On trouve le second dans Spartien (*Pescenn. c.* 10). Le troisieme se lit dans une ancienne inscription: Commanipulus. et. heres. ejus. contubernali. karissimo.

COMMEATUS; congé à temps donné à un soldat par son Tribun.

COMMENCEMENS des différentes années. *Voyez* Années de J. C.

COMMENTACULUM. Les Prêtres affectoient chez les Romains un langage suranné & inintelligible pour les autres citoyens; tel étoit ce mot dont ils se servoient pour désigner une baguete. Ils la portoient dans les marches publiques, afin d'écarter la populace. Festus nous a conservé cette bizârerie: *Commentaculum . . . . genus virgulæ, quam flamines portabant pergentes ad sacrificium, ut a se homines amoverent*.

COMMENTARIENSIS. } *COMMENTARIIS*. } *COMMENTARIUM*. } *COMMENTARIUS*. } Les mots *commentarius* & *commentariorum* signifient un compte, ou un état, ou

S

un registre; celui de *commentariensis*, un gréfier qui étoit aussi désigné par cette autre expression *a commentariis*. Les marbres antiques offrent mille fois cette derniere expression jointe aux noms des choses dont le registre étoit chargé. Ainsi, *a commentariis aquarum*, désignent l'officier préposé à la distribution des eaux qu'apportoit tel ou tel aqueduc; *a commentariis rationis hereditatum*, désignent le trésorier des sommes que levoient les Empereurs sur les héritages, &c. &c.

COMMERCE. *Voyez le Dictionaire de Commerce*.

COMMISSIO.
COMMITTERE. } Celui qui donnoit des jeux
COMMISSOR.
étoit appelé *commissor*, & la célébration des jeux, *commissio*. Mais le mot *committere* avoit une signification plus restreinte; il exprimoit l'action d'*aparier* deux Athletes, deux Gladiateurs, deux Orateurs ou deux Poëtes pour disputer un prix ou une conrone.

COMMODE; fils de Marc-Aurele, LUCIUS ÆLIUS AURELIUS COMMODUS AUG. ou MARCUS AURELIUS COMMODUS ANTONINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR. en or; il y a quelques revers RRRR.

RRRR. en médaillons d'or.

RRR. en quinaires d'or.

RRRR. en médailles greques d'or; au revers on voit la tête du Roi Sauromate.

C. en argent; il y a quelques revers RR.

C. en G. B. On trouve dans ce module la tête de Faustine au revers de Commode: il y a au surplus un grand nombre d'autres revers rares, & très-rares.

C. en M. B.

RRR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B. & RR. en M. B. au revers des têtes de Marc-Aurele & de Faustine.

RR. en G. B. d'Égypte.

Moins rares dans les autres modules.

On trouve plus de 120 médaillons latins & grecs de ce regne.

Mal-gré la rareté des médailles d'or de *Commode*, il y en a trente-huit différentes, avec deux médaillons dans le cabinet du Roi. Cette suite Impériale d'or est la plus nombreuse & la plus riche qu'on ait jamais formée.

„ La derniere école de l'art, dit Winckelmann (*hist. de l'Art. VI, c. 7*) créée, pour ainsi dire, par Hadrien, & l'art même tomberent en décadence sous & après le regne de *Commode*, l'Indigne fils & successeur de Marc-Aurele. Du reste, l'Artiste qui fit la belle tête de cet Empereur jeune, fait honeur à l'art. Cette tête, qu'on voit aujourd'hui au capitole, paroît avoir été faite dans le temps que *Commode* monta sur le trône, c'est-à-dire, dans la dix-neuvieme année de son âge. Mais la beauté de ce morceau nous prouve que le maître qui le fit avoit peu de rivaux. Il est certain que toutes les têtes des Empereurs suivans ne sont pas comparables à celle de *Commode* „.

„ Les médailles de bronze de cet Empereur méritent, aussi bien pour le dessein que pour l'exécution, d'être rangés parmi les plus belles médailles Impériales. Les coins de quelques-unes de ces médailles sont gravés d'une si grande finesse, que sur une entr'autres qui représente une *Roma*, assise sur une armure, & offrant un globe à *Commode*, on distingue aux pieds de la Déesse les petites têtes des animaux dont les peaux servoient à faire des souliers (*Buonarroti, Oss. sopra alc. Medagl. tav. 7, n°. 5*). Il est vrai qu'un ouvrage en petit ne fournit pas une induction sûre en faveur d'un travail en grand; celui qui fait faire le modele d'un petit navire, n'a pas pour cela la capacité de construire un vaisseau qui puisse braver la fureur des flots. Sans cette considération, plusieurs des figures placées sur les revers des médailles des Empereurs suivans, qui sont assez bien dessinées, feroient tirer de fausses conclusions sur les principes généraux de l'art. Achille, dessiné passablement en petit, paroît un Thersite étant exécuté en grand par la même main. Le même effet résulte de la diminution & de l'augmentation des figures: mais il est plus facile de passer du grand au petit dans le dessein, que du petit au grand: comme il est de fait qu'on voie mieux de haut en bas que de bas en haut. Sante Bartoli est une preuve de cette assertion: bon dessinateur & bon graveur à l'eau-forte, il s'est acquis de la réputation en publiant quelques ouvrages de l'antiquité. Il a du mérite tant qu'il dessine de petites figures de la grandeur de celles des colonnes de Trajan & de Marc-Aurele; mais lorsqu'il veut passer cette mesure & dessiner plus en grand, il n'est plus le même, comme le prouve sa collection de bas-reliefs, connue sous ce titre: *Admiranda antiquitatis*. Du reste, il est possible que les revers de quelques médailles du troisieme siecle qui annoncent un travail supérieur à l'idée que nous avons de ce temps, soient sortis de coins plus anciens „.

„ Le Sénat ayant résolu d'anéantir la mémoire de *Commode*, commença par faire détruire ses images. Le Cardinal Alexandre Albani, en faisant creuser les fondemens de sa superbe maison de plaisance à Nettuno, au bord de la mer, près de l'ancien Antium, trouva plusieurs bustes & têtes de cet Empereur, qui portoient des marques de mutilation. À toutes ces têtes on voyoit que le visage avoit été détruit à coups d'outil „.

C'est à tort que l'on a cru reconoître *Commode* dans l'Hercule du Belvédere, qui porte un enfant sur sa peau de lion (*Voyez* HERCULE), de même que dans la figure du palais Farnese, qui porte un jeune homme mort. (*Voyez* ATRÉE.)

Ce tyran farouche & insensé voulut donner son nom au mois d'Août: de là est venue l'inscription suivante trouvée à Lanuvium:

IDUS COMMODAS
ELIANO COS.

Il avoit ajouté aussi son nom à celui de Rome, & il l'appeloit Κομμοδιανὴν.

COMMODEVES ; nom de quelques Divinités champêtres des Gaules.

COMMUNIS Libertus Legionis Quartæ. Muratori (*Thes. Inscr.* 874) raporte l'inscription suivante, de laquelle il conclut que les légions avoient des esclaves & des afranchis ; mais il n'ose donner aucune explication du mot VIVO.

D. M.
CENIS. DOMIT. VIX.
ANN. LX. ET. AFFUTI
ARISTONIS CONJUGI EJUS
VIVO AUL. IMPERATORIS
COMMUNIS LIB. LEG. IIII.
PARENTIBUS PIISSIMIS
POSUIT.

COMMUNS (Dieux), *Dii communes*. On donnoit ce nom chez les Romains aux Dieux qui étoient adorés par plusieurs nations, & à ceux qui protégeoient indistinctement l'ami & l'ennemi ; du nombre des premiers étoient Jupiter, Vénus, le Soleil, &c. ; du nombre des derniers, Mars, Bellone, la Victoire, &c.

COMPAR. Ce nom désigne un mari dans l'épitaphe suivante (*Gruter*. 793, *n*. 9) :

JULIA. MATRONA
AUR. AQUILINO. COMP. . . .

COMPARARE désignoit la division des provinces à défendre, faite entre les Consuls après leur élection, & l'apariment des Gladiateurs.

COMPAS. Les Poëtes ont fait honeur de son invention à Icare ; mais Hygin (*fab*. 274) l'a restituée à Perdix, fils de la sœur de Dædalus ; & il ajoute que cet habile méchanicien, jaloux de la gloire de son neveu, le tua. Il est cependant difficile de croire que le célebre labyrinthe de Dédale ait pu être dessiné & bâti sans *compas*.

Le cabinet d'Herculanum renferme plusieurs instrumens de géométrie, tels que des mesures de longueurs repliées sur elles-mêmes, des *compas* de différentes grandeurs, parmi lesquels il faut remarquer une espece de *compas* de réduction. Ce *compas* a, comme les nôtres, quatre pointes qui forment deux angles opposés au sommet, un grand & l'autre petit ; de sorte que ce dernier est de la moitié de l'autre, & n'indique par conséquent que la moitié de la ligne qu'on mesure avec le premier.

On voit un semblable *compas* sur une Sardoine antique de Fricoroni (*Gem. litt*. 4°. 1757, *tav*. 6), où il se trouve gravé à côté d'une équerre & d'une herminete.

COMPITALES ; fêtes qui se célébroient chez les anciens en l'honeur des Dieux Lares ; *compitalitia*. Ce mot vient du latin *compitum*, un carrefour ; & cette fête fut ainsi appelée, parce qu'elle se célébroit dans les carrefours. Les *compitales* furent instituées par Servius Tullus, sixieme Roi de Rome ; c'est-à-dire, qu'il les établit à Rome. Quoique Dion dise dans son quatrieme Livre que cette fête se célébra d'abord peu de temps après les Saturnales, il paroît néanmoins qu'elle n'avoit point de jour fixe, au moins au temps de Varron, comme l'a remarqué Casaubon (*in Suet. Aug. c.* 31). Il n'y avoit alors de *compitales* qu'une fois chaque année ; mais Auguste les fit célébrer deux fois. C'étoit une fête mobile, & le jour auquel on la devoit célébrer s'annonçoit tous les ans. C'étoit ordinairement dans le mois de Mai, comme le prouvent les Fastes d'Ovide & le Calendrier Romain.

On sacrifioit une truie pendant les *compitales* (*Proper. l. IV, él.* 1). Les Prêtres qui célébroient ces fêtes étoient des esclaves & des afranchis. Les *compitales* furent instituées, dit Macrobe, (*Saturnal.* 1, *c*. 7) non seulement à l'honeur des Lares, mais aussi de la Manie, leur mere. Elles furent mises en oubli bientôt après leur institution ; mais Tarquin le Superbe les rétablit ; & sur la réponse de l'Oracle, qui ordona que l'on sacrifiât des têtes pour *des têtes*, c'est-à-dire, pour la santé & la prospérité de chaque famille, on y sacrifioit des enfans. Brutus, après avoir chassé les Rois, interpréta les paroles de l'Oracle, & ordona qu'au lieu de têtes d'enfans on offrît à ces Dieux des têtes de pavots.

Pendant les *compitales*, chaque famille mettoit à la porte de sa maison la statue de la Déesse Manie. On suspendoit aussi aux portes des maisons des figures de laine qui représentoient des hommes & des femmes, en priant les Lares & la Manie de se contenter de ces figures, & d'épargner les gens de la maison ; pour les esclaves, au lieu de figures d'hommes, on offroit des balles ou pelotes de laine. (*Scaliger, poet. l.* 1, *c*. 28.) Le Roi Tullus avoit établi que les esclaves qui célébroient les *compitales*, jouiroient de la liberté pendant tout le temps que dureroit la fête ; c'étoit en effet un moyen très-propre à procurer l'avantage des familles, que de gâgner l'affection des esclaves, en les faisant jouir quelques temps de la liberté. Auguste ordona qu'on orneroit de fleurs deux fois l'année, au printemps & en été, les statues des Dieux Lares qui étoient dans les carrefours.

COMPITALICE, *compitalicius*, qui apartient aux fêtes compitales. Le jour *compitalice*, *dies compitalicius*, étoit celui auquel on célébroit les compitales. Les jeux *compitalices*, *ludi compitalitii*, étoient les jeux qui se faisoient à cette fête.

Ces noms sont dérivés de *compitum* ou *competum*, qui vient de *competo*, je concours ; c'est un endroit où plusieurs rues concourent, aboutissent,

Avant la fondation de Rome, les compitales se célébroient dans les carrefours des villages, car cette fête est plus anciene que Rome.

Les anciens élevoient dans le milieu des carrefours de petits temples percés d'autant de portes qu'il y avoit de rues aboutissant à ce carrefour. De là vint le culte rendu aux carrefours eux-mêmes (*Voyez* CARREFOUR).

On voit à Vérone une inscription qui atteste l'existence de ces petits temples : COMPITUM REFECERUNT TECTUM PARIETES ALLEVARUNT VALVAS LIMEN DE SUA PECUNIA LARIAUS DANT COSSO CORNELIO LENTULO L. PISONE AUGURE COSS.

Dans les champs on voyoit de simples niches au lieu de temples dans les carrefours ; & les laboureurs y entassoient par forme d'offrande des jougs brisés (*Interp. Perf. sat. IV*, 27).

COMPLICES dii; c'étoient les mêmes que ceux appelés *consentes*. Arnobe dit (*adv. gentes*, *l.* 3) : *Hos consentes & complices Hetrusci aiunt & nominant*; & il explique ce surnom, *quod una oriantur & occidant una*.

COMPLOSUS. *Voyez* APPLAUDISSEMENT.

COMPLUVIUM; espace vide, ou cour placée dans le centre des bâtimens Romains, pour recevoir les eaux des toits.

COMPOSITE. Le dernier ordre que les anciens aient trouvé, est l'ordre *composite* ou romain. Il consiste en une colonne avec un chapiteau corinthien, auquel on a ajouté les volutes de l'ordre ionique. L'arc de Titus est le plus ancien édifice qui nous reste de cet ordre.

COMPONERE Gladiatores. *Voyez* APARIER.

COMPULSOR; Sergent ou Huissier qui exigeoit le paiement des sommes dues au fisc.

COMTE. *Voyez* COMES.

COMUS; Dieu de la joie, de la bonne chere, des danses nocturnes, Dieu favori de la jeunesse libertine. On le représente jeune, la face enluminée d'ivresse, & la tête couronée de roses, parce qu'on s'en couronoit assez ordinairement dans les festins. C'est de *Comus*, dit Philostrate, que vient Κωμάζειν, ou *comessari*, faire bonne chere.

COMUS; air de danse chez les Grecs.

CONANA; dans la Pisidie, ΚΟΝΑΝΕΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles Impériales greques en l'honeur de M. Aurele, de Sept. Sévere, d'Alex. Sévere.

CONC. Sur les médailles de colonies. *Voyez* CONCORDIA.

CONCHA; mesure romaine, valant la moitié du cyathe, pesant 5 drachmes, 1 scripule & 20 grains d'huile.

CONCHYLIUM. *Voyez* POURPRE.

CONCILIABULUM. Servius dit que ce nom désignoit l'endroit d'une province où les Préteurs établissoient des foires. Les Propréteurs, les Proconsuls y faisoient aussi assembler les peuples de la province pour leur rendre la justice. Ce concours nombreux fit par la suite ériger en municipes ces *conciliabulum*.

CONCILIUM; assemblée du peuple Romain, à l'exclusion des Patriciens ; on l'appeloit aussi comices par tribus. Au reste, Tite-Live n'a pas toujours observé cette différence, & il appele (*lib. VI*, *c.* 20) *concilium* l'assemblée qui jugea Manlius, quoiqu'elle fût convoquée par centuries.

CONCIONES. *Voyez* HARANGUES.

CONCLAMATION ; cérémonie que les Romains pratiquoient lorsqu'il mouroit quelqu'un de leurs parens ou amis. Elle consistoit à soner du cor ou de la trompete, pour annoncer que le malade venoit de rendre le dernier soupir. Selon Dom Jacques Martin, la *conclamation* étoit le premier de tous les devoirs que les Romains rendoient aux morts ; l'origine de cet usage remonte au delà de la fondation de Rome ; c'est de toutes les cérémonies celle qui a été le plus généralement & religieusement observée, puisqu'elle ne s'est éteinte qu'avec le paganisme ; c'étoit une cérémonie purement civile, qui ne faisoit point partie de la religion, & cet usage de soner du cor ou de la trompete étoit continué pendant huit jours. On appeloit à grand cris le mort par son nom avant que de brûler le cadâvre, afin d'arrêter l'âme fugitive, ou de la réveiller si elle étoit cachée dans le corps, quoiqu'il n'eût aucun signe de vie. Pour annoncer qu'il n'avoit point répondu, parce qu'il étoit décédé, on disoit *conclamatum est* ; & on désignoit par ces mots *conclamata corpora*, les corps appelés ainsi à haute voix avant que de les mettre sur le bûcher. Un écrivain latin voulant exprimer la ruine de la république, a dit d'elle : *De republica conclamatum est*.

On appeloit aussi *conclamation* le signal qu'on donnoit aux soldats Romains pour plier bagage & décamper. De là l'expression *conclamare vasa*. *Conclamare ad arma* étoit le signal de se tenir prêts à donner. Ils répondoient à l'un & à l'autre signal en criant *vasa & arma*.

CONCORDE, Déesse ; les Grecs l'adoroient sous le nom de ὁμόνοια. Elle avoit un temple à Olympie. Les Romains lui éleverent un temple superbe dans la huitieme région de leur ville, à la persuasion de Camille, après qu'il eut rétabli la tranquillité dans la ville. Ce temple fut brûlé, & le Sénat & le peuple le firent rebâtir. Tibere l'augmenta & l'orna : on y tenoit quelquefois le conseil ou les assemblées du Sénat ; il en reste encore des vestiges au bas du capitole, entr'autres sept colonnes très-belles avec leurs chapiteaux ; quelques persones doutent cependant qu'elles aient apartenu à ce temple. La *Concorde* avoit encore deux autres temples, l'un dans la troisieme région, & l'autre dans la quatrieme. On célébroit à Rome sa fête le 16 Janvier, jour auquel on avoit fait la dédicace de son temple. Elle étoit représentée vêtue d'une longue tunique debout, entre deux étendards, quand elle étoit militaire ; mais la *Concorde* civile étoit une femme assise, portant dans ses mains une branche d'olivier

& un caducée, plus ordinairement une proue de navire & un sceptre, ou une corne d'abondance dans la main gauche. Son symbole étoit deux mains unies, ou plus simplement le caducée.

CONCORDIA. Ce mot, joint au nom d'une colonie sur les médailles Romaines, indique, selon Vaillant, que cette colonie a été fondée ou rétablie à la même époque qu'une autre colonie dont elle fait gloire d'être alliée. *Concordia* est ici synonyme du mot ὁμόνοια, qui désigne sur les médailles greques l'*alliance* de deux villes confédérées. On lit sur les médailles latines d'Apamée en Bithynie: COL. JUL. CONC. AUG. APAM., c'est-à-dire; *Colonia Julia Concordia Augusta Apamena*. La fondation simultanée des deux villes Apamée de Bithynie & Prusia, & l'alliance qui résulta entr'elles de cette simultanéité de fondation, sont annoncées ici par le mot *concordia*.

CONCORDIA. On donnoit ce nom à l'enseigne d'une cohorte. Elle étoit composée d'une main étendue placée dans une couronne de laurier, & fichée au bout d'une lance.

CONCREPARE digitis. *Voyez* DOIGTS.

CONCUBINE. *Voyez le Dictionaire de Jurisprudence*.

CONCUBIUM, minuit, ou la partie de la nuit qui s'écoule après minuit.

CONCURRENS & LETTRES DOMINICALES. Les années communes sont composées de 52 semaines & un jour, & les années bissextiles sont composées de 52 semaines & deux jours. Ce jour, ou ces deux jours surnuméraires, sont appelés *concurrens*, parce qu'ils concourent avec le cycle solaire, ou qu'ils en suivent le cours, ainsi qu'on va le voir.

La premiere année de ce cycle on compte un *concurrent*, la seconde deux, la troisieme trois, la quatrieme quatre, la cinquieme six, au lieu de cinq, parce que cette année est bissextile, la sixieme sept, la septieme un, la huitieme deux, la neuvieme quatre, au lieu de trois, par la raison que cette année est encore bissextile, & ainsi des autres années, en ajoutant toujours un dans les années communes, & deux dans les bissextiles, & en recomençant toujours par un, après avoir compté sept, parce qu'il n'y a que sept *concurrens*, autant qu'il y a de jours dans la semaine, & autant qu'il y a de lettres dominicales.

Ces lettres dominicales sont A, B, C, D, E, F, G, & servent, comme persone ne l'ignore, à marquer les jours de la semaine. A, désigne le premier jour de l'année; B, le second; C, le troisieme, & ainsi des autres, par un cercle perpétuel, jusqu'à la fin de l'année. Comme l'année commune finit par le même jour de la semaine qu'elle commence, & l'année bissextile un jour après, les lettres Dominicales qui marquent le jour de la semaine, changent chaque année en rétrogadant; de sorte que si la lettre G, par exemple, marque le Dimanche d'une année commune, la lettre F marquera le Dimanche de l'année suivante, si cette année est commune; mais si elle est bissextile, la lettre F ne marquera le Dimanche que jusqu'au 24 Février inclusivement, & la lettre E le marquera depuis ce jour jusqu'à la fin de l'année. Cela se fait ainsi dans les années bissextiles, à cause du jour intercalaire ajouté au mois de Février en ces années-là. Les sept lettres qui marquent également tous les jours de la semaine, sont appelées Dominicales, parce que le Dimanche est le premier jour de la semaine, & celui qu'on cherche principalement par l'usage de ces lettres A, B, &c.

Le *concurrent* 1 répond à la lettre Dominicale F, le 2 à E, le 3 à D, le 4 à C, le 5 à B, le 6 à A, le 7 à G. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre *Table* CHRONOLOGIQUE, où nous avons placé les *concurrens* à côté des lettres Dominicales du Calendrier Julien, parce qu'on trouve un grand nombre de chartes qui sont datées de ces *concurrens*, appelés quelquefois *epacta solis*, ou *epactæ majores*, pour les distinguer des épactes de la lune, appelées simplement *épactes*.

„ L'usage des *concurrens*, dit M. de Marca, „ fut introduit pour trouver par leur moyen & „ des réguliers des calendes de chaque mois, le „ propre jour de la semaine, ce que les Chrétiens inventerent dès le temps du Concile de „ Nicée, pour savoir déterminer le jour de Pâque, lequel devant être célébré le Dimanche, „ en l'honeur de la résurrection, & non le Vendredi, selon l'opinion condamnée de quelques „ Quartodécimains, qui célébroient la Pâque du „ crucifiment, & non celle de la résurrection, „ il étoit nécessaire d'inventer un ordre perpétuel „ pour indiquer avec assurance la premiere férie. „ En Occident on y a pourvu fort aisément, par „ le moyen des lettres Dominicales, ainsi que „ Bede l'a expliqué il y a plus de mille ans. Mais „ les Chrétiens orientaux qui n'ont point la méthode des sept lettres alphabétiques pour marquer les sept jours de la semaine, sont obligés „ d'avoir recours à un moyen plus subtil, qui „ est celui des *concurrens* & des réguliers. Les „ vieux Calendriers latins conservent cette invention, non pas comme nécessaire, mais à cause „ de sa gentilesse. C'est pour cela que Scaliger „ dit fort bien qu'il faut retenir la science des „ *concurrens*, & en rejeter l'usage. Maximus Monachus, en son Compost Ecclésiastique, publié par le P. Pétau, explique fort distinctement ces *concurrens*, qu'il nomme épactes du „ soleil, & les réguliers qu'il nomme jours ajoutés. Paul Alexandrin, qui écrivoit l'an 377, „ & Vettius Valens Antiochenus donnent des regles pour trouver le Plinthe ou les *concurrens* „ & réguliers, dans le calendrier Égyptiaque, „ & l'Éthiopique. Joannes Chrysococcès fait la „ même chose pour les années Arabiques & Persiques. Qui voudra savoir la méthode particuliere de ces *concurrens*, poura lire Bede,

„ Scaliger & le P. Pétau, dans ses notes sur „ le Compost de Maxime „. (*Hist. de Béarn*, *p.* 46.)

Dans les Chartes, la lettre Dominicale de l'année est souvent employée avec les notes chronologiques ; mais quelquefois, au lieu de la nommer, on se contente de la désigner par le rang qu'elle tient dans l'alphabet. Ainsi, au lieu de marquer *litera* A, on met *litera* I, au lieu de *litera* B, ou met *litera* II, & de même des autres, témoin cette Charte de Raoul, Comte d'Évreux : *Actum est hoc Rodomò civitate, anno ab Incarnatione D. N. J. C. MXL Indict. IX, litera VII, Luna XIV, XVII. Kal. Octobrium regnante Roberto Rege Francorum, & Procurante Normanniam Richardo II, in sede Rotomagensi Archipræsule Roberto*. (*Pommeraye, hist. de l'Abb. de S. Ouen de Rouen*, *part.* 1, *p.* 422.)

CONDALUS. Festus dit que ce mot désignoit un anneau : *Condalius annulus ; condalium similiter annuli genus*. Plaute l'a employé pour désigner l'anneau d'un esclave. (*Trin. IV*, 3, 7) :

. . . . *Satin' in thermopolio*
Condalium es oblitus.

CONDAMNÉS à mort, ou à quelques peines graves. Ceux qui étoient *condamnés* chez les Romains à l'esclavage, ne pouvoient jamais être afranchis. Ceux qui étoient *condamnés* aux bêtes, *ad bestias damnati*, étoient relevés de leur sentence, quand ils avoient tué la bête féroce que l'on avoit lâchée sur eux. Mais s'ils étoient *condamnés* à être exposés aux bêtes, *feris* ou *bestiis objici*, on en lâchoit toujours contr'eux jusqu'à ce qu'ils fussent devenus leur proie. Il y avoit de même une distinction entre ceux qui étoient *condamnés ad opus metalli*, aux travaux métallurgiques, & ceux qui l'étoient *ad metallum*, à l'extraction des minerais. Les fers des premiers étoient plus légers, & leur sort moins malheureux, puisqu'on les *condamnoit ad metallum*, lorsqu'ils s'étoient sauvés de leurs âteliers. Les Jurisconsultes établissoient encore une différence entre les criminels *condamnés ad ludum gladiatorium*, & ceux qui l'étoient *ad gladium*. Les seconds devoient périr dans l'année, selon Ulpien, sous le glaive des gladiateurs ; mais les premiers n'étoient obligés de combatre dans l'arène que pendant cinq ans, & ils obtenoient de plus les mêmes récompenses que les gladiateurs volontaires, le *rudis* & le bonet de la liberté. On leur donnoit le *rudis* au bout de trois ans, & le bonet à la fin de leurs travaux.

Tibere fit rendre un Sénatus-Consulte qui fixoit l'exécution des sentences criminelles, au dixieme jour après le prononcé (*Tacit. Annal. III*, 51, 3). On tripla depuis cet intervalle (*Cod. IX*, 47, 20). Le boureau lioit à Rome les mains des criminels derriere leur dos, pour les conduire au supplice, & il relevoit leurs cheveux sur le front, afin que rien ne pût les dérober à l'ignominie. Ils étoient exécutés hors de Rome, dans un champ appelé *sestertium*, auquel on arivoit par la porte *Metia* ou Esquiline. Mais lorsque l'on craignoit que la vue du criminel n'excitât quelque sédition, on lui faisoit trancher la tête par les Licteurs dans la prison, ou on l'y étrangloit. Les cadâvres des plus grands criminels restoient sans sépulture, & devenoient la proie des animaux carnassiers : on traita avec cette rigueur les restes de Tiberius Gracchus (*Valer. Maxim. IV*, 7, 1). Les parens rachetoient à prix d'argent les cadâvres de ceux qui étoient coupables de moindres crimes. Mais dans tous les cas il étoit défendu de porter dans les funérailles les images des parens qui avoient été condamnés à mort (*Tacit. Annal. III*, 76, 4).

CONDICERE *ad cœnam* ; s'inviter à manger chez quelqu'un. De là fut appelé *condicta cœna*, un repas simple & frugal, que nous nommons trivialement, la fortune du pot.

CONDITORES *factionum*. L'inscription suivante a donné occasion de rechercher quel étoit l'emploi ou la dignité du *conditor factionum* : C. POMPEIO FUSCENO CONDITORI FACTIONIS RUSSATAE. On a cru d'abord que c'étoit le chef ou le protecteur d'une *faction* du cirque ; mais il a bien déchu lorsqu'on a trouvé le mot *conditor* expliqué dans un ancien Lexicographe par ceux-ci *ἀλείπτην ἵππων*, c'est-à-dire, celui qui frote d'huile les cochers ou leurs chevaux. (*Salmas. in Pollion.*)

CONDYLE ; mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte.

Elle vaut un pouce & $\frac{284}{1000}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures ancienes des mêmes pays, 2 esbaa.

CONDYLEATIS ; surnom de Diane, adorée à *Condyleis*, en Arcadie. Ce surnom fut changé dans la suite en celui d'A'*παγχομένην*, qui veut dire *étranglée*, parce que des jeunes gens lui mirent par passe-temps une corde au cou ; irrévérence qui les fit lapider par les Caphiens. Cette punition déplut à la Déesse, qui fit blesser toutes les Caphienes enceintes. L'Oracle conseilla à ces femmes de rendre les honeurs funebres aux jeunes gens, & d'apaiser leurs mânes.

CONFARRÉATION. Cérémonie Romaine qui consistoit à faire manger dans les mariages d'un même pain au mari & à la femme, afin que leurs enfans pussent être élevés au sacerdoce. Les Romains l'appeloient *confarréation*, *confarratio*. La *confarréation* étoit la plus religieuse des trois manieres de contracter le mariage usitées chez les anciens Romains. Elle consistoit en ce que le grand Pontife & le Flamine de Jupiter unissoient, joignoient, marioient l'homme & la femme avec du froment & un gâteau salé. C'est ce qu'en dit Servius sur le *premier Livre des Géorgiques*. Ulpien (*Cap.* 9. *Inst.*) nous apprend qu'on y offroit

un pain de pur froment, & que l'on prononçoit une certaine formule en présence de dix témoins. Denis d'Halicarnasse ajoute que le mari & la femme mangeoient d'un même pain de froment, & qu'on en jetoit sur les victimes. (*Tit. Liv. t. 1, p. 968.*)

Quand le mariage contracté par *confarréation* se rompoit, on appeloit ce divorce *diffarréation*. Ce nom vient du gâteau salé, *a farre & mola salsa*.

La *confarréation* tomba en désuétude sur la fin de la république, comme on le voit dans Tacite (*Annal. IV, 16, n. 2*). Tibere voulant élire un Flamine de Jupiter à la place de Servius Maluginensis, ne put trouver trois patriciens fils de pere & de mere fiancés par la *confarréation*, entre lesquels on devoit choisir, suivant l'ancien usage, le Flamine de Jupiter. Peut-être la *confarréation* ne tomba-t-elle en désuétude que par la répugnance qu'avoient les peres à voir leurs filles soustraites par cette cérémonie à leur puissance, & mises entiérement sous celle des maris.

On voit sur plusieurs figures gravées antiques, un homme & une femme debout, se donnant la main droite; la femme tient ordinairement trois épis de blé dans la main gauche. Ces gravures sont sans doute un type de la cérémonie du mariage par la *confarréation*, qui étoit le plus ancien rite des Romains, & par le moyen de laquelle *uxor conveniebat in manum mariti* (*Ulpian. fragm. IX, 1*).

Nous voyons en effet dans ces figures l'air grave & religieux; celle de l'homme est vêtue de long, *togata*, celle de la femme porte la *stola*, & un manteau ou *peplum* rejeté sur les épaules. Si celle-ci ne paroît pas avoir la tête enveloppée de la *Flammea* nuptiale, qui étoit un *ajustement* jaûne en usage dans la cérémonie des noces (*Plin. lib. 21, XXII*), nous y voyons du moins qu'elle a les cheveux roulés & relevés autour de la tête comme Diane & comme la Victoire. C'étoit la maniere de se coëfer des vierges & des nouveles mariées. De plus, la femme donne la main droite à l'homme, & de la gauche elle tient les trois épis de blé, & voilà la cérémonie religieuse énoncée dans le fameux passage de Pline: *Quia & in sacris nihil religiosius confarreationis vinculo erat: Novæque nuptæ farreum præferebant* (*lib. 18, III*). Le *farreum*, à la vérité, étoit, selon Festus (*de Verb. signif. v. farreum*) un gâteau, *genus libi ex farre factum*. D'un autre côté les trois épis peuvent également bien signifier le *farreum* de Pline, & marquer l'essentiel de la cérémonie; car le *far* rôti étoit de la plus ancienne institution, & c'étoit un acte religieux des Romains de rôtir le *far* aux fêtes des *Fornacelia*, où on faisoit des sacrifices à la Déesse *Fornax* (*Ibid. v. Fornacalia. Plin. loc. cit. II. Ovid. Fast. l. 2*) & on le rôtissoit dans l'épi même (*Plin. l. 18, XXXIII, Conf. x, 7*) *Spicam farris tosti pisente pilo.*

Quoi qu'il en soit, ce type pouvant être celui de la cérémonie du mariage par la *confarréation*, il s'ensuit que les autres symboles, représentés si souvent sur les pierres gravées, c'est-à-dire, des mains qui se touchent avec des épis de blés, en sont également les emblêmes.

CONFECTEUR. Gladiateur qui combatoit contre les bêtes, *bestiaire*, homme qui se louoit pour combatre les bêtes dans l'amphithéâtre, *confector*. Les *Confecteurs* étoient ainsi appelés *a conficiendis bestiis*, parce qu'ils tuoient les bêtes. *Voyez* Bestiaire. Les Grecs les appeloient παράβολοι, c'est-à-dire, *hardis*, *désespérés*, *téméraires*, qui s'exposent, qui se jetent dans le péril. De là les Latins avoient formé les mots *parabolani* & *parabolarii*, qu'on leur donnoit aussi. Le premier fut adopté par les Chrétiens, qui appelerent *parabolani*, les valets qui se consacroient au service des hôpitaux, & s'exposoient ainsi à toutes les maladies. Outre ces mots empruntés du grec, les Latins appeloient encore les *Confecteurs* en leur langue, *audaces*, hardis, téméraires & *copiatæ*, du grec Κοπιᾶται. (*Saumaise sur Tribellius Pollio, dans la vie de Gallien, c. 12, p. 285, t. de l'Hist. Aug. de l'édition de Paris, 1620.*)

CONFECTORARIUS. Muratori (954, 5, *Thes. Inscr.*) raporte l'inscription suivante:

LOCUS FORTUNATI
CONFECTORARI.

Il croit avec raison que cet Artiste étoit un teinturier en laines, appelé autrement *confector*, & non un charcutier, comme l'avoit pensé Gruter. *Voyez* Confectores.

CONFECTORES, teinturiers. Ce nom venoit de *lana confecta*, laine teinte, comme nous l'apprenons du Scholiaste de Juvénal (*Sat. X, 38*): *Lanam confectam pro infecta posuit.*

Confectores æris. On trouve ces mots dans une inscription conservée à Séville, chez le Duc d'Alcala, où Spon l'avoit copiée (*Misc. Erudit. Ant, sect. VI, p. 221*). Cet antiquaire les a traduits par *des ouvriers employés aux mines de cuivre*... Mais nous croyons qu'ils ont pu désigner plus particuliérement ceux qui changeoient le cuivre rosete en laiton, & qui par-là teignoient en jaûne (*conficiebant*) le cuivre rouge.

CONFICERE bestias, vel gladiatores. *Voyez* Confecteur.

Conficere ferias latinas. Les Prêtres Romains se servoient dans leur langue sacrée de ce mot, au lieu de celui de *perficere* ou de *claudere*, terminer.

CONGE sacré, *lagene*; mesure de capacité pour les liquides, employée dans l'Asie & dans l'Égypte. Elle valoit, selon M. Paucton, en mesures de France, 2 pintes & [illegible]. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, 1 cab & $\frac{1}{2}$, ou 2 marès, ou 3 chénices, ou 6 logs, ou 12 hémines.

Conge sacré, *lagenon*; mesure de capacité

pour les ſolides, employée dans l'Aſie & dans l'Égypte. Elle valoit, ſelon M. Paucton, en meſures de France [illegible] de boiſſeau. Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays 5 cab & [illegible], ou 2 marés, ou 3 chénices, ou 6 logs ou 52 hémines.

Conge; meſure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. Elle valoit, ſelon M. Paucton, 3 pintes & [illegible] de France. Elle valoit en meſures du même peuple, 6 ſextarius, ou 52 hémines, ou 24 quartarius, ou 48 acétabules, ou 72 cyathes, ou 288 ligules.

On connoît deux *conges* antiques conſervés l'un dans le cabinet de Ste Génevieve, & l'autre au palais Farneſe, qui vient d'être tranſporté à Naples avec les autres richeſſes de ce palais. J'en vais donner les capacités en meſures de Paris raſes, telles que les a trouvées M. Tillet, de l'Académie des Sciences, à l'aide de ſon ingénieuſe machine, inventée pour la réduction des meſures de liquides & de ſolides.

Le *conge* antique du cabinet de Ste Génevieve contient 213 pouces 9 lignes [illegible] cubes, ou 8 livres 50 onces 4 grôs, 63 grains [illegible], ou 35 poiſſons [illegible], ou 4 points 5 demi-ſept., 5 poiſſon [illegible] d'eau de Seine clarifiée.

Le ſavant de Peireſc étant à Rome fit faire, avec ſon exactitude connue, une copie du *conge* qui étoit au palais Farneſe. Cette copie eſt conſervée avec la plus grande partie de ſa collection dans le cabinet de Ste Génevieve. En voici la capacité: 582 pouces 6 lignes [illegible] cubes, ou 7 livres 6 onces 2 grôs 70 grains [illegible], ou 30 poiſſons [illegible], ou 3 pintes 3 demi-ſetiers, 0 poiſſon [illegible] de la même eau de Seine (la pinte raſe de cette eau peſe 35 onces 1 grôs; la même pinte comble peſe 2 livres).

Les deux *conges* du cabinet de Ste Génevieve ſont dans le raport de 2280 à 5947, ou à peu près de 19 à 16. Leur différence eſt de 35 pouces 2 lignes [illegible] cubes, ou de 1 livre 4 onces 1 grôs, 65 grains [illegible], ou de 5 poiſſons [illegible], ou de 0 pinte 2 demi-ſetiers 1 poiſſon [illegible].

Le *conge* du palais Farneſe ſervoit d'étalon au capitole ſous le regne de Veſpaſien, & contenoit 10 livres romaines d'eau, ſuivant l'inſcription qui y eſt gravée:

IMP. CAESARE.
VESPAS. VI. cos.
T. CAES. AVG. F. IIII.
MENSURAE.
EXACTAE. IN
CAPITOLIO.
P. X.

CONGÉ; c'étoit anciennement, comme aujourd'hui, une permiſſion donnée aux ſoldats de s'abſenter de l'armée ou de quiter tout-à-fait le ſervice. On en diſtinguoit de pluſieurs ſortes chez les Romains, comme parmi nous.

Le *congé abſolu*, mérité par l'âge & le ſervice, & acordé aux vétérans, ſe nommoit *miſſio juſta & honeſta*; ils pouvoient avec ce *congé* diſpoſer librement de leurs perſones.

Le *congé à temps* étoit appelé *commeatus*; quiconque abandonoit l'armée ſans ce *congé*, étoit puni comme déſerteur, c'eſt-à-dire, batu de verges & vendu comme eſclave.

Il y avoit une ſeconde eſpece de *congé abſolu* qui différoit un peu de la premiere. Elle ne laiſſoit pas que d'être de quelque conſidération, parce que les Généraux l'acordoient pour raiſon de bleſſures, de maladies & d'infirmités. Tite-Live & Ulpien en font mention ſous le titre de *miſſio cauſaria*. Ce *congé* n'empêchoit pas ceux qui l'avoient obtenus d'aſpirer encore aux récompenſes militaires.

La troiſieme eſpece de *congé* abſolu étoit de pure faveur, *gratioſa miſſio*; les Généraux la donnoient à ceux qu'ils vouloient ménager; mais pour peu que la république en ſoufrit ou que les Cenſeurs fuſſent difficiles, cette grâce étoit bientôt révoquée.

Enfin il y en avoit une quatrieme véritablement infamante, *turpis & ignominioſa miſſio*. C'eſt ainſi qu'au raport d'Hirtius Panſa, dans l'hiſtoire de la guerre d'Afrique, Céſar, en préſence de tous les Tribuns & des Centurions, chaſſa de ſon armée A. Avienus, homme turbulent, qui avoit commis des exactions; & A. Fonteïus, comme mauvais citoyen & mauvais officier.

Auguſte établit deux degrés dans le *congé* légitime; il appela le premier *exauctoratio*. Ce privilége étoit acordé aux ſoldats qui avoient ſervi le nombre d'années preſcrit par la loi, & par ſon moyen ils étoient dégagés de leur ſerment, afranchis des gardes, des veilles, des fatigues, & en un mot de toute charge militaire, excepté de combatre contre l'ennemi. Les vétérans qui l'avoient obtenu vivoient ſéparés des autres troupes, & ſous un étendard particulier appelé *vexillum veteranorum*; ils atendoient qu'il plût à l'Empereur de les renvoyer avec la récompenſe qui leur avoit été ſolemnellement promiſe. Cette récompenſe formoit avec le *congé abſolu* le ſecond degré qu'ils appeloient *plena miſſio*. Auguſte avoit ataché au *congé abſolu* une récompenſe certaine & réglée, ſoit en argent, ſoit en fonds de terre; & il l'avoit fait pour empêcher les murmures & les ſéditions.

L'*honête congé* que Galba fit délivrer à des ſoldats vétérans, fut expoſé l'an 68 au capitole, ſur une table de bronze. Il fut tranſcrit enſuite, comme pour ſervir d'expédition à quelques-uns d'entr'eux, ſur une tablete de cuivre, que Maffei a fait repréſenter d'après l'original dans ſon hiſtoire diplomatique (*p.* 20). Les caracteres en ſont grôſſiers. Les fouilles d'Herculanum ont fourni un ſecond *congé honête*; il eſt compoſé de quatre tabletes de bronze, gravées des deux côtés.

Le

Le catalogue des antiques de cette ville en offre le dessein.

CONGIAIRE ; don ou présent représenté sur une médaille. Ce mot vient de celui de *conge*, *congius*, parce que les premiers présens que l'on fit au peuple consistoient en huile & en vin, qui se mesuroient par *conges*.

Le *congiaire* étoit proprement un présent que les Empereurs faisoient au peuple Romain ; ceux que l'on faisoit aux soldats ne s'appeloient point *congiaires*, mais *donatifs*. *Voyez* Donatifs.

L'inscription des *congiaires* est congiarium, ou liberalitas.

Tibere donna pour *congiaires* 300 pieces de monoie à chaque citoyen ; Auguste en donna 250 ; 300 ; 400 ; Caligula donna deux fois trois cents sesterces par tête. Néron en donna quatre cents ; c'est le premier Empereur dont les *congiaires* soient marqués sur les médailles. Hadrien donna des épiceries, du baume, du safran ; Commode 725 deniers ; Aurélien des gâteaux de deux livres, du pain, de l'huile, du porc, & d'autres mets.

Les petits enfans n'étoient point exclus de cette libéralité du temps d'Auguste, quoiqu'auparavant il falloit que les enfans eussent douze ans pour y avoir part.

Il n'est plus fait mention de *congiaires* dans les médailles des Empereurs depuis Quintillus ; soit que les Monétaires aient alors cessé de représenter ces sortes de libéralités sur la monoie ; soit que ces Princes n'aient pas eu le moyen de destiner à ces dépenses leurs revenus, qui pouvoient à peine suffire à soutenir les guerres sanglantes qui devastoient l'empire.

CONJOINTS, ou Assesseurs. *Voyez ce dernier mot*.

CONISALE ; faux Dieu de l'antiquité. *Conisalus* : c'étoit un Dieu impur adoré chez les Athéniens, qui l'honoroient à peu près de la même maniere que les Lampsaciens honoroient Priape (*Strabon. l. xiI*). Plusieurs croient que Priape & *Conisale* sont la même Divinité, à laquelle on rendoit le même culte dans deux endroits différens.

CONISTERIUM ; lieu dans les gymnases où l'on rassembloit de la poussiere, dont les athletes se couvroient après s'être frotés d'huile, afin de pouvoir être saisis plus facilement. On l'appeloit *κονίςρα* chez les Grecs, & chez les Latins *pulverarium*. Le sâble ou la poussiere dont se servoient les athletes étoit tiré d'Égypte.

CONJURATION, *CONJURATIO* ; cérémonie qui se pratiquoit dans les grands dangers : alors les soldats juroient tous ensemble de remplir leur devoir. Le Général se rendoit au capitole, y plaçoit un étendard rouge pour l'infanterie, un bleu pour la cavalerie, & disoit : *Qui vult rempublicam salvam me sequatur* ; les soldats qui s'étoient ressemblés répondoient à cette invitation par un cri, & marchoient de là contre l'ennemi.

Ils juroient alors tous ensemble d'observer les loix militaires ; à la différence des enrôlemens ordinaires, où chacun d'eux prêtoit en particulier le serment militaire, *sacramentum militare*.

CONIUM, en Phrygie : Pellerin lui a attribué une médaille de bronze autonome & unique. M. Eckhel l'a restituée avec raison à *Iconium*.

CONIUS, ΚΟΝΙΟΣ, } surnom sous lequel Jupiter fut adoré par les habitans de Mégare, où il avoit un temple sans toit, ce qui lui fit donner le nom de *Conius* ou *de Jupiter le poudreux*.

CONNIDAS, ou Connidies. *Voyez* Chonidas.

CONOB. Les cinq lettres Conob, qu'on lit dans l'exergue de plusieurs médailles du bas empire, sont diversement interprétées par les plus savans antiquaires. La plupart leur font signifier que la monoie a été marquée à Constantinople, *Constantinopoli obsignata*, ou *Constantinopoli officina monetaria secunda*. Mais cette explication ne peut guere se soutenir, puisque *conob* est gravé sur les monoies de l'Empereur Honorius & de ses successeurs, sur celles de nos Rois Théodebert, Childebert, Childéric II, & sur celles des anciens Rois Wisigoths, lesquelles constament n'ont point été frapées à Constantinople. Malgré les conjectures & les réponses ingénieuses des antiquaires, le mot *conob* est encore une énigme, dont on ne peut donner une explication satisfaisante.

On peut en dire autant de Comoa, & des autres exergues du bas Empire. *Voyez* Exergues.

CONOVIUM, dans la Grande Bretagne. KONOVO.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en argent.... *Pellerin*.
O. en or.
C. en bronze.

CONQUE. *Voyez* Concha, comme mesure.

Les anciens se servoient quelquefois, en guise de trompete, de la coquille appelé *conque marine*. On la voit dans les mains des Divinités de la mer.

CONQUISITORES. Les Romains donnoient ce nom à ceux qu'ils envoyoient dans les campagnes & dans les différentes régions de Rome, pour découvrir les citoyens que la crainte ou l'attachement à leurs foyers empêchoit de se rendre sous les étendards de la république.

On trouve dans Plaute (*Amphy. Prolog. n. 65*) ce mot employé pour désigner des persones qui alloient dans tous les rangs des théâtres pour examiner & punir ceux des spectateurs qui *faisoient cabale* en faveur de quelque Auteur :

Ut conquisitores singuli in subsellia eant
Per totam caveam spectatoribus,
Si cui fautores delegatos viderint,
Ut his in cavea pignus capiatur toga.

CONSCRITS. *Voyez* PATRES *conscripti*.

CONSÉCRATION des temples. *Voyez* DÉDICACE & INAUGURATION.

CONSÉCRATION. On désigne par ce mot, dans la science numismatique, l'apothéose d'un Empereur, sa translation & sa réception parmi les Dieux, exprimée sur une médaille. D'un côté on voit ordinairement la tête de l'Empereur, couronée de laurier, quelquefois voilée; & dans l'inscription on lui donne le titre de DIVUS. Au revers il y a un temple, un autel, un bûcher, ou un aigle sur un globe, & qui prend son essor pour s'élever au ciel; quelquefois l'aigle est posé sur l'autel ou sur un cippe. D'autres fois l'Empereur paroît dans les airs porté sur un aigle qui l'enleve au ciel; & l'inscription est toujours CONSECRATIO. Ce sont-là les types les plus ordinaires. Au revers des *consécrations* d'Antonin on voit quelquefois la colonne Antonine. Au lieu d'une aigle, les Impératrices ont un paon. Les honeurs rendus après la mort aux Empereurs, qui consistoient à les mettre au nombre des Dieux, sont désignés par le mot *consecratio*, par celui de *pater*, par ceux de *Divus Augustus pater*, *de Deo & Domino Caro*. Quelquefois autour des temples & des autels on lit *Memoria felix*, ou *memoriæ æternæ*. Pour les Princesses, *Æternitas*, ou *sideribus recepta*; du côté de la tête *Diva*; & chez les Grecs Θεα.

On trouve chez les Égyptiens un symbole particulier de la *consécration* des Dieux, c'est de les voir placés sur des barques & sur des navires. Les médailles du bas-Empire offrent aussi (*Buonarroti, Oss. p.* 224. *Patin. Num. Imp. p.* 200) des Empereurs assis sur des barques. Il faut remarquer à ce sujet ce que dit Porphyre (*de Antro Musar. ap. Casaub. in Athen. l. XI, p.* 790) que les Égyptiens ne croyoient pas qu'il fût convenable aux Dieux de marcher sur la terre, & que par cette raison ils les représentoient sur des navires. Opinion qui dérivoit sans doute de leur respect religieux pour le Nil.

CONSENTES. Les Romains appeloient ainsi des Dieux du premier ordre, mais dont les noms étoient cachés & inconnus, *Consentes*. Les inscriptions nous apprenent que parmi les *Consentes* il y avoit non seulement des Dieux, mais aussi des Déesses. On trouve I. O. M. DIS. DEABVSQ. FVR. CONSENTIBVS. V. M. S. Varron (dans *Arnobe, l. III*) dit que leur nom venoit des Étrusques, qui les appeloient aussi *complices*; mais on est encore partagé sur la raison qui leur fit donner ce nom, sur son origine & sa signification. Quelques-uns veulent que *Consentes* soit la même chose que *Consentientes*, & qu'ils aient été ainsi nommés, parce qu'ils étoient toujours d'accord dans ce qu'ils promettoient tous de concert. D'autres prétendent que *Consentes* est la même chose que *Consulentes*; & que la raison qui leur fit donner ce nom, est qu'ils étoient les Conseillers de Jupiter. Varron le dit en effet (dans Arnobe); mais il apporte une autre raison de ce nom: c'est, dit-il, qu'ils naissoient & qu'ils mouroient ensemble, *quod una oriantur, & occidant una*. Junius croit que ce nom vient de l'ancien verbe *conso*, *consis*, qui signifioit la même chose que *consulo*.

Il y avoit douze Divinités *Consentes*, six Dieux & six Déesses; & Varron dit qu'ils avoient peu de pitié, *miserationis parcissimæ*. On dit communément que ces Dieux *Consentes* étoient ceux qu'Ennius a renfermés dans ces deux vers:

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Manilius dit que ces douze Divinités présidoient chacune à un mois de l'année, ainsi qu'il est marqué dans un ancien calendrier des paysans Romains, qui est gravé sur un marbre du palais Farnese. Mais comment ignoroit-on les noms des Dieux *Consentes?* Comment étoit-il défendu d'apprendre ces noms s'ils étoient publics & consacrés dans des vers? Comment Jupiter se trouve-t-il parmi les Conseillers de Jupiter? Aussi Scaliger expliquant Festus, observe que les Dieux *Consentes* étoient des Divinités particulieres à chaque famille.

Il y avoit entr'autres douze Divinités, que les anciens reconoissoient pour celles qui avoient le soin particulier des choses nécessaires à une vie tranquille & heureuse. Jupiter & la Terre étoient révérés comme les protecteurs de tout ce qui est à l'usage des hommes; le Soleil & la Lune comme les modérateurs des temps; Cérès & Bacchus comme les dispensateurs du boire & du manger; Bacchus & Flore comme les conservateurs des fruits & des fleurs; Minerve & Mercure comme les protecteurs des Beaux Arts, qui perfectionent l'esprit, & du commerce qui entretient & augmente les richesses; & enfin, Vénus & le Bon-Succès, comme les auteurs de notre bonheur & de notre joie, par le don d'une nombreuse lignée, & par l'acomplissement de nos vœux.

Les Grecs joignirent à ces douze Divinités Alexandre le Grand, comme le Dieu des conquêtes; mais il ne fut pas reconu par les Romains, qui transporterent les douze autres de Grece en Italie, où ils étoient adorés dans un temple commun à Pise.

Varron reconoît distinctement deux sortes de Dieux *Consentes*: „ J'invoquerai, dit-il, les douze „ Dieux *Consentes*, non pas ces Dieux dont „ les statues dorées sont dans le forum de la vil- „ le, ces Dieux dont six sont males & six feme- „ les; mais les douze Dieux qui aident ceux qui „ vaquent à l'agriculture „.

Il les nomme ensuite (*lib. I de re rustica*). Jupiter & la Terre, le Soleil & la Lune, Rubigo & Flore, Minerve & Vénus, l'Eau & le Bon-Événement, Cérès & Bacchus. Au reste Jupiter

étoit le premier de toutes les classes de Dieux *Consentes*, comme on le voit dans l'inscription suivante :

J. O. M.
CÆTERISQUE
DIS CONSENTIBUS.

CONSENTIES, ou CONSENTIENES, *Consentia* ; fêtes à l'honneur des Dieux *Consentes*, dit Festus, instituées par le consentement de plusieurs personnes ; c'est-à-dire, selon Scaliger, de toute une famille ; car cet auteur, dans ses notes sur cet endroit de Festus, prétend que les Dieux *Consentes* étoient des Dieux que chaque famille se choisissoit, & les fêtes *consentienes*, les fêtes & les sacrifices que chaque famille leur faisoit ; car outre les Dieux généraux & les fêtes publiques, chaque famille avoit ses Dieux tutélaires, ses patrons, ses fêtes & ses sacrifices particuliers.

CONSERENTES Dii. *Voyez* CONSEVIUS.

CONSERVATION ; terme d'antiquaire. Il signifie le bon état, la perfection, l'intégrité d'une médaille que le temps n'a point usée, n'a point rongée ; dont toutes les figures, tous les traits, toute l'inscription, toutes les lettres sont bien conservés. Les médailles du cabinet du Roi sont d'une *conservation* étonante. Une belle *conservation* ; plus ou moins belle. Voilà une médaille d'une grande *conservation*. Celles-ci sont encore d'une assez bonne *conservation*.

CONSERVATOR. Domitien rendit un culte à Jupiter *Conservateur*, pour le remercier de lui avoir sauvé la vie dans la sédition de Vitellius. Il lui éleva un petit temple, & lui dédia un autel, sur lequel il grava les motifs de sa reconoissance. Plusieurs médailles Impériales portent pour type l'image de Jupiter avec la légende JOVI CONSERVATORI. Arnobe (*adv. Gentes*, *lib.* 7) dit que le Jupiter *Conservateur* étoit Esculape, appelé plus souvent *sauveur*, ou Σωτήρ.

CONSERVATORES Dii. On trouve dans Thomasi (*de Donar. c.* 15) l'inscription antique suivante, où il est fait mention des Dieux *conservateurs*, sans que leurs noms particuliers y soient exprimés :

DIIS NN
CONSERVATORIBUS
PRO SALUTE
ARIAE SUAE
N. NONIUS
MACRINE CONSECR.

CONSERVATORES ædium sacrarum. On trouve dans plusieurs inscriptions Romaines ce titre donné à ceux qui, par leurs charges, étoient obligés de veiller à la conservation des édifices sacrés : tels furent d'abord les Censeurs, & ensuite les Édiles.

CONSERVATRICE ; surnom qu'on donnoit à Junon, & sous lequel elle est désignée dans les types de ses médailles par un cerf. En voici l'origine : de cinq biches aux cornes d'or, & plus grandes que des taureaux, que Diane poursuivit un jour dans les plaines de Thessalie, cette Déesse n'en prit que quatre, la cinquieme fut sauvée par Junon, & devint le symbole de cette Déesse, adorée sous le nom de Junon *conservatrice*.

CONSEVIUS, *CONSIVIUS*, } Divinité Romaine, qui présidoit à la conception des hommes : *Qui consationibus concubitalibus profit*, selon Tertullien, (*ad nation. lI*, *c.* 2) & Macrobe dit que Janus s'appeloit *Consevius*, nom qui lui venoit *a conserendo*, *id est*, *a propagine generis humani*, *qua Jano auctore conseritur* (*Saturn. l.* 1, *c.* 9).

Arnobe (*lib.* 5) parle des Dieux CONSERENTES, ou des Lares adorés sous ce nom, comme de Divinités qui présidoient aussi à la formation des hommes.

CONSIDIA ; famille Romaine, dont on a des médailles.

RRR. en bronze.

C. en argent.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont NONIANUS, PÆTUS.

CONSIGNATIO. *Voyez* ÉPOPTÉE.

CONSISTOIRE *CONSISTORIUM* } des Empereurs Romains. C'étoit leur conseil intime & secret.

Le mot *consistorium*, qui vient de *sistere*, signifioit proprement le lieu où s'assembloit ce conseil ; ensuite on a pris le nom du lieu où il se tenoit pour le conseil même, & on a appelé de là *comites consistoriani* ceux qui étoient de ce conseil. Ils étoient qualifiés du titre de *viri spectabiles*, qui étoit le second degré dans l'ordre de la noblesse, ceux qui avoient ce titre étant au dessus de ceux que l'on qualifioit *clarissimi*, & précédés seulement par ceux qui avoient le titre d'*illustres* ou *superillustres*, qui n'étoit acordé qu'aux premiers Officiers de l'Empire. Ces Comtes ou Conseillers du *consistoire* étoient égaux en tout aux proconsuls pour les honeurs & priviléges. Ces mêmes Officiers, leurs femmes, enfans, serviteurs & fermiers, jouissoient aussi des mêmes priviléges en plaidant, soit en demandant ou en défendant, que l'Empereur Zénon avoir acordés aux clarissimes Princes de l'école (*Cod. liv. xII*, *tit. x*).

CONSIVA ; surnom d'Ops, Divinité qui présidoit aux biens de la terre : sa fête se célébroit sous ce nom le 25 du mois d'Août. *Voyez* OPICONSIVES. *Consiva* étoit dérivé du verbe semer, *conserere*, *consero*, *consevi*.

CONSTANCE. Quelques médailles de l'Empereur Claude (*Agosti. Dial. II*, *p.* 47) offrent la *Constance* sous la figure d'une femme assise ou debout, ayant un casque sur la tête, & portant une lance de la main gauche ; sur quelques autres mé-

dailles la *Constance* n'a ni casque ni lance; mais elle porte toujours l'index de la main droite élevé à la hauteur & près du visage, dans l'attitude d'une persone qui réfléchit attentivement. Les modernes ont ajouté à ce type de la *Constance* si simple & si beau, une colonne (*Ripa. Iconolog. part.* 1, n°. 31).

Constance (médailles de). *Voyez Constantia.*

Constance-Chlore, ou Constance I du nom. *Flavius Valerius Constantius Cæsar & postea Augustus.*

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Il y a des revers très-rares.

R. en argent.

Il y a des revers fort-rares.

RR. en médaillons d'argent.

RRR. en médaillons de bronze, & certains revers RRRR.

C. en M. & P. B. latin.

R. en P. B. d'Égypte.

Constance II, fils de Constantin. *Flavius Julius Valerius Constantius Cæsar postea Augustus.*

Ses médailles sont :

C. en or.

Il se trouve des revers rares.

RR. en quinaires d'or.

RRR. en médaillons d'or; il y en a deux dans le cabinet du Roi, de la forme ordinaire des médaillons.

On en voyoit un unique dans le cabinet de feu M. d'Ennery; il est d'un très-grand module, & pese 376 grains: il y a d'un côté la tête de *Constance* avec sa légende ordinaire; & au revers: Salus et spes rei publicæ, avec trois femmes debout, en habits militaires; elles tienent de la main droite chacune une haste, & s'apuient de la gauche sur un bouclier.

C. en argent.

RR. en médaillons d'argent.

Il y en a plusieurs au cabinet du Roi.

RR. en médaillons de B.

C. en M. & P. B.

Constance III. *Constantius Augustus.*

Ses médailles sont :

RRRR. en or; on en connoît actuélement trois, une dans le cabinet du Roi, une dans celui de l'Empereur, & la derniere dans le cabinet de feu M. d'Ennery.

On n'en connoît point jusqu'à présent en argent; mais on doit croire qu'il y en a eu fabriquées de ce métal.

O. en B.

Constant; fils du tyran Constantin, *Constans Augustus.*

Ses médailles sont :

O. en or, en bronze.

RRR. en argent: cette médaille, qui a été reconue dans ce siecle, étoit auparavant confondue avec celles de *Constant*, fils du grand Constantin.

Elle est beaucoup plus rare en France qu'en Italie.

Constant II, fils d'Héraclius Constantin. *Constans seu Constantius Augustus.*

Ses médailles sont :

R. en or.

RR. en argent.

R. en M. & P. B.

Constant, troisieme fils de Constantin. *Flavius Julius Constans Cæsar postea Augustus.*

Ses médailles sont :

C. en or.

Il y a dans le cabinet du Roi une médaille d'or RR. de ce Prince, qui a pour légende au revers: Victor omnium gentium, avec des captifs aux pieds de l'Empereur.

RRR. en médaillons d'or; il y en a six au cabinet du Roi: deux de ces médaillons sont plus grands que le volume ordinaire.

C. en argent; il y a des revers RR.

RR. en médaillons d'argent; il y en a plus de douze au cabinet du Roi.

R. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

Constantia, femme de Licinius. *Flavia Julia Constantia Augusta.*

Comme ses médailles ne sont connues que dans le recueil de Goltzius, on n'est pas assuré de leur réalité.

Constantia; femme de Gratien. *Flavia Julia Constantia Augusta.*

Goltzius raporte une médaille de cette Impératrice; elle a été citée par d'autres Antiquaires; mais on ne la trouve dans aucun cabinet.

Constantin I, ou le Grand; fils de Constance-Chlore. *Flavius Valerius Constantinus Maximus Augustus.*

Ses médailles sont :

R. en or, quelques revers sont RR.

RRR. en médaillons d'or.

Il y en a deux petits au cabinet du Roi.

R. en médailles d'argent.

Il y a des revers très-rares, entr'autres ceux où se voient les têtes de Crispe & de Constantin le jeune.

RRR. en médaillons d'argent.

RR. en médaillons de bronze. On place à la suite des médaillons de ce Prince ceux qui représentent les têtes de *Constantinople* & de la Déesse Rome.

C. en M. B. & RRR. avec la qualité de *fils d'Auguste* du côté de la tête, & au revers: genio filii augustorum.

C. en P. B. feu M. Génébrier en avoit formé une collection de douze cents.

Constantin est le premier des Empereurs dont on voie sur les médailles la tête ceinte du diadème. Celles de ses prédécesseurs sont couronées de laurier.

Rien ne fait mieux connoître l'état pitoyable des Arts sous *Constantin* le Grand que les statues de cet Empereur, dont l'une se voit sous le portail de l'Église de S. Jean de Latran, & deux autres se trouvent au capitole. À l'égard des bas-reliefs qui sont sur l'arc de *Constantin*, on sait que tout ce qui en est bon fut enlevé de l'arc de Trajan. D'après cette observation, il n'est presque pas croyable que la peinture antique qui représente la Déesse *Roma*, & qui est au palais Barberini, ait été faite du temps de *Constantin*.

„ Ce qui nous fournit, dit Winckelmann (*hist. de l'Art. liv. 6, c. 8*) une preuve encore plus certaine de la décadence de la sculpture & de l'architecture sous *Constantin*, c'est le prétendu temple de Bacchus, à côté de l'Église Ste Agnès hors de Rome, où, suivant la relation de l'histoire & l'inspection des ieux, le petit temple nommé aujourd'hui *Santa Costanza*, fut bâti par cet Empereur à la priere de Ste Constance, sa fille, parce que c'est-là qu'elle fut baptisée, & qu'elle voulut être enterrée. Mais ce qui prouve encore que ce temple ne peut pas être plus ancien, & qu'il date d'un temps où l'on détruisoit les anciens édifices pour en employer les matériaux à la construction des nouveaux, ce sont les colonnes, dont les bases & les chapiteaux se trouvent tous inégaux, de sorte qu'aucune de ces parties ne correspond parfaitement à l'autre. D'après cela, je ne conçois rien à l'aveugle prévention de Ciampini (*Ciampin. Vet. Monum. t. 1, p. 133*) qui avance exactement le contraire: il trouve une parfaite proportion dans tous les membres, parce qu'il veut démontrer que c'est un véritable temple antique de Bacchus, que *Constantin* n'a fait que consacrer à un meilleur usage. Cet homme, d'ailleurs très-savant, montre si peu de connoissance de l'art, qu'il croit que les cinq beaux candelabres de marbre, dont deux se trouvent dans ces tombeaux, & les trois autres à l'Église de Ste Agnès, ont été fabriqués alors pour le temple en question. Mais ces candelabres, de la hauteur de huit palmes, sont travaillés si artistement, qu'ils ne sauroient être attribués qu'aux meilleurs artistes du regne de Trajan ou d'Hadrien „.

„ À l'égard du grand sarcophage de porphyre qui renfermoit le corps de Ste *Constance*, on y voit représentés la vendange & le pressurage; le même sujet se trouve répété en mosaïque sur le plafond de la galerie extérieure de cet édifice: sur l'urne on voit travailler de petits génies ailés, & sur le plafond des faunes. Ce sont ces figures, en partie bachiques, qui ont fait donner à cet édifice le nom d'un temple de Bacchus. Mais nous savons qu'alors la religion chrétienne n'étoit pas encore entièrement purgée des usages païens, & qu'on ne se faisoit point scrupule de mêler le sacré avec le profane: quant à l'art même, il est tel qu'on doit l'attendre de l'esprit de ce siecle. C'est ce qui résulte aussi de la comparaison de ce sarcophage avec un autre tout semblable, qui est placé dans le cloître de S. Jean de Latran. Ce dernier sarcophage, qui renfermoit le corps de Ste Hélene, mere de *Constantin* le Grand, est décoré de figures à cheval qui combatent, & de prisoniers placés au dessous „.

CONSTANTIN (Arc de). *Voyez* ARC de triomphe.

CONSTANTIN (Colonne de). *Voyez* COLONNE de *Constantin*, &c.

CONSTANTIN le jeune, II du nom. *FLAVIUS CLAUDIUS CONSTANTINUS JUNIOR CÆSAR, & postea AUGUSTUS*.

Ses médailles sont:

RRR. en or, avec le titre de *junior*.

Il y a au cabinet du Roi un grand & un petit médaillon en or, de Constantin le jeune.

O. en argent pur, à ce que l'on croit, excepté en médaillons, qui sont RRR.

RR. en potin ou billon.

RR. en médaillons de bronze.

Il y en a qui sont précieux par la rareté des revers.

O. en M. B.

C. en P. B.; RR. avec des Consulats.

Il y a une médaille d'argent pur, où l'on trouve une tête jeune, couronée du diadême sans légende. Quelques antiquaires l'attribuent à ce Prince, parce qu'au revers on lit CONSTANTINUS CÆSAR, & qu'on voit dans le champ trois palmes avec une étoile sur celle du milieu, ainsi que dans les médailles de ses freres.

CONSTANTIN III, ou TYRAN sous Honorius. *FLAVIUS CLAUDIUS CONSTANTINUS AUGUSTUS*.

Ses médailles sont:

RR. en or.

R. en argent.

RRR. en P. B.

CONSTANTIN IV. Pogonat, ou *barbu*. *CONSTANTINUS AUGUSTUS*.

Ses médailles sont:

R. en or.

RR. en argent.

RRR. en médaillons de B.

O. en M. B.

R. en P. B.

CONSTANTIN V, Coprонyme. *CONSTANTINUS AUGUSTUS*.

Ses médailles sont:

R. en or.

O. en argent & en B.

CONSTANTIN VI. *CONSTANTINUS AUGUSTUS*.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

O. en argent & en B.

CONSTANTIN VII. *CONSTANTINUS AUGUSTUS*.

On ne connoît point de médailles qui soient reconnues pour apartenir à ce Prince ou à Léon l'Arménien. On peut pourtant croire qu'il y en a eu de fabriquées, soit à Constantinople, soit dans d'autres villes (pendant un regne de plus de sept années); mais elles ne sont point encore connues.

CONSTANTIN VIII. *Constantinus Augustus*.
Ses médailles sont :
RR. en or, sur lesquelles il est avec son pere.
O. en argent.
R. en B. où il est avec Basile.
CONSTANTIN IX, fils de Romain I. *Constantinus Augustus*.
On ne connoît point de médailles de cet Empereur.
CONSTANTIN X, surnomé Porphyrogénete. *Constantinus Augustus*.
Ses médailles sont :
RR. en or.
O. en argent.
R. en M. B. avec sa tête seule.
RR. avec la tête, & celle de Zoé sa mere.
CONSTANTIN XI. *Constantinus Augustus*.
Ses médailles sont :
RR. en or, avec Basile son frere.
O. en argent.
C. en B., également avec Basile.
CONSTANTIN XII, Monomaque. *Constantinus Augustus*.
Il y a dans le cabinet du Roi, & il y avoit dans celui de M. Pellerin, des médailles d'or de Constantin Monomaque & de Zoé.
CONSTANTIN XIII, Ducas. *Constantinus Augustus*.
Ses médailles sont :
RR. en or.
O. en argent.
RR. en M. B.
CONSTANTIN XIV. PALÉOLOGUE ; dernier Empereur de Constantinople. *Constantinus Palæologus Augustus*.
Du Cange raporte un grand médaillon d'argent de cet Empereur ; on n'en connoît ni en or ni en bronze.
CONSTANTIN DOCAS (Porphyrogénete). *Constantinus Ducas Augustus*.
On ne trouve ce Prince sur aucune médaille de son temps.
CONSTANTINE. *Flavia Julia Constantina Augusta*.
Ses médailles ne sont connues que dans Goltzius, & sont par conséquent suspectes.
CONSTANTINOPOLIS. Les médailles de cette ville sans nom d'Empereur, sont :
C. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
On les place à la suite des médailles du grand Constantin.
CONSTANTINOPLE (Ere de). „ L'Ere de *Constantinople*, ainsi que celle d'Alexandrie, commence à la création du monde. Dans cette période, la premiere année de l'Incarnation tombe en 5509, & répond, comme dans notre Ere vulgaire, à la derniere de la 194e Olympiade, & à la premiere de l'Olympiade suivante. L'empire Grec & l'Église de *Constantinople* adopterent cette maniere de supputer les temps, qui passa dans tous les actes, & s'est maintenue tant que l'empire a subsisté. L'Église greque, encore même aujord'hui, n'en connoît point d'autres. Les Moscovites, qui l'avoient reçue des Grecs avec le christianisme, l'ont de même conservée jusqu'au regne de Pierre le Grand. On distingue dans l'Ere de *Constantinople* deux sortes d'années, la civile & l'ecclésiastique. La premiere s'ouvre avec le mois de Septembre ; la seconde a commencé, tantôt au 21 Mars, tantôt au 1er Avril „.

„ L'Ere dont nous parlons étoit en usage à *Constantinople* avant le milieu du septieme siecle, comme on le voit par le traité de Comput de S. Maxime, qui fut composé l'an 641. Les actes du VIe Concile général, terminé l'an 681 de notre Ere vulgaire, sont datés de l'an du monde 6189. Retranchez de cette somme 681, restera celle de 5508, qui forme l'Ere de *Constantinople*. Dans la suite, on voit tous les actes publics de l'empire Grec, datés de la même Ere. (*L'Art de vérifier les Dates*.)

CONSUALES. } *Consualia*, *consuales ludi*,
CONSUALIA. }
fêtes à l'honeur du Dieu Conse ou Consus, c'est-à-dire, Neptune. On y faisoit une cavalcade magnifique, parce que Neptune passoit pour avoir donné le cheval aux hommes. De là lui venoit son surnom d'*équestre*, ἵππιος. On dit que c'est Évandre qui institua cette fête. Romulus la rétablit ensuite sous le nom de Consus, parce que ce Dieu lui avoit suggéré le dessein d'enlever les Sabines. Car Romulus ayant institué les jeux *consuales*, y invita ses voisins, & se servit de la solemnité des sacrifices & des jeux pour enlever les Sabines, qui étoient venues à la cérémonie. Pour y attirer plus de monde, il avoit répandu de tous côtés qu'il avoit trouvé un autel caché sous terre, qu'il vouloit consacrer en faisant des sacrifices au Dieu à qui cet autel avoit été érigé.

Il est parlé des *consuales* en plusieurs endroits du calendrier Romain. Les *consuales* étoient du nombre des jeux que les Romains appeloient sacrés, parce qu'ils étoient consacrés à une Divinité. Dans les commencemens, ces fêtes & ces jeux ne différoient point de ceux du cirque. De là vient que Valere-Maxime (*l. II, ch.* 4) dit que l'enlévement des Sabines se fit au jeux du cirque, & Servius (*Éneid. l. VIII*, *v. 636*) aux *consuales*. On couronoit & on laissoit reposer les chevaux & les ânes ces jours-là, parce que c'étoit la fête de Neptune l'Équestre, dit Plutarque (*Rom. quæst.* 48). Festus ajoute que ces jeux se célébroient avec des mulets, parce qu'on croyoit que c'étoit le premier animal qui eût servi à traîner le char. Selon Servius, les *consuales* tomboient au 13e d'Août ; mais Plutarque & Denys d'Halicarnasse les placent dans le mois de Mars. Ces fêtes different de celles qu'on appeloit *Neptunales*.

CONSUALI Dec. Voyez sur ces mots d'une inscription antique (*Gruter* 54, 3), le mot CONSUS.

CONSULAIRES (Fastes), DRESSÉS SUR LES MARBRES DU CAPITOLE.

N. B. Ces Fastes supposent, jusqu'à la naissance de J. C., la fondation de Rome dans la 1re année de la VIIe Olympiade. Nous les suivrons jusqu'à cette naissance; mais depuis elle, nous suivrons avec tous les Chronologistes modernes le calcul de Varron, qui fixe cette fondation à l'année IVe de la VIe Olympiade, c'est-à-dire, qu'il la fait plus ancienne d'un an que les marbres du Capitole.

Sous le pontificat de Paul III, vers le milieu du seizieme siecle, on déterra à Rome une chronique gravée sur le marbre, qui renfermoit la suite des Consuls, des Dictateurs, des Tribuns militaires & des Censeurs, avec les triomphes des Généraux Romains. Attribuée d'abord à Atticus, elle fixa les regards de tous les Gens-de-Lettres, & fut placée au Capitole, dont elle renfermoit les fastes glorieux. Pighius en donna une explication, dont voici l'extrait.

	Ere du capitole	*Durée jusqu'à l'année 1786.*
Le Roi Romulus fonda la ville de Rome la première année de la 7e Olympiade, où Daiclès Messénien remporta le prix de la course, sous le regne de Charope, à Athênes; le XIe jour avant les calendes de Mai il partagea le peuple en divers ordres; savoir, le Sénat, les Chevaliers & les Plébeïens; il forma des Tribus, établit des Curies, donna des loix, & institua les satrifices.	1	2539 ou 2538
Romulus à sa mort fut mis au rang des Dieux, & surnommé Quirinus.	37	2502
Il y eut cette année un interregne pendant lequel les Sénateurs gouvernerent tour-à-tour	38	2501
Numa Pompilius, fils de Pompi. Sabin, nommé Roi par les suffrages du peuple & l'autorité du Sénat, ayant donné la paix au peuple Romain, fut le premier qui ferma le temple de Janus. Il établit des sacrifices, des cérémonies religieuses, & régla tout ce qui concernoit le culte des Divinités; il partagea l'année en XII mois, fixa les jours où l'on pouvoit rendre la justice, & ceux auxquels il n'étoit pas permis de s'assembler. Il établit des colléges de Prêtres, d'Augures, de Flamines, de Vestales, d'autres ordres sacrés, divisa le peuple en plusieurs colléges, & établit plusieurs loix	39	2500
Le Roi Numa Pompilius, fils de Pompi. Sabin meurt l'an	81	2458
Tullus Hostilius, fils d'Hostilius, & petit-fils d'Hostilius, est élu Roi par le choix du peuple & l'autorité des Sénateurs. Il établit une discipline militaire, ouvrit le temple de Janus que Numa avoit fermé; & ayant reculé les bornes de l'empire Romain, il agrandit le *Pomœrium* d'après l'avis du collége des Prêtres.	82	2457
Tullus Hostilius meurt dans un incendie l'an 113.	113	2426
Ancus Marcius, petit-fils de Numa, est choisi par le peuple & le sénat pour gouverner Rome: il donna des loix à la ville, & l'embellit de bâtimens magnifiques. Ayant reculé les bornes de l'empire Romain, il agrandit le *Pomœrium* avec l'approbation des Pontifes.	114	2425
Ancus Marcius meurt l'an . . .	137	2402
Lucius Tarquin, l'ancien, fils de Démarate, monta sur le trône de Rome par le choix du peuple & la volonté du sénat. Il agrandit l'ordre des Sénateurs & celui des Chevaliers. Il arracha des mains des Étrusques les ornemens & les marques de la royauté dont ils s'étoient emparés.	138	2401
Lucius Tarquin est assassiné . . .	174	2365
Servius Tullius, fils de Servius, est le premier qui s'empara du trône sans le choix du peuple & sans l'agrément du sénat; il établit le cens, célébra quatre fois le lustre; il partagea en tribus le peuple & le territoire de Rome; ayant reculé les bornes de l'empire, il agrandit aussi le *Pomœrium* d'après l'avis des Prêtres .	175	2364
Servius Tullius est assassiné cette année	218	2321
L. Tarquin le Superbe, fils de L., petit-fils de Démarate, s'étant emparé du trône sans demander l'agrément du peuple & du sénat, releva la majesté de la ville de Rome, en construisant le capitole. Il établit les féries latines, & créa les II Virs chargés de l'inspection des livres Sibyllins, qu'il aquit pour le peuple Romain.	219	2320
Il est chassé du trône & de la ville par le peuple, qui reprend sa liberté le neuf des calendes de Juin l'an. .	244	2295

Consuls créés depuis cette époque.

	Ere du capitole	Durée jusqu'à l'année 1786.
L. Jûnius Brutus s'étant choisi un Collegue, est tué & remplacé par Sp. Lucretius Tricipitinus qui, étant mort dans l'année, eut pour successeur M. Horatius Pulvillus. Lucius Tarquinius Collatinus, nommé Consul avec Brutus, est obligé, par son Collegue, à se démettre. On lui subroge P. Valerius, qui fut surnommé Poplicola	244	2295
Publius Valerius Poplicola II.	245	2294
Avec Publius Lucretius Tricipitinus.		
P. Valerius Poplicola III.	246	2293
M. Horatius Pulvillus II.		
Spurius Lartius Flavus	247	2292
Titus Hermierius Aquilinus.		
M. Valerius, fils de Volusius. . .	248	2291
P. Posthumius Tubertus.		
P. Valerius Poplicola IV.	249	2290
Titus Lucretius Tricipitinus II.		
P. Posthumius Tubertus II	250	2289
Agrippa Menenius Lanatus.		
Opiter Virginius Tricostus.	251	2288
Sp. Cassius Viscellinus.		
Posthumius Cominius Auruncus. . .	252	2287
T. Lartius Flavus, *premier Dictat.*		
Sp. Cassius Viscellinus, *premier Général de la Cavalerie.*		
Ser. Sulpicius Camerinus.	253	2286
M. Tullius Longus, *mort pendant son Consulat.*		
Pub. Veturius Geminus	254	2285
T. Ebutius Elva.		
T. Lartius Flavus II..	255	2284
Q. Clœlius Siculus.		
A. Sempronius Atratinus.	256	2283
M. Minucius Augurinus.		
A. Posthumius Albus Regillensis, *fait Dictateur.*	257	2282
T. Virginius Tricostus.		
T. Elbutius Elva, *fait Général de la Cavalerie.*		
Ap. Claudius Sabinus Regillensis . .	258	2281
P. Servilius Priscus.		
A. Virginius Tricostus Cœlimontanus.	259	2280
T. Veturius Geminus Cicurinus.		
M. Valerius, fils de Volusius, *est créé Dictateur pour apaiser une sédition, & mérite le surnom de* Maximus.		
Q. Servilius Priscus, *est Général de la Cavalerie.*		

	Ere du capitole	Durée jusqu'à nous.
Sp. Cassius Viscellinus II.	260	2279
T. Postumus Cominius Aruncus II.		
T. Geganius Macerinus.	261	2278
P. Minucius Augurinus.		
M. Minucius Augurinus II. . . .	262	2277
A. Sempronius Atratinus II.		
Q. Sulpicius Camerinus	263	2276
Sp. Lartius Flavus II.		
C. Julius Julus	264	2275
P. Pinarius Rufus Mamercinus		
Sp. Nautius Rutilus	265	2274
Sextus Furius Fusus.		
C. Aquillius Tuscus.	266	2273
T. Sicinius Sabinus.		
Sp. Cassius Viscellinus III.	267	2272
Proculus Virginius Tricostus Rutilus.		
Cæso Fabius Vibulanus.	268	2271
Ser. Cornelius Cossus Maluginensis.		
Lucius Æmilius Mamercinus. . . .	269	2270
Q. Fabius Vibulanus II.		
M. Fabius Vibulanus.	270	2269
L. Valerius Poplicola Potitus.		
C. Julius Julus	271	2268
Q. Fabius Vibulanus III.		
Cæso Fabius Vibulanus	272	2267
Sp. Furius Fusus.		
Cn. Manlius Cincinnatus	273	2266
M. Fabius Vibulanus II, *fut tué dans un combat.*		
Cæso Fabius Vibulanus III	274	2265
T. Virginius Tricostus Rutilus.		
L. Æmilius Mamercinus II	275	2264
Caius Servilius Structus Ahala, *qui étant mort pendant sa magistrature, fut remplacé par* C. Cornelius Lentulus Esquilinus.		
C. Horatius Pulvillus.	276	2263
T. Menenius Latanus.		
A. Virginius Tricostus Rutilus. . .	277	2262
Sp. Servilius Structus.		
P. Valerius Poplicola.	278	2261
C. Nautius Rutilus.		
Lucius Furius Medullinus Fusus . .	279	2260
A. Manlius Vulso.		
Lucius Æmilius Mamercinus III . ..	280	2259
Vopiscus Julius Julius.		
L. Pinarius Rufus Mamercinus. . .	281	2258
P. Furius Fusus.		
Ap. Claudius Sabinus	282	2257
T. Quintius Capitolinus Barbatus.		
Lucius Valerius Poplicola Potitus II. .	283	2256
T. Æmilius Mamercinus.		
A Virginius Tricostus Cœlimontanus .	284	2255
T. Numicius Priscus.		
T. Quintius Capitolinus Barbatus II.. .	285	2254
Q. Servilius Priscus.		
T. Æmilius Mamercinus II. . . .	286	2253
Q. Fabius Vibulanus,		

Sp.

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Sp. Posthumius Albus Regillensis.	287	2252
Q. Servius Priscus II.		
Q. Fabius Vibulanus II	288	2251
T. Quintus Capitolinus Barbatus III.		
A. Posthumius Albus Regillensis.	289	2250
Spurius Furius Medullinus Fusus.		
P. Servilius Priscus	290	2249
L. Æbutius Elva, *morts tous les deux dans leur magistrature.*		
T. Lucretius Tricipitinus	291	2248
T. Veturius Geminus Cicurinus.		
P. Volumnius Amintinus Gallus	292	2247
Ser. Sulpicius Camerinus.		
P. Valerius Poplicola II, *mort dans sa magistrature, & remplacé par*		
L. Quintius Cincinnatus	293	2246
C. Claudius Sabinus Regillensis.		
Q. Fabius Vibulanus III.	294	2245
L. Cornelius Maluginensis Cossus.		
C. Nautius Rutilus II	295	2244
L. Minucius Augurinus, *fut obligé de se démettre de sa charge, à cause de sa mauvaise conduite dans l'Algide.*		
L. Quintius Cincinnatus, *fait Dictateur.*		
L. Tarquitius Flaccus, *Général de la Cavalerie.*		
C. Horatius Pulvillus.	296	2243
Q. Minutius Augurinus.		
M. Valerius Maximus	297	2242
Sp. Virginius Tricostus Cœlimontanus.		
Les jeux séculaires furent célébrés cette année par ordre du Sénat. M. Geganius Macerinus, & C. Nautius Rutilus étant IIvirs.		
T. Romilius Rucus Vaticanus	298	2241
C. Veturius Cicurinus.		
Sp. Tarpejus Muntanus Capitolinus	299	2240
A. Æternius Fontinalis.		
Sextus Quintilius Varus, *mort dans sa magistrature*	300	2239
P. Horatius Tergeminus.		
P. Sestius Capitolinus.	301	2238
C. Menenius Lanatus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Ap. Claudius Crassinus.	302	2237
T. Genucius Augurinus.		
Ils abdiquerent, afin que l'on pût choisir les Décemvirs suivans, qui devinrent dépositaires du pouvoir législatif.		
Ap. Claudius Crassinus.		
Sp. Posthumius Albus Regillensis.		
T. Genucius Augurinus.		

P. Sestius Capitolinus.		
Sp. Veturius Cicurinus.		
Ser. Sulpicius Camerinus.		
C. Julius Julus.		
T. Romilius Rocus Vaticanus.		
A. Manlius Vulso.		
P. Horatius Tergeminus.		

Ap. Claudius Crassinus II.	303	2236
Q. Fabius Vibulanus.		
M. Cornelius Maluginensis.		
L. Minutius Augurinus.		
T. Antonius Merenda.		
M. Rabuleius.		
M. Sergius.		
Cæso Duilius.		
Q. Pœtelius Libo Visolus.		
Sp. Oppius Cornicensis.		

Les Décemvirs précédens furent obligés d'abdiquer, à cause du crime d'Ap. Claudius; & on choisit pour Consuls:

L. Valerius Poplicola Potitus	304	2235
M. Horatius Barbatus.		

Lar. Herminius Aquilinus	305	2234
T. Virginius Tricostus Cœlimontanus.		
M. Geganius Macerinus	306	2233
C. Julius Julus.		
T. Quintius Capitolinus Barbatus IV.	307	2232
Agrippa Furius Fusus.		
Marcus Genutius Augurinus.	308	2231
C. Curtius Philo.		

Tribuns militaires avec autorité de Consuls.

Aulus Sempronius Atratinus	309	2230
L. Atilius Longus, *&* T. Clælius Siculus, *qui abdiquent, & sont remplacés par*		
L. Papirius Mugillanus, *Consul la même année avec* L. Sempronius Atratinus.		

Marcus Geganius Macerinus II.	310	2229
T. Quintius Barbatus Capitolinus V.		

Premiers Censeurs. L. Papirius Mu-

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
gillanus, & L. Sempronius Atratinus.		
M. Fabius Vibulanus	315	2228
Posthumius Ebutius Elva Cornicensis.		
C. Furius Pacilus Fusus	312	2227
M. Papirius Crassus.		
Proculus Geganius Macerinus . . .	353	2226
L. Menenius Lanatus.		
T. Quintius Barbatus Capitolinus VI.	314	2225
Agrippa Menenius Lanatus.		
L. Quintius Cincinnatus II, *Dictateur*.		
C. Servilius Structus Ahala, *Maître de la Cavalerie*.		

Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

Mam. Æmilius Mamercinus . . .	315	2224
T. Quinctius Cincinnatus.		
L. Julius Julus.		
Marcus Geganius Macerinus . . .	316	2223
L. Sergius, *surnommé* Fidenas.		
Mam. Æmilius Mamercinus, *fait Dictateur*.		
L. Quinctius Cincinnatus, *Maître de la Cavalerie*.		
M. Cornelius Maluginensis	317	2222
L. Papirius Crassus		
C. Julius Julus II	318	2221
L. Virginius Tricostus.		
Q. Servilius Priscus, *Dictateur*, *surnommé* Fidenas.		
Posthumius Ebutius Elva Cornicensis, *Maître de la Cavalerie*.		
Censeurs. C. Furius Pacilus Fusus, & M. Geganius Macerinus.		
C. Julius Julus III.	319	2220
L. Virginius Tricostus II.		
Mam. Æmilius Mamercinus, *Dictateur*.		
A. Posthumius Tubertus, *Maître de la Cavalerie*.		

Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

M. Fabius Vibulanus	320	2219
M. Foslius Flaccinator.		
L. Sergius Fidenas.		

Autres Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.

Ere du Cap.		Durée jusqu'à 1786.
L. Pinarius Rufus Mamercinus . .	321	2218
L. Furius Medullinus.		
Sp. Posthumius Albus Regillensis.		
T. Quintius Pennus Cincinnatus . .	322	2217
C. Julius Mento.		
A. Posthumius Tubertus, *Dictateur*.		
L. Julius Julus, *Maître de la Cavalerie*.		
C. Papirius Crassus	323	2216
L. Julius Julus.		
L. Sergius Fidenas II.	324	2215
Hostus Lucretius Tricipitinus.		
T. Quintius Pennus Cincinnatus II. . .	325	2214
A. Cornelius Cossus.		
C. Servilius Structus Ahala . . .	326	2213
L. Papirius Mugillanus II.		

Tribuns Militaires, &c.

T. Quintius Pennus Cincinnatus III.	327	2212
C. Furius Pacilus.		
M. Posthumius Albus Regillensis.		
A. Cornelius Cossus.		
M. Æmilius Mamercinus III, *Dict.*		
A. Cornelius, *M. de la Cav.*		

Tribuns Militaires, &c.

Aulus Sempronius Atratinus. . . .	328	2211
L. Furius Medullinus.		
L. Quintius Cincinnatus.		
L. Horatius Barbatus.		

Tribuns Militaires, &c.

Ap. Claudius Crassus Regillensis . .	329	2210
Sp. Nautius Rutilus.		
L. Sergius Fidenas II.		
Sex. Julius Julus.		

Censeurs.

Lucius Julius Julus.
L. Papirius Crassus.

C. Sempronius Atratinus.	330	2209
A. Fabius Vibulanus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Tribuns Militaires, &c.		
L. Manlius Vulso Capitolinus. . . .	331	2208
Q. Antonins Merenda.		
L. Papirius Mugillanus.		
L. Servilius Structus.		
Titus Quiutus Capitolinus Barbatus. .	332	2207
Humerius Fabius Vibulanus.		
Tribuns Militaires, &c.		
T. Quiutius Pennus Cincinuatus IV.	333	2206
M. Manlius Vulso Capitolinus.		
L. Furius Medullinus III.		
A. Sempronius Atratinus II.		
Tribuns Militaires, &c.		
Agrippa Menenius Latauus. . . .	334	2205
Sp. Nautins Rutilus.		
P. Lucretins Tricipitiuus.		
C. Servilius Axilla.		
Tribuns Militaires, &c.		
M. Papirius Mugillanus	335	2204
C. Servilius Axilla II, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Sergius Fidenas III.		
Q. Servilius Priscus, *Dictateur.*		
Consuls.		
L. Papirius Megillanus.		
Mam. Æmilius Mamercinus.		
Tribuns Militaires, &c.		
P. Lucretins Tricipitinus.	336	2203
L. Servilius Structus.		
Agrippa Meneuius Latanus II.		
Sp. Veturius Crassus Cicurinus.		
Tribuns Militaires, &c.		
A. Sempronius Atratinus III. . . .	337	2202
M. Paplrius Mugillanus II.		
Sp. Nautius Rutilus.		
Q. Fabius Vibulanus.		
Tribuns Militaires, &c.		
P. Cornelins Cossus.	338	2201
Quintius Cincinnatus.		
C. Valerius Pennus Volusus.		
N. Fabius Vibulanus.		
Tribuns Militaires, &c.		
Q. Fabius Vibulanus II.	339	2200
Cn. Cornelius Cossus.		
P. Posthumius Albus Regillensis, *fut tué dans une émeute.*		
L. Valerius Potitus.		
M. Cornelius Cossus	340	2199
L. Furius Medullinus.		
Q. Fabins Ambustus	341	2198
C. Furius Pacilus.		
Censeurs. L. Serglus Fidenas, & Q. Servilius Priscus Fidenas.		
M. Papirius Mugillanus	342	2197
C. Nautius Rutilus.		
M. Æmilius Mamercinus.	343	2196
C. Valerius Potitus Volusus.		
Cn. Cornelius Cossus.	344	2195
L. Furius Medulliuus II.		
Tribuns Militaires, &c.		
C. Julius Julus.	345	2194
P. Cornelius Cossus.		
C. Servilius Ahala, *Maître de la Cavalerie.*		
P. Cornelius Rutilus Cossus, *Dict.*		
Tribuns Militaires, &c.		
C. Valerius Potitus Volusus II. . .	346	2193
C. Servilius Ahala II.		
M. Fabius Vibulanus II.		
L. Furius Medulliuus.		
Tribuns Militaires &c.		
P. Cornelius Rutilus Cossus. . . .	347	2192
L. Valerius Potitus.		
Cn. Cornelius Cossus.		
M. Fabius Ambustus.		

Ere du Cap. | Durée jusqu'à 1786.

Tribuns Militaires, &c.

C. Julius Julus 348 2191
M. Æmilius Mamercinus.
T. Quintius Capitolinus Barbatus.
L. Furius Medullinus II.
T. Quinctius Cincinnatus.
A. Manlius Vulso Capitolinus.

Tribuns Militaires, &c.

P. Cornelius Maluginensis. 349 2190
Sp. Nautius Rutilus III.
Cn. Cornelius Cossus II.
C. Valerius Potitus Volusus III.
C. Fabius Ambustus.
M. Sergius Fidenas.

Tribuns Militaires, &c.

M. Æmilius Mamercinus II. . . . 350 2189
M. Furius Fusus.
Ap. Claudius Crassus.
L. Julius Julus.
M. Quinctilius Varus.
L. Valerius Potitus III.
M. Furius Camillus. } *Censeurs.*
M. Posthumius Albinus. }

Tribuns Militaires, &c.

Q. Servilius Ahala III. 351 2188
Q. Sulpicius Camerinus.
Q. Servilius Priscus Fidenas.
A. Manlius Vulso II.
L. Virginius Tricostus.
M. Sergius Fidenas II.

Tribuns Militaires, &c.

L. Valerius Potitus IIII. 352 2187
L. Julius Julus.
M. Furius Camillus.
M. Æmilius Mamercinus III.
Cn. Cornelius Cossus.
C. Fabius Ambustus II.

Tribuns Militaires, &c.

P. Licinius Calvus, *premier Tribun Plébéien*. 353 2186
P. Manlius Capitolinus.
P. Mælius.

Ere du Cap. | Durée jusqu'à 1786.

Pp. Furius Medullinus.
L. Titinius.
L. Publilius Philo.

Tribuns Militaires, &c.

C. Duilius 354 2185
L. Atilius Longus.
Cn. Genucius Aventinensis.
M. Pomponius.
Volero Publilius Philo.
M. Veturius Crassus Cicurinus.

Tribuns Militaires, &c.

L. Valerius Potitus. 355 2184
L. Furius Medullinus.
M. Valerius Maximus.
M. Furius Camillus II.
Q. Servilius Priscus.
Q. Sulpitius Camerinus.
Censeurs. C. Valerius Potitus, & M. Æmilius Mamercinus.

Tribuns Militaires, &c.

P. Julius Julus 356 2183
L. Furius Medullinus IIII.
L. Sergius Fidenas.
A. Posthumius Albinus Regillensis.
A. Manlius Vulso.
P. Cornelius Maluginensis. *Ils abdiquerent.*

Tribuns Militaires, &c.

P. Licinius Calvus. 357 2182
L. Atilius Longus II.
P. Manlius Capitolinus II.
L. Titinius II.
P. Mælius II.
C. Genucius Aventinensis, *tué dans un combat.*
M. Furius Camillus, *Dictateur.*
P. Cornelius Scipio, *Maître de la Cavalerie.*

Tribuns Militaires, &c.

P. Cornelius Cossus. 358 2181
P. Cornelius Scipio.
M. Valerius Maximus II.

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
C. Fabius Ambustus III.		
L. Furius Medullinus V.		
Q. Servilius Priscus Fidenas III.		

Tribuns Militaires, &c.

M. Furius Camillus II.	359	2180
L. Furius Medullinus VI.		
C. Æmilius Mamercinus.		
Sp. Posthumius Albinus Regillensis.		
P. Cornelius Scipio II.		
L. Valerius Poplicola.		

L. Lucretius Flavus	360	2179
Ser. Sulpitius Camerinus.		
L. Valerius Potitus	361	2178
M. Manlius Capitolinus. *Ils abdiquerent.*		
Censeurs. C. Julius Julus, *mort dans sa magistrature, remplacé par* M. Cornelius Maluginensis, *&* L. Papirius Cursor.		

Tribuns Militaires, &c.

L. Lucretius Flavus	362	2177
Ser. Sulpitius Camerinus.		
M. Æmilius Mamercinus.		
L. Furius Medullinus VII.		
Agrippa Furius Fusus.		
C. Æmilius Mamercinus II.		

Tribuns Militaires, &c.

Q. Fabius Ambustus	363	2176
Cn. Fabius Ambustus.		
C. Fabius Ambustus.		
Q. Sulpitius Longus.		
Q. Servilius Priscus Fidenas IIII.		
Servilius Cornelius Maluginensis.		
M. Furius Camillus II, *Dictateur.*		
L. Valerius Potitus, *Maître de la Cavalerie.*		
Ces Tribuns furent continués l'année suivante par un S. C.	364	2175

Tribuns Militaires, &c.

L. Valerius Poplicola II.	365	2174
L. Virgilius Tricostus.		
Publ. Cornelius Cossus.		
A. Manlius Capitolinus.		
L. Æmilius Mamercinus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
L. Posthumius Albinus Regillensis.		
M. Furius Camillus, *Dictateur.*		
C. Servilius Ahala, *Maît. de la C.*		

Tribuns Militaires, &c.

T. Quintius Cincinnatus.	366	2173
L. Servilius Priscus Fidenas.		
L. Julius Julus.		
L. Aquilinus Corvus.		
L. Lucretius Tricipitinus.		
Ser. Sulpitius Rufus.		

Tribuns Militaires, &c.

L. Papirius Cursor.	367	2172
C. Sergius Fidenas.		
L. Æmilius Mamercinus II.		
L. Menenius Lanatus.		
L. Valerius Poplicola.		
C. Cornelius Cossus.		

Tribuns Militaires, &c.

L. Furius Camillus IV.	368	2171
Q. Servius Priscus Fidenas VI.		
L. Quintius Cincinnatus.		
L. Horatius Pulvillus.		
P. Valerius Potitus Poplicola.		
Ser. Cornelius Maluginensis.		

Tribuns Militaires, &c.

A. Manlius Capitolinus II.	369	2170
P. Cornelius Cossus.		
T. Quintius Capitolinus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Quintius Capitolinus.		
C. Papirius Cursor.		
C. Sergius Fidenas.		
A. Cornelius Cossus, *Dictateur.*		

Tribuns Militaires, &c.

Ser. Cornelius Maluginensis III.	370	2169
P. Valerius Potitus Poplicola II.		
M. Furius Camillus V.		
Ser. Sulpitius Rufus II.		
C. Papirius Crassus.		
T. Quintius Cincinnatus II.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.

Tribuns Militaires, &c.

L. Valerius Publicola IV. 371 2168
A. Manlius Capitolinus III.
Ser. Sulpitius Rufus III.
L. Lucretius Tricipitinus II.
L. Æmilius Mamercinus III.
M. Trebonius Flavus.

Tribuns Militaires, &c.

Sp. Papirius Crassus. 372 2167
L. Papirius Crassus.
Ser. Cornelius Maluginensis IV.
Q. Servilius Priscus Fidenas.
Ser. Sulpitius Prætextatus.
L. Æmilius Mamercinus IV.

Tribuns Militaires, &c.

M. Furius Camillus VI. 373 2166
A. Posthumius Albinus Regillensis.
L. Posthumius Albinus Regillensis.
L. Furius Medullinus.
L. Lucretius Tricipitinus III.
M. Fabius Ambustus.

Tribuns Militaires, &c.

L. Valerius Poplicola V. 374 2165
P. Valerius Potitus Poplicola III.
L. Menenius Lanatus II.
C. Sergius Fidenas III.
Sp. Papirius Cursor.
Ser. Cornelius Maluginensis V.
T. Quintius Cincinnatus, *Dictat.*
A. Sempronius Atratinus, *Maître de la Cavalerie.*
Censeurs. { C. Sulpicius Camerinus. Sp. Posthumius Albinus Regillensis.

Et à leur place.

Ser. Sulpitius Rufus.
L. Furius Medullinus, *qui abdiquerent.*

Tribuns Militaires, &c.

P. Manlius Capitolinus. 375 2164
C. Manlius Capitolinus.
L. Julius Julus II.
C. Sextilius.
M. Albinius.
L. Antistius.

Tribuns Militaires, &c.

Sp. Furius Medullinus. 376 2163
Q. Servilius Priscus Fidenas II.
C. Licinius Calvus.
P. Clœlius Siculus.
M. Horatius Pulvillus.
L. Geganius Macerinus.
Censeurs. { Sp. Servilius Priscus. Q. Clœlius Siculus.

Tribuns Militaires, &c.

L. Æmilius Mamercinus V. 377 2162
Ser. Sulpitius Prætextatus II.
P. Valerius Potitus Poplicola IV.
L. Quintius Cincinnatus II.
C. Veturius Crassus Cicurinus.
C. Quintius Cincinnatus.

Anarchie à Rome. . . . . { 378 2161; 379 2160; 380 2159; 381 2158

Pendant que L. Sextius Sextinus Lateranus, & C. Licinius Stolon Calvus étoient Tribuns du Peuple.

Tribuns Militaires, &c.

L. Furius Medullinus II. 382 2157
P. Valerius Potitus Poplicola V.
A. Manlius Capitolinus IV.
Ser. Sulpitius Prætextatus III.
C. Valerius Potitus.
Ser. Cornelius Maluginensis VI.

Tribuns Militaires, &c.

Q. Servilius Priscus Fidenas III. . . 383 2156
M. Cornelius Maluginensis.
C. Veturius Crassus Cicurinus II.
Q. Quintius Cincinnatus.
A. Cornelius Cossus.
M. Fabius Ambustus II.

Tribuns Militaires, &c.

L. Quintius Capitolinus. 384 2155
Sp. Servilius Structus.

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Serv. Cornelius Malurinensis VII.		
L. Papirius Crassus.		
Serv. Sulpitius Prætextatus IV.		
L. Veturius Crassus Cicurinus.		
M. Furius Camillus, *Dictateur* . .	385	2154
L. Æmilius Mamercinus, *Maître de la Cavalerie. Ils abdiquerent, & on mit à leur place,*		
P. Manlius Capitolinus, *Dictateur.*		
C. Licinius Calvus, *premier Plébéien, Maître de la Cavalerie.*		

Tribuns Militaires, &c.

A. Cornelius Cossus II.	386	2153
L. Veturius Crassus Cicurinus II.		
M. Cornelius Maluginensis II.		
P. Valerius Potitus Poplicola VI.		
M. Geganius Maccrinus.		
P. Manlius Capitolinus II.		
Camille, *âgé de 80 ans, créé Dictateur, réconcilie le peuple & le sénat, & bâtit le temple de la Concorde.*		
T. Quintius Cincinnatus Capitolinus, *Maître de la Cavalerie.*		

Consuls *choisis pour la premiere fois parmi les Plébéiens.*

L. Æmilius Mamercinus, *Patricien.*	387	2152
L. Sextius Sextinus Lateranus, *Plébéien.*		
Censeurs. A. Posthumius Regillensis, & C. Sulpicius Peticus.		
L. Genucius Aventinensis.	388	2151
Q. Servilius Ahala.		
C. Sulpicius Peticus.	389	2150
C. Licinius Calvus.		
L. Æmilius Mamercinus II. . . .	390	2149
Cn. Genucius Aventinensis.		
L. Manlius Capitolinus Imperiosus, *Dictateur.*		
L. Pinarius Natta, *Maître de la Cavalerie.*		
Censeurs. { M. Fabius Ambustus. L. Furius Medullinus.		
Q. Servilius Ahala II.	391	2148
L. Genucius Aventinensis II.		
Appius Claudius Crassus Sabinus Regillensis, *Dictateur.*		
P. Cornelius Scapula, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Licinius Calvus II.	392	2147
C. Sulpicius Peticus II.		
T. Quintius Pennus Capitolinus Crispinus, *Dictateur.*		
Ser. Cornelius Maluginensis, *Maît. de la Cavalerie.*		
M. Fabius Ambustus.	393	2146
C. Petilius Libo Visolus.		
L. Servilius Ahala, *Dictateur.*		
T. Quintius Pennus Capitolinus Crispinus, *Maître de la Cav.*		
M. Popilius Lenas.	394	2145
Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus.		
C. Fabius Ambustus.	395	2144
C. Plautius Proculus.		
C. Sulpitius Peticus, *Dictateur.*		
M. Valerius Poplicola, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Marcius Rutilus.	396	2143
Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus II.		
C. Fabius Ambustus II.	397	2142
M. Popilius Lenas II.		
C. Marcius Rutilus, *premier Dictateur Plébéien.*		
C. Plautius Proculus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Sulpicius Peticus III.	398	2141
L. Valerius Poplicola.		
M. Fabius Ambustus III.	399	2140
T. Quintius Pennus Capitolinus Crispinus.		
C. Sulpitius Peticus IV.	400	2139
M. Valerius Poplicola III.		
T. Manlius Imperiosus Torquatus, *Dictateur.*		
A. Cornelius Cossus Arvina, *Maît. de la Cavalerie.*		
P. Valerius Poplicola.	401	2138
C. Martius Rutilus II.		
C. Julius Julus, *Dictateur.*		
L. Æmilius Mamercinus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Sulpitius Peticus V.	402	2137
T. Quintius Cincinnatus Capitolinus.		
M. Fabius Ambustus, *Dictateur.*		
Q. Servilius Ahala, *Maître de la Cavalerie.*		
Censeurs. { Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus. Cn. Martius Rutilus, *premier Plébéien.*		
M. Popilius Lenas III.	403	2136
L. Cornelius Scipio.		
L. Furius Camillus, *Dictateur.*		
P. Cornelius Scipio, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Furius Camillus	404	2135

	Ere de Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Ap. Claudius Crassus, *mort dans sa Magistrature.*		
T. Manlius Torquatus, *Dictateur.*		
A. Cornelius Cossus Arvina, *Malt. de la Cavalerie.*		
M. Popilius Lenas IV.	405	2134
M. Valerius Corvus.		
C. Claudius Crassus Regillensis, *Dictateur.*		
C. Livius Denter, *Malt. de la Cav.*		
C. Plautius Hypsæus	406	2133
T. Manlius Imperiosus Torquatus.		
M. Valerius Corvus II.	407	2132
C. Petilius Libo Visolus.		
On célebre cette année 407 de la fondation de Rome, les jeux séculaires par ordre du Sénat: M. Fabius Ambustus, & C. Julius Julus étant IIvirs.		
M. Fabius Dorso	408	2131
Ser. Sulpitius Camerinus.		
L. Furius Camillus, *Dictateur.*		
Cn. Manlius Capitolinus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Marcius Rutilus III.	409	2130
T. Manlius Imperiosus Torquatus II.		
P. Valerius Poplicola, *Dictateur.*		
Q. Fabius Ambustus, *Maître de la Cavalerie.*		

GUERRES DES SAMNITES.

	Ere de Cap.	Durée jusqu'à 1786.
M. Valerius Corvus	410	2129
A. Cornelius Cornelius Cossus Arvina.		
Censeurs. { M. Fabius Ambustus. M. Popilius Lenas.		
C. Marcius Rutilus	411	2128
Q. Servilius Ahala.		
M. Valerius Corvus, *Dictateur.*		
L. Æmilius Mamercinus Privernas. *Maître de la Cavalerie.*		
C. Plautius Hypsæus	412	2127
L. Æmilius Mamercinus Privernas. *Ils abdiquerent.*		
T. Manlius Imperiosus Torquatus.	413	2126
P. Decius Mus, *qui se dévoua.*		
L. Papirius Crassus, *Préteur & Dictateur.*		
L. Papirius Cursor, *Maître de la Cavalerie.*		
T. Æmilius Mamercinus.	414	2125
Q. Publilius Philo, *Consul & Dictateur.*		
D. Junius Brutus Scæva, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Furius Camillus	415	2124
C. Mænius Nepos.		
C. Sulpitius Longus	416	2123
C. Ælius Pætus.		
C. Claudius Crassus Regillensis, *Dictateur.*		
C. Claudius Hortator, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Papirius Crassus.	417	2122
Cæso Duilius.		
M. Valerius Corvus	418	2121
M. Atilius Regulus.		
L. Æmilius Mamercinus Privernas, *Dictateur.*		
Q. Publilius Philo, *Maître de la Cavalerie.*		
T. Veturius Calvinus.	419	2120
Sp. Posthumius Albinus.		
P. Cornelius Rufinus, *Dictateur.*		
M. Antonius, *Maître de la Caval.*		
L. Papirius Cursor.	420	2119
C. Petilius Libo Visolus.		
A. Cornelius Cossus Arvina II.	421	2118
Cn. Domitius Calvinus.		
M. Papirius Crassus, *Dictateur.*		
P. Valerius Poplicola, *Maître de Cavalerie.*		
Censeurs. { Q. Publilius Philo. Sp. Posthumius Albinus.		
M. Claudius Marcellus	422	2117
C. Valerius Potitus Flaccus.		
Cn. Quintilius Varus, *Dictateur.*		
L. Valerius Potitus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Papirius Crassus.	423	2116
L. Plautius Venno.		
T. Æmilius Mamercinus Privernas II.	424	2115
Cn. Plautius Decianus.		
C. Plautius Proculus, *surnommé depuis* Venox	425	2114
P. Cornelius Scapula.		
L. Cornelius Lentulus.	426	2113
Q. Publilius Philo II.		
M. Claudius Marcellus, *Dictateur.*		
Sp. Posthumius Albinus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Petilius Libo Visolus.	427	2112
L. Papirius Mugillanus.		
L. Furius Camillus II.	428	2111
D. Junius Brutus Scæva.		
L. Papirius Cursor, *Dictateur*	429	2110
Q. Fabius Maximus Rullianus, *remplacé par* L. Papirius Crassus, *Maître de la Cavalerie.*		
Censeurs. { M. Valerius Corvus. C. Petilius Libo Visolus.		
C. Sulpitius Longus	430	2109
Q. Aulius Cerretanus.		
Q. Fabius Maximus Rullianus.	431	2108

L. Furius

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
L. Furius Corvus.		
A. Cornelius Cossus Arvina, *Dictateur*.		
M. Fabius Ambustus, *Maître de la Cavalerie*.		
T. Veturius Calvinus II.	432	2107
Sp. Posthumius Albinus II.		
Q. Fabius Ambustus, *Dictateur*.		
P. Æmilius Pætus, *Maître de la Cavalerie*, *ayant abdiqué*, *on leur substitua*,		
M. Æmilius Papus, *Dictateur*.		
L. Valerius Flaccus, *Maître de la Cavalerie*.		
L. Papirius Cursor II.	433	2106
Q. Publilius Philo III.		
C. Mainius Nepos, *Dictateur*.		
M. Fossius Flaccinator, *Maître de la Cavalerie. Ils abdiquerent, & on mit à leur place*,		
L. Cornelius Lentulus, *Dictateur*.		
L. Papirius Cursor, *Maître de la Cavalerie*.		
L. Papirius Cursor III.	434	2105
Q. Aulius Cerretanus.		
L. Plautius Venno.	435.	2104
M. Foslius Flaccinator.		
Q. Æmilius Barbula	436	2103
C. Junius Bubulcus Brutus.		
Sp. Nautius Rutilus.	437	2102
M. Popilius Lenas.		
L. Æmilius Mamercinus Privernas, *Dictateur*.		
L. Fulvius Curvus, *Maître de la Cavalerie*.		
L. Papirius Cursor IV.	438	2101
Q. Publilius Philo.		
Q. Fabius Maximus Rullianus, *Dictateur*.		
Q. Aulius Cerretanus, *Maître de la Cavalerie. Ayant été tué dans un combat, il fut remplacé par*,		
C. Fabius Ambustus, *Maître de la Cavalerie*.		
M. Pætelius Libo	439	2100
C. Sulpitius Longus.		
C. Mainius, *Dictateur*.		
M. Foslius Flaccinator, *Maître de la Cavalerie*.		
L. Papirius Cursor V.	440	2099
C. Junius Bubulcus Brutus II.		
C. Petelius Libo Visolus, *Dict.*		
M. Pætelius Libo, *Maître de la Cavalerie*.		
M. Valerius Maximus.	441	2098
P. Decius Mus.		
C. Sulpitius Longus, *Dictateur*.		
C. Junius Bubulcus Brutus, *Mait. de la Cavalerie*.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
C. Junius Bubulcus Brutus III. . . .	442	2097
Q. Æmilius Barbula II.		
Q. Fabius Maximus Rullianus II.. .	443	2096
C. Martius Rutilus, *qui fut appelé Censorinus*.		
L. Papirius Cursor, *Dictateur*. . .	444	2095
C. Junius Bubulcus Brutus, *Mait. de la Cavalerie*.		
P. Decius Mus.	445	2094
Q. Fabius Maximus Rullianus III.		
App. Claudius Cæcus.	446	2093
L. Volumnius Flamma Violens.		
Q. Marcius Tremulus.	447	2092
P. Cornelius Arvina.		
P. Cornelius Scipio Barbatus, *Dictateur*.		
Q. Decius Mus, *Maître de la Cav.*		
L. Posthumius Megellus.	448	2091
T. Minucius Augurinus, *ayant été tué dans un combat, il fut remplacé par*,		
M. Fulvius Corvus Pætinus.		
P. Sempronius Sophus.	449	2090
P. Sulpitius Saverrio.		
Ser. Cornelius Lentulus.	450	2089
L. Genutius Aventinensis.		
M. Livius Dexter.	451	2088
M. Æmilius Paullus, *Maître de la Cavalerie*.		
Q. Fabius Maximus Rullianus, *Dict.*	452	2087
M. Valerius Corvus, *Dictateur*.		
P. Sempronius Sophus, *Maître de la Cavalerie*.		
Q. Appulejus Pansa.	453	2086
M. Valerius Corvus.		
M. Fulvius Petinus.	454	2085
T. Manlius Torquatus, *auquel fut substitué* M. Valerius Corvus.		
L. Cornelius Scipio.	455	2084
Cn. Fulvius Centumalus.		
Q. Fabius Maximus Rullianus IV. .	456	2083
P. Decius Mus III.		
Ap. Claudius Cæcus II.	457	2082
L. Volumnius Flamma Violens II.		
Q. Fabius Maximus Rullianus V.. .	458	2081
P. Decius Mus IV, *qui se dévoua pendant son quatrieme consulat*.		
L. Posthumius Megellus II.	459	2080
M. Atilius Regulus.		
L. Papirius Cursor.	460	2079
Sp. Carvilius Maximus.		
Q. Fabius Maximus Gorges. . . .	461	2078
D. Junius Brutus Scæva.		
Ap. Claudius Cæcus, *Dictateur*.		
C. Marcus Rutilus, *Maître de la Cavalerie*.		
L. Posthumius Megellus III.	462	2077
C. Junius Brutus Bubulcus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
P. Cornelius Rufinus	463	2076
M. Curius Dentatus.		
M. Valerius Maximus Corvinus.	464	2075
Q. Cæditius Noctua.		
Q. Martius Tremulus.	465	2074
P. Cornelius Arvina.		
M. Claudius Marcellus.	466	2073
C. Nautius Rutilus.		
Q. Hortensius, *Dictateur.*		
M. Livius Denter, *Maître de la Cavalerie.*		
M. Valerius Maximus Potitus	467	2072
C. Ælius Pætus.		
C. Claudius Canina	468	2071
M. Æmilius Lepidus.		
C. Servilius Tucca.	469	2070
L. Cæcilius Metellus.		
P. Cornelius Dolabella Maximus	470	2069
Cn. Domitius Calvinus.		
C. Fabricius Luscinus.	471	2068
Q. Æmilius Papus.		
Guerre de Tarente & de Pyrrhus.		
L. Æmilius Barbula.	472	2067
Q. Marcius Philippus.		
P. Valerius Lævinus	473	2066
T. Coruncanius Nepos.		
P. Sulpitius Saverrio	474	2065
T. Decius Mus, *tué dans un combat.*		
C. Fabricius Luscinus II.	475	2064
Q. Æmilius Papus II.		
P. Cornelius Rufinus II.	476	2063
C. Junius Brutus Bubulcus II.		
Q. Fabius Maximus Gurges II.	477	2062
L. Genutius Clepsina.		
P. Cornelius Rufinus, *Dictateur.*		
C. Ælius Pætus, *Maître de la Cavalerie.*		
M. Curius Dentatus III.	478	2061
L. Cornelius Lentulus Claudius.		
M. Curius Dentatus III.	479	2060
Ser. Cornelius Merenda.		
C. Fabius Dorso Licinus.	480	2059
C. Claudius Canina II.		
L. Papirius Cursor II.	481	2058
Sp. Carvilius Maximus II.		
C. Quinctius Claudus.	482	2057
L. Genucius Clepsina.		
C. Genucius Clepsina II.	483	2056
Cn. Cornelius Blasio.		
Q. Ogulnius Gallus.	484	2055
C. Fabius Pictor.		
P. Sempronius Sophus.	485	2054
Ap. Claudius Crassus.		
M. Atilius Regulus.	486	2053
L. Julius Cibo.		
M. Fabius Pictor	487	2052

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
D. Junius Pera.		
Q. Fabius Maximus Gurges III.	488	2051
L. Mamilius Vitulus.		
PREMIERE GUERRE PUNIQUE.		
Ap. Claudius Caudex.	489	2050
M. Fulvius Flaccus.		
M. Valerius Maximus Messala.	490	2049
M. Otacilius Crassus.		
Cn. Fulvius Centumalus, *Dictat.*		
Q. Marcius Philippus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Posthumius Megellus.	491	2048
Q. Mamilius Vitulus.		
L. Valerius Flaccus.	492	2047
T. Otacilius Crassus.		
Cn. Cornelius Scipio Asina.	493	2046
L. Duilius.		
L. Cornelius Scipio.	494	2045
C. Aquillius Florus.		
A. Atilius Calatinus	495	2044
C. Sulpitius Paterculus.		
C. Atilius Regulus Serranus.	496	2043
Cn. Cornelius Blasio II.		
Q. Ogulnius Gallus, *Dictateur.*		
M. Lætorius Plancianus, *Maître de la Cavalerie.*		
L. Manlius Vulso Longus.	497	2042
Q. Cædicius: *fut subrogé en sa place*		
M. Atilius Regulus.		
Ser. Fulvius Pætinus Nobilior	498	2041
M. Æmilius Paulus.		
Cn. Cornelius Scipio Asina II.	499	2040
A. Atilius Calatinus.		
Cn. Servilius Cæpio.	500	2039
C. Sempronius Blæsus.		
C. Aurelius Cotta	501	2038
P. Servilius Geminus.		
L. Cæcilius Metellus II.	502	2037
C. Furius Pacilus.		
C. Atilius Regulus II.	503	2036
L. Manlius Vulso II.		
P. Claudius Pulcher.	504	2035
L. Junius Pullus.		
M. Claudius Glicia, *Dictateur; ayant été forcé d'abdiquer, on lui subrogea,*		
A. Atilius Calatinus, *Dictateur.*		
L. Cæcilius Metellus, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Aurelius Cotta II.	505	2034
P. Servilius Geminus II.		
L. Cæcilius Metellus	506	2033
M. Fabius Buteo.		
M. Otacilius Crassus II.	507	2032
M. Fabius Licinus.		
T. Coruncanius, *Dictateur.*		

	Ere de Cap.	Durée jusqu'à 1786.
M. Fulvius Flaccus, *Maître de la Cavalerie*.		
M. Fabius Buteo II.	508	2031
C. Atilius Bulbus.		
A. Manlius Torquatus Atticus.	509	2030
C. Sempronius Blæsus II.		
C. Fundanius Fundulus.	510	2029
C. Sulpitius Gallus.		
C. Lutatius Catulus.	511	2028
A. Posthumius Albinus.		
A. Manlius Torquatus Atticus II.	512	2027
Q. Lutatius Cerco.		
C. Claudius Centho.	513	2026
M. Sempronius Tuditanus.		
C. Mamilius Turinus.	514	2025
Q. Valerius Falto.		
T. Sempronius Gracchus.	515	2024
P. Valerius Falto.		
L. Cornelius Lentulus Caudinus.	516	2023
Q. Fulvius Flaccus.		
P. Cornelius Lentulus Caudinus.	517	2022
C. Licinius Varus.		

Les jeux séculaires furent célébrés cette année par ordre du Sénat : M. Æmilius & M. Livius Salinator étant IIvirs.

T. Manlius Torquatus.	518	2021
C. Atilius Balbus II.		
L. Posthumius Albinus.	519	2020
Sp. Carvilius Maximus.		
Q. Fabius Maximus Verrucosus.	520	2019
M. Pomponius Matho.		
M. Æmilius Lepidus.	521	2018
M. Poblicius Malleolus.		
M. Pomponius Matho II.	522	2017
C. Papirius Maso.		
C. Duilius, *Dictateur*.		
C. Aurelius Cotta, *Maître de la Cavalerie*.		
M. Æmilius Barbula.	523	2016
M. Junius Pera.		
L. Posthumius Albinus II.	524	2015
Cn. Fulvius Centumalus.		
Sp. Carvilius Maximus II.	525	2014
Q. Fabius Maximus Verrucosus II.		
P. Valerius Flaccus.	526	2013
M. Atilius Regulus.		
M. Valerius Messala.	527	2012
L. Apustius Fullo.		

GUERRE DE LA GAULE CISALPINE.

L. Æmilius Papus.	528	2011
C. Atilius Regulus.		
Q. Fulvius Flaccus II.	529	2010
T. Manlius Torquatus II.		
L. Cæcilius Metellus, *Dictateur*.		
N. Fabius Buteo, *Maître de la Cavalerie*.		
C. Flaminius Nepos.	530	2009
P. Furius Philus.		
Cn. Cornelius Scipio Calvus.	531	2008
M. Claudius Marcellus.		
P. Cornelius Scipio Asina.	532	2007
M. Minucius Rufus.		
Q. Fabius Maximus Verrucosus, *Dictateur*.		
C. Flaminius Nepos, *Maître de la Cavalerie : ayant abdiqué, on mit à leur place*,		
M. Æmilius Barbula, *Dictateur*.		
Q. Æmilius Pætus, *Maître de la Cavalerie*.		
L. Veturius Philo.	533	2006
C. Lutatius Catulus, *ayant abdiqué, on leur subrogea*,		
M. Æmilius Lepidus II, *&* M. Valerius Lævinus.		
M. Livius Salinator	534	2005
L. Æmilius Paulus.		

SECONDE GUERRE PUNIQUE.

P. Cornelius Scipio	535	2004
T. Sempronius Longus.		
Cn. Servilius Geminus.	536	2003
C. Flaminius Nepos II, *auquel fut substitué* M. Atilius Regulus II.		
Q. Fabius Maximus Verrucosus, *Dictateur*.		
M. Minucius Rufus, *Maître de la Cavalerie ; & en leur place*		
L. Veturius Philo, *Dictateur*.		
M. Pomponius Matho, *Maître de la Cavalerie*.		
C. Terentius Varro	537	2002
L. Æmilius Paulus II, *tué dans un combat*.		
M. Junius Pera, *Dictateur*.		
C. Sempronius Gracchus, *Maître de la Cavalerie*.		
L. Posthumius Albinus, *& en sa place*, M. Claudius Marcellus.	538	2001
auquel on substitua,		
Q. Fabius Maximus Verrucosus III.		
T. Sempronius Gracchus.		
Q. Fabius Maximus Verrucosus IV.	539	2000
M. Claudius Marcellus III.		
Q. Fabius Maximus, *fils de Quintus*.	540	1999
T. Sempronius Gracchus, II.		
C. Claudius Centho, *Dictateur*.		
Q. Fulvius Flaccus, *Maître de la Cavalerie*.		
Q. Fulvius Flaccus III.	541	1998
Ap. Claudius Pulcher.		
P. Sulpitius Galba Maximus	542	1997
C. Fulvius Centumalus.		

	Ere de Cap.	Durée jusqu'à 1786.
M. Valerius Lævinus II.	543	1996
M. Claudius Marcellus IV.		
Q. Fulvius Flaccus, *Dictateur*.		
Q. Licinius Crassus Dives, *Maître de la Cavalerie*.		
Q. Fabius Maximus Verrucosus V.	544	1995
Q. Fulvius Flaccus IV.		
M. Claudius Marcellus V.	545	1994
T. Quinctius Crispinus.		
T. Manlius Torquatus, *Dictateur*.		
C. Servilius Pulex Geminus, *Maître de la Cavalerie*.		
C. Claudius Nero	546	1993
M. Livius Salinator II.		
M. Livius Salinator, *Dictateur*.		
Q. Cæcilius Metellus, *Maître de la Cavalerie*.		
Q. Cæcilius Metellus.	547	1992
L. Veturius Philo.		
P. Cornelius Scipio l'Africain	548	1991
P. Licinius Crassus Dives.		
Q. Cæcilius Metellus, *Dictateur*.		
L. Veturius Philo, *Maître de la Cavalerie*.		
M. Cornelius Cethegus	549	1990
P. Sempronius Tuditanus.		
Cn. Servilius Cæpio	550	1989
C. Servilius Nepos.		
P. Sulpitius Galba Maximus, *Dictateur*.		
M. Servilius Pulex Geminus, *Maît. de la Cavalerie*.		
Ti. Claudius Nero.	551	1988
M. Servilius Pulex Geminus.		
C. Servilius Nepos, *Dictateur*.		
P. Ælius Pætus, *Maître de la Cav.*		
Cn. Cornelius Lentulus.	552	1987
P. Ælius Pætus.		

Guerre de Macédoine contre Philippe.

	Ere de Cap.	Durée jusqu'à 1786.
P. Sulpitius Galba Maximus	553	1986
C. Aurelius Cotta.		
L. Cornelius Lentulus.	554	1985
P. Villius Tappulus.		
T. Quintius Flaminius.	555	1984
Sex. Ælius Pætus Catus.		
C. Cornelius Cethegus.	556	1983
Q. Minutius Rufus.		
L. Furius Purpureo.	557	1982
M. Claudius Marcellus.		
M. Porcius Cato	558	1981
L. Valerius Flaccus.		
P. Cornelius Scipio Africain II.	559	1980
T. Sempronius Longus.		
L. Cornelius Merula	560	1979
Q. Minucius Thermus.		
L. Quintius Flaminius.	561	1978
Cn. Domitius Ahenobarbus.		

Guerre d'Antiochus.

	Ere de Cap.	Durée jusqu'à 1786.
M. Acilius Glabrio.	562	1977
P. Cornelius Scipio Nasica.		
L. Cornelius Scipio l'Asiatique	563	1976
C. Lælius Nepos.		
Cn. Manlius Vulso.	564	1975
M. Fulvius Nobilior.		
C. Livius Salinator.	565	1974
M. Valerius Messala.		
M. Æmilius Lepidus	566	1973
C. Flaminius Nepos.		
Sp. Posthumius Albinus.	567	1972
Q. Marcius Philippus.		
App. Claudius Pulcher.	568	1971
M. Sempronius Tuditanus.		
P. Claudius Pulcher	569	1970
L. Porcius Licinus.		
Q. Fabius Labeo	570	1969
M. Claudius Marcellus.		
L. Æmilius Paullus.	571	1968
M. Bæbius Tamphilus.		
P. Cornelius Cethegus.	572	1967
M. Bæbius Tamphilus.		
A. Posthumius Albinus.	573	1966
C. Calpurnius Piso, *qui mourut dans sa magistrature; on lui substitua*		
Q. Fulvius Flaccus.		
L. Manlius Acidinus Fulvianus.	574	1965
Q. Fulvius Flaccus. *Ces deux Consuls étoient freres.*		
M. Junius Brutus	575	1964
A. Manlius Vulso.		
C. Claudius Pulcher	576	1963
T. Sempronius Gracchus.		
Cn. Cornelius Scipio Hispallus.	577	1962
On lui substitue;		
C. Valerius Lævinus,		
Q. Petilius Spurinus.		
P. Mucius Scævola	578	1961
M. Æmilius Lepidus II.		
Sp. Posthumius Albinus Paullulus.	579	1960
Q. Mucius Scævola.		
L. Posthumius Albinus.	580	1959
M. Popilius Lænas.		
C. Popilius Lænas.	581	1958
P. Ælius Ligus.		
Ces derniers Consuls sont pris parmi les Plébéiens tous les deux pour la premiere fois.		

Guerre de Persée.

	Ere de Cap.	Durée jusqu'à 1786.
P. Licinius Crassus.	582	1957
C. Cassius Longinus.		
A. Hostilius Mancinus.	583	1956
A. Atilius Serranus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
Q. Marcius Philippus II. C. Servilius Cæpio.	584	1955
L. Æmilius Paullus. C. Licinius Craſſus.	585	1954
Q. Ælius Pætus. M. Junius Pennus.	586	1953
C. Sulpitius Gallus. M. Claudius Marcellus.	587	1952
T. Manlius Torquatus. Cn. Octavius Nepos.	588	1951
A. Manlius Torquatus. Q. Caſſius Longinus.	589	1950
T. Sempronius Gracchus. M. Juventius Thalna.	590	1949
P. Cornelius Scipio Naſica. C. Marcius Figulus; *ayant abdiqué, on leur ſubſtitua*, P. Cornelius Lentulus. Cn. Domitius Ahenobarbus.	591	1948
M. Valerius Meſſala. C. Fannius Strabo.	592	1947
L. Anicius Gallus. M. Cornelius Cethegus.	593	1946
Cn. Cornelius Dolabella. M. Fulvius Nobilior.	594	1945
M. Æmilius Lepidus. C. Popilius Lenas.	595	1944
Sex. Julius Cæſar. L. Aurelius Oreſtes.	596	1943
L. Cornelius Lentulus Lupus. C. Marcius Figulus II.	597	1942
P. Cornelius Scipio Naſica II. M. Claudius Marcellus II.	598	1941
Q. Opimius Nepos. L. Poſthumius Albinus, *on lui ſubſtitue* M. Acilius Glabrio.	599	1940
Q. Fulvius Nobilior. T. Annius Luſcus.	600	1939
M. Claudius Marcellus III. L. Valerius Flaccus.	601	1938
L. Licinius Lucullus. A. Poſthumius Albinus.	602	1937
T. Quintius Flaminius. M. Acilius Balbus.	603	1936

TROISIEME GUERRE PUNIQUE.

L. Marcius Cenſorinus. M. Manlius Nepos.	604	1935
Sp. Poſthumius Albinus. L. Calpurnius Piſo Cæſoninus.	605	1934
P. Cornelius Scipio Africanus Æmilianus. C. Livius Mamilianus Druſus.	606	1933
Cn. Cornelius Lentulus. L. Mummius.	607	1932
Q. Fabius Maximus Æmilianus. L. Hoſtilius Mancinus.	608	1931
Ser. Sulpitius Galba. L. Aurelius Cotta.	609	1930
Ap. Claudius Pulcher. Q. Cæcilius Metellus Macedonicus.	610	1929
C. Cæcilius Metellus Calvus. Q. Fabius Maximus Servilianus.	611	1928
Cn. Servilius Cæpio. Q. Pompejus.	612	1927
C. Lælius Sapiens. Q. Servilius Cæpio.	613	1926
Cn. Calpurnius Piſo. M. Popilius Lænas.	614	1925
P. Cornelius Scipio Naſica Serapio. D. Junius Brutus Callaicus.	615	1924
M. Æmilius Lepidus Porcina. C. Hoſtilius Mancinus.	616	1923
P. Furius Philus. Sex. Atilius Serranus.	617	1922
Ser. Fulvius Flaccus. Q. Calpurnius Piſo.	618	1921
P. Cornelius Scipio Africanus Æmilianus II. C. Fulvius Flaccus.	619	1920
P. Mucius Scævola. L. Calpurnius Piſo Frugi.	620	1919
P. Popilius Lænas. P. Rupilius.	621	1918
P. Licinius Craſſus Mucianus. L. Valerius Flaccus.	622	1917
C. Claudius Pulcher. M. Perpenna.	623	1916
C. Sempronius Tuditanus. M. Aquillius Nepos.	624	1915
Cn. Octavius Nepos. T. Annius Rufus Luſcus.	625	1914
L. Caſſius Longinus. L. Cornelius Cinna.	626	1913
M. Æmilius Lepidus. L. Aurelius Oreſtes.	627	1952

Les jeux ſéculaires furent célébrés cette année, pour la quatrieme fois, par un ordre du Sénat: A. Manlius Torquatus & L. Mummius Nepos étant IIvirs.

M. Plautius Hypſæus. M. Fulvius Flaccus.	628	1911
C. Caſſius Longinus. C. Sextius Calvinus.	629	1910
T. Cæcilius Metellus Baleriarius. T. Quintius Flamininus.	630	1909
Cn. Domitius Ahenobarbus. C. Fannius Strabo.	631	1908
L. Opimius Nepos. Q. Fabius Maximus Allobrogicus.	632	1907
P. Manilius Nepos. C. Papirius Carbo.	633	1906
L. Cæcilius Metellus Delmaticus.	634	1905

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
L. Aurelius Cotta.		
Marcus Porcius Cato ; *on lui substitue*		
Q. Ælius Toberon.	635	1904
Q. Marcius Rex.		
L. Cæcilius Metellus	636	1903
Q. Mutius Scævola.		
C. Licinius Geta	637	1902
Q. Fabius Maximus Eburnus.		
M. Æmilius Scaurus	638	1901
M. Cæcilius Metellos.		
M. Acilius Balbus	639	1900
C. Porcios Cato.		
C. Cæcilius Metellus Caprarius.	640	1899
Co. Papirius Carbo.		
M. Livius Drusus.	641	1898
L. Calpurnios Piso Cæsoninus.		
GUERRE DE JUGURTHA.		
P. Cornelius Scipio Nasica	642	1897
L. Calpurnius Piso Bestia.		
M. Minucius Rufos.	643	1896
Sp. Posthumius Albinus.		
Q. Cæcilius Metellus Numidicus	644	1895
M. Junius Silanus.		
Ser. Sulpicius Galba	645	1894
Q. Hortensius Nepos, *auquel on substitue*		
M. Aurelius Scaurus.		
L. Cassius Longinus, *auquel on substitue*		
M. Æmilius Scaurus II	646	1893
C. Marius.		
C. Atilius Serranus.	647	1892
Q. Servilius Cæpio.		
P. Rutilius Rofus	648	1891
Cn. Mallius Maximus.		
C. Marius II.	649	1890
C. Flavius Fimbria.		
C. Marius III.	650	1889
L. Aurelios Orestes.		
C. Marius IV.	651	1888
Q. Lutatius Catulus.		
C. Marius V.	652	1887
Manil. Aquillius Nepos.		
C. Marius VI.	653	1886
L. Valerius Flaccus.		
M. Antonios Nepos	654	1885
A. Posthumius Albinus.		
Q. Cæcilius Metellus Nepos	655	1884
T. Didius Nepos.		
Cn. Cornelius Lentulus	656	1883
P. Licinius Crassus.		
Co. Domitius Aheoobarbus	657	1882
C. Cassius Longinus.		
L. Licinius Crassus.	658	1881
Q. Mucius Scævola.		
Q. Cœlius Caldus.	659	1880

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
L. Domitius Ahenobarbus.		
C. Valerius Flaccus	660	1879
M. Herennius.		
C. Claodios Pulcher	661	1878
M. Perpenna.		
L. Marcius Philippus.	662	1877
Sextus Julius Cæsar.		
GUERRE DES MARSES.		
L. Jolius Cæsar.	663	1876
P. Rutilius Lupus.		
Cn. Pompejus Strabo.	664	1875
L. Porcius Cato.		
L. Cornelius Sylla Felix	665	1874
Q. Pompeius Rufus.		
Cn. Octavios.	666	1873
L. Cornelios Ciona, *on lui substitue*		
L. Coroelius Merula.		
L. Coroelius Cinoa II.	667	1872
C. Marcius VII, *étant mort, on lui substitue* L. Valerius Flaccus.		
L. Cornelius Cioa III.	668	1871
Cn. Papirius Carbo.		
Cn. Papirius Carbo II.	669	1870
L. Cornelius Ciona IV.		
L. Cornelius Scipio l'Asiatique.	670	1869
Cn. Juoios Norbanos.		
C. Marios.	671	1868
Cn. Papirius Carbo III.		
L. Cornelius Sylla Felix, *Dictat.*		
L. Valerius Flaccus.		
M. Tullius Decula.	672	1867
Cn. Cornelios Dolabella.		
L. Cornelius Sylla Felix II.	673	1866
Q. Cæcilius Metellus Pius.		
P. Servilius Vatia Isauricus.	674	1865
Ap. Claudius Pulcher.		
M. Æmilios Lepidus	675	1864
Q. Lutatius Catulus.		
D. Junius Brutus	676	1863
M. Æmilios Livianos.		
Co. Octavius.	677	1862
C. Scribonius Curio.		
L. Octavius	678	1861
C. Aorelius Cotta.		
L. Licioius Lucullus	679	1860
M. Aurellus Cotta.		
M. Terentius Varo Lucullus	680	1859
C. Cassius Varus.		
L. Gellius Poplicola	681	1858
Co. Cornelius Lentulus Clodianus.		
C. Aufidius Orestes.	682	1857
P. Cornelius Lentulus Sura.		
M. Licinius Crassus.	683	1856
Cn. Pompejus Magnus.		
Q. Hortensius	684	1855
Q. Cæcilius Metellus Creticus.		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
L. Cæcilius Metellus.	685	1854
Q. Marcius Rex.		
Calpurnius Piso.	686	1853
M. Acilius Glabrio.		
M. Æmilius Lepidus.	687	1852
L. Volcatius Tullus.		
L. Aurelius Cotta.	688	1851
L. Manlius Torquatus.		
L. Julius Cæsar.	689	1850
L. Marcius Figulus.		
M. Tullius Cicero.	690	1849
C. Antonius.		
D. Junius Silanus.	691	1848
L. Licinius Murena.		
M. Puppius Piso Calpurnianus.	692	1847
M. Valerius Messala Niger.		
L. Afranius.	693	1846
Q. Cæcilius Metellus Celer.		
C. Julius Cæsar.	694	1845
L. Calpurnius Bibulus.		
L. Calpurnius Piso Cæsoninus.	695	1844
A. Gabinius.		
P. Cornelius Lentulus Spinther	696	1843
Q. Cæcilius Metellus Nepos.		
Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus.	697	1842
L. Marcius Philippus.		
Cn. Pompejus Magnus II.	698	1841
M. Licinius Crassus II.		
Luc. Domitius Ahenobarbus.	699	1840
Ap. Claudius Pulcher.		
Cn. Domitius Calvinus	700	1839
M. Valerius Messala.		
Cn. Pompejus Magnus III.	701	1838
Premier Consul sans Collegue, vers les calendes du mois d'Août, il s'associe,		
C. Cæcilius Metellus Pius Scipio.	702	1837
Ser. Sulpitius Rufus		
M. Claudius Marcellus.	703	1836
L. Æmilius Paullus.		
C. Claudius Marcellus.	704	1835
C. Claudius Marcellus		
L. Cornelius Lentulus Crus.		
C. Julius Cæsar, *Consul & Dictateur sans Maître de la Cavalerie.*	705	1834
P. Servilius Vatia Isauricus, *Consul.*		
Q. Fusius Calenus	706	1833
P. Vatinius.		
C. Julius Cæsar, *Dictateur.*		
M. Antonius, *Maître de la Cavalerie.*		
C. Julius Cæsar III, *Consul & Dictat.*	707	1832
M. Æmilius Lepidus.		
C. Julius Cæsar IV, *Consul & Dict.*	708	1831
M. Æmilius Lepidus, *Maître de la Cavalerie : la même année Consul pour trois mois.*		
Q. Fabius Maximus.		
C. Trebonius; *au premier, mort subitement, on substitua* C. Caninius Rebilus.		
C. Julius Cæsar V, *Dictat. & Consul.*	709	1830
M. Æmilius Lepidus, *Maître de la Cavalerie. Celui-ci étant mort, & Cn. Domitius Calvinus, désigné à sa place, n'ayant pas succédé, Cæsar nomma pour Consul & Maître de la Cav.* M. Antonius; *& Cæsar étant assassiné, on lui substitua* P. Cornelius Dolabella.		
C. Vibius Pansa	710	1829
Ayant été assassiné, on lui substitua C. Julius Cæsar, *qui, dans la suite, devint Empereur, & fut appelé Auguste. Ayant abdiqué le Consulat, on lui substitua* C. Carinas.		
A. Hirtius, *ayant été tué, on mit à sa place* Q. Pædius, *qui, étant mort aussi, fut remplacé par* P. Ventidius, *qui étoit aussi Prêteur.*		

Triumvirs pendant cinq ans.

M. Æmilius Lepidus.
M. Antonius.
Imp. Cæsar Augustus.

CONSULS.

L. Munatius Plancus	711	1828
M. Æmilius Lepidus II.		
L. Antonius.	712	1827
P. Servilius Vatia Isauricus II.		
Cn. Domitius Calvinus	713	1826
C. Asinius Pollio.		

On leur substitue :

L. Cornelius Balbus.		
P. Canidius Crassus.		
L. Marcius Censorinus	714	1825
C. Calvisius Sabinus.		
Appius Claudius Pulcher.	715	1824
C. Norbanus Flaccus.		

Triumvirs pendant cinq ans.

M. Æmilius Lepidus II.		
M. Antonius II.		
Imp. Cæsar Augustus II.		
M. Vipsanius Agrippa	716	1823
L. Caninius Gallus. *On lui substitue*		

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
T. Statilius Taurus.		
L. Gellius Poplicola	717	1822
M. Coccejus Nerva.		
On leur substitue:		
L. Munatius Plancus II.		
P. Sulpitius Quirinus.		
L. Cornificius	718	1821
Sex. Pumpeius.		
Lucius Scribonius Libo	719	1820
M. Antonius II. *Il abdiqua le 1er Janvier, & on mit à sa place* L. Sempronius Atratinus.		
Au 1er Juillet, Paulus Æmilius Lepidus.		
C. Memmius.		
Au 1er Novembre, M. Herennius.		
C. Cæsar Octavien II.	720	1819
On lui substitue P. Autronius Pætus.		
L. Volcatius Tullus.		
Au 1er Mai, L. Flavius.		
Au 1er Juillet, C. Fontejus Capito.		
M. Acilius Aviola.		
Au 1er Septembre, L. Vinucius.		
Au 1er Octobre, L. Laronius.		
Cn. Domitius Ahenobarbus	721	1818
C. Sosius.		
Au 1er Juillet, L. Cornelius.		
Au 1er Novembre, N. Valerius.		
C. Cæsar Octavien III	722	1817
M. Valerius Messala Corvinus.		
Au 1er Mai, M. Titius.		
Au 1er Octobre, Cn. Pompejus.		
C. Cæsar Octavien. IV	723	1816
M. Licinius Crassus.		
Aux Cal. de Juillet, C. Antistius Vetus.		
Aux Ides de Septembre, M. Tullius Cicero.		
Aux Cal. de Novembre, L. Sænius.		
C. Cæsar Octavien. V.	724	1815
Sex. Appulejus.		
Aux Cal. de Juillet, Potit. Valerius Messala.		
C. Cæsar Octavien. VI	725	1814
M. Agrippa II.		
C. Cæsar Octavien. Auguste VII . .	726	1813
M. Agrippa III.		
C. Cæsar Octavien. Auguste VIII . .	727	1812
T. Statilius Taurus II.		
C. Cæsar Octavien. Auguste IX. . .	728	1811
M. Junius Silanus.		
C. Cæsar Octavien. Auguste X. . .	729	1810
C. Norbanus Flaccus.		
C. Cæsar Octavien. Auguste XI. . .	730	1809

	Ere du Cap.	Durée jusqu'à 1786.
On lui substitua Lucius Sestius.		
A. Terentius Varro Murena, *auquel on substitua* Cn. Calpurnius Piso.		
C. Cæsar Octavien. Auguste, *Dictateur perpétuel, abdiqua, en se réservant l'autorité de Tribun.*		
M. Claudius Marcellus Æserninus .	731	1808
L. Arruntius.		
Q. Æmilius Lepidus.	732	1807
M. Lollius.		
M. Appuleius	733	1806
P. Silius Nerva.		
C. Sentius Saturninus.	734	1805
Q. Lucretius Vespillo.		
Aux Cal. de Juillet, M. Vinucius.		
Vipsanius Agrippa.		
P. Cornelius Lentulus Marcellinus .	735	1804
Cn. Cornelius Lentulus.		
C. Furius.	736	1803
C. Junius Silanus.		
On célebre cette année les jeux séculaires pour la cinquieme fois.		
L. Domitius Ahenobarbus.	737	1802
P. Cornelius Scipio.		
Aux . . . . L. Tarius Rufus.		
M. Livius Drusus Libo.	738	1801
L. Calpurnius Piso.		
M. Licinius Crassus.	739	1800
Cn. Cornelius Lentulus		
Ti. Claudius Nero	740	1799
P. Quintilius Varus.		
P. Sulpitius Quirinus	741	1798
M. Valerius Messala Barbatus Æmilianus, *auquel on substitua* C. Valgius Rufus, *auquel fut subrogé* C. Caninius.		
Q. Ælius Tubero.	742	1797
P. Fabius Maximus.		
Julus Antonius Africanus.	743	1796
Q. Fabius Maximus.		
Nero Claudius Drusus.	744	1795
T. Quintius Crispinus.		
C. Marcius Censorinus.	745	1794
C. Asinius Gallus.		
Ti. Claudius Nero II.	746	1793
Cn. Calpurnius Piso.		
D. Lælius Balbus	747	1792
Cn. Antistius Vetus.		
C. Cæsar Octavien Auguste XII. .	748	1791
L. Cornelius Sulla.		
C. Calvisius Sabinus.	749	1790
L. Passienus Rufus.		
L. Cornelius Lentulus.	750	1789
M. Valerius Messalinus.		
C. Cæsar Octavien Auguste XIII. .	751	1788
M. Plautius Silvanus; *on lui substitue* C. Caninius Gallus.		

Cossus

Cossus Cornelius Lentulus Getulicus. . 752 1787
L. Calpurninus Piso.
C. Cæsar, *fils adoptif d'Auguste*. . 753 1786
L. Æmilius Paulus.
P. Vinucius 754 1785
P. Alfinius Varus.

CONSULS ROMAINS *depuis Jésus-Christ*.

Les Consulats ne duroient toute l'année que dans les temps de la République Romaine. Dans la suite, comme il n'y avoit pas assez de Consulaires pour remplir tous les emplois qui leur étoient affectés, à cause du grand nombre des Provinces, les Empereurs ne firent des Consuls que pour quelques mois, afin de pouvoir leur en substituer d'autres, qu'on appeloit subrogés, substitués & petits Consuls. Il n'y avoit néanmoins que le nom de Consuls ordinaires, ou de ceux qui commençoient au mois de Janvier, dont on se servoit dans la supputation des temps. Le premier Consulat des Empereurs, sur-tout depuis Claude, marque l'année qui a suivi leur promotion. De plus, le même Consulat des Empereurs se comptoit toujours jusqu'à ce qu'ils en prissent un nouveau. Ainsi, le cinquieme Consulat de Trajan se compte jusqu'au sixieme, c'est-à-dire, depuis l'an 103 jusqu'à 112. Une autre remarque à faire, c'est que le premier Consultat ordinaire se compte pour un second Consulat, lorsqu'il est précédé d'un Consulat subrogé, qu'il ne faut pas confondre avec les ornemens ou les honeurs Consulaires. Suivant cette regle, Claude ayant pris le Consulat au mois de Janvier de l'an 42 de J. C., 2e de son regne, est nommé Consul pour la deuxieme fois, parce qu'il l'avoit été le premier Juillet de l'an 37 de J. C., & premier de Caligula. Il en est de même de Vespasien, dont le deuxieme Consulat marque l'an 70, parce qu'il avoit été petit Consul pendant les deux derniers mois de l'an 51. Enfin, quand il n'y avoit point de Consuls nommés dans l'année, ou qui fussent reconus pour tels (ce qui ariva quelquefois dans la décadence de l'empire) on comptoit par le Consulat précédent. Nous en fournirons plus d'un exemple dans cette liste.

Pour obvier à toute méprise, on n'a marqué que les noms certains des Consuls, sans y ajouter leurs prénoms & surnoms, lorsqu'ils ont paru douteux ou supposés. Muratori, dont l'exactitude est connue, nous a servi de principal guide à cet égard.

Vis-à-vis de chaque Consulat, nous plaçons d'un côté les années de l'incarnation; de l'autre, celles de la fondation de Rome, auxquelles il correspond. C'est le calcul de Varron, qui place l'époque de Rome à la IVe année de la VIIe Olympiade, 753 ans avant J. C. que nous suivons, comme le plus commun & le plus autorisé. Ceux qui reculent cette époque d'une année, avec les fastes Capitolins, ou de deux, selon le calcul de Frontin, ou même de six, d'après Fabius Pictor, peuvent aisément se concilier avec nous, au moyen du Consulat qu'ils ont coutume d'indiquer.

Ans de Jésus-Christ. *Ans de Rome.*

1 Cajus Cæsar, *fils d'Agrippa, adopté par Auguste*. 754
M. Æmilius Paulus.

2 P. Vinicius, 755
P. Alfenius Varus.

3 L. Ælius Lamia, 756
M. Servilius.

4 Sex. Ælius Catus, 757
C. Sentius Saturninus.

5 L. Valerius Messala Volusus, 758
Cn. Cornelius Cinna Magnus.

6 M. Æmilius Lepidus, 759
L. Arruntius.

7 A. Licinius Nerva Silianus, 760
Q. Cæcilius Metellus Creticus Silanus,
P. Cor. Lent. Scipio, } *substitués le*
T. Q. Crisp. Valerianus, } *1er Juillet*.

8 M. Furius Camillus, 761
Sex. Nonius Quintilianus,
Lucius Apronius, } *substitués le*
Aul. Vibius Habitus. } *1er Juillet*.

9 Sulpicius Camerinus, 762
C. Pompeius Sabinus,
M. Papius Mutilus, } *substitués le*
Q. Poppæus Secundus. } *1er Juillet*.

10 P. Cornelius Dolabella, 763
C. Junius Silanus,
Serv. Corn. Lent. Maluginensis, *substitué le premier Juillet*.

11 M. Æmilius Lepidus, 764
T. Statilius Taurus,
L. Cass. Longinus, *substitué le premier Juillet*.

12 Germanicus Cæsar, 765
C. Fonteius Capito,
C. Visellius Varro, *substitué le premier Juillet*.

13 C. Silius, 766
L. Munatius Plancus.

14 Sex. Pompeius, (*a*) 767
Sex. Appuleius.

15 Drusus Cæsar, *fils de Tibere*, 768
C. Norbanus Faccus

16 T. Statilius Sisenna Taurus, 769
L. Scribonius Libo,
P. Pomponius Græcinus, *substitué le premier Juillet*.

(*a*) Cette année Auguste fit faire un nouveau dénombrement du peuple Romain, qui se trouve monter à 4137000 hommes.

Ans de J. C. — *Ans de Rome.*

17 C. Cæcilius Rufus, 770
L. Pomponius Flaccus Græcinus.

18 Tiberius Aug. III, 771
Germanicus Cæsar II.
L. Seius Tubero, } *substitués.*
C. Rubellius Blandus. }

19 M. Junius Silanus, 772
L. Norbanus Balbus.

20 M. Valerius Messala, 773
M. Aurelius Cotta II.

21 Tiberius Aug. 774
Drusus Cæsar II.

22 C. Sulpitius Galba, 775
Q. Haterius Agrippa,
M. Cocc. Nerva, } *substitués.*
C. Vibius Rufinus. }

23 C. Asinius Pollio, 776
L. Antistius Vetus,
Q. Jun. Blæsus, *substitué à* Pollio *le premier Juillet.*

24 Serv. Cornelius Cethegus, 777
L. Visellius Varro.

25 M. Asinius Agrippa, 778
Cossus Cornelius Lentulus.

26 C. Calvisius Sabinus, 779
Cn. Corn. Lentulus Getulicus,
Q. Marcius Barea, } *subslit. le 1 Juil.*
T. Rustius Nummus Gallus. }

27 M. Licinius Crassus Frugi, 780
L. Calpurnius Piso.

28 App. Junius Silanus, 781
Silius Nerva.

29 L. Rubellius Geminus, 782
C. Fusius, ou Rufius Geminus,
Aulus Plautius, } *substitués le premier Juillet.*
L. Nonius Asprenas. }

30 L. Cassius Longinus, 783
M. Vinicius.
C. Cassius Longinus, } *substitués le 1 Juillet.*
L. Nævius Surdinus. }

31 Tiberius Aug. V, *jusqu'au 9 Mai,* 784
Ælius Sejanus, *tué le 18 Novembre,*
Faust. Corn. Sylla,
Sextidius, *ou* Sex. Teidius } *substitués le 9 Mai.*
Catull. }
L. Fulcinius Trio, *substitué le 1 Juil.*
Pub. Memmius Regulus, *substitué le 1 Octobre.*

32 Cn. Domitius Ahenobarbus, 785
M. Furius Camillus Scribonianus,
A. Vitellius, *substitué au dernier le 1 Juillet.*

33 L. Sulpicius Galba, (*a*) 786
L. Corn. Sylla Felix,
L. Salvius Otho, *substitué à* Galba, *le 1 Juillet.*

34 Paulus Fabius Persicus, 787
L. Vitellius.

35 C. Cestius Gallus, 788
M. Servilius Nonianus, *ou* Monianus.

36 Sex. Papinius Allenius, 789
Q. Plautius.

37 Cn. Acerronius Proculus, 790
Caius Petronius Pontius Nigrinus, (*b*)
C. Caligula, imper. } *substitués le premier Juillet.*
Tiber. Claudius. (*c*) }

38 M. Aquillius Julianus. 791
P. Nonius Asprenas.

39 Cajus Aug. II, 792
L. Apronius Cæsianus.
M. Sanguinius, *substitué à* Cajus, *le 1 Février.*
Cn. Domitius Corbulo, *substitué le 1 Juillet.*
Domitius Africanus, *ou* Afer, *substitué le 31 Août.*

40 Cajus Aug. III, *seul. Quelques-uns lui joignent mal,* L. Gellius Poplicola. 793

41 Cajus Aug. IV, 794
Cn. Sentius Saturninus.
Q. Pomponius Secundus, *substitué à* Caius, *le 7 Janvier.*

42 Tib. Claudius Aug. II, *jusqu'à la fin de Février.* 795
Caius Cæcina Largus.

43 Tib. Claudius Aug. III, *jusqu'à la fin de Février.* 796
L. Vitellius II, *pere de l'Empereur de ce nom.*

44 L. Quinctius Crispinus II, 797
Marcus Statilius Taurus.
Manius Æmilius Lepidus, *substitué au premier.*

45 M. Vicinius II, 798
Taurus Statilius Corvinus.

46 P. Valerius Asiaticus II, 799
M. Junius Silanus.
Velleius Rufus, } *substitués.*
Ostorius Scapula. }

47 Tib. Claudius Aug. IV, 800
L. Vitellius III.

48 Aulus Vitellius, *depuis Empereur,* 801
Q. Vipsanius Publicola,
L. Vitellius, *frere d'*Aulus, *substitué le 1 Juillet.*

49 A. Pompeius Longinus Gallus, 802

(*a*) Galba portoit alors le prénom de Lucius, qu'il changea, étant Empereur, contre celui de Servius. Cependant on voit des monumens où il est appelé Servius, en parlant de son Consulat.

(*b*) Le second de ces deux Consuls est plus communément appelé C. Pontius Nigrinus.

(*c*) Caligula & Claudius ne tinrent le Consulat que deux mois. On n'est pas assuré de ceux qui leur succéderent. Pigbius croit que ce furent Tiberius Vinicius Quadratus, & Q. Curtius Rufus.

Ans de J. C. *Ans de Rome.*

Q. Veranius,
L. Memmius Pollio, } *substitués le*
Q. Allius Maximus. } *1 Mai.*
50 C. Antistius Vetus, 803
M. Suillius Nervilianus.
51 Tib. Claudius Aug. V, 804
Serv. Cornelius Orfitus.
C. Minutius Fundanus, } *substitués le*
C. Vettennius Severus, } *1 Juillet.*
Titus Flavius Vespasianus, *substitué à l'un des deux le 1 Novembre.*
52 Publ. Corn. Sylla Faustus, 805
Lucius Salvius Otho Titianus.
53 Decimus Junius Silanus, 806
Quintus Haterius Antoninus. (*a*)
54 M. Asinius Marcellus, 807
Manius Acilius Aviola.
55 Nero Aug. *jusqu'au premier Mars*, 808
L. Antistius Vetus.
56 Q. Volusius Saturninus, 809
P. Cornelius Scipio.
57 Nero Aug. II, *jusqu'au 1 Juillet*, (*b*) 810
L. Calpurnius Piso.
58 Nero Aug. III, 811
Valerius Messala.
59 L. Vipstanius Apronianus, 812
L. Fonteius Capito.
60 Nero Aug. IV, 813
Cossus Cornelius Lentulus.
61 C. Cæsonius Pætus, 814
C. Petronius Turpilianus.
62 P. Marius Celsus, 815
L. Asinius Gallus.
L. Annæus Seneca, } *substitués le*
Trebellius Maximus. } *1 Juillet.*
63 C. Memmius Regulus, 816
L. Virginius Rufus.
64 C. Lecanius Bassus, 817
M. Licinius Crassus.
65 A. Licinius Nerva Silianus, (*c*) 818
M. Vestinius Atticus.
Anicius Cerealis, *substitué à Vestinius le premier Juillet, & tué par ordre de* Néron.
66 C. Lucius Telesinus, 819
C. Suetonius Paulinus.
67 L. Fonteius Capito II, 820
C. Julius Rufus.
68 C. Silius Italicus, (*c'est le Poëte*) 821
M. Galerius Trachalus.
69 Serv. Sulpicius Galba Aug. II, 822
T. Vinius Rufinus.
Salvius Otho Aug. } *substitués en*
L. Salv. Otho Titianus. } *Janvier.*
L. Virginius Rufus, } *subst. le*
Vopiscus Pompeius Silvanus. } *1 Mars.*
Titus Arrius Antoninus, } *substitués le*
P. Marius Celsus II. } *1 Mai.*
C. Fabius Valens. } *substitués le*
Aulus Alienus Cæcina. } *1 Septembre.*
Roscius Regulus, *substitué le 31 Octob. à* Cæcina, *dégradé ce jour-là même.*
Cn. Cæcilius Simplex, } *substitués le*
C. Quintius Atticus. } *1 Novembre.*
70 Fl. Vespasianus Aug. II, 823
Titus Cæsar I
M. Licinius Mutianus, } *substitués le*
Publ. Valerius Asiaticus. } *1 Juillet.*
L. Annius Bassus, } *substitués le*
C. Cæcina Pætus. } *1 Novembre.*
71 Flav. Vespasianus Aug. III, 824
M. Cocceius Nerva.
Flav. Domitianus Cæsar, } *substit. le*
Cn. Pædius Castus. } *1 Mars.*
72 Vespasianus Aug. IV, 825
Titus Cæsar II.
73 Domitianus Cæsar II, 826
M. Valerius Messalinus.
74 Vespasianus Aug. V, 827
Titus Cæsar III
Domitianus Cæsar, *substitué à* Titus, *le 1 Juillet.*
75 Vespasianus Aug. VI, 828
Titus Cæsar IV.
Domitianus Cæsar IV. } *subst. le*
M. Licinius Mutianus III. } *1 Juillet.*
76 Vespasianus Aug. VII, 829
Titus Cæsar V.
Domitianus Cæsar V, } *substitués le*
T. Plautius Silvanus II. } *1 Juillet.*
77 Vespasianus Aug. VIII, 830
Titus Cæsar VI.
Domitianus Cæsar VI, } *substitués le*
Cn. Jul. Agricola, } *1 Juillet.*
78 L. Ceionius Commodus, 831
Decimus Novius Priscus.
79 Vespasianus Aug. IX, (*d*) 832
Titus Cæsar VII.
M. Titius Frugi,
Vitius Vinius, *ou* Vinidianus Julianus, *substitués le 1 Juillet.*
80 Titus Aug. VIII, 833

(*a*) Quelques-uns donnent pour Consuls substitués cette année, Sex. Palpelius Hister, & L. Pedanius; mais dans le vrai, l'on ne sait point à quelle année ils apartienent.

(*b*) Le P. Mansi fait durer le Consulat de Néron jusqu'à la fin de l'année, & donne pour Consul substitué à Pison, L. Cassius Martialis.

(*c*) Plautius Lateranus, celui dont la célebre Basilique de Latran a tiré son nom, avoit été désigné pour cette année; mais il fut tué avant d'entrer en charge.

(*d*) Le P. Mansi prétend que Domitien fut Consul cette année après la mort de son pere.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
	Domitianus Cæsar VII.	
81	L. Flavius Silva Nonius Bassus, Asinius Pollio Verrucosus. (a)	834
82	Domitianus Aug. VIII, T. Flavius Sabinus.	835
83	Domitianus Aug. IX. Q. Petilius Rufus II, C. Valer. Messalinus, *subsitué à* Rufus.	836
84	Domitianus Aug. X, Sabinus.	837
85	Domitianus Aug. XI, T. Aurelius Fulvus, *ou* Fulvius.	838
86	Domitianus Aug. XII, (b) Ser. Corn. Dolabella Metellianus.	839
87	Domitianus Aug. XIII, A. Volusius Saturninus.	840
88	Domitianus Aug. XIV, L. Minucius Rufus.	841
89	T. Aurelius Fulvus II, A. Sempronius Atratinus.	842
90	Domitianus Aug. XV, M. Cocceius Nerva II.	843
91	M. Ulpius Trajanus, M. Acilius Glabrio.	844
92	Domitianus Aug. XVI, Q. Volusius Saturninus.	845
93	Pompeius Collega, Cornelius Priscus. (c)	846
94	L. Nonius Torquat. Asprenas, T. Sex. Magius Lateranus, (d) L. Serg. Paulus, *subsitué* à Lateranus.	847
95	Domitianus Aug. XVII, (e) T. Flavius Clemens. (f)	848
96	C. Antistius Vetus, C. Manlius Valens.	849
97	Nerva Aug. III, L. Virginius Rufus III, Cornelius Tacitus, *successeur de* Rufus.	850
98	Nerva Aug. IV, M. Ulpius Trajanus Cæsar II.	851
99	C. Sosius Senecio, A. Cornelius Palma.	852
100	Trajanus Aug. III,	853

Ans de J. C.		Ans de Rome.
	M. Corn. Fronto III.	
101	Trajanus Aug. IV, Sex. Articuleius, Corn. Scipio Orfitus, *succéda le 1 Mars à l'un des deux, à ce que l'on croit.* Bebius Macer, M. Valer. Paulinus. *subsitués le 1 Mars.* Rubricus Gallus, Q. Cælius Hispo. *subst. le 1 Juil. Le dern. n'est pas sûr*	854
102	C. Sosius Senecio III, (g) L. Licinius Sura II.	855
103	Trajanus Aug. V, L. Appius Maximus. (h)	856
104	L. Licinius Sura III, Pub. Horatius Marcellus. (i)	857
105	Tib. Julius Candidus II, A. Julius Quadratus II.	858
106	L. Ceionius Commodus Verus, L. Tutius Cerealis.	859
107	L. Licinius Sura III, C. Sosius Senecio IV.	860
108	App. Annius Trebonius Gallus, M. Atilius Metellus Bradua. L. Verulanus Severus, *ou* Severianus, App. Annius Gallus. *subsitués.*	861
109	A. Cornelius Palma II, C. Calvisius Tullus II, Publius Ælius Hadrianus, L. Publicius Celsus. *subsitués.*	862
110	Servius Salvidienus Orfitus, M. Peducæus Priscinius.	863
111	C. Calpurnius Piso, M. Vettius Bolanus. Orsus Servianus II, L. Fab. Justus. *subst. le 1 Mars, suivant une inscription de Panvini.*	864
112	Trajanus Aug. VI, T. Sextius Africanus.	865
113	L. Publicius Celsus II, C. Clodius Priscinus.	866
114	Q. Ninnius Hasta,	867

(a) Une inscription ancienne appele le premier de ces deux Consuls, Lucius Flavius Silvanus.
(b) Ce fut sous ce Consulat que les jeux Capitolins furent institués.
(c) Plusieurs raportent à cette année les Consuls subsitués, M. Lollius Paulinus, Valerius Asiaticus Saturninus, & C. Antius Julius Quadratus; d'autres les mettent sous l'année précédente; mais nous n'osons rien décider là-dessus.
(d) Le P. Pagi donne pour Collegue au premier de ces deux Consuls, M. Aretinus, ou Arricinus Clemens, que Domitien fit mourir cette année. M. de Tillemont croit que Clemens lui fut seulement subsitué; mais l'année de son Consulat est fort incertaine.
(e) C'est ici le dernier Consulat de Domitien, suivant tous les fastes Consulaires. Cependent le P. Chamillart avois dans son cabinet une médaille qui portoit la marque d'un 18ᵉ Consulat de ce Prince. Elle prouveroit qu'il en auroit pris possession avant sa mort, & ne changeroit rien à la chronologie ordinaire. D'ailleurs, on pouroit croire que cette médaille avoit été frapée d'avance.
(f) T. Fl. Clemens étoit cousin, & non pas oncle de Domitien, étant fils de Sabinus, frere de Vespasien. Domitien le fit mourir vers le mois de Juillet de cette année, à cause du christianisme qu'il professoit.
(g) Ce Consul n'est pas aussi sûr que son Collegue; mais nous suivons les meilleurs Antiquaires.
(h) Le P. Mansi donne pour Consuls ordinaires de cette année, à la place de ces deux-ci, Sura II & Publius Neratius Marcellus; mais ses preuves ne sont nullement convaincantes.
(i) Noris & Mansi placent en cette année nos deux Consuls de la précédente.

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
	P. Manilius Vopiſcus.	
115	L. Vipſtanius Meſſala, M. Vergelianus Pædo.	868
116	L. Ælius Lamia, Ælianus Vetus.	869
117	Quinctius Niger, C. Vipſtanius Apronianus.	870
118	Hadrianus Aug. II, Tiberius Claudius Fuſcus Alexander.	871
119	Hadrianus Aug. III, Q. Junius Ruſticus.	872
120	L. Catilius Severus, (*a*) T. Aurelius Fulvus.	873
121	L. Annius Verus II, Aurelius Augurinus.	874
122	Manius Acilius Aviola, Caius Corn. Panſa.	875
123	Q. Arrius Pætinus, (*b*) L. Venuleius Apronianus.	876
124	Manius Acilius Glabrio, C. Bellicius Torquatus.	877
125	P. Corn. Scipio Aſiaticus II, Q. Vettius Aquilinus.	878
126	M. Annius Verus III, Eggius Ambibulus.	879
127	Titianus, Gallicanus.	880
128	L. Nonius Torquatus Aſprenas II, M. Annius Libo. (*c*)	881
129	Q. Julius Balbus, P. Inventius Celſus II, C. Neratius Marcellus, Cn. Lollius Gallus. } *ſubſtitués.*	882
130	Q. Fabius Catullinus, M. Flavius Aſper.	883
131	Ser. Octavius Lænas Pontianus, M. Antonius Rufinus.	884
132	Sentius Augurinus, Arrius Severianus, *ou* Sergianus II.	885
133	M. Ant. Hiberus, Nummius Siſenna.	886
134	C. Jul. Servianus III, C. Vibius Varus. (*d*)	887
135	Pontianus, Atilianus, *ou* Atelanus.	888
136	L. Ceionius Commodus Verus, Sex. Vetulenus Civica Pompeianus.	889
137	Lucius Ælius Cæſar II, L. Cæcilius Balbinus Vibulius Pius.	890
138	Camerinus, Niger.	891
139	Antoninus Pius Aug. II, C. Bruttius Præſens II, A. Jun. Rufinus, *ſubſtitué au premier.*	892
140	Antonius Pius Aug. III, M. Ælius Aurelius Verus Cæſar.	893
141	M. Peducæus Syloga Priſcinus, T. Hænius Severus.	894
142	L. Cuſpius Rufinus, L. Statius Quadratus.	895
143	C. Bellicius Torquatus, *il étoit fils du deuxieme Conſul de l'an* 124 *de J. C.* T. Claudius Atticus Herodes. (*e*)	896
144	Lollianus Avitus, Maximus.	897
145	Antoninus Pius Aug. IV, Marcus Aurelius Verus Cæſar II.	898
146	Sex. Erucius Clarus II, Cn. Claudius Severus.	899
147	Largus, Meſſalinus.	900
148	L. Torquatus III, M. Salvius Julianus.	901
149	Serv. Scipio Orfitus, Q. Nonius Priſcus.	902
150	Gallicanus, Vetus.	903
151	S. Quintilius Condianus, S. Quintilius Maximus.	904
152	M. Acilius Glabrio, (*f*) M. Valerius Omullus.	905
153	C. Bruttius Præſens, A. Junius Rufinus.	906
154	L. Ælius Aurelius Commodus, Titus Sextius Lateranus.	907
155	C. Julius Severus, M. Junius Rufinus Sabinianus.	908
156	M. Ceionius Silvanus, C. Serius Augurinus.	909
157	Barbarus, (*g*) Regulus.	910
158	Tertullus, Claudius Sacerdos.	911
159	Plautius Quintilius II, Statius Priſcus.	912
160	Appius Annius Atilius Bradua, T. Clodius Vibius Barus, *ou* Varus.	913
161	M. Aurelius Verus Cæſar III, L. Ælius Aurel. Commodus II.	914
162	Q. Junius Ruſticus, C. Vettius Aquilinus.	915

(*a*) Catilius Severus fut le biſaïeul maternel de l'Empereur Antonin.
(*b*) Une inſcription raporté par le P. Manſi, appele ce Conſul Q. Articuleius Pætinus.
(*c*) Annius Libo fut oncle paternel de l'Empereur Marc-Aurele.
(*d*) Le P. Manſi nomme ainſi ces deux Conſuls: L. Servilius Urbus Servianus, & Vibius Juventius Varus.
(*e*) Il étoit d'Athênes, & avoit enſeigné l'éloquence à Marc-Aurele & à Lucius Verus.
(*f*) Noris & Pagi, d'après Panvini, donnent au premier le prénom de Sextius, & au ſecond celui de Caius. Nous ſuivons Muratori, qui donne à ces deux Conſuls le même prénom de Marcus.
(*g*) Une ancienne inſcription, raportée par Noris, ajoute au nom de Barbarus celui de Vetulenus.

Ans de J.C.		Ans de Rome.
163	Paftor, Ælianus, *ou* Lælianus. Q. Muftius Prifcus, *fubftitué à l'un des deux*.	916
164	M. Pompeius Macrinus, Pub. Juventius Celfus.	917
165	L. Arrius Pudens, M. Gavius Orfitus.	918
166	Q. Servilius Pudens, L. Fufidius Pollio.	919
167	L. Aurelius Verus Aug. III, Quadratus.	920
168	Apronianus II, L. Vettius Paulus. (*a*)	921
169	Q. Sofius Prifcus Senecio, (*b*) P. Cælius Apollinarius.	922
170	M. Cornelius Cethegus, C. Erucius Clarus.	923
171	L. Septimius Severus II, L. Aufidius Herennianus.	924
172	Maximus, Orfitus.	925
173	M. Aurelius Severus II, Tib. Claudius Pompeianus.	926
174	Gallus, Flaccus.	927
175	Calpurnius Pifo, M. Salvius Julianus.	928
176	T. Vitrafius Pollio II, M. Flavius Aper II.	929
177	L. Aurelius Commodus Aug. Quintillus.	930
178	Orfitus, Rufus.	931
179	L. Aurelius Commodus Aug. II, (*c*) Publius Martius Verus.	932
180	C. Bruttius Præfens II, Sex. Quintilius Condianus.	933
181	M. Aurelius Commodus Aug. III, (*d*) L. Antiftius Burrhus II.	934
182	Pomponius Mamertinus, Rufus.	935
183	M. Aurelius Commodus Aug. IV, C. Aufidius Victorinus II.	936
184	L. Coffonius Eggius Marullus, Cn. Papirius Ælianus.	937

Ans de J.C.		Ans de Rome.
185	M. Corn. Nigrinus Curiatius Maternus, M. Attilius Bradua. (*e*)	938
186	Commodus Aug. V, M. Acilius Glabrio II.	939
187	Crifpinus, Ælianus.	940
188	C. Allius Fufcianus II, Dullius Silanus II.	941
189	Silanus & Silanus. (*f*) } *Il y eut cette année, fuivant le P. Pagi, 25 Conf.*	942
190	M. Aur. Commodus Aug. VI, M. Petronius Septimianus.	943
191	Caffius Apronianus, Bradua.	944
192	M. Aur. Commodus Aug. VII, P. Helvius Pertinax II.	945
193	Q. Sofius Falco, C. Julius Erutius Clarus.	946
194	L. Septimius Severus Aug. II, Decimus Clodius Septimius Albinus Cæfar II.	947
195	Scapula Tertullus, (*g*) Tineius Clemens.	948
196	C. Domitius Dexter II, L. Valerius Meffala Trafea Prifcus.	949
197	Appius Claudius Lateranus, Rufinus.	950
198	Saturninus, (*h*) Gallus.	951
199	P. Cornelius Anulinus II, M. Aufidius Fronto.	952
200	Tib. Claudius Severus, C. Aufidius Victorinus.	953
201	L. Annius Fabianus, M. Nonius Arrius Mucianus.	954
202	L. Septimius Severus Aug. III, M. Aurelius Antoninus Caracalla Aug.	955
203	L. Fulvius Plautianus II, (*i*) P. Septimius Geta.	956
204	L. Fabius Septimius Cilo II, Flavius Libo.	957
205	M. Aurel. Antoninus Caracalla Aug. II, P. Septimius Geta Cæfar.	958
206	M. Nummius Primus Senecio Albinus, L. Fulvius Rufticus Æmilianus.	959

(*a*) Gruter raporte une infcription qui donne pour Collegue au fecond de ces Confuls, T. Jun. Montanus. Celui-ci aura vrai-femblablement été fubftitué au premier.

(*b*) On ne connoit qu'une feule infcription où le furnom de Senecio foit donné à ce Conful.

(*c*) Commode n'avoit que feize ans. Il eft le fecond qui ait été revêtu de la dignité de Conful avant l'âge de vingt ans. Neron l'avoit été le premier (l'an 55 de J. C.) à 17 ans.

(*d*) Commode changea fon prénom de Lucius en celui de Marcus, après la mort de Marc-Aurele.

(*e*) On voit une ancienne infcription qui porte *Materno & Attico coff.* Peut-être Atticus avoit-il été fubftitué à Bradua.

(*f*) On n'eft pas certain des prénoms de ces Confuls.

(*g*) On croit que ce Scapula eft le même qui, depuis, étant Proconful d'Afrique, perfécuta fi cruellement les Chrétiens, & à qui Tertullien adreffa fon Apologétique.

(*h*) Les Prénoms de Tiberius & de Caius qu'on donne à ces deux Confuls, ne font pas sûrs.

(*i*) Plautien étoit beau-pere de Caracalla. Sévere voulut qu'il fût appelé Conful pour la feconde fois, quoiqu'il ne l'eût pas encore été. A l'égard de Geta, on croit qu'il étoit le frere, & non le fils de Sévere.

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
207	Aper, Maximus.	960
208	M. Aurel. Antoninus Caracalla Aug. III, P. Septimius Geta Cæsar II.	961
209	Pompejanus, Avitus.	962
210	Manius Acilius Faustinus, Triarius Rufinus.	963
211	Gentianus, Bassus.	964
212	C. Julius Asper II, C. Julius Asper. } *freres.*	965
213	Antoninus Caracalla Aug. IV, D. Cælius Balbinus II, (*a*)	966
214	Messala, Sabinus.	967
215	Lætus II, Cerealis.	968
216	Catius Sabinus II, Cornelius Anullinus.	969
217	C. Brutius Præsens, T. Messius Extricatus II.	970
218	M. Opellius Severus Macrinus Aug. Oclatinus Adventus.	971
219	M. Aurel. Anton. Elagabalus Aug. II, Sacerdos II. (*b*)	972
220	M. Aurel. Anton. Elagabalus Aug. III, Eutychianus Comazo.	973
221	Gratus Sabinianus, Claudius Seleucus.	974
222	Aurel. Anton. Elagabalus Aug. IV, M. Aurel. Severus Alexander Cæsar.	975
223	L. Marius Maximus II, L. Roscius Ælianus.	976
224	Julianus II, (*c*) Crispinus.	977
225	Fuscus II, Dexter.	978
226	Alexander Aug. II, L. Aufidius Marcellus II.	979
227	Albinus, Maximus.	980
228	Modestus, Probus.	981
229	Alexander Aug. III, Dio Cassius II, (*d*) M. Ant. Gordianus, *substitué au second.*	982

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
230	L. Virius Agricola, Sex. Catius Clementinus.	983
231	Pompejanus. Pelignianus.	984
232	Lupus, Maximus.	985
233	Maximus, Paternus, *ou* Paterius.	986
234	Maximus II, C. Cælius Urbanus.	987
235	Severus. Quinctianus, *ou* Quintilianus.	988
236	C. Julius Maximinus Aug. Africanus.	989
237	Perpetuus. Cornelianus.	990
238	Pius, *ou* Ulpius. Pontianus. Claud. Julianus, Celsus Ælianus. } *Substitués.* (*e*	991
239	M. Ant. Gordianus Aug. M. Acilius Aviola.	992
240	Sabinus II, Venustus.	993
241	M. Ant. Gordianus Aug. II, Civica Pompejanus.	994
242	C. Vettius Atticus, C. Asinius Prætextatus.	995
243	Arrianus. Papus.	996
244	Peregrinus, Æmilianus.	997
245	M. Julius Philippus Aug. Titianus.	998
246	Præsens, Albinus.	999
247	M. Julius Philippus Aug. II, M. Julius Philippus Cæsar.	1000
248	M. Julius Philippus (Senior) Aug. III, (*f*) M. Julius Philippus (Junior) Aug. II.	1001
249	M. Æmilianus II, Junius Aquilinus.	1002
250	C. Messius Q. Trajanus Decius Aug. II, Max. Gratus.	1003
251	C. M. Q. T. Decius Aug. III, Q. Decius (Herennius) Etruscus. Cæsar.	1004

(*a*) Il y a lieu de douter si ce Consul ne s'appeloit pas plutôt Albinus que Balbinus.

(*b*) Le prénom de Licinius, que Pagi donne à ce Consul, ne se rencontre dans aucun ancien monument; mais Bianchini cite sur cette année un tube de plomb, où il est appelé Tinrius Sacerdos.

(*c*) Il n'est pas bien sûr que Julien fût alors Consul pour la seconde fois.

(*d*) Dio Cassius est le célebre Historien de ce nom, qui se trouve aussi appelé Dyonisius dans une ancienne inscription raportée par Doni.

(*e*) Après la mort de l'Empereur Maximin, arivée sur la fin de Mars 238, le Sénat ordona que les deux nouveaux Empereurs Balbinus & Popienus, seroient Consuls le reste de l'année. (*Murat.*)

(*f*) Cette année l'Empereur Philippe célébra à Rome l'année millénaire de la fondation de cette ville, comme le marque Capitolin, dans la vie de Gordien, (c. 33). La même chose est marquée sur plusieurs médailles de Philippe, où l'on voit *Philippus Cos. III. millenarium seculum*. Philippe suivoit les fastes Capitolins qui retardoient d'un an sur ceux de Varron.

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
252	C. Trebonianus Gallus Aug. II, C. Vibius Volusianus Cæsar.	1005
253	C. Vibius Volusianus Aug. II, Maximus.	1006
254	P. Licinius Valerianus Aug. II, P. Licinius Gallienus Aug.	1007
255	P. Licinius Valerianus Aug. III, P. Licinius Gallienus Aug. II.	1008
256	Maximus, Glabrio.	1009
257	P. Licinius Valerianus Aug. IV, P. Licinius Gallienus Aug. III, M. Cassianus Latinius Posthumus, *substitué*. (*a*)	1010
258	Memmius Tuscus, Bassus.	1011
259	Æmilianus, Bassus,	1012
260	P. Cornelius Sæcularis II, Junius Donatus II.	1013
261	P. Licin. Gallienus Aug. IV, L. Petronius Taurus Volusianus. (*b*)	1014
262	P. Licinius Gallienus Aug. V, Faustinus.	1015
263	Albinus II, Maximus Dexter.	1016
264	P. Lic. Gallienus Aug. VI, Saturninus.	1017
265	P. Licinius Valerianus II, L. Cæsonius Lucillus Macer Rufinianus.	1018
266	Gallienus Aug. VII, Sabinillus.	1019
267	Paternus. Arcesilaus.	1020
268	Paternus II, Marinianus.	1021
269	M. Aurelius Claudius Aug. II, (*c*) Paternus.	1022
270	Antiochus II, Orfitus.	1023
271	L. Domitius Aurelianus Aug. Bassus II. (*d*)	1024
272	Quietus, Veldumianus, *ou* Veldumnianus.	1025

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
273	M. Claudius Tacitus, Placidianus.	1026
274	L. Domitius Aurelianus Aug. II, C. Julius Capitolinus.	1027
275	L. Domitius Aurelianus Aug. III, T. Nonius Marcellinus. Aurelius Gordianus, } *Subst. le* Velius Cornif. Gordianus. } *25 Sept.*	1028
276	M. Claudius Tacitus Aug. II, (*e*) Æmilianus.	1029
277	M. Aurelius Probus Aug. M. Aurelius Paulinus.	1030
278	Probus Aug. II, Lupus.	1031
279	M. Aurelius Probus Aug. III, Nonius Marcellus II.	1032
280	Messala, Gratus.	1033
281	M. Aurelius Probus Aug. IV, Tiberianus.	1034
282	M. Aurelius Probus Aug. V, Victorinus.	1035
283	M. Aurelius Carus Aug. (*f*) M. Aurelius Carinus Cæsar.	1036
284	M. Aurelius Carinus Aug. II, M. Aurelius Numerianus Aug.	1037
285	C. Aurel. Valerius Diocletianus Aug. II, Aristobulus. (*g*)	1038
286	M. Junius Maximus II, Vettius Aquilinus.	1039
287	C. Aurelius Valerius Dioclet. Aug. III, M. Aur. Valer Maximianus (Herculius) Aug.	1040
288	M. A. V. Maximianus (Herculius) Aug. II, Pomponius Januarius.	1041
289	Bassus II, Quintianus.	1042
290	Diocletianus Aug. IV, Maximianus Herculius Aug. III.	1043
291	C. Junius Tiberianus II, Dio.	1044
292	Annibalianus, Asclepiodotus.	1045

293 Diocletianus

(*a*) C'est le même qui usurpa cette année la pourpre dans les Gaules, où il fut cinq fois Consul ordinaire pendant son usurpation. On ne l'a point mis dans la liste des Consuls, parce qu'il ne fut point reconu pour tel à Rome.

(*b*) Quelques inscriptions lui donnent encore le nom d'Egnatius avant celui de Volusianus.

(*c*) Il ne reste presqu'aucun vestige du premier Consulat de Claudius.

(*d*) Une inscription publiée par Reland, d'après Gudius, donne à Bassus les prénoms de N. Caionius Virius; une autre, mise au jour par le même, lui attribue ceux de Lucius Ceionius Virius; mais ni l'une ni l'autre ne sont sûres, au jugement de Muratori.

(*e*) Vopiscus fait mention d'un Ælianus Scorpianus, qui étoit Consul le 1 Février de cette année; ce qui donne lieu de croire que Tacite ne garda qu'un mois le Consulat.

(*f*) La chronique d'Alexandrie donne encore pour Consuls de cette année Diocletianus & Bassus, par où il paroît qu'ils furent substitués aux deux précédens.

(*g*) On voit Carinus cette année Consul. Muratori pensa qu'il y eut cette année quatre Consuls, deux pour l'Orient, Dioclétien avec un Collégue qu'on ne connoît pas, & deux pour l'Occident, Carin & Aristobule. M. Rivaz prétend avec plus de fondement qu'il n'y en eut que deux, & qu'après la mort de Carin, Dioclétien substitua son nom à celui de ce rival, & conserva celui d'Aristobule.

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
293	Diocletianus Aug. V, Maximianus Herculius Aug. IV.	1046
294	Fl. Valerius Constantius Cæsar, C. Galerius Valerius Maximianus Cæsar.	1047
295	Tuscus, Anullinus.	1048
296	Diocletianus Aug. VI, Flavius Valer. Constantius Cæsar II.	1049
297	Maximianus Herculius Aug. V, Galerius Maximianus Cæsar II.	1050
298	Anicius Faustus, Virius Gallus.	1051
299	Diocletianus Aug. VII, Maximianus Herculius Aug. VI.	1052
300	Constantius Cæsar III, C. Galerius Maximianus Cæsar III.	1053
301	Titianus II, Nepotianus.	1054
302	Constantius Cæsar IV, C. Galerius Maximianus Cæsar IV.	1055
303	Diocletianus Aug. VIII, Maximianus Herculius Aug. VII.	1056
304	Diocletianus Aug. IX, Maximianus Herculius Aug. VIII.	1057
305	Constantius Cæsar V, Galerius Maximianus Cæsar V.	1058
306	Constantius Aug. VI, Galerius Maximianus Aug. VI.	1059
307	M. A. V. Maximianus (Herculius) Aug. IX, (*a*) Flavius Valerius Constantinus Cæsar.	1060
308	M. A. Val. Maximianus (Herculius) Aug. X, C. Galerius Maximianus Aug. VII. (*b*)	1061
309	Maxentius Aug. II, M. Aurelius Romulus Cæsar, } *à Rome.* Post. Consulatum, (*c*) MaximianiX, & Galerii VII. } *hors de Rome.*	1062
310	Maxentius Aug. III, Romulus Cæsar II. } *à Rome.* Anno II post Consulatum Maximiani (Herculii X), & Galerii VII. (*d*) } *hors de Rome.*	1063
311	Gal. Valer. Maximianus Aug. VIII, Maximinus Aug. } *hors de Rome.* C. Ceionius Rufius Volusianus, Eusebius. } *à Rome.*	1064
312	Fl. Valer. Constantinus Aug. Publ. Valerius Licinianus Licinius Aug. } *en Occident.* Maxentius Aug. IV, *à Rome.* Maximinus Aug. Picentius. } *en Orient, selon quelques-uns.*	1065
313	Flav. Valer. Constantinus Aug. III, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. III.	1066
314	C. Ceionius Rufus Volusianus II, Annianus.	1067
315	Flav. Valer. Constantinus Aug. IV, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. IV.	1068
316	Sabinus, Rufinus.	1069
317	Ovinius Gallicanus, Bassus. } *leur Consulat ne commença que le 17 Février.*	1070
318	Licinius Aug. V, Flav. Julius Crispus Cæsar, *fils de Constantin.*	1071
319	Constantius Aug. V, *avec son fils,* Valerius Licinianus Licinius Cæsar, *fils de l'Empereur Licinius.*	1072
320	Constantinus Aug. VI, Fl. Valerius Constantinus Cæsar.	1073
321	Crispus Cæsar II, Constantinus Cæsar II.	1074
322	Petronius Probianus, Anicius Julianus.	1075
323	Acilius Severus, Vettius Rufinus.	1076
324	Flav. Julius Crispus Cæsar III, Flav. Valerius Constantinus Cæsar III.	1077
325	Paulinus, Julianus.	1078
326	Constantinus Aug. VII, Fl. Jul. Constantius Cæsar.	1079

(*a*) Le tyran Maxence, qui régnoit alors en Italie, désignoit cette année par *post sextum Consulatum.* Il entendoit le Consulat de l'année précédente. Il paroît néanmoins qu'on reconnissoit en Occident, ou du moins en Italie, même dès le commencement de 307, les deux Consuls que nous avons marqués. En Orient, il y en eut deux autres qui furent nommés par Galere Maximien, savoir, Sévere Auguste & Maximin César. Peut-être aussi Constantin fut-il substitué à Sévere après sa mort. En général, il est difficile de marquer au juste les Consuls entre les années 306 & 312, parce que ce n'étoient point les mêmes par-tout, & qu'il y en avoit en Italie qui n'étoient point reconus dans le reste de l'Empire.

(*b*) Ces deux Consuls ne furent pas reconus à Rome pendant les trois premiers mois. À leur place Maxence s'y fit déclarer Consul avec son fils M. Aurelius Romulus.

(*c*) Ce sont les Consuls qui furent reconus à Rome; mais on ne connoît point ceux qui furent élus dans les Provinces, ni même s'il y en eut. L'usage le plus commun fut de dater cette année 309, *post Consulatum Maximiani X, & Galerii VII.*

(*d*) Dans les Fastes de Théon, on voit Consuls cette année Andronicus & Probus; peut-être furent-ils substitués à Maxence.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
327	Fl. Valerius Constantinus, Maximus.	1080
328	Januarius, *ou* Jannarinus, Justus.	1081
329	Constantinus Aug. VIII, Constantinus Cæsar IV.	1082
330	Gallicanus, Symmachus.	1083
331	Annius Bassus, Ablavius.	1084
332	Pacatianus, Hilarianus.	1085
333	Fl. Delmatius, Zenophilus.	1086
334	L. Ranius Acontius Optatus, Anicius Paulinius Junior.	1087
335	Julius Constantius, (*a*) Ceionius Rufius Albinus.	1088
336	Flavius Popilius Nepotianus, (*b*) Facundus.	1089
337	Felicianus, Tib. Fabius Titianus.	1090
338	Ursus, Polemius.	1091
339	Constantius Aug. II, Flavius Julius Constans Aug.	1092
340	Acindynus, L. Aradius Valerius Proculus, *ou* Proclus.	1093
341	Anton. Marcellinus, Petronius Probinus.	1094
342	Constantius Aug. III, Constans Aug. II.	1095
343	M. Memmius Metius Furius Baburius Cæcilianus Proculus, Romulus.	1096
344	Leontius, Sallustius.	1097
345	Amantius, Albinus.	1098
346	Constantius Aug. IV, (*c*) Constans Aug. III.	1099
347	Rufinus, Eusebius.	1100
348	Fl. Philippus, Fl. Salia, *ou* Salius.	1101
349	Ulpius Limenius, Aco Catullinus Philomatius, *ou* Philonianus.	1102
350	Sergius, Nigrinianus.	1103

Ans de J. C.		Ans de Rome.
351	Post Consulatum Sergii & Nigriniani, *dans l'empire non soumis au tyran Magnence.* *Dans la partie qui lui étoit soumise, comme les Gaules, &c.* Magnentius, Gaiso.	1104
352	Constantius Aug. V, Flav. Constantius Gallus Cæsar. *Mais sous Magnence,* Decentius, *son frere, &* Paulus.	1105
353	Constantius Aug. VI, Constantius Gallus Cæsar II.	1106
354	Constantius Aug. VII, Constantius Gallus Cæsar III.	1107
355	Flav. Arcetio, Q. Flav. Metius Egnatius Lollianus.	1108
356	Constantius Aug. VIII, Flav. Claud. Julianus Cæsar.	1109
357	Constantius Aug. IX, Julianus Cæsar II.	1110
358	Neratius Cerealis, Datianus.	1111
359	Flavius Eusebius, Flav. Hypatius, *son frere.* (*d*)	1112
360	Constantius Aug. X, Julianus Cæsar III.	1113
361	Flav. Taurus, Flav. Florentius.	1114
362	Mamertinus, Nevitta.	1115
363	Julianus Aug. IV, Secundus Sallustius.	1116
364	Jovinianus Aug. Flav. Varronianus Nobilissimus puer.	1117
365	Flav. Valentinianus Aug. Flav. Valens Aug.	1118
366	Gratianus Nobilissimus puer, Dagalaiphus.	1119
367	Lupicinus, Jovinus.	1120
368	Valentinianus Aug. II, Valens Aug. II.	1121
369	Valentinianus Nobilissimus puer, (*e*) Victor.	1122
370	Valentinianus Aug. III, Valens Aug. III.	1123
371	Flav. Gratianus Aug. II, Sextus Anicius Petronius Probus.	1124
372	Domitius Modestus,	1125

(*a*) Julius Constantius fut pere de Gallus & de Julien, qui fut depuis Empereur. Il est le premier qui ait porté le titre de Patrice avec L. Ran. Acont. Optatus.

(*b*) Ce Nepotianus est le même qui usurpa l'Empire en 350.

(*c*) Les Empereurs ne s'étant point d'abord acordés sur les Consuls de cette année, on en data les premiers mois, *post Consulatum Amantii & Albini.*

(*d*) Freres d'Eusébie, femme de l'Empereur Constance.

(*e*) Le jeune Valentinien, nommé aussi Gelatès, étoit fils de l'Empereur Valens, & n'avoit alors que trois ans, étant né le 18 Janvier 366. Il mourut dans l'enfance.

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
	Ariutheus.	
373	Valentiniauus Aug. IV,	1126
	Valens Aug. IV.	
374	Gratianus Aug. III,	1127
	Equitius.	
375	Post Cousulatum Gratiani & Equitii (a)	1128
376	Valens Aug. V,	1129
	Valentinianus Junior Aug.	
377	Gratianus Aug. IV,	1130
	Flavius Merobaudes.	
378	Valens Aug. VI,	1131
	Valentiniauus Junior Aug. II.	
379	Decimus Magnus Ausonius,	1132
	Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.	
380	Flav. Gratianus Aug. V,	1133
	Flavius Theodosius Aug.	
381	Flavius Eucherius, (b)	1134
	Flavius Syagrius.	
382	Antonius,	1135
	Afranius Syagrius.	
383	Fl. Merobaudes II, *en Occident.*	1136
	Flav. Saturninus, *en Orient.*	
384	Clearchus, *en Orient.*	1137
	Flav. Richomeres, *en Occident.* (c)	
385	Flav. Arcadius Aug.	1138
	Bauto.	
386	Flav. Honorius Nobilissimus puer,	1139
	Evodius.	
387	Valeutinianus Aug. III,	1140
	Eutropius.	
388	Theodosius Aug. II.	1141
	Cynegius. (d)	
389	Fl. Timasius,	1142
	Fl. Promotus.	
390	Valeutiniauus Aug. IV,	1143
	Neoterius.	
391	Tatianus, } *tous deux en Occident.*	1144
	Q. Aurel. Symmachus. }	
392	Fl. Arcadius Aug. II,	1145
	Rufinus.	
393	Theodosius Aug. III,	1146
	Abundantius. (e)	
394	Arcadius Aug. III,	1147
	Honorius Aug. II.	

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
395	Anicius Hermogenianus Olybrius,	1148
	Anicius Probinus. *Tous les deux pour l'Occident. Ils étaient freres.*	
396	Arcadius Aug. IV.	1149
	Hoporius Aug. III.	
397	Fl. Cæsarius,	1150
	Nonius Atticus.	
398	Honorius Aug. IV,	1151
	Fl. Eutychiauus.	
399	Fl. Mallius Theodorus,	1152
	Eutropius (f).	
400	Fl. Stilicho,	1153
	Aurelianus.	
401	Vincentius.	1154
	Fravita.	
402	Arcadius Aug. V.	1155
	Honorius Aug. V.	
403	Theodosius Junior Aug.	1156
	Fl. Rumoridus.	
404	Honorius Aug. VI,	1157
	Arisiænetus.	
405	Fl. Stilicho II,	1158
	Authemius.	
406	Arcadius Aug. VI,	1159
	Anicius Probus.	
407	Honorius Aug. VII,	1160
	Theodosius Junior Aug. II.	
408	Anicius Bassus,	1161
	Fl. Philippus.	
409	Honorius Aug. VIII,	1162
	Theodosius Junior Aug. III. (g)	
410	Fl. Varanes,	1163
	Tertullus *pour Attale à Rome.*	
411	Theodosius Aug. IV, *seul.*	1164
412	Honorius Aug. IX,	1165
	Theodosius Aug. V.	
413	Lucius, *en Orient.*	1166
	Heraclianus, *en Occident.* (h)	
414	C. Fab. Constantius, *en Occident.* (i)	1167
	Fl. Constans, *en Orient.*	
415	Honorius Aug. X,	1168
	Theodosius Aug. VI.	
416	Theodosius Aug. VII,	1169
	Junius Quartus Palladius.	
417	Honorius Aug. XI,	1170

(a) Le tumulte de la guerre fit qu'il n'y eut point cette année de Consuls.

(b) Le prénom de Flavius, dit Muratori, qui commença depuis Constantin à devenir commun parmi les Généraux, fut probablement un titre d'honeur qu'ils obtiorent des Empereurs, qui se faisoient gloire eux-mêmes de le porter.

(c) Ou Ricimer, Franc de nation. Il fut pere de Théodoric, Roi des Francs.

(d) On voit des inscriptions qui donnent pour Consuls de cette année Magnus Maximus Aug. (c'est le tyran Maxime) & Fabius Titianus, le même qui fut Préfet de Rome aussi cette année.

(e) Le tyran Eugene prit cette année le titre de Consul en Occident.

(f) On ne mit point Eutropius dans les actes publics d'Occident. Cet eunuque, le 18 Janvier de cette année, fut privé de tous ses honeurs, relégué en Cypre, & peu après décapité.

(g) On conserva à Treves, dans l'Église de S. Paulin, une inscription où l'on voit Honorius & le tyran Constantin, Consuls de cette année. Constantin avoit pris la pourpre à Arles en 407, & le foible Honorius lui avoit cédé l'Espagne avec une partie des Gaules.

(h) Il fut mis à mort pour crime de révolte cette année, & l'on éfaça son nom de tous les actes publics & particuliers. C'est pour cette raison que plusieurs Chroniques ne marquant pour Consul de cette année que Lucius.

(i) Tels sont les prénom, nom & surnom de ce Consul, qui fut pere de l'Empereur Valentinien III, & Empereur lui-même.

Ans de J. C. — *Ans de Rome.*

Fl. Constantinus II.
418 Honorius Aug. XII, 1171
Theodosius Aug. VIII.
419 Monaxius, 1172
Plintha.
420 Theodosius Aug. IX, 1173
Fl. Constantius III.
421 Eustathius, 1174
Agricola.
422 Honorius Aug. XIII, 1175
Theodosius Aug. X.
423 Asclepiodotus, 1176
Fl. Avitus Marinianus.
424 Castinus, 1177
Victor.
425 Theodosius Aug. XI, 1178
Valentinianus Cæsar.
426 Theodosius Aug. XII, 1179
Valentinianus Aug. II.
427 Hierus, *ou* Hierius, 1180
Ardaburius.
428 Flavius Felix, 1181
Taurus.
429 Florentius, 1182
Dynamius, *ou* Dionysius.
430 Theodosius Aug. XIII, 1183
Valentinianus Aug. III.
431 Bassus, 1184
Flavius Antiochus.
432 Flavius Ætius, 1185
Valerius.
433 Theodosius Aug. XIV, 1186
Petronius Maximus.
434 Areobindus, *ou* Aviovindus, 1187
Aspar.
435 Theodosius Aug. XV, 1188
Valentinianus Aug. IV.
436 Flavius Anthemius, Isidorus, Flavius Senator. } *tous deux créés en Orient.* 1189
437 Ætius II, 1190
Sigisvultus, *ou* Sigisboldus.
438 Theodosius Aug. XVI, 1191
An. Acil. Glabrio Faustus.
439 Theodosius Aug. XVII, 1192
Festus.
440 Valentinianus Aug. V, 1193
Anatolius.
441 Cyrus, *seul en Orient. Il n'y eut point cette année de Consul en Occident.* 1194
442 Eudoxius, 1195
Dioscorus.
443 Petronius Maximus II, 1196
Paterius, *ou* Paternus.
444 Theodosius Aug. XVIII, 1197

Ans de J. C. — *Ans de Rome.*

Albinus.
445 Valentinianus Aug. VI, 1198
Nomus, *ou* Nonius, *appelé aussi dans quelques inscriptions* Albinus.
446 Fl. Ætius III, Q. Aurelius Symmachus. } *tous les deux en Occident.* 1199
447 Callipius, *ou* Alypius, *en Occident.* (*a*) 1200
Ardaburius, *en Orient.*
448 Fl. Zeno, 1201
Ruffius Prætextatus Posthumianus.
449 Fl. Asturius, 1202
Fl. Protogenes.
450 Valentinianus Aug. VII, 1203
Gennadius Avienus.
451 Fl. Marcianus Aug. 1204
Fl. Adelphius.
452 Sporatius. 1205
Fl. Herculanus.
453 Vincomalus, 1206
Opilio.
454 Studius, 1207
Ætius, *différent du célebre Ætius.*
455 Valentinianus Aug. VIII, 1208
Anthemius.
456 Varanes, Joannes. } *en Orient.* 1209
Eparchius Avitus Aug. *en Occident.*
457 Fl. Constantinus, 1210
Rufus.
458 Fl. Leo Aug. 1211
Fl. Jul. Val. Majorianus Aug.
459 Fl. Ricimer, 1212
Patricius.
460 Magnus, 1213
Apollonius.
461 Severinus, 1214
Dagalaifus.
462 Leo Aug. II, 1215
Libius Severus Aug. (*b*)
463 Fl. Cæcina Basilius. 1216
Vivianus.
464 Rusticius, *ou* Rusticus. 1217
Fl. Anycius Olybrius.
465 Fl. Basiliscus, 1218
Herminiricus, *ou* Armanaricus.
466 Leo Aug. III, 1219
Tatianus.
467 Pusæus, 1220
Joannes.
468 Anthemius Aug. II, *seul*, 1221
469 Marcianus, 1222
Zeno Isauricus.
470 Jordanes, 1223
Severus.

(*a*) Sous ces deux Consuls les Novelles de Théodose furent publiées. Valentinien les confirme l'année suivante.

(*b*) Sévere ne fut reconu cette année ni en qualité d'Empereur, ni en qualité de Consul, dans l'Orient. Les Fastes Siciliens & l'anonyme de Scaliger lui donnent Serpentius pour Collegue.

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
471	Leo Aug. IV, Probianus.	1224
472	Festus, Marcianus.	1225
473	Leo Aug. V, *seul.*	1226
474	Leo Junior Aug. *seul.*	1227
475	Zeno Aug. II, *seul, ou* post Conf. Leonis Jun.	1228
476	Basiliscus II, Armatus. *Zénon le fit mourir la même année.*	1229
477	Post Conf. Basilisci II, & Armati,	1230
478	Illus, *ou* Hellus *seul.*	1231
479	Zeno Aug. III, *seul.*	1232
480	Basilius Junior V. C. *seul, ou* post Conf. Zenonis III.	1233
481	Placidus, *seul.*	1134
482	Trocondus, Severinus Junior.	1235
483	Faustus, *seul, ou* post Conf. Trocondi,	1236
484	Theodoricus, *Roi des Goths,* Venantius.	1237
485	Q. Aurel. Memmius Symmachus. Junior, *seul, ou* post Conf. Theodorici V. C.	1238
486	Decius, Longinus.	1239
487	Boetius V. C. *seul.*	1240
488	Dynamius, Sifidius.	1241
489	Probinus, Eusebius.	1242
490	Fl. Faustus Junior, Fl. Longinus II.	1243
491	Fl. Olybrius Junior *seul.*	1244
492	Fl. Anastasius Aug. Fl. Rufus, *ou* Rufinus.	1245
493	Eusebius II, Albinus.	1246
494	Turcius Rufius Apronianus Asterius, Fl. Præsidius.	1247
495	Fl. Viator V. C. *seul, en Occident.*	1248
496	Paulus, *seul, ou* post Conf. Viatoris.	1249
497	Anastasius Aug. II, *seul ou* post Conf. Viatoris II.	1250
498	Joannes Scytha, Paulinus.	1251
499	Joannes Gibbus, *seul.* (*a*)	1252
500	Fl. Hypatius, Patricius.	1253
501	Ruf. Mag. Faustus Avienus, Fl. Pompeius.	1254
502	Fl. Avienus Junior.	1255

Ans de J. C.		*Ans de Rome.*
	Probus.	
503	Dexicrates, Volusianus.	1256
504	Cethegus, *seul, en Occident.*	1257
505	Sabinianus, Theodorus.	1258
506	Areobindus, Messala.	1259
507	Anastasius Aug. III, Venantius.	1260
508	Celer, Venantius Junior.	1261
509	Importunus, *seul, appelé* Opportunus, *mal-à-propos par quelques-uns. Il fut Consul en Occident.*	1262
510	Anicius Manlius Severinus Boetius V. C. *seul.*	1263
511	Secundinus, Felix.	1264
512	Paulus, Muschianus, *ou* Muscianus.	1265
513	Probus, Clementinus.	1266
514	Senator V. C. (Magnus Aurel. Cassiodorus) *seul, en Occident.*	1267
515	Anthemius, Florentinus, *ou* Florentius.	1268
516	Petrus V. C. *seul, en Occident.*	1269
517	Anastasius, *différent de l'Empereur,* (*b*) Agapitus.	1270
518	Magnus V. C., *seul, en Orient.*	1271
519	Justinus Aug. Eutharicus.	1272
520	Vitalianus, Rusticus, *ou* Rusticius.	1273
521	Justinianus, Valerius.	1274
522	Symmachus, Boetius.	1275
523	Fl. Anicius Maximus, *seul en Occid.*	1276
524	Justinus Aug. II, Opilio.	1277
525	Fl. Theodorus Philoxenus, Anicius Probus Junior.	1278
526	Olybrius, *seul, en Occid.*	1279
527	Vettius Agorius Basilius Mavortius, *seul, en Occid.*	1280
528	Justinianus Aug. II, *seul.*	1281
529	Decius Junior V. C. *seul, en Occident.*	1282
530	Fl. Lampadius, Orestes.	1283
531	Post Consulatum Lampadii & Orestis.	1284
532	Post Consulatum Lampadii &	1285

(*a*) Quelques-uns y joignent Asclépion, fondés sur deux loix du Code Justinien ; mais, ce Code abonde en fausses dates.
(*b*) On conserve à Liége des Diptyques Consulaires, que ce Consul avoit envoyés à l'Évêque de Tongres, & à la tête desquels il se donne, pour marque de sa haute noblesse, les noms & les titres suivans : *Flavius Anastasius Paulus Probus Sabinianus Pompejus, vir illustris, Comes Domesticorum Equitum, Consul ordinarius.*

Ans de J. C.		Ans de Rome.
	Orestis II.	
533	Justinianus Aug. III, *seul.*	1286
534	Justinianus Aug. IV, Fl. Theod. Paulinus Junior. *C'est le dernier Consul d'Occident.*	1287
535	Fl. Belisarius, *seul en Orient.* Post Conf. Paulini, *en Occident.*	1288
536	Post Conf. Fl. Belisarii, *en Orient.* Post Conf. Paulini II, *en Occident.*	1289
537	Post Conf. Belisarii II, *en Orient,* Post Conf. Paulini *anno III, en Occident.*	1290
538	Fl. Joannes, *seul, en Orient.*	1291
539	Fl. Appio, *seul, en Orient.* Post Consulatum Paulini V, *en Occident.*	1292
540	Fl. Justinus Junior, *seul, en Occident.* *Les années qui suivirent le Consulat de ce Justin, différent de l'Empereur Justin le jeune, furent quelquefois, mais rarement, datées en Occident: Post Justinum, ou Post Consulatum Justini: témoin l'inscription qu'on voit sur le tombeau de S. Aurélien, Archevêque d'Arles, dans la chapelle de S. Nizier à Lyon, laquelle porte que ce Saint mourut la* XI*e année après le Consulat de Justin: témoin encore l'épitaphe de S. Nizier, Évêque de Lyon, à la fin de laquelle on lit, suivant Sévert, dans sa chronologie des Archevêques de Lyon,* OBIIT IV NONIS (NONAS) APRILIS, SEU XXXIII, POST JUSTINUM ET INDICTIONE SEXTA, *ce qui revient au 2 Avril 573.*	1293
541	Fl. Basilius Junior, *en Orient. C'est le dernier particulier qui a été Consul.*	1294
542	Post Consulatum Basilii V. C.	1295
543	Post Consulatum Basilii, *anno II.*	1296
544	Post Consulatum Basilii, *anno III.*	1297
545	Post Conf. Basilii, *anno IV, & ainsi des années suivantes, en ajoutant un de chaque année. Cette maniere de compter les années,* Post Consulatum Basilii anno primo, *en 542, est très-commune, & c'est celle de Justinien dans ses Nouveles, & des Papes dans leurs Lettres. Mais il y en a une autre plus aisée, qui est de Victor de Tunnone. Il marque l'an 542, par la seconde année d'après le Consulat de Basile, au lieu de le marquer par la premiere; l'an 543, par la troisieme année, au lieu de la seconde après le même Consulat, & ainsi des autres, en comptant toujours une année plus que n'en comptent ceux qui marquent l'an 542 par la premiere année après le Consulat de Basile. La maniere de compter de Victor, quoique plus rare que l'autre, ne doit point être oubliée. Ceux qui la négligent sont exposés à des Anachronismes d'un an.*	1298

Il n'y a plus de Consul jusqu'à Justin le jeune, qui en prit le titre le premier Janvier de l'an 566, & en transféra le nom & la dignité aux seuls Empereurs. C'étoit la 25e année après le Consulat de Basile, selon la plus commune maniere de compter, ou la 26e selon la moins commune, que nous avons dit être de Victor de Tunnone. Depuis ce temps, les Empereurs furent les seuls Consuls, & chacun d'eux pour une fois seulement; de maniere qu'après leur premier Consulat, on comptoit les années suivantes avec la formule Post Consulatum, *jusqu'à ce qu'ils cessassent de régner; ce qui fut imité par les premiers Empereurs François.* (Voyez Pagi, *Crit. ad an.* 567, & Muratori, *Annali d'Italia, t. III, pp.* 464, 468.)

CONSULAIRES, ou de Famille (médailles). Le Roi Servius Tullus fut le premier sous lequel on frapa à Rome de la monoie de bronze, *Servius Rex primus signavit æs*, dit Pline. Ce Prince y fit graver la figure d'un bœuf, ou d'un bétier, suivant le même Auteur. Varron, dans les fragmens qui nous restent, & Cassiodore, (*Cassiod. Var. l. VII,* 32) attribuent de même à Servius Tullus l'origine de la monoie de bronze. Il n'y en eut point d'autre à Rome avant l'an 485 de sa fondation. Toutes les pieces qui furent frapées dans cet intervalle de temps, étoient, ou des *asses*, ou des parties de l'*as*, telles que les *semisses*, *quadrantes*, *sextantes*, &c. Ordinairement, pour marquer la valeur de chaque piece de monoie, on y gravoit autant de points qu'elle valoit d'onces. Les cabinets des curieux sont encore aujourd'hui remplis de ces anciennes monoies. Le Pere du Molinet a donné les desseins de quelques-unes, dans son cabinet de Sainte Génevieve; son exemple a été suivi par Béger, dans le trésor de Brandebourg, par Baudelot, dans ses réflexions sur les deux plus anciennes monoies d'or Romaines, & par le P. de Vitry, dans un article des Mémoires de Trevoux. Ces *asses* sont véritablement les plus anciennes médailles latines. Les médailles des familles Romaines, qu'on appele communément médailles *Consulaires*, n'ont été frapées (au moins la plupart) ni par les ordres de ceux dont elles portent le nom, ni même de leur vivant. C'étoit les Directeurs de la monoie, autrement les Triumvirs Monétaires, qui commencerent à y faire mettre les noms de leurs ancêtres ou des hommes illustres

de leurs maisons. Il y a grande apparence que cet usage ne s'est introduit que vers le milieu du septieme siecle de Rome. Si l'on avoit en effet frapé des médailles *Consulaires* dès le temps où la monoie d'argent commença d'avoir cours, nous nous apercevrions d'une très-grande différence entre celles de ces médailles qui furent frapées les premieres, & celles qui ne remontent pas au delà de Jules-César & d'Auguste; nous distinguerions les progrès que l'art de batre monoie a fait insensiblement depuis son commencement jusqu'à sa perfection. Mais si l'on compare entr'elles les médailles des familles Romaines, on verra au contraire qu'elles paroissent presque toutes de la même fabrique, & qu'il n'y a entre les plus imparfaites & celles qui sont les mieux frapées qu'une très-légere différence; en sorte qu'on sera forcé de convenir que même les plus anciennes sont d'un temps où l'art commençoit déja d'approcher de sa perfection. Cette ressemblance, qui est frapante, porte à croire que l'usage de graver sur la monoie les noms des grands Hommes & des Magistrats, ne s'est introduit à Rome que vers le temps de Marius & de Sylla.

Les médailles *Consulaires* forment une suite nombreuse, qui pouroit aller jusqu'à deux ou trois mille. Elle offre peu de choses curieuses, soit pour les légendes, soit pour les types, si ce n'est dans les médailles qui ont été frapées depuis la décadence de la République, & qui devroient commencer naturellement la suite des Impériales. Avant ce temps, ces médailles portent simplement la tête de Rome casquée, ou celle de quelque Déité, & le revers est ordinairement une Victoire traînée dans un char, à deux ou à quatre chevaux.

Il est vrai que vers le septieme siecle de Rome, les Triumvirs Monétaires se donnerent la liberté de mettre sur les médailles les têtes des hommes illustres, qu'ils comptoient parmi leurs ancêtres, & de les y représenter, soit sous leur figure propre, soit sous celle de la Divinité tutélaire de leur famille. Cet usage eut lieu jusqu'à la décadence de la République, que l'on commença à graver sur les médailles les têtes de Jules César, des Conjurés qui le tuerent, des Triumvirs qui envahirent la souveraine puissance, & de tous ceux qui eurent depuis part au gouvernement. Car jusqu'à cette époque, il ne fut permis à persone de graver sa tête sur la monoie. Ce privilége étant regardé comme une suite de la royauté, dont le nom même fut jusqu'alors odieux aux Romains.

Quand donc vous trouverez sur les médailles *Consulaires* la tête de Romulus & des premiers Rois des Romains, celles de Metellus, de Regulus, de Caldus, ou d'autres semblables, il ne faut pas croire qu'elles aient été frapées du vivant de ceux qu'elles représentent, puisque du temps des Rois, par exemple, la monoie d'argent n'étoit pas en usage; mais dans la suite quelques-uns de leurs descendans, étant chargés du soin des monoies, en ont fait batre en l'honeur de leurs ancêtres, comme un monument & une preuve de leur propre noblesse.

Il faut observer pour l'arangement des *Consulaires*, qu'elles sont presque toutes d'argent, & de la troisieme grandeur (parce que ce sont, ou des deniers Romains, ou des quinaires, ou des sesterces), qu'on en trouve néanmoins de tout métal, & même des trois grandeurs dans le bronze; mais avec cette différence qu'à peine en a-t-on 50 ou 60 d'or, & 400 de bronze; au lieu que l'on en connoît près de 2000 d'argent. C'est pourquoi on place l'or & l'argent avec le petit bronze; & l'on met à la suite le grand & moyen bronze mêlés ensemble.

Dans le *Thesaurus Morellianus*, qui est l'ouvrage le plus étendu sur les médailles *Consulaires*, on trouve 206 familles Romaines, dont il a fait graver 2415 médailles, sans comprendre dans ce nombre les médailles qu'on n'a pu attribuer à aucune famille particuliere, & qui vont à 135, ni les médailles *Consulaires*, qui ne se trouvent que dans les fastes de Goltz.

La suite des familles se peut faire en deux manieres: 1°. comme Ursin l'a faite, c'est-à-dire, par ordre alphabétique des noms différens des familles, qui se lisent sur les médailles, mettant ensemble toutes celles qui paroissent apartenir à la même maison. Cette maniere a moins d'agrément; mais elle est réelle & véritable; 2°. comme Goltz l'a faite, c'est-à-dire, par les fastes *Consulaires*, mettant à chaque année les médailles des Consuls de cette année. Cette seconde maniere est belle & savante; mais par malheur elle n'a que de l'apparence, & dans la vérité l'exécution en est impossible. D'abord nous n'avons aucune médaille des premiers Consuls, depuis l'an 244 jusqu'à l'an 485, ce qui a obligé Goltz de mettre à leur place seulement les noms de ces Magistrats, selon qu'ils se trouvent dans les fastes. Ensuite depuis l'an 485 jusqu'à l'empire d'Auguste, les médailles que Goltz raporte n'ont été frapées, ni par les Consuls, ni pour les Consuls dont elles portent le nom, mais seulement par les Monétaires, qui étant de la même famille, ont voulu conserver leur nom ou celui de leurs ancêtres.

Les médailles *Consulaires* n'ont point été contre-faites aussi fréquemment que les médailles des Rois Grecs & les Impériales. Comme on a moins d'empressement à rechercher cette espece de médailles, dont il y a peu de belles suites, les faussaires n'ont pas autant cherché à les contrefaire que les autres. D'abord on en trouve peu d'une conservation assez parfaite, pour être propre à former un beau moule; de plus, à l'exception des *Consulaires*, restituées par l'ordre de l'Empereur Trajan & de très-peu d'autres, toutes ces médailles ne valent guere que leur poids; ce qui n'a pas donné lieu aux faussaires de les imiter. On ne croit pas qu'il y en ait de coin moderne; mais on n'assureroit pas non plus qu'il ne puisse s'en trouver de moulées.

MÉDAILLES DES FAMILLES, ou CONSULAIRES,

Publiées par Morel.

N. B. On place à la fuite des *Confulaires* les *As*; les *femis*, les *dodrans*, les *quadrans*, les *fextans*, les *ftips*, les *fefterces*, & les médailles de *Rome*, qui reffemblent par leur fabrique aux précédentes.

ABURIA. Cette famille a 5 médailles.		CORDIA.	3	LUCILIA.	1	PORCIA.	26
ACCOLEIA en a	1	CORNELIA.	121	LUCRETIA.	11	POSTHUMIA.	12
ACILIA.	18	CORNUFICIA.	3	LURIA.	7	PROCILIA.	2
ÆBUTIA.	4	COSCONIA.	1	LUTATIA.	3	PROCULEIA.	12
ÆLIA.	24	COSSUTIA.	11	MÆCIA.	3	PUPIA.	3
ÆMILIA.	43	CREPEREIA.	6	MÆCILIA.	4	QUINCTIA.	12
AFRANIA.	8	CREPUSIA.	33	MÆNIA.	4	QUINCTILIA.	3
ALITIA.	1	CRITONIA.	1	MAIANIA.	2	RABIRIA.	1
ALLIENA.	1	CUPIENNIA.	2	MAMILIA.	18	RENIA.	1
ANNIA.	28	CURIATIA.	5	MANLIA.	8	ROSCIA.	43
ANTESTIA.	7	CURTIA.	4	MARCIA.	42	RUBELLIA.	1
ANTIA.	3	DIDIA.	3	MARIA.	46	RUBRIA.	10
ANTISTIA.	5	DOMITIA.	19	MEMMIA.	15	RUSTIA.	2
ANTONIA.	130	DURMIA.	7	MESCINIA.	6	RUSTICELIA.	1
APPULEIA.	3	EGNATIA.	10	METTIA.	8	RUTILIA.	1
APRONIA.	5	EGNATULEIA.	1	MINATIA.	3	SALVIA.	4
AQUILLIA.	12	EPPIA.	2	MINDIA.	4	SALUSTIA.	2
ARRIA.	7	EPRIA.	1	MINEIA.	3	SANQUINIA.	4
ASINIA.	6	FABIA.	38	MINUTIA.	10	SATRIENA.	22
ATIA.	1	FABRICIA.	2	MITREIA.	2	SAUFEIA.	5
ATILIA.	8	FABRINIA.	3	MUCIA.	2	SCRIBONIA.	6
ATTIA.	1	FADIA.	1	MUNATIA.	3	SEMPRONIA.	22
AUFIDIA.	2	FANNIA.	2	MUSSIDIA.	20	SENTIA.	31
AURELIA.	17	FARSULEIA.	11	NÆVIA.	27	SEPULLIA.	6
AXSIA.	8	FLAMINIA.	4	NASIDIA.	3	SERGIA.	1
BÆBIA.	8	FLAVIA.	3	NERATIA.	2	SERVILIA.	25
BELLIA.	2	FONTEIA.	30	NERIA.	1	SESTIA.	4
BETILIENA.	1	FUFIA.	2	NONIA.	3	SEXTILIA.	2
CÆCILIA.	35	FULVIA.	11	NORBANA.	26	SICINIA.	3
CÆCINA.	1	FUNDANIA.	5	NOVIA.	2	SILIA.	4
CÆLIA.	1	FURIA.	10	NUMITORIA.	5	SOSIA.	3
CÆSENNIA.	5	GALLIA.	3	NUMONIA.	1	SPURILIA.	1
CÆSIA.	1	GELLIA.	3	OCTAVIA.	2	STATIA.	2
CALIDIA.	1	GESSIA.	3	OGULNIA.	5	STATILIA.	4
CALPURNIA.	150	GRANIA.	2	OPEIMIA.	7	SUILLIA.	3
CANINNIA.	8	HERENNIA.	15	OPPIA.	9	SULPICIA.	32
CARISIA.	23	HIRTIA.	1	PAPIA.	63	TADIA.	2
CASSIA.	37	HORATIA.	4	PAPIRIA.	16	TARQUITIA.	2
CESTIA.	6	HOSIDIA.	2	PEDANIA.	2	TERENTIA.	14
CIPIA.	2	HOSTILIA.	5	PETILLIA.	2	THORIA.	2
CLAUDIA.	43	ITIA.	1	PETRONIA.	19	TITIA.	6
CLOVIA.	1	JULIA.	122	PINARIA.	10	TITINIA.	2
CLOVLIA.	6	JUNIA.	75	PLÆTORIA.	57	TITURIA.	33
COCCEIA.	1	JUVENTIA.	3	PLANCIA.	8	TREBANIA.	4
CŒLIA.	21	LÆTILIA.	2	PLAUTIA.	9	TULLIA.	3
COMINIA.	1	LICINIA.	31	PLOTIA.	4	VALERIA.	34
CONSIDIA.	10	LIVIA.	2	POBLICIA.	15	VANGUNTEIA.	3
COPONIA.	3	LIVINEIA.	13	POMPEIA.	33	VENTIDIA.	3
		LOLLIA.	12	POMPONIA.	33	VERGILIA.	6

VERRIA,

VERRIA.	1
VETTIA.	1
VETURIA.	3
VIBIA.	70
VINICIA.	4
VISPANIA.	12
VITELLIA.	1
UMMIDIA.	3
VOCONIA.	3
VOLTEIA.	34
VOLUMNIA.	2
INCERTA.	135
MISCELLANEA.	20

Médailles de Familles qui ne sont connues que dans Goltz & dans quelques autres Antiquaires, mais que Morel a cru devoir publier.

ACILIA.	5
ALLIA.	1
ÆLIA.	3
ÆMILIA.	69
ALBIA.	2
ALFINIA.	1
ANICIA.	1
ANNIA.	3
ANTIA.	1
ANTISTIA.	1
ANTONIA.	88
APPULEIA.	4
APRONIA.	5
AQUILLIA.	2
ARRUNTIA.	1
ASINIA.	3
ATILIA.	12

ATTEIA.	1
AUFIDIA.	1
AURELIA.	8
AUTRONIA.	3
BÆBIA.	1
CÆCILA.	17
CÆDICIA.	1
CALVISIA.	2
CALPURNIA.	10
CANIDIA.	3
CANINIA.	3
CARISIA.	3
CARVILIA.	2
CASSIA.	3
CESTIA.	1
CICEREIA.	1
CLAUDIA.	28
COCCEIA.	2
CORNELIA.	44
COSSUTIA.	1
DIDIA.	1
DUILIA.	3
DOMITIA.	7
DURMIA.	1
EGNATIA.	1
FABIA.	15
FLAMINIA.	4
FLAVIA.	2
FONTEIA.	1
FUFIA.	1
FULVIA.	15
FURIA.	5
FURNIA.	1
GABINIA.	1
GELLIA.	4
GINUTIA.	1
HELVIA.	1
HERENNIA.	1
HERMINIA.	1
HIRTIA.	1
HORTENSIA.	2

HORATIA.	1
HOSTILIA.	4
JULIA.	60
JUNIA.	16
JUVENTIA.	1
LÆLIA.	3
LÆTORIA.	1
LICINIA.	14
LIVINEIA.	5
LIVIA.	6
LOLLIA.	1
LUCRETIA.	2
LUTATIA.	4
MÆCILIA.	1
MAMILIA.	1
MANILIA.	3
MANLIA.	9
MARCIA.	10
MARIA.	8
MUCIA.	3
MESCINIA.	6
MINUCIA.	6
MUMMIA.	3
MUNATIA.	9
MUSSIDIA.	15
NAUTIA.	1
NONIA.	5
NORBANA.	2
OCTAVIA.	3
OGULNIA.	1
OPIMIA.	1
PAPIA.	1
PAPIRIA.	5
PASSIENA.	1
PEDIA.	2
PERPERNA.	3
PETILLIA.	3
PLAUTIA.	2
PINARIA.	1
POBLICIA.	1
POMPEIA.	7

POMPONIA.	2
PONTINIA.	1
POPILLIA.	3
POPPEA.	2
PORCIA.	3
POSTHUMIA.	10
PUPIA.	1
QUINCTIA.	6
QUINCTILIA.	1
RUBRIA.	1
RUPILIA.	2
RUTILIA.	1
SANQUINIA.	2
SEMPRONIA.	25
SENTIA.	2
SEPULLIA.	12
SERGIA.	1
SCRIBONIA.	1
SERVILIA.	7
SEXTIA.	2
SILIA.	2
SOSIA.	1
STATILIA.	4
SULPICIA.	9
TARIA.	1
TERENTIA.	4
TITIA.	1
TREBONIA.	1
TULLIA.	6
VALERIA.	28
VALGIA.	1
VATINIA.	2
VENTIDIA.	1
VETURIA.	4
VIBIA.	4
VILLIA.	1
VINICIA.	2
VIPSANIA.	8
VIRGINIA.	1
VISELLIA.	1
VOLCATIA.	1

Surnoms des Familles Romaines qui se lisent sur leurs Médailles.

ACHAICUS. *famille*	Mummia.
ACIDINUS.	Manlia.
ACISCULUS.	Valeria.
ÆMILIANUS.	Cornelia.
AFRICANUS.	Cornelia.
AGRIPPA.	Luria, Vipsania
AHALA.	Servilia.
AHENOBARBUS.	Domitia.
AISERNINUS.	Claudia.
ALBINUS.	Junia, Posthumia.
AMBUSTUS.	Fabia.
ANTIATICUS.	Mænia.
ASIAGENES.	Cornelia.

ASINA .... *famille.*	Cornelia.
ASPER.	Trebonia.
ASPRENAS.	Nonia.
ATRATINUS.	Sempronia.
ATTICUS.	Manlia.
AUGURINUS.	Minucia.
BALA.	Ælia.
BALBUS.	Acilia, Atia, Antonia, Cornelia; Nævia, Thoria.
BALEARICUS.	Cæcilia.
BARBATUS.	Antonia.
BARBULA.	Æmilia.

BASSUS. . . . *famille*.	Betiliena, Ventidia.
BESTIA.	Calpurnia.
BIBULUS.	Calpurnia.
BLÆSUS.	Sempronia.
BLANDUS.	Rubellia.
BLASIO.	Cornelia, Helvia.
BROCCHUS.	Furia.
BRUTUS.	Junia.
BUCA.	Æmilia.
BULBUS.	Atilia.
BURSIO.	Julia.
BUTEO.	Fabia.
CÆPIO.	Servilia.
CÆSAR.	Julia.
CÆSONIUS.	Calpurnia.
CALATINUS.	Atilia.
CALDUS.	Cœlia.
CALENUS.	Fufia.
CALLAICUS.	Junia.
CALVINUS.	Domitia, Sestia.
CALVUS.	Cæcilia, Cornelia.
CAMILLUS.	Furia.
CAPELLA.	Nævia.
CAPITO.	Atteia, Fonteia, Maria, Oppia.
CAPITOLINUS.	Petilia.
CAPRARIUS.	Cæcilia.
CARBO.	Papiria.
CARINAS.	Albia.
CASCA.	Servilia.
CATO.	Porcia.
CATULUS.	Lutacia, Valeria.
CATUS.	Ælia.
CAUDINUS.	Cornelia.
CELER.	Cæcilia, Cassia.
CENTHO.	Claudia.
CELSUS.	Papia.
CENSORINUS.	Marcia.
CENTUMALUS.	Fulvia.
CERCO.	Lutatia.
CESTIANUS.	Plætoria.
CETHEGUS.	Cornelia.
CICERO.	Tullia.
CILO.	Flaminia.
CINA.	Cornelia.
CLASSICUS.	Lollia.
CLAUDIANUS.	Livia.
CLODIANUS.	Cornelia.
COCLES.	Horatia.
CORDUS.	Mucia.
CORNUTUS.	Cæcilia.
CORVINUS.	Valeria.
COSTA.	Pedania.
COTTA.	Aurelia.
CRASSIPES.	Furia.
CRASSUS.	Cæcilia, Canidia, Claudia, Licinia.
CRETICUS.	Cæcilia.
CRISPINUS.	Quinctia.
CULEO.	Terentia.
CURIO.	Scribonia.
DECULA. . . *famille*.	Tullia.
DELMATICUS.	Cæcilia.
DOLABELLA.	Cornelia.
DOSSENUS.	Rubria.
DRUSUS.	Claudia, Livia.
EBURNUS.	Fabia.
FABATUS.	Roscia.
FALTO.	Valeria.
FIGULUS.	Marcia.
FIMBRIA.	Flavia.
FLACCUS.	Fulvia, Norbana, Pomponia, Valeria.
FLAMININUS.	Quinctia.
FLORUS.	Aquilia.
FRUGI.	Calpurnia.
GALBA.	Sulpicia.
GALLUS.	Anicia, Asinia, Caninia, Sulpicia.
GEMINUS.	Aburia, Servilia.
GETA.	Hosidia, Licinia.
GLABRIO.	Acilia.
GLYCIA.	Claudia.
HABITUS.	Vibia.
HEMICYCLUS.	Flavia.
HISPALUS.	Cornelia.
HISPANIENSIS.	Fabia.
HYPSÆUS.	Plautia.
ISAURICUS.	Servilia.
JUDEX.	Vettia.
JUNIANUS.	Licinia.
LABEO.	Fabia.
LABIENUS.	Atia.
LÆCA.	Porcia.
LÆNAS.	Popilia.
LÆVINUS.	Valeria.
LAMIA.	Ælia.
LARISCOLUS.	Accoleia.
LENTULUS.	Cornelia.
LEPIDUS.	Æmilia.
LIBO.	Julia, Livia, Marcia, Scribonia.
LICINUS.	Fabia, Porcia.
LIMITANUS.	Mamilia.
LIVIANUS.	Æmilia, Terentia.
LONGINUS.	Cassia.
LONGUS.	Manlia, Mussidia, Sempronia.
LUCULLUS.	Licinia, Terentia.
LUPERCUS.	Gallia.
LUPUS.	Rutilia.
LUSCUS.	Anicia.
MACEDONICUS.	Cæcilia.
MACER.	Licinia, Sepullia.
MAGNUS.	Cornelia, Pompeia, Posthumia.
MALLEOLUS.	Publicia.
MALUGINENSIS.	Cornelia.
MAMILIANUS.	Livia.
MANCINUS.	Hostilia.
MARCELLUS.	Claudia.
MARIDIANUS.	Cossutia.

MATHO. *famille*.	Pomponia, Papiria.
MAXIMUS.	Carvilia, Egnatia. Fabia, Manlia. Sulpicia, Valeria.
MEGELLUS.	Posthumia.
MERULA.	Cornelia.
MESSALA.	Valeria.
METELLUS.	Cæcilia.
MOLO.	Pomponia.
MUCIANUS.	Licinia.
MURCUS.	Statia.
MURENA.	Licinia, Terentia.
MYTILUS.	Papia.
NASICA.	Cornelia.
NASO.	Axia.
NATTA.	Pinaria.
NERO.	Claudia.
NERVA.	Cocceia, Licinia.
NERULINUS.	Suillia.
NIGER.	Cæcilia, Valeria.
NOBILIOR.	Fulvia.
NONIANUS.	Considia.
NUMIDICUS.	Cæcilia.
ORESTES.	Aufidia, Aurelia.
OTHO.	Salvia.
PÆTINUS.	Fulvia.
PÆTUS.	Ælia, Antonia. Considia, Fulvia.
PALIKANUS.	Lollia.
PANSA.	Vibia.
PAPPUS.	Æmilia.
PATERCULUS.	Sulpicia.
PATERNUS.	Fabricia.
PAULLUS.	Posthumia.
PAULUS.	Æmilia.
PERA.	Junia.
PEREGRINUS.	Arria.
PHILIPPUS.	Marcia.
PHILO.	Veturia.
PHILUS.	Furia.
PICTOR.	Fabia.
PIETAS.	Antonia.
PISO.	Calpurnia.
PITIO.	Sempronia.
PIUS.	Cæcilia, Pompeia.
PLANCIANUS.	Lætoria.
PLANCUS.	Munatia, Plautia.
POLLIO.	Asinia, Bæbia.
POTITUS.	Valeria.
PRISCUS.	Mussidia.
PULCHER.	Claudia.
PULEX.	Servilia.
PUBLICOLA.	Gellia.
PURPUREO.	Furia.
QUINTILIANUS.	Nonia.
QUIRINUS.	Sulpicia.
REBILUS.	Caninia.
REGILLUS.	Æmilia.
REGINUS.	Antistia.
REGULUS.	Atilia, Livineia.
RESTIO.	Antia.
ROCUS. *famille*.	Crepereia.
RUFUS.	Aurelia, Cordia, Egnatia, Lucilia, Mescinia, Minutia, Plautia, Pompeia, Pomponia, Salvia, Sulpicia, Taria, Titia, Valgia, Varia.
RULLUS.	Servilia.
RUSTICUS	Aufidia.
RUTILUS.	Verginia.
SABINUS.	Calvisia, Minatia. Poppæa, Tituria.
SABULA.	Cossutia.
SACERDOS.	Licinia.
SÆVINUS.	Flavia.
SALINATOR.	Livia.
SAPIENS.	Lælia.
SASERNA.	Hostilia.
SATURNINUS.	Sentia, Valgia, Volusia.
SCARPUS.	Pinaria.
SCAURUS.	Æmilia, Aurelia.
SCÆVULA.	Mucia.
SCIPIO.	Cornelia.
SECUNDUS.	Arria.
SEIANUS.	Allia.
SERANUS.	Atilia.
SERAPIO.	Cornelia.
SERRATUS.	Manlia.
SERVILIANUS.	Fabia.
SILANUS.	Cæcilia, Junia.
SILIANUS.	Licinia.
SILVANUS.	Plautia.
SILUS.	Sergia.
SISENNA.	Cornelia.
SOPHUS.	Sempronia.
SPINTHER.	Cornelia.
SPURINUS.	Petilia.
STOLO.	Licinia.
STRABO.	Pompeia, Volteia.
SUFFENAS.	Nonia.
SULPICIANUS.	Quinctia.
SULLA.	Cornelia.
SURA.	Cornelia.
SURDINUS.	Nævia.
TAMPILUS.	Bæbia.
TAPPULUS.	Villia.
TAURUS.	Statilia.
THERMUS.	Minucia.
TORQUATUS.	Manlia.
TRIGEMINUS.	Curiatia.
TRIO.	Lucretia.
TROGUS.	Maria.
TUBERO.	Ælia.
TUDITANUS.	Sempronia.
TULLUS.	Mæcilia, Volcatia.
TURDUS.	Papiria.
TURPILIANUS	Petronia.
TURRINUS.	Mamilia.
VAALA.	Numonia.
VALERIANUS.	Quinctia.
VARRO.	Terentia, Visellia.

VARUS. *famille.* {Licinia, Quinctilia; Vibia.
VATIA. Servilia.
VERRUCOSUS. Fabia.
VESPILLO. Lucretia.
VETUS. Antistia.
VITULUS. Voconia.
VULSO. Manlia.

Abréviations des noms propres qui sont sur les Médailles, & sur les Consulaires en particulier.

A. *Aulus*, nom d'homme.
AEM. ou AIMIL. *Æmilius*, *Aimillius*.
ALVIT. *Alvitius*.
AQ. ou AQL. *Aquilius*.
ARR. *Arrius*.
BÆB. *Bæbius* ou *Bæbia*.
BALB. *Balbus*.
BARB. *Barbatus*, ou *Barbulà*.
BROC. *Brocchus*.
CAE. ou COE. *Cælius*, ou *Cœlius*.
CAE. *Cæcina*.
CAL. *Calpurnius*.
CAM. *Camillus*. Camille, nom donné à l'enfant qui portoit dans les sacrifices la boîte aux parfums.
CAP. *Capito*, ou *Capitolina*.
C. CUP. *Caius Cupiennius*.
CEST. *Cestius*, ou *Cestia*.
C. F. *Caius Fabius*.
C. F. C. N. *Caii Filius*, *Caii Nepos*.
CL. *Claudius*, ou *Claudia*.
CLA. *Claudius*, ou *Claudia*.
C: L. AUG. F. *Caius Lucius*; *Augusti Filius*.
C. L. CÆSS. *Caius*, & *Lucius Cæsares*.
C. MALL. *Caius Malleolus*.
CN. DOM. AMP. *Cnæus Domitius Amplus*.
COMM. *Commodus*, ou *Commodiana Colonia*.
C. OVAL. HOSTIL. COINTUS. *Caius Velens Hostilianus Quintus*.
C. PAET. *Caius Pætus*.
CRAS. *Crassus*.
C. VAL. HOST. M. QUINTUS. *Caius Valens Hostilianus Marcius Quintus*.
C. VET. LANG. *Caio Vettio Languido*.
D. C. A. *Divus Cæsar Augustus*.
D. C. L. SEPT. ALBIN. *Decimus Claudius Lucius Septimus Albinus*.
DEC. *Decius*.
D. F. D. N. *Decimi Filius*, *Decimi Nepos*.
DOM. ou DOMIT. *Domitius*, ou *Domitianus*.
DR. CAES. Q. PR. *Drusus Cæsar Quinquennalis Præfectus*.
EGN. GAL. AUG. *Egnatius Gallienus Augustus*.
F. *Fabius*, ou FAB. *Fabius*.
FABRI. FABRIC. *Fabricius*.
FAD. *Fadius*.
FAN. *Fannius*, *Fannia*.
FL. *Flavius*.
FLAM. *Flaminius*.
FOUR. *Fourius* pour *Furius*.
FUL. *Fulvius*.
G. *Galendicus*, surnom de Volusien.
GAL. *Galerius*, *Galendious*.
GRA. ou GRAC. *Gracchus*.
HEL. ou HELV. *Helvius*.
HERAC. *Heraclitus*.
HIP. *Hippius*.
IMP. CAES. G. M. Q. *Gnæus Messius Quintus*.
JUL V. MAXIMUS C. *Julius Verus Maximus Cæsar*.
JUN. *Junius*.
K. *Kæso*.
KAN. *Kaninius*.
L. *Lucius*.
LUC. ÆL. *Lucius Ælius*.
L. CAN. *Lucius Caninius*.
L. COE, ou CAE. *Lusius Cælius*.
L. F. L. N. *Lucii Filius*, *Lucii Nepos*.
L. H. T. *Lucius Hostilius Tubero*.
LON. *Longus*.
L. P. D. Æ. P. *Lucius Papirius Designatus Ædilis Plebis*.
L. R. *Lucius Rubrius*, ou *Roscius*.
L. S. DEN. *Lucius Sescinus Dentatus*.
LUC. *Lucanus*, ou *Lucrio*.
LUP. *Lupercus*.
MA. *Manius*.
M. ÆM. *Marcius Æmilius*.
MA. CANI. *Manius Caninius*.
MAG. DECENT. *Magnentius Decentius*.
M. ANN. *Marcus Annius*.
MAR. ou MR liées, ou MARC. *Marcius*, *Marcia*, *Marcus*.
M. AUF. ou AF. *Marcus Aufidius*.
MES. *Messius*.
METOE. *Metœcus*, *Metecus*.
MINAT. *Minatius*.
M. MAR. *Marcus Marcellus*.
M. POP. *Marcus Popilius*.
MU. *Mutius*, *Munatius*.
N. F. N. N. *Numerii Filius*, *Numerii Nepos*.
NICER. *Nicereus*.
NIG. *Niger*.
NU. *Numa* (*Pompilius*.)
OGUL. *Ogulnius*.
OLY. *Olympius*, Olympe, Olympique.
OPEI. *Opeimius*, *Opimius*.
OPEL. *Opelius*.
PÆT. ou PÆ. *Pætus*.
PAPI. *Papirius*.
PIU. ou PIVES. *Pivesvius*.
PLAN. *Plancus*.
PLÆ. TRAN. *Plætorius Tranquillus*.
POL. *Pollio*.
POM. *Pompeius*.
PUPIE. *Pupienus*.
Q. CAS. *Quintus Cassius*.
Q. M. *Quintus Marcius*.
Q. O. C. FAB. *Quinto Olgulnio* & *Caio Fabio*.
Q. PAPIR. CAR. Q. TER. MON. *Quinto Papirio Carbone*, & *Quinto Terentio Montano*.

QUAD. *Quadratus*.
RES. *Restius*, *Restitutus*.
SAUF. ou SAF. *Saufeia*, *Saufeius*.
SCR. *Scribonia*, *Scribonius*.
SEMP. *Sempronia*, *Sempronius*.
SENTI. *Sentia*, famille Romaine.
SIL. *Silius*.
SP. *Spurius*.
SULL. *Sulla*, ou *Sylla*.
TER. *Terentius*.
T. FL. *Titus Flavius*.
TI. *Tiberius*.
T. M. AP. CL. *Titus Manlius* & *Appius Claudius*.
TRAN. *Tranquillus*.
TREBAN. *Trebanius*.
TREB. *Trebonianus*.
TUL. H. *Tullus Hostilius*.
VAR. RUF. *Varius Rufus*.
VENT. *Ventidius*.
VET. LANG. *Vettius Languidus*.
VIB. *Vibius*.
UL. ou ULP. *Ulpius*.
VOL. *Volusius*.
VOLER. *Volero*.
V. Abbréviations.

CONSULAIRES. *CONSULARES*. *CONSULARITAS*. } Un homme *Consulaire* étoit, au temps de la République, celui qui avoit été Consul. Mais sous les Empereurs on donna le même titre à ceux qui n'ayant jamais exercé le Consulat, avoient cependant été honorés du rang & des marques de cette dignité. L'état de ceux-ci & leur dignité ne se désignoient pas par le mot *Consulatus*, mais par celui de *Consularitas*. Le titre de *Consulaire* devint dans la suite encore plus commun, & conséquemment moins honorable.

On appeloit alors *Consulaires* les Gouverneurs de certaines Provinces. Il y avoit quinze *Consulaires* en Orient, cinq en Asie, trois dans le Pont, deux dans la Thrace, trois en Illyrie, huit en Italie, deux en Afrique, trois en Espagne, sept dans les Gaules, deux en Pannonie. *Voyez les Notices de l'Empire*.

Le titre de *Consulaire* devint si commun, que Constantin ne craignit pas de le donner à l'inspecteur des acqueducs de Rome, qui s'appela dès lors *Consularis aquarum*, au lieu de *Curator aquarum*.

Consulaires (Diptyques). *Voyez* Diptyques.

CONSULAT. CONSULS. } On consultera les Dictionnaires de Jurisprudence, d'Economie-Diplomatique & celui de l'Histoire, pour tout ce qui regarde les *Consuls* & le *Consulat*. Je ne donnerai ici que les détails relatifs au costume & aux usages anciens.

Du temps de la République, les *Consuls* se faisoient acompagner de douze Licteurs, chargés de faisceaux. Ils n'étoient distingués des autres citoyens que par la prétexte, le sceptre d'ivoire & la chaise curule.

La pompe de l'appareil *Consulaire* s'accrut sous les Empereurs. Les *Consuls* porterent une toge ornée de fleurs, de bandes de pourpre, &c. Leur sceptre d'ivoire fut surmonté d'un aigle, tel qu'on en voit plusieurs dans les mains des triomphateurs sur les médailles, & tel peut-être que celui qui est conservé dans le trésor de l'Abbaye de S. Denis en France. Ils chausserent aussi des souliers dorés, comme nous l'apprenons de Cassiodore (*Var. VI*): *Lares proprios calceis auratis egredere*. Les haches que le modeste Valerius Poplicola avoit ôté des faisceaux, lorsqu'il commandoit dans Rome, pour ne les reprendre que hors de la capitale, ne furent plus séparées des faisceaux (*Cassiodor. ibid.*): *Hinc est quod etiam fasces atque secures tantæ potestati præceptæ sunt illigari*. On atacha constament à ces faisceaux le laurier qui étoit sous les premiers *Consuls* le symbole de quelque victoire éclatante (*Martial. x*, 10, 1):

Cum tu laurigeris annum qui fascibus intras;

Le laurier devint de plus l'ornement des maisons des *Consuls* (*Martial. XII*, 3, 10):

Atria sunt illic consulis alta mei.
Laurigeros habitat facundus Stella penates.

On verra des *Consuls* peints ou sculptés sur les diptyques *Consulaires*; & on en trouvera sur les médailles de *Cosa* & de la famille *Junia*.

Consul désigné. Le peuple assemblé en comices élisoit dans le mois de Juillet les *Consuls*, qui n'entroient en fonction, au moins depuis l'an 600, qu'au premier de Janvier. Les *Consuls* élus s'appeloient jusqu'à cette époque *Consuls désignés*.

Consul honoraire. Jules-César acorda les honeurs & les ornemens de *Consul* à des citoyens qui n'étoient pas *Consuls*; ce furent des gens illustrés de la sorte par lui, par Auguste & par leurs successeurs, que l'on appela *Consuls honoraires* (*Justin. Novell.* 70).

Consul major. L. Cæsar, dit Festus, croit que l'on désigne par ces mots celui des deux *Consuls* devant qui l'on porte les faisceaux, ou celui qui est entré le premier en charge : *vel eum, penes quem fasces sunt : vel eum qui prior factus sit*. On sait que les faisceaux précédoient alternativement pendant un mois un seul des deux *Consuls*.

Consul ordinarius; étoit le *Consul* qui donnoit son nom à l'année en entrant en charge le premier jour de Janvier. Sénéque le fut par la faveur du Prince, comme nous l'apprenons de lui-même (*de ira III*, 31): *Dedit (alteri) duodecim fasces? Sed non fecit ordinarium Consulem. A me numerari voluit annum!* . . . .

Consul suffectus, ou *subrogé*; c'étoit le nom du *Consul* que l'on substituoit au *Consul* mort ou déposé avant la fin de l'année. Il y en eut sous l'Empereur Commode jusqu'à vingt-cinq; ce Prince voulut par-là multiplier ses créatures. Les noms des *Consuls subrogés* se trouvent dans les fastes, dont ils ont souvent troublé l'ordre.

CONSUS; Dieu des Conseils. Il avoit un temple à Rome, dans un lieu souterrain & caché, pour montrer que les conseils doivent être secrets. On dit que c'est dans la célébration des jeux en l'honneur de ce Dieu, que Romulus fit enlever les Sabines. *Voyez* CONSUALES.

Consus avoit un temple sur le mont Aventin; car on lit dans une inscription, raportée par Gruter, ces mots: CONSO IN AVENTINO. Son identité avec Neptune, que nous avons annoncée dans l'article des *Consuales*, est prouvée par ces mots d'une inscription publiée par Muratori: CONSO NEPTUNO ATQUE AECATAE.

CONTACOPÆCTES.
ΚΟΝΤΑΚΟΠΑΙΚΤΗΣ. } Athletes qui combatoient en se jetant des bâtons (*κόνδαξ*) non férés. C'étoient peut-être aussi des bateleurs appelés aussi CONTOPÆCTES. *Voyez ce mot*.

CONTARII.
ΚΟΝΤΟΦΟΡΟΙ. } Cavaliers armés d'épieux férés, appelés *conti*. Capitolin les désigne sous ce nom (*Maxim. c.* 10): *Placuerat ut contarii cum eo transirent*.

CONTOPÆCTES.
ΚΟΝΤΟΠΑΙΚΤΗΣ. } Bateleurs qui amusoient le peuple avec des tours d'équilibre. Ils faisoient tenir droite sur leur front une perche, *κόντος*, & sur la pointe de cette perche deux enfans, *παῖδες*, qui lutoient ensemble (*Salmas. in Solinum, p.* 1032).

CONTORNIATES. Les médaillons & médailles de bronze auxquels les Italiens ont donné le nom de *contorniati*, portent des caracteres auxquels il est facile de les reconoître. Le premier consiste dans un cercle creusé des deux côtés autour du champ, & qui en détache un bord d'une ou deux lignes. Havercamp a conjecturé, avec raison, que ce cercle a été autrefois rempli avec de l'argeat incrusté. C'est du mot *contornus*, par lequel il étoit exprimé dans la basse latinité, qu'a été formé celui de *contorniati*, & non de *Crotone*, lieu de leur fabrication, selon une opinion particuliere d'Erizzo. Il faut observer que le bord détaché par le cercle paroît avoir été adapté au médaillon; mais il est continu, & fait partie de la piece. Les figures des *contorniates* n'ont presque point de relief en comparaison des médaillons. Leurs types & leurs têtes excedent à peine ceux des monoies modernes. C'est-là le second caractere par lequel les *contorniates* se font remarquer.

La singularité des sujets qui remplissent le champ de ces médailles, ne le cede pas à la bizârerie de leur fabrique. On y voit les têtes des hommes célebres de l'antiquité, d'Homere, d'Euclide, de Pythagore, de Socrate, d'Apollonius de Thyane, &c. Celles de quelques Empereurs en petit nombre, d'Auguste, de Néron, de Trajan, de Vespasien, d'Alexandre-Sévere, &c. Celles enfin de personages qui nous sont inconnus.

Des chars à deux ou à plusieurs chevaux, des masques & d'autres objets relatifs aux jeux scéniques, forment ordinairement les revers des *contorniates*. Quelquefois ces revers paroissent étrangers aux jeux scéniques, & sont inexplicables; mais on peut assurer de tous ces types en général qu'ils ont rarement des raports avec les têtes. Ces mêmes types prouvent évidemment que les *contorniates* n'ont jamais servi de monoie; car ils ne ressemblent à aucun des types des pieces reconues pour telles. On ne voit jamais sur ces médailles extraordinaires la Déesse *Moneta*, ni les trois femmes tenant des balances, qui la remplacent si souvent. De plus, nous ne connoissons point leurs sous-multiples, ni leurs raports de valeur avec les monoies d'or & d'argent. D'ailleurs, ils n'offrent jamais le Senatus-Consulte S. C. ou le nom du Magistrat qui les a fait fraper (*Mém. des Inscr. VII*, 248).

Quelques *Contorniates*, à la vérité, sont contremarquées (*II Suppl. Pl.* 7). Des quatre publiées par M. Pellerin, la seconde porte la *contre-marque* si ordinaire $\frac{P}{E}$; & la derniere, sur laquelle on croit voir Antinoüs sous l'emblême de Castor, porte une contre-marque peu connue. Les *contorniates* contre-marquées ont peut-être seules servi de monoies; mais on ne le peut assurer que de celles-là uniquement, & à l'exclusion des autres *contorniates*. Ne perdons pas un temps précieux à chercher des raisons plus spécieuses que vraies, pour expliquer cette singularité; attribuons-la à la bizârerie de quelques Magistrats, qui faisant contre-marquer des médaillons de bronze pour leur donner cours chez les peuples dont ils étoient chefs, auront compris dans cette opération quelques *contorniates*, parce qu'elles se trouvoient d'un volume égal à celui des médaillons.

Ce seroit en effet une assertion étrange de dire que les *contorniates* ont été fabriquées pour servir de monoie. Nous avons déja vu que leur bord est détaché du champ par le cercle ou rainure auquel on les reconoît. Cette élévation auroit nui à la circulation en les rendant moins faciles à être maniées. Leur fabrication demandoit des manipulations longues & particulieres, qui ne sauroient convenir à des monoies usuelles; car il falloit une attention particuliere pour former la vive-arrête qui acompagne le cercle de chaque côté. D'ailleurs plusieurs *contorniates* sont enrichies d'une inscription, tantôt dans le champ & tantôt sur les figures du revers. Cette recherche ne s'acorde pas avec la célérité qu'exige la fabrication d'une monoie courante. Tous ceux qui auront étudié les Arts, & en particulier celui du monoyeur, se

rendront à ces raisons suggérées par l'inspection du travail particulier qu'exigeoit la fabrication des *contorniates*.

Elles suffiront pour les faire exclure du nombre des monoies, sans que nous ayons à insister longtemps sur les têtes qui y sont gravées. On pouroit objecter que les médailles consulaires & les médailles des villes greques portent, comme les *contorniates*, des têtes de Héros ou de Rois fameux. Nous répondrons que les Monétaires, dont les Empereurs ont quelquefois suivi l'exemple en cela, ont voulu assurer l'illustration de leurs familles, en consacrant à la postérité la mémoire des Héros auxquels elles apartenoient, ou des faits glorieux par lesquels leurs ancêtres s'étoient rendus célebres. Les médailles Consulaires portent d'ailleurs tous les caracteres de la monoie, ainsi que nous l'avons prouvé à leur article, tandis que les *contorniates* n'en offrent aucun, & nous montrent au contraire, par leur fabrique, qu'elles n'ont jamais pu en servir. Il faut appliquer le même raisonement aux monoies des villes greques, qui ont consacré sur ces pieces, mais sans en changer la destination, la mémoire des héros ou des hommes illustres qui étoient nés dans leurs territoires, qui les avoient fondées, réparées, embélies ou relevées par des priviléges & des concessions particulieres.

Ce n'est point assez d'avoir prouvé directement que les *contorniates* n'ont jamais été des monoies; il faut fortifier nos preuves en déterminant le véritable usage de ces médailles. Les Antiquaires s'acordent avec nous sur presque tout ce que nous venons d'en dire. Ils ne sont partagés que sur leur destination, qu'ils convienent cependant tous avoir été étrangere à la monoie. Jobert croyoit que les *contorniates* doivent leur origine au même dessein qui a fait restituer les médailles. Examinant ensuite leur fabrique, il les a attribuées à Gallien, qui restitua les consécrations de ses prédécesseurs. Mais cette opinion est ouvertement contre-dite par deux *contorniates* de Métropolis en Ionie, qui sont raportées dans le Mémoire de Baudelot, sur le prétendu Solon des médailles & des pierres gravées.

Mahudel écrivit en 1721 un Mémoire sur les *contorniates*. Il prouva évidemment, 1°. qu'elles n'ont jamais été monoie; 2°. qu'elles ne sont pas du temps des Empereurs, ou des hommes illustres dont elles portent les têtes, comme l'avoient cru Ducange & Spanheim. L'orthographe des légendes suffiroit seule pour en convaincre; car le nom d'Homere qui acompagne la tête de ce Poëte, y est écrit avec un Ω, au lieu d'un O; celui de Salluste n'a qu'une seule L, contre l'usage constant des inscriptions du temps de cet Historien, &c. &c. D'ailleurs le goût, la gravure, le volume, les marques des ouvriers, le style des légendes, la forme des caracteres qui acompagnent les premiers Empereurs sur les *contorniates*, sont absolument les mêmes que sur les médailles du quatrieme siecle. Il faudroit être étranger à la science numismatique pour admetre une uniformité aussi constante depuis Alexandre le Grand jusqu'à Honorius. Nous sommes en tout ceci du même sentiment que Mahudel; nous croyons avec lui que les *contorniates* ont été fabriquées à la fin du troisieme siecle, & qu'elles ont cessé vers le milieu du quatrieme. Mais les *contorniates* de Métropolis en Ionie, nous empêchent de fixer avec cet Écrivain, Rome pour le lieu de leur fabrication, exclusivement à la Grece.

Morel, Havercamp, & quelques Antiquaires voyant sur les revers des *contorniates*, des chars, des chevaux, des courses à pied, des chasses, des pêches, des lutes, des combats d'animaux, & d'autres objets relatifs aux jeux scéniques, ont affecté ces médaillons aux spectacles publics. Plusieurs revers des *contorniates* offrent cependant des types absolument étrangers à ces mêmes jeux. Ils ont écrit de plus que les athletes fameux y faisoient graver sur un côté leurs noms ou ceux de leurs chevaux, avec des types analogues aux spectacles du cirque. Ces athletes ou ces acteurs ont laissé quelquefois l'autre côté du médaillon sans type; mais ils l'ont ordinairement rempli avec les têtes & les noms des personages illustres qui avoient vécu dans les siecles précédens. Havercamp a cependant perdu de vue cette opinion, pour laquelle il avoit jadis combatu, dans son explication d'un prétendu médaillon d'Alexandre le Grand; car il a cru reconoître dans les deux têtes qui sont gravées sur un des côtés de cette *contorniate*, l'Orient & l'Occident soumis à ce conquérant. Mais ces têtes n'ont point de cou, elles ouvrent d'ailleurs la bouche d'une maniere extraordinaire: ce sont par conséquent des masques antiques.

Plus réservé que ces Écrivains, Baudelot a dit que les noms placés sur les *contorniates* n'avoient aucun raport avec les têtes ou avec les types de ces médaillons. Ils indiquent seulement les noms des Graveurs. Tel est l'*Eutymius* des *contorniates* de Néron & de Trajan, dans lequel on ne doit pas reconoître le luteur du même nom, cité dans Pline & dans Pausanias; car le revers de ce médaillon porte un char conduit par un homme: ce qui n'a aucun raport avec l'exercice de la lute. Le graveur de cette *contorniate* s'appeloit donc Eutymius, & il a placé son nom sur son ouvrage. *Solon*, *Stephanus*, *Stephanus*, *Philinus* & d'autres Artistes ont eu la même vanité, & l'ont satisfaite de la même maniere.

Nous adoptons dans son entier l'explication de Baudelot. Il faut croire que les *contorniates* n'ont jamais été monoie, qu'elles ont été frapées dans le court espace de la fin du troisieme siecle jusqu'au milieu du suivant, & que les noms qui y sont placés apartienent aux Graveurs de ces médailles. Mais il y a une très-grande différence entre les médailles Consulaires, les médailles Greques & les *contorniates*, sur lesquelles on voit quelquefois

des héros ou des hommes illustres : Car de ces trois classes de médailles les *contorniates* seules n'ont jamais été destinées à servir de monoie. Elles sont l'ouvrage de quelques Artistes qui, les fabricant pour les faire servir de jetons, de pieces de plaisir, comme les médailles modernes, n'ont suivi que leur caprice dans le choix des têtes.

CONTRA-SCRIBA; Officier des grandes Maisons Romaines, dont la fonction, si nous la raportons à celle de l'ἀντιγραφεὺς, de Julius Pollux, étoit de recevoir les comptes de l'économe *dispensator*, de les apostiller & de les corriger; fonction qui répond à celles de l'officier appelé par Isidore, *revisor rationum*, & que nous rendrions dans nos usages par celle de *contrôleur de la maison*, *contrôleur de la bouche*, officiers connus dans la basse latinité, sous le nom de *contra-rotulatores*, chargés de l'examen des rôles.

CONTRASIGILLUM. *Voyez* CONTRE-SCEL.

CONTRE-MARQUE. „ Le méchanisme de „ l'art de *contre-marquer* les médailles, à en juger „ par l'élévation du métal plus ou moins apparente à l'endroit qui répond directement à la „ *contre-marque* sur le côté opposé, ne demandoit „ qu'un grand coup de marteau sur le nouveau „ poinçon que le monoyeur posoit sur la piece ; „ & comme il étoit essentiel que par cette opération les lettres de la légende & les figures du „ champ de la médaille opposé à la *contre-marque*, „ ne fussent ni aplaties ni éfacées, on conçoit „ qu'il falloit qu'on plaçât la piece sur un billot „ d'un bois qui cédât à la violence du coup ; c'est „ par ce défaut de résistance du bois qui servoit „ de point d'apui, que le métal prétant sous „ le marteau, formoit une espece de bosse : de „ là se tire la preuve que les monoies antiques „ ne se *contre-marquoient* point dans le temps „ qu'on les fabriquoit . . . . La forme „ des poinçons étoit ronde, ovale ou carrée, de „ trois & de quatre à cinq lignes de diametre ; „ les poinçons étoient gravés en creux & à rebours, afin que leur impression rendît en relief, „ & dans le sens naturel, les figures & les lettres dont ils étoient chargés „. (*Mém. de l'Ac. des Inscr. xiv*, 133.)

C'étoit ainsi que Mahudel expliquoit, en 1739, le méchanisme des *contre-marques*. Il acompagnoit cette explication, qui est très-juste, d'observations qui n'ont pas le même mérite. Cet Académicien ne les auroit pas hazardées, s'il eût pu avoir connoissance du riche trésor que posséda long-temps après lui Pellerin. Tel est le sort des sciences qui ont les faits pour base : la découverte d'un seul monument suffit pour renverser les plus brillans systêmes. Nous allons donner le précis des observations de Mahudel, & nous y joindrons celles que de Boze faisoit dans le même temps sur le même sujet.

Observ. I. L'art & l'usage de *contre-marquer* les monoies ont pris leur origine dans la Grece ; ce que l'on apprend en voyant le grand nombre de médailles en argent & en bronze des villes greques, qui sont *contre-marquées*. Les médailles des Rois le sont moins souvent que celles de la grande Grece, des Isles de l'Archipel, de l'Asie mineure, & d'Antioche de Syrie en particulier. La fabrique de ces monoies paroît être plus anciene que les Empereurs Romains, sous lesquels la plupart des villes greques conserverent l'usage des *contre-marques*, depuis Auguste jusqu'à Gallien.

Observ. II. Les Romains, du temps de la République, ne se sont point servi de *contre-marque* sur les monoies de bronze qui eurent cours à Rome dans les commencemens, ni sur celles d'argent & d'or qui furent fabriquées au cinquieme & au sixieme siecles de sa fondation. L'usage n'en a commencé chez eux que sous Auguste, & paroît avoir été suspendu après Trajan pour recomencer sous Justin, Justinien, & quelques-uns de leurs successeurs. Le bronze seul y fut assujéti ; & les contorniates, qui sont des médaillons de ce métal n'en ont pas été exemptes.

Observ. III. Les Grecs & les Romains ont *contre-marqué* différemment leurs monoies ; car on ne voit pour *contre-marques* sur les médailles des Rois, & sur celles des villes, lors même qu'elles furent soumises aux Empereurs, que des têtes ou des bustes, des fleurs, &c. sans aucunes lettres. Les Romains, au contraire, n'employerent sur leurs monoies & sur celles de leurs colonies que des lettres ou des monogrammes. *De sorte qu'on ne voit ordinairement en* CONTRE-MARQUES *sur les médailles Romaines Impériales, aucune figure, ni sur les Greques Impériales aucune inscription greque.*

Observ. IV. On voit souvent jusqu'à deux & même trois *contre-marques* sur les médailles greques & latines ; elles y sont placées sans aucun ménagement pour les têtes & pour les revers. Cette difformité choquante aura peut-être suffi pour engager les successeurs de Trajan à proscrire cet usage, qui ne reprit faveur que sous quelques Souverains du bas-Empire, qui avoient totalement perdu le goût des Arts.

Observ. V. Les *contre-marques* des médailles latines d'un même Empereur & du même type, ne sont pas toujours les mêmes ; & il y en a souvent de semblables sur des pieces de types différens. *Ce qui marque que le décret par lequel il avoit été ordoné de* CONTRE-MARQUER, *s'étoit quelquefois étendu généralement sur toutes les monoies de toutes sortes de types d'un même Empereur.*

Observ. VI. Les *contre-marques* des médailles antiques n'ont point été le fruit du caprice des Monétaires. Tout y annonce l'autorité du ministere public, soit de la part des Empereurs, soit de la part du Sénat, conjointement avec le peuple, représenté par ses principaux Magistrats dans les villes greques, par les Tribuns à Rome, & par les Décurions dans les colonies. On peut s'en convaincre par l'explication d'un nombre de *contre-marques*

marques des Impériales latines, que Mahudel à jointe à ses observations.

Les principes établis dans les observations précédentes ont fait croire à cet Écrivain, 1°. que l'on plaçoit les *contre-marques* pour augmenter la valeur de certaines especes sans en augmenter la matiere ; & que le cours des pieces *contre-marquées* n'étoit pas général dans tout l'empire, mais qu'il étoit limité. 2°. Il a donné un second motif à l'usage des *contre-marques*, celui de représenter une nouvele fabrication nécessaire, selon lui, à l'avénement d'un nouvel Empereur, mais rendue impossible dans l'exécution par un concours de circonstances particulieres. 3° Un Empereur faisoit, selon Mahudel, *contre-marquer* à son nom les monoies d'un de ses prédécesseurs, pour honorer sa mémoire, comme par une espece de *restitution* : c'est en ce sens qu'on peut, selon lui, attribuer à Trajan la *contre-marque* DACICUS, que l'on voit sur une médaille de Domitien. 4°. Enfin il pensa que les *contre-marques* des monoies annoncent leur destination à des largesses publiques. On trouve en effet sur des médailles communes de Justinien & de Tibere second, la *contre-marque* SCLs, que Magnon & Pierre Diacre rendent par ces mots *sacra largitionis*.

De Boze, après avoir réfuté ces explications de Mahudel, par des raisonemens victorieux dont nous ferons usage pour combatre la même savant, proposa le sien. Il se réduit (*Science des Méd. 2, pag.* 353) à reconoître les pieces *contre-marquées* pour de simples méreaux que l'on donnoit aux ouvriers employés aux travaux publics, pour leur servir à être payés des trésoriers, lorsqu'ils représentoient ces témoignages de leur travail. Il prend encore ces pieces pour des monoies obsidionales, c'est-à-dire, pour ces monoies dont on augmente la valeur par une marque de convention dans les villes assiégées. De Boze, qui s'éloigna ainsi de l'opinion de Mahudel sur les médailles latines *contre-marquées*, se raproche cependant de lui pour l'usage des médailles greques qui sont dans le même cas. La beauté & la *fini* de leurs *contre-marques* l'engagent à les reconoître pour la signe d'une augmentation de valeur.

Les Antiquaires adopterent sans réclamer le systême de Boze, jusqu'au moment où parut le recueil de Pellerin. Cet Écrivain, qui porta à l'âge de Nestor le flambeau de la critique dans la science numismatique, crut que les *contre-marques* n'annonçoient point une augmentation de valeur ; il pensa & dit en plusieurs endroits de ses ouvrages, sur-tout dans son second supplément, que les villes *contre-marquoient* de leurs noms abrégés, ou de leurs symboles, les monoies étrangeres auxquelles elles vouloient donner cours dans le commerce, & l'usage journalier concurremmant avec les leurs.

M. l'Abbé le Blond s'est servi de ce principe pour expliquer un médaillon des Mallens, *contre-marqué* d'une vache (*Mém. des Inscrip. tom.* 40, *pag.* 92); explication que M. Dutens ne paroît pas avoir combatue avec des armes égales. Nous déveloperons l'opinion de Pellerin, après avoir montré les défauts des systêmes anciens sur les *contre-marques*.

On ne sauroit adopter que deux observations de Mahudel, la premiere & la sixieme : elles portent sur des faits qui ne sont contre-dits de persone. Mais on doit rejeter son observation seconde, dans laquelle il assure que les médailles du temps de la République n'ont point été *contre-marquées*. Pellerin, en effet, a publié une médaille consulaire (*rr, suppl. pl.* 3) d'argent *contre-marquée*, sur laquelle on lit le nom de Plancius, qui exerça l'édilité dans les années 699 & 700 de Rome. M. Neumann en a raporté cinq autres, (*tom. tt, pl.* 7) & il prouve qu'on ne peut assigner le temps où les Consulaires ont été *contre-marquées*, que dans le cas où le nom d'un Empereur, tel que celui de Vespasien, y est placé.

Le principe de cet Écrivain, qui exclut les *contre-marques* en lettres greques, des médailles greques, n'est pas moins erroné ; car on trouve un médaillon de Commode, frapé à Héraclée, (*rr, suppl. pl.* 3) avec las lettres CAPΔ en *contre-marque* ; un médaillon (*Neumann, pl.* 2, *tom. tt*) de Septime-Sévere & d'Étruscille, frapé à Stratonicée avec la *contre-marque* ΘEO, quatre médaillons de Gordien, frapés (*rr, suppl. pl.* 6, 7, *& Eckel, pl.* 13) à Séleucie, avec les *contre-marques* O & K ; un médaillon (*rr, suppl. pl.* 2) de Salonine, frapé à Sidé en Pamphylie, avec la *contre-marque* Ꞓ. Si ces preuves ne suffisoient pas, nous raporterions ici les impériales greques *contre-marquées* de lettres que les Grecs & les Latins formoient de même, telles que des M, des P, &c., & qui dès-lors prouvent au moins autant pour nous que pour Mahudel. Tels sont un médaillon de Caracalla, frapé à (*Peller. Peuples rrr, pl.* 130) Tabès, avec la *contre-marque* B ; un médaillon d'Aba, frapé en (*rrr, suppl. pl.* 6) l'honeur d'Alexandre Sévere, avec la lettre N en *contre-marque* ; un autre de Julia Mœsa, (*Pell. rr, pl.* 30) fabriqué à Laodicée, avec la *contre-marque* $\frac{P}{H}$; un gordien grec de Limyra, *contre-marqué* B, &c. (*Pell. Peuples rrr, pag.* 25).

Que les partisans de Mahudel ne nous objectent pas l'opinion de l'Abbé Belley, qui regardoit les lettres placées sur les Impériales greques, comme des nombres relatifs aux sacrifices ou à des époques. Ce savant auroit dû distinguer soigneusement ces lettres en deux classes : l'une renferme les lettres de relief qui ont été placées dans le champ de la médaille avec le type au moment de sa fabrication : tous les Antiquaires sont de son avis sur ces lettres, qui sont numérales. Quant aux lettres incuses, ou placées dans l'enfoncement qu'a produit un coup de poinçon postérieur à la fabrication, il faut rigoureusement en faire une

seconde classe, & les reconoître pour des *contre-marques*. Telles sont les lettres que nous avons citées plus haut, & que nous rapélerons dans tout cet article. C'est aussi dans ce sens qu'on a placé l'épisème Bau ϛ, sur un médaillon de Trajan-Déce, frapé à Hypæpa en Lydie (*II*, *suppl. pl.* 8); sur un Valérien d'Éphese, & sur un Gallien de Métropolis. Terminons cette longue énumération par une médaille greque de Galba, frapée en Cypre, qui est *contre-marquée* avec des caractères inconnus, mais plus raprochés certainement des lettres greques que des romaines. (*Haym. II*, *pl.* 29).

Les *contre-marques* n'ont point été mises sur les monoies, comme l'a pensé Mahudel, pour exprimer une augmentation de valeur; car ces augmentations n'ont jamais été plus grandes & plus fréquentes que du temps de la République. Cependant nous n'avons pu citer que six médailles Consulaires *contre-marquées*. Pourquoi les Romains n'auroient-ils pas employé la *contre-marque* à cet usage, puisqu'ils savoient qu'elle étoit adoptée depuis long-temps dans la grande Grece, dans l'Asie mineure & dans les Îles? . . . . Sans doute parce que les Grecs ne s'en servoient pas pour signifier une augmentation de valeur.

Si les Empereurs Romains avoient eu le dessein d'augmenter la valeur des monoies en les *contre-marquant*, pourquoi les médailles *contre-marquées* seroient-elles si rares en comparaison des médailles qui ne le sont pas? Pourquoi le bronze seul auroit-il été augmenté? N'auroit-on pas détruit par-là cette juste proportion qui doit régner dans les monoies entre les trois métaux? Ces Princes n'auroient-ils pas plutôt *contre-marqué* l'or & l'argent, ce qui leur auroit procuré en un moment un profit immense? Mahudel ne pouroit répondre à ces difficultés. Il n'expliqueroit pas mieux le motif qui, selon lui, auroit engagé Trajan à *restituer* de préférence la mémoire d'un aussi mauvais Prince que Domitien. Cet Antiquaire auroit-il pu nous dire aussi pourquoi les médailles *contre-marquées* sont plus rares que les autres. En effet, si la *contre-marque* tenoit lieu de fabrication nouvele, l'avénement d'un Empereur au trône devoit mettre toutes les monoies de ses prédécesseurs au rebut, ou les faire adopter toutes par le moyen de la *contre-marque*. L'abondance des médailles *contre-marquées* seroit une suite nécessaire de cette opération expéditive. On est cependant obligé de reconoître leur rareté, quand on les compare aux autres médailles.

Qu'auroient enfin répondu Mahudel & de Boze à ceux qui leur auroient présenté la même *contre-marque* greque sur des pieces greques fabriquées dans des régions très-éloignées les unes des autres? S'il falloit reconoître avec eux une augmentation de valeur dans la *contre-marque*, les médailles *contre-marquées* du même symbole seroient beaucoup plus communes que celles dont les *contre-marques* sont différentes. À moins que tous ces peuples divers n'eussent fait leur augmentation d'un commun acord, & n'eussent à ce dessein placé leurs divers symboles sur les médailles; cet acord prétendu choque la vrai-semblance.

Pour ce qui est des métaux, qu'a cru reconoître de Boze dans les médailles *contre-marquées*, il a senti son systême si défectueux, qu'il l'a restreint aux seules médailles latines. Premier défaut dans son explication, de ne pouvoir être généralisée. Le second est aussi palpable, lorsqu'on étudie les lettres dont ces *contre-marques* sont formées. Elles sont initiales de plusieurs mots. Une seule cependant, ou un seul mot auroit suffi pour des méreaux ou pour des marques d'entrée dans les spectacles. D'ailleurs, on a découvert dans plusieurs endroits, & sur-tout à Herculanum & à Pompeia, des tesseres de bois, d'ivoire & de bronze qui servoient aux spectacles. Les inscriptions qu'elles portent en font foi. Passons actuélement à la seule explication qui ait paru remplacer jusqu'ici celles de Mahudel & de de Boze.

Voyant plusieurs médailles frapées dans des pays très-éloignés les uns des autres, portant cependant la même *contre-marque*, Pellerin sentit que les systêmes de ses prédécesseurs ne pouroient jamais expliquer cette singularité. Toutes les médailles de Laodicée, par exemple, devroient porter la même *contre-marque*, si les Magistrats de cette ville greque avoient voulu exprimer par ce signe une augmentation de valeur dans son numéraire. Pellerin a publié : (*Mél. I*, *pl.* 18) à la vérité, une médaille latine de Septime-Sévere & de Julia Domna, deux médailles greques de Septime-Sévere & de Caracalla, (*II*, *suppl. pl.* 3) toutes frapées à Laodicée en Syrie, & ayant toutes pour *contre-marque* les mots abrégés COL. CÆ. Mais cette *contre-marque* ne se voit pas sur d'autres médailles greques & latines de Laodicée, (*Mél. I*, *pl.* 21) frapées en l'honeur des mêmes Septime-Sévere, Julia Domna & Caracalla. Elle n'apartient donc pas à Laodicée, mais à Cæsarée en Palestine: *Colonia Cæsarea*. Or, quel autre intérêt pouvoit prendre cette ville aux monoies de Laodicée, que de les adopter pour son usage, & d'annoncer cette adoption par la *contre-marque* de son nom? Disons-en autant de la ville de Rhodes, qui a fait mettre son symbole sur une médaille de Corinthe. (*Witzleben*, *pag.* 75.)

En dévelopant ce systême, nous expliquons trois choses relatives aux *contre-marques*, qui ont paru inexpliquables dans tous les autres. Pourquoi les médailles de Rois sont-elles moins souvent *contre-marquées* que celles des villes? Pourquoi l'or & l'argent latins ne le sont-ils jamais? Pourquoi les médaillons de bronze sont-ils plus ordinairement *contre-marqués* que les autres modules de ce métal? Pourquoi enfin quelques médailles de villes sont-elles *contre-marquées* avec le symbole de la ville même qui les avoit fait fraper?

Les Rois de Macédoine, d'Égypte, &c., ne contractoient que des alliances de protection avec

les villes greques libres. Jamais on ne lit sur leurs médailles le mot ΟΜΟΝΟΙΑ, employé si souvent pour exprimer l'alliance ou l'association de deux villes greques. (Les Grecs donnerent à la vérité aux Arsacides le surnom de ΦΙΛΕΛΛΗΝΕΣ, mais sans lui atacher le même sens qu'au mot précédent). On peut conjecturer, d'après ce fait, que les monoies des Rois n'avoient presque point de cours dans le territoire de ces villes. Les monoies des villes unies, au contraire, ont été souvent adoptées, ou réciproquement, ou par une d'entr'elles; & dans ce cas, la *contre-marque* étoit placée sur les monoies de ses alliées en signe d'adoption. C'est pourquoi les médailles des villes sont si souvent *contre-marquées*, & les médailles des Rois si rarement.

Nous trouvons cependant un médaillon de bronze du Roi de Péonie Andoléon, (*Neumann*, *I*, *pl.* 4) qui est *contre-marqué*; deux de Philippe second, (*ibid.*) Roi de Macédoine; une médaille de bronze d'Antiochus Soter, (*Haym*, *I*, *pl.* 2) qui porte deux *contre-marqués*, dont l'une est un Σ. Deux médaillons d'argent de Ptolémée Soter, (*II*, *suppl. pl.* 3) sont aussi *contre-marqués* l'un d'un A, & l'autre du monogramme ΓΑ. Ce sont des médailles greques *contre-marquées* avec des lettres greques, contre le principe de Mahudel. Tels sont encore une tétradrachme d'Apamée, (*Peuples*, *II*, *pl.* 43) *contre-marquée* [A], c'est-à-dire, ΑΠ; une médaille greque d'Eleutherna, (*ibid. III*, *pl.* 98) avec un O; une autre enfin de Paros, (*ibid. III*, *pl.* 106) portant en *contre-marque* le monogramme [monogramme]. Nous prions d'observer à leur sujet que MM. Pellerin, Haym, Eckel, Neumann & Hunter nous fournissent seuls des exemples, parce que nous avons cru inutile d'en accumuler un plus grand nombre. L'un des derniers, M. Neumann, a adopté sans restriction l'opinion de Pellerin, pour lequel il témoigne dans tous ses écrits l'estime & le respect les plus vrais.

Pourquoi l'or & l'argent des Romains ne sont-ils presque jamais *contre-marqués*, tandis que leur bronze l'est souvent, & que l'argent des Grecs l'est si fréquemment? Nous déduisons du systême de Pellerin une réponse satisfaisante. Les monoies d'or sont si rares chez les Grecs, qu'on peut dire qu'ils n'en frapoient point ordinairement. L'or des Romains leur en tenoit lieu, & avoit cours dans toutes les villes greques, à cause de la bonté de son titre & de la puissance de ceux qui le faisoit fraper. Il en étoit de même de leur argent. Le raport des deniers Romains avec la drachme greque fut long-temps celui de l'égalité, comme l'a montré M. Dupuy. (*Mém. des Inscr.* 28, *p.* 664.) Et quand ce raport fut changé, l'inégalité fut si petite, que l'on n'en tint aucun compte dans les paiemens, de sorte que les deniers & les *aureus* des Romains eurent toujours cours dans les territoires des villes greques. Il étoit donc inutile de les *contre marquer*, c'est-à-dire, de leur appliquer le signe d'adoption.

Nous expliquons par ce principe la ressemblance des *contre-marques* qui se trouvent sur des monoies frapées dans cent endroits divers. C'est ainsi que la vache est placée en *contre-marque* sur les médailles de Sidé & d'Aspendus en Pamphilie (*Peuples. II*, *pl.* 73); sur celles des Maliens, de Tarse & de Nagidus en Cilicie (*Neumann*, *II*, *pl.* 73); sur une médaille punique, &c. (*Eckel. pl.* 13). La ville de Cyzique, dans la Propontide, avoit adopté la vache pour symbole, & elle l'avoit fait mettre sur les médailles dont nous parlons, afin de leur donner cours dans son territoire (*Mém. Insc.* 40, *p.* 92). Deux médailles d'argent de Sidé, (*Hunter*, *pl.* 49) portent aussi pour *contre marque* un arc dans un carquois, avec les lettres ΣΑΡ sur l'un, & ΤΡΑ sur l'autre. Qui pouroit y méconnoître les villes de Sardes & de Tralles? De même on voit une lyre pour *contre-marque* (*Haym*, *II*, *pl.* 46) sur une médaille greque de Philippe pere, frapée à *Germen*, & sur un médaillon grec de Mitylene, (*Haym*, *I*, *pl.* 26) frapé en l'honeur de Titiana, épouse de Pertinax, raporté par Haym. La lyre étoit le symbole de Mitylene, & elle nous apprend que ces deux pieces avoient été adoptées par la ville de Mitylene, pour avoir cours avec ses monoies.

Le médaillon de Titiana nous offre, à la vérité, (en supposant son authenticité) l'exemple d'une ville qui a *contre-marquées* ses propres monoies. M. Neumann a publié aussi deux médaillons d'argent de l'île de Thasus, qui portent tous deux au revers Hercule, avec la légende ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ ΣΩΤΗΡΟΣ. L'un de ces médaillons est *contremarqué* Η.... ΛΕ, c'est-à-dire, ΗΡΑΚΛΕ; & l'autre.... ΩΤΗ, c'est-à-dire, ΣΩΤΗ. Ces deux *contre-marques* paroissent avoir été placées par la ville même qui avoit frapé les médaillons. Si ces trois exemples se répétoient souvent, ils pouroient former une objection contre le systême de Pellerin, & fournir une preuve à Mahudel. Mais il est très-rare de trouver des médailles ainsi *contremarquées*; c'est pourquoi nous expliquerons facilement cette singularité. On peut dire que ces pieces, après avoir été décriées, ou par un décret des Magistrats, ou à cause de falsifications trop répétées, ont été remises dans le commerce après un certain temps écoulé, & qu'elles ont été *contre-marquées* à cet effet. C'est pour la même raison que Junon *Pronuba* est mise en *contre-marque* sur un médaillon de Caracalla, (*Haym*, *I*, *pl.* 27) frapé à Hypæpa, sur le revers duquel on voit la Divinité tutélaire de la ville, portant cette même Junon *Pronuba*, son symbole.

Nous rendons aussi facilement raison, à l'aide du systême de Pellerin, de l'abondance des médaillons de bronze *contre-marqués*, tandis que les médailles de ce métal le sont moins souvent dans les trois modules. Les médaillons, comme on le verra à leur article, n'étoient pas destinés dans leur origine à servir de monoie, quoiqu'ils fussent multiples des monoies courantes, & susceptibles

Bb ij

par-là de leur être assimilés. Lorsqu'on vouloit les faire circuler dans le commerce, on les *contre-marquoit*, & ce sceau du Magistrat (*11, supl. pl. 4*) les plaçoit au rang des monoies. Les trois médaillons de bronze, frapés dans l'île de Lesbos, en l'honeur de Lucius Verus, de Commode & de Crispine, raportés par Pellerin, en font foi : ils portent tous la même *contre-marque*. De même sur un médaillon de bronze de Commode, où sont placées au revers les Divinités d'Hierapolis & d'Aphrodisias, Neptune est mis en *contre-marque*. Ce symbole ne pouvoit convenir ni à l'une ni à l'autre des deux villes, puisqu'elles étoient (*12, suppl. pl. 4*) situées dans l'intérieur des terres de Phrygie & en Carie, & que Neptune apartenoit à quelque ville maritime. C'est donc à une ville située sur le bord de la mer qu'il faut attribuer cette *contre-marque*. Elle ne peut l'avoir placée sur ces médaillons que pour les rendre monoie usuele. Telle est la raison pour laquelle les *contre-marques* sont plus fréquentes sur les médaillons de bronze que sur les médailles de ce métal.

On voit des médaillons d'Empereurs qui sont *contre-marqués* avec des têtes d'autres Empereurs. C'est ainsi qu'un médaillon de Vespasien, (*Rem. sur le P. Jobert*) dont parle le Baron de la Bastie, porte une tête d'Antonin en *contre-marque*; qu'un autre médaillon d'argent de Vespasien (*111, supl. pl. 98*) a pour *contre-marque* la tête de Marc-Aurele, acompagnée des lettres AYP. Mahudel & de Boze expliqueroient mal ces *contre-marques*, en disant qu'elles exprimoient une augmentation de valeur, dont les Empereurs mis en *contre-marque* auroient été les auteurs. Pourquoi alors ces *contre-marques* sont-elles si rares, puisque toutes les monoies de leurs prédécesseurs, ou au moins celles de toutes les années de leur regne écoulées jusqu'à l'époque de cette augmentation, en devroient être affectées? Pellerin y suppléera par une explication simple & naturele (*134, suppl. pl. 65*).

„ Les Gouverneurs Romains en Syrie & en Cypre, où il restoit beaucoup de ces médaillons „ qui y avoient été frapés, les faisoient ainsi *contre-marquer* sous les regnes d'Antonin & de Marc-Aurele, pour en permettre le cours, & autoriser peut-être par là les habitans à les donner „ en paiement des contributions, & les receveurs „ à en faire recette. *Il croit* que ces receveurs „ n'auroient pas refusé non plus de recevoir les „ monoies greques de Tripolis en Syrie, qui sont „ souvent *contre-marquées* des noms de Galba & „ d'Othon, exprimés par des lettres liées ensemble „.

Nous terminerons le dévelopement du système de cet Antiquaire célebre, par l'explication qu'il a donnée des *contre-marques* doubles & triples, dans laquelle on reconoît avec admiration la fécondité de son principe. Mahudel auroit vu dans ces signes répétés une seconde & une troisieme augmentation de valeur. Faites cependant par la même autorité, ces augmentations auroient dû être toujours exprimées par le même signe: les *contre-marques géminées* different au contraire presque toujours. Les méreaux de de Boze n'auroient pas rendu la chose plus intelligible; car l'intérêt des ouvriers les empêchoit de les soustraire ou de les égarer. Les mêmes méreaux pouvoient dès-lors servir une seconde, une troisieme fois, & plus souvent sans avoir besoin d'être *contre-marqués*. La difficulté reste donc toujours la même.

Elle s'évanouit, si l'on écoute Pellerin. Prenons pour exemple un médaillon de Gordien, frapé à Séleucie, sur lequel on voit pour *contre-marque* la lettre O dans un renfoncement, ayant (*11, suppl. pl. 7*) la forme d'un delta, & ensuite un monogramme formé d'un K & d'un A. La ville de Séleucie voulant donner cours à ce médaillon qu'elle avoit frape dans quelque occasion d'éclat, y aura mis à cet effet la premiere *contre-marque*. Ce médaillon ayant passé ensuite dans une autre ville qui avoit le droit de batre monoie, y aura reçu la seconde *contre-marque* en signe d'adoption & de monoie courante. On trouve aussi dans le recueil de M. Hunter (*pl. 51, No. 30*), un médaillon d'argent frapé dans l'île de Cypre à *Soli*, & *contre-marqué* trois fois. Il est de la plus ancienne fabrique, car le revers est en creux. La *contre-marque* qui est si commune sur les monoies de Cilicie & de Pamphylie, la vache, a été mise sur ce médaillon par la ville de Cyzique, en signe d'adoption. Le loup, qui est la seconde *contre-marque*, apartient à l'Argolide ou à la Phocide, sa seconde patrie adoptive; & l'animal inconnu apartient à une troisieme ville, Adana en Cilicie, dont le nom est peut-être indiqué par le *monogramme* A & Δ, qui acompagne l'animal dans la troisieme *contre-marque*. Ce médaillon de *Soli*, après avoir été frapé en Cypre, aura sans doute été porté à Cyzique, & de là successivement dans deux autres régions qui avoient aussi le droit de batre monoie.

C'est ainsi que toutes les difficultés disparoissent quand on dévelope le système de Pellerin. Les Antiquaires, libres de préjugés & amis du vrai, reconoîtront donc avec lui que les *contre-marques* ont été placées sur les medailles pour leur donner cours & les rendre monoie usuele, dans les pays qui les adoptoient par l'apposition de leurs noms ou de leurs symboles.

CONTRE-SCEL.
CONTRE-SCELLER. } „ Les *contre-scels* méritent d'autant plus une discussion particuliere, qu'ils sont moins connus parmi nous. La plupart de nos Auteurs, dit la nouvele Diplomatique des Bénédictins, qui nous fournit cet article, n'en ont parlé que très-superficiélement & les plus exacts sont tombés dans des méprises dangereuses. Nous ne connoissons rien de mieux en ce genre que le petit traité du Docteur Polycarpe Leyser, intitulé: *Commentatio de contrasigillis medii ævi. Helmstadii, M DCC XXVI*. Ce savant diplomatiste laisse peu de choses à désirer touchant les *contre-scels*

d'Allemagne; mais il ne dit rien de ceux d'Italie, de France & d'Angleterre. Tâchons de réunir ce qu'il importe de savoir sur ce sujet & sur les armoiries qui en sont inséparables, relativement à la vérification des actes antérieurs au XVI[e] siecle „.

„ On entend par *contre-scel* la figure imprimée au revers du sceau principal. L'une est beaucoup plus rare que l'autre. A peine sur un grand nombre de sceaux antiques trouvera-t-on un ou deux *contre-scels*. Le premier côté du sceau est appelé *facies adversa* par D. Mabillon, & le second *facies aversa*, quand les deux empreintes sont d'égale grandeur. Mais si celle du revers est plus petite, il lui donne le nom de *contrasigillum*. Il ne veut pas qu'on prene pour *contre-scel* l'image représentée au dos du sceau de Louis le Jeune. Ce Prince paroît d'un côté comme Roi de France, & de l'autre comme Duc d'Aquitaine. Ce sont donc, conclud D. Mabillon, deux sceaux d'égale grandeur imprimés sur la même cire, & qui regardent deux états différens. Mais les sceaux du Roi S. Édouard & des Princes Lombards n'ont-ils pas de chaque côté des empreintes de même grandeur? Cependant ils n'étoient pas Souverains de plusieurs États à la fois. Laissons donc cette distinction plus subtile que nécessaire, & appelons *contre-scels* toute empreinte faite sur le dos du sceau, pour assurer davantage la foi des actes. Nous ne mettrons pas néanmoins dans la classe des *contre-scels* les revers des bulles de métal, parce que cette espece de sceaux est ordinairement figurée des deux côtés: l'empreinte de l'un ne se fait pas séparément de celle de l'autre. Mais les *contre-scels* en cire ont été principalement inventés, à l'effet d'arrêter les coups de main des faussaires assez habiles pour enlever la cire du revers du sceau, le détacher, & le transporter à un acte supposé „.

„ Les sceaux de cire de nos Rois de la premiere & de la seconde race, ne portent point de *contre-scels*, au lieu que ceux des Princes Lombards en eurent dès le X[e] siecle. D. Érasme Gattola en a publié plusieurs à la fin de ses *Additions à l'Histoire de l'Abbaye du Montcassin*. Ils sont appliqués au bas des chartres, & non suspendus. C'est donc sans nul fondement que le docte Heineccius a prétendu qu'on ne pouvoit mettre de *contre-scel* aux sceaux des anciens temps, parce qu'ils étoient en placard & non pendans. L'expérience & la raison prouvent le contraire. Le dos de la charte, scellée en placard, n'offre-t-il pas ordinairement une assez grande quantité de cire pour recevoir une seconde empreinte „?

„ Tous les *contre-scels* des Princes Lombards sont de la même grandeur que les sceaux. Mais il y en a quelques-uns qui portent la même légende, ou qui n'ont point de connexion nécessaire avec les sceaux. S. Édouard, Roi d'Angleterre, en avoit un semblable vers le milieu du XI[e] siecle; mais l'inscription du premier côté s'y trouve répétée au second. Ce *contre-scel* n'avoit point par conséquent de liaison essentiele avec le sceau, & l'on pouvoit se servir de l'un sans l'autre. Ces caracteres constituent la premiere & la plus anciene espece de *contre-scels* „.

„ Ceux de la seconde sont empreints au revers des sceaux pendans, & leurs images sont pareillement de la même grandeur; mais leurs légendes sont liées avec celles des sceaux, ou en sont la suite. En voici des exemples: Le *contre-scel* de Guillaume II, Duc de Normandie, ajoute le titre de Roi d'Angleterre à celui de *Patron*, ou protecteur des Normands. Celui de Louis le Jeune lui donne le titre de Duc d'Aquitaine, qui n'est que la suite de l'inscription du premier côté. Le grand sceau de Ferdinand I[er], Roi d'Espagne, a pour légende: *Ferdinandus. Dei. Gratia. Rex. Aragonum. Utriusque. Sicilie, Item.* (JERUSALEM) *Valencie.* Le *contre-scel* de grandeur égale acheve ainsi la légende: *Majoricarum. Sardine. Corsice. Comes. Barchinone. Dux. Athenarum. &c.* Le sceau de Hugues le Brun, Comte de la Marche & d'Angoulême, de l'an 1301, porte: *S. Hugonis. Brun. Comitis. Marchie.* Le *contre-scel* de même grandeur ajoute: *Et Engolisme: &: Domini: Leiniaci*. „

„ La troisieme espece de *contre-scel* offre des images ou des symboles de moindre grandeur que le sceau; mais on n'y voit point d'inscription. Tels sont les *contre-scels* de Philippe Auguste & des Rois de France ses successeurs, de Hugues d'Amiens, Archevêque de Rouen, & de plusieurs autres Prélats, Princes & Seigneurs des XII & XIII[e] siecles. Ces sortes de *contre-scels* ne sont tels que par l'usage qu'on en a fait en les imprimant au dos des sceaux pendans. Ce sont de simples cachets ou *signets*, dont on pouvoit se servir indépendamment du sceau „.

„ Il y a un grand nombre de *contre-scels* plus petits que le sceau principal, & qui néanmoins en sont inséparables, parce qu'ils n'en sont que la continuation; & ils forment la quatrieme espece, dont les exemples sont communs dans le recueil des sceaux de Flandre. Celui de Philippe d'Alsace, en 1164, a pour légende: *Sigillum Philippi, Comitis Flandrie*; le *contre-scel* poursuit, *& Viromandie*. Le sceau de Baudouin, en 1191, porte: *Balduinus Comes Flandrie & Hanoie*; le *contre-scel* ajoute: *Marchio Namuci*. On lit sur le sceau de Marguerite son épouse: *Margareta Comitissa Flandrie & Hanoie*, & au *contre-scel*, *Marchienissa Nemuci*. Tous ces petits sceaux ou *contre-scels* expriment leur union avec le grand sceau; en sorte qu'il n'auroit guere été possible de les employer séparément. Nous mettons dans la même classe tous ceux qui ont des inscriptions vagues, & qu'on ne peut appliquer à persone en particulier sans le secours du grand sceau. Tels sont les *contre-scels* sur lesquels on lit: *Secretum Comitis: Secretum meum*, ou *Secretum meum mihi: Testimonium veri: Clavis Sigilli: Deum time: Secretum colas: Ave Maria gratia plena: Deus in adjutorium meum intende, &c.: Secretum est:*

Secretum serva : Secreti custos : Secretum veri : Sigillum veritatis : Secretum : Annulare secretum, &c.„

„ On ne manque pas de *contre-scels* singuliers, qui constituent une cinquieme espece. Ce sont ceux qui n'ont nulle connexité avec le grand sceau, & qui cependant ne peuvent servir sans lui. Tel est le *contre-scel* de l'Empereur Charles IV, qui porte une aigle éployée, avec ce verset du psaume 57 : *Juste. Judicate. Filii. Hominum.* Tel est encore le *contre-scel* sans inscription de Henri, Duc de Brunswick, dont l'empreinte n'est nullement relative au grand sceau. On range dans la même classe les trois *contre-scels* ornés chacun d'une fleur de lis, & imprimés sans légende, au dos du sceau de Volrade, Évêque d'Halberstad, en 1257„.

„ La sixieme espece de *contre-scels* comprend ceux qui s'annoncent eux-mêmes pour tels par le mot *contrasigillum*, qu'ils portent à la tête de leurs légendes. Les exemples en sont très-nombreux dans les recueils des sceaux de Bourgogne & de Flandre. On lit sur le grand sceau d'Othon, Comte de Bourgogne, de l'an 1279 : *Sigillum. Othonis. Comitis. Palatini. Burgundie. Domini. Saline ;* & au *contre-scel : Contras. Othonis. Comitis. Palatini. Burgum.* Le sceau de Gui, Comte de Flandre, de l'an 1264, représente un cavalier avec cette épigraphe : *Sigillum Guidonis Comitis Flandriæ ;* & son *contre-scel* porte l'écu de Flandre avec ces mots : *Contrasigillum Guidonis.* Le *contre-scel* de la Cour du Duc de Bourgogne avoit pour légende, au xve siecle : *Contrasigillum. Curie. Ducis. Burgundie.* Vers l'an 1485, la Cour Souveraine de Brabant se servoit d'un *contre-scel* dont voici la légende : *Contra. Sigillum. Ordinatum. in. Brabancia.* Tous les *contre-scels* où *Contrasigillum* est écrit en abrégé, & dont les légendes offrent ce mot écrit tout au long, sans ajouter le nom de celui à qui le *contre-scel* apartient, se raportent à cette sixieme espece„.

„ La septieme renferme tous les *contre-scels* qui portent dans leurs légendes la dénomination de *Sigillum minus.* Ce sont de petits sceaux, dont on pouvoit faire un autre usage que celui de *contre-sceller.* Tel est celui dont Albert, Archiduc d'Autriche, & Isabelle, Infante d'Espagne, son épouse, se servoient pour le Duché de Gueldres. La légende étoit : *S. minus. Ducat. Gueldrie. Et. Comitatus. Zutphaniæ.* La même inscription paroît sur le *contre-scel* ou petit sceau de Philippe IV, Roi d'Espagne, & Souverain des Pays-Bas„.

„ Les petits sceaux qui servoient à *contre-sceller*, & qui cependant étoient appelés *Sigillum* dans leurs légendes, constituent la huitieme espece de *contre-scel*. Celui d'Amédée, Comte de Savoie, de l'an 1307, porte la croix de Savoie, cantonée de trois soleils, avec cette inscription : *Sigillum Amedei. Comitis. Sabaudie.* Celui de Louis, Comte d'Évreux, fils du Roi de France, de l'an 1307, porte l'écu écartelé des armes de France & d'Évreux, avec ces mots : *Sigillum. Comitis. Ebroicensis.* Enfin le *contre-scel* d'Eudes, Duc de Bourgogne, de l'an 1337, porte l'écu des armes de Bourgogne, avec cette inscription : *Sigillum. Ducis. Burgundiæ. Contani.* Ces petits sceaux servoient non seulement de *contre-scels*, mais on les employoit séparément pour sceller les expéditions ordinaires & les actes moins importans„.

„ La neuvieme espece de *contre-scels*, se distingue par l'identité ou la ressemblance presque entiere de ses figures & de ses inscriptions avec celles du grand sceau. Celui dont Thierri, Comte de Flandre, se servoit en 1159, représente ce Prince à cheval avec cette légende : *Theodericus dei gratia Flandrensium Comes*, & son *contre-scel* fait voir la tête du Comte avec la même épigraphe. Le sceau dont Rodolphe, Évêque d'Halberstad, scelloit en 1146, le représente assis tenant un livre à la main. Au *contre-scel* on voit le même Prélat représenté un peu plus qu'à demi corps, vêtu d'un autre habit ; mais l'inscription est la même que celle du sceau. Il y a dans celui d'Adolphe, Comte de Dasle, de l'an 1290, un écu chargé de six besans ou tourteaux, au milieu de deux cornes de cerf à trois andouillets, le tout environé de rinceaux, avec cette légende : ✠ SIGILLUM : ADOLFI : COMITIS : DE : DASLE. Au *contre-scel*, en forme d'écusson, on retrouve les cornes de cerf & l'inscription. Ces petits sceaux, servant de *contre-scels*, prirent insensiblement la place des grands, parce qu'ils parurent plus commodes„.

„ La dixieme espece renferme les *contre-scels* qui n'apartienent point au sceau principal, mais à celui de quelque persone dont il n'est pas même fait mention dans l'acte scellé. Le Docteur Leyser donne deux exemples de ces sortes de *contre-scels* étrangers & empruntés. 1°. Le sceau triangulaire d'un Seigneur Allemand, de l'an 1291, est en forme d'écu, représentant dans sa partie supérieure un léopard au chef rampant, & dans sa partie inférieure une aigle éployée. On lit autour : ✠ ST. RODOLPHI. NOBILIS. DE. DEPHOLTE. Le *contre-scel* est un petit sceau oblong & en ogive, chargé seulement d'une aigle éployée, avec cette inscription : ✠ S. HENRICI. PAST. ECCE. BERENSTORP. 2°. Le sceau rond, dont un Gentilhomme Allemand se servoit en 1293, présente dans un champ en échiquier un écusson oblong, rempli d'un autre d'une forme ordinaire, qui est surmonté & entouré de plumages ou de feuillages, avec cette inscription : ✠ S. CONRADI DE WERBERGE. Au *contre-scel* on voit un homme nu, la tête rasée, assis sur une chaise, écrivant dans un livre posé sur un pupitre, avec cette légende : S. JOHIS. PLEB'. IN VESTBADDEL. Le titre de *Plebani* ajouté au mot de *Johannis*, montre que c'est encore ici le sceau d'un Curé. Les nobles se servoient souvent des sceaux ecclésiastiques pour *contre-sceller*, afin de donner plus d'autorité à leurs propres sceaux, ou parce que les Clercs dressoient les actes, quoique leurs noms n'y parussent pas„.

„ On a encore découvert des *contre-scels* plus

singuliers, dont on peut faire une onzieme espece. Ce sont des *contre-scels* de *contre-scel*; c'est-à-dire, qu'un *contre-scel* est devenu un sceau principal, au dos duquel on a mis un autre *contre-scel*. Tel est le sceau rond de la cour ecclésiastique d'Halberstadt, du XIIIe siecle. On voit au premier côté le buste d'un Évêque, portant une mitre basse, & ornée d'un cercle de perles, au dessus duquel il y a deux croix. On lit autour: ✠ S. CURIE. HALBERSTE. EPISCOP. Le *contre-scel* est pareillement orbiculaire, mais beaucoup plus petit. Une crosse entre deux branches d'arbrisseau & deux pommes, occupe le champ. On lit autour: ✠ S. FAM. ANO. DI. M. CC. XCI, c'est-à-dire, *Sigillum factum anno Domini* 1291. Le Docteur Christophe Leyser atteste qu'il a vu souvent le même sceau principal de l'Officialité d'Halberstadt, servir de *contre-scel* aux diplômes des Évêques de cette ville „.

„ La douzieme & derniere espece de *contre-scels* est la plus connue. Elle se caractérise par les mots *secretum* & *sigillum secreti*, qui paroissent dans ses légendes. On s'en servoit pour les expéditions & les lettres particulieres. De là le nom de sceaux secrets ou de *secret* qu'on leur a donné. Les diplômes munis du sceau public, ou du grand sceau, conjointement avec celui du *secret*, sont d'autant plus dignes de foi, qu'ils annoncent que les empreintes ont été faites par le Prince lui-même, par l'Évêque, par le Garde du sceau secret, &c.; au lieu que les grands sceaux ordinaires n'étoient quelquefois apposés que par des Officiers subalternes „.

„ Les petits sceaux ou *contre-scels*, dont les légendes commencent par *secretum*, sont en très-grand nombre. On en trouve des exemples dans les recueils de sceaux de Bourgogne, de Flandre, d'Angleterre & d'Allemagne. Le *contre-scel* de Guillaume de Grancey, de l'an 1270, a pour légende: ✠ SECRETU. GUILLI. DE GRANCEY. On lit au revers du sceau de Béatrix, Duchesse de Bourgogne, de l'an 1276: ✠ SECRETUM BEATRICIS. FILIE. REGIS. NAVAR. „.

„ Les petits sceaux ou *contre-scels* qui ajoutent *sigillum* devant *secretum* ou *secreti*, ne sont pas moins nombreux que ceux qui le suppriment. En voici des exemples tirés du recueil d'Olivier de Vrée. Le *contre-scel* du grand sceau de Guillaume de Dampierre, héritier du Comté de Flandre, n'a point d'autre légende que celle-ci: *Sigillum secreti*. On lit sur le petit sceau de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne: *S. Secreti. Philippi. filii. Regis. Francor. Ducis. Burgundie.* „.

„ On a donné le nom de sceau secret aux signets, cachets & autres petits sceaux sans légendes, ou avec des légendes qui n'expriment point le mot *secretum*. L'usage des uns & des autres, plus ou moins fréquent, remonte fort haut. Les *contre-scels* de même grandeur que le sceau principal, commencerent en Italie dès le Xe siecle. Ceux à qui leur moindre volume a fait donner le nom de petits sceaux ou cachets, ne furent pas inconnus au XIe siecle, puisque l'Empereur Henri III, qui vécut jusqu'en 1056, scella de son sceau secret, & cela par prédilection, le diplôme qu'il acorda aux Religieuses de Nivelle „.

„ Le Roi Louis le Jeune introduisit l'usage du petit sceau ou cachet pour *contre-sceller*. La mode s'en établit à la Cour des Comtes de Flandre, vers le milieu du XIIe siecle. On ne trouve point de *contre-scels* imprimés au revers des sceaux des grands Seigneurs inférieurs aux Princes Souverains avant ce temps-là. On cite Dugdale pour prouver que les *contre-scels* ne vinrent à la mode chez les Anglois que vers l'an 1218. Mais cet Historien ne parle, à ce qu'il paroît, que de l'écu armorial des Seigneurs. *Circa annum* 1218, dit il, *Domini qui in sigillis more solito habebant equites armatos cum gladiis, nunc in dorso sigillorum arma sua posuerant de novo in scutis*. Il est difficile de croire que la haute noblesse d'Angleterre n'ait point eu de cachets ou petits sceaux au XIIe siecle. Alexandre I, Roi d'Écosse, introduisit dans sa Cour l'usage du *contre-scel* égal en grandeur au sceau principal; mais ni lui ni les Rois d'Angleterre du même temps ne se servirent jamais du petit sceau secret conjointement avec le grand, comme firent les Rois de France & les Comtes de Flandre „.

„ Les cachets ou *contre-scels* des Évêques paroissent plus anciens que ceux des Seigneurs laïcs. Hugues d'Amiens, qui fut élevé sur le siége Archiépiscopal de Rouen, l'an 1138, en avoit deux différens. Christophe Leyser a publié celui que Rodolphe, Évêque d'Halberstadt, imprimoit au dos de son sceau en 1146 „.

„ Gudenus raporte une charte de Gérard, Archevêque de Maïence, de l'an 1294, qui fait mention du *contre-scel* en ces termes: *Sigillum nostrum cum appensione nostri secreti sigilli a tergo huic pagina est appensum*. Cette formule prouve que les *contre-scels* n'étoient pas toujours imprimés au dos des sceaux, mais qu'on les suspendoit séparément aux chartres. En effet, Heineccius & Ducange observent que le *contre-scel* ou scel secret pendoit quelquefois au grand sceau, alors il étoit appelé *subsigillum* „.

„ Quelques noms qu'on ait donnés aux petits sceaux, ils servirent non seulement à *contre-sceller*, mais ils tinrent encore lieu des grands sceaux authentiques absens ou jugés non nécessaires, surtout quand il ne s'agissoit que d'afaires particulieres ou d'expéditions peu importantes. Il y a plus: on s'est quelquefois servi du sceau secret par préférence, témoin l'Empereur Henri III, qui en scella un diplôme, pour donner aux Religieuses de Nivelle une marque de son affection particuliere. Le sceau secret de ce Prince étoit donc regardé comme authentique en Allemagne vers le milieu du XIe siecle. De pareils sceaux ne passoient pas encore pour tels aux XIII & XIVe dans quelques Provinces de France, ou, pour mieux dire,

on varioit sur leur autorité. On voit Henri de Vergi, Sénéchal de Bourgogne en 1246, déclarer qu'il a scellé une charte de son *contre-scel* seulement, parce qu'il n'avoit point alors d'autre sceau, & s'engager par serment de la sceller d'un sceau authentique dès qu'il en aura un. Charles, Prince de Salerne, n'ayant point encore fait faire de sceau après être sorti de prison, scella une obligation de son anneau à trois faces, & écrivit de sa propre main: *Credatis* „.

„ Le recueil des Ordonances de nos Rois de la troisieme race, fournit un très-grand nombre de lettres royales scellées seulement du sceau secret. Philippe de Valois portoit un cachet ou petit signet pour sceller, sur-tout dans l'absence du grand sceau. Le Chancelier ne devoit apposer celui-ci qu'aux Lettres Patentes, auxquelles le petit sceau du secret avoit été mis auparavant. D. Vaissette a publié une charte de *Jehan ainé, fils & Lieutenant du Roi de France, Duc de Normandie*, donnée à Carcassone le 11 d'Août, l'an de grâce 1344, sous le sceau du secret, en l'absence du grand. Les provisions de l'office de Gardien des Juifs dans le Languedoc, données l'an 1359 par Jean, Comte de Poitiers, fils du Roi, & son Lieutenant dans cette Province, furent scellées de son *contre-scel* seulement. D. Martenne a publié des Lettres-Patentes de *Charles, fils aîné du Roi de France, Duc de Normandie & Dalphin de Vienne, scellées d'un petit sceau de cire rouge sur simple queue* „.

„ L'Ordonance faite à Compiegne le 14 de Mai 1358, en conséquence de l'assemblée des trois États du royaume, régla, par l'article XII, que les Lettres Patentes ne seroient point scellées du sceau secret, à peine de nullité, si ce n'étoit dans le cas de nécessité, ou lorsqu'il s'agiroit du gouvernement de l'hôtel du Roi. La même Ordonance ne permet de sceller du sceau secret que les lettres closes, qui sont devenues si célebres depuis un siecle, sous le nom de *lettres de cachet*. On a cependant des Patentes du 18 Mai 1370, scellées du *signet & du scel secret du Roi*, auquel il veut être obéi *comme à son grand scel, lequel est absent*. Le Procureur du Roi du Châtelet prétendit que ces Lettres royales ne devoient point avoir d'exécution, parce qu'elles n'avoient point été passées par l'examen du grand sceau & de la chancélerie de France, & en la maniere accoutumée. Mais le Roi Charles V les confirma. Charles VI déclara que des Lettres Patentes, & un acte fait & signé de sa main, & scellé de son sceau secret, auroient autant d'autorité que s'ils étoient scellés de son grand sceau. Charles de Recours ayant été institué Amiral de France, ses provisions ne furent scellées que du sceau secret du Roi, parce qu'on n'avoit pas en main celui de la chancélerie. Il fut néanmoins reçu au Parlement le 6 Juin 1418. Enfin, la Thaumassiere cite des Lettres Patentes de Charles VII, de l'an 1439, scellées du *scel ordinaire* en l'absence du grand. On sait que celui-ci a été souvent remplacé par le sceau du Châtelet de Paris „.

„ En diverses occasions les autres Princes se servoient aussi de leurs sceaux secrets, à la place du grand. Magnus, Roi de Suede, fit une donation l'an 1351, par un diplôme dont voici la conclusion: *In cujus evidentiam firmiorem, secretum nostrum sigillo non presente, presentibus est appensum*. Il est à présumer que dans les bas temps, les Rois d'Angleterre auront quelquefois substitué à leur grand sceau leur cachet, appelé *grifon* „.

„ Outre les sceaux équestres réservés aux actes les plus solemnels, la plupart des Ducs, des anciens Comtes & des Chevaliers de la haute noblesse eurent, sur-tout aux XIII & XIVe siecles, de petits sceaux pour les expéditions ordinaires. Ces sceaux secrets, ainsi que ceux des Évêques, devinrent authentiques à mesure que les uns & les autres cesserent de faire représenter leurs images sur leurs grands sceaux. Ce changement paroît avoir commencé dès le XIIIe siecle, quoiqu'il n'ait été consommé qu'au XVe. Ce fut alors qu'on ne vit plus guere sur les sceaux que des armoiries „.

CONTRIB. D. Contribulibus dedit. Les membres de la même tribu étoient appelés CONTRIBULES.

CONTRÔLEUR. *Voyez* CONTRASCRIBA.

CONTUBERNALES. } *CONTUBERNIUM.* } Les soldats Romains logeoient onze tous la même tente, selon Vegece (*II*, 25.) *Singula contubernia, hoc est, undecim homines deputantur*. Hygin (*Castram. p. 1.*) n'en compte que huit par tente. Cette *chambrée* étoit appelée *contubernium*, & ceux qui la formoient étoient désignés par le mot *contubernales*.

Le mot *contubernales* avoit encore une acception moins étendue. Il désignoit les jeunes Romains de naissance illustre, qui acompagnoient les Généraux en qualité de volontaires, pour s'instruire dans l'art du commandement.

Contubernium designa aussi le mariage des esclaves, qui ne produisoit que des esclaves, par opposition au mariage des citoyens libres, appelé *conjugium*.

L'habitation sous le même toit fut appelée *contubernium*.

CONTUS, } KONTOΣ, } *VENABULUM*, } épieu, ou lance courte, férée par un seul bout. C'étoit l'arme ordinaire de ceux qui chassoient la grosse bête. Il y avoit dans les armées Greques & Romaines des cavaliers appelés *contarii*, qui portoient pour armes de ces épieux.

Lorsqu'on ajoutoit à la pointe du *contus* un croc, c'étoit alors l'instrument des bateliers, *contus nautarum*.

On voit souvent sur les marbres antiques, des chasseurs armés d'épieux, dont le dard ressemble à celui

à celui d'une lance, & est renflé dans son milieu; ils portoient quelquefois ces épieux renversés.

CONVENTUS, assemblée du peuple d'une province Romaine, indiquée par le Proconsul ou le Propréteur à certain jour & dans certaine ville de la Province. Dans ces *conventus*, les Magistrats publioient les Ordonances du peuple Romain ou des Empereurs, & rendoient la justice sans appel. *Siculorum civitatibus Syracusas*, dit Tite-Live (*xxxi*, 29), *aut Messanam, aut Lilybæum indicitur concilium a Prætore Romano, conventus agitur: eo imperio evocati conveniunt*. Les Magistrats tenoient ordinairement les *conventus* pendant l'hiver, parce que la rigueur de la saison suspendant les opérations militaires, ils quitoient les camps, & parcouroient les provinces pour y rendre la justice: *Exercitum per legatos in hyberna deduxit* (*Hirt. Bell. Gall. viii*, 46). *Paucos ipse dies in provincia moratus, cum celeriter omnes conventus percucurrisset, publicas controversias cognovisset, tandem ad legiones in Belgium se recepit*.

CONVIVATOR; celui qui donne un repas. Horace dit (*Sat. ii*, 8, 73):

Sed convivatoris, uti ducis, ingenium res
Adversæ nudare solent, celare secundæ.

CONVIVE. Dans les repas des Romains, il y avoit des *convives*, des ombres & des parasites; les derniers étoient appelés ou tolérés par le maître de la maison. Les ombres étoient amenés par les *convives*. Tels étoient chez Nasidiénus, Balatro & Vibidius, *quos Mæcenas adduxerat umbras*. On leur destinoit le dernier des trois lits, c'est-à-dire, celui qui étoit à la gauche du lit milieu *Voyez* Lit de table.

Les *convives* se rendoient au repas à la sortie du bain, avec une robe destinée uniquement aux festins, & qu'ils appeloient *vestis cænatoria, triclinaria, convivalis*: elle étoit, pour le plus souvent, blanche, sur-tout dans les jours de solemnité. C'étoit chez les Romains, comme chez les Orientaux, une indiscrétion punissable de se présenter dans la sale du festin sans cette robe. Cicéron fait (*in Vatin. c.* 12.) un crime à Vatinius d'y être venu en habit de deuil, *atratus*, quoique le repas se donnât à l'occasion d'une cérémonie funebre. Capitolin raconte que Maximin le fils, encore jeune, ayant été invité à la table de l'Empereur Alexandre Sévere, & n'ayant point d'habit de table, on lui en donna un de la garde-robe de l'Empereur. Cet habit étoit une espece de draperie légere, comme il paroît sur les bas-reliefs, & qui étoit un peu plus longue que le *pallium* des Grecs. Martial reproche à Luscus d'en avoir plus d'une fois emporté chez lui deux au lieu d'un, de la maison où il avoit soupé.

On détachoit ordinairement les souliers des *convives*, on leur lavoit & parfumoit les pieds quand ils venoient prendre leurs places sur les lits qui leur étoient destinés. Cet usage avoit pour objet de ne pas exposer à la boue & à la poussiere les étofes précieuses dont ces lits étoient couverts.

Mais une chose qui paroîtra ici fort bizâre, c'est que long-temps même après le siecle d'Auguste, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournit des servietes aux *convives*, ils en apportoient de chez eux.

Tout le monde étant rangé suivant l'ordre établi par un maître des cérémonies, préposé à l'observation de cet ordre, on apportoit des coupes qu'on plaçoit devant chaque *convive*. Suétone dit qu'un Seigneur de la Cour de Claude ayant été soupçoné d'avoir volé la coupe d'or qu'on lui avoit servie, fut encore invité pour le lendemain; mais qu'au lieu d'une coupe d'or, telle qu'on en présentoit aux autres *convives*, on ne lui servit qu'un vase de terre.

Après la distribution des coupes, on apportoit le premier service du repas. Dans les grandes fêtes, les esclaves, ceux de la maison & ceux que les particuliers avoient amenés, qui demeuroient debout aux pieds de leurs maîtres, étoient couronés de fleurs & de verdures, ainsi que les *convives*, & il n'y avoit rien alors qui n'inspirât la joie.

Quand un ami, un parent, un voisin n'avoit pu venir à un repas où il avoit été invité, on lui en envoyoit des portions; & c'est ce qui s'appeloit *partes mittere*, ou *de mensa mittere*.

Pendant le repas, les *convives* avoient coutume de boire à la santé des uns & des autres, de se présenter la coupe, & de faire des souhaits pour le bonheur de leurs amis. La coupe passoit de main en main depuis la premiere place jusqu'à la derniere. Juvénal dit que rarement les riches faisoient cet honeur aux pauvres, & que les pauvres n'auroient pas été bien venus à prendre cette liberté avec les riches. C'étoit néanmoins, au raport de Varron, un engagement indispensable pour tous les *convives*, lorsque pour conserver l'ancien usage on avoit élu un Roi. *Voyez* Roi du Festin.

Au moment que les *convives* étoient près de se séparer, ils terminoient la fête par des libations & par des vœux pour la prospérité de leur hôte & pour celle de l'Empereur.

Enfin les *convives*, en prenant congé de leur hôte, recevoient de lui de petits présens, qui étoient appelés *apophoreta*. Entre les exemples que nous en fournit l'Histoire, celui de Cléopâtre est d'une prodigalité singuliere. Après avoir fait un superbe festin à Marc-Antoine & à ses Officiers dans la Cilicie, elle leur donna les lits avec leurs couvertures, les vases d'or & d'argent, les différentes coupes qui avoient paru devant chacun d'eux, avec tout ce qui avoit servi au repas. Elle y ajouta encore des litieres pour les reporter chez eux, avec les porteurs même, & des esclaves noirs pour les reconduire avec des flambeaux (*Athen. vi*). Les Empereurs Verus & Élagabale imiterent Cléopâtre; mais ils n'ont depuis été imités par persone. *Cet article a été extrait des*

Mém. de l'Acad. des Belles Lettres, T. pag. 422, par le Chevalier de Jaucourt.)

CONVOI funebre. Transport d'un corps de la maison au lieu de sa sépulture. Chez les Grecs & les Romains, après que le corps avoit été gardé le temps convenable, qui étoit communément de sept jours, un Héraut annonçoit le *convoi* à peu près en ces termes: „ Ceux qui voudront assister „ aux obseques de Titus, fils de Lucius, sont „ avertis qu'il est temps d'y aller; on emporte le „ corps hors de la maison „. Les parens & les amis s'assembloient; ils étoient quelquefois accompagnés du peuple, lorsque le mort avoit bien mérité de la patrie. On portoit les gens de qualité sur de petits lits appelés *litieres* (*lectica*) ou *exaphores*, ou *octaphores*, selon le nombre de ceux qui servoient au transport. Les gens du commun étoient placés sur des *sandapiles* ou brancards à quatre porteurs. Le *feretrum* paroît être le genre, la *lectica* & la *sendapile* les especes. Les porteurs s'appeloient *vespillones*. Le mort avoit le visage découvert: on le lui peignoit quelquefois: s'il étoit trop difforme, on le couvroit.

Dans les premiers temps le *convoi* se faisoit de nuit. Cette coutume ne dura pas toujours chez les Romains, & ne fut pas générale chez les anciens. À Sparte, quand les Rois mouroient, des gens à cheval annonçoient par-tout cet événement; les femmes délioient leurs chévelures, & frapoient nuit & jour des chaudrons, en acompagnant ce bruit de leurs lamentations. Chaque maison étoit obligé de mettre un homme & une femme en deuil. Au lieu de bierre les Spartiates se servoient d'un bouclier. Les Athéniens célébroient les funérailles avant le lever du soleil. Les joueurs de flûte précédoient le *convoi* en jouant l'air lugubre que les Latins appeloient *nænia*. Comme on avoit multiplié à l'excès le nombre de ces joueurs de flûte, il fut restreint à dix; ils étoient entremêlés de saltimbanques qui gesticuloient & dansoient d'une maniere exagérée; mais cela ne se pratiquoit que pour les *convois* de gens aisés, & dont la vie avoir été heureuse. Cette marche étoit éclairée de flambeaux & de cierges; les pauvres alumoient seulement des branches d'arbres résineux. On faisoit acompagner le mort des marques de ses dignités, & de ses exploits; il y étoit lui-même représenté en cire au milieu de ses aïeux, dont on portoit les images en buste sur de longues piques: ces images étoient tirées pour cet effet de la salle d'entrée, & on les y replaçoit ensuite. Si le mort avoit commandé les armées, les légions formoient le *convoi*; elles y portoient leurs armes renversées; les licteurs y portoient de même les faisceaux; les afranchis suivoient couverts d'un voile de laine blanc; les fils ouvroient le *convoi*, & avoient le visage voilé. Les filles y assistoient les pieds nus & les cheveux épars. Chez les Grecs, les hommes & les femmes portoient des couronnes dans les *convois*.

La couleur des habits destinés pour les funérailles a varié; tantôt on les porta noirs & tantôt blancs. Quelquefois on se déchiroit le visage & la poitrine. On louoit des pleureuses qui fondoient en larmes en chantant les louanges du mort; elles s'arrachoient aussi les cheveux, on elles les coupoient & les jetoient sur la poitrine du mort. Lorsque le corps étoit porté sur un char, on coupoit la criniere des chevaux. Quand la douleur étoit violente, on insultoit les Dieux, on lançoit des pierres contre les temples, on renversoit les autels, on jetoit les Dieux Lares dans la rue. À Rome, si le défunt étoit un homme important, le *convoi* se rendoit d'abord aux rostres; on l'exposoit à la vue du peuple; son fils (s'il en avoit un qui fût en âge) le haranguoit, entouré des images de ses aïeux, à qui on rendoit des honneurs très-capables d'exciter la jeunesse à en mériter de pareils: de là on alloit au lieu de la sépulture. *Voyez* SÉPULTURE, FUNÉRAILLES, APOTHÉOSE.

CONUS; cimier du casque. *Voyez* CASQUE.

COOPTATION; maniere extraordinaire dont quelques corps peuvent s'associer des membres qui n'ont pas été destinés dès leur jeunesse, ou qui n'ont pas les conditions nécessaires à cette association. Les Augures, les Pontifes romains se choisissoient quelquefois des collegues par *cooptation*.

On lit sur des médailles de Néron: *SACERDOS COOPTATUS IN OMNE CONLEGIUM SUPRA NUMERUM EX SENATUS CONSULTO*.

COPA; cabaretiere. Ce mot vient de *caupona*, d'où on a fait *caupa*; & de celui-ci *copa*, comme *cluda* de *clauda*.

COPÆ, dans la Bœotie.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques, selon Hardouin.

COPH, *COPPA*, } ou K, ou Ϙ.

Dans le temps où le K étoit d'un usage général dans toute la Grece, les Doriens qui habitoient Corinthe, Corcyre, Crotone & Syracuse, employoient encore sur leurs médailles le Ϙ à la place de cette lettre. Ce caractere a été rangé, avec raison, par le Docteur Morton, parmi les plus anciennes lettres de l'alphabet grec. Il se trouve parmi les lettres des Étrusques, descendus des Pélasges; & les Latins en firent le Q. On voit le coph Ϙ sur les plus anciennes médailles de Corinthe; sur un vase de terre cuite conservé à Catane, dans la précieuse collection de M. le Prince de Biscari. On le trouve aussi parmi les caracteres puniques, avec la puissance du Q. Le *coph* Ϙ tenoit vrai-semblablement au dialecte des anciens Doriens.

COPHINOS; mesure des liquides dont on se servoit dans l'Asie & dans l'Égypte.

Elle valoit (selon M. Paucton, dans sa Métrologie) en mesure de France, 8 pintes & $\frac{445}{1000}$. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, $1\frac{1}{2}$ hin.

Ou 2 $\frac{1}{2}$ piloc,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ gomor,
Ou 3 conges sacrés,
Ou 4 $\frac{1}{2}$ cab,
Ou 6 marès,
Ou 9 chénices,
Ou 18 log,
Ou 36 mines.

COPHINOS; mesure pour les grains de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit (*Métrologie de M. Pauēton*) en mesure de France, $\frac{1}{10000}$ de boisseau. Elle valoit en mesures ancienes des mêmes pays,
1 $\frac{1}{2}$ hin, dades,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ piloc,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ gomor.
Ou 3 conges sacrés,
Ou 4 $\frac{1}{2}$ cab,
Ou 6 marès,
Ou 9 chénices,
Ou 18 log,
Ou 36 hémines.

COPHTE.
COPHTIQUE. } *Voyez* Copte.

COPIA, en Italie Copia, & depuis *Thurix*.
Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire est une corne d'abondance.

Cette ville a fait fraper une médaille latine avec sa légende Copia, en l'honeur de César & d'Auguste, disoit Vaillant; mais on est convaincu aujourd'hui que cette médaille apartient à Lyon.

Copia. On lit ce mot pour légende au revers d'une médaille de Colonie qui porte les têtes de César & d'Auguste, sans nom de lieu. Vaillant a interprété ce mot *Copia*, 1°. par *magasin militaire* de blé, ou par *arsenal*. 2°. Il a lu *c. o. p. i. a.*, c'est-à-dire, *Colonia Octavianorum Pacensis Julia Augusta*, qui désigne Fréjus. Mais la Colonie de Lyon portoit aussi le titre *Copia*; il faut donc en donner une explication générale. La premiere seroit donc la bonne, & désigneroit Lyon comme le magasin des armées Romaines dans les Gaules.

COPIÆ. Ce mot étoit quelquefois synonyme de *annona* & de *commeatus*. Il désignoit alors ou des convois militaires ou des magasins de bouche pour les troupes, ou enfin des arsenaux.

COPIARIUS, étapier.

COPIS,
ΚΟΠΙΣ, } épée recourbée, sabre, tels qu'en portoient les Gaulois & les Perses.

COPONIA; famille Romaine, dont on a des médailles:
RRR. en argent.
O. en bronze.
O. en or.

COPPA.
ΚΟΠΠΑ. } *Voyez* Coph & Épisemes.

COPPATIÆ; chevaux marqués à la cuisse d'un ♀, *coph* ou *coppa*. On voit sur une empreinte, dans la collection de Stosch, un bœuf qui est marqué d'un ♀ sur la cuisse gauche de derriere.

COPTA; espece de pain ou de gâteau extraordinairement dur, que l'on apportoit de Rhodes à Rome. Martial en parle (*xiv*, 68):

Peccantis famuli pugno ne percute dentes:
Clara Rhodos coptam, quam tibi misit, edat.

Alexandre de Tralles (*vii*, 2) dit que la *copta* étoit faite avec des amandes, des noix nouveles (*cerneaux*), des raisins secs & des pignons: c'est le *nougat* des Provençaux, car Oribase (*lib. medicaminum*) lui donne le miel pour base.

COPTE.
COPTIQUE. } La langue *copte* est un mélange de l'anciene langue égyptiene, & de mots grecs qui s'y sont glissés peu à peu, après que cette nation se fut rendue maitresse de ce pays. Nous pouvons expliquer par cette langue presque tous les anciens noms égyptiens, & la plupart des étymologies égyptienes qu'on trouve dans Hérodote, Diodore de Sicile, Plutarque, & dans d'autres Auteurs anciens; elle offre un des principaux secours pour les antiquités de ce pays, qui est le berceau de la plupart des sciences & des Arts, & de plusieurs superstitions.

On a cru assez généralement que l'anciene langue égyptiene ressembloit à l'hébreu & à ses dialectes, le syriaque, le chaldéen, le phénicien, l'arabe, l'éthiopien; mais cette idée est entiérement fausse: elle est fondée d'abord sur la chimérique prétention, manifestement démentie par l'expérience, que toutes les langues ancienes doivent être dérivées plus ou moins de l'hébreu, & ensuite sur quelques mots qui sont les mêmes dans l'hébreu & dans le *copte*; quoique d'ailleurs le fonds & les racines de ces deux langues soient totalement différens. On n'a pas fait attention qu'il y a plus de mots qu'on ne pense qui sont du nombre de ceux que les Grammairiens appelent *formés par Onomatopée*, qui doivent naturélement se ressembler dans presque toutes les langues, & qu'il y a aussi plusieurs noms, sur-tout d'animaux & de plantes, qui sont les mêmes dans toutes les langues, parce que ces animaux & ces plantes ont conservé dans les autres langues les noms qu'ils avoient dans les pays d'où ils étoient originaires. Bochart étoit aussi imbu de ce préjugé, de l'affinité de l'égyptien avec l'hébreu; d'après cela, on peut hardiment décider qu'il a peu connu la langue *copte*, quoiqu'il la cite beaucoup.

Ce sont encore quelques mots qui se sont trouvés les mêmes dans l'égyptien & l'arménien, qui ont fait croire à Acoluthus que la langue arméniene étoit le meilleur moyen d'expliquer l'anciene langue d'Égypte. Mais après ce que plusieurs Auteurs, & sur-tout le Professeur Schroeder, ont

publié sur la langue arméniene, nous sommes en état de juger que cette prétendue découverte d'Acoluthus doit être mise au nombre de ses rêveries. J'ai trouvé sur cette conjecture plusieurs lettres très-curieuses dans le Commerce épistolaire, manuscrit de Ludolf, Piques & Acoluthus, qui est à la bibliotheque publique de Francfort-sur-le-Mein.

Il y a dans l'alphabet *copte*, à côté des caracteres grecs, quelques autres qui sont étrangers, dont la prononciation n'est pas bien certaine, & que j'aurois pris pour des caracteres de l'ancien alphabet égyptien, si je ne les trouvois différens de ces fragmens d'écriture courante, ou *épistolo-graphique égyptiene*, que le Comte de Caylus a publiés, & qui pouront peut être (sur-tout quand on aura plus de pieces de comparaison) être expliqués par le secours de la langue *copte*.

Theodorus Petræus, Scaliger, Renaudot, Piques, Hountington, Bernhard ont eu connoissance de cette langue. Guillaume Bonjour, de Toulouse, a publié plusieurs brochures qui prouvent qu'il y étoit versé. Saumaise ne l'a pas négligée, à ce qu'on voit par ses ouvrages, sur-tout par ses *années climactériques*. Jacques Kocher, Professeur à Berne, l'a parfaitement connue, & en a donné des preuves dans sa *Dissertation sur le Dieu Cneph*, insérée dans le second volume des *Miscellaneæ Observ.* de d'Orville.

Kircher a publié, d'après des Auteurs Arabes, une grammaire & un dictionaire *coptes*; l'ignorance & la fraude y paroissent à chaque page; ce sont cependant des monumens qu'il faut consulter en tâchant de séparer soigneusement ce que cet Auteur a ajouté de sa mauvaise tête aux originaux qu'il a donnés au jour; il faut aussi toujours comparer la traduction Arabe qui est jointe, parce qu'il l'a quelquefois mal entendue.

Chrétien Gotholf Blumberg publia en 1716, à Léipsick, une grammaire *copte*, mieux faite que celle de Kircher, & promit un Dictionaire de cette langue.

Veyssiere de la Croze savoit le *copte* à fond, & en a fait un dictionaire, dont les manuscrits doivent se trouver à Berlin & à Leyde. On voit une notice de cet ouvrage & des secours dont il s'est servi, dans la cinquieme classe de la *Bibliotheque de Bremen*.

Paul Ernest Jablonski en a profité, & a pareillement employé cette langue, qu'il savoit très-bien, pour expliquer les antiquités égyptienes, sur lesquelles il a publié les meilleurs ouvrages. Il a prouvé, par les manuscrits d'Oxfort, qu'il y a eu différens dialectes dans la haute & basse Égypte. Dufour de Longueville en avoit aussi parlé dans son *Traité sur les Époques des anciens*. Il paroît que la différence de ces dialectes n'a pas été fort considérable, & a principalement eu lieu dans la prononciation.

J'ai, avec le secours des imprimés *coptes*, & de plusieurs manuscrits des bibliotheques de Paris, composé un dictionaire de cette langue; j'ai cité par-tout mes autorités, & me suis appliqué à raprocher à chaque mot *copte* les anciens noms Égyptiens, sur lesquels je croyois pouvoir, par ce moyen, jeter quelque lumiere. J'ai toujours eu l'idée d'en publier un abrégé; mais l'exécution de cet ouvrage, qui ne peut avoir que très-peu d'amateurs, quoiqu'il ne paroisse pas être sans utilité, a soufert jusqu'ici de grandes difficultés; s'il voit jamais le jour, il prouvera évidemment que les racines de l'anciene langue égyptiene ne sont, pour la plupart, que des monosyllabes, & n'ont aucune affinité avec quelqu'autre langue connue que ce soit. On y trouvera encore quantité de verbes redoublés. On verra une langue dont la marche & la syntaxe sont extrêmement simples, & fort différentes du style métaphorique oriental.

Les principaux ouvrages *coptes* imprimés sont, outre ceux dont je viens de parler, la version *copte* du N. T. que David Wilkins publia en Angleterre; ce même Auteur a aussi mis au jour le Pentateuque *copte*, qui est une traduction d'une version greque.

On a dans plusieurs bibliotheques la traduction *copte* de presque tous les livres du V. T., & de quelques ouvrages des premiers peres. On a plusieurs dictionaites *coptes*, grecs & arabes, quelques liturgies, & des ouvrages mystiques. Tous ces manuscrits peuvent probablement être de quelque utilité pour l'histoire Ecclésiastique, & seront certainement d'un grand secours pour la connoissance de la langue & de l'antiquité Égyptiene. (*Cet article est de M. de Schmid de Rossan.*)

Dans la *Description de l'Égypte*, par M. Maillet, (rédigée par M. l'Abbé Mascrier, *in*-12, 2 vol. 1740, à Paris, chez Rollin fils) l'Auteur observe que l'on donne le nom de *Coptes* aux Égyptiens naturels, c'est-à-dire, à ceux qui habiterent anciénement l'Égypte, ou à ceux qui en sont issus. Les peuples qui l'habitent aujourd'hui sont les Maures, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs: il y reste très-peu de vrais *Coptes*; l'on en compte tout au plus trente mille, parce que ce peuple ayant été un des premiers qui adopta la religion chrétiene, les Empereurs Romains païens s'occuperent du soin de persécuter & de faire martyriser les *Coptes*. Dans la suite les Empereurs chrétiens détruisirent les *Coptes*, sous prétexte qu'ils suivoient l'hérésie de Dioscore, patriarche d'Alexandrie. L'on observe que les *Coptes* de ce siecle suivent encore le systême de Dioscore. Il ne reste aujourd'hui de vraies familles *Coptes* que dans les campagnes voisines des déserts, & dans quelques villages; mais tous ces peuples n'entendent pas la langue *copte*. Les Turcs persécutoient les *Coptes*, ils les nommoient *félaques*, c'est-à-dire, *vilains*, *villageois*, termes assez connus dans nos barbares loix des fiefs. Les

Turcs croyoient être nécessités à réduire ces villageois dans la plus affreuse servitude, parce que les Mahométans sont moins nombreux & moins vigoureux que les peuples qui habitent les campagnes de l'Égypte. Aly-Bey, après les révolutions de l'Égypte, suivit une politique différente.

COPTOS, dans l'Égypte ΚΟΠΤΗΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles Impériales greques en l'honeur de Trajan & d'Hadrien.

COQ. Cet animal fut consacré à Mars par les Grecs, à cause de son ardeur pour les combats. De là vint que l'on trouva dans son chant des pronostics de victoire ou de défaite. Pendant que l'on faisoit un sacrifice à Trophonius, peu de jours avant la bataille de Leuctres, les *coqs* ne cesserent de chanter; ce qui fut pris par les Thébains pour un signe assuré de la grande victoire qu'ils devoient remporter sur les Lacédémoniens.

Les anciens firent du *coq* le symbole du courage & de la valeur : de là, dit Pausanias, le *coq* qui surmonte le casque de Minerve dans la citadelle d'*Élis*. „ Les hommes qui tirent parti „ de tout, dit M. de Buffon, ont bien su mettre „ en œuvre cette antipathie invincible que la Na„ture a établie entre un *coq* & un *coq*; ils ont „ cultivé cette haine innée avec tant d'art, que „ les combats de deux oiseaux de basse-cour sont „ devenus des spectacles dignes d'intéresser la cu„riosité des peuples, même des peuples polis; „ & en même temps des moyens de déveloper ou „ entretenir dans les âmes cette précieuse férocité, „ qui est, dit-on, le germe de l'héroïsme .... „ C'étoit autrefois la folie des Rhodiens, des Ta„nagriens, de ceux de Pergame .... „. Une allusion que fit Thémistocle à ces combats, & par laquelle il releva le courage des Athéniens, fit instituer par ces derniers une espece de fête. Elle se célébroit tous les ans par des combats de *coqs*, & les jeunes gens étoient obligés d'y assister. Il ne faut donc pas être étoné de voir sur un médaillon d'Athènes un *coq* orné d'une palme. Ces sortes de spectacles passerent des Grecs aux Romains; car nous apprenons d'Hérodien que Caracalla & Géta prenoient plaisir à y assister. (*Pierres gravées du Duc d'Orléans, p. 172.*)

On voit un combat de *coqs* sur les médailles des Dardaniens; & les pierres gravées portent souvent le même type. L'Amour préside quelquefois à ce combats, (*Collect. de Stosch. IIe classe, no. 696, 697, &c.*); souvent aussi ils se font en présence du Dieu Terme; & les palmes destinées au vainqueur sont atachées à son piédestal. Élien parle de Poliarchus (*Var. hist. VIII, 4*) qui faisoit à ses *coqs* chéris des funérailles publiques, & leur élevoit des monumens avec des épitaphes.

Le *coq* étoit consacré à Minerve & à Bellone. On voit un sacrifice de *coq* offert à cette derniere Divinité, sur un marbre de la Villa Albani, publié dans les *Monumenti* de Winckelmann, au n. 29.

La vigilance qu'exigeoit l'emploi de messager des Dieux, fit sans doute consacrer le même animal à Mercure, & il l'acompagne souvent sur les marbres.

Esculape voyoit aussi immoler le *coq* sur ses autels, sans que l'on en sache la raison. C'étoit le sacrifice des convalescens; & c'étoit sans doute une maniere de parler proverbiale, pour désigner la fin d'une maladie, que d'ordoner le sacrifice d'un *coq* à Esculape. Socrate s'en servit pour anoncer que sa vie mortelle & malheureuse alloit finir.

Le *coq* étoit une victime agréable à la Nuit, qu'il fatiguoit par ses cris (*Ovid. Fast. I, 455*):

Noctis deæ Nocti cristatus cæditur ales,
Quod tepidum vigili provocat ore diem.

On l'immoloit aux Lares chez les Romains, peut être comme fils de Mercure (*Juven. Sat. XIII, 233*):

.... *Laribus cristam promittere Galli.*

L'origine fabuleuse du *coq* est racontée au mot ALECTRYON, & son usage pour les divinations à celui d'ALECTRIOMANTIE.

Coqs (on voit un ou plusieurs) sur les médailles de Caleno, d'Himere, de Suessa, de Teanum, de Dardanus, d'Ithaque.

COQUILLAGES. } Les anciens se nourissoient, comme nous, des animaux renfermés dans
COQUILLES. }
les *coquilles*, tels que les moules, les huîtres, &c. Les Romains créerent l'art de les engraisser & de les faire parquer. Pline (*IX, 56*) raconte, d'après Varron, que Fulvius Hirpinus en fut l'inventeur peu de temps avant la guerre civile de Pompée; qu'il les engraissoit avec du vin cuit en consistance de miel, *sapa*, & avec une espece de gâteau ou de pâte, *farre*.

„ Le Comte de Caylus, parlant d'un monument Égyptien, (*no. I, Pl. VI du IIe tome*) dit qu'il est exécuté sur une *coquille* qu'on prend au premier coup d'œil pour une cornaline, dont la couleur seroit, à la vérité, un peu fausse. Cette *coquille* est connue sous le nom de *Pinne-Marine*. On la trouve fréquemment sur les côtes d'Italie & de la Sicile. En disant que l'ouvrage est exécuté sur une *coquille*, c'est dire assez qu'il est travaillé sans beaucoup de peine. Cette gravure nous prouve que dans tous les temps les hommes ont cherché à épargner la fatigue, ou plutôt la dépense, ou à tromper d'autres hommes moins instruits. Elle nous prouve encore que les anciens ont employé plus d'une sorte de *coquilles* pour imiter les pierres. Il me semble que l'on n'avoit point encore parlé de cette espece, & qu'on ne connoissoit que les camées faits sur des *coquilles*,

appelées *casques*, *porcelaines* & *cames*, dont on se servoit anciénement, ainsi que l'on fait de nos jours, pour contre-faire les agates-onyx de deux couleurs, & quelquefois de trois ».

Une *coquille* sur les médailles de Tyr est l'emblême de la pourpre Tyriene; sur d'antres médailles elle est celui de Vénus. On la voit sur les médailles de Tarente, de Cume, de Pyrnus, &c.

COR, chomer; mesure des solides de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit, selon la Métrologie de M. Paucton, en mesures de France, 25 boisseaux & $\frac{6}{100}$. Elle valoit, en mesures anciennes, 2 léthec.

Ou 2 $\frac{2}{3}$ caphizos,
Ou 5 væba des Arabes,
Ou 6 médimnes de Salamine,
Ou 6 $\frac{2}{3}$ médimnes de Paphos & de Sicile,
Ou 10 éphap,
Ou 15 métretes,
Ou 20 sephel,
Ou 30 modios.

Cor, chomer; mesure des liquides de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit, selon la Métrologie de M. Paucton, en mesures de France, 338 pintes & $\frac{2}{10}$. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays, 2 léthec,

Ou 2 $\frac{2}{3}$ caphizos,
Ou 5 væba des Arabes,
Ou 10 éphap,
Ou 15 métrétès,
Ou 20 sephel,
Ou 30 modios,
Ou 720 log.

Cor. *Voyez* Buccina; c'étoit le même instrument. Et *voyez* Cornet.

CORA. *Voyez* Corées.

CORACES, CORACIQUES, } Ministres & fêtes de Mithras. *Voyez* Mythryaques.

CORACESIUM, dans la Cilicie, ΚΟΡΑΚΗΣΙΩΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles Impériales greques en l'honeur d'Hadrien.

CORACINUS color, couleur de corbeau. Les anciens désignoient par ces mots un noir-brun, tel que celui de la toison des brebis noires. Strabon (*III*, 99) appele Κοραξὰ les laines d'Espagne, que Pline dit être célebres par leur couleur noire, (*VIII*, 48). *Hispania nigri velleris præcipuas habet*. Cette couleur noir-brun, telle que celle des cheveux noirs, doit être distinguée du *color pullus*.

CORACIUS. *Voyez* Antron.

ΚΟΡΑΙΑ, CORÉES, } jeux ou fêtes qui étoient institués en l'honeur de Proserpine. Il en est fait mention sur des médailles de Caracalla & de Valérien, frapées à Sardes & à Tarse, publiées par Pellerin.

Cette Divinité étoit appelée Κόρη, vierge, & par corruption Κορα, d'où les Romains firent cora, comme on le voit dans une inscription publiée par Gruter (*pag.* 309, 2, 3). On lit sur des médaillons & des médailles de Sicile le mot ΚΟΡΑΣ à côté d'une tête de femme couverte d'un casque.

CORAIL. Les anciens faisoient beaucoup de cas du *corail* rouge, auquel ils attribuoient la propriété d'être un excellent contre-poison. L'Auteur du Poëme sur les Pierres, attribué faussement à Orphée, a chanté la plante-pierre, λιθόδενδρον, c'est-à-dire, le *corail*, que l'on croyoit être une plante, même au commencement de ce siecle.

Ovide dit, dans ses Métamorphoses, que Persée ayant caché la tête de Méduse sous des plantes de *corail*, ces plantes furent pétrifiées par la vertu de cette redoutable tête, & teintes en rouge par le sang qu'elle répandoit.

Le *corail* étoit compté parmi les pierres précieuses dans le commerce des anciens, qui le pêchoient dans le golfe Persique, dans la mer rouge, sur les côtes d'Afrique, de Sicile & de Naples. Les Égyptiens en fournissoient une grande quantité. Les Gaulois (*Plin. XXXII*, 2) aimoient à en garnir leurs épées, leurs bonclie rs & leurs casques. C'est encore à Marseille que se voit la fabrique de *corail* la plus considérable de l'Europe.

« Le travail de cette tête de Méduse, dit le Comte de Caylus (*Rec. II*, *pl.* 87, *n.* 3) est aussi mauvais que grôssier, & je ne lui aurois point donné place dans ce Recueil si elle n'étoit de *corail*: matiere assez rarement employée par les anciens. Il n'est pas facile de déterminer le pays où elle a été fabriquée. Je croirois qu'on doit l'attribuer à quelque Colonie Romaine. Le goût des Romains s'étendoit avec leur empire. On imitoit dans les provinces les Arts qui régnoient à Rome; & ces Arts, traités chez les nations barbares, & par des ouvriers ignorans, perdoient leurs grâces & leur beauté. Il y a cependant une sorte de recherche dans cette mauvaise tête; car les ieux sont incrustés & formés par une matiere blanche, qui peut avoir été tirée d'un coquillage. Le trou qu'on aperçoit dans les moulures de l'ornement qui termine le cou, me détermine à mettre ce monument au rang des Amuletes. Il a un pouce $\frac{1}{2}$ de hauteur, 13 lignes de largeur ». On voit dans le cabinet de Ste Géneviève une tête de dragon ou de serpent agato-démon, apportée d'Égypte, qui est de *corail*, & dont les dimensions sont un peu plus foibles que celle de la précédente.

CORBEAU; oiseau consacré à Apollon, parce qu'on croyoit qu'il avoit un instinct naturel pour prédire l'avenir. Ovide dit que le *corbeau* étoit autrefois plus blanc que les colombes & les cygnes; mais qu'il fut puni d'avoir trop parlé, en perdant sa blancheur. *Voyez* Coronis, mere d'Esculape.

Les anciens tiroient souvent des pronostics du croacement des *corbeaux*. Les Grecs en augure-

rent la mort d'Alexandre, parce qu'on l'entendit lorsque ce Roi faisoit son entrée dans Babylone. Valere-Maxime & Pline racontent plusieurs exemples de ce fatal augure; mais le plus célebre est celui de Cicéron, (*Val. Max.* 1, 5) dont un *corbeau* s'acharna à mordre la toge, au moment où arivoit l'esclave qui l'avertissoit de la venue des assassins. On trouve dans Pline la description d'un *corbeau* qui, sous le regne de Tibere, mérita la bienveillance du peuple Romain, par son assiduité à se poser sur les rostres, par son babil & ses saluts. Le peuple lui fit des funérailles pompeuses, & déposa ses cendres sur le bord de la voie Appiene.

Les Alexandrins regardoient le *corbeau* comme un manger délicieux (*Martial* XIII, 85):

Princeps Niliacis raperis coracine macellis,
Pellaæ prior est gloria nulla gulæ.

Corbeau (le), placé sur un cofre, type des médailles de Patare, est le symbole d'Apollon, Divinité tutélaire de cette ville, comme le cofre est l'emblême de son nom, Πατάρα, *cofre*. On voit aussi le *corbeau* posé souvent sur le trépied d'Apollon, ce qui l'a fait appeler par Stace (*Theb.* III, 506): *Comes obscurus tripodum*.

Corbeau, machine de guerre.

Le *corbeau démolisseur* consistoit en une ou deux pieces de bois arondies & fort longues, pour pouvoir atteindre de loin, & au bout desquelles il y avoit des crochets de fer; elles étoient suspendues en équilibre comme les béliers, & on les poussoit contre les crénaux pour les arracher & les tirer à bas.

César fait mention de cette machine dans ses *Commentaires*: il raporte que les Gaulois, assiégés dans Bourges, détournoient les crochets avec lesquels on tiroit les débris de la muraille; & qu'après les avoir acrochés ils les enlevoient en haut avec des machines.

Corbeau à grife; c'étoit une espece de *corbeau* dont les anciens se servoient pour enlever les hommes dans les assauts & les escalades.

Corbeau à cage. Les anciens se servoient de cette machine pour transporter des hommes sur les murailles & les tours des places qu'ils assiégeoient. *Voyez* Tellenon.

Corbeau double. Ce *corbeau* consistoit en une grôsse poutre, suspendue par des chaînes de fer à deux longues pieces de bois, placées sur la muraille; lorsque le bélier venoit à jouer, on levoit cette poutre en l'air, & on la laissoit tomber de travers sur le bélier pour empêcher son effet. Il y a un si grand nombre d'exemples de cette machine dans les historiens de l'antiquité, que ce seroit perdre son temps d'en raporter davantage; la seule description de cette machine suffit pour en faire connoître la construction.

Corbeau à tenaille. Cette machine consistoit en une espece de ciseaux dentelés & recourbés en forme de tenaille ou de deux faucilles opposées l'une à l'autre: on s'en servoit pour pincer le bélier & l'enlever. Ces sortes de *corbeaux* furent mis en œuvre au fameux siége de Byzance par l'Empereur Sévere. Il y a peu de siége régulier & de vive force qui soit plus mémorable dans l'histoire, ni qui ait duré plus long-temps. Dion dit que la ville fut assiégée pendant trois ans, pour ainsi dire, par les forces de toute la terre, & qu'il y avoit le plus grand nombre de machines qu'on eût jamais vu rassemblées. Ce même Auteur raporte que parmi les machines des assiégés, il y avoit des *corbeaux* à l'extrémité desquels étoient des grifes de fer qu'on lançoit contre les assiégeans, & qui, s'acrochant à tout ce qui donnoit prise, l'enlevoit d'une vitesse surprenante.

Corbeau de Duillius. C'étoit une machine semblable à la grue dont on se sert pour élever les fardeaux; ce *corbeau* étoit composé d'un mât qui s'élevoit sur le château de proue, de la hauteur de quatre brasses; ce mât avoit trois palmes de diametre, & servoit de poinçon par le haut. La longue piece de bois, qu'on appele le *rancher* dans les grues, & qui portoit le *corbeau*, pesoit sur le pivot de fer qui étoit au bout du poinçon; le *rancher* tournoit aisément de tous les côtés sur son pivot, assuré par le moyen de la sellete sur laquelle s'apuyoient les limons; au bout du rancher il y avoit une poulie sur laquelle passoit la corde qui portoit le *corbeau*, dont la figure étoit en cône ou pyramidale; il devoit être de fer rond & très-pesant, afin que, tombant de son propre poids, lorsqu'on lâchoit la corde, il perçât le pont de proue; mais comme il eût pu sortir par le même trou qu'il avoit fait en entrant, il y avoit des crochets de fer mobiles, atachés par des charnieres, afin que le *corbeau* ayant crevé le pont, les crochets se pliassent, se rouvrissent d'eux-mêmes, & se prissent à tout ce qu'ils rencontroient. Dès qu'un vaisseau ainsi armé approchoit d'un autre, à la portée de la machine, on lâchoit la corde pour la faire tomber du plus haut de la longue piece de bois; dès que le *corbeau* étoit tombé on abatoit le pont, au bout duquel il y avoit des grifes de fer pour acrocher le bordage.

CORBES.
CORBITÆ. } Les anciens employoient les
CORBITORES.

hunes ou gabies comme les modernes. On voit sur un jaspe vert du Baron de Stosch un vaisseau de charge sans rames, allant à la voile. Il y a au dessus de l'antenne une hune où aboutissent les cordages & une échele de cordes. On le reconoît pour un des vaisseaux appelés *corbitæ*, c'est-à-dire, bâtimens à hune; *corbis*, *panier* & hune. Dans la même collection on trouve plusieurs autres vaisseaux avec des hunes.

Dès le temps d'Hiéron, Roi de Syracuse, (*Athenæi* V) on plaçoit dans les hunes des soldats qui jetoient sur les vaisseaux ennemis des fleches, des pierres, &c. & des gens chargés d'examiner

les mouvemens de l'armée ennemie, que l'on appeloit *corbitores*.

CORBONI; mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* Hémine.

CORCYRA; île, aujourd'hui Corfou. ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont:

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont:

Pégase.

Les prétendus jardins d'Alcinoüs.

Une proue de navire.

Une diote,

Un trident. — Une étoile.

Une tête de bœuf.

Les habitans de cette île ont fait fraper des médailles Impériales greques en l'honneur de Trajan, de M. Aurele, de Faustine jeune, de Vérus, de Commode, de Sévere, de Domna, de Plautille, de Géta, d'Élagabale, de Sévere, de Caracalla, de Lucille, de Paula, de Soæmias.

Les Grecs disoient que *Corcyra* avoit pris son nom de la Nymphe *Corcyre*, fille d'Asopus, que Neptune déshonora dans cette île. Homere (*Odyss.*) fait dire à Nausicaa que les Phéniciens seuls osoient y aborder. On l'appeloit alors *Phæacia*.

CORCYRA Nigra, île, aujourd'hui *Curzola*. ΚΟΡ.

Khell & Neumann attribuent à *Corcyra Nigra*, contre l'opinion de Pellerin, les médailles de bronze qui portent cette légende, avec des attributs relatifs à Bacchus & à ses compagnons.

CORDACE. C'est le nom d'une danse des anciens, qui étoit vive, gaie, fort lascive, & qu'on ne dansoit ordinairement que lorsqu'on étoit ivre. Meursius en parle dans son *orchestre*, & Pétrone l'a nommée sans expliquer son caractere. Il fait seulement plaindre Trimalcion de ce qu'on n'avoit point pris sa femme Fortunata pour danser. Personne, dit-il, ne fait pourtant mieux qu'elle cette danse que nous appelons la *Cordace*.

CORDES. *Des cordes de nerfs*, ou pour parler plus exactement, de *tendons* ou *de ligamens*. Les anciens, qui faisoient grand usage de ces *cordes* dans leurs machines de guerre, désignoient en général les veines, arteres, tendons, ligamens, nerfs, par le mot *nerf*; & ils appeloient *corde de nerfs* une *corde* filée de ligamens. Ils prescrivoient de choisir entre les tendons, ceux des cerfs & des bœufs; & sur ces animaux les tendons les plus exercés, comme ceux du cou dans les bœufs, & ceux de la jambe du cerf. Mais comme il est plus facile de se pourvoir de ceux-là que de ceux-ci, c'est de cette matiere qu'on a fait à Paris les premieres *cordes des nerfs*, sous les ordres & la direction du Comte d'Hérouville, qui fut engagé dans un grand nombre d'expériences sur cet objet, pour assurer l'exactitude de ses recherches sur tout ce qui apartient à l'art militaire. Voici comment ces *cordes* ont été travaillées. On prend chez les bouchers, les tendons des jambes, on les fait tirer le plus entiers & le plus longs qu'il est possible. Ils se tirent de l'animal assomé, quand il est encore chaud. On les expose dans les greniers; on fait en sorte qu'ils ne soient point exposés au soleil, de peur qu'ils ne sechent trop vîte, & qu'ils ne durcissent trop. Il ne faut pas non plus que l'endroit soit humide, & qu'ils puissent soufrir de la gelée en hiver: ces accidens les feroient corrompre. Il y a aussi un temps propre à prendre pour les batre: quand il sont trop secs, ils se rompent; quand ils sont trop frais, on en épure la graisse. Il faut éviter ces deux extrêmes. Avant que de les batre, on sépare les deux bouts qui sont trop durs & trop secs: le reste d'ailleurs s'en divisera plus facilement, ce qui ne peut ariver quand on leur laisse les deux bouts, qui sont durs & secs comme du bois.

Les outils de cette espece de corderie se réduisent à un marteau de fer, une pierre & un peigne. Le bloc de pierre doit être un cube, dont la surface, polie du côté qui doit servir, ait huit à dix pouces en carré. Le marteau peut peser une demi-livre, & le peigne à huit ou dix dents éloignées les unes des autres d'environ six lignes, & toutes dans la même direction. Le ligament ne doit point être dépouillé de ses membranes; on les bat ensemble jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que la membrane soit entiérement séparée des fibres. Sept à huit ligamens batus & fortement liés ensemble, suffisent pour faire une poignée; on passe la poignée dans les dents du peigne: cette opération en sépare la membrane, ainsi que les fibres les unes des autres. Le point le plus important dans tout ce qui précede, est de bien batre, c'est de là que dépend la finesse du nerf. Si le nerf n'est pas assez batu, on a beau le peigner, on l'acourcit en en rompant les fibres, sans le rendre plus fin. Le seul parti qu'il y ait à prende dans ce cas, est de l'écharpir avec les mains, en séparans les fibres des brins qui ont résisté au peigne, pour n'avoir pas été suffisament travaillés sous le marteau.

Quant au cordelage de cette matiere, il n'a rien de particulier. On file le nerf comme le chanvre, & on le commet soit en aussiere, soit en grelin. Avant que de se servir de ces *cordes*, il faut les faire tremper dans l'huile la plus grasse: elles sont très-élastiques & très-fortes. Voici une expérience dans laquelle le Comte d'Hérouville a comparé les forces d'une *corde* de chanvre, d'une *corde* de crin & d'une *corde* de nerf. On prit le nerf le plus long qu'on put trouver, on le peigna avec beaucoup de douceur; on en fila du fil de carret; on prit six bouts de ce fil, de neuf pieds chacun; on les commit au tiers, c'est-à-dire, que ces neufs pieds se réduisirent à six dans le commettage. Cette *corde* se trouva de quinze lignes de circonférence, & tout-à-fait semblable à une *corde* de chanvre très-parfaite, qui avoit servi à quelques

quelques expériences de Duhamel sur la résistance des *cordes*, & qui avoit été faite du chanvre d'Italie le mieux choisi. On tint aussi toute prête une *corde* de crin de même poids, & commise au même point que la *corde* de nerf, mais qui se trouva de dix-huit lignes de circonférence. On fit rompre ces *cordes*, & l'on éprouva que la *corde* de nerf étoit une fois plus forte que celle de crin, & d'un sixieme plus que la *corde* de chanvre la plus parfaite. La *corde* de nerf soutint 780 livres avant la rupture. On remarqua qu'en s'alongeant par les charges successives qu'on lui donnoit, les pertes que faisoit son diametre étoient à peu près en même raison que les accroissemens que prenoit sa longueur, & qu'après la rupture elle se restitua exactement à sa longueur & grosseur premieres.

On a substitué ces *cordes* aux ressorts des chaises de poste & d'autres voitures, & elles y ont très-bien réussi. (*Article de l'ancienne Encyclopédie.*)

Des cordes de cheveux. Les anciens ont aussi fait filer des *cordes de cheveux* dans les circonstances fâcheuses qui les y déterminoient. Les Carthaginoises couperent leurs cheveux pour fournir des *cordes* aux machines de guerre qui en manquoient. Les femmes Romaines en firent autant dans une extrémité semblable: *maluerunt pudicissimæ matronæ, deformato capite, liberè vivere cum maritis, quam hostibus, integro decore, servire*. Je ne cite que ces deux exemples, entre un grand nombre d'autres que j'omets, & dont je ne ferois qu'un éloge très modéré si je les raportois; le sacrifice des cheveux me paroissant fort au dessous de ce que des femmes honêtes & courageuses ont fait en tout temps & font encore tous les jours. (*Le Cheval. de Jaucourt.*)

„ La ceinture de *corde* que porte sur les reins une Divinité Gauloise (*Rec. de Caylus III, pl.* 88, *n.* 2) présente une singularité; mais elle étoit en usage dans la Gaule. Il paroît par plusieurs monumens que cette nation ne connoissoit rien de plus délicat; on peut du moins en être persuadé, puisqu'ils faisoient de ces *cordes* grossieres, la parure de leurs Dieux „.

CORDIA; famille Romaine, dont on a des médailles;

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est Rufus.

CORDUBA, en Espagne. Cordu.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. . . . *Florez* . . . . *Hunter*.

O. en or.

O. en argent.

CORDUS; surnom de la famille *Mucia*. Le mot *cordus* désignoit l'animal ou le végétal dont la naissance avoit été tardive, tels que le foin d'autone, (*Columel. VII*, 3), les agneaux nés dans l'été, (*Plin. VIII*, 47) &c.

CORE, mesure. *Voyez* Cor.

COREBE; étoit fils de Mygdalus, frere d'Hécube, & appelé pour cette raison *Mygdonides*. Il devint amoureux de sa cousine Cassandre; & alla à Troye offrir du secours à Priam, dans l'espérance d'épouser sa fille. La nuit du sac de Troye ayant vu la Princesse arrachée du temple de Pallas, les cheveux épars & les mains enchaînées, il se jeta sur ses ravisseurs, mais il succomba sous leurs coups.

Winckelmann (*Pier. de Stosch. IIIe classe*, *n°.* 338) croit reconoître *Corebus* tué par Pénélée; 1°. sur une cornaline de cette collection; 2°. sur une pierre gravée du Marquis Lucatelli, où se voyoit une troisieme figure qui se plonge une épée dans les flancs; 3°. sur un bas-reliefs de la Villa Borghese. Mais il ne donne aucune raison qui ait pu le déterminer à cette explication.

CORÉES. *Voyez* Koraia après Coracinus.

CORESUS. *Voyez* Callirhoé.

CORFOU. *Voyez* Corcyra.

CORICÉE. *Coriceum*, piece des gymnases anciens. Les Grammairiens ne convienent pas de la signification précise de ce mot. Ceux qui le font venir du grec κόρη, jeune fille, prétendent que *coriceum* étoit le lieu où les jeunes filles s'exerçoient à la lute & à la course. Quelques-uns le font venir de κουρά, cheveux, & disent que c'étoit un lieu destiné à couper la barbe & les cheveux. Mercurial, sans s'inquiéter de l'étymologie, dit que c'étoit un lieu où l'on serroit les habits de ceux qui s'exerçoient dans les palestres, ou qui se baignoient. Baldus dérive le mot *coriceum* du mot grec κώρυκος, qui signifie bâle ou *êtes*; & dit que c'étoit un jeu de longue paume & de ballon, piece nécessaire dans un gymnase. Cette explication paroît préférable.

CORIE; les Arcadiens, dit Cicéron, appeloient de ce nom Minerve, fille de Jupiter & de Coriphe, une des Océanides, & la regardoient comme inventrice des quadriges.

CORINTHE, *Corinthus*; ville de Grece, dans le Péloponese ou la Morée, près de l'Isthme, ou de la langue de terre qui joint le Péloponese à la Grece, entre le golfe de Lépante & celui d'Enghia. *Corinthe* fut fondée par Sisyphe, fils d'Éole, ou, selon Paterculus (*l.* 1, *c.* 3) environ cent ans après le sac de Troye, par Haletes, fils d'Hippotes, & le sixieme des Héraclides, depuis Hercule leur chef. Homere en parle (*Iliad. liv. II*, *v.* 570). Elle s'appela d'abord *Éphyre*, dit Paterculus. On croit qu'elle prit le nom *Corinthe* de Corinthe, fils de Marathon, ou, selon d'autres, de Pélops, qui la rétablit. C'étoit une des plus importantes villes de la Grece. Elle eut d'abord des Rois; ensuite elle se fit république. Lucius Mummius la prit pour les Romains, & la pilla l'année même que Scipion détruisit Carthage, c'est-à-dire, l'an de Rome 607, & par conséquent 147 avant Jésus-Christ. Elle subsista, selon Paterculus, pendant 852 ans. Le feu, que

le Consul Mummius y fit mettre, fondit toutes les statues & les ouvrages de différens métaux qu'il y avoit en très-grande quantité; & le mélange de tous ces différens métaux fondus ensemble, produisit *l'airain de Corinthe*, si rare & si estimé chez les anciens. Jules-César la rétablit, & du temps de S. Paul elle étoit encore florissante. Étienne dit qu'elle s'est appelée *Épope*, *Pagos Ephyta*, *Heliopolis* & *Acrocorinthus*. Ce dernier nom désignoit proprement la citadelle, qui étoit si élevée, & d'un accès si pénible, qu'il avoit passé en proverbe de dire des choses difficiles: Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à *Corinthe*. *Non omnibus licet adire Corinthum*. C'étoit proche de *Corinthe* que l'on célébroit les jeux Isthmiques.

Corinthe, en Achaïe. ΚΟΡΙΝΘΙΩΝ & ΚΟΡ & Ϙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. argent.

C. en bronze.

O. en or.

Son symbole est Pégase. —

Un trident. —

Un dauphin. —

La tête de Pallas. — La Chimere.

Devenue colonie Romaine, *Corinthe* a fait fraper des médailles latines avec ces légendes:

Laus. juli. corinth. *Laus Julia Corinthus*.

Col. jul. aug. cor. *Colonia Julia Augustus Corinthus*, en l'honneur de César avec Auguste, de M. Antoine, d'Auguste, de Julie, de Livie, de Caius avec Lucius, d'Agrippa jeune, d'Antonia, de Tibere, de Germanicus, de Claude, d'Agrippine jeune, de Néron, d'Octavie, de Galba, de Domitien, de Plotine, d'Hadrien, de Sabine, d'Ælius, d'Antonin, de Faustine mere, de M. Aurele, de Vérus, de Lucille, de Commode, de Sévere, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Macrin, de Caligula, de Trajan, d'Élagabale, d'Alex. Sévere, de Gordien.

Les médailles de *Corinthe* ont été appelées quelquefois des *poulains*, à cause du Pégase qui leur sert de type, comme celles d'Athènes ont porté le nom de *chouettes* par une raison semblable (*Jul. Pollux. Onomast.*).

CORINTHIARIUS; fondeur ou eiseleur de bronze de Corinthe. On trouve sur des inscriptions antiques, *a Corinthiis faber* (*Muratori*, 930, 10) *a vasis Corinthiis*, (*ibid.* 924, 12) & *Corinthiar. Agrippæ*.

CORINTHIEN (vase & airain). *Voyez* Bronze.

CORIOLAN. Winckelmann *pag.* xxxvi *de la Préface de ses* Monumenti inediti) dit que l'on a cru mal-à-propos reconoître *Coriolan* & sa mere dans une peinture des Thermes de Titus. La femme qui parle à *Coriolan*, bien loin d'être vieille, comme devoit être sa mere, est jeune; & de plus, la scène de cette peinture est dans un endroit fermé, contre la vérité de l'histoire de *Coriolan*.

Le groupe d'un homme nu, portant un casque & une *épée*, & d'une femme plus petite qui l'embrasse, placé dans la villa Borghese, avoit été pris aussi pour *Coriolan* & sa femme Volumnia. Mais cette figure représente un héros Grec; car les Romains habilloient leurs statues contre l'usage des Grecs, dont Pline a dit: *Græca res est nihil velare*, &c. On voit un dessein de ce groupe dans le *Thesaurus Antiq. Græc. de Grenovius*, *tom.* II, *pl.* 76.

CORIOPSALES; surnom de Bacchus. *Voyez* Scyone.

CORITUS, Roi d'Étrurie, fut pere de Jasius & de Dardanus. C'est par lui que les Troyens, selon les fables, étoient originaires d'Italie. *Voyez* Dardanus, Ganimede.

CORIUM, la fondation ou le premier lit d'un ouvrage de maçonerie.

CORNALINE. La véritable *cornaline* que les vieux Auteurs François nomment *carnéole* ou *cornéole*, n'a rien de jaunâtre comme la sardoine, avec laquelle on la confondoit autrefois.

Elle est d'un beau rouge, qu'on ne peut mieux comparer qu'à un morceau de chair fraîchement coupée. Dans chaque *cornaline*, cette couleur prend des tons & des nuances différentes, depuis le rouge le plus vif jusqu'à celui qui, presqu'entiérement éteint, ressemble à la pelure d'oignon. Cependant les *cornalines* les plus hautes en couleur, de même que celles qui sont les plus nettes, celles où l'on ne remarque aucun nuage, & qui ne sont point traversées par des fils & des veines qui les font paroître ondées, & qui augmentent les difficultés du travail, sont certainement les plus belles, & ont toujours été préférées. On nomme ces dernieres *cornalines de la vieille roche*, & nous apprenons de Pline qu'on les tiroit anciénement d'un roc près de Babylone. Les autres *cornalines* que la Bohême, la Sardaigne & plusieurs autres endroits de l'Europe présentent, sont assez communes; mais les parfaites, de quelque lieu qu'elles vienent, sont recherchées, & il est très-rare d'en trouver d'une certaine étendue.

On ne peut pas confondre la *cornaline* avec le jaspe rouge, parce que la premiere est demi-transparente, & que le second est opaque.

CORNE d'abondance, *cornu copiæ*; étoit une *corne* d'où sortoit en abondance tout ce que l'on pouvoit souhaiter, par un privilége que Jupiter donna à sa nourice Amalthée. Cette *corne* d'abondance acompagne souvent les images de Cérès, de Bacchus, & des Héros qui ont procuré d'abondance aux hommes. On en met quelquefois deux pour marquer une abondance extraordinaire. C'est ainsi qu'on trouve quelquefois Mercure, tant parce qu'il est le Dieu des marchands & du lucre, que parce que son antre étoit plein de toutes sortes de biens, selon l'Auteur des vers attribués à Orphée. Hercule, selon Photius, étoit souvent peint avec la *corne* d'abondance sur le bras; & cela, parce qu'il avoit coupé une *corne* à Achelous, qui, pour la ravoir, fit présent à Hercule de

la *corne* d'Amalthée. *Voyez* Achelous, Amalthée.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, qui est chez le Roi de Prusse, on voit le beau Jupiter *exsuperantissimus*, qui tient une *corne* d'abondance de la main gauche. Jupiter paroît avec ce même attribut sur une médaille des Locriens, (*Goltz. Magn. Græc. tab.* 27), & sur le dessein d'un bas-relief en marbre, qui étoit dans le recueil de desseins du Commandeur del Pozzo, chez le Cardinal Albani.

Quoiqu'il fut ordinaire de donner pour attribut à Mercure la *corne* d'abondance, il est très-rare aujourd'hui de trouver des figures du messager des Dieux qui portent cet attribut. Il n'y en a qu'une seule dans la nombreuse collection de Stosch (*II*e *classe*, *n*°. 405).

Sur une médaille de Naxos, Hercule paroît avec la *corne* d'abondance. On lui voit aussi cet attribut à la villa Ludovisi à Rome, & sur le fragment d'un vase conservé au palais Barberini.

Persuadé que les *cornes* d'abondance ne paroissoient jamais sans fruits dans les anciens monumens, Maffei (*Observ. lett. tom. II*, *p.* 249) a pris pour des *cornes* à boire, deux *cornes* de diverse grandeur, semblables à des *cornes* de bœuf, que tienent deux figures sculptées sur la célebre coupe d'agate du Roi des Deux-Siciles. Mais il ne savoit pas que la statue d'Harpocrate, du capitole, trouvée dans la villa d'Hadrien, tient une *corne* de bœuf de grandeur naturele & sans fruits, qui est cependant une *corne* d'abondance, attribut ordinaire de ce Dieu. La *corne*, portée par une figure qui a de la barbe, sculpté sur la coupe d'agate, est de la grandeur des *cornes* d'abondance ordinaires; car elle a pour mesure la moitié de la hauteur de la figure. On voit aussi au palais *Mattei*, à Rome, un génie avec de la barbe, dont la tête ressemble à Hercule, & qui porte une *corne*, sans fruits.

Corne *d'abondance* (on voit une) sur les médailles de Néapolis en Italie, de Pæstum, de Copia.

On en voit deux sur les médailles de Larinum, de Philomelium, de Valentia en Italie. Ces *cornes* d'abondance doubles désignent deux Souverains régnans ensemble sur une même contrée. Tels furent quelques Ptolémées; tels furent Valérien & Gallien, que l'on voit exprimés par ce double type sur les médailles d'Héliopolis (*Vaillant. Colon II*, *p.* 346).

Corne. Cornes, } Les anciens se servirent long-temps des *cornes* de bœuf pour boire & pour faire des libations après le repas ou dans les sacrifices. *Voyez* Bœuf. On en trouve mille exemples dans les Écrivains Grecs, Latins, & sur les marbres antiques.

On en voit deux en marbre à la villa Borghese, qui se terminent en tête de bœuf, & dont le diametre de la grande ouverture est de près de vingt pouces de France. Ces especes de coupes étoient encore en usage chez les Grecs dans le neuvieme siecle. Elles paroissent aussi sur d'anciennes tapisseries (*Monum. de la Monar. Françoise de Montfaucon*) qui représentent la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. En 787, le Concile de Calcuth, en Angleterre, défendit de célébrer la messe dans des calices de *cornes*, c'est-à-dire, dans des *cornes* à boire. On conserve encore dans les cabinets des pays du Nord de ces *cornes*, dont l'usage est déterminé par leur garniture. Elles sont garnies près de leur embouchure d'un support de métal, terminé en pieds d'oiseau ou autres figures saillantes, pour les faire tenir debout sur la table, & pour empêcher que la liqueur ne s'écoule. Olaüs Wormius en a décrit de semblables dans ses *Monum. Danica*, *lib. v.* (*Hafniæ* 1643), & l'on en voit une pareille dans les *Atlantiques* de Rudbek, (*tom.* 2, *pag.* 274, *fig.* 17).

Les Orientaux ont toujours fait des *cornes* le symbole de la force & de la puissance; c'est pourquoi on voit un grand nombre de Divinités anciennes chargées de cet attribut. Tels furent Bacchus, Pan, Jupiter-Ammon, Junon-*Sospita*, &c. (*Voyez* leurs articles). Les vents eux-mêmes portent quelquefois des *cornes*.

Ce fut sans doute pour faire allusion à cette anciene parabole des Orientaux, que des Rois de Macédoine, de Syrie, de Thrace, &c. qui n'avoient pas la prétention d'être crus fils de Jupiter-Ammon, comme Alexandre le Grand, firent placer des *cornes* à leurs diadêmes. *Voyez* Bélier.

On se servit souvent de *cornes* au lieu de trompetes. *Voyez* Cornets.

Les casques étoient quelquefois chargés de véritables *cornes* d'animaux, comme Diodore l'assure des Gaulois; quelquefois de *cornes* de métal: de là vint le nom générique *cornes*, qui fut donné par la suite au cimier, à la crête, & aux autres parties saillantes du casque (*Æneid. XII*, 89):

Ensemque, clypeumque, & rubræ cornua cristæ.

Les deux boutons saillans fixés aux extrémités des bâtons sur lesquels on rouloit les manuscrits longs, *volumina*, étoient appelés *cornua*. Ces boutons étoient figurés en croissant, *lunula*, *menis*, afin de maintenir le volume sous leurs deux prolongemens (*Auson. Profess. Burdigal.* 26, 1):

Quos legis a prima deductos menide libri
Doctores patriæ scito fuisse meæ.

Et Ovide (*Trist.* 1, 1, 8).

Candida nec nigra cornua fronte geras.

Sur la pierre 44e du cabinet du Roi, (*Mariette*) un Sacrificateur étend le bras gauche, & alongeant le doigt indicateur & le pouce, il semble

faire ce que nous nommons *les cornes* ; sorte de geste qui étoit familier à ceux qui assistoient aux Bacchanales. Si l'on en croit Gori, auteur de cette observation, ce geste, loin d'être insultant, signifioit la puissance du Dieu du vin, qui lui-même étoit souvent représenté avec des *cornes*, ou sous la figure d'un taureau.

CORNES à la tête des Rois. *Voyez* BÉLIER.

CORNES des autels. *Voyez* AUTELS.

CORNES-trompettes. *Voyez* CORNETS.

CORNEILLE. La *corneille* étoit anciénement le symbole de Minerve ; mais depuis que cet oiseau eut accusé les filles de Cécrops, Minerve le chassa, & choisit la chouette pour le remplacer. Pausanias parle d'une statue de Minerve, qui portoit une *corneille* sur le poing.

La rencontre ou le chant d'une *corneille* seule étoient d'un funeste présage. Virgile (*Ecl.* 1) :

. . . . *Malum hoc nobis, si mens non Leva fuisset,*
Sæpe sinistra cava prædixit ab ilice cornix.

Étoient-elles deux ou plusieurs ensemble ? les époux croyoient cette rencontre heureuse pour leur hymen, parce qu'on célébroit l'amour conjugal des *Corneilles*.

Si l'on en croit le faux Ctésias (*Indic. p.* 14) les fabuleux Pygmées se servoient à la chasse de *corneilles* au lieu de chiens.

Festus dit qu'il y avoit à Rome, au delà du Tibre, un endroit consacré aux *corneilles sacrées*, *cornifcarum divarum*. On leur donnoit ce surnom, parce qu'on les croyoit cheres à Junon : *Quod in Junonis tutela esse putabantur*.

Panvini rapporte, dans sa description de Rome, l'inscription suivante, gravée en leur honeur, & trouvée dans la XIVe région :

DEIVAS
CORNISCAS
SACRUM.

CORNELIA, famille Romaine, dont on a des médailles :

RR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont, ÆMILIANUS, AFRICANUS, ASIAGENES, ASINA, BALBUS, BLASIO, CALVUS, CAUDINUS, CETHEGUS, CINNA, CLODIANUS, DOLABELLA, HISPALUS, LENTULUS, MAGNUS, MALUGINENSIS, MERULA, NASICA, SCIPIO, SERAPIO, SISENNA, SPINTHER, SULLA, SURA.

Goltz en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

CORNEMUSE. La *cornemuse*, ou du moins une espece de *cornemuse*, est fort anciene ; car S. Jérôme parle d'un instrument usité dans les temps reculés, & composé d'une peau & de deux chalumeaux d'airain ; par l'un on inspiroit le vent, & l'autre produisoit le son. Il paroît encore, par quelques passages, que les anciens avoient une espece de *cornemuse* à laquelle une petit baril ou tonelet de bois servoit d'outre. Kircher, dans sa *Musurgie*, donne la figure d'une *cornemuse* faite dans ce goût. Elle a cinq flûtes, qui toutes reçoivent le vent d'un cylindre, par le moyen de son embouchure. Une seule flûte a des trous pour exécuter la mélodie ; les deux autres paroissent être mobiles, & pouvoir tourner à volonté autour du cylindre.

CORNES. *Voyez* CORNE.

CORNET. } On voit au Muséum Capitolin, un tombeau antique, sur lequel sont sculptés des combats d'Amazones ; l'un des petits côtés offre le combat d'une amazone à cheval contre un fantassin. Un trompete les anime au combat avec son instrument, qui est presque droit, légérement courbé & conique, tel que les cors ou *cornets* des anciens Paladins.
CORNICINES.

L'usage de souffler dans des cornes, comme dans des trompetes, étoit établi de toute antiquité.

Les Héros Grecs ou les Crieurs aux jeux olympiques se sont aussi servi d'une trompete courbée, c'est-à-dire, d'un *cornet*, pour demander le silence, annoncer ensuite les différens exercices, & proclamer les vainqueurs. L'inscription gravée sur la statue d'un vainqueur à Olympie, atteste cet usage. Pollux l'a conservée dans son Onomasticon, (*liv.* 5, *Segm.* 92, *edit. Vestenii*) elle dit que cet athlete, qui étoit en même-temps hérant, s'aquitoit de ce dernier emploi sans se servir de cor, οὐδ' ὑποσαλπίγγων. Sans doute que la voix du nouveau Stentor suffisoit pour le faire entendre de la multitude innombrable rassemblée à ces jeux. Les statues du prétendu gladiateur mourant du capitole, nous offre, selon la conjecture du savant Winckelmann, un hérant reconoissable au cor ou *cornet* qui est placé sur son bouclier.

Les Romains reçurent des Germains & des Gaulois l'instrument militaire qu'ils appelerent *cornu*, & qui fit donner aux soldats qui s'en servoient le nom de *cornicines*. Les peuples du Nord ont employé de toute antiquité les cornes pour s'animer au combat ; c'est d'eux que vienent les *cornets militaires* transformés aujourd'hui en corde chasse. La mythologie de l'Edda a rendu célebre le *cornet* d'Odin, dont le son jetoit la terreur & la consternation dans le cœur de ses ennemis. Si les poëmes de Fingal sont authentiques, les anciens Irlandois & Ecossois ne redoutoient pas moins le terrible *cornet* d'Ossian & celui des héros de son âge. Les vieux Romanciers François parlent sans cesse de ces instrumens. Ils faisoient partie de l'armure des Paladins, & leur servoient à donner le signal des combats, à animer les guerriers, & plus souvent à annoncer leur arivée près des châteaux ou des villes. La vie de Charlemagne, ridiculement attribuée à l'Archevêque Turpin, dit que

dans un combat *les païens firent retentir mille cornets*.

On démêle au travers de ces fables ridicules, l'usage constant chez les peuples du Nord de se servir de *cornets* dans les combats; & c'est aussi le seul usage que l'on puisse attribuer aux deux grands *cornets* du cabinet de Ste Génevieve, ainsi qu'à la corne d'or de Copenhague. Les reliefs qui ornent ce dernier *cornet* ont servi à fixer le temps de sa fabrique. Wormitts le fait remonter avant l'année 948, celle où le Danemarck embrassa le christianisme. Les reliefs n'offrent en effet rien de relatif à la religion Chrétiene; & tout ce que l'on y voit annonce le paganisme & le culte des fausses divinités.

On trouve encore plusieurs de ces *cornets* dans les collections qui renferment des monumens du moyen âge. Il y en a un à la Ste Chapelle de Paris, un autre dans la Chartreuse des Portes en Bugey, deux au Muséum de Florence, &c.

Cornet à jeter les dés. Les anciens se servoient pour jouer aux dés, de *cornets* faits extérieurement comme les nôtres. Les Grecs les appeloient πύργοι, petites tours, & φιμοὶ; les Romains *fritilli*, pour imiter le bruit que l'on faisoit en les agitant. *Martial*, (*IV*, 14, 7) parlant des saturnales, dit :

Dum blanda vagus alea december
Incertis sonat hinc & inde fritillis.

On les faisoit de corne, d'ivoire & de buis. Le Scholiaste de Juvénal nous apprend que l'on s'étoit servi autrefois de cornes d'animaux pour jeter les dés. *Apud antiquos in cornu mittebant tesseras, moventesque fundebant*. Ausone décrit des *cornets* de buis qui étoient remplis de petites divisions en forme de degrés, pour mieux agiter les dés, & pour éviter la tromperie des dés chargés. (*Profess.* 1, 14):

Alternis vicibus quos præcipitante rotatu
Fundunt excussi per cava buxa gradus.

Dans les tableaux que l'on a découverts à Herculanum, on voit une caricature qui représente Énée portant son pere Anchise; il est suivi d'Iule. Tous les trois fuient de Troye; ils sont peints nus; ils ont des têtes de chien, & ils portent des *cornets* pour jouer aux *dés*. On présume que le peintre a voulu faire allusion à Auguste & à l'Empereur Claude, qui se disoient issus d'Énée, & qui étoient grands joueurs de *dés*.

CORNIÆ (*Æditœus Dianæ*). Muratori (119, 1) raporte une inscription gravée à l'honneur du Prêtre de Diane *cornia*, c'est-à-dire, à l'autel de corne. On trouvera l'explication de ce surnom dans l'article Autel.

CORNICULA.
CORNICULARII. } *Cornicularius*, nom d'un Officier de guerre chez les Romains. C'étoit un Lieutenant du Tribun militaire qui le soulageoit dans l'exercice de sa charge. Les *corniculaires* faisoient les rondes à la place des Tribuns, visitoient les corps-de-gardes; & ils étoient chargés à peu près des mêmes fonctions que les Aides-Majors de nos troupes. Le nom de *corniculaires* fut donné à ces Officiers, parce qu'ils avoient un petit cor, *corniculum*, dont ils se servoient pour donner les ordres aux soldats. Suétone (dans le Livre des *Grammairiens illustres*), Valere Maxime (*L. VI*, *c.* 1), & plusieurs Auteurs parlent des *corniculaires*. Il en est aussi fait mention dans le Droit.

On trouve dans les *Notices de l'Empire* un Huissier ou Gréfier nommé *Corniculaire*. Son office étoit d'acompagner par tout le Juge, & de le servir, d'écrire les sentences qu'il prononçoit. *Exceptor, commentariensis, cornicularius*. (Gothfroy *sur la L.* 10, *Theodos. de Cohort.* & Juret. sur Symmaque, *L. X*, *épître* 56.)

Ces *corniculaires*, *cornicularii*, étoient ainsi nommés parce qu'ils se tenoient à l'un des coins, *cornu*, du parquet où le Magistrat rendoit la justice, pour empêcher que persone n'y entrât. *Cornicularii, quia cornibus secretarii prætoriani præerant*.

Ce nom pris au premier sens, vient, selon Saumaise, de *corniculum*, qui signifie le cimier d'un casque; & en effet Pline (*X*, 43) nous apprend qu'on fixoit sur les casques des cornes de fer ou d'airain appelées *cornicula*. D'autres le tirent du petit *cor* que portoient ces Officiers, ce qui est plus vrai-semblable. Dans ce dernier sens on le dérive de *corniculum*, cornet à mettre de l'encre.

CORNIPETE. Rabelais s'est servi de ce mot pour désigner un bœuf qui donne des coups de cornes. Les Antiquaires pouroient l'adopter & le substituer dans la langue de la numismatique, au *bos cornupeta*, qui sert de type à tant de médailles.

CORNISCÆ. *Voyez* Corneille.

CORNO. *Voyez* Bonet *Phrygien*.

CORNOPIEN; surnom d'Hercule. Il venoit du mot *Cornopes*, que quelques peuples de la Grece donnoient aux santereles, dont on croyoit que ce Dieu étoit le destructeur. Apollon en partageoit la gloire avec lui.

CORNOUILLER de Romulus. Ce Roi voulant prendre un augure, lança du mont Aventin, où il se trouvoit placé au pied du mont Palatin, son javelot fait de bois de *cornouiller*. Il pénétra dans la terre, y jeta des racines. (*Voyez Plutarch. Romul.*)

CORNUFICIA; famille Romaine dont on a des médailles:

RR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

CORNUTUS; surnom de la famille Cæcilia.

CORŒBUS. *Voyez* Corebe & Psammathé.

CORONARIUS de Triere Danae. Muratori (786, 1 *Thes. Inscr.*) raporte l'inscription suivante:

ATHENIO. DE
III. DANAE CORO
NARIUS QUARTAE
AUFIDIAE UXORIS. SUAE
BENEVOLENTI. EJUS. ET
HONORIS CAUSSA
FECIT. H. S. E.

Il croit que cet Officier de marine étoit chargé d'orner de courones les navires victorieux ou les salles des festins.

CORONES, dans la Messenie. ΚΟΡΩΝΑΙΩΝ. M. Eckhel attribue à cette ville une médaille autonome de bronze du cabinet impérial.

CORONIS. Le mot métaphorique *coronis* se prend pour la fin d'un ouvrage; d'où est venue la phrase *Coronidem imponere*. Martial a dit:

Si nimius videor, seraque coronide longus
Esse liber: legito pauca, libellus ero.

Coronis, fille de Phlégyas, l'homme le plus belliqueux de son temps, fut aimée d'Apollon, qui la rendit mere d'Esculape; mais ayant eu un autre amant pendant sa grôssesse, Apollon, informé par le corbeau de cette infidélité, prit son arc & ses fleches, &, dans le premier mouvement de sa colere, en perça le sein de *Coronis*. Il se repentit ensuite, mais trop tard, de s'être vengé si cruélement; & désespéré de la mort de sa maitresse, il punit celui qui lui avoit fait un si mauvais raport, & rendit le corbeau noir, de blanc qu'il étoit. Quant à l'enfant que *Coronis* avoit dans son sein, le Dieu l'en retira, & le fit porter dans l'antre du Centaure Chiron: c'étoit Esculape. *Coronis* participa aux honeurs divins qu'on rendit à son fils; elle eut une statue dans le temple d'Esculape, chez les Sycioniens, & fut mise au rang des Divinités.

Coronis, fille de Phlégyas, Roi d'un canton de la Béotie, & fils de Mars & de Chryse, se promenant un jour sur le bord de la mer, fut aperçue de Neptune, qui devint amoureux d'elle, & voulut lui faire violence. *Coronis* prit la fuite; mais ne pouvant éviter les poursuites du Dieu de la mer, elle invoqua la chaste Minerve, qui la métamorphosa en corneille, & la prit sous sa protection.

Coronis. Pausanias parle d'une Déesse de ce nom honorée à Sycione; elle n'avoit point de temple, mais on lui sacrifioit dans celui de Pallas.

Coronis, une des Hyades, fille d'Atlas. *Voyez* Hyades.

COROPISSUS, en Lycaonie. ΚΟΡΟΠΙΣΣΩΝ.

On a une médaille impériale greque de cette ville, frapée en l'honeur d'Hadrien ... *Pellerin*.

CORPUS. Ce mot désignoit chez les Romains non seulement une compagnie ou communauté (*collegium*), mais encore le recueil des ouvrages d'un Écrivain. Séneque nous en fournit un exemple, lorsqu'il dit à un de ses amis, en parlant du Livre que cet ami avoit composé (*epist.* 46): *Brevis mihi visus est, cum esset nec mei, nec tui corporis, sed qui primo aspectu aut T. Livii, aut Epicuri posset videri*.

CORRECTEUR; nom de charge & de dignité chez les Romains. C'étoient des Magistrats que les Empereurs envoyoient dans des provinces, dont parlent Treb. Pollion, dans la vie de Tetrique pere (*c.* 23, *l. XX*, *c.* 9), & Sanmaise sur *Solin* (*pag.* 806). Tillemont remarque (*Hist. des Empereurs*, *t. V*, *p.* 363) qu'ils étoient juges ordinaires avec les Consulaires & les Présidens.

CORRECTURA étoit le nom de la dignité des *Correcteurs* chez les Romains. Ausone fait mention de la *Correctura* d'Espagne (*Parent. XXIV*, 11):

. . . . *Nam*
Correctura tibi Tarraco libera tribunal
Prœbuit, affectans esse clienta tibi.

CORROYEUR, *coriarius*. Artémidore (1, 53) nous apprend que les gens de cette profession étoient obligés d'habiter & d'exercer leur art hors des villes.

CORSE, île. M. Neumann raporte à la *Corse* une médaille autonome de bronze, sur laquelle on voit le Q avec trois épis & deux globules; sur l'autre côté on aperçoit une tête de femme voilée.

CORSET. Les Grecs avoient la coutume de faire porter aux filles des *corsets* très-serrés, pour leur donner une taille fine.

...... *Vinclo pectore ut graciles fiant*, dit Térence.

CORTELINS, *Cortelini*; Officiers de la Cour des Empereurs de Constantinople. C'étoient les simples portiers du palais, office bas, & au dessous de celui des Cortinaires, qu'il ne faut point confondre avec ceux-ci. (*V. Gretser sur Codin*, *l.* 1, *c. V*, *p.* 210.)

Ce mot vient de *corts*, *cortis*, qui, sous le bas Empire, a signifié *tente*, & s'est dit aussi de la Cour d'un Prince.

CORTINAIRE, } noms d'un Officier des
CORTINARIUS, } Empereurs de Constantinople, dont a fait mention Pachymere.

Les *Cortinaires*, dit le P. Pousine, (dans son glossaire de *Pachymere*) étoient des Officiers qui se tenoient en dedans de la *cortina*, cortine, c'est-à-dire, de la portiere de la Chambre de l'Empereur, pour être toujours prêts à recevoir les ordres de l'Empereur; c'étoient proprement les

Huissiers de son apartement. Le Comte des *Cortinaires* étoit leur chef. Il ne faut point confondre, comme ont fait quelques Auteurs, les *Cortinaires* avec les Cortelins. (*Codin, de off. const. c. v, n.* 50 *&* 53. *Gretser sur Codin, l.* 1, *c. v, p.* 210. *Meursius, au mot κορτινάριος*.)

CORTINE des trépieds d'Apollon. *Voyez* APOTHÉOSE *d'Homere*. Les Quindécemvirs étoient chargés à Rome de la garde de la *cortine* sacrée. Valerius Flaccus voulant exprimer qu'il étoit *Quindécemvir*, dit que la *cortine* d'Apollon étoit conservée dans sa maison (1, 5):

.... Si cymæ mihi conscia vatis
Stat casta cortina domo.

Le nom de cette *cortine* exprimoit sa forme concave, semblable à celle des chaudrons de bronze appelés *cortina*.

CORVINUS; surnom de la famille VALERIA. Il appeloit le souvenir d'un corbeau qui demeura perché sur le casque de M. Valerius, Tribun militaire, pendant son combat singulier contre un Gaulois qu'il vainquit.

CORUS, mesure. *Voyez* COR.

CORYBANTES.
CORYBANTIQUES. } Les Phrygiens, qui se
CORYBAS.

vantoient d'être le plus ancien peuple de l'Univers, (*Herodot. l. II, c. II*) ne sortirent neanmoins qu'assez tard de la barbarie. Ils durent les premiers pas qu'ils firent vers la civilisation à leurs Jongleurs ou Devins, qui ressembloient aux Dactyles, leurs voisins, mais dont l'atachement au culte primitif leur mérita de passer pour les enfans de Saturne (*Strabon, l. x, p.* 325) & de Rhée (*Suid. in h. v.*). Remarquables par leurs forces, (*Orph. Argon. v.* 25) ils s'exercerent d'abord aux travaux de la métallurgie. Ovide les représente occupés avec les Curetes à fabriquer des armes défensives (*Fast. l. IV, v.* 209). Les ténebres de la vie sauvage ne peuveot être entiérement dissipées que par la lumiere des lettres. Les *Corybantes*, c'est le nom de ces anciens Devins de Phrygie, comprirent sans peine cette vérité; & leurs éforts, soit pour s'instruire eux-mêmes, soit pour éclairer leurs compatriotes, se trouvent suffisament désignés par la tradition, qui raportoit leur origine à Apollon & à Thalie. (*Apollod. l.* 1, *c.* 1, §. 4. *Tzetzes, ad Lycophr. p.* 19.)

On ne conta d'abord que trois *Corybantes*, par la même raison qu'on fixa les Cabires & les Dactyles à ce nombre appelé *l'hypostase archique*, dans le langage mystique de Julien (*Julian. Orat. v. ed. Petav. p.* 314, 15). Les noms de ceux qui la composoient les premiers sont très-altérés, & ne se trouvent plus que dans le poëme de Nonnus. Selon lui, les trois anciens *Corybantes* s'appeloient *Cyrbas*, *Pyrrchus & Idæus*. Diodore les réduit au seul *Corybas*, fils de Jasion & de Cybele (*l. v*, §. 49). *Corybas*, célébrant avec enthousiasme les mysteres de sa mere, donna lui-même le titre de *Corybantes* à ceux qui l'imiterent.

Démétrius de Scepsis a méconnu l'origine de ces Devins. Il ne les regardoit que comme des jeunes gens voués au culte de la mere des Dieux, & choisis pour danser armés, & sauter en cadence dans ses fêtes. Strabon adopte cette opinion, & croit qu'ils n'étoient que des ministres de Rhée (*l. x, p.* 326). Mais c'est confondre, comme Diodore de Sicile (*Supr. cit.*) les premiers *Corybantes* avec leurs successeurs. D'ailleurs ceux-ci conserverent la prééminence dans les fonctions du sacerdoce; une foule de témoignages ne permet pas d'en douter. Ils ne différoient pas des Galles, dont le nom étoit synonyme d'Eunuque (*Hesych. in h. v.*), quoiqu'il n'y eût proprement que leur chef, l'Archigalle, qui fut obligé de l'être (*Serv. ad Æn. l. IX, v.* 114). Les Métagyrtes étoient les membres d'un ordre inférieur, (*Vid. Vandale, Diss. de Sacr. & Rit. Taurobol. c. XI*) mendians de professioo, & ayant pour emploi de batre du tambour & jouer de la cymbale; instrumens qu'ils portoient atachés à leur cou (*Clem. Alex. Protr. p.* 20). Dans la suite, leur conduite dissolue décria beaucoup le culte de leur Divinité, qui, pour être fort ancien & très-répandu, n'en devint que plus corrompu.

La Terre, Ops, Rhée, la mere des Dieux, Adgestis, la bonne Déesse, la grande Déesse Phrygiene, &c. étoient les noms d'une même Divinité, à laquelle on donnoit encore les épithetes de Cybele, de Bérécynthiene, Dyndimeniene, Idéene, Pylériene, Pessinuntide, &c. suivant les lieux qui lui rendoient un culte particulier; elle ne différoit point d'Isis, adorée chez les Égyptiens, d'Astarté chez les Phéniciens, & de Cérès chez les Athéniens. L'établissement du culte idolatrique de la Terre ou de Rhée, sous le titre de la mere des Dieux, qui lui méritoit son ancieneté, est marqué par l'apparition prétendue de sa statue à Pessinunte (*Marm. Oxon. Epoch. x*), dans la Phrygie, 297 ans avant la prise de Troye, quelques années après l'arivée de Cadmus & de Danaüs dans la Grece (*ibid. ep. VII, & IX*), sous le regne de Mæon, Roi de Lydie (*Diod. l. III*, §. 58). L'origine des mysteres de cette Déesse ne doit pas être fort éloignée de ce temps. Fréret en fixe l'époque vers l'an 1580 (*Acad. des Inscr. t. v, p.* 308) avant J. C.; ce qui est très-antérieur à l'institution des cérémonies de la Terre, honorée à Éleusis sous le nom de Cérès.

Suivant la tradition, Midas, aidé sans doute des *Corybantes*, & après avoir bâti un magnifique temple en l'honneur de Rhée (*Diod. l. III*, §. 60) introduisit les mysteres de cette Déesse chez les Phrygiens, afin d'adoucir leurs mœurs, & de les rendre plus soumis (*Clem. Alex. Protr. p.* 12). On ajoute que ce Prince, si injustement décrié à cause de sa prétendue ignorance, avoit été lui-même initié par Orphée (*Just. hist. l. XI, c. VII*),

c'est-à-dire, qu'il avoit tiré de la Thrace les cérémonies de l'initiation. Elles annonçoient, comme toutes les autres de ce genre, par des purifications, ce qui avoit donné lieu à la fable qui faisoit purifier Bacchus par la mere des Dieux. (*Schol. Homer. ad il. l. VI, v. 530.*)

Le temps de la célébration des mysteres de cette Déesse se trouvoit fixé à l'équinoxe du printemps (*Julian. Orat. V, in honor. Matr. Deor. p. 315; Schol. Nicandr. ad Alexiph. v. 8*). Elle duroit trois jours, dont le premier étoit triste. Il étoit consacré à une cérémonie singuliere, celle d'abatre un pin, au milieu duquel étoit atachée la figure d'Attis (*Jul. Firm. Mat. de err. prof. rel. p. 17, ed. Rigalt. Arnob. l. V, p. 72, ed. cit.*), parce qu'il avoit été changé, selon quelques Mythologues, en cet arbre (*Ovid. Métam. l. X, v. 104*), ou parce qu'on prétendoit que son corps mutilé avoit été découvert au pied d'un pin par les Prêtres de Rhée. Ils le transporterent dans le temple de cette Déesse, où il expira (*Serv. ad Æn. l. IX, v. 554*). Mais la véritable origine de cette cérémonie se trouve dans la fable d'Osiris & de Typhon; il n'est guere possible de l'y méconnoître. Le second jour on sonoit de la trompete, & le troisieme on initioit (*Julian. Or. cit. p. 116*).

Le récipiendaire répondoit aux questions du Mystagogue par ces paroles: *J'ai mangé du tambour, j'ai bu de la cymbale, & j'ai porté le cernos*, (*Clém. Alex. Protr. p. 13*) espece de vase de terre, dans lequel étoient des pavots blancs, du froment, de l'huile & du miel (*Athen. l. VIII, p. 345*). Cette pratique, conforme à celle d'Éleusis, étoit acompagnée de beaucoup d'autres; mais les détails n'en sont pas venus jusqu'à nous. Il est vrai-semblable qu'elles servoient de préliminaire à la représentation de l'histoire d'Attis.

Loin de regarder ce personage comme une Divinité, quelques-uns en ont fait un jeune Prêtre (*Serv. ad Æn. l. IX, v. 554*). Né impuissant, & fils du Phrygien Calaüs, il enseigna aux Lydiens les mysteres de la mere des Dieux (*Pausan. Achaïe, c. XVII*); ce qui le rendit cher à cette Déesse, & excita la colere de Jupiter. Pour la satisfaire, celui ci envoya un sanglier, qui ravagea la Lydie, & y égorgea une infinité de persones, parmi lesquelles se trouva le malheureux Attis. Ce récit du Poëte Hermésianax peut avoir quelque fondement historique, & désigner les disputes sanglantes des partisans du nouveau culte avec ceux de l'ancien. Le principal Ministre de Rhée en fut la victime (*Serv. ad Æn. sup. cit.*), & dut à cette catastrophe l'honeur de jouer dans les cérémonies mystérieuses de Phrygie, le même rôle que Cadmille dans l'Île de Samothrace & de Kelmis, ou Celmis, sur le Mont Ida; du moins son nom prit la place de ceux-ci chez les *Corybantes*, qui diviniserent par-là un de leurs anciens chefs, & furent ensuite eux-mêmes mis au rang des Génies ou Divinités subalternes. Cette circonstance de la mort d'Attis, tué par un sanglier, étoit consacrée à Pessinunte, par l'usage commémoratif qui permettoit le sacrifice de toute espece de quadrupedes, excepté le porc & le sanglier. À Dyme, ville d'Achaïe, on observoit la même chose dans le temple élevé à Dyndimene ou Rhée, & à son compagnon inséparable. Qu'étoit-il? Les profanes ne pouvoient le savoir, suivant le témoignage de Pausanias, qui assure n'en avoir lui-même rien appris (*Achaic. 17*). Cependant il débite à cette occasion une étrange légende des Galates sur Attis, dont il raportoit l'origine à un songe impur de Jupiter. Les Mystagogues ne doivent pas plus en faire mention que des rêveries d'Evhémere, concernant ce personage (*Diod. l. III, §. 58*). Les détails dans lesquels Catulle entre à son égard, leur étoient également inconnus. Ce Poëte ayant plus cherché à rendre son récit pathétique, qu'à nous fournir quelque lumiere sur les traditions mystiques & allégoriques de Pessinunte; se flateroit-on d'en trouver dans un discours de l'Empereur Julien, où il se montre sophiste aussi méprisable que philosophe superstitieux?

La mere des Dieux, ou la Terre, eut, selon lui, pour fils Attis, qui fut nouri sur les bords du fleuve Gallus, dont il prit le nom. Devenu grand, sa beauté inspira de l'amour à sa mere, qui, après lui avoir tout permis, lui mit sur la tête un bonet étoilé. Elle le laissa ensuite se livrer entiérement au goût qu'il avoit pour la danse. Ce fut en s'exerçant qu'il ariva jusqu'à la grote d'une Nymphe, dont il eut les faveurs. La Terre ne tarda pas d'être jalouse, & enjoignit à son fils de ne plus la quiter & de ne point en aimer d'autre qu'elle. Il n'obéit point & s'enfuit. Comme il étoit déja parvenu à l'extrémité d'une forêt, Corybas ou le Soleil ordona à un lion roux de veiller sur sa conduite. Mais cet animal devint luimême le rival de la Nymphe, contre laquelle il se batit. Cet événement força le malheureux Attis à se rendre eunuque. Après une opération aussi cruele, il ne s'éloigna plus de sa mere, qui lui donna pour gardes les *Corybantes* (*Julian. Or. cit. p. 309, 55*).

Si ce récit étoit celui qu'on faisoit aux initiés de Pessinunte, comment l'Empereur Julien a-t-il osé en publier tous les détails? Il a prévenu l'objection, en ajoutant qu'une partie des mysteres de cette ville devoit être cachée, & l'autre révélée, même aux profanes (*id. p. 356*). En conséquence il donne l'explication de celle-ci, conformément à ses principes allégoriques. Ils étoient à peu près ceux des Éclectiques, & pouvoient être facilement ramenés au systême des Stoïciens. Après avoir exercé toute la sagacité de son esprit, pour adapter cette fable à ses idées métaphysiques & astronomiques, Julien finit néanmoins par assurer que les cérémonies mystérieuses de Pessinunte représentoient les travaux de la moisson (*id.*). C'étoit le sentiment de Varron, dont S. Augustin nous a conservé

a conservé le témoignage. Il paroît certain que dans l'origine de ces mysteres on y entretenoit les Adeptes du service qu'avoient rendu à la société les *Corybantes*, soit en encourageant l'agriculture, soit en exerçant des Arts utiles. A ces bienfaits ils en avoient joint un fort important, celui de faire espérer aux initiés les récompenses de la vie future (. . . . . *Vitam cuiquam pollicentur æternam. S. Aug. Civit. loc. cit.*); mais leur racontoient-ils l'histoire d'Attis comme on vient de la raporter? cela n'est pas vrai-semblable. Tout étoit simple de leur temps, & rien ne se ressentoit des éforts de l'imagination. Combien n'en firent pas les derniers mystagogues du paganisme, pour donner un sens raisonable aux traditions mythologiques?

Le dernier jour des mysteres de Pessinunte, on faisoit éclater sa joie (*Julian. Or. cit. p. 316*); image du retour d'Attis à la vie (*Damasc. vit. ap. Phot. Bibl. p.* 1074). Alors tout retentissoit du bruit du tambour, du cor & des crotales (*Strab. l. x, p. 323, &c.*), lequel excitoit l'enthousiasme des Prêtres de Rhée. Les anciens *Corybantes* ne s'étoient jamais livrés à ces fureurs, qui semblerent croître chez leurs successeurs à proportion que leur crédit s'afoiblissoit. Ils se porterent à des actes de frénésie, dont la superstition peut seule s'honorer. Un glaive & des torches ardentes de pin à la main, poussant des cris afreux, & les cheveux épars, parcourant les bois ou les montagnes, ils annonçoient leur fête. Enfin, pour donner une représentation du malheur d'Attis, ils se mutiloient eux-mêmes, & portoient, comme en triomphe dans les rues, la marque déplorable de leur délire. Ces horribles & infâmes scènes se renouveloient toutes les fois qu'ils espéroient de s'attirer par-là l'admiration d'un peuple stupide & barbare.

Quoique la conduite de ces Énergumenes eût déja décrié dans la Grece & l'Asie mineure le culte de Rhée ou Cybele, il s'introduisit cependant à Rome. Les Poëtes Latins se sont plu à nous décrire les coupables excès où ses Prêtres, les Galles se porterent. Cela n'empêcha point d'y établir en l'honneur de cette Déesse, des sacrifices mystérieux fort connus, sous le nom de Tauroboles, & sur lesquels le savant Vandale & de Boze (*Acad. des Inscr. tome II, p. 443*), ne nous ont rien laissé à désirer. L'époque de leur établissement étoit celle de l'altération totale du culte de Rhée, ou la mere des Dieux, que l'Empereur Julien s'éforce en vain d'acréditer. Ce Prince, trop vanté de nos jours, parce que ses ouvrages ne sont point assez lus, écrivit à Arsace, grand-Prêtre de Galatie, pour l'assurer qu'il acorderoit sa protection aux habitans de Pessinunte, s'ils se rendoient propice cette Divinité; que, si au contraire ils la négligeoient, il leur feroit ressentir les effets de son indignation (*Julian. Epist. XLIX, t. II, p. 206, ed. cit.*). Ainsi jusqu'aux derniers temps du paganisme, il subsista encore quelque chose des mysteres des anciens *Corybantes*, tandis qu'il ne restoit plus aucune trace de ceux des Telchines, dont on n'avoit même depuis long-temps que des idées fausses & injustes. (Cet article est extrait des *Recherches sur les Mysteres du Paganisme*, par M. le Baron de Sainte Croix.)

CORYCIDES, CORYCIES, } Nymphes qui habitoient près du Mont Parnasse. Leur nom est pris d'une caverne de cette montagne, appelée *Coryce*. Une d'elles fut aimée d'Apollon, qui la rendit mere de Lycorus.

CORYCOMACHIE, ou CORYCOBOLIE. C'étoit, selon Burette, la quatrieme espece de sphéristique greque: elle consistoit à suspendre au plancher d'une salle, par le moyen d'une corde, une espece de sac que l'on remplissoit de farine ou de graine de figuier pour les gens foibles, & de sable pour les robustes. Ce sac descendoit jusqu'à la ceinture de ceux qui s'exerçoient. Ils le prenoient à deux mains, & le portoient aussi loin que la corde pouvoit s'étendre; après quoi lâchant le sac ils le suivoient, & lorsqu'il revenoit vers eux, ils se reculoient pour céder à la violence du choc. Le reprenant ensuite à deux mains, au moment où il étoit sur le point de descendre, ils le repoussoient en avant, de toute leur force, & s'éforçoient, mal-gré l'impétuosité qui le ramenoit, de l'arrêter, soit en opposant leurs mains, soit en présentant leur poitrine, les mains étendues ou croisées derriere le dos; en sorte que pour peu qu'ils négligeassent de se tenir fermes, l'éfort du sac qui revenoit leur faisoit lâcher pied, & les contraignoit de reculer. Les Médecins ordonoient cette espece d'exercice, comme très-capable de fortifier les parties du corps qui y étoient principalement employées (*Mém. de l'Acad. des Inscript. tome I, pag. 168*). Après tant de précautions que les anciens prenoient pour augmenter les forces, conserver la santé & prévenir les maladies, il resteroit à savoir s'ils étoient en général plus vigoureux que nous, s'ils vivoient plus long temps, s'ils se portoient mieux, s'ils avoient moins de maladies, ou si on les en guérissoit plus facilement (*Ancien. Encyclop.*).

CORYCUS, en Cilicie, ΚΩΡΥΚΙΩΤ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

Mercure est leur type ordinaire.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques en l'honneur de Gordien Pie, de Valérien, de Gallien, de Trajan & de Sévere Alexandre.

CORYDALIA, en Lycie. ΚΩΡΥΔΑΛΛΩΝ.

On a des médailles impériales greques de cette ville frapées en l'honneur de Tranquilline & de Gordien . . . . *Pellerin.*

CORYMBE, *CORYMBION*, *CORYMBUS*, } coëfure affectée sur les anciens monumens à Diane, à la Victoire, aux Muses, & en général aux jeunes filles. Elle consistoit à ramasser & à lier les cheveux sur la tête, tantôt plus haut, tantôt plus bas, en les roulant quelquefois autour d'une aiguille. On donna le nom de Κόρυμβος à cette coëfure, parce qu'elle se terminoit en forme de cône, ou parce qu'elle ressembloit assez à une grape de raisin. Un passage de Pétrone nous apprend que le *corymbion* étoit fait aussi quelquefois de cheveux empruntés (*Satyr. ed. Varior. p.* 83). Il ne faut pas confondre cette coëfure avec une autre nommée Κρώβυλος, & qui ne convenoit qu'aux adolescens, dit-on ordinairement. Cependant toutes les recherches que j'ai faites sur cet objet ne m'ont découvert aucune différence entre le *corymbus* des filles & le *crobylus* des garçons. Eustathe d'ailleurs assure positivement que ces deux mots désignoient la même coëfure chez les deux sexes, & qu'elle portoit même un troisieme nom, *scorpion*, lorsqu'il s'agissoit des enfans.

Winckelmann a dit (*Hist. de l'Art. liv. IV, ch.* 2, *sect. Æ.*) que cette coëfure apartient exclusivement aux jeunes filles. Cependant Étra, mere de Thésée, est ainsi coëfée sur un bas-relief de la Villa-Albani, publié par ce savant lui-même. Un bas-relief (dont il a publié aussi un fragment) qui apartenoit au Duc Caraffa-Noja de Naples, représente Hélene, femme de Ménélas, ainsi coëfée. D'ailleurs le passage de Pausanias (*descript. de Polygnote dans la Phocide*) sur lequel il s'apuie, peut être appliqué aux jeunes femmes comme aux jeunes filles, atendu que le mot παρθένος peut désigner les unes comme les autres.

Pausanias (*lib. VIII*) y dit que Leucippe, amoureux de Daphné, fille d'Alphée, se déguisa en femme pour la suivre dans les forêts. Il prit une longue robe, & lia sa chévelure qu'il avoit laissé croître, *comme les filles ont coutume de les lier*. Polyxene (*ibid. Phocid.*) les portoit liés de même dans un tableau de Polygnote.

L'Apollon du Vatican & plusieurs statues de Vénus offrent des modeles du *corymbe*.

Les Romains portoient des *corymbes* postiches, comme on le voit dans ce passage de Pétrone (*c.* 70): *Ancilla Tryphænæ Gitona in partem navis inferiorem ducit, corymbioque dominæ adornat caput*.

CORYMBIA; ornement de la proue & de la pouppe des vaisseaux Grecs & Romains.

CORYMBIFER. Ovide donne ce nom à Bacchus. La Grece, dit-il, célebre Bacchus, qui porte des *corymbes*. Les corymbes sont de petites baies qui naissent en groupe sur le lierre. On en voit souvent de pareilles dans les couronnes de Bacchus.

CORYPHÉE; c'est le nom qu'Eschyle donne à une des Furies, celle qui porte la parole pour les autres dans l'accusation des Euménides contre Oreste. Le *coryphée* des Grecs étoit le chef du chœur dans les tragédies, celui qui parloit avec le Héros au nom de sa troupe.

CORYTHALIENE. Diane étoit adorée sous ce nom dans un temple de Lacédémone, où les nourices portoient les enfans mâles à certaines fêtes, & dansoient pendant qu'on immoloit à la Déesse des petits cochons pour la santé des enfans. *Voyez* TITHENIDIES.

CORYTHUS, fils de Pâris & d'Œnone. Les reproches que le Fleuve Cébrene fit à Œnone sa fille, de ce qu'elle aimoit un mari infidele, l'animerent tellement du désir de la vengeance, qu'elle envoya *Corythus* son fils vers les Princes Grecs, avec ordre de les exciter à la guerre contre Troye, & de leur servir de guide. D'autres disent que *Corythus* servit d'une autre maniere la vengeance de sa mere. Il étoit plus beau que Pâris son pere, & il s'insinua dans le palais de Priam, tant pour donner de la jalousie à Pâris que pour chercher à perdre Hélene. Celle-ci fut bientôt sensible aux charmes de *Corythus*, & se familiarisa avec lui beaucoup plus que Pâris ne l'avoit souhaité, quand il avoit présenté son fils à sa nouvele femme. Pâris en devint tellement jaloux, que l'ayant trouvé un jour auprès d'Hélene il le tua. D'autres ont dit qu'à la vérité *Corythus* avoit été aimé d'Hélene, qu'il l'aima réciproquement, & que Pâris le tua; mais sans dire que sa mere l'eût subornée pour tendre des piéges à sa rivale, ils racontent simplement qu'il étoit allé au secours de Troye. Quelques Écrivains ont prétendu qu'il étoit fils de Pâris & d'Hélene; mais ils n'ont pas fait attention que depuis le rapt d'Hélene jusqu'à la mort de Pâris, il ne s'étoit pas passé assez de temps pour qu'aucun de leurs enfans pût être regardé comme un rival en amour: ce fut néanmoins cette rivalité qui excita la jalousie de son pere, & qui occasiona sa mort.

CORYTUS fut dans l'origine l'étui de l'arc, & non celui des fleches ou le carquois: mais on donna par la suite son nom au carquois même. Servius, expliquant l'Énéide, l'assure expressément (10, *v.* 169): *Coryti proprie sunt arcuum thecæ, dicuntur tamen etiam sagittarum, quas & pharetras nominamus*. *Voyez* CARQUOIS.

COS; une des Cyclades, dans l'Archipel. Ovide dit que quelques femmes de cette Île furent métamorphosées en vaches, lorsqu'Hercule en retiroit ses troupeaux; mais il n'en dit pas la raison.

L'Île de *Cos* devint célebre chez les Grecs, par son temple d'Esculape & par la naissance d'Hippocrate & d'Apelle. Elle le devint encore davantage chez les Romains, par la cherté & la finesse des tissus de soie transparens, semblables à nos gazes, que Pamphila y fut ourdir la premiere. *Cos* tiroit ses soies de l'Assyrie & de la Babylonie. Les Romains voluptueux achetoient à grands frais ces tissus déliés pour en faire des tuniques à leurs

femmes, & même des habillemens pour eux appelés *coa vestis*.

Cos, île. ΚΩΙΩΝ & ΚΩΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont:

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont:

L'écreviffe de mer.

Un serpent seul, ou entortillé autour d'un bâton.

Une lyre.

Un carquois.

Les habitans de cette île ont fait fraper, sous l'autorité de leurs Archontes, des médailles impériales greques en l'honeur d'Auguste, de Caligula, de Néron, de Titus, d'Hadrien, d'Antonin, de Domna, d'Élagabale, de Philippe pere, de Trajan, de Septime Sévere.

COSA, en Italie ΚΟΣΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en or.

RRRR. en argent . . . . . *Neumann*.

O. en bronze.

Leur type est un Consul marchant entre deux Licteurs.

On les plaçoit autrefois avec les médailles de la famille *Junia*, parce que celles de Brutus portent un type absolument semblable. M. Neumann croit, avec beaucoup de raison, qu'on doit les restituer à *Cossea*, en Thrace. *Voyez* Cossea.

COSCINOMANTIE, COSKINOMANTIE, } sorte de divination. Elle se pratiquoit par le moyen d'un crible qu'on faisoit tourner suspendu par un fil, ou posé sur une pointe. On s'en servoit pour découvrir, non seulement des persones inconnues, mais encore les sentimens intérieurs & cachés des persones que l'on connoissoit. Théocrite en fait mention dans sa troisieme Idylle. Son nom est formé de κόσκινον, *crible*, & de μαντεία, *divination*.

COSCONIA; famille Romaine, dont on a des médailles:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

COSMETA; valet de chambre, ou perruquier. Ce mot venoit de κοσμεῖν, orner, parer.

COSMES, ΚΟΣΜΟΙ. } Magistrats Souverains qui étoient établis en Crete, au nombre de dix, pour maintenir bon ordre dans la république; & c'est par cette raison qu'ils furent appelés *Cosmes*, du mot grec κόσμος, *ordre*. Ils l'étoient à vie, ne rendoient compte à persone de leur administration, & commandoient les armées en temps de guerre. On les choisissoit par le sort, mais seulement dans certaines familles, & on tiroit aussi de ces mêmes familles les Sénateurs qui formoient le conseil public. Rien n'a plus de raport aux anciens *Cosmes* de Crete que le Conseil des Dix établi à Venise, avec cette différence seulement que ces derniers ne commandent point les armées (& qu'ils se renouvelent tous les ans).

COSMIATICUM. Boulanger (*de Vectig. c.* 88) pense que cet impôt avoit pour objet la toilete de l'Impératrice; comme les François en payent encore dans certaines occasions, un qu'ils appelent *la ceinture de la Reine*.

COSMIQUE; terme d'astronomie, que le systême mythologique de M. Dupuis a fait transporter dans les recherches sur la théologie des Grecs; nous devons par conséquent en donner ici l'explication.

Lorsqu'on dit qu'un astre se leve & se couche *cosmiquement*, c'est qu'il se leve ou se couche du même instant où le soleil se leve. Ainsi, une étoile qui se leve ou se couche le matin, se leve ou se couche *cosmiquement*. Les anciens distinguoient trois sortes de lever & coucher des astres, le *cosmique*, *l'achronique* & *l'héliaque* (*Inst. Astron. p.* 373).

Le lever *achronique* d'un astre & son coucher *achronique* arivent à l'époque où cet astre est opposé au soleil dans son lever ou son coucher. Ils sont appelés *héliaques* lorsque cet astre se leve ou se couche dans les rayons du soleil, qui empêchent de l'observer par leur trop grand éclat, de sorte que la différence entre le lever & le coucher *héliaques* d'une part, & le lever & le coucher *cosmiques* de l'autre, tient à l'immersion dans les rayons pour les premiers, & à une plus grande distance pour les seconds.

COSSEA, en Thrace. ΚΟΣΩΝ.

M. Neumann croit, avec raison, qu'on doit restituer à cette ville les médailles d'or sur lesquelles on lit ΚΟΣΩΝ, & que l'on donnoit à *Cosa*, ville d'Étrurie. 1°. On n'en a jamais trouvé dans la Toscane. 2°. On les trouve fréquemment dans la basse Hongrie & dans la Transylvanie. 3°. On n'a point de médailles étrusques qui soient en or; & l'on sait combien l'on en possede de ce métal, frapés dans la Macédoine & dans la Thrace; contrées si célebres d'ailleurs par leurs mines d'or & d'argent.

COSSUS; espece de vers qui vivent dans l'épaisseur des arbres, des bûches, &c. Les Phrygiens, les habitans des bords de la mer du Pont, & les Romains à leur exemple, regardoient ces vers comme un manger délicieux. Ils parvinrent à les engraisser avec de la farine (*Plin.* 17, 24).

Les rides de quelque individu de la famille *Cornelia* lui firent trouver une ressemblance avec ces vers, & lui en firent donner le surnom, qui devint héréditaire dans une branche de cette famille.

COSSUTIA; famille Romaine, dont on a des médailles:

R. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont MARIDIANUS, SABULA.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

COSSYRA, île. Les médailles autonomes de cette île sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est le mot *Cossura*, dans une courone de laurier. Il est quelquefois écrit en lettres puniques.

COSTA; surnom de la famille *Pedania*.

COSTUME. Lorsqu'un Peintre ou un Sculpteur voudra connoître le *costume* entier d'un ancien peuple, ou une seule partie de ce *costume*, il cherchera l'article de ce peuple ou l'article de l'objet qu'il veut imiter, tel que *casque*, *cuirasse*, &c.

CÔTÉ. Le côté gauche étoit le plus honorable chez les anciens, lorsqu'ils marchoient dans un lieu ouvert; mais dans les rues c'étoit, comme aujourd'hui, *le haut du pavé*, soit à droite soit à gauche.

Lorsqu'on prenoit les augures, la palpitation du *côté* gauche annonçoit, par une suite de la prééminence acordée à ce *côté*, des choses & des événemens heureux. C'étoit le contraire pour la palpitation du *côté* droit.

COTHON. Les soldats Grecs appeloient de ce nom une espece de flacon qu'ils portoient dans leurs sacs ou bissacs.

Plutarque (*tom.* 1, *pag.* 45, *édit. Paris*) dit que le κώθων étoit un vase de terre à l'usage des soldats Laconiens. Winckelmann a cru en reconoître un sur un grenat de la collection de Stosch (1e *classe*, *n.* 94). Pline (16, 20) parle d'un *vas viatorium*, qui étoit de bois; ce qui lui établit une différence avec le *cothon*, vase de terre cuite. Un vase étrusque de deux pouces huit lignes de hauteur, & de quatre pouces de largeur, dont le dessus est fermé par un couvercle fixe, percé de petits trous, a fait naître au Comte de Caylus les réflexions suivantes (*Rec. II*, *pl.* 38, *n.* 2):

„ J'avouerai que plusieurs vases étrusques de cette espece, & principalement celui-ci me rapelent le gobelet laconique, appelé *cothon*, dont les Grecs se servoient à la guerre. En effet, la couleur de la terre cachoit celle des eaux sales, qu'on est quelquefois obligé de boire, & dont la vue révolte le goût; & les bords étoient faits de maniere qu'ils retenoient en dedans toute la boue & le limon; de sorte qu'il ne venoit à la bouche que ce qu'il y avoit de plus pur „. C'étoit peut-être le même vase que l'Ἀρυβάλλος. *Voyez* ce mot.

COTHURNE. Les commentateurs ont débité beaucoup de rêveries & d'erreurs sur cette chaussure, parce qu'ils n'en ont parlé que sur des desseins défectueux, & non sur les monumens originaux; & plus encore parce qu'ils n'ont pas distingué plusieurs especes de *cothurnes*; il y en avoit cependant deux très-différentes. Le premier *cothurne* étoit celui des chasseurs & des voyageurs. Il étoit semblable à des demi-botes molles ou à nos *brodequins* modernes. C'est de celui-là, qui pouvoit, par la souplesse du cuir & des liens, s'adapter à différens pieds, que l'on appela Κόθορνος ce Théramene, célebre par la facilité avec laquelle il se plioit aux circonstances.

Les héros des Tragédies portoient la seconde espece de *cothurne*, qui étoit élevée de quatre doigts, & qui alloit en se rétrécissant du pied vers la terre. On en voit sur plusieurs monumens antiques, & notament sur un bas-relief de la ville Panfili, à Melpomene sur un tombeau du Capitole, & à une statue de la ville Borghese, qui représente aussi la Muse Tragique.

Les héros paroissoient constament sur les théâtres avec la massue & les grands *cothurnes* que le philosophe Ménippe affectoit de porter toujours à la ville & à la campagne. L'ampleur des habits des Acteurs cachoit cette difformité, qui étoit nécessitée par la grandeur des théâtres.

COTHURNI militares. Les jambes de l'Alexandre de Portici sont garnies de botines ou de cothurnes lacés (*cothurni militares*) ainsi qu'on en voit à quelques statues d'Empereurs représentés armés.

COTIÆUM, en Phrygie. ΚΟΤΙΑΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper, sous l'autorité de ses Archontes, des médailles Impériales greques en l'honeur de Claude, d'Agrippine jeune, de Domitia, de M. Aurele, de Commode, de Plautille, d'Alexandre Sévere, de Maximin, de Philippe pere, de Volusien, de Valérien, de Gallien, de Caracalla, de Matidie, de Trajan, de Domna, de Macrin, de Maxime.

COTOGNINO. *Voyez* Albâtre.

COTON (fil & étofe de). *Voyez* Byssus.

Coton (papier de). „ On a vrai-semblablement (ainsi que l'a soupçoné Maffei) indifféremment appliqué le terme de papier à celui de *coton*, comme à celui de *Papyrus*. Ce soupçon paroîtroit mieux fondé, si, restreint aux temps plus récens que le XIIIe siecle, il avoit pour objet le papier de chife & celui de *coton*. Mais avant cette époque, & même depuis en Orient, le dernier étoit caractérisé par des dénominations propres (*Gloss. med. & infim. Græc. Palæograph. p.* 17 *& seq.*) & qui ne laissoient aucune ressource à l'équivoque. Il étoit en effet appelé souvent *charta*, (*Mém. de l'Acad. des Inscr. tom.* 9, in-12, *p.* 323, 326, *Palæograph. p.* 19), & souvent *bombicina* ou *bombacina*, par les uns *cuthunea*, & par d'autres *damascena*. D. Bernard de Montfaucon prétend qu'il fut inventé au IXe siecle (*Mém. de l'Acad. ibid.*), quoique le plus ancien manuscrit de ce papier qu'il eût trouvé dans la bibliotheque du Roi avec une date, ne soit que du milieu du XIe. Mais il

en connoissoit d'autres (*pag.* 324) qui n'étoient point postérieurs au xe. Nous croyons aussi en avoir vu du même temps. Rocchus, Pyrrhus (*Sicilia sacra*, *lib.* 4, *p.* 91, 92) & D. B. de Montfaucon parlent de chartes en papier de *coton* du commencement du xiie siecle „.

„ Ce papier se multiplia beaucoup parmi les Grecs depuis le ixe & sur-tout depuis le commencement du xiie siecle ; mais il n'eût jamais autant de cours parmi les Latins. Il étoit moins rare toutefois en Italie, & particuliérement dans les contrées où l'on parloit encore Grec, & où l'on étoit en grand commerce avec les Grecs, comme en Sicile, au royaume de Naples & dans l'état de Venise. Aussi rencontre-t-on dans les royaumes de Naples & de Sicile bien des titres en papier de *coton*, & sur-tout des diplômes acordés par les Princes Normands. Mais on n'en connoît point d'antérieur à la fin du xie siecle. En général l'usage du papier de *coton* n'est devenu ordinaire chez les Grecs mêmes que depuis le commencement du xiiie siecle. Avant ce terme, le parchemin eut toujours la plus grande vogue dans les manuscrits, ainsi que dans les chartes. Mais David Casley, qui a mis au jour en 1734 le catalogue des manuscrits du Roi d'Angleterre, ne paroît guere au fait de l'origine du papier de *coton*, quand il avance dans sa préface (*pag.* 14) qu'il fut trouvé au xie siecle, & qu'alors l'usage du papier d'écorce fut aboli „. *Nouvele Diplomatique*.

COTTA; surnom de la famille AURELIA.

COTTABE ; singularité dont, au raport d'Athénée, les anciens Poëtes faisoient une fréquente mention dans leurs chansons. C'étoit ou le reste de la boisson, ou le prix de celui qui avoit le mieux bu, ou plus ordinairement un amusement passé de la Sicile en Grece, qui consistoit à renverser du vin avec certaines circonstances auxquelles on atachoit du plaisir. Les principales étoient de jeter en l'air ce qui restoit dans la coupe après qu'on avoit bu; mais à le jeter la main renversée de façon qu'il retentît sur le parquet ou dans un vase destiné à le recevoir, & disposé de la maniere suivante. On enfonçoit un long bâton en terre, on en plaçoit un autre à son extrémité, sur laquelle il faisoit équilibre ; on acrochoit aux extrémités de celui-ci deux plats de balance ; on mettoit sous ces plats deux seaux, & dans ces seaux deux petites figures de bronze. Quand on avoit vidé sa coupe jusqu'à une certaine hauteur fixée, on se plaçoit à quelque distance de cette machine que nous venons de décrire, & on tâchoit de jeter le reste de sa coupe dans un des plats de la balance. S'il en tomboit dans le plat autant qu'il en falloit pour le faire pancher, en sorte qu'il frapât la tête de la figure de bronze qui étoit dessous, & que le coup s'entendît, on avoit gâgné, sinon on avoit perdu. Cet amusement étoit acompagné de chansons. Les Siciliens, qui en étoient les inventeurs, avoient des lieux publics pour s'y exercer. Ils donnoient le nom de *latax*, & à la liqueur lancée & au bruit qu'elle faisoit en retombant. Les Grecs, qui s'étoient entêtés du *cottabe*, auguroient bien ou mal du succès de leurs amours, par la maniere dont il leur réussissoit.

Le *cottabe* se pratiquoit plus simplement chez les Romains. Celui des convives qui vouloit obtenir un présage relatif à ses amours, vidoit presqu'entiérement sa coupe, & la tenant ensuite d'*arriere-main*, il lançoit au plancher le reste de la liqueur. Il auguroit ensuite bien ou mal de ses amours, selon la nature du bruit que faisoit cette liqueur en retombant sur le pavé. (*Plin. xiv*, 22) *Contra bibendi fallacias, nihil ad elidendum in pavimentis sonum ex vino reliquisse*.

Une troisieme espece de *cottabe* ou de *cottabisme* consistoit à faire nager de petites coupes sur un grand vase plein d'eau, & de jeter de loin sur ces coupes le reste du vin qu'on avoit bu. Plus on faisoit chavirer de petites coupes, plus le présage étoit heureux.

COTTE D'ARMES; habillement militaire qu'on mettoit par-dessus la cuirasse, comme un ornement pour distinguer les différens partis, & le soldat du général. On l'appeloit chez les anciens *chlamys*, ou *paludamentum*, ou *sagum*. C'étoit une draperie ouverte, de tous côtés, & qui s'atachoit sur l'épaule droite avec une boucle ou ardillon. Macrobe raporte que les anciens comparoient la mappemonde à une *cotte d'armes*. Plutarque dit qu'Alexandre le Grand vit avec plaisir le plan que les Architectes avoient fait de la ville d'Alexandrie, parce qu'elle avoit la figure d'une *cotte d'armes* Macédoniene. Ce qui prouve encore que les *cottes d'armes* chez les Romains, ainsi que chez les Grecs, n'étoient qu'une draperie non fermée, c'est que Néron, au raport de Suétone, s'en servoit pour berner & faire sauter en l'air ceux qu'il rencontroit la nuit dans les rues.

Un autre passage du même Auteur (*Vie d'Othon*) détermine encore plus précisément la forme de la *cotte d'armes* des Romains. Cet Écrivain, après avoir dit qu'un Centurion nommé *Cornelius*, étant venu à Rome demander le Consulat pour son Général, voyant que ses sollicitations étoient infructueuses, leva sa *cotte d'armes*, & montrant la garde de son épée : „ Voilà de quoi vous porter „ à m'acorder ma demande „. *Rejecto sagulo, ostendens gladii capulum, non dubitasse in curia dicere, hic faciet si vos non feceritis*. On voit par ces paroles que la *cotte d'armes* couvroit les armes de cet Officier, & qu'il fut obligé de la relever pour montrer son épée, ce qui ne peut pas convenir à la cuirasse. Ces sortes d'armes, comme les écharpes des modernes, servoient à distinguer les soldats de chaque parti ; celles des Empereurs & des Généraux d'armées se nommoient *paludamentum*, & celles des bas-officiers & des soldats *sagum*. Les hauts officiers en avoient de fort longues & de fort riches ; mais le Général étoit le

feul qui eût le privilége d'en porter une de pourpre ; il la prenoit en sortant de la ville, & il la quitoit avant que d'y rentrer.

A l'égard des sayons ou *cottes d'armes* des Germains, ils ne leur venoient que jusqu'aux hanches. C'étoit une espece de manteau qui descendoit jusqu'aux hanches, & qui étoit ataché par-devant avec une agrafe ou une petite cheville.

Les François, quoiqu'originaires de la Germanie, avoient coutume de porter ces manteaux plus longs. Le Moine de S. Gal dit que c'étoit un manteau qui descendoit par-devant & par-derriere jusqu'à terre, & qui par les côtés touchoit à peine les genoux. Dans la suite, la *cotte d'armes* des Gaulois, qui étoit beaucoup plus courte, devint à la mode, comme plus propre pour la guerre, au raport du même Auteur. Quelques siecles après, Charlemagne rétablit l'ancien usage. Il paroît que sous Louis le Débonaire, on étoit revenu à la *cotte d'armes* des Gaulois ; mais dans les guerres continueles que ses successeurs eurent à soutenir, la mode changea encore ; & comme alors la plupart des militaires étoient continuélement à cheval, non seulement la *cotte d'armes* couvrit tous leurs habits, mais leur magnificence se renferma dans cet habillement militaire, qu'ils faisoient ordinairement de drap d'or & d'argent, & de riches fourures d'hermines, de martres zébelines, de gris, de noir, & autres pannes qu'on peignoit même de différentes couleurs. Marc Velser (*lib. xv, Rer. Aug.*) prétend que les hérauts d'armes ont emprunté de ces *cottes d'armes* les métaux, les couleurs & les pannes qui entrent dans la composition des armoiries.

Quoiqu'il en soit, les hérauts d'armes portent seul aujourd'hui ce vêtement, que Nicod dit être appelé aussi *tunique* ; sur quoi il raporte ces mots de Gnaguin, au couronement du Roi d'armes : *Mont-joie portera la tunique* ou *cotte d'armes du Roi*. . . Au reste, les *cottes d'armes* & les banieres n'étoient permises qu'aux Chevaliers & aux anciens nobles (*Recueil de l'Acad. des Belles Lett. tom. ix*).

COTTO. *Voyez* Cotytto.

COTTUS, fils du Ciel & de la Terre, & frere de Briarée & de Gygés, avoit, comme eux, cent bras & cinquante têtes ; il fut aussi relégué avec eux au fond du Tartare, aux extrémités de la terre. (*Hesiod. Theogon. v.* 147, & *Palæphat. c.* 20.)

COTURNIUM vas.
GUTTURNIUM vas. } Ce vase ressembloit à
GUTTUS.

une poire, & n'avoit qu'un petit trou par lequel on versoit la liqueur goute à goute, souvent même en secouant le vase. De là vinrent ses différens noms *guttus*, &c. On s'en servoit pour l'hoile, le vinaigre & d'autres liqueurs. Il étoit employé aussi dans les sacrifices pour faire des libations de vin, & plus généralement encore pour verser de l'eau sur ceux qui lavoient leurs mains. On en voit un dans le cabinet de Ste Génevieve de Paris.

COTYLE, *Tryblion* ; mesure greque pour les liquides, valoit, selon M. Pauston (*Métrologie*), en mesure de France actuele [illegible] de pinte.

Elle valoit, en mesures greques, 4 oxybaphes ou 6 cyathes.

Cotyle ; mesure de capacité, en usage dans l'Asie & dans l'Égypte. *Voyez* Hémine & Mine.

Cotyle.
Cotyliscus. } Le caractere distinctif de cette

coupe ou vase à boire, étoit de n'avoir qu'une seule anse placée sur un côté. Il avoit encore, selon Athénée, un bec profond & marqué. On confond trop souvent les *cotyles* avec le *præfericulum*, qui servoit uniquement à faire des libations dans les sacrifices. Le *cotyle* étoit consacré à Bacchus (*Athen. xv*, & *Pollux vi*, 16).

COTYS, *Voyez* Cotytto.

Cotys I, Roi du Bosphore.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

O. en Bronze.

Cotys II, Roi du Bosphore.

Ses médailles sont :

RR. en or.

RR. en bronze.

O. en argent.

Cotys III, Roi de Thrace. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΟΤΥΣ.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cotys V, avec Rhescyporis.

Leurs médailles sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

COTYTTO.
COTTUS. } Le nom seul de *cotytto* en
COTYS. } annonce l'origine étrangere :
COTYTTÉES.

c'est dans la Thrace qu'il faut la chercher. De là le culte de cette Divinité, assez ressemblant aux Bacchanales (*Strabon, l. x, p.* 324), passa dans la Grece, & s'établit à Athènes & à Corinthe. Il fut tellement en honeur dans cette derniere ville, qu'on y regarda *cotys* ou *cotytto* comme une Déesse tutélaire (*Hesych. in* Κοτυττώ. *Suid. ibid.* & *in v.* Θίασῶτας.). A Épidaure, elle eut un portique qui lui fut consacré (*Pausan. Corinth. c. xvii*). Les Chiotes l'ayant reçue directement de Thrace, confondirent sa fête avec celle des Ithyphalles (*Synes. de Clavit. p.* 85, & *ad eum Petav. not. p.* 33). La décence en étoit donc banie : tout ce qui va être raporté sert à le prouver.

Un des Poëtes célebres de l'anciene Comédie, Eupolis, le rival d'Aristophane, entreprit de détruire, avec l'arme du ridicule, le trop grand

crédit que ce culte commençoit à avoir chez les Athéniens. En conséquence il fit une piece intitulée *les Baptes* (*Hephæst. Enchirid. p.* 74, *ed. Paw.*), où il n'épargna point les Initiés à ces mysteres. Ils prenoient sans doute ce nom de *Baptes*, à cause de quelque ablution préparatoire, comme l'étymologie l'indique. Ce courage coûta cher, dit-on, au Poëte, que les partisans de *cotytto* noyerent dans la mer (*Vid. Politian. Miscell. c. x*). À Rome, Juvénal n'eut pas à craindre un si cruel sort, quand il s'éleva contre l'indécence des cérémonies de cette Divinité, qui y changea son nom Thrace en ceux de *Fatua*, de *Fauna* & de bonne Déesse.

On ne doit chercher l'explication de ces deux premiers noms que dans la langue des Sabins, qui, avant le regne de Numa (*Lactant. l.* 1, *p.* 125, 127), avoient transporté à Rome le culte de cette Déesse, auquel se mêla tellement dans la suite celui de *cotytto*, qu'ils n'y furent plus distingués. Les femmes seules étoient admises dans ces cérémonies nocturnes, qui se pratiquoient dans la maison du Consul, en présence des Vestales. La mere ou la femme de ce Magistrat y présidoit (*Plut. Vit. Cicer. t. IV*, *p.* 460), & avoit l'intendance des sacrifices qu'on y faisoit pour le salut du peuple Romain: c'est pourquoi cette Prêtresse étoit appelée *Damiatrix* (*Fest. in v. Damium*). La coutume, ou la loi, sembloit donc avoir veillé particuliérement sur la décence de ce culte, que Claudius viola le premier. Depuis cette action, contre laquelle son implacable ennemi, Cicéron, ne cessa de lancer les traits de son éloquence (*Orat. pro Domo sua*, §. 40, *de Harusp. resp.* §. 5, *in L. Pis.* §. 39, *&c.*), il est vraisemblable que, dans ces mysteres, la pudeur ne fut plus aussi respectée.

Cette vertu passoit pour être celle de *Fatua*, ou la bonne Déesse (*Tertull. ad Nat. l. II, c. IX*): on prétendoit qu'elle n'avoit ni vu ni entendu d'autre homme que Faunus, son mari (*Varr. apr. Lact. l.* 1, *p.* 127). Dans ce cas, son mérite n'étoit pas fort grand; sur-tout s'il est vrai qu'ayant été trouvée ivre, elle fut fustigée avec des verges de myrte (*Plut. Quæst. Rom. t. II*, *p.* 268. *Arnob. l. V*, *p.* 74). Ces traditions avoient donné lieu à diverses pratiques, ou avoient été inventées pour rendre raison de celles des mysteres de la bonne Déesse; non seulement l'entrée en étoit interdite aux hommes (*Tibull. Eleg. VII*, *v.* 21, 22. *Propert. l. IV*, *Eleg. IX*, *v.* 25, 26, *&c.*), mais encore tous les tableaux qui en représentoient quelqu'un, y étoient voilés (*Juven. sat. VI*, *v.* 341). Les femmes ne portoient point de courones de myrte; on n'en voyoit même aucunes branches dans l'intérieur du temple (*Plut. Quæst. Rom. p.* 268). On y permettoit les libations de vin; mais il falloit l'appeler *lait*, & couvrir le vase qui contenoit cette liqueur (*Arnob. l. V*, *p.* 74).

Si d'anciennes traditions favorisoient la pudeur & la décence, de nouveles fournirent bientôt des prétextes au désordre & à la plus infâme débauche. Celles-ci firent Fauna, ou la bonne Déesse, fille de Faune, qui brûla d'un violent amour pour elle. Punie de sa résistance à coups de verges de myrte, elle ne céda pas néanmoins: le vin fut alors employé; & mal-gré son ivresse, aucun consentement ne put lui être arraché. Enfin, pour satisfaire sa passion, son pere n'eut d'autre parti à prendre que celui de se métamorphoser en serpent. Plusieurs de ces reptiles, aprivoisés dans le temple de la bonne Déesse, faisoient allusion à cette fable (*Macrob. Saturn. l.* 1, *c. XII*), dont l'origine greque n'est pas difficile à apercevoir. En falloit-il davantage pour corrompre à Rome les mysteres de cette Divinité? „ On sait à présent, dit Juvénal, ce qui s'y passe, quand la „ trompete agite ces ménades, & lorsqu'également ivres & de sons & de vin, elles font voler en tourbillon leurs cheveux épars, & heurlent à l'envi le nom de Priape. Quels transports! quelles fureurs! Saufella, la courone en „ main, provoque les plus viles courtisanes, & „ remporte le prix offert à la lubricité; mais à „ son tour elle rend hommage aux ardeurs de „ Médulline. Celle qui triomphe dans cet odieux „ conflit est censée la plus noble. Là, rien n'est „ feint; les atitudes y sont d'une telle vérité, „ qu'elles auroient enflamé le vieux Priam & l'infirme Nestor. Déja les désirs veulent être assouvis; déja chaque femme reconoît qu'elle ne „ tient dans ses bras, qu'une femme, & l'autre retentit de ces cris unanimes: *Il est temps d'introduire les hommes*. Mon amant dormiroit-il? „ Qu'on l'éveille: point d'amant! je me livre aux „ esclaves: point d'esclaves, qu'on appele un manœuvre. À son défaut, l'approche d'une brute „ ne l'éfrayeroit pas „.

Le culte de cette bonne Déesse n'apartint pas toujours exclusivement aux femmes; les hommes ne voulurent pas dépendre de leurs caprices ou des besoins de leur lubricité, pour pénétrer dans ces mysteres. Ils les célébrerent de leur côté; mais pour observer en quelque sorte les anciens rites, ils s'habillerent eux-mêmes en femmes. La tête couverte de longues aigretes, & le cou orné de colliers, ils sacrifioient une jeune truie, & offroient à la Déesse un grand vase plein de vin. Toute persone du sexe étoit exclue du sanctuaire, & le temple ne s'ouvroit plus qu'aux hommes. „ Loin d'ici, profanes, s'écrioient-ils, vos chanteuses sont banies de ces lieux. Ainsi, ajoute „ Juvénal, les *Baptes* célébroient dans Athènes, „ à la lueur des flambeaux, leurs nocturnes orgies, &, par des danses lascives, fatiguoient „ leur *cotytto* (*Sat. II*, *v.* 84, 92) „.

Le costume que ce Poëte satyrique donne aux Prêtres de cette Divinité, qu'il fait boire dans un vase ayant la forme du *phallus*, le portrait qu'il fait d'eux, enfin ce qu'il ajoute: *on voit*, *dans ces cérémonies*; *les mêmes turpitudes que dans les mysteres de Cybele* (*Juvén. Sat. II*, *v.* 110-11)

font apercevoir la ressemblance de ces ministres avec ceux de *Cotytto* Romaine, ou la bonne Déesse; peut-être n'en différoient-ils pas. Cette conjecture a d'autant plus de fondement, que cette derniere étoit prise pour la Terre, dont le culte étoit uni à celui de Saturne ou le Ciel (*Macrob. Saturn. l.* 1, *c.* XII), chez les anciens habitans d'Italie. Les noms de Fauna & de Fatua, qu'on donnoit à la Déesse, étoient relatifs à l'art de prédire l'avenir (*Vid. Varr. de Ling. Lat. l.* V, *c.* VII, *l.* VI, *c.* III; *Macrob. l.* I, *c.* XII; *Lact. l.* I, *p.* 127, *&c.*), dont les Grecs faisoient le premier honeur à la Terre (*Æschyl. Prometh. v.* 210-11; *Pausan. Phoc. c.* V) : c'est pourquoi les Romains donnoient pour époux à Fauna un Devin (*Varro, de Ling. Lat. l.* VI, §. 3).

D'abord, pur & simple, le culte de cette Déesse, représentant la Terre, ne blessa point la décence; il ne fut corrompu que par son union avec celui de *Cotytto*. L'esprit de débauche de la jeunesse Romaine, & le fanatisme intéressé des *Galles*, ou Prêtres de Cybele, acheverent de tout perdre, & parvinrent, non-seulement à rendre méprisables ou odieuses ses cerémonies, mais encore à décrier toutes celles du paganisme. Les plus sacrées furent souillées, & les temples devinrent l'écueil de la vertu. Quel autel aujourd'hui n'a pas son Clodius, s'écrioit Juvénal (*Sat.* VI, *v.* 345), sous le regne de Domitien? Depuis cette époque, le mal fit encore bien des progrès, qui ne pouvoient qu'être accélérés à Rome par l'introduction de tant de cultes mystérieux & étrangers.

(Article tiré des *Recherches sur les Mysteres du Paganisme*, de M. le Baron de Sainte-Croix.)

COU. Chez les anciens les hommes & les femmes avoient ordinairement le *cou* nu, ainsi que les Orientaux modernes. Les femmes seules porterent quelquefois des colliers.

Lorsqu'on prenoit les augures, on regardoit comme très-favorable une palpitation dans la partie gauche du *cou*, & comme très-fâcheuse celle de sa partie droite. Les présages tirés des palpitations de la gorge, *jugulum*, étoient expliqués dans un sens contraire.

COUCHER. Le malades *couchoient* dans les temples d'Esculape, pour entendre de la bouche du Dieu les remedes qu'exigeoient leurs maux.

COUCOU; oiseau consacré à Jupiter. La fable dit que ce Dieu, ayant rendu l'air extrêmement froid, se changea en *coucou*, & alla se réchaufer sur le sein de Junon. Le mont Thornax, dans le Péloponese, où cette aventure se passa, fut depuis ce temps-là appelé le mont du *Coucou*. *Voyez* Junon.

COUDÉE; mesure prise depuis le *coude* jusqu'au bout du plus grand doigt. Cette mesure, qui, dans les hommes de toutes les tailles, est le quart de leur hauteur, a beaucoup varié chez les anciens peuples. La Métrologie de M. Paucton nous fournit l'évaluation de leurs *coudées* comme il suit :

Coudée sacrée; mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit 20 pouces & $\frac{244}{1000}$ de France. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{3}$ coudée lithique,

Ou 1 $\frac{5}{9}$ pied philétérien,
Ou 1 $\frac{3}{5}$ coudée commune,
Ou 2 pieds géométriques,
Ou 2 $\frac{2}{3}$ zéreth,
Ou 3 $\frac{1}{5}$ lichas,
Ou 8 tophach,
Ou 16 condyles,
Ou 32 esbaa.

Coudée sacrée carrée, mesure géodésique *ou* gromatique de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit, en mesures ancienes des mêmes pays, 4 pieds géométriques carrés.

Coudée lithique; mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit 15 pouces & $\frac{408}{1000}$ de France. Elle valoit en mesures ancienes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{6}$ pied philétérien,

Ou 1 $\frac{1}{5}$ coudée commune,
Ou 1 $\frac{1}{2}$ pied géométrique,
Ou 2 zéreth,
Ou 2 $\frac{3}{7}$ lichas,
Ou 6 tophach,
Ou 12 condyles,
Ou 24 esbaa.

Coudée commune; mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit 12 pouces & $\frac{64}{100}$ de France. Elle valoit, en mesures ancienes des mêmes pays, 1 $\frac{1}{4}$ pied géométrique,

Ou 1 $\frac{2}{3}$ zéreth,
Ou 2 lichas,
Ou 5 tophach,
Ou 10 condyles,
Ou 20 esbaa.

Coudée médiocre; pied philétérien, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Asie, & de Marseille en Gaule. Elle valoit, en mesures de France, 13 pouces $\frac{80}{1000}$. Elle valoit, en mesures des mêmes pays, 1 $\frac{1}{3}$ pied pythique *ou* de mesure naturele,

Ou 6 palestes,
Ou 24 dactyles.

Coudée de mesure naturele; mesure linéaire de l'Attique, du Péloponese, de la Sicile & de la grande Grece. Elle valoit, en mesures de France, 17 pouces & $\frac{803}{1000}$. Elle valoit, en mesures des mêmes pays, 1 $\frac{1}{2}$ pied olympique *ou* pied grec,

Ou 6 palestes,
Ou 24 dactyles.

Coudée; mesure linéaire des anciens Romains. Elle valoit 17 pouces $\frac{23}{100}$ de France. Elle valoit, en mesures du même peuple, 1 pied & $\frac{1}{2}$,

Ou 6 palmes,
Ou 18 onces,
Ou 24 doigts,
Ou 36 demi-onces,
Ou 54 duelles,

Ou

Ou 72 ſiciliques,
Ou 432 ſcripules.

COVINUS, } *COVINARII*, } char de guerre en uſage chez les Germains & les Gaulois (*Tacite*, *Agric. c.* 35, *n.* 4, & *Pomp. Mela* III, 6). Les Romains l'adopterent avant le temps de Domitien ; car Martial en parle ſouvent. On appela *covinarii* ceux qui combatoient montés ſur des *covinus*.

COULEURS des habits que portoient les anciens. Les Égyptiens portoient des manteaux blancs par-deſſus une longue tunique, appelée *calaſiris*. Les Prêtres Égyptiens ne portoient que cette *calaſiris*; elle étoit de coton blanc, ſelon Pline (19, *c.* 2, §. 3).

Les Aſſyriens, les Perſes & les autres peuples d'Aſie aimoient la couleur blanche. Les Perſes diſoient même que les Divinités n'étoient habillées que de blanc. La pourpre pure ou mélangée brilloit cependant ſur les longs manteaux des Aſſyriens. Mais il paroît que les habits tiſſus de laines de différentes couleurs n'étoient portés que par les enfans & les efféminés.

Pour ce qui eſt des peuples Barbares, il ſeroit difficile de dire quelque choſe de précis. Tout l'habillement des trois Rois captifs de la villa Médicis, & des deux de la villa Borgheſe, ſculptés en porphyre, paroît, d'après ce choix de la pierre, avoir été de pourpre, afin de déſigner la dignité royale. Les Ibériens de l'armée d'Annibal portoient des tuniques de lin teintes en pourpre (*Polyb. l.* 5 & 31, *Plin.* 19, *c.* 4). En général on peut aſſurer que les rois Barbares avoient des manteaux tiſſus d'or & de ſoie, tels que Commode en offrit un aux ieux des Romains, indignés de ce luxe étranger. Tarquin l'ancien porta auſſi une tunique tiſſue d'or, *tunicam auream*.

Je vais réunir les Grecs & les Romains, à cauſe de la conformité d'uſage & d'habillement qui ſe trouvoit entre les uns & les autres. Les habits rayés n'étoient portés que par les eſclaves ; on en voit un à Charea traveſti en Eunuque dans les peintures du Térence du Vatican. Les étofes de ſoie de couleur changeante, étoient un des objets de luxe les plus coûteux ; on en voit dans la noce Aldobrandine, dans pluſieurs peintures d'Herculanum, & Philoſtrate (*Icon.* I, *n.* 10) dit que le Manteau d'Amphyon n'étoit pas d'une ſeule couleur, mais qu'il en changeoit ſuivant les différens aſpects. Les femmes & les hommes efféminés portoient quelquefois des étofes avec des fleurs peintes ou brodées ; mais ces exceptions ne peuvent s'appliquer qu'à des cas particulieres.

Les chlamydes des Lacédémoniens étoient rouges. Neſtor (*Philoſtrat. l.* 2) étoit habillé de la même couleur. Les jeunes Athéniens qui ſe préparoient au métier de la guerre, en faiſant la garde de leur patrie, porterent des chlamydes noires, juſqu'au temps où le célebre Hérode Atticus leur en donna de blanches (*Philoſtrat. vit. Sophiſt. l.* 2, *p.* 550). Les autres Grecs portoient des chlamydes blanches (*Pollux.* VII, 13). On voit ſeulement dans la vie de Philopémen, par Plutarque, que les chlamydes de ſes ſoldats étoient de différentes couleurs, & ornées de fleurs.

Dans un tableau antique (*Icon.* 2, *l.* 24) les habillemens d'Achille ſont d'un vert-céladon, par alluſion à la Divinité marine, dont il étoit fils. Sextus Pompée, après avoir remporté une victoire ſur la flote d'Auguſte, prit des vêtemens de la même couleur, s'imaginant, ſelon Dion-Caſſius (*l.* 48), être un des fils de Neptune. Mais Agrippa ayant batu à ſon tour l'armée navale de ce jeune Romain, reçut d'Auguſte, en récompenſe de ſes ſervices, un étendard de couleur de vert-de-mer.

Le manteau que les Grecs portoient dans les villes, & la toge des Romains qui n'en différoit que par une plus grande ampleur, étoient ordinairement blancs, *alba*. Mais dans les jours de fête, de joie, de triomphe, les toges paroiſſoient plus blanches, *candidæ*, parce qu'elles étoient lavées & blanchies avec de la craie, *cretatæ*, ce qui donnoit de l'éclat à leur blancheur. C'étoit par des toges d'une blancheur éclatante, que les Candidats ſe faiſoient remarquer au milieu de la foule des cytoiens, dont les toges faites de laine blanche étoient ſalies par l'uſage habituel. *Voyez* TOGE. Les Magiſtrats, les Sénateurs & les enfans qui n'avoient pas encore pris la robe virile, portoient la prétexte, c'eſt-à-dire, une toge blanche, ornée de bandes de pourpre. La *trabea*, manteau militaire blanc, orné de pourpre, faiſoit diſtinguer les Chevaliers. Quant au bas peuple & aux eſclaves, ils ne portoient point de toges ſur leurs tuniques, à cauſe de la cherté de cet ample habillement ; les moins pauvres couvroient dans la ſaiſon pluvieuſe leurs tuniques rayées, ou de couleur rouſſe (couleur naturele des laines mélangées & communes) avec des manteaux grôſſiers de couleur rouſſeâtre, *pullæ lacernæ*.

Quant à la couleur des habits du deuil, *voyez* DEUIL.

Les ſoldats Romains portoient ſur toutes leurs armes une cote d'armes, *ſagum*, qui étoit ordinairement d'un blanc terne, tel que le donnent des laines grôſſieres & mélangées. Les généraux portoient, au lieu de *ſagum*, des chlamydes ou *paludamentum* de pourpre. Sur les *ſagum* des Gaulois étoient peintes ou confuſes des fleurs de pourpre, & d'autres ornemens.

Chez tous les peuples de l'antiquité, les vêtemens des Prêtres étoient blancs.

Winckelmann (*Hiſt. de l'Art*, *liv.* IV, *ch.* 5, §. *E*) fait les obſervations ſuivantes ſur les couleurs des vêtemens que portoient les Divinités ſur les monumens antiques. „ Jupiter étoit vêtu d'une draperie rouge (*Martian. Capel. de Nupt. Phil. l.* I, *p.* 17). Neptune, ſi ſa figure nous étoit parvenue en tableau, auroit un vêtement vert-de-mer, ou céladon, comme on avoit coutume de peindre les Néréïdes (*Ovid. Art. l.* 3, *v.* 178). Tout ce qui avoit raport aux Dieux marins,

jusqu'aux animaux qu'on leur sacrifioit, portoit des bandeletes d'un vert-de-mer (*Valer. Flac. Argon. l. 1, v. 189*). C'est d'après cet usage que les Poëtes donnent aux fleuves des cheveux de la même couleur (*Ovid. Art. l. 1, v. 224*). En général les Nymphes, qui tirent leur nom de l'eau ΝΥΜΦΗ, LYMPHA, sont ainsi vêtues dans les peintures antiques (*Ovid. Art. l. 3, v. 178*). Le manteau d'Apollon, quand il en porte un, est bleu ou violet (*Bartol. Pitt. Ant. tav. 2*), & Bacchus, dont la draperie pouroit être de pourpre, est habillé de blanc. Martianus Capella attribue la couleur verte à Cybele, comme étant la Déesse de la Terre & la mere des Êtres (*l. 1, p. 19*). Junon, par raport à l'air qu'elle désigne, peut être vêtue de bleu céleste; mais l'Écrivain que je viens de citer l'introduit couverte d'une draperie blanche. Cérès devroit porter une draperie jaûne, parce que cette couleur est celle de la moisson, & qu'elle fait allusion à l'épithete d'Homere, qui l'appele la blonde Cérès. Le dessein colorié d'une peinture antique, conservé à la bibliotheque du Vatican, & publié dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ined. n. 18*), nous offre Pallas, dont le manteau, au lieu d'être d'un bleu céleste, comme on le voit communément aux figures de cette Déesse, est couleur de feu, pour désigner sans doute son ardeur guerriere. Sur une peinture d'Herculanum nous voyons Vénus avec une draperie flutante d'un jaûne doré, qui tire sur le vert foncé (*Pitt. Erc. t. 4, tav. 8*), par allusion peut-être à l'épithete de Vénus la dorée. Une Naïade porte, sur le dessein du Vatican dont nous venons de parler, une tunique fine de couleur d'acier, comme Virgile décrit la couleur du Tibre :

... *Eum tenuis glauco velabat amictu*
Carbasus.

Mais ordinairement les vêtemens des Naïades sont verts comme ceux des fleuves chantés par les Poëtes (*Stat. Theb. l. 9, v. 354*). An reste, ces deux couleurs sont symboliques, & désignent l'eau; la verte sur-tout fait allusion aux rives bordées d'arbrisseaux „.

COULOIR. *Voyez* BRONZE & COLUM.

COUPES (fête des). *Démophoon*, Roi d'Athênes, voyant Oreste chargé d'un parricide, ne voulut ni l'admettre à sa table, ni l'éconduire. Pour se tirer d'embaras, il le fit servir séparément; & afin de justifier cette espece d'affront, il voulut qu'on présentât à chaque convive une *coupe* particuliere, contre l'usage de ce temps-là, où tout le monde buvoit dans la même. En mémoire de cet événement, les Athéniens établirent une fête, où l'on faisoit la même chose dans le repas sacré.

„ Je saisirai cette occasion, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art, l. 4, ch. 6*) pour parler de quatre *coupes* d'un or pur, de la forme & de la grandeur d'une soucoupe à café; elles ont été trouvées dans les anciens tombeaux près de Girgenti, & se voient dans le cabinet de M. Lucchesi; Évêque de cette ville. J'ai cru devoir décrire ces morceaux précieux, parce que les ornemens qui les entourent paroissent ressembler à la fabrique des médailles les plus anciennes de la Sicile, & être du même âge. Deux de ces *coupes* ou soucoupes ont extérieurement une bordure, dont les ornemens consistent en bœufs, travail qui peut être appelé bosselage. On voit que cette bordure a été frapée avec un poinçon de relief, appliqué en dedans du nord, pour faire sortir la bosse de l'autre côté. Les deux autres soucoupes ont pour ornement une bordure de points faits au poinçon. Par raport à l'explication des bœufs qui décorent les deux premieres soucoupes, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de remonter, avec le possesseur de ces antiques, jusqu'au bœuf Apis des Égyptiens. On sait que chez les Grecs les bœufs étoient consacrés au Soleil, & qu'ils traînoient le char de Diane. Le bœuf peut être aussi considéré comme l'emblême de l'agriculture, & c'est ce que paroît indiquer celui qui se rencontre sur quelques médailles de la Grande Grece, parce que ces animaux tirent la charue, & servent à toute l'économie rurale „.

COUPE des pierres. „ Pour les voûtes des aqueducs, des ponts & des arcs de triomphe, on tailloit (dit Winckelmann) les pierres en forme de coin; ce que Perrault auroit pu savoir sans aller à Rome, s'il n'avoit pas voulu prouver que les anciens n'entendoient pas la *coupe* des pierres (*Paral. des Anciens & des Modernes, t. 1, p. 171*), & que par cette raison ils ne faisoient pas d'arcades de pierres, mais seulement de briques. Cet Écrivain ne s'est pas rapelé que Vitruve même parle (*lib. VI, c. 2, p. 249; l. 28, ed. Lugd 1552, 4*) d'arcades construites de pierres taillées en forme de coin. Il fait dire aussi à ses interlocuteurs que cette ignorance des anciens les obligeoit à faire des architraves qui alloient d'une colonne à une autre, & que comme on ne trouvoit pas toujours des pierres d'une grandeur requise, on étoit contraint de raprocher davantage les colonnes. Mais tout cela n'est pas moins faux que ce qui précede; car on voit aux restes d'un des plus anciens édifices de Rome, au Capitole, qui étoit la demeure des Sénateurs, on voit encore la partie d'en-bas de l'architrave, à laquelle pendent ce qu'on appele les goutes, avec huit chapiteaux doriques: l'espace qui est entre deux de ces chapiteaux prouve qu'il en manque un; &, autant qu'on peut le voir par l'architrave, il doit y en avoir eu seize. Cette face est faite de petites pierres de deux palmes chacune, lesquelles sont taillées de la même maniere qu'on le feroit aujourd'hui en pareil cas „.

COUPOLE. *Voyez* DÔME.

COUREUR, *cursor*. Les Romains donnoient ce nom à des valets-de-pieds qui étoient toujours prêts à exécuter les ordres de leurs maîtres.

Coureur du cirque. Après les courses de char, venoient ordinairement les courses des *coureurs*. On en choisissoit à Rome un dans chacune des quatre factions, & ils faisoient tous les quatre plusieurs fois le tour du cirque entier Pline parle de certains *coureurs* (*VII*, 20) qui avoient parcouru dans le cirque 160000 pas (37 lieues de 2284 toises, ou petites lieues) : *Nunc quidem in circo quosdam cursores centum sexaginta millia passuum tolerare non ignoramus*.

Les *coureurs* chez les Grecs portoient pour tout vêtement une écharpe autour des reins. Mais cette écharpe s'étant détachée, & ayant fait tomber l'athlete Orsippus de Lacédémone, on leur permit de courir tout nus. Les Romains, du temps de Denys d'Alicarnasse (*VII*, *p.* 475) faisoient porter l'écharpe à leurs *coureurs*. Ces athletes se frotoient d'huile comme les autres (*Stat. Theb. VI*, 573).

A la soixante-cinquieme Olympiade (*Pausan. Eliac.* 1, *p.* 155), on établit aux jeux olympiques des prix pour les athletes, qui couroient vêtus & armés de lances & de boucliers. Démarate fut le premier vainqueur de ces courses.

COURIER. Les anciens connoissoient l'usage des *couriers*; ils en ont eu de deux sortes, 1°. des *couriers* à pied, que les Grecs appeloient *Hemerodromi*, c'est-à-dire, *couriers d'un jour*. Pline, Cornelius-Népos & César parlent de quelques-uns de ces *couriers* qui avoient fait vingt, trente, trente-six lieues & demie en un jour, & jusqu'à la valeur même de quarante dans le cirque pour remporter le prix 2°. Des *couriers* à cheval, qui changeoient de chevaux comme on fait aujourd'hui.

Xénophon attribue l'usage des premiers *couriers* à Cyrus; Hérodote dit qu'il étoit ordinaire chez les Perses, & qu'il n'y avoit rien dans le monde de plus vîte que ces sortes de Messagers (*l. VIII*, *c.* 97 & 98).

Cyrus, selon Xénophon, examina ce qu'un cheval pouvoit faire de chemin par jour, & à chaque journée de cheval il fit bâtir des écuries, y mit des chevaux & des gens pour en avoir soin. Il y avoit aussi dans chacune de ces postes un homme qui, quand il arivoit un *courier*, prenoit le paquet qu'il apportoit, & montoit sur un cheval frais: tandis que le premier se reposoit avec son cheval, le second alloit porter les dépêches à une journée de là, où il trouvoit un nouveau cavalier qu'il en chargeoit, & ainsi de même jusqu'à la cour.

Il n'est pas sûr que les Grecs ni les Romains aient eu de ces sortes de postes réglées avant Auguste, qui les établit le premier; mais on couroit en char. On courut ensuite à cheval, comme il paroît par l'Histoire Ecclésiastique de Socrate (*l. VIII*, *c.* 19).

Dans l'empire d'Occident on appeloit les *couriers*, *viatores*; & sous les Empereurs de Constantinople, *cursores*, d'où est venu leur nom moderne.

On voit encore que sous Dioclétien il y avoit des relais établis de distance en distance. Lorsque Constantin eut appris la mort de son pere Constance, qui gouvernoit les Gaules & les Îles Britanniques, il prit secrétement & nuitament la poste pour aller lui succéder dans les Gaules; & dans chaque relais où il arivoit, il faisoit couper le jaret des chevaux qu'il y laissoit, afin qu'on fût hors d'état de le suivre & de l'arrêter, comme on en eut le dessein le lendemain matin.

Les *couriers* des Empereurs étoient reconoissables aux plumes qu'ils portoient à leur bonet. *Habent pennas in capite, unde intelligitur festinatio itineris*, dit un vieux Glossaire, cité par Godefroi (*ad l.* 1, *Cod. Th. de Cur.*).

COURONE. L'antiquité la plus reculée ne déféra les *courones* qu'à des Deités Bacchus fut un des premiers qui s'en para. Bientôt après, les sacrificateurs en mirent sur leurs têtes & sur celles des victimes. Athénée, (*l. XV*) & Q. Fabius Pictor (*l.* 1) disent que Janus fut l'inventeur des *courones*, que c'est lui qui s'en servit le premier dans les sacrifices. Mais Pline (*l. XVI*, *c.* 4) dit que ce fut Bacchus. Selon Phérécydes, cité par Tertullien (*de Coron. c.* 7), Saturne est le premier qui se soit couroné; selon Diodore, ce fut Jupiter, après sa victoire sur les Titans. Léon l'Égyptien assure qu'Isis se courona la premiere d'épies de blé, dont elle avoit appris l'usage aux hommes. Il ajoute que Claudius Saturnius avoit composé un livre des *courones*, où il traitoit de leur origine, de leurs causes, de leurs especes, & des cérémonies qu'on observoit relativement à elles.

Les premieres *courones* n'étoient qu'une bandelete dont on se ceignoit la tête, qui se linit parderriere, & que l'on nomma bandeau royal, comme on le voit aux têtes de Jupiter sur les médailles des Ptolémées d'Égypte. Les Rois de Syrie sont aussi souvent *couronés* de même. Quelquefois on les faisoit de deux bandeletes, ensuite on prit des rameaux de différens arbres, puis on y ajouta des fleurs; & Tertullien (à l'endroit cité) avoit vu dans le livre de Claudius Saturnius, qu'il n'y avoit aucune plante dont on n'eût fait des *courones*. Pline (*l. XXI*, *c.* 3) dit que P. Claudius Pulcher fut le premier qui ajouta aux *courones* une petite lame ou bande de métal. Les Rois Macédoniens de Syrie sont les premiers qui portent sur les médailles la *courone* rayonante, *radiata*. Les *courones* des Dieux étoient différentes. Celle de Jupiter étoit de fleurs : elle est souvent de laurier sur les médailles; celle de Junon, de vigne; celle de Bacchus, de vigne, de raisins, de pampres, de branches de lierre chargées de fleurs & de fruits; celle de Castor, de Pollux & des Fleuves, de roseaux; celle d'Apollon, de roseaux ou de laurier; celle de Saturne, de figues nouveles & fraîches; celle d'Hercule, de peuplier; celle de Pan se faisoit de pin ou d'yeble; celle de Lucine, de dictame; celle des Heu-

tres, de fruits propres de chaque saison ; celle des Grâces, de branches d'olivier, de même que celle de Minerve; celle de Vénus, de roses; celle de Cérès, d'épis, de même que celle d'Isis; celle des Lares, de myrte ou de romarin, &c.

Non seulement les *courones* étoient employées pour les statues & les images des Dieux, pour les Prêtres dans les sacrifices, pour les Rois & les Empereurs, mais encore on *couronoit* les autels, les temples, les portes des maisons, les vases sacrés, les victimes, les navires, &c. les Poëtes, ceux qui remportoient la victoire dans les jeux solemnels, les gens de guerre qui se distinguoient dans quelque action, &c.

Cette marque d'honeur que les Romains avoient empruntée des Grecs, anima le zele des citoyens dans les premiers temps de la république, & produisit des éforts généreux, des actes de bravoure & de vertu. Mais on abusa bientôt de ces sortes de récompenses; elles furent prodiguées. Alors le luxe ne permit plus de les former simplement de feuilles ou de branches légeres; & l'avarice des Généraux les multiplia à un tel point que, selon Appien, on en porta plus de dix mille d'or dans la pompe funebre de Sylla. Suétone dit qu'Auguste en donna une d'or à Jupiter Capitolin, qui pesoit plus de seize milliers. Enfin les *courones* d'or devinrent, sous les Empereurs, des impôts auxquels étoient assujétis les pays conquis.

La *courone* des Empereurs étoit ordinairement de laurier; le droit de la porter fut acordé à Jules-César par le Sénat, & ses successeurs continuerent d'en jouir.

Justinien est le premier qui ait pris sur ses monoies une espece de *courone* fermée, tantôt profonde, en forme de bonet, tantôt plate, & approchant alors du mortier de nos Présidens, excepté qu'elle est surmontée d'une croix, & souvent bordée de perles à double rang. C'est ce que Ducange nomme *camelaucium*, confondu ordinairement avec le *mantelet*, appelé *camail*, à cause de la ressemblance du mot, quoique l'un soit fait pour couvrir les épaules, tandis que l'autre est destiné à couvrir la tête.

„ Les *courones* radiales se donnoient aux Princes, dit le Pere Jobert, lorsqu'ils étoient mis au rang des Dieux, soit avant, soit après leur mort: cette sorte de *courones* n'étant propre qu'à des Déités, comme dit Casaubon, je ne prétends pas néanmoins faire de cela une maxime constante; car je sai combien il y faudroit d'exceptions, particuliérement depuis les douze Césars. Nous ne voyons point qu'aucun Empereur vivant ait pris la *courone* radiale avant Néron, qui la méritoit le moins de tous, Auguste même n'en ayant eu l'honeur qu'après sa mort „.

On voit sur les médailles plusieurs autres especes de *courones* qu'il faut distinguer. Les unes, appelées *rostrales*, sont composées de proues de vaisseaux enlacées les unes dans les autres; elles se donnoient après les victoires navales. Agrippa reçut cette courone d'Auguste, après qu'il eut défait les flotes de Sextus Pompeïus & de Marc-Antoine; d'autres, appelées *murales*, sont composées de tours; c'étoit la récompense de ceux qui avoient pris des villes, comme c'est l'ornement des Génies & des Divinités qui les protégeoient. C'est pourquoi Cybele, la Déesse de la terre, & tous les Génies particuliers des provinces & des villes, portent des *courones tourelées*.

On y voit aussi des *courones* de chêne, destinées à ceux qui avoient sauvé la vie à un citoyen; telle est celle qui entoure l'inscription *ob cives servatos*, & qui se voit quelquefois sur la tête même du Prince.

Les *courones* d'herbe, ou graminées, *coronæ graminea*, étoient celles qu'une garnison assiégée dans une place, ou une armée renfermée dans son camp par l'ennemi, avoient coutume de donner à leur libérateur; elles étoient faites avec des plantes arrachées dans l'endroit même où l'action s'étoit passée. Pline (*l. XXII, c. 3, 4, 5 & 6*) en a parlé fort au long, & il a nommé tous ceux qui en avoient été honorés jusqu'au temps où il écrivoit. Il est douteux cependant qu'on en puisse trouver quelque exemple sur les médailles. Un savant des plus distingués a cru reconoître une de ces *courones* sur une médaille d'argent de la famille *Fabia*, raportée par Ursin, Patin, Vaillant & Morel. On y voit d'un côté la tête de Jupiter avec une barbe assez épaisse, & couroné de laurier. Au revers la figure d'un homme nu & debout, le casque en tête, apuié de la gauche sur une *haste*, & présentant de la droite une *courone*, que le savant homme a prise pour la *courone graminée* qui fut acordée au célebre Fabius, l'émule d'Annibal. Sa conjecture est fondée sur ce qu'on lit dans le champ de la médaille Q. FAB. & un monogramme qui peut désigner le surnom MAXIMUS. Mais la *courone* représentée sur ce revers est trop petite pour que le monétaire ait pu y marquer bien distinctement la forme des feuilles dont elle étoit composée; & d'ailleurs il a existé plus d'un Q. Fabius, & il n'y en eut jamais qu'un seul honoré de la *courone graminée*.

Il y avoit des *courones* particulieres destinées à ceux qui remportoient les prix dans certains jeux publics. C'est ainsi qu'aux jeux de l'isthme de Corinthe, nommés *isthmia*, les victorieux étoient *couronés* d'ache, une espece de persil plus fort & plus grand que le nôtre: on en voit la forme sur une médaille de Néron.

Hadrien fit faire en faveur d'Antinoüs, des *courones* de lotus. Il les appela ANTINOEIA, nom qui se lit sur les médailles de ce favori. Tertullien (*de Cor. Mil. c. 12*) a fait mention de ces *courones* qu'on donnoit dans les jeux institués en l'honeur d'Antinoüs, nommés aussi ANTINOEIA.

Les *courones* que les Grecs portoient autour du cou dans les festins, s'appeloient (*Athen. Deipnos, LXV, p. 688, B. Clem. Alex. Pædag. I, II, c. 2, p. 185, l. 5*) Ὑποθυμιάδες, parce qu'elles leur

faisoient sentir l'odeur des fleurs de *bas en haut*.

Ceux qui voudront être parfaitement instruits de ce que les anciens Auteurs nous apprenent sur les diadèmes, les *courones* & les autres ornemens de tête, des Rois, des Empereurs, des Princesses, des Prêtres, des athletes, &c. doivent lire le savant ouvrage de Charles Paschal, intitulé: *Caroli Paschalii Coronæ, opus libris x distinctum, quibus res omnis coronaria e monumentis eruta continetur*. *Paris* 1610, in-4°. *& Lugd. Bat.* 1670, 8°. Il faut sur-tout avoir soin de comparer ce que cet Auteur a écrit sur les différentes especes de *courones*, avec celles qui sont représentées sur les médailles. Dans le *Valesiana*, *p.* 99-103, on trouve un article sur les coëfures, que portent sur les médailles les Impératrices. Ce léger essai auroit dû engager quelque Antiquaire à faire des recherches particulieres sur les différentes coëfures qui ont été en usage tant dans le haut que dans le bas Empire: les médailles serviroient beaucoup alors; elles nous feroient entendre différens passages des anciens Auteurs, qu'on ne sauroit bien expliquer sans leur secours. Pour y suppléer, on lira dans ce Dictionaire les articles particuliers de chaque espece de *courone*, & de plus les articles Bandeau royal, Diadême, Cidaris, Tiare, Mitre, Cheveux, Casque, &c.

Courone d'Ariadne. *Voyez* Ariadne.

Courone (*Diplomatique*). „ Les *courones* de nos Rois de la premiere race sont ordinairement de perles: elles se terminent souvent vers le bas de la tête par deux perles, formant à peu près un V consone renversé „.

„ Deux autres perles s'élevent presqu'aussi souvent au dessus de la tête, & représentent alors un perlé par le haut: quelquefois une croix ou un simple ruban. Cet V renversé, qu'on voit sur la tête de la huitieme monoie de Dagobert, pag. 50 de le Blanc, n'est rien autre chose qu'un ornement de cette nature. Il est surprenant qu'un aussi habile homme que le Blanc l'ait pris pour une lettre, pour un vrai Δ grec, dont il dit modestement qu'il ignoroit la signification „.

„ Ces *courones* de perles étoient quelquefois doubles, quelquefois ce n'étoient que de simples diadêmes.

„ Les *courones* de laurier sont rares sous la premiere race; il y a quelques *courones* fermées „.

„ Les têtes sont communément de profil, & regardent vers la droite „.

„ Les Rois d'Espagne, au contraire, sont de face, & pour l'ordinaire sans *courone*, mais avec une longue chevelure. Quelques-uns néanmoins regardent de profil comme nos Rois, & ont des diadêmes ou des *courones* fermées „.

„ Rarement nos Rois de ce premier âge ont des *courones* radiées. Des seize Rois qui sont aux trois portails de l'Église de S. Denis, il y en a neuf dont les *courones* ont la forme de bonets tous différens les uns des autres. Il y en a qui ont au bas des bandes qui ressemblent un peu aux diadêmes; les autres different considérablement entr'eux. De toutes ces *courones*, trois seulement ont le trefle, qui n'étoit qu'un ornement arbitraire „.

„ Les Rois de la seconde race n'ont point fait représenter d'ordinaire leur figure sur leurs monoies: quand ils l'ont fait, ils avoient coutume de porter une *courone* de laurier; quelques-uns ont pourtant la *courone* de perle. Ils regardent pour la plupart de profil tournés vers la droite. Rarement regardent-ils de face: quelques-uns ont la *courone* de perle sur un ou deux cercles „.

„ On peut remarquer sur les monoies de Louis „ le Débonaire que sa tête, qui est gravée sur „ huit pieces, est toujours *couronée* de lauriers. Si „ le docte Coringius les avoit vues, il se seroit „ sans doute épargné la peine de faire cette lon„gue dissertation, où il tâche de prouver que de„puis le grand Constantin les Empereurs ne por„terent plus que des diadêmes de perles ou de „ pierreries, & jamais de *courones* de laurier „. Deux figures de Charlemagne, faites de son temps, même à Rome, sous le Pape Léon III, portent la *courone* impériale fermée par le haut, comme la portoient alors les Empereurs d'Orient. La *courone* de Charles le Chauve, sur quelques monumens, n'est qu'un cercle surhaussé de quelques *courones* extraordinaires de la deuxieme race „.

„ Les premiers Rois de la troisieme race ont encore moins eu l'usage de se faire représenter ou de faire marquer quelques figures sur leurs monoies. Louis VII est peut-être le premier qui l'ait fait, & Philippe Auguste est le premier de cette race qui se soit fait représenter lui-même, encore est-ce très-rarement. Il y a pourtant une tête en buste & de face de Philippe Ier, avec une *courone* surmontée de croix. Philippe II se fait représenter de face, soit assis sur un trône, ayant un sceptre, terminé par une fleur de lis dans la droite, & une fleur de lis dans la gauche, avec deux lis à ses côtés, ou debout avec les mêmes attributs, excepté qu'il tient sa gauche vide sur sa poitrine. Mais ces monoies ne sont peut-être pas de Philippe Auguste, elles sont tout au plus de Philippe Hardi ou de Philippe le Bel. Sa *courone* porte de fleurs de lis sur un cercle „.

„ Blanche est représentée debout avec les attributs raportés plus haut, si ce n'est qu'elle tient quelquefois, au lieu de la fleur de lis, une *courone*, comme celle qui est sur sa tête „.

„ Louis VIII est représenté sur un trône sans les deux lis à ses côtés, mais tenant la fleur de lis de la droite, & le sceptre de la gauche. Le trône n'est point terminé dans ses bras comme le précédent par des têtes d'animaux „.

La *courone* de S. Louis étoit ouverte, surmontée seulement dans son contour de quatre fleurons, un devant, un derriere, & les deux autres aux deux côtés „.

„ Le Blanc nous représente Philippe le Bel comme Philippe Auguste, à l'exception des deux lis

à ses côtés. Il l'a fait aussi représenter sur un trône chargé d'architecture gothique. On peut douter que ces deux figures soient du même Roi „.

Charles le Bel est debout, le sceptre dans sa main droite, comme dans une niche d'architecture gothique très-chargée; on ne voit rien dans sa gauche „.

„ Philippe de Valois est représenté ordinairement assis sur un trône d'architecture gothique, tenant le sceptre de la droite, & la main de justice de la gauche. Quand il est debout, il a la gauche vide sur la poitrine. Quelquefois son trône n'est qu'un pavillon semé de fleurs de lis, & alors il tient le sceptre de la gauche, & a la droite sur la poitrine, come un Évêque qui bénit. Quelquefois, au lieu de sa main de justice, il tient la fleur de lis; quelquefois il est représenté à cheval, bouclier & housse en croix avec des ornemens, foulant aux pieds & tuant un dragon „.

„ Jean tient un glaive levé de la droite, & un écusson aux fleurs de lis sans nombre de la gauche, dans un trône d'architecture gothique „.

„ Charles V, debout dans un champ semé de lis, en habits longs, tenant le sceptre de la droite, la main de justice de sa gauche, en habits courts, sous un portique gothique, tenant un sâbre de la droite, & la main de justice de la gauche. Quelquefois il est assis, ayant à ses côtés deux dauphins, le sceptre seulement dans la droite. On le voit à cheval, le sâbre à la main, avec des ornemens chargés de lis, ou de lis & de dauphins, & par le bas découpés. Tous ces Rois sont de face..... Ils portent des *courones* ouvertes semblables „.

„ Sous Charles V, on voit des écus écartelés de deux fleurs de lis & de deux dauphins „.

„ Ce Prince, représenté à la porte des Grands-Augustins, n'est *couroné* que de tresles. Un savant en a très-mal conclu que les fleurs de lis ne se mettoient point encore aux *courones* „.

„ Philippe d'Évreux, Roi de Navarre, mort en 1343, & la Reine Jeanne son épouse, morte en 1349, sont représentés dans l'Église des Dominicains de Paris de la rue S. Jacques, avec des *courones* qui ressemblent à un mortier de Président „.

„ Charles VI, debout au milieu d'un champ, semé de fleurs de lis, ayant le sceptre dans la droite, & la main de justice dans la gauche, ou assis dans un siège dont les bras s'élevent avec deux têtes, l'une de dragon, l'autre humaine, ayant à ses côtés deux écussons aux trois fleurs de lis, le sâbre dans la droite & une espece de bâton, surmonté d'un globe, d'où sort une flamme en croix.... Deux lions sous ses pieds „.

„ Henri, Roi d'Angleterre, est représenté comme Roi de France dans un vaisseau, tenant de la droite une épée, & de la gauche un écu écartelé de trois fleurs de lis & de trois léopards, ou armé de toutes pieces à cheval, le sâbre à la main, portant des habits & des ornemens semés de fleurs de lis „.

„ Louis XI est à mi-corps, tenant un sâbre de la droite „.

„ La planche LXV du troisieme tome des monumens de la Monarchie Françoise, représente Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne, portant une *courone* fermée par le haut; aucun de nos Rois de la troisieme race ne l'avoit portée de la sorte „.

„ Louis XII, de profil en buste, est le premier de sa race qui porte sur ses monoies une *courone* close chargée de tresles. Il regarde vers la droite „.

„ Anne de Bretagne, sur un trône tenant une épée de la droite, & un sceptre *feuillé* de la gauche, assise sur un trône fait en chaise avec deux pavillons à ses côtés. Louis, comme Duc d'Orléans, est représenté de profil & en buste avec un bonet. Comme Roi, sa *courone* est, par le bas, ornée de fleurs de lis, alternativement avec des perles, ou *sous-perles*. Au sommet de la courone une perle ou une fleur de lis: le cercle par le bas est orné de perles. Quelquefois il regarde vers la gauche. Assis, il a deux lions sous ses pieds; il tient de la droite le sceptre, & de la gauche la main de justice. On voit d'un côté du trône une tête d'animal ou de dragon de feu, & alors la *courone* n'est point fermée. Le champ est vide „.

„ François Ier, en buste & en barbe, regarde vers la droite. Le sommet de la *courone* est terminé par des fleurs de lis. La *courone* est fermée par des bandes „.

„ L'écusson de fleurs de lis commence aussi à être clos; mais il ne l'est pas toujours. François Ier est aussi à demi-corps ou de face, avec une *courone* ouverte, le sâbre dans la droite, & le sceptre dans la gauche, ou à demi-corps de profil vers la gauche, le sâbre à la main, tenant un écusson de la gauche. Sa *courone* est ouverte „.

„ Henri II, de profil, tourné vers la droite, ou portant une *courone* close entre-mêlée de perles simples ou triples, ou une *courone* de laurier, ou même la tête nue. La *courone* de l'écusson est toujours fermée „.

„ François II & Marie se regardent en buste; une *courone* sur leurs deux têtes, élevée & close „.

„ Charles IX, *couroné* de laurier avec une fraise plicée, regardant vers la gauche „.

„ Henri III *couroné* de laurier, regardant vers sa droite „.

„ Charles X regardant vers sa gauche, avec un collet tel que le portent encore les Prêtres de l'Oratoire, & la *courone* fermée sur sa barete de Cardinal „.

„ Henri IV regardant vers la droite, *couroné* de laurier „.

„ Louis XIII de même avec une moustache „.

„ Louis XIV *couroné* de laurier, ou en perruque sans laurier, & en *courone* fermée „. (*Article de la Nouvele Diplomatique*.)

ΚΟΥΡΟΤΡΟΦΟΣ ; protecteur des adolescens. On donnoit ce nom (*Eustath. ad Iliad.* Ψ. *p.* 1403) à Apollon, lorsque les jeunes garçons lui faisoient hommage de leur premiere chevelure. *Voyez* Cheveux.

COURSE DU CIRQUE. Ces *courses* faisoient la partie principale des jeux qu'on y célébroit. *Voyez* Cirque. Elles se faisoient ou sur des chars, *Voyez* Chars, ou sur des chevaux, ou même à pied. La *course* des chevaux & des chariots commençoit chez les Romains à la ligne blanche (*linea alba*); on s'avançoit vers les bornes avec le plus de vitesse qu'il se pouvoit: c'étoit l'écueil de la plupart des concurrens. On faisoit sept fois de suite le tour de la *spina;* celui qui achevoit le premier le septieme tour, remportoit la victoire & le prix proposé. Ces *courses* étoient des especes de défis entre plusieurs factions, & quelquefois entre des particuliers. Il falloit éviter de se trop approcher des bornes, de crainte de s'y briser & de s'en trop éloigner, de peur que l'adversaire ne passât entre le char & la borne. À chaque tour de la même *course*, des gens préposés plaçoient un œuf sur des colonnes destinées à cet usage, & autant de dauphins sur d'autres ; de sorte qu'à la fin de la *course* entiere, il y avoit sept dauphins & sept œufs placés à la vue des spectateurs. Les Grecs n'ont pas été aussi constans que les Romains dans le nombre des tours fixés pour une *course*. Homere n'en compte qu'un; Pindare, douze; Sophocle, six ou sept. Quant au nombre des missions (*missus*) il y en avoit chez les Romains jusqu'à vingt-quatre ; c'étoient comme autant de parties différentes: plus anciénement leur nombre étoit de vingt-cinq. Du côté des *carceres* on avoit élevé des balcons, d'où l'on donnoit le signal, d'abord en élevant une torche alumée; & dans les temps postérieurs, en jetant une nappe : c'étoit la prérogative des Consuls, & en leur absence, des Préteurs. On immola quelquefois à Mars le meilleur cheval. Le vainqueur recevoit pour prix, de l'or, de l'argent, des courones, des vêtemens & des chevaux. „ Voici (dit l'anciene Encyclopédie) une difficulté très-réelle sur les *courses* : si l'on partoit de la même ligne, comme tous les Auteurs le supposent, il est évident que ceux qui occupoient une des extrémités de la ligne, avoient un chemin beaucoup plus considérable à faire que ceux qui occupoient l'autre extrémité ; & que la différence des chemins s'augmentoit encore par le nombre des tours „. Notre article, Cirque de Caracalla, fournit une réponse victorieuse à cette difficulté. Après les *courses* des chevaux & des chariots, commençoient les *courses* à pied, où celui qui avoit le plutôt atteint la borne en courant, remportoit le prix.

Course *publique* : c'étoient, sous les Empereurs de Constantinople, des voitures & des chevaux placés à des stations réglées pour l'usage gratuit des gens de la Cour qui voyageoient dans l'Empire. Lorsque Constantin appela les Évêques au Concile de Nicée, il leur fit donner sur toutes les routes l'usage des voitures publiques, *cursum publicum* ou *vecturam publicam*.

Course *extraordinaire*, *cursus clabularis* & *cursus velox*, étoit une *course* des plus rapides, que le code ne permettoit (1, 62) qu'au seul Préfet du Prétoire. Elle prenoit son nom de la voiture, *clabulare*, qui la caractérisoit.

COURTISANES. Les *courtisanes* semblent avoir été en honeur chez les Grecs plus que chez les Romains. Tout le monde connoît les deux Aspasies, dont l'une donnoit des leçons de politique & d'éloquence à Socrate même; Phryné, qui offrit de rebâtir à ses dépens la ville de Thebes, détruite par Alexandre, afin que ses débauches servissent ainsi en quelque maniere à réparer le mal fait par le conquérant ; Laïs, qui inspira de l'amour à tant de Philosophes, à Diogene même, qu'elle rendit heureux, à Aristippe, qui disoit d'elle, je possede *Laïs*, mais *Laïs ne me possede pas*; enfin la célebre Léontium, qui écrivit sur la philosophie, & qui fut aimée d'Épicure & de ses Disciples.

Solon établit à Athênes, sous la protection des loix, des lieux où les *courtisanes* se rassembloient, comme nous l'apprenons d'un ancien Poëte cité par Athénée (*Deipn. lib.* XIII) ; & son intention fut d'exempter de reproches les jeunes gens qui s'y rendroient. Nous voyons dans Horace Caton le Censeur tenir le même langage (*Satyr. lib.* 1, *Sat.* II, *v.* 31) à un Chevalier Romain. C'étoit auprès du Pirée & dans le quartier des gens de mer, que les *courtisanes* Athéniennes choisissoient ordinairement leur habitation. Elles se rendoient aussi souvent au Céramique, à un endroit public appelé *Scirus*, & au vieux marché dans les environs du temple de Vénus populaire, que Solon leur avoit assigné pour l'exercice de leur honteuse profession.

La ville de Grece la plus célebre par la beauté, les grâces & les richesses de ses *courtisanes* étoit Corinthe. Sa situation sur les deux mers en faisoit le centre du commerce de l'Univers entier; & les riches négocians de toutes les nations y apportoient leur or & leurs vices. Les *courtisanes* Corinthienes mettoient à leurs faveurs un prix proportioné à l'opulence de ces étrangers : ce qui fit naître un proverbe grec rendu ainsi par Horace:

Non cuivis hominum contingit adire Corinthum.

Strabon (*lib.* VIII) dit que de son temps il y avoit encore plus de mille Corinthienes entretenues dans un temple de Vénus, dont elles faisoient la richesse, en prostituant à son profit leurs appas si renomés.

Les *courtisanes* Greques se faisoient remarquer par des robes d'étofes à fleurs; luxe qui les distinguoit des femmes honêtes.

Domitien voulant aussi établir à Rome une di-

At mihi nullus in hoc usus ; quia cernere talem,
Qualis sum, nolo ; qualis eram, nequeo.

Voyez encore AMANS, CHEVEUX.

COUS. | KΩΟΣ. | ΕΞΙΤΗΣ. } Ces noms désignoient chez les Grecs (*Eustath.* Ψ. *Iliad.* & *Pollux. IX*) & les Romains la face du dé qui étoit marquée de six. Pollux (*VII, 33*) compte ce point au nombre des coups heureux.

COUTEAU ; instrument pointu, ou tranchant sans pointe, dont les victimaires se servoient pour égorger ou dépouiller les victimes. Ils en avoient de plusieurs especes. Le plus connu étoit la *secespita*, glaive de fer aigu & tranchant qu'ils plongeoient dans la gorge des animaux, & dont la figure, suivant la description de Festus, approchoit de celle d'un poignard. La seconde espece étoit le *couteau à écorcher* les victimes, *culter excoriatorius*, tranchant, mais arondi par le haut en quart de cercle. On faisoit celui-ci d'airain, ainsi que la plus grande partie des autres instrumens des sacrifices ; les côtés du manche de ce *couteau* étoient plats ; & il avoit à son extrémité un trou qui servoit à passer un cordon, afin que le victimaire pût le porter plus aisément à sa ceinture. La dissection ou partage des membres de la victime se faisoit avec une troisieme espece de *couteau* plus fort que les premiers, & emmanché comme nos couperets ; c'est ce qu'ils appeloient *dolabra*. On voit plusieurs de ces *couteaux* sur les médailles des Empereurs, où ces instrumens sont un symbole de leur dignité de grand Pontife : les cabinets des antiquaires en conservent encore quelques-uns.

Homere (*Iliad.* Γ. *v.* 271, *t.* v, 252) dit que Priam & Agamemnon portoient à côté de l'épée un *couteau* ou poignard. Cependant Winckelmann assure qu'il n'en a vu sur aucun monument.

C'étoit probablement cette arme *poignante* que les Romains appeloient *culter venatorius*, & qui est nommée aujourd'hui *couteau de chasse*. Tacite dit (*Annal. III*, 43, 3) que d'une armée de 40000 hommes, la cinquieme partie seule étoit armée comme le soldat légionaire, & que le reste n'avoit pour armes que des épieux & des *couteaux*, comme en portoient les chasseurs. *Cæteri cum venabulis & cultris, quæque alia venatoribus tela sunt*.

COUTEAU *de chasse*. *Voyez* COUTEAU.

COUTRE. *Voyez* CHARUE.

CRÂBE. „ On donnoit à Diane les titres de *Limnæa* & de *Limnatis*, parce qu'elle présidoit aux ports de mer ; elle avoit un temple à Sicyone sous le premier de ces titres (*Pausan. lib. II*, 128) ; on la révéroit sous le second à Patras (*Pausan. lib. II, p.* 575), ainsi que dans beaucoup d'autres villes Greques. Le mot grec *Limnos* signifiant un *port*, & les *serres* du *crâbe* appelées *chela*, marquant la *courbure du rivage* qui embrasse la mer & forme les *ports*, ce *crustacé* devint pour cette raison le symbole des *eaux*, celui des ports, enfin celui de *Diane*, sous la garde de laquelle ils étoient. Voilà pourquoi Eschyle se sert de l'expression Ποτὶνς ἀγκάλαι, pour marquer les deux *bras* d'un *port de mer*.

Sur les médailles des *Brétiens*, raportées par Goltz, (*Mag. Græc. Tab. xxv, n°.* 2) comme sur celles de quelques autres villes, on voit un *crâbe* attaché à une tête de *femme* ; cette tête est toujours celle de Diane *Limnatice* ou *Portulane*. C'est elle, & non pas Amphitrite, que l'on a représentée sur des bas-reliefs & sur quelques pierres gravées avec les *serres du crâbe* sur le front, ou même quelquefois avec un *gouvernail de navire*, parce que l'on avoit coutume d'ôter ce gouvernail aux vaisseaux qui entroient dans les ports, où ils restoient sous la protection de Diane „.

C'est ainsi que M. d'Hancarville combat l'opinion de Winckelmann, qui reconoît Amphitrite à l'attribut des serres de *crâbe* dans la coëfure. *Voyez* AMPHITRITE & ÉCREVISSE de mer.

On voit un *crâbe* de bronze antique de grandeur de nature dans la collection des Antiquités Égyptiennes du cabinet de Ste Génevieve.

CRABRA (*Acqua*). Frontin dit que ce ruisseau, destiné à fournir de l'eau aux Romains, couloit à la droite de la voie Latine. Lorsqu'Agrippa fit travailler aux aqueducs de l'eau *Julia*, il en sépara l'eau *crabra*, soit que l'usage n'en fût pas avantageux, soit qu'il l'abandonât aux habitans de Tusculum : de là elle fut nommée l'eau répudiée, *acqua damnata*, & Victor & la Notice n'en font mention que sous ce dernier nom. Elle coule aujourd'hui au travers de la plaine d'Albane, mêlée aux dérivations des eaux *Julia* & *Tepula*. C'est à tort que l'on a confondu l'eau *crabra* avec l'*Almon*, qui en est très-distinct, & qui a son embouchure particuliere dans le Tibre, entre la porte d'Ostie & la basilique de S. Paul.

CRACHER. La superstition des anciens leur faisoit croire qu'il falloit, pour repousser les effets d'un enchantement, *cracher* trois fois dans les plis de son manteau ou de sa toge. Nous voyons dans Théocrite (*Idyll. VI*, 39) une jeune fille se moquer de la décrépitude d'un vieillard qui l'aimoit, & user ensuite du préservatif raporté ci-dessus pour prévenir les enchantemens du vieillard courroucé ; *elle le tenoit*, dit elle, *de la vieille Cotyttaris qui le lui avoit enseigné*. Tibulle voulant peindre la honte d'un amant décrépit, dit que les jeunes gens s'assemblent, se pressent autour de lui, & qu'après l'avoir berné long-temps, ils *crachent* tous dans les plis du devant de leurs toges ; sans doute pour éviter la vengeance de ce vieillard (1, 5, 53) :

Hunc puer, hunc juvenis turba circumstetit arcta :
Despuit in molles & sibi quisque sinus.

Les sorcieres délayoient de la poussiere avec

leur salive, & en frotoient avec le doigt du milieu le front de ceux qu'elles vouloient désenchanter (*Petron. c. 95*). *Mox turbatum sputo pulverem medio sustulit digito, frontemque repugnantis signavit: hoc peracto carmine, ter me jussit exspuere.* On lit dans Perse (*II, 53*):

Infami digito, & lustralibus ante salivis
Expiat. . . . .

CRADE; machine de théâtre chez les anciens, qui servoit pour les vols & les gloires.

CRADIAS; nôme pour les flûtes qui étoit d'une invention fort anciene, puisque Plutarque, dans son *Traité de la Musique*, raporte d'après Hipponax que Mimnernius l'avoit exécuté autrefois.

CRAGUS, en Lycie. ΑΓΚΙΩΝ & ΚΡΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une lyre.

CRAIE. L'*alica*, selon Pline, étoit une composition faite de grains d'épautre concassés, auxquels on ajoutoit, pour les atendrir & pour les blanchir, une espece de *craie* particuliere qui se trouvoit entre Pouzzol & Naples, sur la *Lumera*. Cette *craie* étoit si essentiele à la composition de l'*alica*, & l'*alica* étoit si précieux, qu'Auguste fit payer une somme considérable par an aux Napolitains, pour qu'ils en aprovisionassent une colonie qu'il avoit établie à Capoue.

Les Romains ont donné quelquefois le nom de *craie*, *creta*, à une terre bolaire qui venoit de l'île de Cimode, une des Cyclades. Mais cette terre, dont ils se servoient pour sceller leurs lettres & recevoit l'empreinte des anneaux, étoit une véritable argile.

Le plus grand usage que les Romains fissent de leur *creta* ou *craie*, c'est-à-dire, d'une argile blanche, étoit pour blanchir & détacher leurs vêtemens. Les foulons en faisoient pour cet objet une grande consommation. C'est pourquoi *vestes cretata* étoient synonymes avec *des habits nouvélement blanchis*, & non avec des *habits de couleur blanche*; car toutes les toges étoient de cette couleur.

Lorsqu'on exposoit en vente des esclaves, on leur frotoit les pieds avec de la *craie*, pour les faire remarquer par les acheteurs. C'est pourquoi Juvénal reprochant à quelqu'un son anciene servitude, dit (*s, 111*):

Nuper in hanc urbem pedibus qui venerat albis.

C'étoit avec de la *craie* que l'on frotoit les bornes ou *meta* du cirque, afin de les faire distinguer de plus loin. Properce désigne la fin & le terme de sa carriere par le mot *craie* (*IV, 2, 58*):

. . . . *Hæc spatiis ultima creta meis.*

On trouve souvent l'adjectif *gypsatus* employé par les Écrivains de Rome, au lieu de *cretatus*, blanchi ou froté de *craie*.

CRAINTE. Il y avoit plusieurs Divinités chez les anciens que nous pouvons appeler du seul nom de *Crainte*, en notre langue. Elles passoient pour des Dieux, & non pour des Déesses, parce que les noms latins qui signifient la peur ou la *Crainte*, ne sont pas féminins comme en françois, mais masculins. Ces noms sont *Metus*, *Timor*, *Pavor*. Nous nous occuperons du Dieu *Pavor* au mot PEUR; nous allons parler ici des deux autres. Les Poëtes mettent le premier, *Metus*, au nombre des compagnons de Mars, & en font un génie de sa suite: témoin Stace (*Theb. l. 1, c. 27*).

Le Dieu que l'on appeloit *Timor* étoit aussi un des compagnons, & de la suite de Mars. C'étoit une Divinité infernale. Pour obtenir de ce Dieu qu'il ne fût point nuisible, on lui sacrifioit le chien & la brebis.

Hésiode dit que la *Crainte* étoit fille de Mars & de Vénus. Cicéron compte la *Crainte* entre les filles de la Nuit. Dans Homere, Mars ordone à la *Crainte* d'ateler son char. Les Corinthiens, après avoir massacré inhumainement les deux enfans de Médée, furent affligés d'une mortalité sur les enfans. L'Oracle consulté ordona d'apaiser les mânes irrités des deux enfans, & d'ériger une statue à la *Crainte*. Dans un combat que donna Tullus Hostilius, les Albains, qui s'étoient déclarés pour lui, tournerent le dos, & passerent du côté des ennemis. La frayeur s'empara d'abord du cœur du soldat, & tout étoit perdu, lorsque ce Prince voua un temple à la *Crainte*. Le vœu eut son effet, dit l'Historien; le soldat reprit courage, Tullus remporta la victoire, & porta à Rome le culte de cette Déesse. Les Lacédémoniens avoient placé le temple de la *Crainte* auprès du tribunal des Éphores, persuadés que rien n'est si nécessaire que d'inspirer aux méchans la crainte d'un sévere châtiment. Enfin, dans les sermens on joignoit la *Crainte* aux autres Divinités qu'on prenoit à témoin.

CRAMBE; espece de chou commun que les Romains mangeoient au premier service.

CRAMPON. *Voyez* BRONZE.

CRANAÉ. *Voyez* SPATARA.

CRANIUS; un des Héros à qui la Grece éleva des monumens héroïques (*Pausan. Lac.*)

CRANNIUM, dans l'île de Céphalénie. Hunter possédoit des médailles autonomes d'argent & de bronze, avec les lettres ΚΡΑ & avec des béliers que M. Combe, d'acord avec Eckhel & Neumann, attribue à *Crannium*.

Cette ville, colonie d'Athènes, a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Maximin, de Philippe pere, d'Otacille, de Domna, avec cette légende: ΚΡΑΝΑΙΩΝ.

CRANNON, en Thessalie. ΚΡΑ.

Hunter possédoit une médaille de bronze avec

les lettres KPAN:: ::N, & un cavalier galopant, que M. Combe attribue à cette ville.

Ses médailles autonomes sont:

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

CRANTOR; écuyer de Pélée. Il fut tué par les Centaures dans leur combat contre les Lapithes (*Ovid. Met. XII*).

CRAPAUD. La rencontre d'un *crapaud* étoit pour les Romains d'un bon augure (*Niphus de Augur.* I, 10); ce qui paroît bien opposé à l'opinion vulgaire, qui est aujourd'hui répandue universélement sur cet animal cru trop légérement venimeux.

CRAPAUD (un) sur les médailles de TUDER.

CRASSIPES; surnom de la famille FURIA.

CRASSUS; surnom des familles CÆCILIA, CANIDIA, CLAUDIA, LICINIA.

CRATÉE; Déesse des Sorciers & des Enchanteurs, selon Homere, & mere de la fameuse Scylla. On croit que c'est la même qu'Hécate.

CRATÉE ou CRÉTÉE; fils de Minos & de Pasiphaé, régna dans l'île de Crete avec son frere Deucalion. Ayant consulté l'Oracle sur son destin, il apprit qu'il seroit tué par un de ses enfans. Il avoit un fils nommé Althémenes, & trois filles. Althémenes sachant le malheur dont son pere étoit menacé, se banit lui-même, & se retira à Rhodes: il tua l'une de ses sœurs, à qui Mercure avoit fait outrage; & les deux autres furent mariées à des Princes étrangers, hors de leur patrie. Ainsi *Cratée* sembloit être en sûreté; mais le déplaisir qu'il eut de l'absence de son fils, l'obligea à équiper un vaisseau pour l'aller chercher. Il aborda à l'île de Rhodes, dont les habitans prirent aussi-tôt les armes pour se défendre, dans la pensée que c'étoit un ennemi. Althémenes y accourut pour faire son devoir, & tira une fleche contre le plus apparent: c'étoit *Cratée*, qui mourut de sa blessure. Alors Althémenes, dit-on, pria les Dieux de ne pas le laisser survivre à son malheur, & obtint que la terre s'ouvriroit pour l'engloutir. C'est Apollodore qui raconte cette fable.

CRATERE. La *cratere* étoit une grande coupe dans laquelle on méloit sur la table le vin avec l'eau, & d'où l'on puisoit ensuite pour remplir les coupes des convives. On en voit souvent sur les monumens antiques, où leur grandeur les fait aisément distinguer des coupes à boire.

„ Hérodote (*lib.* I, n°. LXX) parle d'une *cratere* de bronze de la capacité de trois cents amphores, destinée par les Lacédémoniens pour Crésus, Roi de Lydie; mais qui fut interceptée ou achetée par les Samiens, & consacrée dans leur temple de Junon. Ce vase devoit contenir $17\frac{4}{100}$ muids de Paris; l'amphore asiatique contenant 36 xestès, selon Cléopatre & le scholiaste de Nicandre. Le même historien parle d'une autre *cratere* (*lib.* IV, n°. LXXXI) qu'on voyoit à Exampée en Scythie, entre le Boristhene & l'Hypanis. Celle-ci contenoit six cents amphores, qui font $35\frac{8}{10}$ muids de Paris „. (*Métrologie de M. Paucton*.)

ΚΡΑΤΗΦΟΡΟΣ, porte-vase. Rhéa est appelée de ce nom dans Athénée (*Deipn. lib.* II, *p.* 461, *D*), parce qu'elle étoit ordinairement représentée avec un vase dans sa main, ou apuiée sur un vase.

CRATÈS. Un Athénien de ce nom introduisit le premier des Acteurs ivres dans ses comédies. — Un Ambassadeur du Roi Attalus, qui portoit le même nom, donna le premier aux Romains, entre la seconde & la troisieme guerre punique, du goût pour l'étude de la grammaire, que ce peuple guerrier ignoroit entiérement (*Sueton. Gramm. c.* 2, *n.* 1).

CRAUCASUS, pere de Philonome. *Voyez* CYGNUS.

ΚΡΗΔΕΜΝΟΝ. Leucothoé (*Odyss. E*, *v.* 346, 373) voyant Ulysse se soutenir avec peine sur la surface de la mer, où il étoit plongé, lui rendit son Κρήδεμνον, pour l'aider à en sortir. On peut conclure de ce passage que le Κρήδεμνον étoit une bandelete avec laquelle cette Nymphe relevoit ses cheveux.

CRÉIUS; époux d'Euribiè, & pere d'Astréus, de Persé & de Pallas. Une montagne de ce nom, située dans l'Argolide, a pu servir de base à cette génération fabuleuse (*Scholiast. Callimachi*).

CREMATIO; supplice du feu chez les Romains. C'étoit la peine de ceux 1°. qui passoient dans le champ ennemi, & révéloient le secret de l'État (*l.* 8, §. 2, *ff. de pœnis*). 2°. Des faux monoyeurs (*l.* 2, *C. de fals. monet.*). 3°. Des incendiaires. Ces criminels étoient tous brûlés vifs.

CREMATIEN. Pollux, dans son *Onomasticon*, met ce nôme au nombre des airs de flûte.

CREMBALA, ΚΡΕΜΒΑΛΟΝ, } instrument de musique des anciens, qu'on faisoit résoner avec les doigts. Suivant ce qu'en dit Athénée (*l.* XIV), ce devoit être une espece de castagnetes, ou le tambour de basque; car il raporte, d'après Dicéarque, que les *crembala* étoient un instrument plus populaire qu'on ne pensoit; qu'ils étoient propres à acompagner les danses & les chants des femmes, & que celles-ci en tiroient un son doux, en les faisant résoner avec les doigts. Et plus bas il cite un vers, par lequel il paroît qu'on faisoit les *crembala* d'airain; peut-être aussi n'étoient-ce que des grelots.

CREMNA, dans la Pisidie, sur les confins de la Pamphylie.

COL. JUL. AUG. CREMNA. *Colonia Julia Augusta Cremna*.

Cette colonie Romaine a fait fraper des médailles latines en l'honeur d'Élagabale, d'Étruscille, de Geta.

CRÉNÉES. On donnoit aux Nymphes des Fontaines ou Nayades, ce nom, qui venoit du mot grec κρήνη, fontaine.

CRÉON, Roi de Thebes, ayant été délivré par Hercule de la crainte des Myriens, qui lui faisoient la guerre, & voulant reconnoître les services de ce héros, lui donna en mariage sa fille Mégare. Hercule s'absenta pour quelque expédition, & Lycus tua Créon, & s'empara de ses États, & voulut faire violence à Mégare; mais Hercule son époux revint, la délivra des mains du ravisseur, & punit le téméraire de son entreprise. *Voyez* Mégare, Ménécée.

Créon, fils de Sisyphe, & Roi de Corinthe, maria sa fille à Jason, au préjudice de Médée. Celle-ci voulant se venger, fit périr sa rivale, & mit le feu au palais de Créon, qui y fut brûlé. *Voyez* Jason, Glaucé, Médée.

Créon, Roi de Thebes, frere de Jocaste, monta sur le trône de Thebes, après qu'Œdipe se fut crévé les ieux & se fut bani lui-même de son royaume; mais il fut obligé bientôt de le céder aux deux fils d'Œdipe. Ceux-ci s'étant entre-tués, *Créon* remonta sur le trône, auquel Éthéocle l'avoit appelé en mourant. Le premier essai qu'il fit du pouvoir suprême, fut de porter une défense expresse de donner la sépulture à Polynice. Il déclara que ce Prince méritoit cet opprobre pour avoir porté la guerre dans sa patrie; & que quiconque oseroit tenter de lui rendre les derniers devoirs, devoit être enterré tout vivant. Antigone, sœur de Polynice, contre-vint à la loi, & ne fut point épargnée. Hémon, fils du Roi, & amant d'Antigone, se tua sur le corps de sa maitresse; & Euridice, femme de *Créon*, désespérée de la mort de son fils, se perça aussi le sein. La haine de *Créon* contre Polynice s'étendit jusque sur les Argiens, qui l'avoient acompagné au siége de Thebes; il priva leurs cadâvres des honeurs de la sépulture. Thésée, Roi d'Athênes, & ami du Roi d'Argos, fit la guerre à *Créon*, & l'obligea de donner la sépulture aux Argiens. C'est sous ce *Créon* que parut le monstre envoyé par Thémis, qui désoloit le territoire de Thebes, & qui fut chassé par Céphale, à la sollicitation d'Amphitryon. *Voyez* Amphitryon, Antigone, Lelape.

Créon; premier Archonte annuel d'Athênes. *Voyez* Archonte.

CRÉONTIADE; fils d'Hercule & de Mégare. *Voyez* Mégare.

CREPERELA; famille Romaine, dont on a des médailles:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *Rocus*.

CREPI; ceux qui sont du bruit en frapant des coups. Les Romains désignoient par ce surnom les Luperques, à cause des coups de laniere de cuir qu'ils donnoient aux femmes pour les rendre fécondes.

CREPIDÆ, ΚΡΗΠΙΔΕΣ, } espece de *chaussure* (*V.* ce mot). C'étoient de simples semelles liées avec des bandeletes sur le pied, qu'elles laissoient découvert en grande partie. Les statues greques, vêtues à *l'héroïque*, portent cette chaussure; c'est pourquoi les écrivains Romains joignent les *crepida* avec le manteau grec (*pallium*) quand ils veulent désigner l'habillement des Grecs. On voit cette maniere de s'exprimer dans Suétone, lorsqu'il dit que Tibere affectoit de porter l'habillement des Grecs, au mépris de celui des Romains (*c.* 13, *n.* 5) *Deposito patrio habitu, redegit ad pallium & crepidas*. Pour connoître les *crepida*, on consultera donc les statues greques vêtues à *l'héroïque*.

Les Romaines portoient ordinairement cette chaussure.

CREPITACULUM. *Voyez* Sistre.

CREPITUS, Pet. Le Dieu *Crepitus* étoit adoré en Égypte (*Minut. Fel. in octav. Orig. contra Cels. l. v, p.* 255) & avoit un culte particulier dans le Nôme Pélusiaque (*Hieron. in Isai. l. XIII, c.* 46).

„ S'il est vrai, dit le Comte de Caylus (*Rec. VI, pl.* 9, *n°.* 45) que les Égyptiens ont reconnu le Dieu *Pet*, que les Romains ont *révéré* sous le nom de *Crepitus*; cette figure de bronze acroupie, qui n'est chargée d'aucune espece de coëfure, ni même d'aucun genre de vêtement, & dont la tête est rasée; cette figure, dis-je, nous donne la représentation de ce Dieu; tout ce qu'on peut y remarquer convient du moins à une Divinité familiere & sans cérémonie. D'ailleurs, son action est parfaitement représentée; elle est juste & momentanée, telle enfin qu'elle le doit être pour cette espece d'expression. Je dirai plus: j'en ai peu vu d'aussi complete de cette nation, soit pour le nu, soit pour le trait & la disposition; elle a même les sentimens de chair.

Ces raisons m'engagent à regarder ce bronze comme un monument rare & recomandable, toute idée de sa représentation à part „.

Le cabinet de Ste-Généviève renferme une petite statue de bronze, qu'une atitude semblable a fait appeler *crepitus*.

CREPERE fores; expression très-fréquente chez les comiques latins. *Voyez* Porte.

CREPUNDIA, étoient les joujoux des enfans: ce mot devint très-usité, depuis qu'on l'eut appliqué aux marques particulieres avec lesquelles on exposoit les enfans pour les reconoître un jour. Les romans grecs & les comédies latines n'ont souvent pas d'autre dénoûment que les reconoissances opérées par les *Crepundia*, appelées chez les Grecs γνωρίσματα & σπάργανα. On verra le détail dans Héliodore (*Æthiopic. lib. IV*) & dans Longus (*lib.* 1, *circa initium*). Plaute dans le *Rudens* (*IV*, 4, 110) parle de *crepundia* sur lesquels étoient gravés les noms du pere & de la mere de l'enfant exposé; c'étoient une petite épée d'or, une petite hache à deux tranchans d'or, une petite piece de monoie d'argent, deux mains jointes, une petite truie avec ses cochons de lait, &

une bulle d'or. On lisoit les noms sur l'épée & sur la hache.

Crepundia désigna par la suite les langes des enfans exposés, dont la couleur servoit aussi à les faire reconoître. Sa signification devint enfin plus étendue, & il exprima le berceau ou les langes de tous les enfans. Pline l'a employé dans ce sens (xi, 51): *Semestris locutus est Crœsi filius in crepundiis*.

CREPUSIA; famille Romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

CRÉSIUS; surnom de Neptune, du mot grec κρησίος, de Crete.

CRESPHONTE, arriere-petit-fils d'Hercule, & chef des Héraclides, rentra avec ses deux freres Témene & Aristodeme, dans le Péloponnese, huit ans après la guerre de Troye, & se fit Roi de Messénie, d'où il chassa la postérité de Nestor. *Voyez* Mérope.

CRESUS, Roi de Lydie. Les anciens Historiens racontent de ce Prince plusieurs faits qui méritent de trouver place parmi nos fâbles. *Crésus* voulant éprouver la véracité des Oracles, afin d'être en état d'asseoir un jugement certain sur les réponses qu'il en recevroit, envoya à tous ceux qui étoient les plus célebres, soit dans la Grece, soit dans l'Afrique, des députés qui avoient ordre de s'informer chacun de leur côté de ce que faisoit *Crésus* dans un certain jour, & à une certaine heure qu'on leur marqua. Ses ordres furent ponctuélement exécutés. Il n'y eut que la réponse de l'Oracle de Delphes qui se trouva véritable. En voici le sens: *Mes sens sont frapés de l'odeur forte d'une tortue qui est cuite dans l'airain, avec des chairs de brebis, airain dessous, airain dessus*. En effet, le Roi ayant voulu faire quelque chose qu'il ne fût pas possible de deviner, s'étoit occupé à cuire lui-même, au jour & à l'heure marquée, une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain, garnie d'un couvercle d'airain. *Crésus*, frapé de ce que l'Oracle avoit deviné si juste, envoya au temple de Delphes les plus riches présens. Ensuite les députés eurent ordre de consulter le Dieu sur deux articles. Premiérement, si *Crésus* dévoit passer le fleuve Halys pour marcher contre les Perses; & ensuite quelle seroit la durée de son empire? Sur le premier article, l'Oracle répondit que s'il passoit le fleuve Halys, il renverseroit un grand empire; sur le second, que son empire subsisteroit jusqu'à ce qu'on vît un mulet sur le trône de Médie. Ce dernier Oracle lui fit conclure que, vu l'impossibilité de la chose, il étoit en pleine sûreté. Le premier lui faisoit espérer qu'il renverseroit l'empire des Medes. Mais quand il vit que le contraire de ses présomptions étoit arivé, il écrivit des reproches à l'Oracle de ce que, malgré les présens sans nombre qu'il lui avoit faits, il en avoit été si indignement trompé; mais le Dieu n'eut pas de peine à justifier ses réponses. Cyrus étoit le mulet dont l'Oracle avoit voulu parler, parce qu'il tiroit sa naissance de deux peuples différens, étant Persan par son pere, & Mede par sa mere. A l'égard de l'empire qu'il devoit renverser, ce n'étoit pas celui des Medes, mais le sien propre.

Le fils de *Crésus* étoit muet de naissance. Le jour que Cyrus emporta d'assaut la ville de Sardes, ce jeune Prince voyant un soldat prêt de décharger un coup de sâbre sur la tête du Roi, qu'il ne connoissoit pas, excité par la crainte & par sa tendresse pour son pere, il fit un éfort qui rompit les liens de sa langue, & il s'écria: *Soldat, ne tue pas Crésus*.

CRETA; borne du cirque. *Voyez* Craie.

CRETARIA ars. Gruter (641, 2, 3, 4) raporte plusieurs inscriptions dans lesquelles on lit ces mots. La mieux conservée est la suivante, trouvée à Metz:

ARTIS. CRETAR. DES. QUI. VIXIT
AN. XXX. M. II. ET. AMATORIAE. ANI
MULAE. MATRI. EJUS. VIVAE. Q. C. A
RATULLIUS. AMATOR. PATRI. ET MAT
RI. P. C. O. S. V. T. I.

Les foulons se servoient de la craie pour blanchir les draps; dans ce sens on peut appeler leur art, *ars cretaria*.

CRÊTE, *CRISTA*, } aigrete, panache, houpe qu'on mettoit sur le casque; les aigretes étoient de plumes, & elles furent en usage chez tous les peuples, mais faites diversement. Quelques-uns les portoient grandes, d'autres petites, en plus petit ou en plus grand nombre: les cavaliers en avoient de plus hautes & de plus belles que les fantassins. C'étoit un ornement pour le soldat, & en même temps un objet de terreur pour l'ennemi. On les fit d'abord de crins de cheval, & Hérodote en donne l'invention aux Éthiopiens; telles sont les aigretes des Héros de l'Iliade & de l'Odyssée; ensuite on employa les plumes, & on préféra celles de couleur rouge, à cause de la ressemblance avec le sang. Quelquefois on mettoit trois aigretes aux casques, & c'est de là que Suidas prétend que vint le surnom de Géryon à trois corps. C'étoit une grande gloire d'enlever les aigretes du casque de l'ennemi; c'est pourquoi dans Virgile Ascagne promet à Nisus de lui donner l'aigrete de Turnus. *Voyez* Casque.

Crista signifie aussi la *crête d'un coq*. Lampride dit qu'Élagabale les faisoit ôter à des coqs tout vivans, pour les manger comme une friandise.

Crete; ancien nom de l'île qu'on nomme aujourd'hui Candie. C'est une île de la mer méditerranée, située à l'entrée de l'Archipel. Elle fut appelée, suivant les temps, Aërie, *Aeria*; Curétide ou pays des Curetes, *Curetis*; Hécatompole, ou

l'île à cent villes, *Hecatompolis ;* l'heureuse, *Macaros*, ou l'île heureuse, *Macaronesos*.

La *Crete* a été célebre dans l'antiquité par plusieurs endroits. Jupiter y régna ; & si l'on en croit les Poëtes, il y fut caché par Cybele, sa mere, pour empêcher que Saturne, son pere, ne le dévorât comme ses autres enfans; il y fut élevé par les Curetes. Avant Minos, l'histoire de *Crete* est incertaine ou fabuleuse. Ce Prince, fils d'Europe & d'Asterius, Roi de *Crete*, selon Eusebe, & selon Apollodore, de Jupiter, & frere de Radamante & de Sarpédon, est le premier Roi de *Crete* dont on sache quelque chose de certain. D'autres remontent jusqu'à Testamus, fils de Dorus, petit-fils d'Hellen, & arriere-petit-fils de Deucalion. Il y vint, disent-ils, avec les Éoliens & les Pélages, s'y fit reconoître Roi, épousa la fille de Cretheus, dont peut-être, disent-ils, vient le nom de *Crete*, & il en eut l'Asterius, dont nous avons parlé, sous le regne duquel Jupiter enleva Europe, que ce Dieu rendit mere de Minos, de Radamante & de Sarpédon. Asterius épousa ensuite Europe, & adopta ses fils, auxquels il laissa son royaume, parce qu'il n'eut point d'enfans. La *Crete* fut encore fameuse par le sage gouvernement & les sages loix de Minos, par l'enlévement d'Europe, par les amours de Pasiphaë, par le tribut imposé par Minos aux Athéniens, de douze jeunes hommes, par le Minotaure, par le labyrinthe, ouvrage de Dédale, par la victoire de Thésée, &c. Après les Rois, dont les derniers furent Idoménée & Mérion son frere, la *Crete* se gouverna en république. Vaincue enfin par Metellus, elle se donna à Pompée. Dans la division de l'empire Romain, elle demeura au pouvoir des Empereurs de Constantinople, & leur fut soumise. Mais en 823 les Sarasins la prirent, & y bâtirent la ville de Candie, qui lui fit perdre son ancien nom. (Dès 1204 jusqu'à 1645 l'île de Crete a été aux Vénitiens).

Crete, ΚΡΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Le seul Roi de *Crete* dont on croit avoir des médailles est Minos.

Le labyrinthe est le symbole ordinaire de *Crete*.

Les habitans de cette île ont fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Tibere, de Domitien, d'Hadrien, de Marc-Aurele, de Sévere, de Trajan.

Les villes de *Crete* écrivoient souvent à rebours leurs noms sur leurs médailles autonomes.

CRETÉE. *Voyez* Cratée.

CRÉTEUS; fils d'Éole, & pere d'Éson. *Voyez* Pélias.

Créthéus. *Voyez* Amphiaraus.

CRETIA Flaviopolis, dans la Bithynie. ΚΡΗΤΙΑ ΦΛΑΟΥΙΟΠΟΛΙΣ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Julia Domna, de Sévere, de Caracalla, de Geta, de Gallien.

CRETICUS ; surnom de la famille Cæcilia.

CREVETE. *Voyez* Squille.

CRÉUSE; fille de la Terre, & aïeule de Cyrene. *Voyez* Cyrene.

Créuse, fille de Priam, fut mariée à Énée, & fut mere de Iule ou Ascagne. Elle périt dans l'incendie de Troye. Virgile fait paroître son ombre devant Énée, qui la cherchoit, & lui fait dire que la mere des Dieux & Vénus l'avoient enlevée aux Grecs.

Créuse; fille d'Érecthée, Roi d'Athènes, & d'une grande beauté, fut séduite par Apollon; de ce commerce elle conçut un fils, à l'insu d'Érecthee. *Voyez* Ion.

CRI. Avant l'invention de l'artillerie, tous les peuples avoient des *cris* de guerre particuliers, qu'ils poussoient avec force à l'instant de la charge. Le bruit & le fracas des armes à feu ont rendu ces *cris* inutiles, & ils ne subsistent plus que dans le blason.

Homere fait souvent mention des *cris* que jetoient les Grecs & les Troyens en commençant les combats ; mais il insiste plusieurs fois sur la maniere différente dont les uns & les autres agissoient à cette époque. Les Troyens (*Iliad.* Δ. 4, 27) pendant toute la marche, ne cessoient de *crier* ; de sorte qu'au moment de charger, ils se trouvoient épuisés, & ne pouvoient jeter que des *cris* mal articulés, & interrompus : c'est ainsi que le pratiquoient les Barbares. Quant aux Grecs, dont Homere veut vous peindre la bonne tactique, ils marchoient à l'ennemi en silence, & en gardant leurs rangs ; mais à sa vue ils jetoient tous à la fois un *cri* violent, soutenu, & ils s'élançoient en même temps sur l'armée ennemie. Ce *cri*, si l'on en croit Suidas & des Scholiastes, étoit formé de la répétition fréquente de la syllabe *al ;* c'est pourquoi on nommoit ce *cri* par onomatopée ἀλαλαγμὸς.

On trouvera au mot Barritus ce qui regarde les *cris* de guerre chez les Romains.

Il paroît, d'après un passage de Plutarque (*in Mario*) que les Barbares, les Espagnols, & les *Ambrones* en particulier, répétoient pour *cri* de guerre leur nom propre.

Polyænus, dans ses stratagêmes (I, 2) fait honeur au Dieu Pan de l'invention du *cri*. Il la communiqua pendant le someil à Bacchus, qui, dans son expédition de l'Inde, voyoit son armée entourée de Barbares, sans espoir d'échaper. À l'aide de ce terrible cri répété par les échos & les rochers, Bacchus éfraya ses ennemis, & les vainquit.

CRIBLE. *Voyez* Pain des anciens, & Van mystique. Pline (*XVIII*, 2) dit que les Gaulois avoient fait les premiers *cribles* de crin, les Espagnols ceux de lin, & les Égyptiens ceux de *Papyrus* & de Jonc.

CRIEUR. *Voyez* Héraut & Præco.

CRINÉS ; Prêtr d'Apollon. *Voyez* Smin-théus.

CRINISUS, fleuve de Sicile, devint amoureux, dit la fable, d'Égeste, fille d'Hippotas, noble Troyen. Crinisus se changea en ours pour la séduire : elle en eut Aceste. *Voyez* ACESTE, ÉGESTE.

CRIOBOLE ; sacrifice d'un mouton ou d'un bélier, *criobolium*. Le *criobole* se faisoit autrefois chez les Païens à l'honeur d'Atys, comme le Taurobole à l'honeur de Cybele, mere des Dieux. Ce sacrifice se trouve marqué sur plusieurs bas-reliefs anciens par une tête ou crâne de bélier, orné de festons de fleurs & de fruits. On offroit souvent le taurobole & le *criobole* ensemble à Cybele & à son favori, comme on le voit dans plusieurs inscriptions où ils sont appelés grands Dieux, & où le taurobole & le *criobole* sont presque toujours joints ensemble. Cet Atys est, à ce que l'on croit, le même que le soleil : c'est pour cela qu'il est appelé *Menotyrannus*, *Μηνοτύραννος*, *Roi des Mois*.

M. D. M. I.
ET ATTIDI SANCTO
MENOTYRANNO
Q. CLODIUS FLAVIANUS
V. CL. PONT. MAJOR.
XV. VIR S. F. SEPTEM
VIR EPULONUM
TAUROBOLIO CRIOBO
LIOQUE PERCEPTO.

(*Saumaise sur Lampridius*, c. *VII de ses notes edit. de Paris in-folio p.* 179 & 180.) Dans cette inscription, la premiere ligne s'explique par *Magnis Diis*, *matri Idæ*, comme on le voit tout au long sur beaucoup d'autres qui sont dans Gruter.

CRIOPHORE. Pausanias parle d'un temple de Mercure *Criophore*, ou porte-bélier, (*in Bœot.*) ainsi appelé, parce que Mercure, avoit empêché que la peste ne désolât la ville de Tanagre, en portant un bélier tout-autour des murailles. De là venoit qu'à la fête de Mercure le mieux fait des jeunes garçons de la ville faisoit le tour de ses murailles, portant un bélier ou un agneau sur ses épaules. Il y a dans la collection des pierres gravées du Baron de Stosch, qui apartient au Roi de Prusse, plusieurs Mercures *Criophores*, c'est-à-dire, qui portent une tête de bélier.

CRIPHII ostensi. On lit ces mots dans une inscription raportée par Gruter (303, 2) où ce mot est mis pour *gryphii*. Les grifons. C'étoit le nom de certains Prêtres dans les mysteres de Mythra. On en parlera à l'article MYTHRA.

CRISPE ; fils de Constantin, FLAVIUS JULIUS CRISPUS CÆSAR.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent pur.

RR. en médaillons de B.

O. en M. B.

C. en P. B.

CRISPINE ; épouse de Commode. BRUTTIA CRISPINA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent, excepté le revers : *Diis Genitalibus*.

C. en G. B. de coin Romain. Il y en a une rare dans la collection du Roi, au revers de laquelle on lit : *Romæ Æternæ*, avec la Déesse Rome assise.

O. en G. B. de colonies.

RR. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

RRR. en G. B. d'Égypte.

Beaucoup moins rares dans les autres modules.

Le nom de BPOTTIA ne se voit que sur les médailles greques.

Il y a des médaillons latins & grecs en bronze de cette Princesse.

CRISPINUS ; surnom de la famille *QUINCTIA*.

CRISSA, dans la Phocide.

Goltz seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

CRISTALLOMANCE, ou CRISTALLOMANTIE. Art de deviner, de connoître les choses secretes & cachées, par le moyen d'un corps poli, ou en les faisant voir dans un miroir. Autrement Catoptromantie. *Cristallomantia*. Il y a des imposteurs qui se vantent de faire voir dans un miroir une persone que l'on veut connoître ; par exemple, celui qui a volé, ou fait quelque autre chose que l'on veut savoir. C'est ce qui s'appele *cristallomance* ou *catoptromance*, *de κρύσταλλος, glace, eau gelée & crystal, verre, glace de miroir, & μαντεία divination*.

CRITHOMANTIE ; sorte de divination qui consistoit à considérer la pâte des gâteaux qu'on offroit en sacrifice, & la farine qu'on répandoit sur les victimes pour en tirer des présages. Comme on se servoit communément de farine d'orge, de là vient le nom *crithomantie* ; κριθὴ, orge, & *μαντεία*, divination.

CRITHOPHAGES, ΚΡΙΘΟΦΑΓΟΙ, } mangeurs d'orge. On donnoit ce nom aux soldats Grecs que l'on avoit punis en les réduisant à l'orge, κριθὴ, pour toute nouriture (*Polybius*).

CRITONIA ; famille Romaine, dont on a de médailles :

RRRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

CROBYLUS. ΚΡΩΒΥΛΟΣ. } Eustathe dit que les c[...]eux nonés sur la tête formoient l'espece d[...]ésure appelée *corymbe* pour les femmes, *cro*[...] pour les hommes, & *scorpion* pour les enfa[...] Apollon du Vatican nous offre un beau m[...] du *crobylus*. *Voyez* CORYMBE.

CROC. Les éléphans étoient conduits chez les anciens avec des *crocs*, ainsi qu'ils le font encore aujourd'hui. On le voit dans les bas-reliefs de la colonne Théodosiene à Constantinople.

CROCALÉ; fille du fleuve Ismene, Nymphe de la suite de Diane.

CROCHET au bois de la lance. Winckelmann a publié dans ses *Monumenti inediti* une pierre du Baron de Stosch, sur laquelle un cavalier pose son pied droit sur un *crochet* fixé au bois de la lance, à environ un pied de terre, pour s'élancer sur son cheval. Ce *crochet* est très-apparent aux enseignes militaires sur les médailles Romaines.

CROCODILE.
CROCODILOPOLIS. } Cet animal étoit sacré chez plusieurs Égyptiens, tandis que d'autres le regardoient, avec raison, comme nuisible, & le traitoient comme tel, dit Hérodote. Les habitans de Thebes & ceux des bords du lac Mœris, lui rendoient un culte régulier. Ils prenoient un *crocodile* qu'ils aprivoisoient, ils lui mettoient aux oreilles des pierres précieuses & d'autres ornemens d'or, l'atachoient par les pieds de devant, & lui donnoient pour sa nouriture une certaine quantité de viandes, qu'ils appeloient sacrées. Après sa mort, ils l'embaumoient, l'enfermoient dans des urnes sacrées que l'on portoit dans le même labyrinthe où étoit la sépulture des Rois. La ville d'Arsinoë, près du lac Mœris, prit, par respect pour ces animaux, le surnom de *Crocodilopolis*, ville des *crocodiles*. Les Ombites, autres peuples d'Égypte, plus superstitieux que les premiers, se réjouissoient quand ils voyoient leurs enfans enlevés par les *crocodiles*.

Ces mêmes animaux étoient cependant regardés avec horreur dans tout le reste de l'Égypte, & l'on y en tuoit autant qu'on pouvoit en trouver: d'abord parce qu'ils font farouches & mal-faisans, ensuite parce que la religion inspiroit cette haine, en leur enseignant que Typhon, meurtrier d'Osiris, & ennemi de tous les Dieux, s'étoit transformé en *crocodile*.

Plutarque dit que le *crocodile* est le symbole de la Divinité, parce qu'il n'a point de langue, & que Dieu, sans proférer une parole, imprime, dans le silence de nos cœurs, les loix de l'équité & de la sagesse. Mais il est reconu aujourd'hui que le *crocodile* a une langue fixée à la mâchoire inférieure, par une membrane qui la couvre entiérement. Les Égyptiens croyoient que les vieux *crocodiles* voient la vertu de prédire l'avenir, que c'étoit ʰ bon présage lorsqu'ils prenoient à manger de l. main de quelqu'un, & au contraire un très-mauvais lorsqu'ils le refusoient.

l'on compte les dents du *crocodile*, dit Achle Tarius, on trouvera que leur nombre égale les jours de l'année (ce fait est controuvé); c'est Put-être pour cela que les Égyptiens mirent l'image tu soleil dans une barque que portoit un *crocodile*. Enfin les Égyptiens adorateurs des *crocodiles*, soient que, pendant les sept jours consacrés à la naissance d'Apis, ils oublioient leur férocité naturele, ne faisoient de mal à persone, & qu'au huitieme jour après-midi, ils redevenoient furieux à leur ordinaire. Ils assuroient encore que les *crocodiles*, par respect pour la Déesse Isis, qui s'étoit autrefois servi d'une barque faite de l'écorce du papyrus, ne faisoient aucun mal à ceux qui naviguoient sur le Nil dans des barques faites avec cette plante.

Dans ses Recherches sur les Égyptiens & les Chinois (*1I, p. 121*) M. de Paw fait, au sujet des *crocodiles*, les réflexions suivantes:

„ Ce qui a toujours paru inconcevable aux anciens & aux modernes, c'est le culte que quelques villes rendoient aux *crocodiles*. Cicéron est le seul qui ait cru que l'utilité qu'on retiroit de ces lézards, avoit porté certains Égyptiens à les révérer: *Possem de Ichneumonum utilitate, de crocodilorum, de felium dicere; sed nolo esse longus*. (*Cicero de Nat. Deorum, lib. 1, cap. 36.*) Mais il eût été extrêmement embarassé de nous expliquer en quoi consistoit réellement cet avantage que les Naturalistes, bien plus habiles dans l'histoire des animaux que ne l'étoit Cicéron, n'ont jamais pu entrevoir „.

„ Ce ne fut qu'en 1770, lorsque je m'appliquai plus particuliérement à connoître la topographie de l'Égypte, que je découvris que les trois principales villes qui ont nouri les *crocodiles*, comme Coptos, Arsinoé & Crocodilopolis seconde, étoient situées fort loin du Nil, sur des canaux dans lesquels ce fleuve dérive. Ainsi, pour peu qu'on eût eu la négligence de laisser boucher les fossés, ces animaux, qui ne marchent pas fort avant dans les terres, n'auroient pu venir ni à Crocodilopolis seconde, ni à Coptos, où on les regardoit comme le symbole de l'eau propre à boire, & propre à féconder les campagnes, ainsi qu'on le fait par Élien, & sur-tout par un passage d'Eusebe: *Per hominem crocodilo impositam navem ingredientem; navemque significare motum in humido, crocodilum vero aquam potui aptam* (*Euseb Praeper. Evang. lib. 11I, cap. 11*). Le gouvernement pouvoit donc être bien assuré qu'aussi long-temps que ce culte feroit en vogue, les superstitieux ne manqueroient pas d'entretenir les canaux avec la derniere exactitude „.

„ Il est vrai qu'on connoît encore deux autres villes qui nourissoient des *crocodiles*, comme Crocodilopolis troisieme, & Ombos. Quand il s'agit de fixer la position incertaine d'Ombos, M. d'Anville hésite; mais il faut la mettre plus avant dans les terres vers le pied de la côte Arabique; car nous savons que les habitans de cette ville avoient creusé de grands fossés pour arroser leurs campagnes; & c'est dans ces fossés mêmes qu'ils donnoient à manger à leurs lésards (*Elian. de Nat. Animal. lib. x, cap. 21*). Après tout cela on conçoit pourquoi ceux qui habitoient le Nome Arsinoïte ou la province de Feïum, firent voir à Strabon un *crocodile*, qu'ils nommoient le *suchu* ou le

ou le *juste*, & qu'ils ornoient de braſſelets & d'oreillетes d'or ; car eu égard à leur ſituation, cet animal étoit pour eux l'emblême, non pas du Typhon comme on l'a dit, mais de l'eau amenée par des dérivations, dont toute l'exiſtence de cette province dépend, puiſqu'il ne ſeroit pas poſſible d'y vivre pendant ſix mois, ſi on laiſſoit boucher les canaux du côté d'Illahon. Et on peut croire que les Arſinoïtes tiroient de leurs *crocodiles* ſacrés de certains augures ſur l'état futur du débordement du Nil, auquel ils s'intéreſſoient encore plus vivement que les villes ſituées au bord de ce fleuve „.

Dans l'île Éléphantine on ſe permettoit la chair du *crocodile*, qui eſt très-muſquée. À Tentyre, à Héracléopolis, & dans la grande ville d'Apollon, on mangeoit auſſi de ce lézard, & à de certains jours perſone ne pouvoit ſe diſpenſer d'en goûter, hormis les Prêtres qui le comptoient parmi les poiſſons. Il faut obſerver, que la Judée a toujours eu & a encore des *crocodiles* dans une flaque d'eau nommée *Muyet-el-Temſah*, & dans un petit fleuve qui ſe décharge dans la Méditerranée, entre le Carmel & la pointe d'Acre „.

„ Quoique Plutarque ait aſſuré, de la maniere la plus poſitive, qu'on avoit vu des femmes qui paſſoient la nuit avec des *crocodiles* aprivoiſés dans la ville d'Antée; cependant perſone n'a pu le croire. Il faut obſerver que le ſavant Jablonski s'eſt imaginé que le bouc de Mendès repréſentoit Iſis, qu'on nommoit *Entes* ou *Antes* dans la ville d'Antée ; &, ſi cela étoit vrai, on pouroit ſoupçoner qu'un de ces excès avoit été copié ſur l'autre, à cauſe de la conformité du culte ; mais on ne me perſuadera pas, continue M. Paw, qu'il ſoit ſi facile d'avoir commerce avec des *crocodiles*. On a cru que tout le ſecret des Égyptiens pour ſe préſerver de ces lézards, conſiſtoit à ſe froter d'une infuſion de ſafran, comme l'on ſe frote de couperoſe & de muſc contre les ours & de certains ſerpens; mais, ſuivant Strabon, il y avoit en Égypte des *crocodiles* véritablement aprivoiſés, dont il n'eſt plus parlé dans l'Hiſtoire après le quatrieme ſiecle de notre ere „.

Crocodile lié à un palmier (on voit ſur les médailles de Nîmes un). Ce type déſigne l'année où cette ville fut créée *colonie* ; année célebre par la réduction de l'Égypte en province Romaine.

Crocodile (le) ſur les médailles & les autres monumens antiques, eſt le ſymbole du Nil ou de l'Égypte. Quelquefois il marque des ſpectacles, où il avoit été montré au peuple. Auguſte fut le premier qui donna ce ſpectacle aux Romains.

On a trouvé, dans des fouilles faites à Tivoli, un *crocodile* de marbre noir, qui eſt placé à Rome dans le Muſéum Pio-Clémentin.

CROCOTA, ΚΡΟΚΩΤΟΣ, } robe jaûne, ſouvent ornée de fleurs & de broderies. On en donne ordinairement une ſemblable à Bacchus (*Ariſtoph. Ran*, v. 47) & aux Divinités qui l'acompagnent. Sa couleur étoit jaûne, ou du moins mélangée de jaûne, κρόκος, *ſafran*.

CROCUS, épris des charmes de Smilax, mourut d'amour, & fut changé en fleur de ſafran, ainſi que cette Nymphe en if.

Crocus, fils d'Eupheme, nourice des Muſes, fut placée au nombre des aſtres (*Sidonius*). *Voyez* Sagittaire.

CRODON. Fauſſe Divinité des anciens Saxons. *Crodo*, *Crodus*, ou *Krodo*, *Krodus*. Saxon le Grammairien (*l. 1*) le nomme le premier entre les Dieux des Saxons, qui ſont, dit-il, *Crodus*, *Hama*, *Irmus*, *Flivius & Siba*. Crantzius (*Saxonia*, *l. 1I*, *c. 12*), dit qu'il étoit honoré, ſurtout à Harsbourg. Quelques-uns croient que *Crodon* étoit Saturne. George Fabricius, au premier livre de ſes *Origines Saxones*, raporte la maniere dont on le repréſentoit, qui convient en effet à Saturne. Il avoit, dit-il, la figure d'un moiſſoneur, ceint d'un morceau de linge. Il tenoit de la main droite un petit vaſe plein de roſes, & une roue de char de la main gauche, qu'il élevoit en l'air. Il fouloit aux pieds une perche, poiſſon hériſſé d'écailles & de piquans. On peut croire que le culte de ce Dieu avoit paſſé de la Grece aux Germains voiſins du Danube, de là dans la Saxe, & que de même que le Dieu *Irmus* ſemble avoir été fait de l'Ἑρμῆς des Grecs, le nom *Crodus* pouvoit bien auſſi venir du Κρόνος des Grecs, qui eſt le Temps ou Saturne. Charlemagne abolit le culte de ce Dieu avec celui de toutes les autres Divinités Saxones (*Voſſius*, *de Idol. l. 1I*, *c. 33*).

CRŒSUS. *Voyez* Crœsus.

CROISSANT. Les citoyens d'une naiſſance illuſtre portoient à Athènes des *croiſſans* d'argent ou d'ivoire, atachés ſur leur chauſſure, & à Rome une lune entiere ; mais on n'en a vu encore aucune ſtatue.

Le *croiſſant* ornoit ſouvent la tête des femmes, comme on le voit à un buſte de Marciana, conſervé dans la villa Pamfili. Cette obſervation ſert à expliquer le Poète Stace, qui dit que la coëfure d'Alcmene, mere d'Hercule, étoit ornée de trois lunes (*Thebaid. VI*, 288):

. . . . *Tergemina crinem circumdata luna*.

Il fait ſans doute alluſion à la nuit où Hercule fut conçu, & qui en égala trois entieres par ſa durée.

Sur les médailles le *croiſſant* eſt ſouvent employé pour ſoutenir le buſte des Princeſſes ; parce que celles-ci tienent dans les États, dont le Prince eſt le ſoleil, la place que l'on donne à la lune dans le ciel. Le Dieu Lunus porte le *croiſſant* aux épaules: & c'eſt ſon ſymbole naturel, ſelon l'opinion de certains peuples anciens, qui regardoient la lune comme une Divinité mâle. Ils croyoient même que ceux qui l'adoroient comme une Déeſ-

se, étoient toujours malheureux dans leur mariage, & qu'ils n'étoient jamais les maîtres dans leur maison.

Une petite statue de Diane, publiée par le Comte de Caylus (*II*, *pl.* 45, n°. 2), présente une très-grande singularité qu'il n'avoit, disoit-il, remarquée sur aucun monument antique, & qui lui sembloit n'avoir été indiquée par aucun Auteur ancien; c'est le *croissant* de la lune très-distinct, & d'une proportion assez forte par raport à la figure. Cette Diane porte le *croissant* de la main droite, tandis qu'elle releve son habillement de la gauche.

Croissant sur les médailles. On le voit sur celles d'Antioche de Pisidie, de *Carrhæ*, de *Cydonia*, de *Megarsus*.

On en voit trois sur celles de *Cithæron*, de *Velia*, de *Samdalium*.

Il y en a deux sur celles de *Thespiæ*.

CROIX. „ La *croix* que l'on remarque sur les monumens antiques, mêlée avec d'autres attributs arbitraires, dit le Comte de Caylus, n'a aucun trait avec le christianisme. Cette figure, quand elle est enfermée dans le carré, c'est-à-dire, lorsque ses parties sont égales, n'est presque jamais un symbole; elle a été de tout temps le plus simple des ornemens (*a*) & le plus facile à trouver & à exécuter; les plus anciens monumens, & principalement ceux de l'Égypte, en donnent la preuve „.

Cette observation est si vraie, que l'on voit une *croix* placée sur le diadême d'une statue de bronze trouvée dans les fouilles d'Herculenum.

„ Joseph Barbaro observe que sur quelques-uns des tombeaux situés auprès du Tanaïs, qu'il trouva dans son ambassade de Perse, on voit une grande pierre avec un trou dans lequel on prétend qu'étoit placée une *croix*. Ce seroit mal raisoner que de conclure de là que ces tombeaux renfermassent des chrétiens. Il n'y en eut jamais dans ces régions. (Π) Auprès du Tanaïs & dans les provinces voisines de ce fleuve la religion chrétiene a été florissante dès les premiers siecles. Assemani, *Bibl. Orient. T. III.*) Ces *croix* étoient l'emblême du Dieu qui présidoit aux tombeaux (*selon M. d'Hancarville*). On a trouvé des *croix* dans mille autres lieux, & sur une multitude de monumens qui n'ont jamais apartenu à des chrétiens, tels que le Thibet, les statues de quelques Divinités Indiennes, d'anciennes médailles des Perses, celles de Sidon, & enfin sur les tombeaux de Naxi-Rustan auprès de Persépolis. Le temple de Sérapis, à Alexandrie, ayant été détruit dans le quatrieme siecle de notre ere, on trouva des *croix* gravées sous plusieurs pierres dans l'intérieur de ses murs. Les chrétiens & les païens voulurent se prévaloir de cette découverte. Mais (*Socrat. v*, *cap.* 17) des gens qui se disoient instruits des hiéroglyphes, & qui avoient embrassé la religion chrétiene, assurerent que suivant les regles des Égyptiens, la *croix* signifioit la vie future. C'étoit une représentation abrégée du Phallus ou du Tau sacré, tous deux emblêmes de la génération, & par conséquent de la nouvele vie que les morts alloient acquérir dans les champs élysées „.

Croix avec une anse ou un anneau, *Crux ansata*. *Voyez* Clef.

CROMMYON. Le troisieme des travaux de Thésée fut son combat contre le sanglier de *Crommyon*, selon Diodore.

CROMNA, dans la Paphlagonie. ΚΡΩΜΝΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

CRONIES, CRONIENES, ΚΡΟΝΙΑ, } fêtes qu'on célébroit à Athênes en l'honeur de Saturne, appelé Κρόνος, au mois Hécatombéon, nommé autrefois *Cronius* (*Aristoph. Nubes* & *Hesych.*).

Le seizieme jour du mois Métegitnion, on célébroit dans l'île de Rhodes des *Cronies* (*Theodoret. lib. VII, græc. affect.*) & l'on immoloit alors un criminel condemné à mort par les loix.

CRONOS, ΚΡΟΝΟΣ, } surnom de Saturne, & mot grec qui signifie le temps. On disoit que Saturne présidoit au Temps, ou étoit lui-même le Temps: c'est pourquoi on le représente quelquefois avec une faux à le main, pour marquer que le Temps moissone tout. *Voyez* Saturne.

ΚΡΟΣΣΟΙ, *cirri*. *Voyez* Cirratæ & Franges.

CROTALES. *Voyez* Castagnetes. C'étoit un des attributs de Cybele, parce que ses Prêtres en jouoient dans leurs danses religieuses.

CROTALISTRIÆ; joueuses de castagnetes. On appeloit de ce nom chez les Romains des femmes publiques que l'on gageoit pour danser dans les festins & dans les fêtes domestiques. Les Baladieres de Surate représentent les ancienes *crotalistriæ*: & les castagnetes dont elles s'acompagnent en dansant sont les véritables *crotales*.

CROTONE, en Italie. ΚΡΟΤΩΝΙΑΤΑΣ & ΟΡΟ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en or. . . . . . *Eckhel*.
R. en argent.
RR. en bronze.
Son symbole est un trépied.

On voit quelquefois sur ses médailles Hercole Bibace.

Le trépied est peut être relatif à la gloire dont

(*a*) Ce qui n'étoit qu'un simple ornement dans les temps antérieurs au Christianisme, est devenu après le rétablissement du Christianisme le vrai distinctif de la religion Chrétiene.)

les athletes *Crotoniates* & Milon en particulier se convroient si souvent dans les jeux olympiques.

CROUMA; espece de chant propre aux flûtes, selon Pollux (*Onomast. IV*, 10).

CRUCIFIMENT. Le supplice de la croix étoit d'usage de toute ancieneté chez les peuples d'Asie. Ce fut peut-être d'eux que les Grecs & les Romains l'emprunterent. Au reste, ces derniers ne le firent jamais soufrir qu'à des esclaves ou à des traîtres envers la patrie. Tout le monde connoît tout le récit touchant qu'a fait Cicéron du supplice de la croix, infligé contre les loix par l'odieux Verrès à un citoyen Romain, & les réclamations douloureuses de cet infortuné, qui ne cessoit de crier: *Je suis citoyen Romain*, *Civis Romanus sum*.

La défense expresse de mettre en croix un citoyen, étoit rapelée à dessein, par le supplice du fouet infligé au coupable, ataché à un pieu avant de le *crucifier*; car ce n'étoit jamais qu'à des esclaves que l'on faisoit subir ce supplice ignominieux. Après l'avoir batu avec des fouets de cuir, on lioit sa tête & ses mains aux bras d'une fourche, & on le traînoit avec le manche de cette fourche, en le fustigeant encore, au travers des rues & des places les plus fréquentées. Valere-Maxime fait mention de ces détails affligeans (I, 7): *Autronius Maximus diverberatum servum sub furca medio circo ad crucem egerat*. Cette fourche servoit de gibet au criminel condamné à la croix; c'est pourquoi les Écrivains Grecs lui donnent le nom de σταυρὸς, & les Latins celui de *crux*. La barbarie des boureaux & des spectateurs les poussoit quelquefois à piquer avec des aiguillons les criminels atachés à la fourche, soit pour hâter leur marche, soit pour augmenter leurs douleurs. Plaute fait allusion à cette barbare coutume dans une de ses comédies (*Most.* I, 1, 52), où l'on appele *crible des bourreaux*, un esclave digne du dernier supplice:

O carnificum cribrum! quod credo fore,
Ita te forabunt patibulatum per vias
Stimulis, si noster huc revenerit senex.

Arivé au lieu du supplice, qui étoit toujours hors des villes, tel que le champ de Mars à Rome (*Cic. pro Rabirio c.* 4), le criminel étoit dépouillé de tous ses habits; comme on le voit dans un passage d'Artémidore (II, 57), où ce prétendu interprete des songes dit que les rêves dans lesquels on croyoit être *crucifié*, annonçoient quelque malheur aux gens riches, parce que l'on étoit dépouillé de tout sur la croix, & (II, 58) un mariage prochain aux célibataires, parce qu'on est lié sur le gibet. Quelques critiques ont voulu inférer de là, & des vers suivans d'Ausone (*Eyd.* VI, 60),

Devinctum post terga manus, substrictaque plantis
Vincula mœrentem .....

que les criminels étoient atachés à la croix avec des cordes; mais Séneque fait une mention expresse des clous qui servoient à les y fixer (*de vit. beat. c.* 19): *Cum refigere se crucibus conentur, in quas unusquisque vestrum clavos suos ipse adigit*. Ne dressoit-on la croix qu'après y avoir lié le criminel, ou le lioit-on à la croix dressée? Toutes ces circonstances peu importantes à connoître varioient probablement suivant les pays: c'est ainsi que l'on voit dans Justin (XXII, 7, 9) les Carthaginois *crucifier* Bomilcar dans la ville & au milieu du marché, contre l'usage de toutes les autres nations.

On laissoit ordinairement les *crucifiés* mourir de faim & de douleur. Leurs cadâvres restoient atachés au gibet, où ils devenoient la proie des vautours: bientôt la pourriture les faisoit tomber en lambeaux, qui étoient ensévelis dans les intestins des loups & des autres quadrupedes carnassiers. Horace fait allusion à cette triste fin, lorsqu'il dit (*Epist.* I, 16, 48):

Non hominem occidi: non pasces in cruce corvos.

Un esclave dit aussi, dans une comédie de Plaute, que ses ancêtres, esclaves & mal-faisans comme lui n'avoient eu d'autre tombeau que la croix, à laquelle il sent qu'il est aussi destiné (*Miles.* II, 4, 19):

.... Scio crucem mihi futuram sepulcrum.
Ibi mei majores sunt siti, pater, avus, proavus, abavus.

(Π) Le détail que l'auteur fait ici sur la maniere avec laquelle les Romains & les Grecs *crucifioient* les mal-faicteurs n'a rien de commun avec celle des Hebreux. Quant au *crucifiment* de N. S. J. C., voyez les art. CRUCIFIMENT & CROIX au *Dict. de Théologie*.)

CRUMATA; synonyme de *crotales*, ou *castagnetes*. Voyez ce mot. Martial parle plusieurs fois (VI, 71 & V. 80) des danseuses de la Bœtique & de leurs *crumata*. On danse encore aujourd'hui dans les provinces méridionales de l'Espagne au son du même instrument, des castagnetes.

CRUPELLARIUS. Tacite parle de gladiateurs pesamment armés, Gaulois de nation, & appelés *Crupellarii* (*Annal.* III, 43, 4).

CRUPEZIA. } *SCABILLUM.* } Le maître de l'orchestre avoit chez les anciens une sandale de fer ou de bois appelée κρουπέζια, dans laquelle étoit une paire de *crotales* ou *castagnetes* à ressort. Il batoit la mesure à l'aide de cette sandale, qui étoit fixée à son pied. Cette pratique étoit nécessaire, à cause de l'étendue prodigieuse des théâtres antiques. Un joueur de flûte régloit quelquefois le chœur des chanteurs avec son *crupezium*; c'est pourquoi Pollux (*Onom.* X, 33) l'appele *un instrument des joueurs* de flûte. Ce même Écrivain dit ail-

leurs, après avoir décrit le *crupezium* (*VII*, 22) que les Béotiens étoient *des porteurs de crupezium*, peut-être parce que ce peuple étoit chaussé avec des sandales à semelles de bois épaisses.

Les danseurs Romains s'attachèrent sans doute quelquefois un *crupezium* à chaque pied, & une castagnete à chaque main, pour marquer plus fortement la mesure de leurs airs de danse; ce qui explique les passages d'auteurs latins, tels que Suétone (*cal. c.* 54, *n.* 6) où il est fait mention du bruit de plusieurs *crupezium* ou *scabillum : Deinde Caius repente magno tibiarum & scabillorum crepitu cum palla, tunicaque talari prosiluit, &c. &c.*

On voit dans le Muséum Capitolin une statue de femme habillée, que l'on a appelée mal-à-propos *Bacchante*. Elle tient de la main droite des crotales, c'est-à-dire, deux calotes de métal, appliquées l'une sur l'autre par leurs côtés concaves. Elle en a de semblables sous la sandale de son pied gauche: c'est le *crupezium*.

Un Faune du Capitole est aussi chaussé avec le *crupezium*. *Voyez* CASTAGNETES.

CRUSITHYRE; air de danse des Grecs, qui s'exécutoit sur des flûtes: on l'appeloit aussi *thyrocopique*.

CRURIFRAGIUM; supplice usité chez les Romains, dans lequel on brisoit les cuisses du criminel sur une enclume. Constantin l'abolit (*Victor. Aurel. Cæsar. c.* 41, *n.* 4) avec celui de la croix: *Constantinus vetus teterrimumque supplicium patibulorum, & cruribus suffringendis primum removit*.

CRUSTA.
CRUSTUARIUS. } *Crusta* étoit un pain
CRUSTULARIUS.
froté d'huile, une espece de gâteau (*Isidor. xx*, 2): de là vint le nom de *crustularii*, donné aux pâtissiers qui le faisoient (*Senec. epist.* 56, & *Arnob. II*, 70).

Crusta désigna depuis la *croûte* ou la couverture de plusieurs choses. Cicéron (*Verr. IV*, 23) appele de ce nom des plaques ou ornemens ajoutés à des vases de bronze; & Saumaise (*Exercit. Plinian. p.* 737, 6, *D*) applique le nom *crustuarius* à l'ouvrier qui les fabriquoit. *Crusta* désignerent les marbres dont on incrustoit les riches apartemens. Le pavé d'une chambre ou d'un chemin fut aussi appelé *summa crusta*.

CRUSTÆ.
ΚΡΟΤΣΤΑΙ. } Le code défend aux femmes de théâtre l'usage, d'ailleurs ordinaire, des habits désignés par ces deux mots, & qu'il dit être fabriqué d'une trame & d'une chaîne diversement colorées, c'est-à-dire, d'étofes de couleur changeantes, telles qu'on en fabriquoit avec de la soie & du coton ou du lin (*Cod. l. II de Scenicis*).

CRYPTOGRAPHIE; l'art d'écrire en chifres. *Voyez* STEGANOGRAPHIE.

CRYPTOPORTIQUE; portique souterrain, de κρύπτος, caché, &c.

CRYSTALLOMANTIE. *Voyez* CRISTALLOMANTIE.

CTEATUS. *Voyez* MOLIONIDES.

CTEIS.
ΚΤΕΙΣ. } On donnoit dans les mysteres d'Éleusis ce nom à la représentation des parties sexuelles des femmes, que l'on y joignoit au *phallus*.

CTEMENÆ. *Voyez* CTIMENÆ.

CTESIPHON, sur le Tygre.

Goltz seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

CTESIUS,
ΚΤΗΣΙΟΣ, } nom sous lequel Jupiter étoit adoré à Athènes, où il avoit une statue dans le trésor public (*Suidas*). On lui offroit sous ce nom de l'ambrosie, c'est-à-dire, selon Athénée (*l. IX*), toute sorte de fruits avec du lait & de l'huile. Κτήσιος veut dire celui qui préside aux possessions.

CTIMENÆ, ou *CTEMENÆ*, en Thessalie. ΚΤΙΜΕΝΟΣ & ΚΤΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent . . . . . *Pellerin*.

RRRR. en bronze . . . . . *Hunter*.

O. en or.

CUBA; Divinité Romaine, qui avoit, dit-on, soin des enfans lorsqu'ils étoient couchés, & qu'on invoquoit pour les faire bien dormir. Son nom venoit du mot latin *cubo*; je suis couché.

CUBICULARI Cæsaris (*A veste*). Muratori (901, 5, *Thes. Inscript.*) raporte l'inscription suivante:

D. M.
T. FLAVIO AUG. L.
CAES. A. VESTE. CUBICULAR.
FLAVIA. TRIPHENE
PATRONO SUO
BENEMERENTI FECIT
ET. SIBI. ET. SUIS
POSTERISQ.
IN. FR. P. X. IN. AGR. P. XII.

Cet afranchi étoit chargé du soin de la robe-de-chambre de Vespasien. *Voyez* DESHABILLÉ.

CUBICULO (*A*).
CUBICULARIUS. } Ces deux noms désignent un valet de chambre. On trouve sur les inscriptions, *a cubiculo Domitiani Aug.* . . . . *Ti. Cæsaris* . . . . . & *a cubiculo domus Augustæ* (*Muratori*, 908, 9). Ces domestiques des Empereurs jouirent d'un crédit plus ou moins grand, selon l'ineptie ou le génie de leurs maîtres. Ils furent tout-puissans sous Caligula (*Philo. de legatione*), & sous Commode, qui n'agissoit que par leur impulsion, *ex nutu cubiculariorum omnia semper fecerat Commodus* (*Lamprid. c.* 15). Ils devinrent commandans des armées; tel fut Narsès: *Eodem tempore misit Imperator Justinianus Narsetem eunuchum, & cubicularium suum in Italiam* .... (*Anastas. in Virgilio*.).

CUBICULUM désignoit proprement chez les Romains la chambre dans laquelle ils couchoient (*Varr. de ling. lat. IV, 33*). Ce nom fut aussi donné au balcon ou loge dans laquelle les Empereurs assistoient aux jeux publics. Jules-César s'en fit construire une dans l'orchestre (*Suet. Jul. c. 76, n. 2*), & ses successeurs conserverent cette distinction. On l'appela *suggestus* tant qu'elle consista en un simple échafaud, & *cubiculum* lorsqu'on l'entoura de rideaux qui en déroboient l'intérieur à la vue des spectateurs voisins. Pline (*Paneg. c. 51, n. 4*) loue Trajan d'avoir supprimé ces rideaux, & d'avoir permis à tous ses sujets de l'observer selon leurs désirs.

CUBISTIQUE.
ΚΥΒΙΣΤΗΤΗΡ. } Les Grecs divisoient la
ΚΥΒΙΣΤΗΡ.
danse en trois especes, la sphéristique, l'orchestrique & la *cubistique*, Κυβιστική. Celle-ci consistoit en sauts, en tours de force, & sur-tout à marcher sur les mains.

Paciaudi, savant Théatin, a fait un Traité sur la *cubistique* (*Rome 1756 in-4°. de athletarum* ΚΥΒΙΣΤΗΣΕΙ), & le Comte de Caylus en a parlé savament à l'occasion d'une petite figure de bronze qui marche sur ses mains (*Rec. III page 273*). Voici ses observations:

„ Les mouvemens déréglés des suivans de Bacchus, s'éloignent peu des tours de force; nous savons par les Auteurs que les anciens en ont aimé le spectacle; il est donc agréable de trouver une preuve incontestable de leur goût & d'une pratique conservée jusqu'à nous; il est encore plus singulier de voir que cette pratique est exactement conforme à celle de nos jours. Ces raisons m'ont engagé à donner le dessein de cette figure, qui marche sur les mains, & qui porte un tonelet pareil, à peu de chose près, à celui que nos sauteurs & nos voltigeurs portent encore aujourd'hui. Je l'ai fait dessiner de trois côtés, pour montrer la ressemblance, & pour faire juger, par la simple vue, de l'abus que les Grecs ont fait eux-mêmes de l'établissement de leurs gymnases. Ces Grecs, qui plaçoient la danse au rang des marches militaires, la prostituerent aux balladins & aux gens les plus méprisables, sans même lui faire changer de nom. Cet art, qui regle les mouvemens du corps, & qui les rend justes & agréables, fut divisé en quatre principaux genres, relativement aux cérémonies de la religion, aux exercices de la guerre, aux spectacles des théâtres; enfin aux noces, aux festins, & aux réjouissances semblables. Ainsi la *cubistique*, ou l'art de faire des sauts & des tours de force, étoit admis dans la Grece; mais Hérodote (*liv. VI, vers la fin*) nous prouve le peu de cas que l'on faisoit des sauts en eux-mêmes, & de ceux qui les exécutoient, en nous apprenant l'histoire de Clistene, qui refusa sa fille à Hippoclide, pour avoir fini sa danse par des postures semblables à celles de cette figure. Le Pere Paciaudi a raporté une figure absolument pareille à celle de ce numéro. Il l'a tirée du cabinet des Jésuites de Rome „.

Le même savant Comte parle encore de la *cubistique* dans un autre endroit (*ibid. pl. 21, n°. 4*) au sujet d'une pierre gravée étrusque.

„ Ce monument étrusque pouroit prouver que les Grecs avoient corrompu les étrusques dans les exercices de la gymnastique; car enfin c'est ici un tour de force qui consiste à sauter en avant ou en arriere, & peut-être successivement de l'une & de l'autre façon, par-dessus trois pointes un peu courbées à leur extrémité, & placées sur une terrasse qu'elles occupent en entier; pour ne laisser aucun doute sur l'action, le saut & les éforts qu'elle exige ne peuvent être plus parfaitement rendus: les mains du sauteur sont enveloppées dans des especes de gants, que le P. Paciaudi a regardés comme des fers de lance. Ces gantelets pouroient faire croire que les lances étoient tranchantes, & que le sauteur, en cas de chute, devoit être en état de les toucher sans inconvénient. Je ne puis rien dire de ce saut véritablement périlleux „.

Le nom de la *cubistique* étoit grec, & venoit de *κυβιστάω*, je saute ou je marche sur la tête. Κυβιστήρ étoit le sauteur.

CUBIT, mesure. *Voyez* COUDÉE.

CUCLIEN. Maxime de Tyr parle d'une mode *cuclien* propre aux Athéniens.

CUCULLIO.
CUCULLUS. } Ces deux noms sont synonymes de *vestis cucullata*, & par contraction de *cuculla*. Ils désignoient un manteau garni d'un capuchon, tel que le porte ordinairement Télesphore, fils d'Esculape, Dieu des Convalescens, & tels que l'on en voit sur plusieurs monumens antiques cités dans les articles BARDOCUCULLUS & CAPUCHON. Les voyageurs & les soldats se couvroient ordinairement du *cucullio*; c'est pourquoi Capitolin l'appele *viatorius*, (*ver. c. 4*) *ut vagaretur nocte per tabernas ac lupanaria, obtecto capite cucullione vulgari viatico*. Comme il enveloppoit tout le corps, & couvroit la tête entiere, il fut adopté à Rome par les débauchés, qui craignoient d'être reconus dans leurs courses de nuit: de là vient l'épithete *nocturne* que lui donne Juvénal (*Sat. VI, v. 118*):

Sumere nocturnos meretrix Augusta cucullos.

Lorsque les amphithéâtres ou les théâtres n'étoient pas couverts par une vaste tente, les spectateurs s'enveloppoient quelquefois dans un *cucullus*, afin de se garantir du froid & des intempéries de l'air (*Martial. V, 14, 6*):

Illinc cucullo prospicit caput tectus,
Oculoque ludos spectat indecens uno.

Dans les campagnes, les esclaves destinés aux travaux de l'agriculture, atachoient à leur *sagum*, ou grosse tunique, un *cucullus* ou capuchon. Co-

lumelle le dit, en parlant de leur habillement (*de re rustica* 1, 8): *Familiam .... munitam diligenter a vento, frigore, pluviaque, quæ cuncta prohibentur pellibus manicatis, centonibus confectis, vel sagis cucullatis*, au lieu de *cucullis*, selon la correction de Raynaud (*de Pil. sect. xv*).

Le *cucullus* n'étoit pas toujours ataché au manteau; on le portoit quelquefois seul. Martial dit (*xiv*, 132) à son ami qu'il n'est pas assez riche pour lui faire présent d'une *lacerna*, c'est-à-dire, d'un manteau avec capuchon, mais qu'il lui envoie celui-ci tout seul:

Si possem, totas cuperem misisse lacernas:
Nunc tantum capiti munera mitto tuo.

C'étoit ainsi que l'on couvroit la tête & les épaules des enfans à la mamelle, avec un *cucullus* pour les préserver du froid. Cassien (*de habit. Monach. c.* 4) & Nicéphore (*ix*, 14) comparent les capuchons écourtés des moines au *cucullus* des enfans, que le dernier assimile à la tiare. *Voyez* ce mot. *Voyez* aussi Bardocucullus & Capuchon.

CUCUMA, *CUCUMELLA*, } vases destinés à faire bouillir des liquides. Pétrone en fait mention en deux endroits de son roman (*c.* 96 & *c.* 95).

CUCUPHOMORPHUS, ΚΟΥΚΟΥΦΟΚΕΦΑΛΟΣ, } *baculus*. *Voyez* Charue.

CUDO. Silius Italicus désigne par ce nom un casque ou bonet de peau (*viii*, 494):

.... *Capiti cudone ferina*
Sat cautum.

CUILLÈRE. Le Comte de Caylus (*Rec. 1I, pl.* 225, n° 7) dit: „Cette petite *cuillere* étroite, pointue & formée comme une feuille de saule, servoit, selon l'opinion commune, à recueillir les larmes des pleureuses aux enterremens. J'en ai vu de beaucoup plus larges; mais toujours d'une autre forme & d'un plus grand volume. Je sai que plusieurs Antiquaires sont revenus de cette idée; ils ont peut-être raison. Mais que mettre à la place pour rendre compte de ces petits instrumens„?

On voit dans le cabinet de Ste Génevieve plusieurs de ces *cuilleres* qui ont été trouvées dans les cendres des urnes antiques. L'usage que j'ai assigné aux vases appelés si improprement *lacrymatoires* (*Voyez* ce mot) peut être assigné de même aux petites *cuilleres* qui les acompagnent dans les tombeaux. Elles servoient à puiser dans un grand vase pour verser ensuite dans les petits, c'est-à-dire, dans les lacrymatoires, les liqueurs odoriférantes & les parfums que les assistans répandoient sur toutes les parties du bûcher funebre.

CUIR & de CARTON (Monoies de). Æschine (*Socr. dial. 1I, c.* 34) & Aristide nous aprenent que les Carthaginois se sont servis de monoies de *cuir*; les Romains commencerent par se servir de monoies de terre cuite & de *cuir*. Cette derniere a été appelée *asses scortei*; elle étoit en usage à Rome avant le regne de Numa, suivant le témoignage de Suétone, cité par Suidas (*V.* Ἀσσάρια). L'Auteur anonyme du petit Traité *de Rebus Bellicis*, imprimé à la suite de la Notice des deux Empires, ajoute qu'on imprimoit une petite marque d'or sur ces pieces de *cuir* qui tenoient lieu de monoie dans le commerce, *Formatos e coriis orbes, auro modico signaverunt*. Ensuite Numa introduisit l'usage des pieces de bronze, qu'on prenoit au poids, en échange des marchandises & des denrées; cela dura jusqu'au temps de Servius Tullus, qui le premier les fit fraper, & y fit graver une certaine marque. On peut voir ce qu'ont dit sur ce sujet Saumaise (*de Usur. p.* 443, *seqq.*) & Sperlingius (*de Num. non cus. p.* 201, *seqq.* & 221). On voyoit dans la Collection de Jobert des sous de cette espece, batus sur le *cuir*, que la nécessité avoit obligé les Hollandois de fraper pendant leur guerre contre les Espagnols. Patin (*Hist. des Med. p.* 54) a aussi fait graver une monoie de *carton* frapée à Leyde en 1574 pendant que les Espagnols tenoient cette Ville assiégée.

Philippe de Comine dit qu'après les grandes levées d'argent faites pour la rançon du Roi Saint Louis, on fut obligé de se servir en France d'une monoie de *cuir* dans laquelle il y avoit seulement un clou d'argent rivé dans le milieu, & marqué d'une fleur de lis.

Cuir, peaux & parchemin.

„Quoique l'antiquité, disent les Auteurs de la nouvelle Diplomatique, confiât souvent la conservation de ses titres aux marbres & aux métaux, & que les Modernes en usent encore quelquefois de même; on peut presque réduire la matiere des Diplômes aux peaux & aux papiers. On écrivit certainement sur des intestins d'éléphans & d'autres animaux (*Paleogr. p.* 16, *Isidor. lib.* 6, *cap. 1I*); mais on ne montre nulle charte en cette matiere„.

„S'il ne se trouve point de Diplômes sur des intestins de reptiles, ce n'est pas qu'au raport de Cédrene (*tom.* 1, *p.* 351, *edit. Paris.* 1647) & de Zonare (*Annal. tom.* 2, *l.* 14, *p.* 52, *edit. Paris.* 1687,) dans l'incendie arivé à Constantinople sous l'Empereur Basilisque, il n'y eût un intestin de serpent consumé par les flammes, sur lequel l'Iliade, l'Odyssée d'Homere & les exploits des Héros se voyoient en lettres d'or. Mais on a lieu de se défier de tout ce qui n'est attesté que par des Grecs quand ils ont vécu comme Cédrene & Zonare bien des siecles après les faits qu'ils nous racontent„.

„Puricelli semble mériter plus de croyance lorsque dans ses monumens de l'Église Ambrosiene de Milan (*p.* 282, & *seqq.*) il nous fait conoître l'original d'un Diplôme de Hugue & de

Lothaire, Rois d'Italie, écrit sur la peau de poisson. Il porte le même jugement de plusieurs Diplômes de Rois & d'Empereurs, & même de quelques titres du quatorzieme siecle. Peut-être qu'en y regardant de plus près on découvriroit un plus grand nombre de chartes de cette nature. Celles dont on a connoissance ne laissent pas d'être comptées à bon droit parmi les raretés des archives „.

„ Cependant Muratori, non content de révoquer (*Antiq. Italic. tom. 3, Differt. 34, col. 34*) en doute ou même de nier qu'il existe dans les archives de l'Église Ambrosiene des chartes de peau de poisson, propose aux Naturalistes cette question à résoudre : savoir si les poissons ont on *cuir* dont on puisse faire du parchemin. Il ne seroit pas impossible que Puricelli eût pris pour des peaux de poisson des parchemins d'une autre nature que ceux qui remplissent ordinairement nos archives. Nous en avons trouvé d'une molesse extrême qui ne venoit point d'humidité, mais d'une préparation, & peut-être d'une origine différente de celle du commun des parchemins. Au reste, il semble difficile d'allier l'estime qu'on témoigne pour Puricelli avec l'espece de démenti qu'on lui donne sur l'existence de faits dont il prétend avoir eu les monumens sous les ieux. Si l'on vouloit opposer autorité à autorité, du moins falloit-il dire qu'on auroit vu le Diplôme des Rois Hugue & Lothaire, qu'il est réellement de parchemin ou de quelque autre matiere fort distinguée de la peau de poisson, & que les autres chartes semblables de Rois & d'Empereurs, dont Puricelli se déclare témoin oculaire, après un sérieux examen, ont paru n'avoir rien de commun avec cette peau. Au lieu de cela, Muratori allegue pour preuve de leur non-existence qu'il n'a pas vu ces pieces. Encore s'il nous avoit assuré que tous les titres de ce Chartrier lui avoient passé par les mains, peut-être auroit-on moins de répugnance à s'en raporter à un argument négatif préférablement à un autre qui dans l'égalité des circonstances devroit l'emporter. Ce sera donc porter la déférence aussi loin qu'elle poura aller pour l'autorité de Muratori, que de regarder la question comme indécise sur l'existence des monumens qui le déterminent à contester en général celle des chartes en peau de poisson : *Et adhuc sub judice lis est* „.

„ Les *cuirs* des animaux passés recevoient l'écriture du côté qu'ils étoient dépouillés de leurs poils. Allatius (*Animadvers. in antiq. Etrusc. fragm. n. 63, p. 114*,) dit avoir vu dans les Bibliotheques de Grece, d'Italie & d'Allemagne plusieurs volumes ou rouleaux en *cuir* qui portent des caracteres hébraïques sans points. Les diverses pieces qui les composent ne sont point collées, mais seulement cousues ensemble. L'usage de ces rouleaux est assez général chez les Juifs. Leurs synagogues en pourroient fournir bien des preuves. Mais sans y avoir recours, on en trouvera dans la Bibliotheque du Vatican, (*Ibid.*), dans celle du Roi, dans les villes de Livourne & de Bologne en Italie. (*Palaeograph. c. 2, pag. 17; Maffei, Istor. Diplom. p. 73*) „.

„ On conserve dans le Couvent de Saint Dominique de Bologne, dans un reliquaire fermé sous deux clefs, dont l'une est gardée par le Sénat de la Ville, & l'autre par les Religieux, les deux Livres d'Esdras écrits sur un rouleau de *cuir*. L'Auteur de la Bibliotheque du Vatican (*p. 394, 395*) ne craint pas d'avancer que ces Livres sont de la main d'Esdras même. Mais il faudroit des preuves bien fortes pour constater un fait si singulier. On montre dans la Bibliotheque des Chanoines Réguliers de Saint Sauveur de la même Ville un autre rouleau en *cuir*, contenant le Livre d'Esther dans sa langue originale „.

„ Pétrarque (*Franc. Boubi. eleg. lib. 1*) habillé d'une simple veste de *cuir* passé écrivoit sur elle les pensées qu'il craignoit de perdre à proportion qu'elles se présentoient à son esprit. Cette veste pleine d'écritures & couverte de ratures étoit encore en 1527 conservée & respectée comme un monument précieux de Littérature par Jacques Sadolet, Jean Casa & Louis Bucatello, noms fameux dans la République des Lettres „.

La vénération qu'on avoit à raison pour les Livres de S. Athanase faisoit dire à un Abbé (*Prat. spirit. cap. 40*) qu'au défaut de papier il falloit les écrire sur ses habits „.

„ Ulpien, au trente-deuxieme Livre du Digeste (§. 3, *leg.* 52) ne distingue pas, comme l'a cru D. Mabillon (*De re Dipl. lib. 2, cap. 8, n. 2*) le parchemin du *cuir*. Au contraire, il entend par ce dernier la peau de certaines plantes, aussi-bien que celle des animaux ; mais il fait réellement ailleurs (*D. lib. 37, tit. 1, leg. 1*) cette distinction. Notre savant Bénédictin assure qu'on s'est rarement servi de *cuir* pour dresser des chartes, si cependant on en a jamais fait cet usage. Cela pouroit avoir besoin de quelque restriction par raport aux temps, aux lieux & aux personnes „.

„ L'usage d'écrire sur les peaux est si ancien qu'on ne sauroit en assigner l'époque. Pline l'Historien marchant sur les traces de Varron attribue à Eumene, Roi de Pergame en Asie, l'invention du parchemin. Isidore de Séville (*Orig. lib. 6, cap. 11*) n'en fait pas remonter plus haut l'origine. Gulandini réfute (*Papyr. membr. VI, pag. 92 & seq.*) les deux premiers (car il ne parle point du troisieme) par l'autorité de Joseph (*Antiquit. Jud. lib. 12, cap. 2*), & mieux par celle d'Hérodote (*In Terpsichore, lib. 5, cap. 58*), qui dit que les Ioniens au défaut de papier d'Égypte se servirent de peaux de chevre & de mouton, & que de son temps plusieurs Barbares écrivoient encore sur ces sortes de peaux „.

„ Les anciens Perses, au raport de Diodore (*Lib. 2*) de Sicile & de Ctésias, écrivoient sur des peaux ou des parchemins les annales de leur nation. Il semble donc du premier coup d'œil que

Varron & Pline sont tombés dans une méprise bien marquée; mais ne pouroit-on pas supposer qu'ils n'auroient point prétendu fixer aux regnes d'Eumene & de Ptolémée Philadelphe l'usage d'écrire sur les peaux, mais seulement la fabrique du parchemin tel que nous le faisons aujourd'hui? Il auroit même pu ariver que cet art auroit plutôt été apporté des pays barbares qu'inventé à Pergame. Perfectioné dans cette Ville, il y auroit pris faveur, & de là se feroit répandu de toutes parts. C'en étoit assez pour lui faire imposer le nom (*Hieron. Epist. ad Chrom.*) de *Pergamenum*. Vossius (*De arte Gram. lib.* 1, *cap.* 38, *p* 134) ne s'éloigne pas beaucoup de cette maniere de concilier toutes choses„.

„ Ce que nous disons du parchemin convient au vélin, qui n'en differe que parce qu'il est de peau de veau, au lieu que l'autre est de peau de mouton. On polissoit l'un & l'autre avec la pierre ponce. Les premiers ouvriers en parchemin n'en savoient fabriquer que de jaunâtre (*Isidor. orig. lib.* 6, *cap.* 11). On trouva le secret à Rome de lui donner de la blancheur; mais comme il se salissoit aisément, & que d'ailleurs il fatiguoit la vue, cette découverte eut peu de succès„.

„ Indépendament du nouveau secret on distinguoit autrefois (*Ibid.*) trois sortes de parchemins, le blanc, le jaûne & le pourpré. Le blanc l'étoit par nature, le jaûne réunissoit ces deux couleurs partagées sur chacun des côtés de ses feuilles. De là ce vers de Perse:

Jam liber & positis bicolor membrana capillis.

Le parchemin de couleur de pourpre étoit pour l'ordinaire également teint des deux côtés, destioé à recevoir des lettres d'or & d'argent. On a non seulement écrit des Livres sacrés, & surtout des Psautiers (*Hieron prolog. in Job.*) en parchemin pourpré, mais nombre de Bibliotheques & de Trésors d'Eglises renferment d'anciens Missels où le vélin couleur de pourpre est prodigué avec plus ou moins de profusion. Quelques-uns même n'offrent que des feuilles teintes en pourpre, sans aucun mélange de feuilles ordinaires. Nous n'avons point vu de Diplômes ainsi colorés. Quoiqu'il en existe quelques-uns, on peut dire qu'ils sont assez rares. Voilà tout ce que nous avons à remarquer sur la nature & les especes de parchemin. L'anciene maniere de le fabriquer ne différoit en rien d'essentiel de la nôtre. Nous allons donc nous borner à l'usage du parchemin par raport aux chartes„.

„ Si les plus anciens manuscrits, conservés jusqu'à présent, sont en parchemin, les plus anciens Diplômes sont aussi en papier d'Egypte. On n'a découvert en parchemin nulle charte antérieure au sixieme siecle. Faute d'avoir été assez au fait de la matiere sur laquelle se trouvent écrits quelques Diplômes de nos Rois, Maffei (*Istor. Diplom. pag.* 80) recule jusqu'au huitieme siecle le commencement de l'usage de faire servir le parchemin à l'expédition des chartes, & son progrès au regne de Didier, Roi des Lombards: en un mot, dit-il, on n'a point encore vu, que je sache, de Diplôme original en autre matiere qu'en papier, avant l'an 700; mais il auroit appris qu'on en avoit vu s'il eût jeté les ieux sur les pages 380 & 472 de la Diplomatique de D. Mabillon. Du reste, il est juste d'applaudir à la sagesse de sa critique. Loin de tenir pour faux, selon la méthode de certaines gens, tout Diplôme en parchemin, dont la date précéderoit le huitieme siecle, parce qu'il n'en avoit vu aucun, ou qu'il croyoit que les autres Antiquaires n'avoient pas été plus heureux dans leurs recherches; il ne nie pas qu'il ne s'en puisse trouver, ni qu'on écrivît quelques chartes sur cette matiere. Convaincu par le témoignage des Auteurs & le langage muet des manuscrits en parchemin, il se contente de juger qu'ordinairement on le destinoit pour les livres, & le papier pour les actes publics. La proposition est trop raisonable pour que nous fassions difficulté d'y souscrire dans toutes ses parties„.

„ Quoique l'Italie l'emporte sur la France & l'Angleterre pour les antiquités qu'elle tire de son sein, il résulte de l'aveu du savant Marquis que ces deux Royaumes ont sur elle l'avantage de posséder plusieurs Diplômes originaux en parchemin du septieme siecle. Avouons-le cependant; ni l'Angleterre (*Hickes Ling. vet. sept. thes. præfat. pag.* 32), ni l'Allemagne (*Chron. Godwic. tom.* I, *p.* 81) n'emploierent jamais, pour dresser leurs actes, le papier d'Egypte ou de coton. Le parchemin fut l'unique matiere dont elles firent usage avant la découverte du papier de chife. Ainsi en supposant que le judicieux Gudenus *Sylloge varior. Diplomat. præf. pag.* 2) n'aura eu en vue que sa patrie, il aura pu établir cette regle: qu'avant l'an 1280 tous les Diplômes & Actes de quelque nature qu'ils soient sont en parchemin„.

„ De plusieurs pieces de parchemin atachées ensemble on formoit des rouleaux appelés volumes (*Isid. lib.* 6, *cap.* 12) *a volvendo*, ou rôles *a rota*, ou cylindres ἀπὸ κυλίνδρου (*Laert. in Epicur.*), parce qu'ils en empruntoient la forme, & que les bâtons sur lesquels on les rouloit étoient réellement des petits cylindres de bois, de corne (*Martial. lib.* 11, *Epigram.* 62), d'os, d'ivoire, de verre ou de quelque métal. Les bouts en étoient terminés par des globes ou des pointes de diverses figures, tant pour tenir en état les diverses pieces roulées, que pour les orner. Les anciens Juifs unissoient les différens morceaux de leurs rouleaux sacrés avec tant d'art, qu'on ne pouvoit en apercevoir la jointure. Ce fut, selon Joseph, un sujet d'admiration pour (*Joseph. Antiquit. Jud. l.* 12, *c.* 2) Ptolémée Philadelphe lorsque les soixante-dix vieillards envoyés par le grand Prêtre déplierent en sa présence les rouleaux où la Loi de Dieu étoit écrite en lettres d'or„.

„ Il

„ Il s'en faut beaucoup qu'on ait dans la suite pris la même peine pour joindre autant de pieces de parchemin qu'en demandoit l'acte qu'on se proposoit d'écrire. Souvent au lieu de les coler on se contentoit de les coudre ensemble ou de les unir par des ataches de la même matiere, pratique dont les exemples se sont multipliés sans nombre dans les bas siecles, lors même que les actes étoient assez courts pour être renfermés en moins d'un quart de feuille. Les procédures, actes judiciaires (*Sylloge varior. Diplomat. præf. p.* 3), enquêtes étoient souvent sur des rouleaux de plusieurs toises de long ; mais en général il étoit rare que les rouleaux fussent écrits des deux côtés „.

„ Soit que la finesse du papier d'Égypte ait déterminé les Anciens à ne l'écrire que d'un côté, soit que l'importance des pieces, jointe à la dignité de ceux à qui on les adressoit ou au nom de qui elles étoient écrites, ne permît pas d'en remplir de deux côtés, l'usage de ne point écrire sur le dos des chartes ne devint pas moins ordinaire à l'égard du parchemin que du papier. Les lettres des Princes, des Magistrats & des Généraux Romains n'étoient jamais (*Hugo de prima scrib. orig. pag.* 188) écrites qu'en dedans, & suivant la longueur de la feuille avant César; il étoit inoui que des persones de son rang ne laissassent pas en blanc un des côtés de leurs lettres. Mais de tout temps les gens du commun ne balancerent pas à mettre à profit le *verso* comme le *recto* des pieces de peu de conséquence, qui ne devoient point durer à perpétuité. Comme les testamens prenoient souvent la forme de livres, on faisoit encore moins de difficulté d'y écrire sur le revers de chaque feuille. Les Jurisconsultes (*Ibid.*) anciens & modernes rendent non seulement témoignage à cette pratique, mais ils l'autorisent en termes formels. Depuis la chute de l'Empire Romain jusqu'aux derniers temps, il étoit fort rare qu'on portât une partie de l'écriture sur le dos des chartes en parchemin. Quand on le faisoit, cela ne consistoit guere que dans les signatures & autres formules finales ; encore n'en découvre-t-on presque point d'exemples antérieurs au dixieme siecle. Nous venons de le dire : anciènement on écrivoit les testamens sur plusieurs feuilles, & on avoit la liberté de les remplir sans laisser aucun vide; mais au moyen âge, on ne donna point aux testamens une forme différente de celle des autres chartes : au contraire, depuis environ trois siecles, les testamens, & bien des contrats, traités & autres actes imitent l'anciene forme dont les testamens furent revêtus „.

„ Ce ne fut qu'au XIV & XVe siecles, qu'on s'aperçut combien il étoit dangereux de se servir du parchemin raclé dans les actes publics, & qu'on prit des mesures efficaces pour arrêter ce désordre. En conséquence, les provisions par lesquelles les Empereurs élevoient à la dignité de Comte, avec pouvoir de créer des Notaires impériaux, portoient communément (*Maffei, ist. diplom. pag.* 69) cette clause : *à condition qu'ils n'emploiornt point de parchemin vieux & raclé, mais qui soit vierge & tout neuf* „.

„ Si l'usage du parchemin raclé dans les actes publics n'a jamais passé en coutume, & s'il semble même n'avoir eu quelque cours qu'en Allemagne, il a eu des suites funestes pour quelques bons livres dont nous regretons la perte. Lorsqu'elle étoit une fois jurée, tantôt on les faisoit passer par l'épreuve de l'eau bouillante, tantôt par celle de l'eau de chaux vive ; on en enlevoit la superficie, en un mot on les racloit ; quelquefois même on leur faisoit subir à peu près les mêmes préparations que si l'on avoit voulu fabriquer le parchemin vierge. C'est ainsi qu'on faisoit disparoître les anciennes écritures pour en substituer de nouvelles „.

„ Ce goût barbare s'étoit répandu de tous côtés par raport aux manuscrits. Il s'étoit tellement accrédité chez les Grecs des XII, XIII & XIVes siecles, qu'il a fait périr beaucoup d'excellens ouvrages. On est assez mal dédomagé par une foule de livres de chœur qui les remplacent „.

„ Quand on n'a pas pris, ou qu'on a mal pris les précautions marquées pour éfacer les anciènes écritures, & qu'on s'est contenté de les racler, on ne laisse pas d'en lire des portions plus ou moins considérables. On expose le feuillet qu'on veut déchifrer à la lumiere la plus vive ; on le couvre d'une ombre légere, qui empêche que la vue ne soit offusquée par l'éclat des rayons du soleil ; &, pour plus grande commodité, le lecteur se place entre cet astre & le manuscrit. De quelque secret dont on se soit servi à dessein de ne laisser subsister aucun trait de l'écriture primitive, s'il en reste encore quelque vestige, on vient à bout, avec plus ou moins de peine, d'y découvrir des lettres, ensuite des mots, & même des phrases entieres, mais ordinairement ce travail demande de bons ieux, un beau jour, beaucoup de temps, & sur-tout une patience qui ne se laisse pas aisément rebuter par les difficultés „.

„ Au reste, ce fut moins par goût de destruction, que par une espece de nécessité, qu'on en vint à l'extrémité fâcheuse de faire de nouveaux livres aux dépens des anciens. Le papier & le parchemin étoient rares, & coûtoient très-cher. On ne pouvoit se passer de certains livres ; on en voyoit d'anciens, dont on ne connoissoit plus le mérite, & dont les caracteres paroissoient quelquefois indéchifrables, par le dépérissement ou par la singularité de leurs écritures surannées. La pauvreté d'une part, & de l'autre le besoin de livres d'usage déterminoient assez naturélement à sacrifier des ouvrages souvent très-précieux à la république des lettres, mais inutiles à leurs possesseurs „.

„ Jusqu'ici l'on avoit cru pouvoir restreindre l'abus de racler les livres, presqu'aux seuls siecles

xi, xii, xiii, & le renfermer dans les bornes de l'Église greque ; mais tous les jours de nouveaux exemples constatent que le mal avoit gâgné chez les Latins, & qu'il remonte bien plus haut qu'au temps où l'on commence à connoître les ravages qu'il fit dans l'empire des Grecs. Muratori (*Antiq. Ital. tom 3, dissert. 43, col. 834*) dit avoir vu, dans la bibliotheque Ambrosiene, un manuscrit des œuvres du vénérable Bede, d'une écriture de huit à neuf cents ans, substituée à une autre de plus de mille. Mal-gré les éforts qu'on a faits pour la détruire, on y saisit encore des phrases qui annoncent un ancien pontifical. Un manuscrit de S. Germain des Prés, contenant le Catalogue des Hommes illustres de S. Jérôme, continué par Gennade, n'a pas été plus épargné. Don Mabillon, qui en a publié un modele au cinquieme livre de sa Diplomatique, le jugeoit du viie siecle. La forme des caractères Mérovingiens dont il est écrit, ne permet pas de le faire descendre plus bas. Cependant nous avons remarqué qu'il avoit été récrit, au moins en partie. On y distingue les caractetes de trois sortes de manuscrits plus anciens. Sa nouvele écriture Mérovingiene en couvre une autre beaucoup plus antique, si elle n'apartient pas à la romaine courante. Sur le plus grand nombre de feuillets de ce manuscrit, on ne voit aucune trace d'écriture primitive, soit qu'ils n'eussent point encore servi, soit qu'ils eussent été mieux raclés que les autres, soit que ces deux causes eussent concouru à la fois „.

CUIRASSE. „ Quoique ce soit une opinion reçue, dit M. Paw (*Rech. sur les Égypt. 1I, 319*), que les soldats de l'Égypte ne portoient point de casque, ce n'en est pas moins une erreur qui provient uniquement de ce conte que fait Hérodote : il prétend avoir observé du côté de Péluse, que les têtes des Persans, répandues sur un ancien champ de bataille, étoient très-molles vers le haut du crâne, & les têtes des Égyptiens très-dures, parce qu'ils étoient toujours rasés, & ne portoient, suivant lui, aucune espece de coëfure ; mais ils avoient des casques de cuivre & des *cuirasses* de lin, dont quelques-unes, telles que celle du Pharaon *Amasis*, ont fait l'admiration de tous ceux qui les virent à Samos & à Lindus dans l'île de Rhodes, où la plus belle avoit été consacrée à Minerve. Cette armure, dont Hérodote a décrit la broderie, étoit remarquable par sa trame, dont chaque fil avoit été tordu de 365 autres, par une allusion singuliere à la durée de l'année vague, car les Égyptiens ne pouvoient s'empêcher de revenir toujours aux allégories, dans les choses même où il n'en falloit point. Quoique la milice d'Athênes (*Corn. Nep. 1, 4*) ait pris de ces *cuirasses* égyptienes, par ordre d'Iphicrate, Pausanias a eu grande raison d'observer qu'elles ne valoient absolument rien, puisqu'elles ne résistoient point aux armes pointues, mais seulement à celles qui tranchent ou qui brisent, comme les balles & les pierres lancées avec des frondes „.

Les *cuirasses* égyptienes de lin étoient en usage au siége de Troye. Ajax, fils d'Oïlée, en portoit une semblable, & Homere le dit expressément (*Iliad. B. 528.*) λινοθώρηξ. Ces *cuirasses* de toile ou de draps batus, quelquefois même feûtrés avec du sel & du vinaigre, étoient composées de plusieurs *doubles*, piqués ensemble. Plutarque (*Vit. Alex.*), dit qu'Alexandre portoit une *cuirasse* de lin double, θώρακα λίνον διπλοῦν.

Telle fut depuis celle de Galba, dont il est fait mention dans Suétone, qui, parlant de la sédition qu'excita à Rome la révolte d'Othon, dit : *Loricam tamen induit linteam, quanquam haud dissimulans parum adversus tot mucrones profuturam.* Saumaise, dans ses Observations sur Lampridius, remarque qu'on avoit autrefois inventé cette armure pour le soulagement des soldats ; on peut ajouter qu'il y a bien de l'apparence que ces *cuirasses* de lin & de toile n'empêchoient pas qu'on ne mit par-dessus des *cuirasses* de fer ; on peut même croire que les anciens avoient donné aux premieres le nom de *subarmale* ; mais il n'étoit pas toujours nécessaire d'avoir d'autres *cuirasses* que celles de lin & de toile, puisqu'il y en avoit de si bien faites, qu'elles étoient à l'épreuve des traits. Nicétas, dans la Vie de l'Empereur Isaac I, raporte que l'Empereur Conrad combatit long-temps sans bouclier, couvert seulement d'une *cuirasse* de lin feûtrée & formée de dix-huit *doubles*.

La seconde espece de *cuirasse* étoit de cuir, & celle que Varron appele *pectorale corium*. Tacite (*Hist. lib. I, c. 79*) nous apprend que les chefs des Sarmates s'en servoient quelquefois : *Id principibus ac nobilissimo cuique tegmen, ferreis laminis aut prædurio corio consertum.*

Cependant le fer ou le bronze étoient la matiere la plus ordinaire des *cuirasses*. Les Perses appeloient les soldats qui portoient ces sortes de cuirasses, *clibanarios*, du mot *clibanum*, qui signifioit une *tuile de fer*, apparemment parce que ces *cuirasses* étoient faites d'une plaque fort épaisse de ce métal.

Dans le fameux tableau de Polygnote, qui représentoit le sac de Troye (*Pausan. Laconic.*), on voyoit sur un autel une *cuirasse* d'airain, composée de deux pieces, l'une desquelles couvroit le dos & les épaules, l'autre, le ventre & la poitrine. Elles se joignoient ensemble sur les côtés par des agrafes, comme le dit Silius (*lib. vii, 624*) :

. . . . . . *Qua fibula morsus*
Loricæ crebro laxata resolverat ictu.

L'endroit de cette jonction, qui n'étoit jamais parfaite, laissoit un passage à l'épée de l'ennemi, & on l'appele encore aujourd'hui le défaut de la *cuirasse*.

Leur grande pesanteur fit qu'on les changea depuis contre des *cuirasses* composées de lames de métal, couchées les unes sur les autres, & atachées sur du cuir ou sur de la toile.

Ces *cuirasses*, faites de chaînetes ou de plaques de métal, placées en recouvrement, comme les écailles des poissons, étoient connues des Grecs ; ils appeloient les premieres *ἀλυσίδωτοι θώρακες* & les secondes *φολίδωτοι* ou *λεπίδωτοί*. C'est d'elles qu'Isidore a dit (*XVIII*, 13) : *Squama est lorica, ex laminis æreis, vel ferreis concatenata in modum squamarum piscis*. Virgile parle aussi d'une semblable armure, composée d'anneaux & de trois rangs de fil d'or passé de suite ou d'épaisseur (*Æneid. lib. III, v.* 467)

Loricam consertam hamis, auroque trilicem.

Ailleurs le même Poëte décrit les écailles de bronze d'une autre *cuirasse* (*Ibid. XI*, 487) :

. . . *Rutulum thoraca indutus, ahenis*
Horrebat squamis.

L'entortillement des anneaux, qui, les cachant à moitié, les faisoit ressembler à des hameçons, est bien peint dans les vers suivans de Silius. On y voit aussi que les plaques d'or distinguoient la *cuirasse* des généraux romains de celle des simples soldats ; car il y est question de l'armure du Consul Flaminius (*l. V*) :

Loricam induitur, tortos huic nexilis hamos
Ferro squama rudi, permistoque asperat auro.

La *cuirasse* des soldats, telle qu'on la voit dans les bas-reliefs de la colonne Trajane, consistoit dans une tunique de cuir, courte & serrée, autour de laquelle on ceignoit deux, trois ou quatre lames de métal (*Stat. Thebaid. VII*) :

. . . . *Ter insuto servant ingentia ferro*
Pectora.

Et mieux encore Sidoine (*Carm. II*, 322) :

. . . . *Nec futilis illi*
Circulus impactis loricam texuit hamis.

Ces lames étoient quelquefois remplacées par des chaînetes (*Theb. XII*) :

Multiplicem tenues iterant thoraca catenæ.

On leur substitua enfin la *cotte de maille* (*Voyez ce mot*) & l'hanbergeon.

CUIRASSE sur les médailles (Une) : symbole de la Dalmatie.

CUIRS ; peaux & parchemin. *Voyez* CUIR.

CUISINE.
CUISINIER. } Le laitage, le miel, les fruits de la terre, les légumes assaisonés de sel, les pains cuits sous la cendre, furent la nourriture des premiers peuples du monde. Ils usoient, sans autres rafinemens, de ces bienfaits de la nature, & ils n'en étoient que plus forts, plus robustes, & moins exposés aux maladies. Les viandes bouillies, grillées, rôties, ou les poissons cuits dans l'eau succéderent : on en prit avec modération ; la santé n'en souffrit point ; la tempérance régnoit encore, l'appétit seul régloit le temps & le nombre des repas.

Mais cette tempérance ne fut pas de longue durée : l'habitude de manger toujours les mêmes choses, & à peu près apprêtées de la même maniere, enfanta le dégoût ; le dégoût fit naître la curiosité ; la curiosité fit faire des expériences ; l'expérience amena la sensualité : l'homme goûta, essaya, diversifia, choisit & parvint à se faire un art de l'action la plus simple & la plus naturele.

Les Asiatiques, plus voluptueux que les autres peuples, employerent les premiers, dans la préparation de leurs mets, toutes les productions de leurs climats : le commerce porta ces productions chez leurs voisins. L'homme, courant après les richesses, n'en aima la jouissance que pour fournir à sa volupté, & pour changer une simple & bonne nouriture en d'autres plus abondantes, plus variées, plus sensuélement apprêtées, & par conséquent plus nuisibles à la santé : c'est ainsi que la délicatesse des tables passa de l'Asie aux autres peuples de la terre. Les Perses communiquerent aux Grecs cette branche de luxe, à laquelle les sages législateurs de Lacédémone s'opposerent toujours avec vigueur.

La frugalité des premiers Grecs fut long-temps célébrée par leurs Écrivains. Élien (*lib. III, cap.* 39), nous a même conservé le nom de chaque espece de végétal qui servit de nouriture à chaque peuplade du monde connu. Les Argiens se nourirent de poires, les Athéniens de figues, les Tirinthiens de poires sauvages, les Indiens, de roseaux ou de cannes, les Carmaniens, de régimes de palmier, les Méotes & les Sauromates, de millet, les premiers Perses, des fruits du térébinthe & de cresson-alénois, & les Arcadiens, de glands. Entre tous les Grecs, les Lacédémoniens conserverent le plus long-temps leur frugalité primitive & leur *sausse noire*. Cet apprêt étoit si insipide, qu'un Sybarite disoit en le mangeant, qu'il n'y avoit rien d'étonant de voir les Lacédémoniens si courageux, puisque lui aimeroit mieux mourir que de n'avoir, pour soutenir sa vie, qu'un mets aussi mauvais (*Athen. IV, cap. 6*). Les repas des Athéniens furent aussi célebres par leur simplicité, & ils passoient en proverbe (*Ibid. IV, cap. 3*). Mais le commerce habituel des Grecs Asiatiques avec les Perses, fit disparoître cette frugalité primitive, & les habitans du Péloponese ne furent par long-temps se défendre de cette contagion. Les Siciliens ne mirent aucune borne au luxe des tables ; & leurs *cuisiniers* s'acquirent, dans tout le monde connu, une réputation qui égala (si l'on peut faire sans honte cette comparaison) celle des peintres & des sculpteurs de la Grece.

Les Romains, devenus riches & puissans, secouerent le joug de leurs anciennes loix, quiterent leur vie frugale, & goûterent l'art de la bonne chere? *Tunc coquus* (dit Tite-Live, liv. XXXIX) *vilissimum antiquis mancipium, æstimatione & usu, in pretio esse, & quod ministerium fuerat, ars haberi cœpta; vix tamen illa quæ tunc conspiciebantur, semina erant futuræ luxuriæ.* Ce n'étoit là que de légers commencemens de la sensualité de la table, qu'ils pousserent bientôt au plus haut période de dépense & de corruption. Il faut lire dans Séneque le portrait qu'il en fait; je dis dans Séneque, parce que sa sévérité ou sa bile, si l'on veut, nous apprend sur cette matiere beaucoup de choses, que des esprits plus indulgens pour les défauts de leur siecle, passent ordinairement sous silence. On ne voyoit, nous dit-il, que des Sybarites couchés mollement sur leurs lits, contemplant la magnificence de leurs tables, repaissant leurs oreilles des concerts les plus harmonieux, leur vue des spectacles les plus charmans, leur odorat des parfums les plus exquis, & leur palais des viandes les plus délicates: *Mollibus, lenibusque fomentis totum lacessitur corpus, & ne nares interim cessent, odoribus variis inficitur locus ipse, in quo luxuriæ parentatur.*

En effet, c'est des Romains que vient l'usage de la multiplicité des services, & l'établissement de ces domestiques qu'on nomme *échansons, maîtres d'hôtel, écuyers tranchans, &c.*; mais les *cuisiniers* sur-tout étoient des gens importans, recherchés, considérés, gagés à proportion de leur mérite, c'est-à-dire, de leur prééminence dans cet art flateur & pernicieux, qui, bien loin de conserver la vie, produit une source intarissable de maux. Il y avoit à Rome tel artiste en *cuisine* à qui l'on payoit par année, selon M. Paucton, environ 2400 liv. de notre monoie. Antoine fut si content d'un de ses *cuisiniers*, dans un repas donné à la Reine Cléopâtre, qu'il lui acorda une ville pour récompense.

Les Lacédémoniens étoient bien éloignés de cette dépravation, lorsque les loix de Lycurgue les gouvernoient encore. Ils chasserent alors de leur ville, par un décret public, le Sicilien Mithæus, *cuisinier* célebre dans toute la Grece (*Maxim. Tyr. dissert. VII*). Ils apprêtoient eux-mêmes leurs repas, comme les héros d'Homere, & comme Achille en particulier, que l'on voit dans l'Iliade (*I, v.* 209) couper les viandes & les embrocher. Quand le luxe eut corrompu toutes les villes greques, l'art de la *cuisine* & les *cuisiniers* furent très-considérés, ainsi qu'on le voit dans les Comédies de Plaute, où ce Poëte, introduisant sur la scêne Romaine des sujets & des personages grecs, a certainement conservé leurs mœurs & leurs usages. On y voit les *cuisiniers* se tenir sur les marchés publics, & se louer à la journée seulement, pour apprêter les grands repas chez les particuliers (*Aulul. II, 4, 1*):

Postquam obsonavit herus, & conduxit cocos,
Tibicinasque hasce apud forum . . . . .

Il y en avoit qui ne prenoient pas moins d'un *nummus*, ou piece d'or (de la valeur de 20 à 23 de nos livres), pour une seule journée, tandis que le prix ordinaire étoit d'une drachme, environ 20 sous (*Pseud. III, 2, 20*):

Illi drachmis iissent miseri, me nemo potest
Minoris quisquam nummo, ut surgam, subigere.

Nous avons vu plus haut Antoine renchérir sur ce prix exorbitant, compté à des artistes aussi vils que des *cuisiniers*.

Ces esclaves (car les *cuisiniers* ne sortoient pas de cette classe d'hommes) aiguisoient l'appétit de leurs maîtres, par le nombre, la force, la diversité des ragoûts, & ils avoient étendu cette diversité jusqu'à faire changer de figure à tous les morceaux qu'ils vouloient apprêter. Ils imitoient les poissons qu'on désiroit, & qu'on ne pouvoit pas avoir, & donnoient à d'autres poissons le goût & la forme de ceux que le climat ou la saison refusoient à la gourmandise. Le *cuisinier* de Trimalcion composoit même de cette maniere, avec de la chair de poisson, des animaux différens, des pigeons ramiers, des tourtereles, des poulardes, &c. Athénée parle d'un cochon à demi-rôti, préparé par un *cuisinier* qui avoit eu l'adresse de le vider & de le farcir sans l'éventrer.

Du temps d'Auguste, les Siciliens l'emportoient encore sur les autres peuples dans l'excellence de cet art trompeur; c'est pourquoi il n'y avoit point à Rome de table délicate qui ne fût servie par des gens de cette nation.

. . . . Non Siculæ dapes
Dulcem elaborabunt saporem,

dit Horace. Apicius, qui vivoit sous Trajan, avoit trouvé le secret de conserver les huîtres fraîches: il en envoya d'Italie à ce Prince, pendant qu'il étoit au pays des Parthes, & elles étoient encore très-saines quand elles ariverent: aussi le nom d'Apicius, long-temps affecté à divers ragoûts, désigna une espece de secte parmi les gourmans de Rome. *Voyez* ALIMENS, APICIUS, RAGOÛT & REPAS.

On a découvert dans Herculanum des *cuisines* avec des potagers & des fourneaux en briques, à peu près semblables à ceux d'aujourd'hui. Il y a apparence que les Romains employoient pour leurs fourneaux plus de bois que de charbons. Le plan de ces fourneaux a été publié dans l'ouvrage intitulé *Recherches sur les ruines d'Herculanum* par M. Fougeroux de Bondaroy; à Paris, chez Desain, *in-12*, 1770.

Tous les utensiles des *cuisines* d'Herculanum étoient de même à peu près semblables à ceux

d'aujourd'hui, mais ils étoient de bronze, épais & étamés en argent fin ; 1°. parce que le bronze se rouille moins facilement que le cuivre ; 2°. parce qu'il se jete en moule ; 3°. parce qu'il s'étend sous le marteau ; 4°. parce que le fer se rouille aisément, & ne peut pas facilement se jeter en moule.

Ce sont des grils, des passoirs, des léchefrites, des tourtieres, des coquilles pour modeler de la pâtisserie, des assietes, des tasses, des cuilleres à bouche, de bronze ; de plus, des cuilleres à bouche, d'ivoire & d'argent ; le cuilleron en est peu concave, & la spatule porte un bouton à l'extrémité.

On y a trouvé aussi des marmites à pieds semblables aux nôtres, d'autres marmites en bronze, avec un couvercle en dôme : sous la marmite, il y a un gros cylindre creux qui rentre dans le vase, pour que le feu puisse le pénétrer en peu de temps. Leur dessein est placé dans l'ouvrage de M. de Fougeroux. On a enfin trouvé, dans Herculanum, un pâté entier dans un four ; des carafes de crystal, des aiguieres, des sceaux en terre, pour faire rafraîchir le vin, &c. ; mais on n'y a point trouvé de fourchetes ni de petits chandeliers propres à mettre de la bougie sur la table. Ce dernier utensile étoit suppléé chez les Romains par les lampes.

Si l'on désire connoître la maniere dont les anciens composoient les mets de leurs repas, & d'avoir une juste idée de leur luxe de table, on peut consulter, 1°. la *Description* que Pétrone fait d'un festin de Trimalcion, c'est-à-dire, du cruel Néron : 2°. les *Œuvres morales* de Plutarque, ses *Propos de table*, *&c.* où il décrit les repas des Lacédémoniens : 3°. les *Epigrammes* de Martial : 4°. *Jul. Cæsar Bulengerus Juliodunensis*, *de Conviviis*, *in-8°. Lugduni*, 1624 : 5°. Guidonis *Panciroli Rerum perditarum cum commentariis Salmuth. Titulum de cibi capiendi modo veteribus usitato* : 6°. le petit *in-12* que le fameux Écrivain de la Vie des Papes a dédié au Cardinal Roverella, sous ce titre : *Bap. Platinæ Cremonensis, de honesta Voluptate & Valetudine, libri decem. Coloniæ, ex off. Eucharii Cervicorni*, 1537. (*Article du Chevalier de Jaucourt.*)

CUISSARTS. *Voyez* BOTINES ouvertes.

CUISSE. Sur un vase de terre cuite de Mengs, publié par Winckelmann (*Monum. inediti n.* 200), un jeune homme a une *cuisse* ceinte d'une bandelete.

CUIVRE. *Voyez* BRONZE.

CUIVRE *de Corinthe*. *Voyez* BRONZE.

CUIVRE *étamé*, ou *doublé d'argent*. *Voyez* CUISINE & DOUALE.

CULEO ; surnom de la famille TERENTIA.

CULEUS. *Voyez* CULLEUS.

CULIGNA ; Vase à mettre du vin, selon Festus, soit coupe, soit amphore, &c.

CULINA. Ce mot qui signifioit ordinairement *Cuisine*, désignoit aussi les lieux privés. CULINA, *latrina*, dit la glôse d'Isidore.

CULINAE. C'étoient des terrains dans les fauxbourgs de Rome, destinés à la sépulture des pauvres (*Aggen. Urbic. de contr. agror. ad Frontin. p.* 60). C'étoit aussi l'endroit du bûcher des morts, sur lequel on plaçoit les mets funebres que le feu devoit consumer avec le cadâvre. (*Festus*.)

CULLA (Médailles de). *Voyez* CELUM.

CULLEUS ; mesure des liquides chez les Romains. *Voyez* DOLIUM.

CULOTES. Sur la colonne Trajane, tous les soldats & officiers Romains portent des *culotes* très-visibles, & qui descendent au dessous du genou. Elles ne sont point serrées par une ligature comme les chausses des Barbares ; mais elles finissent insensiblement sans bordures ni reliefs.

Voyez CAMPESTRE, CHAUSSES & SUBLIGACULUM.

CULTER. *Voyez* CHARUE & SOC.

CULULLUS ; Vase à boire d'une matiere commune, & dont on ne se servoit que dans les repas simples faits avec des amis. Cette définition explique les vers suivans d'Horace (*Poet.* 434) :

Reges dicuntur multis urgere culullis,
Et torquere mero . . . . amicos.

CUMÆ, en Italie. ΚΥΜΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une coquille, avec une écrevisse de mer, ou un fer de lance.

CUMATILIS color. Cette couleur étoit la même que le *cœruleus color*, c'est-à-dire, le vert-céladon des flots de la mer. Nonnius (*XVI*, *1*) en donne cette explication, & il ajoute que le mot latin *Cumatilis* vient du mot grec *κύματα*, flots. Il raporte ensuite ce vers d'un certain Titenius Setina :

Et quem color cumatilis deceat.

CUMBA est mis dans quelques glôses pour *Cymba*.

CUMERUM ; vase ou panier, dans lequel les Camilles portoient les instrumens des sacrifices. Les Camilles qui précédoient la mariée dans les pompes nuptiales, portoient ses bijoux & les choses consacrées à son usage particulier dans un panier, appelé (selon Festus), *Cumerum*, & que nous nommons aujourd'hui, la corbeille de la mariée.

CUMES. Pour ses médailles, *Voyez* CUMÆ.

CUMES ; ville d'Italie, située à une demi-lieue de Bauli & à trois lieues de Naples ; elle étoit de la plus haute antiquité, ayant été bâtie même avant Capoue, par des Grecs venus de l'île d'Eubée ou Négrepont, sous la conduite de Phéricide, environ 1000 ans avant J. C.

La ville de *Cumes*, qui étoit si ancienne & si

célebre, devint presque déserte, quand Baies & Pouzzol eurent attiré toute l'affluence des Romains; du moins Juvénal nous la dépeint ainsi, lorsqu'il dit (*Sat.* 3) à Umbritius qu'il fait très-bien de quiter Rome pour aller dans un pays plus solitaire & moins infecté de crimes que ne l'étoit la capitale:

Laudo tamen, vacuis quod sedem figere Cumis
Destinet, atque unum civem donare Sibyllæ.

C'est à *Cumes* qu'étoit l'entrée de la grote de la Sibylle de ce nom.

Excisum Euboicæ latus ingens rupis in antrum,
Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum.

On y vit en effet une grote profonde, qui semble se diriger du côté de Baies, & qui pouvoit aussi communiquer à celle dont l'entrée est sur le bord du lac Averne: les éboulemens qui ont fermé les passages, empêchent d'aller au delà de 100 toises. On y trouve un petit chemin étroit qui conduit à plusieurs chambres, dont une paroît avoir été pavée en Mosaïque, revêtue de stuc & ornée de peintures; on y montroit autrefois les bains de la Sibylle, son tombeau, & le siége où elle avoit rendu ses oracles.

Une autre voûte d'environ 80 pieds de long, & qui est garnie de niches, paroît avoir été un lieu de sépulture, comme les catacombes de Naples. Il y a encore plusieurs autres chambres souterraines dans les environs de *Cumes*.

CUNÆ.
CUNABULA. } *Voyez* BERCEAU.
CUNARIUS.

CUNCTATOR; glorieux surnom de Q. Fabius Maximus, qui est très-bien rendu en François par le mot *temporiseur*.

CUNEUS dans les théâtres & les amphithéâtres. C'étoit une portion de bancs ou siéges renfermée entre deux chemins. Ces chemins commençoient aux portiques extérieurs des amphithéâtres, convergeoient sensiblement à cause de la forme ronde, & se rejoignoient presque sur le bord de l'arène; de sorte que la portion des gradins qu'ils isoloient ressembloit à un coin; de là vint à cette portion le nom *cuneus*. Auguste, dit Suétone (*C.* 44, *n.* 5), assigna un *cuneus* particulier à ceux qui avoient le droit de porter la prétexte: *Prætextatis assignavit cuneum suum*. Par la même raison le mot *excuneati* désigna les spectateurs, qui n'ayant pu trouver de place sur les siéges, se tenoient debout dans les chemins. Apulée a conservé ce mot (*Flor. p.* 799): *Serus adveniens amicis suis annuit, locum sessui impertiunt, extimus quisque excuneati queruntur*.

CUNINA Dea; Déesse qui veilloit sur les enfans pendant qu'ils étoient au berceau, & qui rendoit de nul effet les enchantemens de leurs envieux (*Lactant. de fals. relig.* 1, 20).

Gruter (*96. 9. Thes. Inscript.*) raporte l'inscription suivante:

CUNINAE. FELICI.
SACR.
CLAUDIA. HELPIS.
D. D.

CUPA.
ΚΥΠΑ. } Vaisseau destiné ordinairement à transporter le vin, fait de bois, de forme ronde & plus étroit vers le haut que vers le bas. C'est la description qu'en donne Hérodien (*VIII*, 4, 9). On s'en servoit en guise de pontons pour fabriquer un pont militaire (*Lucan. IV*, 420):

Namque ratem vacuæ sustentant undique cupæ:
Quarum porrectis series constricta catenis,
Ordinibus geminis obliquas excipit alnos.

Le mot κύπα désigne dans Hesychius une espece de navire.

CUPELLA; petite coupe.

CUPIDON. *Voyez* AMOUR.

CUPIDON marchant & jouant de la lyre, sur les médailles d'Orra.

CUPIENNIA. Famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.
RRR. en Bronze.
O. en or.

CUPRA. On lit dans une inscription raportée par Gruter (10, 16, 2), CUPRA DEA. Le Picenum, dit le comte de Caylus, (*Rec. III, pag.* 67), étoit une partie de l'Italie, située entre l'Apennin & la mer supérieure ou adriatique, & à laquelle répond aujourd'hui la marche d'Ancone. Pomponius Mela & Pline font mention de *Cupra* entre les villes du Picénum, situées près de la mer. Ptolomée en distingue deux, *Cupra maritima* & *Cupra montana*. Strabon nous apprend que *Cypra* ou *Cupra*, étoit le nom que les Étrusques donnoient à Junon: Une inscription trouvée dans un lieu situé près de l'embouchure du fleuve Tesin, porte qu'Adrien rétablit le temple de cette Déesse: TEMPLUM DEÆ CUPRÆ RESTITUIT. (*Lib. VIII.*) Silius Italicus fait allusion au culte établi dans ce lieu, en disant: *Et queis littoreæ fumant altaria Cupræ*.

CURA. Déesse de l'inquiétude: Hygin dit que *Cura* ayant vu de l'argile, imagina d'en former l'homme, ensuite elle pria Jupiter d'animer son ouvrage, & l'obtint: cela fait, il fut question de lui donner un nom: la Terre prétendit que c'étoit à elle, comme ayant fourni la matiere du corps; Jupiter le lui disputa, avec raison, comme l'auteur de ce qu'il y a de plus noble dans l'homme; *Cura* eut la même prétention, parce que l'homme étoit son ouvrage; mais Saturne jugea le différent en faveur de la Terre, & il régla que *Cura* seroit maitresse de l'homme tant qu'il vivroit.

Cura désignoit sous les empereurs un département présidé par un *Curator*. Dans la notice de l'empire & dans le code, les postillons, les chevaux & les voitures des postes sont exprimées quelquefois par le seul mot *cura*.

CURATOR; celui qui est chargé d'un département, ou d'une inspection. Voici quelques-uns des principaux:

Curator alvei Tiberis; Auguste (*Suet. C.* 37, *n.* 1) créa cet office pour empêcher l'encombrement du Tibre. Il est appelé dans une ancienne inscription: *Curator alvei & riparum Tiberis & Cloacarum*.

Curator annonæ, inspecteur des vivres.

Curator aquarum, inspecteur des aqueducs & de l'emploi de leurs eaux.

Curator corniculorum tribuni (*Muratori* 1064, 3) Inspecteur des gréfiers du tribun.

Curator frumenti, commis aux distributions de blés.

Curator kalendarii, banquiers chargés de faire valoir & de préter à intérêt les revenus des villes.

Curatores locorum publicorum judicandorum, juges des contestations qui s'élevoient sur la propriété des terrains, entre le fisc & les citoyens.

Curator ludi. . . . . *muneris publici gladiatorii*, intendant des jeux publics.

Curator monumenti, préposé à la conservation d'un monument, d'un tombeau, &c.

Curator operum publicorum, inspecteur des bâtimens publics.

Curator ærarii pontificum, intendant des pontifes.

Curator regionum, commissaire d'un quartier.

Curator reipublicæ, ou *logista*, préposé aux revenus d'une municipalité.

Curator statuarum, inspecteur de ce peuple immense de statues, & de ces nombreux troupeaux de chevaux sculptés qui remplissoient les places & les rues de Rome, comme dit Cassiodore, (*Var. VII*, 13): *populus copiosissimus statuarum, greges etiam abundantissimi equorum*. . . .

Curatores tribuum, syndics des tribus.

Curatores viarum. . . . . *extra urbem*, inspecteurs des rues de Rome. . . . . des voies qui en sortoient.

Curatores vicorum, peut-être les mêmes officiers juges que les *Curatores regionum*.

Curatores urbis, officiers créés par Alexandre Sévere, & chargés de rendre la justice avec le préfet de la ville.

CUREOTIS. C'étoit le troisieme jour des Apaturies, auquel les κῦροι, jeunes gens qui entroient dans l'âge de puberté, faisoient couper leurs cheveux dans le temple de quelque divinité, & les consacroient à Diane ou à Apollon. *Voyez* Apaturies.

CURETES. Suivant l'opinion commune, l'île de Crete étoit leur patrie: leur origine étoit aussi ancienne que leur généalogie fabuleuse (*Apollod. l. I*, §. 3. *Tetzes ad Lycophr. p.* 19. *Serv. ad Virg. l.* III, *p.* III). Quelques-uns prétendoient que les Dactyles étoient les ancêtres des *Curetes*, & que la Phrygie avoit été leur premier berceau. Éphore ajoutoit que Minos les emmena avec lui dans cette île, (*Diod. l. V*, §. 64), qui porta même leur nom (*Plin. l. IV*, *c. XX*). Le président des Brosses, pour trancher toute difficulté, dit que „ les *Curetes* sont les anciens prêtres de „ cette partie de l'Europe, voisine de l'orient & „ de la Grece, assez semblables aux Druides des „ Celtes, aux Saliens des Sabins, aux sorciers ou „ jongleurs de Lapponie, de Nigritie, ou à ceux „ des sauvages de l'Amérique, de la Sibérie, du „ Kamtchatka. C'est assez vainement, continue-t-„ il, qu'on a beaucoup disputé sur leur véritable „ patrie, puisqu'on trouve de ces sortes de prêtres „ par-tout où la croyance grossiere fait le fonds „ des préjugés populaires. Mais le plus célebre „ collége de ces jongleurs étoit en Crete „.

Il paroît certain qu'ils défricherent les premiers cette île (*Curetes sunt primi cultores Cretæ. Serv. ad Virg. n. l. II*, *v*, 132), travaillerent à civiliser ses habitans. Ils leur apprirent à rassembler en troupeaux les brebis & les chevres éparses dans les campagnes, à élever des abeilles, à forger ou à fondre les métaux (*Diod. l. V*, *v.* 65). On leur attribuoit même des connoissances en astronomie (*Theon. ad Arat. l. I*, *v.* 35). En disant qu'ils étoient fils de la reine Mélissa, qui apprit aux Crétois de nouveaux rites & les pompes sacrées (*Lactant. div. inst. l. I*, *c. XI*), on a voulu désigner seulement que l'introduction leur en étoit due.

Gégenes, ou enfans de la Terre (*Diod. l. V*, §. 65), & ministres de Rhée, (*Strab. l. X*, *p.* 325), sont des titres suffisans pour prouver qu'ils adoroient très-anciénement cette Divinité, à laquelle ils associerent *Ouranos*, ou le ciel, regardé dans leur théogonie, comme la source & le pere de tous les Dieux (*Diod. l. V*, §. 66). Leur doctrine étoit donc originairement conforme à celles de toutes les hordes pélasgiques. Ils révolterent contr'eux celles de Crete, quand ils voulurent innover dans les choses de religion. Ces partisans de l'ancien culte étoient les Titans, c'est-à-dire, des Crétois, qui avoient encore les mœurs sauvages. À Gnosse, dans un bois sacré de Cyprès, ils avoient élevé un autel au ciel & à la terre, auxquels ils raportoient leur naissance (*Id. Ibid.*). Leurs prêtres, ou leurs jongleurs ayant voulu ajouter une autre Divinité à celle-ci, ces sauvages se livrerent aux fureurs du fanatisme, c'est pourquoi on supposa qu'ils avoient mis en pieces le nouveau Dieu. Cet événement étoit représenté dans les mysteres Gnossiens, dont les symboles étoient les dés, la balle, la roue, la paume, le sabot, le miroir & la toison (*Clement. Alex. Prot. p.* 15); ce qui dans le sens mystique signifioit que les Curetes avoient les premiers introduit le culte de Jupiter. Pour

assimiler davantage ces cérémonies à celle de Saïs, ou d'Éleusis, on y fit jouer dans la suite le rôle d'Horus, ou Jacchus, à un personage nommé Jasion, un des anciens *Curetes* (*Serv. ad Virg. Æn. l. III, v. 3, ubi legend. Jasionis pro Jasonis*), & membre de la secte *Curétique* (*Procl. in Platon. Polit. CXXV*); de même que les Dactyles, les *Curetes* finirent par prêter leur nom aux Divinités des mysteres de leurs pays. Ces mysteres avoient beaucoup de ressemblance avec ceux de Samothrace & du Mont Ida (*Strab. l. x, p. 321-22*). Peut-être n'y garda-t-on pas le même secret. Diodore de Sicile fait mention de leur publicité à Gnosse (*Diod. l. v, §. 77*); mais on ne doit pas entiérement ajouter foi au récit de cet historien qui tâche d'acréditer, au dépens de la vérité, son systême favori, l'Évhémérisme. Cette assertion hardie a pris sa source dans des indiscrétions multipliées, qui, jointes aux contes & aux rêveries des Poëtes, donnerent lieu aux fâbles allégoriques sur Jasion, dont la connoissance n'est point étrangere à mon sujet.

Homere & Hésiode disent que Cérès eut commerce avec Jasion, dans une novale qui avoit reçu trois labours, & que Plutus naquit de cette union passagere. Jupiter, selon le premier de ces poëtes, en étant informé, frapa Jasion de la foudre (*Homer. Odyss. l. v, v. 129-8*). Apollodore prétend que ce héros mérita cette punition, pour avoir voulu violer la Déesse (*Bibl. l. III, c. XI*). D'autres ajoutent qu'il étoit fils de Jupiter, dont il s'attira la colere par son extravagance, qui le porta à faire ses éforts pour jouir d'un fantôme qui avoit la figure de Cérès (*Canon. narrat. c. XI*), ou plutôt de la statue de cette Déesse (*Scymn. Chi. descr. orb. v. 684*). Suivant quelques auteurs, Cérès le transporta dans le ciel avec Triptoleme, & l'un & l'autre furent mis au rang des constellations, sous le nom de gémeaux (*Ap. Hygin. astron. poet. c. XXII*).

Nous apprenons d'Hésiode que ce fut en Crete & dans un canton fertile que Jasion eut les faveurs de la Déesse de la terre (*Theog. v. 971-74*). Diodore de Sicile, toujours imbu des principes d'Évhémere, cherche l'explication de cette fâble dans l'histoire, & avance qu'aux noces de Cadmus & d'Harmonie, Cérès fit présent du blé à Jasion (*l. v, §. 49*). On disoit encore qu'on retrouva chez lui la semence de ce grain après un déluge qui en avoit étoufé le germe dans toute l'île de Crete (*Schol. Homer. ad Odyss. l. v, v. 525-26*). On sent aisément l'allégorie; & l'aventure de ce héros n'en présente que de relatives aux travaux de l'agriculture (*Phurn. c. XXVIII, Heracl. allegor. Homer. p. 493 in opusc. Myth.*). Ils produisent nécessairement la véritable richesse, représentée par Plutus, à qui Péleïlides de Gnosse donnoit pour frere Philomete. Ce dernier n'eut qu'une légere portion de l'héritage de son pere. Réduit au plus étroit nécessaire, & ne s'acordant point avec son aîné, il acheta des bœufs & inventa la charue. Cultivant avec leurs secours la terre, il en tira sa subsistance, & mérita ainsi la protection de Cérès, qui enchantée de sa découverte & de ses éforts, le plaça, sous le nom de Bouvier, parmi les constellations (*Hyg. poet. astron. c. IV*). Ce récit est purement allégorique, & devoit être compris sans peine par les Crétois initiés aux mysteres des *Curetes*.

C'est néanmoins aux derniers temps du paganisme, que l'invention de quelques-unes de ces fâbles semble apartenir. Elle ne peut précéder l'époque de l'apothéôse des *Curetes*. Cessant alors d'être Paredres, ou assistans de Rhée (*Vers. incert. poetæ, ap. Stob. Eclog. Phys. p. 5*), non seulement ils furent regardés comme des Divinités subalternes (.... *Quia Curetes latine familiares appellantur, Lactant. sive Luctat. ad Stat. Thebaid. l. IV, v. 785*), auxquelles on éleva des temples (*Pausan. Messen. c. XXXI*), mais encore les Crétois les mirent au rang des principaux Dieux, au nom desquels ils juroient l'observation des traités qu'ils faisoient entr'eux (*Juram. Hierapytn. ap. Chishul. antiq. Asiat. p. 133*). Il paroît par un passage de Pausanias, que si on ne confondoit point les *Curetes* avec les Dioscorides, du moins on finit par avoir de la peine à les distinguer (*Phot. Cod. XXXVIII*). *Cet article est extrait des Recherches sur les Mysteres de M. le baron de Sainte-Croix.*

CURETES. Le nombre des *Curetes* qui frapent de leurs épées sur leurs boucliers pour étoufer les cris de Jupiter enfant, varie sur les monumens. On n'en voit que deux sur un autel carré du Capitole; on en voit trois le plus souvent, & on les confond avec les Corybantes, avec les Dactyles du Mont Ida & avec les Cabires mêmes. Au reste ils sont ordinairement nus, avec la chlamyde, le casque, le bouclier long & l'épée.

CURETICON. Pollux met cet air au nombre de ceux qu'il appele en général *spondées*, ou *spondaïques* (*Onom. lib. IV, cap. 10*). C'étoit un air de flûte, & à en juger par son nom, il devoit servir aux Curetes, ou prêtres de Cybele: il devoit aussi être composé de notes longues & égales, puisqu'on le met au nombre des Spondaïques.

CURIA. *Voyez* CURIE.

CURIALES, ou Décurions. C'étoient les magistrats des villes de province, qui, présidés par les Duumvirs, en formoient la municipalité (*C. Isidor. IX, 4*). *Curiales iidem & Decuriones. Et dicti Curiales, quia civilia munera procurant & exsequuntur.*

CURIALES désignoit les membres de la même *Curie*.

CURIALES désignoit aussi les bas-officiers, ou les serviteurs de chaque *Curie*.

CURIATA Comitia. *Voyez* COMICES.

CURIATIA. Famille Romaine dont on a des médailles.

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est TRIOSMINUS.

CURIE, CURIA, } portion d'une tribu chez les anciens Romains.

Romulus divisa le peuple Romain en trois tribus, qui formerent trente *curies*, parce que chaque tribu fut composée de dix *curies*, c'est-à-dire, de mille hommes. Les cérémonies des fêtes se faisoient dans un lieu sacré, destiné à chaque *curie*, dont le Prêtre ou le Sacrificateur s'appela *Curion*, *a sacris curandis*, parce qu'il avoit soin des sacrifices. Le peuple s'assembloit par *curies* dans la partie du *Forum* appelée *Comitium*, pour y décider toutes les afaires de la République. Il ne se prenoit aucune résolution, soit pour la paix, soit pour la guerre que dans ces assemblées. C'est-là qu'on créoit les Rois, qu'un élisoit les Magistrats & les Prêtres, qu'un établissoit des loix, & qu'on administroit la justice. Le Roi, de concert avec le Sénat, convoquoit ces assemblées, & décidoit par un sénatus-consulte du jour qu'on devoit les tenir, & des matieres qu'on y devoit traiter. Il falloit un second sénatus-consulte pour confirmer ce qui y avoit été arrêté. Le Prince ou le premier Magistrat présidoit à ces assemblées, qui étoient toujours précédées par des auspices & par des sacrifices, dont les Patriarches étoient les seuls ministres.

Les *curies* subsisterent avec toutes leurs prérogatives jusqu'à Servius Tullius, qui, ayant trouvé par son dénombrement la République accrue d'un très-grand nombre de citoyens capables de porter les armes, les partagea en six classes générales, & composa chaque classe d'un nombre plus ou moins grand de centuries. Il établit en même temps, & du consentement de la nation, qu'on recueilleroit à l'avenir les suffrages par centuries, au lieu qu'ils se comptoient auparavant par têtes. Depuis lors les assemblées par *curie* ne se firent guere que pour élire les Flamines, c'est-à-dire, les Prêtres de Jupiter, de Mars, de Romulus, comme aussi pour l'élection du grand Curion & de quelque Magistrat subalterne. De cette maniere les afaires importantes de la République ne se déciderent plus d'ordinaire que par centuries. *Voyez* COMICES.

Cependant le peuple chercha toujours à former par *curies* les assemblées qu'on avoit coutume de former par centuries, & à former aussi par tribus (ce qui leur donnoit encore plus d'avantage), les assemblées qui se faisoient par *curies*. Ainsi, quand on établit, en faveur des Plébéiens, les nouveles Magistratures des Tribuns & d'édiles, le peuple voulut s'assembler par *curie* pour les nommer; & quand sa puissance fut encore mieux affermie, il obtint de ne les nommer que dans une assemblée par tribus (*Chev. de Jaucourt*).

CURIE, édifice.

Le nom de *curie* fut donné à l'endroit particulier où le Sénat avoit coutume de s'assembler. Il falloit toujours que ce lieu fût isolé, & qu'il eût été solemnélement consacré par les rites & les cérémonies des Augures. L'histoire fait mention de trois *curies* célebres, ou lieux d'assemblées du Sénat: la *curie* Calabre, bâtie, suivant l'opinion commune, par Romulus; la *curie* Hostiliene, par Tullius Hostilius, & la *curie* Pompéiene, par Pompée le Grand.

C'étoit sur le mont Capitolin, près du Temple de Jupiter, qu'étoit bâtie la *curie* CALABRE, ainsi nommée, parce que le Pontife, après avoir observé la nouvele lune de chaque mois, assembloit le peuple, & lui annonçoit, *Calabat*, les jours des calendes & des nones. La *Curie* Calabre étoit un temple dédié à Junon-Lune.

La *Curie* Hostiliene, où les Sénateurs s'assembloient le plus communément, étoit placée, suivant Nardini, près du lieu où est aujourd'hui le grenier public de Rome; mais cette conjecture n'est pas goûtée de ceux qui la placent sur le mont Cœlius. On montoit à la *Curie* Hostiliene par plusieurs degrés. Sylla l'embélit & la répara. Elle périt par les flammes, lorsque le corps de Publius Clodius, Tribun du Peuple, cet ennemi implacable de Cicéron, y fut exposé & brûlé, après avoir été tué par Milon. Cet incendie fut si violent, que plusieurs statues de bronze se trouverent liquéfiées (*Dio. xl, p. 143*). César ayant depuis bâti dans ce même lieu une nouvele *Curie*, elle fut appelée *Curie Juliene*, & achevée après sa mort par Auguste.

La *Curie* Pompéiene fut bâtie par Pompée, près du lieu où l'on voit aujourd'hui l'Église de S. André della Valle, & à côté du magnifique théâtre qu'il avoit fait construire à Rome, l'an 699 de sa fondation. Il vouloit que, pour la commodité du peuple & pour celle du Sénat, on pût, en atendant les spectacles, s'assembler dans ce lieu. C'est celui où César fut tué; & pour lors le peuple réduisit en cendres la *Curie* Pompéiene.

La *Curie* de Marcellus fut consacrée à ce jeune Prince par Octavie, dans les portiques de son nom, placés dans la 9ᵉ région.

La *Curie* d'Octavie étoit placée hors de la porte Carmentale, au commencement de la 9ᵉ région (*Plin. xxxvi, 5*).

Cicéron (*de Divin. 1, 17*) parle d'une *Curie* des Saliens, bâtie sur le mont Palatin.

L'anciene *Curie*, *Curia vetus*, étoit probablement la *Curie* d'Hostilius, une des plus anciennes de Rome.

Les nouveles *Curies* étoient placées dans la ville, près de la porte Capene. Festus en fait mention (*Nardini Rom. vet. 1I, 1*).

Les vieilles *Curies* étoient placées dans le quartier des *Carina*, où est aujourd'hui S. Pierre aux Liens. (*Tacit. Annal. xII, 24, 3*).

CURIEUX. *Voyez* CHRIOSI.

CURIO; surnom de la famille SCRIBONIA.

CURION,
CURIONIA,
CURIONIUM, } *Curion*, Chef & Prêtre d'une Curie, *Curio*. Romulus divisa le peuple Romain en trois Tribus & en trente *Curies*, dont chacune étoit de cent hommes. Il donna à chaque Curie un Chef, qui étoit le Prêtre de cette Curie, & qu'on appela *Curion*, *Curio* & *Flamen Curialis*. Il faisoit les sacrifices de la Curie, qui s'appeloient Curionles, *Curionia*. Sa Curie lui donnoit quelques sommes d'argent pour remplir ce devoit. Cette pension ou ces apointemens s'appeloient *Curionium*.

Chaque Tribu choisissoit son *Curion*; & tous ces *Curions* particuliers avoient un supérieur & un Chef, un *Curion* général, qui étoit à la tête du corps des *Curions*, & qui gouvernoit les autres: on l'appeloit *grand Curion*, *Curio maximus*. Celui-ci étoit élu par toutes les Curies assemblées dans les Comices - *Curiata*. Godwin (*Antiq. Rom. l. II, sect.* 2, *c.* 5) seul assure qu'il y avoit deux *Curions* dans chaque Curie.

On appeloit aussi *Curions* certains crieurs publics, qui dans les jeux & les spectacles lisoient des requêtes des Comédiens adressées au peuple, & les édits des Princes (*Plin. epist. IV*, 7). *Scripsit publice, ut e Curionibus eligeretur vocalissimus aliquis ex ipsis, qui legeret eum populo*.

CURIOSI; Officiers de l'Empire Romain sous les Empereurs du moyen âge. Les *Curiosi* étoient des gens commis pour empêcher les fraudes & malversations, sur-tout en ce qui regardoit les postes & les voitures publiques, & pour donner avis à la Cour de tout ce qui se passoit, dans les provinces, ce qui les rendoit redoutables, & leur donnoit moyen de faire beaucoup plus de mal qu'ils n'en empêchoient; c'est pourquoi Honorius les cassa sur les côtes de Dalmatie, l'an 415 de J. C. On les appeloit *Curiosi*, du mot *Cura*, soin, *quod curis agendis & evectionibus cursus publici inspiciendis operam darent*. Ce nom revient à peu près à ce que nous appélerions *Contrôleurs des Postes*. Ils étoient encore chargés de donner avis aux Juges des crimes qui se commettoient, à ce qu'il paroît par le code (*L.* 1, *de Curiosis*). Tertullien est le premier qui en ait parlé (*L. de Fuga in persec.*).

CURIS. Les Sabins honoroient Junon sous ce nom, & la représentoient une lance à la main, parce que, dans leur langue, *Curis* désignoit une lance. Festus nous a conservé cette étymologie.

CURMI.
ΚΟΥΡΜΙ. } *Voyez* Biere. Dioscoride (*lib.* 2, *c.* 110) dit que le *curmi*, ou la biere, est nuisible aux nerfs, qu'elle cause des maux de tête, & qu'elle engendre de mauvaises humeurs.

CURRODREPANUS. Δρεπάνη, en grec, désigne une faux, & *currodrepanus*, en latin, un char armé de faux. Un ancien Écrivain Latin (*de Rebus bellicis*) dit que les Romains firent fabriquer ces chars pour combatte les Parthes: *hujusmodi pugnacis vehiculi genus reperit Parthica pugna necessitas*. La différence qu'il y avoit entre les *currodrepani* & les chars armés de faux des anciens peuples de l'Asie, consistoit dans la mobilité des lames tranchantes, que l'on plioit ou dressoit à volonté. Ce méchanisme s'exécutoit au moyen de cordes dirigées par deux Cavaliers, qui, montés sur les chevaux, conduisoient le char vide au travers des rangs ennemis (*Schæffer de re vehicul. II*, 15).

CURSOLAIRES. *Voyez* Échinades.

CURSOR. *Voyez* Coureur.

CURSORIA; navire léger, tel que les sloops & les corvetes modernes (*Sidon. epist.* 1, 5).

CURTIA; famille Romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

CURTIUS (*M*). On voit sur (*Mus. Florent. t.* 2, *tab. LXII*, *n.* 3) une calcédoine du Cabinet du grand Duc à Florence un homme à cheval, courant au grand galop, auprès de qui s'éleve de terre un objet mal exprimé, qui serpente, & qu'on a pris pour un véritable serpent. Mal-gré la présence du reptile, *Gori* a expliqué cette pierre, en disant que c'est M. Curtius qui se dévoue pour sa patrie; mais dans ce cas, le serpent n'y sauroit convenir, à moins qu'on ne dise que c'est l'exhalaison du goufre, & alors l'explication sera vrai-semblable.

CURULE. *Voyez* Chaise.

Chaise *curule*. C'étoit un siége d'ivoire, sur lequel certains Magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir. Les Sénateurs qui avoient exercé les premieres Magistratures *curules*, se faisoient porter au Sénat sur les chaises *curules*. Ceux qui triomphoient étoient assis sur une chaise posée sur un char de triomphe, d'où est venu le mot *curule*.

La chaise *curule* (sur les médailles) marque la Magistrature, soit des Édiles, soit du Préteur, soit du Consul; car tous ces Magistrats avoient le droit de se servir d'une chaise *curule* d'ivoire, faite en forme de pliant. Quand elle est traversée par une haste, c'est le symbole de Junon, & elle sert à marquer la consécration des Princesses.

CURZOLA. *Voyez* Corcyra nigra.

CUSLANUS. Muratori (98, 2, *Thes. Inscr.*) raporte l'inscription suivante, gravée à l'honneur d'un Dieu particulier des habitans de Vérone.

CULSANO SAC
L. OCTAVIUS
C. F. CASSIUS

L. C. OCTAVI L. F.
MARTIALIS ET
MACER.

CUSTODES. On donnoit ce nom à certains Officiers Romains, qui veilloient, dans les comices, à ce que l'on ne fît aucune supercherie en donnant les bulletins pour l'élection des Magistrats.

CUSTODIARII. Gruter (*pag.* 48, *n.* 1) raporte une inscription dans laquelle il est fait mention du *corpus Custodiariorum*. On ne connoît point ces Officiers, à moins qu'ils ne fussent les mêmes que les *Appariteurs*.

CUSTOS Officiorum. On lit ces mots dans une épitaphe raportée par Spon (*Misc. Erudit. Ant. sect.* 17) & cet Antiquaire croit qu'ils désignent un *Officialis* ou *Appariteur*.

CUSTOS. *Voyez* JUPITER.

CYANE, Nymphe de Syracuse, ayant voulu faire des reproches à Pluton qui enlevoit Proserpine, & même s'étant mise en devoir d'arrêter son char, Pluton, d'un coup de son sceptre, s'ouvrit un chemin dans les enfers. *Cyane*, désolée, fondit en pleurs, & fut changée en fontaine de son nom. Les Syracusains avoient coutume de faire tous les ans des sacrifices près de cette fontaine, & d'y apporter des offrandes.

CYANÉE, fille du fleuve Méandre, femme de Milet, & mere de Byblis & de Caunus. *Voyez* MILET.

CYANÉES, écueils à l'entrée du Pont-Euxin. Ces deux amas de rochers, dont une partie est du côté de l'Asie, & l'autre du côté de l'Europe, ne laissent entr'eux qu'un espace de vingt stades. Les flots de la mer, qui viennent s'y briser avec bruit, font élever une vapeur qui obscurcit l'air, & rend ce passage assez difficile: à mesure qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne d'un objet semblable, les points extrêmes qui le terminent, semblent se raprocher ou se reculer. On croyoit, d'après cette illusion optique, quand on voyoit de loin les *Cyanées*, qu'elles étoient mobiles, & qu'elles alloient engloutir les vaisseaux qui vouloient traverser le Bosphore. Les Argonautes, éfrayés à la vue de ce détroit, lâcherent une colombe qui le traversa assez heureusement, en y perdant cependant sa queue. Ils tenterent ensuite eux-mêmes le passage, après avoir fait des sacrifices à Junon, qui leur donna un temps serein, & à Neptune, qui fixa ces rochers, & les empêcha de heurter le navire Argo (*Apol. Argon. l.* 11). On croit que cette colombe étoit un navire léger, que les Argonautes envoyerent découvrir le passage, & dont le gouvernail se brisa contre les écueils. *Voyez* SYMPLÉGADES.

CYANUS. *Voyez* COBALT.

CYATHE, *Cyathus*, en grec, κύαθος, dérivé de κύω, verser: c'étoit un très-petit gobelet, avec lequel on mesuroit le vin ou l'eau que l'on versoit dans les tasses; & cette mesure étoit la douzieme partie du setier; ainsi le setier (*sextarius*) étoit une mesure composée de douze *cyathes*. Auguste buvoit à la fois deux *cyathes* de vin, & sa plus grande mesure pour tout un repas, étoit un setier. On ne dit pas combien il y mettoit d'eau.

Le *cyathe* étoit, par raport au setier, ce que l'once étoit par raport à l'âs ou à la livre; c'est pourquoi on donnoit aux parties du setier les mêmes noms qu'aux parties de l'âs. La douzieme partie du setier étoit donc un *cyathus* ou *uncia*, & ainsi de suite.

Le *cyathe* étoit fait pour verser le vin & l'eau dans les tasses. L'usage de ce petit gobelet avoit son incommodité. Celui qui versoit à boire étoit obligé, pour remplir une seule tasse, *poculum*, de puiser à plusieurs reprises, & jusqu'à neuf ou dix fois dans le *crater*, qui étoit un grand vaisseau plein de vin. Le buveur s'impatientoit; le vin même, versé de ce grand vaisseau dans le *cyathe*, reversé du *cyathe* dans la tasse, pouvoit s'éventer. Pour remédier à tous ces petits inconvéniens, on inventa l'usage des tasses inégales. On en fit faire de petites, de moyenes & de grandes. Les petites étoient le *sextans*, qui tenoit deux *cyathes*; le *quadrans*, trois *cyathes*; le *triens*, quatre *cyathes*; les moyenes étoient le *quincunx*, qui tenoit cinq *cyathes*; le *Semis* ou l'*hémine*, six *cyathes*; le *septunx*, sept *cyathes*; le *bes*, huit *cyathes*: les grandes étoient le *dodrans*, qui contenoit neuf *cyathes*; le *dextans*, dix *cyathes*; le *deunx*, onze *cyathes*.

Les Grecs, ainsi que les Romains, ont fait usage & du *cyathe* & des tasses inégales. Athénée introduit un homme qui se fait verser dix *cyathes* de vin dans une seule tasse; & voici comment il le fait parler: „Échanson, apporte une grande „tasse; verses-y les *cyathes* qui se boivent à ce „que l'on aime; quatre pour les persones qui sont „ici à table, trois pour l'amour: ajoute encore „un *cyathe* pour la victoire du Roi Antigonus. „Holà! encore un pour le jeune Demetrius. Ver„se présentement le dixieme en l'honeur de l'ai„mable Vénus„. Voilà dix *cyathes* versés dans une seule tasse pour être bus en un seul coup.

Chez les Romains, du temps de Martial, lorsqu'on vouloit boire à un ami ou à sa maitresse, on demandoit autant de *cyathes* qu'il y avoit de lettres au nom de la persone à qui l'on alloit boire. Voilà pourquoi Horace a dit:

Qui musas amat impares,
Ternos ter cyathos attonitus petet
Vates, &c.

„Un Poëte qui fait sa cour aux Muses, ne se „fera point prier, dans son enthousiasme, pour „boire en un seul coup un verre de neuf *cya*„*thes*„. Il ne dit pas boire neuf fois, mais boire neuf *cyathes* en une seule fois.

On ne se servoit pas seulement chez les Grecs & les Romains de *cyathes* pour mesurer l'eau & le vin à table, mais en général pour mesurer toutes les substances liquides, & même les seches. La Médecine en faisoit un gran usage: aussi les

différente couleur, à la maniere de leur pays, ils portoient la statue de la Déesse en procession dans les rues de Rome, frapant leur poitrine, jouant du tambour de basque, & demandant l'aumône à tous ceux qu'ils rencontroient. Les Prêtres de *Cybele* s'appeloient Galles, *Galli*, leur chef Archigalle, *Archigallus*. On lui consacroit le cœur des animaux, pour montrer qu'elle étoit la cause de leur génération, dit Phurnutus, ou parce que c'est le principe de la vie, ou, comme dit Vossius, pour marquer qu'on se dévouoit à elle de tout son cœur.

Servius a cru que *Cybele* avoit été appelée ainsi ἀπὸ κυβιστᾶν τὴν κεφαλὴν, de ce que ses Prêtres tournoient & agitoient violemment la tête dans ses sacrifices; mais Strabon, dont Vossius préfere en cela l'autorité à celle de Servius, dit que ce nom fut pris de la montagne *Cybelus* en Phrygie. Étienne de Byzance, Festus, Suidas, & l'Étymologiste, sont du même sentiment.

On représentoit cette Déesse sous la figure d'une femme robuste & puissante, prête d'acoucher, pour marquer la fécondité de la terre. La courone de chêne qu'elle portoit quelquefois faisoit souvenir que les hommes s'étoient autrefois nouris du fruit de cet arbre: ses temples étoient ronds, pour marquer la rondeur de la terre. Les tours dont elle étoit couronée ordinairement faisoient allusion aux villes qui sont sur la terre: auprès de son char étoient des lions couchés & tranquilles, parce que c'est la terre qui les nourit. Si elle étoit assise, c'étoit pour dire que la terre est en repos.

Diodore dit que *Cybele* étoit fille d'un Roi de Phrygie, qu'elle apprit aux hommes à fortifier leurs villes par des tours; & que pour cela on la courone de tours: qu'étant devenue amoureuse d'un jeune homme nommé Atys, le Roi le fit mourir pour l'honeur de sa fille. *Cybele*, transportée d'amour pour Atys, sortit furieuse de la maison de son pere, & courut par toute la Phrygie comme une insensée, en pleurant & en batant du tambour. Après sa mort, ajoute Diodore, les Phrygiens ayant été affligés de stérilité & de peste, l'Oracle leur ordona d'honorer *Cybele* comme une Déesse: ils instituerent donc à son honeur des fêtes annueles, & lui bâtirent un superbe temple à Pessinunte en Phrygie. *Voyez* CLAUDIA, MYDAS, MYSTERES.

Les monumens antiques qui représentent *Cybele* sont fort rares. On voit au Capitole une de ses statues qui porte de longues manches serrées sur les poignets: c'est un des caracteres distinctifs de *Cybele*, surnomée Phrygiene, & des Phrygiens ou des peuples appelés *Barbares* par les Grecs. On trouve ce même caractere à la statue de *Cybele* assise entre deux lions qui est dans le cabinet de Ste Génevieve.

Martianus Capella représente *Cybele* avec des habits de couleur verte (*Nupt. Philolog. 1, p. 19*), parce qu'elle est la Déesse de la Terre & la mere des Êtres.

La collection des pierres gravées de Stosch offre *Cybele* tantôt assise sur un trône, ayant une pique & le bras gauche apuié sur un bouclier, tantôt assise sur un lion, & portant la foudre, souvent assise dans un char tiré par des lions, & tenant un *tympanum*, ou tambour de basque, dont on lui attribuoit l'invention, presque toujours enfin couronée de tours.

Les anciens Écrivains varient souvent dans l'explication des attributs de *Cybele*, parce qu'ils ne la connoissoient pas lorsqu'ils n'étoient pas initiés à ses mysteres, ou parce qu'ils n'osoient la réveler aux prophanes, lorsqu'ils en avoient promis le secret sous la religion des sermens les plus afreux.

Les surnoms de *Cybele* désignoient, 1°. les lieux où on lui rendoit un culte particulier: tels étoient *Bérécynthie*, *Dindymene*, *Idéene*, *Mygdoniene*, *Pessinuntiene*, *Phrygiene* (*Voyez* ces mots). 2°. Ses attributs, tels étoient les surnoms *turrita*, *turrigera*, ou πυργοφόρος, relatifs aux tours dont elle étoit couronée; les surnoms ἔνθεα, ou *fanatica*, relatifs à ses fureurs. 3°. Ses alliances mythologiques, *magna mater*, & *mater deum*, mere des trois principales Divinités.

On avoit consacré à *Cybele* le pin, le taureau & le bélier. *Voyez* CRIOBOLE & TAUROBOLE.

CYBELE est le symbole des médailles de *Briula* en Lydie. Sur les médailles de Pyrrhus & sur d'autres on voit *Cybele* armée du foudre.

CYBERNÉSIES; fêtes que Thésée institua en l'honeur de Nausithée & de Phéax, qui faisoient l'office de pilote en son expédition de Crete. Leur nom vient du grec Κυβερνάω, *je gouverne*.

CYBIRE. Les Rois de *Cybire*, dont on a des médailles, sont:

Moagete.

Amyntas.

CYCÉON, Κυκεὼν, dérivé de κυκάω, *je mêle*. Les Latins rendent ce mot par *cinnum*. Le sentiment le plus commun est que le *cycéon* des Grecs étoit une composition faite de vin, de miel, de fine fleur de farine d'orge, d'eau, de fromage, & réduite en consistance de bouillie. Il paroît qu'il y en avoit de deux especes: l'une grôssiere, faite d'eau & de farine; l'autre plus fine & plus délicate, faite de vin & de différentes especes de farine, de fromage, & quelquefois de miel. Les Grecs entendoient aussi par ce mot toute boisson ou mélange composé d'ingrédiens de différente nature, selon le genre de la maladie & l'intention du Médecin.

Les mysteres d'Éleusis rendirent célebre le *cycéon* dans l'antiquité, parce que la chose secrete dont on l'avoit choisi pour emblême dans ces mysteres, servoit à faire reconoître entr'eux les initiés (*Arnob. adv. Gent. l. 5*). J'ai jeûné, disoit un initié aux autres, j'ai bu le *cycéon*, j'ai pris dans la ciste & j'ai déposé dans le *calathus*. À ces mots symboliques & à leur explication on reconoissoit l'initié. Les profanes croyoient que le

cycéon des mysteres d'Éleusis étoit employé pour rapeler celui que la vieille Baubo fit boire à Cérès, altérée par les fatigues de sa longue course.

CYCHREUS. *Voyez* TÉLAMON.

CYCINNIS; danse des Grecs. Elle avoit retenu le nom de son inventeur, qui étoit un des Satyres, compagnon de Bacchus: elle étoit moitié grave, moitié gaie, & réunissoit ces deux caracteres; telles sont à peu près nos chacones, dont le majeur a pour l'ordinaire des couplets légers, forts & fiers, & le mineur des couplets tendres, doux & voluptueux.

CYCLADE; partie de l'habillement des femmes. *Voyez* AMICULUM.

CYCLE (*Mythologie*). „ Les *cycles*, dit M. Rabaud de Saint-Étienne, devinrent des personages dans l'écriture & le langage animé des anciens. Le *cycle* hebdomadaire étoit figuré par *Saturne*, planete du *Sabat*, ou du jour du repos, & qui fut depuis une Divinité dont la statue étoit liée de cordes de laine qu'on lui ôtoit aux *Saturnales*. Le *cycle* annuel fut figuré, entre autres manieres, par *Janus* au double visage, qui voyoit devant & derriere lui, & dont la clef ouvroit l'année. Le *cycle* de 1461 ans étoit désigné par le bel oiseau qui renaissoit de ses cendres, comme l'a expliqué Gebelin. En un mot, tout ce qui se passe dans le ciel fut écrit & peint en images.

Les Grecs, auxquels ces connoissances étoient étrangeres, les avoient reçues de dehors sous ces élémens. Eusebe nous apprend que c'étoit l'usage des Égyptiens; usage qui, conservé par leurs Prêtres dans la langue sacrée ou primitive, se perpétua long-temps dans les temples „.

CYCLE DE JULES CÉSAR. Numa Pompilius avoit d'abord établi à Rome une année lunaire. Cette maniere de compter n'étoit point exacte, & étoit sujete à de grands inconvéniens. Jules César réforma le calendrier, & introduisit une année solaire de 365 jours & 6 heures: c'est ce que persone n'ignore; mais on ne savoit pas si communément qu'il eût aussi corrigé son année sur les mouvemens de la lune. Quoique Macrobe l'eût dit en termes exprès, & qu'il y eût de bonnes raisons d'en user ainsi, comme le Cardinal Noris l'a montré au commencement de sa Dissertation du *cycle* paschal des Latins, il y a eu aussi des auteurs qui ont remarqué que l'Église Latine, avant le Concile de Nicée, se servoit du *cycle* lunisolaire de Jules César.

Bianchini, dans sa Dissertation latine imprimée à Rome, *in-folio*, en 1703, donne une description & une explication générale du *cycle* de César, que l'on a trouvée sur un ancien marbre. Il raporte l'inscription complete de ce monument, qui avoit été gravée du temps d'Auguste, & qui ne fut retrouvée que sur la fin du seizieme siecle à Rome, sous la colline des jardins & en quelques autres endroits. Celle de Rome avoit été placée dans le Palais Maffei, & on l'y voyoit au temps où Paul Manuce, Charles Sigonius, Jean Gruter, Joseph Scaliger & d'autres la publierent, & tâcherent de l'expliquer. Depuis, elle avoit été égarée jusqu'au moment où Bianchini la retrouva. Quoiqu'elle soit rompue, les morceaux rajustés l'un avec l'autre la représentent entiere, excepté quelques lignes qoi étoient au dessus, mais qui ne font pas partie du calendrier. Il paroît, par plusieurs dates des principaux événemens arivés sous Jules César & sous Auguste, que ce calendrier avoit été fait sous ce dernier, car il n'y est point fait mention des Empereurs suivans.

Il est divisé en douze colonnes, dont chacune contient les jours de chaque mois. Les jours y sont distingués en eux qu'on appele *Fasti*, *Nefasti*, *Nefasti primo*, & *Comitiales*, par les lettres *F. N. N. P.* & C. Les jeux publics & les fêtes y sont ensuite exprimés en plus petites lettres; mais ce qu'il y a de plus singulier, ce sont les huit premieres lettres de l'alphabet qui y sont répétées par ordre, en commençant par *A*, & finissant par *H*, depuis le premier jour de l'an jusqu'au dernier. Joseph Scaliger a cru que ces lettres marquoient les nundines ou les jours de marché qui revenoient de neuf en neuf jouts; mais Bianchini fait observer que, pour marquer les nundines, il faudroit neuf lettres; à quoi il ajoute encore d'autres raisons pour prouver que Scaliger s'est trompé.

Comme il est marqué, dans les premieres lignes de ce monument, qu'il avoit été peint, Bianchini soupçone que la variété des couleurs pouvoit avoir servi à distinguer quelque *cycle* de ce calendriet. Il observe ensuite que Jules César, dans sa maniere de régler l'année, ne suivit ni la méthode des Chaldéens, ni celles des Égyptiens, ni celle des Grecs, mais une quatrieme, comme Pline le témoigne, qui ne laissoit pas néanmoins d'avoir du raport avec les précédentes. C'est ce qo'on poura reconoître, si l'on peint de couleors différentes les ogdoades ou huitaines de lettres qui suivent immédiatement les solstices & les équinoxes. On peut se servir en cette occasion des couleurs du cirque.

La premiere huitaine, qui commence au 1er de Janvier, & qui va jusqu'au huit, peut être peinte de couleur blanche; la seconde huitaine, depuis le 9 jusqu'au 16 du même mois, de couleur verte; la troisieme, depuis le 17 jusqu'au 24, de couleur rouge; la quatrieme, depuis le 25 jusqu'au premier de Février, de bleu. Ces jours pouront être mis dans une colonne qui représentera l'hiver. Il faudra faire la même chose depuis le 30 de Mars, jour auquel se trouve la lettre A, la premiere fois après l'équinoxe du printemps; c'est-à-dire, le peindre en blanc, & les sept suivans, jusqu'au 6 d'Avril, & garder le même ordre de couleurs qu'auparavant dans les trois autres huitaines. On appélera cette colonne *la colonne du printemps*. On procédera de même dans la colonne d'été, qui commence après le solstice du Cancer,

au 26 de Juin, où se trouve dans le calendrier la lettre A, pour la premiere fois après le solstice. On en fera autant à la colonne d'autone, qui commence le 22 Septembre, où se trouve la premiere lettre A après l'équinoxe.

Cela étant établi, Bianchini explique la maniere de ce *cycle* lunaire recueilli de ces lettres, & comparé avec l'ennéadécaétéride de Méton & celle d'Alexandrie; & il fait voir l'usage de ce *cycle* pour bien marquer l'âge de la lune conformément à l'usage civil. Il montre ensuite l'usage de ce même *cycle* chez les Romains & chez la plupart des peuples qui étoient soumis à leur empire. La plupart des fêtes païenes étant fixées à certaines saisons, selon les mouvemens lunisolaires, le *cycle de César* étoit très-propre à les marquer. Il montre enfin la même chose, par le moyen des médailles frapées pour célébrer les jours & les fêtes en l'honeur des Dieux. (*Supplément de l'Encyclopédie.*)

Cycle paschal de S. *Hippolyte*; *cycle* de seize ans, qui, étant redoublé sept fois, régloit la fête de Pâque pour le terme de cent douze années. Ce *cycle* a pris son nom de son inventeur.

Comme nous n'avons rien de mieux sur le canon paschal de S. Hippolyte que la dissertation latine de Bianchini, imprimée à Rome en 1703, *in-fol.*, je vais donner l'analyse de cette piece, & faire d'abord connoître au Lecteur de quoi il s'agit.

S. Hippolyte a fleuri au commencement du troisieme siecle, vers l'an 228, sous l'empire d'Alexandre Sévere. On ne sait d'où il étoit, ni même de quelle ville il étoit Évêque, Eusebe n'en ayant rien dit, & S. Jérôme ayant fait des recherches inutiles sur ce sujet, comme il nous l'apprend lui-même. Tillemont, sans cependant rien décider, croit qu'il est plus probable de dire qu'il a été Évêque en Orient: c'est ce qu'on pouroit conclure de ce qu'il a écrit en grec, & de ce qu'Eusebe le met immédiatement après Berylle, Évêque de Bostres en Arabie.

Quoi qu'il en soit, Hippolyte avoit composé un grand nombre d'ouvrages, entre lesquels & Eusebe & S. Jérôme parlent de deux sur la Pâque. Ils ne disent rien de particulier sur le second; mais pour le premier, Eusebe témoigne qu'Hippolyte y faisoit une chronologie qu'il conduisoit jusqu'à la premiere anée d'Alex. Sév., de J. C. 222, & qu'il y proposoit un canon ou *cycle* de seize ans, pour régler la fête de Pâque. Il ne nous restoit que le nom de ce *cycle*, lorsqu'en 1551, en fouillant près de Rome dans les masures d'une ancienne Église de S. Hippolyte, bâtie dans les champs du côté de S. Laurent, & sur le chemin de Tivoli, on trouva une statue de marbre dans une chaise, aux deux côtés de laquelle il y avoit en lettres greques des *cycles* de seize ans, qui commençoient à la premiere année d'Alex. Sév., 222 de J. C., & qui, étant redoublés sept fois, régloient la fête de Pâque pour cent douze ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 333.

Persone ne douta que ce ne fut celui de S. Hippolyte, quoique son nom n'y fût pas. Gruter le publia en grec. Scaliger y fit des notes imprimées à Leyde en 1595, & il en parle beaucoup dans son second livre de la correction des temps. Le Pere Boucher, Jésuite, l'a mis en latin, & l'a aussi expliqué dans son ouvrage des *cycles* de Pâque. Le Cardinal Marcel Cervini, qui depuis fut Pape, fit transporter la statue dans la Bibliotheque du Vatican, où elle est encore. C'est ce *cycle* de cent douze ans qui fait le sujet de la Dissertation de Bianchini.

Ce savant Véronois, pour l'expliquer, prouve d'abord qu'il ne faut pas supposer qu'après cent douze ans révolus, les mouvemens moyens du soleil & de la lune recomencent le même jour de l'an civil; mais que le jour du renouvellement de la lune doit être renvoyé à la semaine suivante, & differe de huit jours: que les lettres du calendrier de César le marquent très-commodément; que le *cycle* de S. Hippolyte fut d'autant plus volontiers reçu par les Latins, qu'il s'accommode fort bien avec le *cycle* Julien, les olympiades & les octaétérides que l'on employoit en ce temps-là; que la moindre période du même *cycle* de cent douze ans, s'acorde avec les mouvemens moyens de la lune; que sept de ces périodes en font une plus grande de 784 ans, dans laquelle les phases de la lune retardent de deux jours; mais que cette grande période écoulée quatre fois, & jointe à une seule petite, en fait une très-grande de 3248 ans, qui rétablit les mouvemens constans de la lune en leurs temps; que le *cycle* divisé par octaétérides, conformément aux années civiles des Grecs & des Romains, peut être illustré par les années que l'on nomme *grands & séculaires*; que S. Hippolyte, en adaptant le *cycle* de César à l'usage des Chrétiens, a eu égard au temps passé & à venir. Il paroît, d'après toutes ces considérations, que Joseph Scaliger a parlé avec trop de mépris de ce *cycle*.

Bianchini explique ensuite ce qu'il y a dans l'inscription d'un des côtés de la chaise de S. Hippolyte touchant la chronologie de l'ancien & du nouveau Testament, depuis la premiere Pâque de Moyse, jusqu'à celle de la mort de J. C.; par où l'on peut voir l'usage des trois périodes de ce canon. Il convient néanmoins qu'il y a quelque chose de fautif dans ce côté de l'inscription. Il explique enfin l'autre côté de l'inscription, montre la liaison du *cycle* de S. Hippolyte avec celui de César, & enseigne la méthode de s'en servir pour perfectioner les tables paschales. (*Supplément de l'Encyclopédie.*)

Cycle solaire, ou du soleil. C'est une révolution de 28 années, en commençant par 1 & finissant par 28, après quoi on recomence & on suit toujours de même par une espece de cercle; d'où vient le nom de *cycle*. Pour bien comprendre ceci, il faut connoître la distinction de deux sortes d'années, l'année commune & l'année bissextile.

L'année commune est composée de 365 jours, qui font 52 semaines & un jour; la bissextile est composée de 366 jours, qui font 52 semaines & 2 jours. Elle est ainsi appelée de deux mots latins, *bis sexto*, parce que les Romains, dans leur maniere de supputer les jours de cette année-là, comptoient deux fois *sexto calendas Martias*; une fois pour le 24 Février, ainsi qu'ils le faisoient dans les années communes, & une seconde fois pour le 25 du même mois, afin de marquer que le mois de Février avoit 29 jours dans les années bissextiles, & qu'il n'en avoit que 28 dans les années communes.

L'année bissextile a été inventée par Jules César, pour acorder l'année civile avec l'année solaire. Le soleil, pour achever son cours annuel, ou pour revenir précisément au même point d'où il est parti, met 365 jours & 6 heures ou environ. Ces 6 heures, répétées quatre fois, font un jour. Ainsi, pour acorder l'année civile avec le cours du soleil, Jules César ordona que tous les quatre ans il y auroit une année de 366 jours, & que cette année seroit appelée *bissextile*., pour la raison que nous avons dite. Les années communes finissent par le même jour qu'elles commencent, parce qu'elles sont composées de 52 semaines & un jour de plus; les années bissextiles finissent par le lendemain du jour par où elles commencent, parce qu'elles sont composées de 52 semaines & deux jours de plus. Si donc une année commune a commencé le Lundi, elle finira de même, & le Mardi sera le premier de l'année suivante. De là il suit que s'il n'y avoit que des années communes, leurs commencemens (il en faut dire autant de chaque quantieme de tous leurs mois) parcourroient successivement tous les jours de la semaine sans interruption; ce qui produiroit un *cycle* de sept ans. Mais comme il y a des années bissextiles qui dérangent cet ordre de quatre ans en quatre ans, il faut que les commencemens de celles-ci, de même que chaque quantieme de leurs mois, aient aussi passé sur les sept jours de la semaine (non pas, à la vérité, de suite), pour revenir à un ordre d'années parfaitement semblables, par le raport des jours du mois aux jours de la semaine, à celles qui ont précédé. Tel est le fondement du *cycle* solaire, qui est composé de 28 ans, parce que sept fois quatre, ou quatre fois sept, donnent ce produit: c'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table CHRONOLOGIQUE. L'an 20 de J. C., qui est bissextile, est le premier du *cycle* solaire, & se raporte aux Lettres Dominicales G F, qui sont dans la colonne suivante. Ces deux lettres, qui marquent les Dimanches de cette année, ne se retrouvent qu'après 28 ans écoulés, ainsi qu'on peut le vérifier en parcourant de suite ces 28 années du *cycle* que nous indiquons, & les Lettres Dominicales qui leur répondent; mais ceci ne regarde que l'ancien calendrier: passons au nouveau.

Depuis la réformation du Calendrier, faite en 1582, le *cycle* solaire devroit être de 400 ans, parce qu'il faut que ce nombre d'années s'écoule avant que la Lettre Dominicale, qui marque le Dimanche, reviene précisément au même point où elle étoit la premiere année de ce *cycle*, pour procéder de nouveau, pendant 400 ans, dans le même ordre que les Lettres Dominicales ont procédé pendant les 400 ans qu'on suppose écoulés. Ce *cycle* de 400 ans commence en 1601, & finit l'an 2000. Entre ces deux termes, les années 1700, 1800, 1900, n'étant point bissextiles, comme l'ont été toutes les années précédentes, elles dérangent l'ordre ancien des Lettres Dominicales; & par conséquent l'ordre du *cycle* solaire, auquel ces lettres répondent, doit être dérangé. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table CHRONOLOGIQUE, en jetant les ieux sur les années 1700, 1800 & 1900, où il n'y a qu'une Lettre Dominicale (*a*). Il y en auroit deux, comme on peut le voir à l'article des CONCURRENS & des Lettres Dominicales, si ces années étoient bissextiles, & si le *cycle* de 28 ans n'étoit point dérangé (*b*). (*L'Art de Vérifier les Dates*.)

CYCLE LUNAIRE, OU NOMBRE D'OR.

Nous distinguons, avec les anciens Computistes & avec un certain nombre de chartes, le *cycle* de la lune du *cycle* de 19 ans, quoique plusieurs Auteurs & des chartes, en plus grand nombre que les premieres, les confondent entiérement. Il est assez commun en effet de trouver dans les anciens monumens *cyclus lunæ*, ou *lunaris*, & *cyclus decemnovennalis*, pris indifféremment l'un pour l'autre: c'est une méprise occasionée par la ressemblance des deux *cycles*. Le *cycle* de la lune, ou lunaire, ainsi que le *cycle* de 19 ans, est une révolution de 19 années, après lesquelles on recommence par un, en continuant jusqu'à dix-neuf, par un cercle perpétuel, ainsi qu'on le voit dans notre Table CHRONOLOGIQUE, où ces deux *cycles* sont marqués. Toute la différence qu'on remarquera entre l'un & l'autre, est que le *cycle* de la lune commence trois ans plutard que celui de 19 ans. Cette différence vient des Romains & des Hébreux

(*a*) Il paroit qu'au lieu de retrancher trois années bissextiles sur quatre années séculaires, il eût été plus exact d'en supprimer une tous les 128 ans. Par ce moyen, non seulement les années auroient répondu plus exactement au mouvement du soleil, mais encore le calcul auroit été plus précis, que par notre maniere de compter, en ce que l'année commune seroit alors de 365 jours, 5 heures, 48 minutes & 45 secondes; telle à peu près que la donnent les observations les plus précises: tandis que par notre Calendrier, elle est de 365 jours, 5 heures, 49 minutes & 12 secondes; plus longue par conséquent qu'elle ne devroit être, d'environ 27 secondes. Cette remarque est de M. Bonne.

(*b*) En 1769, tous les Almanachs & Calendriers ont donné 7 pour le nombre du cycle solaire, au lieu de 6; ce qui est une faute considérable.

Hébreux. Les premiers se servoient du *cycle* que nous appelons de la lune, & ils le commençoient avec le mois de Janvier : les seconds faisoient usage du *cycle* de 19 ans, qu'ils commençoient avec le mois de Mars. Les Chrétiens se sont servis de l'un & de l'autre *cycle* dans les premiers temps ; mais enfin celui de 19 ans a prévalu ; & nos Auteurs modernes ont tellement oublié cet ancien *cycle* des Romains, que nous n'en connoissons aucun qui l'ait employé pour expliquer les chartes qui en sont datées.

Voici une de ces chartes, d'autant plus remarquable que les deux *cycles* y sont également exprimés. Elle est de Henri, Comte d'Eu, en faveur de l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais, & porte les dates suivantes : *Acta sunt hæc anno ab Incarnatione Domini* MCIX, *indictione* II, *epacta* XVII, *concurrente* IIII, *cyclus lunaris* V, *cyclus decemnovennalis* VIII, *regularis Paschæ* IIII, *terminus Paschalis* XIII *kal. Maii*, *dies Paschalis* VI *kal. Maii*, *Lunæ ipsius* (*diei Paschæ*) XXI (Mabill. *Diplom. pag.* 594). Toutes ces dates sont très-exactes, & on peut les vérifier sur notre Table chronologique, à l'année 1109. Il est rare de trouver des chartes où le *cycle* de la lune & le *cycle* de 19 ans soient aussi clairement distingués que dans celle que nous venons de raporter ; mais il n'est pas rare d'en trouver qui soient datées du *cycle* de la lune, selon les Romains, au lieu de l'être du *cycle* de 19 ans, selon les Hébreux. De ce nombre sont la fondation du Monastere de Quimperlé, en 1029, qui est datée, *cyclus lunæ* I, au lieu de IV ; une donation de l'an 1069, faite à la même Abbaye, datée *cyclus lunæ* III, au lieu de VI ; une lettre de Baldric, Évêque de Dole, pour l'Abbaye de S. Florent de Saumur, datée, *cyclo lunari* V, au lieu de VIII (V. D. Morice, *Preuv. de l'Histoire de Bretagne*, *t. I*, *col.* 366, 432 & 517).

Parmi les chartes qui sont datées du *cycle* lunaire selon les Romains, nous n'en avons trouvé aucune où ce *cycle* ne commence au premier Janvier ; mais, parmi celles qui sont datées du *cycle* de 19 ans ou du *cycle* de la lune, confondu avec le *cycle* de 19 ans, nous en avons rencontré quelques-unes où ce *cycle* commence avec le mois de Janvier, quoique naturélement il ne doive commencer qu'avec le mois de Mars ; puisque les Hébreux, de qui les Chrétiens l'ont pris, ne l'ont jamais commencé qu'avec leur mois Nisan, qui répond à nos mois de Mars & d'Avril. Ces deux commencemens du *cycle* de 19 ans doivent être remarqués, pour acorder certaines dates où il paroît qu'il y a de l'erreur, quoiqu'il n'y en ait point. Ils servent aussi pour fixer le temps de certaines chartes, données en Janvier ou en Février. Telle est celle de la fondation du Prieuré de Quiberon, raportée dans les Preuves de la nouvelle Histoire de Bretagne (*t. I. col.* 363), dont nous croyons devoir ici examiner les dates, parce qu'elles prouvènt ce que nous avançons. Les voici : *Anno ab Incarnatione Domini* MXXVII, *circulus lunæ* II, *indictio* XI, *Epacta* XXII, *concurrens B* I. Nous voyons, par toutes ces dates, que cette charte a été donnée en Janvier ou en Février de l'an 1028, selon notre maniere présente de compter. Elle marque l'an MXXVII, parce qu'alors on ne commençoit ordinairement l'année qu'à Pâque. Le *circulus lunæ* II est ici le même que le *cycle* de 19 ans. L'Auteur de la charte ne compte que *deux*, comme si l'an 1028 de J. C. n'étoit que la seconde année du *cycle* de 19 ans, quoique ce soit la troisieme, parce qu'il ne commence à compter cette troisieme année qu'avec le mois de Mars, & que la charte a été donnée auparavant. L'indiction XI & l'épacte XXII marquent l'année 1028, de même que le concurrent B I, c'est-à-dire, *bissextili* I. Ce concurrent I, au lieu de VII, que l'Auteur auroit pu mettre, la charte ayant été donnée avant le 25 Février, prouve ce que nous disons à l'article des *Concurrens* (*Voyez ce mot*), savoir, qu'il y a des chartes données en des années bissextiles, où le concurrent, qui ne devroit avoir lieu que depuis ce jour-là, est néanmoins marqué dès le mois de Janvier. Pour le *luna* VII de notre charte, il montre qu'elle a été donnée le 7 Janvier ou le 6 Février, comme on peut s'en convaincre en consultant notre Calendrier lunaire. L'acord de toutes ces dates est donc parfait ; mais on ne le voit tel, qu'en faisant commencer avec le mois de Mars le *cycle* lunaire, pris pour celui de 19 ans.

Mais il y a d'autres chartes où le mois de Janvier est regardé comme le premier du cycle de 19 ans. Donnons-en au moins un exemple. Parmi les preuves du premier tome du nouveau *Gallia Christiana*, p. 165, on voit un diplôme de Gaston VI, Vicomte de Béarn, qui est ainsi daté : *Factum est hoc anno Incarnationis Verbi* MCLXXXI, *indictione* XIV, *epacta* III, *concurrente* III, *cyclo decemnovennali* IV, *feria* II *idus Februarii*. Ce *feria* II *idus*, ou *ante idus Februarii*, étoit le neuvieme Février en 1181. Toutes les autres dates marquent la même année. Mais, pour acorder le *cyclo decemnovennali* IV avec ces autres dates, on doit faire commencer ce *cycle* avec le mois de Janvier. En ne le faisant commencer qu'avec le mois de Mars, il faudroit III au lieu de IV ; preuve évidente qu'il y avoit des anciens qui faisoient concourir le commencement du *cycle* de 19 ans avec le premier de Janvier, pendant que d'autres le prenoient du premier Mars ; d'où il résulte que cette regle, *muta cyclum lunarem in kalendis Januarii*, *cyclum decemnovennalem in kalendis Martis*, que nous lisons dans un manuscrit de S. Serge d'Amiens, du XI[e] siecle, est une regle semblable à la plupart des regles des comptes & des calculs de ce temps-là, & qu'elle n'est pas moins sujete à de fréquentes exceptions, du moins pour ce qui regarde le commencement du *cycle* de 19 ans avec le mois de Mars.

Ces deux *cycles*, de la lune selon les Romains,

les jours de chaque lunaison de ces années communes.

Il n'en est pas de même des années embolimiques: dans celles-ci, les Computistes sont obligés de déranger cette suite de lune de 30 & de 29 jours, à cause de la treizieme lunaison qu'ils intercalent dans ces années. Donnons un exemple de ces dérangemens, & examinons quelles sont les lunaisons de la dix-neuvieme année du *cycle* de 19 ans, que nous avons dit être embolimique, selon tous les Computistes anciens & nouveaux, avant & après la réformation. D'abord, pour trouver treize lunaisons, ou treize mois lunaires, dans cette dix-neuvieme année comme dans toutes les années embolimiques, il faut savoir que la lune est censée apartenir au mois où elle finit, & non pas au mois où elle commence, selon cette maxime des anciens Computistes: *In quo completur, mensi lunatio detur*. Il faut donc que nous remontions au mois de Décembre de la dix-huitieme année du *cycle* de 19 ans, pour trouver combien de jours on doit donner à la lunaison du mois de Janvier de la dix-neuvieme année de ce *cycle*. Cela supposé, nous trouvons par notre CALENDRIER LUNAIRE, qu'avant la réformation, la lune de Janvier de la dix-neuvieme année du *cycle* de 19 ans, commençoit le 6 du mois de Décembre précédent; que la lune de Février commençoit le 5 Janvier; que celle de Mars commençoit le 3 Février; que celle d'Avril commençoit le 5 Mars, celle de Mai, le 4 Avril, celle de Juin, le 3 Mai; que celle de Juin encore (parce que c'est au mois de Juin que se trouve l'embolisme, ou la lune intercalaire de la dix-neuvieme année du *cycle* de 19 ans), commençoit le 2 du même mois, que celle de Juillet commençoit le premier, & celle d'Août, le 30 du même mois de Juillet; celle de Septembre, le 28 Août; celle d'Octobre, le 27 Septembre; celle de Novembre, le 26 Octobre; & enfin celle de Décembre, le 25 Novembre. Voilà les commencemens de treize lunes de la dix-neuvieme année du *cycle* de 19 ans avant la réformation. Pour s'en assurer, qu'on jete les ieux sur le nombre d'or XIX, marqué dans notre Calendrier lunaire: on y verra qu'il répond à tous les jours que nous venons d'énoncer, à l'exception du premier, c'est-à-dire, du 6 Décembre, auquel répond le nombre d'or XVIII, parce que ce mois est de la dix-huitieme année du *cycle*. Ces commencemens des treize lunes de la dix-neuvieme année du *cycle* de 19 ans étant connus, il est aisé de trouver combien les anciens Computistes donnoient de jours à chaque lunaison en cette année-là, & quel ordre ils gardoient dans ces lunaisons. Voici l'un & l'autre. Ils donnoient trente jours à la lune de Janvier, 29 à celle de Février, 30 à celle de Mars, 30 à celle d'Avril, 29 à celle de Mai, 30 à la premiere de Juin, & 29 à la seconde, 29 à celle de Juiller, 29 à celle d'Août, 30 à celle de Septembre, 29 à celle d'Octobre, 30 à celle de Novembre, & enfin 29 à celle de Décembre. On voit combien cet ordre est différent de celui des années communes, où tous les Computistes anciens & modernes, donnent constament 30 jours de lune à nos mois impairs, Janvier, Mars, &c., & 29 à tous les mois pairs, Février, Avril, &c. Cet ordre alternatif de 30 & 29 jours, donné aux lunaisons, est plus ou moins dérangé dans les années embolimiques, par le mois intercalaire qu'on y ajoute; mais il ne l'est considérablement que dans la huitieme, la onzieme & la dix neuvieme année du *cycle* de 19 ans avant la réformation. Quant aux autres années embolimiques, sur-tout depuis la réformation, l'ordre des lunaisons y est très-peu troublé par l'embolisme ou la treizieme lune ajoutée. Par exemple, tout le dérangement qui se trouve dans la dix-neuvieme année du *cycle* de 19 ans, consiste en ce qu'on y donne deux lunes de 29 jours au mois de Décembre; dans les autres mois de cette année, l'ordre des lunaisons de 30 & 29 jours est parfaitement gardé.

Nous n'entrerons point dans un plus grand détail de ces dérangemens causés par l'embolisme; il suffit d'en avoir averti en général, & d'avoir marqué les années où ces dérangemens sont plus considérables, afin que si le lecteur les remarque, il ne juge point que ce sont des fautes glissées dans notre Calendrier lunaire, soit pour les années communes, soit pour les embolimiques. Ce Calendrier indique les nouveles lunes aux jours qu'elles tombent, tant dans l'ancien que dans le nouveau style. Ce comput, même depuis la réformation, n'est pas entiérement conforme au calcul astronomique; & les Computistes n'ont pu parvenir encore à établir une regle générale qui convînt dans tous les temps, ou qui marquât pour toujours les nouveles lunes avec la même précision que les Astronomes les marquent. Les épactes, par lesquelles on les regle dans le nouveau Calendrier, les marquent ordinairement un jour ou deux, & quelquefois trois plutard qu'elles n'arivent, quoique ce Calendrier soit dressé avec tout le soin possible. De là vient que nous célébrons quelquefois Pâque le deuxieme Dimanche après le 14 de la lune, quoique la regle générale soit de la célébrer le premier. Les Savans qui ont travillé à la réformation du Calendrier, ont prévu cette irrégularité; mais ils n'ont pu y remédier sans s'exposer à tomber dans une autre qui leur a paru beaucoup plus considérable. C'est qu'en établissant une regle différente de celle qu'ils ont établie, nous aurions quelquefois célébré Pâque le 14 de la lune, comme les Juifs; usage qu'on vouloit absolument éviter. Ceci ne regarde notre Table CHRONOLOGIQUE qu'autant que nous y marquons les Pâques, soit dit en passant pour ceux qui ignorent pourquoi nous célébrons quelquefois cette grande fête sept jours plutard que nous ne devrions la célébrer (*L'art de vérifier les Dates*).

CYCLE PASCHAL OU LUNI-SOLAIRE. *Le cycle* du

soleil est composé de 28 ans, & celui de la lune, de 19 ans. De ces deux *cycles*, de 28 ans & de 19 ans, multipliés l'un par l'autre, on en a composé un troisieme, qui est appelé le *cycle pascal*, parce qu'il sert à trouver la Pâque. C'est une révolution de 532 années, à la fin desquelles les deux *cycles* de la lune, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le *cycle* du soleil, les concurrens, les lettres dominicales, le terme pascal, la Pâque, les épactes avec les nouveles lunes, recomencent comme toutes ces choses étoient 532 années auparavant, & continuent le même espace d'années; en sorte que la seconde révolution est en tout semblable à la premiere, & la troisieme aux deux autres. C'est ce qu'on peut voir dans notre Table CHRONOLOGIQUE, en comparant les années de la premiere révolution, qui commence un an avant notre ere chrétiene, avec celles de la seconde, qui commence en 532, & avec celles de la troisieme, qui commence en 1064. Que le Lecteur prene la peine de jeter les ieux sur la premiere année de Jésus-Christ, sur l'an 533 & sur l'an 1065: il verra que ces trois années sont la seconde du *cycle* paschal, & que toutes les trois sont marquées aux caracteres suivans: Cycle paschal 2, cycle de 19 ans 2, cycle lunaire 18, régulier 1, clefs des fêtes mobiles 15, cycle solaire 10, concurrent 5, lettre dominicale B, terme paschal 25 Mars, Pâque 27 du même mois, épactes 11; que de là il passe à notre CALENDRIER *lunaire*, il trouvera au même temps, en prenant le nombre d'or 2, nouveles lunes, Janvier 12, Février 10, Mars 12, Avril 10, Mai 10, Juin 8, Juillet 8, Août 6, Septembre 5, Octobre 4, Novembre 3, Décembre 2. Ce raport est parfait, & les mêmes années de chaque révolution du *cycle* paschal sont marquées des mêmes caracteres jusqu'à la réformation du Calendrier, faite en 1582. Depuis cette époque, le *cycle* paschal est devenu inutile pour tous ceux qui ont embrassé la réformation du Calendrier, & il ne peut plus servir qu'à ceux qui n'ont point voulu s'y soumettre.

Si, depuis 1582, nous avons continué de mettre le *cycle* paschal dans notre Table CHRONOLOGIQUE, c'est 1°. parce que tous ceux qui suivent le Calendrier réformé, ne l'ont pas admis aussitôt après sa publication & que la plupart des Églises Protestantes ont été, jusque vers ces derniers temps, atachées au Calendrier Julien; 2°. afin que ceux à qui il importe de connoître le jour, que ceux qui suivent encore cet ancien Calendrier, célebrent la Pâque chaque année, puissent le savoir par le moyen du *cycle* paschal continué. Pour cela, il ne faut que jeter les ieux sur l'année de ce *cycle*, depuis la réformation du Calendrier, & la comparer avec la même année du *cycle* qui précede la réformation. La Pâque, ces deux années-là, tombe le même jour, suivant l'ancien Calendrier. Par exemple, je veux savoir quel jour les Protestans ont célébré la Pâque en 1600: je jete les ieux sur la Table CHRONOLOGIQUE, & j'y vois qu'en 1600, c'étoit la cinquieme année du *cycle* paschal: je remonte ensuite au *cycle* paschal précédent, & je vois que la cinquieme année de ce *cycle* répond à l'an de J. C. 1068. L'an 1068, la Pâque tomboit le 23 Mars; d'où je conclus, sans crainte de me tromper, qu'en 1600 les Protestans ont célébré la Pâque le 23 Mars. Par la même opération, je trouve toutes les Pâques des Protestans, jusqu'à ce qu'ils aient abandoné l'ancien Calendrier, & celle de tous ceux qui le suivent encore de nos jours, quelqu'année qu'on puisse me proposer. Ces Pâques des sectateurs de l'ancien Calendrier avancent ou reculent sur les nôtres quelquefois d'un mois entier; tantôt elles s'en raprochent plus ou moins, leurs mois ne s'acordent point aussi entiérement avec les nôtres; ainsi, pour bien s'entendre avec eux, il faut que dans leurs actes publics, comme dans leurs lettres missives, ils ajoutent, *vieux style* ou *nouveau style*. La différence de l'un & de l'autre est aujourd'hui de onze jours, dont le nouveau style anticipe sur le vieux, à cause du retranchement fait en 1582. Ainsi, le premier du mois suivant les Sectateurs du vieux style, est le 11 selon nous; & le 19 pour eux est le 30 pour nous. Cette différente maniere de compter demande quelque attention, pour nous bien entendre avec ceux qui ne suivent pas le calendrier réformé. Mais revenons au *cycle* paschal.

Il est appelé, par quelques Anciens, *Annus magnus*, & par d'autres, *circulus* ou *cyclus magnus*. Nous l'appelons aujourd'hui la *Période Victoriene*, parce qu'elle a été composée par Victorius, natif d'Aquitaine, à la persuasion d'Hilaire, Archidiacre de l'Église de Rome, sous le Pontificat de S. Léon le Grand. Le P. Pagi, dans sa critique de Baronius, à l'an 469, n. 3, prouve que Victorius la composa l'an 457, à l'occasion de la dispute qui s'étoit élevée entre les Grecs & les Latins, au sujet de la Pâque de l'an 455. Il fixe le commencement de cette période à l'année de la Passion du Sauveur, qui, selon la maniere de compter de cet ancien Auteur, répond à l'an 28 de notre ere chrétiene ou de l'Incarnation, comme nous comptons aujourd'hui. La mort de S. Jean de Rome, raportée au premier siecle des Saints de l'Ordre de S. Benoît, est ainsi datée: *Anno Domini quingentesimo duodecimo, juxta quod in cyclo B. Victorii . . . . numeratur*; date que le P. Mabillon raporte à l'an 539 de l'Incarnation, en faisant commencer la période de Victorius avec la vingt-huitieme année de J. C.

Mais cette maniere de la commencer n'a pas duré long-temps. Denis le Petit, qui a travaillé depuis sur la même période, lui a doné un autre commencement, & il la fait remonter un an au dessus de notre ere vulgaire; en sorte que la premiere année de J. C. répond à la seconde année de la période Victoriene, ainsi corrigée par Denis le Petit. Marianus Scotus, dans sa Chronique, à

l'an 531, dit : *explicit magnus cyclus paschalis* DXXXII *annorum, in cujus secundo anno, juxta Dyonisium natus est Dominus*. C'est ainsi que nous avons arangé le *cycle* paschal dans notre Table CHRONOLOGIQUE; mais nous ne prétendons pas que cet ordre ait été unique, même depuis Denis le Petit, & qu'il ait été suivi par tous ceux qui ont fait usage de ce cycle (*a*). Voici une date qui ne s'acorde point avec cet arangement. Elle est tirée d'une charte imprimée parmi les preuves du nouveau *Gallia Christiana* (t. 2, p. 385) : *Acta est hujusmodi Ecclesiæ cartula . . . . . anno Dominicæ Incarnationis* MLXXVI, *indictione* XIV, *cyclo paschalis* X, *epacta* XII, *concurrentibus* V. Ce *cyclo paschalis* X ne cadre point avec notre arangement; il faudroit *cyclo paschali* XIII, comme on peut le voir dans notre Table CHRONOLOGIQUE.

Mais peut-être que *cyclus paschalis* ne se prend point ici pour le cycle paschal que nous expliquons, & qu'il se prend pour *cyclus lunaris*, que l'Auteur de la charte auroit appelé *paschalis*, parce que ce *cycle* lunaire pouroit aussi servir à faire connoître la Pâque. Deux raisons apuient cette conjecture : 1°. le *cycle* lunaire X répond à l'an 1076, & le *cycle* paschal X, proprement dit, n'y répond point : 2°. jusqu'ici nous n'avons trouvé aucune charte qui soit datée par les années du *cycle* paschal, & nous en trouvons plusieurs qui le font par le *cycle* lunaire. Au reste, que cette conjecture soit vraie ou fausse, il est constant d'ailleurs qu'il faut donner plusieurs commencemens au *cycle* paschal, comme il en faut donner plusieurs à la plupart de ces sortes d'époques (*b*).

Blondel, dans son Calendrier Romain, donneroit volontiers au *cycle* paschal ou à la période Victoriene, un commencement bien différent de celui que nous lui donnons en suivant Denis le Petit. „ Si l'on vouloit, dit cet Auteur, en „ rétrogradant, chercher le commencement de „ cette période, il faudroit prendre 456 années „ avant la naissance de Notre-Seigneur, dans laquelle on pouroit supposer que l'un & l'autre „ des deux *cycles* a commencé, si nous voulons, „ suivant notre usage, que la premiere année des „ Chrétiens ait *deux* pour *cycle* lunaire, & *dix* „ pour solaire. Par ce moyen, nous trouverions „ que la premiere période aura fini dans l'année „ 75 depuis la Nativité, qui avoit *dix-neuf* pour „ *cycle* lunaire, & *vingt-huit* pour solaire; & „ partant, que l'année 76, ayant le nombre 1 „ pour chacun de ces *cycles*, est le commencement de la seconde période; l'année 608, celui „ de la troisieme; l'année 1140, de la quatrie„ me; & l'année 1672 auroit été celui de la cin„ quieme, s'il n'y avoit point eu d'altération dans „ ces cycles, par la correction du Calendrier „. Ainsi raisone Blondel, qui marque plutôt ce qui auroit pu se faire, que ce qui s'est fait. On peut remarquer, dans l'extrait que nous donnons de cet Auteur, qu'avec tous les modernes, il confond le *cycle* lunaire avec celui de 19 ans. Il faut néanmoins les distinguer, comme nous le faisons voir au mot CYCLE *lunaire*. (*L'Art de vérifier les Dates*.)

CYCLE DE L'INDICTION. *Voyez* INDICTION.

CYCLE ÉPIQUE. *Voyez* CERCLE mythique.

CYCLÉE; habitant de Platée dans la Béotie, qui fut honoré dans sa patrie comme un Dieu pendant la guerre contre les Medes, par l'ordre de Pythie de Delphes (*Voss. de Idolat. l.* 1, *c.* 13).

CYCLOPÉE; danse pantomime des anciens, dont le sujet étoit un Cyclope, ou plutôt un Polyphême aveugle & enivré. Il paroît que dans cette pantomime le *cyclope* étoit le jouet d'autres danseurs; d'où l'on fit en grec le proverbe, *danser la cyclopée*, c'est-à-dire, *être balloté*.

CYCLOPES; premiers habitans de la Sicile. Selon la fable, ils étoient enfans du Ciel & de la Terre, dit Hésiode; mais Homere les fait enfans de Neptune & d'Amphytrite. Ils travailloient sous les ordres de Vulcain, dans les antres du Mont-Etna, à forger les foudres de Jupiter. Lorsque cette montagne jetoit des flammes, c'étoient celles qui sortoient de la cheminée des forges des *Cyclopes*; & le bruit qu'occasionoient les éruptions de cette montagne, n'étoit autre chose que les coups donnés par les *Cyclopes* sur leurs enclumes. Ils avoient aussi des âteliers à Lemnos. *Voyez* LEMNOS.

„ Les *Cyclopes*, dit Homere, sont des gens su„ perbes, qui ne reconoissent point de loix, & „ qui, se confiant à la providence des Dieux, ne „ plantent ni ne sement, mais se nourissent des „ fruits que la terre produit sans être culti-

(*a*) En dressant sur ce cycle, de la maniere que nous l'expliquons ici, toutes les Pâques de l'ancien Calendrier dans notre Table CHRONOLOGIQUE, nous avons moins représenté ce qui s'est universélement pratiqué dans l'Église jusque vers la fin du VIII[e] siecle, que ce qui auroit dû s'y pratiquer, comme on le peut voir dans les notes qui sont au bas des pages de cette Table.

(*b*) Dans un manuscrit du Collége de Clermont, suivant le témoignage du P. Labbe (*Eloges histor. t. II, p.* 70), on marqua ainsi la date de la mort du Roi Thierri IV, dit de *Chelles*, Roi de France : *A Nativitate Domini usque in præsentem annum, in quo Theudericus, Rex Francorum, defunctus est, DCC. XXXVII, in qua indictione quinta, Epacta XV, Concurr.* 1, *Lunæ circulum XIII, XIV, XII, Kalend. Aprilis, Pascha IX, Kal. Aprilis Luna XVII, XXIV de annorum DXXXII, secundum Græcos, Cyclo.* Ce *cycle* de 532 ans selon les Grecs, avoit commencé 351 ans avant J. C., puisqu'en 737 il étoit à la vingt-quatrieme année de sa troisieme révolution. C'est un exemple, entre plusieurs, des divers commencemens qu'on a donnés au *Cycle* Paschal.

des Agriculteurs, ne sont autre chose que des volcans „.

„ Mais la Sicile n'avoit pas été le seul théâtre de leur fureur. Il paroît qu'à la même époque, tous les pays que baigne la Méditerranée, depuis la Sicile jusqu'au détroit de Marmora, avoient été ravagés par des volcans. A la vérité, tout cela est conté en langage allégorique; mais nous le connoissons, & désormais il sera impossible de s'y méprendre. Seroit-ce, comme l'ont dit les anciens, que l'Océan, brisant les barieres du détroit de Gibraltar, eût inondé un pays habité, & formé un déluge partiel? Toujours est-il évident que toutes les îles qui seroient les sommités échapées à cette inondation, ont été volcaniques; Rhodes, Mycone, Délos, Anaphé, Ténédos, Calydna, Icaria, & une multitude d'autres. (*Voyez la belle Histoire des Voyages de M. le Comte de Choiseuil-Gouffier*, dont je ne puis citer tous les passages.) Lemnos, l'île de Vulcain, fut un des plus célebres volcans de cette mer; car par-tour où Vulcain étoit solemnellement adoré, on doit être assuré qu'il y avoit eu des volcans.

Lemnos cara Deo, nec fama notior Ætna,
Aut Lipares domus . . . . .
(*Val. Fl. l. II, v.* 95.)

Ventum erat ad rupem, cujus pendentia nigris
Fumant saxa jugis, coquiturque vaporibus aer.
(*Id. v.* 331.)

La Reine parlant aux Argonautes, leur dit:

. . . . *Hæc antra videtis,*
Vulcanique, ait, ecce domos; date vina precesque:
Forsitan hoc factum taceat jam fulmen in antro,
Non dabit ipsa fidem, clausæ cum murmura flammas
Hospes, & incussæ sonitum mirabere massæ.
(*Id. v.* 335.)

„ C'est à Jason qu'Hypsipyle faisoit ainsi voir les volcans de Lemnos, que le Poëte appele les palais de Vulcain „.

„ La Thrace éprouva les mêmes ravages; il paroît que le golfe de Thessalonique, appelé autrefois le golfe de Thermes, ou des eaux chaudes, produisit cet effet en entrant dans les terres, & sépara l'île d'Eubée du continent. Les champs voisins furent embrâsés précisément comme les campagnes d'Italie, & porterent également le nom de champs Phlégréens. Cette terre fut appelée *Hyfliée*, ou la brûlée, & il y avoit en Eubée une ville de ce nom. Il y eut plusieurs villes d'*Hephestium* ou de Vulcain; une à Lemnos, dont la colline voisine fournissoit la fameuse terre de Lemnos; une autre dans la tribu Acamantide en Attique, avec un temple dédié à Vulcain. Les monts volcaniques de Lycie s'appeloient les monts Héphestiens, & l'on y voyoit aussi une ville d'Héphestie: tout cela tient à des temps très-reculés, & semble apartenir à la même époque „.

„ Cependant les côtes de l'Asie ont long-temps fumé de ce même incendie. La Troade fut submergée, & il resta plusieurs volcans sur ses bords, comme l'île de Typhon & celle de Ténédos. La Mysie fut long-temps exposée à ces ravages; & il faut les lire dans le langage figuré qui en a conservé la mémoire. Nonnus nous a transmis cette peinture allégorique sous le nom de *Typhée*, qui fut aussi un des noms de l'Etna; tant il est vrai que ces personages ont désigné des volcans:

Alta jacet vasti super ora Typhœos Ætna,
Cujus anhelatis ignibus ardet humus.
(*Ovid. Fast. l. IV.*)

Dans les Métamorphoses, c'est la Sicile entiere qui couvre Typhée:

Vasta giganteis injecta est insula membris
Trinacris, & magnis subjectum molibus urget
Æthereas ausum sperare Typhœida sedes.

Voici un passage de Pindare qui confond le *Typhée* ou les volcans d'Asie avec ceux d'Italie; ce qui prouve que c'étoit un nom générique.

„ L'ennemi des Dieux, Typhée aux cent têtes, „ qui fut jadis élevé dans un antre fameux de Ci„ licie, Typhée est couché dans le fond du Tar„ tare. Maintenant les rivages escarpés de Cumes „ & ceux de la Sicile, pressent sa poitrine velue. „ L'Etna, dont le front est couvert de neige du„ rant toute l'année, cette colonne qui soutient le „ ciel, l'accâble de son poids. Du fond de cette „ montagne sortent des sources d'un feu pur & „ inabordable . . . . . Ce reptile vomit des fleu„ ves de feu, &c. „ (*Pindar. Pyth. Od.* 1.).

„ Maintenant je vais citer un passage qui prouve que ce nom de Typhée fut donné à un autre volcan, à celui d'*Ischia*, près de Naples, autrefois *Inarme*, *Ænaria*, *Arima*:

Tum sonitu Prochyta alta tremit, dirumque cubile
Inarime, Jovis imperiis, imposta Typhæo.
(*Æneid. X.*)

Et Claudien (*de raptu Proserp. l.* III,):

. . . . *Rupitne Typhœa cervix*
Inarime?

Et Lucain (*Pharsale, l.* V):

. . . . *Ceu Siculus flammis urgentibus Ætnam*
Undat apex: Campana fremens ceu saxa vaporat
Conditus Inarimes æterna mole Typhœus.

„ La Ciliaie fut appelée aussi *Inarime*, *Arime*, comme on le verra dans le récit de Nonnus.

„ Les guerriers alloient & venoient dans le camp, „ avec un bruit pareil à celui d'un grand incendie „ qui embrâseroit le monde. La terre retentissoit, „ comme lorsque Jupiter irrité la foudroie dans „ les champs Ariméens, où l'on dit qu'est la va„ ste couche de Typhée. „ Homere, d'où ce passage est tiré (*Iliad. II*, 628), fait allusion à la Cilicie. Les Arimes, dit Strabon, habitent la Syrie; c'est le pays d'Aram. L'Oronte, fleuve de Syrie, s'appeloit autrefois Typhon. Eschyle & Pindare font Typhée natif de la Cilicie. Toutes ces différences vienent de ce que Typhée étoit un nom de volcan „.

„ Cadmus allant chercher Europe, que le taureau avoit enlevée, parcourut la terre; „ il alla „ dans la grote meurtriere des Arimes, où les mon„ stres insensés briserent jadis les portes de l'Olym„ pe „. Jupiter, qui vouloit donner le jour à *Tantale*, (Tantale étoit un mont de Mysie, auprès duquel étoit la ville *Tantalis*, la fille de Tantale. Dans une éruption volcanique, il fut entouré d'eaux & de marais, en sorte que ce Roi ne pouvoit ni boire ni manger. *Voyez* Niobé. *Plota* étoit une île volcanique de ces parages, & fille d'Éole, comme les volcans ou les îles Éoliennes d'Italie), rechercha les faveurs de *Plota*, fille d'Éole. Le Dieu cacha ses foudres sous une roche. „ La roche en fut noircie; les fontaines „ bouillonoient par le feu caché, semblable à une „ fleche acérée. Le goufre écumant de Mygdonie „ retentissoit du bruit de la vapeur; & le Cilicien „ Typhée étendant ses mains, au signal que lui „ en donna la Terre, déroba les armes couvertes „ de neige, mais brûlantes, de Jupiter „. La Mygdonie étoit une contrée de Mysie, qui devint très-fertile depuis, comme tous les pays volcaniques; (*Aut pinguis Phrygiæ Mygdonias opes*. Horat.). Ce fut la patrie de Niobé, roche volcanique: là régna le Roi imaginaire *Mygdonus*, frere d'Hécube, & pere de ce jeune Chorebe, amoureux de Cassandre, dont Virgile a célébré la valeur & la fin déplorable „.

„ Nonnus, qui fait quelques écarts poétiques, trace ensuite une peinture de Typhée, dont la voix horrible ressemble au rugissement des bêtes féroces, & qui réunit les fureurs des tigres, des lions & des taureaux. Il ataque les cieux, il épouvante les constellations, il ose combatre la lune elle-même. „ Cependant les saisons intrépides ar„ ment les phalanges célestes; les révolutions des „ cieux font entendre leurs cris, la flamme bril„ le, l'air frémit du bruit de cette armée variée, „ composée de ceux qui habitent le Nord, le Sud, „ le Levant, le Couchant . . . . . Orion dégaîne „ son glaive pour combatre le géant „; le chien le poursuit, Ophiuchus s'arme, le dragon du pole, le chartier, le bouvier; tous se réunissent contre l'ennemi commun, „ Cependant Typhée „ ébranle les sommets du Corycus, & pesant sur „ les flots du Cilix, il confond de sa main Tarse „ & Cydnus „. (Le Corycus est une montagne de Lycie, Tarse en est une ville, & le Cydnus est le fleuve qui la baigne; ce qui désigne une submersion de cette ville) „.

„ Le Poëte peint ensuite le combat allégorique du géant avec Neptune, & enfin avec Jupiter, qui le foudroie: le géant ne produit plus qu'un mugissement sourd; l'air desséché permet à peine qu'il tombe une foible rosée; il ne lance plus que quelques étinceles; ses foudres cessent à la présence de Jupiter „. (*Cet article est de M. Rabaud de Saint-Estienne*.)

Sur un bas-relief du Capitole on voit les *Cyclopes* qui forgent des armes. Ils sont presque nus, & ont les deux ieux bien exprimés. Près d'eux sont placés trois guerriers armés à l'héroïque, avec Pallas & deux autres femmes. Ces guerriers sont peut-être ceux pour lesquels Vulcain avoit forgé des armes, Achille, Memnon & Énée.

Sur un bas-relief de la villa Albani (*Monum. inediti*, n°. 36) on voit à Polyphême, outre les deux ieux ordinaires, son œil de *Cyclope*, très-bien exprimé au milieu du front.

Cyclopes (on voit sur les médailles de *Corinthe* des). Pausanias (*lib.* 2, *p.* 83) dit que les Corinthiens leur avoient élevé un autel.

CYCNUS. *Voyez* Cygnus.

CYDATIANO (*Deo*). Muratori (41, 1, *Thes. inscript.*) raporte une inscription, dans laquelle on lit *Deo Cydatiano*. Ce savant dit que *Cydatianus* étoit probablement un surnom de Bacchus.

CYDIPPE; Nymphe de l'île de Délos. *Voyez* Aconce.

Cydippe, Prêtresse de Junon, mere de Cléobis & de Biton. *Voyez* Biton.

Cydippe, une des Nymphes, compagne de Cyrene, mere d'Aristée.

CYDNA, en Lycie.

M. Combe seul attribue à cette ville une médaille autonome d'argent, avec les lettres K Y, & une lyre (*Num. Vet. Hunter.*).

CYDON. *Voyez* Acacallis.

CYDONIA, en Crete. ΚΥΔΩΝΙΑΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont une louve alaitant un enfant, un aigle volant, un croissant, un raisin.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Auguste, de Tibere, de Claude, de Néron, de Vitellius, de Vespasien, de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin, de Julia Domna.

CYGNE. Le Mémoire que je lus à l'Académie des Sciences le 19 Juillet 1783, & le 29 du même mois à l'Académie des Inscriptions sur des *cygnes* qui chantent, n'étant pas imprimé à l'époque où parut l'article *cygne* du Dictionaire des Oiseaux, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique, M. Mauduit se vit forcé de renvoyer au Dictionaire

Dictionaire d'Antiquités l'article des *cygnes* sauvages ou chantans; c'est pourquoi je l'insere ici presqu'en entier.

Le chant mélodieux des cygnes, célébré par tant de Poëtes, d'Historiens, & même de Naturalistes, depuis Homere & Hésiode jusqu'à ce jour, n'est-il que le fruit de leur imagination ? . . . Si au contraire il existe, pourquoi ne l'entendons-nous plus ? . . . . Ce sont deux questions dont on s'est occupé souvent sans fruit, & qu'un heureux hazard, secondé par des recherches, m'a donné lieu d'aprofondir.

Élien, qui écrivoit sur l'Histoire des Animaux, sous le regne d'Alexandre Sévere, vers le milieu du troisieme siecle, a refusé le chant aux *cygnes* dans son premier livre (*cap.* 30) : mais dans le vingtieme, il assure, d'après le témoignage d'Aristote, qu'on en avoit souvent entendu chanter dans la mer d'Afrique, & il ajoute qu'il n'en sauroit parler que sur le raport d'observateurs étrangers, n'ayant jamais pu les entendre lui-même. Pline n'avoit pas été plus heureux, mal-gré les peines qu'il s'étoit données pour assister à leurs concerts (*lib.* 10, *cap.* 23) : aussi en nie-t-il l'existence, d'après ses propres expériences (. . . *Falso, ut arbitror aliquot experimentis*). Hécatée de Milet, cité par Élien dans son onzieme livre (*cap.* 1), disoit que les *cygnes* des régions hyperborénes s'approchoient tous les ans des Prêtres & des Musiciens, qui célébroient, par des chants & des concerts d'instrumens, la fête d'Apollon, & qu'ils joignoient leurs voix mélodieuses aux Hymnes sacrés. Lucien cependant, qui savoit distinguer les observations des Naturalistes des récits fabuleux, assure, dans son Voyage d'Italie, réel ou supposé (*Lucianus de electro seu cygnis*), que les *cygnes* du Pô ne chantoient pas. Bien loin de célébrer, par de doux acords, la mémoire de Phaéton leur ancien ami, comme le croyoient les Grecs, ils ne poussoient que des cris désagréables. Les habitans des rives du Pô assurerent aux Voyageurs que les corbeaux & les geais pouvoient passer pour des syrenes auprès d'eux; il ne leur étoit jamais arivé de leur entendre chanter rien d'agréable, pas plus que de trouver sur les peupliers de l'ambre formé par les larmes des sœurs de Phaéton.

Tant de variations sur un oiseau si connu en apparence des Grecs & des Romains, ont jeté les Modernes dans une grande perplexité. Morin, de l'Académie des Inscriptions, a résolu la question, en disant que les Anciens ont fait chanter les *cygnes*, comme ils ont fait parler les bêtes (*Mém. tom. V*, *pag.* 207). Cette maniere de raisoner messiéroit très-fort à un Naturaliste : aussi Aldrovande a-t-il suivi une marche bien différente. J'en vais donner un aperçu, après avoir fait observer que je passe exprès sous silence la circonstance de leur mort, que l'on croyoit être annoncée par des accents mélodieux. On sait que la plupart des animaux, sentant leur fin approcher, se retirent dans des endroits écartés; & que la nature défaillante ne sauroit produire des éforts, tels que le chant semble les exiger.

Aldrovande observa le premier, que la trachée-artere du *cygne* sauvage ne s'inséroit pas au sortir du cou immédiatement dans la cavité du thorax, mais seulement après avoir serpenté dans une cavité du sternum, particuliere à son espece, à la grue & à quelques autres oiseaux en petit nombre.

Il attribue à cette conformation de la trachée, qui en double presque la longueur, deux usages différens (*Ornitholog. lib.* 19, *cap.* 1) : l'un de conserver un plus grand volume d'air, pour fournir à la respiration du *cygne*, qui plonge & barbote souvent pendant un quart d'heure entier; l'autre de donner une grande étendue & un grand volume à la voix. Nous ne dirons rien du premier usage que le *cygne* domestique devroit partager avec le sauvage, puisque l'un & l'autre se comportent de même sur l'eau. Quant au second, il devroit être commun à la grue & à tous les oiseaux qui ont la trachée ainsi conformée, sans que leur cri en soit cependant moins désagréable. Tel sera toujours le sort des Naturalistes qui voudront deviner les causes finales; l'erreur deviendra le plus souvent leur partage.

La structure de la trachée du *cygne* a fait prendre à Aldrovande l'affirmative dans le partage des opinions sur le chant de cet oiseau; il a seulement restreint le chant au *cygne* sauvage, d'après le témoignage de Frédéric Pendasi & de Georges Braun.

Le premier lui avoit assuré qu'en se promenant dans une barque sur le lac de Mantoue, il avoit souvent entendu le chant mélodieux de certains *cygnes*. Braun disoit qu'on voyoit, sur la Manche près de Londres, des troupes de *cygnes* qui voloient au devant des vaisseaux, & sembloient féliciter les passagers de leur retour, par des chants doux & gracieux. On n'entend plus ce chant des *cygnes* dans l'Italie; ils sont aussi muets sur le lac de Mantoue, que sur les bords du Caïstre & du Méandre. Des Voyageurs modernes les ont cherchés en vain sur ces fleuves de l'Asie, d'après les traditions Greques.

Pour ce qui est des *cygnes* Anglois chantans de Braun, Willoughby & Ray son Commentateur, en ont nié l'existence. Cependant, Ray ajoute ces paroles expressives : „ Le nom Anglois *Hooper*, „ relatif au cri perçant que l'on a donné au cygne „ sauvage, annonce qu'il a une voix forte, & „ qui peut être entendue de fort loin (*Cygnum enim ferum vocem vehementem edere, & quæ à longinquo audiatur, vel ipsum nomen Anglicum à clamore & vociferatione inditum, arguit. Hooper Willughbii Ornithol., lib.* 3, *cap.* 2) „. Transcrivons à leur suite un passage d'Olaüs Wormius sur le chant du *cygne*; & nous aurons sous les ieux tout ce que les Naturalistes des siecles précédens en ont écrit. Ceux de notre siecle n'ont,

pour la plupart, rien laissé sur ce chant, entr'autres M. Brisson, la premiere Encyclopédie (*Tome III*) & Edwards lui même, à qui nous devons d'ailleurs un très-bon dessein du *cygne* sauvage. „ Il y avoit, dit Wormins, dans ma maison, un „ jeune homme très-véridique, appelé Jean Rostorf . . . . né en Norwege ; il m'assura, sous „ la foi du serment, qu'il avoit entendu un jour „ dans le canton de Nidros, sur le rivage de la „ mer & de grand matin, un bruit extraordinaire „ & très-agréable, mêlé de siflemens & de sons gracieux. Ignorant ce qui pouvoit produire ces „ sons, dont il ne voyoit point la cause, il monta sur un promontoire élevé, & aperçut dans „ un petit golfe voisin une multitude innombrable de *cygnes*, qui rendoient ces sons mélodieux „ & les plus flateurs qu'il ait jamais entendus. „ J'ai appris, continue Wormius, de plusieurs Irlandois mes Disciples, que l'on entendoit souvent cette harmonie dans les endroits fréquentés par les *cygnes*. J'ai raporté, ajoute-t-il encore, ces différens témoignages, afin de montrer, par des expériences modernes, que tant „ d'Auteurs illustres ne s'étoient pas trompés en „ parlant du chant des *cygnes* „. (*Musæum Vormian. III, c. 19.*)

Les Ornithologistes en ont distingué deux especes; *cygnus mansuetus*, le *cygne* domestique, *swan* des Anglois; & le *cygne* sauvage, *cygnus ferus*, en Angleterre, wild-swan ou hooper. Le principal caractere qui les distingue l'un de l'autre est l'insertion, & la plicature de la trachée-artere dans une cavité particuliere du sternum, avant son introduction dans celle du thorax. Aldrovande qui les avoit découvertes, les crut communes aux deux especes. Ray ayant disséqué des individus de l'une & de l'autre, n'a trouvé la trachée ainsi repliée que dans le *cygne* sauvage. M. Daubenton a confirmé cette observation sur le *cygne* sauvage ; mais n'ayant jamais disséqué de *cygne* domestique, ce savant Naturaliste n'assure pas que ce caractere lui apartiene ainsi qu'au *cygne* sauvage. Ray, comme nous l'avons vu, le lui refuse constament, d'après des dissections multipliées des uns & des autres. On peut l'en croire, & établir pour caractere distinctif intérieur du *cygne* sauvage, l'insertion & la plicature de la trachée-artere dans le sternum.

Le bec offre un caractere extérieur qui a été parfaitement saisi, quoiqu'il se détruise après la mort par le desséchemens, comme on s'en aperçoit sur le *cygne* sauvage du cabinet du Roi. Dans le *cygne* domestique, la base du bec est recouverte jusqu'à l'œil d'une peau noire, tandis que le reste du bec est rougeâtre. Dans le *cygne* sauvage au contraire, la pointe du bec est noire, & la base jusqu'à l'œil est très-jaûne. Willoughby, Ray & plusieurs autres disent que le plumage du *cygne* sauvage est mêlé de gris, sur-tout vers les ailes & le manteau. M. Brisson, dans sa description du *cygne* sauvage, faite sur un individu du Cabinet de Madame de Baudeville, dit que ce *cygne* est entiérement blanc, comme le *cygne* domestique. Edwards est du même avis, seul conforme à la vérité ; mais tous s'acordent à représenter le *cygne* sauvage comme plus petit & plus léger que les *cygnes* de nos canaux ; ce qui n'est pas vrai . . . . Voilà dans la plus grande exactitude tout ce qu'on a écrit sur les *cygnes* jusqu'à ce jour. Je vais à présent raporter mes observations particulieres.

Ayant appris que l'on conservoit à la Ménagerie de Chantilly une espece de *cygne* chantant, je m'y rendis le 13 Juillet 1783 ; & les ayant longtemps examinés avec un des Inspecteurs (M. l'Ecailler), je recueillis les remarques & les observations qu'il me communiqua avec la plus grande complaisance.

En 1740, un *cygne*, de l'espece du *cygne* sauvage, s'abatit sur le grand canal de Chantilly, y fut pris & conservé pendant trois ans, après lesquels il mourut. La grande jeunesse de l'Inspecteur à l'instant de cette mort, l'a empêché d'en conserver un souvenir distinct. En 1757, un pareil, âgé de trois ans, se fixa sur le canal avec les *cygnes* domestiques, y vécut pendant six ans. Après ce temps, il les abandona de lui-même, & se transporta dans un bassin qui est placé au milieu de la Ménagerie, & qui est appelé le bassin de la colonne, à cause d'une colonne de porphyre, élevé jadis dans le milieu de cette piece d'eau. Un coup de tonerre le tua en 1774 ; de sorte que ces deux premiers n'ont point été observés, ou l'ont été si mal, que nous ne les rapelerons plus dans ce Mémoire. Le chant de celui que la foudre écrâsa, attira, pendant le rigoureux hiver de 1769, les deux *cygnes* chantans actuélement vivans, mâle & femele. Ils se poserent sur le canal, où on les reconut aussi-tôt pour des *cygnes* étrangers, à la couleur jaûne de la base de leurs becs. On chercha à les prendre, en leur jetant du grain, comme aux autres *cygnes* : ils s'acoutumerent à le manger ; & après quelques jours, ils s'approcherent des persones qui nourissent ces oiseaux. Alors on jeta du grain sur l'eau du canal ; sa pesanteur le précipita au fond, & les deux *cygnes* étrangers plongerent la tête & le corps pour le ramasser. Cet instant fut saisi avec diligence, & on prit leurs pieds dans des nœuds coulans. Ils étoient âgés de trois ans à peu près ; c'est-à-dire, qu'ils n'avoient plus de duvet gris, & n'offroient qu'un plumage entiérement blanc.

Les ayant mis seuls dans le bassin de la colonne, on leur coupa, jusqu'à la peau, neuf plumes des ailes. Mal-gré cette opération, ils profiterent d'un coup de vent pour s'élever au dessus de la haie qui séparoit leur bassin du grand canal, où ils se mêlerent avec les autres. Il fallut recourir aux amorces & aux nœuds coulans pour les reprendre. Voulant les fixer seuls dans le bassin de la colonne, l'Inspecteur de la Ménagerie les fit

éjointer, c'est-à-dire, qu'avec des tenailles rougies au feu, on leur abat le fouet des ailes. Depuis ce moment, ils n'ont plus quité la colonne : sans être familiers, ils se laissent approcher par l'Inspecteur, & prenent de sa main des laitues & d'autres herbages. On leur a donné à Chantilly le nom de *cygnes pâles*, à cause de la peau jaûne qui recouvre la base de leur bec, & on les y appele simplement *les pâles*.

Ces deux *cygnes* firent, en 1779, une premiere couvée de six œufs, dont il naquit un seul petit, mâle, actuélement vivant. Ce jeune individu, parvenu à l'adolescence, rechercha la compagnie des oies & des canards femeles ; mais il en fut rebuté. Il a conservé depuis cette époque une si forte antipathie pour les canards, qu'il court sur eux, & veut les tuer. Il a l'air fort triste : cette mélancholie étoit peut-être produite par un accident qui le faisoit boiter depuis quelques jours. En 1780, ses pere & mere firent leur seconde couvée de sept œufs. Quatre petits vinrent à terme, mais ils vécurent peu de jours. La troisieme ponte de 1781 fut aussi nombreuse & aussi malheureuse ; les cinq petits qui vinrent seuls à éclôre, moururent bientôt. Celle de 1782 a bien réussi ; il en est sorti quatre jeunes *cygnes*, qui sont bien portans, & couverts d'un duvet gris cendré, plus clair que le gris des jeunes *cygnes* domestiques ; ils sont aussi plus forts & plus grôs que les jeunes du canal, leurs contemporains. L'Inspecteur croit les reconoître pour deux mâles & deux femeles, & il pense qu'ils seront plus grôs & plus forts que leur pere & mere.

Ceux-ci ont, comme le *cygne* sauvage, la base du bec jaûne & la partie cornée noire. La pointe du bec est beaucoup plus éfilée que dans le *cygne* domestique. Le tubercule qui est placé à la base du bec de ce dernier, est entiérement oblitéré dans les *cygnes* qui chantent, comme le représentent aussi les desseins de Willoughby & d'Edwards ; leur cou est plus délié, & paroît n'avoir que la moitié de la grôsseur du cou des *cygnes* domestiques ; ce qui leur donne une grâce singuliere. L'envergure des *cygnes* chantans est plus grande, les plumes plus grôsses, la taille plus haute, le cou plus long de quatre doigts, & les genoux plus élevés de six lignes au moins que dans le *cygne* domestique. Quand ils nagent, ils ne balancent point leur tête & leur cou comme les autres, dont le mouvement ressemble à celui des barques ; mais ils paroissent immobiles, & fendent l'eau comme un vaisseau. L'Inspecteur qui avoit examiné, sans dissection anatomique, les squéletes des deux premiers morts, leur a coustament trouvé les os plus grôs ; il en conclut que les *cygnes* chantans doivent voler beaucoup mieux & plus long temps que les autres.

L'expérience a confirmé ce soupçon ; car nous les avons déja vu s'élever par-dessus des haies, pour rejoindre les *cygnes* du canal, quoiqu'on leur eût coupé neuf plumes des ailes : d'ailleurs ils volent bien au delà de la portée du fusil, & s'élevent à la plus grande hauteur. Leur chant, dont je parlerai tout-à-l'heure, les fait distinguer dans les airs à cette élévation. Tout le monde sait en effet que le *cygne* domestique, posé ou volant, ne fait entendre aucun cri ; il rend seulement un son étoufé & aussi foible que le roucoulement des pigeons, lorsqu'il est molesté, ou qu'il appele sa femelle. Le chant en fit reconoître cinq qui passerent au dessus de Chantilly, & s'y arrêterent quelques heures pendant l'hiver de 1768. Cette famille étoit composée du mâle, de trois petits & de la femele ; ils voloient dans l'ordre où je viens de les énoncer. Le mâle alloit le premier, à la distance de 80 à 100 toises ; il sembloit indiquer la route aux autres ; il étoit suivi par les petits, qui paroissoient n'avoir que deux ans ; n'étant pas encore tout blancs, la femele fermoit la marche. Toutes les eaux de Chantilly étoient gelées, à l'exception d'une petite portion du canal, où elles sont vives & très-coulantes ; ce fut-là, que s'abatit la caravane, pressée par la soif. Le mâle s'approcha de l'eau courante avec précaution, en but, & par un petit cri étoufé, répété plusieurs fois, *couq, couq, couq*, il invita sa famille à se désaltérer sans crainte : elle lui obéit, & le mâle fit le guet pendant ce temps-là. Dès qu'un objet nouveau ou éfrayant frapoit sa vue ou son ouïe, il avertissoit la troupe par son chant ordinaire & perçant, & ils s'enfuyoient de concert ; de sorte qu'on ne put jamais les joindre, & qu'ils disparurent après quelques courtes stations.

Cette vigilance & cette tendresse pour leurs petits, les rendent d'un accès difficile. Dans les premiers jours où les petits actuélement vivans furent éclôs, les pere & mere chassoient loin d'eux & batoient même leur premier enfant, âgé de trois ans, qui vit seul & triste. Ils ont cependant souferr depuis quelques canards dans leur bassin. Le jeune *cygne* n'a pas la même complaisance pour ces oiseaux, & il les poursuit souvent avec colere. On plaça, il y a quelques années, une oie du Canada dans le bassin de la colonne avec les *cygnes* chantans : ce fut une source perpétuele de disputes & de combats. L'oie du Canada, dont les ailes n'avoient point été rognées, ataquoit le *cygne* mâle avec avantage ; il voloit & fondoit sur lui : celui-ci se défendoit viguoreusement ; mais ne pouvant s'élancer hors de l'eau, il combatoit toujours avec un désavantage marqué. Il eut enfin l'adresse de saisir, avec le bec, le cou de son ennemi : il l'attira vigoureusement à lui : & le plongeant dans l'eau à plusieurs reprises, il cherchoit à l'étoufer. On s'aperçut de cette manœuvre meurtriere, & on dégagea l'oie de Canada. Celui-ci fut si honteux de sa défaite, qu'il s'enfonça sous des pierres qui sont placées en saillie autour de la colonne. Il fallut l'en arracher de force, pour le transporter ailleurs. Ce combat fait connoître la force extraordinaire du *cygne* chantant, qui contenoit l'oie mal-gré sa défense, quoiqu'un homme ait de la

peine à retenir ce palmipede. Un *cygne* domestique n'en feroit jamais venu à bout; j'ai même vu celui-ci batu & blessé par le *cygne* chantant, dans les expériences faites par les ordres & sous les ieux de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé & de MM. les Députés de l'Académie de Inscriptions.

Voilà assez de caractères particuliers pour faire distinguer le *cygne* chantant du *cygne* domestique. Il en est cependant encore un mieux prononcé: c'est le chant. On employa, pour me le faire entendre, un stratagème bien imaginé. On apporta une oie domestique, & on la posa sur le gazon qui entoure le bassin de la colonne. À peine cet oiseau eut-il touché la terre, que les *cygnes* s'avancerent fiérement à la file l'un de l'autre, le mâle le premier, pour combatre ce nouvel hôte. Ils approcherent de lui lentement, en enflant leur cou, lui donnant un mouvement d'ondulation semblable à celui des reptiles, & rendant des sons étoufés. La scène alloit être ensanglantée, lorsqu'on reprit l'oie par les ailes, & on l'emporta hors de l'enceinte: alors les deux *cygnes* se placerent vis-à-vis l'un de l'autre, & se dresserent sur leurs jambes, étendirent leurs ailes, éleverent la tête, & se mirent à chanter leur prétendue victoire à plusieurs reprises. Pendant ce temps, ils avoient l'air de se pavaner, de se donner des grâces, à peuprès comme le pigeon mâle fait auprès de sa femele. Ils marquent chaque ton par une inflexion de tête. Leur chant est composé de deux parties alternatives très-distinctes. Ils commençent par répéter à mi-voix un son pareil à celui qui est exprimé par ce monosyllabe, *couq*, *couq*, *couq*, toujours sur le même ton: on l'entendoit à peine à cinquante toises. Ils élevent ensuite la voix, en suivant, selon l'observation de l'Abbé Arnaud, les quatre notes MI, FA; RE, MI, dont les deux
le mâle; la fem.
premieres sont du mâle, & les deux autres de la femele.

Quoique leur chant ait quelque analogie, pour la qualité du son, avec le cri déchirant du paon, il ne laisse pas de plaire à l'oreille. Je ne me lassois point de l'entendre, & je le leur ai fait recomencer trois ou quatre fois par le même stratagème. Il est étonant que ce chant soit agréable; car il est si perçant, qu'on l'entend le soir de la bute d'Apremont, monticule éloignée d'une lieue de la Ménagerie. Le fait m'a été attesté non seulement par l'Inspecteur & autres préposés à la ménagerie, mais encore par des habitans de Chantilly. Les *cygnes* font entendre leur voix le matin, le soir, & lorsqu'ils sont affectés de quelques sensations fortes ou extraordinaires; aussi est-elle plus mélodieuse dans le printemps, saison de leurs amours. Je ne les ai entendus que dans le mois de Juillet, au commencement de la mue, crise qui rend les oiseaux plus ou moins malades; & j'ai trouvé encore agréable ce chant, que je leur ai fait souvent répéter.

Plusieurs Curieux & Étrangers à qui les Inspecteurs de la Ménagerie les ont fait entendre depuis que je leur ai appris l'intérêt que l'on pouvoit y prendre, ont été surpris de la force & de la douceur de ce chant. Il est moëleux, & remplit flateusement l'oreille. Observons encore que la femele ne commence à chanter que quelques secondes après le mâle: tel est un musicien, qui voulant acompagner une premiere voix observe des silences; celle-ci d'ailleurs n'a pas la voix aussi forte que le mâle; elle ne m'a pas paru chanter à l'unisson, mais un ou plusieurs tons plus bas. Le mâle chante d'abord *mi*, *fa*; & pendant qu'il poursuit, *re*, *mi*, elle commence *mi*, *fa*, & toujours de même; ce qui produit un acord qui doit être agréable, quand une troupe nombreuse de *cygnes* est réunie & chante en même temps. Au reste, ce chant n'est pas aussi varié que celui des oiseaux chantans; mais il l'est un peu, principalement dans la derniere note, sur laquelle ils font une longue tenue. La nuit pendant laquelle les petits, actuélement vivans, sortirent des œufs, fut célébrée par des chants très-variés & très-fréquens: de sorte que l'Inspecteur les entendant, dit à sa femme qu'il étoit sûrement arivé aux *cygnes* quelque événement extraordinaire. Il es trouva effectivement à la pointe du jour, acompagnés de plusieurs petits.

Après ce récit fidele de mes observations, j'examinerai à quelle espece de *cygne* on doit raporter le *cygne* chantant, & quelle est sa patrie. Quant à la nomenclature, je crois, après un mûr examen, qu'on peut l'associer au *cygne* sauvage, & n'en faire qu'une seule & même espece. J'avoue que ma premiere idée étoit de le placer seul en troisieme ligne, parce qu'ayant la base du bec jaûne comme le *cygne* sauvage, il n'est cependant pas gris comme lui, mais tout blanc comme le *cygne* domestique. Le *cygne* chantant est d'ailleurs plus haut & plus grôs que ce dernier, & tous les Ornithologistes s'acordent à représenter le *cygne* sauvage comme plus mince & plus petit que le *cygne* domestique. Mais on explique facilement ces apparentes variétés, en observant que les *cygnes* sauvages décrits par ces auteurs, & qui étoient des individus isolés ou égarés par des coups de vent, marquoient encore; c'est-à-dire, qu'ils étoient jeunes, & avoient encore des plumes grises. Tel est celui du cabinet du Roi. L'individu du cabinet de Mme de Bandeville, décrit par M. Brisson, & celui d'Edwards, sont tout blancs, ainsi que les *cygnes* chantans de la ménagerie de Chantilly.

Nous avons vu que Ray acordoit au *cygne* sauvage une voix forte & un cri perçant; ce qui prouve qu'il en avoit entendu parler vaguement: du moins ce passage nous autorise-t'il à ne faire qu'une seule espece du *cygne* sauvage & du *cygne* chantant. Lorsqu'on poura disséquer quelqu'un de ces derniers, on verra si sa trachée artere est conformée comme celle du *cygne* sauvage; ce sera la vraie caractéristique, & le temps la fera connoî-

tre. En attendant, si l'analogie peut être de quelque utilité dans l'Histoire Naturele, elle nous porte à croire que le *cygne* chantant doit avoir la trachée-artere repliée dans une cavité particuliere du sternum ; car on a observé qu'il porte, en nageant, la tête beaucoup plus en arriere que les *cygnes* domestiques. D'après toutes ces considérations, on ne peut encore établir que deux especes de *cygnes*, le *cygne* domestique & le *cygne* sauvage, auquel se joint & avec lequel se confond le *cygne* cantant. (La dissection qu'a faite M. Vicq d'Azir d'un de ces *cygnes* morts depuis peu à confirmé ma conjecture.)

On est plus embarassé sur la patrie qu'on doit assigner à ce dernier. Les anciens Naturalistes n'ayant jamais distingué deux especes de *cygnes*, ne peuvent nous donner aucune lumiere sur cet objet, à moins qu'on ne les entende par-tout du *cygne* sauvage, parce qu'ils parlent toujours du chant des *cygnes*. Nous trouverions alors que cet oiseau auroit autrefois habité les pays chauds; car le Caïstre & le Méandre sont des fleuves d'Asie, & le Pô est en Italie. L'Inspecteur de la ménagerie, qui m'a donné tant de renseignemens sur les *cygnes* chantans, pencheroit pour cette opinion; il croit en effet que la Corse, ou d'autres contrées méridionales sont leur patrie. Pour moi, je ne saurois être de cet avis, parce que le *cygne* sauvage est sûrement un oiseau de passage, & qu'il est inoui de voir des oiseaux quiter les pays chauds pour aller dans les climats froids pendant l'hiver. Habite-t-il les régions septentrionales? ..... Le passage d'Olaüs Wormius le feroit croire; cependant Pontoppidan, dans son Histoire de la Norwege, dit que les *cygnes* qu'on y aperçoit sont étrangers à cette contrée.

M. de Troïl, dans ses Lettres sur l'Islande, (*pag.* 130, *trad. Franç.*) assure positivement que les *cygnes* habitent cette île; qu'ils y pondent, & qu'ils l'abandonent pendant l'hiver, à l'exception de quelques paresseux ou traîneurs, & des petits, qui ne quitent point dans l'année le lieu de leur naissance. „ Le chant des *cygnes*, ajoute-t-il, est, „ à ce que l'on prétend, des plus agréables dans „ les nuits froides & noires de l'hiver; mais il „ ne nous a point paru tel au mois de Septem- „ bre „. Cette observation est conforme à ce que j'ai dit plus haut du temps de la mue, où la voix de la plupart des oiseaux s'afoiblit & se perd même dans certaines especes.

Le résultat de ce Mémoire est donc que le *cygne* sauvage habite les pays septentrionaux; que ceux de cette espece, conservés à la ménagerie de Chantilly, ont un chant; & que les anciens ne se sont pas trompés en parlant du chant du *cygne*. Ils ont erré seulement, en attribuant à tous les *cygnes* indistinctement la faculté de chanter, qui est particuliere aux *cygnes* sauvages. Enfin, on appréciera aisément, d'après nos observations, les hyperboles des Poëtes, qui ont eu dans la Nature une base réelle.

M. Thorkelin, Professeur de Copenhague, natif d'Islande, a assuré depuis peu à M. Byres de Tonlay à Londres, qu'il avoit entendu des *cygnes* sauvages en Islande, où ils sont en grand nombre, chanter *avec une certaine Cadence* en volant.

Ayant retrouvé le *cygne* chantant, & ayant étudié ses mœurs, je dois, pour rendre aux anciens la justice qui leur est due, appliquer ces notions à leurs écrits, & en rétablir le véritable sens.

Cherchons d'abord pourquoi le plus grand nombre des Auteurs qui ont fait chanter les *cygnes*, entre lesquels on compte Hésiode, Homere, Eschyle, Euripide, Théocrite, Platon, Callimaque, Aristote, Antipater, Cicéron, Virgile, Lucrece, Ovide, &c. &c., ont fixé au moment du trépas cette faculté des *cygnes*. Nous avons déja observé en général que les anciens n'en distinguoient pas de deux especes. Aristote (*De Animal. lib.* 1, *cap.* 4, *& lib.* 8, *cap.* 12) seul parle, en deux endroits de son Histoire des Animaux, de *cygnes* qui vivoient en société, à l'exclusion sans doute d'une espece solitaire. On ne connoît point encore cette farouche espece, qui a été appelée par quelques Grecs *ἄστοργοι*, *ἀλληλοκτόνοι*, *ἀλληλοφάγοι* sans tendresse pour leurs petits, s'entre-tuant & se mangeant les uns les autres; car on ne sauroit donner ces qualités odieuses au *cygne* sauvage. Bien loin de tuer ses petits, il les défend vigoureusement, comme je l'ai dit plus haut. Ce même *cygne* d'ailleurs a vécu long-temps avec les *cygnes* domestiques. On ne peut donc pas entendre le passage d'Aristote du *cygne* sauvage, mais d'une autre espece qui nous reste encore à découvrir. Pindate l'avoit appelée, avant Aristote, oiseau féroce; mais Ovide l'a vengée par l'épithete *innocuus*. Euripide avoit plus fait encore pour ce volatile, calomnié si injustement; il a comparé, dans son Électre, les cris de cette infortunée fille d'Agamemnon, au chant plaintif du jeune *cygne*, qui pleure son pere arrêté dans des piéges meurtriers.

Il paroît, par la variété des opinions que les Anciens ont eues sur les mœurs du *cygne*, qu'ils l'avoient mal observé, ou plutôt que le *cygne* sauvage ou chantant étoit très-rare dans leurs contrées. Ils ne l'avoient pas aperçu souvent. Voulant donc concilier l'anciene tradition du chant des *cygnes* avec le silence des *cygnes* qui vivoient dans leurs canaux, & des individus sauvages reconus par hazard & très-mal étudiés; ils assurerent qu'ils ne chantoient qu'à l'heure de leur mort, & dans des endroits retirés où ils n'avoient pas même d'autres oiseaux pour témoins de leur trépas. Ce sont les propres termes d'Oppien (*De venatione*). Il étoit difficile de combatre cette maniere d'expliquer l'anciene tradition: on se feroit éforcé en vain de suivre le *cygne* mourant dans le creux des rochers, ou au travers de déserts impraticables, quoique dans Athenée (*Lib.* 9), Alexandre Myndien assure le contraire, d'après sa prétendue expérience. Le *cygne* d'ailleurs vit si long-temps, qu'on lui attribue

jusqu'à trois siecles de vie, & qu'il est très-rare d'en voir mourir.

Le phénomene qui l'excitoit à chanter dans ce moment fatal, étoit encore plus surprenant. On disoit que les plumes de sa tête prenoient un accroissement subit en dedans du crâne, & qu'en déchirant son cerveau, elles lui arrachoient par la force de la douleur ces sons mélodieux. Ovide a chanté cette merveille:

. . . . . . *Veluti canentia dura*
Trajectus penna tempora, cantat olor.

Au reste,

. . . . *Nec soli celebrant sua funera cygni.*
(Stace, lib. 2, Sylv.)

Le perroquet, selon lui, & l'éléphant selon Oppien, pleuroient leur mort prochaine. Les Anciens attribuerent aussi cette propriété à l'oiseau de Vénus, & chercherent à justifier, par cet innocent subterfuge, la tradition constante du chant des *cygnes*. Les Auteurs modernes ont été moins réservés; ils en ont nié formélement l'existence. Nous voyons aujourd'hui combien a été nuisible cette facilité à nier tout ce que nous n'avons pas encore retrouvé; l'indulgence & la réserve dont les Anciens ont usé envers leurs prédécesseurs, devroient nous servir de modele: mais que nous sommes éloignés de les imiter! *Heroum filii, noxæ*.

Les Anciens avoient mieux connu la nature de ce chant célebre, que les époques auxquelles on pouvoit l'entendre. Le *cygne* sauvage seul entre les oiseaux aquatiques, a un chant remarquable par sa force. Hésiode avoit connu cette force, qui le faisoit ressembler au son des instrumens à vent. Il dit, dans le bouclier d'Hercule, que les *cygnes* s'élevant très-haut dans les airs, faisoient entendre une forte voix: *Κύκνοι ἀεροπέτῃαι μεγάλ' ἤπυον*; *Cygni altivolantes magnum clangebant.*

Lucrece & plusieurs autres Poëtes l'ont comparée expressément au son des clairons & de la trompete; & c'est ainsi que je l'ai entendue moi-même. Aristophane, en qualité de Poëte comique, s'est cru permis de parodier ridiculement la Nature, comme il avoit fait de la vertu. Il exprime le chant de tous les *cygnes* indistinctement par les monosyllabes sifflans, *tio*, *tio*, *tio*, *tio*, *tinx*. Virgile a aussi appelé les cygnes *rauci*:

Dant sonitum rauci per stagna loquacia cygni.

Mais ce sage Poëte a voulu parler du *cygne* domestique; car il fait en cent endroits divers l'éloge du chant des *cygnes* en général. Il n'y a donc rien à réformer dans les Écrits des Anciens sur sa nature; ils en avoient des notions sûres & précises.

Les Grecs, qui avoient tant puisé chez les Égyptiens, les avoient peut-être reçues d'eux. Orus-Apollo nous apprend que le *cygne* étoit sur les bords du Nil l'emblême de la musique & des Musiciens. D'après cette allégorie hiéroglyphique, Pausanias a pu dire que la musique faisoit la gloire du *cygne*: Κύκνῳ τῷ ὄρνιθι μουσικῆς εἶναι δόξαν; & Callimaque a pu l'appeler l'oiseau des Muses, Μουσάων ὄρνιθας.

C'est à ce titre sans doute qu'il fut consacré à Apollon, le Dieu de la Musique, & qu'il est placé aux pieds d'une de ses statues conservées au capitole. Selon Homere, dans son Hymne à l'honneur de ce Dieu, le *cygne* qui joue sur les ondes du Pénée, chante Phébus, & fait retentir les échos des louanges du fils de Latone. Quelques Poëtes ont même attaché les *cygnes* au char de ce Dieu, comme à celui de Vénus. Les Artistes devroient employer cette ingénieuse allégorie, lorsqu'ils veulent représenter le conducteur des Muses, ou le génie qui inspire les Pythies, les Devins, les Hyérophantes & les Musiciens; car on a dit aussi que le *cygne* ne chantant qu'au moment de son trépas, avoit la faculté de prévoir l'avenir, & qu'en cette qualité il étoit consacré à Apollon. Que les Sculpteurs & les Peintres réservent donc au soleil le char brillant de rubis & de topazes, les nuages dorés, les rayons de lumiere, & les coursiers aux naseaux embrasés; mais que le paisible Apollon Musagete, que la douce & bienfaisante Divinité de Délos, soient portés sur un char simple & modeste, & traînés par les chantres mélodieux du Caïstre & du Méandre.

Leur consécration à Vénus, & l'agréable fonction de conduire en tout lieu la mere des Amours, ont été célébrées par les Poëtes anciens & modernes. Bocace (*Geneal. Deor.*) en a cherché la cause dans les jouissances physiques. Sans revenir sur des tableaux que la décence éloigne, ne trouveroit-on pas plus naturélement cette cause dans les grâces que les *cygnes* déploient en chantant? Celle qui possede la ceinture des Grâces, la Déesse qui a confié le soin de ses atours à ces trois Divinités, doit atacher à son char des oiseaux qui joignent la beauté des atitudes à la douceur du chant. Vespasien Stroza, Poëte Italien, les a peints avec autant de fidélité que d'élégance dans les vers suivans:

Cantantes pariter, pariter plaudentibus alis,
Aerias cygni corripuere vias.

Vénus d'ailleurs est née du sein de l'onde, & les *cygnes* habitent cet élément de préférence aux autres; c'est pourquoi on les lui a consacrés. De là ces volatiles sont devenus d'un bon augure. La Déesse de Cypre les montre à Énée, après la tempête qui avoit dispersé ses vaisseaux, pour le rassurer sur leur sort:

Aspice bis senos lætantes agmine cycnos, ...
Ut reduces illi ludunt stridentibus alis,
Et cœtu cinxere polum, cantusque dedere:

Haud aliter puppesque tuæ, pubesque tuorum,
Aut portum tenet, aut pleno subit ostia velo.
(Lib. 1, ÆNEID.)

Virgile est, dans ce bel endroit, conforme à la tradition, ainsi que nous l'apprenent deux vers cités par Servius:

Cygnus in auguriis Nautis gratissimus ales;
Hunc optant semper, quia numquam mergitur undis.

La hauteur du vol du *cygne* sauvage a été parfaitement connue des Anciens. Nous avons vu plus haut Hésiode l'appeler *ὑψιπέτης*; Virgile dit de Varus que doivent chanter les Poëtes:

Cantantes sublime ferent ad sydera cycni.

Quand on découvrira quelque troupe nombreuse de *cygnes* sauvages, on vérifiera ce que Pline a écrit de leur maniere de voler. Il assure que la troupe se forme toujours en angle, comme le bataillon des Romains, appelé *cuneus*. Les grues, les oies sauvages & autres especes voisines du *cygne*, cherchent, par cette forme aiguë, à fendre l'air avec plus de facilité. Sans doute que celui-ci aura été également guidé par son instinct à voler en bataillon aigu: mais ce seroit trop acorder à cet instinct, que de dire du *cygne*, avec Ovide (*Métam. 11*):

. . . . . *Nec se cæloque, Jovique*
Credit, & injustè missi memor ignis ab illo,
Stagna petit, patulosque lacus, ignemque perosus,
Quæ colit, elegit contraria flumina flammis.

Au reste, la mort du *cygne* sauvage de Chantilly, écrasé par la foudre en 1774 sur les bords du bassin de la Ménagerie, auroit démenti ce Poëte, si l'on pouvoit croire qu'il eût dit sérieusement que le *cygne* habitoit les endroits marécageux, pour être sûr d'éviter le tonerre.

Dans quelle contrée étoient situés ces endroits marécageux, recherchés du *cygne* chantant? Les Anciens en nommoient plusieurs. Ils parlent des bords du Caïstre, du Méandre, du Strymon, du Pô, de la Charente dans les Gaules, de l'Océan, de la mer d'Afrique, de l'Île de Paphos, &c. &c. Appliquons à tous ces lieux divers ce que Pline a dit du passage des *cygnes* en général. Après avoir parlé des cicognes, il avoue qu'on ignore l'endroit précis de leur retraite, & il ajoute (*Lib. 10, cap. 22*): *Simili anseres & olores ratione commeant.*

C'est ainsi qu'à l'aide de recherches aussi agréables qu'utiles, j'ai retrouvé dans les Écrits des Anciens presque tout ce que l'observation m'a appris du *cygne* chantant. Ce chant des *cygnes*, ce fameux *κύκνειον ᾆσμα*, qui étoit passé en proverbe, ne sera plus révoqué en doute: les anciens sont vengés. Puisse ce succès encourager les Naturalistes modernes à éclairer du flambeau de l'observation les récits des Grecs & des Romains! Ils verront avec étonement que leurs connoissances étoient solides & étendues. Pour moi, j'embrasse ce travail avec zele, & je m'y dévoue.

Dans la collection des pierres gravées du Baron de Stosch, on voit une cornaline de gravure étrusque. Mercure y est représenté formant une figure dont le corps & le cou ressemblent à un *cygne*, & dont la tête est celle d'une jeune fille voilée par-derriere. Ce sujet est difficile à expliquer; & Winckelmann en convient.

„ Je vais pourtant, dit-il, hazarder mes idées, quoiqu'elles ne me satisfassent pas moi-même. La fable raporte que (*Hygin. Astron. c. VIII, p. 441, inter auctores Mythographos. Ed. Vemstaveren.*) Jupiter n'ayant pu fléchir Némésis, qui l'acâbloit de refus, persuada à Vénus de se transformer en aigle. Jupiter prit ensuite la figure d'un *cygne*; alors Vénus, sous la forme de l'aigle, se jeta sur lui. Mais le *cygne* tâcha d'échaper à l'aigle, & se réfugia, comme dans un asyle, dans le sein de Némésis, ou le faux *cygne*, c'est-à-dire, Jupiter, satisfit ses désirs. Némésis acoucha ensuite d'un œuf que Mercure jeta dans le sein de Léda, & d'où naquit Hélene. Dans cette fable, les amours de Jupiter & de Léda sont bien différentes de celles que l'on raconte ordinairement dans l'histoire de *Jupiter*; mais il se peut faire que les Graveurs étrusques aient suivi la tradition que je viens d'exposer: du moins cette figure bizârement composée y a quelque raport. Hélene est née de Jupiter transformé en *cygne*; ce que signifieroit ici le corps du *cygne*: Mercure la fit éclôre de l'œuf, & sur notre pierre il paroît le modeler & lui doner la forme humaine „.

CYGNE (on voit un) sur les médailles de Camarina & de Clazomene.

CYGNUS, ou CYCNUS, fils de Mars, combatit contre Hercule, qui étoit monté sur le cheval Arion, & fut vaincu. Mars fut si courroucé contre le vainqueur de son fils, qu'il voulut se batre avec lui; mais Jupiter les sépara d'un coup de foudre (*Hygin. c. 31*).

CYGNUS, ou CYCNUS; fils de Neptune & d'une Néréide, régnoit à Colones, dans la Troade, & étoit allié des Troyens. Il eut deux enfans de Procléa, fille de Cytius, & sœur de Calétor, qui fut tué au siége de Troye par Ajax; un fils nommé Ténés, & une fille nommée Hémithéa. Après la mort de leur mere, *Cygnus* se remaria avec Philonome, fille de Craucasus. Cette Philonome devint amoureuse de Ténés, son beau-fils; mais n'en ayant reçu que des refus, elle l'accusa auprès de son mari d'avoir voulu lui faire violence, & apuia sa calomnie du faux témoignage d'un joueur de flûte. *Cygnus* crut son fils coupable, & le fit exposer sur les flots de la mer, enfermé dans un cofre avec Hémithéa, qui ne voulut point se séparer de son frere; ils aborderent à

Ténédos. *Cygnus* ayant reconu la calomnie, alla dans cette île pour faire satisfaction à son fils. Il atacha son vaisseau à un arbre ou à un rocher; &, avant d'oser prendre terre, il prioit son fils d'oublier le passé; mais Ténés, pour l'empêcher de sortir de sa barque, coupa les cordes avec sa hache, & *Cygnus* s'en retourna chez lui.

Neptune, pere de *Cygnus*, l'avoit rendu invulnérable. Achille, qui combatit contre lui au siége de Troye, voyant que les armes ne faisoient rien sur son enemi, lui serra la gorge & l'étoufa; mais dans le temps où il se préparoit à le dépouiller, Neptune l'avoit déja métamorphosé en *cygne*. *Voyez* Ténés.

Cygnus, ou Cycnus; Roi de Ligurie, fils de Sthenélée. Il étoit uni par le sang à Phaëton, du côté de sa mere; mais plus uni encore par les liens de l'amitié. Et ayant appris la mort de son ami, il abandona ses États pour venir le pleurer sur les bords de l'Éridan. Là, il soulageoit sa douleur par ses chants, jusqu'à ce qu'étant devenu vieux, les Dieux changerent en plumes ses cheveux blancs, & le métamorphoserent en cygne. Sous cette forme, il se souvient encore de la foudre de Jupiter qui a fait périr son ami; il n'ose prendre son essor; il se contente de voler près de la terre, & habite l'élément qui est le plus contraire au feu.

Cygnus, ou Cycnus, fils d'Hyriès. *Voyez l'article suivant*.

CYGNUS. „ Il y a eu, dit M. Rabaud de Saint-Estienne, six princes *Cygnus*; quatre d'entr'eux ont été métamorphosés en *cygnes*. Je m'arrête un moment ici, parce que j'y trouve une preuve de ce que j'ai avancé, qu'une constellation a fourni souvent à plusieurs histoires. La raison en est que chaque peuple fit la siene; que pour chaque peuple, une ou plusieurs constellations furent leurs premiers Rois, leurs héros, leurs demi-dieux, leurs protecteurs, auxquels on dressa des autels. Cet usage venoit des Égyptiens qui, dans chaque ville & dans chaque tribu, adoroient l'animal céleste ou le persoṅage allégorique, le *Décan* qui présidoit à cette ville & à cette tribu. La mythologie greque n'est au fond que la mythologie Égyptiene transplantée. Les Dieux sont Égyptiens, & sont pris dans le zôdiaque où courent les planetes. Les premiers Rois d'Égypte & les premiers Rois de la Grece sont dans le ciel, les Grecs adopterent ses fâbles, en traduisant les noms Égyptiens en leur langue; & la collection de toutes ces histoires a formé la mythologie. On ne doit pas être surpris si tant de persoṅages pris sur la même tapisserie, sont parens les uns des autres, & si chaque peuple ayant ses figures allégoriques dans ces temples, nous avons un si grand nombre d'histoires toutes semblables „.

„ Quant au *Cygnus*, parent de *Phaëton*, qui mourut de chagrin en voyant la chute déplorable du *cocher*; comme le *cocher* tombe dans l'*Éridan*, & que le *Pô* avoit ce nom, on dit que *Cygnus* avoit régné en *Lombardie*, pays arosé par l'*Éridan*. Un autre *Cygnus*, fils de Mars, eut le malheur d'avoir à combatre contre Hercule. Le héros, monté sur le *cheval Arion*, fils de Neptune, en devint aisément vainqueur. Cette fâble est tirée de voisinage de ces trois constellations boréales, le *cygne*, le *petit cheval*, & *Hercule agenouillé*, armé de sa massue, & couvert de sa peau de lion „.

„ Il y eut un autre *Cygnus* qui combatit avec beaucoup de valeur contre *Achille*, lors de la guerre de Troye. Il étoit invulnérable: en vain Achille l'accâble de ses dards; ils ne font que l'éfleurer. Enfin le héros le jete par terre; il lui presse le cou *de ses genoux* robustes, & l'étoufe. Achille alloit le dépouiller, mais il ne trouve que des armes vides, & *Cygnus* s'envola métamorphosé en *cygne*. Celui ci étoit fils d'Apollon „.

„ Que dirai-je de celui qui régnoit en Thessalie, dans le beau vallon de Tempé, sur les bords du lac Hyries? *Hyries* étoit son pere. *Cygnus*, jeune homme valeureux, avoit dompté des *oiseaux*, un *lion* furieux, un *taureau* farouche; il demande une récompense: on la lui refuse; il se précipite dans la mer, & il est changé en *cygne*. Est-ce par hazard que cette fâble s'acorde avec l'histoire du ciel, où le *cygne*, en se levant, fait disparoître successivement le *taureau*, le *lion*, le *vautour* & l'*aigle*, & finit par se précipiter lui-même dans la mer „?

CYLINDRE. Pline, décrivant une pierre précieuse que l'on avoit coutume de priser pour sa longueur, dit que pour cette raison les Artistes aimoient mieux la tailler en *cylindre*, que sous la forme ordinaire des pierres gravées (37, 5). On trouve encore plusieurs de ces *cylindres* dans les collections de pierres antiques; mais la plupart ont été gravés par les anciens Perses. Pourquoi affectoient-ils cette forme particuliere?

CYLINDUS, fils de Phrixus & de Calciope. *Voyez* Calciope.

CYLLABARUS; amant de la femme de Diomede. La fâble dit que Vénus, pour se venger de ce que Diomede avoit osé l'ataquer & la blesser à la main, inspira à sa femme de l'amour pour *Cyllabarus*, jeune Argien; en sorte que, pendant que Diomede combatoit au siége de Troye, sa femme lui étoit infidele à Argos. On dit que *Cyllabarus* étoit si puissant, que Diomede n'osa pas revenir chez lui, & s'alla établir ailleurs. *Voyez* Diomeda (*Servius in Virgil.*).

CYLLARE; étoit le plus beau des Centaures, & Mari d'Hylonome, la plus belle des femeles de cette espece. *Cyllare* fut tué dans le combat des Lapithes contre les Centaures; & Hylonome se tua de désespoir du même trait qui avoit percé son mari. Ovide (*Metam. liv.* 12) fait une description très-agréable de leur beauté & de leurs amours.

Cyllarus fut aussi un cheval de Pollux, célebre dans l'antiquité.

CYLLENE;

CYLLENE ; mont d'Arcadie, qui prit son nom de *Cyllene*, fille d'Élatus, Roi d'Arcadie. D'autres, au contraire, veulent que ce fut de la montagne *Cyllene* que cette Princesse, prodige d'esprit & de beauté, prit son nom. Quoi qu'il en soit, cette montagne est fameuse chez les Poëtes, parce que ce fut-là que Mercure fut conçu de Jupiter & de Maïa. C'est pour cela qu'ils l'appelent si souvent Cyllénien, *Cyllenius*. *Hornius* (*Hist. Philol. l. 1, c. 7*) ne croit pas cependant que cette épithete de Mercure viene de là. Il la dérive du mot hébreu *chelil*, qui signifie *parfait*.

CYMBALA. CYMBALES. *CYMBALUM*. ΚΥΜΒΑΛΟΣ. Cet instrument de musique est désigné plus souvent par le pluriel *cymbala*, que par le singulier *cymbalum*; ce qui le fait distinguer du *tympanum*, notre tambour de basque. D'ailleurs, la matiere des premieres étoit l'airain; & des peaux d'animaux formoient le second, comme on le voit dans ce vers de Stace (*Thebaid. 8, 221*):

..... *Gemina æra sonant, Idæaque terga*.

Il est plus aisé de confondre les *cymbala* avec les crotales ou castagnetes. C'est pourquoi j'ai décrit avec soin les différentes especes de *castagnetes* à leur article général, auquel je renvoie le Lecteur. J'insisterai seulement ici sur la différence qui étoit entre leurs formes & celle des *cymbales* que je vais déterminer.

Les *cymbales* étoient rondes, concaves, & ressembloient à des especes de coupes; de là vint qu'on appela *cymbale* un bassin, un vase à boire, un casque même, &c. (*Catull. LXIII, 29*):

Leve tympanum remugit, cava cymbala recrepant.

Et Properce (*IV, 7, 6*):

Quæ numerosa fides, quæque æra rotunda Cybeles.

La forme ronde & demi-sphérique des deux *cymbales* est encore mieux annoncée par leur comparaison avec la feuille de la plante appelée *cotylédon*, ou nombril de Vénus (*Scribon. larg. comp. 55*). Toutes ces autorités prouvent que les *cymbales* des anciens étoient de la même forme que les *cymbales* des musiques militaires modernes.

Les différentes manieres de tenir les *cymbales*, les partagent en trois especes. 1°. On voit sur les monumens antiques des *cymbales*, à la convexité desquelles est fixée une pointe ou un manche droit, que le joueur empoignoit, afin de pouvoir fraper une *cymbale* contre l'autre. Cette premiere espece a pu facilement être confondue dans l'explication des monumens, avec le bonet des Flamines, appelé *apex* (*Voyez* ce mot) à cause de la ressemblance de leurs formes. 2°. Une petite anse ou un petit anneau fixé sur la convexité des *cymbales*, servoit à les tenir, en y passant le pouce de chaque main. 3°. Quelques *cymbales* avoient un manche fixé à leur convexité, par le moyen duquel on les faisoit retentir en les frapant l'une sur l'autre. L'addition du manche faisoit ressembler ces *cymbales* à des bouteilles plates, *phiala parvissima*, comme les appele Raban Maure (*Comment. in Judith.*), & à des cuisses, *coxendicibus*, comme les appele Pline (*lib. 25, c. ult.*).

L'usage des *cymbales* dont il est parlé le plus souvent dans les anciens Écrivains, étoit celui qu'on en faisoit dans les mysteres de Cybele & dans les Bacchanales. Tite-Live (*lib. 39, 8*) dit même expressément que les Romains ne connurent les *cymbales* qu'avec les mysteres sacrés dont les Etrusques apporterent à Rome la connoissance. Ce sage Historien ajoute que le motif pour lequel on faisoit dans les orgies religieuses un si grand bruit avec les *cymbales* & les tambours de basque, étoit d'empêcher qu'on n'entendît les cris & les plaintes de ceux que l'on assassinoit, ou à qui l'on faisoit violence : *Occulebat vim, quod præ ululatibus tympanorum, & cymbalorum strepitu nulla vox quiritantium inter stupra & cædes exaudiri poterat*. Properce, qui n'est pas aussi véridique que Tite-Live, dit que Bacchus apporta les *cymbales* en Italie (*III, 16, 1*):

Hic ubi mortales dextra cum quæreret urbes,
Cymbala Thebano concrepuere deo.

Nous avons vu plus haut Properce appeler les *cymbales*, *æra rotunda Cybeles*, parce qu'on faisoit honeur de leur invention à cette Déesse. De là vint qu'on la représenta souvent sur les monumens avec des *cymbales* auprès d'elle, comme son attribut distinctif. Au reste, sans chercher quel en fut l'inventeur, nous dirons que les peuples chez qui on célébroit de toute antiquité les mysteres sacrés, furent les plus habiles joueurs de *cymbales* : tels furent les habitans du Mont-Ida en Crete, les Corybantes & les Curetes, habitans de la même île, les Telchiniens, peuple de Rhodes, & les Samothraces en particulier.

L'horreur qu'inspiroit à Rome aux gens sages la licence des Bacchanales, s'étendit jusqu'aux instrumens qui retentissoient dans ces orgies. Cicéron reproche à Pison (*n. 20 & 22*) l'usage des *cymbales*, qu'on ne voyoit hors des fêtes religieuses que dans les mains des hommes mous & efféminés.

CYMBIUM; coupe qui ressembloit à un navire, *cymba*, dit Festus.

CYME, en Æolie. ΚΥΜΑΙΩΝ & ΚΥΜΑΙΟΙC.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un cheval entier ou à mi-corps.

Un vase à anse.

Cette ville a fait fraper, sous l'autorité de ses Préteurs, des médailles greques en l'honeur d'Antonin, de Commode, de Maxime, de Gordien Pie, de Tranquilline, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Sabine, de Néron, de Sévere, d'Alex. Sévere.

CYMODOCE; une des Nymphes que Virgile donne pour compagnes à Cyrene, mere d'Aristée.

Le nom de cette Nymphe de la mer, ainsi que ceux des trois suivantes, a pour racine le mot κύμα, qui, en grec, désigne l'*onde*.

CYMODOCÉE; une des Nymphes qui durent leur naissance à Cybele, lorsqu'elle transforma les vaisseaux d'Énée en Nymphes de la mer : c'est elle qui, comme la plus éloquente, alla apprendre à Énée le sort de ses vaisseaux, & leur métamorphose (*Æneid. lib.* 10).

CYMOPOLIE, fille de Neptune, épousa Briatée, le fameux géant à cent bras.

CYMOTHOÉ; une des Néréides qui se montra favorable aux Troyens, & les aida à se sauver de la tempête que Junon avoit excitée contr'eux (*Æneid. lib.* 1).

CYNIQUES. Pour leur origine, *voyez* CYNOSARGE.

Winkelmann (*Hist. de l'Art. l.* IV, *ch.* 5, *c. c.*) dit du manteau double : „ Quand il est question d'un manteau plié en double, il faut entendre sans doute le double drap des *cyniques* (*Horat. l.* 1, *ep.* 17, *v.* 25). Il est vrai pourtant que la statue d'un Philosophe de cette secte, de grandeur naturele, qui est à la villa Albani, n'a pas le manteau plié de cette maniere. Cette figure est remarquable par une grande besace, faite comme une gibeciere de chasseur, qui descend de l'épaule droite sur le côté gauche, par un bâton noueux & par des rouleaux d'écrits à ses pieds. Cependant, comme les *cyniques* ne portoient point de tuniques, ils avoient plus besoin que d'autres de doubler leur manteau : ce qui me paroît aussi plus concevable que tout ce qu'ont écrit là-dessus les Saumaises & les autres Commentateur. Le mot double ne peut pas non plus s'entendre de la maniere de jeter le manteau, comme le prétendent les savans; car à la statue de notre *cynique*, le jet du manteau ne differe pas de celui de la plupart des figures ajustées de ce vêtement „. *Voyez* DIOGENE.

CYNISÉA, fille d'Archisane, ayant remporté le prix aux jeux olympiques, fut mise au nombre des Héroïnes de la Grece; &, après sa mort, on lui éleva des monumens héroïques à Olympie (*Pausan.* V).

CYNNONESUS, dans la Lybie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

CYNNOR. *Voyez* MURRHA.

CYNOCÉPHALE; espece de singe à longue queue, que les Égyptiens nourissoient dans les temples, pour connoître le temps de la conjonction du soleil & de la lune; car on prétendoit que dans cette circonstance, le *cynocéphale*, privé de la faculté de voir, refusoit toute sorte de nouriture, & sembloit s'affliger de l'enlévement de la lune. C'est Horus Apollo qui (*lib.* 1, *c.* 14) raporte ce fait. Lorsque les Égyptiens, dit-il ailleurs (*c.* 15), veulent exprimer l'idée de la nouvele lune, ils représentent un *cynocéphale* debout, la tête ornée d'un diadême, levant les mains au ciel, adressant ses prieres à la Déesse, dans l'espérance de recouvrer l'usage de la vue dès qu'elle poura se dégager des rayons du soleil.

Un témoignage aussi précis s'applique au sujet représenté sur une pierre gravée, publiée par le Comte de Caylus (*Rec.* 1, 33). Le *cynocéphale* y paroît dans la posture de suppliant devant une tête de Divinité; & pour le mieux caractériser, on a mis le disque de la lune au dessus du diadême dont la tête est ornée. L'Artiste a donc voulu désigner ici l'instant où cette planete se débarasse de la lumiere du soleil.

On donnoit le surnom de *cynocéphale* à Anubis & à Mercure.

On ne sait si dans les anciens monumens le *cynocéphale* est Anubis ou Mercure, ou simplement le symbole de l'un ou de l'autre. Ceux qui prétendent que c'est Anubis lui-même, disent qu'on le représentoit avec une tête de chien, & que c'est pour cela que Virgile (*Æneid. l.* VIII, *v.* 698), l'appele *latrator*, aboyeur. Ceux qui veulent que ce soit Mercure, disent que le chien lui étoit consacré; & Strabon assure que le Dieu *Cynocéphale* étoit adoré chez les Hermopolitains. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Anubis des Égyptiens étoit le Mercure des Grecs & des Romains. *Voyez* ANUBIS ci-dessus, & Vossius (*De Idolol. l.* 1, *c.* 27).

Le *cynocéphale* étoit une espece de singe, plus grande, plus farouche que les singes ordinaires, & qui avoit la tête plus approchante du chien, comme Aristote le dit au *l.* II, *de l'Hist. des Anim. c.* 8. Les Italiens l'appelent *babuino*; les François *babuin*, & les Flamands *baviaen*. Un *cynocéphale* assis étoit chez les Égyptiens l'hiéroglyphe des deux équinoxes, parce qu'on croyoit qu'il rendoit son urine douze fois la nuit par intervalles égaux; ce qui avoit donné lieu, disoit-on, à la division des heures.

Dans le cabinet de Ste Génevieve on voit un *cynocéphale* Égyptien de porcelaine bleue, de quatre pouces de hauteur. Il est assis & apuié sur les cuisses de derriere, sur ses mains & ses bras qui sont couverts en partie par un vaste chaperon dont il est afublé. Une figure de femme Égyptiene assise, de granit noirâtre, & conservée dans le cabinet de Rolandi à Rome (*Hist. de l'Art, liv.* II, *chap.* 1, *F. a a.*), tient devant sa poitrine un *cynocéphale* assis dans une cassete entourée de quatre rangs d'hiéroglyphes, disposés en colonne.

CYNOCÉPHALE a aussi été un nom de peuples

fabuleux de l'Inde. Pline (*l. vii*, *c.* 2), Aulu-Gelle (*l. ix*, *c.* 4) & Solin (*c.* 52), disent, d'après Mégasthene, que dans plusieurs montagnes de l'Inde & de l'Éthiopie, il y a des nations qui ont la tête d'un chien; S. Augustin le dit aussi. Ils ajoutent qu'ils aboyoient comme des chiens, qu'ils étoient farouches, & que leur morsure étoit dangereuse; mais les relations de tous les modernes n'en font aucune mention: c'étoient peut-être des peuples qui ne vivoient que de la chasse. Voilà ce qui donna occasion à cette fable. Peut-être aussi se nourissoient-ils de chiens, comme les habitans des îles de la mer du Sud: ce qui leur en fit attribuer les inclinations.

CYNOPHONTIES; nom moderne donné par Rhodiginus à une fête qu'on célébroit à Argos aux jours caniculaires, durant laquelle on tuoit tous les chiens que l'on rencontroit (*Athen. Deipnosoph. lib.* 3). Son nom exprime en grec la *mort* des *chiens*. Les Romains emprunterent ce rit des Grecs. *Voyez* Canicule.

CYNOPOLIS, en Égypte. ΚΥΝΟΠ.

Cette ville a fait fraper des médailles Impériales greques en l'honeur d'Hadrien.

CYNOSARGE, *chien blanc*. Il y avoit au Midi d'Athènes, hors des murs de cette ville, non loin du Lycée, un lieu un peu élevé dans le voisinage d'un petit bois. Ce lieu s'appeloit *cynosarge*. La superstition d'un citoyen alarmé de ce qu'un chien blanc s'étoit emparé des viandes qu'il offroit à ses Dieux domestiques, & les avoit portées dans cet endroit, y avoit élevé un temple à Hercule, par le conseil d'un Oracle interrogé sur ce prodige. On sacrifioit aussi dans ce temple à Hebé, à Alcmene & à Iolas.

Il y avoit aux environs un gymnase particulier pour les étrangers & pour les *enfans illégitimes*. On donnoit ce nom dans Athènes à ceux qui étoient nés d'un pere Athénien & d'une mere étrangere. C'étoit-là qu'on acordoit aux esclaves la liberté, & que des juges examinoient & décidoient les contestations occasionées entre les citoyens par des naissances suspectes; & ce fut aussi dans ce lieu qu'Antisthene, fondateur de la secte *cynique*, s'établit & donna ses premieres leçons. On prétend que ses disciples en furent appelé *cyniques*, nom qui leur fut confirmé dans la suite par la singularité de leurs mœurs, de leurs sentimens, & par la hardiesse de leurs actions & de leurs discours.

CYNOSARGES; surnom donné à Hercule. Un citoyen d'Athènes, nommé Diomus, voulant offrir un sacrifice à ce demi-Dieu, un chien blanc saisit la victime & l'emporta. Diomus, surpris, entend une voix qui lui ordonoit d'élever un autel dans l'endroit où le chien s'étoit arrêté; ce qu'il exécuta, & il donna à Hercule le nom de *Cynosargès*, en grec *chien blanc*.

CYNOSURE, Nymphe du Mont Ida, fut une des nourices de Jupiter, qui, pour la récompenser, la transporta dans le ciel, dit Hygin, & la plaça vers le Pôle. *Cynosure* signifie en grec la *queue du chien*; c'étoit en Grec le nom de la petite ourse.

CYNTHIUS, *CYNTHIA*, CYNTHIEN, } surnom d'Apollon & de Diane, pris de la montagne de Cynthus, située au milieu de l'île de Délos, où ces Divinités étoient nées.

CYON, en Carie. ΚΥΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper une médaille Impériale greque en l'honeur de Julia Domna . . . . *Pellerin*.

CYPARISSA, dans le Péloponese. ΚΥΠΑΡΙΣΣΙΕΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles Impériales greques en l'honeur de Domna, de Caracalla, de Geta, de Sept. Sévere.

CYPARISSE; jeune homme de l'île de Cos, favori d'Apollon: il avoit un cerf aprivoisé qu'il aimoit beaucoup, & qu'il prenoit soin de nourir lui-même; mais l'ayant tué par mégarde, il en fut inconsolable, & pria les Dieux de lui ôter la vie. Les larmes qu'il répandoit en abondance, épuiserent à la fin tout son sang, & Apollon le changea en *cyprès*, afin qu'il fût toujours le compagnon des persones affligées.

CYPARISSUS, en Phocide. ΚΥΠ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze . . . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

CYPHI; mot arabe, qui signifie une espece de parfum fortifiant.

Mithridate donna ce nom à des trochisques dont les Prêtres d'Égypte parfumoient anciénement leurs dieux pour en obtenir ce qu'ils leur demandoient. Il les fit aussi entrer dans la composition du Mithridat, parce qu'ils sont excellens contre les venins, contre la peste, contre les maladies froides du cerveau, & contre les fluxions sur la poitrine. Ils sont composés de raisins secs, de térébenthine, de myrrhe, de scoenanthe, de canelle, de canne odorante, de *bdellium*, de spic-nard, de *cassia lignea*, de souchet, de grains de genievre, d'aspalath & de safran; à quoi on ajoute du miel & un peu de vin pour en former une masse.

CYPHONISME. Le *cyphonisme* est un supplice des Anciens, auquel les premiers Martyrs ont été fréquemment exposés. Il consistoit à être froté de miel & exposé au soleil à la piqure des mouches & des guêpes. Cela se faisoit de trois manieres; ou l'on atachoit simplement le patient à un poteau, ou on le suspendoit en l'air dans un panier, ou on l'étendoit à terre, les mains liées derriere le dos.

Ce mot vient du grec; on le fait dériver de

κύφων, qui signifie le *poteau* ou *pieu* auquel on attachoit le patient, ou le *carreau* qu'on lui mettoit au cou, ou un instrument dont on se servoit pour le tourmenter. Le Scholiaste d'Aristophane dit que c'étoit une espece de cage de bois ainsi appelée de κύπτειν, *courber*, parce qu'elle tenoit le patient qu'on y renfermoit incliné ou courbé. D'autres entendent par κύφων un morceau de bois, qu'on plaçoit, disent-ils, sur la tête du patient, pour l'empêcher de se tenir droit. Hésichius décrit le κύφων comme une piece de bois sur laquelle on tenoit les criminels étendus pour les tourmenter. Il est assez vrai-semblable que toutes ces acceptions différentes convenoient à ce mot, & qu'il désignoit un genre dont nous avons détaillé les especes.

Nous trouvons dans Suidas un fragment d'une ancienne loi qui condamnoit au *cyphonisme* pendant vingt jours, & à être ensuite précipité du haut d'un rocher, en habit de femmes, ceux qui traitoient les loix avec mépris (*Article de l'anc. Encyclop.*).

CYPRA; nom de Junon chez les Étrusques, le même que *Cupra*. Voyez ce mot.

CYPRÈS; arbre qui étoit le symbole de la tristesse, parce qu'une fois coupé, il ne renaît plus, ou parce que ses branches, dépouillées de feuilles, n'ont rien que de lugubre : aussi le plantoit-on ordinairement auprès des tombeaux, & le consacroit-on à Pluton, Dieu des Morts. Varron croit qu'il passe pour un arbre funeste ou funebre (ce qui est la même chose), à cause de son odeur, que l'on jugeoit propre à corriger celle des cadâvres. *Voyez* CYPARISSE, pour connoître son origine mythologique.

CYPRÈS d'Orient, à feuilles aiguës, disposées en écailles, & à rameaux horizontaux.

L'excellente qualité du bois de ce *cyprès* a engagé les Candiots à en faire de grandes plantations, qu'on appele *dos filiæ*, tant elles sont de bon raport. En effet, cet arbre, qui croît aussi vîte pour le moins que le chêne, devient presqu'aussi gros & plus haut. Son bois est très-dur, très-odorant, inaccessible aux insectes. Il prend un beau poli & une couleur agréable. Selon Thucidide, on l'employoit pour les sarcophages des héros, & pour les caisses où l'on enfermoit les momies d'Égypte. Les Portes de S. Pierre à Rome étoient aussi faites de ce bois : elles ont duré depuis Constantin le Grand jusqu'au Pape Eugene IV, c'est-à-dire, onze cents ans, & toutefois elles étoient encore parfaitement saines, lorsque ce Pape y substitua des portes d'airain. Cet arbre abonit l'air par son insensible transpiration. Les Médecins Orientaux envoyoient les poitrinaires respirer dans l'île de Crete, aujourd'hui Candie, où ces arbres ont toujours prospéré.

Hyppocrate fit faire, autour d'Athênes, des feux de *cyprès* & d'autres bois résineux, pour arrêter les progrès de la peste, si bien décrite par Lucrece; & le succès répondit à son atente.

CYPRINE, CYPRIS, } surnom de Vénus. Il lui fut donné à cause de l'île de Cypre, près de laquelle cette Déesse prit naissance dans l'écume de la mer, ou parce que cette île lui étoit consacrée.

CYPROS; mesure de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* MÉTRÈTÉS.

CYPRUS; plante. *Voyez* ALCANNA.

CYPSELUS; Tyran de Corinthe, fils de Labda. Pour connoître son histoire mythologique, *voyez* LABDA.

Le cofre dans lequel sa mere le cacha pour le soustraire à la fureur des assassins, étant un des plus anciens monumens de sculpture greque dont les Écrivains anciens nous aient laissé la déscription, doit trouver place dans un Dictionaire d'Antiquités (*Pausanias traduit par l'Abbé Gédoyn, liv. v*).

„ Une des raretés les plus considérables du temple, c'est un grand cofre de bois de cédre, dont le dessus est orné de figures d'animaux, les unes d'or, les autres d'ivoire, & les autres gravées sur le cédre même. On dit que la mere de Cypsélus étant acouchée de lui, & sachant que les Bachiades cherchoient cet enfant pour le faire périr, s'avisa de le cacher dans ce cofre. C'est le même Cypsélus, qui, depuis, fut le Tyran de Corinthe. Les Cypsélides, ses descendans, consacrerent ce cofre à Junon Olympiene, en action de grâces de ce que l'Auteur de leur nom avoit été si heureusement sauvé. Le nom même de Cypsélus vient du mot grec κυψέλη, *arca*, dont les Corinthiens se servoient pour signifier un cofre „.

„ Quoiqu'il en soit, il y a sur ce cofre plusieurs inscriptions en caractères fort anciens; les unes sont composées de lignes qui vont toujours de gauche à droite, selon l'ordre naturel & communément suivi; les autres de lignes qui vont en rétrogradant, comme par sillons, à la maniere dont les bœufs labourent la terre : c'est ce que les Grecs appelent βουστροφηδὸν; on dont nous voyons que le stade se double à la course; quelques-unes même sont écrites en lettres dont les traits sont si brouillés & si confus, qu'il n'est pas possible de les déchifrer. Si vous considérez ce cofre depuis le bas jusqu'en haut, vous serez surpris de la quantité de figures que l'on a gravées dessus „.

„ Premiérement, en bas, sur le devant, vous voyez Œnomaüs qui poursuit Pélops fuyant avec Hippodamie. Ils ont chacun un char atelé de deux chevaux; mais les chevaux de Pélops ont des ailes. Ensuite vous voyez le palais d'Amphiaraüs, & une vieille qui porte dans ses bras le jeune Amphiloque. Devant la porte du palais, vous distinguez Éryphile avec son collier : elle est debout, ayant à côté d'elle ses filles Eurydice & Démonasse, avec le petit Alcméon, qui est représenté nu. On a oublié Alcmene, s'il est vrai, comme le Poëte Asius le dit, qu'elle fût fille d'Amphiaraüs & d'Éryphile. Baton, Écuyer d'Amphiaraüs, tient les rênes de ses chevaux

d'une main, & une lance de l'autre. Amphiaraüs a déja un pied sur son char : il tient son épée nue ; & tourné vers sa femme, on voit qu'il s'emporte contr'elle, & que peu s'en faut qu'il ne la perce. Au dessus du palais d'Amphiaraüs, on célebre des jeux funebres en l'honeur de Pélias. Il y a une foule de spectateurs, au milieu desquels est Hercule assis sur un trône : derriere lui est une femme qui joue de la flûte phrygiene, & l'inscription la fait connoître. Pisus, fils de Périérès, & Astérion, fils de Cométas, montés chacun sur un char, poussent leurs chevaux dans la carriere. On dit qu'Astérion fut du nombre des Argonautes. Pollux, Admete & Euphémus disputent le même prix. Si l'on en croit les Poëtes, cet Euphémus étoit fils de Neptune, & il acompagna Jason à l'expédition de la Colchide. Quoi qu'il en soit, on voit que c'est lui qui remporte la victoire. D'un autre côté, Admete & Mopsus, fils d'Ampyx, sont aux prises, & soutienent le combat du ceste. Au milieu d'eux est un homme qui joue de la flûte, comme il se pratique encore de notre temps, pour animer les Pentathles au combat du saut. Le combat de la lute se passe entre Jason & Pélée ; ils paroissent de force égale. Eurybote est dans la posture d'un homme qui jete son palet. Cet Eurybote, quel qu'il soit, s'est rendu célebre dans cette espece de combat. Mélanion, Niothée, Phalarée, Argius & Iphiclus sont les cinq qui paroissent avoir disputé le prix de la course à pied ; Iphiclus remporte le prix, & Acaste lui met une corone sur la tête. Cet Iphiclus étoit le pere de Protésilas qui alla au siége de Troye. On voit, dans le même tableau, plusieurs trépieds pour les vainqueurs. Les filles de Pélias assistent à ces jeux ; l'une d'elles est nommée dans l'inscription : c'est Alceste. Iolas, le compagnon volontaire des travaux d'Hercule, remporte le prix de la course du char à quatre chevaux ; & c'est par-là que finissent les jeux funebres de Pélias. On voit encore Hercule qui tue, à coup de fleches, l'hydre de la fontaine d'Amymone, & Minerve auprès de lui. Aucune inscription n'indique ni le héros ni l'entreprise, parce que l'on ne peut s'y méprendre. La derniere peinture de ce tableau représente Phinée, roi de Thrace, & les fils de Borée, qui chassent les harpies „.

„ La face du côté gauche n'est pas moins remplie ni moins diversifiée. Vous y voyez une femme qui tient deux enfans dans ses deux bras, l'un d'un côté, l'autre de l'autre ; l'un blanc, l'autre noir, tous les deux ont les pieds contre-faits. Une inscription les fait connoître ; mais, indépendamment de toute inscription, qui peut douter que l'un de ces enfans ne soit le Someil, l'autre la Mort, & que la femme qui les tient ne soit la Nuit, qui est comme la nourice de l'un & de l'autre ? Une autre femme, de figure gracieuse, en tient une laide par le cou, &, de la main droite, leve le bâton sur elle : c'est la Justice, qui réprime & châtie l'Injustice. Deux autres femmes pilent quelque chose dans des mortiers, apparemment qu'elles étoient versées dans la Pharmacie : c'est tout ce que l'on peut dire, faute d'inscription. Mais on ne sauroit être trompé à la figure qui suit. Le Graveur a eu soin de marquer que c'est la belle Marpesse, qu'Apollon avoit ravie à Idas, & qui, d'elle-même, vient retrouver son mari. Vous voyez ensuite un homme vêtu d'une tunique, qui tient une coupe d'une main, & un collier de l'autre : il les présente à Alcmene, qui les reçoit ; ce qui a peut-être du raport à ce que disent certains Poëtes Grecs, que Jupiter prit la ressemblance d'Amphitrion pour tromper Alcmene. Plus loin, c'est Ménélas en cuirasse, qui, l'épée à la main, poursuit Hélene, comme on dit qu'il le fit après la prise de Troye. Médée est assise sur un trône, ayant Jason à sa droite, & Vénus à sa gauche. Un vers hexametre, écrit au dessus, fait connoître les personages :

Médée est à Jason ; Vénus ainsi l'ordone.

On voit aussi les Muses qui se disposent à chanter, & Apollon qui leur donne le ton : l'inscription le marque par ces vers :

Au concert des neuf Sœurs Apollon préludant.

Dans le tableau suivant, c'est Atlas qui porte le ciel & la terre sur ses épaules, comme le dit la Fable. Il tient en ses mains les pommes d'or des Hespérides. L'inscription ne dit point qui est celui qui s'approche d'Atlas avec une épée à la main ; mais on conjecture aisément que c'est Hercule. On lit au dessus :

Atlas soutient le ciel, & néglige les pommes.

Après Atlas, vous voyez Mars armé qui emmene Vénus : l'inscription marque seulement le nom du Dieu. Ensuite c'est la jeune Thétis. Pélée veut l'embrasser ; mais Thétis, un serpent à la main, menace Pélée. Ce tableau finit par les sœurs de Méduse, qui poursuivent Persée dans les airs ; car elles ont des ailes aussi-bien que lui : il n'est parlé que de Persée dans l'inscription „.

„ Le derriere du cofre vous présente une image de guerre. Vous voyez deux gros d'infanterie avec quelques chefs qui sont sur deux chars. Une partie de ces troupes semble vouloir en venir aux mains, & vous diriez que les autres les reconoissent, & sont prêts à les embrasser. Les interpretes ne sont pas d'acord sur le sujet de ce tableau. Les uns disent qu'il représente les Étoliens sous la conduite d'Oxylus, & rangés en bataille contre les anciens Éléens : ces peuples se souvenant, qu'ils étoient tous sortis de la même origine, mettent bas les armes, &, d'ennemis qu'ils étoient, devienent amis. Les autres veulent que ce soient

les Pyliens & les Arcadiens qui vont se livrer bataille auprès de Phigalée, sur le Jardan. Mais je n'approuve pas le sentiment de quelques autres qui prétendent que l'aïeul maternel de Cypsélus, qui étoit Corinthien, & qui possédoit ce riche cofre, eut ses raisons pour ne pas choisir un sujet tiré de l'histoire de Corinthe, & qu'il aima mieux faire graver quelque événement étranger qui d'ailleurs n'eût rien de fort mémorable. Pour moi, je hazarderai aussi ma conjecture. Cypsélus, en remontant jusqu'à la sixieme génération, se trouvoit originaire de Gonuse, petite ville au dessus de Sicyone. Dans mes Mémoires sur Corinthe, j'ai dit que Mélas, fils d'Antassus, étoit venu, avec quelques troupes, pour s'établir à Corinthe, mais qu'Aletès, à cause de je ne sai quel oracle, ne l'avoit pas voulu recevoir: dans la suite, Mélas fit si bien sa cour à Aletès, qu'après beaucoup d'importunités, il fut enfin reçu dans la ville, lui & ses troupes. C'est, je crois, cet événement que l'on a voulu représenter „.

„ Il me reste à décrire l'autre côté du cofre, c'est-à-dire, le quatrieme, en prenant par la gauche. Vous voyez premiérement Borée qui enleve Orithye: il a des queues de serpens en guise de pieds. Hercule combat contre Géryon, & l'on voit comme trois Géryons dans un même corps. Thésée, qui suit, semble jouer de la lyre; Ariadne est à côté de lui, & tient une couronne. Vous avez ensuite le combat d'Achille & de Memnon: ces deux héros ont leurs propres noms pour témoins de leur valeur. Celui qui suit, c'est Mélanion: près de lui est Atalante, qui tient un faon. Hector & Ajax, après s'être défiés, en viennent aux mains; la Discorde se fait voir au milieu d'eux, & la figure en est hideuse. C'est cette Discorde que Calyphon de Samos a copiée, lorsque dans le temple de Diane à Éphese, il a voulu peindre le combat des Grecs auprès de leurs vaisseaux. Ensuite sont représentés les Dioscures: l'un de ces freres n'a point encore de barbe; Hélene est au milieu d'eux, & à ses pieds Ethra, fille de Pittheüs, en habit de deuil. L'inscription est telle:

Hélene avec Ethra d'Athênes ramenée par les Tyndarides.

Iphidamas, fils d'Antenor, est couché par terre; & Coon, pour le venger, se bat contre Agamemnon. La terreur est figurée par une tête de lion sur le bouclier de ce Prince. On lit deux inscriptions, dont l'une, au dessus d'Iphidamas, est ainsi conçue:

Coon venge la mort du brave Iphidamas.

& l'autre sur le bouclier d'Agamemnon, est en ces termes:

Le ferme apui des Grecs & l'éfrei des mortels.

À droite, on voit Mercure qui présente les trois Déesses à Pâris, fils de Priam, pour être jugées sur leur beauté; c'est ce que dit l'inscription. Diane vient après, tenant un léopard d'une main, & un lion de l'autre; elle a des ailes aux épaules; & je n'en devine pas la raison. La peinture suivante représente Cassandre embrassant la statue de Minerve, & Ajax qui l'en arrache. Voici l'inscription:

Cassandre implore en vain le secours de Minerve.

Vous distinguez ensuite les malheureux fils d'Œdipe: on voit Polynice tombé sur ses genoux, & son frere Éthéocle qui lui met le pied sur la gorge. Derriere Polynice, est une femme; à ses dents aiguisées, & à ses ongles crochus, on reconoît un monstre cruel. L'inscription dit que c'est la Mort, une des Parques, pour faire entendre que Polynice cede à la force de son destin, & qu'Éthéocle est justement puni. Enfin, vous voyez Bacchus couché tout de son long dans une grote: il a de la barbe au menton; il tient une coupe d'or à la main, & porte une longue tunique qui descend jusqu'aux talons: des ceps de vigne, des pommiers & des grenadiers tapissent l'entrée de la grote „.

„ Le dessus du cofre est sans aucune inscription; il faut deviner le dessein de l'ouvrier par la nature des sujets qu'il a traités. Le premier qui se présente, c'est un homme & une femme couchés ensemble sur un lit dans un antre: on comprend aisément que c'est Ulysse & Circé; le nombre des femmes qui atendent leur maitresse à la porte, & l'ouvrage qu'elles font, n'en laissant pas douter; car elles sont quatre, & leur occupation est telle qu'Homere l'a décrite. On voit ensuite un Centaure, avec des pieds d'homme par-devant, & des pieds de cheval par-derriere. Près de lui sont des chars atelés, & des femmes dedans. Les chevaux sont ailés, & leurs ailes sont dorées. Une de ces femmes reçoit une armure de la main d'un homme. Il y a toute apparence que cela regarde la mort de Patrocle, car je croirois que ces femmes sont des Néréides, dont l'une, qui est Thétis, reçoit de Vulcain les armes qu'il avoit fabriquées pour Achille. En effet, celui qui présente ces armes paroît n'être pas bien ferme sur ses pieds, & celui qui le suit a tout l'air d'un forgeron; il tient même des tenailles. On pouroit aussi croire que le Centaure n'est autre que Chiron, qui, déja passé d'une vie à l'autre & mis au nombre des Dieux, vient donner quelque consolation à Achille. Pour les deux filles qui suivent, portées sur une espece de char traîné par des mulets, & dont l'une tient les rênes, l'autre a un voile sur la tête; on croit que c'est Nausicaa, fille d'Alcinoüs, qui va au lavoir avec une de ses femmes. Quant à celui qui décoche des fleches contre des Centaures, & qui en tue un grand nombre, on ne peut douter que ce ne soit

Hercule, & l'un de ses travaux que l'on a voulu représenter. Au reste, je n'ai jamais pu savoir ni même deviner qui a fait ce cofre. Pour les inscriptions, je puis me tromper; mais je le crois d'Eumélus de Corinthe : j'en juge par plusieurs de ses ouvrages, & sur-tout par une Piece de Poësie qu'il a faite sur Délos,,.

CYRBASIE ; même coëfure des Perses que la Cidaris. *Voyez* ce mot.

CYRBES ET AXONES. C'est le nom que l'on donna aux loix de Solon, comme les Lacédémoniens donnerent celui de *Rhétra* à celles que leur donna Lycurgue. Les *Cyrbes* contenoient ce qui regardoit le culte des Dieux, & les *Axones* renfermoient toutes les autres loix civiles & politiques. Ces loix étoient déposées en original dans l'Acropole, la citadelle d'Athênes, & l'on en avoit seulement des copies au Prytanée. Elles étoient écrites sur des tables de bois, & en *boustrophédon*, c'est-à-dire, *que leur premiere ligne se recourboit & revenoit de la droite à la gauche, puis se recourboit de même pour retourner de la gauche à la droite, & ainsi de suite jusqu'à la fin, par une seule ligne continuée, comme les sillons du labourage; au lieu que chacune de nos lignes commence à la main gauche & finit à la main droite*. Plutarque dit que de son temps on voyoit encore des restes de ces tables.

CYRÉNAÏQUE. Les Rois de la *Cyrénaïque* dont on a des médailles, sont :

Battus.

Magas.

Ptolémée Apion, *à ce qu'on croit*.

Médailles incertaines.

Le *Silphium* est le symbole ordinaire de la *Cyrénaïque*.

On a des médailles latines de cette contrée, frapées en l'honneur d'Auguste & d'Agrippa.

La tête & le nom ΚΥΡΑΝΑ de Cyrene, Nymphe aimée d'Apollon, sont gravés sur des médailles de la *Cyrénaïque*, qui en portoit le nom.

CYRENE, Nymphe de Thrace, fut aimée du Dieu Mars, qui la rendit mere du fameux Diomede, Roi de Thrace. *Voyez* Diomede.

Cyrene étoit fille d'Hypséus, Roi des Lapithes, fils de Pénée & de Créuse. Celle-ci étoit fille de la Terre, & Pénée étoit fils de l'Océan. Virgile dit qu'elle étoit fille du fleuve Pénée, & qu'elle habitoit dans les grotes au fond des eaux de son pere. Elle ne s'occupoit que de la chasse, & faisoit un grand carnage de bêtes féroces. Apollon la vit un jour qu'elle combatoit seule contre un lion; il s'ouvrit au centaure Chiron du dessein qu'il avoit conçu de lui faire violence. Chiron lui conseilla de prendre la voie de la douceur & de la persuasion; mais Apollon impatient l'enleva, la transporta en Lybie, où il la rendit mere d'Aristée.

Cyrene. ΚΥΡΑΝΑΙΩΝ.

Son symbole étoit le Sylphium.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Le Sylphium.

Jupiter Ammon.

Un Palmier.

Une lyre.

Pline dit que cette ville étoit célebre pour les pierres gravées que l'on y travailloit.

CYRÉNÉENS. ΚΟΙΝΩΝ ΚΥΡΑΝΑΙΩΝ.

Leurs médailles autonomes sont :

RRRR. en bronze.

RR. en argent.

O. en or.

CYRIADE ; tyran sous Gallien. *Cyriades Pius Felix Augustus*. Quoique Goltz & Ursinus raportent une médaille d'or de *Cyriade*, on n'en connoît point dans les cabinets.

CYRNEARIUS : Gruter (643, 2) raporte l'inscription suivante :

T. FLAVIO. AUG. LIBERTO
EPAPHRODITO
CYRNEARIO. A. VIC. FUR.
FLAVIA AUG. LIBERTA
TYCHE. MAR. OLL. D.

Les *Cyrnearii* fabriquoient les vases appelés *cirneæ*.

CYROGRAPHE. *Voyez* Cirographe.

CYRRHUS, dans la Syrie. ΚΥΡΡΗΣΤΩΝ.

On a quelques médailles impériales greques de cette ville frapées en l'honneur de Trajan, de M. Aurele, de Verus, de Commode, de Caracalla, d'Antonin, des deux Philippes, d'Élagabale.

CYRUS. Sur une carcédoine du Baron de Stosch, on voit un vieux Berger à qui un enfant assis par terre sous un arbre, tend les mains. L'exposition & l'éducation de *Cyrus* (*Herodot. l. 1, c. 11*) pouroient bien être le sujet de cette gravure, selon Winckelmann.

CYSICUS, Roi de Cysique ou Cyzique, dans la petite Mysie, reçut chez lui les Argonautes très-favorablement; & après leur avoir fourni toute sorte de rafraîchissemens, & les avoir comblés de présens, les laissa partir. Mais un vent contraire les ayant obligés de relâcher pendant la nuit dans le même port, *Cysique* croyant que c'étoit ses ennemis qui venoient le surprendre, alla ataquer les Argonautes, & dans le combat fut tué par Jason même, qui eut beaucoup de regret de sa mort, & lui fit de magnifiques funérailles. Apollonius & Valerius Flaccus racontent cette fable dans leurs poëmes sur les Argonautes.

CYTHERE, île de l'archipel, aujourd'hui Cérigo, vis-à-vis de Crete. Hésiode dit que Vénus ayant été produite de l'écume de la mer, fut portée d'abord à cette île sur une conque marine : c'est pourquoi *Cythere* lui étoit particuliérement consacrée; & le temple qu'elle y avoit passoit pour le plus ancien de tous ceux que la Grece lui avoit consacrés.

CYTHÉRÉA ; surnom donné à Vénus, de l'île de *Cythere*.

CYTHÉRÉUS ; surnom donné à Cupidon, comme au fils de Vénus, Déesse de *Cythere*.

CYTHÉRIADES surnom des Grâces qui acompagnoient Vénus ; elles étoient honorées *Cythere*.

CYTHÉRON. *Voyez* CITHÉRON.

CYTHÉRONIUS ; surnom de Jupiter. *Voyez* JUNON.

CYTHÉRUS ; riviere de Péloponese en Élide. Pausanias met à sa source un temple consacré aux Nymphes Ionides ; & ajoute que les malades qui se lavoient dans la fontaine du temple, en sortoient parfaitement guéris. *Voyez* IONIDES.

CYTHNUS ; île. ΚΥΘΝΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en argent . . . . . . *Pellerin*.
RRR. en bronze.
O. en or.
Leur type ordinaire est une lyre.

CYZICENES ; monoie anciene de l'Égypte & de l'Asie. *Voyez* DARIQUE.

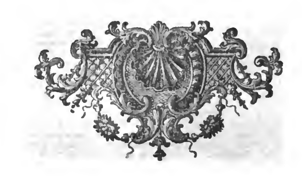
CYZICENES ; salons à manger très-riches, appelés ainsi chez les Grecs, de Cyzique, ville célebre par la magnificence des bâtimens.

CYZIQUE ; dans la Mysie. ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ.

Le symbole de cette ville est une tête de lion de profil.

Ses médailles autonomes sont :
RRR. en or . . . . . . *Pellerin*.
RRR. en argent.
C. en bronze.
Leurs types ordinaires sont :
Une tête de lion.
Un trépied.
Le capricorne.
Deux poissons.

On a des médailles imperiales greques de cette ville frapées sous l'autorité de ses Préteurs, en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis le premier jusqu'à Claude Gothique.



Pour

D D

Pour expliquer les abbréviations & les sigles qui commencent par un ou plusieurs D, il faut consulter les articles ABRÉVIATIONS, CONSULAIRES (médailles), LÉGENDES & VILLES (médailles de peuples & de).

D. Le Dictionaire de Grammaire & de Littérature fait connoître suffisament les observations grammaticales relatives à l'usage & à la prononciation du D chez les Romains. Je n'en rapele ici qu'une seule à cause de son utilité journaliere pour la lecture des médailles & des inscriptions.

Le D qui est à la fin de la légende d'une très-anciene monoie frapée sous le nom du peuple latin (*latinod*), quoiqu'il fût alors soumis aux Romains, étoit ordinairement ajouté par les anciens à la fin des mots terminés par des voyeles, comme il paroît dans ce qui nous reste de la colonne rostrale de Duillius. On y lit *maxumod* pour *maximo*, *pugnandod*, pour *pugnando*, *pondod* pour *pondo*, &c. C'est ainsi qu'Horace a dit (*III. od.* 54, 11):

. . . . *Maled ominatis*
Parcite verbis.

Au lieu de *male ominatis*.

La lettre D étoit-elle numérale chez les Romains; & si elle ne l'étoit pas chez eux, à quelle époque l'est-elle devenue chez les modernes? C'est vers l'année 1500, c'est-à-dire, depuis l'usage général de l'imprimerie. Les Imprimeurs voyant que les Romains formoient la lettre numérale M à peu près comme dans l'écriture onciale, ainsi CIↃ, imaginerent de former *cinq cents*, moitié de *mille*, par un caractere qui fût la moitié du sien, c'est-à-dire, par IↃ. Pour aller plus vîte, ils raprochoient de l'I le C retourné, & ils en firent un D. Cette lettre étant devenue numérale, fit naître le vers suivant, dans laquelle A est supposé être aussi numéral, contre l'usage des Romains anciens:

Litera D velut A quingentos significabit.

En mettant une bâre sur le D de cette maniere, D̄, on lui donne une valeur décuple, & il vaut *cinq mille*.

Les deux observations suivantes prouvent invinciblement que le D n'étoit pas numéral avant 1500.

On lit sur une vitre de l'Église de S. Pierre à Aire ce vers chronographique, qoi marque l'année 1064: *BIT septem prebendas IT BALDVINE dedisti*.

Il y a dans ce vers quatre D qui n'entrent point dans le calcul. Cette lettre n'étoit point encore numérale au temps de la bataille de Montlhéri, donnée en 1465, comme on le voit par cet autre chronographe François, qui désigne cette année-là: *à CHEVAL, à CHEVAL, gendarmes à CHEVAL*. Le D n'étoit pas encore numéral en 1485, comme l'Auteur d'une dissertation analytique sur les chronographes le prouve par une piece de ce genre faite sous Charles VIII.

D, *diplomatique*. Les savans Bénédictins auteurs de la *Nouvele Diplomatique*, divisent les D des médailles, des marbres & des manuscrits en neuf grandes séries.

Les angles du D distinguent communément sa premiere série. Ses lettres ont régulierément au moins deux côtés droits.

Cette premiere série a neuf divisions. Le plus long vers la droite; 2°, vers la gauche; 3°, en Δ; 4°, trapézoïde; 5°, carré, ou polygone irrégulier; 6°, triangle, dont quelques côtés peuvent déborder; 7°, terminés par une courbe. Les deux premieres divisions remontent à la plus haute antiquité. La 2e descend jusqu'au XIe siecle. Les autres ne descendent pas au delà du IXe siecle.

La IIe grande série nous offre des D aigus, pour la plupart d'une haute antiquité. Les D en forme de B nous vienent d'Espagne, & s'élevent au VIIe siecle. 1° sous série peu aigus: 2° ressemblans aux B, ou seulement aigus par le haut; 3° par le bas, souvent avec extension d'un bout de la panse; 4° en pointe par le bas, & un peu recourbés par le haut de la haste vers la gauche; 5°, en pointe inférieure, avec prolongation du bout de la panse, pour l'ordinaire un peu courbé dans son excédant.

La IIIe série contient des D majuscoles ordinaires. Quand les deux lignes supérieure & inférieure qui doivent commencer le demi-cercle, sont plutôt droites que rondes, c'est un indice du siecle d'Auguste ou des temps voisins. À ces traits la 1re division de la IIIe série se fait reconoître. Les suivantes descendent à peine au moyen âge. 2°, D perlés, à haste terminée en croissant, &c. 3°, contournés, renversés; 4°, prolongés par les extensions du montant ou de la panse.

Les D de la IVe série s'ouvrent en dessous; tels sont ceux de la 1re division: ou en dessus; & tels sont ceux de la 2e, ou leur haste est prolongée vers le haut, comme dans la 3e. Ces D ont la figure de *b* minuscules. Rarement s'abaissent-ils au dessous du IXe siecle.

Les D en forme de P, Q, O, &c. donnent la

v^e^ série. Ses deux premieres sous-séries sont marquées au coin de la plus haute antiquité. L'une a sa haste à peu près droite, & l'autre courbée. Elles engendrent au moyen âge la 3e petite suite, dont les montans excedent haut & bas; c'est le *th* Anglo-Saxon, souvent (*a*) employé sous les Rois Mérovingiens & Wisigoths, durant les VIe & VIIe siecles; 4e en Q; 5e en O, avec un point central; 6e, presqu'en cœur des bas temps; 7e, du moyen âge, à panse détachée de la haste.

La VIe serie en entier doit être reléguée au bas temps. 1re division, D semblables à deux C tournés à contre-sens; 2e, courbés en dessus, au moins par le bout supérieur de la panse; 3e, gradués ou coupés par une traverse horizontale.

La VIIe série présente des D majuscules à queue, notablement prolongée en dessus. 1°. Détachée du montant, & souvent abaissée; 2°. courbée au dessus; 3°. s'élevant obliquement. Il est peu de ces D qui ne soient antérieurs au Xe siecle.

De la VIIIe sont dérivés, ou pluiôt c'est en elle que sont renfermés les D onciaux ou ronds, & les cursifs des derniers temps. 1°. S'élevant par une queue plus droite que courbe, ils ne s'abaissent pas au dessous du VIIIe siecle; 2°. en C tournés à rebours, renfermés entre le Ve & le XIe; 3°. encore anciens, tiennent toujours du C contourné; 4°. peu differens de nos *d* cursifs; 5°. à queue courbée en dessus; 6°. à panse fermée, relativement à ceux de la 1re & 3e division; 7°. modernes, à panse circulaire, furmontés de leur queue; 8°. gothiques, anguleux ou polygones.

La IXe comprend le *d* petit romain; 1°. en forme d'a; 2°. semblable à nos d d'imprimerie. Il s'en trouve dans des inscriptions du IVe siecle.

DACE, ΔΑΚΙΑ & *Dacia*.

Cette contrée, réduite en Province Romaine, a fait fraper des médailles Impériales greques en l'honeur de Trajan.

Cette province a fait fraper des médailles latines en l'honeur de Philippe pere, d'Otacile, de Philippe fils, de Trajan-Dece, d'Herennius, d'Hostilien, de Treb. Gallus, d'Émilien, de Gallien, de Valérien pere.

La *Dace* est représentée sur les médailles en habit de femme, portant un javelot avec une tête d'âne, marque de sa valeur. Les anciens avoient fait l'honeur à cet animal de l'appeler *ζῶον ἀήττητον* indomptable, & on l'avoit choisi dans l'Orient pour la monture des Princes. Quelquefois la *Dace* tient une tête de bœuf ou de cheval, à cause des trompetes paphlagonienes, dont le son approchoit fort du cri de ces animaux. Elle est d'autres fois assise sur une cotte d'armes, avec une palme & une enseigne, pour désigner la valeur de son peuple.

DACIUS, DACIQUE, } Les *Daces* furent gouvernés par leurs Rois particuliers jusqu'à la fin du premier siecle de notre ere. Le dernier fut Décébale, que Trajan vainquit. Cette victoire lui acquit le nom de *Dacique*, que nous lui voyons prendre sur ses médailles à la septieme année de sa puissance Tribunitiene, l'année d'avant son ve Consulat. IMP. CÆS. NERVA TRAJANUS AUG. GERM. DACICUS P. M. TR. P. VII. IMP. IIII. COS. IIII. DES. V. P. P dans Mezzabarba, *p.* 152.

DACTYLE, *travers de doigt*; mesure linéaire du Péloponese, de l'Attique, de la Sicile, de la grande Grece.

Elle valoit, en mesure de France, [illegible] de pouce, selon la Métrologie de M. Paucton.

DACTYLE, *travers de doigt*; mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Asie, & de Marseille en Gaule.

Elle valoit [illegible] de pouce de France, selon la Métrologie de M. Paucton.

DACTYLE, *travers de doigt*; mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* ESBAA.

DACTYLE; espece de danse greque fort en usage chez les Athletes, dit Hésychius.

DACTYLE. Il composoit avec l'iambe la quatrieme partie du Nôme Pythien, suivant Strabon.

DACTYLES. La conformité des cérémonies religieuses, & le voisinage, ont concouru à faire confondre les Cabires avec les *Dactyles*. On a même cru que ces derniers n'étoient qu'une portion des premiers (*Strab. l.* x, *p.* 321) quoiqu'on les ait regardés comme originaires de Crete. La source de cette erreur est le surnom d'Idéens, qui leur venoit du mont Ida en Phrygie, & non de la montagne du même nom, qui se trouvoit dans l'île de Crete, où les *Dactyles* ne furent jamais établis. L'autorité de Sophocle (*Schol. Apoll. Rhod. l.* 1, *v.* 1126), d'Éphore (*Diod. l.* v, §. 64) de Strabon (*l.* x, *p.* 326), de Diodore de Sicile (*liv.* v, §. 64), & de Saint Clément d'Alexandrie (*Strom. l.* 1, *p.* 360), ne permet pas de révoquer en doute ce que j'avance. Assez semblables aux Jongleurs de l'Amérique, ces *Dactyles* de l'Asie chercherent d'abord à se rendre nécessaires en exerçant, chez un peuple sauvage, la Médecine. Ils y étoient devenus si habiles, que leur nom désigna long-temps en Grece ceux qui professoient cet art (*Hesych. in voc.* Δακτύλοι). L'incendie des forêts du mont Ida leur ayant découvert des mines de fer (*Clément Alex. Strom. l.* 1, *p.* 420), ils enseignerent à le travailler (*Marm. Oxon. epoch.* 11.) du moins une tradition générale leur attribuoit cette invention, dont l'époque étoit fixée sous le regne de Pandion, Roi d'Athênes, 1432 ans avant J.C. (*Ibid.*). On ajoutoit que l'invention de l'airain leur étoit encore due (*Diod. l.* v, x, 64). De pareils services ne pouvoient manquer de leur attirer une considéra-

(*a*) Le Blanc, monoies d'Esp. & de Dagobert.

stion qu'ils augmentoient par le moyen des prestiges & des enchantemens. Aussi passoient-ils pour d'insignes enchanteurs, suivant Phérécide & l'Auteur du Poëme de la Phoronide (*Schol. Apoll. Rhod. l. 1, v. 1126*).

Ce fut par ce dernier moyen que les *Dactyles* se rendirent recomandables, non seulement aux peuples de Phrygie, mais encore aux habitans de Samothrace. Diodore de Sicile raconte qu'ils causerent à ceux-ci la plus grande surprise en leur montrant l'effet de leurs enchantemens, & la maniere dont ils s'en servoient dans les imitations & les mysteres. Cet Historien ajoute qu'Orphée lui-même devint leur disciple, & apprit d'eux ces cérémonies (*Diod. l. v, 1, 64*). Elles devoient être peu différentes de celles des Jongleurs ou Devins sauvages, dont l'initiation consiste en des pratiques simples, sur-tout en des épreuves plus ou moins fortes, exigées des aspirans. Les conquêtes de Sésostris dans l'Asie & dans la Thrace, y répandirent le culte égyptien. Les Cabires & les *Dactyles*, ne purent éviter de s'y conformer, & d'adopter même une nouvele doctrine.

Jusqu'alors les *Dactyles*, comme le reste des Pélasges, avoient adoré le ciel & la terre. Couronés de branches de chênes, ils sacrifioient à cette derniere sous le nom de Rhée; c'est pourquoi ils passerent pour les *Paredres* ou assistans de la Mere des Dieux (*Apoll. Argon. l. 1, v. 1123-25. Demetr. Sceps. & Menard ap. Schol. in H. L.*). Leurs Autels n'étoient que des pierres amoncelées sans art, auprès desquelles ils se rassembloient pour honorer *Kelmis*, le grand *Damnameneus* & le puissant *Acmon* (*Schol. Apoll. Rhod. l. 1, v. 112*), qui, dans la suite, furent pris pour des *Dactyles*, comme les Divinités de Samothrace l'avoient été pour des Cabires. L'explication de ces trois noms sert à le prouver. Dans l'ancien langage des Grecs, *Acmon* signifioit le Ciel (*Hesych. & Etym. Magn. in h. v.*). Le mot *Damnameneus* subsiste en partie dans ceux de *Damna*, nom que portoit Cérès à Épidaure (*Herod. l. v, c. LXXXII*), & de *Domna*, qu'avoit Proserpine à Cyzique (*Pellerin*, Recueil des Médailles, t. *III*, pl. 132). Cette ville étoit peu éloignée du mont Ida, séjour des *Dactyles*, où ils honoroient la Terre, en lui donnant vrai-semblablement l'épithete de *Damna* ou de *Damnamenea*, puissante, laquelle se trouve dans le fragment de la Phoronide. On sait que les Poëtes anciens mettoient quelquefois un genre pour l'autre (*Vid. Theon. ad Arat. v. 19, &c.*). Peut-être encore que l'Auteur de ce dernier Ouvrage s'est servi du genre masculin, parce que le Ciel & la Terre étoient représentés l'un & l'autre dans les mysteres cabiriques, avec la marque des deux sexes, comme on le voit dans Varron.

On lit dans le Lexique d'Hesychius, que *Kelmis* étoit également le nom d'un *Dactyle* Idéen, & celui d'un enfant. *Kelmas* signifioit la peau d'un faon. Ces mots étoient donc relatifs à la tendre jeunesse de *Cadmille* de Samothrace, & de l'*Iacchus* d'Éleusis, représentant tous deux l'*Horus* d'Égypte. Comme eux, *Kelmis* en aura été l'image. Cette conjecture a d'autant plus de fondement, que dans les autres noms que Pausanias donne aux *Dactyes* (*Eliac. 1, c. VII*), on trouve ceux de Jasion, c'est l'Iacchus des Crétois; de Priape (*Lucian. de Saltat. §. 21*), à cause du Phallus qui lui étoit consacré; enfin de Pœonius, ce même Iacchus, c'est-à dire, Dionysius (*Hesych. in h. v.*), suivant les profanes. Hercule & Épimede ne sont entrés dans cette nomenclature, que pour désigner la force & la prudence, qualités d'Acmon, *le Ciel*. Idas & Acésidas sont de simples épithetes ou surnoms relatifs aux lieux qu'habitoient les *Dactyles*. Ce ne ne fut qu'à l'époque de l'introduction du culte étranger, que Kelmis prit place parmi les Divinités *Dactyliques*, comme Cadmille parmi celles de Samothrace.

À cette époque en succéda une troisieme, celle de l'apothéôse. *Acmon*, *Damnameneus & Kelmis* furent alors regardés, suivant Stésimbrote dans son livre sur les Mysteres (*Etymol. Magn. in v. l'Ἰδαῖοι*), comme fils de Jupiter & de la Nymphe Ida, parce que ce Dieu ayant ordoné à ses nouriciers de jeter derriere eux de la poussiere du mont Ida, il en naquit les *Dactyles* Idéens. Cette fable allégorique, qu'on expliquoit aux initiés, n'étoit pas la seule. Une seconde faisoit naître ces mêmes *Dactyles* de l'imposition des mains d'Ops ou de la Terre sur le mont Ida, lorsque cette Déesse alla se réfugier dans l'île de Crete (*Diomed. de Orat. & part. Orat. p. 474*). L'allégorie est sensible: en reconoissance de leur invention, les premiers habitans de l'Ida parvinrent dans la suite aux honeurs divins (*Diod. l. v, 1, 64*), & finirent par être regardés comme des Lares ou Divinités particulieres; mais leur culte ne fut jamais aussi étendu que celui des Cabires métamorphosés en Dioscorides, à cause, sans doute, du crédit qu'avoient déja ces derniers. Le sort des *Dactyles* ressembla davantage à celui des Curetes (*Hesiod. ap. Strab. l. x, p. 325*). *Voyez* CURETES, CORYBANTES & IDÉENS.

(Cet article est tiré des *Recherches sur les Mysteres du Paganisme*, de M. le Baron de Ste. Croix.)

DACTYLIOMANCIE; sorte de divination qui se faisoit par le moyen de quelques anneaux fondus sous l'aspect de certaines constellations, & auxquelles étoient atachés quelques charmes ou caracteres magiques. C'est par ce genre de divination que Gyges, dit-on, savoit se rendre invisible, en tournant le châton de son anneau. *Voyez* GYGES. Ammien Marcellin, parlant du successeur de Valens, que les peuples cherchoient à deviner, dit qu'on pratiqua, pour le connoître, la *Dactyliomancie*, mais d'une maniere différente de la pratique ordinaire. Cet Historien l'a décrite fort au long. Elle consistoit à tenir un anneau suspendu par un fil au dessus d'une table ronde, sur la-

quelle étoient différens caractères avec les vingt-quatre lettres de l'alphabet. L'anneau, en sautant, se transportoit sur quelques-unes des lettres, & s'y arrêtoit : ces lettres jointes ensemble, composoient la réponse qu'on demandoit. Le sort fit sortir ces quatre lettres, Θ, E, O, Δ, qui commencent le nom de Théodore, successeur de Valens.

DACTYLIQUE se dit de ce qui a raport aux dactyles.

C'étoit, dans l'anciene Musique, l'espece de rhythme dont la mesure se partageoit en deux temps inégaux. Il y avoit aussi des flûtes *dactyliques*, aussi-bien que des flûtes spondaïques. Les flûtes *dactyliques* avoient des intervalles inégaux, comme le pied appelé *dactyle* étoit composé de parties inégales.

On appeloit aussi *dactylique* une sorte de nôme : ce ryhthme étoit fréquemment employé, de même que le nôme harmathias & le nôme orthien.

Julius Pollux révoque en doute si le *Dactylique* étoit une sorte d'instrument ou une forme de chant ; doute qui se confirme par ce qu'en dit Aristide Quintilien dans son second livre, & qu'on ne peut résoudre qu'en supposant que le mot *dactylique* signifioit à la fois un instrument & un air, comme parmi nous *musete* & *tambourin*.

Pollux raporte que la flûte *dactylique* étoit propre à la danse.

DACTYLIOTHECA (A). Muratori (907, 2, *Thes. Inscr.*) raporte une inscription dans laquelle ces mots désignent le gardien d'une collection de pierres gravées. *Voyez* l'article de ces pierres, & BAGUIER.

DADÉS, ΔΑΙΔΙΣ, } Fête qu'on célébroit à Athènes, & qui prenoit son nom des torches, *δᾶδες*, qu'on y alumoit durant trois jours ; le premier, en mémoire des douleurs de Latone, lorsqu'elle acoucha d'Apollon ; le second, pour honorer la naissance de Glycon & des Dieux ; & le dernier, pour rapeler les noces de Podalirius & d'Olympias, mere d'Alexandre. *Voyez* PODALIRIUS.

DADIX ; mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* HIN.

DADOUQUE, DADUCHE, DADUQUE, } Prêtre de Cérès, qui étoit chargé de porter un flambeau ou une torche dans la célébration des Mysteres de cette Déesse, en mémoire de ce que Cérès, cherchant sa fille dans les ténebres de la nuit, parcourut l'univers avec une torche à la main. On choisissoit pour *Daduque* une persone honorable & distinguée. Hercule, chez les Athéniens, avoit un Grand-Prêtre qui s'appeloit aussi *Daduque*. Ce mot grec signifie Porte-Torche, Porte-Flambeau.

DÆMON, ΔΑΙΜΩΝ, } *Voyez* DÉMON.

DAGON ; Dieu des Philistins, qui avoit un temple à Azot, & un autre à Gaza. Les Docteurs Juifs représentent ce Dieu comme un Triton ; c'est-à-dire, sous la forme d'homme depuis la tête jusqu'à la ceinture, & le reste en forme de poisson. Sanchoniaton dit que *Dagon* étoit fils du Ciel, qu'il fut l'inventeur de la charue, & qu'il apprit aux hommes à se servir du blé pour faire du pain. *Dagon*, en Phénicien, signifie *froment*. Il y a donc lieu de croire que c'est l'inventeur du labourage, & qu'il mérita, après sa mort, les honeurs divins.

Selden croit que l'Oannis des Babyloniens, dont Bérose, Apollodore & Polyhistor ont fait mention, est la même chose que *Dagon*. Il prétend encore que *Dagon* est la même chose que Atergatis, *Adardaga* & *Derceta* ; noms que les Européens ont fait, selon lui, par corruption de *Adir-Dagon*, c'est-à-dire, le grand, le magnifique *Dagon* ; qu'il n'étoit point extraordinaire que la même Divinité fût Dieu en un endroit & Déesse en un autre, ou Dieu en un temps, & Déesse en un autre. Mais Bochard & d'autres Auteurs croient que *Dagon* & *Atergatis* sont deux Divinités fort différentes ; que dans Philon de Biblos, *Dagon* est frere de Saturne, Atergate est sa femme. Au sentiment de Vossius, ce Dieu contenoit le Dieu Lune, comme principe actif, & la Mer, comme principe passif. A raison de l'un, il étoit mâle, & c'étoit un Dieu ; à raison de l'autre, il étoit femele, & Déesse. Saumaise croit que *Dagon* est la même chose que Κητῶ, qui étoit une espece de poisson, *cete*, & que le *Dagon* d'Azot, le Céto de Joppé, & le Derceto des Ascalonites, n'étoient qu'une même Divinité (*Bochart*, *Chan. l. II, c.* 2 ; *Selden*, *de Diis Syr. Synt. II, c.* 3 ; *Vossius*, *de Idol. l.* 5, *c.* 22, *L. II, c.* 76, *L. IX, c.* 10 ; *Saumaise sur Solin*, *p.* 574).

DALDIS, en Lydie. ΔΑΛΔΙΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. . . . *Hunter*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper, sous l'autorité de ses Archontes, des médailles impériales greques en l'honeur de Domna, de Gordien Pie, d'Hadrien.

DALMATICA. *Voyez* DALMATIQUE.

DALMATIE. Le seul Roi de *Dalmatie* dont on ait des médailles, est Mostis.

Une Cuirasse est le symbole ordinaire de la *Dalmatie*.

Les médailles de cette Province sont :

RRR. en Bronze, avec la légende METAL. DEL. . . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Metallum y est mis quelquefois pour exprimer les *mines* d'où le métal est extrait.

DALMATIQUE ; vêtement dont l'usage étoit venu originairement de Dalmatie. Capitolin, dans la vie de Pertinax (*c.* 8), dit qu'on voyoit parmi les meubles de l'Empereur Commode, *tunicas penulasque*, *lacernas & chiridatas Dalmatarum*.

Lampride, dans la vie de Commode (c. 8), dit de ce Prince, qu'il parut en public, vêtu d'une *dalmatique* : *Dalmaticus in publico processit* ; ce qui passoit alors pour une chose infâme ; & le même Historien assure (*c.* 24 *de sa vie*) d'Élagabale, que cet Empereur avoit souvent paru sur la place en *dalmatique* après le repas. *Dalmaticatus in foro post cœnam*.

Commode & Élagabale en portant des *Dalmatiques*, se déshonoroient aux ieux des Romains, parce que ce peuple, à l'exemple des Grecs, regardoit comme des efféminés les hommes qui cachoient leurs bras dans les longues manches de leurs tuniques. Cet usage caractérisoit les Barbares (*Voyez ce mot*), c'est-à-dire, tous les peuples, hors les Romains & les Grecs, & en particulier ceux du Nord. On peut conclure de là que les *dalmatiques* étoient des tuniques garnies de longues manches, qui descendoient jusqu'au poignet. C'est ce que nous apprenent encore mieux le nom grec χειρίδωτοι (descendant jusqu'aux mains, latinisé en celui de *chiridatas*, & l'opposition qu'établit Alcuin (*Offic. divin.*), outre le *colobium* ou tunique ordinaire à manches courtes, & la *dalmatique*. Alcuin dit que le Pape S. Sylvestre fit quiter aux Diacres les *colobium*, & leur fit porter des *dalmatiques*, parce qu'il blâmoit l'usage d'avoir les bras nus : *colobium est vestis sine manicis. Cum ergo nuditas brachiorum culparetur a B. Sylvestro, dalmaticarum repertus est usus*.

L'on donna depuis, par extension, le nom de *colobium* à la *dalmatique*, lorsque celle-ci devint d'un usage aussi général que la premiere l'avoit été autrefois. On orna aussi la *dalmatique* de bandes de pourpre, ou de *claves*, comme on avoit orné auparavant la tunique des Sénateurs & des Chevaliers. Les *claves* sont aujourd'hui sur les *dalmatiques* des Diacres & Sous-Diacres, ce que l'on appele les *Orfroir*.

DAMAS, dans la Cœlésyrie. ΔΑΜΑΣΚΗΝΩΝ & ΔΑΜΑCΚΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
R. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Auguste, de Tibere, de Néron, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurele, de Commode, de Sévere, de Géta, de Caracalla, d'Élagabale, de Macrin, d'Alex. Sévere, de Domna, d'Annia-Faustina.

COL. ΔΑΜΑ. METR. *Colonia Damascus Metropolis*.

Cette colonie Romaine a fait fraper des médailles latines en l'honeur des deux Philippe, d'Otacilie, de Gallus, de Volusien, d'Émilien, de Gallien, d'Herennius, de Salonine.

DAMASQUINER ; l'art d'enjoliver le fer ou l'acier, &c. en lui donnant une façon qui consiste à le tailler ou graver, puis à remplir les raies qu'on y fait avec un fil d'or ou d'argent. C'est une espece de mosaïque : aussi les Italiens lui donnent-ils le même nom *tausia*, qu'à la marquéterie. Cette sorte de travail a pris son nom de la ville de *Damas*, où il s'est fait autrefois quantité de beaux ouvrages dans ce genre ; on en faisoit aussi dans plusieurs autres endroits du Levant. Les Anciens s'y sont beaucoup appliqués. De cet assemblage de filets d'or ou d'argent, on forme sur le fer des ouvrages plats ou des bas-reliefs. Il se trouve encore des anneaux antiques d'acier, avec des figures & des feuillages travaillés de cette maniere, & qui sont parfaitement beaux. Dans le Cabinet de Ste Génevieve, on voit plusieurs débris d'armures Romaines ou Gauloises, dont les parties qui sont de fer, ont été *damasquinées* en argent.

DAMASTÈS ; Géant fameux par sa cruauté, surnomé *Procruste*, c'est-à-dire, qui étend par force, parce qu'il obligeoit ses hôtes de s'égaler à la mesure de ses lits, les faisant tirer pour les alonger, s'ils étoient petits, ou leur faisant couper ce qui excédoit, s'ils étoient trop grands. Thésée lui fit soufrir le même supplice.

DAMASTIUM, en Épire. ΔΑΜΑΣΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRR. en argent . . . . *Pellerin*.
O. en or.
O. en bronze.

DAMATER ; nom de la Prêtresse de Cybele. *Damatris*. Voyez Damias & Damie. Quelques-uns veulent qu'on dise *Damiatrix* au lieu de *Damatris*. *Voyez* sur ce nom Scaliger, dans ses notes sur Festus, *Alexander ab Alex. Genial. dier. vi*, 8. Panvin, *de Civ. Rom. c.* 37. Guter, *de Vet. Jur. Pont. iv*, 8.

DAMATRIUS ; dixieme mois de l'année chez les Thébains & les Béotiens. Junius, dans son livre *de Anno & Mensibus*, le confond mal-à-propos avec le mois d'Octobre : il répondoit au mois de Juin & partie de Juillet, & tiroit son nom de Δαμάτηρ, en béotien Δαμάτηρ, qui est celui de Cérès en grec, parce que c'est dans ces mois qu'elle donne ses biens, & que l'on fait la récolte des blés, dont ils rendoient grâces à cette Déesse.

DAMES Greques & Romaines. *Voyez* Femmes, Habits, Cheveux, Voile, Chaussure, &c.

Dames (jeu de). Il paroît que les Anciens n'ont pas connu le jeu auquel nous donnons ce nom, & que notre jeu d'échecs ou une espece de jeu plus analogue à celui-ci qu'au jeu de Dames, étoit désigné par les mots *Calculi* & *Latrunculi*. *Voyez* Échecs.

DAMIA, DAMIE, } surnom de la bonne Déesse, c'est-à-dire, de Cybele ou de Maïa, selon Dacier. Ce nom est grec, & vient de δῆμος, &, selon le dialecte dorique, δᾶμος, *peuple*. De là δήμιος ou δάμιος, *public*.

Ce surnom fut donné à Cybele par antiphrase, si l'on en croit Festus, qui dit positivement que

le sacrifice offert à cette Déesse, se nommoit *Damium*, & que ces noms étoient pris du mot grec *δαμόσιον* pour *δημόσιον*, qui signifie *public*, pour exprimer, par contre-vérité, celui de tous ces sacrifices qui étoit le moins public & le plus secret. En effet, on ne sacrifioit à la bonne Déesse que dans des maisons particulieres, portes & fenêtres fermées, sans qu'il fût permis à aucun homme d'être présent au sacrifice, & il étoit défendu aux femmes, qui seules pouvoient y assister, de révéler ce qui s'y passoit; c'est peut-être pour cela qu'on a si peu de connoissance de ce qui regarde la bonne Déesse.

Mais Dacier, dans ses Notes sur Festus, prétend qu'il se trompe; que ce n'est point par contre-vérité que ce sacrifice se nommoit ainsi, mais parce qu'il se faisoit pour le peuple; & il cite sur cela Cicéron qui écrit à Atticus (*l. 1*, *Ep.* 10): „ Je crois que vous avez appris que, pendant que l'on faisoit le sacrifice pour le peuple chez César, il y entra un homme en habit de femme „. Dacier allegue aussi le Glossaire latin & grec, qui définit ce sacrifice, un sacrifice qui se faisoit à l'air, en lieu découvert, exposé à l'air.

Quelques-uns disent que cette *Damie* étoit une Dryade, femme de Faune, qui fut si chaste & si retirée, qu'elle ne vit jamais ni n'entendit aucun homme que son mari: de là venoit ce grand soin d'exclure les hommes de ces fêtes, & de voiler même, dans la chambre où l'on les célébroit, tout ce qui pouvoit avoir la forme de mâle, peinture, gravure, sculpture, &c. Les femmes seules, magnifiquement parées, se donnoient toute sorte de licences pendant neuf jours & neuf nuits, dansant, chantant & se livrant à toutes sorte de plaisirs.

DAMIAS, *DAMIATRIX*, } Prêtresse de la bonne Déesse Cybele, qui étoit surnomée *Damie*. Festus l'appele ainsi; mais les meilleurs Philologues lisent *Damiatrix*, au lieu de *Damias*.

DAMIUM. Voyez DAMIA.

DAMNAMENEUS. Voyez DACTYLES.

DAMNATI. Voyez CONDAMNÉS.

DAN. *Voyez* DEN.

DANACON. ΔΑΝΑΚΗΣ. } Monoie de l'Égypte & de l'Asie. *Voyez* MENAH. Les Grecs donnoient son nom à la piece de monoie que l'on mettoit dans la bouche des morts, pour payer à Charon le passage de sa barque. *Voyez* CHARON.

DANAÉ; fille d'Acrisius, Roi d'Argos, fut enfermée fort jeune dans une tour d'airain, par son pere épouvanté d'un oracle suivant lequel son petit-fils devoit lui ravir un jour la courone & la vie. Jupiter, devenu amoureux de cette Princesse, se changea en pluie d'or, &, s'étant introduit dans la tour, rendit *Danaé* mere de Persée. Acrisius ayant appris la grôssesse de sa fille, la fit exposer sur la mer dans une méchante barque; mais elle ariva heureusement dans l'île de Sériphe, où elle fut bien reçue de Polidacte qui en étoit Roi, & mit au monde Persée.

DANAÏDES. Ce sont les cinquante filles de Danaüs, neuvieme Roi d'Argos. Ce Prince régna d'abord en Égypte avec son frere Égyptus; mais celui-ci, après neuf ans d'union & de concorde, se rendit seul maître du royaume, & soumit son frere à ses loix. Égyptus avoit cinquante fils, & *Danaüs* cinquante filles. Le premier voulut donner pour épouses à ses fils leurs cousines-germaines. La proposition éfraya les *Danaïdes*, de maniere qu'elles s'enfuirent à Argos, afin d'éviter un mariage qui leur paroissoit impie. Argos étoit en quelque sorte leur terre natale, puisque la maison de *Danaüs* étoit issue d'Io, qui étoit Argiene. Pelasgus, Roi d'Argos, les reçut favorablement, & leur acorda sa protection contre les poursuites d'Égyptus. Cette arivée des *Danaïdes* à Argos fait le sujet d'une Tragédie d'Eschyle, intitulée *les Suppliantes*. Le Poëte représente les *Danaïdes* avec leur pere, venant demander un asyle à Argos, en qualité de suppliantes. Pelasgus juge qu'il seroit inhumain de rejeter les prieres de ces illustres filles; mais il lui paroît aussi dangereux en même temps de les recevoir, par la crainte des armes d'Égyptus. Cette délibération fait tout le fond de la Tragédie greque.

L'histoire de *Danaüs* & d'Égyptus paroît bien différente dans le Poëte tragique, de celle que racontent les autres Poëtes. Selon eux, *Danaüs* ne voulant point que ses filles épousassent les fils de son frere, soit qu'il en fût détourné par un oracle qui lui avoit prédit qu'il seroit tué par un de ses gendres, ou plus vrai-semblablement, qu'il se flatât de faire des allianees plus utiles pour ses intérêts, s'enfuit d'Égypte avec sa famille, & se retira à Rhodes, puis à Argos. Il y disputa le sceptre à Gélanor, en qualité de descendant d'Épaphus, fils d'Io. Tandis qu'il faisoit valoir ses prétentions devant le peuple, un bœuf qui passoit aux pieds des murs de la ville, fut dévoré par un loup: on interpréta cet événement en sa faveur; on crut voir, dans cet étranger, une image du loup & un signe de la volonté des Dieux; & la courone lui fut adjugée. *Voyez* GÉLANOR.

Égyptus, jaloux des accroissemens que la puissance de son frere devoit recevoir des alliances qu'il alloit contracter, en choisissant cinquante gendres parmi les Princes de la Grece, envoya ses fils à Argos, à la tête d'une armée, pour réitérer la demande de leurs cousines. *Danaüs*, trop foible pour leur résister, consentit au mariage de ses cinquante filles avec ses cinquante neveux; mais il fit jurer secrétement aux *Danaïdes*, qu'armées d'un poignard caché sous leurs robes, elles massacreroient leurs maris la premiere nuit de leurs noces. Ce projet s'exécuta, & la seule Hypermnestre épargna son mari Lyncée. Jupiter, pour punir ces filles crueles de leur inhumanité, les condamna à travailler éternélement dans le tartare à

remplir un tonneau percé. *Voyez* ÉGYPTUS, HYPERMNESTRE, LYNCÉE, BÉBRYCE.

Winckelmann a cru en reconoître deux sur un bas-relief de la villa Panfili, qui représente Orphée. L'une des deux porte un petit seau, & l'autre une petite coquille. Ce bas-relief peut être aussi relatif aux Thesmophories; car on croyoit que les *Danaïdes* avoient raporté de l'Égypte en Grece le culte de Cérès & ses Thesmophories.

DANAÏS; Nymphe mere de Chrisippe. *Voyez* CHRISIPPE.

DANAÜS; Roi d'Argos. *Voyez* DANAÏDES.

Bianchini (*Istor. univ. p.* 316) a cru reconoître, sur un medaillon du Cabinet Odescalchi, *Danaüs* assisté de Minerve, travaillant au vaisseau qui devoit le transporter d'Égypte en Grece. On pouroit expliquer de même deux agates onyx de la collection de Stosch, le monument d'un *Faber Navalis* (*Muratori* 1, *p. DXXV*), sur lequel un homme travaille à un vaisseau, & le type d'une médaille de la ville de Nicomédie (*Froelich Tentam. Num. p.* 215); mais Winckelmann croit avec plus de raison y reconoître Argus ou Glaucus; car Athénée (*l.* 7) attribue à ce dernier la construction du navire des Argonautes. *Voyez* ARGUS.

DANIC, Thermos, pitebi, *lupin;* ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit, en poids de France, 7 grains & $\frac{11}{16}$, selon la Métrologie de M. Paucton.

Il valoit, en poids des mêmes pays, 1 $\frac{1}{3}$ kikkabos, ou 2 kération, ou 4 chalcous, ou 8 Sitarion.

DANSE. Les Grecs dûrent aux Égyptiens presque toutes leurs premieres notions, dans le temps qu'ils étoient encore plongés dans la plus stupide ignorance.

Orphée (être réel, selon la Mythologie), qui avoit parcouru l'Égypte, & qui s'étoit fait initier aux mysteres des Prêtres d'Isis, porta, à son retour dans sa patrie, leurs erreurs. Aussi le systême des Grecs sur la Religion n'étoit-il qu'une copie de toutes les chimeres des Prêtres d'Égypte.

La *danse* fut donc établie dans la Grece pour honorer les Dieux, dont Orphée instituoit le culte; & comme elle faisoit une des parties principales des cérémonies & des sacrifices, à mesure qu'on élevoit des autels à quelque Divinité, on inventoit aussi pour l'honorer, des *danses* nouveles; & toutes ces *danses* différentes étoient nommées *sacrées*.

Il en fut ainsi chez les Romains, qui adopterent les Dieux des Grecs. Numa, Roi pacifique, crut pouvoir adoucir la rudesse de ses sujets, en jetant dans Rome des fondemens de religion; & c'est à lui que les Romains dûrent leurs superstitions, & peut-être leur gloire. Il forma d'abord un collége de Prêtres de Mars; il régla leurs fonctions, leur assigna des revenus, fixa leurs cérémonies, & il imagina la danse qu'ils exécutoient dans leurs marches pendant les sacrifices, & dans les fêtes solemneles. *Voyez* DANSE DES SALIENS.

Toutes les autres *danses sacrées* qui furent en usage à Rome & dans l'Italie, dériverent de cette premiere.

Chacun des Dieux que Rome adopta dans la suite, eut des temples, des autels & des *danses*. Telles étoient celles de la *bonne Déesse*, les *Saturnales*, celles du *premier jour de Mai*, &c. *Voyez-les à leurs Articles*.

Les Gaulois, les Espagnols, les Allemands, les Anglois eurent aussi leurs *danses sacrées*.

Tous les Anciens ne reconoissent pas également Cybele ou Rhée pour l'institutrice de la *danse*. Théophraste, cité par Athénée (*l.* 1, *p.* 22), disoit qu'un Joueur de Flûte de Catane en Sicile, nommé Andron, fut le premier qui s'avisa d'acompagner les sons de la flûte de divers mouvemens de son corps, qui marquoient une espece de cadence. C'est pour cela que les anciens Grecs exprimoient le mot *danser* par celui de Σικελίζειν, voulant faire connoître par-là que la *danse* leur venoit de la Sicile. Après Andron, Cléophante de Thebes cultiva cet art avec succès, & Eschyle, qui le porta sur le théâtre, contribua beaucoup à sa perfection.

Érato & Therpsicore présidoient à la *danse*.

Les Grecs & les Romains eurent sur la *danse* une maniere de penser très-différente. Les premiers, voisins & imitateurs des Orientaux, en faisoient beaucoup de cas. Nous voyons, dans une hymne d'Homere, Apollon jouer de la lyre, & marcher en cadence, καλὰ καὶ ὕψιβιβάς. Jupiter lui-même, le Pere des Dieux & des hommes, *danse* au milieu de l'Olympe dans les vers d'un ancien Poëte cité par Athénée (*lib.* 1, *c.* 19). Cornelius Népos raconte d'Épaminondas, qu'il avoit appris l'art de la *danse* & la musique, & il ajoute que ces deux arts, méprisés de son temps par les Romains, avoient joui chez les Grecs d'une grande considération: *Atque hæc ad nostram consuetudinem sunt levia, & potius contemnenda; at in Græcia utique olim magnæ laudi erant*.

Ce mépris des Romains pour la *danse* est encore exprimé plus fortement dans le plaidoyer de Cicéron pour Murena: *Nemo*, dit ce célebre Orateur, *fere saltat sobrius, nisi forte insanit; neque in solitudine, neque in convivio honesto. Intempestivi convivii, amœni loci, multarum deliciarum comes est extrema saltatio*.

Disons cependant, à la louange des Grecs, que s'ils atachoient du prix à la *danse*, c'étoit seulement à la *danse* noble & grave. Le trait suivant en fournit la preuve. Clysthene, tyran de Sicyone, ayant promis sa fille en mariage à celui d'entre les Grecs distingués par la naissance, qui remporteroit les prix dans des combats & des défis relatifs à tous les exercices du corps, la refusa à l'Athénien Hippoclide, à cause de la molesse & de la lasciveté des mouvemens qu'il avoit exécutés en *dansant* (*Herodot. lib. VI, cap.* 128).

On sait de plus combien étoient méprisées les *danses* lascives des Ioniens.

Danse armée : c'étoit la plus anciene de toutes les *danses* profanes : elle s'exécutoit avec l'épée, le javelot & le bouclier. Les Grecs l'appeloient *memphitique*, & ils en attribuoient l'invention à Minerve.

Pyrrhus, qui en renouvela l'usage, en a été cependant reconu pour l'inventeur, par quelques anciens Écrivains.

La jeunesse Greque s'exerçoit à cette *danse*, pour se distraire des ennuis du siége de Troye. Elle étoit très propre à former les atitudes du corps; & pour la bien danser, il falloit des dispositions très-heureuses, & une très-grande habitude.

Toutes les différentes évolutions militaires entroient dans la composition de cette *danse*.

Danse astronomique. Les Égyptiens en furent les inventeurs. Par des mouvemens variés, des pas assortis, & des figures bien dessinées, ils représentoient, sur des airs de caractere, l'ordre, le cours des astres & l'harmonie de leurs mouvemens. Cette *danse* sublime passa aux Grecs, qui l'adopterent pour le théâtre. *Voyez* Strophe, Époda, &c. Platon & Lucien parlent de cette *danse* comme d'une invention divine.

Danses Bacchiques; c'est le nom qu'on donnoit aux *danses* instituées par Bacchus, & qui étoient exécutées par les Satyres & les Bacchantes de sa suite. Le plaisir & la joie furent les seules armes qu'il employa pour conquérir les Indes, pour soumettre la Lydie, & pour dompter les Tyrrhiens. Ces *danses* étoient au reste de trois especes: la grave, qui répondoit à nos *danses* terre à terre; la gaie, qui avoit un grand raport avec nos gavotes légeres, avec nos passe-pieds & nos tambourins; enfin, la grave & la gaie, mêlées l'une à l'autre, telles que sont nos chacones & nos autres airs de deux ou trois caracteres. On donnoit à ces *danses* les noms d'*emmelie*, de *cordace* & de *cinnsis*.

Danses champêtres ou rustiques. Pan, qui les inventa, voulut qu'elles fussent exécutées dans la belle saison, au milieu des bois. Les Grecs & les Romains avoient grand soin de les rendre très-solemneles dans la celébration des fêtes du Dieu qu'ils en croyoient l'inventeur. Elles étoient d'un caractere vif & gai. Les jeunes filles & les jeunes garçons les exécutoient avec une courone de chêne sur la tête & des guirlandes de fleurs qui descendoient de l'épaule gauche, & étoient atachées au côté droit.

Danses des Curetes et des Corybantes. Selon l'anciene Mythologie, les Curetes & les Corybantes, qui etoient les Ministres de la religion sous les premiers Titans, inventerent cette *danse*. Ils l'exécutoient au son des tambours, des fifres, des chalumeaux, & au bruit tumultueux des sonetes, du cliquetis des lances, des épées & des boucliers. La fureur divine dont ils paroissoient saisis, leur fit donner le nom de *Corybantes*. On prétend que c'est par le secours de cette *danse* qu'ils sauverent de la barbarie du vieux Saturne le jeune Jupiter, dont l'éducation leur avoit été confiée.

Danses des Festins. Bacchus les institua à son retour en Égypte. Après le festin, le son de plusieurs instrumens réunis invitoit les convives à de nouveaux plaisirs; ils dansoient des *danses* de divers genres; c'étoient des especes de bals où éclatoient la joie, la magnificence & l'adresse. Philostrate attribue à Comus l'invention de ces *danses*, & Diodore prétend que nous la devons à Therpsicore.

Danse des Funérailles. „ Comme la nature „ a donné à l'homme des gestes relatifs à toutes „ ses différentes sensations, il n'est point de situation de l'âme que la *danse* ne puisse peindre: „ aussi les Anciens, qui suivoient dans les arts „ les idées primitives, ne se contenterent pas de „ la faire servir dans les occasions d'alégresse; ils „ l'employoient encore dans les circonstances solemneles de tristesse & de deuil.

„ Dans les funérailles des Rois d'Athênes, une „ troupe d'élite, vêtue de longues robes blanches, „ commençoit la marche; deux rangs de jeunes „ garçons précédoient le cercueil, qui étoit entouré par deux rangs de jeunes vierges. Ils portoient tous des courones de branches de cyprès, „ & formoient des *danses* graves & majestueuses „ sur des symphonies lugubres.

„ Elles etoient jouées par plusieurs Musiciens „ distribués entre les deux premieres troupes.

„ Les Prêtres des differentes Divinités adorées „ dans l'Attique, revêtus des marques distinctives „ de leur caractere, venoient ensuite. Ils marchoient lentement & en mesure, en chantant des „ vers à la louange du Roi mort.

„ Cette pompe étoit suivie d'un grand nombre „ de vieilles femmes couvertes de longs manteaux „ noirs. Elles pleuroient & faisoient les contorsions les plus outrées, en poussant des sanglots „ & des cris. On les nommoit *les Pleureuses*, & „ on régloit leur salaire sur les extravagances plus „ ou moins grandes qu'on leur avoit vu faire.

„ Les funérailles des particuliers, formées sur „ ce modele, étoient proportionées à la dignité „ des morts & à la vanité des survivans: l'orgueil „ est à peu près le même chez tous les hommes; „ les nuances qu'on croit y apercevoir sont peut-être moins en eux-mêmes, que dans les moyens „ divers de le développer, que la fortune leur prodigue ou leur refuse „. (*Traité historique de la Danse, tome I, l. II, c. VI.*)

Danse des Lacédémoniens. Lycurgue, par une loi expresse, ordona que les jeunes Spartiates, dès l'âge de sept ans, commenceroient à s'exercer à des *danses* sur le mode phrygien. Elles s'exécutoient avec des javelots, des épées & des boucliers. On voit que la *danse* armée a été l'idée primitive de cette institution, & le Roi Numa

forma

forma la *danse* des Saliens de l'une & de l'autre.

La gymnopédie fut de l'institution expresse de Lycurgue. Cette *danse* étoit composée de deux chœurs, l'un d'hommes faits, l'autre d'enfans: ils dansoient nus, en chantant des hymnes en l'honeur d'Apollon. Ceux qui menoient les deux chœurs étoient couronés de palmes.

La *danse* de l'innocence étoit très-anciene à Lacédémone: les jeunes filles l'exécutoient nues devant l'autel de Diane, avec des atitudes douces & modestes, & des pas lents & graves. Hélene s'exerçoit à cette *danse* lorsque Thésée la vit, en devint amoureux, & l'enleva. Il y a des Auteurs qui prétendent que Pâris conçut aussi pour elle cette violente passion qui coûta tant de sang à la Grece & à l'Asie, en lui voyant exécuter cette même *danse*. Lycurgue, en portant la réforme dans les loix & les mœurs des Lacédémoniens, conserva cette *danse*, qui cessa dès-lors d'être dangereuse.

Dans cette République extraordinaire, les vieillards avoient des *danses* particulieres qu'ils exécutoient en l'honeur de Saturne, & en chantant les louanges des premiers âges.

Dans une espece de branle qu'on appeloit *hormus*, un jeune homme leste & vigoureux, & d'une contenance fiere, menoit la *danse*; une troupe de jeunes garçons doubloit le pas; une troupe de jeunes filles venoit immédiatement après eux avec des pas lents, & d'un air modeste. Les premiers se retournoient vivement, se méloient avec la troupe de jeunes filles, & représentoient ainsi l'union & l'harmonie de la tempérance & de la force. Les jeunes garçons doubloient les pas qu'ils faisoient dans cette *danse*, tandis que les jeunes filles ne les faisoient que simples; & voilà toute la magie des deux mouvemens différens des uns des autres en exécutant le même air.

Danse des Lapithes. Elle s'exécutoit au son de la flûte, à la fin des festins, pour célébrer quelque grande victoire. On croit qu'elle fut inventée par Pirrithoüs. Elle étoit difficile & pénible, parce qu'elle étoit une imitation du combat des Centaures & des Lapithes: les différens mouvemens de ces monstres moitié hommes & moitié chevaux, qu'il étoit nécessaire de rendre, exigeoient beaucoup de force; c'est par cette raison qu'elle fut abandonée aux paysans. Lucien nous apprend qu'eux seuls l'exécutoient de son temps.

Danse de l'Archimime, *dans les funérailles des Romains*. On adopta successivement à Rome toutes les cérémonies des funérailles des Athéniens, mais on y ajouta un usaga digne de la sagesse des anciens Égyptiens.

„ Un homme instruit dans l'art de contre-faire „ l'air, la marche, les manieres des autres hom„ mes, étoit choisi pour précéder le cercueil: il „ prenoit les habits du défunt, & se couvroit le „ visage d'un masque qui retraçoit tous ses traits: „ sur les symphonies lugubres qu'on exécutoit „ pendant la marche, il peignoit dans sa *danse* „ les actions les plus marquées du personage qu'il „ représentoit.

„ C'étoit une oraison funebre muete, qui re„ traçoit aux ieux du public toute la vie du ci„ toyen qui n'étoit plus.

„ L'*Archimime*, c'étoit ainsi qu'on nommoit cet „ Orateur funebre, étoit sans partialité; il ne fai„ soit grâce, ni en faveur des grandes places du „ mort, ni par la crainte du pouvoir de ses suc„ cesseurs.

„ Un citoyen que son courage, sa générosité, „ l'élévation de son âme avoient rendu l'objet du „ respect & de l'amour de la patrie, sembloit „ reparoître aux ieux de ses concitoyens: ils jouis„ soient du souvenir de ses vertus; il vivoit, il „ agissoit encore; sa gloire se gravoit dans tous „ les esprits; la jeunesse Romaine, frapée de „ l'exemple, admiroit son modele; les vieillards „ vertueux goûtoient déja le fruit de leurs tra„ vaux, dans l'espoir de réparoître à leur tour „ sous ces traits honorables, quand ils auroient „ cessé de vivre.

„ Les hommes indignes de ce nom, & nés „ pour le malheur de l'espece humaine, pouvoient „ être retenus par la crainte d'être un jour expo„ sés sans ménagement à la haine publique, à la „ vengeance de leurs contemporains, au mépris „ de la postérité.

„ Ces personages futiles, dont plusieurs vices, „ l'ébauche de quelques vertus, l'orgueil extrême, „ & beaucoup de ridicule, composent le caracte„ re, connoissoient d'avance le sort qui les aten„ doit un jour, par la risée publique à laquelle „ ils voyoient exposer leurs semblables.

„ La satyre ou l'éloge des morts devenoit ainsi „ une leçon utile pour les vivans. *La danse des* „ *Archimimes* étoit alors dans la Morale ce que „ l'Anatomie est devenue dans la Physique (*Traité* „ *Historique de la Danse, tome I, l. II, c. VII*)„.

Danses lascives. On distinguoit ainsi les différentes *danses* qui peignoient la volupté.

C'est aux Bacchanales que les *danses lascives* durent leur origine. Les fêtes instituées par les Bacchantes pour honorer Bacchus dont on venoit de faire un Dieu, étoient célébrées dans l'ivresse & pendant les nuits: de là toutes les libertés qui s'y introduisirent: les Grecs en firent leurs délices, & les Romains les adopterent avec une espece de fureur, lorsqu'ils eurent pris leurs mœurs, leurs arts & leurs vices.

Danse de l'Hymen. Une troupe légere de jeunes garçons & de jeunes filles couronés de fleurs exécutoient cette *danse* dans les mariages, & ils exprimoient, par leurs figures, leurs pas & leurs gestes, la joie vive d'une noce: c'est une des *danses* qui étoient gravées, au raport d'Homere, sur le bouclier d'Achille. Il ne faut pas la confondre avec les *danses* nuptiales dont on parlera plus bas; car elle n'avoit que des expressions douces & modestes.

Danse memphitique. Elle fut, dit-on, inventée par Minerve, pour célébrer la victoire des Dieux & la défaite des Titans. C'étoit une *danse* grave & guerriere, qu'on exécutoit au son de tous les instrumens militaires.

Danses militaires. On donnoit ce nom à toutes les *danses* anciennes qu'on exécutoit avec des armes, & dont les figures peignoient quelques évolutions militaires. Plusieurs Auteurs en attribuent l'invention à Castor & à Pollux; mais c'est une erreur qui est suffisament prouvée par ce que nous avons déja dit de la *danse* armée. Ces deux jeunes héros s'y exerçoient sans doute avec un succès plus grand que les autres héros leurs contemporains; & c'est la cause de la méprise.

Ces *danses* furent en usage dans toute la Grece, mais à Lacédémone en particulier: elles faisoient partie de l'éducation de la jeunesse. Les Spartiates alloient toujours à l'ennemi en dansant. Quelle valeur ne devoit-on pas atendre de cette foule de jeunes guerriers acoutumés dès l'enfance à regarder comme un jeu les combats les plus terribles!

Danse nuptiale. Elle étoit en usage à Rome dans toutes les noces: c'étoit la peinture la plus dissolue de toutes les actions secretes du mariage. Les *danses lascives* des Grecs donnerent aux Romains l'idée de celle-ci, & ils surpasserent de beaucoup leurs modeles. La licence de cet exercice fut poussée si loin pendant le regne de Tibere, que le Sénat fut forcé de chasser de Rome, par un arrêt solemnel, tous les *danseurs* & tous les maîtres de *danse*.

Le mal étoit trop grand sans doute lorsqu'on y appliqua le remede extrême; il ne servit qu'à rendre cet exercice plus piquant: la jeunesse Romaine prit la place des danseurs à gage qu'on avoit chassés: le peuple imita la noblesse; & les Sénateurs eux-mêmes n'eurent pas honte de se livrer à cet indigne exercice. Il n'y eut plus de distinction sur ce point entre les plus grands noms & la plus vile canaille de Rome. L'Empereur Domitien enfin, qui n'étoit rien moins que délicat sur les mœurs, fut forcé d'exclure du Sénat des peres conscrits qui s'étoient avilis jusqu'au point d'exécuter en public ces sortes de *danses*.

Danse pyrrique. C'est la même 'que la *danse armée* que Pyrrhus renouvela, & dont quelques Auteurs le prétendent l'inventeur.

Danse du premier jour de Mai. À Rome & dans toute l'Italie, plusieurs troupes de citoyens des deux sexes sortoient de la ville au point du jour; elles alloient, en dansant au son des instrumens champêtres, cueillir dans la campagne des rameaux verts; elles les raportoient de la même maniere dans la ville, & elles en ornoient les portes des maisons de leurs parens, de leurs amis, & dans la suite, de quelques persones constituées en dignité. Ceux-ci les atendoient dans les rues, où on avoit eu soin de tenir des tables servies de toute sorte de mets. Pendant ce jour tous les travaux cessoient, on ne songeoit qu'au plaisir; le Peuple, la noblesse, les magistrats, confondus & réunis par la joie générale, sembloient ne composer qu'une seule famille; ils étoient tous parés de rameaux naissans: être sans cette marque distinctive de la fête, auroit été une espece d'infamie. Il y avoit une sorte d'émulation à en avoir des premiers; & de là cette maniere de parler proverbiale, en usage encore de nos jours: *on ne me prend point sans vert*.

Cette fête, commencée dès l'aurore, & continuée pendant tout le jour, fut, par la succession des temps, poussée bien avant dans la nuit. Les *danses*, qui n'étoient d'abord qu'une expression naïve de la joie que causoit le retour du printemps, dégénérerent dans la suite en *danses* galantes; &, après ce premier pas fait vers la corruption, elles se précipiterent avec rapidité dans une licence effrénée; Rome, toute l'Italie étoient plongées alors dans une débauche si honteuse, que Tibere lui-même en rougit; & cette fête fut solemnélement abolie. Mais elle avoit fait des impressions trop profondes; on eut beau la défendre: après le premier moment de la promulgation de la loi, on la renouvela, & elle se répandit dans presque toute l'Europe. C'est-là l'origine de ces grands arbres ornés de fleurs, qu'on plante, dès l'aurore du premier jour de Mai, dans tant de villes, au devant des maisons de gens en place. Il y a plusieurs endroits où c'est un droit de charge.

Danse des Saliens. Numa Pompilius l'institua en l'honneur du Dieu Mars. Ce Roi choisit, parmi la plus illustre noblesse, douze Prêtres qu'il nomma *Saliens*, à cause du *sautillage* & pétillement du sel qu'on jetoit dans le feu lorsqu'on brûloit les victimes. Ils exécutoient leur *danse* dans le temple pendant le sacrifice, & dans les marches solemneles qu'ils faisoient dans les rues de Rome, en chantant des hymnes à la gloire de Mars. Couverts d'une espece de cuirasse d'airain, ils portoient le javelot d'une main, & le bouclier de l'autre.

De cette *danse* dériverent toutes celles qui furent instituées dans la suite pour célébrer les fêtes des Dieux.

Danse théâtrale. On croit devoir donner cette dénomination aux *danses* différentes que les Anciens & les Modernes ont portées sur leurs théâtres. Les Grecs unirent la *danse* à la Tragédie & à la Comédie, mais sans lui donner une relation intime avec l'action principale; elle ne fut chez eux qu'un agrément presque étranger.

Les Romains suivirent d'abord l'exemple des Grecs jusqu'au regne d'Auguste; mais il parut alors deux hommes extraordinaires, qui créerent un nouveau genre, & qui le porterent au plus haut degré de perfection. Il ne fut plus question à Rome que des spectacles de Pilade & de Batyle. Le premier, qui étoit né en Cilicie, imagina de représenter, par le seul secours de la *danse*, des actions fortes & pathétiques. Le second, né

à Alexandrie, se chargea de la représentation des actions gaies, vives & badines. La nature avoit doné à ces deux hommes du génie & de belles qualités extérieures: l'application, l'étude, l'amour de la gloire, leur firent développer toutes les ressources de l'art. Mal-gré ces avantages, nous ignorerions peut-être qu'ils eussent existé, & leurs contemporains auroient été privés d'un genre qui fit leurs délices, sans la protection signalée qu'Auguste acorda à leurs Théâtres & à leurs compositions.

Ces deux hommes rares ne furent point remplacés; leur art ne fut plus encouragé par le gouvernement, & il tomba dans une dégradation sensible depuis le regne d'Auguste jusqu'à celui de Trajan, où il se perdit tout à fait.

Ces Articles des différentes DANSES, *sont de l'anciene Encyclopédie.*

DANSEUR. Lucien a introduit dans le banquet des Lapithes un *danseur* avec la tête rasée; mais ses commentateurs ne croyant apparemment pas la chose décente, ont dit que ce passage étoit altéré. Une cornaline de Stosch nous montre cependant un jeune homme qui *danse* avec des castagnetes, & dont la tête est rasée.

Dans les jeux publics de Rome les *danseurs* portoient des plumes à leur bonet.

DANSEUSES. Les danseuses qu'on introduisit dans un festin où étoit Socrate, sautoient par-dessus des épées nues (*Xen. conviv. p.* 876).

„ Les Anciens artistes ont observé, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv. IV*, *ch.* 3) de donner un air posé & tranquille, qui caractérisoit la noblesse, jusqu'aux figures *dansantes*, à l'exception des Bacchantes. Il y en a qui sont d'opinion que dans les premiers temps de l'art, des artistes mesuroient & régloient l'action de leurs figures sur les anciennes *danses*, & que dans les temps subséquens de la Grece, les *danseuses* à leur tour, pour ne pas franchir les bornes de la bienséance, prenoient pour modele les figures des statuaires (*Athen. Deipn. l.* 14, *p.* 629. *b.*). Cette assertion se trouve attestée par plusieurs statues de femmes légérement drapées; la plupart sans ceinture & sans aucun attribut, sont représentées exécutant une *danse* très-décente (*Molli diducunt candida gestu brachia. Propert. l.* 2, *El.* 18, *v.* 5); de sorte que celles mêmes qui manquent de bras, indiquent par leurs atitudes, que d'une main elles soulevoient doucement la draperie par-dessus leurs épaules, & que de l'autre elles la soutenoient du côté des hanches. Dans ces sortes de compositions il faut que l'action rende les figures expressives & significatives; & comme plusieurs de ces statues ont une tête idéale, elles peuvent représenter une des deux muses qui présidoient particuliérement à la danse, Érato & Terpsichore (*Schol. Apollon. Argon. l.* 3, *v. v.* 1. *in Hésiod.* Ex. *a. p.* 7. *A*). Il se trouve de ces sortes de statues dans les Villa Médici, Albani & ailleurs. Deux figures semblables de grandeur naturele dans la Villa Ludovisi, & plusieurs statues d'Herculanum, n'ont pas des têtes idéales; mais une autre placée au dessus de l'entrée du palais Caraffa-Colobrano à Naples, a une tête couronée de fleurs d'une beauté sublime. Ces statues ont pu en effet être érigées à de belles *danseuses*, puisque nous savons par plusieurs épigrammes de l'anthologie (*Anthol. l.* 4, *c.* 35, *p.* 362. *seq.*) que les Grecs acordoient de pareils honeurs à ces sortes de persones. Une marque certaine que ces figures ne sauroient représenter les deux muses en question, c'est qu'elles ont une mamele nue, & qu'une pareille nudité seroit contre la décence de ces chastes déesses „.

DANSEURS DE CORDE. Un professeur de Dantzic écrivit, en 1702, une dissertation sur les *danseurs de corde*, *de Funambulis*, pleine d'érudition & d'une grande connoissance de l'antiquité. Il définit un *danseur de corde*, un homme qui marche sur une grosse corde atachée à deux poteaux opposés; c'est là précisément ce que signifie le mot latin *funambulus*, composé de *funis*, une corde, & d'*ambulo*, je marche: mais nos *danseurs de corde* font plus: non seulement ils marchent; ils dansent encore & voltigent sur la corde.

Les anciens ont eu leurs *danseurs de corde* aussi-bien que nous; les mots grecs *Neurobates*, *Schœnobates*, & le latin *funambulus*, qui les représentent tous deux, se trouvent dans tous les écrivains anciens. Ils avoient encore des *Cremnobates* & des *Oribates*, c'est-à-dire, des gens qui marchoient sur le bord des précipices, ou sur des murs très-étroits. Bien plus, Suétone (dans Galba, *c.* 6), Séneque (dans son *Ep.* 85), & Pline (*Liv. VIII*, *c.* 2), parlent d'Éléphans auxquels on apprenoit à marcher sur la corde. Acron, ancien grammairien & commentateur d'Horace, dit (sur la satyre X du premier livre) que Messala Corvinus s'est le premier servi du mot *funambulus*, que l'on retrouve dans Térence. Mais Grodeck, ce professeur Dantzikois, dont nous avons parlé, prétend qu'il se trompe, & que Messala ne vivoit qu'après Térence. Il a raison; & Acron confond Valerius Messala, à qui l'on donna le nom de Corvinus dans la guerre contre les Gaulois, l'an de Rome 405, deux cents ans environ avant Térence: il le confond, dis-je, avec un de ses descendans, qui fut un orateur fameux du temps d'Horace.

Les *danseurs de corde* des anciens exerçoient leur art de quatre différentes manieres. Les premiers voltigeoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu, & s'y suspendoient par les pieds ou par le cou; les seconds y voloient de haut en bas, apuiés sur l'estomac, ayant les bras & les jambes étendus; les troisiemes couroient sur la corde tendue en droite ligne, ou du haut en bas. Les derniers enfin, non seulement marchoient sur une corde, mais ils y faisoient aussi des sauts périlleux, & plusieurs tours extraordinaires.

DANUBE; fleuve d'Europe. Les anciens Scythes l'honorerent comme une Divinité, à cause

de l'étendue & de la fertilité de ses eaux. Il est représenté sur plusieurs médailles de Trajan.

DAORSI, dans l'Illyrie . . . ΑΟΡΣΩΝ. Eckhel a attribué à cette ville une médaille de bronze avec la légende ci-dessus. Neumann lui en attribue une seconde de même métal, avec les seules lettres ΔΑ.

DAPALIS; nom sous lequel Jupiter fut honoré à Rome, parce qu'il présidoit aux mets, *dapes*, qu'on servoit dans les festins.

DAPHIDAS. Ce grammairien fut puni, dit Valere Maxime, pour avoir voulu se moquer de la Pythie, en lui demandant s'il retrouveroit bientôt son cheval, quoiqu'il n'en eût pas perdu. Apollon lui fit répondre qu'il le retrouveroit bientôt, mais qu'il en seroit la victime. Peu après, Attalus fit précipiter Daphidas dans la mer du haut d'un rocher appelé le cheval, à cause des satyres qu'il avoit publiées contre lui.

DAPHNÉ, fille du fleuve Pénée, fut aimée d'Apollon. Ce Dieu n'ayant pu la rendre sensible, se mit à la poursuivre; & il étoit près de l'atteindre, lorsque la nymphe ayant invoqué la divinité du fleuve, son pere, se sentit tout d'un coup métamorphosée en laurier. Le nouvel arbre devint les délices d'Apollon, & lui fut spécialement consacré. C'est ce que disent de *Daphné* presque tous les Mythologues. Mais S. Jean Chrysostôme raportant (*lib. in S. Babylan & contra gentes*) l'opinion des habitans d'Antioche, dit que *Daphné* fuyant devant Apollon, la terre s'ouvrit, l'engloutit, & produisit sur le champ un arbrisseau de son nom, qui est le laurier. Les habitans d'Antioche croyoient en effet que cela s'étoit passé dans le faux-bourg de leur ville, appelé *Daphné*, & qu'il avoit pris son nom de cette aventure.

Daphné, autre Nymphe de la montagne de Delphes, qui fut choisie, selon Pausanias, par la Déesse *Tellus*, pour présider à l'oracle qu'elle rendoit en ce lieu avant qu'Apollon en fût en possession. *Voyez* Leucippe.

Daphné, fille de Tirésias, dont parle Diodore, prophétisa à Delphes, & y acquit le nom de Sibyle. *Voyez* Manto.

Daphné (Médailles des habitans de). *Voyez* Antiochiens *de Daphné*.

DAPHNÉEN. *Voyez* Daphneus.

DAPHNEPHORE. } On appeloit *Daphnéphorie*, la fête qu'on célébroit tous les neuf ans en
DAPHNEPHORIES. }

Béotie, en l'honneur d'Apollon Isménien. Son nom grec étoit Δαφνηφόρια. En voici l'origine: Les Éoliens qui habitoient Arnus & les lieux circonvoisins, en étant sortis pour obéir à un oracle, vinrent ravager le territoire de Thebes qu'assiégeoient alors les Pélasges. Les deux armées se trouvant en même temps dans l'obligation de chômer une fête d'Apollon, il y eut suspension d'armes, pendant laquelle les uns couperent des lauriers sur l'Hélicon, les autres sur les bords du fleuve Mélas, & tous en firent au Dieu une offrande. D'un autre côté Polémathas, chef des Béotiens, vit en songe un jeune garçon qui lui faisoit présent d'une armure complete, avec ordre de consacrer tous les neuf ans des lauriers au même Dieu; & trois jours après ce songe, ce général défit les ennemis. Il eut soin de célébrer la fête ordonée; & la coutume s'en étoit depuis conservée religieusement dans la Grece.

On prenoit le bois d'un olivier, on le couronoit de laurier & de diverses fleurs, & on en décoroit le sommet d'une sphere de cuivre, à laquelle on en suspendoit d'autres plus petites. Le milieu de ce bois étoit environé de courones pourpres, moindres que celle qui en ornoit le sommet, & le bois étoit envelopé d'une étofe à frange de couleur jaûne. La sphere supérieure désignoit le soleil, qui étoit Apollon; la seconde représentoit la lune; & les plus petites figuroient les autres planetes & les étoiles. Les courones, qui étoient au nombre de 365, offroient une image de la révolution annuele. Un jeune garçon, ayant pere & mere, ouvroit la marche, & son plus proche parent portoit devant lui l'olivier couroné, qu'on appeloit κωπώ. Le jeune garçon, appelé *Daphnéphore*, le suivoit le laurier à la main, les cheveux épars, & une courone d'or sur la tête. Il étoit vêtu d'une robe brillante qui lui descendoit jusqu'aux pieds, & portoit pour chaussure celle qui devoit son nom à Iphicrate. Suivoit un chœur de jeunes filles, portant des branches de laurier, chantant des hymnes, en attitude de suppliantes, & la procession se terminoit au temple d'Apollon Isménien.

DAPHNÉPHORIQUE; hymne des Grecs, chantée par des vierges dans les *daphnéphories*, pendant que l'on portoit des lauriers au temple d'Apollon. La *Daphnéphorique* étoit du nombre des chansons appelées *Parthénies*.

DAPHNEUS. } Surnom d'Apollon, relatif
DAPHNÉEN. }

à ses amours avec Daphné.

DAPHNIS, Sicilien, fils de Mercure, fut changé en rocher, pour avoir été infidele à une Nymphe qui l'aimoit & qu'il avoit aimée. Diodore dit qu'il avoit promis fidélité à cette Nymphe, & souhaité, par une espece d'imprécation, d'être privé de la vue, s'il manquoit de constance. En effet, il devint aveugle en punition de son changement. On lui attribuoit l'invention des vers buculiques (*Diod. hist. l.* 4, *c.* 86).

DAPHNOMANCIE; sorte de divination qui se faisoit par le moyen du laurier, & qu'on nommoit ainsi, parce que les poëtes feignoient que la Nymphe Daphné, en se dérobant aux poursuites d'Apollon avoit été changée en laurier.

On pratiquoit la *daphnomancie* de deux manieres: 1°. en jetant dans le feu une branche de laurier; si en brûlant elle pétilloit & faisoit un certain bruit, on en tiroit un heureux présage;

c'étoit au contraire un mauvais signe quand elle brûloit sans produire aucun son, comme dit Properce,

Si tacet extincto laurus adusta foco.

2°. L'autre maniere étoit de mâcher des feuilles de laurier, qui inspiroient, disoit-on, le don de prophétie: aussi les Pythies, les sibylles, les prêtres d'Apollon n'omettoient-ils jamais cette cérémonie; ce qui faisoit regarder le laurier comme le symbole caractéristique de la divination.

DAPHNUS, dans la Phocide. Goltzius seul a attribué des médailles impériales Greques à cette ville.

DAPIFER, nom de dignité & d'office, grand-maître de la maison de l'empereur. Ce mot latin est composé de *dapis*, qui signifie un *mets*, une viande qui doit être servie sur la table; & de *fero*, je porte: ainsi il signifie proprement *porte-mets*, *porte-viande*, un officier qui porte les mets, qui sert les viandes sur la table.

Ce titre de *Dapifer* étoit un nom de dignité & d'office dans la maison impériale. Cet office fut autrefois institué en France par Charlemagne, sous le titre de *Dapiferat* & *Sénéchaussée*, qui comprenoit l'intendance sur tous les offices domestiques de la maison royale: ce que nous nommons *Grand-Maître de la maison du Roi*.

On lit dans une inscription antique raportée par Muratori (*Thes. inscr.* 915, 3), ces mots: DAPIFER CÆSARIS.

On a trouvé en 1783, près de St. Jean de Latran, des peintures antiques qui représentoient plusieurs *Dapiferes*, ou serviteurs portant des plats chargés de fruits: ils sont vêtus de longues tuniques & chaussés de sandales ouvertes. Le sixieme a sur sa tunique, à la hauteur du milieu des jambes, de rosetes de broderie. Le septieme a sur les bords de sa tunique, sur les bras & dans plusieurs autres endroits, des bossetes, ou rosetes de broderie.

DARDANÆ Artes; la magie. Columelle désigne par ces mots relatifs à ceux de *Dardanarius* & de *Dardanus*, pris dans l'acception de *sorcier*, les opérations magiques (x, 357):

Aut, si nulla valet medicina repellere pestem,
Dardaniæ veniant artes.

DARDANARIUS. } Usurier, *monopoleur*. Ce
DARDANUS. }
nom se donnoit autrefois à ceux qui causoient la disete & la cherté des denrées, sur-tout du blé, en les achetant en grande quantité, & les serrant ensuite pour en faire hausser la valeur, & les vendre à un prix exorbitant. Ces gens ont toujours été en horreur dans toutes les nations, & on les a sévérement punis, quand ils ont été reconus.

Le mot *Dardanarius* venoit de *Dardanus*, qui, disoit-on, détruisoit les fruits de la terre par une espece de sorcélerie.

On comparoit les acaparemens des monopoleurs aux prétendus ravages opérés par ce sorcier. Tertullien & Apulée parlent de ce *Dardanus* comme d'un grand magicien (*Tertull. de anim. c.* 57). *Ut istis jam vocabulis utar, quibus auctrix opinionum istarum magica sonat: ostentantes & Typhon & Dardanus* ..... *Apulée* (*Apolog. p.* 544): *Ego ille sim Phrynondas* ..... *vel ipse Dardanus, vel quicumque alius post Zoroastrem & Hostanem inter magos celebratus est.*

DARDANIENS (*Médailles des*). *Voyez* DARDANUS, ville.

DARDANUS, fils de Jupiter & d'Électre une des filles d'Atlas, naquit à Corithe, ville de Tyrhénie, ou Toscane, quoiqu'il fût originairement d'Arcadie, selon Diodore. Un déluge arivé de son temps en ce pays-là, l'ayant obligé d'en sortir, il se transporta dans une île de Thrace, appelée depuis Samothrace, d'où il sortit encore pour aller en Phrygie, où il épousa la fille du roi Teucer, à qui il succeda dans son royaume. Il bâtit au pied du mont Ida une ville qu'il appela de son nom, Dardanie, & qui fut la célebre Troye. Son regne fut long & heureux; & après sa mort, ses sujets reconoissans le mirent au nombre des immortels. *Voyez* CORITUS, ÉLECTRE, GANYMEDE.

DARDANUS, dans la Troade. ΔΑΡΔΑΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le coq, qui est leur type ordinaire, annonce les combats de coq. On y en voit quelquefois deux qui combatent.

Cette ville a fait fraper sous l'autorité de ses Archontes, des médailles impériales Greques en l'honeur d'Antonin, de Sévere, de Domna, de Géta, d'Auguste, de Trajan, de Faustine jeune.

DARDANUS, magicien. *Voyez* DARDANARIUS.

DARIQUE; Cyzicene, chrysos, monoie anciene de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 25 liv. monoie de France actuele, selon M. Pauction (*Métrologie*). Elle valoit en monoie des mêmes pays, 3 tétrastateres, ou 6 distateres, ou 8 hexadrachmes, ou 12 tétradrachmes.

On en conserve d'or, dans les collections des médailles Persanes; & on les reconoît à *l'archer*, ou soldat tirant une fleche, & agenouillé suivant l'usage des *archers* anciens. Agésilas (*Plutarch. in Agesil.*) faisoit allusion à ce type, lorsqu'il disoit qu'il avoit été chassé d'Asie par trente mille *archers*; il entendoit par-là des *dariques* que le Roi de Perse avoit distribués aux Grecs pour les soulever contre Lacédémone. On croit que Darius le Mede fit fraper les premiers *dariques*.

DARIUS. Dans la collection de Stosch (quatrieme classe, n°. 2 & 4), on reconoit sur une Cornaline, *Darius* (*Hérod. l. III, c.* 85) élu Roi de Perse, au moyen du stratagême dont il se servit pour faire hennir son cheval. On voit dans ce sujet trois figures à cheval, chacune avec le casque, parmi lesquelles on observe que le cheval de l'une des trois leve la tête & hennit. La gravure est de la plus belle maniere. Cet événement étoit gravé (*Schol. Thucyd. l. 1, c.* 129, *n.* 57) sur le cachet des Rois de Perse. Une pâte antique offre le même sujet : il y a ici cinq figures à cheval ; mais au lieu de casque, comme dans la précédente pierre, celles-ci ont un chapeau plat, semblable à celui des Macédoniens, appelé Καυσία.

Le même sujet se voit sur plusieurs empreintes de la même collection de Stosch.

DASCYLIUM ; dans la Bithynie. Goltz seul a attribué des médailles impériales Greques à cette ville.

DASYLLIUS. *Voyez* Lasius.

DATATIM ludere, jouer à la paume, la lancer aux joueurs alternativement.

DATES. Indication du temps précis dans lequel un événement s'est passé, ou dans lequel une charte a été écrite. Pour déterminer la premiere espece de *dates*, il faudra consulter l'article Chronologie & ses dépendances.

Pour déterminer les *dates* des chartes, ce qui est un des principaux objets de la *diplomatique*, on consultera les articles Année, Chifres, Cycle, Épacte, Eres, Indiction, & surtout la *Table* chronologique de ce Dictionaire, ses Calendriers & le *Glossaire des* Dates qui suit. Tous ces articles forment une base sur laquelle les savans Bénédictins ont élevé l'ouvrage précieux qui a pour titre *l'Art de vérifier les dates*.

Dates (*Glossaire des*), ou Liste alphabétique des noms peu connus de certains jours de la semaine et du mois.

Dans les Chartes & autres anciens monumens, on trouve les jours de la semaine & du mois souvent marqués par des noms particuliers, & depuis long-temps banis de l'usage. La signification de ces noms embarasse la plupart des Lecteurs. Il nous paroît donc indispensable d'en donner l'explication. Nous les rangerons dans l'ordre alphabétique, en forme de glossaire, sans distinction de grec, de latin & de françois, & sans en excepter les Dimanches, désignés par les premiers mots de l'Introït de la Messe, ou de quelques Répons. Si ces mots commencent par la lettre *A*, nous les placerons sous l'*A*, & de même des autres, persuadés qu'il est plus aisé de les trouver ainsi placés, que si nous les avions mis sous le nom générique de *Dominica*, ou de Dimanche. Quand un Dimanche, une Fête ou un autre jour sont marqués par deux mots qui commencent par deux différentes lettres, & dont l'un se met avant ou après l'autre indifféremment, nous les mettrons sous chacune de ces deux lettres, aimant mieux nous répéter, que d'exposer le Lecteur à chercher un mot où il ne se rencontre point.

A.

Absolutionis dies, le Jeûdi absoln, ou le Jeûdi Saint.

Adorate Dominum, Introït & nom du troisieme Dimanche après l'Épiphanie.

Adoration des Mages, le 6 Janvier. *Voyez Epiphania*.

Ad te levavi, Introït & nom du premier Dimanche de l'Avent.

Anastasimus, le jour de Pâque chez les Grecs.

Animarum dies, le jour des Âmes ou des Morts, le 2 Novembre.

Antipascha, le second Dimanche après Pâque chez les Grecs, que nous comptons pour le premier. La semaine qui commence par ce Dimanche se nomme *Antipascale*.

Apocreos, c'est le Carême-prenant des Grecs, qui commence au Lundi de la Septuagésime, & finit au Dimanche suivant, jour de notre Sexagésime, passé lequel ils ne mangent plus de chair.

Apparitio Domini, ou *Apparitio*, seul, le 6 Janvier. *Voyez Epiphania*.

Architriclini dies, le second Dimanche après l'Épiphanie. *Voyez Festum Architriclini*.

Aspiciens a longe, premier Dimanche d'Avent, ainsi nommé du 1 Répons du 1 Nocturne.

Ascensa Domini, aujourd'hui *Ascensio*, l'Ascension.

Ascensio B. M. V., la fête de l'Assomption, ainsi nommée au IXe siecle.

Aveugle-né, le Mercredi de la IVe semaine de Carême.

B.

Βαιοφόρος, *idest*, *Ramifera*, *vel Palmifera*, le Dimanche des Rameaux chez les Grecs.

Benedicta, Introït & nom du Dimanche de la Trinité.

Bohordicum, Bouhourdis, ou Behourdi & Behourdich, espece de joûte qui se faisoit avec des bâtons, les I & II Dimanches de Carême. *Le Dimence premier Behourdi*, dans un cartulaire de Cambrai. *Le Samedi après le Behourdich*. (*Hist. généal. de la M. de Guines pr. p.* 556.)

Bordæ, *Brandones*, *Buræ*, les Bordes, les Brandons, les Bures ou les Bules, Ier Dimanche de Carême, & toute la semaine qui suit. *Voyez le Glossaire de Ducange & son Supplément sur ces mots*.

Broncheria, le Dimanche des Rameaux (*Ducange*, *Suppl.*).

C.

Calenes, le 25 Décembre en Provence.
Cananée (la), le Jeudi de la premiere semaine de Carême.
Candelatio, *Candelaria*, *Candeliere*, *Calamai*, le second de Février. *Voyez Hypapanti*.
Cantate Domino, Introït & nom du IVe Dimanche d'après Pâque.
Capitilavium, le Dimanche des Rameaux, parce qu'en ce jour on lavoit la tête de ceux qui devoient être baptisés, pour leur ôter la crasse qu'ils pouvoient avoir contractée pendant le Carême, les bains étant alors défendus.
Caput Jejunii, le jour des Cendres.
Caput Kalendarum, *caput Nonarum*, *caput Iduum*. Voyez *Kalendæ*.
Cara cognatio, le 22 Février. *Voyez Festum S. Petri Epularum*.
Caramentrant, le Mardi-gras.
Carementranum, ou *Carementrænus*, Carême-entrant, le Mardi-gras.
Carempreniun, Carême-prenant, le Mardi-gras.
Caristia, le 22 Février. *Voyez Festum S. Petri Epularum*.
Carnicapium, le Mardi-gras.
Carniplarium, le Mardi-gras. C'est peut-être une faute, pour *Carnicapium*.
Carniprivium, *Carnisprivium*, signifie quelquefois les premiers jours de Carême, & quelquefois le Dimanche de la Septuagésime, parce qu'on commençoit dès le Dimanche à se priver ou à s'abstenir de manger de la *chair*, sur-tout les Ecclésiastiques & les Religieux: c'est ce qui fait que ce Dimanche est aussi appelé *Carniprivium*, *Carnisprivium*, ou *Privicarnium Sacerdotum*, &c.
Carnisprivium novum, le Dimanche de la Quinquagésime. *Voyez Dominica ad carnes levandas*.
Carnisprivium vetus, le premier Dimanche de Carême. Avant le neuvieme siecle, dans l'Église Latine, on ne commençoit l'abstinence que le premier Dimanche de Carême, & l'on ne jeûnoit point les quatre derniers jours de la semaine de la Quinquagésime, comme nous jeûnons aujourd'hui.
Carnisprivia (*Inter duo*), les jours de la semaine de la Quinquagésime.
Carnivora, le Mardi-gras.
Chandeleuse (la), le 2 Février. *Voyez Hypapanti*.
Cheretismus, du grec χαιρετισμὸς, Salutation, Annonciation, le 25 Mars.
Circumdederunt, Introït & nom du Dimanche de la Septuagésime.
Clausum Pascha, Pâque close, autrefois la *close de Pâque*, le Dimanche d'après Pâque, ou la *Quasimodo*. Le Dimanche suivant s'appeloit *Dominica prima post clausum Pascha*, (c'est notre second Dimanche après Pâque) & ainsi des suivans.
Cœna Domini, le Jeûdi-Saint.
Commemoratio omnium fidelium, le 2 Novembre chez les Latins; le Jeudi avant la Pentecôte chez les Grecs; dans l'Église de Milan au XVIe siecle jusqu'en 1582, le Lundi après le IIIe Dimanche d'Octobre.
Compassion de la Vierge, ou Notre-Dame de Pitié, le Vendredi de la semaine de la Passion.
Conceptio B. Mariæ, Conception de la Ste Vierge, le 8 Décembre.
Conseil des Juifs, le Vendredi avant le Dimanche des Rameaux.
Correction Fraternele, le Mardi de la troisieme semaine de Carême.

D.

Da pacem, Introït & nom du XVIIIe Dimanche après la Pentecôte.
Dæmon mutus, le Démon muet, le IIIe Dimanche de Carême.
Dedicatio Basilicæ Salvatoris, la fête de la Dédicace de la Basilique Constantiniene de l'Église du Sauveur, ou de S. Jean de Latran, le 9 Novembre.
Dedicatio Basilicarum Sanctorum Apostolorum Petri & Pauli, le 20 Novembre.
Depositio, le jour de la mort d'un Saint qui n'est point martyr, ordinairement.
Deus in adjutorium, Introït & nom du XIIe Dimanche après la Pentecôte.
Deus in loco Sancto, Introït & nom du XIe Dimanche après la Pentecôte.
Dicit Dominus, Introït & nom du XXIIIe & du XXIVe Dimanche après la Pentecôte.
Dies Absolutionis, le Jeûdi absolu, le Jeûdi Saint.
Dies Adoratus, le Vendredi Saint, dit aussi Vendredi Aouré.
Dies Animarum, le jour des Âmes ou des Morts, le 2 Novembre.
Dies Burarum, jour de Bures, premier Dimanche de Carême. *Voyez Bordæ*.
Dies Burdillini, la quinzaine des Behourdiches. *Voyez Bobordicum*.
Dies Calendarum. Voyez *Kalendæ*.
Dies carnem relinquens, en Hongrie le Mardi gras. (Pertersy, *Conc. Hung. t.* 1, *pag.* 31.)
Dies Dominicus, le jour du Seigneur par excellence, le jour de Pâque.
Dies Felicissimus, le jour de Pâque.
Dies Florum atque Ramorum, le Dimanche des Rameaux.
Dies Focorum, premier Dimanche de Carême. *Voyez Dies Burarum*.
Dies Lamentationis, les trois jours de la semaine Sainte, où l'on chante les lamentations de Jérémie.

Dies Magnus, le jour de Pâque.
Dies Mercurinus, le Mercredi, ainsi nommé dans les statuts du Cardinal de Foix, en 1446.
Dies Mysteriorum, c'est le Jeûdi Saint, chez les Syriens & autres peuples du Levant.
Dies Natalis, le jour du martyre ou de la mort d'un Saint, l'anniversaire de l'élévation d'un Prince, d'un Pape, d'un Évêque, &c.
Dies Neophytorum, les six jours entre le Dimanche de Pâque & celui de *Quasimodo*.
Dies Osanna, le Dimanche des Rameaux.
Dies Palmarum, *Ramorum*, le Dimanche des Rameaux.
Dies Pingues, les jours gras qui précedent le jour des Cendres.
Dies Sanctus, le Dimanche.
Dies Sancti, le Carême.
Dies scrutinii, les jours des scrutins, où l'on examinoit les Catéchumenes destinés au baptême. Il y avoit ordinairement sept scrutins. Le premier se faisoit le Lundi ou le Mercredi de la troisieme semaine de Carême; le second, le Samedi de la même semaine; les cinq autres, le Mercredi de la quatrieme semaine, & les quatre jours suivans dans plusieurs Églises; mais en d'autres Églises, ce n'étoit point les mêmes jours. Il n'y a que le Mercredi de la quatrieme semaine de Carême qui ait été partout le jour du grand scrutin: *Dies*, ou *feria magni scrutinii*.
Dies solis, le Dimanche appelé par les Astronomes *le jour du soleil*.
Dies viginti, les vingt jours depuis Noël jusqu'à l'Octave des Rois. Lettres de grâce de l'an 1423, *la veille des vingt jours nommés les Petits-Rois*.
Dies Viridium, le Jeûdi Saint dans un vieux calendrier Allemand.
Dimanche *Behourdich*, ou Dimanche des brandons, le premier Dimanche de Carême.
Dimanche des Bures, premier Dimanche de Carême. *Voyez Borda*.
Dimanche du mois de Pâque, c'est le Dimanche de *Quasimodo*.
Dimanche Repus, *ou* Reprus, le Dimanche de la Passion, ainsi nommé de *Repositus*, parce que, suivant le Rit Romain, la veille de ce Dimanche on couvre les images des Saints. Repus, dans notre ancien langage, répond à *Repositus*.
Divisio Apostolorum, le 15 Juillet. On voit une charte de Jacques de Condé, *de Condato*, *pro Ecclesia Condatensi*, datée *in vigilia divisionis Apostolorum*, *ann.* 1243, c'est-à-dire, le 14 Juillet (*Miræus op. Diplom. t. 1, p.* 759).
Dodecameron, c'est le nom que les Grecs donnent aux douze jours qui sont entre Noël & l'Épiphanie.
Domine, *in tua misericordia*, Introït, & nom du premier Dimanche après la Pentecôte.
Domine, *ne longe*, Introït & nom du Dimanche des Rameaux.

Dominica ad carnes levandas, le Dimanche de la Quinquagésime.
Dominica ad carnes tollendas, le Dimanche de la Quinquagésime. *Voyez Carnisprivium novum*.
Dominica ad Palmas, le Dimanche des Rameaux.
Dominica ante Brandones, le Dimanche de la Quinquagésime.
Dominica ante Candelas, le Dimanche avant la Chandeleur.
Dominica ante Litanias, le cinquieme Dimanche après Pâque.
Dominica ante Sancta Lumina, chez les Grecs le Dimanche dans l'Octave de la Circoncision, ou avant l'Épiphanie.
Dominica aperta, tout Dimanche qui n'est point prévenu par l'Office de quelque Saint, ou d'une Octave.
Dominica Asoti, ou *Filii prodigi*, chez les Grecs le Dimanche de la Septuagésime, jour auquel on lit l'Évangile de l'Enfant Prodigue; c'est chez les Latins le Samedi de la deuxieme semaine de Carême.
Dominica Benedicta, le Dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte.
Dominica Brandonum, *Burarum*, *Focorum*, le premier Dimanche de Carême. *Voyez Borda*.
Dominica Cæci nati, chez les Grecs le sixieme Dimanche Pascal, qui répond à notre cinquieme Dimanche après Pâque: à Milan, le Dimanche de l'Aveugle-né est le quatrieme de Carême: dans le reste de l'Église Latine, l'Évangile de l'Aveugle-né se lit le Mercredi de la quatrieme semaine de Carême, qui s'appele pour cette raison le Mercredi de l'Aveugle-né.
Dominica Chananeæ, le deuxieme Dimanche de Carême.
Dominica de Fontanis, Dimanche des Fontaines, le quatrieme Dimanche de Carême dans le Perche & ailleurs.
Dominica de Lignis orditis. Voyez *Bohordicum*.
Dominica Duplex, le Dimanche de la Trinité, parce qu'il est en même temps le premier Dimanche après la Pentecôte.
Dominica, *Jerusalem*, quatrieme Dimanche de Carême.
Dominica in Albis, *in Albis depositis*, *post Albas*, le premier Dimanche après Pâque, la *Quasimodo*.
Dominica in Capite Quadragesimæ, en Béarn, *Dimenge Cabée*, le Dimanche de la Quinquagésime.
Dominica Indulgentiæ, le Dimanche des Rameaux.
Dominica in Palmis, *in Ramis*, le Dimanche des Rameaux.
Dominica in Passione Domini, le Dimanche de la Passion, le cinquieme de Carême.
Dominica Lucæ prima, *secunda*, &c. chez les Grecs le Dimanche après l'Exaltation de la Sainte Croix, parce qu'on lit ces jours-là l'Évangile

gile de S. Luc. On en compte treize, dont le dixieme répond à notre premier Dimanche de l'Avent.

Dominica Lucæ decima quinta, five Zachæi; c'eſt le ſecond Dimanche après l'Épiphanie chez les Grecs; jour auquel on reprend la lecture de l'Évangile de S. Luc.

Dominica Lucæ decima ſexta, ſive Publicani & Phariſæi, le troiſieme Dimanche après l'Épiphanie chez les Grecs.

Dominica Mapparum albarum, le ſecond Dimanche après Pâque.

Dominica Matthæi prima, ſecunda, tertia, &c. C'eſt ainſi que les Grecs appelent les Dimanches après la Pentecôte, parce qu'on lit ces jours-là l'Évangile de S. Matthieu, diviſé par ſections; & remarquez que le premier de ces Dimanches répond à notre premier Dimanche après la Pentecôte, à la différence des Dimanches des Grecs après Pâque, qui anticipoient d'une unité ſur les nôtres.

Dominica Mediana, le Dimanche de la Paſſion. Folcuin, dans ſa Chronique de Laube, l'appele *Mediana Octava*, peut-être parce que c'eſt le huitieme Dimanche en commençant par celui de la Septuagéſime; mais la ſemaine qui précede immédiatement ce Dimanche, s'appeloit auſſi *Hebdomada Mediana*.

Dominica menſis Paſchæ. Voyez *Menſis Paſchalis*.

Dominica nova, *κυριακὴ νέα*, chez les Grecs le premier Dimanche après Pâque. *Voyez Antipaſcha*.

Dominica Olivarum, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Orthodoxiæ, c'eſt le premier Dimanche de Carême chez les Grecs.

Dominica, Oſanna, ou *Oſannæ*, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Paralytici, chez les Grecs notre troiſieme Dimanche après Pâque, qu'ils appelent le quatrieme.

Dominica poſt Albas. Voyez *Dominica in Albis*.

Dominica poſt Aſcenſam Domini, le Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion.

Dominica σταυροπροσκυνήσεως, ou *Adorandæ Crucis*, le troiſieme Dimanche de Carême chez les Grecs, qui adorent ſolemnélement la Croix ce jour-là, & toute la ſemaine ſuivante, qui eſt leur quatrieme ſemaine de Carême.

Dominica poſt focos, poſt ignes, le Dimanche après les Brandons, ou le ſecond Dimanche de Carême.

Dominica poſt ſancta lumina, chez les Grecs, le premier Dimanche après l'Épiphanie.

Dominica poſt Strenas, le premier Dimanche après le premier Janvier.

Dominica prima, ſecunda, tertia ante Natale Domini, le ſecond, le troiſieme & le quatrieme Dimanche de l'Avent, dans un vieux calendrier Romain, cité par Ducange au mot *Dominica*.

Dominica Publicani & Phariſæi, chez les Grecs le ſixieme Dimanche après l'Épiphanie.

Dominica Quintana, Quintanæ, de Quintana, ou *Quintana* ſeul, le premier de Carême, qui eſt le cinquieme avant la quinzaine de Pâque.

Dominica Ramiſpalmarum, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Reſurrectio, ne marque point toujours le Dimanche de la Réſurrection du Sauveur; il ſe prend quelquefois pour chaque Dimanche de l'année.

Dominica Rogationum, le cinquieme Dimanche après Pâque.

Dominica Roſæ, ou *de Roſa*, ou *Roſata*, le quatrieme Dimanche de Carême, ainſi appelé, à cauſe de la bénédiction d'une roſe d'or, que le Pape fait ce jour-là. Il donne ordinairement cette roſe à la perſone la plus qualifiée qui ſe trouve alors à Rome, & l'envoie même quelquefois à une perſone éloignée, d'une haute dignité & d'un grand nom. On appele encore à Rome.

Dominica de Roſa, ou *de Roſis*, le Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion, ſoit parce que c'eſt le temps où les roſes fleuriſſent, ſoit parce qu'on en jetoit autrefois dans l'Égliſe où étoit la ſtation, lorſque le Pape y officioit.

Dominica Samaritani, chez les Grecs notre quatrieme Dimanche après Pâque, qu'ils appelent le cinquieme.

Dominica Sancta, ou *Sancta in Paſcha*, le jour de Pâque.

Dominica Sanctæ Trinitatis, le Dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte. Il eſt quelquefois appelé *le Roi des Dimanches*.

Dominica de Transfiguratione, le ſecond Dimanche de Carême, dont l'Évangile contient l'hiſtoire de la Transfiguration du Sauveur.

Dominica trium Septimanarum Paſchalis (dans des Lettres de Philippe-Auguſte au Tréſor des Chartes) vrai-ſemblablement le ſecond Dimanche après Pâque. Ce qui eſt certain, c'eſt que les trois ſemaines de Pâque commençoient au jour de la Réſurrection. On le voit par les Lettres d'ajournement du Roi Philippe le Long, adreſſées aux Pairs de France: *Ad diem Sabbati poſt tres ſeptimanas inſtantis Paſchalis, videlicet ad vigeſimam diem menſis Maii*. Ces Lettres, datées du 9 Avril 1317, apartienent à l'an 1318, ſuivant notre maniere de compter. En effet, elles ſont antérieures, comme il eſt viſible, au jour de Pâque de l'année où elles ont été données. Or, Pâque en 1317 tomboit le 3 Avril. De plus, le 20 Mai étoit un Vendredi cette année, & non pas un Samedi; mais en 1318 Pâques tomboit le 23 Avril; & le 20 Mai étoit un Samedi, qui étoit celui de la quatrieme ſemaine après Pâque. *Voyez ces Lettres raportées tout au long, pages 820, 821 au II tom. du P. Anſelme.*

On trouve auſſi *Dominica trium ſeptimanarum Pentecoſtes*, même explication.

Dominica Tirophagi, le Dimanche de la Quinquagésime, chez les Grecs, qui donnent ce même nom à la semaine qui le précede. Après ce Dimanche, il n'est plus permis dans l'Église Greque d'user de laitage jusqu'à Pâque.

Dominica vacans, ou *vacat*, c'est le nom qu'on donne dans l'Église Latine aux deux Dimanches d'entre Noël & l'Épiphanie, parce qu'ils sont toujours remplis par une fête ou une Octave. On a encore appelé,

Dominica vacantes, les Dimanches qui suivent les Samedis des Quatre-Temps & de l'Ordination, parce que l'Office de ces Samedis se faisant autrefois la nuit, il ne laissoit point assez de temps pour faire un Office propre le Dimanche matin. Ainsi, ces Dimanches étoient alors appelés *vacantes*, parce qu'ils n'avoient point d'Office propre.

Dominica, *unam Domini*, le deuxieme Dimanche après Pâque, ainsi désigné dans le Journal des Visites que Simon de Beaulieu, Archevêque de Bourges, & Primat d'Aquitaine, fit dans la Province de Bourdeaux en 1291 (*Editio Veneta Concil. t. XIV, p. 986*).

Dominicum, pour *Dominica*, dans quelques Auteurs du moyen âge, comme *Dominicum sanctum*, le jour de Pâque, *Dominicum secundum post clausum Pascha*, le troisieme Dimanche après Pâque.

Dominus fortitudo, Introït & nom du sixieme Dimanche après la Pentecôte.

Dominus illuminatio mea, Introït & nom du quatrieme Dimanche après la Pentecôte.

Dormitio S. Mariæ, l'Assomption de la Ste Vierge, le 15 Août.

Dum clamarem, Introït & nom du dixieme Dimanche après la Pentecôte.

Dum medium silentium, le Dimanche dans l'Octave de Noël, & celui d'après la Circoncision, lorsqu'il tombe la veille des Rois.

E.

Eau changée en vin aux noces de Cana, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.

Ecce Deus adjuvat, Introït & nom du neuvieme Dimanche après la Pentecôte.

L'Enfant prodigue, le Samedi de la seconde semaine de Carême.

Epipanti, le 2 Février. Voyez *Hypipanti*.

Epiphania, *Theophania*, Épiphanie, le jour des Rois; en Gaulois, *Tiphaine*, *Tiphagne*, *Tiephaine*, *Tiéphanie*, *&c.* Noms qui ont aussi été donnés au jour de Noël, mais très-rarement, dans ces derniers siecles, à moins que le nom de Noël ne soit ajouté, *Tiphaine* de Noël. On a encore appelé l'Épiphanie, *Apparitio*, apparition de Notre-Seigneur, lorsqu'il s'est fait connoître aux hommes. *Festum Stellæ*, la fête de l'Étoile, la fête des Rois, de l'Adoration des Mages, de l'Eau changée en vin aux noces de Cana, du Baptême de Jésus-Christ. Toutes ces fêtes se célebrent en un même jour le 6 Janvier, excepté celle de Noël, qui s'est toujours célébré le 25 Décembre en Occident. Mais en Égypte & en Grece, on l'a aussi célébrée avec l'Épiphanie, le 6 Janvier, dans les premiers siecles.

Esto mihi, Introït du Dimanche de la Quinquagésime.

Exaltatio sanctæ Crucis, fête atachée au 14 Septembre dans l'Église Greque comme dans l'Église Latine. On prétend, sur la foi des Actes de Ste Marie Égyptiene, qu'elle se célébroit avant que l'Empereur Héraclius eût raporté à Jérusalem la vraie Croix qu'il avoit recouvrée l'an 628. Ce qui est vrai, c'est qu'à Jérusalem on célébroit le 14 Septembre l'Anniversaire de la Dédicace de l'Église de la Résurrection, bâtie par Ste Hélene, & qu'en ce jour on adoroit la vraie Croix.

Exaudi, *Domine*, Introït du Dimanche, dans l'Octave de l'Ascension, ou du sixieme Dimanche après Pâque.

Expectatio B. Mariæ, la fête de l'Expectation de la Sainte Vierge, ou de l'Atente de ses Couches, le jour qu'on chante la premiere des Antienes appelées les *OO* de l'Avent. C'est le 18 Décembre, & en quelques Églises, le 16 du même mois, comme à Paris, où il y a neuf Antienes, au lieu qu'il n'y en a que sept dans les Églises où cette fête de l'Expectation se fait le 18 du mois.

Exurge, *Domine*, Introït du Dimanche de la Sexagésime.

F.

Factus est Dominus, Introït & nom du second Dimanche après la Pentecôte.

La Femme adultere, le Samedi de la troisieme semaine de Carême.

Feria ad Angelum, le Mercredi des Quatre-Temps d'Avent, parce qu'on chante ce jour-là l'Évangile *Missus est*.

Feria calida, la Férie chaude, c'est la foire de S. Jean-Baptiste à Troies.

Feria frigida, la Foire du premier Octobre au même lieu.

Feria prima, le Dimanche.

Feria quarta major ou *magna*, le Mercredi Saint.

Feria quinta major ou *magna*, le Jeûdi Saint.

Feria secunda major ou *magna* le Lundi Saint.

Feria septima major ou *magna*, le Samedi Saint.

Feria sexta major ou *magna*, le Vendredi Saint.

Feria tertia major ou *magna*, le Mardi Saint.

Feria magni Scrutinii, le Mercredi de la quatrieme semaine de Carême, où l'on commençoit l'examen des Cathécumenes qu'on devoit admetre au Baptême 18 jours après.

Festum Animarum, la fête des Âmes, le jour des Morts, le 2 Novembre.

Festum Apostolorum, la fête de tous les Apôtres, célébrée autrefois le premier Mai chez les Latins, le 30 Juin chez les Grecs.
Festum Architriclini, le second Dimanche après l'Épiphanie, à cause de l'Évangile qui raporte le miracle des Noces de Cana.
Festum armorum Christi. Voyez *Festum Coronæ Christi*.
Festum Asinorum, fête ou cérémonie autrefois célébrée à Rouen le 25 Décembre, & à Beauvais le 14 Janvier.
Festum Asymorum, le jour de Pâque.
Festum B. M. Cleophæ, le 25 Mai anciénement à Paris.
Festum B. M. *Salome*, le 22 Octobre anciénement à Paris.
Festum Broncheriæ. Voyez *Broncheria*.
Festum Calendarum, dans une charte de Marseille, semble être le jour de Noël, que les Marseillois appelent encore aujourd'hui *Calenes*. Voyez *Festum Calendarum*, au mot *Kalendæ*.
Festum Campanarum, en quelques-unes de nos Provinces, le 25 de Mars, parce que peut-être on sonoit beaucoup les cloches à cause de la fête de l'Annonciation.
Festum Candelarum ou *Candelosæ*, la Chandeleur, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.
Festum de Clavis Domini. Voyez *Festum Coronæ Christi*.
Festum Conceptionis S. Joannis Baptistæ, le 20 Septembre à Limoges.
Festum Coronæ Christi, fête célébrée en Allemagne le Vendredi d'après l'Octave de Pâque, ou le Vendredi suivant, si le premier est occupé. Cette fête est ancore appelée *Festum Armorum Christi*, *Instrumentorum Dominicæ Passionis*, *Hastæ*, *Clavorum*, &c. *Festum de Corona & Clavis Domini*, *de Lancea & Clavis*, &c.
Festum Coronæ Domini, la fête de la Susception de la sainte Courone par S. Louis, se célebre à Paris le onzieme d'Août.
Festum Divisionis ou *de Dispersione Apostolorum*, lorsqu'ils se séparent pour aller prêcher l'Évangile par tout le monde. Cette fête est marquée dans plusieurs Martyrologes au 15 Juillet, & au 14 du même mois dans un manuscrit de Saint Victor de Paris.
Festum Evangelismi, cinquieme Dimanche après Pâque. Cette fête, où l'on honore le commencement de la Prédication de Jésus-Christ, étoit autrefois atachée en plusieurs lieux au premier Mai.
Festum Herbarum, l'Assomption de la Ste Vierge.
Festum Hypapantes, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.
Festum Hypodiaconorum ou *Subdiaconorum*, fête des Sous-Diacres, le premier de l'an dans quelques Églises, ou un autre jour; dans d'autres, à la fin de l'année.
Festum Instrumentorum Dominicæ Passionis, *de Lancea Domini*, &c. Voyez *Festum Coronæ Christi*.
Festum Luminum, la Chandeleur, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*. Chez les Grecs, c'est l'Épiphanie, Ἑορτὴ τῶν φωτῶν.
Festum B. Mariæ de Nive, Sainte Marie aux Neiges, que l'Église célebre le 5 Août.
Festum S. Martini Bullionis, S. Martin le Bouillant, le 4 Juillet.
Festum Occursus, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.
Festum Olivarum, le Dimanche des Rameaux.
Festum omnium Sanctorum, Fête de tous les Saints, la Toussaints, premier Novembre, le premier Dimanche après la Pentecôte chez les Grecs.
Festum Palmarum, le Dimanche des Rameaux.
Festum S. Petri Epularum, la Chaire de S. Pierre à Antioche, le 22 Février, jour auquel les Païens faisoient de grands repas aux tombeaux de leurs parens; d'où cette fête a été aussi apelée *Caræ cognatio*, *Caristia*.
Festum sancti Regis, en Hongrie, la fête du Roi S. Étienne, qui tombe le 2 Septembre.
Festum septem Fratrum, le 7 de Juillet, dans un Calendrier de Mets.
Festum septuaginta duorum Christi Discipulorum, le 15 Juillet, qui est aussi le jour consacré à la *fête de la Division des Apôtres*; ce qui a peut-être donné lieu à l'Auteur du Martyrologe François de raporter la fête des soixante-douze Disciples au 4 Janvier, comme les Grecs, qui la font ce jour-là.
Festum S. Simeonis, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.
Festum Stellæ, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.
Festum Stultorum, la fête des Foux, le premier jour de l'an en plusieurs villes.
Festum Translationis Jesu, dans le Testament de Roterhaus, Évêque d'Yorck en 1498, est la même que la Transfiguration, que nous célébrons le 6 Août. C'est peut-être une faute, pour *Festum Transfigurationis*.
Festum SS. Trinitatis; il y en avoit deux: l'une, le premier Dimanche après la Pentecôte; l'autre, le dernier.
Festum Valletorum, la fête aux Varlés, le Dimanche après la S. Denis.
Forensis pour *Feria*. On trouve dans Ludewig des chartes datées *Forensi* III, *Forensi* V. (*Reliq. Manuscr. tom.* VI, *p.* 147, 154). C'est le Mardi & le Jeûdi.

G.

Gaudete in Domino, Introït & nom du troisieme Dimanche de l'Avent.
Genethliacus dies Constantinopolitanæ urbis, la Dédicace de la ville de Constantinople, le 10 Mai.

H.

Hebdomada authentica, la Semaine Sainte.
Hebdomada Crucis, la Semaine Sainte.

Hebdomas diacenesima, la Semaine du renouvellement : c'est la premiere de Pâque chez les Grecs.

Hebdomada duplex. Voyez *Hebdomada Trinitatis*.

Hebdomada Expectationis, la Semaine d'après l'Ascension, qui nous rapele l'Atente de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Hebdomada Indulgentiæ, la Semaine Sainte.

Hebdomada magna, la Semaine Sainte. On donnoit aussi ce nom à la semaine avant la Pentecôte.

Hebdomada mediana Quadragesimæ, la quatrieme Semaine de Carême, celle avant la Passion.

Hebdomada muta, la Semaine Sainte, parce qu'on ne sone point les cloches les trois derniers jours.

Hebdomada pœnalis, *pœnosa*, la Semaine Sainte, vulgairement la Semaine péneuse.

Hebdomada sacra, la Semaine avant Pâque, & aussi celle qui précede la Pentecôte.

Hebdomada Trinitatis, la semaine après le Dimanche de la Trinité, appelée aussi *Hebdomada duplex*, parce qu'elle est en même temps la Semaine du premier Dimanche après la Pentecôte.

Hebdomadæ Græcæ : les semaines des Grecs sont composées, comme les nôtres, de sept jours, mais avec cette différence, que le Dimanche est souvent le dernier jour de la semaine, au lieu qu'il est toujours le premier de la nôtre. Ceci mérite attention par raport aux dates. Le nom d'une semaine ne se tire pas toujours, chez les Grecs, du Dimanche qui la précede. Dans certains temps de l'année, il se tire de celui qui la suit, & qui en est comme le terme. Ainsi, la premiere semaine de Carême dans le Calendrier grec, est celle qui précede le premier Dimanche de Carême, & dans laquelle se rencontre le jour des Cendres. La semaine de la Passion est celle qui est suivie immédiatement du Dimanche de ce nom : celle des Rameaux, la semaine qui est avant ce Dimanche. Voici un exemple intéressant, qu'il est à propos de raporter sur celle-ci. On lit dans Ville-Hardouin, que Constantinople fut prise par les François le 12 Avril 1204, *le Lundi de Pâques Flories*. Cette expression a trompé quelques Auteurs, qui, faute de faire attention que Ville-Hardouin comptoit les semaines à la greque, ont cru qu'il marquoit par-là le lendemain des Rameaux, au lieu qu'il désignoit le Lundi de la semaine précédente, qui effectivement tomboit le 12 Avril en 1204. La semaine qui suit les Rameaux ne s'appele pas cependant la semaine de Pâque chez les Grecs, mais la Semaine Sante, comme parmi nous. On voit par-là que les semaines quadragésimales des Grecs ne répondent point à celles des Latins, quoiqu'elles soient en même nombre précisément que les nôtres. Il n'en est pas de même des semaines qui sont entre Pâque & la Pentecôte : elles ne prenent point leur nom du Dimanche qui les termine. La semaine, par exemple, qui vient après l'Octave de Pâque, s'appele, chez les Grecs comme parmi nous, la seconde semaine après Pâque ; mais le Dimanche suivant, qui est notre second Dimanche après Pâque, se nomme, parmi les Grecs, le troisieme, & ainsi des autres ; en sorte qu'ils comptent sept Dimanches entre Pâque & la Pentecôte, celui de Pâque compris, & autant de semaines après la Pentecôte, ils recomencent à compter le Dimanche pour le dernier jour de la semaine. Cependant, par une contradiction singuliere, les Grecs ne laissent pas d'appeler en tout temps, comme nous, le Lundi le second jour de la semaine, le Mardi le troisieme, & de même les suivans.

Huitieve de S. Jean, Huitieve de S. Martin, Octave de S. Jean, Octave de S. Martin, & des autres.

Hypapanti, *Hypante*, *Hypantæ*, du grec ὑπαπαντή, en latin *Occursus*, Rencontre en françois : fête de la Présentation de N. S. J. C. au Temple, où se recontrerent le vieillard Siméon & Anne la Prophétesse : *Festum S. Simeonis*, *Candelariæ*, *S. Mariæ Candelariæ*, *Candelosæ*, *Candelarum*, *Luminum*, la Chandeleur ; en quelques provinces la Chandeleuse, communément la Purification de la Sainte Vierge, que nous célébrons le 2 Février.

I.

Jean (S) de Collaces, la Décollation de S. Jean. Baluze, *Hist. de la Maison d'Auv. tome II*, *p.* 295.

Jeûdi, le grand-Jeûdi, le Jeûdi-Saint, appelé encore le *Jeûdi-blanc*, à cause qu'on distribuoit en ce saint jour des pains blancs aux Pauvres ; ce qui se pratique encore en plusieurs Églises après le lavement des pieds.

Jeûdi, *Magnificet*, ou le Jeûdi de la mi-Carême, ainsi nommé en Picardie, du premier mot de la Collecte.

In excelso throno, Introït & nom du premier Dimanche après l'Épiphanie.

In voluntate tua, Introït & nom du vingt-unieme Dimanche après la Pentecôte.

Inclina aurem tuam, Introït & nom du quinzieme Dimanche après la Pentecôte.

Inventio sanctæ Crucis, le 3 Mai chez les Latins, le 6 Mars chez les Grecs du moyen âge. Les Grecs d'aujourd'hui la joignent à la fête de l'Exaltation.

Invocavit me, Introït & nom du premier Dimanche de Carême.

Joannes (S.) Albus, fête de S. Jean-Baptiste, au 24 Juin.

Jours nataux, les plus grandes fêtes de l'année. Voyez *Natales*.

Isti sunt dies, Dimanche de la Passion, ainsi nommé du Répons de la Procession.

Jubilate, omnis terra, Introït & nom du troisieme Dimanche après Pâque.

Judica me, Introït & nom du Dimanche de la Passion.

Jogement dernier, le Lundi de la premiere semaine de Carême.

Justus es, Domine, Introït & nom du dix-septieme Dimanche après la Pentecôte.

K.

Kalendæ, dies Calendarum ou *Kalendarum*, le jour des Calendes. C'est ordinairement le premier jour du mois précédent, auquel on commençoit à compter par les Calendes du mois suivant. Nous trouvons, par exemple, dans les Annales publiées par Lambecius, au tome II de la Bibliotheque Césariene, que Charlemagne, revenant de Rome en 774, se trouva à Lauresham *die Kalendarum Septembris*, qui étoit le jour de la Translation de S. Nazaire dans cette Abbaye. Les translations des Reliques se faisoient alors le Dimanche; & en 774, le premier de Septembre étoit un Jeûdi: ainsi le *die Kalendarum Septembris* ne signifie point le premier de ce mois: il signifie ce que la Chronique du même Monastere nous exprime par *In capite Kalendarum Septembrium*, c'est-à-dire, le *XIX Kalendas Septembris*, ou le 14 du mois d'Août, qui est le premier jour de ce mois, auquel on commençoit à compter par les Calendes de Septembre, & qui étoit en effet un Dimanche en 774.

Sur quoi il y a deux remarques à faire: 1°. qu'au lieu de compter dans un ordre rétrograde, à la maniere des Romains, les jours avant les nones, les ides & les calendes, les Rédacteurs des chartes du moyen & du bas âge, les comptoient quelquefois dans un ordre direct. Ainsi, au lieu de marquer, par exemple, le 14 Janvier par *XIX Calendas Februarii*, ils mettent *prima die Calendarum Februarii*; & pour le jour suivant, *secunda die Calendarum Februarii*, à la place de *XVII Kalendas Februarii*, &c.: 2°. Que, dans la date de plusieurs chartes, les jours des nones, des ides, des calendes n'entrent point en ligne de compte: autre différence entre les Romains, qui, dans leur supputation, comprenoient, & le jour même des nones, des ides & des calendes, & celui où elles arivent; par conséquent où nous marquerions *XIX Kalendas*, sur le modele des Romains, nos anciens ne mettoient que *XVIII Kalendas*.

Nous remarquerons encore que, même parmi les Romains, ces mots calendes, nones, ides, n'avoient pas toujours la même signification. Quelquefois ils se prenoient dans un sens absolu, pour marquer tout l'espace de temps qui avoit raport aux calendes, aux nones & aux ides. D'autres fois, & pour l'ordinaire, ces noms s'employoient dans une signification plus restreinte pour désigner un jour particulier. Cette distinction est importante pour concilier des dates qui paroissent se contre-dire. Par exemple, lorsque Suétone dit que Tibere (l'an 784 de Rome, 31 de J. C.) garda le Consulat jusqu'aux ides de Mai; il n'est pas contraire, quoi qu'en dise le Cardinal de Noris, à une inscription de Nole, raportée par ce Prélat, monument où il est marqué que Tibere abdiqua le Consulat le VII des ides de Mai. Ici le nom des ides est employé dans un sens limité: là il embrasse tout l'intervalle qui a raport aux ides.

Kalendæ ou *Festum Kalendarum*, fête ridicule, profane & toute païene, long-temps célébrée à Rome & ailleurs le premier de Janvier. L'Église a eu beaucoup de peine à l'abolir.

L.

Lætare, Introït & nom du quatrieme Dimanche de Carême.

Le Lazare, le Vendredi de la quatrieme semaine de Carême.

Litania, Litaniæ, souvent confondues avec les Rogations par nos Auteurs, parce qu'on chante des Litanies aux Processions des Rogations, & que le mot en grec est la même chose que *Rogatio* ou *Supplicatio*, en latin. Pour distinguer les Litanies du jour de S. Marc, le 25 Avril, des Litanies des Rogations, on a souvent appelé les premieres *Litania major* ou *Litania Romana*, parce qu'elles ont été ordonées à Rome par Saint Grégoire le Grand; & les secondes, *Litania minor* ou *Litania Gallicana*, parce qu'elles ont été d'abord établies à Vienne en Dauphiné par S. Mamert, Évêque de cette ville, d'où elles ont passé dans les Églises de France avant que d'être en usage dans les autres Églises.

Lundi, le grand-Lundi, le Lundi Saint.

M.

Malade de 38 ans, le Vendredi de la premiere semaine ou des Quatre-Temps de Carême.

Mardi, le grand-Mardi, le Mardi-Saint.

S. Maria ad Nives, le 5 Août. Voyez *Festum Mariæ de Nive*.

S. Martinus calidus. S. Martin Bouillant, le 4 Juillet, jour de sa Translation.

Marzache, la fête de l'Annonciation, ainsi appelée par quelques-uns de nos Auteurs François, parce qu'elle tombe en *Mars* le 25 du mois.

Le Mauvais Riche, le Jeûdi de la seconde semaine de Carême.

Memento mei, Introït du quatrieme Dimanche de l'Avent autrefois; aujourd'hui, c'est *Rorate Cœli*.

Mensis intrans, introiens, les seize premiers jours

des mois de 31 jours, & les quinze premiers des mois de 30 jours. Ces jours se comptoient par un, deux, trois comme nous les comptons aujourd'hui; on ne faisoit qu'y ajouter le mot *intrans* ou *introiens*: par exemple, *Die XIV intrante Maio*, pour le 14 Mai. Il n'en est point de même des jours marqués par

Mensis exiens, *astans*, *stans*, *restans*, les quinze derniers jours du mois. On comptoit ceux ci en rétrogradant. Ainsi, par exemple: *Actum tertia die exeunte*, *astante*, *stante*, *restante mense Septembri*, ou bien *Actum tertia die exitus mensis Septembris*, marque le 28 Septembre, en commençant à compter par la fin de ce mois, & en rétrogradant un le 30, deux le 29, trois le 28, quatre le 27, &c. On voit un grand nombre d'exemples de cette maniere de compter, dès le dixieme siecle, dans le Glossaire de M. du Cange; elle doit être remarquée pour ne point s'y tromper.

Les Grecs avoient une maniere de partager le mois fort approchante de celle-ci. Ils divisoient leurs mois en trois décades ou dixaines, & comptoient les deux premieres directement ou dans l'ordre naturel; Μηνὸς ἱσταμένου πρώτη, c'est-à dire, *mensis ineuntis prima*, *μηνὸς μεσοῦντος πρώτῃ mensis mediantis prima*, ou bien *πρώτῃ* Ἐπὶ *δεκάδι undecima*. La derniere dixaine étoit ordinairement comptée à rebours: *φθίνοντος μηνὸς ἑνδεκάτῃ desinentis mensis undecima* pour les mois de 31 jours, *δεκάτῃ decima* pour ceux de 30 jours. Dans l'un & l'autre cas, c'étoit le 21 du mois. Le compte étoit donc rétrograde. Mais il semble que, dès le cinquieme siecle, les Grecs ne partageoient plus leurs mois qu'en deux parties à peu près égales, & que *φθίνοντος μηνὸς* renfermoit toute la seconde qui pouvoit s'étendre jusqu'à 15 jours. En effet Synesius se sert de la date *τρὶς καὶ δεκάτῃ φθίνοντος μηνὸς decima tertia desinentis mensis*.

Mensis fenalis, le mois fénal, Juille.

Mensis magnus, le grand mois, Juin, ainsi nommé, à cause qu'il renferme les plus longs jours.

Mensis Messionum, le mois des Messons (des moissons) le mois d'Août.

Mensis novarum, le mois d'Avril.

Mensis paschæ, le mois de pâque, la quinzaine de pâque.

Mensis purgatorius, Février, à cause de la purification de la sainte Vierge qui se célebre le 2 de ce mois; ou plutôt, parce que les Romains avoient coutume d'offrir pour les morts des sacrifices d'expiation en ce mois de Février.

Mensis undecimus, *mensis duodecimus*. C'étoit chez les Romains & chez les François, sous la premiere race, les mois de Janvier & de Février. On voit même des chartes du dixieme siecle où ils sont ainsi appelés.

Mercredi des traditions, celui de la troisieme semaine de Carême.

Mercredi, le grand-Mercredi, le Mercredi-Saint.

Mesonestime, chez les Grecs la semaine de la Mi-Carême, qui est leur quatrieme semaine quadragésimale.

Mesopentecoste chez les Grecs, c'est le nom qu'on donne aux huit jours qui commencent le mercredi de la quatrieme semaine après pâque, & finissent le Mercredi suivant.

Miserere mei, *Domine*, introït & nom du seizieme Dimanche après la Pentecôte.

Misericordia Domini, Introït & nom du second Dimanche après pâque.

Missa, le jour de la fête d'un Saint, comme *Missa sancti Joannis*, pour la Saint-Jean.

Missæ Domini, *alleluia*, *alleluia*, *alleluia*, le Dimanche de quasimodo. Les statuts synodaux de Gui de Hainaut, Évêque d'Utrecht, sont de l'an 1310, *feria tertia post missas Domini*, *alleluia*, *alleluia*, *alleluia*.

N.

Natale, ou *Nativitas Domini*, la naissance de Notre-Seigneur, le 25 Décembre. *Festorum omnium metropolis*, dit S. Jean Chrysostôme.

Natale S. Mariæ, fête célébrée autrefois dans l'église le premier Janvier. C'est la plus anciene de toutes les fêtes de la Sainte Vierge.

Natale S. Petri de cathedra, la chaire de Saint Pierre à Rome le 18 Janvier, ou à Antioche, le 22 Février.

Natale, *Natalis*, ou, *Natalis Dies*, le jour du martyre, ou de la mort d'un saint; mais particuliérement d'un Martyr. Le jour de la mort d'un Saint non-Martyr est ordinairement appelé *Depositio*.

Natales, les principales fêtes de l'année, Noël, Pâque, la Pentecôte & la Toussaint, dans une charte de Pons, Évêque d'Arras. Ces fêtes sont quelquefois appelées *Jours nataux*.

Natalis, l'anniversaire du jour qu'une persone distinguée est montée en dignité, comme le Pape sur le saint siége, &c.

Natalis calicis, le Jeûdi-Saint.

Natalis S. Joannis Baptistæ, c'est la fête de la décollation de S. Jean (le 29 Août) dans les anciens martyrologes & dans les chroniques, à différence de *nativitas*, qui est le jour de sa naissance.

Natalis S. Mariæ ad Martyres, ou *Dedicatio Ecclesiæ B. Mariæ ad Martyres*. Le martyrologe Romain marque cette fête le 13 Mai. C'est Boniface IV qui l'a instituée, lorsqu'il changea en église le Panthéon de Rome.

Natalis Reliquiarum, le jour de la translation des reliques d'un Saint.

Notre-Dame l'Angevine, ou Septembrêche, la nativité de la Sainte Vierge, ainsi appelée en Anjou.

Notre-Dame chasse-Mars, la fête de l'annonciation.

Notre-Dame de Pirié, le vendredi avant le Dimanche des Rameaux en plusieurs églises. *Voyez* compassion de la sainte Vierge.

Notre-Dame aux marteaux, la fête de l'annonciation. *Voyez* Daniel, Mil. Franc. tom. 1, p. 133.

Nox, l'espace de 24 heures pris d'un soir à un autre soir. C'étoit l'usage des Gaulois & des Germains, selon Jules-César & Tacite, de diviser le temps par le nombre de nuits. Les Francs, les Anglo-Saxons, & les peuples du nord adopterent cet usage qui avoit encore lieu dans la France au douzieme siecle. *Quot noctes habet infans iste?* est-il dit dans la vie de S. Goar. *Non noctes*, dit Geofroy de Vendôme, *secundum consuetudinem Laicorum, sed secundum instituta canonum inducias postulamus*.

Nox sacrata, la veille de Pâques.

O.

Octava infantium, le Dimanche dans l'octave de Pâque, ainsi appelé par Saint Augustin.

Oculi, Introït & nom du troisieme Dimanche de Carême.

Olympias, sur la signification qu'on a donnée à ce terme dans les bas temps, *voyez* ce qui est dit à la fin de l'article des Olympiades.

Omnes gentes, Introït & nom du septieme Dimanche après la Pentecôte.

Omnis terra, Introït & nom du second Dimanche après l'Épiphanie.

P.

Pains, le Dimanche de cinq pains, le quatrieme de Carême.

Palmæ seul, ou *Palmarum Dies* le Dimanche des Rameaux.

Pasques Communiant, ou pâques Escommuniant, & Pâques Communiaux, le jour de Pâque dans une charte de Charles VI en 1387. Une quitance raportée par Duchêne est datée du *deux Avril, nuit de Pâques Communiant avant le cierge béni*. Monstrelet, pour marquer le temps où commence son histoire, s'exprime ainsi dans le prologue : *Si commencera cette présente chronique au jour de pasques Communiant, l'an de grâce* 1400. Il se prend aussi pour la quinzaine de Pâque. Des lettres de grâce de l'an 1389, dans le trésor des Chartes, sont datées du *Mardi après la quinzaine de Pasques Communiant* ; d'autres lettres de 1390 portent en date le *Lundi de Pâques Communiant*.

Pâques charneux, le jour de Pâque, à cause qu'on y commence à manger de la chair.

Pâques-Neves, le jour où commençoit alors la nouvelle année qu'on comptoit d'après la bénédiction du Cierge Pascal.

Parasceve, du grec Παρασκευή, préparation, le Vendredi Saint, & quelquefois le Vendredi de chaque semaine.

Pascha seul, le saint jour de Pâque ordinairement, & quelquefois la semaine de Pâque, comme *Paschalis dies*. Il se prend encore quelquefois, sur-tout en Italie & en Espagne, pour d'autres fêtes que pour celle de Pâque ; mais ordinairement on y ajoute le nom de la fête, comme *Pascha Pentecostes* pour la Pentecôte, *Pascha Epiphaniæ*, ou *Epiphaniorum*, pour l'Épiphanie, &c.

Pascha clausum, Pâque close, le Dimanche de l'Octave, ou la *Quasimodo*.

Pascha Competentium, le Dimanche des Rameaux, à cause du symbole qu'on donnoit ce jour-là à ceux qui demandoient le Baptême.

Pascha florum, floridum, Pâque fleurie, le Dimanche des Rameaux.

Pascha medium, le Mercredi dans l'Octave de Pâque.

Pascha Petitum, le même que *Pascha Competentium*.

Pascha Primum, le 22 Mars, ainsi appelé par plusieurs anciens, parce que Pâque peut tomber ce jour-là, & qu'il ne peut tomber plutôt.

Pascha Rosarum, la Pentecôte, lorsque les Roses fleurissent ou sont en fleur.

Pastor bonus, le bon Pasteur, le second Dimanche après Pâque, dont l'Évangile commence : *Ego sum pastor bonus*.

Pausatio S. Mariæ, le jour de l'Assomption, le 15 Août.

La Pécheresse pénitente, le Jeûdi de la semaine de la Passion.

Pentecoste, la Pentecôte. Ce mot marque quelquefois, & principalement chez les Grecs, tout le temps Pascal depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte.

Pentecostes media, le Mercredi de la semaine de la Pentecôte chez les Latins.

Penthesis, c'est un des noms que les Grecs donnoient à la fête de la Purification.

S. Petrus in gula Augusti, S. Pierre aux liens, aussi dit *S. Pierre Angoul-Août & Angel-Août*.

Populus Sion, Introït & nom du second Dimanche de l'Avent.

Præsentatio D. N. J. C., la présentation de N. S. au temple, le 2 Février. *Voyez Hypapanti*.

Privicarnium Sacerdotum, le Dimanche de la Septuagésime. *Voyez Carniprivium*.

Prosphonésime, c'est le nom que les Grecs donnent à la semaine de la Septuagésime. Ce nom veut dire invitation, parce que dans cette semaine on y annonce au peuple le Carême qui approche.

Protector noster, Introït & nom du quatorzieme Dimanche après la Pentecôte.

Puerperium, la fête de l'Enfantement, ou des Couches sacrées de la Vierge, le 26 Décembre chez les Grecs & les Moscovites.

Purificatio B. Mariæ, la fête de la Purification de la Ste Vierge, le 2 Février. *Voyez Hypapanti*.

Q.

Quadragesima intrans, *Quaresmentranum*, Carême entrant. *Voyez Caresmentranus*.
Quasimodo, introït & nom du premier Dimanche après Pâque, qui est celui de l'Octave.
Quindena, *quindene*, *quinquenna*, la quinzaine. *Quindena Pascha*, la quinzaine de Pâque. Ce sont les huit jours qui précédent la fête, & les huit jours qui la suivent.
Quindena Pentecostes, la quinzaine de la Pentecôte, commençant à la Pentecôte même. Ainsi *Dominica in Quindena Pentecostes* est le second Dimanche après la Pentecôte. On trouve aussi *Quindena Nativitatis*, *Quindena Purificationis*, *Quindena Sancti Joannis Baptistæ*, *Quindena Sancti Michaelis*, &c. même explication, c'est-à-dire, que ces quinzaines commencent à la fête même. Nous en avons la preuve pour la quinzaine de Noël dans le Concile de Montpellier, tenu en 1215. Pierre de Vaucernai le date de la quinzaine de Noël, & les actes le datent du VI des Ides, ou 8 de Janvier.
Quinquagesima, le Dimanche de la Quinquagésime ordinairement, & quelquefois le temps Paschal, qui est de cinquante jours, depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte même, qui est le cinquantieme.
Quintans, le premier Dimanche de Carême.

R.

Ramispalma, le Dimanche des Rameaux.
Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, le vingt-deuxieme Dimanche après la Pentecôte, ainsi appelé par les historiens contemporains de la bataille de Weissenberg près de Prague, donnée le 8 Novembre 1620; *Dominica*, disent-ils, *in qua cantatur Evangelium*, *Reddite*, &c.
Reminiscere, introït & nom du second Dimanche de Carême.
Resaille-Mois, les mois de Juin & de Juillet. Du Cange, *suppl.*
Respice, *Domine*, introït & nom du treizieme Dimanche après la Pentecôte.
Respice in me, introït & nom du troisieme Dimanche après la Pentecôte.
Révélation de S. Michel (Le jour de la), 8 de Mai. *Voyez* Monstrelet, t. s, *fol.* 87 *recto*.
Le Roi des Dimanches, le Dimanche de la Trinité. *Voyez Dominica sanctæ Trinitatis*.
Rorate cæli, introït & nom du quatrieme Dimanche de l'Avent; autrefois c'étoit *Memento mei*.
Rosa dominica, le quatrieme Dimanche de Carême, & celui dans l'Octave de l'Ascension. *Voyez Dominica Rosæ*.

S.

Sabbatum, le Samedi ordinairement, ou quelquefois la semaine entiere. De là vienent, *una* ou *prima Sabbati*, pour le premier jour de la semaine, c'est-à-dire, le Dimanche; *secunda Sabbati* pour le Lundi, &c.
Sabbatum Acathisti, c'est le nom que les Grecs donnoient au Samedi de la cinquieme semaine de Carême: ce jour étoit fête à Constantinople, en mémoire de la délivrance miraculeuse de cette ville assiégée par les Abares; événement arivé l'an 626, & dont ils se croyoient redevables à la protection de la Sainte Vierge. Ce jour-là on chantoit à l'honeur de la Mere de Dieu une hymne nommée *Acathistos*, parce qu'elle se chantoit debout. *Voyez Gretzer*, *l.* II, *Observ. in Coddinum*, *c.* 7.
Sabbatum duodecim lectionum, Samedi aux douze leçons, les quatre Samedis des Quatre temps.
Sabbatum Luminum, le Samedi-Saint.
Sabbatum Magnum, le grand Samedi, le Samedi Saint.
Sabbatum vacans, le Samedi avant le Dimanche des Rameaux, ainsi appelé à Rome, parce qu'il n'avoit point d'office, le Pape étant occupé à distribuer des aumônes ce jour-là.
Salus Populi, introït & nom du dix-neuvieme Dimanche après la Pentecôte.
La Samaritaine, le Vendredi de la Mi-Carême, ou de la troisieme semaine de Carême.
Scrutinii Dies. *Voyez* au mot *Dies*.
Septimana, la semaine. *Voyez Hebdomada*.
Septimana communis, la semaine qui commençoit au Dimanche après la Saint Michel de Septembre (Haltaus *Calend. Medii ævi* p. 131). Dans Ludewig (*Rel. mss. t. vii*, *p.* 493) on trouve un diplôme daté A. 1306 *Feria quarta in communibus*. C'est le 5 Octobre.
Septimana media jejuniorum Paschalium, la troisieme semaine de Carême. Il ne faut point confondre cette semaine avec *Hebdomada mediana Quadragesimæ*. Celle-ci est la quatrieme semaine de Carême.
Septimana pænosa, la Semaine péneuse, la semaine Sainte.
Seval, le mois de Juillet. Charte de Godefroi II, Sire de Perucis: *Ce fut fait l'an del Incarnation Jesu* MCCLXIV, *el mois de Seval le jour S. Jakemé* & *S. Christoffle* (Butkens, t. s, pr. p. 229).
Si iniquitates, Introït & nom du vingt-deuxieme Dimanche après la Pentecôte.
Solemnitas solemnitatum, le saint jour de Pâque.
Suscepimus, *Deus*, Introït & nom du VIIIe Dimanche après la Pentecôte.
Susceptio sanctæ Crucis, la susception de la Ste Croix, à Paris le premier Dimanche d'Août.

Tes-

T.

Tessaracoste, c'est le nom que les Grecs donnent au Carême.

Tetrada, le quatrieme jour de la semaine, ou le Mercredi.

Theophania, la fête de Noël & celle de l'Épiphanie, confondues dans les premiers siecles en Orient, & célébrées l'une & l'autre le 6 Janvier. De là vienent ces mots Gaulois *Tiphagne*, *Tiphaine*, *Tiéphaine*, *Tiéphanie*, *Tiépbaigne*, *Tiphaigne*, qui signifient ordinairement le jour des Rois. *Voyez Epiphania*.

Des Traditions, le Mercredi de la troisieme semaine de Carême, parce que l'Évangile parle des fausses traditions des Juifs, que les Disciples du Sauveur n'observoient point dans leur repas.

Transfigurationis Dominica, le second Dimanche de Carême, parce qu'on y chante l'Évangile de la Transfiguration de notre Seigneur Jésus-Christ.

Transfigurationis festum, la Transfiguration de Notre Seigneur, le 6 Août.

Tyéphaine, Tiphaine. *Voyez Theophania*.

V.

Verdi-aoré, pour *Vendredi-adoré*, le Vendredi Saint, ainsi appelé autrefois parmi le peuple, à cause de l'adoration de la Croix.

Veuve de Naïm (la), le Jeûdi de la quatrieme semaine de Carême.

Vigilia Horemii, la veille de S. Laurent, ou le 9 Août, dans un Traité de Gebbehard, Évêque d'Halberstadt, passé l'an 1477 avec l'Abbaye de Quedelinbourg (*Ludewig. t.* 10, *p.* 93).

Les Vignerons, le Vendredi de la seconde semaine de Carême.

Vocem jucunditatis, Introït & nom du cinquieme Dimanche après Pâque.

(*L'Art de Vérifier les Dates*.)

DATORUM ludus. *Voyez* Échecs.

DATTES; fruit du palmier. Les Orientaux en ont mangé dans tous les temps; ils en savoient extraire du temps de Strabon une liqueur fermentée. Les Romains se donnoient les uns aux autres pour étreunes, au calendes de Janvier, des *dattes* couvertes de légeres feuilles d'or (*Martial. in Xeniis*, 24):

Aurea porrigitur Jani caryota Kalendis.

Les spectateurs à Rome mangeoient des *dattes* pendant la représentation des pieces de théâtre (*Martial. XI*, 32):

Et notas caryotidas theatris.

DAULIAS; surnom qu'Ovide (*ad Livi.* 206) donne à Philomele, parce que son aventure malheureuse s'étoit passée à *Daulis*, ville de la Phocide. *Voyez* Philomele.

DAULIES; fêtes que célébroient les Argiens, pour renouveler le souvenir du combat de Proëtus, Roi d'Argos, qui se faisoit nommer Jupiter, contre Acrisius, son frere.

DAUPHIN; constellation qui a pris son nom du *dauphin* d'Arion, ou du *dauphin* qui négocia le mariage de Neptune avec Amphitrite, ou d'un de ces mariniers que Bacchus changea en *dauphins*, ou enfin du *dauphin* qu'Apollon donna pour conducteur à des Crétois qui alloient dans la Phocide. On dit que le *dauphin* est ami de l'homme, qu'il n'en est point épouvanté, & que pour en voir, il va au devant des vaisseaux, & joue tout-au-tour en sautant; mais il suit les vaisseaux plutôt pour profiter de ce qu'on jete hors du bord, que pour aucun amour qu'il ait pour les hommes.

Les faveurs qu'obtint Neptune d'Amphitrite, à l'aide du *dauphin*, mériterent à ce poisson la gloire d'être l'attribut symbolique du Dieu des mers. C'est pourquoi on trouve ordinairement Neptune tenant un *dauphin*.

Le *dauphin* étoit peint sur le bouclier d'Ulysse, & il peut servir à caractériser ce héros Grec, ainsi que son bonet.

Sur une cornaline du Baron de Stosch, on voit une barque sous la forme d'un *dauphin*, dont l'extrémité de la gueule forme l'éperon; le devant de la tête, la proue; le corps, la carêne & les bordages; & la queue, la pouppe & le gouvernail. Sur l'éperon est un lievre dans l'action de s'élancer en courant; sur la barque, par-dessus les rameurs, un grand levrier courant de toutes ses forces; & enfin sur la queue du *dauphin*, qui s'éleve en forme d'*aplustre*, & au dessus des deux timons, un autre quadrupede dressé sur ses jambes de derriere, qui, avec celles de devant, paroît jouer des deux flûtes. Cette pierre singuliere doit être le symbole de l'invention & de la pratique de l'art de naviguer.

Tous ces animaux, considérés en général, semblent vouloir nous rapeler que les hommes, avant que de naviguer, commencerent à passer les eaux sur les quadrupedes. Après ces premiers essais, ils se servirent des bois flotans, & ils chercherent à imiter les poissons qui vivoient dans l'eau, leur élément naturel, où ils les voyoient nager avec tant de facilité: c'est alors que pour naviguer, ils prirent leur modele sur les poissons. Le *dauphin* servant ici de vaisseau, nous apprend que parmi les poissons, le *dauphin* fut ce modele: sa forme l'y rendoit plus propre que tous les autres poissons (*VIe classe*, *n°.* 3).

Une pâte antique de la même collection offre un vaisseau couvert à rames, sous la forme d'un *dauphin*, avec le grand mât, sa voile pliée, tous les cordages nécessaires, & deux figures qui travaillent à la manœuvre. Cette gravure se raporte

à la précédente. Elle confirme ce que nous y avons dit, que le *dauphin* a été pris pour modele de la fabrication des vaisseaux. On voit dans le *Museum Florentinum* une gravure semblable sur un jaspe rouge (*c. II, tab. l.* 3); mais sans explication.

Dauphin, ornemens des cirques anciens, qui étoient élevés sur de petites colonnes à l'endroit appelé *Spina circi*. *Voyez* Cirque. On prétend qu'on élevoit un *dauphin* à chaque course, & qu'on pouvoit compter le nombre des courses par celui des *dauphins*. D'autres Antiquaires ont ajouté qu'ils étoient placés sur des globes, comme on voit quelquefois les coqs au haut des clochers.

Dauphin des anciens. C'étoit une masse de fer fondu, ou de plomb, suspendue au haut des antennes des vaisseaux. On la laissoit tomber sur les navires ennemis, qu'elle perçoit depuis le pont jusqu'au fond de cale. Cette machine, appelée *dauphin*, parce qu'elle en avoit la figure, étoit en usage chez les Grecs. Dans le fameux combat donné dans l'un des ports de Syracuse, les Athéniens ayant été batus, les Syracusains les poursuivirent jusque vers la terre, & furent empêchés de passer outre, dit Thucydide, par les antennes des navires qu'on abaissa sur le passage. A ces antennes pendoient des *dauphins* de plomb, capables de les submerger; & deux galeres qui s'emporterent au delà, furent brisées.

Sur les médailles le *dauphin* entortillé à un trident ou à une ancre, marque la liberté du commerce & l'empire de la mer. Quand il est joint à un trépied d'Apollon, il marque sur les médailles Romaines le sacerdoce des Quindécemvirs, qui, pour annoncer leurs sacrifices solemnels, portoient la veille un *dauphin* au bout d'une perche dans les rues, parce qu'on regardoit ce poisson comme consacré à Apollon.

Le *dauphin* seul, ou avec un trident, est le type ordinaire d'Ægium en Achaïe. On le voit aussi sur les médailles de Byzantium, de Carteia, de Corinthe, d'Eubée, de Larinum, de Lipari, de Nisyros, de Paestum, de Raucus, de Syracuse, de Tarente, de Thera, de Velia.

On voit un enfant nu, quelquefois ailé, monté sur un *dauphin*, sur les médailles de Brundisium, de Paestum & de Tarente.

Δ. E. Ces deux lettres, qui se trouvent souvent sur les médailles Greques frapées sous la domination des Romains, ont été expliquées différemment par plusieurs Antiquaires. Avant de raporter ces explications, je dirai que ces sigles Δ. E. sont ordinairement expliquées aujourd'hui par ces deux mots ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥCΙΑC, *tribunicia potestate*, qui sont écrits tout entiers sur quelques médailles.

Le Pere Jobert disoit, d'après Oudinet, que les lettres Δ. E. étoient initiales de Δόγματι Ἐπαρχίας, *par l'ordre du conseil de ville*, ou plus exactement, *par ordre des états de la province*, comme le fait observer le Baron de la Bastie, qui, d'ailleurs rejetoit cette explication, croyant, avec raison, qu'aucune province n'avoit pu acorder à une ville la permission de batre monoie; droit réservé à l'Empereur seul ou au Sénat.

Hardouin, cet écrivain si fécond en conjectures dépourvues de fondement, a pris les lettres Δ. E. pour les initiales des mots Δημόσιαι Εὐχαὶ, *vota publica*; mais il n'a jamais pu citer une seule médaille qui vint à l'apui de son explication.

Le Pere Jobert a dit encore sur les deux lettres Δ. E. que *les villes greques jouissant du droit de batre monoie, en faisoient fraper de deux sortes. Selon lui, celle qui n'étoit que pour le pays étoit en grec. Celle qu'on vouloit qui eût cours dans tout l'empire, étoit en latin. La premiere portoit les deux caracteres* S. C. *Senatus Consulto. La seconde avoit le* Δ. E. Δόγματι Ἐπαρχίας. Le Pere Jobert semble parler en général de la monoie qui se frapoit dans les villes greques; & cependant il est certain, dit le Baron de la Bastie, que tout ce qu'il écrit en cet endroit, doit se restreindre aux seules médailles d'Antioche sur l'Oronte. Il fait entendre que les lettres S. C. sont affectées aux seules médailles greques, & Δ. E. aux médailles latines: rien n'est moins exact que cette assertion. Il y a plusieurs médailles greques frapées à Antioche sous Auguste, sous Tibere, sous Claude, sous Néron, sous Galba, sous Hadrien, &c. qui n'ont ni l'un ni l'autre de ces caracteres; & de plus on peut assurer que le Δ. E. ne se voit sur aucune médaille latine de cette ville. Au contraire, le S. C. se rencontre, non seulement sur toutes les médailles latines, mais encore au revers d'un très-grand nombre de médailles greques; & jamais on n'a trouvé sur aucune le Δ. E. sans le S. C., quoique le S. C. se voie sans le Δ. E., tant dans les médailles greques que dans les médailles latines. Ajoutez à cela que les lettres Δ. E. ne se trouvent sur les monoies d'Antioche que depuis Caracalla; c'est-à-dire, depuis que cette ville fut devenue colonie Romaine. Cette derniere observation suffit pour montrer que Δ. E. ne sauroit signifier Δόγματι Ἐπαρχίας, *decreto Provinciæ*, puisque Antioche, devenue colonie, avoit moins besoin que jamais du consentement de la province pour être autorisée à faire batre monoie.

DÉ à jouer, *tessera lusoria*, différent des osselets.

Dé (jeu de): jeu de hazard fort en vogue chez les Grecs & chez les Romains. L'origine en est très-ancienne, si l'on croit Sophocle, Pausanias & Suidas, qui en attribuent l'invention à Palamede. Hérodote la raporte aux Lydiens, qu'il fait auteurs de tous les jeux de hazard.

Les *dés* antiques étoient des cubes de même que les nôtres; c'est pourquoi les Grecs les appeloient κύβοι: ils avoient par conséquent six faces, comme l'*Épigramme XVII, du liv. XIV* de Martial le prouve:

Hic mihi bis seno numeratur tessera puncto.

Ce qui s'entend des deux *dés* avec lesquels on jouoit quelquefois. Le jeu le plus ordinaire étoit à trois *dés*, suivant le proverbe, ἢ τρεῖς ἓξ ἢ τρεῖς κύβοι, *trois six ou trois âs, tout ou rien*.

Je ne parcourrai point les diverses manieres de jouer aux *dés*, qui étoient en usage parmi les anciens; il me suffira d'indiquer les deux principales: je renvoie pour les autres aux ouvrages des Érudits, qui les ont rassemblées dans des livres composés exprès.

La premiere maniere de jouer aux *dés*, & qui fut toujours à la mode, étoit la rafle, que nous avons adoptée. Celui qui amenoit le plus de points emportoit ce qu'il y avoit sur le jeu. Le plus beau coup étoit, comme parmi nous, rafle de six, mot dérivé de ῥιπτω ἀριλιον. On le nommoit *Vénus:* ce mot désignoit dans tous les jeux de hazard le coup le plus favorable. Les Grecs avoient donné les premiers les noms des Dieux, des Héros, des hommes illustres, & même des courtisanes fameuses, à tous les coups différens des *dés*. Le plus mauvais coup étoit trois âs. C'est sur cela qu'Épicharme a dit, que dans le mariage, comme dans le jeu des *dés*, on amene quelquefois trois, six & quelquefois trois âs. Outre ce qu'il y avoit sur le jeu, les perdans payoient encore pour chaque coup malheureux: ce n'étoit pas un moyen qu'ils eussent imaginé pour doubler le jeu; c'étoit une suite de leurs principes sur les gens malheureux: *qu'ils méritoient des peines, par cela même qu'ils étoient malheureux*. Au reste, comme les *dés* ont six faces, cela faisoit cinquante-six combinaisons de coups; savoir, six rafles, trente coups où il y a deux *dés* semblables, & vingt où les trois *dés* sont différens.

La seconde maniere de jouer aux *dés*, généralement pratiquée chez les Grecs & chez les Romains, étoit celle-ci: celui qui tenoit les *dés* nommoit avant que de jouer, le coup qu'il souhaitoit, quand il l'amenoit, il gagnoit le jeu, ou quelquefois il laissoit le choix à son adversaire de nommer le coup; & si pour lors il arivoit, il subissoit la loi à laquelle il s'étoit soumis. C'est de cette seconde maniere de jouer aux *dés* que parle Ovide dans son *Art d'Aimer*, quand il dit:

Et modo tres jactes numeros, modo cogitet apte,
Quam subeat partem callida, quamque vocet.

(*Mém. des Inscript. & Belles Lettr. t.* 1.)

Comme la fureur du jeu s'accrut à Rome à la décadence de la République, celui des *dés* prit d'autant plus faveur, que les Empereurs en donnerent l'exemple. Quand les Romains virent Néron risquer jusqu'à quatre mille sesterces dans un coup de *dés*, ils mirent bientôt une partie de leurs bien à la merci des *dés*. (*Chevalier de Jaucourt*.)

On a trouvé dans Herculanum quantité de *dés* en ivoire, en terre cuite, &c. ils sont parfaitement semblables à ceux d'aujourd'hui; l'on y a même trouvé des cornets en ivoire que les Grecs nommoient πύργοι, petites tours, d'où l'on avoit formé le mot latin *pyrgus*, cornet à jouer aux *dés*.

Dans les tableaux que l'on a découverts à Herculanum, on voit une caricature qui représente Énée portant Anchise, & suivi d'Iule: ils fuient la ville de Troye; ils sont peints nus, avec des têtes de chien, & ils portent des cornets pour jouer aux *dés*. On présume que le peintre a voulu faire allusion à Auguste, & à l'Empereur Claude, qui se disoient issus d'Énée, & qui étoient grands joueurs de *dés*.

Scheuchzer & Altman ont fait des recherches sur l'origine des *dés* de bois ou de terre cuite, que l'on trouve en grande quantité en labourant la terre près de Zurzach & de Bade en Suisse. Ces Auteurs croient que les ancienes légions Romaines avoient séjourné pendant long-temps auprès de ces deux villes, & que ces *dés* servoient à leur amusement.

Dé à coudre. On voit dans le cabinet de Ste Génevieve deux *dés* à coudre antiques de bronze, qui ressemblent parfaitement à ceux dont on se sert aujourd'hui. L'on en a aussi trouvé à Herculanum de semblables, excepté qu'ils sont ouverts par le bout.

DEBOUT (se tenir). *Voyez* ASSUAGERE.

DÉCADARQUE, ou DÉCADUQUE. Magistrat que Lysandre établit dans les villes de la dépendance d'Athènes, après sa victoire sur les Athéniens. Lysandre créa dix Magistrats dans chacune des villes Athéniènes, après en avoir chassé tous les partisans d'Athènes; & il n'admit persone parmi ces Magistrats qui ne fût son hôte & son ami, ou qui ne lui jurât fidelité. Ainsi, il se rendit maître de tout le gouvernement: ce sont ces dix Magistrats qu'on appela *Décadarques & Décaduques*, de δέκα, dix & de ἀρχη, *commandement, magistrature;* ou de δέκας, δεκαδος, *Décade & de* ἔχω, *j'ai, je possede, je contiens*.

Dans Athènes il mit trente *Décadarques*.

DÉCALITRE, }
DÉCALITRON, } monoies d'Égine, de Corinthe & de Syracuse, toutes du même poids & de la valeur de dix litres. *Voyez* LITRE.

DÉCAN. Les Astronomes anciens & les Astrologues partageoient chaque signe du zôdiaque en trois parties égales, qu'ils appeloient *décans*. Ces *décans* étoient sous la présidence de quelque Divinité particuliere. Le premier *décan* du bélier, par exemple, étoit assigné à Mars, le second au Soleil, le troisieme & dernier à Vénus. On trouve d'ancienes spheres ou d'anciens zôdiaques sur lesquels les *décans* sont persouifiés & représentés sous des figures particulieres. Le systême Mytho-Astronomique de M. Dupuis est fondé en partie sur les raports des *décans* entr'eux, ou avec les diverses constellations.

DÉCANS; bas-officiers des troupes Romaines qui commandoient à dix soldats (*Veget. II*, 8):

Erant decani denis militibus præpositi, qui nunc caput contubernii vocantur. Ce passage nous apprend que du temps de Végece, au quatrieme siecle, les *décans* étoient appelés *chefs de chambre.*

DÉCAPITER. Ce supplice passoit chez les Grecs & les Romains pour le moins odieux de tous ceux qui donnoient la mort. Xénophon (*Cyri exped. II, p. 293*) parlant de Cléarque, qui avoit été décapité, appele ce supplice *le plus beau genre de mort*; & Lactance (*de mort. persec. c. 22*), l'appele une bonne mort, *bonam mortem.* Cicéron (*Verr. v, 45*) dit que les parens du supplicié donnoient une somme au boureau pour qu'il lui tranchât la tête d'un seul coup. Un monument de l'Histoire Ecclésiastique (*Hist. pass. Ceciliæ, &c. p. 26*) nous apprend que le boureau maladroit étoit obligé d'abandoner sa victime après le troisieme coup.

DÉCAPODE; acene, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Asie, & de Marseille dans les Gaules. Elle valoit, en mesure de France, selon M. Paucton (*Métrologie*) 1 toise & $\frac{268}{1000}$. Elle valoit, en mesures des mêmes pays, 6 $\frac{2}{3}$ coudées médiocres, ou 50 pieds pythiques, ou de mesure naturele, ou 40 palestres, ou 560 dactyles.

DÉCAPODE; acene, mesure linéaire de l'Attique, du Péloponese, de la Sicile & de la grande Grece. Elle valoit, en mesure de France, selon M. Paucton (*Métrologie*) 1 toise & $\frac{612}{1000}$. Elle valoit, en mesures des mêmes pays, 6 $\frac{2}{3}$ coudées de mesure naturele, ou 50 pieds olympiques ou pieds grecs, ou 40 palestres, ou 560 dactyles.

DÉCAPONE; acene, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit 1 toise & $\frac{427}{1000}$ de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures ancienes des mêmes pays, 1 $\frac{2}{3}$ orgyes, ou 2 bême diplonn, ou 4 bême aplonn.

DÉCAPONE carrée; mesure géodésique ou gromatique de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit, en mesures ancienes, 25 coudées sacrées carrées, ou 500 pieds géométriques.

DECAPROTE; Officier qui levoit les tributs, ou recueilloit les taxes *Decaprotus*, *Decemprimus.* Les *Décaprotes* étoient obligés de payer pour les morts, ou de répondre à l'Empereur sur leurs biens de la quote-part de ceux qui mouroient (*Digest. l. 3, & lib. ult. de Muner. & Honor. & l. 10, de Pollicitat.*). Cicéron les appele *Décemprimi* dans son Oraison *pro Roscio.*

Ce mot vient de δέκα, *dix*, & πρῶτος, *premier*, apparemment parce qu'on choisissoit les dix premiers ou les dix principaux des communautés pour faire ces levées.

DÉCARGYRE; piece de monoie en usage dans l'empire Grec. Le *décargyre* s'appeloit autrement *majorine*, & valoit dix argyres; c'est de là que lui venoit son nom. Il étoit la sixieme partie d'une livre; car il y avoit soixante *argyres* dans une livre, comme il paroît par la loi I du code Théodosien, *de expens. lud.*, & la livre étant de douze onces, le *décargyre* en pesoit deux.

DECE, Empereur. *Voyez* TRAJAN-DECE.

DÉCEMBRE; dernier mois de l'année actuele. C'étoit le dixieme mois de l'année de Romulus. De là vint qu'il fut appelé *Décembre*, de *decem* dix: car les Romains commençoient dans les premiers temps leur année par le mois de Mars. Le mois de *Décembre* étoit sous la protection de Vesta; Romulus lui donna d'abord trente jours, Numa le réduisit à 29, & Jules-César lui en assigna 31. Les Romains célébroient dans ces mois différentes fêtes: le jour des Kalendes, la fête de la Fortune, qui fut ensuite transportée au mois de Juillet; le jour des Nones, 5e. la fête de Faune; le 3 avant les Ides, ou le onzieme du mois, les Agonales; le 58 avant les kalendes de Janvier, c'est-à-dire, le 55e avant les mêmes kalendes, ou le 18 du mois, les Opales, ou fêtes d'Ops; le lendemain commençoit la fête des Sigillaires; le lendemain les Divales, ou Angéronales, & outre cela un sacrifice à Hercule & à Cérès. Le 21e étoit consacré aux Lares; le 22e, c'étoient les Larentinales; le 23e, les jeux de la jeunesse, *Juvenales.* On célébroit encore en ce mois une fête appelée *Septimonium*, dont Varron fait mention (*l. v, de ling lat.*). Le 57e de *Décembre* on célébroit la fête des Saturnales.

Saturne étoit aussi particuliérement honoré dans ce mois (*Quest. Rom. 34, Plutarc.*). Commode tenta en vain de le faire appeler *Décembre l'Amazonien*, à cause de sa maitresse Murcia, qu'il aimoit à faire représenter sous les traits d'une Amazone; déguisement sous lequel cet insensé osa paroître lui-même dans les spectacles publics.

DECEMJUGIS; char atelé de dix chevaux. Suétone dit que Néron (*c. 24, n. 4*) parut dans le stade d'Olympie, monté sur un *decemjugis* qu'il conduisoit lui-même: *Aurigavit quoque plurifariam: Olympis vero etiam decemjugem.* C'étoit une chose inouie avant cet Empereur; & elle ne reparut plus depuis lui; car Isidore dit que le plus fort atelage, celui que l'on employoit à cause de cela pour honorer Jupiter, le plus grand des Dieux, étoit de six chevaux (*XVIII, 36*): *Sejuga, maximus currus, currit Jovi, propter quod maximum deorum suorum eum esse credunt.*

DÉCEMPEDE; instrument dont les anciens se servoient pour mesurer, regle de dix pieds, *decempeda.* La *décempede* étoit un instrument destiné à arpenter les terres, une perche longue de dix pieds, d'où elle a pris son nom; en grec δεκάπους. Les Architectes s'en servoient aussi pour donner aux bâtimens & à leurs parties les grandeurs & les proportions convenables. Horace (*l. II, Ode 15, v. 14*) se plaignant de la magnificence des bâtimens de son siecle, dit qu'il n'en étoit pas ainsi au temps de Romulus & de Caton; qu'on ne voyoit point alors dans les maisons des

particuliers, des portiques mesurés avec la *décempede*, & tournés au Nord pour prendre le frais. Saumaise (*sur Salin*, *p.* 383) a parlé de la *décempede*. Ce nom vient de *decem*, dix, & de *pes*, *pedis*, pied.

La *décempede*, mesure itinéraire des anciens Romains, valoit 1 toise & $\frac{518}{1000}$ de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures du même peuple, 2 *passus*, ou 4 *gradus*, ou 10 pieds Romains.

Décempede carrée; mesure gromatique des anciens Romains. *Voyez* Scrupule *de terre*.

DECEMPEDATOR; arpenteur qui se sert de la décempede. Cicéron emploie ce mot en parlant de L. Antonius (*Philip. XIII*, 18)... *Æquissimus agri publici & privati decempedator*.

DÉCEMPRIMI. *Voyez* Décaprote.

DÉCEMVIRS, DÉCEMVIRAT, } Magistrats des Romains, créés avec autorité souveraine pour faire des loix dans l'État. On les nomma *Décemvirs*, parce que ce grand pouvoir ne fut attribué qu'à dix personnes ensemble, & seulement pendant le cours d'une année. Mais à peine eurent ils joui de cet état de souveraineté, qu'ils convinrent par serment de ne rien négliger pour le retenir toute leur vie. Rapelons au Lecteur les principaux faits de cette époque de l'Histoire Romaine, & disons d'abord à quelle occasion les *Décemvirs* furent institués.

Dans le feu des disputes entre les Patriciens & les Plebéiens, ceux-ci demanderent, qu'on établit des loix fixes & écrites, afin que les jugemens ne fussent plus l'effet d'une volonté capricieuse ou d'un pouvoir arbitraire. Après beaucoup de résistance, le Sénat y acquiesça. Alors, pour composer ces loix, on nomma les *Décemvirs*, l'an 30 de Rome. On crut qu'on devoit leur accorder un grand pouvoir, parce qu'ils avoient à donner des loix à des factions qui étoient presque irréconciliables. On suspendit la fonction de tous les autres Magistrats, &, dans les Comices, ils furent élus seuls administrateurs de la République. Ils se trouverent revêtus par-là de la puissance consulaire & de la puissance tribunitiene; l'une donnoit le droit d'assembler le Sénat; l'autre, celui d'assembler le peuple; mais ils ne convoquerent ni le Sénat ni le Peuple, & s'attribuerent à eux seuls toute la puissance des jugemens: Rome se vit ainsi soumise à leur empire absolu. Quand Tarquin exerçoit ses vexations, Rome étoit indignée du pouvoir qu'il avoit usurpé; quand les *Décemvirs* exerçoient les leurs, Rome fut étonée du pouvoir qu'elle avoit donné, dit l'Auteur de *la Grandeur des Romains*.

Ces nouveaux Magistrats entrerent en exercice de leur dignité aux ides de Mai; &, pour inspirer d'abord de la crainte & du respect au peuple, ils parurent en public, chacun avec douze Licteurs auxquels ils avoient fait prendre des haches avec des faisceaux, comme en portoient ceux qui marchoient devant les anciens Rois de Rome. La place publique fut remplie par cent vingt Licteurs qui écartoient la multitude avec un faste & un orgueil insupportables, dans une ville où régnoit auparavant la modestie & l'égalité. Outre leurs Licteurs, ils étoient en tout temps environés d'une multitude de gens sans nom & sans aveu, la plupart chargés de crimes & accâblés de dettes, & qui ne pouvoient trouver de sûreté que dans les troubles de l'État: mais ce qui étoit encore plus déplorable, c'est qu'on vit bientôt à la suite de ces nouveaux Magistrats une foule de jeunes Patriciens, qui préférant la licence à la liberté, s'atacherent servilement aux dispensateurs des grâces, & qui, pour satisfaire leurs passions & fournir à leurs plaisirs, n'eurent point de honte d'être les ministres & les complices de ceux des *Décemvirs*.

Cette jeunesse effrénée, à l'ombre du pouvoir souverain, enlevoit impunément les filles du sein de leurs meres; d'autres, sous de foibles prétextes, s'emparoient du bien de leurs voisins, qui se trouvoit à leur bienséance: en vain on en portoit des plaintes au tribunal des *Décemvirs*; les malheureux étoient rejetés avec mépris, & la faveur seule ou des vues d'intérêt tenoient lieu de droit & de justice.

On ne sauroit imaginer à quel point s'afaissa la République pendant une semblable administration: il sembloit que le peuple Romain eût perdu ce courage qui auparavant le faisoit craindre & respecter par ses voisins. La plupart des Sénateurs se retirerent; plusieurs autres citoyens suivirent leur exemple, & se banirent eux-mêmes de leur patrie; quelques-uns même chercherent des asyles chez les étrangers. Les Latins & ceux qui se trouvoient assujétis à l'autorité de la République, mépriserent les ordres qu'on leur envoyoit, comme s'ils n'eussent pu soufrir que l'Empire demeurât dans une ville où il n'y avoit plus de liberté; & les Grecs & les Sabins vinrent faire impunément des courses jusqu'aux portes de Rome.

Quand tous ces faits ne seroient pas connus, on jugerait aisément à quel excès les *Décemvirs* porterent le systême de la tyrannie, par le caractere de celui qu'ils nommerent constament pour leur Chef, par cet Appius Claudius, dont les crimes furent plus grands que ceux du fils de Tarquin. On sait, par exemple, qu'il fit assassiner Lucius Siccius Dentatus, ce brave homme qui s'étoit trouvé à six-vingts batailles, & qui avoit rendu, pendant quarante ans, les plus grands services à l'État. Mais on sait encore mieux le jugement infâme qu'Appius porta contre la vertueuse Virginie. Denis d'Halycarnasse, Tite-Live, Florus, Cicéron, ont célébré à l'envi cet événement: il ariva l'an de Rome 304; & pour lors le spectacle de la mort de cette fille immolée par son pere à la pudeur & à la liberté, fit tomber d'un seul coup la puissance exorbitante de cet Appius & celle de ses collegues.

Cet événement excita la juste indignation de tous les ordres de l'État : hommes & femmes, à la ville & à l'armée, tout se souleva : toutes les troupes marcherent à Rome pour délivrer leurs citoyens de l'oppression, & elles se rendirent au mont Aventin, sans vouloir se séparer qu'elles n'eussent obtenu la destitution & la punition des *Décemvirs*.

Tite-Live raporte qu'Appius, pour éviter l'infamie d'un supplice public, se donna la mort en prison. Sp. Appius, son collegue, eut le même sort; les huit autres *Décemvirs* chercherent leur salut dans la fuite, ou se banirent eux-mêmes. Leurs biens furent confisqués ; on les vendit publiquement, & le prix en fut porté, par les Questeurs, au Trésor public. Marcus Claudius, l'instrument dont Appius s'étoit servi pour se rendre maître de la persone de Virginie, fut condamné à mort ; & il auroit été exécuté sans ses amis, qui obtinrent de Virginius qu'il se contentât de son exil. C'est ainsi que fut vengé le sang innocent de l'infortunée Virginie, dont la mort, comme celle de Lucrece, tira, pour la seconde fois, les Romains de l'esclavage. Alors chacun se trouva libre, parce que chacun avoit été offensé ; tout le monde devint citoyen, parce que tout le monde trouva pere : le Sénat & le peuple rentrerent dans tous leurs droits.

Le seul avantage qui revint à la République de l'administration des *Décemvirs*, fut le corps de Droit Romain, connu sous le nom de *Loix Décemvirales*, & plus encore sous celui de *Loix des douze Tables*. Les *Décemvirs* travaillerent avec beaucoup de zele pendant la premiere année de leur Magistrature à cette compilation de Loix, qu'ils tirerent en partie de celles de Grece, & en partie des ancienes ordonances des Rois de Rome. *Voyez* Tables.

Je ne doute point du mérite de plusieurs de ces Loix, dont il ne nous reste cependant que des fragmens; mais, mal-gré les éloges qu'on en fait, il me semble que la vue de quelques-unes suffit pour dévoiler le but principal qui anima les *Décemvirs* lors de leur rédaction ; & cette remarque n'a pas échapé à l'illustre Auteur de l'*Esprit des Loix*.

Le génie de la République, dit-il, ne demandoit pas que les *Décemvirs* missent dans leurs douze Tables les Loix *Royales*, si séveres, & faites pour un peuple composé de fugitifs, d'esclaves & de brigands; mais des gens qui aspiroient à la tyrannie, n'avoient garde de suivre l'esprit de la République ; la peine capitale qu'ils prononcerent contre les auteurs des libelles & contre les Poëtes, n'étoit certainement pas de l'esprit de la République, mais de gens qui vouloient renverser la liberté ; & Cicéron, qui ne désapprouve pas cette loi, en a bien peu prévu les dangereuses conséquences. Enfin, la loi qui découvre le mieux les projets qu'avoient les *Décemvirs* de mettre la division entre les Nobles & le Peuple, & de rendre, par cet artifice, leur Magistrature perpétuele, est celle qui défendoit les mariages entre les Nobles & le Peuple. Heureusement, après l'expulsion des *Décemvirs*, cette derniere Loi fut cassée, l'an 308 de Rome; & presque toutes celles qui avoient fixé les peines, s'évanouirent. À la vérité on ne les abrogea pas expressément ; mais la Loi Porcia ayant défendu de mettre à mort un Citoyen Romain, elles n'eurent plus d'application. (*Article du Chevalier de Jaucourt.*)

Decemviri Stlitibus, pour *Litibus judicandis;* Magistrats Romains, tirés du Corps des *Centumvirs*, qui rendoient la justice avec le Préteur. Les *Décemvirs* prononçoient sur les afranchissemens (*Cicer. Cæc. c.* 33, & *Dom. c.* 29), sur l'état des Citoyens, sur leurs mariages, & sur quelques autres matieres civiles.

Decemviri Sacrorum, dix Citoyens préposés à la garde & à l'inspection des livres sybillins, à la célébration des jeux apollinaires, aux supplications publiques. Leur nombre varia plusieurs fois, & il fut porté même à quinze.

Il y avoit aussi des *Décemvirs* militaires; & en différentes occasions on créoit des *Décemvirs*, pour régler & conduire certaines afaires, de même qu'à présent on forme des Bureaux, on nomme des Commissaires pour certaines afaires. Ainsi il y avoit des *Décemvirs* pour conduire une Colonie, des *Décemvirs* pour préparer les festins que l'on faisoit de temps en temps en l'honeur de Jupiter & des autres Dieux ; des *Décemvirs* pour avoir soin des sacrifices, &c. ; & quelquefois ce n'étoient que des Septemvirs ou des Triumvirs, c'est-à-dire, que c'étoient des Commissaires que l'on créoit pour ces choses, & que l'on nommoit *Décemvirs*, Septemvirs, Triumvirs ou Duumvirs, selon qu'ils étoient dix, sept, trois, ou seulement deux. *Voyez* Quindecemvir.

DECENNALES. Fêtes que les Empereurs Romains célébroient tous les dix ans de leur regne par des sacrifices & par des largesses au Peuple. *Decennalia festa*.

Auguste fut l'auteur de cette coutume, & ses successeurs l'imiterent. On faisoit aussi dans le même temps des vœux pour l'Empereur, en lui confirmant l'Empire; & ces vœux s'appeloient aussi des vœux *decennales* ou *décennaux*. Depuis Antonin Pie, on trouve ces jeux & ces vœux marqués sur les médailles. Primi Decennales. Secundi Decennales. Vota sol. Decen. II. Vota suscep. Decen. III. Ces vœux se faisoient au commencement de chaque dixaine d'années ; car, sur les médailles de Pertinax, qui eut à peine quatre mois de regne, on trouve Vota decen. & Votis decennaliaus ; sur celles de Pupien, dont l'empire ne dura pas deux ans, Votis decennaliaus.

Struvius (*Antiq. Rom. Syntagm. c.* 4, *p.* 247) croit que ces vœux avoient pris la place de ceux que les Censeurs avoient coutume de faire au temps de la République pour sa félicité. En effet,

on ne les faisoit pas seulement pour le Prince, mais encore pour l'État, comme Dion (*l. VIII*) & Pline le jeune (*l. X, ep. 101*) le marquent expressément.

Auguste établit cette fête pour conserver l'empire & l'autorité absolue, sans choquer le peuple. Pendant qu'on la célébroit, ce Prince avoit coutume de remettre au Peuple toute l'autorité, que le Peuple, rempli de joie, & charmé par cette offre, lui rendoit aussi-tôt.

DÉCENCE, frere de Magnence.

MAGNUS DECENTIUS CÆSAR, *postea* AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RR. en or.

RRR. en argent.

RRRR. en petit médaillon d'argent: au revers, *Principi Juventutis*.

RR. en médaillons de B.

C. en M. B., excepté celles sur lesquelles il a le nom d'*Augustus*.

C. en P. B.

Il porte, sur la plupart de ses médailles, le titre de *très-vaillant César*.

DECERIS, ΔΕΚΗΡΙΣ, } navire qui avoit dix rameurs sur chaque rame, ou dix rangs de rames de chaque côté.

DECIMA, DECIME, } c'est le nom d'une des trois Parques; car les Déesses que l'on appeloit communément *Clotho*, *Lachesis* & *Atropos*, selon Varron & Cæsellius Vindex (cité par Aulu-Gelle *l. III, c. 16*), se nommoient None, *Décime* & Morte: Parque, *a partu*, c'est-à-dire de l'enfantement, où commençoit leur empire sur la vie de chaque homme; None & *Décime*, à cause des neuf & dix mois que l'enfant est dans le sein de sa mere, comme Varron l'explique.

Décime étoit encore le nom que les Grecs donnoient au dixieme jour après la naissance, auquel on imposoit un nom à l'enfant; ils appeloient aussi *Décime* Δεκάτη, le sacrifice qu'ils faisoient en même temps.

DÉCIME; mesure de capacité, employée dans l'Égypte & dans l'Asie. *Voyez* GOMOR.

DÉCIMER. Les Romains usoient de cette peine envers les soldats qui avoient abandoné leur poste, ou excité quelque émeute dans le camp, ou qui s'étoient comportés lâchement dans le combat. Le Général assembloit toutes les troupes: le Tribun lui amenoit les coupables, & leur reprochoit leur lâcheté & leur perfidie en présence de toute l'armée; ensuite, mettant leurs noms dans une urne ou dans une casque, il en tiroit cinq, dix ou vingt, suivant leur nombre; & le cinquieme, le dixieme ou le vingtieme passoit par le fil de l'épée; le reste étoit sauvé.

DECIUS MUS. Ce généreux Romain étoit monté sur un coursier, lorsqu'il se dévoua pour sa patrie, en se précipitant au milieu des escadrons. Que l'on évalue, d'après cette réflexion, l'explication qui a été donnée d'une pierre gravée du Cabinet de Stefanoni. On y voit un guerrier nu, n'ayant que le casque & le bouclier, apuiant le genou droit sur un autel, & près de s'enfoncer une épée dans les flancs. On a pris cet Ajax, fils de Télamon, pour *Decius Mus*.

DÉCLAMATION. Cet article apartient exclusivement au Dictionaire de Littérature & de Grammaire.

DÉCLARATION *de guerre*. Voyez *le Dictionaire de l'Art militaire*, & FÉCIALES.

DÉCOLER. *Voyez* DÉCAPITER.

DÉCORATION. *Voy.* CLAVUS, ANNEAU, BRACELET, COLLIER, CHEVAL, &c.

DÉCORATION intérieure des édifices romains. Nous avons donné à l'article CHAMBRE, leur structure d'après Winckelmann. Ce Savant nous peindra aussi leur *décoration* intérieure.

„ Avant la découverte d'Herculanum, on avoit pu déja se former une idée des *décorations* des chambres, parce qu'on en avoit vu dans les tombeaux, dont l'intérieur s'est trouvé ressembler à l'intérieur des maisons d'Herculanum, de Resina, de Stabia, de Pompeji. L'ornement ordinaire des chambres y consiste dans l'enduit des murs & dans les petits tableaux qui y sont peints, représentant des paysages, des figures d'homme, des animaux, des fruits & des bambochades; car anciénement ces peintures tenoient lieu de tapisseries (*Plutarch. Alcib. p. 363, l. 21, ed. H. Steph.*) „.

„ Les Peintres de cette espece s'appeloient, chez les Anciens, ῥωπογράφοι, c'est-à-dire, *Peintres de petites choses* (*Salmas. in Spartian. p. 23 A.*) „.

„ Sous la voûte des chambres (d'autres avoient des plafonds de bois) régnoit une petite corniche en stuc, laquelle s'avançoit en saillie de deux ou trois doigts, & elle étoit ou unie, ou bien ornée de feuillages. Cette corniche coupoit la partie supérieure de la porte, laquelle, suivant les regles de l'Architecture, devoit avoir trois cinquiemes de la hauteur de la chambre; & de cette maniere, la chambre se trouvoit coupée tout entour en deux parties. La partie supérieure laquelle servoit comme de frise à la partie d'en-bas, étoit à celle-ci comme deux sont à trois. L'espace au dessus & au dessous de la corniche étoit partagé en compartimens ou paneaux, lesquels étoient plus hauts que larges, & avoient ordinairement la largeur de la porte, laquelle formoit elle-même un de ces compartimens: il y en avoit d'autres plus petits, ronds ou carrés, dans lesquels on peignoit une figure ou un paysage. Au dessus de la corniche il y avoit la même division, mais de maniere cependant que les compartimens en étoient plus larges que longs; on y peignoit d'ailleurs aussi des paysages, des marines ou sujets semblables „.

„ On voit une muraille divisée & *décorée* de cette maniere dans la galerie des tableaux à Por-

tici. C'est un morceau de plus de vingt palmes de long (13 pieds 4 pouces) sur quatorze (9 pieds 4 pouces) de large. Cette muraille a, comme nous l'avons dit, des paneaux au dessous & au dessus de la corniche, laquelle est enrichie de feuillages. Des trois compartimens d'en-bas, celui du milieu est plus large que celui des côtés : le premier est encâdré en jaûne, & les autres en rouge. Entre ces paneaux, il y a des raies noires avec des grotesques peints avec élégance. Au milieu des paneaux, on voit des paysages sur des fonds rouges ou jaûnes. Au dessus de la corniche, il y a quatre autres paneaux, dont deux tombent sur le paneau du milieu d'en-bas; sur l'un est représenté un amâs de médailles sur une table, avec du papier, des tablettes, une écritoire & une plume; sur l'autre, on voit des poissons & d'autres comestibles „.

„ En 1724, on découvrit, sur le mont Palatin, une grande salle, de quarante pieds de long, laquelle étoit entiérement peinte. Les colonnes de ces peintures étoient aussi grêles & aussi extraordinairement longues que celles des tableaux de Portici. Les figures & les autres objets représentés sur les murs de cette salle, furent enlevés & envoyés à Parme, & ces tableaux passerent ensuite à Naples avec les autres raretés du cabinet Farnese. Mais, comme tous ces objets resterent encaissés & renfermés pendant vingt-quatre ans, toutes les peintures ont été gâtées par la poussiere; & l'on ne voit plus aujourd'hui, à *Capo di Monte*, à Naples, où se trouve ce cabinet, que les morceaux nus des murs sur lesquels ces objets étoient peints. Il ne s'est conservé qu'une seule *herma* ou caryatide, de moitié grandeur naturelle „.

DÉCORATIONS de Théâtre.

DÉCORATIONS, ornemens d'un théâtre, qui servent à représenter le lieu où l'on suppose que se passe l'action dramatique.

Les Anciens avoient trois sortes de pieces : comiques, tragiques & satyriques : ils avoient aussi trois sortes de scènes, c'est-à-dire, des *décorations* pour ce trois différens genres. Les tragiques représentoient toujours de grands bâtimens, avec des colonnes, des statues & autres ornemens convenables. Les comiques représentoient des édifices particuliers, avec des toits & de simples croisées, comme on en voit communément dans les villes; & les satyriques, quelques maisons rustiques, avec des arbres, des rochers, & les autres objets que l'on trouve ordinairement à la campagne.

Ces trois scènes pouvoient être variées de plusieurs manieres; mais la disposition générale en devoit être toujours la même, & il falloit qu'elles eussent chacune cinq différentes entrées, trois en face, deux sur les ailes. L'entrée du milieu étoit toujours celle du principal Acteur : ainsi, dans la scène tragique, c'étoit ordinairement la porte d'un palais; celles qui étoient à droite & à gauche, étoient destinées aux Acteurs qui jouoient les seconds rôles; & les deux autres, qui étoient sur les côtés, servoient, l'une à ceux qui arivoient de la campagne, & l'autre, à ceux qui venoient du port ou de la place publique. C'étoit à peu près la même chose dans la scène comique. Le bâtiment le plus considérable étoit au milieu; celui du côté droit étoit un peu moins élevé, & celui qui étoit à gauche représentoit ordinairement une hôtelerie. Mais, dans la piece satyrique, il y avoit toujours un antre au milieu, quelque méchante cabane à droite, & à gauche un vieux temple ruiné, ou quelque paysage.

On ne sait pas précisément sur quoi ces *décorations* étoient peintes; mais il est certain que la perspective y étoit observée : car Vitruve (*liv. VIII*) remarque que les regles en furent inventées & mises en pratique dès le temps d'Eschyle, par un Peintre nommé Agatarchus, qui en laissa même un Traité.

Quant aux changemens de théâtre, Servius nous apprend qu'ils se faisoient, ou par des feuilles tournantes, *versatiles*, qui changeoient en un instant la face de la scène, ou par des châssis *conductiles*, qui se tiroient de part & d'autre, comme ceux de nos théâtres. Mais il ajoute qu'on levoit la toile à chacun de ces changemens; il y a apparence qu'ils ne se faisoient pas encore si promptement que les nôtres (les Anciens levoient la toile pour fermer le théâtre, & la laissoient tomber pour le découvrir). D'ailleurs, comme les ailes de la scène, sur lesquelles la toile portoit, n'avançoient que de la huitieme partie de sa longueur, ces *décorations*, qui tournoient derriere la toile, ne pouvoient avoir au plus que cette largeur pour leur circonférence : ainsi il falloit qu'il y en eût au moins dix feuilles sur la scène; huit de face, & deux en ailes; & comme chacune de ces feuilles devoit fournir trois changemens, il falloit nécessairement qu'elles fussent doubles, & disposées de maniere qu'en demeurant pliées sur elles-mêmes, elles formassent une des trois scènes; & qu'en se tournant ensuite les unes sur les autres, de droite à gauche, ou de gauche à droite, elles formassent les deux autres; ce qui ne se pouvoit faire qu'en portant, de deux en deux, sur un point fixe commun, c'est-à-dire, en tournant toutes les dix sur cinq pivots placés sous les trois portes de la scène & dans les deux angles de ces retours (*Boindin, sur les Théâtres des Anciens. Mém. de l'Académie des Belles-Lettres, t. I*).

Les *décorations* tournantes formoient chacune un prisme triangulaire qui tournoit sur des pivots, & présentoit, à volonté, une des trois faces ornées de peinture.

Après la destruction de l'Empire Romain, on oublia les *décorations*, jusqu'à ce que le Siennois Peruzzi (mort en 1536), Peintre & Architecte célebre, en rétablit l'usage.

DECRETORIA ARMA, armes tranchantes; par opposition aux armes des exercices, telles que des

des fleurets. Séneque dit (*epist.* 117) : *Remove ista lusoria arma ; decretoriis opus est*.

DECUIS, *decusis*, *decussis* ; monoie des anciens Romains. Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 10 liv. monoie actuele de France, selon M. Pauction (*Métrologie*).

DACUIS *septunx semuncia* ; monoie de compte des Romains.

Elle étoit représentée par ce signe ✳ S ⸗ Ƨ.

Elle valoit

Sept $\frac{1}{2}$ onces de compte,

ou 10 âs effectifs,

ou 15 sémi onces de compte,

ou 30 siciliques de compte,

ou 60 sémi-siciliques de compte.

DECULA ; surnom de la famille *Tullia*.

DECUMÆ. Voyez Dixieme.

DECUMANI ; Fermiers du dixieme imposé sur les terres labourables. Cicéron parle souvent, dans ses Discours contre Verrès, de ces Traitans.

DECURIALES Pullarii. Muratori (239, 6. *Thes. Inscription.*) raporte une inscription dans laquelle on lit ces mots ; & il pense qu'ils désignent les *Pullarii* de chaque *Décurie*.

DÉCURIE, *DECURIA*, } Compagnie de dix persones rangées sous un Chef nommé *Décurion*. La cavalerie Romaine étoit partagée en *Décuries*. Romulus ayant divisé les tribus du peuple en centuries, sous-divisa les centuries en *décuries*. Tous les Officiers de la maison des Augustes, furent rangés par *décuries*, ainsi que les Officiers Municipaux des villes de l'Empire.

Decuria Curiatia ; Collége chargé du soin des sacrifices, composé de Licteurs, d'Appariteurs, de *Curiales* & d'autres serviteurs des Officiers Municipaux ou des Curies. On a trouvé une inscription qui en fait foi.

L. ANTONIO
EPITYNCANO
LICTORI DEC. CURIA
TIAE. QUAE. SACRIS
PUBLICIS APPARET.

(*Guther. de vet. Jure Pont.* 1*I*, 14).

DÉCURION ; Chef d'une Décurie, tant dans la milice Romaine que dans le Collége ou Assemblée du Peuple. *Decurio*.

C'étoit aussi le nom qu'on donnoit aux Sénateurs des Colonies Romaines, qui formoient une Cour de Juges ou de Conseillers, représentant le Sénat Romain dans les villes municipales. *Civitatum Patres Curiales : honorati municipiorum Senatores*. Leur compagnie se nommoit *Curia Decurionum*, & *Minor Senatus*. On les appela *Décurions*, parce que leur corps n'étoit souvent composé que de dix persones. Les villes d'Italie, au moins celles qui étoient colonies, avoient part, sous Auguste, aux élections des Magistrats Romains : les *Décurions* ou Sénateurs de ces villes donnoient pour cela leurs suffrages, que l'on envoyoit scellés à Rome, un peu avant l'élection (*Suet. l.* 1*I*, *c.* 46).

Les Triumvirs chargés de la fondation ou de l'établissement de chaque colonie, fixoient le nombre de *Décurions* qu'elle pouvoit exiger : ils en établirent cent à Capoue (*Cic. de Agrar.* 1*I*). On les remplaçoit ensuite par des citoyens possesseurs de 10,000 *nummi* de fonds : *Esse autem tibi*, dit Pline, *centum millium censum satis indicat, quod apud nos Decurio es* (*epist.* 1, 19). Vingt-cinq arpens de terre procurerent depuis le même avantage (*Leg.* 33, *de Decur.*). Ce fonds de richesses étoit nécessaire pour subvenir aux dépenses auxquelles les *Décurions* étoient obligés ; car on choisissoit entr'eux les Collecteurs de certains impôts (Voyez *Decemprimi*), & ils devoient faire recette pleine. C'étoit encore à eux à donner des spectacles au public ; de sorte que la dignité de *Décurion* devint très-onéreuse, & on employa tous les moyens pour l'éviter (*Synes. epist.* 93).

Toutes les afaires publiques, & en particulier l'aliénation des terreins du fisc, étoient réglées par les décrets des *Décurions* dans les villes de l'Empire, comme elles l'étoient à Rome par les Sénatus-consultes. De là vient qu'on lit sur la plupart des épitaphes : DEC. DEC. *decreto Decurionum*, ou des formules équivalentes.

Décurion *des Pontifes*. C'étoit (*Guther. de vet. Jur. Pontif.* 1*I*, 14) le Chef de la Décurie *Curiatia*. Il en est fait mention dans une inscription trouvée à Milan :

D. M.
C. VALERI
PETRONIANI
DECUR. PONTIF. SACERD.
JUVEN. MED. CAUSIDIC.

Décurion. C'étoit encore le nom de quelques Prêtres qui semblent n'avoir été créés que pour quelques sacrifices & quelques cérémonies particulieres, telles que les sacrifices des familles & des maisons privées. Ils étoient choisis par Décuries, comme Struvius le conjecture ; & c'est pour cela qu'on les nommoit *Décurions*.

Quoi qu'il en soit de l'origine de ce nom, une inscription qui se trouve dans Gruter (*p.* CCCXLIII, *n.* 3), prouve ce que nous avons dit de leur fonction ; la voici : ANCHIALUS. CUR. AED. Q. TER. IN AEDE. DECURIO. ADLECTUS. EX. CONSENSU DECURIONUM. FAMILIAE VOLUNTATE. Voilà un *Décurion* qui l'étoit dans la maison d'un particulier, Q. Terentius.

DECURSIO ; Cavalcade faite dans les jeux publics, ou aux funérailles, & dans les armées, pour tenir les cavaliers & les chevaux en haleine.

DECUS, *DECUSIS*, *DECUSSIS*, } Voyez Decuis.

DÉDALE; arriere-petit-fils d'Éreĉtée, Roi d'Athênes, a été le plus habile ouvrier que la Grece ait jamais produit dans l'Architecture, & dans la Sculpture principalement. On dit qu'il faisoit des statues animées, qui voyoient & qui marchoient. Une basse jalousie le porta à commettre un crime qui fut la source de tous ses malheurs. Il avoit pris tant de soin de former dans son art les talens du fils de sa sœur, nommé Talus ou Perdrix (*Voyez* Talus), que ce jeune homme, devenu habile en peu de temps, donne lieu à son oncle de craindre qu'il ne l'éfaçât un jour. *Dédale* ne put résister aux mouvemens de sa jalousie, & précipita son neveu du haut de la tour de Minerve à Athênes. Ce crime obligea *Dédale* de se retirer dans l'île de Crete, où il trouva, à la Cour de Minos, qui étoit en guerre avec les Athéniens, un asyle favorable. Il y exerça ses talens, & s'y fit un ami & un protecteur de Minos: il y bâtit son fameux labyrinthe, dont la premiere destination étoit de servir de prison aux criminels: mais il se brouilla avec le Roi, pour avoir construit la vache qui servit à Pasiphaé pour satisfaire son abominable passion (*Voyez* Pasiphaé). Minos fit enfermer ce coupable Ouvrier avec Icare son fils, dans le labyrinthe. Cet édifice étoit construit avec tant d'art, que, quoique *Dédale* en fût l'Architecte, il ne put en trouver les issues pour se sauver. Il eut recours à son art, fit des ailes pour lui & pour son fils (*Voyez* Icare), & s'éleva dans l'air, vola par-dessus les mers, & s'abatit dans la Calabre, vers les rochers de Cumes, où il éleva un temple à Apollon, en action de grâces de l'heureux succès de sa fuite. Plusieurs Princes, dans la crainte de déplaire à Minos, qui étoit très puissant sur mer, lui refuserent un asyle; mais il le trouva enfin chez Cocalus, Roi de Sicile. Minos, qui chercha long-temps son prisonier, apprit enfin le lieu de sa retraite: il équipa une flote formidable, se mit à la tête, & alla réclamer *Dédale*, menaçant de déclarer la guerre en cas de refus. Cocalus, qui ne vouloit ni violer les droits de l'hospitalité, ni perdre un hôte qui lui étoit si utile par son industrie, fit prier Minos de se rendre à Cumique pour traiter de cette afaire. Minos s'y rendit sur la parole de Cocalus, & fut étoufé dans une étuve où il prenoit le bain. Il y a des Auteurs qui ont dit que ce furent les filles de Cocalus elles-mêmes, qui, charmées de petits automates que *Dédale* leur donnoit pour les amuser, firent mourir Minos dans le bain. *Dédale*, pour reconoître les obligations qu'il avoit à Cocalus, signala son séjour par plusieurs beaux ouvrages. Il fit creuser ce grand canal où se jetoit le fleuve Alabas, qu'on nomme aujourd'hui Cantera: il construisit, sur un rocher, près du lieu où fut bâtie la ville d'Agrigente, une citadelle imprenable; trois ou quatre hommes suffisoient pour la défendre. Il fit plusieurs autres ouvrages aussi utiles que magnifiques, dont Diodore nous a donné la description: cet Historien les avoit sous les ieux. On trouvoit encore, au raport de Pausanias, dans plusieurs autres endroits, des monumens de l'adresse de ce fameux Ouvrier: les Égyptiens se vantoient d'en avoir un grand nombre dans leur pays; & Virgile fait la description d'un beau monument, où *Dédale* avoit gravé son histoire & ses malheurs. *Voyez* Cocalus, Érycine.

La fâble de *Dédale* est expliquée, selon Winckelmann (*class. VI, n. 10*), par une pâte antique du Baron de Stosch, sur laquelle on voit un vaisseau qui, au lieu de voiles, est garni de deux longues ailes atachées sur chacun de ses flancs. Cette gravure est répétée dans la Galerie de Florence, & nous apprend que *Dédale* apprit aux Grecs à atacher des voiles à leurs bâtimens qui alloient toujours à rames avant lui. Les poëtes embélirent cette invention, & composerent la Fâble de *Dédale* & d'Icare, si connue, & répétée si souvent sur les anciens monumens.

„ Avant *Dédale* les statues étoient sans mouvement & sans vie: à la maniere des premiers Égyptiens de qui les Pélasges avoient reçu les arts, elles avoient les brâs pendans & collés au corps, les pieds joints & les ieux fermés; c'étoient même pour la plupart des figures informes, qui se terminoient en gaîne. *Dédale* donna aux siennes des ieux, & mettant en mouvement les pieds & les mains, il varia leurs atitudes; aussi-tôt la renommée publia que ses ouvrages vivoient, respiroient, marchoient; les productions du plus beau temps de l'art n'inspirerent jamais un pareil enthousiasme: c'est ainsi que pour avoir mis le premier quelque expression dans les visages, quelque mouvement dans les draperies & quelque variété dans les teintes, *Cimabué* obtint des honeurs qui ne furent acordés ni aux Raphaël, ni aux Correge „.

„ Les siecles suivans prirent à la lettre les expressions exagérées qu'avoient enfantées l'ignorance & l'étonement: on crut que les statues de *Dédale* étoient en effet animées, & qu'elles se mouvoient d'elles-mêmes . . . . On lui attribue l'invention de la hache, du vilebrequin, du niveau, de la colle forte, de la colle de poisson & de la scie; ainsi *Dédale* perfectiona tout-à-la-fois la sculpture, les méchaniques, l'architecture, l'astrologie & la navigation . . . . Il est étonant qu'aucun des écrivains anciens & modernes qui ont fait mention de *Dédale*, ne se soit avisé de former le moindre doute sur son existence; il nous semble cependant que, si l'on veut bien faire attention à toutes les découvertes dont on le dit auteur, à la variété des talens & des conoissances qu'on lui attribue, & au temps où il vécut, on sera tenté de le regarder comme un personage purement fictif, & qu'on ne verra dans sa vie qu'une fâble relative à l'origine des arts dans la Grece „. (*Pierres gravées du Palais Royal. I, pag. 289.*)

On voit à la villa Albani deux bas-reliefs sur les-

quels sont représentés *Dédale* & Icare. *Dédale* fabrique sur l'un, des ailes pour lui, & son fils est auprès, ayant les siennes liées à son dos avec des bandeletes. Il fabrique sur l'autre marbre la seconde aile d'Icare. Sur les deux il se sert d'une petite hache (Σκέπαρνον) ; ce qui annonce que ces ailes étoient de bois, & non de plumes atachées avec de la cire, comme l'ont dit les poëtes (*Monum. inediti Winkelmann*).

Les aventures de *Dédale* & d'Icare ont souvent été traitées par les graveurs de pierres. Voici celles que nous fournit la seule collection de Stosch. Sur une Agate-Onyx *Dédale* assis faisant une aile pour son fils Icare. Quatre autres pierres représentent le même sujet, & une (*T. II*, *Tab. XXXIX*, *n°.* 2) pierre gravée dans le *Museum Florentinum*, offre la même idée.

Sur une pâte de verre, *Dédale* travaille à la seconde aile pour Icare, qui est debout devant lui, avec la premiere aile que son pere lui a déja atachée. On voit le même sujet parmi les (*T. II*, *Pl. LIV*) pierres de *Gravelle*.

Sur une autre pâte de verre, Icare est debout ; & son pere, un genou en terre, lui atache les ailes avec des bandeletes qu'il tient en main. On voit aussi sur un jaspe noir Icare debout, avec les deux ailes atachées à son dos. Sur une Sardoine, *Dédale* est en atitude de suppliant à genoux devant son fils Icare, qu'il conjure de ne pas élever son vol trop haut. La même idée se voit exprimée sur une (*Mus. Flor. tom. II*, *tab. XXXIX*) Pierre gravée du cabinet Vettori à Rome. On trouve sur une *pâte de verre*, Icare volant au dessus de la mer, tel qu'il est gravé sur une (*Maffei Gemm. tom. IV*, *tav. XXII*) Agate dans le Recueil de Maffei. Enfin une pâte antique offre Icare tombant dans la mer, sur le bord de laquelle on voit son pere éploré, levant les mains vers le ciel.

DÉDALES ; fêtes que les Platéens, peuple de Béotie, célébroient depuis leur retour dans leur patrie : c'étoit pour remercier les Dieux de ce qu'ils y étoient rentrés, après en avoir été chassés par les Thébains, & après avoir demeuré soixante ans chez les Athéniens, qui donnerent généreusement asyle dans leur ville à ces infortunés citoyens. D'autres disent que ces fêtes furent instituées au sujet d'une statue de bois, qui représentoit Platéa fille d'Asopus, & dont Jupiter se servit pour confondre la jalousie de Junon. Les Platéens, ajoutent-ils, en mémoire de cet événement, donnerent à ces fêtes le nom de *Dédales*, parce qu'anciénement toutes les statues de bois étoient appelés *Dédales*. Pausanias (*L. IX*, *c.* 3) raporte les cérémonies de cette fête, & il distingue deux sortes de ces solemnités, les grands & les petits *dédales*. Les premiers auxquels tous les Béotiens assistoient, ne se célébroient, que de soixante à soixante ans : ce qui revient à la premiere origine que nous avons raportée. Les petits *dédales* étoient moins solemnels ; ils se célébroient tous les ans selon quelques écrivains, & selon d'autres, tous les sept ans. On réservoit pour porter en procession, le jour de cette fête, toutes les statues que l'on avoit faites pendant l'année, & huit villes tiroient au sort à qui auroit l'honneur de porter ces statues : Platée, Coronée, Thespie, Tanagre, Chéronée, Orchomene, Lebadée & Thebes. Cette distinction concilie la seconde opinion sur l'origine des *Dédales*, avec la premiere.

DÉDALION ; fils de Lucifer, & pere de Chione, fut si fâché de la mort de sa fille Chione, que de désespoir il se précipita du sommet du mont Parnasse. Apollon touché de compassion pour lui, le soutint dans sa chute, & le changea en épervier. Ovide décrit fort au long cette fable. *Voyez* CHIONE.

DÉDICACE. Les anciens *dédioient* aux divinités des boucliers, des statues, des trépieds, des places, des autels, des portiques, des temples, des théâtres, des amphithéâtres, & d'autres lieux publics ou privés. Les Romains qui déifierent leurs Empereurs, leur prodiguerent ces honneurs religieux. La *dédicace* des trépieds & des autres moindres offrandes étoit exprimée chez les Grecs par les mots ΑΝΕΘΗΚΕ, ou ΙΔΡΥΣΑΤΟ ; & chez les Romains, par leurs équivalens, *posuit* & *dedicavit*. On ignore s'il falloit chez les Grecs une permission pour dédier un monument public à quelque divinité, & de qui on devoit l'obtenir. Quant aux cérémonies de la *dédicace*, elles étoient les mêmes que celles des Romains dont on verra plus bas la description.

Les descendans de Romulus adopterent l'usage religieux de *dédier* les monumens publics & privés de toute espece aux divinités. Tite fit une *dédicace* solemnele du célebre amphithéâtre appelé aujourd'hui *Colisée* (*Suét. c.* 7, *n. II*) : *Amphitheatro dedicato . . . . Munus edidit apparatissimum largissimumque*. Néron célébra la *dédicace* de sa maison dorée par des festins, des jeux publics, & par d'immenses largesses qu'il fit au peuple.

On gravoit sur les frontispices des monumens Romains le nom de celui qui les avoit dédiés. C'est ainsi qu'on lit encore celui d'Agrippa sur la frise extérieure du Panthéon. Sylla rebâtit le Capitole ; mais le seul bonheur qui manqua à la félicité constante de ce Dictateur, dit Tacite (*Hist. III*, 72, 6), fut d'en faire la dédicace, afin d'y voir son nom gravé & transmis à la postérité : *Curam victor Sylla suscepit*, *neque tamen dedicavit : hoc solum ejus felicitati negatum*. Cet honeur étoit réservé à Lutatius Catulus dont le nom brilla long-temps sur le Capitole au milieu de ceux des Empereurs. *Lutatii Catuli nomen*, ajoute le même historien, *inter tot Cæsarum opera usque ad Vitellium mansit*.

Du temps de la République, le peuple assemblé par tribus déféroit à celui qu'il lui plaisoit de choisir, l'honeur des *dédicaces* ; & l'on regar-

de *Déesses-mères*, les femmes qui s'étoient distinguées chez elle par quelques vertus remarquables.

On lit dans le Recueil de Gruter (92, 1, 2) cette inscription : DEABUS MATRABUS.

L'abbé Banier a écrit une dissertation sur les *Déesses-meres*, dans le VIe vol. des Mém. de l'Ac. des belles Lettres.

DÉFENSEURS. DEFENSORES. } Nous n'avons point de charges qui répondent à celles des *défenseurs*. Cependant on peut, soit pour la nature & la qualité des charges, soit pour la maniere dont les Officiers traitoient les afaires, soit pour leurs autres fonctions, les comparer aux Procureurs Généraux & à leurs Substituts, ou aux Lieutenans Généraux de police & aux Commissaires. Il y avoit un *défenseur* de l'Empire ou du Royaume, *defensor regni*. Il étoit chargé de soutenir les droits de l'empire, l'autorité du Prince, la vigueur des loix. Le *défenseur* de la ville, *defensor civitatis*, *defensor plebis*, maintenoit les droits, les usages, les coutumes de chaque ville : on pouroit peut-être le comparer au Conseiller pensionaire de chaque ville de Hollande. Cet Officier connoissoit de toutes les causes pécuniaires au dessous d'une somme assez forte, & des crimes légers. On faisoit pardevant lui les insinuations des testamens & des donations, & les dépositions de témoins. C'est pour cela qu'il avoit son archive ou son grêfe. (*Voir la Novelle* 15, & *senator Cassiod. l. VII*, *Epist.* 11). Ces *défenseurs* des villes ou cités, qui étoient chargés des premiers soins de la police dans les principales villes chez les Romains, ne pouvoient sortir de ces villes, non plus que les Présidens des provinces ne pouvoient sortir de la province qui leur étoit confiée, si ce n'étoit pour acomplir un vœu, & sous la condition d'y revenir coucher le même jour.

Il y avoit aussi dans les Gaules des *défenseurs* des villes. L'élection de ces Magistrats dépendoit du Président de la province. La loi portoit qu'il les choisiroit entre les plus nobles, les plus riches & les plus estimés des citoyens. Les Magistrats Romains, jaloux de l'autorité de ces Officiers, firent tout leur possible pour les détruire ; de sorte que l'on ne prit plus pour ces places importantes que des gens inconnus, sans réputation, obscurs, comme porte la Novelle 15 de Justinien, *de defens. civit.* Mais cela parut d'une trop dangereuse conséquence pour le service du Prince & pour le bien public. On les rétablit (*Voyez la Novelle citée, & Godefroy sur cette Novelle, & de la Mare, Tr. de la Pol. t.* 1, *p.* 25). Le *défenseur* des pauvres, des pupilles & des veuves prenoit soin de leurs afaires. Les Diacres, au commencement de l'Église, étoient les *défenseurs* des pauvres, des pupilles & de veuves; mais dans la suite cet emploi devint une charge qui fut exercée par des laïcs. Justinien en parle dans sa quinzieme Novelle. Les *défenseurs* de l'Église étoient comme les Commissaires & les Subdélégués du Patriarche. Le premier ou le chef de ces *défenseurs* jugeoit avec d'autres *défenseurs*, ses assesseurs, les afaires de moindre conséquence qui étoient du ressort du Patriarchat, & il en rendoit compte ensuite au Patriarche.

Il est parlé dans le droit Romain des *défenseurs* : c'étoient, dans les villes qui n'étoient ni libres ni privilégiées, des Officiers préposés pour la répartition des impôts ou tributs ; ils régloient ce que chacun des habitans devoit payer. La fonction des *defenseurs* etoit semblable à celle des Censeurs de Rome & à celle de nos élus : on ajouta dans la suite à leur pouvoir celui de juger les causes sommaires. (*La quinzieme Nov. de l'Empereur Justinien*, & *liv.* 4, *de Defens. Civit.*)

DÉFENSEUR ; surnom d'Hercule, qui avoit à Rome un temple sous ce titre, *defensor*. Les Soldats & les Gladiateurs à qui l'on donnoit un congé honorable, venoient y suspendre leurs armes.

On lit dans une inscription raportée par Muratori, ces mots (*page* 638) DEFENSORES SENATUS. Étoient-ce des officiers chargés du soin de veiller aux intérêts ou aux revenus particuliers du Sénat?

DÉGRADATION. On infligeoit trois sortes de peines aux soldats qui avoient démérité ; savoir, *militiæ mutatio*, *de gradu dejectio*, SEU *regradatio*, ET *ignominiosa missio*.

La premiere de ces peines étoit lorsqu'on passoit d'un corps dans un autre, quand de chevalier on devenoit fantassin, ou quand un fantassin étoit transféré dans les troupes auxiliaires de frondeurs. Ammien Marcellin (*l.* XXIX) dit que Théodose voulant punir des Chevaliers qui s'étoient révoltés, & voulant témoigner en même temps qu'il se contentoit d'une légere peine, les remit tous au dernier grade de la milice. Il y en a beaucoup d'autres exemples dans le code Théodosien & dans celui de Justinien.

Ce qui vient d'être dit des Soldats & Officiers militaires, avoit aussi lieu pour les autres Officiers qui étoient dans le même cas; on les transféroit pareillement d'un corps dans un corps inférieur.

La *dégradation* que les Romains appeloient *de gradu dejectio*, SEU *regradatio*, QUASI *retrogradatio*, & non *degradatio*, qui n'est pas latin, avoit lieu lorsque quelqu'un perdoit le grade ou rang qu'il avoit dans sa compagnie, quand, par exemple, de Tribun il etoit fait simple Soldat, *ex Tribuno tyro fiebat* ; ou comme on voit dans Lampride (*in Alexand. Sever.*) un Sénateur ayant donné un mauvais avis, étoit reculé à la derniere place du Sénat, *in ultimum rejiciebatur locum*.

La derniere peine, qu'ils appeloient *ignominiosa missio*, ou *exauctoratio*, étoit une expulsion entiere de la persone à laquelle on ôtoit toutes les marques d'honeur qu'elle pouvoit avoir méritées précédemment.

C'est ainsi que l'on traitoit les Soldats & Officiers militaires qui s'étoient révoltés, ou qui avoient manqué à leur devoir dans quelque point essentiel: on leur ôtoit les marques d'honeur militaires, *insignia militaria*.

On en usoit de même pour les offices civils; les Officiers qui s'en étoient rendus indignes, étoient dégradés publiquement.

Plutarque (*Vie de Cicéron*) raporte que le Préteur Lentulus, complice de la conjuration de Catilina, fut dégradé de son office, & qu'on le contraignit d'ôter en plein Sénat sa tunique ornée de pourpre, pour en revêtir une noire.

Sidoine Apollinaire (*liv. VII, de ses Épîtres*), raporte aussi qu'un certain Arnaudus, qui avoit été Préfet de Rome pendant cinq ans, fut dégradé, *exauguratus*, qu'il fut déclaré Plebéien, & de famille Plebéiene; enfin condamné à une prison perpétuele.

Les loix Romaines, & notament la loi *judices*, (*au Code de Dignit.*) veulent que les juges qui seront convaincus de quelque crime, soient dépouillés de leurs marques d'honeur, & mis au nombre des Plebéiens.

DEGRÉ de la terre, mesure itinéraire des anciens Romains. Elle valoit, selon M. Pauclon (*Métrologie*) en mesure du même peuple, 72 *milliarium*,

Ou 36000 décempedes,

Ou 72000 *pessus*,

Ou 144000 *gradus*,

Ou 360000 pieds Romains.

Ptolomée fait le *degré* de 68 milles ⅔ arabiques, & ce mille arabique de 7 stades & demi.

DÉJANIRE, fille d'Oënée, Roi de Calydon, fut recherchée par les plus puissans Princes de la Grece; mais Hercule l'emporta sur tous, après avoir vaincu Achéloüs. Le héros s'en retournoit victorieux avec *Déjanire*, lorsqu'il se trouva arrêté sur le bord du fleuve Évenus, qui pour lors étoit débordé. Il ne fut inquiet que pour son épouse; car pour lui, rien n'étoit capable de l'arrêter. Nessus, Centaure fort robuste, qui connoissoit le gué, & à qui d'ailleurs Vénus avoit appris comment il pouroit tromper Hercule (*Voyez* ADONIS), s'offrit de passer la Princesse sur son dos: ce qui fut accepté. Mais dès qu'il se vit à l'autre bord de la riviere, il prit sa course pour enlever *Déjanire*. Hercule, qui s'aperçut à l'instant du mauvais dessein du Centaure, lui décocha une de ses fleches, qui portoient infailliblement la mort. Nessus, blessé mortélement, fut bien se venger, avant d'expirer, de l'un & de l'autre; il prit sa tunique ensanglantée, & la donna à *Déjanire*, comme un remede assuré pour se faire toujours aimer de son mari, & pour empêcher qu'il n'aimât d'autres femmes. *Déjanire*, après avoir donné un fils à Hercule, apprit l'enlévement d'Iole par son mari, & craignit de se voir répudiée: elle eut alors recours au fatal remede du Centaure. Elle envoya à Hercule cette tunique, qui lui fit d'abord soufrir d'horribles douleurs, & enfin chercher la mort. L'Amour jaloux de *Déjanire*, qui causa la mort d'Hercule, fait le sujet d'une tragédie greque, les *Trachiniennes* de Sophocle, & d'une tragédie latine de Séneque, intituiée *Hercule au Mont Œta*. *Voyez* HERCULE, HILLUS, IOLE, NESSUS.

Déjanire ayant appris le funeste effet de son présent, se tua de douleur avec la massue du héros, & de son sang naquit la plante appelée depuis *Nymphæa* & *Heraclion* (*Ovid. Met.* 8, & *Diodor. l.* 5).

DÉJEUNER. *Voyez* JENTACULUM.

DÉICOON; fils d'Hercule & de Mégare. *Voyez* MÉGARE.

DÉIDAMIE, ou HIPPODAMIE; fille d'Adraste, Roi d'Argos, épousa Pirithoüs. Leur nôce devint célebre à cause du combat terrible des Centaures & des Lapithes. Les premiers ayant voulu insulter les Princesses qui assistoient à cette noce, les Lapithes défendirent leur honeur. *Voy.* ATRAX, CENTAURES, LAPITHES, PIRITHOÜS.

DÉIDAMIE, fille de Lycomede, Roi de Scyros, fut aimée d'Achille, dans le temps que ce Prince étoit caché à la Cour de Scyros, sous l'habit de fille, & sous le nom de Pyrrha. Elle en eut un fils qu'elle nomma Pyrrhus, en mémoire du faux nom de son pere. *Voyez* ACHILLE, LYCOMEDE, PYRRHUS.

Sur un bas-relief (*Monum. inedit. tom.* 1, *p.* 16) de la villa de Belvédere à Frascati, on voit *Déidamie* embrassant les genoux d'Achille, & s'éforçant en vain de retenir ce héros qui, ayant saisi les armes présentées par Ulysse, brûle de signaler son ardeur guerriere. Le même trait de fable est représenté sur un bas-relief de la villa Panfili.

DÉIFICATION. *Voyez* APOTHÉOSE.

DÉILÉON; compagnon d'Hercule dans son expédition contre les Amazones. Il joignit les Argonautes près de Synope (*Valer. Flac. Argon. l.* 5, *v.* 114).

DÉION; frere de Céix; c'est le même que DÉDALION. *Voyez* ce mot.

DÉIONE; mere de Milet. *Voyez* MILET.

DÉJONÉE; fils d'Eurytus, Roi de Thessalie, épousa Périgone, dont il eut Joxus. *Voyez* JOXUS, PÉRIGONE. Il fut aussi pere de Dia, femme d'Ixion.

DÉJOPÉE, une des quatorze Nymphes de la suite de Junon, & la plus belle de toutes: la Déesse l'offrit en mariage au Dieu des Vents, en récompense du service qu'elle le prioit de lui rendre, en excitant une tempête contre les Troyens. (*Æneid. l.* 1, *v.* 71.)

DÉJOPÉE; fille d'Asius, une des Nymphes, compagne de Cyrene, mere d'Aristée.

DÉIOS; air, ou nome de flûte en usage chez les Grecs.

DÉIPHILE; fille d'Adraste, Roi d'Argos, devoit épouser un sanglier, selon l'oracle d'Apollon, qui se vérifia en ce sens, qu'elle épousa Tydée,

qui portoit pour manteau une peau de sanglier. *Voyez* Adraste, Tydée.

DÉIPHOBE, fils de Priam, épousa, après la mort de son frere Pâris, la belle Hélene; mais cette femme le trahit. D'intelligence avec Ménélas son premier mari, dont elle vouloit regagner le cœur, elle lui donna un signal la nuit de la prise de Troye, & l'introduisit avec Ulysse dans l'apartement de *Déiphobe*, à qui ils ôterent la vie, après lui avoir fait soufrir les plus indignes traitemens. Énée le vit dans les enfers; tout son corps étoit mutilé, son visage paroissoit déchiré cruelement, il étoit sans nez, sans oreilles, sans mains; ses ennemis avoient laissé son corps sans sépulture, exposé sur le rivage aux injures de l'air, & à la voracité des oiseaux; Énée, à son retour des enfers, lui éleva un monument.

Énée de Gaze (*in Theophrasto*) dit que les Thérapniens de la Laconie rendoient un culte particulier à Ménélas, à Pâris & à *Déiphobe*.

Déiphobe; Sibylle de Cumes, fille de Glaucus & Prêtresse d'Apollon. Ovide raconte la maniere dont elle devint Sibylle. Apollon étant devenu amoureux de *Déiphobe*, offrit, pour la rendre sensible, de lui acorder tout ce qu'elle souhaiteroit: elle demanda de vivre autant d'années qu'elle tenoit dans la main de grains de sâble qu'elle venoit de ramasser. Elle oublia malheureusement de demander en même temps de pouvoir conserver, durant tout ce temps-là, la fraîcheur de la jeunesse. Apollon la lui offrit cependant, si elle vouloit répondre à sa tendresse; mais *Déiphobe*, préféra l'honeur d'une chasteté inviolable au plaisir de jouir d'une éternele jeunesse; en sorte qu'une triste & languissante vieillesse succeda à ses belles années. Au temps d'Énée, elle avoit déja vécu sept cents ans, disoit-elle; & pour remplir le nombre de ses grains de sâble, qui devoit être la mesure de sa vie, il lui restoit encore trois cents ans, après lesquels son corps consumé & dévoré par les années, devoit être presque réduit à rien. On ne pouvoit même la connoître qu'à la voix que le destin devoit lui laisser éternélement. Cette fâble étoit fondée sur ce qu'on croyoit que les Sibylles vivoient fort long-temps, & sur ce qu'Apollon passoit pour le Dieu qui connoissoit le mieux l'avenir. Cette Sibylle, inspirée d'Apollon, rendoit ses oracles au fond d'un antre placé dans le temple de ce Dieu. Cet antre avoit cent portes, d'ou sortoient autant de voix terribles qui faisoient entendre les réponses de la Prophétesse. *Déiphobe* étoit aussi Prêtresse d'Hécate, qui lui avoit confié la garde des bois sacrés de l'Averne. C'est pour cela qu'Énée s'adresse à elle pour descendre aux enfers. Les Romains éleverent un temple à cette Sibylle, dans le lieu même où elle avoit rendu ses oracles, & l'honorerent comme une Divinité. *Voyez* Sibylles.

DÉIPHON étoit fils de Triptoleme & de Méganire; il fut si tendrement aimé de Cérès, que cette Déesse voulut l'immortaliser. La fâble dit qu'elle le jeta dans les flammes pour le purifier & pour lui ôter tout ce qu'il avoit de mortel. Mais Méganire, mere du jeune Prince, alarmée d'un si étrange spectacle, voulut retirer l'enfant du feu, & troubla, par ses cris, les mysteres de la Déesse. Celle-ci, offensée, remonta aussi-tôt sur son char tiré par des dragons, & laissa *Déiphon* au milieu des flammes, qui le consumerent.

DEIS. Muratori (107, 6, *Thes. Inscr.*) raporte les deux inscriptions suivantes, qu'il croit fausses, parce qu'on ne lit jamais sur les marbres *deis* pour *dis* ou *diis*:

DEIS
ADHÆRENTIBUS
SACRUM.

DEIS
PARENTUM.

DÉITÉS (suite des). Quelques Antiquaires font avec leurs médailles une suite particuliere de *Déités*, à cause de l'instruction qu'elle fournit en leur offrant les noms differens des *Déités*, les symboles, les temples & les autels, & les pays où elles étoient honorées. On en peut faire une belle suite de bronze, par le moyen des villes Greques, où l'on en trouve une très grande quantité; mais la plus agréable est celle d'argent, que fournissent les médailles des familles. On peut porter cette suite très-loin dans l'un & dans l'autre métal, si l'on veut emprunter les revers des impériales, où les *Déités* sont représentées plus agréablement encore que sur les médailles des familles, tant parce qu'elles y ont tous leurs titres differens, que parce qu'elles y sont ordinairement représentées de toute leur grandeur: de sorte que l'on y distingue l'habillement, les armes, les symboles & les villes où elles ont été plus particuliérement honorées.

DEL (Metal.). *Voyez* Dalmatie.

DÉLATEURS; hommes qui s'avilirent sous les Empereurs jusqu'à devenir les accusateurs, de leurs concitoyens. Les tyrans, avertis par leur conscience qu'il ne pouvoit y avoir de sûreté pour eux au milieu des peuples qu'ils opprimoient, crurent que le seul moyen qu'ils avoient de connoître les périls dont ils étoient environés, & de s'en garantir, étoit de s'atacher par l'intérêt & l'ambition des âmes viles qui se répandissent dans les familles, en surprissent les secrets, & les leur déférassent; ce qui fut exécuté. Les *délateurs* commencerent par sacrifier leurs ennemis. Leur haine étant satisfaite, ils songerent à contenter leur avarice; ils accuserent les particuliers les plus riches, dont ils partagerent la dépouille avec l'homme sanguinaire & cruel qui les employoit. Ils consulterent ensuite les frayeurs incertaines & vagues du tyran; & les têtes malheureuses sur lesquelles ses alarmes s'arrêterent un moment, furent des têtes proscrites. Lorsque les *délateurs* eurent dévasté la capitale, extermine tout ce qu'il y avoit d'honêtes gens, & satisfait

les passions des Empereurs & les leurs, ils se vendirent aux passions des autres ; & celui qui étoit embarassé de la vie d'un homme, n'avoit qu'à acheter le crédit d'un *délateur*. On leur avoit acordé la huitieme, & même la quatrieme partie des biens de l'accusé ; de là vint qu'ils furent appelés *quadruplatores*. Néron les paya moins, sans doute pour en gâger un plus grand nombre. Antonin le pieux en fit mourir plusieurs ; d'autres furent batus de verges, envoyés en exil, ou mis au rang des esclaves : ceux qui échaperent à ces châtimens, échaperent rarement à l'infamie. (*Anc. Enc.*)

TÉLÉPHAT; nom que les Chaldéens & les Assyriens donnoient à Vénus.

DELIACUS. *Voyez* Déliaque.

DÉLIADE, c'est le nom du vaisseau qui portoit les Déliastes à Délos. *Voyez* Délies.

DÉLIAQUE ; coquetier chez les anciens, marchand qui vendoit la volaille & les œufs, *deliacus*, *deliacus gallinarius*. Les *déliaques* chaponoient les coqs, engraissoient la volaille, & on les appeloit *déliaques*, parce que c'étoit les habitans de l'île de Délos qui avoient les premiers pratiqué cette opération. Ils vendoient aussi les œufs, comme il paroît par Cicéron dans ses *Questions Académiques* (*liv. IV*, *n.* 85). Pline (*l. X*, *c.* 50) & Columelle (*l. VIII*, c. 8) parlent aussi des *déliaques*.

DÉLIASTES. On appeloit ainsi les Députés d'Athênes à Délos. *Voyez* Délies.

Ils portoient aussi le nom de *Théores*, Θέωροι, ceux qui vont voir.

DELIBAMENTA. } *DELIBARE.* } Dans l'idiôme obscur & affecté des Pontifes Romains, les libations faites aux Dieux infernaux n'étoient point appelées *libamina* ou *libamenta*, comme les libations faites en l'honeur des Divinités terrestres & célestes, mais *delibamenta*. L'action de les faire étoit exprimée par le mot *defundere*. Offrir aux Dieux une partie des mets que l'on devoit servir dans un repas, s'exprimoit par celui de *delibare*.

DELICATI. } *DELICIÆ.* } *DELICIUM.* } Les Romains désignoient par ces mots, des enfans & de jeunes garçons que les grands & les riches élevoient auprès d'eux, pour s'amuser de leurs jeux innocens & de leur gaité enfantine. À l'article d'Alexandrie nous avons dit que cette ville étoit en possession de fournir aux Romains cet amusement.

On abusa par la suite de ces mots, & ils désignerent alors des maitresses & des mignons. Une inscription antique en fait foi : Triae ephrosynae rufinae v. v. delicatae. Suétone dit de Vespasien qu'il épousa Domitilla, son anciene maitresse (*Vesp. c.* 3, *n.* 5) : *Flaviam Domitillam duxit uxorem*, *delicatam olim*. Spartien, parlant d'Hadrien, dit aussi (*Adrian. c.* 4) : *Corrupisse eum Trajani libertos*, *curasse delicatos*, *&c.* ...... *opinio multa firmavit* : Corydon est appelé dans Virgile (*Eclog. II*) *delicias domini*.

DÉLIENES, } DÉLIES, } fête instituée par Thésée, lorsqu'après avoir vaincu le Minotaure, il ramena de Crete les jeunes Athénienes qui devoient être sacrifiées à ce monstre, & plaça dans un temple à Athênes la statue de Vénus qu'Ariadne lui avoit donnée. Cette fête se célébra toujours depuis à Athênes en l'honeur d'Apollon. La principale cérémonie étoit d'envoyer une ambassade à l'Apollon de Délos. Tous les cinq ans on choisissoit pour cela un certain nombre de citoyens qu'on appeloit *Déliastes*. Cette députation partoit sur un vaisseau dont la pouppe étoit couronée de laurier par la main d'un Prêtre d'Apollon, & sur lequel on portoit tout ce qui étoit nécessaire pour la fête & pour les sacrifices. Le navire étoit nommé *Déliade*, & étoit regardé comme sacré. Les Déliastes portoient des courones de laurier. Quand ils étoient arivés, ils offroient d'abord un sacrifice à Apollon ; après le sacrifice, de jeunes filles exécutoient autour de l'autel une danse appelée *Γέρανος*, dans laquelle, par leurs mouvemens embarassés, & par la maniere dont elles figuroient ensemble, elles représentoient les tours & les détours du labyrinthe. Quand les Déliastes revenoient à Athênes, le peuple alloit au devant d'eux, & les recevoit avec des acclamations répétées & de grands cris de joie. Ils ne quitoient point leur courone que leur commission ne fût entiérement remplie, & alors ils la consacroient à quelque Dieu dans son temple. Tout le temps que duroit le voyage de Délos, le retour à Athênes, & la cérémonie elle-même, s'appeloient les *Délies*. Pendant ces jours sacrés, les loix défendoient d'exécuter aucun criminel ; privilége singulier de cette fête d'Apollon, & que n'avoient pas même celles de Jupiter ; car Plutarque remarque que ce fut dans un jour consacré à Jupiter qu'on fit prendre à Phocion le poison auquel il avoit été condamné, qu'on atendit, au contraire, trente jours pour le donner à Socrate, parce que c'étoit le temps des *Délies*.

Thucydide (*l. III*, *p.* 243, *de la seconde édition d'Henri Étienne*) dit que ce fut pendant l'hiver de la sixieme année de la guerre du Péloponese, que les Athéniens célébrerent les *Délies* après avoir expié l'île de Délos & en avoir ôté tous les tombeaux. Ils ordonerent aussi que persone n'y naîtroit & n'y mourroit dans la suite ; mais que l'on transporteroit tous les moribonds dans une petite île appelée *Rhénie*, qui touche presque à Délos. Long-temps avant cette époque les Ioniens & les Insulaires voisins de l'Ionie célébroient des especes de *Délies*, c'est-à-dire, des fêtes & des jeux semblables aux Éphésies, qu'ils célébrerent dans la suite. Il y avoit des combats gymnastiques & de poésie ou de musique. Thucydide, à l'endroit cité ci-dessus, en parle d'après Homere.

DEL-

DELMATICUS, furnom de la famille CÆCILIA.

DELMATIUS, neveu de Conftantin. *FLAVIUS JULIUS DELMATIUS CÆSAR*.

Ses médailles font:

RRRR. en or. Cette piece eft au cabinet du Roi.

O. en argent. Du moins on ne croit pas qu'il en ait, quoique le P. Banduri en ait cité.

R. en P. B.

DÉLOS; île de la mer Égée, fameufe dans l'antiquité. Junon, furieufe de voir Latone prête à mettre au monde le fruit de fes amours avec Jupiter, obtint de la Terre qu'elle ne lui donnât aucun afyle pour faire fes couches. Neptune, à la priere de Jupiter, fit fortir d'un coup de trident l'île de *Délos*, qui, pour n'apartenir en rien à la Terre, demeura flotante fur la mer. Latone s'y retira, & mit au monde Apollon & Diane, qu'elle avoit eus de Jupiter. Apollon, en reconnoiffance de ce qu'il y avoit reçu le jour, la rendit immobile, de flotante qu'elle étoit auparavant, & la fixa au milieu des Cyclades. La croyance où l'on étoit qu'Apollon & Diane étoient nés dans cette île, la rendit fi refpectable, qu'il fut défendu d'y inhumer perfone, comme étant une terre facrée; & les Perfes, qui ravagerent toutes les îles de la Grece, ayant touché à *Délos* avec leur flote de mille vaiffeaux, n'oferent y faire le moindre dégât. Le nom de *Délos* peut avoir été donné à cette île, ou parce qu'on ne la connoiffoit pas, fuppofé qu'elle exiftât, ou parce qu'en effet elle fortit de la mer, par l'effet de quelque tremblement de terre; comme on a vu de nos jours fe former dans la même mer la nouvele île de Santorin. C'eft peut-être d'ailleurs fur fon nom qu'eft fondé tout ce qu'en racontent les Poëtes; Δῆλος veut dire *apparent*.

Apollon, difoit-on, paffoit les fix mois d'été à *Délos*, où il avoit un Oracle célebre; pendant les autres mois de l'année il habitoit Patare en Lycie.

Il y avoit à *Délos* un autel fait avec des cornes, qui paffoit dans l'antiquité pour une des fept merveilles. *Voyez* AUTEL.

Les Perfes témoignerent eux mêmes, quoiqu'étrangers, le refpect que cette tradition leur infpiroit pour l'île de *Délos*. Le chef de la flote de Darius, fuivant Hérodote (*lib. VI, c.97*), rapela les habitans de cette île, qui fuyoient devant lui; il leur fit favoir qu'il n'avoit aucun deffein de leur nuire, & que le Roi avoit défendu que l'on fît aucun domage dans un pays qui avoit donné naiffance à deux grandes Divinités. Des médailles frapées dans l'île de *Délos* confirment l'opinion de fes habitans; il y en a qui repréfentent le foleil & la lune avec la légende ΔΗΛΙΟΥ d'un coté, & ΔΗΛΙΑΣ de l'autre; & on en voit avec les têtes d'Apollon & de Diane accolées, & la légende ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ. C'eft pour cela que les Poëtes donnent à Diane l'épithete de *Délia*, & celle de *Cynthia* prife d'une montagne de l'île de *Délos*, & que l'on avoit élevé dans cette île un temple fameux, nommé *Artemifion*.

DÉLOS, île AH.

Les médailles autonomes de cette ville font:

RRR. en argent............ *Pellerin*.

RRR. en bronze....... *Hunter*.

O. en or.

Leur type ordinaire eft une lyre.

DELPHES (*Temple de*). Il n'y a perfone, dit le Chevalier de Jaucourt, qui n'ait oui parler du *Temple de Delphes*, de fes richeffes, des révolutions qu'il a effuyées, des oracles qu'on y rendoit, enfin du nombre prodigieux de gens deftinés au fervice de ce temple. Empruntons ici les lumieres des favans, pour raffembler avec ordre fous un point de vue tous ces faits célébrés par les poëtes, & trop difperfés dans l'hiftoire.

Le premier temple d'Apollon à *Delphes*, fi l'on en croit les anciens, fut conftruit de branches de laurier entrelâcées, qu'on apporta de la vallée de Tempé. Ce temple avoit précifément la forme d'une cabane, & le laurier étoit particuliérement confacré à Apollon; il fe l'appropria lorfque Daphné, fes premiers amours, fut métamorphofée en cet arbre.

Ce temple ruftique ayant été détruit, des abeilles, felon la tradition populaire, en formerent un autre avec leur cire & des plumes d'oifeaux. Quelques favans aiment mieux fuppofer que ce fecond temple avoit été conftruit d'une plante appelée πτέρις, efpece de fougere; & je préférerois à cette opinion celle des auteurs qui ont écrit que ce temple avoit été l'ouvrage d'un habitant de *Delphes*, nommé *Ptéras*, qu'il avoit porté le nom de fon fondateur; & je crois que fur l'équivoque du mot *ptéra*, qui fignifie des *ailes*, on avoit feint que les abeilles l'avoient conftruit avec des ailes d'oifeaux.

Le troifieme temple fe reffent bien encore du récit fabuleux. Il étoit, dit-on, l'ouvrage de Vulcain, qui, pour le rendre plus durable, l'avoit fait d'airain, & avoit placé fur fon frontifpice un groupe de figures d'or qui charmoient les oreilles par d'agréables concerts. Paufanias fe déclare contre cette tradition, & obferve que ce ne feroit pas grande merveille qu'Apollon eût eu un temple d'airain, puifqu'Acrifius, Roi d'Argos, fit faire une tour de ce métal pour enfermer fa fille. On ne fait pas trop de quelle maniere ce temple d'airain fut détruit: les uns prétendent qu'il fut abîmé dans un tremblement de terre; d'autres qu'il fut confumé par le feu. Difons plutôt, avec Hardion, qu'il difparut à peu près comme les palais enchantés de nos Nécromanciens.

Le quatrieme temple exifta réellement, & fut bâti tout de pierres la premiere année de la cinquieme olympiade, par Trophonius & Agamedes, excellens architectes. Apollon, au raport d'Homere qui embélit tous les fujets qu'il traite, en jeta lui-même les fondemens. Ce beau temple fut brû-

lé dans la cinquante-huitieme olympiade, 548 ans avant l'ere vulgaire.

Le cinquieme fut construit 513 ans avant J. C., environ 44 ans après que celui de Trophonius & d'Agamedes eut été brûlé. Les Amphyctions, ces juges si célebres de la Grece, qui s'étoient rendus les protecteurs de l'oracle des *Delphes*, se chargerent du soin de rebâtir ce cinquieme temple. Ils firent marché avec l'architecte (c'étoit un corinthien nommé *Spinthare*) à 300 talens. Toutes les villes de Grece furent taxées; & Amasis, alors Roi d'Égypte, donna pour sa part mille talens pesant d'aromates précieux. Les Alcméonides, famille puissante d'Athènes, chassés de leur patrie par les Pisistratides, vinrent à *Delphes* en ce temps-là, & s'offrirent de conduire l'édifice: ils le rendirent beaucoup plus magnifique qu'on ne se l'étoit proposé dans le modele. Entre les autres embélissemens qu'ils ajouterent, ils firent à leurs dépens un frontispice de marbre de Paros. Le reste du temple étoit d'une pierre qu'Hérodote appele *πώρινος λίθος*, qui est peut-être la même que le *porus* de Pline, espece de pierre blanche, dure comme le marbre de Paros, mais moins pesante.

Il n'est pas possible de détailler les offrandes dont les divers temples de *Delphes* furent successivement enrichis. Ces trésors ont été si vantés, que les Grecs les désignoient par l'adjectif *Παλαιόπλουτον*, *riche de toute antiquité*. Ces richesses ne consistoient néanmoins dans le commencement, qu'en un grand nombre de vases & de trépieds d'airain, si l'on en croit Théopompe, qui nous assure qu'il n'y avoit alors aucune statue, pas même de bronze. Mais cette simplicité ne dura guere: les métaux les plus précieux y prirent bientôt la place de l'airain. Gygès, Roi de Lydie, fut le premier qui fit au temple de *Delphes* des offrandes d'une très-grande quantité de vases d'or & d'argent; en quoi ce prince fut imité par Crésus son successeur, par plusieurs rois & princes, par plusieurs villes, & même par plusieurs riches particuliers, qui tous comme à l'envi les uns des autres, y accumulerent par monceaux trépieds, vases, boucliers, couronnes, & statues d'or & d'argent de toute grandeur. Nous dirons, pour les évaluer en bloc, que dès le temps de Xerxès on faisoit monter les trésors de *Delphes* aussi haut que ceux de ce souverain des Perses, qui couvrit l'Hellespont de vaisseaux, & qui envahit la Grece avec une armée de 600 mille hommes.

Ne soyons pas surpris que des trésors si considérables aient excité successivement la convoitise & la cupidité des rois & des nations. Le premier qui tenta de s'en rendre maître, fut un fils de Crius, roi des Eubéens: cet événement est si ancien qu'il n'est pas possible d'en fixer l'époque. Le second pillage se fit par Danaüs, roi d'Argos, qui étant entré à main armée dans la Grece, vola & brûla le temple de Delphes, l'an 1509 avant J. C. Ensuite les Dryopes s'emparerent des richesses du temple d'Apollon, sous la conduite de Phylas, leur Roi. Hercule défit ce Roi, & le tua l'an 1295 avant J. C. Phlégias, frere d'Ixion roi des Phlégiens, fut le quatrieme qui pilla le temple de *Delphes*, environ 1295 ans avant J. C. Soixante & dix-huit ans après, Pyrrhus, fils d'Achille, tenta la même entreprise. Les Crisséens porterent leurs mains sur les richesses de ce temple, 605 ans avant J. C. Le fameux Xerxès, l'an 480 avant J. C., envoya à *Delphes* un détachement de son armée formidable, avec ordre de piller le temple d'Apollon, & de le détruire; mais son entreprise ne réussit pas.

Les Phocéens, peuple voisin de *Delphes*, pillerent le temple à trois différentes reprises, dont la premiere s'exécuta 365 ans avant l'ere chrétienne. Les Gaulois qui n'avoient pas moins d'avidité que les Phocéens, tenterent deux fois le même pillage; la premiere fois l'an 279 avant J. C. sous Brennus qui y fut tué, & la seconde fois 114 ans avant J. C., avec un succès plus heureux, mais non pas sans avoir perdu beaucoup de monde à cette expédition. Trente ans après, c'est-à-dire, 84 ans avant l'ere vulgaire, les Thraces porterent leurs mains sacriléges sur le temple de *Delphes*, & le brûlerent l'an 670 de Rome.

Enfin l'an 819 de la fondation de cette capitale du monde, Néron voyageant en Grece, n'oublia pas de visiter le temple d'Apollon, & y ayant trouvé à son gré 500 belles statues de bronze, tant d'hommes illustres que de Dieux, il les enleva, les chargea sur ses vaisseaux, & les emporta avec lui à Rome. Ce sont là les principaux pillages qu'essuya le fameux temple de *Delphes*, avant & même depuis la cessation de ses oracles.

On conçoit bien qu'un temple de cet ordre demandoit un grand nombre de ministres pour le desservir; & jamais son autel n'en manqua. Il y avoit d'abord plusieurs colléges de devins; cinq sacrificateurs perpétuels, ou chefs, immoloient les victimes, faisoient passer la sacrificature à leurs enfans, & avoient sous eux quantité de sacrificateurs subalternes; un nombreux cortege de prêtres étoient chargés, les uns du dehors, & les autres de l'intérieur du temple: ceux qui passoient pour être les mieux instruits de ses antiquités, les expliquoient aux étrangers, & leur montroient soigneusement toutes les offrandes que la piété des peuples avoit consacrées; ils leur apprenoient par qui telle statue, ou tel tableau avoit été envoyé, quel en étoit le statuaire ou le peintre, dans quel temps & à quelle occasion on l'avoit envoyé.

A l'entrée du sanctuaire habitoit le gardien de l'or d'Apollon; emploi de confiance, mais des plus étendus & des plus pénibles. Les devins désignés pour acompagner la Pythie dans le sanctuaire, & pour être assis autour du trépied sacré, tenoient un des premiers rangs entre les ministres d'Apollon, parce que c'étoit à eux que l'on adressoit les demandes, & que l'on recevoit d'eux les réponses de l'oracle.

En sortant du sanctuaire on trouvoit les femmes ser consacrées au vice du Dieu, qui se rangeoient en haie sur le perron, pour empêcher que les profanes n'approchassent du trépied. D'autres prêtresses étoient occupées à la garde & à l'entretien du feu sacré qui brûloit jour & nuit. Il y avoit encore des hommes & des femmes préposés uniquement pour les bains & les purifications du temple.

Si nous ajoutons à toutes ces personnes consacrées, les joueurs d'instrumens, les hérauts qui annonçoient les festins publics, les chœurs de jeunes garçons & de jeunes filles, choisis pour chanter les louanges & pour danser les danses en usage dans le temple d'Apollon; nous conclurons sans peine, que la plus grande partie des habitans de *Delphes* étoit employée à le servir. (*Article du Chevalier de Jaucourt.*)

Delphes (*Oracle de*). C'étoit le plus fameux oracle du paganisme, qui devint, pour ainsi dire, l'oracle de toute la terre; il précéda le regne de Cadmus, & subsistoit même avant le déluge de Deucalion.

Diodore de Sicile, Strabon, Pausanias, Plutarque, racontent que des chevres qui paissoient dans les vallées du mont Parnasse, s'étant avancées vers une espece d'antre peu connu, firent des bonds étonans, & pousserent des cris extraordinaires. Bientôt les pâtres, les villageois, & tous les habitans du lieu, éprouverent à leur tour les mêmes affections, & se persuaderent que quelque dieu étoit venu se cacher dans le fond de l'abîme, afin d'y rendre ses oracles. On attribua d'abord l'oracle à Neptune & à la Terre; de la Terre, l'oracle passa à Thémis sa fille: ensuite elle s'en démit en faveur d'Apollon, qu'elle chérissoit particulierement. Enfin celui-ci demeura par son habileté dans la science de deviner, à laquelle il s'étoit appliqué dès sa plus tendre jeunesse, demeura, dis-je, maître de l'oracle, & l'éleva au plus haut point de célébrité. Ce détail fabuleux se trouve chez les historiens comme chez les poëtes.

Apollon fut donc le dernier possesseur de *l'Oracle de Delphes*, & s'y maintint avec plus ou moins de gloire, suivant les conjonctures, le degré de superstition des peuples, ou l'industrie des prêtres, jusqu'au temps que les Thraces pillerent son dernier temple, & le brûlerent vers l'an 670 de la fondation de Rome. Pendant ce long espace de siecles, le temple d'Apollon regorgea de présens qu'on y envoyoit de toutes les parties du monde. Les Rois, les Potentats, les Républiques, & les particuliers n'entreprenoient rien sans l'avoir consulté. Tout ce qu'il y avoit d'habitans à Delphes travailloit à l'envi à lui procurer des consultations, & à lui attirer les étrangers, afin de leur vendre les oracles au plus grand prix. Tous ces habitans étoient occupés à l'entretien du temple, aux sacrifices, ou aux cérémonies qui concernoient les oracles; tous briguoient avec empressement à l'honneur d'être les ministres de ce temple. (*Voyez l'article précédent*).

Parmi ces ministres se distinguoient les devins. Ils avoient sous eux des poëtes qui mettoient les oracles en vers; car il n'y a eu que de courts intervalles de temps pendant lesquels on les rendit en prose. L'antre d'où sortoient les oracles, étoit situé vers le milieu du mont Parnasse, du côté qui regardoit le midi. C'étoient les devins qui recevoient les paroles de la Pythie: elle montoit sur le trépied sacré pour rendre les oracles du Dieu, quand il vouloit bien se communiquer aux hommes; mais les oracles qu'elle prononçoit n'étoient point faits pour le plaisir des oreilles, ni pour porter dans l'âme ce tendre intérêt qu'excitoient les poésies de Sapho. La voix de la Pythie, dit Plutarque, atteignoit jusqu'au delà de dix siecles, à cause des oracles qu'elle rendoit.

C'est à l'oracle d'Apollon que la ville de *Delphes* dut sa naissance & son agrandissement; elle lui dut sa réputation, & ce grand éclat qui la fit regarder comme le séjour favori des Dieux. Quoique cette ville n'eût autour d'elle que des précipices & des rochers pour pourvoir à ses besoins, l'oracle d'Apollon lui tenoit lieu des plus riches côteaux & des plaines les plus fertiles; mais ce Dieu ne se prêtoit pas toujours à la curiosité des consultans; d'ailleurs il étoit très-avide de sacrifices, & très-difficile à leur égard. Si on entroit dans le sanctuaire du temple sans avoir sacrifié, le Dieu étoit sourd, la Pythie étoit muette (*Voyez sur cette matiere* Plutarque; *les mém. de l'Acad. des Inscript.* Van Dale, *de oraculis Ethnicorum*, & *l'histoire des oracles de Fontenelle*). J'ai parcouru tous ces ouvrages la plume à la main; & le faisant dans les mêmes vues que Montagne, je pratique sa méthode: „ Ce que je lis, je m'en dégorge, non „ sans dessein de publique instruction; je prête at- „ tentivement l'oreille aux livres de ce genre, en „ guêtant si j'en puis friponer beaucoup de choses „ pour émailler ou étayer celui-ci „. (*Article du Chev. de Jaucourt.*)

Delphes. *Voyez* Pythie, Trépied.

Delphes, dans la Phocide. ΔΕΛΦΩΝ.

M. Pellerin doute si l'on doit attribuer à cette ville une médaille d'argent autonome, sur laquelle on ne lit que le mot AMΦIKTIO; & il croit que c'est vrai-semblablement le nom d'un Magistrat.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur d'Hadrien, d'Antinoüs, de Faustine-mere, de Caracalla.

DELPHINIES; fêtes que les habitans d'Égine célébroient en l'honneur d'Apollon *Delphius*. Ce Dieu avoit été ainsi appelé depuis qu'il avoit pris la forme d'un dauphin pour conduire Castalins & sa colonie de l'île de Crete, au *Sinus Crissæus*, aux environs duquel on bâtit dans la suite la ville de Delphes, si fameuse par l'Oracle d'Apollon.

DELPHINIUM ; une des Cours de Judicature des Athéniens ; on y écoutoit ceux qui ne désavouoient point un meurtre, mais qui prétendoient l'avoir commis innocemment. On en attribue l'institution à Égée ; & son fils, accusé de la mort de Pallante, fut, à ce qu'on dit, le premier coupable qu'on y jugea. On l'appela *Delphinium*, à cause de la proximité du lieu où elle tenoit ses séances, & du temple d'Apollon *Delphinius*.

DELPHINIUS ; nom d'un des mois de l'année chez les Éginetes. Il étoit ainsi nommé d'Apollon de Delphes, parce qu'en ce mois-là, Égine célébroit les Hydrophories en l'honneur de cet Apollon (*Scholiaste de Pindare sur le 82e vers de la 1re Ode des Néménes, & M. Ménage, notes sur Laërce, p.* 18). Dodwel (*de Cyclis, p.* 114) dit que le mois *Delphinius* répondoit au Panemus des Macédoniens, c'est-à-dire, à notre mois de Juin.

DELPHUS, fils d'Apollon & de Thyias, Prêtresse de Bacchus, donna son nom à la ville de Delphes. *Voyez* Thyias.

DELUBRUM. Quoique ce mot soit souvent synonyme de *templum*, il en différoit cependant dans la langue des Augures & des Pontifes. Asconius, commentateur de Cicéron (*p.* 17) raporte à ce sujet deux opinions anciennes : la premiere donnoit exclusivement le nom *delubrum* à plusieurs petites *ædes* réunies sous un même toit ; la seconde réservoit ce nom pour les temples dans lesquels on conservoit de grands vases d'airain (*labra*) employés pour laver les corps des morts : tels étoient les temples de Jupiter à Dodone, ou d'Apollon à Delphes, tous deux célebres par le grand nombre de bassins & de trépieds qui y étoient déposés, *in quorum delubris lebetes, tripodesque visuntur*.

Servius raporte ces deux opinions, & en ajoute une troisieme : celle-ci dérive le mot *delubrum* d'une statue de Divinité consacrée sur le lieu même, parce que les premiers Romains appeloient *liber* une statue grossiérement ébauchée, un tronc à peine écorcé & dégrossi, *a libro, hoc est a raso ligno factum quod græce* Ξόανον *dicitur*. Macrobe a cité Varron (*Sat.* III, *c.* 4), qui appele *delubrum* un temple simplement consacré (*ædes*), auquel étoit joint un espace de terrain vide de bâtimens, une place. Mais à cette premiere étymologie, Varron en ajoute une seconde qui paroît lui plaire davantage, & qui nous paroît aussi la plus naturele : *delubrum* désigne alors l'endroit le plus retiré, le plus saint, des temples, celui où étoit placée la statue de la Divinité ; *delubrum, in quo loco simulacrum dei dedicatum est. Sicut locum in quo figerent candelam candelabrum appellatur, ita in quo ponerent Deum, nominatum delubrum*.

Les anciens étoient dans l'usage de consacrer aux Dieux leurs vieilles armes ou celles qu'ils avoient enlevées aux ennemis, & de les suspendre aux piédestaux des statues ou aux murs qui entouroient ces statues, c'est-à-dire, aux murs de l'intérieur des temples. Or, nous voyons Horace, Suétone & d'autres Écrivains Romains appeler *delubra* les murs auxquels on avoit suspendu des armes & des dépouilles. Il est donc évident que le mot *delubrum* désignoit l'endroit le plus secret, le plus mystérieux des temples anciens. Horace dit des temples de Carthage (III, *Od.* 5, 18) :

> . . . . . . *Signa ego Punicis*
> *Affixa delubris, & arma*
> *Militibus sine cæde, dixit,*
> *Direpta vidi*.

Et Suétone dit aussi du temple de Mars (*Vitel. c.* 8, *n.* 2) : *Strictum divi Julii gladium tenens, detractum delubro Martis*.

Ces distinctions se perdirent dans la suite, & l'on employa indifféremment les mots *templum*, *delubrum*, l'un pour l'autre.

Le *delubrum* d'Apollon étoit vers le portique d'Octavie, près du cirque Flaminius (*Plin.* XXXVI, 5) : *Ad Octaviæ porticum Apollo Philisci Rhodii in delubro suo*. La statue étoit l'ouvrage de Philiscus de Rhodes.

Le *delubrum* de Cn. Domitius, placé dans la neuvieme région, renfermoit plusieurs ouvrages du célebre Scopas, tels que les statues de Neptune, de Thétis, d'Achille, des Néréides, des Tritons (*Plin.* XXXVI, 5) : *In maxima dignatione Cn. Domitii delubro in circo Flaminio Neptunus ipse, & Thetis & Achilles* . . . . . .

Le *delubrum* de Jupiter Stator, placé dans la région du cirque de Flaminius, par Macrobe (*Sat.* III, 4), étoit peut-être le même que celui de l'article précédent.

Le *delubrum* de Junon Sospita, placé dans la dixieme région, près du temple de la mere des Dieux, avoit été dédié aux Calendes de Février. Il n'existoit plus à l'époque où Ovide écrivoit ses Fastes (II, 55) :

> *Principio mensis Phrygiæ contermina matri*
> *Sospita delubris dicitur aucta novis*.
> *Nunc ubi sunt, illis, quæris, sacrata Kalendis,*
> *Templa Deæ? Longo procubuere die*.

Rufus place le *delubrum* des Lares dans la huitieme région.

Le *delubrum* de Mars *Gradivus*. *Voyez* Temple.

Le *delubrum* de Minerve *Capita* étoit au bas du Mont Cœlius, non loin de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'Église de S. Grégoire. *Voyez* Minerve.

Il y avoit un *delubrum* dans le palais des Césars (*Plin.* XXXVI, 5).

Le *delubrum* de Vénus, placé dans la voie sacrée, est compté par Marcellin entre les endroits de Rome les plus dignes d'admiration.

Le *delubrum* de Vesta étoit dans le Capitole. Tacite parle de son incendie (*Annal.* XV, 41, 1).

DÉLUGES de Deucalion & d'Ogygès. *Voyez* leurs articles, & de plus celui de *Xixutrus*.

DEMARCHEXASIUS, c'est-à-dire, *Tribunitien*; nom du cinquieme mois des Cypriots & des Paphiens (*Junius L. de anno & Mensibus*).

Dans les notes sur Bede, il est pris pour le sixieme mois, & on l'appele *Diamarplexios*. C'est une erreur, de même que le *Diamarchesagius* du *Datium historicum Henrici Pantaleonis*. Le Pere Hardouin prétend qu'il faut dire Δημαρχέξουσιος. (*Fabr. Menol. p. 63*).

DÉMARCHIE. On appeloit ainsi différentes intendances partagées selon les quartiers de la ville d'Athènes & des bourgs de l'Attique, à la tête desquels étoient des Magistrats appelés *Démarques*, de δῆμοι, peuples, & ἀρχὴ, Principauté.

DÉMARQUE, Magistrat, chef d'un peuple, c'est-à-dire, d'une contrée de la campagne. Les Athéniens divisoient la campagne en certaines contrées, qu'ils appeloient Δῆμοι, *demi*, c'est-à-dire, peuples. Ils établissoient dans chacune de ces contrées un Magistrat appelé Δήμαρχος, *démarque*, de δῆμος, peuple, & de ἀρχὴ, gouvernement. Le nom du Magistrat est formé de ces deux mots.

DÉMÉNAGER. *Voyez* CHANGER de maison.

DEMENSUM. *Voyez* NOURITURE & RATION.

DÉMETER, } ΔΗΜΗΤΗΡ, } nom que les Grecs donnoient à Cérès, & que l'on croit avoir été mis pour *Gé-méter*, mere de la Terre. C'est aussi le même que *Damater*.

DEMETRIAS, en Thessalie. ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ. Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une proue de vaisseau.

DEMETRIAS, en Assyrie. ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ.

M. Combe attribue à cette ville deux médailles autonomes de bronze, avec la légende ci-dessus.

DÉMÉTRIES; fêtes de Cérès, nommées en grec Δημήτρια, selon le témoignage d'Hésychius & de Pollux (*Onomast. l.* 1, *c.* 1), Ceux qui les célébroient se frapoient avec des fouets composés d'écorces d'arbres, & qu'on appeloit μόροττον. Fasoldus (*Decad.* 22, *fest.* 2), citant le 20ᵉ livre de Diodore de Sicile, dit que les *démétries* se célébroient le 30 du mois Munychion. Il y avoit à Athènes des fêtes de même nom, instituées en l'honeur de Démétrius Poliorcetes (*Athénée*, *l.* 12). C'étoient les mêmes que celles qu'on nommoit auparavant Dionysienes, auxquelles elles avoient succédé. Cette solemnité arivoit le treizieme jour du mois Munychion, qui fut dans la suite appelé Démétrion (*Plut. in Demetrio*, *Diod. Sicul. l.* 18. *Eustath. Iliad.*).

DÉMÉTRIUS I, Poliorcetes, Roi de Macédoine. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.

Ses médailles sont :

R. en argent.

O. en bronze.

Unique en or . . . . *Eckhel*.

DÉMÉTRIUS II, Gonatas, fils d'Antigone, Roi de Macédoine.

Ses médailles sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

DÉMÉTRIUS I, Dieu, Philopator, *Soter* : Roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.

Ses médailles sont :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

DÉMÉTRIUS II, Dieu, Philadelphe, *Nicator*: Roi de Syrie.

Ses médailles sont:

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

DÉMÉTRIUS III, Philopator, Évergetes, Callinicus; Dieu, Philometor, Soter: Roi de Syrie.

Ses médailles avec les titres de *Philopator*, *Evergetes*, *Cellinicus*, sont:

RRR. en bronze.

Ses médailles avec les titres de *Dieu*, *Philometor*, *Soter*, sont:

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

DEMI-DENIER; monoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie. *Voyez* REBUTE.

DEMI-DÉESSES. Toute la Grece étoit remplie de demi-Dieux & de temples érigés en leur honeur; mais dans toute l'histoire Greque il n'est fait mention que d'une seule *demi-Déesse*. *Voyez* ÉMITHÉE.

DEMI-DIEUX. On appeloit ainsi les Dieux du second ordre, qui tiroient leur origine des Dieux: tels étoient les hommes illustres de la Grece, Hercule, Castor & Pollux, Esculape, Énée, &c.

DEMI-MÉDIMNE, *Trimodios*; mesure Pythique pour l'arpentage. Elle valoit, en mesure de France, $\frac{1}{4}$ d'arpens, selon M. Paucton (*Métrologie*). Elle valoit, en mesures anciennes, 3 hectes.

On 6 hémihectes,

Ou 10000 coudées médiocres carrées.

DEMODOCUS. C'est le nom de ce Chantre qui, dans Homere, chante en présence d'Ulysse & d'Alcinoüs les amours de Mars & de Vénus. Les Muses, dit Homere, l'avoient privé de la vue, en lui donnant l'art de chanter.

On voit sur une pâte antique du cabinet de Stosch un vieillard courbé sous le poids des années, avec une longue barbe, jouant de la lyre. Winckelmann croit, avec raison, y reconoître *Démodoque*, le chantre du Roi Alcinoüs, dans le portrait de qui Homere (*Odyss.* Θ. *v.* 63, 64)

s'est peint lui-même. *Démodoque* étant devenu par-là si célebre, il aura été sans doute un des sujets favoris des anciens Artistes. La même collection renferme une cornaline sur laquelle un vieillard est assis, jouant de la lyre; derriere lui une femme est apuiée sur le dos de son siége pour l'entendre. D'après la conjecture, exposée tout-à-l'heure, on ne peut trouver de difficulté à reconoître sur cette pierre le même sujet; car tout s'acorde avec Homere. La Muse, dit-il, aimoit *Démodoque*:

Τὸν πέρι Μοῦσ' ἐφίλησ' ἐδίδου δ' ἀγαθόν τε κακόν τε.

Quem supra modum Musa dilexit, dedit vero bonum malumque.

DÉMŒNETE, étoit un habitant de l'Arcadie, qui, ayant en un jour la témérité de goûter de la chair d'un enfant qu'on venoit d'immoler à Jupiter, dans le temple de ce Dieu, bâti sur le Mont Lycée, fut changé en loup. Il reprit sa figure au bout de dix ans, & remporta un prix aux jeux Olympiques.

DÉMOGORGON; Divinité ou Génie de la Terre, comme son nom Grec le signifie. C'étoit, disoit-on, un vieillard crasseux, couvert de mousse, pâle & défiguré, qui habitoit dans les entrailles de la terre. Il avoit pour compagnon l'Éternité & le Chaos. S'ennuyant dans cette solitude, il fabriqua une petite boule sur laquelle il s'assit; & s'étant élevé en l'air, il environa toute la terre, & forma aussi le ciel. Il tira ensuite de la terre de la boue enflamée, qu'il envoya dans le ciel pour éclairer le monde; ce qui forma le Soleil qu'il donna à la Terre en mariage: de cette union sortirent le Tartare, la Nuit, &c. On donnoit encore plusieurs autres enfans à *Démogorgon*; savoir, la Discorde, Pan, les trois Parques, l'Érebe. C'est Bocace qui raporte cette Théogonie, comme l'ayant tirée de Théodontius, ancien Auteur Grec. *Démogorgon* vient de *Δαίμων*, Génie, & de *Γεωργὸν*, qui préside la Terre.

DEMOISELLE de Numidie. *Voyez* PINTADE.

DÉMON; ce mot chez les anciens philosophes signifioit quelque chose qui tient du divin, un *Génie*, *Δαιμόνιον*. Les Platoniciens donnoient ce nom à certains êtres moyens, remplissant le vide immense qui se trouve entre Dieu & les hommes. (Ces êtres intermédiaires, selon l'opinion des anciens philosophes, tenoient le milieu entre les dieux & les hommes: ils avoient l'immortalité des uns, & les passions des autres. Leur corps etoit de matiere aériene. Ils étoient les ministres des Dieux, qui ne daignant pas se mêler directement de la conduite du monde, & ne voulant pas aussi la négliger tout-à-fait, en commettoient le soin à ces êtres inférieurs. La plupart des philosophes ont cru que ces *Démons* naissoient & mouroient; & qu'ils se rejouissoient ou s'affligeoient, selon l'état de ceux à qui ils étoient liés. Ils étoient persuadés que ces *Démons* ne se montroient que rarement aux hommes, & que cela n'arivoit qu'en faveur de quelque persone d'une vertu, ou d'une dignité extraordinaire. Ils tenoient qu'il y avoit une extrême différence entre les *Démons* de chaque persone, en sorte que le sort de chaque particulier dépendoit de la supériorité d'un de ces *Démons* sur l'autre. Les *Démons* gardiens des hommes s'appeloient à Rome *Génies*, & les *Démons* gardiens des femmes, *Junons*.)

Les Poëtes donnent aussi le nom de *Démons* aux mânes, aux ombres des morts. *Voyez* GÉNIE.

DÉMON (*bon*). Pie IV ayant fait recomencer des fouilles à Tivoli, a vu ses soins récompensés par de belles découvertes; mais entr'autres par celle d'un autel dédié au bon génie, sur lequel on lit:

ΑΓΑΘΩ. ΔΑΙΜΟΝΙ
AGATHO. DAEMONI
SACRUM
E. V. S.

L'Éditeur du Muséum Pio-Clémentin, dit agréablement que cette déconverte semble être un remercîment fait au Pape au nom de l'antiquité, qu'il prend tant de soin d'illustrer.

DÉMON de Socrate. Ce philosophe avoit, disoit-on, un *Démon* ou esprit familier, dont les avertissemens ne le portoient jamais à aucune entreprise, mais le détournoient seulement d'agir lorsqu'il lui auroit été préjudiciable de le faire. Après la défaite de l'armée commandée par Lachès, dit Cicéron (*liv. 1, de Divinat.*), Socrate fuyoit avec ce Général Athénien; & étant arivé dans un lieu où aboutissoient plusieurs chemins différens, il ne voulut pas suivre la même route que les autres. Lorsqu'on lui en demanda la raison, il répondit que son *Démon* l'en détournoit. L'événement arriva selon l'avis du prétendu génie. Tous ceux qui prirent un autre chemin que Socrate, furent tués & faits prisoniers par la cavalerie des ennemis. À la vérité, lorsqu'il alla se présenter aux juges qui devoient le condamner, son *Démon* ne l'arrêta point, comme il faisoit dans les occasions dangereuses: c'est, dit Platon, parce qu'il n'estima pas que ce fût pour lui un mal de mourir, sur-tout à l'âge & dans les circonstances où il étoit. Ce n'étoit pas seulement pour lui qu'il recevoit ces avertissemens intérieurs; ses amis y avoient aussi part, lorsqu'ils alloient s'engager dans quelque mauvaise afaire qu'ils lui communiquoient; & on citoit plusieurs occasions où ils se trouverent fort mal de ne l'avoir pas cru. Il est vrai-semblable que ce *Démon* de Socrate, dont on a parlé si diversement, n'étoit autre chose que la justesse & la force de son jugement, qui, par les regles de la prudence, & par le secours d'une longue expérience, soutenue de sérieuses réflexions sur le passé & sur le présent, lui faisoient prévoir

l'avenir, le succès des afaires sur lesquelles il délibéroit pour lui-même, ou sur lesquelles il étoit consulté. En effet, que risquoit-il d'insinuer au jeune Charmide, fils de Glaucus, de ne point aller combatre aux jeux Néméens? Sans inspiration il voyoit, & son incapacité, & un certain air de ne point réussir qui trompe très-rarement. Que risquoit-il encore de dire au généreux Timarque, qu'il périroit dans la conspiration où il s'étoit engagé? À combien peu de conspirateurs la fortune est-elle propice! Quant au fond, Socrate n'étoit peut être pas fâché de laisser croire au peuple que c'étoit une Divinité qui l'inspiroit: cette flateuse opinion l'accréditoit infiniment dans l'esprit de ses concitoyens, & le tiroit du niveau des autres hommes: avantage dont les plus grands politiques du paganisme ont toujours été fort jaloux.

DÉMOPHILE; c'est le nom de la septieme des dix Sibylles que compte Varron; elle étoit de Cumes, comme la Sibylle Déiphobe: c'est d'elle qu'on a fait le conte des livres Sibyllins. *Démophile* apporta à Tarquin l'ancien neuf volumes, pour lesquels elle demanda trois cents pieces d'or. Le Roi la rejeta avec mépris, & la regarda comme une sole. Voyant cela, elle en jeta trois dans le feu en présence du Roi, & lui demanda le même prix pour ceux qui restoient: ce qui confirma Tarquin dans la pensée qu'elle étoit fole; mais elle en brûla encore trois autres, & persévéra à demander le même prix pour ceux qui restoient, avec menace de les brûler. Le Roi, frapé de cette persévérance, envoya chercher les Augures, dont l'avis fut qu'il devoit donner pour les trois livres qui restoient, tout le prix que la Sibylle en demandoit. Ces livres furent commis à la garde des Patriciens, & réputés sacrés, comme renfermant les destinées de Rome. *Voyez* SIBYLLES, SIBYLLINS.

DÉMOPHON, ou DÉMOPHOON, fils de Thésée & de Phedre, acompagna, comme un simple particulier, Elphénor à la guerre de Troye. Après la prise de cette ville, il retrouva auprès d'Hélene sa grand-mere, Éthra, mere de Thésée, & la ramena avec lui. À son retour, il passa à Daulis, chez Lycurgue, qui en étoit Roi, & se fit aimer de sa fille Phyllis. (On peut voir les suites de cet amour à l'article PHYLLIS.) En arivant à Athênes, il trouva le trône vacant par la mort de Mnesthée, qui l'avoit usurpé à son préjudice, & s'en mit en possession sans aucune dificulté, comme étant le légitime héritier. Il acorda généreusement sa protection aux Héraclides qu'Euristhée persécutoit, & fit même périr leur ennemi. Lorsqu'Oreste, coupable de parricide, vint à Athênes, *Démophon* ne voulut, ni le renvoyer, ni l'admetre à sa table: il s'avisa de le faire servir séparément; & pour justifier cette espece d'afront, il voulut qu'on servît à chaque convive une coupe particuliere, contre l'usage. *Voyez* COUPE, ÉTHRA, HÉRACLIDES, MACARIE.

DÉMOS; nom d'un des chevaux ou des cochers de Mars.

DÉMOSTHENE. Quoique *Démosthene* ait été le plus grand Orateur de son siecle & de tous les âges, quoiqu'il eût une statue élevée dans Athênes (*Pausanias*, *l.* 1, *p.* 19); quoique ses portraits de bronze & de marbre fussent exposés dans une infinité d'endroits, nous n'aurions cependant qu'une idée très-imparfaite de sa physionomie, si les découvertes d'Herculanum ne nous avoient pas fourni deux petits bustes de bronze de ce grand homme. Ces morceaux sont d'une proportion plus foible que le naturel; le plus petit porte le nom du célebre Orateur gravé en grec sur le socle. Ces deux têtes, qui ont de la barbe, n'ont d'ailleurs aucune ressemblance avec un buste sans barbe, travaillé de grand relief, & désigné par le même nom; il faut par conséquent que ce dernier morceau, découvert en Espagne, & publié par Fulvius Ursinus, comme portrait de cet Orateur, représente quelque autre personage.

On pouvoit croire, d'après cela, que le portrait de *Démosthene* ne s'étoit conservé que, dans les deux bustes d'Herculanum, & que les monumens de Rome n'en offroient pas le moindre vestige. Cependant l'on vit paroître au commencement de 1768 une empreinte de plâtre, moulée sur un petit bas-relief de terre cuite, d'environ deux palmes de hauteur (près de seize pouces). Ce morceau, dont l'original paroît perdu, offre la figure de *Démosthene* dans un âge avancé, avec une ressemblance parfaite aux deux bustes de bronze d'Herculanum. L'Orateur est assis sur une pierre cubique, le corps à moitié nu & la tête penchée. Enseveli dans une réflexion profonde, il tient dans sa main gauche, qui est apuiée sur la pierre, un écrit ou rouleau, & il passe la main droite autour de son genou. Son nom est gravé sur la pierre de la maniere suivante:

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ.

Et au dessous du nom on lit le mot:

ΕΠΙΒΩΜΙΟΣ.

Mot qui se trouve rarement chez les anciens Écrivains, n'étant employé que pour désigner les choses placées sur un autel. Dans Pollux, ΕΠΙΒΩΜΙΟΝ ΜΕΛΟΣ est le nom d'un air chanté devant l'autel (*Poll. Onom. l.* 4, *Segm.* 79). Cette pierre représente par conséquent un autel, ΒΩΜΟΣ, dans le temple sacré & inviolable de Neptune, de l'île de Calaurée, non loin des rivages de Trézenes, où *Démosthene* avoit été chercher un asyle, lorsqu'il se retira d'Athênes pour se soustraire aux persécutions d'Antipater, gouverneur de Macédoine. Il mourut dans cette île à l'âge de soixante-deux ans, du poison qu'il portoit ordinairement enfermé dans le chaton de sa bague, pour ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis. Le

Démosthene de cette empreinte, assis sur un autel, est donc représenté dans le dernier période de sa vie, & réduit à la cruele nécessité de terminer sa carriere. De la forme des lettres de l'inscription, comparées avec celles du nom qui se lit sur l'un des deux bustes d'Herculanum, il résulteroit que la figure de plâtre seroit plus anciene que les têtes de bronze. Winckelmann, qui nous fournit cet article, se proposoit de publier (*Hist. de l'Art. liv. 6, ch. 3, D*) un jour ce bas-relief; mais la mort l'en a empêché. Au siecle de Pausanias on voyoit encore à Calaurée, dans le Περιβόλω, ou le parvis du temple de Neptune, le tombeau de *Démosthene* (*Pausan. l. 2, p. 189, l. 3*).

DAN, ou DEN; ancien Dieu des Germains. Cluvier assure (*Germ. Ant. l. 1, p. 224*) que c'est le même que Theut, & Ζεὺς, par conséquent; car comme, selon lui, de Theut s'est fait Ζεὺς, Jupiter; de même de Ζεὺς s'est fait Δὰν, *Dan*; car on a dit Ζὴν, Ζὶς & en dorique, Ζὰς : de ces obliques Ζηνὸς, Ζηνὶ, &c. s'est formé le nominatif Ζὴν, & en dorique Ζὰν, puis le z se changeant, comme il arive souvent en Δ, Δὰν, *Dan*, qui étoit le grand Theut ou le grand Mercure *Dan* & *Den*, en sclavon, & selon une autre prononciation, *dzen* & *dzin*, signifie jour, comme *dies*, qui vient de διὸς, génitif de ζεὺς.

DENARIAIRE (*Numéraire*). *Voyez* ARITHMÉTIQUE des Romains.

DENARIUS. *Voyez* DENIER & SENECIER.

DENATES, Pénates; Dieux domestiques. Denis d'Halycarnasse (*l. 1*) parlant des Dieux Pénates, dit que l'Historien Timée a écrit que la figure ou statue, l'effigie des Dieux *Denates* ou Pénates, n'étoit autre chose que des bâtons de cuivre ou de fer courbés, & un vase Troyen de terre cuite; & que c'est-là tout ce qu'Énée apporta de Troye; mais il ajoute que pour lui il a vu un temple à Rome, près de la grande place, où ces Dieux étoient représentés assis, sous la forme de deux jeunes hommes, ayant chacun un dard en main; que ce sont des symboles des Dieux tutélaires; que la posture d'un homme assis marque la sûreté; que les javelots signifient qu'ils repoussent les violences & les outrages, & que la jeunesse désigne l'accroissement d'un état; qu'au reste l'inscription étoit DENATES, parce que les anciens, avant l'invention de la lettre P, se servoient de la lettre D. Tel est le récit de l'Historien des Antiquités Romaines, qui pourroit bien s'être trompé. Souvent la queue du P est si petite sur les médailles, qu'il n'y a nulle différence entre cette lettre P & un D. Il en pourroit bien être de même pour l'inscription qu'avoit vue Denis d'Halycarnasse, où la queue du P. pouvoit être rongée par le temps. Croire que les anciens habitans de l'Italie n'eussent pas la lettre P, c'est une erreur que plusieurs noms propres de ce pays & de cette époque si reculée, réfutent suffisament; par exemple, *Capys*, *Capecus*, *Picus*, *Pilumnus*, *Pallas*. Les Troyens avoient aussi la même lettre: témoin les noms *Paris*, *Pergama*, *Phryges*, *Priamus*, &c.

DENDRITIS; surnom que les Rhodiens donnerent à la belle Hélene, après lui avoir élevé un temple dans le lieu où les femmes de la Reine Polyxo l'avoient pendue. *Voyez* HÉLENE, POLYXO.

DENDROPHORE, signifie proprement *porte-arbre*, celui qui porte un arbre. On appeloit ainsi chez les anciens ceux qui, dans certains sacrifices portoient des arbres par la ville. *Voyez* DENDROPHORIA. Le code Théodosien (*de Pagan. sacr. & temp. liv. 20*) parle de certains lieux donnés aux Frédiens & aux *Dendrophores*, pour y faire des repas sacrés, & il les confisque. Ce mot se trouve souvent dans les anciennes inscriptions.

Le Dieu Sylvain étoit appelé quelquefois *Dendrophore*, parce qu'on le représentoit avec des branches d'arbres à la main: c'est ainsi qu'il paroissoit sur les théâtres dans les chœurs des suivans de Bacchus.

DENDROPHORA. C'étoit aussi un artisan. Il y avoit un corps, ou, comme l'on disoit chez les Romains, un collége de *Dendrophores*, qui suivoit les armées: on ne sait pas trop quel étoit leur art ou leur fonction. Quelques-uns disent qu'ils fournissoient du bois pour les tentes. D'autres pensent que c'étoient eux qui fournissoient le bois d'ouvrage nécessaire pour la construction des édifices & des machines de guerre. Saumaise (vers la fin de ses notes sur la *Vie de Caracalla*, par Spartien) avoue que c'étoit-là le sentiment général de tous les Savans de son temps; mais il n'est pas de leur avis, & il dit que les *Dendrophores* des armées n'étoient point différens de ceux des sacrifices dont nous avons parlé dans l'article précédent.

DENDROPHORIE. Cérémonie religieuse qui consistoit à porter un ou plusieurs arbres dans les rues des villes à la suite de certains sacrifices, & en l'honeur de quelques Dieux.

La *Dendrophorie* étoit d'usage dans les sacrifices de Bacchus, de Cybele, & du Dieu Sylvain. Arnobe (*l. 7*) parle de celle qui se faisoit aux sacrifices de la mere des Dieux. Elle consistoit à porter un pin au travers des villes. On plantoit ensuite ce pin en mémoire de celui sous lequel Atys, favori de la Déesse, s'étoit mutilé. On couronoit les branches de cet arbre, parce que Cybele avoit ainsi couroné son favori; on entouroit son tronc de laine, parce que la Déesse avoit couvert de laine la poitrine d'Atys, pour la réchauffer (*Artemidori*, *l. 11*, *c. 42*; *Commodian. Strabo l. x*).

Ces mots *Dendrophore* & *Dendrophorie* sont grecs & composés de δένδρον, *arbre* & de φέρω, *je porte*.

DENICALES feriæ; cérémonie qui se faisoit après les obseques, pour purifier la famille des morts (*A. Gell. 222*).

DENIER;

DENIER ; monoie anciene de l'Égypte & de l'Asie. *Voyez* DRACHME.

DENIER des Romains. Les Romains se servirent pendant long-temps de monoie d'airain, qu'ils appeloient *as* au lieu d'*æs*, ou *libra*, ou *pondo*, parce que cette monoie pesoit une livre ; & des monoies greques d'or & d'argent. Ce fut l'an de Rome 485 que l'on commença à batre dans Rome de la monoie d'argent. La premiere qui parut fut le *denier*, *denarius*, qui étoit marqué de la lettre X, parce qu'il valoit dix âs ; il étoit divisé en deux *quinaires* marqués d'un V, & ces deux quinaires se divisoient en deux *sesterces*, marqués de ces trois lettres L L S. (deux *libra* & demie) que les copistes ont changé en celles-ci, H S. *Voyez* SESTERCE.

Ce *denier* fut nommé *consulaire*, à la différence de celui qu'on frapa sous les Empereurs, & qui fut surnommé *impérial*. Le *denier* consulaire pesoit une drachme juste, ou la septieme partie d'une once. Le *denier* impérial n'étoit que la huitieme partie d'une once.

Le *denier* consulaire portoit pour empreinte d'un côté une tête ailée de Rome, & de l'autre un chariot à deux ou à quatre chevaux ; ce qui faisoit que les *deniers* étoient appelés *bigati* & *quadrigati*. Dans la suite on mit sur le revers Castor & Pollux, & quelquefois une Victoire sur un char à deux ou quatre chevaux.

Toutes les évaluations qui suivent sont tirées de la *Métrologie* de M. Paucton.

DENIER, once d'argent, monoie des anciens Romains, qui valut, depuis l'an de Rome 485 jusqu'à l'an 537, 10 liv. monoie actuele de France. Elle valoit alors en monoie du même peuple, 2 quinaires.

Ou 4 sesterces,
Ou 10 livres,
Ou 20 sembelles,
Ou 40 téronces.

DENIER, sextule d'argent. Il valut, depuis l'an de Rome 537, jusqu'à l'an 544, 1 liv. 10 sous, monoie actuele de France. Il valoit alors, en monoie du même peuple, 2 quinaires.

Ou 4 sesterces,
Ou 10 âs,
Ou 20 onces pesant de cuivre,
Ou 120 onces de l'âs.

DENIER, sextule d'argent. Il valut, depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 547, 1 liv. 10 sous, monoie actuele de France. Il valoit alors, en monoie du même peuple, 2 quinaires,

Ou 4 sesterces,
Ou 16 âs pesans de cuivre,
Ou 192 onces de l'âs.

DENIER, sextule d'argent. Il valut, depuis l'an de Rome 547, jusqu'à l'an 560, 1 liv. 10 sous, monoie actuele de France. Il valoit alors, en monoie anciene du même peuple, 2 quinaires,

Ou 4 sesterces,
Ou 16 âs.

Ou 192 onces de l'âs.

DENIER, sextule d'argent. Il valut, depuis l'an de Rome 560 jusqu'à 586, 1 liv. 10 sous, monoie actuele de France. Il valoit alors, en monoie du même peuple, 2 quinaires.

Ou 4 sesterces,
Ou 16 âs,
Ou 192 onces de l'âs.

DENIER. Il valut, depuis l'an 586 jusqu'au regne de Claude ou de Néron, 18 sous, monoie actuele de France. Il valoit alors, en monoie du même peuple, 2 quinaires,

Ou 4 sesterces,
Ou 8 onces pesant de cuivre,
Ou 16 âs,
Ou 192 onces de l'âs.

Pline, qui écrivoit sous Vespasien, dit que de son temps le *denier* Romain étoit égal à la drachme Attique (xxx, 34) *Drachma Attica denarii argentei habet pondus*. On trouve en effet parmi les médailles d'argent, ou *deniers* de Néron, une piece de même fabrique, de même grandeur & de même poids que les autres, sur laquelle est écrit ΔPAXMH. Ces pieces peuvent tenir d'argent fin pour la valeur de près de 18 sous actuels. L'évaluation de M. Paucton est donc juste.

DENIER trigramme. Il valut, depuis le regne de Claude ou de Néron, jusqu'à Constantin, 15 sous & $\frac{7}{8}$, monoie actuele de France. Il valoit alors, en monoie du même peuple, 2 quinaires,

Ou 4 sesterces,
Ou 16 âs,
Ou 192 onces de l'âs.

DENIER *de Néron*. Il valut, sous Constantin & ses successeurs, $\frac{7812}{10000}$ de livre tournoir, près de 15 sous. Il valoit alors, en monoie du même peuple, 1 $\frac{3}{8}$ livre de cuivre.

Ou 15 Nummus,
Ou 60 Assarions.

DENIER *d'argent*, saiga, scripule d'argent, monoie de la loi salique. Il valoit $\frac{25}{96}$ de la livre tournois actuele, ou 5 sous & près d'un liard.

DENIER, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* DRACHME.

DENIER *de Papyrius*, ancien poids des Romains. Il valoit, en poids de France, 75 grains & $\frac{5}{7}$. Il valoit, en poids des Romains, 1 $\frac{2}{7}$ denier de Néron,

Ou 3 $\frac{3}{7}$ scripules,
Ou 6 sextans de Celse,
Ou 6 $\frac{6}{7}$ simplium,
Ou 20 $\frac{4}{7}$ siliques.

DENIER *de Néron*, ancien poids des Romains. Il valoit, en poids de France, 63 $\frac{3}{4}$ grains. Il valoit, en poids Romains, 3 scripules,

Ou 5 $\frac{3}{4}$ sextans de Celse,
Ou 6 simplium,
Ou 18 siliques.

DENIER d'or. Pour évaluer cette monoie réelle, ou de compte, on multipliera la valeur du *denier* d'argent ou de la *drachme* (monoie égale au

Vu

denier) par le nombre qui exprimoit la proportion de l'or à l'argent chez les anciens.

Le nombre 12 exprimoit cette proportion chez les Asiatiques & les Égyptiens, 10 chez les Grecs, & 16 chez les Romains.

DÉNOMBREMENT. *Voyez* CENS.

DÉNONCIATEUR.
DENUNCIATOR. } Une inscription conservée au Capitole dans le palais des Conservateurs, & publiée par Gruter (*p.* 250) fait mention des *dénonciateurs* des différentes régions de Rome.

On croit que ces Officiers subalternes devoient dénoncer aux juges les crimes qui se commettoient dans leurs régions, lorsqu'il ne se présentoit point d'accusateur. Muratori (604, 1. *Thes. inscript.*) a publié aussi deux inscriptions sur lesquelles on lit: DENUNTIATOR REGIONIS ROMAE, & DENUNTIATORES VICORUM ROMÆ.

DENTATA (*Charta*). Le papier poli avec une dent de loup, de sanglier ou de cheval, étoit appelé *charta dentata*. Érasme l'a pris pour un écrit mordant. Mais Manuce, dans ses Notes sur la 14e *Lettre du second Livre de Cicéron à son frere Quintus*, a relevé cette erreur.

DENTATUS; né avec des dents. Ce fut la raison pour laquelle on donna le surnom *Dentatus* à M. Curius. Pline (*VII*, 16) le dit expressément: *Quosdam & cum dentibus nasci accepimus, sicut M. Curium, qui ob id Dentatus cognominatus est.*

DENTELÉES (médailles), *nummi serrati*. On désigne par le mot *dentelées* des médailles Greques & Romaines, dont la tranche est *dentelée* ou garnie de dents. Les premiers Écrivains qui donnerent des traités sur la Numismatique, assurerent que l'opération par laquelle on formoit avec la lime des dents sur les bords des médailles, avoit pour objet de prévenir les entreprises des faux-monoyeurs. Ceux-ci ne couvrant le bronze qu'avec une légere feuille d'or ou d'argent, voyoient leur fraude découverte par la *dentelure*. Les médailles consulaires d'argent sont souvent *dentelées*, mais on n'en connoît point dans les impériales.

Cette opinion seroit assez vrai-semblable, si l'on ne trouvoit pas des médailles *dentelées* qui appartienent aux Rois de Syrie, & qui sont de bronze. Les faux-monoyeurs ne contre-faisoient sûrement pas les monoies de bronze, parce qu'ils n'auroient fait aucun profit; dès-lors on ne *denteloit* pas les médailles de bronze pour prévenir leurs fraudes.

Comme les médailles des Rois de Syrie sont du même temps que les consulaires, on peut en conclure que la *dentelure* des monoies fut une espece de mode, c'est-à-dire, un goût particulier qui dura plus d'un siecle.

Au reste, on doit dire ici que les médailles Romaines *dentelées* étoient regardées du temps des premiers Empereurs comme d'un meilleur aloi que les nouveles monoies impériales. Les Germains, dit Tacite (*Germ. c.* 5, *n.* 7), recherchoient les vieilles monoies des Romains, en particulier les deniers consulaires, appelés *bigati*, & les deniers consulaires dentelés: *Pecuniam probant veterem, & diu notam, serratos, bigatosque.*

DENTS. Les anciens remplaçoient les *dents* qu'ils avoient perdus; ils en faisoient d'ivoire, & les atachoient avec des fils d'or. La onzieme loi des XII tables, raportée par Cicéron (*de Leg. II*, 24), fait mention de cet usage ..... *Cui auro dentes vincti erant* ..... Et Martial dit (*I*, 73, 3):

Sic dentata tibi videtur Ægle
Emptis ossibus, Indicoque cornu.

Les habitans des îles Britanniques employoient, du temps de Solin (*c.* 22) les *dents* des vaches marines & des autres cétacées à fabriquer des poignées d'épée: *Dentibus mari natantium belluarum insigniunt ensium capulos: candicant ad eburneam claritatem.*

Sur un tombeau de la villa Albani, publié autrefois par Fabretti, on voit un cocher conduisant un char à quatre chevaux, dont le poitrail est orné de sonetes & de *dents* de loup.

Les *dents* du même animal servoient aux anciens à polir les métaux & les *charta*, ou feuillets formés par la réunion de plusieurs écorces de *papyrus*.

DENUNTIATORES. *Voyez* DÉNONCIATEUR.

DENYS I, tyran de Sicile.

Ses médailles sont:

Unique ... en or..... *Torremusa*.

RR...... en argent:

RRR..... en bronze.

DENYS II, tyran de Sicile.

Ses médailles sont:

O.......... en or.

O.......... en argent.

Unique .... en bronze... *Torremusa*.

DÉOIS fut aimée de Jupiter, qui, pour la tromper, se métamorphosa en serpent.

DÉPILER. L'usage de se *dépiler* a toujours eu lieu dans l'Orient & dans tous les pays chauds. Il régna aussi chez les Grecs, comme on peut le conjecturer d'après leurs statues, auxquelles on ne voit ordinairement point de poils sous les aisselles, ni au dessous du nombril. Plusieurs passages des écrivains latins nous apprenent que les premiers Romains se faisoient *dépiler* sous les aisselles par des esclaves appelés *Alipilarii* ou *Alipili*, & que les débauchés pratiquoient la dépilation sur toutes les parties du corps. On se servoit pour cela d'un emplâtre fait avec de la poix, ou de la résine, & de l'huile ou de la cire; composition appelée *Dropax*. Juvénal parle dans sa huitieme satyre (*vers.* 13) de la poix du pays des Bruttiens, que l'on employoit pour se *dépiler*:

. . . . *Nullus tota nitor in cute, qualem*
Bruttia præstabat calidi tibi fascia visci.

DEPONTANI. Ce mot désignoit les sexagénaires que leur âge exemptoit des emplois publics. Le peuple Romain donnoit son suffrage pour les élections, en passant sur un pont, ou échafaud élevé pour cet effet devant les Comices. *Depontani* étoient donc ceux qui, pouvant refuser d'être élus pour des emplois onéreux, devoient, selon quelques-uns, être privés du droit de donner leur suffrage, c'est-à-dire, être repoussés du pont aux suffrages, *de ponte dejiciendi* (*Nonius* XII, 22).

DÉPORTATION. C'étoit chez les Romains la peine de celui qui étoit condamné à passer dans les îles : cette peine succéda à celle de l'interdiction de l'eau & du feu, & les suites en étoient les mêmes que celles de la condamnation à perpétuité aux ouvrages publics. Les *deportati* étoient morts civilement ; ils perdoient l'honeur & les droits de cité, ils ne pouvoient plus tester, & n'avoient point d'autre héritier que le fisc ; ils conservoient cependant ce qui est du droit des gens, & demeuroient obligés pour la partie de leurs biens qui n'étoit pas confisquée. Lorsqu'ils étoient rétablis chez eux, ils ne recouvroient pas pour cela l'ordre qu'ils tenoient dans la miliee, ni l'honeur, ni les *actions* antérieures, excepté (à l'égard de ces actions) dans le cas où on les réintégroit dans tous leurs biens. Cette condamnation prononcée contre le mari, ne faisoit pas révoquer de plein droit la donation faite à la femme, mais il dépendoit du mari de la révoquer.

La *déportation* étoit différente de la relégation ; elle avoit quelque raport au banissement perpétuel. Ulpien dit que la *déportation* obligeoit à une demeure fixe pour toujours, mais que la relégation pouvoit être révoquée, & qu'elle laissoit plus de liberté. On peut en conclure que la *déportation* n'étoit plus révoquée au siecle de ce jurisconsulte, c'est-à-dire, vers le temps d'Alexandre Sévere.

DÉPOUILLES. *Voyez* BUTIN dans le diction. de *l'Art militaire*.

DÉPOUILLES Opimes. *Voyez* OPIMES.

DEPSTICIUS panis, (*Cato de re rustica*). Le pain *depsticius*, c'est-à-dire, pétri simplement & sans levain, se faisoit avec de la farine & de l'eau mêlées ensemble. On répandoit de l'eau sur la farine peu à peu, on pétrissoit bien cette pâte, & on la faisoit cuire sous un couvercle de tourtiere.

DEPUTATI. Ce mot désignoit : 1°. des armuriers, ou de certains ouvriers qui travailloient à la fabrique des armes dans les forges. 2°. des gens actifs qui suivoient les armées, & qui, dans les actions, étoient chargés de retirer les blessés, & d'en avoir soin.

DEPUTATUS ; nom d'un bas-officier de l'Église de Constantinople, Δεποτάτος. Le nom de *député*, en ce sens, signifie un emploi, & non pas une charge ou une dignité. Le *Député* étoit chargé d'appeler les persones de condition à qui le Patriarche vouloit parler, & d'écarter le peuple quand ce prélat marchoit. Le *Député* étoit donc, comme il paroît, une espece d'huissier, ou de bedeau. Il étoit aussi chargé du soin des habits sacrés, de les plier, de les serrer, de les conserver.

DERAC ; anciene coudée des Égyptiens. *Voyez* CONDÉE.

DERBÉ, dans la Lycaonie. On a quelques médailles impériales Greques de cette ville, selon le P. Hardouin.

DERCÉTO ; grande divinité des Syriens, qui la représentoient en femme de la ceinture en haut, & terminée dans la partie inférieure de son corps par une queue de poisson. Voici comment Diodore de Sicile & Lucien racontent son histoire : *Derceto* ayant offensé Vénus, en fut punie par un violent amour que la Déesse lui inspira pour un jeune sacrificateur très-beau. *Derceto*, après avoir eu de lui une fille, conçut une si grande honte de sa foiblesse, qu'elle fit mourir le jeune homme ; & ayant transporté l'enfant dans un lieu désert, elle se jeta dans un lac, où son corps fut métamorphosé en poisson. L'enfant qu'elle avoit mis au monde fut la fameuse Sémiramis, qui, dans la suite, plaça sa mere au rang des divinités, & qui lui consacra un temple. Les Syriens, à cause de sa prétendue métamorphose, s'abstenoient de manger du poisson, & avoient pour ces animaux une grande vénération. Ils consacroient dans le temple de *Dercéto* des poissons d'or & d'argent, & lui en présentoient tous les jours de véritables en sacrifice. *Voyez* ATARGATIS, SÉMIRAMIS.

Si l'on en croit Pline, (*L. v, c.* 13, *& c.* 23), *Dercéto* étoit adorée à Joppé, aujourd'hui Jafa. Diodore de Sicile (*l. I*) dit que c'étoit aux environs d'Ascalon. Selden juge d'après ses statues (*De Diis Syris Synt. II, c.* 3), que c'étoit le Dagon des Philistins. C'est aussi la même divinité que Atergatis, dont on avoit fait *Dercéto*. Les Syriens la faisoient mere de Sémiramis, & racontoient d'étranges fables sur cette femme que l'on avoit divinisée. On peut les voir dans les auteurs cités ci-dessus au mot ATERGATIS, où l'on trouvera aussi l'étymologie de ce mot ; & au mot DAGON.

Selon Vossius (*De idolol. l. VII, c.* 10, *p.* 176), *Dercéto* étoit la Lune ; *Dercéto* a été appelée *Céto*, comme il paroît dans Pline (*Hist. nat. l. v, c.* 13). De ce nom quelques-uns pouroient inférer, dit Vossius, que *Dercéto* étoit Andromede, parce que le navire qui transporta Andromede, portoit la figure du poisson appelé *Cetus*, ou parce que le prince auquel elle fut promise d'abord, étoit seigneur d'une île habitée par des pirates, que l'on a pu comparer aux monstres marins, nommés *Cete*, & appeler de leur nom. Mais Vossius assure avec plus de vrai-semblance que *Céto* a été formé de *Dercéto*, en retranchant la premiere syllabe.

DERCILE & ALIBION, fils de Neptune, enleverent à Hercule les bœufs de Géryon, lorsqu'il passa par la Lybie, & les conduisirent en Étrurie. *Voyez* Géryon.

DERTOSA, en Espagne. C. I. A. D. *Colonia Julia Augusta Dertosa*.

Cette colonie romaine a fait fraper des médailles latines en l'honeur d'Auguste, de Tibere.

DÉS de Bade. *Voyez* Bade & Dés.

Dés, monoie des anciens Romains. *Voyez* Bessis.

Dés, mesure linéaire des anciens Romains. *Voyez* Bés.

Dés, division de l'anciene livre Romaine de poids. *Voyez* Bés.

Dés, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. *Voyez* Bessis.

Dés, mesure gromatique des anciens Romains. *Voyez* Bessis.

DESANAUS. Saint Jérôme dit dans la chronique d'Eusebe, que *Desanaus* est un surnom d'Hercule, très-respecté dans la Phénicie, & que de son temps encore les Cappadociens & les Éliens l'appeloient *Desanaus*. Dans le texte grec d'Eusebe il y a *Diodan* Διωδάν, au lieu de *Desanaus*, que S. Jérôme y a mis. Ce *Desanaus* étoit contemporain de Moyse; quelques-uns l'appelent *Dorsanaus*, & non pas *Desanaus*. Louis Vivès, dans ses notes sur le 12 chapitre du XVIII l. de la cité de Dieu, note *n*, semble avoir lu *Delphina* dans Eusebe pour *Diodan*. Quoi qu'il en soit, on ne fait pas trop ce que c'est que ce *Desanaus* de S. Jérôme, ni ce *Diodan* d'Eusebe, parce que c'est le seul endroit de l'antiquité où il en soit parlé. *Voyez* encore Dorsanes, & Selden, *de Diis Syr. synt.* 1, *c.* 6.

DESCENSOR-Jupiter. *Voyez* Cataibates.

DÉSERTION. *Voyez* le Dictionaire de *l'Art Militaire*.

DÉSESPÉRÉS des médecins, *desperati*. Les anciens plaçoient ces malades devant les portes de leurs maisons; afin que les passans leur indiquassent quelque remede efficace, mais peu connu (*Servius, Æneid.* xii *& Isidor.* x).

DÉSHABILLÉ. Les Romains avoient, comme les peuples modernes, un habillement commode ou simple pour le matin. Nous l'apprenons de l'épitaphe suivante citée par Pignorius (*de servis*):

Arion. Cæsaris. N. a. veste matutina.

DESIDERATUS (*Acie*), tué sur le champ de bataille. On lit dans Muratori l'inscription suivante (*Thes. inscr.* 789):

D M
AUR. CRESCEN
TIANI. V. E.
ACIE DESID
QUI VIXIT. AN
XXV
AUR. PISTUS
EXAR
FRATRI CAR
POSUIT

DESIDERIUS, *Cæsar*, frere de Magnence.

Les médailles de *Desiderius* ne sont connues que dans Strada, qui en raporte une de M. B., & dans Goltz, qui en raporte une seconde.

DESIG. X. P. P. Designator decimæ per provincias.

DESIGNATOR; nom de plusieurs officiers chez les Romains. Les premiers indiqués sur les marbres par les abbréviations de l'article précédent, fixoient la somme que chaque citoyen, ou possesseur de terre, devoit payer au fisc pour le dixieme de ses biens.

Designator *funeris*, celui qui ordonoit les convois, qui assignoit à chacun sa place. Il remplissoit les mêmes fonctions que nos jurés-crieurs. Il marchoit à la tête du convoi, précédé de licteurs vêtus de noir, destinés à écarter la foule & à exécuter ses ordres (*Horat. Epist.* 1, 7, 5):

. . . . Dum ficus prima, calorque
Designatorem decorat lictoribus atris.

La marque de distinction du *Designator funeris* étoit une branche ou une baguete de figuier, *ficus*, dont il est fait mention dans les vers précédens d'Horace, & dans les vers suivans du même poëte (*Epod.* xvi, 46):

Suamque pulla ficus ornat arborem.

Designator *ludorum*, officier public qui, dans les jeux & les spectacles, faisoit placer chacun à son rang, y conduisoit même les persones distinguées, & faisoit observer le silence. Les Grecs appeloient cet officier Αγωνοθέτης. Plaute en parle dans le prologue du *Pœnulus* (v, 19):

Neu designator præter os obambulet,
Neu sessum ducat, dum histrio in scena sit.

DÉSIGNÉ (Consul). Le peuple assemblé en comités élisoit dans les mois de juillet les consuls, qui n'entroient en fonction, au moins depuis l'an 600, qu'au premier de janvier. Les consuls élus s'appeloient jusqu'à cette époque, *Consuls désignés*.

Désigné (Pontife), Pontife élu dans les comices par tribus, & non encore confirmé par les Comices par curies, ou non encore adopté par cer-

tains collèges de pontifes. On en voit un cité sur un marbre antique (*Guther. de vet. jur. Pont.* 1, 9):

SACRATA. DOMUS AUGUSTO.
M. CLODIUS PONTIFEX DESIG.

DÉSIR. *Voyez* IMEROS.

DESPOTE. } Nom de dignité qu'ont porté
ΔΕCΠΩΤΗC. } les derniers empereurs de Constantinople. C'est un mot grec qui, dans sa premiere origine, pouvoit être traduit en latin par le mot *Herus*, & en françois par celui de *Maître*, par raport aux serviteurs. On fit de ce mot le même emploi que les Latins avoient fait du nom de *Cæsar* comparé à celui d'*Auguste;* BACIΛΕΥC, répondant à *Augustus*, & ΔΕCΠΟΤΗC à César. Ainsi Nicéphore ayant fait couroner son fils Stauracius, celui-ci ne voulut prendre que le nom de ΔΕCΠΟΤΗC, laissant par respect à son pere celui de BACIΛΕΥC. À la même époque les Empereurs Grecs cesserent de mettre des inscriptions latines sur les médailles. Cette délicatesse néanmoins ne dura pas long-temps, les Empereurs suivans ayant préféré la qualité de ΔΕCΠΟΤΗC à celle de BACIΛΕΥC, comme Constantin & Michel Ducas, Nicéphore Botoniate, Romain, Diogenes, les Comnenes, & quelques autres. À l'imitation des princes, les princesses prirent aussi le nom ΔΕCΠΟΙΝΑ, comme Théodore, femme de Théodophile.

Il faut voir ce que dit le P. Hardouin (*Médailles du siecle de Constantin*, p. 255), sur le mot de *Despote*, & sur celui de *Basileus;* ses idées sont ingénieuses, mais singulieres.

L'Empereur Alexis, surnomé l'Ange, créa une dignité de *Despote*, & lui donna le premier rang après l'Empereur, au dessus de l'Auguste, ou Sebastocrator, & du César. Phranzès nous l'apprend (*l. 1, c. 1*). Les *Despotes* étoient ordinairement les fils ou les gendres des Empereurs. Le *Despote* étoit Collegue de l'Empereur, ou son héritier présomptif. Le *Despote* fils de l'Empereur, avoit le pas sur le *Despote* gendre de l'Empereur. Codin (*p.* 38) décrit les habits & les ornemens du *Despote*. Sous les successeurs du grand Constantin, on appela *Despotes de Sparte*, les Princes fils ou freres de l'Empereur, à qui l'on avoit assigné la ville de Sparte, ou Lacédémone pour apanage.

Ce mot vient du Grec δεσπότης, & signifie *Maître* ou *Seigneur*.

DESSERT. Varron, Cicéron, Horace, Ovide, & tous les écrivains suivans, ont appelé le *dessert*, *mensæ secundæ*, par la raison que les Romains changeoient de table, & que la seconde table étoit pour le fruit, pour les chansons, les cantiques, les libations; car le temps du souper, qui étoit leur principal repas, ne s'employoit pas uniquement à manger & à boire.

Les *desserts* des anciens n'offroient ni moins de diversité, ni moins de magnificence que leurs autres services, & ils étoient bien plus brillans, comme le dit Athénée (*XIV, p.* 641, *c.*).

Vers le déclin de la République romaine, les femmes sortoient de table quand ce service arivoit, parce qu'il se terminoit quelquefois par des spectacles auxquels la pudeur ne permettoit pas encore au beau sexe de prendre part. Mais quand les mœurs furent entiérement corrompues, les femmes ne connurent plus de devoirs, ni de regles de décence; tout devint égale.

DESTIN. } Divinité aveugle qui régloit
DESTINÉE. } toutes choses par une puissance dont on ne pouvoit ni prévoir, ni empêcher les effets. Toutes les autres Divinités étoient soumises à celle-ci: les cieux, la terre, la mer & les enfers étoient sous son empire, & rien ne pouvoit changer ce qu'elle avoit résolu; ou, pour parler avec les Stoïciens, le *Destin* étoit lui-même cette fatale nécessité, suivant laquelle tout arivoit dans le monde. Jupiter a beau vouloit sauver Patrocle: il faut qu'il examine sa destinée, qu'il ne connoît pas. Il prend des balances, pese; & le côté qui décidoit de la mort de ce héros étant le plus pesant, il est obligé de l'abandoner à son *Destin*. Ce Dieu se plaint, dans le même poëte, de ne pouvoir fléchir le *Destin* pour son fils Sarpédon, ni le garantir de la mort. Ovide (*Metam. lib.* 9) fait dire à Jupiter qu'il est soumis à la loi du *Destin;* & que s'il pouvoit la changer, Éaque, Radamante & Minos ne feroient pas accâblés sous le poids de leur vieillesse. Diane, dans Euripide, voulant consoler Hyppolite mourant, lui dit qu'elle ne sauroit à la vérité changer l'ordre du *Destin*, mais que pour le venger, elle tuera de sa propre main un des amans de Vénus. Quelque inévitables que fussent les arrêts de cette aveugle Divinité, Homere dit cependant qu'ils penserent une fois être sans exécution; tant les idées qu'on avoit à ce sujet étoient peu nettes. Ces *Destinées* étoient écrites de toute éternité dans un lieu où les Dieux alloient les consulter. Jupiter y alla, dit Ovide, avec Vénus, pour y voir celle de Jules-César. Ce poëte ajoute que celles des Rois étoient gravées sur le diamant. Les ministres du *Destin* étoient les trois Parques, que l'on chargeoit du soin de faire exécuter les ordres de l'aveugle Divinité. Un mythologue moderne dit qu'elles étoient les secrétaires de son cabinet, & les gardes de ses archives: l'une dictoit les ordres de son maître; l'autre les écrivoit avec exactitude; & la derniere les exécutoit en filant nos destinées. Les ordres du *Destin* n'étoient cependant pas tellement fixes, qu'ils ne pussent être changés par un seul mot. *Voyez* CALENUS. Selon Hésiode, la Nuit seule engendra l'afreux *Destin*.

Winckelmann a publié dans ses *monumenti inediti* (*n°.* 133) une patere Étrusque que possédoit à Rome le Sieur Jenkins, sur laquelle sont gravées les *destinées* d'Achille & d'Hector, que Mercure pese dans une balance. Elles sont représentées par deux petites figures posées debout dans les plats de la balance. Apollon examine attentivement l'action de Mercure, & afin de mieux ju-

ger, il fait pendre un bout de sa chlamyde, pour lui servir d'aplomb & d'objet de comparaison avec la languete du fléau de la balance. Les noms des Dieux & des héros sont écrits en caracteres étrusques.

DESTITUTION. À Rome, du temps de la République, les officiers étoient de leur nature annuels; mais ils ne laissoient pas d'être irévocables avant l'expiration de l'année. En effet, on voit que Tarquin Collatin le premier des consuls fut *destitué* de son office, & Valerius Publicola mis à sa place; que Scipion Nasica & Caius Martius, aussi consuls, furent rapelés des provinces où ils commandoient, sous prétexte qu'il manquoit quelque cérémonie à leur élection.

La *destitution* avoit aussi lieu dans les emplois du sacerdoce; témoins ces deux prêtres de Rome, Cornélius & Céthégus, qui furent *destitués* de leur prêtrise pour n'avoir pas distribué par ordre les entrailles d'une victime. On *destitua* de même Quintus Sulpicius, parce que son bonet étoit tombé de sa tête en sacrifiant.

Caius Flaminius fut *destitué* de l'office de maître de la cavalerie, parce que lors de sa nomination on avoit oui le bruit d'une souris.

Les censeurs étoient aussi, & dégradoient du sénat & de l'ordre des chevaliers, à leur volonté, pour des causes fort légeres.

Enfin le sénat révoquoit, quand il jugeoit à propos, les proconsuls.

Les empereurs révoquoient aussi les présidens & autres gouverneurs des provinces, en leur envoyant un successeur; de sorte que *successorem mittere* signifioit, révoquer l'ancien officier, le *destituer*.

Mais sous les empereurs, les officiers, au lieu d'annuels qu'ils étoient du temps de la République, devinrent presque tous à vie. Ce changement se fit insensiblement & sans aucune loi; l'officier étoit obligé de continuer ses fonctions jusqu'à l'avénement de son successeur, & il continuoit toujours ses fonctions.

Si les empereurs révoquoient quelquefois certains officiers, ils ne le faisoient jamais sans cause. Aussi Capitolin dans la vie d'Antonin, lui donne cette louange, que *successorem viventi bono judicii nulli dedit*, qu'il ne voulut même *destituer* aucun des officiers pourvus par Hadrien son prédécesseur; & Lampride remarque dans la vie d'Alexandre Sévere, que cet empereur s'exprimoit toujours ainsi, *gratias tibi agit respublica*, lorsqu'il donnoit un successeur à quelque officier; de maniere que l'officier étoit remercié honêtement.

Il y avoit aussi chez les Romains des commissions qui étoient différentes des offices, en ce que la fonction des offices étoit ordinaire, & l'autre seulement extraordinaire. Ceux qui étoient chargés de commission, pouvoient aussi être *destitués* sans atendre la fin de leur commission.

DÉSULTEUR. } Sauteur qui passe d'un cheval
DESULTOR. }
sur un autre. Chez les Scythes, les Indiens & les Numides, les cavaliers qui servoient en guerre étoient très-habiles *désulteurs*, c'est-à-dire, qu'ils menoient avec eux au combat au moins deux chevaux; & quand celui qu'ils montoient étoit las, ils sautoient avec beaucoup d'agilité & beaucoup d'adresse sur le cheval de main qu'ils conduisoient. Les Grecs & les Romains prirent cet usage de ces nations barbares, mais ils ne s'en servirent que dans les jeux, dans les courses de chevaux, & jamais (au moins à ce qui paroît) à la guerre, ni dans les combats. Ils faisoient aussi paroître des *désulteurs* dans les pompes funebres. Ainsi c'étoit une milice chez les peuples d'Asie & d'Afrique dont nous avons parlé; mais chez les Romains ce n'étoient que des sauteurs & des baladins. Quelquefois ils avoient, non pas deux, mais quatre ou six chevaux de front, & sautoient du premier sur le quatrieme, ou sur le sixieme; c'étoit-là ce qu'il y avoit de plus difficile, dit Eusthate. Homere (*Iliad. l. IV*), Hérodote, (*l. VII*), Tite Live (*l. XXIII, c. 29*), Ammien Marcellin (*l. XXII*), Varron (*De re rust. II, c. 7*), Manilius (*Astron. l. V*), Properce (*l. V, & l. IV, El. II, v, 35*), Hygin (*l. de fab. c. 80*), Suétone dans Jules César (*chap. 29*), justifient ce que nous venons de dire.

DESULTORII Equi. Un cavalier conduisoit ordinairement deux de ces chevaux dans les combats, & sautoient alternativement de l'un sur l'autre; mais dans les jeux un seul homme conduisoit quelquefois quatre, six, douze même, & jusqu'à vingt de ces chevaux, comme on le voit sur un grand nombre de pierres gravées, & en particulier sur celle qu'a publiée le comte de Caylus; où l'homme paroît, non sur un char (*Rec. d'Antiq. 1, pl. 60, n. 4*), mais monté sur un des vingt chevaux. Gori (*Mus. Florent. II, t. b. 81*) parlant des chevaux *desultorii*, cite l'époque d'un prince Macédonien, comme un des plus anciens exemples de cette course; mais Homere nous en donne une époque plus reculée. Pour mieux peindre le courage & l'activité avec laquelle Ajax sautant d'un vaisseau à l'autre, les défend tous à la fois, il le compare à un homme qui, courant au galop avec quatre chevaux, saute de l'un sur l'autre (*Iliad. O. v. 679, 684*).

DEUCALION, fils de Prométhée, avoit épousé Pyrrha, fille de son oncle Épiméthée. Jupiter, dit Ovide (*Met. I*), résolut d'exterminer le genre humain, & de l'ensévelir dans les eaux, en faisant tomber des torrens de pluie de toutes les parties du ciel (*a*). Toute la surface de la terre en fut inondée, hors une seule montagne de la Phocide (c'est le mont Parnasse) que les eaux épargnerent, parce que les deux sommets étoient au dessus des

(*a*) Ce déluge que inonda seulement la Thessalie ariva l'an 1529. avant J. C., selon la Chronologie du P. Petau, *Rat. Temp. P. I., liv. I, c. 7*.

nuages. C'est-là que se réfugierent *Deucalion* & sa femme: Dès que les eaux se furent retirées, ils allerent consulter la Déesse Thémis, qui rendoit ses oracles au pied de la montagne, au même lieu qui devint par la suite si célebre par l'oracle de Delphes. La Déesse leur rendit cette réponse: *Sortez du temple, voilez-vous le visage, détachez vos ceintures, & jetez derriere vous les os de votre grand-mere*. Ils ne comprirent pas d'abord le sens de l'oracle, & leur piété fut alarmée d'un ordre qui leur paroissoit cruel. Mais *Deucalion*, après avoir bien réfléchi, trouva que la terre étant leur mere commune, ses os pouvoient bien être les pierres qu'elle renfermoit dans son sein. Ils en prirent donc quelques-unes, & les jeterent derriere eux, en fermant les ieux; aussi-tôt ces pierres s'amolirent, devinrent flexibles, & prirent une forme humaine. Celles que *Deucalion* avoit jetées, formerent des hommes, & celles de Pyrrha, des femmes.

Le fond de ce récit est véritable. Sous le regne de *Deucalion*, Roi de Thessalie, le cours du fleuve Pénée fut arrêté par un tremblement de terre, entre le mont Ossa & l'Olympe, où est l'embouchure par où ce fleuve, grôssi des eaux de quatre autres rivieres, se décharge dans la mer; & il tomba cette année-là une si grande abondance de pluie, que toute la Thessalie, qui est un pays plat, fut inondée. *Deucalion*, & ceux de ses sujets qui purent se garantir de l'inondation, se retirerent sur le mont Parnasse, & les eaux s'étant enfin écoulées, ils descendirent dans la plaine. Les enfans de ceux qui s'étoient sauvés, sont les pierres mystérieuses du poète, qui repeuplerent dans la suite le pays.

DEUCALION, fils de Minos, second Roi de Crete, régna après son pere, & donna Phedre, sa sœur, en mariage à Thésée. *Voyez* PHEDRE. Il fut grand-pere d'Idoménée.

DEVERRA; Déesse des Romains. On ne sait de cette Divinité que ce qu'en dit S. Augustin au VI liv. de la cité de Dieu (*c. 9*) ou plutôt ce qu'il raporte de Varron à son sujet. Les anciens croyoient que le Dieu Sylvain entroit la nuit dans les maisons, se plaçoit sur les corps de ceux qui dormoient, & les accâbloit de son poids. Aussi, quand une femme étoit grôsse, de crainte que Sylvain ne la vînt ainsi incommoder, on la mettoit sous la garde des trois divinités, Intercidon, ou (selon Vivez) Intercidona, Pilumne & *Deverra*. La cérémonie se faisoit en cette maniere. Pour désigner ces trois divinités gardiennes, trois hommes faisoient la ronde autour de la porte de la maison pendant la nuit; ils frapoient le seuil de la porte d'abord avec une coignée, ensuite avec un pilon, & enfin ils la nétoyoient avec un balai, afin que le Dieu Sylvain, voyant ces trois marques, n'approchât point de la maison qu'il reconoissoit avoir été mise sous la protection de ces trois divinités; car, ajoute S. Augustin, Intercidon est ainsi nommé, de l'incision d'une coignée, *à securis intersectione*; Pilumnus, du mot *pilum*, pilon; & *Deverra*, *a scopis*, d'un balai avec lequel on balaie la maison: d'où l'on peut conclure que *Deverra* présidoit à la propreté des maisons, & que son nom avoit été formé de *deverrere*, balayer.

DEVERRONA; Déesse des Romains. Vossius (*De idololatr. l. II, c. 61*) appele ainsi une Déesse que l'on invoquoit quand on entassoit le blé, parce qu'alors il falloit balayer; mais il est douteux qu'il faille la distinguer de *Deverra*, dont nous avons parlé; & peut-être Vossius s'est-il trompé. La différence des fonctions que l'on attribue à ces deux Divinités, dont l'une présidoit à la naissance des enfans, & l'autre à la récolte des blés, si elle étoit réelle, ne permettroit pas de les confondre. Cependant leurs noms ont une origine commune. Ces mots *Deverra* & *Deverrona*, vienent de *deverrere*, balayer.

DEVERRINUS. *Voyez* PILUMNUS.

DEVIANA; surnom que l'on donnoit à Diane, parce que ceux qui aiment la chasse comme cette Déesse, sont sujets à s'égarer, *de via recedere*.

DEUIL. L'article CONVOI & celui des FUNÉRAILLES, apprendront les détails du *deuil* que les anciens portoient en suivant les morts aux bûchers. Je ne parlerai ici que des *deuils* après cette époque.

Les femmes, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. 4, ch. 5*), portoient le *deuil* en habits noirs chez les Romains comme chez les Grecs (*Dionys. Halic. A. R. L. 8, c. 39, p. 492*; *Ovid. Met. l. 6, v. 289*). Cette mode existoit déja du temps d'Homere, qui nous apprend que Thétis, plongée dans la tristesse par la mort de Patrocle, prit le plus noir de ses vêtemens (*Hom. Il. 10, v. 94*). Mais sous les empereurs Romains cet usage éprouva un changement total, & les femmes porterent le deuil en habits blancs (*Noris Cenot. Pisan. p. 357*). Ainsi, quand Plutarque nous parle en général des habits blancs pour le *deuil* sans fixer l'époque, il n'est alors question que de l'usage de son temps (*Κεφ. κεφαλ. Ρωμ. p. 482, l. 20*). Hérodien fait mention du *deuil* en habits blancs, dans sa relation des funérailles de l'Empereur Septime Sévere. Il nous raconte que l'image de cet Empereur faite de cire, étoit environée d'un côté d'une troupe de femmes vêtues de blanc, & de l'autre du corps de tous les Sénateurs habillés de noir (*Hérod. hist. l. 4, c. 3, p. 528*). On peut dire cependant en général que, chez les Romains, les hommes s'habilloient constament de noir dans le *deuil*, comme nous l'apprenons entr'autres par un trait de Trajan qui, ayant perdu son épouse Plotine, porta ses habits noirs pendant neuf jours (*Xiphil. Hadr. p. 247, l. 27*).

Caton cité par Servius (*In Æneid. III*), dit que les femmes quitoient pendant le *deuil* les habits de pourpre, & en portoient de couleur bleue, *cæruleas vestes*.

Les femmes quitoient pendant le *deuil* tous leurs ornemens, & négligeoient le foin de leur parure. Les hommes laissoient croître leurs cheveux & leur barbe; ils quitoient les anneaux d'or. Les Sénateurs & les magistrats ne portoient point de laticlave ni les autres marques de leurs dignités, *sine insignibus magistratus* (*Tacit. annal. III, 4, 5*). Tous étoient vêtus comme les Plébéiens; les consuls eux-mêmes ne rendoient plus la justice assis sur leur tribunal & dans les chaises curules, mais assis sur les siéges des préteurs, ou dans les bancs des tribuns du peuple (*Dio lib. 56*). Lucain peint dans les mêmes termes un *deuil* public (*II, 17*):

. . . . Ferale per urbem
Justitium: latuit plebejo tectus amictu
Omnis honos: nullos comitata est purpura fasces.

On fermoit pendant les *deuils* publics le *forum*, les cabarets, *tabernæ*, les lieux publics; c'est pourquoi on abrégeoit quelquefois le temps des *deuils*. Festus donne pour causes de l'acourcissement d'un *deuil* public, la dédicace d'une *ædes*, la clôture du lustre, l'acomplissement d'un vœu public; & pour celles de l'acourcissement d'un *deuil* particulier, la naissance d'un enfant, quelques honeurs acordés à la famille, le retour de captivité d'un pere, d'un enfant, d'un époux ou d'un frere, un mariage, la naissance d'un parent plus proche que celui dont on porte le *deuil*, la célébration des mysteres de Cérès & des complimens de félicitation à faire.

On peut ajouter aux causes raportées par Festus, la célébration des jeux solemnels & celle des saturnales. Tacite parlant de la mort de Germanicus, dit que le *deuil* ne prit fin qu'à cause des jeux Mégaléfiens (*Annal. III, 6, 5:*) *Et quia ludorum Megalensium spectaculum suberat, etiam voluptates resumerent*. Capitolin en fournit une seconde preuve, lorsqu'il parle de la mort du fils d'Antonia (*c. 21*). Quant aux saturnales, nous en voyons la preuve dans la réflexion de Suétone, sur le prolongement du *deuil* de Germanicus pendant le temps de ces fêtes; ce qui étoit donc insolite (*Calig. c. 6, d. 3*): *non ullis solatiis, non edictis inhiberi luctus publicus potuit: duravit que etiam per festos Decembris mensis dies*.

Ceux qui étoient dans le *deuil* ne sortoient point de leur maison. Pline dit (*Epist. IX, 13*): *Mitto ad Adriam, rogo ut veniat, quia me recens adhuc luctus limine contineret*. Lorsqu'ils commençoient à sortir, ils fuyoient les festins, *qui luget abstinere debet a conviviis* (*Paull. sentent. II, 21*), les assemblées & les fêtes publiques.

Gratien, Valentinien & Théodose, fixerent à un an le temps des grands *deuils* (*l. fiqua 2, c. de sec. nupt.*) par exemple celui des époux porté par leurs femmes: ils déclarerent infâmes & privées de la succession de l'époux défunt, celles qui en prendroient un autre avant l'année révolue. Avant ces empereurs, les plus grands *deuils* ne duroient que dix mois, ou une année de Numa, prince qui avoit le premier fixé ce temps à une année.

Il étoit d'usage dans le *deuil* de se faire couper les cheveux. On voyoit sans cheveux Ethra, mere de Thésée (*Pausan. l. 10, p. 861, l. 11*) & une femme âgée dans un tableau de Polygnote conservé à Delphe (*Ibid. p. 864, l. 27*, & *Eurip. Phœniss. v. 375*). Cet usage désignoit sans doute le *deuil* constant des veuves, comme celui de Clytemnestre & d'Hécube (*Eurip. Iphig. Aul. v. 1438; Troad. v. 279, 480; Helen. v. 1093, 1134, 1248*). Les enfans coupoient aussi leurs cheveux à la mort de leur pere (*Eurip. Elect. v. 508, 148, 241, 335, Epigr. gr. ap. Orvil. anim. in charit. p. 361*); ce que nous savons par l'exemple d'Électre & d'Oreste, & ce que nous voyons par leurs statues de la Villa Ludovisi à Rome, dont on parlera plus en détail aux articles de ce héros & de sa sœur. *Voyez* Cheveux, Ceinture, Bandelete.

Les anciens coupoient les crins à leurs chevaux dans le *deuil* universel d'une ville ou d'un pays, comme fit (*Eurip. Alcest. v. 428*) Admete, pour marquer sa douleur à la mort de sa femme, & comme firent (*Plutarch. Pelop. p. 296, c.*) les Thessaliens à la mort de Pélopidas.

DEVINCTIO. } Termes de magie; se con-
DEVINCIRE. } cilier l'amour de quelqu'un par des charmes. On en voit une exemple dans la 8e églogue de Virgile (*v. 77*):

Necte tribus nodis ternos, Amarylli, colores;
Necte, Amarylli, modo, & Veneris, dic, vincula necto.

DEVINS; c'étoient chez les Grecs des ministres de la religion fort respectés: ils assistoient aux sacrifices pour consulter les entrailles de la victime, & en tirer les présages; ils régloient le temps, la forme & la matiere des sacrifices, sur-tout dans les occasions importantes: on ne manquoit pas alors de les consulter, & de suivre leur décision. Au reste, il y avoit deux sortes de *Devins*; les uns étoient inspirés par Apollon, répondoient par oracles & de vive voix à ceux qui les consultoient; les autres ne s'appliquoient qu'à expliquer les présages tirés des oiseaux, des victimes, ou les songes. *Voyez* Augures, Aruspices.

DEULTON, dans la Thrace, *Colonia Flavia Pacensis Deulton*. C. F. P. D. & COL. FL. PAC. DEULT.

Cette colonie Romaine a fait fraper des médailles latines en l'honeur de Trajan, de Caracalla, de Macrin, de Diadumènien, d'Alexandre Sévere, de Mamée, de Maximin, de Maxime, de Gordien, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacile.

DEUNX

DEUNX. Une livre de douze onces moins une once ; onze onces de la livre Romaine, qui en contenoit douze ; onze douziemes de quelque chose que ce soit. Quoique ce terme soit purement latin, les antiquaires qui écrivent en françois, sont obligés de s'en servir, parce que nous n'en avons point dans notre langue qui y réponde.

Deunx ; monoie de compte des Romains. Elle étoit représentée par ce signe S ∸∸. Elle valoit 11 onces,
Ou 22 sémi-onces,
Ou 33 duelles,
Ou 44 siciliques,
Ou 66 sextules,
Ou 264 scripules.

Deunx ; monoie des anciens Romains. Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 18 sous, monoie actuele de France, selon M. Paucton. Elle valoit alors, en monoie du même peuple, 1 $\frac{1}{10}$ dextans,
Ou 1 $\frac{2}{9}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{3}{8}$ bessis,
Ou 1 $\frac{4}{7}$ septunx,
Ou 1 $\frac{5}{6}$ semis,
Ou 11 onces.

Deunx ; mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. Elle valoit 18 roquilles & [illegible] de France. Elle valoit, en misures des Romains, $\frac{1}{10}$ dextans,
Ou 1 $\frac{2}{9}$ dodorans,
Ou 1 $\frac{3}{8}$ bessis,
Ou 1 $\frac{4}{7}$ septunx,
Ou 1 $\frac{5}{6}$ sexunx,
Ou 2 $\frac{1}{5}$ quiucunx,
Ou 2 $\frac{3}{4}$ triens,
Ou 3 $\frac{2}{3}$ quadrans,
Ou 5 $\frac{1}{2}$ sextans,
Ou 11 onces.

Deunx ; mesure de capacité pour les grains des anciens Romains. C'étoient les onze douziemes, c'est-à-dire, les $\frac{11}{12}$ du setier ou de l'âs. *Voyez* Âs.

Deunx, division de l'ancieue livre Romaine, valoit, en poids de France, 5786 grains ; valoit, en poids Romaius, 1 $\frac{1}{10}$ dextans,
Ou 1 $\frac{2}{9}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{3}{8}$ bes,
Ou 1 $\frac{4}{7}$ septunx,
Ou 1 $\frac{5}{6}$ sexuns,
Ou 2 $\frac{1}{5}$ quincuux,
Ou 2 $\frac{3}{4}$ triens,
Ou 3 $\frac{2}{3}$ quadrans,
Ou 5 $\frac{1}{2}$, sextans,
Ou 11 onces.

Deunx, mesure linéaire des anciens Romains. Elle valoit 10 pouces [illegible] de France. Elle valoit, en mesures du même peuple, 1 $\frac{1}{10}$ dextans,
Ou 1 $\frac{2}{9}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{3}{8}$ bes,
Ou 1 $\frac{4}{7}$ septunx,
Ou 1 $\frac{5}{6}$ sexuux,
Ou 2 $\frac{1}{5}$ quiucunx,

Ou 2 $\frac{3}{4}$ triens,
Ou 3 $\frac{2}{3}$ quadrans,
Ou 5 $\frac{1}{2}$ sextans.
Ou 11 onces.

Deunx ; mesure gromatique des anciens Romains. Elle valoit *663* toises Carrées & $\frac{4}{10}$ de France. Elle valoit, en mesure du même peuple, 1 $\frac{1}{10}$ dextans,
Ou 1 $\frac{2}{9}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{3}{8}$ bessis
Ou 1 $\frac{4}{7}$ septunx,
Ou 1 $\frac{5}{6}$ sexunx,
Ou 2 $\frac{1}{5}$ quincuux,
Ou 2 $\frac{3}{4}$ triens,
Ou 3 $\frac{2}{3}$ quadrans,
Ou 5 $\frac{1}{2}$ sextans,
Ou 11 onces.

DEVOTUS numini majestatique ejus. Cette expressiou, qui se lit dans plusieurs inscriptions gravées en l'honeur des Empereurs, est exprimée quelquefois par les sigles suivantes D. N. M. Q. E. Cette basse adulation rapele la folie de ce Romain, qui offrit à Caligula de se *dévouer* à la mort pour sa prospérité. L'approche du moment où il devoit exécuter son fatal *dévoûment*, le fit trembler ; mais le farouche Empereur le livra à la cruauté de ses valets, qui après avoir promené dans toutes les rues cette victime iuvolontaire, parée de bandeletes & de courones de verveine, la précipiterent du haut de l'*agger*. *Voyez* CALAHORRA.

Devotus étoit aussi le nom de celui qui se consacroit au service de quelque Divinité particuliere où de quelque temple. On lit ces mots dans une inscription qui est à Rome (*Guther. de Vet. Jur. Pont. xv*, 15) :

DECRETUM

. . . .

ITEM DEDICATIONE. STATUARUM
CÆSARUM. ET. AUGUSTARUM
MULSUM. ET. CRUSTULA. PECUNIA
NOSTRA. DEVOTIS. OMNIBUS. ET
POPULO. DEDIMUS.

DÉVOÛMENT ; action par laquelle on faisoit le sacrifice de sa vie pour le salut de la patrie, avec des cérémonies particulieres, & dans certaines conjonctures.

L'amour de la patrie, qui étoit la base du caractere des anciens Romains, n'a jamais triomphé avec plus d'éclat que dans le sacrifice volontaire de ceux qui se sont *dévoués*, pour cette patrie, à une mort certaine. Traçons-en l'origine, les motifs, les effets & les cérémonies, d'après les meilleurs auteurs qui ont traité cette matiere. Je mets à leur tête Struvius dans ses antiquités romaines, & Simon dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Les annales du monde fournissent plusieurs exem-

ples de cet enthousiasme pour le bien public. Je vois d'abord parmi les Grecs, plusieurs siecles avant la fondation de Rome, deux Rois qui répandent leur sang pour l'avantage de leurs sujets. Le premier est Ménécée, fils de Créon, Roi de Thebes, de la race de Cadmus, qui vient s'immoler aux mânes de Dracon tué par ce Prince. Le second est Codrus, dernier Roi d'Athênes, lequel ayant su que l'Oracle promettoit la victoire au peuple dont le chef périroit dans la guerre que les Athéniens soutenoient contre les Doriens, se déguise en paysan & va se faire tuer dans le camp des ennemis.

Mais les exemples de *Dévoûmens* que nous fournit l'Histoire Romaine, méritent tout autrement notre attention; car le noble mépris que les Romains faisoient de la mort, paroît avoir été tout ensemble un acte de l'ancienne religion de leur pays, & l'effet d'un zele ardent pour leur patrie.

Quand les Gaulois gâgnerent la bataille d'Allia, l'an 363 de Rome, les plus considérables du sénat par leur âge, leurs dignités, & leurs services, se *dévouerent* solemnélement pour la république réduite à la derniere extrémité. Plusieurs prêtres se joignirent à eux, & imiterent ces illustres vieillards. Les uns ayant pris leurs habits saints, & les autres les robes consulaires avec les marques de leur dignité, se placerent à la porte de leurs maisons dans des chaises d'ivoire, où ils atendirent avec fermeté & l'ennemi & la mort. Voilà le premier exemple de *Dévoûment* général dont l'Histoire fasse mention; & cet exemple est unique (*Tite-Live*, *l. v*, *c. xxxii*).

L'amour de la gloire & de la profession des armes, porta le jeune Curtius à imiter le généreux désespoir de ces vénérables vieillards, en se précipitant dans un goufre qui s'étoit ouvert au milieu de la place de Rome, parce que les devins disoient qu'il falloit y jeter ce que la ville avoit de plus précieux, pour assurer la durée éternele de son empire (*Tite-Live*, *liv. vii*, *c. vi*).

Les deux Décius pere & fils, ne se sont pas rendus moins célebres en se *dévouant* dans une occasion bien plus importante pour le salut des armées qu'ils commandoient, l'un dans la guerre contre les Latins, l'autre dans celle des Gaulois & des Samnites, tous deux de la même maniere, & avec un pareil succès (*Tite-Live*, *liv. viii*, & *x*, *c. ix*). Cicéron qui convient de ces deux faits, quoiqu'il les place dans des guerres différentes, attribue la même gloire au Consul Décius qui étoit fils du second Décius, & qui commandoit l'armée Romaine contre Pyrrhus à la bataille d'Ascoli.

L'amour de la patrie ou le zele de la religion s'étant ralenti dans la suite, les Décius n'eurent que peu ou point d'imitateurs, & la mémoire de ces sortes de monumens ne fut conservée dans l'Histoire, que comme une cérémonie absolument hors d'usage. Il est vrai que sous les Empereurs il s'est trouvé des particuliers, qui, pour leur faire bassement la cour, se sont *dévoués* pour eux. C'étoit autrefois la coutume en Espagne, que ceux qui s'étoient atachés particuliérement au Prince ou au Général; mourussent avec lui, ou se tuassent après sa défaite. *Voyez* CALAHORRA. La même coutume subsistoit aussi dans les Gaules du temps de César. Dion raporte à ce sujet que le lendemain qu'on eut donné à Octave le surnom d'Auguste, Sextus Pacuvius, Tribun du peuple, déclara en plein sénat, qu'à l'exemple des barbares, il se *dévouoit* pour l'Empereur, & promettoit de lui obéir en toutes choses aux dépens de sa vie jusqu'au jour de son *dévoûment*. Auguste fit semblant de s'opposer à cette infâme flaterie, & ne laissa pas d'en récompenser l'auteur.

L'exemple de Pacuvius fut imité. On vit sous les Empereurs suivans des hommes mercénaires qui se *dévouerent* pour eux pendant leurs maladies; quelques-uns même allerent plus loin, & s'engagerent par un vœu solemnel à se donner la mort, ou à combatre dans l'arêne entre les Gladiateurs, s'ils en réchapoient. Suétone nous apprend que Caligula reconut mal le zele extravagant de deux flateurs de cet ordre, qu'il obligea impitoyablement, soit par une crainte superstitieuse, soit par une malice affectée, d'acomplir leur promesse. Adrien fut plus reconoissant: il rendit des honeurs divins à Antinous qui s'étoit, dit-on, *dévoué* pour lui sauver la vie.

On pratiquoit à Marseille, au commencement de cette république, une coutume bien singuliere. Celui qui, en temps de peste, s'étoit *dévoué* pour le salut commun, étoit traité fort délicatement aux dépens du public pendant un an, au bout duquel on le conduisoit à la mort, après l'avoir fait promener dans les rues, orné de festons & de bandeletes comme une victime.

Le principal motif du *Dévoûment* des Païens, étoit d'apaiser la colere des Dieux mal-faisans & sanguinaires, dont les malheurs & les disgraces que l'on éprouvoit, donnoient des preuves convaincantes: mais c'étoit proprement les puissances infernales qu'on avoit dessein de satisfaire. Comme elles passoient pour impitoyables lorsque leur fureur étoit une fois alumée, les prieres, les vœux, les victimes ordinaires paroissoient trop foibles pour la fléchir; il falloit du sang humain pour l'éteindre.

Ainsi dans les calamités publiques, dans l'horreur d'une sanglante déroute, s'imaginant voir les furies le flambeau à la main, suivies de l'épouvante, du désespoir & de la mort, portant la désolation par-tout, troublant le jugement de leurs chefs, abatant le courage des soldats, renversant les bataillons, & conspirant à la ruine de la république, ils ne trouvoient point d'autre remede pour arrêter ce torrent, que de s'exposer à la rage de ces crueles divinités, & d'attirer sur eux mêmes, par une espece de diversion, les malheurs de leurs citoyens.

Ainsi ils se chargeoient d'horribles imprécations contr'eux-mêmes, de tout le venin de la malédiction publique, qu'ils croyoient pouvoir communiquer comme par contagion aux ennemis, en se jetant au milieu d'eux, s'imaginant que les ennemis acomplissoient le sacrifice & les vœux faits contr'eux, en trempant leurs mains dans le sang de la victime.

Mais comme tous les actes de religion ont leurs cérémonies, il y en avoit de singuliers dans les *Dévoûmens* des Romains, qui faisoient une si vive impression sur les esprits des deux partis, qu'elles ne contribuoient pas peu à la révolution subite qu'on s'en promettoit.

Il étoit permis, non seulement aux magistrats, mais même aux particuliers, de se *dévouer* pour le salut de l'état; mais il n'y avoit que le général qui pût *dévouer* un soldat pour toute l'armée; encore falloit-il qu'il fût sous ses auspices, & enrôlé sous ses drapeaux par son serment militaire (*Tite-Live, l. VIII, c. X*).

Lorsqu'il se *dévouoit* lui-même, il étoit obligé en qualité de magistrat du peuple Romain, de prendre les marques de sa dignité, c'est-à-dire, la toge bordée de pourpre, dont une partie rejetée par derriere, formoit autour du corps une maniere de ceinture ou de baudrier appelée *cinctus Gabinus*, parce que la mode en étoit venue des Gabiens. L'autre partie de la toge lui couvroit la tête. Il étoit debout, le menton apuié sur sa main droite par-dessous sa robe, & un javelot sous ses pieds. Cette attitude marquoit l'offrande qu'il faisoit de sa tête; & le javelot sur lequel il marchoit, désignoit les armes des ennemis qu'il consacroit aux Dieux infernaux, & qui seroient bientôt renversés par terre. Dans cette situation, armé de toutes pieces, il se jetoit dans le fort de la mêlée, & s'y faisoit tuer. On appeloit cette action se *dévouer* à la Terre & aux Dieux infernaux. C'est pourquoi Juvénal, en faisant l'éloge des Décius, a dit:

Pro legionibus, auxiliis & plebe Latina
Sufficiunt dis infernis, terraque parenti.

Le grand prêtre faisoit la cérémonie du *dévoûment*. La peine qu'il prononçoit alors, étoit répétée mot pour mot par celui qui se *dévouoit*. Tite-Live, (*liv. VIII, c. IX*) nous l'a conservée, & elle est trop curieuse pour ne pas l'insérer ici.

„ Janus, Jupiter, Mars, Quirinus, Bellone, „ Dieux domestiques, Dieux nouvellement reçus, „ Dieux du pays; Dieux qui disposez de nous & „ de nos ennemis, Dieux Mânes, je vous adore, „ je vous demande grâce avec confiance, & vous „ conjure de favoriser les éforts des Romains, & „ de leur acorder la victoire; de répandre la terreur, l'épouvante, la mort sur les ennemis. „ C'est le vœu que je fais en *dévouant* avec moi „ aux Dieux Mânes & à la terre, leurs légions „ & celles de leurs alliés, pour la république Romaine „. Macrobe l'exprime (*Sat. III, 9*) en d'autres termes, que voici. „ Dis, (c'étoit Pluton), „ Jupiter, Mânes, ou de quelque nom qu'on vous „ puisse appeler, je vous prie de remplir cette ville ennemie, & l'armée que nous alons combatre, de crainte & de terreur: faites que ceux „ qui porteront les armes contre nos légions & „ notre armée, soient mis en déroute avec ceux „ qui habitent leurs villes & leurs campagnes: „ qu'ils soient privés de la lumiere céleste; que „ les villes & les campagnes avec les habitans „ de tout âge, vous soient *dévoués*, selon les loix „ par lesquelles les plus grands ennemis sont *dévoués*. Je les *dévoue*, suivant l'autorité de ma „ charge, pour le peuple Romain, pour notre armée, pour nos légions, afin que vous conserviez nos commandans & ceux qui combatent „ sous leur ordre „.

L'opinion que les Païens avoient de la nature de ces Dieux incapables de faire du bien, les engageoit d'offrir à leur vengeance de perfides ennemis, qu'ils supposoient être les auteurs de la guerre, & mériter aussi toutes les imprécations. Elles passoient toujours pour efficaces lorsqu'elles étoient prononcées avec toutes les solemnités requises par les ministres de la religion, & par les hommes qu'on croyoit favorisés des Dieux.

On ne doit donc pas être surpris des révolutions soudaines qui suivoient les *Dévoûmens* pour la patrie. L'appareil extraordinaire de la cérémonie, l'autorité du grand Prêtre, qui prometoit une victoire certaine, le courage héroïque du général qui couroit avec tant d'ardeur à une mort assurée, étoient assez capables de faire impression sur l'esprit des soldats, de ranimer leur valeur, & de relever leurs espérances. Leur imagination remplie de tous les préjugés & de toutes les fables que la superstition avoit inventées, leur faisoit voir ces mêmes Dieux, auparavant si animés à leur perte, changer tout-d'un-coup l'objet de leur haine, & combatre pour eux.

Leur général, en s'éloignant, leur paroissoit d'une forme plus qu'humaine; ils le regardoient comme un génie envoyé du ciel pour apaiser la colere divine, & pour renvoyer sur leurs ennemis les traits qui leur étoient lancés. Sa mort, au lieu de consterner les siens, rassuroit leurs esprits: c'étoit l'acomplissement de son sacrifice, & le gage assuré de leur réconciliation avec les Dieux.

Les ennemis eux-mêmes, prévenus des mêmes erreurs, voyant ce qui venoit de se passer, croyoient s'être attiré tous les enfers sur les bras, en immolant la victime qui leur étoit consacrée. Ainsi Pyrrhus ayant été informé du projet du *Dévoûment* de Décius, employa tous ses talens & tout son art pour éfacer les mauvaises impressions que pouvoit produire cet événement. Il écrivit même à Décius de ne point s'amuser à des puérilités indignes d'un homme de guerre, & dont la nouvelle

faisoit l'objet de la raillerie de ses soldats. Cicéron voyant les *Dévoûmens* avec plus de sang froid, & étant encore moins crédule que le Roi d'Épire, ne croyoit nullement que les Dieux fussent assez injustes pour pouvoir être apaisés par la mort des grands hommes, ni que des gens si sages prodiguassent leur vie sur un si faux principe; mais il considéroit avec Pyrrhus leur action comme un stratagême d'un général qui n'épargne point son sang lorsqu'il s'agit du salut de sa patrie, étant bien persuadé qu'en se jetant au milieu des ennemis, il seroit suivi de ses soldats, & que ce dernier éfort regagneroit la victoire; ce qui ne manquoit guere d'ariver. Quand le général qui s'étoit *dévoué* pour l'armée périssoit dans le combat, & que son vœu étoit acompli, il ne restoit qu'à en recueillir le fruit, & à lui rendre les derniers devoirs avec toute la pompe due à son mérite, & au service qu'il venoit de rendre. Mais s'il arivoit qu'il survécût à sa gloire, les exécrations qu'il avoit prononcées contre lui-même & qu'il n'avoit pas expiées, le faisoient considérer comme une persone abominable & haïe des Dieux; ce qui le rendoit incapable de leur offrir aucun sacrifice public ou particulier. Il étoit obligé pour éfacer cette tache, & pour se purifier de cette abomination, de consacrer ses armes à Vulcain, ou à tel Dieu qu'il lui plaisoit, en immolant une victime, ou en lui faisant quelqu'autre offrande.

Si le soldat qui avoit été *dévoué* par son général perdoit la vie, tout paroissoit acompli heureusement; si au contraire il en rechapoit, on enterroit une statue haute de sept pieds & plus, & l'on offroit un sacrifice expiatoire. Cette figure étoit apparemment la representation de celui qui avoit été consacré à la Terre; & la cérémonie de l'enfouir étoit l'acomplissement mystique du vœu qui n'avoit point été aquité.

Il n'étoit point permis aux Magistrats Romains qui y assistoient, de descendre dans la fosse où cette statue étoit enterrée, pour ne pas souiller la pureté de leur ministere par l'air infecté de ce lieu profane & maudit, semblable à celui qu'on appeloit *Bidental*.

Le javelot que le consul avoit sous ses pieds en faisant son *dévoûment*, devoit être gardé soigneusement, de peur qu'il ne tombât entre les mains des ennemis: c'eût été un triste présage de leur supériorité sur les armes romaines. Si cependant la chose arivoit mal-gré toutes les précautions qu'on avoit prises, il n'y avoit point d'autre remede que de faire un sacrifice solemnel d'un porc, d'un taureau, & d'une brebis (appelé *Suovetaurilia*), en l'honneur de Mars.

Les Romains ne se contentoient pas de se *dévouer* à la mort pour la république, & de livrer en même temps leurs ennemis à la rigueur des divinités mal-faisantes, toujours prêtes à punir & à détruire: ils tâchoient encore d'enlever à ces mêmes ennemis la protection des Dieux maîtres de leur sort; ils évoquoient ces Dieux, ils les invitoient à abandoner leurs anciens sujets, indignes par leur foiblesse de la protection qui leur avoit été acordée, & à venir s'établir à Rome, où ils trouveroient des serviteurs plus zélés & plus en état de leur rendre les honeurs qui leur étoient dûs. C'est ainsi qu'ils en usoient avant la prise des villes lorsqu'ils les voyoient réduites à l'extrémité. Après ces évocations, dont Macrobe nous a conservé la formule raportée plus haut, ils ne doutoient point de leurs victoires & de leurs succès.

Chaque citoyen aimant sa patrie, rien ne sembloit pouvoir l'empêcher de sacrifier sa vie au bien de l'état, & au salut de ses concitoyens. La république ayant aussi un pouvoir absolu sur tous les particuliers qui la composoient, il ne faut pas s'étoner que les Romains *dévouassent* quelquefois aux Dieux des enfers des sujets pernicieux dont ils ne pouvoient pas se défaire d'une autre maniere, & qui pouvoient, par ce *dévoûment*, être tués impunément.

Ajoutons à cette pratique les enchantemens & les conjurations appelés *devotiones*, que les magiciens employoient contre ceux qu'ils avoient dessein de perdre. Ils évoquoient pour cet effet, par des sacrifices abominables, les ombres malheureuses de ceux qui venoient de faire une fin tragique, & prétendoient les obliger par des promesses encore plus afreuses, à exécuter leur vengeance. On croyoit que les gens ainsi *dévoués* ou enforcelés périssoient malheureusement, les uns par des maladies de langueur, les autres par une mort subite ou violente. Mais il y a bien de l'apparence que les différentes qualités des poisons qu'ils employoient pour apuier leurs charmes, étoient la véritable cause de ces événemens. (*Article du Chevalier de Jaucourt*).

DEUX. Le nombre de *deux* étoit regardé, chez les Romains, comme de mauvais augure & comme le plus malheureux de tous les nombres. Comme tous les mauvais augures étoient consacrés à Pluton, les Romains lui avoient dédié le *second* mois de l'année & le *second* jour de chaque mois. Par la même raison les nombres pairs étoient funestes, & les Dieux n'aimoient que les nombres impairs, comme le dit Virgile:

. . . . . *Numero Deus impare gaudet*.

DEUX-CENTIEME. } Tibere (*Tacit. Annal.*
DUCENTESIMA. }
11, 42, 7) établit dans tout l'empire Romain l'impôt du *deux-centieme* denier; mais Caligula l'abolit, comme on l'apprend de ses médailles, sur lesquelles on lit: remise du *deux-centieme*, *remissio ducentesima*, *R. CC*.

DEXAMENE; Roi d'Olene, beau-pere des Molionides. *Voyez* MOLIONIDES.

DEXICRÉONTIQUE; surnom de Vénus. Elle fut ainsi appelée, selon les uns, d'un charlatan nommé *Dexicréonte*, qui guérit par des enchante-

mens & des ſacrifices les femmes de Samos de leur fanatiſme pour le culte de Vénus, & de la fureur avec laquelle elles s'abandonoient aux actions par leſquelles cette Déeſſe peu chaſte vouloit être honorée. En mémoire de ce prodige, on éleva une ſtatue qu'on appela la *Vénus de Dexicréonte*.

D'autres penſent que le *Dexicréonte*, dont cette Vénus porta le nom, fut un commerçant qui, ne ſachant de quoi charger ſon vaiſſeau jeté par les vents dans l'île de Cypre, conſulta la Déeſſe. Elle lui conſeilla de ne prendre que de l'eau. Le pieux *Dexicréonte* obéit; il partit du port avec les autres marchands, qui ne manquerent pas de le plaiſanter ſur ſa cargaiſon. Mais le ciel parut les en punir ſévérement; car à peine les vaiſſeaux furent-ils en pleine mer, qu'il ſurvint un calme aſſez long pour donner à *Dexicréonte* le temps néceſſaire pour échanger ſon eau contre les précieuſes marchandiſes de ſes railleurs. *Dexicréonte* retourna plus riche & plus dévôt que jamais à Samos, où il remercia la Déeſſe de ſa bonne inſpiration, en lui élevant une ſtatue (*Cal. Rhodig. l. 29, c. s8*)

DEXTANS; mot qui exprimoit chez les Romains les $\frac{10}{12}$ d'un tout quelconque diviſible en 12 parties appelées *unciæ*, onces.

Dextans; monoie de compte des Romains. Elle étoit repréſentée par ce ſigne S = =. Elle valoit 10 onces,
Ou 20 ſémi-onces,
Ou 30 duelles,
Ou 40 ſiciliques,
Ou 60 ſextules,
Ou 240 ſcripules.

Dextans; monoie des anciens Romains. Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 56 ſous 8 deniers monoie actuele de France, ſelon M. Pauſton (*Métrologie*). Elle valoit alors, en monoie du même peuple, 1 $\frac{1}{9}$ dodrans,
Ou s $\frac{1}{4}$ beſſis,
Ou s $\frac{3}{7}$ ſeptunx,
Ou 1 $\frac{2}{3}$ ſemis,
Ou 10 onces.

Dextans, diviſion de l'anciene livre Romaine, valoit, en poids de France, 5260 grains, ſelon M. Pauſton (*Métrologie*). Il valoit en poids Romains, 1 $\frac{1}{9}$ dodrans,
Ou s $\frac{1}{4}$ bes,
Ou 1 $\frac{3}{7}$ ſeptunx,
Ou 1 $\frac{2}{3}$ ſexunx,
Ou 2 quincunx,
Oo 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{3}$ quadrans,
Ou 5 ſextans,
Oo 10 onces.

Dextans; meſure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains. Elle valoit 17 roquilles & $\frac{23}{200}$ de France. Elle valoit, en meſure du même peuple, s $\frac{1}{9}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ beſſis,
Ou 1 $\frac{3}{7}$ ſeptunx,
Ou s $\frac{2}{3}$ ſexunx,
Ou 2 quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Oo 3 $\frac{1}{3}$ quadrans,
Ou 5 ſextans,
Oo 10 onces.

Dextans; meſure de capacité pour les ſolides en uſage chez les Romains; c'étoient les $\frac{10}{12}$ du ſetier. *Voyez* Setier.

Dextans; meſure linéaire des anciens Romains; elle valoit 9 pouces $\frac{865}{1000}$ de France. Elle valoit, en meſure du même peuple, 1 $\frac{1}{9}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ bes,
Ou s $\frac{3}{7}$ ſeptunx.
Ou s $\frac{2}{3}$ ſexunx,
Ou 2 quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{3}$ quadrans,
Ou 5 ſextans,
Ou 10 onces,

Dextans; meſure gromatique des anciens Romains. Elle valoit 603 toiſes carrées & $\frac{1}{60}$ de France, ſelon M. Pauſton. Elle valoit, en meſures du même peuple, 1 $\frac{1}{9}$ dodrans,
Ou 1 $\frac{1}{4}$ beſſis,
Ou 1 $\frac{3}{7}$ ſeptunx,
Ou 1 $\frac{2}{3}$ ſexunx,
Ou 2 quincunx,
Ou 2 $\frac{1}{2}$ triens,
Ou 3 $\frac{1}{3}$ quadrans,
Oo 5 ſextans,
Ou 10 onces.

DEXTRALE (*Iſid. xix, 31*), bracelet qu'on portoit au bras droit.

DEXTRATIO; tour que l'on faiſoit à droite. C'étoit une eſpece de culte particulier que les Romains rendoient à leurs Divinités. *Voyez* Adoration.

DEXTROCHERIUM. *Voyez* Bracelet. C'eſt ainſi que Capitolin (*Maxim. c. 6*) appele le bracelet de la femme de Maximin, qui ne pouvoit lui ſervir que d'anneau pour ſon pouce: *Pollice ita vaſto, ut uxoris dextrocherio uteretur pro annulo*.

D. L. Muratori (71, 5. *Theſ. Inſcr.*) raporte l'inſcription ſuivante, dans laquelle il croit que ces deux ſigles ſignifient *Deæ Iſidi*, ou *Dianæ invictæ*, ou *Deo invicto*, c'eſt-à-dire, *Soli mithræ*:

D. I.
AELIDIUS
HERMES
V. S. L. M.

DIA ou DIE, ou DEA DIA, nom d'une Divinité des anciens. La Déeſſe *Dia* étoit honorée chez les Sicyoniens & chez les Philiaſiens. Elle étoit auſſi connue & honorée des Romains, comme il paroît par le fragment des inſcriptions des fre-

res Arvales, qui se voit dans Gruter (*p. cxvii, & suiv.*) où elle est nommée DEA DIA, cinq fois (*p. cxx, & cxxi*). On y lit que les freres Arvales lui offroient des sacrifices solemnels, qu'elle avoit un bois sacré sur le chemin ou dans la campagne d'Italie, *Via Campana*, à cinq stades de Rome, *apud lap. v*; que les arbres de ce bois ayant été frapés de la foudre, on y fit des lustrations & des sacrifices pour purger le lieu; & qu'on en planta d'autres. Dans une autre inscription raportée par Gruter (*pag. cxxiv*), on voit aussi qu'il y avoit près de ce bois un temple, ou une salle, ou un portique soutenu de quatre colonnes, *Tetrastylon*, dans lequel les Prêtres s'assembloient, & où ils tenoient leurs assemblées.

Quelques Auteurs modernes assurent que la Déesse *Dia* fut aussi honorée en Gaule; qu'elle le fut sur tout des Vocontiens, qui l'adoroient particuliérement dans leur ville principale, appelée pour cette raison *Dia Vocontiorum*, aujourd'hui *Die* en Dauphiné, dont le nom s'est formé de *Dia*. Ils fondent cette opinion sur ce que l'on trouva, il y a quelques années, à *Die*, l'inscription d'un taurobole offert à la mere des Dieux: MATRI DEUM MAGNÆ IDEÆ. Ils ajoutent que l'on voit à *Die*, sur l'une des portes qui restent de l'ancienne ville, une tête de bœuf sculptée sur la clef de la voûte au dedans de la ville; & qu'il y a encore plusieurs bas-reliefs dans la même ville où sont représentées des têtes de bœufs & de moutons avec des instrumens pour la culture de la terre. Tout cela rend la conjecture assez plausible.

Du reste, on ne sait quelle étoit la Déesse *Dia*. Quelques-uns disent que c'étoit Hébé, Déesse de la Jeunesse, sans en donner de raisons. Un Docteur en Droit de Bâle, nommé Sébastien Fesch, habile antiquaire, croyoit que *Dia* étoit la même qu'Ops, ou Cybele. Sa conjecture étoit fondée sur ce que Cybele & Saturne son mari passoient pour les inventeurs de la culture de la terre & des fruits; & que les Arvales étoient, comme il paroît par le monument cité plus haut, Prêtres de la Déesse *Dia*, & que ces Prêtres, ainsi que leur nom semble l'indiquer, étoient les sacrificateurs & les ministres des Dieux qui présidoient aux biens de la terre ou aux fruits de la terre. Mais par la même raison, on pourroit dire que *Dia* seroit Cérès à qui l'antiquité fabuleuse croyoit devoir l'invention des bles. Il y a même plus; car les Arvales, comme nous l'avons dit en son lieu, étoient Prêtres de Cérès & de Bacchus; ils furent institués pour offrir leurs sacrifices, & non pour le culte de Cybele.

DIA; femme d'Ixion, & mere de Pirithoüs. *Voyez* IXION, PIRITHOUS.

DIABATHRA; espece de chaussure des femmes Grecques. Pollux, Festus, Nevius, cité par Varron, nomment cette chaussure sans la décrire. Plaute fait aussi mention des cordoniers appelés *diabathrarii* (*Autul. iiI, 5, 39*), sans en dire davantage. Nous sommes forcés de les imiter.

DIABLINTES, dans les Gaules. *Διαουλοι*. Les médailles autonomes de ce peuple sont:
RRRR. en argent . . . . . . *Pellerin*.
O. en bronze.
O. en or.

DIACRIENS; une des factions d'Athènes. Il y avoit quelquefois trois factions dans cette ville, & quelquefois elles étoient réduites à deux. Lorsqu'il s'en trouva trois, c'étoient les *diacrii*, *les pedii & les paralii*: le nombre augmentoit suivant qu'il se trouvoit des chefs. Les *diacrii* demandoient le gouvernement aristocratique, c'est-à-dire, le gouvernement des nobles ou des persones distinguées dans la république. Telles sont aujourd'hui les républiques de Venise & de Gênes. Les *pedii* inclinoient pour la démocratie, c'est-à-dire, pour le gouvernement du peuple, ainsi qu'il se pratique dans quelques cantons de la Suisse, & comme il étoit d'usage à Strasbourg, lorsqu'elle avoit le titre de *ville impériale*; car alors il falloit pour entrer dans la Magistrature de la ville, être né dans la roture; un noble qui auroit voulu y entrer, étoit obligé de renoncer à la noblesse: c'est ce qui s'y pratique encore aujourd'hui pour la Magistrature de la municipalité.

DIACTORUS; surnom de Mercure, qui exprime la fonction principale de ce Dieu, d'être le messager ordinaire de Jupiter. Διακτορος, envoyé.

DIADÈME des Rois. On a donné faussement ce nom à l'ornement de tête propre aux Déesses, à Junon en particulier, & aux Reines, qui s'éleve en pointe sur le devant. Winckelmann ne connoissoit à Rome qu'une seule tête avec de la barbe, à la villa Albani, prise pour celle de Massinissa, qui portât un *diadême* semblable. Il seroit impossible qu'entre un si grand nombre de têtes de Rois ou d'Empereurs qui nous sont parvenues, on n'en trouvât qu'une avec l'ornement appelé improprement *diadême*, s'il eût été l'attribut distinctif de la royauté. Ce véritable attribut étoit le BANDEAU royal. *Voyez* ce mot.

DIADUMENE; celui qui se ceint le front avec un bandeau. Un des plus beaux ouvrages du sculpteur Polyclete, étoit son *diadumene*. „ Il est probable, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. 6, ch. 2*), que cette statue a été souvent copiée, & qu'une figure de la villa Farnese a été faite au moins d'après une copie du *diadumene*. C'est une figure nue, un peu au dessous de la grandeur naturele; elle se ceint le front d'une bande qui s'est conservée (chose remarquable) ainsi que la main qui atache cette bande. Une petite figure toute semblable, exécutée de bas-relief sur une petite urne funéraire qu'on voyoit il y a quelques années à la villa Sinibaldi, portoit cette inscription: DIADUMENI. Sur des bases de marbre servant à porter des candélabres antiques, conservés dans l'Église de Ste Agnès, hors des murs de Rome, ainsi que dans la villa Borghese, on voit sortir d'un fond de feuillage artistement fait, des amours qui s'atachent des rubans autour du front.

DIADUMÉNIEN ; fils de Macrin . *Marcus Opelius Antoninus Diadumenianus Cæsar.*

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

Il y en a une au cabinet du Roi, & une autre au cabinet de Ste Génevieve, que Madame, mere de M. le Régent, avoit achetée.

RR. en argent ; RRR. au revers *Fides militum.*

RRR. en grand module, avec la tête radiée.

RR. en G. B. de coin Romain.

R. en M. B.

RRR. en G B. de la colonie de *Bsrithe.*

RR. en M. & P. B.

RRR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

Il paroît que Patin a connu une médaille greque de M. B., avec la tête du *Diaduménien* d'un côté, & celle de Macrin de l'autre. Vaillant a donné un médaillon grec de bronze de ce Prince. La médaille de G. B., de la colonie de Laodicée, a pour légende : M. OP. ANTONINOS. NOB. CÆS. ; & au revers ROMÆ. FEL. Elle fait voir que le jeune Philippe n'est pas, comme on le croyoit, le premier des fils d'Empereurs à qui le titre de *Nobilissimus* ait été donné. On a plusieurs médailles de Prince frapées dans le même module à Sidon . . . . RR.

Le surnom de *Diaduménien* lui fut donné, selon Lampride (*c.* 4), parce que la membrane, appelée vulgairement *coife*, qui enveloppe souvent la tête des enfans à leur naissance, serra tellement la tête du fils de Macrin, qu'on ne put la rompre. *Voyez* pour l'explication du mot *Diaduménien*, celui de *Diadumene*, qui a la même signification générale.

DIÆTA; salle à manger des Romains. Alexandre-Sévere en construisit (*Lamprid. c.* 26) plusieurs dans le palais de Rome, & leur donna le nom de sa mere Mammée, *Diæta Mammeæ.*

DIÆTARII (*Ulpian. l.* 2, *ff. nautæ*) ; ceux qui étoient préposés dans les navires aux salles à manger, ou plus exactement, à la distribution des vivres.

DIÆTARCHUS Domus Aug. ; Officier préposé à la garde de la salle à manger des Augustes.

DIALIES ; sacrifice que faisoit chez les anciens le *Dialis*. *Voyez* DIALIS.

Ce n'étoit pas tellement une nécessité que les *Dialies* fussent offerts par le *flamen Dialis*, que d'autres ne pussent les offrir. On voit même, dans Tacite (*ann. lib.* III, *cap.* LVIII) que s'il étoit malade ou retenu par quelque fonction publique, les Pontifes prenoient sa place.

DIALIS FLAMEN; Prêtre de Jupiter à Rome. Il tenoit le premier rang parmi les Prêtres, & ne le cédoit dans les festins qu'au grand Pontife & au Roi des sacrifices. Il avoit la chaise d'ivoire, la robe royale, l'anneau d'or: il pouvoit faire grâce aux criminels ; il bénissoit les armées, & faisoit les conjurations & les dévoûmens contre les ennemis. Son bonet étoit surmonté d'une petite branche d'ollivier, pour marquer qu'il portoit la paix par-tout où il alloit. Mais d'ailleurs il étoit soumis à des pratiques fort gênantes ; il ne lui étoit pas permis de monter à cheval, de voir une armée rangée en bataille, de faire divorce avec sa femme, d'entrer dans une maison où se trouvoit un mort, de sortir sans son bonet sacerdotal, & de jurer en aucune maniere, ni pour quelque sujet que ce fût. *Voyez* FLAMEN.

Le nom du *Flamen Dialis* étoit formé de Διὸς, génitif de Δεὺς, Jupiter. Pour ne pas le confondre avec les autres Prêtres de Jupiter, on doit se servir de son nom latin, *dialis*.

DIAMANT ; les anciens ont-ils connu l'art de tailler le *Diamant*, & de graver sur cette substance, la plus pesante & la plus compacte de toutes ? M. d'Hancarville l'assure positivement dans le quatrieme volume des Vases Étrusques du Comte Hamilton. André Cornaro, Vénitien, annonça en 1723, (Mercure de France, Mai) une tête de Néron gravée en creux sur un *Diamant*, qu'il assuroit être antique & qu'il prisoit douze mille sequins, 264,000 livres. Quelques passages de Pline ont pu favoriser l'assertion du premier : on a su depuis, que ce *Diamant* étoit celui du Prieur Vaini, annoncé par le Baron de Stosch (*pag.* 17, *præf. lib. gem. ant. cæl.*), & reconu pour l'ouvrage de l'habile Costanzi qui gravoit encore à Rome vers le milieu du siecle. Les Romains savoient (*Pline*, 7, 4) que la poudre de *Diamant* entamoit toutes les autres pierres précieuses, & ils s'en servoient avantageusement pour les travailler. Mais ils ignoroient l'art de faire agir le *Diamant* sur lui-même, & de tourner contre lui sa dureté. Parmi la quantité étonante de pierres gravées antiques que les entrailles de la terre nous ont restituées, on n'a jamais aperçu aucun *Diamant* poli ou gravé. Comment les anciens n'ont ils pas franchi le court espace qui séparoit les deux procédés ; & comment n'ont-ils pas essayé de pratiquer sur le *Diamant* ce qu'ils pratiquoient sur les pierres précieuses ? On ne peut l'expliquer que par le sort ordinaire des découvertes : plus on paroît près de les faire, plus on s'en trouve éloigné ; le hazard seul en amene l'instant ; c'est à lui qu'on dut, en 1476, la taille des *Diamans*.

Sortant de la mine, le *Diamant* est ordinairement brut, terne, & ressemble à un simple caillou. On n'en rencontre point qui ait reçu de la nature un poliment entier ; mais ayant roulé quelquefois dans les lits de rivieres rapides parmi les sâbles & d'autres *Diamans*, il se trouve légérement poli & irréguliérement faceté. Il se nomme alors *Brut Ingénu & Pointe-Naïve* lorsque sa figure est pyramidale. Tels ont été les seuls *Diamans* connus des anciens, qui les regardoient dans cet état comme destinés uniquement aux Rois & mê-

me (*Pline* 37, 4) eux plus puiſſans. Ils en avoient conçu une ſi haute idée mal-gré leur imperfection, que les ſoupçons ſur le commerce inceſtueux d'Agrippa avec Bérénice ſe ſœur, ſemblerent ſe réaliſer à la vue d'un *Diamant* dont il lui fit préſent (*Juv. ſat.*, 6, 155). Les quatre pierres qui ornent l'agrafe du manteau Royal de S. Louis, conſervé à S. Denis, ne ſont que des *Pointes-Naïves*, ou pyramides à quatre faces.

En 1476, Louis de Berquen, d'une famille noble de Bruges, à peine ſorti des claſſes, & ignorant entiérement les procédés du lapidaire, s'apperçut que deux *Diamans* s'entamoient, s'ils étoient frotés un peu fortement l'un contre l'autre. Ce léger aperçu fit naître dans ce jeune homme induſtrieux & réflechi, des idées plus étendues. Il monte auſſi-tôt ſur le ciment deux *Diamans* bruts, les égriſe par un frotement ſoutenu, & parvient à y former des faces régulieres. Bientôt il imagine des roues de fer, ſur leſquelles il répand la poudre de *Diamant* qu'il avoit obtenue en les égriſant, & par ce moyen ingénieux il leur donne le dernier poliment, ſous la forme de *Pointe-Naïve*. Tels furent les premiers éforts de l'art pour tailler & polir le *Diamant* : tel fut le premier *Diamant* taillé pour Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne. Ce Prince le fit monter au milieu de trois Rubis-Balais & de quatre gröſſes Perles, & le porta toujours au cou ſuſpendu à une chaîne d'or. Il le perdit à la bataille de Garſon ; les Bernois qui s'en emparerent le vendirent aux Fuggers, riches négocians d'Augsbourg, & ceux-ci à Henri VIII, Roi d'Angleterre. La Reine Marie, fille d'Henri, le porta en dot au Roi d'Eſpagne, Phillipe II ; & ſi l'on ne le trouve pas à l'Eſcurial avec les pierreries de la courone, il aura ſans doute été retreveillé depuis, & taillé en brillent.

On vit un ſiecle s'écouler juſqu'en Milanis Clément Birague, qui oſa graver le premier ſur cette pierre, ſimbole de la dureté. Les graveurs en pierres fines avoient peut-être redouté les peines infinies que demandoit cette gravure, ou plutôt le déchet ſi fatal à une ſubſtance dont tout le prix gît dans le poids & le volume. Mais Birague appelé à Madrid en 1564, par Philippe II, voulut juſtifier le choix du Monarque. Il grava ſur un *Diamant* le portrait de l'Infant Dom Carlos, que cet infortuné Prince vouloit envoyer comme un gage de ſon amour à ſon épouſe future, l'Archiducheſſe Anne, fille de l'Empereur Maximilien II. Dom Carlos lui fit encore graver les armes d'Eſpagne ſur le *Diamant* qui formoit ſon cachet. Quelques auteurs ont fait honeur de cette invention à Jacques de Trezo, qui cultivoit le même talent à la Cour de Philippe II. Mais le témoignage du ſavant Botaniſte Cluſius, qui connut Birague dans ſon voyage d'Eſpagne en 1564, & celui de Paul Lomazzo ſon contemporain & ſon compatriote, dépoſent en faveur de Birague. On ſait au reſte que ce travail a été très-peu répété, & que la plupert des *Diamans* gravés dont on a fait mention, n'étoient que des ſaphirs blancs, comme les appelent les joailliers, c'eſt-à-dire, des pierres orientales ſans couleur.

DIAMANT. *Voyez* CELME.

DIAMASTIGOSE ; fête de la flagellation, qui ſe faiſoit à Lacédémone en l'honneur de Diane. Les jeunes enfans de la premiere nobleſſe ſe préſentoient devant l'autel de la Déeſſe, pour y être fouetés vigoureuſement, & quelquefois avec tant de cruauté, qu'ils mouroient ſous les coups. Leurs meres, pendant ces rudes épreuves, les embraſſoient, & les exhortoient à ſoufrir avec conſtance ; auſſi ne leur a-t-on jamais vu, dit Cicéron, (*Tuſcul. quaſt.* 11) verſer une larme, ni donner même le moindre ſigne d'impatience. Ceux qui étoient les victimes de cette cruele cérémonie, étoient couronés avant la ſépulture. Dans la ſuite, on ſe contenta de fuſtiger ces jeunes gens juſqu'au premier ſang. Cela ſe faiſoit apparemment pour endurcir de bonne heure la jeuneſſe aux coups, & pour l'acoutumer aux bleſſures & aux plaies, afin qu'elle les mépriſât à la guerre. Philoſtrate parle dans la vie d'Apollonius de Thyane de la *Diamaſtigoſe*, fête dont le nom étoit formé du mot grec, *μαστιγῶν*, foueter.

DIANE : „ on compte pluſieurs *Dianes*, dit „ Cicéron ; la premiere fille de Jupiter & de Pro„ ſerpine, qu'on dit être mere de Cupidon ailé ; „ la ſeconde, qui eſt la plus connue, eſt fille de „ Jupiter & de Latone : le pere de la troiſieme „ *Diane* étoit Upis, & ſa mere, Glaucé. C'eſt „ cette Diane que les Grecs nomment ſouvent „ Upis, du nom de ſon pere „. Mais les Poëtes & la plupart des anciens Auteurs l'ont regardée comme fille de Jupiter & de Latone, & ſœur d'Apollon : c'eſt à celle-là qu'on a rendu les honeurs divins, bâti des temples & érigé des autels. On dit que, lorſque ſa mere acoucha, *Diane* ſortit la premiere, & qu'elle ſervit à ſa mere de ſage femme pour acoucher d'Apollon ſon frere. Un talent ſi précoce lui valut une place au nombre des divinités qui préſident au mariage. Elle fut témoin des grandes douleurs que ſa mere ſoufrit en acouchant d'Apollon ; elles lui donnerent une ſi grande averſion pour le mariage, qu'elle obtint de Jupiter, ſon pere, la grâce de garder une virginité perpétuele, de même que Minerve ſa ſœur ; c'eſt pourquoi l'Oracle d'Apollon apela ces deux Déeſſes les Vierges blanches. L'amour qu'elle eut pour la chaſteté, lui fit choiſir pour compagnes, des Vierges à qui elle faiſoit obſerver la chaſteté avec beaucoup de régularité ; témoin l'hiſtoire de Caliſto & celle d'Actéon. Cependant on a dit qu'elle avoit aimé Endymion, & qu'elle avoit eu pour lui beaucoup de complaiſance. Virgile raconte auſſi qu'elle ſe laiſſa ſurprendre par le Dieu d'Arcadie, qui transformé en bélier blanc, entraîna la Déeſſe dans le fond d'un bois, où elle ne dédaigna pas de répondre à ſes vœux. Son cœur ne fut pas inſenſible aux charmes

mes d'Orion ; qu'elle tua par jalousie (*Voyez* ORION).

Son occupation la plus ordinaire étoit la chasse ; c'est pour cela qu'on la regardoit comme la Déesse de la chasse, des forêts & des montagnes, & qu'on la représentoit ordinairement avec l'arc & le carquois, en habit court pour la chasse, ayant un chein à ses côtés ou à ses pieds ; quelquefois traînée dans un char par des cerfs blancs, ou montée elle-même sur un cerf, & d'autres fois courant à pied avec son chien.

Comme on la prenoit aussi pour la lune, on la voit assez souvent avec un croissant sur la tête ; ou bien sans croissant, couverte d'un grand voile tout parsemé d'étoiles.

Le reste de cet article est extrait de la dissertation de M. l'Abbé le Blond, qui a remporté le prix à l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, en 1772, & qu'il a bien voulu communiquer.

Cicéron, qui a composé un ouvrage sur la nature des Dieux, bien loin d'apprendre quelque chose de certain sur leur origine, ne fait tout au plus que nous exposer ses doutes. Que pouvoit-il dire en effet sur ces êtres chimériques? Il a distingué trois Apollons (*De natura Deor. lib. III*), & il distingue de même trois *Dianes*. *La premiere, fille de Jupiter & de Proserpine, qu'on dit être mere de Cupidon ailé; la seconde, qui est la plus connue, est, dit-on, fille du troisieme Jupiter & de Latone. Le pere de la troisieme Diane étoit Upis ; & sa mere, Glaucé : c'est cette Diane que les Grecs nomment souvent Upis, du nom de son pere.* Plusieurs auteurs donnent encore à *Diane* d'autres origines (*Varro, &c.*). Mais presque tous les Poëtes s'acordent à n'en reconoître qu'une ; elle étoit, selon eux, fille de Jupiter & de Latone, & sœur d'Apollon. Cette Déesse ordonant aux Cyclopes de lui fabriquer des armes, leur dit qu'elle est fille de Latone comme Apollon (*Callim. hym. in Dian. v.* 83). C'est ce qui a donné lieu aux poëtes latins de la désigner quelquefois sous le nom de *Latonia* (*Æn. XI, v.* 534 & 557 & *alibi*). Non seulement *Diane* étoit sœur d'Apollon ; elle étoit encore née en même temps que lui ; circonstance d'où il devoit résulter une liaison intime entre ces deux divinités. Les auteurs ont eu soin de la faire remarquer, & il est nécessaire d'y avoir égard pour l'intelligence des monumens & de quelques épithetes, communes à l'une & à l'autre.

Ovide, pour exprimer le culte que l'on rendoit à *Diane* en Scythie (*Ex Pont. lib. III, epist.* 2, *v.* 48) se sert d'une périphrase qui marque l'union de cette Déesse avec son frere:

Consortem Phœbo gens colit illa Deam.

Et Séneque (*Hercul. fur. v.* 305) appele *Diane* & Apollon une double Divinité:

Geminumque numen, Phœbus & Phœbi soror.

De là le culte qui a été rendu au frere & à la sœur dans le même pays ; de là aussi les monumens (*Médailles de Nacolia, de Smyrne &c.*) qui leur ont été élevés en commun, & les médailles qui représentent Apollon d'un côté & *Diane* de l'autre.

Les Grecs nommerent *Diane*, Ἄρτεμις. On donne différentes étymologies de ce nom; les uns disent qu'il vient du projet constant que *Diane* avoit formé de garder toujours la virginité, διὰ τὸ ἀρτέμιας καὶ τὸ κόσμιον, καὶ τῆς παρθενίας ἐπιθυμεῖν. Macrobe prenant *Diane* pour la lune (*lib. XIV, p.* 635), dit qu'elle a été nommée Ἄρτεμις, comme si l'on avoit dit ἀεροτέμιν ; mais il auroit été aussi facile de lui donner ce dernier nom que l'autre; il n'auroit pas été plus difficile à prononcer. Strabon, ayant égard aux effets de la lune qu'il dit être la même divinité que *Diane*, dérive le mot Ἄρτεμις, ἀπὸ τοῦ ἀρτεμέας ποιεῖν. Les Latins l'appelerent *Diana*. Macrobe dit que ce mot est formé du nom *Jana*, en ajoutant la lettre *D*, & que *Jana* est la même chose que *Luna*. Au reste, il n'y a rien d'aussi conjectural que ces étymologies.

Diane étoit du nombre des grands Dieux, ainsi qu'Apollon. Il semble qu'elle étoit jalouse de la pluralité des surnoms & des attributs, puisqu'elle ne vouloit point céder à cet égard à son frere, & que s'adressant à Jupiter (*Callim. hym. in Dian. v.* 6, 7), elle lui demande cette grâce. On peut dire que ses demandes furent exaucées, & que ses vœux furent acomplis. C'est pour cela qu'Orphée (*Orph. hymn.* I) qualifie *Diane* de Διὸς πολυώνυμε κούρη ; & qu'Aristophane (*Aristoph. Θεσμοφ.*) l'appele πολυώνυμε θηροφόνε παῖ. En effet, les différens emplois, les qualités qu'on lui attribuoit, & les pays où on lui rendoit un culte, furent autant de causes qui multiplierent ses surnoms. (Nous ne parlerons point ici des surnoms topiques ou de pays, parce qu'ils apartienent à la géographie, & qu'ils ne demandent aucune explication.)

Tout le monde sait que la lune emprunte sa lumiere du soleil ; elle éclaire pendant la nuit, comme le soleil pendant le jour ; d'ailleurs, étant en apparence l'astre le plus considérable après le soleil, il est bien aisé de concevoir comment les anciens, confondant *Diane* avec la Lune, en ont fait la sœur d'Apollon, qu'ils disoient être la même Divinité que le Soleil. Par une progression d'idées, on pouroit peut-être même expliquer la raison de ce qu'ils ont avancé, en disant que ces Dieux étoient gémeaux. Mais il nous suffit de savoir qu'ils ont quelquefois pris *Diane* pour la Lune. Horace, dans son poëme composé à l'occasion des jeux séculaires, fait adresser ses vœux à Apollon par les jeunes garçons, tandis que les jeunes filles invoquent *Diane* en faisant chœur avec eux. Or

par les prieres que les dernieres adressent à la Déesse, il est évident qu'elles la regardent comme la Lune :

Siderum Regina bicornis, audi,
Luna, puellas.

Il n'est donc pas douteux que quand les auteurs donnent à Diane le surnom de Σελασφόρος, de Φωσφόρος, de Δαδοῦχος en grec, ou de *lucifera* en latin, ils regardent *Diane* & la Lune comme la même Divinité. *Diane*, honorée sous le titre de Σελασφόρος, avoit un autel en Attique, selon Pausanias.

Elle est qualifiée de *Lucifera* sur plusieurs monumens, & entr'autres dans une inscription publiée par Muratori (*p. xxxvi, 6*):

DIANAE
LUCIFERAE
L. LICINIUS
VITULI LIA
GRATUS
V. S.

Elle est aussi surnommée ἀμφίπυρος dans Sophocle (*Trachin. v.* 218). En effet, on la voit représentée sur plusieurs médailles avec le croissant sur la tête, & une torche alumée dans chaque main. Le Comte de Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. II, p. xlv, n.* 2) a donné le dessein d'une petite figure d'argent qui représente *Diane* portant le croissant d'une main, & relevant son habillement de la gauche ; & l'on pouroit citer un nombre infini de monumens où *Diane* est ainsi figurée avec des attributs qui marquent son raport avec la Lune. Quelquefois même ces attributs sont compliqués ; & quoiqu'avec une torche ou un croissant, elle est souvent armée d'un arc ou de fleches, & elle porte le carquois sur l'épaule ; ce qui, à la vérité, désigne encore plus clairement que la *Diane*, Déesse de la chasse, est la même que la Lune, & telle étoit la *Diane* de Ségeste, qui ornoit la galerie de Verrès.

Le surnom de *Cœlestis*, qui a été donné à tant d'autres Divinités, convenoit très-bien à *Diane*, considérée comme la Lune, & qui parmi ses trois demeures, avoit entr'autres le ciel.

De ce que *Diane* & la Lune étoient la même Divinité, on peut en inférer que cette Déesse fut nommée Εκάτη, *Hécate*, pour la même raison que le Soleil avoit reçu le nom Εκατος, & parce qu'elle réfléchissoit sa lumiere ; mais je n'entends pas les Mythologues, quand ils disent que la sœur d'Apollon étoit appelée la *Lune* dans le ciel, *Diane* sur la terre, & *Hécate* ou *Proserpine* dans les enfers. Ces mêmes Mythologues ont ajouté que c'étoit de là que *Diane* tiroit les surnoms de τριπρόσωπος, de τρίμορφος, de *Tergemina* & de *Triformis*. Les commentateurs en ont donné des interprétations tout-à-fait forcées.

J'adopterois plus volontiers le sentiment de Varron, qui dit que ces épithetes faisoient allusion aux phases de la Lune : *Quia eadem est ac Luna quæ tres vias sequitur currendo in altitudinem, latitudinem & longitudinem.* Ces trois formes de *Diane* sont souvent indiquées dans les auteurs. Parmi les reproches que Médée fait à Jason (*Ovid. Heroid. ep. xii, v.* 79), elle dit qu'il lui avoit cependant juré une fidélité inviolable, par différens Dieux, & par la triple Divinité de *Diane* :

Per triplicis vultus, arcanaque sacra Dianæ.

Horace (*lib. iii, od. xxii*), en invoquant la Déesse, lui adresse ainsi la parole :

Montium custos nemorumque, Virgo,
Quæ laborantes utero puellas
Ter vocata audis, adimisque letho,
Diva triformis.

Ce sont vrai-semblablement les trois formes que l'on donnoit à *Diane*, qui ont fait naître l'idée de placer ses statues dans les lieux où trois chemins aboutissoient, & de lui donner les surnoms de τριοδῖτις, de τρίγλωνος, d' ἐνοδία, & plusieurs autres semblables chez les Grecs, & celui de *Trivia* chez les Latins.

On connoît des monumens sur lesquels *Diane Tergemina*, ou Triformis est représentée. Le Comte de Caylus (*tom. v, pl. lxv*) en a publié deux. Le premier, destiné pour un Laraire, & haut de trois pouces, présente trois figures séparées, mais réunies en une même persone. Le croissant, placé sur les épaules d'une des figures, ne permet pas de méconnoître la Déesse sous l'emblême de la Lune. Les autres figures sont sans attributs. Le second monument est une cornaline singuliere, dont l'auteur a donné l'explication (*tom. vi, pl. xlv*). Il faut bien se garder de confondre ces représentations de *Diane* avec celles des parques & des furies, qui sont également composées de trois figures, mais avec des attributs tout différens.

Comme l'on a cru long-temps que la Lune agissoit sur les corps sublunaires, on a attribué à *Diane* plusieurs influences sur le sexe féminin, parce qu'en effet les femmes paroissent avoir certains raports avec les cours de la Lune. En conséquence *Diane* étoit regardée comme une Déesse qui présidoit aux acouchemens. On lui adressoit des vœux, ainsi qu'à Junon *Lucina*, selon Tertullien : *In partu Lucinæ & Dianæ ejulatur* ; & Macrobe (*lib. vii ; Strab. c.* 16) en donne cette raison : *Quia proprium ejus munus est distendere rimas corporis, & meatibus viam dare ; quod accelerando partui salutare est.* C'est pour cela qu'elle est surnommée μογοτόκος dans Homere (*Homer. Iliad.* π,) & Théocrite, & qu'Horace dit qu'elle donne du secours aux femmes enceintes :

Quæ laborantes utero puellas,
Ter vocata audis, adimisque letho.

En cette qualité de Déeſſe qui préſide aux acouchemens, *Diane* a reçu les mêmes épithetes que Junon, celle εἰλείθυια & celle de *Lucina :*

Rite maturos aperire partus,
Lenis Ilithyia, tuere matres,
Sive tu Lucina probas vocari,
Seu Genetyllis.

Les auteurs Grecs lui donnent quelquefois le ſurnom de Λοχία, qu'on lit ſur une inſcription latine publiée par Gruter (*p. MXI*, 3):

DIANAI LOCH. S. P. C. C. D. S.
CINECRIA. P. F. RUFA POM
PONIA.

On lui avoit conſacré dans la ville d'Athênes un temple où elle étoit honnrée ſous le titre de Λυσιζώνη, ſelon le Scholiaſte d'Apollonius (*in lib.* 1, *v.* 287). Les femmes qui acouchoient pour la premiere fois, faiſoient à la Déeſſe une offrande de leur ceinture.

L'influence que l'on attribuoit à *Diane* ſur les acouchemens & les accidens naturels des femmes, l'ont fait invoquer, ainſi que Junon, ſous les différens noms de πολιοῦχος, de Σώτειρα, de *Soſpita* & d'*Opiſera*. D'ailleurs *Diane* pouvoit mériter ces épithetes pour des grâces particulieres que l'on croyoit tenir d'elle, ou parce qu'elle étoit conſidérée comme la Lune & une Divinité bien faiſante qui contribuoit avec le Soleil à donner la vie aux hommes, aux animaux & aux plantes. C'eſt ſans doute cette conſidération qui a multiplié les mamelles & tous les ſymboles dont *Diane d'Épheſe* étoit chargée. Pauſanias parle de pluſieurs pays de la Grece où la Déeſſe étoit honorée ſous le titre de Σώτειρα, & entr'autres en Laconie, en Attique & en Argolide. L'épithete de πολιοῦχος eſt employée par Apollonius (*lib.* 1, *v.* 312) & celle d'*Opiſera* ſe lit ſur une inſcription publiée par Gruter (*p. XLI*, 8):

DIANAE OPIFER.
NEMORENSI
LAPULEIUS L. L.
ANTIO.

Quoique cette inſcription ſoit au nom d'un homme, c'étoit ſur-tout par les femmes que *Diane* étoit invoquée comme une Déeſſe ſalutaire.

Ainſi *Diane* qui étoit ſi recomandable par ſes bienfaits, pouvoit auſſi faire beaucoup de mal : elle pouvoit envoyer la peſte ſur la terre ; mais on croyoit que ſa vertu meurtriere ne s'étendoit que ſur les femmes ; ce qui faiſoit mettre leurs morts ſubites ſur le compte de cette Déeſſe, comme l'on attribuoit celle des hommes à Apollon.

Les titres ſi différens de mere & de vierge ſont donnés à *Diane* ſur deux inſcriptions. La premiere, trouvée en Eſpagne, eſt conçue en ces termes :

TEMPLUM DIANAE
MATRI D. D. APU
LEIUS ARCHITEC
TUS SUBTRUXIT.

La ſeconde ſe trouve dans le recueil de Gruter (*Grut. p. XL*, 12. *Vid. quoq. ſpon. Miſcell. Erud. Antiq. ſect.* 3):

VIR. DIANAE SACR.
PRO SALUTE
IMP. CAESARIS L. SEPTIMI
SEVERI PERTINACIS.

Ces ſurnoms, ſi incompatibles en apparence, peuvent cependant ſe concilier en diſant que *Diane* avoit reçu le titre de *mere*, comme Déeſſe qui préſidoit aux acouchemens, & qui en cette qualité étoit invoquée par les meres ; ce n'eſt qu'un ſurnom paſſager, & employé ſeulement dans quelques circonſtances. Mais celui de *vierge* marquoit ſa qualité eſſentiele, & parce qu'elle s'étoit vouée à cet état, & parce qu'elle acordoit une protection particuliere aux jeunes filles qui n'étoient pas encore mariées.

On dit que ce ne fut pas tant la vertu de la continence qui la détermina à ce choix, que la crainte des douleurs de l'enfantement dont elle ſoupçonoit les violences. Quoi qu'il en ſoit, *Diane* paſſoit pour vierge dans le ſejour des Dieux & chez les mortels. Callimaque (*ibid. v.* 110) l'appele Ἄρτεμις παρθενίη.

L'abeille lui étoit conſacrée, parce qu'elle étoit le ſymbole de la virginité. Il n'étoit permis qu'aux filles vierges d'entrer dans ſon temple & ſon bois ſacré d'*Épheſe*, & Strabon nous apprend que l'on prenoit des précautions pour que les Prêtres de ce temple, nommés Μεγαλοβύζοι, puſſent garder leur virginité.

Quand de jeunes filles vouloient ſe marier, elles rempliſſoient des corbeilles de préſens, & des plus beaux ouvrages qu'elles euſſent faits à l'aiguille, pour les conſacrer à *Diane*. Elles croyoient apaiſer par ce don la gardiene de leur virginité, lorſqu'elles étoient ſur le point d'y renoncer. C'eſt pour cela que dans Théocrite, une femme qui venoit d'être mariée s'adreſſe à *Diane*, en la priant de lui pardoner cette action.

Cette cérémonie des corbeilles ſe faiſoit avec une certaine pompe ; c'étoit une eſpece de fête que l'on appeloit ΚΑΝΗΦΟΡΙΑ, & qui fut inſtituée en l'honeur de *Diane*.

Enfin, si cette Déesse étoit si jalouse de la chasteté dans les persones qui lui étoient atachées, jusqu'à chasser honteusement Callisto pour avoir violé son serment de garder la virginité; combien ne devoit-elle pas être sévere envers les téméraires qui auroient osé attenter à la siene? Aussi tua-t-elle Buphagus (*Pausan. Arcad. c. XVII*) à coups de fleches sur le Mont Pholoé, pour le punir de ses entreprises hardies.

Le crime involontaire d'Actéon (*Ovid. Métam. lib. III*) qui la surprit dans le bain, coûta la vie à ce malheureux chasseur: la Déesse le changea en cerf, & il fut déchiré par ses propres chiens. Ce trait de la fable est représentée sur quelques monumens. Une médaille de Daldia, en Lydie, présente trois figures de femmes nues; savoir, *Diane* & deux Nymphes qui se baignent dans un bassin où tombe l'eau d'une fontaine voisine, & qui est près d'un arbre. Plus haut à droite, on voit un temple à quatre colonnes, dans lequel une femme assise paroît tenir de la main droite une courone. Au bas est un cerf courant qui regarde derriere lui, & de l'autre Actéon nu, qui tient la main droite étendue vers *Diane* dans le bain, & un arc de la gauche, selon les apparences.

Mal-gré cette réputation de chasteté si bien établie, *Diane* ne fut point exempte de tout soupçon. Quelques auteurs lui reprochent des liaisons intimes avec Endymion:

Latmius Endymion non est tibi, Luna, pudori.

Et si l'on en croit Virgile (*Georgic. III, v. 392*) elle eut quelque complaisance par le Dieu Pan:

Pan Deus Arcadiæ captam te, Luna, fefellit,
In nemora alta vocans; nec tu aspernata vocantem.

On trouve dans le précieux recueil du Comte de Caylus le dessein d'un bas-relief de marbre, représentant *Diane* en repos, & qui paroît fixée par un Dieu, par un amant, qui, pour lui plaire, est auprès d'elle sous la forme de l'objet dont elle étoit le plus occupée. Ce monument où la Déesse paroît nue & caressant un cerf, rend au moins sa vertu très-suspecte, quelle que soit l'allégorie.

Il seroit cependant possible de la justifier en regardant le cerf qui est à son côté comme le symbole de la chasse pour laquelle la Déesse étoit en effet passionée. C'étoit son exercice favori, & il faisoit presque toute son occupation. Callimaque commence son hymne en l'honneur de *Diane*, en la représentant comme une Déesse qui fait des traits & des filets ses plus cheres délices.

Elle se contente d'un habit léger qu'elle releve jusqu'au genou, afin de poursuivre avec plus de facilité les bêtes sauvages.

Son amour pour la chasse est suffisament désigné par les surnoms (*Orph. Euripid. Sophocl. Anacr. &c*), Ἀγροτέρα, Θηροκτόνος, πολυθήρος, Ἐλαφηβόλος, Λαγωβόλος, κυνηγός, sur lesquels il est inutile d'insister. Les Poëtes Latins lui donnent aussi l'épithete de *Venatrix*, de *Jaculatrix* & de *Pharetrata*. Cette derniere se lit sur une inscription recueillie par Reinesius (*p. 105*), qui étoit gravée sur le collier d'un chien:

DIANAE PHARETRATAE
SUM. SINE. REDIAO.

Les fleches de *Diane* portoient toujours un coup sûr; elles étoient la terreur & la perte des animaux. Ovide, en décrivant son retour de la chasse, exprime ainsi le dégât qu'elle avoit fait dans les forêts (*Fast. lib. II, v. 163*):

Mille feras Phœbe sylvis venata redibat.

Cette espece de victoire qu'elle remportoit souvent sur les animaux les plus formidables, lui mérita les surnoms de *Victrix* & d'*Invicta*.

L'épithete ὀρεσίκοιτος que Phurnutus donne à *Diane*, confirme le témoignage des auteurs, sur le choix qu'elle avoit fait des montagnes pour sa demeure; & celle de Νεμιδία qu'on lit dans Strabon, marque combien elle aimoit les forêts. Le surnom de *Nemorensis*, qui est le même, est donné à la Déesse sur une inscription trouvée à Rome (*Spon. Miscell. erud. antiq.*):

DIANAE
NEMORENSI
SACRUM
M. ACILIVS
PLARIANVS.

Après ces témoignages & plusieurs autres que l'on pourroit produire, il n'est pas étonant que *Diane* paroisse en habit de chasse sur presque tous les monumens qui la représentent. On la voit sur des médailles de Mytilene, d'Éphese, de Crete, d'Hiérocésarée en Lydie, sur d'autres d'Amyntas, Roi de Galatie, (*Rec. de Rois Pl. XIX*) & d'Antiochus VIII, Roi de Syrie (*Ibid. Pl. XII*) sur des bas-reliefs & sur des pierres gravées. Elle est ordinairement debout dans l'attitude de quelqu'un qui court, tenant de la main gauche un arc, & portant la droite au carquois qu'elle a sur l'épaule, comme pour en tirer une fleche; ses cheveux sont noués & relevés par-derriere; on remarque quelquefois le croissant sur sa tête ou sur ses épaules. Son habit est relevé de maniere que l'extrémité n'en tombe pas jusqu'au genou, & lui découvre même une partie des cuisses; ce qui a fait qu'Ovide, en comparant l'habillement de chasse de Vénus à celui de *Diane*, s'exprime ainsi (*Métam. lib. X, v. 536*):

Nuda genu, vestem ritu succincta Dianæ.

Une ceinture qui arrête son vêtement au des-

sous du sein, le laisse à découvert ainsi que l'épaule droite.

On voit souvent au côté de *Diane* un chien ou un cerf; sur un ancien monument, elle est même acompagnée (*Murator. inscript. p. xxxvii*, n°. 1) de l'un & de l'autre; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que le cerf qui est un animal, objet de la chasse, semble ici faire la même fonction que le chien, & poursuivre avec lui d'autres animaux. Peut-être en donnant à la Déesse un cerf pour attribut, a-t-on voulu exprimer son agilité, & faire entendre qu'elle l'égaloit à la course. Callimaque dit que son char d'or est atelé de cerfs auxquels elle a donné aussi des freins d'or.

Les épithetes de *Delia* & de *Cynthia* ayant été données à *Diane*, ainsi que celle de *Delius* & de *Cynthius* à son frere, prouvent le culte commun qui leur étoit rendu. Celle de *Delia* est employée par Virgile (*Eclog. 3*):

Notior ut non sit canibus jam Delia nostris.

La Déesse avoit dans l'Île de Délos un temple de marbre nommé *Artémision*; elle y étoit représentée debout, le croissant sur la tête, portant de la main droite une torche, & de la gauche un arc. Virgile compare élégament Didon, entrant dans le temple de Carthage avec tout son cortege, à *Diane* (*Æn. 1, v. 498*) présidant aux chœurs des Nymphes sur le Mont Cynthien:

Qualis in Eurotæ ripis, aut per juga Cynthi
Exercet Diana choros, quam mille secutæ
Hinc atque hinc glomerantur Oreades.

Il paroît que ce fut à Délos que le culte de *Diane* commença à s'établir; mais il ne tarda pas à se répandre dans différens pays de la Grece. Elle avoit des temples & des autels à Sycione & dans les pays voisins de cette ville, selon Pausanias (*Corinthiac.*). En Achaïe, elle étoit honorée d'un culte particulier, suivant le même auteur (*Achaïc.*). Dans la citadelle de Patra, dit-il, on voit un temple de *Diane Laphria*. *Voyez* ce mot.

La ville de Patra s'appeloit auparavant *Aroë*. Les Ioniens en furent maîtres quelque temps ainsi que de deux autres villes, Anthée & Messatis. Ces trois villes possédoient en commun un certain lieu avec un temple consacré à *Diane* qui, pour cette raison, fut surnomée *Triclaria*. On célébroit tous les ans des fêtes en son honeur.

Pausanias dans son voyage d'Élide, fait mention de quelques surnoms sous lesquels la Déesse étoit honorée dans cette province (*Eliac. 11, c. xxii*). Le plus connu est celui *Alpheia*, dont voici l'origine. Alphée étant devenu amoureux de *Diane*, & voyant qu'il ne pouvoit réussir à l'épouser, résolut de l'enlever. On dit que *Diane* en le fuyant toujours, l'attira sur ses pas à Letrins où il avoit coutume d'assister aux jeux que les Nymphes donnoient; que pour le tromper elle se rendit méconnoissable en se frotant le visage de boue, ainsi que celui de ses compagnes; & qu'Alphée ne pouvant la distinguer des Nymphes, s'en retourna sans rien entreprendre. C'est de l'amour d'Alphée pour *Diane*, dit Pausanias, que les habitans de Letrins donnerent à *Diane*, ce surnom. Tristan (*tom. 2, pag. 168*) a publié une médaille de Caracalla sur laquelle il prétend que le type du revers représente *Diane Alphæa*. Quelle que soit l'allégorie de cette fable, elle nous prouve au moins que le culte de *Diane* étoit établi en Élide. Elle avoit un autel dans l'Altis; & Pausanias (*Pauf. eliac. 1, c. 15, ibid. eliac. 2, c. 22 & 23*), nous apprend qu'elle étoit honorée dans cette contrée sous les noms de Κοκκώκα, Κόρδακα, φιλομεῖραξ. L'historien ignore l'origine du premier nom. Le second vient de ce que les compagnons de Pélops célébrant des jeux à l'honeur de *Diane* pour la remercier de la victoire remportée par Pélops, employerent une danse de ce nom & qui étoit en usage parmi les habitans du Mont Sipyle. Le troisieme lui a été donné d'un temple qui lui étoit consacré près du Gymnase d'Élis.

Aussi-tot après que les Cyclopes eurent forgé les armes de *Diane* pour la chasse, dit Callimaque (*Hymn. in Dian. v. 87*) la Déesse vint en Arcadie, séjour ordinaire du Dieu Pan; & selon Virgile (*Georgic. 111, v. 395*) elle se rendit à l'invitation de ce Dieu de l'Arcadie, qui l'avoit appelée dans ses sombres forêts; mais soit que les deux poëtes aient voulu faire allusion aux montagnes & aux forêts d'Arcadie qui rendent ce pays très-propre pour la chasse; soit que cette premiere allégorie en contiene aussi une seconde qui ait raport à la lune ou à *Diane*, il est constant néanmoins que le culte de cette Déesse étoit établi dans beaucoup de cantons de la province. Elle y reçut plusieurs surnoms pris des lieux où on lui avoit élevé des temples, érigé des autels & consacré des statues. C'est ainsi qu'elle étoit appelée *Lycoatis*, de la ville di Licoa située au pied du Mont Ménale (*Pausan. Arcad. c. xxxvi*) où elle avoit un temple & une statue de bronze. Les Caphyates la nommoient *Cnacalesia*, parce qu'ils célébroient tous les ans sa fête sur le Mont *Cnacalus* (*ibid. c. xxiii*). Elle avoit un bois sacré & un temple à Cadylée qui n'étoit qu'à un stade de Caphyes: elle en reçut l'épithete de Condyleatis. *Voyez* ce mot.

Il n'est pas étonant que le culte de *Diane* fût si multiplié en Arcadie; c'étoit un pays de montagnes & de forêts; ce qui a fait dire que le Dieu Pan l'avoit choisi pour sa demeure. Il y a une quantité de lieux tels que *Lycoa*, *Lycæa*, *Lycosura*, *Lycæus*, formé du mot grec qui signifie *loup*, & qui désignent que cette contrée abondoit en loups, & étoit par conséquent un pays où la Déesse de la chasse devoit être honorée d'une maniere particuliere.

Le nombre des lieux consacrés à *Diane* dans l'Attique, prouve que la sœur n'y étoit pas moins en honeur que le frere. Il paroît même que ce fut un des premiers pays où son culte s'établit; car Pausanias (*Pausan. Attic.*) nous apprend que la Déesse venant de Délos, aborda en Attique, qu'elle y chassa pour la premiere fois dans un canton nommé *Agra* près de l'*Ilissus*, & que ce fut de là qu'elle reçut le nom de Chasseresse, Ἀγροτέρα. Elle étoit représentée dans ce lieu avec un arc. En entrant dans l'Académie on voyoit plusieurs statues de *Diane* dans une enceinte assez considérable consacrée à la Déesse. Elle y étoit surnomée très-bonne & très-belle. Pausanias (*Pausan. Attic. c. xxix*) croit que ces statues représentoient ses différens attributs.

Son culte étoit établi en Béotie: c'est en Aulide que s'est passée la scène sanglante du sacrifice d'Iphigénie, si célebre dans les poëtes (*Lucret. lib.* I):

Aulide quo pacto Triviai Virginis aram
Iphianassai turparunt sanguine fœde
Ductores Danaum.

Quand ce ne seroit pas la fille d'Agamemnon qui auroit été immolée à *Diane*, mais une autre princesse de son nom, il n'en seroit pas moins vrai que la coutume barbare de lui offrir des victimes humaines étoit en usage dans ces pays. Le grand Racine qui connoissoit si bien les anciens & qui savoit apprécier leur mérite, s'apuie de l'autorité de Pausanias (*Corinth.*) pour justifier le dénoûment de sa belle tragédie d'Iphigénie; il rejete la fable de la biche substituée par *Diane*, & met à la place de la fille d'Agamemnon une Princesse fille d'Hélene: cependant Pausanias raconte le fait différemment (*Pausan. Beot. c. xix*). „ On voit en Aulide, dit cet auteur, un temple „ de *Diane* & deux statues de marbre blanc dont „ l'une représente la Déesse portant deux torches, „ & l'autre la représente avec un arc & des flé„ ches. On dit que les Grecs, suivant l'oracle de „ Chalcas, étant sur le point de sacrifier Iphigé„ nie à l'autel de *Diane*, la Déesse elle-même lui „ substitua une biche. Les gens du lieu conservent „ encore dans le temple une partie du tronc de „ ce platane dont Homere fait mention dans l'Ilia„ de. Ils ont aussi pour tradition que les Grecs „ furent long-temps arrêtés en Aulide, & que „ tout-à-coup les vents étant devenus favorables, „ chacun sacrifia aussi-tôt en action de grâces la „ premiere victime qu'il put rencontrer, soit mâle „ soit femele, & que de là est venue la coutume „ qui s'observe encore dans le pays, d'immoler à „ *Diane* toute sorte de victimes sans distinction de „ sexe „. Au reste cette histoire est racontée avec bien des variations par les historiens & les poëtes; & de quelque maniere que l'auteur françois l'ait présentée, son personage d'Ériphile n'en est pas moins heureux, & il répand beaucoup plus d'intérêt dans toute la piece.

Une médaille d'Apollonie en Étolie, qui représente d'un côté le buste de *Diane* (*Rec. de médail. de peupl. & de villes tom. I. pl. xiv*) avec le carquois sur l'épaule, & de l'autre une mâchoire de sanglier avec le fer d'un épieu ou d'une lance, marque assez le culte que l'on rendoit à la Déesse dans cette contrée de la Grece. La mâchoire du sanglier furieux qui fit un si grand dégât à Calydon, & qu'elle avoit envoyé pour se venger de ce qu'Énée avoit oublié de la comprendre dans les honeurs divins qu'il avoit rendus aux autres divinités; ce fut peut-être la punition exercée par *Diane* contre ces habitans de l'Étolie, qui les engagea depuis à lui déférer un culte en lui donnant le surnom d'Αἰτωλή. Elle étoit honorée sous ce titre à Naupacte (*Pausan. Phoc. c. xxxviii*), où l'on voyoit un temple élevé en son honeur, ainsi que sa statue de marbre blanc qui la représentoit dans l'atitude d'une femme tirant de l'arc. On lit aussi cette épithete dans Strabon (*Strab. lib. v, p.* 215) qui parle d'un bois sacré que la Déesse avoit en Italie.

Diane avoit reçu le surnom de *Pheræ*, ville de Thessalie. Callimaque (*Hymn. in Dian. v.* 259) l'invoque sous ce nom. On le lit aussi dans Lycophron (*Lycophr. p.* 176); & il se trouve sur une inscription publiée par Muratori (*tom. I, p. xxxviii, n.* 2).

ΑΡΤΕΜΙΔΙ
ΦΕΡΑΙΑΙ ΚΙΝ
ΤΟΣ ΔΡΩΝΟΝ.

Les Argiens selon Pausanias (*Pausan. Corinth. c.* 23), avoient une *Diane* Phéréene ainsi que les Sicyoniens & les Athéniens; ils prétendoient que la statue de cette Déesse leur avoit été apportée de *Pheræ*.

La Macédoine & la Thrace étant des pays de chasse, *Diane* y étoit en grande vénération. Ce fut vers le Mont *Hæmus* (*Callim. hymn. in Dian. v.* 114) qu'elle s'achemina aussi-tôt après qu'elle eut commencé de monter son char atelé de cerfs; & les Thraces la nommoient Βένδις, selon Hésychius qui parle des fêtes que l'on célébroit en son honeur, & que l'on appeloit Βενδίδεια.

Mais aucune ville du monde ne se signala autant à cet égard que celle d'Éphese. (*Voyez* plus bas Diane d'Éphese).

Le surnom ΠΕΡΣΙΚΗ qui se lit sur une médaille de Hiérocésarée publiée par Seguin (*Seguin. select. numism.*) & par Pellerin (*Rec. des peupl. & de villes, tom. II, pl. lxi*), paroît d'autant plus extraordinaire qu'il semble venir & qu'il vient en effet des Perses. Ces peuples avoient pour *Diane* une grande vénération comme nous l'apprenons de Diodore & de Plutarque (*Plutarc. in Lucullo*); ils l'appeloient *Nanæa* ou *Anaitis*.

C'étoit pour piller le riche temple qu'elle avoit dans l'Élymaïde (*Macc. vi, 2. Joseph. Ant. lib. xii, c.* 13) qu'Antiochus se préparoit à faire un

voyage en Perse, & qu'il mourut dans cette expédition. Or, les Perses se rendirent maîtres de la Lydie; & ce fut du long séjour qu'ils y firent, que les habitans d'une partie de cette province furent appelés *Persiques* (*Pausan. Eliac.* I, *c.* XXVII). Les villes d'Hypæpa & de Hiérocésarée étoient précisément dans cette contrée. Lorsque le sénat voulut abolir sous Tibere le droit d'asyle dont jouissoient plusieurs temples de la Grece, chaque peuple fit des représentations qui tendoient à le conserver; quelques-uns firent valoir l'ancieneté de ce droit; ceux de Hiérocésarée remonterent plus haut que les autres, & ils soutinrent (*Tacit. annal.* III) qu'ils adoroient *Diane Persique* dans un temple dédié sous le regne de Cyrus; ce qui confirme l'emploi que la ville de Hiérocésarée à fait de ce surnom de *Diane* sur ses médailles.

Les Romains se conformerent à l'égard de *Diane* au même plan qu'ils avoient suivi pour Apollon & les autres Dieux dont les Grecs leur avoient transmis le culte. L'époque de celui de *Diane* chez eux est fort ancien; il précede même les temps de la république. Ce fût un trait de politique, pour unir à jamais les Latins avec les Romains, qui porta Servius à leur faire bâtir en commun sur le Mont Aventin un temple de *Diane* où les deux peuples devoient s'assembler tous les ans pour y renouveler les fermens de leur premiere confédération. Ce Roi, dit Tite- Live, (*Lib.* I), ayant considérablement augmenté la ville de Rome, & ne voulant pas devoir toujours l'accroissement de sa puissance aux succès de ses armes, entreprit de donner à son état une nouvele force & en même-temps un nouveau lustre par des voies de prudence. Le temple de *Diane à Ephese* étoit pour lors célebre par tout l'univers; on croyoit que les villes d'Asie s'étoient réunies pour le construire à frais communs. Servius, à force de faire valoir aux chefs des Latins, avec lesquels il s'étoit uni à dessein, les avantages qui résultoient de l'unanimité de tous les peuples de la Grece dans le culte des mêmes Dieux, les engagea enfin à se joindre aux Romains pour bâtir à Rome un temple de *Diane* qui fût commun aux deux nations. C'étoit donner évidemment à cette ville le titre de capitale de l'Italie, qu'ils lui avoient tant de fois contesté par les armes. Mais quoique les Latins semblassent avoir renoncé à cette prérogative, après avoir fait tant d'éforts pour en jouir, un Sabin crut avoir trouvé l'occasion de la revendiquer, & de rendre à sa patrie l'empire qu'elle avoit perdu. Il étoit né, dit-on, chez un particulier de cette nation, un bœuf d'une taille & d'une beauté extraordinaire. Ses cornes conservées pendant plusieurs siecles dans le vestibule du temple de *Diane* où elles avoient été atachées, attestoient ce prodige. Les devins consultés sur cet événement, qui paroissoit prodigieux, répondirent que celui qui immoleroit à *Diane* cette victime, procureroit à sa nation l'empire de l'Italie. Le prêtre de la Déesse fut instruit de cette réponse. Dès que le Sabin eut trouvé le temps qu'il croyoit convenable pour faire ce sacrifice, il conduisit le bœuf à Rome & le mena devant le temple de *Diane*. Le prêtre Romain jugeant par la taille de la victime, que c'étoit l'animal dont l'Oracle avoit parlé, & cherchant à tromper le Sabin: *Qu'allez-vous faire*, lui dit-il, *gardez vous d'offrir à Diane un sacrifice impie. Que n'allez-vous auparavant vous purifier dans les eaux du Tibre qui coulent au bas de ce vallon.*

L'étranger touché de cette remontrance & craignant d'ailleurs que sa négligence ne fût un obstacle à l'événement qu'il atendoit, descendit sur le bord du Tibre. Le prêtre profita de ce temps pour immoler lui-même le bœuf, & il s'acquit par ce service important les bonnes grâces du Roi & de tout le peuple. Le temple de *Diane* devint si célebre, que le Mont Aventin sur lequel il étoit bâti fut nommé le Mont de *Diane* (*Martial. Epigr. lib.* 7, *Epigr.* 72):

Esquiliis domus est, domus est tibi colle Dianæ.

Junon s'opposant à la marche d'Annibal vers Rome, lui représente tous les Dieux de cette ville se préparant à le punir s'il osoit s'avancer; elle lui peint *Diene* entr'autres dans ces termes: (*Sil. lib.* 12, *v.* 712):

At quæ vicinis tollit se collibus altæ
Molis Aventinus, viden'ut Latonia virgo
Accensas quatiat Phlegethontis gurgite tædas.

Les Grecs, suivant Appien (*Appian. de bell. civ. lib.* I) s'en servirent comme d'une forteresse, & s'y retrancherent comme dans un lieu de défense pendant la guerre civile.

Il y avoit sur la même montagne un autre temple de la lune dont parle Ovide:

Luna regit menses; hujus quoque tempora mensis
Finit Aventino Luna colenda jugo.

Il n'est pas douteux que les Romains ne se formassent de cette Déesse les mêmes idées que les Grecs, & qu'ils ne lui aient donné les mêmes attributs, quoiqu'elle ait reçu de ces peuples d'autres surnoms pour des raisons particulieres. C'est ainsi qu'elle fut surnomée *Ræsiana*, d'une famille Romaine dans les terres de laquelle on lui avoit vrai-semblablement élevé un temple ou quelqu'autre monument. Cette épithete se lit sur une inscription trouvée à Rome (*Spon. Miscell. erud. antiq.*) vers la voie Appiene:

DIANAE RAESIANAE
Q. RAESIOS Q. FIL. SVRDINVS
CVM RAESIA HERCVLANIOLA
SACRVM.

A quelque distance de Rome, en suivant la

voie Appiene, on trouve une ville nommée *Aricia*, & près de cette ville un bois fameux & un lac consacrés à *Diane*. Strabon (*Strabon. lib. v. p.* 239) entre dans un détail circonstancié sur la position d'*Aricia*, sur le bois sacré de la Déesse, & sur les cérémonies religieuses qui y étoient en usage. Il dit que ces sacrifices avoient quelque chose de barbare, & qu'ils étoient semblables à ceux que l'on offroit à *Diane* Taurique.

Le culte de *Diane* étoit établi en Campanie: elle avoit un temple célebre sur le mont Tifate où Sylla vint (*Velleius, lib.* 2) après sa victoire rendre grâce à la Déesse. *Post victoriam, qua descendens Montem Tifata cum C. Norbano concurrerat, Sulla grates Dianæ, cujus numini regio illa sacrata est, solvit*. Il n'étoit qu'à trente stades de Capoue, selon Pausanias (*Eliac.* 1), qui dit avoir vu dedans une tête d'éléphant. Une inscription trouvée sur le mont Tifate, fait connoître que le surnom de *Tifatenis* fut donné à *Diane*. (*Spon. Miscell. Erud. antiq.*):

C. VELLEIO C. F. PAL. VRBANO
MAG. FAN. DIAN. TIFAT. HONORATO
EQVO PVBLICO AB IMP. ANTONIO
CVM AGERET AESTATIS AN. V.
C. VELLEIVS VRBANVS ET TVLLIA
NICE PARENTES D. D. D.

Diane étoit honorée dans plusieurs autres lieux d'Italie (*Apollon. Argon. lib. iv*). Les îles *Absyrtides* ou Brigéides furent nommées aussi les îles de *Diane*. Horace (*lib.* 1, *od.* 21) nous apprend que le Mont *Algide* lui étoit consacré. Sur une médaille d'argent des Brutiens elle est représentée de bout tenant de la main droite un javelot, & de la gauche une torche alumée, avec une étoile dans le champ & un chien à ses pieds. Selon Thucydide, elle avoit un temple aux environs de Rhege. Enfin, son culte étoit aussi établi en Sicile. L'on connoît assez la belle statue de *Diane* de Ségeste, qui faisoit un des ornemens de la galerie de Verrès.

„ *Diane*, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.*) a plus que toutes les autres Déesses supérieures les formes & l'air d'une Vierge. Douée de tous les attraits de son sexe, elle paroît ignorer qu'elle est belle. Mais ses regards ne sont point baissés comme ceux de Pallas. Ses ieux pleins d'alégresse sont dirigés sur l'objet de ses plaisirs, la chasse. Cette Deesse, étant le plus souvent représentée en pleine course, porte ses regards droit en avant, &, sans les arrêter sur les objets contigus, les promene de loin devant elle. Ses cheveux sont relevés de tous côtés sur la tête, & forment par derriere, sur le cou, un nœud, à la maniere des Vierges; mais son front n'est pas ceint du diadême; & sa tête ne porte aucun de ces ornemens qu'on lui a donnés dans les temps modernes: sa taille est plus légere & plus svelte que celle de Junon & de Pallas. Une *Diane* mutilée seroit aussi aisée à reconoître parmi les autres Déesses, qu'il est facile, dans Homere, de la distinguer des belles Oréades ses compagnes. La plupart du temps *Diane* ne porte qu'un vêtement relevé, qui ne lui va que jusqu'aux genoux; mais elle est aussi représentée quelquefois avec une longue draperie: seule entre toutes les Déesses, on la trouve sur quelques monumens avec le sein droit découvert „.

„ En 1750, on trouva dans les fouilles d'Herculanum une *Diane* de marbre de 4 palmes de hauteur (environ 2 pieds 8 pouces) dont l'ouvrage annonce les premiers temps de l'art. Cette statue est dans l'action de marcher, comme la plupart des figures de *Diane*. Les angles de la bouche sont tirés en haut, & le menton est d'une forme étroite; on voit aisément que cette figure n'est pas un portrait, mais qu'elle est exécutée d'après une idée imparfaite de la beauté. Quoi qu'il en soit, elle a de belles parties, & ses pieds sont d'une telle finesse, qu'on n'en trouve pas de plus élégans aux figures véritablement greques. Quant aux détails, les cheveux sont blonds, ceux du sommet de la tête descendent sur le front en petites boucles, & ceux des faces tombent en longs flocons sur les épaules; mais par-derriere ils sont noués assez loin de la tête. Du reste elle a la tête ceinte d'un bandeau sur lequel sont travaillées de relief huit roses rouges. Ses draperies sont blanches; la tunique a des manches larges, disposées en plis *boudinés*, & sa chlamyde est plissée parallélement ainsi que la robe. La bordure de la tunique est formée par trois petites bandes; l'inférieure est d'un jaune d'or; celle qui la suit immédiatement est large & de couleur de laque, avec des fleurons blancs pour indiquer de la broderie: la troisieme est de la même couleur. La courroie du carquois, qui passe de l'épaule droite sur le sein, est rouge, ainsi que celle des sandales. Cette couleur rouge dominante rapele la statue que Corydon promet, dans Virgile, d'ériger à *Diane*, & qui devoit être de marbre avec des brodequins *rouges*. La statue d'Herculanum étoit placée dans un petit temple dépendant d'une maison de campagne située entre Pompeii & Herculanum „.

On voit dans la galerie de Versailles une *Diane* antique trouvée à Arles, dont la tête est moderne.

„ Dans le petit nombre de figures entieres exécutées en albâtre, conservées à Rome, on trouve deux *Dianes* au dessous du naturel: la plus grande est à la maison Verospi, & la plus petite à la Villa Borghese. Mais ces deux figures n'ont d'antique & d'albâtre que la draperie; la tête, les mains sont modernes & de bronze; toutes deux sont de l'espece d'albâtre nommé *Agatino*, parce qu'il ressemble à l'agate, & qu'il en a presque la dureté: d'ailleurs toutes deux sont drapées de la plus grande maniere. A la Villa Albani on voit aussi en albâtre la partie supérieu-